



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

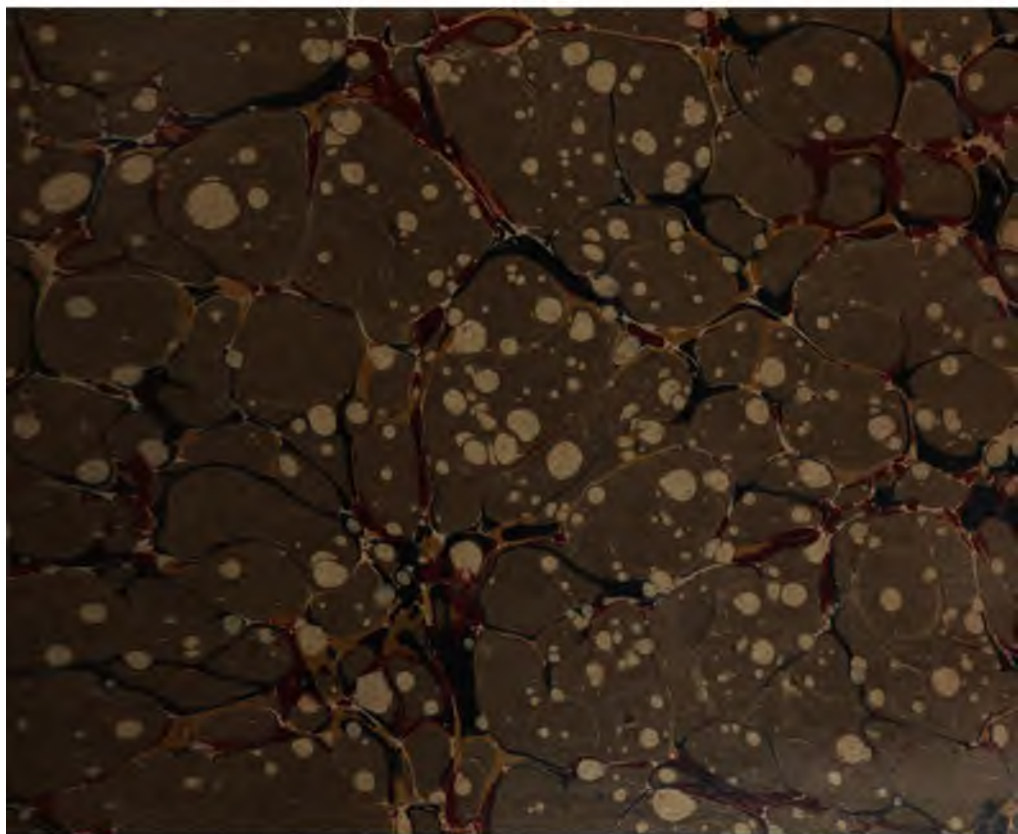
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

*Accession* 84148 *Class* 702.1















REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXX<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXX<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

---

TOME CENT SOIXANTIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1900

RESERVATION  
REPLACEMENT  
REVIEW 3/19/87  
SD no funds

AP20  
R34  
1900:4

---

# LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE

## LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE

---

III<sup>(1)</sup>

### OUVERTURE ET ACTES DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

---

#### I

Le choix de M. de Talleyrand pour l'ambassade de Londres fut l'œuvre personnelle du roi Louis-Philippe, et ce fut même la seule occasion qu'il eut d'intervenir directement pour faire prévaloir son sentiment dans le cours des résolutions qui furent prises en son nom, pendant les premiers mois de son règne, par le ministère qu'il avait formé.

Ce ministère avait dû être composé d'élémens très divers, choisis parmi les hommes de quelque renom qui avaient bien tous pris part au mouvement de juillet 1830, mais par des motifs et avec des sentimens très différens : aussi bien ceux qui n'y avaient adhéré qu'à regret que ceux dont l'animosité intransigeante contre le principe même de la Restauration, en inquiétant et en effrayant Charles X, l'avait peut-être poussé à l'acte qui l'avait perdu. Tandis que la droite du cabinet comprenait d'anciens ministres de la Restauration, comme M. le comte Molé et des opposans toujours corrects, tels que MM. de Broglie et Guizot, la gauche

(1) Voyez la *Revue* du 4<sup>o</sup> décembre 1899 et du 15 janvier 1900.

s'étendait, par MM. Dupont de l'Eure et Laffitte, jusqu'à l'entourage et l'intimité de M. de Lafayette. Dans ces conditions, entre gens qui ne s'entendaient que sur le fait de chaque jour, aucune délibération véritable n'était possible. On prenait, à la hâte et presque sans débat, les mesures que l'urgence ou l'irrésistible courant de l'opinion rendaient nécessaires. Ce ne fut donc pas à son conseil que le roi proposa la nomination de Talleyrand, et il n'y eut pas de discussion en règle sur une résolution déjà très discutée dans la presse, et à laquelle plusieurs se défendirent plus tard d'avoir pris part. Mais M. Guizot nous raconte que le roi entretenait chacun des ministres isolément, et leur expliqua en détail les motifs de sa détermination. Je sais également de bonne source qu'il fit preuve dans ces entretiens, sur ce point comme sur plusieurs autres, d'une supériorité de vues et de jugement qu'il n'avait pas eu jusque-là l'occasion de déployer dans l'attitude réservée qu'il avait gardée, et qui étonna ceux qui l'appréciaient le plus haut.

C'est le grand avantage de la monarchie, que celui qu'elle appelle à prendre les rênes de l'État arrive à cette haute situation, préparé dès l'enfance par l'étude aux grandes questions qui l'attendent, et connaissant par des relations personnelles ou de famille ceux de ses parens, amis, ou rivaux avec qui il aura à les débattre. Si Louis-Philippe, à la vérité, avait été éloigné, dans sa première jeunesse, par la ligne politique qu'avait suivie son père, de ce milieu naturel des princes, il y était rentré de bonne heure par son alliance avec la petite-fille de Marie-Thérèse, et personne n'était plus au courant que lui de l'état du personnel politique et royal de toutes les cours : mais à ces connaissances (qui en tout temps ont eu et auront toujours du prix dans la pratique des affaires d'État) la vie errante d'exil et d'aventure qu'il avait dû mener pendant quelques années lui avait permis d'en joindre d'autres d'un ordre différent, et qui sont plus difficiles à acquérir dans les situations privilégiées. Réduit à des conditions d'existence très difficiles et par là contraint de se mêler à tous les rangs de la société, il avait dû parcourir les pays les plus divers du vieux et même du nouveau monde. Ces regards portés sur un si vaste champ d'observation avaient étendu son intelligence en même temps qu'enrichi sa mémoire. On s'en apercevait à l'étonnante variété de sa conversation ; rien de ce qu'il avait vu, lieux, faits, fou hommes, n'était sorti de son souvenir. On remarquait



qu'on ne pouvait mentionner devant lui le nom d'une ville sans qu'il en pût tout de suite indiquer la position sur la carte, ni celui d'un de ses contemporains un peu connu sans qu'il pût rappeler ses actes et définir son caractère, ni un incident de quelque importance sans qu'il en pût fixer la date: c'était vraiment, comme on l'a justement qualifié, le sage héros d'Homère,

*Qui mores hominum multorum vidit et urbes.*

De cette étude comparative à laquelle il s'était livré, et qui s'étendait à toutes les régions politiques et sociales des pays où il avait séjourné, était résultée pour lui la conviction que, de toutes les nations ennemies et victorieuses de la France en 1814, l'Angleterre était la seule qui se fût affranchie elle-même et eût dégagé son gouvernement de l'esprit de la coalition dont les traités de Vienne étaient l'œuvre, la seule par conséquent qui n'eût pas contre la nouvelle royauté française qu'il allait fonder une hostilité de principe tenant à sa nature et à son origine. Chez toutes les autres, quel que fût, soit le sentiment intime des populations, soit l'humeur personnelle des souverains, subsistait, contre l'événement de 1830, un fond de rancune et de méfiance qui les tenait en accord secret sur un état de défensive inquiète toujours prête, au moindre incident malheureux ou mal compris, à se transformer en agression. Si ce n'étaient pas encore des ennemis, c'étaient toujours des adversaires.

Dans une telle situation, dont le temps seul pouvait améliorer le fâcheux isolement, se rapprocher au moins momentanément de l'Angleterre était une affaire, non de choix, mais de nécessité. Car c'était là seulement qu'on ne se heurtait pas contre une malveillance préconçue, et qu'on pouvait espérer cette communauté sincère d'action qui, ne fût-ce que sur un point et un sujet déterminés, est la condition nécessaire de toute entente. Mais si le cabinet britannique n'était pas prévenu contre le nouvel état de la France par le même préjugé que les autres cours, les deux nations anglaise et française n'en étaient pas moins séparées par d'anciennes rivalités, qui, poursuivies pendant des siècles, sur les théâtres les plus divers de l'Europe et même du globe, avaient laissé une tradition d'inimitié héréditaire et de souvenirs passionnés. Possible, au point de vue des principes, puisqu'ils étaient devenus communs entre les deux sociétés, une alliance avec l'Angleterre devait toujours être traversée en pratique par des

jalousies et des suspicions réciproques, mal servie par des agens dont elle déconcertait les habitudes, aisément dénaturée par les préventions populaires; un rare mélange de fermeté et de souplesse devait être nécessaire à celui qui serait chargé de la mener à bien. Et c'est pour la conduire, sans échouer, sur une mer semée de tant d'écueils, que le roi n'avait eu confiance que dans l'habileté et l'autorité éprouvée de Talleyrand.

L'habileté, passe ! personne, pas plus aujourd'hui qu'alors, ne serait tenté d'y contredire. Mais le mot d'autorité appliqué à Talleyrand surprendra peut-être davantage. C'est pourtant le plus juste dont on puisse se servir et ce serait pour un moraliste une occasion d'analyser et de tâcher de définir en quoi consiste et d'où procède ce don mystérieux d'autorité qu'un homme exerce sur ceux qui l'entourent, à leur insu et parfois même malgré leur résistance, sans qu'ils puissent l'expliquer ni par la puissance dont il dispose, ni par la force ou l'éclat que sa parole ajoute à sa pensée. On aimerait à ne l'attribuer qu'à l'intégrité du caractère et à la fermeté des convictions; mais ce n'était pas le cas, car, sans prêter foi à toutes les exagérations calomnieuses de l'esprit de parti, il faut bien reconnaître qu'un prélat de cour devenu l'organisateur de l'Église constitutionnelle et un ministre républicain transformé plus tard en restaurateur de la légitimité, n'avait aucun de ces titres à un degré suffisant pour en imposer le respect à l'opinion. Il n'en est pas moins vrai qu'envoyé au Congrès de Vienne au nom d'une nation vaincue, et d'abord exclu du comité secret des alliés, il avait su en forcer la porte, s'y asseoir à côté d'eux, malgré eux, et devenir même, à un moment donné, l'arbitre de leurs différends : puis, les Cent-Jours venus, on l'avait vu rester encore debout et parler haut, à lui tout seul, malgré l'effondrement soudain du gouvernement qu'il représentait, aventure inouïe, peut-être, dans les fastes d'aucune ambassade. Son concours avait été encore assez recherché pour que l'ancien maître qu'il avait délaissé, Napoléon lui-même, l'eût fait sonder pour savoir s'il ne pourrait pas obtenir de lui, en sa faveur, une évolution nouvelle. Enfin, après tant de phases diverses, 1830 le retrouvait, malgré une assez longue disgrâce, à l'état de conseiller politique écouté par tous les prétendants à la réputation et au pouvoir, et dont les jugemens rendus sous une forme sentencieuse étaient réputés et redoutés comme des oracles. Il faut ajouter que, plus il avançait en âge, plus par toute sa

manière d'être, sa démarche lente qui dissimulait mieux son infirmité de naissance, la grave intonation de sa voix, l'impassibilité de son visage, dont le teint mat ne trahissait aucune impression, son abord froid qu'éclairait seulement de temps à autre un sourire de bienveillance protectrice, il prenait un air d'autorité dont il calculait l'effet et qu'il avait le don de faire accepter. Il y a dans cet ascendant prolongé, à travers tant d'évolutions diverses, un problème de psychologie qu'il serait curieux de tirer au clair.

Dans deux portraits tracés par d'excellens peintres qui avaient pu étudier de près leur modèle, on en donne des explications ingénieuses, mais, à mon gré, encore insuffisantes. « Talleyrand était doué, dit mon père dans ses *Souvenirs*, de ce coup d'œil prudent et ferme qui discerne, dans les circonstances les plus difficiles, la position à prendre et sait, après l'avoir prise, la laisser opérer en attendant de sang-froid les conséquences (1). » La même pensée est commentée par M. Guizot dans ses *Mémoires*. « Il savait à merveille, dit-il, démêler dans une situation le fait dominant à faire valoir, le but essentiel à poursuivre, et il s'y attachait exclusivement, dédaignant et sacrifiant avec une insouciance hautaine, à la fois calculée et naturelle, toutes les questions moins graves qui auraient pu l'affaiblir dans la position à laquelle il tenait, et le détourner du but qu'il voulait atteindre. » Enfin l'un et l'autre ajoutent qu'il savait user avec art de sa situation et de ses instincts de grand seigneur pour prendre place sans effort dans les compagnies les plus élevées et se mêler ensuite à de plus humbles en se montrant soigneux de leur plaire, ce qui donnait un charme et un prix rares à ses flatteries et à ses services (2).

De la première de ces deux qualités il allait donner, dans la négociation qu'il devait suivre à Londres, une preuve nouvelle, plus sensible et plus efficace qu'en aucune autre occasion de sa vie. Mais on n'aurait de la seconde qu'une idée incomplète, si on ne faisait remarquer que cette qualité même de grand seigneur, que tout le monde trouvait chez lui naturelle, était elle-même une œuvre d'art. Quelle que fût la réelle illustration de la maison dont il était issu, mais dont il n'était pas le chef, elle n'aurait pas suffi pour donner au jeune abbé de Périgord le premier rang à la Cour, et lui-même en parle plus simplement, en disant, dans

(1) Duc de Broglie, *Souvenirs*, t. IV, p. 56.

(2) Guizot, *Mémoires de mon temps*, t. II, p. 87.

les premières lignes de ses Mémoires, que ses parens, malgré leur peu de fortune, étaient en position de prétendre à tout. Pour acquérir le prestige dont effectivement il a joui, il avait fallu joindre à l'avantage de la naissance des titres, des dignités, une opulence même qui provenaient d'une autre source. De là une grandeur qu'on pouvait appeler d'ordre composite, tenant à la fois de l'ancien et du nouveau régime, et qui lui permettait, en rappelant les traditions du passé, de ménager pourtant les susceptibilités légitimes de la France moderne et même de caresser ces vanités bourgeoises dont plaisantait Molière et qui n'avaient pas toutes disparu avec les distinctions sociales qui y donnaient lieu. Il n'y avait aucun des incidens de son existence qui ne rappelât à la fois ces traits si divers d'une carrière sans pareille. Quand on voyait, par exemple, sortir de cet hôtel de la rue Saint-Florentin (où s'était accomplie la Restauration) un lourd carrosse de forme surannée, qui avait l'air d'être tiré des remises de Versailles, on vous disait à l'oreille (était-ce un conte?) que le vieux cocher qui le conduisait, coiffé d'une perruque poudrée et à queue, était le même qui avait mené l'évêque d'Autun au Champ de Mars pour y célébrer la messe de la Fédération en 1792. Lui-même était presque le seul de sa génération qui eût gardé cette habitude de se faire poudrer et de laisser des visiteurs assister à cette opération de toilette qui était assez longue. C'était l'heure où il recevait les gens d'affaires, les écrivains, les novellistes, les journalistes de l'opposition, et au nombre des plus assidus à cette espèce de cour, figurait le brillant historien de la *Révolution française* qui, aidé par sa constante bienveillance, n'allait pas tarder à parvenir aux postes les plus élevés de l'État.

Il usa tout de suite très habilement du souvenir de cette double origine pour faire accepter sa nomination par tous les partis qu'au premier moment elle surprenait. Bien que la presse démocratique avancée lui fit un assez froid accueil, et bien qu'au moment de signer, MM. Laffitte et Dupont de l'Eure, sans contester ses mérites, eussent murmuré quelques mots sur la crainte que le choix ne fût pas populaire, il sut tout de suite imposer silence à ces répugnances, d'ailleurs assez peu pressées de s'exprimer, en acceptant de bonne grâce à dîner le jour même chez M. Laffitte. Le financier fut heureux de le recevoir dans son fastueux hôtel et au milieu de son luxe de parvenu; à table, il le remercia assez haut pour être entendu de tout le monde, de la justice qu'il lui

avait rendue. Je possède également de la même date une correspondance avec La Fayette, celui qu'on appelait encore le roi de l'Hôtel de Ville, et en qui Metternich voyait l'incarnation révolutionnaire par excellence. Il rappelle affectueusement à l'ancien marquis leurs rencontres de jeunesse à la Cour, puis leurs relations à l'Assemblée constituante. Ces lettres répondent à des recommandations qui lui étaient adressées en faveur de jeunes protégés qu'il s'empresse de placer, malgré leurs noms très plébéiens, dans les rangs de son ambassade, dont il tenait pourtant à conserver par d'autres choix l'apparence très aristocratique. Enfin, fidèle à son habitude de ne rien craindre, pas même les mauvais plaisans, quand il avait un but à atteindre, un témoin de ces premiers jours raconte que, gardant son costume d'autrefois, il ne craignit pas de le surmonter d'une large cocarde tricolore qui couvrait la moitié de son chapeau. C'est à beaucoup de précautions de cette nature que fut dû ce dont Louis Blanc convient dans l'*Histoire de dix ans*, c'est que l'apparition de ce vieux royaliste ne causa pas l'effet qu'elle aurait dû produire, si tout le monde n'eût été alors dans un état d'éblouissement et de vertige (1).

Ce fut dans cet équipage assez singulièrement accoutré qu'il débarqua à Londres le 25 septembre, deux jours après la révolution de Belgique, qu'il n'apprit qu'à Calais. Le passage de ses Mémoires où il raconte cette arrivée est peut-être le seul où le ton, assez sec d'ordinaire, s'empreint d'un accent d'émotion : « En entendant, dit-il, retentir les canons de la forteresse qui annonçaient l'arrivée de l'ambassadeur de France, je ne pus me défendre du souvenir que trente-six ans auparavant j'avais quitté ces mêmes rivages d'Angleterre, exilé de mon pays par la tourmente révolutionnaire, repoussé du sol britannique par les intrigues de l'émigration; j'y rentrais maintenant animé de l'espoir, du désir surtout, d'établir cette alliance de la France et de l'Angleterre que j'ai toujours considérée comme la garantie la plus solide du bonheur des deux nations et de la paix du monde. Mais que d'obstacles à surmonter pour atteindre ce but! Je ne pouvais me les dissimuler à moi-même : ils étaient d'une grave et double nature, les uns venaient de la France, où un gouvernement mal affermi luttait encore journellement pour son existence, ce qui

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II, p. 16.

n'était pas propre à inspirer confiance aux gouvernemens étrangers. D'autre part, je n'ignorais pas que c'était un ministre tory et conservateur qui gouvernait l'Angleterre, et qui, malgré son empressement à reconnaître notre révolution, n'avait pu la voir d'un œil bien favorable. C'étaient là les réflexions qui assiégeaient mon esprit en traversant la belle Angleterre si riche et si paisible. Elles n'ébranlèrent ni ma résolution, ni mes convictions. »

Ces réflexions rappelleront peut-être aux lecteurs assidus des *Mémoires d'Outre-Tombe* un passage assez analogue des souvenirs de Chateaubriand. Émigré comme Talleyrand en 1793, Chateaubriand y revenait en 1822 comme ambassadeur de Louis XVIII, et il employait les loisirs que lui laissait sa haute fonction à raconter les misères de sa jeunesse. A un moment du récit, la plume semble lui échapper de la main, il s'arrête : « J'ai interrompu mes Mémoires, dit-il, pour donner une fête en l'honneur de l'anniversaire de l'entrée du roi à Paris. Cette fête m'a coûté quarante mille francs ; les princes et les princesses de l'empire britannique, les ambassadeurs, les étrangers de distinction ont rempli mes salons magnifiquement ornés. Ma table étincelait de cristaux de Londres et de porcelaines de Sèvres : ce qu'il y a de plus délicat en mets et en fleurs y abondait. M. le Comte d'Artois, qui m'a fait faire compliment de ma somptuosité, ne savait pas en 1793 qu'il existait un futur ministre qui était juché au-dessus d'un cimetière pour péché de fidélité. » Je me trompe peut-être, mais il me semble que, pour cette unique fois, en fait d'élévation de sentiment et de gravité de ton, le politique a l'avantage sur le poète.

L'accueil qui attendait M. de Talleyrand ne fut pas de nature à ébranler sa confiance dans le succès de la mission dont il ne se dissimulait pas les difficultés. Le mouvement libéral des premiers jours subsistait encore, et ce fut avec les cris de : *Talleyrand for ever!* que sa voiture à quatre chevaux, couverts de bandelettes tricolores, traversa les rues de la ville pour s'arrêter à l'ambassade. Mais dans le monde aristocratique qui entourait les ministres et qui alors, plus encore qu'aujourd'hui, avait part à l'action politique, le choix fait par la France avait été accueilli avec autant de surprise que de soulagement. On se serait résigné à voir arriver, non sans humeur, un de ces révolutionnaires assagis, Siéyès, Ginguéné ou Garat, que le Directoire, dans ses rares jours de bon sens, avait envoyés à Vienne et à Berlin, et dont il aurait fallu souffrir

les manières rudes et gauches et l'emphase démocratique. Ce fut un charme pour cette société d'élite d'avoir à saluer un homme de son rang, un des siens, parlant ce français d'autrefois, le seul qu'elle eût appris à comprendre, prenant place dans ses rangs sans affectation et comme sûr de lui-même.

C'est l'usage diplomatique anglais que les ambassadeurs reçoivent la première visite. On se pressa donc à sa porte, et on reconnut dans son intérieur disposé sans précipitation non le faste d'un luxe improvisé, mais une tenue simple et large qui semblait celle d'un bon ordinaire. Un point en particulier fut très remarqué : la supériorité de la cuisine française était généralement reconnue ; la chère de la table de M. de Talleyrand fut déclarée excellente et on se disputa l'avantage d'y être convié.

Mais où le succès du nouvel ambassadeur fut tout de suite très grand, ce fut dans un petit cercle de choix très influent alors, dont rien ne nous donne l'idée aujourd'hui, qu'on appellerait volontiers international et cosmopolite, si ces mots n'éveillaient de nos jours des idées d'une tout autre nature : c'était la réunion des diplomates qui avaient pris part, dans des positions différentes et au nom de diverses cours, aux congrès ou conférences dont la politique européenne avait fait si grand usage pendant toute la durée de la Restauration. Dans ce petit monde, assez plein de lui-même et du droit qu'on lui avait laissé prendre de disposer du sort des peuples, ils se connaissaient tous ; partout où ils se rencontraient ils vivaient comme en famille, et les transactions en cours pour l'accommodement de la guerre turco-russe et la constitution du royaume de Grèce en avaient amené à Londres un assez grand nombre. On juge quelle impression devait leur causer la réapparition si peu attendue de l'ancien plénipotentiaire de France au Congrès de Vienne. Devant cette figure familière aux plus vieux, les plus jeunes s'inclinaient avec déférence. Sans doute il arrivait au nom d'une royauté dont l'origine était suspecte et la solidité paraissait douteuse, mais sa présence et sa parole les rassuraient, et, par un renversement de rôles inaccoutumé, c'était l'ambassadeur qui allait servir de caution et de garant au roi qu'il représentait. C'était une situation de protecteur dont Talleyrand était trop adroit pour se donner à lui-même l'apparence, mais il ne lui déplaisait pas qu'on la lui prêtât. Je ne croirai donc pas que (comme on l'a raconté dans un récit d'un témoin qui s'est prétendu bien informé et qui aurait pu l'être), il ait, dès le len-

demain de la révolution de Juillet, fait dire à M. de Metternich : « A nous deux nous maintiendrons la paix contre les anarchistes de France et les perturbateurs à l'étranger. Je me porte garant des intentions pacifiques du Duc d'Orléans. » Mais ce qu'il n'avait garde de dire lui-même, il le pensait peut-être et ne trouvait pas mauvais de le laisser dire (1).

Quoi qu'il en soit, ce fut certainement par l'effet d'une confiance de cette nature inspirée par le souvenir de leurs relations presque intimes à Vienne, que lord Aberdeen le choisit comme le premier confident de son dessein de provoquer une conférence afin de régler les affaires de Belgique, et accompagna sa proposition de détails sur ses intentions, assez confidentiels, dont il n'aurait assurément pas fait part à un inconnu. Tout en entrant pleinement dans ses intentions, Talleyrand ne craignit pourtant pas de faire connaître tout de suite par un acte public la position qu'il entendait prendre dans les délibérations auxquelles on lui demandait de s'associer. Admis à l'audience royale le 6 octobre, dans le discours qu'il adressa à Guillaume IV, il mit quelque affectation à appuyer l'union qu'il désirait faire régner entre les deux pays sur ce motif que l'Angleterre, comme la France, répudiait le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins. C'était toucher le point sensible, et mettre du premier mot l'Angleterre, plus qu'elle n'aurait voulu, peut-être, en hostilité directe avec les puissances continentales, qui professaient ouvertement le principe contraire et n'attendaient que l'heure favorable de le mettre en pratique. C'était, de plus, établir que la conférence ne pourrait en aucun cas aboutir à une intervention armée. On dit que le ministre, M. Molé, aurait désiré que cette déclaration fût faite solennellement par le plénipotentiaire de France à l'ouverture de la conférence. Il eût été probablement assez difficile de la laisser passer sans discussion. Deux mots placés à propos supprimaient tout débat et n'avaient pas moins d'autorité.

Un autre passage du même discours fut également remarqué.

(1) Les paroles que je cite sont tirées d'un écrit inséré dans un numéro de la *Revue de France* du 15 septembre 1880 et émané d'un agent qui avait effectivement, à ma connaissance, rempli plusieurs fois des missions secrètes auprès de M. de Metternich, mais son récit est trop directement en contradiction avec les pièces authentiques publiées depuis lors, dans les *Mémoires de Metternich*, et celles que je possède moi-même dans les papiers de Talleyrand, pour mériter confiance. Seulement, il rend fidèlement l'impression dont il avait gardé le souvenir.



« L'ambassadeur, y était-il dit, d'une royauté votée unanimement par un grand peuple, se sent à l'aise sur une terre de liberté et près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick. » On ne pouvait rappeler plus délicatement à cet illustre descendant qu'il tenait sa couronne d'un héritage après tout révolutionnaire. Il y avait, assurément, quelque différence entre ce langage et la profession explicite du principe de la légitimité, sortie de la même bouche au Congrès de Vienne, et si lord Aberdeen, qui pouvait mieux que personne faire cette comparaison, eût été doué (ce qu'il n'était pas) de l'esprit caustique dont Palmerston, son successeur, devait faire preuve, il aurait eu assurément une assez belle occasion de sourire. Mais Talleyrand pensait évidemment que les principes n'ont pas en politique la même rigueur qu'en morale et qu'ils peuvent céder et varier avec l'intérêt patriotique. Il y a bien dans cette appréciation une part de vérité : à la condition de ne pas trop en exagérer l'application. C'est, sans doute, ce que Napoléon entendait, quand il disait : « Talleyrand est un philosophe, mais dont la philosophie sait s'arrêter à propos<sup>(1)</sup>. »

Les premières semaines qui durent s'écouler avant la réunion de la conférence, furent employées par Talleyrand à se mettre en relation avec ses futurs collègues et à étudier leurs caractères. Il n'avait pas fallu aller les chercher loin, car c'étaient, avec le ministre anglais lui-même, les ambassadeurs à Londres des trois grandes cours déjà accoutumés à se rencontrer dans une tâche pareille pour la constitution du royaume de Grèce ; on leur adjoignait seulement le ministre des Pays-Bas qui, pour se conformer à une disposition expresse de la convention d'Aix-la-Chapelle, était censé avoir provoqué la conférence, ce qui lui donnait le droit de prendre part à ses délibérations.

De ces importants personnages, avec lesquels M. de Talleyrand

(1) Je trouve ce jugement dans une note remise à Talleyrand lui-même par son ami le duc de Dalberg, sur l'opinion que Napoléon avait gardée de lui.

Je ne sais si je puis me permettre, à propos de ce discours tenu à l'audience royale de rapporter une petite anecdote que je tiens du premier secrétaire de l'ambassade, M. Bresson. Le morceau d'éloquence diplomatique avait été rédigé avec grand soin par Talleyrand lui-même et dut être copié sur la pièce autographe pour que l'expédition en fût faite à Paris où on l'attendait sans doute avec anxiété. La courrier parti, les secrétaires s'aperçurent avec consternation que le document préparé avait été oublié et restait sur la table de la chancellerie. Grande fut leur terreur quand il fallut annoncer leur méprise à l'ambassadeur, et ils s'attendaient à recevoir une semonce d'importance. M. de Talleyrand ne manifesta aucun signe d'impatience et leur dit simplement : « Messieurs, vous avez dû bien mal dormir. »

allait vivre dans un commerce quotidien qui ne devait pas durer moins de quatre années, il s'est plu à analyser le caractère dans ses Mémoires avec une grande largeur d'esprit et une modération bienveillante. Puis à ces traits gravés avec le burin de l'histoire, il joint un portrait de femme, esquisse d'un crayon plus fin. Son exemple m'encourage à faire comme lui en ajoutant seulement au tableau d'ensemble ce qu'il ne dit pas et ce qu'une réserve affectueuse ne lui a permis que de laisser entendre : c'est qu'il y eut alors non pas une seule, mais deux très grandes dames, placées par leur situation comme aux portes de la conférence, et dont l'influence s'exerça d'une manière sensible, sinon directement sur les décisions des négociateurs, au moins sur l'état de leur esprit et de leur âme. C'étaient la propre nièce de l'ambassadeur de France, Dorothee de Courlande, alors duchesse de Dino, depuis duchesse de Talleyrand et de Sagan, et Dorothee de Benken-dorff, princesse de Lieven, ambassadrice de Russie. L'action adroite et fine qu'on laissa prendre à ces discrètes conseillères, aura peut-être été le dernier hommage que, dans nos temps démocratiques, la politique aura rendu à la beauté et à l'élégance.

La Providence se plaît parfois à présenter aux regards des générations nouvelles, des figures qui semblent d'un autre âge et dont le modèle a depuis longtemps disparu. Rien assurément ne ressemblait plus, en 1830, à ces brillantes passes d'armes de la Fronde, qu'ont si poétiquement illustrées de nobles héroïnes, dont on ne peut raconter la vie sans mêler le roman à l'histoire, les Chevreuse, dont la séduction troublait Richelieu, les Palatine, dont Bossuet a sanctifié le repentir, les Châtillon enchanteresses qui luttaient de finesse et de ruse avec Mazarin, les Montbazou, dont la mort précipita Rancé dans le cloître, et surtout cette touchante sœur de Condé, pour qui un grave philosophe de nos jours s'est épris d'un tardif amour. Il était pourtant impossible de connaître, et même de voir la duchesse de Dino, sans penser qu'elle était de leur race et que, venue au jour trop tard de deux siècles, c'était dans leur compagnie qu'elle aurait dû naître et vivre. Elle les rappelait par un air de commandement sans hauteur, je ne sais quoi d'impérieux dans le regard et dans la coupe du visage, qui n'était rien à la grâce, et une manière aisée de traiter des intérêts des États, sans paraître sortir de son élément naturel, et comme si c'eût été pour elle affaire de famille. Introduite à quatorze ans par sa mère, la duchesse de Courlande, dans

l'intérieur du prince de Talleyrand, mariée à l'aîné de ses neveux, elle était restée sa compagne préférée et sa confidente, dans toutes les phases de sa carrière. Elle avait charmé Vienne par une beauté naissante dont Londres admirait maintenant une maturité qui, loin de l'altérer, en accroissait l'éclat. Talleyrand dit simplement qu'il s'attendait bien qu'elle l'aiderait dans sa tâche, en sachant conquérir la bienveillance de la société anglaise. Elle exerça si bien ce droit de conquête, que par dérogation aux règles de l'étiquette, on lui accorda le rang d'ambassadrice auquel elle n'avait pas strictement droit. Ses lettres, publiées récemment dans un intéressant recueil, permettent d'apprécier la rare distinction de son esprit. Le tour, qui est vif et net, est l'expression même de la fermeté et de la finesse du jugement : et çà et là, à de piquantes appréciations sur les événemens du jour, se joignent quelques traits d'une profondeur et d'une pénétration morales telles que la passion seule les révèle aux âmes élevées qui n'en ont pas ignoré l'épreuve.

De la princesse de Lieven nous avons deux portraits différens, tracés par des maîtres, mais qui ne s'accordent que sur un point, c'est que ce fut elle en réalité qui, grâce à l'ascendant qu'elle avait pris sur son mari, gérait la mission de Russie. On lui trouvait de l'esprit, dit rudement Chateaubriand (qui l'avait connue quelques années auparavant), parce qu'on croyait que son mari n'en avait pas, ce qui n'était pas vrai. Du reste il ne voit en elle qu'une douairière dont la conversation était fatigante, aride ; le visage aigre et mésavenant, n'ayant qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire, et, quand elle se trouvait avec des gens de mérite, revêtant sa médiocrité d'un air supérieur d'ennui.

Talleyrand, sans se refuser une part de raillerie, tient un langage plus poli. « Tout en convenant qu'elle faisait tort à son mari en le rendant plus effacé qu'il ne le devait être, il lui reconnaît de la dignité, de belles manières, beaucoup d'esprit naturel et une manière charmante d'écrire en français, d'un style varié et original. « Si elle écrit mieux qu'elle ne cause, c'est, dit-il, qu'elle se plaît surtout à interroger pour satisfaire son insatiable curiosité. » Ceux d'entre nous (et je ne dois pas être le seul survivant) qui l'ont connue plusieurs années plus tard à Paris, où elle est venue finir ses jours, trouveront, j'en suis sûr, que des deux appréciations, la plus bienveillante est aussi la plus juste. La plupart des traits que Talleyrand signale sont exacts, mais plus que tout autre

ce qu'il dit de cette ardente curiosité qui cherchait toujours à se satisfaire et que la retraite (j'ai pu le vérifier moi-même) ne put jamais calmer. On dit que sa jeunesse n'avait pas été irréprochable, mais les récits que j'ai entendu faire à cet égard et surtout les noms que j'ai entendu prononcer ne m'ont pas permis de croire que le sentiment lui ait jamais fait oublier le goût passionné qu'elle avait pour connaître et juger les faits les plus secrets de la politique. Établie en France, elle devait se lier, on le sait, avec le dernier ministre de la monarchie de Juillet, l'illustre M. Guizot, d'une amitié solide et sincère qui dura jusqu'à sa mort et qui les honora l'un et l'autre. Mais elle voulait que son salon, où il tenait naturellement la première place, fût ouvert aux politiques étrangers ou français, de passage ou en résidence, qui pouvaient lui apporter d'un point quelconque d'Europe ce que Saint-Simon, parlant d'un ministre disgracié, appelle *le fumet d'affaires*, dont elle ne se pouvait passer ; et je pus remarquer moi-même, à plus d'une reprise, que, malgré la bienveillance dont elle m'honorait, en raison de la situation de mon père, ma conversation lui paraissait plus intéressante le jour où mes relations avec le ministère des Affaires étrangères me permettaient de lui apporter quelques informations qu'elle ne pouvait obtenir autrement. M. de Talleyrand fait encore une remarque très juste quand il dit que, quand le pouvoir changeait de mains, elle avait toujours l'art de se trouver d'avance en bonnes relations avec le successeur. C'est bien ainsi que quand, en France, la royauté tomba, sans qu'elle eût répudié aucun de ses anciens amis, les meilleurs serviteurs du nouvel empire trouvèrent leur place déjà marquée chez elle : non qu'elle eût rien à attendre ou à réclamer d'eux, mais parce qu'elle tenait à rester voisine de tous les foyers de lumière. Je ne puis oublier, en particulier, que ce fut dans ce salon de la rue Saint-Florentin (autrefois la demeure de Talleyrand) que j'eus pour la dernière fois l'occasion de saluer la belle étrangère que j'avais connue autrefois, comme jeune secrétaire d'ambassade à Madrid, et qui devait être appelée quelques jours après au rang d'impératrice. La nouvelle circulait déjà et tenait tous les regards fixés sur elle, bien que le fait fût encore incertain. Mais quand je vis la maîtresse de la maison se placer sur une chaise basse auprès du sofa où elle avait fait asseoir la jeune beauté, je compris que le choix était fait et que je n'avais pas de temps à perdre pour lui offrir mes hommages si je ne voulais pas être confondu avec la

foûle des courtisans en espérance qui faisaient probablement la même observation que moi.

C'est ce soin d'être toujours en rapport avec les puissans du jour qui faisait la force de la princesse de Lieven dans la société de Londres, et c'est là sans doute ce qui décida M. de Talleyrand à lui consacrer la page de ses Mémoires où il convient que, bien qu'ayant eu à se défendre parfois de son persiflage, il eut à se louer du concours que lui prêta, à plus d'une reprise, le ministre de Russie qu'elle dirigeait, pour prévenir ou atténuer les conseils de violence ou d'emporemens venus de Saint-Pétersbourg.

Quand la date de la réunion de la conférence approcha, il fut temps d'établir avec précision la ligne de conduite que devait tenir le plénipotentiaire de France. C'est à quoi il fut pourvu, outre les instructions officielles, toujours de leur nature un peu vagues, par un document écrit tout entier de la main du roi Louis-Philippe, et qui, par une intelligente appréciation de tous les intérêts en conflit et la prévision perspicace de tous les incidens qui pouvaient naître, parut à M. de Talleyrand un chef-d'œuvre de finesse et de raison. C'est l'hommage qu'il rend à cette pièce remarquable en l'insérant textuellement dans ses Mémoires (1).

C'était, en réalité, un problème assez compliqué, mais qui pouvait être posé dans des termes d'une rigueur presque mathématique.

Le point essentiel et que l'on pouvait considérer comme le facteur principal de la formule, c'était le maintien de l'indépendance acquise aux Belges par leurs généreux efforts et, par suite, la dissolution du royaume-uni érigé comme une œuvre de menace et d'hostilité contre nous. A ce sujet, aucune transaction n'eût été compatible avec l'honneur et la dignité de la France. Mais l'autre terme qu'il n'était pas moins nécessaire de combiner avec celui-là pour obtenir une solution pacifique, c'était de donner à l'État nouveau une organisation qui ne fût pas de nature à susciter chez l'Angleterre la crainte de voir reparaitre, en vue de ses côtes et de ses ports, la prépondérance française qu'elle avait impatiemment soufferte pendant la République et l'Empire. Il fallait, en un mot, que l'arrangement nouveau effaçât la plus odieuse conséquence, mais ne parût pourtant pas la revanche de 1815.

(1) *Mémoires*, t. III, p. 380. C'est une lettre du roi adressée au maréchal Maison, chargé par intérim du portefeuille des Affaires étrangères pendant une crise ministérielle que j'aurai à faire connaître plus loin.

A toute autre condition la jalousie britannique était réveillée. Albion rentrait dans la coalition toujours latente dont elle était spontanément sortie et son appui reconstituait l'hostilité ancienne des quatre puissances auxquelles la France n'aurait eu à opposer qu'une armée très inférieure à leurs forces combinées, dût-elle même l'appuyer par une propagande révolutionnaire qui aurait imprimé à l'état général de l'Europe un ébranlement dont elle n'aurait pas été la dernière à souffrir.

Deux grandes difficultés paraissaient s'opposer à première vue à l'accommodement qui était dans de telles conditions à rechercher et à découvrir : d'une part, la volonté impérieuse, très publiquement annoncée de l'empereur Nicolas, de ne se prêter à rien de ce qui pourrait enlever à la maison de Nassau la situation élevée que le Congrès de Vienne lui avait assurée. C'était, en second lieu, la situation particulière du grand-duché de Luxembourg, dont les populations, unies à la Belgique par d'anciennes traditions et une communauté de sentimens, avaient pris une part active à l'insurrection et comptaient bien en recueillir le fruit, mais qui faisaient pourtant partie, on l'a vu, de la Confédération germanique, et dépendaient par là de la Diète, où la volonté de Metternich était souveraine. Le roi grand-duc n'avait pas manqué de s'adresser à cette haute assemblée, pour obtenir d'elle l'appui auquel il avait droit en qualité de confédéré, et bien que la Diète se fût prononcée très énergiquement (je l'ai rappelé), par plusieurs délibérations, sur le droit et le devoir d'intervention réciproque qui naissait du lien fédéral, elle avait eu la prudence d'en ajourner l'application à l'égard du Luxembourg, en déclarant s'en remettre, pour la défense de ses droits, à la décision attendue de la Conférence : de toutes les questions qu'on lui donnait à résoudre, ce n'était assurément ni la moins délicate, ni la moins grave.

Il y avait bien, entre les sentimens contraires dont la rencontre allait avoir lieu, et l'opposition était prévue, une solution moyenne qui pouvait opérer la conciliation : ce n'était plus la séparation administrative et même politique des deux parties du royaume-uni, à laquelle les États généraux de Hollande consentaient de bonne grâce et le roi Guillaume se résignait à contre-cœur ; mais son nom étant devenu trop odieux à ses sujets révoltés, et son obstination trop connue pour qu'une combinaison qui lui laisserait une part quelconque, même nominale du pou-

voir, pût inspirer la moindre confiance. Le cas n'était pas le même pour son fils, le prince d'Orange, qui avait ordinairement habité Bruxelles, s'y était acquis une bienveillance assez générale et qui, dans la crise récente, avait essayé de faire prévaloir à la Haye des conseils de modération. Ne pouvait-on pas lui conférer, soit une vice-royauté pleinement indépendante, soit même une souveraine autorité ? La princesse sa femme, sœur de l'empereur de Russie, pouvait plaider sa cause à Saint-Pétersbourg, et sa qualité d'héritier de la maison de Nassau donnait satisfaction aux vieilles traditions de l'Angleterre. C'était au moins une épreuve à tenter, et qui réunissait en Belgique (on le croyait du moins) d'assez nombreux suffrages.

Par malheur, un fâcheux incident vint, à la veille même de l'ouverture de la Conférence, compromettre cette dernière ressource de ceux qui espéraient encore une pacification. Après la triste journée de Bruxelles, dont le prince n'avait ni donné le conseil, ni pris la direction, il avait dû se retirer avec les troupes hollandaises en désarroi dans la ville d'Anvers, que la présence d'une citadelle fortement armée maintenait encore dans la soumission à la royauté. De là, il essaya de nouveau de négocier avec le gouvernement provisoire de Bruxelles les conditions d'une suspension d'armes qu'il lui eût été peut-être difficile d'obtenir, mais auxquelles le roi son père, toujours impatient de reprendre la lutte, ne voulut pas s'associer. Découragé par ce désaveu, le prince crut devoir quitter le territoire belge, en faisant d'assez touchans adieux aux populations qu'il aurait mieux aimé gouverner que combattre, et en annonçant qu'il allait chercher ailleurs (c'est-à-dire évidemment en Angleterre) l'issue d'un mouvement qu'il ne pouvait plus ni calmer ni contenir.

Effectivement, à peine arrivé à Londres, une de ses premières visites fut pour Talleyrand, et il écrivit même une lettre assez humble au roi Louis-Philippe pour lui demander d'appuyer ses prétentions.

Seulement, il ignorait peut-être qu'à peine avait-il été embarqué l'insurrection déjà maîtresse de toutes les campagnes environnantes, gagnait la cité même d'Anvers et venait à bout, sans peine, des troupes hollandaises démoralisées. Dans le conflit assez court qui s'engagea, quelques projectiles lancés au hasard vinrent atteindre les murs de la citadelle ; le général Chassé, qui en avait le commandement, se trouvant offensé ou se croyant

menacé, y répondit par un bombardement qui incendia tout un quartier. Une délégation, arrivée en toute hâte de Bruxelles, ne put obtenir la cessation du feu que moyennant une capitulation qui préservait la forteresse de toute nouvelle atteinte. Ce déplorable incident poussait au comble l'exaspération des esprits et une injuste prévention imputait une part de la responsabilité à l'abandon précipité du prince qui, ne pouvant le prévoir, n'avait pu le prévenir.

C'était une fâcheuse complication ; le malheur, cependant, avait une compensation. En se trouvant face à face le 4 novembre, les cinq plénipotentiaires auraient peut-être eu quelque embarras à définir eux-mêmes le terrain sur lequel ils étaient appelés à se rencontrer. Les douloureux incidens d'Anvers leur fournissaient une occasion naturelle d'engager la conversation. A tout prix, avant de tenter une entreprise pacifique, quelle qu'en fût la nature, il fallait mettre fin aux violences réciproques qui enflammaient les haines, et arrêter l'effusion du sang. Une proposition, ayant même le caractère d'une sorte d'injonction, dut être adressée aux deux parties en conflit, à l'effet de mettre, par un armistice immédiatement conclu, fin aux hostilités. Les troupes respectives, disait le protocole où cette décision fut portée, doivent se retirer réciproquement dans la ligne qui séparait, à l'époque du traité du 30 mai 1814, les possessions du souverain des Provinces-Unies de celles qui ont été jointes depuis à son territoire pour former le royaume des Pays-Bas. La proposition dut être transmise à la Haye par le ministre hollandais présent à la délibération, et à Bruxelles par deux délégués, l'un anglais, M. Cartright ministre à Francfort, l'autre français, le premier secrétaire de l'ambassade, M. Bresson.

Sous une apparence inoffensive, la décision avait pourtant des conséquences morales qui ne pouvaient échapper à l'esprit perspicace de Talleyrand. D'une part, bien qu'il fût très expressément stipulé que la démarcation proposée pour la ligne d'armistice ne préjugerait rien pour déterminer plus tard la répartition définitive des territoires, le seul fait qu'on voyait reparaître l'ancienne division des provinces néerlandaises, était en quelque sorte un congé solennellement donné au système de fusion et d'amalgame qu'avaient décrété les traités de 1815. De plus, il fallut bien confier la délégation de la conférence à Bruxelles à des agens anglais et français. C'était, à la vérité, la carte forcée, car aucune



des trois autres cours ne se serait souciée d'entrer en relation avec des révoltés, et leurs envoyés eussent été peut-être assez mal accueillis. Mais il n'en résultait pas moins que la France et l'Angleterre se trouvaient dès le premier jour exclusivement chargées de la partie la plus délicate de la négociation, celle qui consistait à chercher des conditions acceptables pour une insurrection victorieuse. Aussi Talleyrand s'empressait-il d'écrire : « J'espère que le roi aura vu avec plaisir un armistice utile à la cause de l'humanité et de l'ordre, dans lequel la France et l'Angleterre tiennent le premier rang, tandis que la Russie, la Prusse et l'Autriche n'y paraissent que d'une manière secondaire... L'affaire est donc, comme le roi l'a toujours voulu, entre l'Angleterre et la France (1). »

La proposition d'armistice ne pouvait manquer d'être acceptée des deux parts, bien que ce dût être avec autant de répugnance à la Haye que d'empressement à Bruxelles. Guillaume, quelle que fût son impatience de combattre, ne pouvait se dérober aux instances des puissances qui disposaient de son sort. Pour le gouvernement provisoire de Bruxelles, c'était tout avantage d'être traité comme un pouvoir reconnu et admis à la qualité de belligérant. Il y eut pourtant quelque réserve des deux côtés. Les Belges n'auraient voulu attribuer à l'intervention de la Conférence qu'un caractère de médiation philanthropique et humanitaire, n'emportant pour eux aucun engagement de se soumettre aux résolutions qui pouvaient suivre. Le roi des Pays-Bas désirait limiter la suspension d'armes à un terme très court et il élevait des difficultés nombreuses sur la ligne d'armistice à tracer, notamment dans les régions riveraines de la Meuse qui n'avaient pas fait partie des Provinces-Unies. De plus, il voulait préserver sa marine des contestations auxquelles pouvaient donner lieu la navigation de l'Escaut et sa double embouchure. Il y eut là de quoi occuper la Conférence pendant plusieurs semaines et lui faire pressentir à quel point, des relations, même provisoires, étant difficiles à établir, on était encore loin de compte pour arriver à un règlement définitif.

Mais ces lenteurs, naturelles aux allures de la diplomatie, ne pouvaient convenir à l'impatience d'un peuple en révolution. D'ailleurs, la situation de la Belgique était très pressante ; dans un

(1) Talleyrand à Madame Adélaïde, 17 novembre 1830.

pays où le travail seul nourrissait une nombreuse population ouvrière, l'incertitude, en suspendant toutes les relations industrielles et commerciales, produisait une crise aiguë. L'anarchie, déjà déchaînée sur plus d'un point, était partout menaçante et un gouvernement improvisé, sans racine, se sentait de jour en jour plus impuissant à la prévenir. Aussi la réunion du congrès national qui ne pouvait être retardée d'un jour, eut lieu le 10 novembre, le lendemain même de l'arrivée des délégués de la Conférence, et aussitôt après avoir pris connaissance et accusé réception de leur message, l'assemblée se mit, sans une heure de relâche, à sa tâche d'organisation constitutionnelle. Elle attestait par cet empressement la volonté de devancer les décisions en cours de la Conférence, en donnant à la nationalité nouvelle des bases légalement posées, avec lesquelles tous les médiateurs, bienveillans ou non, seraient obligés de compter.

Trois résolutions principales furent adoptées en moins de quinze jours, soit à l'unanimité, soit à des majorités considérables, après des discussions assez vives, mais soutenues avec un mélange très remarquable de modération et de vigueur. Leur ensemble mit en lumière, dans les deux partis, catholique et libéral, dont la distinction était toujours sensible, mais dont l'union subsistait encore, tout un personnel politique déjà formé et aussi bien préparé à l'usage de la liberté qu'il avait été résolu à la conquérir.

La première de ces résolutions confirmait la déclaration déjà faite par la constitution de la Belgique en un État indépendant. La seconde adoptait pour cette constitution le principe de la monarchie héréditaire.

Par cette double déclaration, le congrès national ne répondait pas seulement au vœu très général de la nation belge, il allait avec soin au-devant des deux principaux sujets d'inquiétude que la révolution triomphante pouvait causer aux sages ou timorés politiques d'Europe. La proclamation de l'indépendance était faite en termes si nets et si absolus qu'elle ne prononçait pas seulement la séparation de la Hollande, à laquelle tout le monde était plus ou moins résigné, mais elle excluait toute idée d'annexion à la France et de retour aux limites impériales et républicaines, dont le vœu exprimé déjà tout haut dans les réunions révolutionnaires et démocratiques de Paris et de Bruxelles, n'était nulle part plus mal accueilli qu'en Angleterre.

Pour donner un témoignage de sagesse plus complet, on ajouta à la déclaration d'indépendance une réserve assez embarrassée et d'un tour énigmatique qui pouvait donner lieu à plus d'un commentaire : *sauf les relations du Luxembourg avec la Confédération germanique.*

Quant à l'adoption du principe monarchique, c'était une garantie donnée aux amis de l'ordre et de la paix pour qui le nom seul de la république était encore un épouvantail. Cet acte de raison devait paraître d'autant plus méritoire que, pour le faire accepter, il avait fallu passer outre à des oppositions respectables, telles que celle du célèbre libéral Potter, victime naguère si populaire de la persécution hollandaise, et qui, plutôt que de sacrifier ses préférences républicaines, aima mieux donner sa démission du gouvernement provisoire et même du congrès. Il fallut accepter celle aussi d'un savant ecclésiastique, l'abbé de Hørne, qui poussait jusqu'à cette conséquence extrême l'évolution devenue commune à tous les anciens catholiques vers les idées libérales.

Mais la troisième résolution était dictée par une inspiration et devait produire une impression différente. Elle était ainsi conçue : « Le congrès national déclare, au nom du peuple belge, que les membres de la famille d'Orange-Nassau sont à perpétuité exclus de tout pouvoir en Belgique. » Ainsi le fils était compris dans la proscription du père. C'était contrarier les vœux de Londres en ayant l'air de les ignorer, et résister en face aux menaces de Saint-Pétersbourg. L'intention était d'autant plus marquée que les plus grands efforts avaient été tentés pour laisser la question en suspens. Les partisans de la maison d'Orange, encore nombreux dans la ville, avaient fait entendre des menaces de résistance contre une décision qui paraissait dépasser les pouvoirs du congrès ; à la dernière heure même, le gouvernement français, craignant l'impression que recevrait l'Angleterre, avait dépêché un envoyé pour s'opposer à toute résolution précipitée ; on ne consentit pas à le recevoir.

Restait donc à savoir comment cette sorte de défi serait accepté ou relevé. La princesse d'Orange, sœur de Nicolas, voyait-elle juste et était-elle dans le secret de son frère quand, apprenant la résolution du congrès à la Haye, où elle résidait encore, elle s'écria : « Cette fois, c'est fait ; toute réconciliation est impossible, les armes seules videront le différend. Les Belges

jouent de leur reste et le terme de leur fureur révolutionnaire approche (1). »

## II

Il est possible, en effet, que la marche des événemens eût pris ce tour précipité, si l'avenir de la Belgique eût été la seule question à résoudre et si le tsar eût été en mesure de la trancher seul. Mais loin de se simplifier à ce degré, les termes du problème devenaient, au contraire, chaque jour plus complexes. Le mouvement imprimé par la révolution de 1830, se développant et se généralisant, amenait dans la situation intérieure de tous les États d'Europe, une incertitude et des sujets d'alarme qui rendaient leur action plus gênée et leur accord plus difficile.

D'abord pendant que le congrès délibérait à Bruxelles et que la Conférence discutait les conditions de l'armistice, il n'y avait pas eu moins de deux crises politiques et deux changemens ministériels, l'un à Londres et l'autre à Paris.

A Londres, le ministère conservateur, déjà très ébranlé par les progrès de l'opinion libérale, auxquels il céda de mauvaise grâce et à contre-cœur, s'était laissé tomber sur un incident sans gravité : c'était une parole maladroite de Wellington, dont le découragement avait pris à la dernière heure un caractère d'obstination puérile assez fréquent chez les caractères qui sont doués de plus de force que de souplesse. Avec lui disparaissaient les derniers représentans de cette politique aristocratique et contre-révolutionnaire dont le grand Pitt avait laissé l'héritage aux Liverpool et aux Castlereagh. L'Angleterre de Waterloo avait cessé d'être pour ne plus renaître, et céda la place à une Angleterre libérale, presque démocratique, qui arrivait au pouvoir, le drapeau d'une large extension électorale à la main. Pour l'Angleterre, confiante dans la solidité de ses institutions, cela ne s'appelait encore qu'une réforme, mais pour ses anciens alliés, c'était une révolution que Metternich ne craignait pas de nommer une catastrophe.

Nulle part ce changement de scène ne devait être plus complet que dans le parlement diplomatique au petit pied qui tenait séance à Londres. A un ministère qui subissait avec un consentement triste et résigné l'indépendance belge, un autre allait être

(1) Dépêche de M. Bertin de Vaux, ministre de France à la Haye, 18 déc. 1830.

substitué qui prendrait la nationalité affranchie sous sa protection et ne souffrirait pas qu'on lui contestât le droit d'exister. C'était un puissant auxiliaire pour Talleyrand dans la ligne qu'il avait à suivre. Chose assez singulière cependant, que sa correspondance et ses Mémoires attestent, il n'en éprouva pas une satisfaction sans mélange. Est-ce seulement parce qu'il avait rencontré dans Wellington et dans Aberdeen deux vieux amis, qui, se trouvant dans l'embarras, avaient pris confiance en sa sagesse et subissaient volontiers son influence, ou bien une sorte d'instinct divinatoire l'avertissait-il qu'il allait trouver dans le nouveau secrétaire d'État des Affaires étrangères, dont le nom était encore peu connu, un allié dont l'humeur ombrageuse et méfiante, l'âpre personnalité, le désir constant d'attirer sur soi l'attention et la faveur populaires, rendraient l'amitié incommode? En tout cas, il fit à Palmerston entrant dans la Conférence à la place d'Aberdeen, un accueil sinon froid, en tout cas, moins cordial qu'on n'aurait pu l'attendre de la communauté désormais complète de leur ligne de conduite.

Le changement ministériel opéré à Paris avait eu une plus grande importance encore. C'était la dissolution inévitable de la coalition formée, comme je l'ai rappelé, au lendemain de 1830 entre des hommes d'État différant plus encore de caractère et de tempérament que d'opinion. Il y avait d'une part ceux qui avaient adhéré à la révolution à regret, en quelque sorte, à leur corps défendant, et qui, satisfaits du régime constitutionnel si déplorablement compromis par le coup de tête de Charles X, ne désiraient que de le faire rentrer et de le maintenir dans la voie dont, sans cette attaque imprudente, ils n'auraient jamais désiré le voir sortir : ceux, en un mot, qui voulaient le moins de révolution possible. En face d'eux il y avait ceux, au contraire, pour qui l'avènement d'un souverain élu n'était que le point de départ d'un renouvellement du même genre imprimé à l'ensemble de toutes les institutions. Pour les uns, la révolution était faite, il fallait la clore ; pour les autres, elle n'avait encore porté que la moindre partie des fruits qu'ils étaient en droit d'en attendre. Ainsi se dessinaient et se formaient dans le sein du cabinet deux partis qu'on appelait, dans la langue politique du temps, le mouvement et la résistance. Leur union purement accidentelle dans le même conseil devait se rompre d'elle-même. La résistance était appuyée sur la majorité de la Chambre des députés, qui sortie

une fois malgré elle de l'ordre légal, se sentait déjà entraînée plus loin qu'elle n'aurait voulu. Le mouvement était porté par cette effervescence populaire qui monte et bouillonne toujours à la surface d'une société remuée dans ses profondeurs quand les pouvoirs, nés de la veille et encore chancelans, hésitent à en appeler, même pour leur défense, à une force publique désarmée et découragée par le triomphe récent d'une insurrection. La résistance était maîtresse au parlement, mais très intimidée dans l'exercice d'un pouvoir déjà contesté; le mouvement se donnait bruyamment carrière dans la rue.

Les plus sages jugèrent que le jour d'une lutte, tôt ou tard inévitable, n'était pas encore venu, et donnèrent au roi le conseil de céder à temps et de profiter de la faveur personnelle dont il jouissait encore pour fixer et borner lui-même la mesure de concession qu'il jugerait indispensable. MM. Molé, Guizot, de Broglie, Dupin et Casimir Perier sortirent donc du cabinet où MM. Laffitte et Dupont de l'Eure furent presque seuls conservés. L'avis prudemment donné fut habilement suivi. M. Laffitte, à qui le roi confia la direction du nouveau ministère, était un financier avisé qui tenait, d'un usage libéral de sa grande fortune, un renom très supérieur à son mérite politique, mais qui n'avait nulle envie de la compromettre en prolongeant les agitations révolutionnaires. Sa situation pécuniaire était même, on le savait, déjà très atteinte, et il n'en disconvenait pas, disant avec cette fatuité qui était un des traits de son caractère : « Que voulez-vous? On nomme usuriers ceux qui font leurs affaires en prêtant à la petite semaine. Moi, j'ai prêté à la grande semaine, l'héroïque semaine de Juillet. »

En attendant, connaissant ses embarras, le roi lui était venu en aide en acquérant à des conditions avantageuses quelques-uns de ses immeubles, et en facilitant ainsi de gros paiemens qui devaient être faits à une échéance critique. Il acquérait par là la reconnaissance d'un serviteur dévoué, que sa faiblesse pouvait entraîner à de regrettables défaillances, mais qui n'irait de lui-même au-devant d'aucun parti extrême.

Mais ce à quoi le roi tenait par-dessus tout et à quoi il dut pourvoir avec un soin tout particulier, ce fut à garder personnellement en main la conduite de la politique extérieure et principalement de la grande affaire, pressante et délicate entre toutes, que Talleyrand avait la mission de traiter à Londres. Le portefeuille

des Affaires étrangères vacant par la retraite de M. Molé fut confié d'abord au maréchal Maison, brave soldat, étranger jusque-là à toute action diplomatique, et qui devait accepter sans discussion la direction qui lui serait donnée, et j'ai dit avec quel soin elle lui fut tracée par une lettre autographe du roi lui-même. Puis à cette nomination, évidemment provisoire, un choix définitif fut substitué dans la personne du général Sébastiani, le même qui avait été un instant nommé en juillet, et à qui le déplaisir, devenu assez insignifiant, du général Pozzo ne fit plus cette fois obstacle. Celui-là était un ami personnel avec qui on pouvait parler à cœur ouvert. Ce ne fut pas à lui non plus cependant que furent destinées les dernières et plus intimes confidences. Le roi et l'ambassadeur s'étaient réservé un moyen ignoré du ministre lui-même d'être tenus régulièrement au courant des moindres incidens intéressant la suite de leurs desseins.

L'intermédiaire de ces communications secrètes était naturellement indiqué. C'était cette sœur du roi, la princesse Adélaïde, qui, au moment de la crise suprême, avait exercé, comme on l'a vu, par son entretien avec l'ambassadeur russe, une action décisive. C'était pour Louis-Philippe une compagne d'enfance, avec qui son intimité était complète. Élevés ensemble à l'école de l'adversité, soumis aux mêmes épreuves, mêlés l'un comme l'autre aux sociétés les plus diverses, sentimens, jugemens, tout était devenu commun entre eux. L'affection fraternelle était confirmée par une complète unité de vues politiques, fait d'ailleurs très ordinaire et à peu près inévitable dans les maisons royales où la politique est toujours mêlée aux intérêts et par là aux affections de famille. Au moment de prendre la grande résolution qui allait décider de leur destinée, il n'y avait eu entre le frère et la sœur d'autre dissentiment que celui qui naissait de la différence de leurs caractères. Tandis que Louis-Philippe, averti de la responsabilité qu'il encourait et des périls qui l'attendaient, avait délibéré jusqu'à la dernière heure, et tint encore toute sa vie à établir qu'il n'avait cédé qu'à une nécessité suprême d'intérêt public, Adélaïde, d'une nature plus ardente et d'un jugement moins étendu, ne se cachait pas d'avoir sinon désiré, au moins toujours prévu le dénouement; et, le moment venu, elle n'avait éprouvé ni hésitation, ni doute.

La princesse avait fait promettre à Talleyrand d'entretenir avec elle une correspondance régulière dont il était bien entendu

que le roi aurait connaissance, et il n'avait garde d'y manquer. Mais il avait trop longtemps vécu dans l'atmosphère des cours pour ne pas savoir que, même dans celles qui sont le moins sévères sur l'étiquette, la bienséance ne permet pas de tout dire aux personnes royales, et il s'était ménagé à lui-même un moyen plus intime encore de penser et de parler à l'aise. C'était un échange de lettres avec une ancienne amie, la princesse de Vaudemont, dont l'affection datait pour lui de la brillante époque où le jeune abbé de Périgord charmait toute la belle jeunesse de Versailles par la grâce de son esprit, et elle lui était restée fidèle (ce ne fut pas la seule dans ce cas), à travers toutes les péripéties de son existence. Issue d'une branche de la famille de Montmorency, M<sup>me</sup> de Vaudemont était veuve du dernier héritier de cette maison de Lorraine qui a tenu une si grande place dans l'histoire de France et qui gardait encore, à la veille de la chute de la monarchie, ce rang de prince étranger dont murmurait Saint-Simon. Du reflet de cette grandeur, pourtant bien pâlie, était restée pour M<sup>me</sup> de Vaudemont l'habitude d'être traitée partout avec des égards particuliers, et notamment de vivre sur un pied d'égalité familière avec la nouvelle famille royale. M. de Talleyrand, qui la connaissait, se fait à elle pour savoir à propos parler ou se taire, et ne se gênait pas pour lui faire part de toute la finesse et même de toute la malice de ses jugemens. Dans la collection soigneusement gardée de ses moindres billets, la partie anecdotique, bien que certainement la plus piquante, n'est pourtant pas la principale. C'est, en réalité, une série de bulletins politiques d'une grande liberté de langage, et confiés à une main prudente pour être, suivant l'occasion, montrés ou gardés secrets.

Toutes les précautions étaient donc prises pour que rien ne souffrit de l'inclinaison fâcheuse, bien que nécessaire, donnée à la politique de Paris. Le seul inconvénient qu'on ne put éviter, ce fut qu'en prenant possession le nouveau cabinet, dans une déclaration assez ambiguë, dut signaler la gravité de la situation extérieure et fut à ce sujet vivement interpellé sur ses intentions. On s'en tira pour cette fois avec une proclamation retentissante du principe de non-intervention faite même sur un ton de menace dont l'écho aurait pu amener quelque protestation au dehors, si l'attitude encore incertaine, mais déjà supposée, du cabinet anglais n'eût tenu tout le monde dans l'attente. Ce n'en était pas moins



le premier indice d'une complication qui allait faire le grand embarras et par moment le désespoir de cette longue négociation : la nécessité, à chaque pas qui serait fait, d'en donner connaissance et même d'en rendre compte à trois parlemens à la fois (Bruxelles, Londres et Paris) du haut de trois tribunes et devant une opposition toujours curieuse et souvent passionnée : il fallait négocier ainsi, au grand jour, à haute voix, portes ouvertes, dans une atmosphère traversée par les courans d'air enflammés de toutes les passions politiques. Mis à pareille épreuve, je doute que les célèbres diplomates de Munster, d'Utrecht et de Vienne eussent pu mener leur tâche à fin.

Mais il y avait un danger plus grave encore pour le maintien de la paix que ni Louis-Philippe ni Talleyrand n'auraient pu prévenir : c'était l'attitude avouée de patron et de protecteur de toutes les passions révolutionnaires en Europe, prise par le héros, le triomphateur des grandes journées, celui qui se vantait d'avoir mis le roi sur le trône et qui, à ce titre, aurait trouvé assez naturel de régner lui-même sous son nom. La position dominante encore occupée par La Fayette était sous ce rapport, comme sous bien d'autres, le grand embarras de la situation et peut-être a-t-on aujourd'hui quelque peine à la comprendre. Comment expliquer, en effet, ce retour de fortune inattendu qui ramenait, après trente ans de retraite et d'oubli, un revenant de 1789, porté par le même courant de faveur populaire qui avait autrefois salué sa jeunesse ? Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que c'était bien, malgré le temps écoulé, toujours le même homme, avec le même mélange déjà éprouvé de nobles qualités et de puérides illusions préparant de déplorables faiblesses.

On raconte que Charles X se plaisait à dire : « Il n'y a que deux hommes en France qui n'aient pas changé : M. de La Fayette et moi. »

L'assimilation était juste ; il n'y avait entre ces deux octogénaires qu'une différence, c'est que l'un aurait voulu arrêter l'histoire de France là où l'autre croyait devoir la commencer, mais, à cela près, c'étaient deux émigrés de dates et de causes opposées, n'ayant pas plus l'un que l'autre, suivant la formule bien connue, rien appris ni rien oublié. Rien de ce qui s'était passé sous les yeux de La Fayette pendant ces longues années, rien de ce qui l'avait atteint lui-même, — ni cette lamentable journée du 6 octobre où il avait dû ramener en captif, de Versailles, le roi

qu'il avait voulu défendre, — ni la sédition menaçante qu'il avait dû réprimer lui-même dans le sang au Champ de Mars, à la Fédération de 1791, — ni les décrets de la Convention lui enlevant son commandement militaire et l'obligeant d'aller chercher un refuge dans les prisons de l'étranger, — ni les jours, pénibles à supporter, de la dictature impériale, ne l'avaient averti du désastre et des humiliations qui suivent les entraînemens révolutionnaires. Aucune déception non plus ne lui avait appris combien sont trompeurs et passagers les applaudissemens de la foule, et il s'y abandonnait, au contraire, avec d'autant plus de complaisance qu'il en avait été plus longtemps sevré. Terreur, Convention, Empire, ce n'étaient à ses yeux que des déviations momentanées d'un noble courant : il suffisait pour le purifier de remonter à sa source. Cette fixité de sentimens expliquait même le parti qu'il avait pris d'accepter la monarchie à l'Hôtel de Ville, au lieu de laisser proclamer la République, qui l'aurait certainement appelé à la Présidence. Beaucoup s'en étonnaient ; quelques-uns lui en savaient gré. Je crois en vérité qu'il n'y avait même pas songé. Le mot de république lui rappelait d'importuns souvenirs qu'il était pressé d'écarter. La France avait à ses yeux un type de constitution tout dressé, c'était la monarchie démocratique votée par l'assemblée constituante, la monarchie, comme il aimait l'appeler, entourée d'institutions républicaines. A quoi bon chercher ailleurs ? aussi la seule chose dont il se plaignit déjà c'était de n'avoir pas été consulté à temps sur la revision de la charte : il n'aurait pas manqué d'entourer la royauté nouvelle de toutes les précautions défiantes dont lui seul ne se souvenait pas combien le malheureux Louis XVI avait souffert. Que rien absolument ne fût changé chez La Fayette, c'est ce qu'attestait même son apparence extérieure. C'était bien toujours, par un contraste vraiment piquant, la tenue correcte et distinguée de l'homme de cour, nullement altérée par le contact de tant de sociétés d'allures très différentes qu'il avait dû fréquenter ; une courtoisie empressée qui n'avait rien de la fraternité démocratique ; des idées de date récente, exprimées avec les locutions d'autrefois ; et, si on ose descendre à ce détail puéril, un parler légèrement nasillard qui était, je crois, l'accent de Versailles. C'est au point que, quand il rendait visite à mes parens (avec qui le souvenir de sa vive amitié pour M<sup>me</sup> de Staël lui fit conserver des relations jusqu'à son dernier jour), j'étais frappé de sa ressemblance avec de vieux oncles

ou cousins attachés au maréchal mon bisaïeul, dans l'armée de Condé, à qui on me faisait rendre de temps à autre une visite de complimens.

Par cet alliage de sentimens et d'habitudes d'origine diverse, il était à peu près seul de son espèce; aussi les amis nombreux qui s'empressaient autour de lui en l'adulant, n'ayant pas l'imagination fixée aux mêmes souvenirs passés, ne bornaient pas non plus, comme lui, leurs espérances d'avenir. S'ils avaient accepté de sa main la monarchie pour lui agréer, ils entendaient bien qu'il la ferait marcher dans la voie qu'il lui avait tracée, et si (comme les hésitations du roi commençaient à le faire craindre) elle venait à trébucher et faiblir, aucun d'eux n'était prêt à lui tendre la main pour la soutenir. Ils formaient, en un mot, le noyau principal de ce qu'on appelait, comme j'ai dit, le parti du mouvement; et ce qui rendait leur action très à craindre, c'est que parmi eux La Fayette avait dû choisir le personnel composant l'état-major général de toutes les gardes nationales de France, dont le commandement suprême lui était dévolu comme en 1789: poste élevé qui lui était particulièrement cher parce qu'il lui rappelait ses beaux jours. Or, de toutes les qualités dont La Fayette passait pour être doué, la moindre assurément était la connaissance des hommes et le discernement des caractères. Pour entrer dans son intimité et avoir droit non seulement à sa confiance, mais à la distribution de ses généreuses largesses, il suffisait de faire une profession de foi à son goût, assaisonnée de complimens pour sa personne. A ce titre, on était classé dans le nombre des bons *citoyens* (prononcez le mot sans ouvrir l'*o*, à l'ancienne mode) auxquels il n'était plus permis de toucher. C'était assurément une grande complication que de voir placer à la tête de la milice chargée à ce moment, à peu près seule, de veiller à l'ordre menacé, tous les cerveaux brûlés qu'exalte une crise révolutionnaire et les intrigans de bas étage qui travaillent à l'entretenir pour en profiter.

Mais d'autres hôtes plus dangereux ne tardèrent pas à accourir, attirés par le bon accueil qui les attendait: c'étaient les réfugiés politiques de tous les pays, bannis de leur patrie, à la suite soit de la réaction de 1815, soit des mouvemens insurrectionnels tentés quelques années plus tard et que le poids de la coalition européenne avait fait partout avorter. Il y en avait de toute contrée et de toute couleur: des Espagnols, auxquels notre expé-

dition très clémente de 1823 n'avait pu sauver la vie qu'à la condition de leur interdire le sol natal ; des Piémontais, dont Charles-Albert, après avoir été d'abord leur instigateur et leur complice, les ayant abandonnés, ne pouvait plus souffrir la présence dans ses États ; des Milanais, compagnons de captivité de Gonfalonieri et de Pellico, des Romagnols insurgés contre la domination pontificale, des patriotes allemands, objets de toutes les rigueurs de la Diète germanique pour avoir gardé trop de souvenirs des promesses libérales faites en 1813 ; enfin, des victimes portant la trace de plus anciennes et de plus profondes blessures, des Polonais pleurant l'unité de leur patrie.

L'état-major de la garde nationale de Paris devenait ainsi un champ d'asile, et comme une cour des miracles ouverte à tous les condamnés politiques d'Europe, sur le seul vu de la sentence qu'ils avaient pu encourir. On ne pourrait dire qu'on y conspirait, car ce n'est pas conspirer que de parler tout haut en annonçant ce qu'on va faire d'un ton menaçant et par de bruyans appels dans la presse ; mais on formait ostensiblement des groupes munis d'armes et enrégimentés d'avance, prêts à passer la frontière à l'abri du drapeau français, dès qu'aurait éclaté la guerre générale, dont on croyait la déclaration imminente ; et en attendant, on ne négligeait rien pour faire naître quelque incident de nature à la provoquer. Des rendez-vous étaient donnés à des amis prévenus d'avance, en Savoie, pour pénétrer en Italie ; à Bayonne ou à Perpignan, pour se faire ouvrir les portes d'Espagne. La Fayette, ou connaissait ces menées, ou les approuvait d'avance ; comment refuser sa sympathie à des coreligionnaires malheureux ? Il y allait de l'honneur de la France à ne pas les abandonner. Sur un point même, dans les Provinces Basques, l'appel fut devancé : quelques mouvemens insurrectionnels furent tentés et immédiatement réprimés par la police espagnole. Dans les papiers saisis sur les agitateurs arrêtés, on trouva des passeports français et d'autres preuves d'une participation d'agens de nos autorités municipales ou provinciales dont la nomination, surprise dans le désordre des premiers jours, était devenue irrévocable par la haute protection dont ils étaient couverts (1).

(1) Au sujet de cette tentative d'insurrection espagnole, qui eut lieu dès le mois d'octobre, avant même le changement ministériel, M. Louis Blanc, dans *l'Histoire de dix ans*, t. II, p. 78, donne des détails dépourvus de toute vraisemblance et auxquels M. Dupin, t. II, p. 509, membre du premier ministère, oppose une dénégation

On conçoit dans quel embarras de pareilles découvertes jetaient le gouvernement.

Professer hautement à Londres le principe de non-intervention de tout État dans le régime intérieur de ses voisins, l'imposer même aux puissances qui croyaient avoir l'intérêt et le droit de se préserver d'une contagion menaçante, et en même temps à Paris, pratiquer soi-même une intervention à peine déguisée par des manœuvres indirectes de propagande, c'était une contradiction impossible à justifier. Il ne suffisait pas au ministère, assez rudement interpellé par tous les ambassadeurs, d'affirmer que l'autorité royale n'était pour rien dans l'abus de son nom ; les dénégations officielles ne satisfaisaient personne. C'était duplicité ou aveu d'impuissance : aucune des deux interprétations n'était faite pour inspirer confiance.

Entre l'une et l'autre, il y avait d'ailleurs un lieu où on n'hésitait pas, c'était à Saint-Pétersbourg ; l'impatience du tsar devant ces provocations indirectes croissait d'heure en heure : « Où allons-nous ? disait-il à l'envoyé du roi de Prusse, auquel il reprochait la longanimité et la froideur de son souverain. On ne voit donc pas qu'il s'agit d'une cause qui est non seulement la mienne et la vôtre, mais celle de tous les souverains d'Europe, de l'Empereur du Maroc lui-même ? Charles X nous a doublement lié les mains par son parjure et son abdication : monsieur Louis-Philippe prend à tâche de nous démontrer chaque jour davantage quelle confiance on doit placer en lui : il forme des bataillons qui vont marcher sur les Pyrénées pour détrôner les Bourbons : les officiers français partent en uniforme pour préparer et exercer l'armée belge, et puis on nous déclare à la face de l'Europe que nous n'avons, nous, aucun droit de mettre ordre à ce qui se passe en Belgique. Est-ce supportable ? » Revenant ensuite sur le passé : « J'aurais voulu, dit-il, maintenir par la force des armes le principe de la légitimité, mais je ne l'ai pas fait parce que, étant le plus jeune des souverains (bien qu'ayant déjà trente ans d'âge), j'ai dû respecter une expérience plus mûre que la mienne ; mais cette patience a pourtant un terme : j'aurais pris fait et cause pour la Belgique si la modération du roi des Pays-Bas ne m'avait arrêté. » Il convenait d'ailleurs que c'était à dessein qu'il faisait

formelle. Il convient pourtant qu'une somme de cent mille francs fut donnée aux insurgés à titre de secours par la cassette royale, à la demande instante de M. de La Fayette, transmise par M. Laffitte.

connaître dans les feuilles publiques la mobilisation de son armée, parce que c'était la seule manière de faire savoir à la France et à l'Europe que les puissances alliées étaient prêtes à combattre en commun (1).

Effectivement, il multipliait et pressait ses armemens, à tel degré que ses ministres en étaient surpris, d'autant plus que ses résolutions paraissaient dans les gazettes de l'Empire sans qu'il eût pris soin de les en prévenir. Ce fut au point que le comte de Nesselrode, sérieusement inquiet d'un élan qu'il n'était pas lui-même en mesure ni en liberté d'arrêter, engagea en confiance le ministre de Prusse à représenter personnellement les motifs qu'avait son souverain de craindre et d'éviter une conflagration immédiate.

L'envoyé prussien entra dans cette pensée et remit à Nicolas lui-même une note manuscrite ayant véritablement la forme d'une apologie. Après avoir constaté l'effectif très faible de troupes dont la Prusse disposait pour défendre ses possessions de la rive gauche du Rhin, qui seraient certainement occupées sans effort par les troupes belges et françaises unies, il touchait à des considérations d'un ordre plus élevé, propres à surprendre et à faire réfléchir un maître enivré de son pouvoir et peu accoutumé à écouter d'autre langage que celui de la complaisance et de l'adulation. « Que l'Empereur, disait-il, ne se fasse pas l'illusion de croire qu'avec une armée qu'on peut appeler automatique, il puisse tenter une entreprise qui ne peut être accomplie que par une armée nationale animée d'un sentiment de nationalité patriotique, défendant chez elle ses foyers et ses biens (*Haus und Herd*), comme la Russie en a donné l'exemple après l'incendie de Moscou. En réalité, malgré le demi-million d'hommes que la Russie a mis alors en campagne, elle n'a jamais ajouté plus de cent cinquante mille hommes à l'armée des alliés, parce que, pour faire une véritable armée, il faut autre chose que des hommes. La France, si on vient l'attaquer chez elle, aura des moyens de défense qu'on ne peut calculer; elle peut y ajouter la puissance des passions révolutionnaires. » « Dans une guerre d'agression, ajoutait-il, tous les dangers porteraient sur la Prusse et, dans la meilleure hypothèse, elle ne pourrait que préserver les frontières prussiennes et allemandes et cela, non au moyen des ressources

(1) Droysen, *Document cite.* p. 601 et 603.

« la Russie, toujours limitées dans une guerre de ce genre, mais par un nouveau soulèvement de tous les peuples allemands.

L'Empereur, dans sa réponse, ému peut-être de cette perspective d'un élan révolutionnaire à opposer en Allemagne à celui qu'il redoutait de voir se développer en France, rendait justice aux raisons de prudence militaire ou financière qui pouvaient faire hésiter le roi de Prusse à entrer en ligne, mais il lui rétorquait son argument en rappelant que c'était à lui à susciter en Allemagne un mouvement patriotique contre les prétentions françaises.

« D'après mon faible sentiment, disait-il avec une sorte d'ironie à l'envoyé prussien, vous n'avez pas fait tout ce qu'on doit faire dans un cas comme celui dans lequel nous nous trouvons, quand le feu est à la maison du voisin. Votre force réside dans la nation armée, la landwehr. Pour donner à la nation le sentiment de sa force et pour lui rendre facile de résister aux séductions de l'exemple dangereux qu'elle a sous les yeux, on aurait dû profiter de son organisation militaire; on aurait dû armer la landwehr : rien ne dignifie l'homme autant que de sentir le poids des armes, et en même temps la discipline militaire corrige plus facilement les excès et le mauvais goût des avocats et des folliculaires qui se fait toujours sentir dans les provinces rhénanes, mais qui céderait devant l'esprit militaire. » Quant à lui, il ne doutait pas que sa nation, s'il lui faisait appel, le suivrait avec joie et qu'il serait en état, même sans le concours de l'Angleterre, de sauver tous les trônes du danger commun, en tout cas, il aimait mieux périr sur le champ de bataille que de se laisser enlever, l'un après l'autre, ses droits les plus légitimes. Enfin, il lui faisait entendre qu'il savait de science certaine que la prudence pusillanime du roi n'était pas partagée par tous ses conseillers et en particulier par toute sa famille. Le prince royal et surtout le prince de Prusse frère du roi (depuis, l'empereur Guillaume) pensaient comme lui et n'auraient pas répugné à prendre une allure plus décidée (1).

On racontait même en effet que la princesse Albert de Prusse, fille du roi des Pays-Bas, au milieu d'un repas de famille, s'était jetée aux pieds du roi, et le suppliant de ne pas faire cause commune avec ceux qui abandonnaient son père. Le roi la releva

(1) Droysen, *Document cité*, p. 601 et 603.

affectueusement en lui rappelant qu'il y avait des intérêts dont les femmes ne devaient pas juger.

Ce langage dont le secret n'était pas gardé, et que commentaient d'ailleurs la succession des décrets d'armement publiés dans les gazettes de Saint-Pétersbourg, ne pouvait manquer d'exciter partout de justes craintes. Entre les provocations parties de la presse de Paris et les allocutions hautaines de Saint-Pétersbourg, c'était un échange d'action et de réaction, une succession, si on peut parler ainsi, de coups et de chocs en retour qui entretenaient les esprits dans une constante agitation. Il n'y eut donc pas lieu de s'étonner que la France, menacée de se voir d'un jour à l'autre prise au dépourvu, se mit en mesure de relever le gant s'il lui était jeté et prit d'avance une situation fortement défensive. Ce n'était pas s'éloigner de la ligne pacifique que le roi entendait toujours garder et dont ses nouveaux ministres, malgré quelques mouvemens d'impatience nerveuse et quelques imprudences de langage, ne lui demandaient pas de se départir. Deux mesures importantes furent donc prises. On fit savoir à Vienne et à Berlin que, si une armée russe franchissait la frontière de Pologne et pénétrait sur un point quelconque du territoire germanique, cette démonstration, que rien ne motivait, serait considérée comme un acte d'agression et immédiatement relevée. Un projet de loi demandant un appel supplémentaire de 80 000 hommes sur la classe de 1830 fut proposé aux Chambres. En soi, la mesure, répondant à une préoccupation générale, et très bien justifiée, aurait dû paraître plutôt propre à garantir qu'à menacer la paix, mais le langage du ministère qui présenta le projet, et l'accueil enthousiaste qui lui fut fait, en changeaient involontairement le caractère. « La France, dit M. Laffitte, ne permettra pas que le principe de non-intervention soit violé, mais elle s'efforcera aussi d'empêcher que l'on compromette une paix qui aurait pu être conservée... Nous continuerons donc à négocier, et tout nous fait espérer que ces négociations seront heureuses. Mais, en négociant, nous armerons. » Puis après avoir énuméré toutes les forces dont la France pouvait disposer : « Un million de gardes nationaux, dit-il, les appuieraient et le roi, s'il en était besoin, se mettrait à la tête de la nation. Nous marcherions serrés, forts de notre droit et de la puissance de nos principes, et, si des tempêtes éclataient à la vue des trois couleurs et se faisaient nos auxiliaires, nous n'en serions pas comptables à l'univers. »



Le ministre aurait eu connaissance de la discussion engagée entre les deux souverains du nord que la dernière phrase de ce manifeste n'aurait pas été tournée différemment, car cet appel à l'effet de l'apparition du drapeau tricolore pouvait justifier également, soit la prudence du Prussien, soit la bouillante impatience du Russe. Quel effet elle aurait produit, surtout suivie du vote unanime des deux Chambres, c'est ce qu'on serait curieux, mais ce qu'on n'eut point occasion de savoir, car le même courrier qui faisait connaître à Pétersbourg le compte rendu du débat des Chambres françaises, y apportait une autre nouvelle dont l'effet imprévu ne laissait place à aucune autre impression. Une révolution venait d'éclater en Pologne : le prince, frère du tsar, qui commandait, avait dû capituler et fuir, l'insurrection était maîtresse du pays, et, suivant la forme désormais consacrée du rituel révolutionnaire, un comité provisoire avait pris en main la direction du mouvement en même temps que le maintien de l'ordre public et rédigeait un programme de concessions à obtenir du gouvernement impérial.

L'organisation particulière donnée par Alexandre en 1815, dans une intention libérale, au grand-duché de Varsovie et qui l'érigait en royaume de Pologne, aurait dû prévenir cette explosion et contribua, au contraire, à lui donner la rapidité d'un coup de théâtre. Conservée comme un État distinct de l'Empire russe, la Pologne gardait deux institutions qui lui rappelaient le souvenir de son ancienne indépendance : une armée nationale, et une assemblée législative portant encore le nom et reproduisant en certaine mesure la composition des anciennes Diètes. De nombreuses infractions faites du vivant même d'Alexandre et plus encore par son successeur à cette constitution qui, au fond, ne satisfaisait personne, servirent, l'esprit du jour aidant, de motif ou de prétexte à l'insurrection : l'armée se trouva alors toute prête à s'y rallier, et la Diète à la consacrer.

L'événement confirmait les sombres pronostics du tsar sur les vertus contagieuses de l'esprit révolutionnaire, mais il aurait certainement préféré que la démonstration fût faite ailleurs qu'à sa porte et à ses dépens. Il était piquant que ce fût à lui-même de faire les frais de l'expérience qu'il avait tâché de prévenir, et qu'elle s'opérât dans des conditions de nature à faire douter de la force des moyens qu'il pouvait y opposer. Aussi son dépit égala sa surprise et, au premier moment, il l'exhala assez ouvertement.

Rencontrant le chargé d'affaires de France, M. de Bourgoing, jeune officier qu'il traitait avec bienveillance, l'ayant eu sous ses ordres dans la campagne de Turquie... « Eh bien ! mon ami, quelle nouvelle ; voilà ce que c'est que l'exemple ! Je ne dis pas cela pour vous, qui êtes, j'en suis sûr, aussi contrarié que moi, mais où va-t-on quand on commence ? » Puis il ne craignait pas de dire que rien ne serait arrivé si on l'avait écouté ! l'armée polonaise aurait été expédiée sur le Rhin et remplacée en Pologne par des réserves russes qui ne se seraient pas si aisément laissé faire. Il ne disait pas, ce qui était pourtant le fait, que la crainte d'être employés à faire la police à Cologne ou à Coblenz pendant que des Russes la feraient à Varsovie, était un des principaux moyens d'action exploités par les insurgés pour pousser les soldats polonais à la défection.

Ces premiers momens d'irritation passés, il prit sur lui et fit meilleure contenance. Passant, suivant son usage, la revue du bataillon qui montait chaque soir la garde devant son palais, il appela les officiers à faire cercle autour de lui et, leur racontant, avec une extrême animation, l'offense faite à Varsovie à la majesté impériale, il fit appel à leur dévouement pour la venger. Des transports d'enthousiasme lui répondirent, auxquels se mêlaient des cris de haine contre la Pologne, qui rappelaient les anciennes luttes de race et de religion. M. de Bourgoing, qui était présent, raconte que le gros du bataillon, trop éloigné pour entendre les paroles de l'Empereur et ne sachant pas bien de quoi il était question, ne se livra pas moins à de bruyantes manifestations. Ils croyaient sans doute, dit M. de Bourgoing, que l'Empereur venait d'annoncer le commencement de cette guerre contre la France dont on leur parlait chaque jour. A partir de ce moment, le mot d'ordre fut de dire que l'insurrection de Pologne n'était qu'une échauffourée qui serait réprimée en quelques semaines, et alors l'armée victorieuse, transportée d'avance sur la frontière, serait toute prête pour aborder le conflit désormais inévitable.

En attendant, cependant, ce résultat toujours douteux, il n'y avait plus lieu de presser davantage des alliés incertains à une action immédiate. On ne pouvait sérieusement pas demander à la Prusse d'aller faire face à la révolution en Belgique et en France pendant qu'elle la laisserait dans le dos contre elle-même en Pologne et qu'elle ne pourrait plus compter sur le puissant auxiliaire qui s'était jusque-là offert à elle avec empressement. Le roi

de Prusse avait donc tout lieu de s'applaudir d'avoir été sage, et c'est ce qu'il fit sentir avec une douce ironie. Ayant à sa table le maréchal Diebitch qui venait de Russie pour la seconde ou troisième fois afin de souffler le feu et offrir des plans de campagne : « Eh bien, maréchal, lui dit-il assez haut pour être entendu de tous les convives, où sont maintenant les 160 000 hommes que l'Empereur nous promettait ? » De gré ou de force, pour les plus ardents, un temps d'arrêt et une détente au moins momentanée étaient nécessaires ; et ce n'est pas un des faits les moins singuliers à noter que cette révolution polonaise, qui devait être l'année suivante le plus grand danger pour le maintien de la paix, eut au contraire pour effet, à la première heure, de prévenir un éclat qui n'avait jamais été plus menaçant (1).

Dans une partie bien liée, toutes les pièces du jeu se tiennent, tous les coups se commandent, et un joueur habile profite de toutes les défaillances de son adversaire. C'est ce que sut faire M. de Talleyrand, qui se servit très heureusement du désarroi que la révolution imprévue de Varsovie avait jeté dans les rangs qui lui étaient opposés, pour leur faire faire un pas considérable dans la voie où ils ne le suivaient qu'à regret.

Depuis six semaines qu'elle durait déjà, la Conférence n'avancait pas ; l'établissement de la ligne d'armistice rencontrait, de la part des deux partis à concilier, des difficultés qui naissaient l'une de l'autre. Les demandes des Belges, sur plusieurs points, étaient excessives ; mais ce qui tenait surtout tout en suspens c'était une prétention du roi Guillaume appuyée sur une argumentation subtile qui en déguisait mal la mauvaise foi. Il était convenu que l'armistice suspendait, non pas seulement les opérations militaires sur terre, mais aussi le blocus maritime établi par les escadres hollandaises sur les côtes de Belgique, et effectivement, elles eurent ordre de se retirer ; mais, sous prétexte que toutes les embouchures de l'Escaut étaient situées sur le domaine reconnu à la Hollande, Guillaume soutint que l'armistice ne s'étendait pas jusque-là et qu'il avait droit de maintenir sa flotte en arrêt dans des eaux qui lui appartenaient, de manière à barrer complètement la navigation du fleuve. La levée du blocus était ainsi complètement illusoire, et c'était en quelque sorte couper la respiration à des provinces entières de Belgique, et en particulier à la ville

(1) Dépêches de M. de Bourgoing (déc. 1831) et *Souvenirs d'histoire contemporaine* de ce diplomate, p. 526-537.

d'Anvers dont toutes les transactions de commerce et de toute nature ne peuvent s'opérer que par sa communication avec la mer. Il n'y eut qu'une opinion dans la Conférence sur ce moyen vraiment dérisoire de se jouer de la décision qu'on prétendait observer. Il était évident qu'on était en face du dessein prémédité de trouver un motif de ne pas obéir, dans l'espérance qu'un incident imprévu mettrait en désaccord les puissances représentées à la Conférence et viendrait infirmer ses décisions.

C'est effectivement le calcul dont le roi des Pays-Bas ne devait pas, comme on le verra, se départir pendant près de deux années et qui, avec son obstination naturelle, explique sa longue résistance à accepter une nécessité qu'il se refusait toujours à reconnaître comme définitive. Mais cette fois, loin d'amener le conflit, l'incident imprévu qui était l'objet de ses vœux secrets en écartait indéfiniment la chance, et son principal défenseur dans la Conférence, le ministre de Russie, ne pouvant plus menacer de la foudre, perdait une partie de son influence. Il faut ajouter que d'avance il avait ouvertement blâmé les tergiversations ridicules du roi de Hollande, et que par l'influence de M<sup>me</sup> de Lieven (qui s'en vante dans sa correspondance avec le premier ministre lord Grey) il l'avait engagé à n'y pas persister. M. de Talleyrand jugea donc que le moment était venu de faire prendre à la Conférence une décision qui coupât court à tout espoir de retour vers un passé qui ne pouvait plus renaitre. Après une discussion très vive qui ne dura, nous dit-il, pas moins de sept heures, la Conférence, conformément au désir des envoyés anglais et français, décida, par un protocole qui dut être communiqué au roi de Hollande que *l'amalgame parfait et complet que les puissances avaient voulu opérer entre les deux pays n'ayant pu être obtenu*, il serait désormais impossible à effectuer; que dès lors, *il était indispensable de recourir à de nouveaux arrangemens*. Elle engagea les plénipotentiaires du roi des Pays-Bas et le gouvernement provisoire de Belgique à envoyer à Londres des commissaires munis d'instructions assez complètes pour être entendus sur ce qui pourrait faciliter ces nouveaux arrangemens.

En apparence cette déclaration semblait ne faire que consacrer un fait accompli; mais, si l'on songe dans quel état d'incertitude la Conférence s'était réunie, c'était un résultat important que d'avoir fait constater, par le concours de toutes les puissances, que sur un point capital les traités de 1815 avaient vécu. C'était

fait aussi très digne de remarque que de voir mettre sur un pied d'égalité les représentans d'une royauté et les envoyés d'un gouvernement issu d'une révolution. L'impression morale était assez forte pour qu'en recevant communication du protocole des mains du ministre anglais à la Haye, le ministre des Affaires étrangères hollandais lui dit avec vivacité : « Allez-vous déclarer aussi à l'Angleterre qu'elle doit renoncer à l'union avec l'Irlande ? » « J'espère, disait M. de Talleyrand en envoyant le texte de l'acte, que le roi sera satisfait. La signature de l'ambassadeur de Russie était précieuse à avoir, et vous l'y verrez. » « Je vous félicite, de tout mon cœur, écrivait en réponse la princesse Adélaïde, de ce résultat de la Conférence. C'est un beau et satisfaisant succès, j'en jouis doublement pour nous et pour vous, mon cher prince. Le roi est dans la joie, et il est fier du succès de l'ambassadeur *de son choix*. » Ajoutons que Talleyrand écrivait lui-même à M<sup>me</sup> de Vaudemont : « J'avais bien toujours espéré rendre inutiles les armemens du maréchal Soult et ceux de la Russie. »

La satisfaction causée par cette première solution d'une affaire qui commençait à lasser la patience générale fut d'autant plus grande qu'elle coïncidait avec un autre événement qui n'était pas moins heureux et qui succédait à des jours de crainte et d'angoisse. C'était le dénouement pacifique du procès intenté devant la Cour des Pairs aux ministres de Charles X. On a quelque peine à comprendre aujourd'hui avec quelle passion toute une partie de la population de Paris, et en particulier de la garde nationale, réclamait que la peine capitale fût infligée aux ministres et surtout à l'ancien président du conseil, auteur des ordonnances de Juillet. On ne peut s'en rendre compte qu'en rappelant que jusqu'à cette époque, la légitimité de la peine de mort en matière de crime politique n'avait fait doute en France, moins encore qu'ailleurs, dans l'esprit d'aucun gouvernement et d'aucun législateur. Sans parler de l'effroyable abus qu'en avait fait la première république, les gouvernemens plus modérés de l'Empire et de la Restauration n'avaient pas cru pouvoir défendre leur pouvoir sans recourir à plusieurs reprises à cet acte de justice exemplaire. Les cris de : Mort aux ministres partis ! des rangs des légions de service retentissaient sur le passage des Pairs de France se rendant à la Cour, et on disait couramment qu'ils ne les traverseraient pas une seconde fois en sécurité s'ils faiblissaient dans l'exercice de leur mandat : ne pas traiter en criminels les violateurs de la Consti-

tution, c'était, disait-on, contester l'étendue de leur faute, et par là, la légitimité même de la révolution qu'ils avaient amenée.

Heureusement une opinion plus sage prévalut dans les rangs élevés de la société, et l'impulsion fut donnée surtout par le roi lui-même, sa vaillante sœur et sa pieuse femme. Pendant toute la durée de son règne, Louis-Philippe se refusa à toute exécution, même en apparence la mieux motivée, sur ceux qui n'avaient fait qu'attenter à son pouvoir : les assassins même furent graciés souvent par son intervention expresse. Il disait volontiers : « Il faut avoir vécu dans les mauvais jours pour savoir ce qu'un homme éprouve en sentant à son réveil le tranchant du fer sur son cou. » Grâce à cette influence ouvertement et énergiquement exercée, l'arrêt de la Cour des Pairs ne porta aucune conséquence extrême et à partir de ce jour-là, en fait, l'article du Code pénal appliquant la peine de mort en matière politique cessa d'exister. Quand M. de Lamartine en proclamait la suppression officielle, en 1848, du balcon de l'Hôtel de Ville, la cause était gagnée et les acclamations populaires y répondirent sans une apparence de protestation. C'est donc à tort qu'on lui rapporte l'honneur d'avoir fait prévaloir dans nos lois ce sentiment d'humanité sur l'empire de la violence des passions de parti. Il faut en faire hommage à qui de droit, au roi Louis-Philippe et à la Chambre des Pairs de 1830.

Une autre conséquence dont on put également s'applaudir de cette crise heureusement terminée, ce fut la démission de M. de La Fayette du poste de commandant suprême de toutes les gardes nationales de France. Aucun de ceux qui ont connu La Fayette ne le soupçonneront, assurément, d'avoir cédé ce jour-là plus qu'aucun autre à un esprit de vengeance contre ses adversaires politiques. Il s'était donc prononcé aussi nettement que personne contre l'exécution réclamée. Mais par le fait de la détestable organisation de son état-major où personne ne commandait et où toutes les passions se donnaient carrière, le service de la garde nationale, pendant ces jours difficiles, avait été réglé de manière à ne donner aucune garantie à la sécurité des juges. Les abords du palais et le jardin même du Luxembourg avaient été confiés aux bataillons dont les dispositions étaient le plus suspectes. C'était au point qu'il n'y avait aucune assurance, la sentence une fois rendue, que le passage dans la rue ne devint pas l'occasion de quelque grave et peut-être même sanglante manifestation populaire. La résolution courageuse du jeune ministre de l'Inté-

rieur, M. de Montalivet, prévint ce péril. Aussitôt que l'arrêt fut connu et pendant que l'audience l'attendait, il effaça de sa propre main l'érou que le gardien ne se croyait pas en droit de lever, puis, faisant monter les ministres dans sa propre voiture, leur fit traverser ainsi la foule surprise et les conduisit jusque dans le château de Vincennes, où, sous la garde du brave général Daumesnil, leur vie était à l'abri de toute atteinte. Le souvenir de ces instans critiques agissait assurément sur l'esprit de la Chambre des députés qui discutait au même moment une loi organique sur la garde nationale, et fut un des motifs qui la déterminèrent à supprimer le poste de commandant supérieur si peu compatible d'ailleurs avec les principes constitutionnels. Elle apporta pourtant dans cette décision de tels ménagemens qu'elle déclarait que le titulaire actuel resterait en possession de sa dignité jusqu'à ce qu'il lui convînt à lui-même d'y renoncer. Mais La Fayette avait compris l'intention, et, quelque instance qu'on lui fit, tint à envoyer sa démission. M. de Talleyrand, à qui cette résolution fut communiquée par ses correspondans, avait trop de réserve pour en témoigner ouvertement sa satisfaction. Il n'est pas douteux, cependant, qu'il l'éprouvât. C'était assez d'un ministre des Affaires étrangères officiel avec qui il ne s'entendait pas toujours. Un ministre officieux qui dérangeait souvent son jeu lui causait une gêne et une inquiétude dont il était heureux d'être délivré.

DUC DE BROGLIE.

---

# TCHELOVEK

---

## TROISIÈME PARTIE (1)

---

### IX

— Robert ! M. Hédouin ! Ah ! quelle bonne surprise ! comme vous me rappelez le cher vieux temps !

Lise Gérard accueillait ainsi le capitaine depuis peu revenu d'Afrique. Certes, ce n'était pas l'amitié, l'impatience de la revoir en personne, qui amenait Robert dans le lointain quartier de cette doctoresse dont il s'était toujours méfié. C'était l'unique désir d'entendre parler de Marcelle autrement que par sa mère avec de prudentes réserves, ou peut-être avec une ignorance sincère de la vraie vérité des choses.

M<sup>me</sup> Hédouin avait répondu à ses premières questions :

— Ce ménage d'originaux marche à merveille. Certes leur manière de comprendre la vie n'est pas celle de tout le monde. Marcelle a des goûts d'ermite ; elle s'est remise à écrire, on devait le prévoir ; certaines gens ont trouvé que son second roman ne valait pas le premier ; il y a cependant beaucoup plus d'imagination. Le mari, lui, se repose sur ses lauriers... Toujours très répandu... on le voit seul un peu partout... Oh ! certainement c'est contraire aux usages, ... les grands esprits ne font rien comme de simples mortels ; mais il faut croire que leur manière de s'aimer en vaut une autre, puisque tous les deux sont contents.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juin.



— Vous croyez qu'elle est heureuse ? avait demandé Robert.

— Mon Dieu, je le suppose, mais toujours maladroite... Selon moi, elle laisse à son mari beaucoup trop de liberté. Il est vrai qu'il lui aurait été jusqu'ici assez difficile de le suivre : son grand deuil d'abord... oh ! elle a été parfaite pour moi depuis la mort de ma pauvre sœur, ... pleine d'attentions et de soins délicats... On croirait qu'elle reporte sur la vieille tante toute l'affection qu'elle ne peut plus témoigner à sa mère. Et puis, après ce deuil, sa santé, ... une très pénible grossesse... Tu la trouveras bien changée. Toute sa fraîcheur a disparu. Je lui recommande souvent de se ménager davantage. Peine inutile. Comme sa petite fille, un enfant très chétif, lui prend ses matinées, elle écrit le soir, souvent, j'en suis sûre, très tard dans la nuit.

— Mais pourquoi tant de zèle ?

— Elle prétend que cet exercice est pour elle un besoin.

— Que faut-il entendre par là ? Une vocation ou une nécessité ?

— Une vocation, je suppose. Comment veux-tu qu'elle y soit obligée par des questions d'argent ? M. Salvy paraissait fort à son aise avant de l'épouser et je te jure qu'elle ne dépense pas en chiffons les revenus de sa dot. C'est encore un de mes reproches. Jamais femme qui se néglige n'a su retenir un homme.

Ce dédain de plaire à Salvy avait plus que tout le reste consolé et encouragé Robert. Il eût reculé devant l'idée d'aborder la jeune épouse, triomphante, adorée. La mère de famille, sans cesse occupée chez elle d'une façon ou d'une autre, négligée dans sa toilette, apparemment indifférente à cette vie de garçon qu'avait reprise son mari, l'effrayait moins.

Il alla donc frapper à la porte de Marcelle. Elle habitait à Passy une de ces rares maisons de campagne d'autrefois, oubliées au milieu des grandes constructions neuves qui les enserment et les étouffent. Ce pavillon qui, avec ses deux étages et ses trois fenêtres de façade, eût été mesquin sans le luxe de vigne vierge et de lierre grim pant qui l'habillaient de verdure, lui apparut au fond d'un petit jardin fermé par une grille : M<sup>me</sup> Salvy était absente ; elle recevait le mardi. En réalité ce lui fut presque un soulagement de pouvoir éloigner le moment de l'épreuve ; déjà il se sentait remué au plus profond de lui-même pour avoir regardé de loin cette maison de Jean Salvy qui était aussi celle de Marcelle.

Dans le premier Bottin venu, il chercha l'adresse du docteur Gérard : *Plaisance, rue de Gergovie*. Une plaque, fixée à la porte d'une maison de très modeste apparence, lui indiqua l'étage avec les heures de consultations, sans qu'il eût besoin de s'adresser au concierge dont la loge vitrée était suspendue à mi-chemin sur l'étroit escalier.

Lise ouvrit elle-même; les cheveux courts et vêtue d'une robe toute droite d'alpaga noir, elle avait pris, dans le milieu auquel exclusivement elle s'était donnée, une certaine brusquerie d'accent et de geste, une certaine trivialité expansive qui la faisaient peuple, plus qu'autrefois. Ce que le monde appelle distinction ne résiste guère au contact quotidien de ce qui n'est ni raffiné ni artificiel : la misère. Mais Lise n'y perdait rien pour qui savait comprendre les causes d'un pareil changement. Son honnête et intelligent visage rayonnait de joie sincère et il s'en fallut de peu que, dans la chaleur de son accueil, elle n'embrassât l'ancien ennemi.

— Entrez vite dans mon cabinet, dit-elle, nous y serons à l'aise pour causer.

Par la porte entre-bâillée de la petite cuisine, Robert aperçut la sœur infirme qui se traînait d'une table au fourneau, préparant le dîner. Il demanda de ses nouvelles.

— Oh ! elle va mieux, dit le docteur Lise avec orgueil; ses pauvres jambes la portent tant bien que mal; elle peut vaquer aux soins du ménage, et, ne s'ennuyant plus, ayant le sentiment de m'être très utile, elle est sauvée, voyez-vous. Il est certain que sans elle, tout estropiée qu'elle soit, je ne pourrais suffire à mes occupations; non que les malades payans soient bien nombreux, mais je suis très aimée dans le quartier, très occupée au dispensaire; j'ai atteint mon but, après tout.

L'aspect de la salle à manger qui servait de salle d'attente, et de la plus grande des chambres à coucher, transformée en cabinet de consultation, indiquait assez qu'elle restait pauvre parmi les pauvres.

— Notre logement est petit, expliqua-t-elle à Robert, nous n'avons que cela, avec une autre chambre que nous occupons ensemble, ma sœur et moi, mais tout est en plein midi et la maison n'est habitée que par de braves gens. Quand grandira la clientèle, je me donnerai peut-être des lambris dorés.

— Je vous en défie, dit Robert, vous craindriez trop d'humilier ceux qui n'en ont pas.

— Allons ! vous me rendez un peu justice, maintenant.

— J'ai toujours rendu justice à votre charité : je l'aurais désirée plus féminine, voilà tout.

— Oui, vous auriez voulu qu'au lieu d'être médecin, je fusse une sœur de charité.

— Peut-être... Vous avez fait le bien, mais vous avez donné le mauvais exemple.

Sa voix tremblait de rancune mal guérie.

Elle ne se défendit pas, se bornant à le regarder de ses bons yeux clairs où montait une larme.

— L'exemple, je n'aurais pu m'empêcher de le donner. Chacun est tenu de vivre sa vie, d'agir selon sa conscience. Mais je suis toute prête à reconnaître que je regrette d'avoir donné de certains conseils, non parce qu'ils étaient mauvais, mais parce qu'ils ont mal tourné.

— Ils ont mal tourné pour moi tout au moins ; c'est moi qui en ai souffert.

— D'autres encore, peut-être. Mais vous êtes venu spontanément, n'est-ce pas, m'apporter votre pardon, car ce n'est pas un malade que vous m'amenez ! reprit-elle avec un sourire qui sécha les yeux expressifs toujours fixés sur lui. Dieu merci, vous êtes superbe autant que jamais, ... quoique l'on brunisse au Soudan...

— De visage seulement, dit l'officier en indiquant de la main ses tempes déjà grisonnantes.

— Un œil de poudre ! Cela vous va parfaitement. Je voudrais qu'une personne qui nous est chère à tous deux fût aussi bien portante... Oh ! rien que de la langueur, de l'épuisement et du chagrin... Mais c'est assez... c'est trop.

— Du chagrin ? interrogea Robert.

— On en aurait à moins. Ce malheureux mariage...

Très pâle, il balbutia :

— Que dites-vous ? Elle s'est mariée selon ses goûts, selon son cœur, elle a épousé librement un homme qui l'aimait.

— Ah ! dit Lise en levant les bras au ciel ; comme on voit que vous arrivez de chez les sauvages ! La vie est bien plus compliquée que cela. Moi qui touche à toutes les misères physiques et morales, j'ai mesuré de combien de contradictions et de qui-proquos elle est faite.

— Mais enfin, dit brusquement Robert, on sait ce qu'on veut !

— Vous êtes privilégié, ma foi, si vous le savez toujours.

Jean Salvy, lui, ne l'a pas su. Certes je ne l'aime guère... Par obéissance, Marcelle a dû me demander de paraître chez elle le plus rarement possible... C'est tout dire en un mot! Cependant j'essaye d'être juste envers lui et j'arrive à m'expliquer sa révolte contre le joug du ménage. Songez donc! Voilà un être qui jusqu'à quarante ans s'est cru riche, n'ayant à penser qu'à lui seul et qui tout à coup se voit forcé de compter avec les charges d'une famille. Le petit hôtel qui le logeait si agréablement, lui, ses bibelots et ses livres, est encombré d'un enfant, d'une nourrice. Auparavant il ne se connaissait d'autre obligation au monde que celle d'offrir un sac de bonbons aux aimables maîtresses de maison chez lesquelles il dinait; une fois marié il se trouve contraint à d'oiseuses politesses qui empiètent sur son temps. La femme ne lui était jamais apparue qu'à l'état de vision passagère, par cela même délicieuse; elle s'impose maintenant à lui de façon permanente, dans un rôle prosaïque, car il assiste à des détails d'économie qui lui soulèvent le cœur, ou encore au spectacle de ces choses vulgaires : la maladie, la maternité.

M<sup>lle</sup> Gérard parlait avec une cinglante ironie. Elle ajouta sur le même ton :

— Vous n'avez pas l'air de comprendre... C'est que vous n'êtes qu'un bourgeois, pardon... moins que cela, un brave militaire. Vous ne connaissez pas les poètes, ce genre de poètes. Quand on s'est longtemps payé le luxe de l'art pour l'art, être forcé par devoir de descendre au métier, c'est dur... On préfère se donner des torts.

— Je ne comprends pas du tout, en effet, dit Robert. Le nom de Jean Salvy n'est-il pas célèbre? Il n'a qu'à continuer, ce me semble, à écrire comme il l'a toujours fait, de beaux vers ou plutôt ce qu'on appelle ainsi. Je ne suis pas juge... Alfred de Musset me remue le cœur; je crois alors sentir ce que c'est que la poésie. Mais des vers sans défaut, où il n'entre pas une parcelle d'âme, sont pour moi sans aucun intérêt.

— Pauvre garçon! reprit Lise toujours railleuse. Vous ne savez donc pas que Musset n'eut aucun talent, rien que de la passion, et de la jeunesse? Amoureux et torturé par l'amour, voilà ce qu'il est!

— Soit, cela me suffit, dit Robert.

— Vous montrez ainsi la pauvreté de votre jugement. Ce que veut faire Salvy, c'est un grand poème sur l'Inde bouddhique, qui

jettera entre l'Orient et l'Occident un pont de lumière, un arc-en-ciel de sa façon, aboutissant au nirvana. Il en a écrit quelques fragmens et, depuis une quinzaine d'années, il prépare le reste, sans se satisfaire jamais. Les gens du commun, comme vous et moi, appellent cette manière d'attendre l'inspiration de l'impuissance ou de la paresse; mais, encore une fois, nous n'y entendons rien.

— Vous le haïssez décidément trop, dit Robert, content malgré lui d'entendre traiter son rival avec cette cruauté. Je ne puis m'en rapporter à vous pour former mon jugement.

— Vous voulez des faits? Eh bien! au commencement, Salvy a voulu que sa femme fût entourée de toutes les élégances dont avaient pu jouir ses maîtresses. Il n'y avait pas grand mal à cela; un poète n'est pas tenu d'avoir l'esprit pratique. Ce qui est plus grave, c'est qu'il s'en est pris à Marcelle des difficultés qu'il se créait à lui-même.

— Elle vous l'a dit?

— Non pas, mais on devine... J'ai vu sa tristesse, j'ai entendu les reproches qu'elle s'adressait: « A cause de moi, disait-elle, il ne pense plus qu'à l'argent, aussi ne peut-il plus rien faire! Un homme comme lui devrait vivre libre de tout souci dans le palais des fées, dans un jardin enchanté où les préoccupations terre à terre n'entrent pas. » L'esprit de Marcelle était sans cesse tendu sur le moyen de lui assurer ce mode d'existence chimérique. Dissimuler tout ce qui pouvait l'ennuyer, se priver, se sacrifier en chaque occasion, elle ne trouvait que cela, et il la laissait faire. Pendant les mois qui ont précédé la naissance de sa fille, elle a été constamment souffrante, condamnée à la réclusion. Eh bien! elle l'engageait à sortir, à se distraire, avec un oubli d'elle-même qui devait recevoir son amère récompense.

— Comment veux-tu, répondait-elle à mes prédictions, que je lui permette de passer sa vie en face d'une femme malade et défigurée? Les yeux des poètes ne doivent se poser que sur des spectacles de beauté.

Je haussais les épaules. Dans ce temps-là nous nous voyions assez souvent. Elle avait besoin de mes soins. Professionnellement, M. Salvy me supporte. Ah! j'ai assisté à de tristes choses dans cette maison!

Robert n'osait l'interrompre par une question, mais il guettait avidement au passage chacune de ses paroles.

— Oui, poursuit Lise, elle encourageait ses négligences, son égoïsme ; elle lui donnait raison en tout.

— Vous voyez bien, elle l'aime !

— Vous ai-je dit le contraire ? Ce que je prétends, c'est qu'il la hait.

— Il la hait ! répéta Robert stupéfait.

— Cette haine-là, peut-être ne s'en rend-il pas compte, mais elle existe... Je l'ai vue poindre. C'est quand Tchelovek est ressuscité, quand Marcelle a repris la plume. Vous savez ou vous ne savez pas qu'il avait exigé en l'épousant que sa femme n'eût d'autre intérêt que lui-même.

— Je comprends cela, dit Robert.

— Parbleu ! Vous êtes un homme. Tous égoïstes et dominateurs. C'est là-dessus pour commencer que je lui ai une bonne fois refusé mon estime. Mais écoutez la suite. Peu de temps après la naissance de sa petite fille, quand la mère avait encore besoin de beaucoup de ménagemens, j'étais dans la chambre ; M. Salvy entre et s'adressant à sa femme :

— Vous ne devineriez jamais ce qui arrive ! Varades lâche momentanément le théâtre pour la politique, il fonde un journal et voilà ce qu'il m'a dit : — Quel dommage que Tchelovek n'ait pas continué d'écrire ! C'était charmant ce *Brusque Réveil*. Qu'elle consente à me donner n'importe quoi de la même farine et je l'insère dans mon premier feuilleton.

Aussitôt les joues de la pauvre femme s'empourprent naïvement jusqu'aux yeux.

— Cela vous ferait plaisir d'accepter son offre, avouez-le, reprend le mari d'un air de bonhomie qui me trompa moi-même.

— Mais, Jean, puisque cela vous déplairait à vous...

— Admettons que cela ne me déplaie pas...

Il s'assit auprès d'elle en souriant, avec des yeux qui semblaient déchiffrer sa pensée :

— Voyons, Marcelle, vous n'auriez pas un petit cahier quelconque caché dans ces tiroirs-là ?

Elle se détourna sur l'oreiller, rouge de plus en plus.

— Vous qui ne mentez jamais !

— Eh bien ! dit-elle, puisque vous paraissez le savoir, j'ai certainement écrit un peu pendant ces longs mois où tout autre plaisir m'était refusé, mais c'était pour moi seule, je vous le jure.

Si vous aviez vu son front se rembrunir et ce méchant sourire crispé sur sa bouche !

— Donnez-moi cela, dit-il, je le porterai moi-même à Varades.

— Quoi, vous voulez ?...

— Puisque vous avez écrit, il vaut mieux que ce ne soit pas en pure perte.

Quelque chose dans sa voix nous avertit l'une et l'autre.

Elle lui dit :

— Jean, est-il possible que vous trouviez mauvais un simple tête-à-tête avec moi-même, l'amusement inoffensif de noircir du papier ?...

— Pas du tout, je constate seulement la vérité d'un proverbe vieux comme le monde : « Qui a bu boira, » et celle aussi de la devise : « Souvent femme varie. »

— Vous êtes fâché, dit-elle ; prenez le manuscrit. Il est là, dans mon bureau, et jetez-le au feu, à moins que cela ne vous amuse de le regarder auparavant.

— Oh ! je n'aime pas en général les romans de dames, répondit-il toujours avec le même sourire froid ; mais beaucoup de gens ne sont pas de mon goût.

— C'est pourtant *Brusque Réveil* qui nous a rapprochés, lui dit-elle d'un ton si tendre !...

Sans prendre la main qu'elle lui tendait, il répliqua entre ses dents : — Eh bien ! nous verrons quel sera l'effet de... quel est le titre ? *A Venise*... Décidément tout vous est prétexte à littérature !

Et il sortit, et elle eut une crise de larmes, et je le maudis du fond de mon cœur. Vous ne vous indignez pas ? Vous ne voyez pas le piège, la trahison ?

— Le jeu ne me paraît pas franc, dit Robert, mais elle avait manqué à sa parole.

— Point du tout, puisque l'idée de se faire imprimer de nouveau ne lui était pas venue.

— Et elle avait fait de son voyage de noces de la... comment appellent-ils cela ?... de la copie.

— En quoi vous vous trompez. Elle avait pris à Venise un titre, un cadre et voilà tout. Le roman est d'invention pure ; pour cette raison il ne vaut pas grand'chose. Mais elle en fera d'autres qui seront sentis comme le premier et dignes de lui par conséquent.

— Quand on s'engage par une promesse, répéta Robert en s'obstinant, il faut la tenir. Ce que je ne conçois pas, c'est qu'au lieu de s'appropriier tout simplement cette écriture, il l'ait donnée à un journal.

— Où l'écriture en question a été bien accueillie et largement payée, comme tout ce que Tchelovek a produit depuis lors.

— Ainsi elle a persisté...

— Avec l'autorisation, presque sur la demande de son mari. Il s'est accusé d'être trop exclusif; il lui a dit son regret d'avoir agi en tyran. A-t-elle été dupe, oui ou non? Je n'en sais rien. Peut-être comprend-elle qu'une idée assez pratique était venue à Salvy, celle de lui laisser au moins une occupation de son goût qui lui permit de la négliger sans remords.

— Elle serait bien imprudente de se prêter à cette combinaison, dit Robert avec vivacité. Pourquoi ne pas tâcher plutôt de se conformer à ses goûts, de le retenir ainsi?...

Lise partit d'un rire bref.

— Vous parlez comme le monde qui n'a jamais admis qu'elle prît son parti des dîners de célibataires au restaurant, des soirées de liberté à dates fixes. Pourquoi ne reçoit-elle pas davantage? Et comment une femme serait-elle bonne maîtresse de maison quand elle a des éditeurs à satisfaire? Voilà ce que débite le monde. Je suis bien fâchée de constater, cher monsieur, que vous ne voyez pas plus clair que lui. Eh bien! voulez-vous connaître mon opinion à moi, mon opinion brutale? C'est que Salvy aime autant briller partout à l'état d'astre unique, sans satellite importun à ses côtés.

— Satellite littéraire, je l'admets. Elle n'avait qu'à renoncer franchement à écrire.

— Attendez donc! Vous ne comptez pas la sérieuse économie qu'implique de la part d'une femme des résolutions de retraite justifiées, qui n'attirent d'ailleurs aucun blâme sur le mari. Cela coûte cher d'aller à deux dans la bonne compagnie. Il est beaucoup plus simple d'aller seul dans la mauvaise. Sans compter que, de plus en plus, je gage, Salvy trouvera suffisant pour elle le métier de manœuvre littéraire, de machine à copie qu'il dédaigne pour lui-même.

— Voulez-vous dire...

— Je veux dire que je vois quotidiennement dans nos faubourgs le labeur de la femme faciliter l'indolence ou l'incapacité du mari.



— Vous parlez de gens grossiers auxquels manque le sentiment de l'honneur ! se récria Robert.

— Je parle d'égoïstes auxquels manque le respect de la faiblesse, ou plutôt qui ne croient pas à cette faiblesse lorsqu'elle se cuirasse de courage. Il y en a de toutes les classes. J'ai parmi mes voisins en tablier de cuir ou en bourgeron, ouvriers de fabrique ou de bâtiment, des héros et des drôles, avec toutes les nuances intermédiaires, ... comme ailleurs, soyez-en sûr.

Il vit qu'elle allait revenir à des idées générales qu'il n'était pas d'humeur à discuter et l'arrêta en se levant.

— Mademoiselle Lise, lui demanda-t-il d'une voix triste et presque sévère, pourquoi m'avoir dit ces choses ?...

— Parce qu'elles m'étouffent depuis longtemps, répondit Lise ; parce que vos contradictions m'ont excitée ; parce que je suis impulsive et bavarde, vous le savez bien. Bah ! autant être franche avec un honnête homme comme vous ! Parce que je ne veux pas être seule à connaître le malheur de Marcelle, moi qui ne peux rien pour elle. Il est possible qu'un jour ou l'autre elle ait besoin d'un ami sûr et dévoué. Le moment venu, vous sauriez la protéger sans la compromettre, étant son parent si proche ; vous sauriez la défendre malgré elle au besoin. Je ne connais que vous qui en soit capable.

— Merci, répondit vaguement Robert.

Il s'était approché de la fenêtre et regardait à travers les vitres la rue populeuse où passaient des misères matérielles peut-être moins difficiles à supporter et à soulager que de certaines détresses morales.

— Nous n'en reparlerons jamais, reprit Lise, en le voyant absorbé dans ses pensées. Maintenant vous savez tout. J'ai peut-être eu tort une fois de plus, n'importe... C'est fait. Vous m'avez prise à l'improviste, sans me laisser le temps de la réflexion.

A demi sérieux, il répondit :

— Mon Dieu, ne vous excusez pas... Mon opinion sur votre compte est formée depuis longtemps. N'ai-je pas toujours dit que vous étiez dangereuse ?

Elle ne put s'empêcher de rire en le reconduisant jusqu'à l'étroit palier où se tenait au moment même, la main sur la sonnette, un gamin déguenillé qui lui dit hors d'haleine :

— C'est pour m'man... Elle est plus mal.

— J'y cours, répondit la doctoresse. Le temps de prendre mon chapeau...

Et elle ne s'occupa plus de Robert.

## X

Celui-ci, entrant chez un libraire qu'il rencontra sur sa route, acheta les deux derniers livres de Tchelovek. Le roman trop bien machiné qu'il feuilleta d'abord lui plut par ses défauts mêmes. Le capitaine Hédouin faisait partie de ce public *vieux jeu* qui ne méprise pas l'intrigue, l'action, les péripéties amenées à souhait, fussent-elles invraisemblables, ne demandant qu'à être ému ou amusé, détourné de la vie réelle. Non qu'il eût l'esprit fermé à toute psychologie; il aimait les héros d'Octave Feuillet, se sentant avec eux une sorte de parenté sentimentale. Mais il était capable de s'intéresser beaucoup aussi aux romans d'aventures où la révélation d'un secret est suspendue jusqu'à la dernière page. Il fermait le livre avec un soupir de satisfaction sur l'heureux dénouement d'une histoire d'amour; *le Maître de forges* ne lui semblait pas méprisable; il ne pouvait concevoir les raisons du discrédit où sont tombées les mélodies d'Auber et la peinture d'Horace Vernet; surtout il préférait cent fois *les Huguenots* à tous les opéras de Wagner. Les gens du monde qui pensent de même sont nombreux; mais la plupart n'oseraient en convenir, tandis que Robert n'affectait rien de ce qu'il ne ressentait pas.

Le second volume lui plut moins; une thèse sociale qui lui était médiocrement sympathique s'y laissait entrevoir. Les personnages, à n'en pas douter, sortaient de la rue de Gergovie. Le héros, compromis dans la Commune, méritait après tout son sort tragique; les grands sentimens de l'ouvrière amoureuse devaient être exagérés. Quant à ce que Marcelle entendait par la rencontre de l'homme et de la femme sur un terrain nouveau, il ne réussissait pas bien à se le définir.

— Enfin, se dit-il, j'aurai l'occasion d'apprécier les résultats que cette rencontre a pu produire pour elle.

En attendant, il s'interdisait toute opinion préconçue, et refusait de croire à la légère ce que la doctoresse lui avait révélé de triste et de singulier sur cet intérieur.

Le lendemain était justement un mardi. Un peu avant l'heure

qu'il supposait être celle des visites, il sonna pour la seconde fois à la grille défendue contre la curiosité des passans par un volet qui du côté de la cour montait à hauteur d'homme. On ne voyait que la cime verdoyante de grands tilleuls taillés en charmille et un acacia qui par-dessus le mur éparpillait ses blancs pétales à tous les vents.

Lorsque la porte s'ouvrit, Robert aperçut en outre une jeune femme en robe claire assise sous les tilleuls, et de petits cris d'enfans frappèrent son oreille. Allait-il se trouver tout de suite, dès le premier pas, en présence de Marcelle? Non, il ne reconnaissait ni cette natte blonde qui, négligemment nouée, pendait sur une épaule, ni cette voix rieuse.

L'étrangère était cependant installée comme chez elle et tout absorbée par son rôle de maman. Elle lançait une balle que poursuivaient à l'envi l'un de l'autre un bébé encore très peu solide sur ses jambes et un caniche noir qui n'avait pas de peine à l'atteindre le premier, et c'était ce succès répété du caniche qui provoquait de la part de l'enfant des cris tantôt de colère et tantôt de gaité.

— Allons, Trick, rapporte, rapporte!

Comme Trick ne paraissait pas disposé à obéir, la jeune femme, une jeune fille plutôt, se leva d'un bond. Ce mouvement la mit en présence de Robert : elle courut à lui, un joli sourire d'accueil sur ses lèvres fraîches. Il hésitait :

— Comment! est-il possible que vous ne reconnaissiez pas Nicole? Nicole Ferrier?...

— Pardon... C'est que je ne m'attendais guère à vous retrouver si grande, si...

Rougissante, elle arrêta le compliment qui la menaçait :

— Je suis la très proche voisine de Marcelle. Nous demeurons pour ainsi dire porte à porte et nous nous voyons beaucoup. Sa vie est occupée au point qu'elle n'a pas un instant à perdre, tandis qu'il y a dans la mienne bien peu d'intérêts. Elle me permet de l'aider à prendre soin de Rosette. Allons, mademoiselle, dites bonjour à votre oncle le capitaine.

Rosette, le pouce dans sa bouche, regardait l'étranger de tous ses grands yeux.

— Elle ne parle pas encore, dit Nicole, mais elle comprend beaucoup de choses : elle sera très intelligente.

— Voyons! dit Robert.

Il l'enleva de terre et la regarda de près. C'était déjà un peu Marcelle, cette enfant de sa chair. Il eut, en l'embrassant, un battement de cœur. Oui, elle ressemblait à sa mère, mais elle en était comme le spectre en miniature, si délicate, pâlotte et menue !

— Elle est de ces enfans que guette la méningite, lui avait dit le docteur Lise ; lorsqu'ils lui échappent, ils ont chance de devenir phtisiques à seize ans ; à moins toutefois que la nature qui nargue les médecins n'en décide autrement !

Ses cheveux de soie pâle si fins tombaient tout droits autour d'un petit visage à peine rosé, malgré l'exercice qu'elle venait de prendre.

— Un souffle pour le moment, dit Nicole ; mais nous en ferons, avec le temps, une personne robuste.

A son tour elle embrassa l'enfant avec tendresse. Et Robert remarqua en lui-même qu'il n'y a rien de plus charmant que l'instinct maternel chez une jeune fille. Il trouvait Nicole embellie, méconnaissable, et il lui savait gré de se trouver là fort à propos pour servir de trait d'union entre Marcelle et lui. A sa suite il gravit les marches du perron sans lâcher la petite fille qui, enhardi déjà, lui tirait familièrement la moustache. Dans ces conditions, la première entrevue qu'il avait reculée, tout en la désirant, ne pouvait avoir rien de bien redoutable.

Marcelle, qui l'attendait, fut le naturel même, sans aucun mélange de trouble. On eût dit qu'elle l'avait quitté la veille et qu'ils se retrouvaient sur le pied d'une très ancienne camaraderie :

— Ah ! vous voilà de prime-saut devenu l'ami de Rosette !

— Oui, répliqua-t-il sur le même ton, elle m'a tout de suite adopté. Vous me permettrez d'être très assidu à lui rendre mes devoirs ?

— Allons, dit gaiement Marcelle, je vois qu'il faut me résoudre à n'être plus recherchée pour moi-même ; peu m'importe, pourvu que vous veniez souvent.

Ce fut dit sans l'ombre de coquetterie ni d'allusion au passé.

Robert pensait cependant : — Elle a beaucoup maigri, en effet, mais cette maigreur lui sied. Jamais ses yeux n'ont été plus beaux.

La sévérité de sa mise lui sembla d'un goût parfait ; il en voulait à M<sup>me</sup> Hédonin du mot désobligeant qu'elle avait lancé à ce sujet et se proposait de lui répondre que la ligne élégante et

pure de cette taille, plus élancée qu'autrefois, n'eût rien gagné à se couvrir des fanfreluches à la mode. Mais il était bien vrai que des traces de souffrance marquaient légèrement le visage alangui, que la fleur de jeunesse était partie. Et il lui savait gré d'avoir souffert. Il la trouvait ainsi plus touchante, moins éloignée de lui surtout. Ce qui la vieillissait peut-être, c'était une certaine autorité tranquille, une liberté d'esprit que les femmes n'ont guère avant d'être arrivées au détachement d'elles-mêmes.

Attirant Nicole sur le canapé auprès d'elle :

— Vous avez trouvé cette enfant-là changée à son avantage, n'est-ce pas ? dit Marcelle. Et jamais vous ne penserez d'elle assez de bien, je vous en avertis. Sans Nicole, mon insuffisance, car je suis la plus insuffisante des maîtresses de maison, les miens l'ont toujours reconnu... — un souvenir rapide colora ses joues.

— Sans elle, ma honteuse insuffisance éclaterait à tous les yeux !

— Sa folie d'humilité la reprend, dit en riant Nicole, folie douce, mais tenace...

— Comment vous dire tout ce que je lui dois, continuait Marcelle. Une seconde mère pour Rosette, voilà ce qu'elle est, et pour moi la plus précieuse, la plus indispensable des compagnes.

— Ah ! mon Dieu, interrompit Nicole, ma pupille crie, elle s'impatiente et elle a bien raison. Sauvons-nous vite !

Elle s'enfuit avec son petit fardeau de rires et de cris joyeux que Trick escortait en jappant. Manière d'esquiver la fin de l'éloge que Marcelle poussa cependant jusqu'au bout.

— Elle apporte dans la maison sa gaité, son goût charmant, sa gentillesse doublée de raison. C'est une fée, si fine, si adroite à plaire, que M. Salvy me la permet comme il ne me permettrait pas d'autres amies...

— M<sup>me</sup> Gérard, par exemple.

— Ah ! vous savez que sur ce point il est d'accord avec vous ?

— Elle me l'a dit, je suis allé la voir.

— Que c'est bien de votre part ! Quels progrès ! Vous qui autrefois...

— Autrefois j'ai eu des torts de toute sorte dont je me repens...

Sans lui laisser le temps de se confesser, en admettant qu'il en eût envie, la jeune femme reprit avec précipitation :

— Ce qui fait que Nicole m'appartient, c'est qu'elle n'a rien à démêler avec le monde. M. Ferrier a perdu beaucoup d'argent

dans des spéculations ; sa femme et sa fille sont réduites à une existence très modeste, très retirée. La pauvre enfant n'a d'autres distractions que celles qu'elle trouve ici et je profite, j'abuse de cette pénurie. Elle me comble si bien !

Des chevaux s'arrêtèrent à la porte et M<sup>me</sup> Helmann fut annoncée. Elle entra avec un bruissement de soie, un cliquetis de bijoux, une violente bouffée de parfum. Après avoir embrassé Marcelle et poussé le nombre d'exclamations obligatoires à la vue du revenant, comme elle appelait Robert, elle s'affaissa dans une bergère d'un air accablé :

— Chère mignonne, il m'arrive l'aventure la plus désagréable !... Je viens vous en parler tout de suite, car il importe que vous vous teniez sur vos gardes. N'êtes-vous pas en correspondance intime avec cette misérable Catherine Morgan ?

— Point du tout, répondit Marcelle. Nous avons, Kate et moi, échangé deux ou trois lettres tout au plus depuis notre rencontre en Italie, mais qu'a pu faire cette pauvre fille pour que vous la traitiez de misérable, vous qui haïssez les gros mots ? Qu'y a-t-il ?

— Il y a que c'est tout simplement une ingratitude, une rouée indigne, une fille perdue ! Recommandez donc les gens ! Moi qui avais si bien répondu d'elle ! Sans quoi la comtesse Chestoff ne l'eût jamais emmenée. Toute la responsabilité pèse sur moi, hélas ! Voilà une famille ruinée par ma faute !

La placide M<sup>me</sup> Helmann paraissait tout de bon hors d'elle-même.

— Les Chestoff ruinés ?

— Frustrés tout au moins d'un héritage important que détourne d'eux cette créature.

— En vérité ! J'aurais cru tout au plus que la jolie Kate avait pu couler ses yeux bleus de façon un peu trop engageante vers le jeune comte.

— Elle l'a fait, n'en doutez pas ; elle a été, de ce côté, aussi loin que possible, et la mère se promettait déjà de la mettre prudemment à la porte quand elle est partie d'elle-même, mais non pas seule...

— Je devinais donc juste, elle a jeté le grappin sur ce petit Basile insignifiant et blond...

— Du tout ! Vous n'y êtes pas. Son but, en lui faisant perdre la tête, était tout simplement d'exciter la convoitise d'un autre. Et cet autre était un parent de la comtesse, un vieil oncle fort

riche venu en visite pour quelques semaines, des semaines qui devinrent des mois, qui se prolongèrent indéfiniment. Avec une délicieuse obligeance la jeune Kate lui faisait la lecture du matin au soir... C'est M<sup>me</sup> Chestoff, plumée jusqu'au sang, qui me raconte tout cela... Sa lettre est curieuse... Je vous la montrerai, elle m'en prie pour que vous fermiez à tout jamais votre maison, comme il convient, à M<sup>me</sup> Morgan.

— Attendez donc ! dit Marcelle. Kate m'avait parlé, en effet, avec épouvante, des devoirs qui lui incombaient auprès d'un aveugle...

— Oh ! il voyait assez clair encore pour distinguer les charmes de la demoiselle de compagnie. Bref, si vieux et si cassé qu'il fût, il l'enleva ou plutôt elle l'enleva. Ils vivent ensemble à l'étranger. Les Chestoff, qui croyaient à un testament en leur faveur, sont plus qu'inquiets, vous comprenez. Kate Morgan fait danser les roubles du bonhomme comme si elle s'était exercée à ce métier toute sa vie. C'est une nature de courtisane, j'aurais dû le deviner.

Robert s'amusait de l'agitation de M<sup>me</sup> Helmann.

— Est-ce le remords qui l'opprime vraiment, ou bien est-elle trop serrée dans ce magnifique corsage ? se demandait-il en riant malgré lui.

— Il est certain, madame, qu'avant d'introduire une aussi jolie personne dans une maison pleine de célibataires jeunes et vieux...

— Notez que la scène est en Russie dans une seigneurie fort isolée, où l'on s'ennuie à périr, fit observer Marcelle.

— Vous m'en direz tant ! Je me rappelle l'héroïne du scandale pour avoir valsé deux ou trois fois avec elle. Et, dame !...

Il était cinq heures. Un jeune homme se présenta, emprisonné dans des habits de coupe anglaise absolument inédite, — jeune à première vue du moins, par la fragilité d'une moustache rousse qu'on eût pu croire naissante et par une excessive maigreur, la maigreur voulue du jockey qui *s'entraîne* ; — mais sa peau tannée, de la couleur d'un gant de suède, était sillonnée de rides très fines, il avait l'œil fixe derrière un monocle et les cheveux clairsemés. Sa façon de marcher, les jambes écartées, révélait le cavalier vainqueur dans des courses innombrables, et il ne pouvait rester debout sans esquiver aussitôt sur place un mouvement de trot involontaire. Dix fois il s'était cassé la clavicule dans des

steeple-chases et il en tirait gloire. Un peu plus sec, un peu plus chauve, mais toujours semblable à lui-même, Raymond de Vente, par sa seule présence, réveilla inconsciemment chez Robert Hédouin l'irrésistible démangeaison à laquelle il avait failli céder comme prélude à un coup d'épée. Marcelle vit passer dans ses yeux noirs une flamme haineuse qui la reporta bien loin en arrière.

— Voici, dit-elle au nouveau venu, mon cousin Robert, arrivé d'Afrique juste à point pour vous féliciter. M. de Vente, expliqua-t-elle, épouse mon amie Berthe Reboulet.

Et tout à coup elle partit d'un éclat de rire.

— Qu'est-ce qui vous rend si gaie aujourd'hui, madame ? demanda l'élégant sportsman imperceptiblement piqué.

— C'est que nous parlions lorsque vous êtes entré, d'une aventure de Kate Morgan... Vous vous rappelez la jolie Kate ?

— Comment donc !... petite et cependant de la branche... beaucoup...

— Beaucoup d'action, élégante encolure, couleur alezan brûlé, acheva Marcelle. Vous y êtes ! Eh bien, je me suis rappelé en vous voyant, qu'un jour, nous avions, nous toutes, entre jeunes filles souhaité chacune un avenir de notre choix. Et il n'y a guère que Kate qui ait atteint son idéal... Les autres, à commencer par Berthe, ont ou auront un lot très différent de celui qu'elles rêvaient.

— Ne puis-je savoir quel était le rêve de ma fiancée ? On viendra peut-être à bout de le réaliser.

— Oh ! je vous en défie. Elle voulait un homme occupé... comme son père.

— Vous avouerez qu'il ne devait pas être difficile de la faire revenir d'une pareille fantaisie, dit Raymond avec un suprême dédain de M. Reboulet, tout en tordant sa mince moustache d'un air de fatuité.

— Un homme qui gagnât de l'argent.

— Fi ! s'écria M. de Vente.

— Votre sœur Claire, poursuivit Marcelle, avait un penchant pour la vie de garnison ; je ne dirai pas ce que souhaitait M<sup>lle</sup> Ferrier qui m'adresse des gestes suppliants.

En effet Nicole, qui venait de rentrer, montrait une assez vive inquiétude.

— Quant à vous ?... demanda Robert intrigué.

— Moi, je ne demandais que la liberté... sans doute pour en



faire ce que font toujours les femmes de ce trésor qui n'est pas à leur usage, ... un très prompt sacrifice.

— Ah ! par exemple ! s'écria M<sup>me</sup> Helmann. Il me semble que vous n'y avez jamais renoncé, vivant comme vous le faites à votre guise, sans vous imposer aucune corvée. Je ne connais pas de femme qui s'affranchisse autant que vous des entraves que nous subissons toutes, reprit-elle aigrement, car M<sup>me</sup> Helmann représentait par excellence le monde, et la seule chose que le monde ne pardonne pas c'est que l'on sache se passer de lui.

L'habitude quasi professionnelle de la flatterie aimable lui fit ajouter aussitôt :

— Il est vrai que si vous vivez dans la retraite, c'est pour le plaisir de ceux qui vous lisent...

Mais au fond elle en voulait à Marcelle de ne pas fréquenter davantage son salon où la réputation de Tchelovek s'était établie une première fois, M<sup>me</sup> Helmann aimait à le rappeler.

Les visites arrivaient plus nombreuses, se succédant, se renouvelant ; à deux ou trois reprises, Robert s'était levé, mais toujours sa cousine l'avait retenu :

— Vous me devez votre après-midi tout entière. Ne faut-il pas que vous renouiez connaissance avec nos vieux amis communs ? Et d'ailleurs, mon mari ne me pardonnerait pas de vous avoir laissé partir avant son retour. Allons, Nicole, confie Rosette à sa bonne et viens le séduire un peu...

## XI

Si Jean Salvy ne tenait pas la promesse qu'il avait faite de rentrer de bonne heure ce jour-là, c'est que sur le boulevard il avait rencontré Varades. Les deux amis foulaient l'asphalte ensemble entre la Madeleine et le Café Anglais, revenant toujours sur leurs pas, sans pouvoir en finir avec un sujet qui laissait Salvy assez indifférent, mais qui, pour l'autre, semblait avoir la gravité d'une question de vie ou de mort.

Cette gueuse d'Alberte le quittait !... C'était la cinq ou sixième fois, du reste, qu'arrivait pareille aventure, toujours suivie d'un raccommodement. Alberte qui lui devait tout... ses plus beaux rôles d'abord, ceux qui avaient assuré sa réputation !...

— Oui, mais tu ne lui en donnes plus de nouveaux, puisque te voilà jusqu'au cou dans la politique.

— Cette créature que j'ai tirée du ruisseau, vous le savez tous, pour la faire monter où elle est...

— Il y a si longtemps ! Ces choses-là s'oublient.

Mais Varades n'interrompait pas sa plainte rageuse, amoncelant les invectives les plus violentes et les pires accusations sur la tête de l'infidèle, une comédienne de talent, plus que fanée à la ville, mais qui le tenait encore par le sortilège de l'habitude, après ce qu'il appelait quinze ans de galères.

— Oh ! ces liens stupides, abominables, qui vous serrent jusqu'aux moelles et dont on ne peut plus se débarrasser, quoi qu'on fasse ! Il n'y a que le mariage qui en préserve. Tu as pris le bon chemin, toi. Je t'envie ton bonheur si noble et si tranquille auprès d'une femme qui a tes goûts, auprès d'une pareille, enfin.

Jean Salvy haussa ses sourcils dédaigneux :

— Où as-tu pris qu'une femme puisse jamais être la pareille d'un homme ? Et elle n'est jamais moins sa pareille que quand elle fait le même métier. C'est un soulagement, un plaisir, une fête pour ma femme que d'écrire ; pour moi, c'est un supplice où il me semble que mon sang s'épuise goutte à goutte. Comment veux-tu que dans ces conditions on s'entende ?

— Elle t'admire si passionnément !

— Oui, mais sans savoir au juste pourquoi. Les véritables secrets de la poésie sont impénétrables pour elle à peu près autant que pour toutes les femmes du monde qui s'arrêtent devant mes sonnets comme elles feraient devant un rébus, un casse-tête chinois, en songeant : « Ce doit être beau, c'est si obscur ! » Marcelle y voit bien quelque chose : ce qu'elle y met, tout le contraire, souvent, de mes intentions.

— N'importe, une femme à soi, bien à soi... J'aurais dû me marier quand il en était temps. Dire qu'il dépendait de moi...

— Oui, je sais de qui tu vas me parler. Ce qui devrait te consoler c'est le spectacle de ce qu'elle est devenue, mariée à un notaire aujourd'hui et mère de quatre enfans. Mais elle t'apparaît regrettable parce que tu ne l'as pas eue ! Rien de ce qui est délicieux ne peut avoir de durée, n'oublions jamais cela. Pour cette raison et pour plusieurs autres, le définitif est ce qu'un artiste doit redouter par-dessus tout.

— Avec ça que mon caprice pour Alberte, qui devait durer vingt-quatre heures, n'a pas été définitif !

— Sans doute, sans doute, ... mais enfin tu n'aurais qu'à vou-

voir, pour en finir et, que tu en finisses ou non, tu as esquivé du moins ce qu'on appelle le foyer, ce bon foyer domestique tant vanté, tant chanté, dont les cendres cependant étouffent tant de flammes.

— C'est possible quand on choisit mal, mais une femme comme la tienne qui comprend...

— Pardon, la plus intelligente des femmes, je te le répète, ne nous comprend jamais tout à fait, de sorte qu'il vaut encore mieux qu'elle n'essaye pas de nous comprendre du tout. Ce qui devient insupportable, c'est lorsque, sans bien comprendre, elle s'avise de diriger tout de même, quand elle se croit propre au rôle d'Égérie ou de bonne Providence.

— Tu n'as pas cet ennui dans ton ménage. M<sup>me</sup> Salvy te laisse la bride sur le cou d'une façon dont tout le monde est surpris.

— Mais de son côté, je la laisse libre, il me semble. D'ailleurs, Marcelle n'est pas en cause. Je dis que les femmes les plus parfaites prétendent toujours, sans en avoir l'air, à une espèce de domination si voilée qu'elle soit. Elles veulent, à tout prix, faire quelque chose pour vous, ... quelque chose qu'on ne leur demande pas. Tu te rappelles bien comment se sont gâtés peu à peu les beaux paysages de Servan? Sa femme prétendait lui choisir les sujets d'études, puis elle suggérait, par exemple, qu'un peu d'eau ferait bien ici, ou là-bas un groupe d'arbres, bref, elle les soumettait, la nature et lui, à de sottes fantaisies, elle détruisait en eux la sincérité; ses tableaux, s'éloignant de plus en plus du réel, ont fini par ressembler à des devans de cheminée d'auberge. Toutes les femmes ne rencontrent pas un mouton aussi facile à égarer que le pauvre Servan, mais toutes se mêlent volontiers de ce qui ne les regarde en aucune façon. Le goût du dévouement les possède, et cela veut dire qu'elles prétendent se consacrer à votre gloire, soutenir en vous la confiance, le courage, exciter l'inspiration, présider à vos efforts. On en cite une, — il est vrai qu'elle était Allemande, la femme d'un méchant poète du nom de Stieglitz, — qui alla jusqu'à se tuer pour stimuler par une violente secousse l'imagination languissante de son mari et le forcer d'avoir du génie. C'est le *nec plus ultra* de la prétention. Inutile de dire qu'elle ne stimula rien du tout. En résumé, celles qui nous demandent tout simplement de payer leurs notes de couturière sont de beaucoup les moins importunes.

— Il y a les scènes, dit Varades en se grattant l'oreille.

— Bah ! les honnêtes femmes ont leurs nerfs, leurs crises de larmes, sans que vous ayez la ressource de les planter là.

— Mais on ne les plante jamais là. Tu vois bien que je souffre même d'être planté là par Alberte. Et il y a l'humiliation de tenir autant à ce qui n'en vaut pas la peine, il y a le dégoût de ces orages, toujours à recommencer.

— Les orages secouent, ils excitent, ... ce n'est pas mauvais. Crois-moi, rien ne tue plus sûrement l'inspiration que ce qu'on appelle la régularité de la vie conjugale.

— Il est certain que depuis ton mariage, tu n'as pas produit grand'chose.

— Et ma femme me le rappelle souvent, sans paraître soupçonner que c'est de sa faute, dit Salvy se laissant entraîner aux confidences. L'idée seulement qu'elle m'observe, qu'elle se croit un rôle, une mission auprès de moi, qu'elle me regarde travailler ou qu'elle constate que je ne travaille pas, parce que pour elle travailler c'est couvrir à bride abattue des rames de papier blanc d'une écriture correcte, comme elle couvrirait de points l'étoffe d'une broderie, ... il y a là de quoi calmer à tout jamais le plus bel emportement poétique.

— Eh ! eh ! les broderies de Tchelovek ont du succès. Tu as l'air de n'en pas faire assez de cas.

— Moi ? j'en fais grand cas au contraire. Elles l'amuse. C'est pourquoi je n'ai pas voulu accepter le généreux sacrifice qu'elle m'en faisait.

— Le roman commencé chez nous, *Mirages*, est très bien accueilli.

— Par qui ?

— Mais par tous ceux qui lisent des romans.

— Voilà de bons juges, ma foi ! Les denrées dont ces gens-là se nourrissent n'ont rien de commun le plus souvent avec la littérature ; elles finiront par la supprimer entièrement, comme elles ont étouffé déjà ce qu'il y a de plus noble, le goût de la poésie. C'est une mauvaise herbe qui envahit tout. Le fait est qu'on ne sait plus lire.

Cette conclusion était suggérée à Salvy par une récente conversation qu'il avait eue avec son éditeur : — On ne lit plus les poètes, — avait dit celui-ci. La bicyclette leur fait grand tort ; ça et là, le roman-feuilleton qui se laisse parcourir.

Or *Mirages* paraissait en feuilleton.

— Je t'affirme que la prose de ta femme est très demandée, répéta Varades plus ou moins innocemment.

— Oui, elle satisfait le grand nombre qui prise la facilité.

Salvy en prononçant ce mot faisait à son insu la grimace méprisante qu'il avait aux lèvres pour exécuter un confrère.

— Ah ! les pauvres ouvriers de la forme, les chercheurs, les patients, les laborieux, les inquiets, quel métier de dupe ils font dans ce temps-ci ! Le succès, le succès industriel tout au moins est pour la prose coulante, inepte ou pimentée selon les goûts : faits divers au vitriol, ou menus ouvrages de femmes.

— Si Tchelovek l'entendait ! pensa Varades.

Et si Marcelle l'eût entendu en effet, elle ne lui eût pas pardonné cela, elle qui pardonnait tant de choses, parce que, de même qu'il était « confrère, » elle était « artiste, » et que chez ces deux catégories d'individus, des susceptibilités d'espèce particulière priment toutes les autres.

Varades continuant le cours de ses réflexions soupira :

— Il n'y a donc nulle part d'accord parfait ! — Et il ressentait à le constater une sorte d'apaisement, son cœur s'ouvrant une fois de plus à l'indulgence pour Alberte. Elle avait du bon, malgré ses bourrasques : — Si j'allais la chercher à sa répétition, pensa-t-il, je la trouverais peut-être mieux disposée.

Au fond, il s'accusait d'avoir été lui-même un peu vif. Sa colère une fois tombée, il ne retint plus l'interlocuteur qui l'avait aidé à comprendre que rien n'est enviable en ce monde.

— Ce vieux naïf de Varades avec son unisson ! pensait d'autre part Salvy en arrêtant une voiture pour se faire conduire chez lui.

Et, tout en roulant par les Champs-Élysées, il critiquait en lui-même avec amertume l'imbécillité du public. Ses vers, de très beaux vers, se vendaient mal et *Mirages* trouvait un public complaisant, *Mirages*, un roman selon les formules les plus rebattues, avec un commencement, un milieu et une fin, une intrigue construite de toutes pièces, et un héros qui, comme tous les héros créés par l'imagination féminine, faisait de l'amour, cet accessoire, la grande, la seule affaire de la vie ! Des intentions de morale en outre ! Il n'y en avait pas l'ombre autrefois dans le premier essai de l'auteur, voilà pourquoi il valait quelque chose, comme simple morceau de réalité servi à la diable. Combien Mar-

celle, favorisée une fois par le hasard, eût-elle gagné à n'être à tout jamais que l'auteur de *Brusque Réveil* ayant abdiqué de son plein gré pour devenir uniquement ensuite la compagne de Jean Salvy ! Mais non, au lieu d'apprécier la beauté de cette apothéose finale, elle était descendue au rang de femme de lettres attachée à la glèbe, elle en était réduite à inventer faiblement, à composer tant bien que mal, à rajuster entre elles les observations fort limitées qu'une femme peut glaner dans son petit cercle. Car vraiment quelle expérience digne d'être notée peut avoir sur quoi que ce soit une honnête femme ? Et ne fût-elle pas honnête, elle ne verrait encore rien qu'elle-même, ses sentimens, ses illusions, ce qui lui plaît, ce qui est en harmonie avec ses préjugés. Aucune largeur de vues possible, point d'idées générales, point d'école. Une seule histoire à raconter, la sienne, et puis c'est fini. Peut-on appeler cela de l'Art ? Non... Dans son intérêt même, il lui avait une fois demandé d'y renoncer... Et il avait souffert de voir qu'elle n'était pas capable du sacrifice sincère et spontané d'une si petite chose. Ses sentimens, lorsqu'il découvrit qu'elle écrivait en cachette, avaient été un peu ceux du mari des *Mille et une Nuits*, apprenant que sa femme, tandis qu'il dort confiant, se lève pour visiter les cimetières avec des appétits de goule, ou plus simplement ceux de cet autre mari qui, dans la fable, voit sa chatte, métamorphosée en femme, revenir à des habitudes félines, courir sus à la première souris. Il était puni comme tant d'autres d'avoir tenté l'impossible. « Sa pareille, » avait dit Varades ! Mais le feu et l'eau n'étaient pas plus différens !

Le fiacre cependant s'arrêta devant la petite maison de Passy. Lorsque, d'assez mauvaise humeur, Jean Salvy pénétra dans le salon, tout le monde avait pris congé, il ne restait plus que le capitaine Hédouin et Nicole Ferrier.

— Mon cousin commençait à se décourager, vous avez failli ne plus le trouver ici, dit Marcelle.

— J'en aurais eu beaucoup de regret, répliqua Salvy avec une assez froide politesse, mais l'occasion perdue se serait retrouvée.

Tendant la main à Robert :

— Je vous connais beaucoup, monsieur, bien que nous ne nous soyons pas encore vus.

— Je vous connais mieux encore, très certainement, dit Robert, et je partage ce privilège avec le monde entier.

Cet hommage rendu à sa célébrité amadoua l'écrivain.

— J'espère, dit-il, que la connaissance mutuelle deviendra plus intime. Vous restez parmi nous, n'est-ce pas ? Vous rentrez en pays civilisé ?

— Jusqu'à mon prochain grade en tout cas, mais la nostalgie me reprendra peut-être auparavant.

— La nostalgie du Sénégal et autres climats d'un égal agrément ? C'est étrange ! Jusque-là vous n'habitez pas Paris ?

— Pardon, le régiment d'infanterie pour lequel j'ai quitté, sans lui dire adieu, la légion étrangère, s'y trouve caserné.

— Oh ! très bien.

Salvy laissa tomber ce « très bien » d'un ton distrait, plutôt ennuyé.

— Alors l'occasion ne nous manquera pas de causer de choses d'Afrique. Vous avez dit la légion étrangère... un ramassis de forbans, n'est-ce pas !

— Des gens très braves et dont on fait ce qu'on veut à la condition d'avoir la main ferme et de savoir les prendre.

— Vraiment ? Je me représentais le rebut de l'espèce humaine, qui déjà par elle-même vaut si peu !

— Vous êtes pessimiste, dit en riant Robert. Croyez-moi, il y a beaucoup de bon chez les plus mauvais.

— Je croirais plutôt qu'il y a beaucoup de mauvais chez les meilleurs.

Il s'interrompit pour dire à sa femme : — Je viens de rencontrer Varades. Votre roman est fort apprécié.

— Vraiment?... Tout dépend, pour que je m'en réjouisse, de la qualité des appréciations. C'est la vôtre que je voudrais connaître.

Il évita de répondre, occupé qu'il semblait être à contempler un de ces grands bambous qui remplacent dans les salons l'antique jardinière et dont chaque branche creuse loge des feuillages et des fleurs.

— Voilà qui est arrangé à ravir.

— C'est Nicole...

— Je m'en doutais. — Et s'adressant à Robert :

— M<sup>lle</sup> Ferrier dans cette maison où l'on travaille ferme, indifférent aux jolis détails de la vie, représente par excellence la femme avec toutes ses grâces. Elle ne cesse de semer chez nous les fleurs dans le sens réel comme au figuré.

Phrase ambiguë où Robert crut surprendre une intention

désobligeante pour quelqu'un. Il regarda Nicole qui, très rouge, répondit : — Grâce ou mérite, je ne possède rien qui ne me vienne de Marcelle.

— Ne te défends pas, chérie, Jean a parfaitement raison, dit la jeune femme à travers son tranquille sourire.

Les deux hommes cependant s'observaient à la dérobée : le capitaine Hédouin avec le sentiment d'être toisé de haut par un maître en savante ironie qui ne faisait cas au monde que de la valeur cérébrale, Salvy vaguement jaloux de cette vigueur du corps et de l'âme qui permet de braver les fièvres meurtrières et les balles nègres, de croire au bien, partout où l'énergie subsiste, et de se passer du pavé de Paris des années de suite. D'après souvenirs le serraient à la gorge, compliquant encore cette jalousie. Le beau garçon qu'il avait devant lui, carré d'épaules, franc du regard et plus grand que lui de toute la tête, n'avait-il pas été aimé par Tchelovek, cet être insaisissable qui ne lui appartenait pas et qu'il eût voulu anéantir afin de pouvoir mieux dominer Marcelle ?

Quelques années plus tard, une guerre générale devait éclater sous d'autres prétextes, entre intellectuels et hommes d'action. Elle commença entre eux ce soir-là sous forme de duel, quoique des paroles courtoises eussent été seules échangées.

## XII

La curiosité d'abord, curiosité intense et douloureuse, contribua plus qu'aucun autre sentiment à ramener souvent Robert chez les Salvy. Il voulait découvrir les véritables raisons d'une mésintelligence qui, pour échapper aux regards indifférens, n'en existait pas moins entre eux ; tout le lui prouva dès le premier soir qu'il passa sous leur toit, en famille. Après avoir constaté pendant le dîner, avec un triste retour sur lui-même, la hardiesse légère et brillante que son nouveau cousin apportait dans le paradoxe, il l'entendit, croyant à la continuation d'une plaisanterie, soutenir et développer l'opinion de Flaubert qu'en littérature l'idée doit jaillir de la forme. Comme Marcelle osait dire que ce précepte lui semblait vide de sens, son mari déclara qu'il en était fâché pour elle, un fonds d'imaginations morales et sentimentales ne suffisant pas à donner le droit d'écrire.

— Si l'on avait cependant l'espoir de faire un peu de bien ?



hasarda la jeune femme avec tant de calme que Robert ne put supposer qu'elle se fût sentie directement atteinte.

— Ah ! vous en êtes à l'ambition de réformer les mœurs par le roman ? Il n'a qu'à refléter la vie telle qu'elle est comme un miroir.

— Vous me donnez là le conseil d'un réaliste, vous dont la mission...

— De grâce, chère amie, ne me parlez pas de la mission du poète. Qu'en savez-vous ? Qu'en savent tous ceux qui, n'étant pas initiés, sont, en matière de poésie, comme des aveugles devant une porte close ? La mission du poète est de faire de beaux vers et pour cela, vous ne lui donnerez pas de formule, je suppose ?

— Non, car je n'en ai point à ma disposition, répondit Marcelle qui souffrait d'être traitée ainsi devant Robert, et ne doutait pas d'ailleurs que Salvy ne s'y appliquât avec une malice particulière. Tout ce que j'osais dire c'est que le miroir n'a pas d'âme. Vous permettrez bien à celui qui le tient d'en avoir une.

— A la rigueur, pourvu qu'elle ne soit pas prêchese. Ce poulet est absolument desséché.

La pauvre Marcelle eut l'air confus d'une maîtresse de maison prise en faute, ce qui lui arrivait souvent, et le convive embarrassé n'hésita pas à classer cet homme illustre dans la catégorie vulgaire des maris désagréables.

Pour réparer apparemment, Salvy, en sortant de table, se mit à lire sous la lampe, avec une certaine affectation, le journal où paraissait *Mirages*. Marcelle suivait avec anxiété les moindres jeux de sa physionomie.

— Eh ! mon dieu, ma chère, s'écria-t-il, c'est du Tolstoï !

— A la bonne heure ! pensa Robert croyant à un éloge. Il fut détrompé par la vive rougeur qui monta aux joues de la jeune femme, tandis qu'elle répondait :

— Ne gaspillez pas votre ironie contre mes griffonnages. Je sais leur peu de mérite, mais ils ont leur utilité.

Elle appuya sur ce dernier mot d'une façon qui parut troubler Salvy à son tour ; leurs regards se croisèrent comme deux épées.

D'où Robert se hâta de conclure que l'attrait qui les avait poussés l'un vers l'autre n'avait dû être qu'un amour de tête, dont les réalités de la vie avaient presque aussitôt fait justice. Le cas n'est pas très rare. Ce qui l'étonnait davantage, c'était le ren-

versement des rôles dans ce ménage. Salvy ne semblait vivre que pour ses plaisirs, plaisirs esthétiques sans doute, se bornant, il n'en voulait pas douter, aux choses nobles et délicates. Tchelovek travaillait au contraire avec une suite, une persévérance, un acharnement qui excluaient l'idée de la fantaisie et de la joie. Le monde lui reprochait de ne pas se prêter à être l'ornement d'un salon, la proie fêtée d'une coterie. Pour cela, un tout petit bagage suffit ; il n'eût fallu que revenir à la devise de M<sup>me</sup> Hédouin, savoir s'y prendre ; mais l'effort quotidien, presque incessant qu'elle s'imposait n'était pas compatible avec ce genre d'adresse ; il se rappelait, malgré lui, un mot bizarre de Lise : « Chez les pauvres, le travail de la femme, hors de la famille et du ménage, provoque et entretient souvent l'égoïste flânerie de l'homme. » Pourtant Marcelle n'avait certes pas à gagner sa vie. Alors ?... Perplexe, il ne savait que penser. Le brave capitaine en était là bien souvent depuis son retour ; la vie rude et solitaire qu'il avait menée en Afrique avait si peu de rapports avec les complications multiples de ces existences parisiennes factices, raffinées à l'excès ! Il se sentait au milieu du monde en général, dans l'état d'âme d'une espèce de Huron. Tout lui paraissait différent de ce qu'il se rappelait d'autrefois. Était-ce parce que jeune il ne savait point regarder, ou bien des transformations profondes s'étaient-elles opérées en si peu d'années ? Salvy, auquel il soumit ses perplexités, lui cita Stuart Mill : le caractère particulier du monde moderne c'est que l'homme ne naît plus à la place qu'il occupera dans la vie et qu'il emploie tous les moyens pour se procurer le sort qu'il peut désirer.

— Tel que vous êtes, vous faites bien de vouloir retourner aux colonies, aux pays barbares, ajouta Salvy ; vous êtes encore du vieux monde, vous appartenez aux espèces disparues ; vous tenez à la tradition, à l'ordre établi, vous vous sentez dépaysé au milieu de la bande des *arrivistes*, des *carriéristes*, parmi lesquels, pour nous achever, il se glisse aujourd'hui des femmes.

Existait-il donc entre Salvy et sa femme des rivalités de métier ? Il fallait une grande ingénuité pour supposer chose semblable et on eût bien étonné l'auteur des *Hymnes aryennes* en lui disant qu'il pouvait envier quelque chose à Tchelovek ! Cependant le soupçon de Robert n'était pas tout à fait dépourvu de bases. Salvy en voulait, sans le savoir, à l'aisance et à la fécondité d'un travail ininterrompu, quelque peu de valeur que pût

avoir du reste ce travail à ses yeux, il s'irritait contre la consolation certaine, que savait y trouver cette personne d'une humeur toujours égale. Surtout il ne pardonnait pas à sa femme la fière indépendance que lui permettait ce gain matériel, dont lui-même eût été incapable, car il arrive qu'on envie secrètement ce que par orgueil on dédaigne. La vengeance de Salvy consistait à nier en chaque occasion que Tchelovek possédât les vraies qualités féminines, tout en faisant sentir suffisamment à Marcelle qu'elle ne possédait pas non plus celles du romancier, à moins que le romancier ne soit rien qu'un conteur agréable de petites histoires ou un éditeur suranné de la morale en action.

Nul ne s'entendait comme Salvy à piquer les gens au vif par la raillerie ou à les écraser par le dédain. Robert, faute d'un meilleur emploi de son dévouement, s'était fait l'esclave de la petite Rosette. Fort gâtée comme le sont les enfans souffreteux, elle grimpait sur ses genoux, le caressait et le tourmentait, ce qu'elle n'eût pas osé avec son père, toujours prompt à demander qu'on l'emportât. Salvy en fit la remarque moqueuse :

— J'ai souvent observé qu'il y a d'étroites affinités entre le soldat et l'enfant. C'est peut-être que votre métier vous laisse jusqu'au bout, sous de certains rapports, quelque peu enfans vous-mêmes.

— Ceci équivaut à dire, n'est-ce pas, répliqua Robert d'un ton de bonne humeur, que nous sommes des êtres élémentaires, à peine dégrossis ?

— Non, mais très certainement moins compliqués que nous autres. Voyez, l'enfant joué volontiers avec les hochets à votre usage, un sabre, un fusil, un panache, tandis qu'un livre ou une plume ne l'attirent pas du tout; il sent, dès qu'on les lui présente, que cela va devenir sérieux.

— Je compte bien, répliqua Robert sur le même ton, qu'avec son vieil oncle d'Afrique, votre fille apprendra une bonne fois et pour toute sa vie à aimer l'uniforme, au détriment des scribes et des rhéteurs...

— Oh! je vous la laisse sans discussion, tant qu'elle sera simple marmaille. Nous autres, gens d'étude, nous ne faisons pas nos délices de ce petit monde-là. Et vous voyez que, de son côté, elle le sent, puisqu'elle abandonne volontiers sa mère et moi pour vous ou pour son amie Nicole, qui sait perdre du temps à l'amuser.

— Les enfans, interrompit vivement Nicole, font perdre beaucoup de temps en effet avec leurs jeux et leurs questions; certaines femmes ont mieux à faire que d'être tout entières à ces petites choses.

— Je n'en sais vraiment rien, dit Marcelle évitant comme toujours de se mettre en scène; la tâche obligatoire des femmes devrait peut-être se résumer ainsi : l'emploi intelligent de beaucoup de loisirs.

— C'est mon avis, acquiesça vivement Salvy.

— Encore faut-il qu'elles les aient ces loisirs, riposta Marcelle.

Mais Salvy couvrit cette réponse, qui n'était apparemment pas de son goût, en continuant :

— Je ne leur reconnais qu'une seule fonction, d'accord en cela avec un grand esprit dont l'arrêt, une bonne fois prononcé, restera : « La fécondité de plume empêche toujours plus ou moins d'être mère. »

Ce fut lancé si cruellement que Nicole ne put se contenir. Elle dit à Robert dans un aparté rapide :

— Certes il est impossible de suffire à tout, d'être père et mère à la fois; c'est pourtant le lot de Marcelle.

Il avait donc deviné juste; le problème qui l'avait tourmenté plus d'une fois se trouvait résolu. Tchelovek s'acquittait par devoir du labeur qui d'ordinaire dans la famille incombe à l'homme, tandis qu'auprès d'elle, impassible et hautain, son mari attendait l'inspiration rebelle. Trop heureux quand il ne la provoquait pas par des moyens auxquels M<sup>me</sup> de Réthel, peu de temps après, fit étourdiment allusion devant Robert. Il s'agissait d'une perte au jeu, d'une perte relativement très forte, et la comtesse, née Helmann, en parlait aux habitués de son jour avec la rigueur d'une personne qui ne permet ces sortes d'incartades qu'au rang et à la richesse. Il semblait vraiment que Salvy eût empiété sur le domaine réservé à M. de Réthel!

— Ce qui ne fait, disait-elle, qu'alléger la bourse de certaines gens doit détruire l'équilibre d'un tout petit budget,... surtout quand la chose se renouvelle,... comme il paraît que c'est le cas pour Salvy. Mon mari me l'affirme!

— Et qui donc mieux que lui pourrait le savoir? dit sournoisement Max Riehl. Mais, quant à moi, madame, je serai moins sévère que vous. Il faut bien permettre quelques dédommage-

mens à ceux que notre commune maîtresse, la Muse, trahit et abandonne. La veine poétique étant tarie, on en cherche une autre pour s'étourdir.

Max Riehl défendait ainsi, en bon camarade, celui que face à face il appelait Maître.

— Du reste, en ce moment, s'il perd comme vous le dites, le proverbe se trouve justifié.

— Bah ! ConteZ-nous cela ! Il se pourrait que la pauvre Marcelle... Quelle horreur !

Max Riehl chuchota cette fois trop bas pour que Robert pût l'entendre :

— Oh ! madame, qui ne l'excuserait ? Songez donc ! le mari d'un bas bleu !

Pour Max Riehl la femme de lettres était le braconnier qui vient dans une chasse gardée frustrer le chasseur de son gibier. Il descendait, sans en convenir, à des considérations purement économiques, ce rêveur qu'on n'aurait cru occupé qu'à révolutionner la syntaxe et la métrique pour exprimer des sensations nouvelles, généralement empruntées à Baudelaire. Faisant imprimer à ses frais, en volumes historiés de signes cabalistiques, certaines élucubrations où l'Art figurait en vain, avec majuscule, il ne pardonnait pas la vente facile d'un stock de marchandises courantes, ternes et grises, droguets grossiers, ou simples cotonnades filées au rouet, selon les sages méthodes routinières d'autrefois. Riehl accablait de ses dédains cette patiente et tranquille fileuse qui se passait de réclames.

— Il est certain qu'elle se plonge corps et âme dans son écritoire, reprit l'amie du bas bleu avec un regard d'appel inquiet à Robert Hédouin dont elle remarquait la présence un peu tard.

— Et puis cela n'embellit pas d'avoir du talent, fit observer M<sup>me</sup> de Brécé qui se trouvait là. Jamais je n'ai vu de beauté, — car elle avait une manière de beauté, — passer si vite.

— Le capitaine Hédouin, ma chère, est cousin germain de M<sup>me</sup> Salvy.

— Oh ! ce que je viens de dire n'ôte rien à l'estime très grande que j'ai, que nous avons tous pour elle... Alors vous racontiez...

Avec des mines de chattes frôleuses les deux jeunes femmes se pressèrent contre Max Riehl, haletantes de curiosité.

— Je ne raconte rien du tout ; la dame de carreau est exotique à demi ou plutôt Parisienne, sous un nom de guerre étranger, cherchez maintenant.

Robert commençait à être renseigné, plus même qu'il ne l'eût voulu. Il continuait cependant à pousser d'actives reconnaissances dans les différentes parties du monde parisien, faisant un peu partout moisson de preuves contre Salvy, et une joie vague dont il avait honte, se mêlait à la tristesse de ses découvertes, car il ne pouvait, quoi qu'il fit, oublier que Marcelle l'avait jadis aimé. Mais ce qui était chez lui plus fort même que ce souvenir, c'était l'espèce de culte que lui inspirait l'héroïsme de Tchelovek, maintenant qu'il connaissait ou croyait connaître son secret. Dépourvu d'imagination comme il l'était, il n'avait pu voir pendant longtemps dans le besoin qu'éprouvait cette jeune femme d'exercer la sienne en écrivant qu'une sorte de vanité ou de manie qu'il ne réussissait pas à s'expliquer ; mais le jour s'était fait ; il y avait là un effort raisonné, méritoire, inspiré par des motifs graves. Comment ce soldat tout d'une pièce eût-il démêlé à quel point la force invincible du tempérament l'emporte sur tout le reste chez l'artiste ? Il se prosternait, sans en chercher plus long, devant cette vaillance discrète, devant cette modestie ombrageuse qui n'était pas sans mélange de fierté.

— Les flatteries que l'on m'accorde, lui avait-elle dit un jour, sont par trop au-dessous, non pas de ce que je fais, mais de ce que je rêverais de faire. J'ai envie de dire à ceux qui croient m'honorer d'un compliment : Vous n'y connaissez rien. Si vous saviez ce que c'était avant l'exécution !

— Je comprends cela, répartit Robert, il y a des choses que par-dessus tout je souhaiterais de dire et qui dans mon esprit sont les plus belles du monde, mais je ne pourrai jamais les mettre en paroles.

— De sorte qu'elle ne saura pas ? dit en riant Marcelle.

Il frémit, se demandant si, par cette question hardie, elle voulait le tenter, mais son regard direct ne cachait aucune arrière-pensée ; elle avait parlé en toute innocence, persuadée qu'il faisait allusion à de nouvelles amours dont elle avait d'ailleurs le soupçon.

— Non, répondit-il lentement, elle ne saura jamais.

Quand l'enquête à laquelle se livrait Robert et qui devenait de plus en plus le principal intérêt de sa vie fut complète, l'habi-

tude d'aller assidûment chez Marcelle était reprise. Il ne chercha pas de nouveaux prétextes et s'abandonna au courant. Il avait, comme autrefois, besoin de la voir, bien qu'elle ne fût plus que l'ombre pâlie d'elle-même; l'immatérialité du sentiment qu'il éprouvait eût rassuré sa conscience, s'il s'était avisé de l'interroger, et Marcelle semblait, avec tout aussi peu de remords, heureuse des occasions de rencontre. M<sup>me</sup> Hédouin n'avait pas été sans constater qu'elle venait plus souvent la voir depuis l'arrivée de l'Africain, mais l'excellente mère avait bien moins de scrupules encore que les deux principaux intéressés. Qu'aurait-elle craint puisque le mariage tant redouté par elle, comme peu avantageux, était devenu impossible? Elle eût beaucoup mieux accepté, le cas échéant, une liaison passagère, mais momentanément assez forte pour retenir son fils en France, à la condition, bien entendu, qu'elle pût faire semblant de ne se douter de rien. Et pourtant M<sup>me</sup> Hédouin se croyait vertueuse. Robert, sans aucune prétention à la vertu, était bien plus loin qu'elle de toute arrière-pensée, simplement reconnaissant, après les années de famine, des miettes qu'il recueillait sous forme d'affection fraternelle. Marcelle avait une façon de s'écrier en le voyant arriver : — Vous voilà donc! je me donne congé! — qui lui rappelait sa gentille, accaparante et impérieuse petite cousine en robe courte et cheveux flottans.

La femme qu'elle était aujourd'hui, prématurément vieillie au physique, mais toujours prompte à jouir de tout, avec une fraîcheur sans égale, redevenait cette fillette qu'il avait portée dans ses bras pour lui faire franchir les mauvais pas et grimper les pentes trop rapides. Comme il eût voulu recommencer ces prouesses, la forcer à s'appuyer sur lui! Et ils parlaient gaîment du vieux temps, en faisant assaut de mémoire. Mais, d'un accord tacite, leurs souvenirs s'arrêtaient à l'enfance. Du reste ces épanchemens avaient presque toujours des témoins. Le soir, à tels jours fixes où Salvy dînait au cabaret avec des camarades, la jeune femme était libre de recevoir son monde à elle « les ennuyeux, » les artistes « moyens et tempérés, » comme les appelait Salvy qui formaient « le clan de Tchelovek; » on causait, on faisait un peu de musique. La jolie voix de Nicole, un soprano peu étendu, mais d'une fraîcheur ravissante, gazouillait sans beaucoup d'art de vieux airs français, et Robert, — la présence des mêmes objets, des mêmes meubles y aidant, — Robert croyait se retrouver dans le salon de sa tante des Garays avant l'Afrique, avant l'inexplicable faiblesse

qui lui avait fait gâcher son existence. Il n'aurait eu alors qu'à prendre la main de Marcelle pour la garder toujours... Et c'en était fait, par la faute de cette bonne mère qui trônait là-bas dans le meilleur fauteuil, un coussin sous ses pieds, un sourire d'accueil mondain sur ses lèvres minces, drapée dans du vieux satin noir et de non moins vieilles dentelles. La baronne comptait parmi les fâcheux que Salvy tolérait chez lui le samedi soir en son absence, à la condition d'en être délivré le reste du temps; mais cette exclusion ne s'appliquait pas à Robert. Tout au contraire, le maître de céans l'invitait volontiers, peut-être parce que, lui aussi, avait son genre de curiosité; mais l'œil le plus perçant n'aurait pu rien surprendre entre Marcelle et son cousin :

— Non, se dit très vite Salvy, elle n'est plus assez jolie et elle est trop peu coquette pour que, même un naïf de cette sorte (il est de l'espèce pourtant des bons chiens fidèles) puisse souhaiter de revenir avec elle aux premières amours. Je gagerais que ce qui l'amène ici, c'est la blonde Nicole. Il n'a pas mauvais goût !

La même pensée était venue à sa femme et peut-être à Nicole elle-même. En réalité, Robert recherchait beaucoup Nicole, personne ne sachant mieux qu'elle parler de sa grande amie, la faire valoir et la plaindre.

### XIII

Avec cette régularité presque automatique qui résulte d'une habitude quotidienne, M<sup>me</sup> Salvy écrivait chaque jour jusqu'à quatre heures, enfermée dans un réduit dont l'accès était défendu aux plus intimes. Elle tressaillit lorsque la porte s'ouvrit, comme elle ne le faisait jamais, pour livrer passage à une servante effarée :

— Que Madame me pardonne, c'est une dame qui ne veut pas s'en aller.

— Dites que je ne reçois pas.

— Je le lui ai dit et redit, mais elle prétend que Madame la recevra tout de même, qu'elle vient de loin, du bout du monde et qu'elle veut parler à Madame toute seule.

— Vous connaissez cette personne ?

— Je ne l'ai jamais vue.

— Demandez-lui son nom.



— Voici sa carte, mais elle dit que ça n'apprendra pas grand-chose à Madame.

Marcelle regarda le petit carton glacé, portant au-dessous d'une couronne de fantaisie : Catherine Apratcheff.

— Princesse ou modiste ? dit-elle. En effet cela ne me rappelle rien. Renvoyez-la.

— Oh ! Madame, une si jolie petite dame, et en grand deuil.

— Quelque service à rendre !

Sans exception, les artistes qui ont ou qui paraissent avoir réussi sont assiégés de solliciteurs réclamant un appui, une recommandation, un conseil. Marcelle, poussée par son bon cœur, et pénétrée des théories de son amie Lise sur la solidarité entre femmes et le devoir impérieux de s'entr'aider, avait plus de protégées que personne, plus d'ennemies par conséquent, car il n'y a guère de rancune aussi féroce que celle d'un protégé contre son protecteur impuissant.

— Puisque vous m'avez dérangée, dit-elle, faites-la entrer ici.

Elle ramena autour d'elle l'ample peignoir de laine blanche dont elle s'enveloppait pour écrire et lissa machinalement ses bandeaux de la main.

Au moment même, quelqu'un se jetait à son cou.

— Enfin !... Ah ! Vous êtes bien gardée. On fait antichambre chez vous comme chez une Altesse. Mais j'étais résolue et quand je veux une chose, moi...

C'était la voix d'oiseau, le rire clair de Kate Morgan, ravissante dans le grand deuil dont avait parlé en s'extasiant la femme de chambre. Blanche comme une perle fine, sous le ruissellement de jais qui se mêlait à ses cheveux blonds et cascadaient sur une robe noire du bon faiseur, elle semblait se servir de ce prétendu deuil, éclatant et tapageur, comme d'un artifice de coquetterie.

— Ah ! ma bonne chérie, que d'événemens depuis notre dernière rencontre à Venise !

Marcelle avait échappé assez brusquement à son étreinte.

— Expliquez-moi cette carte, répondit-elle. Est-ce la vôtre ?

Une rougeur légère lui monta aux joues et elle fit un signe affirmatif.

— Mariée alors ? Comment n'en avez-vous pas fait part à vos amies ?

— Pardon, interrompit Kate avec assurance, c'est une adop-

tion qui me permet de porter le nom de l'homme excellent à qui je dois tout.

Elle passa légèrement son mouchoir de batiste ourlé de noir sur ses paupières qui n'étaient point humides.

— Kate, c'est donc vrai?...

— Quoi?

— Cette histoire d'enlèvement?

— Je vois que de méchantes langues vous ont déjà prévenue contre moi, dit-elle en étouffant un petit sanglot comme fait un enfant que l'on va gronder. Si vous saviez tout ce que j'ai eu à souffrir dans une situation à laquelle la simple domesticité est cent fois préférable! Soupçons, calomnies, mauvais traitemens, rien ne m'a été épargné. J'ai consenti alors à quitter les Chestoff pour entrer avec la même qualité de demoiselle de compagnie dans la maison...

— D'un célibataire.

— Un vieillard généreux et bon... Il avait été témoin des humiliations, qu'un peu à cause de lui, on me faisait subir, il tenait en dégoût la cupidité ouvertement montrée par les rapaces qui se croyaient sûrs d'être ses héritiers; il reporta sur moi des sentimens tout paternels.

— Oh! dit froidement Marcelle, je n'ai ni le droit ni l'envie de vous interroger sur le plus ou moins d'innocence de ces relations-là. Vous êtes riche n'est-ce pas?

— Ce n'est pas précisément la richesse, c'est l'aisance;... de quoi vivre à Paris.

— Avez-vous pensé à ce que diraient ceux qui vous connaissent et que M<sup>m</sup> Chestoff a prévenus?

— Si j'y ai pensé! Ne sait-on pas qu'il est beaucoup plus rare d'avoir des amis dans la prospérité que dans la peine? donner à une pauvre fille quelque vieille robe défraîchie, l'inviter à dîner, quand on n'a pas de monde, s'apitoyer sur son compte, lui trouver une de ces places qui permettent tout juste de ne pas mourir de faim, à merveille; mais que, sur le point de se noyer, elle sorte hardiment la tête de l'eau et qu'elle aborde. Ah! cela devient différent. L'envie s'en mêle. M<sup>m</sup> Helmann, son oison de fille, le jeune ménage de Vende-Reboulet, les Belcar même qui craindraient de se compromettre davantage encore, et d'abord ma sainte marraine, tout le monde se croirait obligé de me tourner le dos sur de simples apparences. Je ne me suis pas exposée à cet

affront. Mais j'ai pensé : j'irai chez Tchelovek. Quand on invente des romans, on n'a pas le droit d'être sévère pour les romans vécus.

— Pardon... Je n'écris pas de mauvais livres.

Kate resta un moment interdite, mais réflexion faite, elle ne voulut pas comprendre.

— Mon roman à moi est des plus rares, des plus extraordinaires. Si je vous le racontais...

— S'agit-il de votre héritage ?

Les paroles tombaient brèves et saccadées des lèvres de Marcelle et Kate commençait à se sentir mal reçue.

— Il est curieux que les gens d'esprit aient tant de préjugés, dit-elle, levant en l'air son petit nez impertinent. Bah ! les plus récalcitrans feront grâce à mes dîners, je me le suis promis. Avec de bons dîners, on mène le monde où l'on veut, fût-ce même sans talens et sans figure. Voyez M<sup>me</sup> Helmann.

— Ainsi, reprit Marcelle que son aplomb embarrassait, vous comptez vous installer à Paris ?

L'instinct du romancier l'empêchait de congédier sommairement son étrange interlocutrice. Marcelle était toujours au spectacle, notant, soulignant, enregistrant les moindres phénomènes de la vie comme elle avait commencé à le faire pour fuir son premier grand chagrin. L'esprit de divination que la plupart des femmes emploient à mener adroitement leur propre barque, elle l'appliquait à scruter avec curiosité les caractères, les faits et plus encore les mobiles qui rendent l'espèce humaine intéressante. Dans cette recherche, elle risquait le sort de l'astrologue ; un puits béant est toujours ouvert sous nos pieds tandis que nous regardons plus haut ou ailleurs. Marcelle n'ignorait pas l'existence du puits, mais, à contempler ses noires profondeurs, elle n'eût gagné que le vertige, un stérile désespoir. Mieux valait encore, pensait-elle, se casser le cou en poursuivant une étude qui en valait la peine. Les personnes de la condition qu'avait choisie Kate Morgan étaient celles qu'elle avait le moins observées de près, faute d'occasions ; elle profitait donc de l'aubaine.

— Oui, j'ai loué un petit hôtel rue d'Anjou. Et j'espère bien que vous y viendrez quelquefois avec M. Salvy. Mais quel plaisir de vous avoir, pour commencer, surprise dans votre repaire, en habit de travail, à préparer de ces choses délicieuses que j'adore ! Mon pauvre vieil ami, lui aussi, en jouissait beaucoup. Les lec-

tures que je lui faisais étaient sa meilleure distraction. Nous goûtions Tchelovek autant l'un que l'autre.

Caline, elle se rapprocha de son ancienne compagne en cherchant à lire l'effet de cette flatterie un peu grossière dans le regard attentif qui la fouillait comme un scalpel.

— Vous viendrez à mes petits diners, n'est-ce pas ? Oh ! des diners bien intimes... vu le deuil où je suis...

Elle souleva les franges de jais qui retombaient jusqu'à ses pieds l'enserrant d'une gaine étincelante.

— Je sors peu, dit Marcelle, je mène une vie très retirée.

— C'est sans doute nécessaire à votre profession, chère amie, mais il ne faudrait pas exagérer. Les maris n'aiment pas les femmes trop sérieuses, trop absorbées dans ce qui n'est pas eux, et ils se méfient, je crois, — pardonnez-moi de vous donner des conseils, — de cette puissance d'analyse que vous appliquez, bien entendu, vous autres *penseuses*, à leur caractère comme à ceux de vos personnages. Ils n'aiment pas qu'on les connaisse à fond, — Kate éclata de son joli rire gai, — non, ils n'aiment pas cela, ayant trop à y perdre. Quelles sont les femmes séduisantes et vraiment reines ? Les plus futiles, celles dont ils disent : ce n'est qu'un bijou fragile et charmant, je le possède et, lui, il ne sait, il ne peut savoir qui je suis. Quelquefois, sans doute, ils se trompent. Mon vieil ami, Apratcheff, avait une terrible expérience ; eh bien ! je crois que j'en serais venue à bout aisément, s'il ne m'avait pas suffi de vivre auprès de lui en enfant gâtée sans penser au lendemain, car je n'ai jamais pensé au lendemain ; j'ai laissé venir et laissé faire...

Le sourire de la petite Kate démentait ses paroles d'ailleurs incohérentes, mais Marcelle l'écoutait très attentive. Elle s'instruisait.

— Et maintenant comptez-vous persévérer dans cette naïveté, dans cette insouciance de fleur épanouie au soleil ?

— Pourquoi pas ? J'en ai le moyen ! Tout me sera facile, quelque choix que je fasse. Oh ! je vous en avertis, je ne choisirai pas le mariage. Au point où je suis, j'estime que la liberté a du prix.

— Nous verrons si vous en tirerez aussi bon parti que vous l'avez fait de votre servitude, dit ironiquement Marcelle, qui continuait en elle-même à prendre des notes.

— Je l'emploierai à tâter un peu de tout,... sauf des voyages, par exemple ; des voyages, j'en ai assez. Il me semble que j'ai

habité une maison roulante toujours en marche à travers l'Europe dont, somme toute, je n'ai rien vu.

— Comment peut-on ne pas voir quand on a des yeux ?

— Mes yeux, répondit Kate, je les ai pour me regarder moi-même ; vous allez me traiter d'égoïste, mais l'égoïsme est ce que les hommes nous pardonnent le mieux parce qu'ils en profitent. Ceci a l'air d'un paradoxe et n'en est pas un. Tandis que nous nous occupons de nous, — généralement pour trouver le meilleur moyen de leur plaire, — nous les laissons tranquilles. C'est ce qu'ils préfèrent. Oh ! bien entendu, je ne parle pas de ceux qui ont besoin d'une garde-malade... et encore M. d'Apratcheff s'accommodait très bien du genre de soins que je lui donnais par le spectacle de ma jeunesse gaie, de mes toilettes renouvelées tous les jours, et il ne se lassait pas de m'entendre babiller sur mon propre compte... car je ne sais parler que de moi, je rapporte tout à moi ; dans un paysage même, vous ne le croiriez pas, je ne vois qu'un cadre qui me sied plus ou moins ; l'hiver ne m'apparaît que comme un prétexte à fourrures magnifiques, j'adore les fourrures et je ne crois pas qu'on puisse en avoir de plus belles que les miennes ; je ne pense à l'été que pour m'imaginer des robes légères de toutes les couleurs du temps ; ainsi de suite ; telle musique a été écrite pour me fournir telle sensation...

— Et quant aux livres ? interrogea Marcelle en riant malgré elle.

— Oh ! répliqua Kate avec grâce, j'aime ceux de mes amis, je vous l'ai déjà dit. Et c'est encore être personnelle. Je ne comprendrais peut-être qu'à demi pourquoi M. Salvy est un grand poète, s'il n'avait pas écrit *Gracilis*, *Gracilis*... au Lido... vous vous souvenez ?...

Ses yeux bleus se fixaient rieurs sur les yeux profonds de Marcelle, qui s'assombrirent, car elle se souvint en effet d'une première angoisse de jalousie et du mot de Salvy : — Un nuage qui passe.

— J'ai gardé cet autographe... il a été pour moi un fétiche. Les dons des poètes ressemblent aux dons des dieux. Depuis, je suis toujours arrivée à tout ce que je voulais. Et ce que je veux maintenant, c'est une maison agréable à Paris. Vous m'aidez à l'organiser.

Après un silence glacial de quelques secondes :

— Je vous ai dérangée, reprit Kate, pardon ; je vous laisse

pour aujourd'hui. Et j'emporte l'espoir que vous manquerez en ma faveur à vos rigoureuses habitudes de retraite. Oh ! ne vous hâtez pas de répondre non... J'intriguerai, s'il le faut, auprès de M. Salvy!

Elle souriait de ses fines dents pointues, et ce sourire était une menace.

— Au revoir, ma chère, dit-elle en s'échappant.

Mais elle ne l'embrassa pas de force, comme elle avait fait à l'arrivée.

Marcelle la reconduisit jusqu'à la porte :

— Adieu, dit-elle d'un ton grave et significatif que Kate comprit à merveille, car elle se retourna, sa petite tête brillante dressée comme celle d'un serpent et une flamme de mauvais augure jaillit des grands yeux bleus restés candides à travers tout.

#### XIV

— Elle a embrouillé mes idées ; maintenant, je ne pourrais plus rien faire, pensa Marcelle avec impatience en se dépouillant de son peignoir blanc pour endosser un costume de ville. Je m'en vais voir Lise, elle me rassurera sur Rosette et me remettra d'aplomb. Jeudi, jour de consultation, je suis certaine de la trouver.

Elle passa dans la chambre de sa fille qui, comme il lui arrivait souvent, dormait sur un canapé, lasse d'avoir joué. C'était la force vitale qui manquait à ce petit être. Rosette arrivait tout de suite à l'épuisement, des taches trop rouges marquaient ses joues, sous les cils démesurément longs, et la respiration restait dans le sommeil un peu haletante. La mère soupira en la regardant si maigrelette, si visiblement fragile et, se penchant sur elle, baisa légèrement la soie humide de ses cheveux.

— Nini, murmura la petite fille, prononçant comme en rêve le nom familial qu'elle donnait à Nicole.

— M<sup>me</sup> Ferrier va revenir tout à l'heure, dit la bonne qui travaillait près d'une fenêtre.

Nicole n'était jamais loin, elle s'était insensiblement constituée gouvernante de Rosette.

— Ma fille aussi, on me l'a prise, pensait Marcelle toujours inclinée sur le sommeil de l'enfant.

Elle le pensait sans amertume, mais le cœur serré. Certainement, Rosette était à Nicole beaucoup plus qu'à elle-même ; ses

caresses, ses préférences étaient pour Nicole ; c'était naturel.

— Que je m'efforce de réparer les brèches faites à sa dot future, elle ne s'en doute pas, pauvre chérie. Lui non plus, ajouta-t-elle en songeant à Salvy avec le genre d'indulgence un peu hautaine qu'accorde un homme énergique à la femme, objet de luxe, qu'il excuse au fond de ne vouloir être que belle.

De Passy au quartier de Plaisance, le trajet est long ; elle eut tout le temps de réfléchir avec un malaise vague à la visite qu'elle avait reçue.

— Quel sort étrange que le mien ! se disait-elle. La besogne que je fais vaut pourtant mieux que beaucoup d'autres que l'on permet plus facilement aux femmes : intrigue, médisance, futilité, gaspillage. Et quels sont les fruits que j'en ai retirés ? — Elle récapitulait le passé : sa mère tout près de la maudire, Robert la fuyant, son mari plein de mépris pour « le produit d'une imagination mise en coupe réglée ; » le peu de notoriété qu'elle avait pu acquérir faisant supposer aux aventurières qu'elle appartenait en quelque sorte à leur espèce ; cette déclassée ne l'avait-elle pas insinué avec audace ? Pourquoi s'était-elle crue autorisée à venir la voir, seule de leurs relations communes ?

Oserait-elle reparaitre chez elle ?... L'idée que Jean pût la rencontrer, armée du sonnet à *Gracilis* comme d'un talisman, la flatterie sur les lèvres et ce regard de naïveté perverse dans les yeux, la tourmentait d'avance. Et il la rencontrerait certainement tôt ou tard, n'importe où... Que savait-elle au juste de sa vie extérieure à lui ?... Rien, et elle ne cherchait pas à savoir... tout au contraire... Elle ne devinait que trop par intuition ; elle sentait qu'un homme ne peut devenir cruel, comme Jean l'était souvent à son égard, sans avoir en secret de grands torts à se reprocher.

Le fiacre s'arrêta devant la porte bâtarde qu'elle connaissait bien ; elle gravit les marches familières aux chaussures éculées de tant de misérables, et l'image inquiétante de Kate avec son faux deuil et ses fausses armoiries, s'évapora soudain, réduite à néant, dans la claire atmosphère du petit logis de Lise.

Celle-ci donnait audience à une malade. Reine Gérard déclara que sa sœur n'en pouvait plus ; il sévissait une épidémie dans le quartier et à toute heure on la demandait : — Chez ceux qui n'ont pas le moyen d'en appeler d'autres, ajouta en riant la sœur cadette. Elle est beaucoup moins le médecin que la bonne demoiselle.

selle qui en tient lieu, ... qui bien souvent en outre remplace l'infirmière !

— Oui, dit Marcelle, ils ont au fond raison ! Elle est mieux que le médecin. Elle a mérité de pouvoir guérir par la seule vertu qui se dégage d'elle.

Et Reine, très pieuse, fut contente d'entendre citer l'Évangile à propos de celle qui, comme elle le dit tendrement, était à la fois sa sœur et sa mère, puisqu'elle lui devait de vivre. Plusieurs femmes à Paris exercent la médecine, avec autrement d'éclat, en suivant les traces de leurs confrères mâles, mais Lise s'était armée de la science comme d'un moyen de servir les pauvres, d'ouvrir les cœurs au bien, de pénétrer toujours plus avant dans les secrets de la misère. Certes l'œuvre de Marcelle était bien petite auprès de celle-là, et cependant elle avait conscience d'avoir, avec *Mirages*, contribué à jeter la bonne semence. Peut-être le mot narquois de Salvy qui, appliqué à ce roman, l'avait choquée dans son orgueil en la réduisant au rang de plagiaire ou tout au moins d'imitatrice : « C'est du Tolstoï, » devait-il être accepté comme un hommage... Des lettres sans signature parfois, quelques-unes sans orthographe, venues de divers côtés, lui faisaient sentir qu'elle avait touché juste et que ce qui était parti de son cœur allait droit au cœur d'un grand nombre.

Oh ! écrire un livre accessible à tous, qui puisse faire du bien aux ignorans, aux humbles ! N'en déplaît à certains mandarins de lettres, ce doit être là l'idéal, le large idéal humain.

La consultation se prolongeait. Il s'agissait sans doute de quelque cas grave. Enfin le docteur sortit de son cabinet avec une grosse fille nu-tête, en robe d'indienne et en tablier blanc, qui était l'image même de la santé, mais à ses yeux rougis on voyait qu'elle venait de beaucoup pleurer.

— Allons, lui disait Lise, du courage ; vous pouvez compter sur moi. Je vous aiderai de mon mieux, avant, pendant, après...

— Merci, balbutia la jeune fille en s'en allant.

Elle avait voulu glisser quelque chose dans la main de la doctresse, mais celle-ci refusa :

— Vous n'y pensez pas. Il en aura besoin plus que moi.

— Il ? répéta Marcelle d'un ton interrogateur quand son amie revint seule.

— Il ou Elle, le petit attendu qui l'a échappé belle. Sans



moi... Je ne trahis pas le secret professionnel puisque tu ne connais pas la mère. Encore une bonne à tout faire... c'est leur spécialité... qui vient chez la dame-docteur lui demander, comme la chose la plus simple, de la débarrasser. Pauvres filles, leur position est terrible : la famille au loin en province, la certitude d'être mises à la porte si le scandale s'ébruite, les mauvais conseils d'une camarade de rencontre, la voisine du sixième qui a passé par là ! Note qu'elles n'oseraient pour la plupart aller chez le médecin ; mais on se gêne moins avec cette originale qui fait de la médecine en jupe et qui doit vendre volontiers des philtres, avoir en elle l'étoffe d'une faiseuse d'anges. Voilà ce que nous serons longtemps encore pour ce qu'on appelle le peuple. Et tant mieux si ces malheureuses ont pareille opinion de nous, puisque l'occasion nous est ainsi donnée d'empêcher le mal.

— L'empêches-tu toujours ? demanda Marcelle. Et qu'est-ce que tu leur dis pour les convaincre qu'il est le mal ?

— Oh ! je suis éloquente, car le plus souvent, on pleure tout de suite. Celle-ci m'a donné plus de peine que beaucoup d'autres... elle s'obstinait, mais je la crois décidée tout de même... D'ailleurs, je surveillerai. Les démarches ne me coûtent pas, même quand elles ne relèvent de ma profession que très indirectement. Je m'en vais disposer à la miséricorde une patronne hésitante, à qui je promets, sans trop y croire, de la part de la repentie, reconnaissance éternelle, j'écris à la famille pour qu'elle accueille l'intrus, je me suis même mise souvent, — comme si la loi ne le défendait pas, — à la recherche du père inconnu. Oh ! oui, je cumule beaucoup de fonctions qui ne me conduiront ni à la fortune, ni à la gloire, mais on se passe de cela. Mes malades m'aiment, ils m'écoutent. Il y a un homme ou deux dans le quartier qui sans moi seraient peut-être au bagne. J'en ai fait mes amis en les soignant et je suis sûre d'eux aujourd'hui.

— Tu es donc plus favorisée que moi, dit Marcelle, car dans le monde où je vis, je ne suis sûre de personne. Toute femme qui travaille, si elle n'est du peuple, exerçant un métier, encourt, ma pauvre mère avait parfaitement raison de le dire, une déchéance sociale.

— Eh ! que t'importe ? En dehors de ce cercle étroit, tu as dans toutes les classes tes vrais amis, tous les inconnus vers lesquels s'envole ta pensée. Des fils qu'aucun accident ne peut rompre vont de ces amis-là, les vrais, vers le livre qui, en somme, est

toi-même, beaucoup plus que cette personne dont je te vois si rarement satisfaite, M<sup>me</sup> Salvy.

Elles se remirent à rire comme au temps où Lise, étudiante encore, faisait, au bureau restant de la poste, les commissions compromettantes de Tchelovek à ses débuts.

— Je savais bien que tu chasserais mes diables bleus, dit Marcelle. Il me faut des toniques, cher docteur. Mesurer et accepter les conséquences d'une erreur sans lâche soumission, mais sans défaillance non plus, n'est pas chose facile.

— C'est exactement ce que je disais tout à l'heure à la petite bonne tentée par l'infanticide, répliqua Lise sans paraître comprendre que l'erreur de Marcelle était son mariage. Mais je me rappelle un certain Tchelovek que, Dieu merci, les difficultés n'effrayaient pas.

— On vieillit, l'énergie s'é mousse au contact du scepticisme des autres... Lise, ton histoire de la petite bonne me fait penser à une visite que j'ai reçue, moi aussi, ce matin, celle d'une malade d'un certain genre et qui, comme la tienne, comptait bien me trouver sans scrupules, car les femmes de lettres n'ont pas, en attendant l'heure de la justice, une réputation beaucoup meilleure que ne l'ont les femmes médecins.

Elle raconta son entrevue avec Kate Morgan, dite Apratcheff, et il lui parut singulier que Lise ne s'étonnât pas davantage.

— Tu t'es fait une ennemie, dit-elle brièvement. Penses-tu que ton mari te donne raison ?

— Oh ! j'en suis sûre. Il est très sévère sur le choix de mes relations. S'il ne m'amène pas certains de ses amis, c'est qu'il ne les trouve pas dignes d'être reçus par sa femme.

Elle rougit, avant même d'avoir achevé, se rappelant combien le prétendu rigorisme de Salvy s'était exercé contre la doctoresse.

Mais Lise songeait avec soulagement : — Aucune bonne âme ne l'a encore avertie de ce que, paraît-il, tout le monde sait !

Robert n'avait pas eu de peine à découvrir le nom de cette Parisienne au masque exotique, désignée à mots couverts dans le salon de M<sup>me</sup> de Réthel, et il lui en avait parlé.

Sans transition, Lise prit le ton professionnel pour exiger que Rosette, qui toussait beaucoup, fut emmenée par sa mère bientôt, le plus tôt possible, dans le Midi. Elle y mettait une insistance qui ne lui était certes pas suggérée uniquement par l'intérêt de sa petite malade. Et pourtant ce conseil opportuniste venait de X... le

spécialiste, le médecin des enfans par excellence que le docteur Gérard avait fait appeler en consultation.

— Passer l'hiver hors de Paris, dans un climat doux, avait-il dit, et laisser en friche le plus longtemps possible cette petite intelligence, bien loin de l'activer.

A l'oreille de son « confrère » seulement, le grand médecin avait jeté une menace, à laquelle, hélas ! elle ne s'attendait que trop, l'ayant déjà formulée en elle-même : Tuberculose.

Ces cérébraux ! ils n'avaient ni sang, ni muscles, à transmettre, rien qu'une hérédité morbide.

— Et il serait si simple, ajoutait Lise, plus que jamais pénétrée des suprêmes avantages du célibat, si simple de ne se point marier !

Mais elle donnait en vain l'exemple avec le précepte. Il y avait contre elle la clameur oiseuse : — Vous voulez donc l'anéantissement général, la fin de la race ?

Et, de plus belle, l'épithète de nihiliste !

Elle y répondait en aidant activement à naître les petits citoyens pauvres de son quartier et en se privant, quand il le fallait, pour aider à payer leurs mois de nourrice.

## XV

Quelle bravade en effet avait pu amener chez Marcelle la maîtresse de son mari ? Le désir peut-être de tâter le terrain, de voir jusqu'à quel point était dupe cette épouse délaissée ? La vanité plutôt de se montrer une fois à elle triomphante dans son luxe et dans sa beauté ? Ou encore le simple plaisir du mensonge ? L'espoir puéril d'en imposer à sa candeur ? Quoi qu'il en fût, lorsque Marcelle raconta, non sans indignation, comment l'ex-Kate Morgan avait osé forcer sa porte, Salvy ne trouva pas un mot de surprise ou de blâme. Les yeux à demi clos, un sourire équivoque flottant sous sa moustache, il s'enveloppait lentement de la fumée d'une cigarette.

— Voilà ce que c'est que de passer pour psychologue, dit-il enfin. Elle vous a crue de force à tout comprendre, à tout excuser par conséquent.

— Même la vénalité, même le vice ?

— Oh ! vous êtes dure ! Qu'auraient-elles fait pour elle, ces bonnes dames qui l'accusent d'avoir capté une fortune, tout aussi

bien placée entre ses mains, au surplus, qu'elle le serait dans les griffes des Chestoff. Sa tutrice eût trouvé naturel autrefois qu'elle acceptât, avec les mêmes vues cupides, un vieux mari. Voyez-vous grande différence ? Il ne faut pas s'attacher ainsi, chère amie, au convenu, à la lettre. D'ailleurs, je suis toujours intéressé, je l'avoue, par la victoire d'un être faible contre les forces réunies de la société.

— Certaines victoires sont remportées par des moyens honteux qui les déshonorent.

— Oh ! ne les excuse-t-on pas toujours, ces victoires, quand le succès final est éclatant ? Où voyez-vous qu'on y regarde de si près à la guerre et en politique !

— Soit, dit froidement Marcelle, j'admirerai, si vous le voulez, les ruses de guerre et le machiavélisme raffiné de Catherine Apratcheff, grande dame de la main gauche... pourvu que ce soit de très loin.

Il jeta sur elle, à travers la fumée, un regard aigu et rapide, puis laissa tomber le sujet comme s'il l'eût trouvé insignifiant.

Mais à quinze jours de là, lorsque M. et M<sup>me</sup> Salvy furent engagés à venir en petit comité pendre la crémaillère rue d'Anjou, Jean prit la carte d'invitation, la roula quelque temps entre ses doigts d'un air méditatif, puis, avec une insouciance étudiée :

— Je conçois parfaitement et j'approuve que vous refusiez, dit-il. Pour un homme c'est différent, un homme peut aller partout... cela ne tire pas à conséquence.

— Vous iriez ?... s'écria-t-elle.

— Pourquoi pas ?

Un flot amer de désespoir lui monta au cœur. Depuis longtemps, elle ne comptait guère sur la fidélité de son mari, sachant qu'aucun olympien n'avait jamais moins que lui attaché d'importance à ces vétilles. Mais *cela* lui semblait plus intolérable que tout ce qui déjà l'avait fait souffrir, peut-être parce qu'elle connaissait personnellement sa rivale, parce qu'elle pouvait prêter un visage à la trahison.

— Jean... je vous en prie...

Il regarda, étonné, ses yeux suppliants, ses mains jointes.

— Jean, ... n'y allez pas, ... au nom de notre petite fille...

— Mon Dieu ! quels grands moyens ! Comme vous devenez nerveuse ! Je ne vous reconnais plus. Vous aurez trop travaillé ces jours-ci. Allons, calmez-vous... — Il la baisa au front en

cherchant des yeux son chapeau. Je ne vous ai pas dit que j'irais, j'ai dit qu'à y aller, je ne verrais pas grand mal, que je déteste les caprices et qu'une femme n'a jamais rien gagné aux exigences déraisonnables.

— Peut-être n'ira-t-il pas en effet, pensa-t-elle à demi rassurée. C'est manière d'affirmer son indépendance.

Elle avait froissé, déchiré l'insultante carte d'invitation.

— S'il pouvait n'y plus penser... oublier la date !

Le lendemain, la baronne qui avait été emmenée par M<sup>me</sup> Helmann à la première représentation d'une très mauvaise pièce de Max Riehl, dit à son fils :

— Marcelle a eu bien tort de ne pas accompagner hier son mari au Théâtre-Libre.

— Je crois, répondit Robert qu'elle ne fait pas grand cas des vers prétentieux de cet individu, si ridicule avec ses archaïsmes de toilette et ses airs méditatifs d'*escholier* du moyen âge.

— Il ne s'agit pas de ce qui lui plaît, dit sèchement M<sup>me</sup> Hédouin. Une femme sensée doit faire bonne garde auprès de son mari, ou bien elle le livre à des tentations devant lesquelles il n'est pas toujours le plus fort.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que Salvy était à l'orchestre, mais qu'il n'y est pas resté longtemps. Il s'est affiché toute la soirée dans certaine baignoire qu'occupait la plus jolie femme que j'aie vue de ma vie.

— Oh ! vous devez exagérer. M<sup>me</sup> Apratcheff...

— Comment sais-tu ?... Les Helmann m'ont raconté toute son histoire, si désagréable pour eux et pour leurs amis Chestoff. Elle n'a jamais été ni mariée, ni adoptée comme elle voudrait le faire accroire. La liberté de tester est, paraît-il, très grande en Russie. Son vieux protecteur en a certainement abusé à ses derniers moments. Mais cela n'empêche qu'elle soit délicieuse et qu'elle se jette à la tête de Salvy d'une façon qui fait dire à tous les hommes qu'à sa place ils agiraient comme lui.

— Et les femmes, que disent-elles ?

— Les femmes disent comme moi que Marcelle n'a que ce qu'elle mérite.

— Oh ! s'écria Robert, qu'on me ramène au Dahomey ! Je n'y trouverai rien de plus féroce que vous autres.

— Le pire, reprit la baronne sans comprendre, c'est que le

*Figaro*, en rendant compte de la soirée, a signalé la présence de cette merveilleuse étrangère aux perles noires, en plaçant très près d'elle le poète J. S... Heureusement il nommait aussi deux ou trois hommes de lettres qui ceux-là n'ont fait que passer. Mais si le journal tombait sous les yeux de Marcelle...

Marcelle avait lu le *Figaro*, elle lut aussi bientôt après, dans la même revue où avait paru son premier roman, une suite de pièces érotiques, des *Amours* à la façon de Ronsard où se répandait en brûlant le papier, l'angoisse de l'obsession sensuelle, la fureur du désir, l'orgueil et l'ivresse de la possession avec une splendeur d'images faite pour désarmer la censure. Le poète s'était surpassé dans l'art du vers, dans le maniement du rythme, mais surtout comme il était sorti de son impassibilité coutumière ! Comme il était loin du temps où il pouvait dire, avec quelque vraisemblance : « Je ne me confesse jamais, » loin du temps de *Julien* !

Toute la fougue de la plus fougueuse des jeunesses, celle qui bouillonne d'aventure en pleine maturité, voire presque au déclin de la vie sous le coup de fouet d'une grande passion, embrasait les pièces intitulées *Dalila*, *l'Étreinte*, *Derniers feux*, *Baiser mortel*. Marcelle, qui avait le secret des renouvellements du génie de son mari, ne fut peut-être pas aussi joyeuse qu'il eût convenu de l'être, quand la critique proclama que cette magnifique explosion de volupté païenne venait de rappeler au monde un vrai poète lyrique, trop souvent silencieux, mais toujours capable des réveils du lion. Elle fut moins satisfaite encore du genre d'enthousiasme qui éclatait dans les coteries mondaines où la curiosité l'emporta comme malgré elle, à la recherche d'un supplice.

Au jour de M<sup>me</sup> Helmann on était toujours sûr de recueillir le *potin* littéraire frais éclos. Elle y alla et son attente ne fut pas trompée. Du premier salon aux portes grandes ouvertes, elle entendit plusieurs voix confusément mêlées et, avec la volonté de surprendre quelques mots, elle ralentit le pas, affectant, pour donner le change au valet de pied qui l'introduisait, de rajuster sa voilette.

— Eh ! qu'importe, mesdames, quand ce serait plus osé encore ! Il a le droit, étant *lui*, de puiser l'inspiration où bon lui semble.

— Vous avouerez pourtant que ce sont de bien promptes confidences.

— Arrête-t-on le jet de lave d'un volcan ?

— Et d'ailleurs, il n'y a d'indiscrètes que les indiscrétions désobligeantes.

Ce fut M<sup>me</sup> de Brécé qui lança ce dernier mot. Puis Marcelle reconnut la voix de La Baudraye qui, plus que jamais, affectait d'être dans la confiance des jolies femmes de tous les temps.

— Pauline Borghèse, soyez-en sûrs, ne se plaignit jamais de Canova. Qui donc saurait au juste, sans lui, que déshabillée, elle était mieux que princesse, déesse !

Un souvenir poignant lui revint du jour où dans un autre salon elle avait pris un plaisir enfantin à entendre la vérité sur Tchelovek. Il y avait longtemps de cela... Des siècles ! Elle avança presque chancelante.

Un silence se produisit, suivi d'un léger chuchotement :

— Sa femme !

On avait aperçu cette forme sombre qui, clouée un instant à la même place, entraît avec une affectation de calme.

M<sup>me</sup> Helmann, embarrassée, alla jusqu'au milieu du salon à la rencontre de la jeune amie qu'elle traitait plus familièrement d'ordinaire. Que fallait-il faire ? Ne rien dire ou la complimenter bravement ? A tort peut-être, la maîtresse de maison prit ce dernier parti.

— Chère belle, nous parlions de certains vers qui ne vous sont pas indifférens. Jamais l'auteur n'a rien donné de plus parfait.

— Je lui transmettrai vos suffrages, il y sera sensible, mais vous ne le verrez pas aujourd'hui. Depuis quelques jours, il est dans le Midi à choisir la station d'hiver où nous devons conduire Rosette.

N'avait-il pas fait coïncider tout exprès son absence avec ce qui devait être pour elle, il le savait bien, un coup de foudre révélateur ?

— La pauvre chère petite ! s'exclama M<sup>me</sup> Helmann. C'est donc vrai ? vous seriez forcée à cet exil ?

Un instant Marcelle espéra que l'interrogatoire qu'elle subissait allait dévier sur Rosette, mais M<sup>me</sup> Helmann avait l'excellente habitude de ne jamais s'appesantir sur les questions de santé ni, en général, sur les sujets personnels, qui sont le fléau de la conversation. Elle reprit :

— N'est-il pas touchant de le voir si bon père, ce maître en poésie !

Et chacun de trouver vraiment extraordinaire cette condescendance qui rabattait l'aigle vers la terre des hauteurs sublimes où il pouvait planer.

La voix chantante de Max Riehl répétait en sourdine :

— Non, jamais on n'a su animer d'une flamme aussi ardente un marbre sans défaut... Quelle frénésie, quelle puissance et quels assouplissemens soudains! Quel souffle d'ouragan et quelles accalmies! Quelle plasticité! Combien de force et combien de morbidesse... C'est Michel-Ange et le Corrège à la fois!

— Ah! ne put s'empêcher de dire Marcelle en riant, vous vous dépensez trop... Attendez son retour!

— Jalousie pure, dit le décadent à l'oreille de la dame qui ne craignait pas les indiscretions flatteuses. Je n'ai jamais pu m'ex-tasier devant certains romans de réforme sociale... Mais je me promets bien de porter mes félicitations à l'autre...

— A *Dalila*, l'objet des *Derniers Feux*? Il est certain que la voici célèbre... La postérité connaîtra ses charmes en se les exagérant peut-être, tandis que les nôtres... comme ils seront oubliés!

Avec délicatesse Max Riehl offrit de la sauver de l'oubli, et le flirt habituel continua entre eux dans un coin, tandis que Marcelle s'efforçait de se maintenir à la hauteur de l'admiration générale exprimée pour son mari.

— Ah! chère madame, quel bonheur, quelle félicité incomparable ce doit être que d'assister à l'éclosion d'un chef-d'œuvre! Se moquait-on d'elle? Les gens étaient-ils méchants ou idiots?

— Oui, ce doit être le plaisir idéal, surtout quand autant que Tchelovek on est capable de l'apprécier ce chef-d'œuvre!

— Pardon! L'expression poétique, indépendante de ce qu'elle veut rendre, n'est vraiment sentie, je crois, dans sa perfection, que par un groupe d'élite. Et je suis fort ignorante...

Marcelle comptait les minutes. Au bout d'un quart d'heure elle battit en retraite, plus agitée encore qu'en entrant, bien que sa parfaite possession d'elle-même eût trompé tout le monde. Dans la longue antichambre qui rappelle en petit la galerie des glaces, elle se dit, devant son visage défait, répercuté à l'infini sur les murs :

— Cette figure-là n'est capable de rien disputer à personne.

Ce qu'elle éprouvait lui fit honte. Elle souffrait de la vanité, de l'indignité de sa souffrance.



Salvy arriva le lendemain dans cet état d'impatience ombreuse où l'attente, ne fût-elle que supposée, d'un ennui jette les nerveux. Il lui parla de ses recherches à Nice, à Menton, et tout le temps, elle se demandait si ce choix d'un gîte pour l'enfant malade n'avait pas été le prétexte d'une promenade d'amoureux sur la Côte d'Azur; sans doute elle laissait lire dans ses yeux la méfiance et le reproche; de son côté, il se montrait susceptible à l'excès, mécontent de tout, s'en prenant aux domestiques, à ce qu'ils lui servaient. Justement inquiet de l'impression produite sur sa femme par le succès retentissant dont au fond il était ravi, il eût voulu cependant qu'elle lui en parlât. Personne n'avait besoin comme lui d'être apprécié, adulé; la résistance à son pouvoir était pour lui la pire des injures. Or il sentait une révolte secrète chez Marcelle. Ce mutisme l'irritait plus que ne l'eût fait une scène. N'y pouvant tenir, il alla au-devant de l'orage; il lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous ne me parlez pas des sonnets?

— Non, répondit-elle, et j'ai tort, car c'est tout un événement poétique. Il n'y a qu'une voix pour le dire.

— Une voix à laquelle la vôtre ne paraît pas disposée à se joindre.

Il oubliait combien de fois il lui avait refusé, marchandé l'éloge ou même la critique. Jamais Jean Salvy ne se comparait à personne. Il devait y avoir pour lui et pour le reste de l'humanité des lois différentes, deux poids et deux mesures.

— J'avoue, répondit-elle tranquillement, que j'eusse préféré un autre sujet.

Il s'emporta : — Le sujet ! Eh ! qu'est-ce que le sujet ? Un prétexte à cristallisations, la branche, le brin d'herbe, le fil d'araignée, qui, sous le génie, devient aigrette ou girandole de diamant. Cela se cueille ou se ramasse au hasard, fût-ce dans la boue, toujours au-dessous de soi. Il n'y a que les médiocres qui ne comprennent pas ce plaisir de faire avec rien quelque chose de grand. Le sujet ! pour y attacher la moindre importance, il faut avoir l'esprit terriblement bourgeois !

— Cet esprit de décence bourgeoise, je l'ai sans doute, à défaut d'autres dons.

— De sorte que, comme M<sup>me</sup> Servan choisissait pour son mari les sujets de paysage, vous allez maintenant me fournir des thèmes vertueux, moraux, philanthropiques approuvés par le docteur

Lise, reconnus conformes aux règles de l'hygiène? L'exigence est un peu forte. C'est bien assez qu'au lieu de vous associer à un triomphe tel que je n'en avais pas eu depuis longtemps, vous preniez des airs de victime! Mais dites donc toute la vérité, poursuivit Salvy, se grisant de ses propres paroles, sans s'apercevoir qu'elle ne répondait pas et passant peu à peu d'une feinte exaspération à une rage blanche très sincère; dites donc que mon effacement vous convenait mieux, que vous jouissiez de paraître *quelqu'un* auprès de moi qui n'étais plus rien dans l'atmosphère étouffante où j'ai vécu des années par votre faute...

— Jean! s'écria-t-elle, indignée de l'entendre lui prêter avec cette mauvaise foi ses propres sentimens, ses propres pensées, les petites choses qu'il ne s'était jamais avouées à lui-même, mais dont il lui plaisait de la croire coupable. Jean, vous savez que ce sont là des suppositions mensongères, des calomnies odieuses!... Je ne vous ai rien reproché. Si je souffre, c'est moins d'un outrage sur lequel je continuerai par dignité à garder le silence, que des mots qui viennent de vous échapper, des mots irréparables... Ils atteignent le passé, ils prouvent que vous ne m'avez jamais comprise.

— Et vous, avez-vous essayé de me comprendre? Avez-vous effacé, si peu que ce soit, votre personnalité devant la mienne? Vous êtes-vous souvenue que j'avais cru trouver en vous l'amie sincère, dévouée, oublieuse d'elle-même qu'aucune fabricante de fiction ne sera jamais, pas plus qu'aucune comédienne? Dupes de leurs chimères, infectées de sentimentalisme et d'exagération, voilà ce qu'elles sont. J'avais voulu vous sauver de ces laideurs. Vous m'aviez attaché par la grâce de contrastes qui n'existent plus, par un sacrifice qui s'est trouvé être un leurre; il ne reste rien de cette Marcelle que j'aurais aimée. Faut-il que vous m'ayez forcé à vous le dire en me reprochant comme un outrage ce qui n'est que l'exercice d'un droit supérieur à tous les vôtres, d'un droit divin. L'outrage où est-il? Que me reprochez-vous?...

Et, comme elle se taisait atterrée, effrayée de ce qu'elle aurait eu à dire, reculant devant la riposte qui lui venait aux lèvres, il en profita.

— Est-ce de ne m'être pas fait, pour vous être agréable, le poète des humbles et des intimités? Cet outrage-là je le renouvellerai, je vous en avertis. Le pot-au-feu ne m'inspire pas... Votre morale pratique n'est pas faite pour moi... Non, la mienne est plus haut que tout cela. Je ne la sacrifierai pas à des pru-

deries dont il faudrait rire si elles n'étaient insupportables.

Il sortit sur ce mot, laissant la malheureuse femme étourdie par tant d'audace. Ce qui se passait en elle l'épouvantait beaucoup plus encore que tout ce qu'elle avait entendu. Il ne lui restait que du mépris pour cet homme qu'elle avait un instant placé si haut. Elle se disait :

— Par quelle aberration?... Comment est-ce possible?... Que vais-je devenir?...

Les questions s'ébauchaient fiévreuses, incohérentes dans son cerveau en désarroi. Avec le terrible pouvoir qu'ont les têtes exaltées, d'aggraver les peines présentes en y rattachant toutes celles du passé, toutes les appréhensions de l'avenir, elle voyait à jamais perdue sa vie tissée d'illusions. La plus folle avait été de donner le nom divin de poète à cet ouvrier en rimes qui venait de se révéler si brutal dans son ingratitude et dans sa vanité. Ce qu'elle ne s'expliquait pas, c'est qu'il eût provoqué sans motif une pareille scène dans un moment où il semblait avoir grand intérêt à se taire et à dissimuler. A quoi bon ce réquisitoire atroce? Pour l'avoir entamé, il fallait cependant qu'il eût un but...

Il en avait un en effet : le calcul peut se mêler à la plus aveugle colère. La colère, elle était contre l'obstacle qui s'opposait à son désir, aussi violent chez ce raffiné qu'aurait pu l'être celui d'une brute, et le calcul ressemblait fort aussi à une feinte de bête fauve faisant perdre sa piste.

Lorsque le dîner fut annoncé :

— Monsieur n'est pas rentré? dit Marcelle.

— Monsieur venait de partir au contraire. Sans doute Madame avait oublié qu'il devait dîner en ville.

Alors une clarté brusque se fit dans l'esprit de la jeune femme. Distraite, comme toujours, elle avait perdu de vue la date. Le 8 ! Ce soir-là, dans le petit hôtel de la rue d'Anjou, on pendait la crémaillère. La scène du matin avait permis à Salvy, retranché dans son ressentiment, de se rendre, en esquivant questions et reproches, à l'impérieuse invitation de sa maîtresse.

Ce ne fut pas le hasard qui amena Robert Hédouin à Passy, ce soir-là. Il avait entendu parler de certaine fête où la déité des sonnets allait se parer éfrontément d'une conquête flatteuse pour son amour-propre autant qu'utile à ses desseins, lesquels étaient d'éclipser tous les salons de Paris par l'éclat original et la liberté du sien, celui d'une nouvelle Ninon. Un sentiment

d'inquiétude et de pitié irrésistible lui fit chercher la délaissée.

Se croyant bien sûre d'être et de rester seule, elle pleurait éperdument lorsqu'il fut introduit dans le petit salon qu'éclairait à peine une seule lampe. Elle s'essuya les yeux d'un geste rapide et tâcha de faire bonne contenance ; mais il ne l'entendait pas ainsi, il ne venait pas lui imposer une contrainte, une souffrance de plus. Ce qu'il voulait, c'était l'aider dans une peine qu'il supposait profonde, la rassurer autant que possible, mentir au besoin, plaider même la cause du coupable, atténuer le mal coûte que coûte, la suivre pas à pas dans la disposition où il la trouverait, l'importuner peut-être de sa sympathie, mais en l'arrachant du moins à l'horreur de la solitude.

— Qu'avez-vous ? lui dit-il. Qu'est-il arrivé, Marcelle ?

Et ceci rompit de nouveau les dignes. Ses lèvres s'entr'ouvrirent pour une excuse plausible, mais seul un sanglot en sortit, et de nouveau elle se cacha le visage dans les deux mains.

Prenant une de ces pauvres mains trempées de larmes, il la força de se rasseoir, se plaça auprès d'elle :

— Je ne vous demande rien, lui dit-il, vos secrets, vos chagrins sont à vous, mais ce qui est à vous d'abord, et plus que tout le reste, c'est le dévouement absolu d'un frère. Faites-en ce que vous voudrez.

Le regard noyé qu'elle leva sur lui exprimait une si profonde détresse que, saisi plus que jamais de regrets et de remords, oubliant le programme de raisonnemens et de consolations qu'il s'était tracé d'avance, il s'écria, comme il eût répondu à sa propre pensée :

— Pauvre Marcelle ! tout aurait pu être si différent pour nous deux !

— A quoi bon ? répondit-elle farouche, avec une sourde rancune contre tous ceux qui l'avaient torturée. A quoi bon y revenir ? Quand il en était temps, vous ne l'avez pas voulu !

La tête lui tourna sous ce reproche, il oublia Salvy, son projet magnanime de le défendre, la bonne action qu'il venait accomplir, il oublia tout, sauf qu'il trouvait enfin l'occasion de se justifier.

— Oh ! répliqua-t-il d'un élan irrésistible, vous ne savez donc rien ?... J'ai souffert et je souffre encore plus que vous. C'est à cause de vous que je suis parti, c'est pour vous revoir encore une

fois que je suis revenu. Dans ma vie, il n'y a que vous, je vous ai emportée là-bas. Je vous ai toujours aimée...

Et, en parlant, comme il l'aimait encore ! Elle le comprit... Ce cri involontaire ne l'offensa pas, il n'exprimait que le don absolu de soi-même, sans condition et sans réserve. Il n'y vibrait d'autre espoir, d'autre désir que l'humble désir, l'espoir timide de lui faire un peu de bien. Il la voyait brisée, à bout de forces, et il était là, prêt à la servir. Il ne demandait et ne souhaitait que cela, encore qu'elle en aimât un autre, croyait-il, jusqu'à être inconsolable de le perdre, tout indigné qu'il fût.

Elle ne répondit rien, mais d'un mouvement plein de confiance posa le front sur son épaule, en continuant de pleurer, et ce n'étaient plus les mêmes larmes ; il l'avait relevée de l'horrible humiliation qui faisait le fond de ce grand désespoir. Longtemps ils restèrent dans la demi-obscurité, elle silencieuse, Robert parlant de son amour refoulé, sacrifié, comme une mère murmure un conte bleu à l'oreille d'un enfant malade. Ni l'un ni l'autre ne songeait qu'on pût les surprendre, tant était pur le charme qui les enveloppait. Pour lui le temps s'effaçait, il en était au premier aveu, aux années de jeunesse. Pour elle c'était un de ces blancs rayons de soleil perçant l'orage, les plus fugitifs de tous, les plus vite éteints, mais si chauds, si brillans ! Elle se sentait douloureusement heureuse dans la personne d'une Marcelle évoquée de si loin et qui n'était plus elle ! Donner un nom d'ailleurs à cet échange d'abandon chaste et de tendre pitié, serait impossible, tant le langage humain est pauvre pour exprimer ce que de nobles cœurs seuls peuvent sentir.

TH. BENTZON.

*(La quatrième partie au prochain numéro.)*

---

# VISITE A PASCAL

---

## I. — A PORT-ROYAL

Un jour que le tumulte de la calomnie et des invectives s'était répandu le plus insolemment dans Paris, et troublait le plus cette ville injurieuse, M. de Séipse, incapable de le subir plus longtemps, prit le parti de le fuir, et s'en fut à la campagne. M. de Séipse souffrait, en effet, du désordre comme d'une injure personnelle, que son temps lui eût faite, et que tout le peuple eût conspiré à lui faire. Une profonde colère, froide et secrète, le dévorait de sentir en lui-même la puissance de l'ordre, de s'en connaître la volonté, et de savoir qu'elle dût être sans effet. Le pouvoir d'un homme est la moyenne de ce qu'il peut lui-même, et de ce que les circonstances lui permettent, — l'accord de sa force propre avec la fatalité des événements. C'est pourquoi tout homme puissant s'est toujours senti à deux doigts de ne pas l'être; et il appelle son étoile ce bonheur de l'accident, qui ne suffit à rien, mais sans quoi la voie est fermée à tout le reste. Le hasard, qui fait naître un homme à son heure, fait plus pour lui qu'il ne fera jamais lui-même. A dix ans près, on est César ou on ne l'est pas. Pour un trait de plus ou de moins dans le visage, et le nez fait d'une forme qui plaise, on peut exercer ou non le droit de la puissance qu'on a. S'il ne le peut point, l'homme l'exerce alors contre lui-même. Et plus les faits désordonnés lui font obstacle, plus il souffre amèrement de sentir inutile en soi la force qui les ordonne. Agité de ces pensées, M. de Séipse résolut de les apaiser, sinon de s'en distraire, et il se proposa une promenade dans le vallon le plus austère et le plus retiré qui soit aux portes de Paris : il s'en fut à Port-Royal-des-Champs.

On était au temps de la Pentecôte. Le printemps tirait sur

l'été ; il faisait déjà chaud ; et les jours nuageux, chargés d'orage, suivaient lourdement des nuits encore fraîches. Parti de bon matin, M. de Séipse fut rendu à l'Abbaye avant le milieu du jour. Le ciel, qui avait d'abord été d'une clarté admirable, se brouilla bientôt. Le bleu tendre, délicat et profond, qui est propre à l'Île-de-France, se chargea de nuées laineuses et grisâtres ; et l'air, qui avait été frais, étouffé par les nuages, s'appesantit. Le ciel bleu de la France n'est point implacable ni sublime comme le regard d'un dieu : il a plutôt la fine complaisance d'un œil humain ; et quand il se voile, il invite à la réflexion ou à l'ennui plutôt qu'à la colère. Aussi M. de Séipse s'estimait-il heureux que le temps s'accordât à ses pensées diverses. Il était venu en voiture, à travers les champs mouillés de rosée, frais et limpides, comme la matinée même, le ciel clair et le vent léger. Les blés verts, et les avoines déjà hautes, aux reflets ardoisés, frémissaient dans la plaine, où parfois l'on voyait au loin, — comme un insecte en suit un autre, — une charrue guidée par un paysan.

A mesure qu'on approche de Port-Royal, le pays se fait plus désert. On ne voit plus que des hameaux couchés au ras de la terre. Le plateau âpre règne ; et l'horizon recule, grave et triste, comme tout ce qui est grand. Là, si le ciel penche un regard plus sombre, sourcilleux de nuages et chargé même de menaces, il semble seulement rendre, en miroir fidèle, l'âme des lieux. Nous n'avons affaire, en tout, qu'à l'âme ; et, comme il en va des hommes, si un pays ne nous livre la sienne, il n'a rien pour nous. Au versant de ce plateau dont l'aspect, sérieux en tout temps, est tragique quand le soleil s'y cache, on tombe dans un étroit vallon ; par un chemin heurté, entre les arbres, on descend au fond d'une sorte de trou, où, ceinte de hautes murailles, et voilée sous le feuillage, avait été fondée l'abbaye de Port-Royal.

L'abbaye a été vaste, les fabriques considérables. Il y eut plusieurs corps de bâtimens. L'hôtel où logeaient les solitaires, faisait face au cloître où les Filles du Saint-Sacrement s'étaient vouées à l'adoration perpétuelle. Dans une école illustre, on enseignait les enfans, dont l'un fut Racine. Une chapelle était le lieu d'assemblée où tant d'hommes, de femmes et de petites créatures si dissemblables se réunissaient dans une pensée commune : en dépit de tout, la marque en restait ineffaçable, tant elle avait mordu fortement sur l'âme.

Un jardin séparait la maison des religieuses et celle des

Messieurs. Les enfans logeaient dans une aile basse, où se tenaient les classes et les catéchismes. Le verger, le potager, s'étendaient au delà, comme le témoignage du travail le plus agréable au ciel peut-être. La perfection de l'homme simple et paisible est, sans doute, celle du frère lai, qui passe des champs à la chapelle, de la bêche au psautier, et qui, pour son délassement, incline devant Dieu des épaules que, le reste du temps, le labour courbe vers la terre.

Si ce n'est une tour rustique, à l'une des ailes, il ne reste rien de toute l'abbaye : une haine patiente, infatigable pour tout dire, a préparé cette ruine et l'a consommée. La charrue a passé sur le cloître. Les tombes des jansénistes ont été remuées par le soc. Louis XIV a fait voler en poussière une des forces morales, la plus solide peut-être et la plus compacte qu'il y eût en France. Ces hommes là vivaient avec leur cimetière sous les yeux, et l'avaient pour lieu de promenade. Il devait leur importer peu que leurs cendres fussent ou ne fussent pas en repos. On imagine même l'amer contentement de Pascal, s'il avait pu prévoir qu'on jetât ses os au vent. Sans parler de sa joie à souffrir persécution pour la vérité et la justice, il se fût réjoui ardemment de cet outrage à la chair ennemie ; et il y eût vu quelque faveur singulière qu'on eût faite à son âme.

Les Messieurs de Port-Royal n'étaient point des clercs. Les uns ne s'en jugeaient pas dignes ; les autres y répugnaient de nature, ou par état. Ils formaient une espèce de tiers ordre. Ils étaient à peine des laïcs, et ne voulaient point être des moines. Ils vivaient pour faire leur salut, et prétendaient le faire dans le siècle, ou s'y résignaient. Port-Royal était leur maison de retraite. Ils y venaient approcher Dieu de plus près. Ils y prêtaient une oreille plus attentive qu'ils n'auraient pu ailleurs, ni autrement. Ils y avaient leurs mille entretiens avec une puissance redoutée, et souhaitée de tous leurs vœux, comme seule à craindre sans doute, mais seule aussi secourable. En un temps où tout homme voulait, tôt ou tard, prendre quelque connaissance de soi, nulle part on n'alla plus avant dans l'art cruel de se connaître, que dans cette compagnie sévère. Or le scandale est grand, pour un monarque absolu, d'hommes qui se retirent en soi : car il n'en est pas, quelle qu'en soit la révolte, qui lui échappent plus ; et, en outre, ceux qui se connaissent sans complaisance sont, malgré tout, sans complaisance à connaître les autres. Les souverains



absolus n'aiment pas cette souveraineté-là ; plus elle se tait, plus elle les brave. Son respect même est une forme du mépris, car il juge. Les souverains, qui le sont dans l'ordre de la chair, haïssent la souveraineté qui est d'un autre ordre, et qui échappe au leur. Plus elle est humble en conduite, plus elle les humilie, puisqu'elle ne leur laisse point de prise sur elle, et qu'elle s'élève sans doute au-dessus même de ce qu'elle abat. C'est pourquoi le souverain absolu, qu'il ait nom Louis XIV, Napoléon ou Peuple, se défie des solitaires et les frappe. Il ne faut pas trop de saints dans l'État, ni même dans le monde ; d'école de sainteté, encore moins : la sainteté menace la nature, et la nature ne veut que des esclaves ou de faux témoins : elle hait les juges...

Au détour du chemin creux, une porte de bois, dans un châssis de pierre, qu'une croix de fer surmonte : c'est l'entrée de l'abbaye...

Comme j'allais y frapper moi-même, je vis M. de Séipse pousser la porte, sans doute laissée entr'ouverte ; il passa le seuil, et je le suivis. Je connais M. de Séipse depuis longtemps, et je l'estime. Nous avons des pensées communes, mais je le vois peu. Au bruit criard du vantail sur le gond, M. de Séipse tourna la tête, déjà mécontent de ne pas trouver, même à Port-Royal, la solitude. J'avais eu le même sentiment d'ennui en me voyant précédé à la porte. Mais il me reconnut aussitôt, comme je venais de faire ; nous sentîmes, chacun, que la présence de l'un pourrait n'ôter rien au charme de la visite solitaire que se promettait l'autre ; et que notre silence pourrait ne se rompre qu'à l'occasion d'une émotion pareille, et pour se mieux goûter en elle.

Dès la porte poussée, l'on est dans les champs de Port-Royal. On marche au milieu d'une campagne close. C'est d'abord un sentier entre deux prés, où les bleuets fleurissent dans l'herbe verte, et où quelques coquelicots éclatent comme des cris de joie. Puis, des deux côtés, l'espace s'élargit. Le sol en pente va par bonds, de gauche à droite, où, comme un lit, se creuse le fond du vallon. On fait quelques pas, et l'on découvre tout l'horizon de la vallée solitaire. Elle semble fermée de toutes parts, pareille à une vasque de terre cachée entre des collines boisées. Les arbres voilent le bord ouvert de ce fossé. Le ciel paraît verser la clarté de plus haut que sur la plaine. La couronne des feuillages posée sur les hauteurs les ceint d'une ombre claire et pensive. Tout, ici, est ramassé sur soi-même et penché sur le fond. Et tout,

en ces étroites limites, à la manière du recueillement, parle d'une grandeur intime.

Les lilas, sur leur fin, balançaient, ici et là, leurs branches fleuries, dont le vent agitait les thyrses. Un peu de pluie était tombée, que la terre, les prés et toutes les feuilles rendaient en parfums humides. On entendait le murmure doux d'une source, et le règne du beau silence. Ces champs paraissaient sans culture, et en être plus purs. Une maison dans un coin, d'où partait une allée d'arbres; et au creux du fossé, une chapelle neuve, dont les lignes sèches et les pierres trop blanches offensent la vue.

C'est là que des hommes pieux ont réuni ce qu'ils ont pu trouver qui vint des jansénistes. Ils ont élevé cette petite église à un culte qu'ils ne s'accoutument point à croire disparu. Au pied de la chapelle, sur l'un des côtés, l'on a rangé les restes du cimetière: car la haine et la destruction ont ici porté une main si avide, que les tombes mêmes en ont été ôtées, et que les seuls débris y sont les restes de restes, les reliques de la mort, et non pas même de la vie. Une petite place sablée, close entre de faibles murailles, où des pierres tombales s'appuient, et qui semble faite pour une assemblée, s'étend devant la chapelle. Quelques degrés mènent au portail; le dernier forme une terrasse étalée, où le feuillage et les lilas ajoutent la grâce d'une parure charmante. Où l'art admirable n'élève pas son chant, la nature seule peut parler. Quel qu'en soit le mensonge, ou la cruauté, son langage a l'unique séduction où l'on ne sait pas résister et l'accent qui persuade.

On le sent trop à la rencontre de deux bustes en bronze, sur les marches qui mènent à cette église des reliques. C'est Pascal et Racine qu'on a posés, malgré eux, sur ces degrés, pour y recevoir toute sorte de gens, de ceux dont ils eussent décliné la visite, avec le plus d'horreur peut-être, sinon seulement avec le plus d'ennui. Passe encore Racine; et qu'on y mette aussi le grand Arnaud, si l'on y tient. Mais Pascal!... Il ne se souciait pas qu'on lui rendit un tel honneur. Si ces bustes, du moins, n'étaient que ridicules: mais ils sont d'une extrême impertinence, et celui de Pascal n'est même pas décent, tant il y manque la vraie ressemblance, qui est de l'âme; et tant il tient de la fatuité, sûre de soi, où le modèle commun, qu'ils en ont sous les yeux, a fini par forcer les sculpteurs de ranger tous les grands hommes.

## II. — PASCAL

Le musée, en forme de chapelle, contient quelques portraits. D'un côté les docteurs, les religieuses de l'autre. Au-dessus de la porte, Jansénius. L'évêque d'Ypres a l'air savant, systématique, têtue, étroit et froid; un front haut, un visage pointu, non sans ruse. M. de Saint-Cyran montre une figure déjà d'un autre âge : une énergie violente, une force opiniâtre, le visage d'un homme qui manie l'épée et la plume du même bras; homme du temps de la Ligue, capable de faire campagne, et de tenir tête à une armée; non pas un docteur, un théologien en armes; la barbe grise et dure, le teint chaud, l'air sanguin, l'accent de l'action, le pli de la colère. Le grand Arnaud justifie son nom : une vaste et forte tête, un crâne puissant, le front haut, large, droit, une forteresse de doctrine, une citadelle d'érudition et de théologie. Sa mère, la fondatrice de l'abbaye, est la source manifeste de cette force, la base de l'édifice : c'est une femme rude, épaisse, membrue comme un homme. Rien de doux, ni même de son sexe. Du poil aux lèvres; de la chair drue en dépit des austérités; sous la graisse, l'on sent les os, gros et larges : voilà la mère d'une famille redoutable par le nombre et les ressources; tout en elle est solide, volontaire, nourri de substance et de raison. Qui la voit, et le grand Arnaud près d'elle, connaît aussitôt sur qui reposait tout l'établissement des jansénistes. Et, de même, qui regarde sa petite-fille, admire la fleur délicate et si pâle qu'une forte race d'hommes ou d'esprits se destine à produire, par où du moins elle finit. La seconde Angélique fait avec M. Hamon un couple délicieux dont la grâce séduit le cœur. M. Hamon a le visage charmant et fin d'une jeune fille, ou d'un prince adolescent : blond, pâle, les lèvres les plus minces, l'air candide et tendre, le menton en aiguille, toute sa force est dans les yeux, comme celle de la Sœur Angélique. Encore n'est-ce point une âme robuste qui s'y fait jour; mais le feu d'une âme mystique, éprise d'amour divin. Quelque forte soit-elle, elle ne l'est déjà plus assez pour la vie; capable de soutenir toute lutte, elle ne l'est pas de vaincre, dans un secret désir d'épuiser la volupté d'être vaincue; ou plutôt ce qu'elle a de force ne s'applique qu'à un plus noble parti : la chair le cède, ici, à l'esprit qu'elle emprisonne, et l'enveloppe est trop fragile pour ce qu'elle contient.

Pascal, cependant, n'est pareil ni aux uns, ni aux autres. Il est sans liens. Sa laideur est vivante. Son masque de mort seul est beau : tous les deux également étranges, hors de lieu et presque hors de propos. Ce que Pascal a d'unique vient de lui ; mais, plus que tous les autres, il a l'air de son temps : le mélange de cette singularité propre et d'un caractère commun, général même jusqu'à en être abstrait, frappe l'imagination. On est d'autant plus surpris que les deux élémens s'ajoutent l'un à l'autre, et qu'ils sont moins combinés.

On retrouve, d'abord, dans ce visage la courbe violente qu'on voit à tant d'hommes en ce temps-là. Le front et le menton tournent court, par rapport au centre du visage, comme les deux branches d'une hyperbole. Pour la forme de la figure, Pascal tient à la fois de Descartes et de Condé. Ces visages sont des miroirs qui réfléchissent ardemment le spectacle de la vie : ils doivent tout voir, et il n'en est pas où l'on saisisse mieux le don d'imaginer. Mais si Pascal a de Descartes et de Condé, pour les traits, — il n'a ni le jet violent de celui-ci, dont toute la figure semble lancée en bec d'oiseau de proie, ni le recul défiant de celui-là, qui paraît se retirer dans l'ombre, comme une chouette, et tout fixer de ce coin obscur, en oiseau de nuit. Il n'y a rien qui se contredise plus que la bouche de Pascal et l'âme qui passe par ses yeux. Ou, plutôt, il n'est point de figure où des traits si contraires soient rassemblés plus curieusement sous un aspect unique : le regard d'un dédain et d'une tristesse infinis.

Un petit portrait de Pascal, par Philippe de Champagne, est placé à côté du masque pris sur le mort. On ne peut guère douter de l'un, pour la ressemblance, plus que de l'autre. Philippe de Champagne dessine et suit les traits de ses modèles avec une fidélité rare ; il y met de la conscience ; et, d'un janséniste comme lui, on peut dire que l'exactitude dans le dessin est la pratique d'une vertu. Quel peintre, pourtant, est fidèle comme la mort ? Elle peint par le fond ; et sa fidélité est celle qui ne cache rien, qui dévoile le mystère, et qui livre le grand secret, inconnu jusque-là, et qui, sans elle, ne se serait pas trahi.

Image inoubliable ! Étrange pendant la vie, la figure de Pascal le demeure dans la mort. Mais, alors, elle est belle. La mort est le lieu de Pascal. Il l'a tant cherchée et poursuivie partout, que cette passion trouble son visage d'homme. Mais quand il l'a enfin trouvée, et qu'il ne la craint plus, pour l'avoir vue

face à face, quelle paix ineffable respire son ennui. Ce n'était donc que cela?... Et quel mépris!...

Pour me faire savoir si Pascal est mort en Jésus-Christ, il ne faut que ce visage : jamais Pascal, depuis le jour qu'il est né, n'exprima une telle profondeur de repos. Il a reçu la main de la mort, de la main même de Jésus-Christ ; et, donnant sa main à la mort, selon l'ordre de Dieu, il a mis l'autre, avec son âme et tout son être, dans la main même de Jésus-Christ. — Pascal vivant dit l'attente perpétuelle de ce moment. Et Pascal mort en révèle l'accueil ; que le moment unique l'a rasséréiné pour jamais ; et qu'enfin, dans un sublime ennui du monde, une route est ouverte qui mène à un repos sublime, où l'espoir comme la terreur, où le dédain même a pour toujours la paix.

Pascal a mesuré bien des abîmes, en lui et dans les autres hommes. Mais il a surtout connu et pratiqué les siens. Cette grosse lèvre, qui s'avance épaisse et rouge, n'a tout dédaigné que sur l'ordre d'une pensée toute-puissante. Et cet ordre impérieux lui a été cruel, sans doute. Elle a voulu peut-être s'y soustraire. Qui résistera à Pascal, si ce n'est Pascal même ? — Mais qui Pascal craindra, sinon Pascal ?

Il a connu ses précipices ; et il les a redoutés profondément, parce que la profondeur lui en était connue. Pascal sait bien que tous les hommes en seraient là s'ils pouvaient seulement soupçonner leurs abîmes. Mais comme ils ne les voient même point, ils ne les mesurent pas. Pascal soupçonne, voit et mesure. Nul n'est allé plus loin dans la connaissance de l'homme. Nul n'est donc allé plus avant dans la crainte de l'homme. Et c'est pourquoi Pascal ne quitte plus d'un instant Jésus-Christ.

Il lui faut Jésus-Christ, ou tout croule, et lui-même tombe sous le poids des mépris. Vous autres hommes, qui riez et ne savez point, vos précipices ne sont guère à vos yeux que les erreurs et les misères communes ; vous vous voyez en des rivières où c'est à peine si l'on perd pied, et il ne vous faut qu'une barque ou trouver le gué. Vous êtes noyés et rejetés en pourriture sur la rive, que vous n'avez pas encore peur de cette eau. Pascal est fait d'une autre sorte : il ouvre les yeux sur l'immense océan où il s'éveille, et il s'y voit flotter ; l'infini sous les pieds ; l'infini sur la tête ; un infini de tous les côtés ; un infini de mal, d'ignorance, de terreur et de peine. Pascal n'est pas comme vous, pour tâter un infini du pied, et chercher le gué de l'infini. Mais Pascal

s'assure au contraire que l'homme est l'animal sensible infini des ténèbres. Il ne lui reste donc qu'à crier à l'aide. S'il était faible comme vous, il croirait à sa force. Mais fort comme il est, il mesure sa faiblesse. Et il se tient immobile, mettant toute sa puissance uniquement à s'élever sur cette eau infinie et à tendre ses bras au secours unique.

Pour demander si Pascal doute, il faut douter s'il vit. Qui ôte Jésus-Christ à Pascal lui ôte tout. Le doute pour Pascal est la mort même. Pour vivre, mieux vaut tenir le pari qu'on est sûr de croire, que douter de ne croire pas. Quand le doute le traverse, comme tout homme à son heure, Pascal meurt. Il y a tel cri en lui qui est un cri de mort. Et chaque fois Jésus-Christ l'a ressuscité, le sortant du tombeau. Sans Jésus-Christ éprouvé et senti dans le cœur, la vie de Pascal est une agonie éternelle. On ne peut vivre en agonie. Pascal, du moins, ne le pouvait pas encore.

« Il a distingué notre agonie, — me dit M. de Séipse, — en sortant enfin de la chapelle, où il semblait ne pouvoir plus s'arracher à la méditation de ce masque. Il en a pressenti les extrémités et l'horreur. C'est la raison qui l'a rendu, pour toute sa vie, si fidèle à la vénération de son père. M. Pascal le père avait nourri son fils d'un aliment si fort et si chrétien, que Pascal y a toujours trouvé une réserve et de quoi souffrir la famine dans les temps où il put craindre disette de foi. Mais à peine s'il connut plus de deux époques pareilles. En Pascal, les variations ne furent que de la charité commune à la charité parfaite. De même que les hommes ne savent point le danger où ils sont, ils ignorent le sacrifice qu'il exige. Pascal, connaissant le péril, ne pouvait jamais consentir longtemps à ne point faire tout ce qu'il faut pour en sortir; je vous dirai, du reste, qu'il n'y a point de demi-vérité ni de demi-foi que dans les âmes médiocres. C'est la médiocrité des hommes qui assure le train du monde. Et il n'irait pas au delà de l'heure où nous sommes, sans les moyens termes de cette médiocrité qui ne finissent pas.

« Tous ces atermoiemens assurent la durée à la pauvre heure des hommes. Elle se passe; ils passent avec elle; et n'en demandent pas plus. Il leur suffit de ne se point voir passer. Peu de gens vivent dans la vue de ce terme où ils doivent aller. Et ceux qui l'entrevoient, comme on fait d'une croix en haut d'un tertre, entre deux routes, en Bretagne, détournent les yeux de ce sentier.

« La médiocrité, qui conserve le monde, est la même vanité

qui sauve les hommes. Car tous les hommes vivent de vanité. S'ils n'avaient pas mille petits soins, ils n'en auraient qu'un seul, qui les tuerait. C'est pourquoi ils l'évitent : sinon eux, le misérable et magnifique instinct qui les attache à ce qu'ils sont. Ils veulent vivre ; et n'en ont pas de raison plus forte, à la vérité, sinon qu'ils le veulent. Admironons encore ici un des coups de la nature, ce tyran qui fait chérir et désirer sa tyrannie.

« Ceux qui ne sont médiocres en rien, ni par le cœur ni par l'esprit, se portent bientôt à contempler deux abîmes : le néant du monde et le néant de soi. La plupart des grandes âmes s'arrêtent à l'un des deux précipices, qu'elles comblent en y jetant l'autre. Et, à ne rien dissimuler, peut-être ne peut-on vivre à moins d'un parti héroïque. Il faut prendre parti pour le monde contre soi, ou pour soi contre le monde. On ne se tire pas à moins de cet espace effrayant où règne le vide, et où il a toutes les dimensions de l'esprit, qui sont plus de trois. De là ces partis pris sublimes, celui des saints ou de Tolstoï. Quelque forts qu'ils soient, ils s'immolent : ils veulent croire en Dieu, ou à ce monde, à tout prix. Et comme la volonté d'une parfaite croyance est déjà la moitié d'une foi, bientôt ils s'y immolent.

« Ils ont des partis désespérés : soit de la raison, soit du cœur contre elle, mais toujours désespérés ; car la plus haute démarche de l'un et de l'autre, c'est qu'ils désespèrent. Je ne sais point ce que c'est qu'un homme qui en est réduit à soi-même et qui ne désespère pas. Et pourtant on ne rentre en soi qu'après avoir quitté le monde. Il faut donc trouver, coûte que coûte, quelque lieu où fixer son âme et sa vie. Tolstoï ne doute point de la raison ; il la juge naturellement droite ; il n'en méprise que le mauvais usage ; Tolstoï, enfin, croit beaucoup plus à la raison et à la vie que Pascal. Et son Évangile est raisonnable. Pascal n'y adhérerait pas, à cause de cette raison même où Tolstoï se range. Il le jugerait absurde, sinon impie. Pascal a de bien plus puissantes attaches au Moi ; et enfin c'est toujours le cœur qu'il exalte, et la raison qu'il humilie. Pour géomètre qu'il fût, il n'y faisait que l'essai de sa force ; et toute la vraie puissance, toute la vérité, il les juge seulement dans le cœur. Or ce cœur aussi lui est ennemi.

« Il est riche de cœur comme pas un autre : et sa crainte vient de là. Ce grand cœur déborde d'un grand moi : Pascal voudrait l'y tarir à sa source. Voilà où il aspire. Pascal se sent

superbe, plein d'amour et de haine, égal à tout, supérieur à tout même. Si grand qu'il fût, il se savait plus grand encore, en bien et en mal, que ne le pouvaient savoir les autres. C'est pourquoi il se fait une guerre admirable. « Si j'avais le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serais bien heureux, » s'écriait-il quelquefois. Mais il l'avait riche infiniment. Vous n'avez pas remarqué la puissance de ce cœur...

— Je n'y ai point pris garde. Ou plutôt, je ne la distinguai point de la grandeur propre à cet homme unique.

— Elle est unique, en effet. Personne ne l'a pressentie, si ce n'est quelque peu ses proches, et M. de Sacy. On devine quelque effroi mêlé à l'étonnement de ce sage théologien, quand Pascal lui révèle Épictète et Montaigne. « M. de Sacy ne put s'empêcher de « témoigner à M. Pascal qu'il était surpris comment il savait « tourner les choses. » En ce monde, où la plupart sont si pauvres de cœur, qui comprendra le danger de s'en connaître trop riche? Tous les hommes qui veulent se sanctifier n'ont guère besoin d'abattre que leur esprit, et de ne mettre que leur chair dans les liens. L'ascétisme y suffit; la raison humiliée dans la prière, et le corps réduit à la portion congrue de l'esclave, on croit avoir assez fait. Le triomphe de cette sainteté-là n'est encore pour Pascal qu'une victoire précaire. Selon moi, Pascal n'est nulle part si grand que par la nécessité de dompter et de dénuer son cœur, où il s'est vu. Mais le monde ne l'a pas connue, car il ne l'éprouve pas.

« Cependant, pour autant qu'il y aura de grandes âmes en cette vie, l'ascétisme du cœur leur semblera le seul nécessaire. Il ne sera pas si difficile de mortifier la chair et d'humilier la raison. Il faut s'en fier à toute raison assez forte, à toute âme assez noble. Elles se dégoûteront assez de leur impuissance, pour ne se point donner l'aliment de vanité qu'elle réclame. Mais plus le cœur sera grand, plus il aura de peine à se quitter. Car n'oubliez point qu'il lui faut tout quitter en se quittant.

« Je m'assure qu'il y a des hommes pour qui le contact d'un cilice pointu sur la peau peut être délicieux; et d'autres que l'orgueil même d'une pensée profonde porte à la fouler dédaigneusement aux pieds: ils oseront rehausser à ses dépens l'instinct désordonné de la brute. Mais ce cœur, avide de s'égaliser à tout l'univers, avide même de tous les plus beaux supplices, il n'est pas si facile de le rendre désert ni de le dépouiller. Il veut bien donner tout son sang; mais il veut le sentir couler. Il consent à



se laisser déchirer ; mais à la condition de jouir qu'on le déchire. Il se laisse épuiser, il ne veut point tarir ses sources lui-même. Cette sécheresse lui fait horreur. Le parti pris de Tolstoï n'est pas moins beau que celui de Pascal : mais il n'est pas si rare. Tolstoï ne connaît point un abîme si profond, et il ne revient pas de si loin en dépit de la différence des temps. Son néant n'est qu'un des cercles de la spirale, où l'infini néant de Pascal se décrit ; et Pascal n'eût jamais comblé le sien de ce qui le comble. Le dieu de Tolstoï n'est, après tout, qu'un être de raison, et que le cœur suscite à la raison.

« On force la raison ; on la courbe au service du cœur ; c'est que le cœur lui-même se plie volontiers à servir ; il fait souvent plus de la moitié du chemin. Pascal, ici, douterait encore, comme disent ces âmes faibles. Encore un coup, Pascal ne doute jamais : il nie.

« Le doute n'est pas tenable pour une volonté grande. Le doute n'est une preuve de force que dans l'esprit, et la faiblesse consommée du caractère. L'homme puissant en vérité préfère se tromper contre le doute, à douter en ne se trompant pas. Il ne joue pas avec la raison : il la rend souveraine, ou il l'accable. Il fait la bête à dessein, par dégoût de faire l'homme ; et il y peut mettre un comble d'orgueil et de force. Il se venge sur l'esprit des maux soufferts par la volonté. »

Déjà le jour baissait, et se retirait de la chapelle ; je voulus voir une fois encore cette figure mystérieuse qui respire un sentiment si profond de satiété, de paix sereine, et de dédain. Le plâtre, qui l'a faite si blême, communique à cette figure un caractère éternel. Sur tout l'ennui de la vie, un séduisant repos semble répandu, celui que rien, jamais plus, ne trouble, parce que rien dans l'homme ne s'y prête plus. C'est d'un reflet pareil que la mer brille languissamment, quand le dernier cercle de l'eau se ferme sur un navire englouti. Personne, selon mon goût, n'a vu ce masque. Non plus qu'un aspect profond du ciel ou de la mer, il n'est facile de le décrire. Il retient pour l'éternité le souffle passager d'une âme supérieure. Il montre, arrêté dans la mort, tout l'ennui de la vie : de cette tristesse indicible, la mort a fait, ici, une passion. Les traits de Pascal ont dû être en perpétuel mouvement : la force de cet esprit et sa volonté dédaigneuse, toujours agissantes et toujours inquiètes pendant la vie, ne sont fixées que là. Dans la mer de ce cœur passionné, la mort enfin a jeté l'ancre.

Un trait singulier est celui des paupières abaissées, dont les bords paraissent s'entr'ouvrir, et dont l'épaisseur surprend ; c'est que la cire, qu'on y mit pour défendre les cils contre la brûlure du plâtre, a fait corps avec lui, et l'empreinte étrange en est restée au masque. Ainsi cet ennui sans bornes, ce parfait dédain dans la sérénité du repos, semblent sourire. Et rien n'est plus émouvant pour la pensée que cette paix sereine de Pascal entre les mains de la mort : elle contemple la douceur du salut, au sein de la volonté divine, et sourit désormais à son mépris même de la vie, et de toutes les misères qui tourmentent cette malade.

« Quel homme en France, pensait M. de Séipse, fut jamais l'égal de celui-là ? — Il a été le plus grand ; car il a eu les grandeurs de presque tous les autres. Il est à la fois le poète, le saint et le savant, l'homme qui voit, l'homme qui sait, l'homme qui pense ; — bien plus : l'homme qui a toutes sortes de puissances, et qui les dédaigne toutes au prix de celle qu'il se sent. La force de sa pensée ne le cède à aucune autre ; mais il se plaît à l'humilier. Il n'est pas sensible à ce qu'elle peut, mais à ce qu'elle ne peut pas ; il se porte d'abord à ses bornes ; il se tient pour son ordinaire où les autres finissent seulement par s'arrêter. Il a un bien plus grand mépris qu'il ne veut dire des petits esprits et des médiocres : mais son dédain ne s'y attarde pas, et préfère aller du premier coup aux plus grands. Sans doute, il fait fi de ceux qui déraisonnent ; mais c'est pour faire moins de cas encore de ceux qui s'enorgueillissent de la raison. La science est l'essai qu'il fait de sa force ; et il ne veut pas que rien y aide ; pas même une méthode : il répugne à la mécanique de l'esprit comme indigne du sien. C'est le secret de son ressentiment contre Descartes : outre que Dieu révélé n'est pas nécessaire à ce système du monde, Descartes donne trop à la mécanique de la pensée ; il n'oblige plus le géomètre aux prodigieux efforts de la recherche à la manière des anciens ; au gré de Pascal, il ôte trop à l'imagination. Pascal est comme Archimède, son héros dans l'ordre de la géométrie : il veut ne devoir qu'à lui seul toutes ses découvertes ; il veut contempler les figures, et les réduire au nombre par le force même du raisonnement ; il ne lui plaît pas que le symbole se place entre l'objet du problème et la construction géométrique : Pascal, le premier, a passé le seuil du calcul de l'infini, allant, par ses voies propres, du même pas qu'un ancien aurait pu faire, sans prendre les chemins aisés où Newton et Leibniz se rencontrèrent. Et c'est ce

qu'il fait en géométrie, qu'il me semble lui voir faire en morale comme en tout le reste.

« Nul homme n'a aimé plus que lui les tâches difficiles. Il les tente toutes avec passion. Il veut être saint, parce qu'il ne s'en croit pas capable. Il veut être saint, autant par tout ce qu'il se sent de forces qui y sont propres, que par tout ce qu'il sait en lui de puissances contraires à la sainteté. Il mesure donc son cœur aux tâches les plus difficiles; et sa grandeur d'âme ne les estimait peut-être qu'en raison de la difficulté.

« Les moyens qui abrègent, et ceux qui aident l'esprit ne lui répugnent pas moins que ceux qui prétendent prêter l'épaule à la vie. Pour une âme si forte, rien n'est digne d'elle qui ne l'exerce pas; et ce qui ne coûte pas beaucoup a peu de prix pour un goût si rare. A un certain degré, ni le cœur ni la raison ne se satisfont de rien qui ne soit achevé. Celui qui est épris de perfection n'a qu'une volonté, — qui est de la joindre, et que tout contrarie. Sans cesse il y va pour lui de la vie, et de rien moins. Nul effort ne le retient à ce qu'il a. Il est tout en ce qu'il cherche. Au cœur passionné, le déplaisir de vivre s'accroît infiniment plus par la foi que par le doute. C'est pourquoi les passionnés doutent peu : ils préfèrent naturellement leur ardeur triste à une joie tempérée. A leurs yeux, il n'est de vrai bien que le souverain bien. La morale facile est la mort de la morale, et ils la haïssent. Il n'y a point de devoir si aisé, que la plupart du temps le contraire ne soit bien plus aisé encore. Tout ce qui est facile est selon la nature; et la nature est pleine de crimes. . . Quoi, de crimes?... Oui : et bien plus, de crimes aisés.

« Rien n'était donc trop difficile pour Pascal; c'est qu'il se proposait la vérité et la perfection mêmes, le bien unique, enfin Dieu. Il n'aime et ne souhaite que Dieu; mais il voit toute la nature en révolte contre lui. L'homme n'y manque pas. L'homme est le prince des rebelles qui doit déposer les armes, et se repentir de sa rébellion. Quoi qu'on pense du reste, l'idée de sa rébellion est dans l'homme le commencement de la conscience, sinon de la sagesse : c'est par là qu'il commence à défaire le nœud du Moi.

« S'il n'avait eu tant de passions secrètes, Pascal ne les eût pas accablées toutes. Mais il les avait découvertes, et ne leur laissait pas de repos. Il connaissait seul le terrible rebelle qu'il avait à vaincre. Jamais il ne l'estima assez vaincu. Il aimait à dompter la nature, comme Alexandre à conquérir. Chacun de nous, s'il est

assez fort, prend de plus en plus plaisir à ses victoires : et si elles sont âpres, douloureuses, remportées sur soi-même, peu importe ; tant nous sommes, malgré tout, attachés à notre propre force que nous aimons mieux l'exercer contre nous que de ne l'exercer pas. C'est une joie aussi de la mettre dans les fers, et de l'y retenir. On la sent alors, et ses bonds cruels ou ses soupirs dans les chaînes.

« Souvent la nature entravée plaît à celui qui la déteste libre ; elle paraît plus belle, comme l'homme dans les liens de la mort. Esclave, elle n'est plus haïssable. Tous les morts ont la beauté de ce qui est accompli. Le visage glacé d'un ennemi à terre, au milieu même du dégoût, fait pitié.

« Pascal regardait les passions en ennemies qu'on n'a pas assez abattues, si elles ne sont mortes. Elles lui plaisaient étrangement peut-être, quand il les touchait avec le fouet et les tenailles, ou qu'il les retournait sur la claie.

« Sa charité est pareille à l'égard des hommes. Il les connaît trop pour croire à leur bonté naturelle. Ce n'est qu'une amorce de la méchanceté des uns à la méchanceté des autres. Il voit leur perversité de nature, qui les porte au mal, et leur mollesse pour s'en écarter. Il les poursuit donc tous en lui-même et il les enferme dans leur repaire de péchés.

« La première démarche d'une âme pleine et libre n'est pas plus de succomber à l'humiliation de ses crimes que de les aimer. Mais c'est de les connaître ; et, connus, sans les aimer, sinon sans les haïr, de les tenir pour des faits. Ils sont asservis dès qu'ils sont mis à leur rang. Le mal est le plus souvent un effet de la faiblesse, une usurpation de la partie mauvaise sur la bonne, qui est la plus faible, mais qui n'en existe pas moins. C'est le point de vue d'un Dieu, celui d'où tout est à son rang, et selon son ordre : là, le pire a une sorte de place aux pieds de l'excellent, — et même une manière de droit. Les jugemens humains ne sont si médiocres et si injustes même, que parce qu'ils n'ont jamais égard au bien dans le mal, ni au mal dans le bien. Dans l'hypocrisie des mœurs, il y a plus d'aveuglement involontaire qu'on ne croit : la vue est bornée ; elle ne veut pas aller au delà de ces bornes ; et l'erreur de jugement s'ensuit. »

Le gardien ferma derrière nous les portes de la chapelle. Les lilas se balançaient avec la même grâce le long de la muraille. La lumière inclinée prêtait une âme nouvelle à la campagne. La

mélancolie parlait plus haut dans le silence, de cette voix si chère aux cœurs tristes de vivre, qui leur rend plus douce l'amertume, en retour de la saveur un peu amère qu'elle mêle à toute douceur. Nous allions, au milieu des ruines qui n'ont même plus l'air du désordre.

« Je perds cœur, dit M. de Séipse, quand je vois la mort même vêtue de neuf, et la destruction singer la vie. A coup sûr, il eût mieux valu cacher tous les débris de Port-Royal, les portraits et les manuscrits des solitaires dans un caveau, creusé sous le sol, que de leur élever une église. On ratisse aujourd'hui les allées de la mort, pour faire honneur aux promeneurs ; et l'on commet des jardiniers aux décombres. Vous savez le luxe affreux des cimetières. J'aime les ruines, où l'insolence de la nature s'ajoute : l'une et les autres se nient. Pascal n'eût pas voulu de cette gloire posthume. Il suffisait qu'on vit Port-Royal en poussière et ce que c'est que la nature livrée à elle-même. Qu'est-ce bien que les restes d'un grand esprit ? Il n'est tout entier qu'en lui-même, — je dis en nous. Il faut des tombeaux fastueux aux rois, aux poètes de cour, aux philosophes rentés, aux chevaux promus consuls par Caligula, voire à Nicole et aux gens de lettres. Mais il est des hommes qui répugnent à ce faste. Pour eux, tous les tombeaux sont trop petits. Ils sont la honte de ce qu'ils prétendent contenir ; et font un grand triomphe à ce qu'ils contiennent : car ce n'est rien.

— De la boue et des vers, dis-je. Et non même plus cela, au bout d'un peu de temps, quand la centième herbe a séché sur le tertre, qui n'est séparée de la première que par cent autres qui sèchent cent fois. »

M. de Séipse s'informa si les étrangers visitent Port-Royal ; et il apprit volontiers, du gardien, que les étrangers ne viennent point ici. « Le bonheur est rare, fis-je. Ils ne peuvent comprendre Pascal. Comment sauraient-ils jamais que cet homme, s'il a pensé plus gravement que tous les autres en son temps, a toujours ajouté la beauté de la forme à celle de la pensée ? Ils n'y peuvent pas être sensibles ; ils verront la force de la pensée, et lui feront tort de l'art.

— Les étrangers, dites-vous ? repartit M. de Séipse. Cependant, les gens de lettres y viennent, depuis peu ; et ils infligent à Pascal l'encens public de leur admiration. Grâce au ciel, ce n'est encore que tous les cent ans ; et vous voyez ce qu'ils y laissent : des ca-

ricatures coulées en bronze ; une parodie qui se flatte d'être éternelle. Image de ce temps, en vérité.

— Sans doute, ils viennent s'encourager à la mort dans la contemplation d'un si grand passé qui n'est plus...

— Vous voulez rire, dit-il. Ils ne sont pas envieux de la mort, ceux qui vivent. La curiosité de la mort glace toute vie. Surtout une vie si pauvre. Ces gens-là veulent, d'abord, bien diner. Ils font un tour à Port-Royal pour gagner de l'appétit.

Je m'excusai d'avoir raillé.

— Je suis venu voir Pascal aux lieux où sa grande âme avait trouvé un horizon qu'elle ne passait pas.

— N'en doutons point : elle l'avait choisi. Elle s'y était fixée dans la vue de ce qui demeure, et pour échapper à ce qui s'en va. On voudrait savoir comment tout ce sable se dissipe : on sait bien que ce n'est que du sable. La vie est un triste rêve...

— Et de la sorte, on aime le coin de terre où l'on rêve à son gré.

— Dites qu'on s'en empare, et qu'on se l'asservit. Nous sommes tous les mêmes : il nous faut des esclaves ; c'est là ce que nous appelons l'amour. Quand tout paraît soumis au changement, les lieux, pour montrer que ce n'est aussi qu'une apparence, ne changent pas. Et si les hommes avaient un goût plus vif des choses éternelles, ils se garderaient de toucher à celles où s'attache une mémoire unique, qui sera toujours seule, là où elle est, et qu'on ne remplacera pas. »

Nous vîmes un bel arbre, isolé, qui porte le nom de Pascal : le noyer où Pascal vint s'asseoir. Et si ce n'est celui de Pascal, il faut que ce le soit ; car s'il ne l'est, que m'importe cet arbre ? Mais je crois y voir cet homme, terrible en pensée, accabler de mépris sa pensée même, et chercher pour son repos l'aide qui n'est pas refusée aux feuilles naïves. Car elles naissent sans douleur au temps marqué, et tombent sans angoisse à l'automne... M. de Séipse, alors, me parla de la tristesse de Pascal : c'est un effet de son ardeur et de sa gravité.

« Plusieurs, qui l'admirent le plus, et en font presque métier, distinguent entre divers objets qu'il offre à leur admiration. Ils l'approuvent pour sa conclusion et pour sa foi, mais ils n'en acceptent pas la marche, ni les prémisses contre la raison. Ou bien ils le louent d'être si hardi à douter, et font bon marché de ce qu'il croit, au prix de son doute. Mais ni Pascal ne croit, ni il ne doute, comme ils se l'imaginent, par parties séparées. Le

doute de Pascal est un regard de la foi, et sa foi a toute sorte de liens à son doute. Il est admirable que personne n'ait parlé de Pascal plus pauvrement, ni avec plus de louanges, qu'un philosophe et qu'un géomètre de profession. C'étaient, à la vérité, gens de métier, l'un et l'autre, et qui lui devaient bien de le louer sans l'avoir compris.

« Certain grand maître de philosophie, qui n'est pas si loin non plus de l'être de danse et de maintien, s'indigne du bon marché que fait Pascal de la philosophie. Il le trouve bien peu réservé avec le fond des choses. Il le juge outré dans sa foi, et outré dans son doute. Il le blâme pour son dédain des philosophes, et le gourmande sur la violence sombre de sa religion. Après quoi, on ne sait guère ce qu'il en accepte : et Pascal dirait peut-être avec amertume, que c'est l'auteur et le bel esprit de profession. Mais Pascal n'est assurément Pascal que pour ne se point satisfaire de la religion ni de la philosophie de M. Cousin, — si tant est qu'il y ait rien qui réponde à ce mot-là. Et bien plus, pour tout dire, Pascal n'est Pascal, que pour ne se point contenter des places et des cordons que l'on trouve en ce monde. M. Cousin le reprend sur ce que « la philosophie ne vaut pas une heure de peine, » et que Pascal ne pardonne pas à Descartes : c'est, croit-il, ne pas bien juger le grand homme de la Méthode, et le méconnaître. C'est le mieux connaître, au contraire, qu'il ne fût jamais connu de personne, ni de lui-même, peut-être. Et M. Cousin peut en penser ce qu'il lui plaira : Pascal sait mieux son Descartes et sa philosophie que lui.

« Si l'Évangile est le vrai, il n'est pas une carrière aisée, où l'on se promène, donnant et prenant de toutes mains. Jésus-Christ n'est pas mort sur la croix pour la commodité [du chrétien, mais pour son exercice sur la terre. Et la raison n'est pas non plus la superbe ennemie qu'on abat en la flattant, ni celle à qui l'on s'abandonne pour la vaincre. La foi de Pascal n'est point une bonne femme à tout faire, qui nettoie la chambre du vivant, et lui prépare un lit moelleux en paradis. Elle se fait servir, et ne sert pas. De la même manière, austère avec l'austérité, Pascal est méprisant et dur pour ce qu'il méprise et déteste en effet. Le mot qu'il a sur Descartes est le plus profond, et qui dit tout : « Il voudrait bien, dans toute sa philosophie, se pouvoir passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui accorder une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de

Dieu (1). » Il peint toute la puissance de Descartes, qui construit sa mécanique de l'univers, et se fût passé de la chiquenaude, s'il l'avait pu. Encore est-il douteux qu'au fond il ne s'en passe point, et ne donne lui-même le branle à la machine, ou ne l'en anime de toute éternité. Tout ce que la puissance de Descartes place dans la raison, Pascal le lui refuse. Et le peu que Descartes réserve à Dieu, c'est le rien même où Pascal plonge l'homme et le monde. Pascal ne doute point; il ruine l'objet du doute. Pascal affirme sans cesse, et d'une force insurpassée : c'est pour ou contre; mais toujours affirmé.

« Entre les deux, il ne se tient point : à ses yeux, il n'y a là que la vie : — c'est-à-dire qu'il n'y a rien. Il n'eût senti qu'un extrême mépris pour une espèce de religion philosophale, qui n'est ni religieuse, ni philosophe : il nie la philosophie.

« Qui nie la philosophie, on n'en peut pas dire qu'il tombe dans le doute des philosophes. Si je nie de vous devoir rien, je ne doute pas, que je sache, de vous devoir quelque chose. Mais, au contraire, je vous confonds ensemble, vous et cette dette prétendue. Non seulement je ne l'ai pas, — je vous défends de croire que je l'aie. Tant je suis sûr de ne l'avoir pas, et tant il est vrai ! Il y a crime à la réclamer encore, si vous persévérez. Il y a crime à la philosophie de prétendre conduire l'homme, et à se flatter de rien connaître. Car, outre qu'elle ne connaît rien, elle sait qu'elle ne peut pas connaître. Et Pascal passe le temps à le lui prouver.

« La philosophie n'est pas même la science des géomètres, qui, elle du moins, exerce la force de l'esprit, et en fait l'essai, sinon l'emploi. Au contraire, la philosophie est tout à fait sans objet; et, comme elle se donne insolemment le plus grand de tous, qui même est l'unique, elle ne mérite que le mépris, ou, peu s'en faut, la haine. Elle est haïssable en ce qu'elle trompe sur l'unique affaire où il y aille de tout, pour l'homme, de n'être pas trompé, — et qu'elle feint de ne le savoir pas.

« Que prouve toute la philosophie, et de quoi est-elle certaine touchant la vie et la mort, l'univers et l'homme? Voilà la question; et comme il y faut répondre qu'elle n'a pas la moindre certitude, il est juste de conclure que toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine.

« Ce n'est point là douter, — c'est nier. Et, pour moi, partout

(1) Madame Périer; Cf. *Lettre de Pascal à Fermat*, 10 août 1660.



où Pascal n'est point en Dieu même, il ne doute pas : — il nie.

« Il faut à Pascal une certitude. Et il me la faut comme à lui. A défaut de ce qui est certain, je ne vois point le doute, mais le vide. Ce qui n'est pas — n'est point. Je ne le nomme pas ce qui peut être. Je préfère une certitude horrible, faite d'abîmes et de négations, à vos demi-vérités, toutes faites d'affirmations contraires, qui se détruisent et qui ne sont que des doutes honteux, ou si médiocres qu'ils ne se savent même pas douteux.

« Pascal pénitent et extrême, qui nie dans la mesure exacte où il affirme, violent contre le doute, passionné pour la foi, — c'est lui seul qui est vrai, raisonnable et prudent ; et non pas vous, qui louvoyez entre rien et tout, qui ne savez donc ce que c'est que tout ni rien, et qui perdez tout pour ne rien perdre.

« Vous tremblez de vous connaître ; et sans doute non sans raison. C'est pourquoi vous vivez de moyens termes. Comme s'il y avait un terme moyen entre être et ne pas être ; comme si une demi-vie, une demi-mort, une demi-vérité pouvaient avoir le moindre sens ! N'y eût-il pas de vérité, nous sommes bien obligés de faire comme s'il en était une, et de toute évidence. Et comme si vous ne montriez pas que vous n'êtes vous-mêmes que des demi-riens, pour que cette médiocrité infinie puisse vous suffire ?

« Il en faut un peu plus à Pascal : rien de moins que cette vérité pleine. Et d'abord, sans la certitude, il ne peut vivre. L'homme qui vit dans l'incertitude lui semble absurde, et un prodige décevant, s'il s'y plaît. L'état où il trouve Montaigne le remplit d'étonnement, et lui fait peur. Il voit bien la force de cet esprit ; mais il soupçonne la faiblesse de ce cœur ; et la vue de ce contraste le porte au mépris ; puis, une trop grande âme est lourde à subir, parfois : à de certaines rencontres, il me semble que Pascal accable Montaigne parce que, peut-être, il l'envie. Ce sont ses momens de faiblesse cachée, et ses soupirs à la vie.

« Enfin, il n'y a rien entre le néant et Dieu, — entre l'une et l'autre foi : rien où l'on puisse se tenir, aucun lieu pour l'homme ni pour la vie. Sans la foi, on ne peut vivre ; et c'est en Pascal qu'on l'éprouve le mieux, comme en l'âme la plus puissante et la plus en souci d'infinité qu'il y ait eu. La foi est la vérité sentie par le cœur, et vivante pour lui. Pascal ne la trouve, et ne la peut concevoir qu'en Jésus-Christ : c'est Jésus-Christ qui est la preuve de Dieu ; ce n'est pas Dieu qui prouve Jésus-Christ ; Dieu est à toutes fins : qu'il soit, si l'on veut, le nom de la vérité sensible au

cœur; — cette vérité ne fût-elle pas la même, en sa forme, pour tous les hommes. Le monde comprend plus d'un langage. Mais sentie par le cœur, elle est parfaite; elle est unique; par là elle suffit: elle ruine le Moi, et elle l'enferme dans tout le reste: il n'en faut pas plus.

« Je ne dis rien de l'objet de la foi; l'objet y importe beaucoup moins que la foi même. L'essentiel est que vous ne vous passiez point de foi, et qu'enfin vous y pensiez. Sans la foi, qui oblige le cœur, il faut perdre la vie ou la raison: on ne peut les borner à la prison de la pourriture charnelle. Il est insupportable de voir cette foule d'hommes s'accoutumer à ne rien être qu'un peu de chair qui pourrit sur pied: je l'entends tout ensemble des dévots sans cœur, et des athées sans âme; ils ne diffèrent pas plus qu'ils ne se ressemblent. Qu'y a-t-il où la foi n'est point? — Des miettes de moi, sous la table de la vie. Entre la foi qui nie et la foi qui affirme, pour les âmes fortes il n'est pas de milieu. Entre Dieu et le néant, c'est un abîme immense, dont le fond est unique, et qui offre, de loin en loin, des bords opposés à des étages divers: ou l'on va au fond, ou l'on se tient sur une de ces pointes. Les âmes nulles peuvent seules flotter dans le vide intermédiaire; et pour légères que soient ces plumes, elles finissent par s'accrocher aux bords, ou bien par tomber. Montaigne, qui est si vif, erre de tous les côtés, et a aussi son lieu: car Montaigne est bien plus stoïque qu'on ne pense.

« Pascal, qui sait le néant de toute philosophie, en donne le nom à cet abîme. Et, ne pouvant vivre à moins d'une parfaite foi il se fait tout à Dieu. Mais l'étant, il ne l'est que par Jésus-Christ. La foi de Pascal, c'est Jésus-Christ sensible au cœur. « Non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ. Nous ne connaissons la vie, la mort que par Jésus-Christ. Hors de Jésus-Christ, nous ne savons ce que c'est ni que notre vie, ni que notre mort, ni que Dieu, ni que nous-mêmes (1). »

« Hors de lui, il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir (2).

« Sans Jésus-Christ, le monde ne subsisterait pas, car il faudrait ou qu'il fût détruit, ou qu'il fût comme un enfer (3). »

(1) *Pensées*, art. xxii, 8.

(2) *Ibid.*, art. xxii, 9.

(3) *Ibid.*, art. xxii, 10.

M. de Séipse répéta lentement ces mots, comme s'il en parcourait les précipices. Et je ne pus m'empêcher de lui dire : « Ainsi, voilà le terme de votre philosophie ? Je vois mieux désormais d'où vient la mélancolie désespérée qui vous anime...

— Ce n'est point une philosophie ; elle est sans doute ; c'est une foi très sombre. Je respire une peine infinie...

— Il faudrait que ce monde fût comme un enfer, ou qu'il fût détruit... ?

— Oui, monsieur. Je suis Pascal sans Jésus-Christ. Il me manque les miracles. Ils lui eussent peut-être manqué, aujourd'hui. Je l'envie d'être mort.

— Il y en a de faux et de vrais, dit-il (1).

— Mais il ne dit point qu'il n'y en ait pas (2). Il lui est plus facile de prêter foi aux miracles des imposteurs, que de la refuser aux vrais ; et pour ne pas douter de ceux-ci, il croit même aux miracles des charlatans. « Ayant considéré, fait-il, d'où vient qu'on « ajoute tant de foi à tant d'imposteurs qui disent qu'ils ont des remèdes, jusques à mettre souvent sa vie entre leurs mains, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais (3). » Pour conclure enfin, il pense qu'on croit de nature aux miracles. Or l'esprit en doute, de nature ; et la raison, de nature, n'y croit pas.

— Hé, laissez donc la raison, puisque la fin en est absurde.

— Ce n'est point que je ne la veuille laisser : c'est elle qui ne me laisse pas. »

Nous fîmes quelques pas dans la Solitude : c'est le beau nom d'un beau lieu, sous les arbres. Au haut d'un orme, un oiseau s'épuisait à chanter.

— Ce passereau a le bonheur, dis-je...

— ... Jusqu'à ce qu'un milan lui donne du bec sur le crâne, et lui mange la cervelle.

— Qu'importe, s'il ne le prévoit point ?

— On ne le sait pas, fit M. de Séipse.

— L'homme seul n'est pas heureux.

— C'est qu'il sait qu'on ne peut l'être.

— Non : c'est peut-être qu'il s'ôte le bonheur.

— Où est la différence ? Qu'on lui ravisse le bonheur, ou qu'il

(1) *Pensées*, art. xxiii, 3, xxv, 90, 92.

(2) *Ibid.*, art. xxii, 16, 18, 20, 36.

(3) *Ibid.*, art. xxiii, 24.

se l'ôte, il ne l'a point. Mais il y a plus : l'homme a compris qu'il n'y a point droit. »

Nous nous étions assis sur un tertre, au pied d'une croix noire, dressée au fond d'une retraite ombreuse, où l'on accède par quelques degrés de terre, sorte d'oratoire rustique. Pascal a peut-être prié là. Il devait aimer passionnément la prière : toutes les puissances d'amour s'y portent, à qui l'on ferme les autres voies. M. de Séipse reprit : « Pensez-vous qu'on puisse jamais être heureux, quand on a les yeux ouverts sur la vie ? Vous même ne le croyez pas. Nous rêvons ; et quand nous ouvrons les yeux, nous avons peur.

— Les enfans rêvent plus que nous, et sont heureux...

— Sans doute : les enfans ne savent pas qu'ils rêvent. La conscience du mal qu'on a ruine le bien qu'on pourrait avoir. Pascal est bien sage : l'idée seule du bonheur lui paraît tout à fait absurde. Il sait ce qu'en vaut l'aune, sous la règle de la mort. Je désire et je meurs. Je veux comme un Dieu, et tout l'univers m'écrase comme un ver ; et sans qu'il soit besoin du monde, un autre ver, un bacille, un infiniment petit, le premier venu, entre des myriades qui pullulent. Toute vue sur l'infini est un rayon d'étrange lumière au sein d'innombrables ténèbres. Il court, venu on ne sait d'où, entre deux berges de mornes éternités, plus noires que le fond des mers, ou la lie du délire. L'abîme est au bord de toute vue profonde : c'est celle que se propose une imagination avide de son objet, jusqu'à s'y ardemment perdre. Et cette vue, au bord de l'abîme, produit le vertige. Un ou deux hommes, tous les cent ans, vont dans la vie, les yeux fixés sur cette vision, pèlerins de l'abîme, voyageurs très douloureux de l'infini...

— On accepte communément ce qu'on ne peut éviter ; on finit même par l'avoir pour agréable ; on pense peu, ou on ne pense pas. Et tout est dit : en voilà pour jamais. C'est le mot de Pascal sur les cadavres. A force de vide, on n'est pas sensible au vide. C'est l'avantage de la vanité. Les hommes sont bien contents d'être vains. Que feraient-ils s'ils pensaient ?

— Ils ne vivraient pas, sans doute. Il y a trois sortes d'esprits : ceux qui voient la nécessité et l'acceptent ; ceux qui la subissent et ne la voient pas ; et ceux qui, la voyant, ne l'acceptent pas. Les premiers sont les plus sages ; les derniers, les plus clairvoyans. Car ceux qui acceptent le plus volontiers ce qu'ils voient du monde ne sont pas si sûrs de le voir, bien qu'ils le croient.

Ceux qui ne voient point, ni ne résistent, sont les plus heureux, et peu différens des bêtes et des enfans. Ainsi il ne vaut rien d'être homme : car c'est alors que plus l'on vit, et moins l'on accepte. On s'excuse bien d'accepter ce qu'on ne comprend pas, — et toujours mieux que de ne le pas comprendre. Étant ce qu'il est, Pascal trouve doux de se réduire à cet état d'enfant : car combien d'effort n'y faut-il pas ? Mais le cœur n'est jamais assez dénué ; et pour un enfant, il ne lui voit jamais assez d'innocence...

— L'étrange image, cependant, d'un Pascal qui s'exerce à l'enfance...

— Il nous le semble : c'est que nous n'avons pas, comme lui, une raison toute parfaite et toute bonne de faire ce qu'il fait. Il veut être un enfant, parce qu'il ne se sait point sans père. Mais, au contraire, il court à un père divin qui lui ouvre les bras. La douceur est sans pareille d'avoir un père ; s'il est aussi tendre qu'il est puissant, quel salut et quel refuge que ses bras ? Qui ne voudrait d'une telle enfance, qu'accueille une telle paternité ? La grande différence de Pascal à tous les autres, c'est que Jésus-Christ lui est tout, et que tout le reste ne lui est rien. Notre Tolstoï aime tant les raisons et les faits, qu'à peine si la personne de Dieu l'occupe. Il aime tant l'Évangile, qu'il se passe de Jésus-Christ. Mais, pour Pascal, s'il n'y a un Dieu dans l'Évangile, l'Évangile lui paraît presque aussi vide que tout le reste. Pascal est tout homme et tout passion ; il ne connaît que la passion et que l'homme. Il lui faut un homme en son Dieu, et un Dieu dans l'homme. Il en sait les blessures. Il en écoute l'agonie. Il recueille le sang qui coule. Il boit les paroles suprêmes et le dernier souffle. Il s'en enivre. Toute lumière, il la reçoit des yeux divins. Il parle aux plaies qui lui parlent. Dans le sein de la mort, il parle à la vie, qui lui répond par la vie, et le peut seule. Il ne sait pas ce que c'est que le salut sans le Sauveur. Et je ne le sais pas plus que lui.

« Qu'eût-il été, ce grand Pascal, s'il n'avait pas été chrétien ? Il n'eût jamais fait un athée. Il avait trop d'étoffe ; et il avait mesuré que, s'il en faut un peu pour tailler un athée, il n'en faut pas beaucoup pour l'en draper.

« Il faut un Dieu à toute âme puissante. S'il n'avait eu Jésus-Christ, dans l'impuissance d'en avoir aucun autre, il eût donné dans quelque désespoir infini. Il n'avait pas l'âme froide d'un Spinoza, raison parfaite et glaciale. Il était bien trop grand pour

se suffire de lui-même, comme font ces petits. Se plaire à soi marque la force, mais jusqu'à un certain point seulement.

« Pour que Pascal supportât la vie, il était nécessaire qu'il crût. Il a eu la foi la plus vive. Et la preuve, c'est qu'elle était triste. Les simples d'esprit sont seuls joyeux : cette récompense leur est acquise. Une grande âme qui croit est toujours triste. Car elle est dans le monde comme Colomb revenant d'Amérique : et elle pense que le monde est peu.

« Le mol oreiller, que dit Montaigne, a beaucoup de douceur, en effet : il est bon aux têtes bien faites, qui le sont au tour commun. Mais il n'y a point de repos sur cette plume à des têtes singulières. Il en est qui ne peuvent dormir sur le duvet.

— De toutes parts, observai-je, on les accuse alors de maladie...

— C'est le propos vulgaire, qui a, d'ailleurs, sa vérité. Tous, nous sommes des malades qui périssent. La maladie est mortelle, c'est le mot ; et l'issue en est sûre. Les plus heureux ne connaissent pas leur maladie, ou la portent en riant. Un peu de santé change toute la vue des choses. Mais ceux dont l'âme est non commune payent de leur santé cette maladie-là. Pour toujours ils sont malades. Ne renient-ils pas la joie ? Et cependant qu'ils en sont riches parfois, et qu'il en est, dans leur nombre, qui l'aiment... Mais ils ne veulent plus y croire. Les partis de la volonté sont les plus beaux de tous. Ce sont ceux de l'Intelligence qui a pénétré l'abîme du Cœur. Et la beauté de l'âme ascétique est là.

### III. — ASCÉTISME DU CŒUR

L'ascétisme du cœur est le triomphe le plus rare de l'âme. C'est l'exercice de prédilection pour les âmes qui n'ont point de semblables. Il est la grande tentation des plus saintes, qui l'envient quand elles le connaissent, mais sans pouvoir y atteindre, car bien peu y réussissent. Les âmes froides ne peuvent seulement pas comprendre en quoi cet ascétisme consiste. Et il y faut d'abord, en effet, des passions brûlantes, un feu qui se replie sur soi-même, qui se cache et se dévore.

J'ai connu des hommes épris de pénitence et qui eussent voulu avoir deux corps à faire souffrir, pour travailler leur chair d'une double souffrance. J'en ai vu d'autres, tentés par le zèle de charité, qui eussent créé les malades en ce monde pour leur donner

des soins, les coupables pour les sauver, et les lépreux pour les entretenir. Mais ce n'est encore qu'une charité sans passion. Pour sainte qu'elle soit, elle a toute sorte de limites ; elle est même basse, parfois ; car enfin il y a des degrés dans la sainteté même. Chacun est saint à sa manière, quand il l'est ; ou plutôt, chacun qui peut l'être, ne le peut que d'une manière seulement, qui est la sienne. On ne doit rien demander à personne que d'aller sur sa voie, jusqu'au bout ; et si c'est à deux pas, c'est qu'on n'a point de quoi fournir une marche plus longue. Il est admirable que toute égalité est vaine, si ce n'est devant la pensée unique qui nivelle tout, en réglant tout à son néant.

La plus belle route à la perfection et la plus difficile, où presque personne ne va, est celle que le cœur ouvre, dans l'ascétisme, à la passion. Et rien n'est si peu connu, car rien n'est si rare. La passion, rare en tout, l'est bien davantage quand elle se persécute pour décupler ses forces, et, quand elle les exerce uniquement afin d'en mettre la puissance doublée au service d'une amour parfaite. Ce feu de passion, elle l'alimente donc pour entretenir la flamme d'une lampe hors de toute vue, pour le plus grand nombre des hommes, et où tout l'égoïsme, incessamment renouvelé en sa source, ne brûle que de se consumer. Une fin presque divine est celle-ci : persévérer en soi-même au delà de toute mesure, pour soi-même s'immoler.

Les saints, en vérité, doivent en être tentés ; et s'ils ne sont pas séduits, c'est que la prudence les retient au bord de cet abîme, où l'orgueil séjourne. Puis, ils n'ont pas en eux assez de cette force surprenante, pour en avoir assez l'intelligence. Elle les attire par son mystère, et leur fait peur, comme la séduction. Pascal est l'homme de cette fin presque divine. Il ne veut pas qu'on le range parmi les saints. Sa grandeur, pleine d'une humilité superbe, s'en confesse très indigne. Oh, que je le vois viser plus haut !... Et par ce qu'il voit, lui-même, au fond de son cœur, comme nul autre homme n'y a vu, ce grand chrétien s'emplit d'amertume ; et... il tremble.

L'ascétisme du cœur est l'exercice de l'homme qui dirige sa passion au terme de l'infini, et à ce terme seulement. De l'infini, il fait son objet unique, où toute cette passion s'applique, en tout moment. Là, un comble de passion sans cesse se dépasse de tout et de soi, passionné d'une beauté unique, et d'une seule vérité, l'une ou l'autre étant la perfection.

Les cœurs froids n'ont pas de peine à se dépandre. Beaucoup de saints n'ont rien pu faire de mieux que d'être saints, sans doute ; mais plus d'un, peut-être, n'eût pas pu faire autrement. La charité peut être le pis aller d'une âme sèche et lente, à qui la raison persuade le beau parti de s'émouvoir. L'imitation de Dieu, ou un zèle décidé pour le devoir, ouvrent une vie inespérée à des hommes, honnêtes par nature, mais d'une vertu sans horizon jusque-là, et pour ainsi dire sans espoir. Parfois ils sont tels qu'ils font tort de leur vertu à la vertu même. Plus d'un sectaire froid ignore que la raison qu'il a est moins féconde que les torts qu'elle n'a point et qu'elle combat. Il y a, dans la vertu qui court le monde, beaucoup de paille, et l'apparence seulement de l'épi ; faute de cœur, l'épi est vide ; la moisson paraît belle, et sur l'aire on recueille à peine un peu de grain. Que de gens doux sans douceur, et que de mollesse ou de froideur qui paraît bonne ? Le plus souvent, la bonté n'est faite que du mal absent, comme la paix entre les hommes résulte, non de l'horreur qu'ils ont de la guerre, mais de leur lâcheté à la faire.

L'ascétisme du cœur est donc une lutte et une victoire continue. La force la plus grande s'y exerce à vaincre sans cesse, pour triompher sans cesse d'elle-même. Voilà comme est Pascal. Son image seule conte ce combat perpétuel en traits inoubliables. L'extrême tristesse de ce visage sans maigreur, la profonde attention de ce regard penché ne parlent pas d'une âme naturellement sainte. Toute la puissance de cette âme est cachée. Le front de l'homme fuit ce que ce regard rêve en lui-même, tant il l'a pris à soi ; et tout ce que cette bouche, si avide à la fois et si dédaigneuse, s'avance pour goûter, le menton en dément l'appétit, et le ravale.

Il n'y eut point, je le sais, d'homme plus passionné que celui-là. A cause de sa passion, il est malade. A cause d'elle, il aime, il appelle, il attend Jésus-Christ comme personne ne le pouvait faire ; non pas seulement en fidèle ; non pas seulement en fils prosterné qui espère, ou qui craint, ou qui court au-devant de son père, mais, en propre participant des plaies. Il les ressent aussitôt que pensées. Les extases des plus grands saints ne sont pas plus humbles que les siennes, et il en est de plus amoureuses. Mais leur humilité tient plus de la faiblesse que celle de Pascal qu'il tire de sa force. Leur amour est de créature ; et l'amour de Pascal est, en quelque sorte, de compagnon et de héros souffrant



au côté de son maître. Familiarité sublime que celle-là, dans l'agonie, dans le sang, dans les angoisses humaines où la mort d'un Dieu est toute trempée. Familiarité dans ce qu'il y a de plus auguste et de plus fort, où la passion s'est faite si grave qu'elle tombe, de tout le poids infini dont elle s'est chargée, sur le cœur de la mort, et d'une mort divine. Dans une telle âme, une telle douleur est seule éternellement présente, en son mystère. Et enfin, elle est seule enviable.

Il ne faut pas moins pour tirer de soi un homme si fort au-dessus des autres hommes. Voilà les délices où toutes les autres ensemble ne se comparent point, car peut-être elles s'y anéantissent.

C'est à les goûter seules que Pascal se destine. Il dirige tout le feu de son cœur sur ce foyer. Il est brûlant, même quand il paraît de glace. On ne l'a point connu ni approché, sans l'aimer ou le haïr. Tiède en rien, il n'a pas trouvé de tièdes. Son père a pleuré de joie, dès l'origine, à la vue du fils qu'il s'était donné. Pascal a mis toutes les femmes de sa famille en sainteté. Il effraye M. de Sacy, et ne fait point peur à sa servante; mais, au contraire, superbe malgré tout, et superbe caché, ce qui le fait deux fois l'être, il est simple avec elle; il peut être humble avec cette bonne femme, sans penser à son humilité, idée qui la ruine. C'est pourquoi Pascal vit seul, et se retire dans une chambre, avec un mendiant et de pauvres gens. Il ne veut pas même d'une cellule dans un cloître, ou dans un logis de famille. Il sait bien qu'il ne peut toucher à la vie, sans l'embrasser d'une étreinte puissante; et qu'enfin vivre pour un homme de sa sorte, c'est toujours dominer. Il prévient sa sœur et son père du danger de l'aimer trop; et plus il use de termes froids, plus je le sens qui se défend du trop d'amour lui-même. Ou même est-il trop grand pour s'en défendre: il prend le flot de cette passion, il le précipite et l'accroît; mais il le détourne sur ce qui n'est plus rien de propre au moi. Il parle contre les attachemens du monde, non pas en homme qui se dépouille, mais en avare secret, qui thésaurise un trésor incalculable, d'une espèce inconnue. L'ascète, qui ne l'est que selon la chair, a beau tomber de fatigue et de peine: il a l'expression de la joie; il est tranquille, comme tout ce qui se dépassionne; et s'il chante les louanges de sa victoire, les paroles sont en vain les plus chaudes: elles sortent d'une bouche froide. Il est bien nécessaire qu'il en soit ainsi: un corps sanc-

tifié se mortifie assez pour faire un lit commode à une âme sainte. Mais Pascal prononce des sentences glacées avec une langue et des lèvres brûlantes.

Le fiévreux Pascal livre sa vie froide à ce monde, qu'il ne veut pas aimer ; il réserve les tisons de son âme à l'amour unique et caché qui est tant digne d'être aimé et où la parfaite douleur elle-même est aimable. Tel est l'ascétisme du cœur : il ne ruine point ses passions par esprit de charité. Il n'est que passion pour cette charité. Il est si fort qu'il réclame tout l'homme, sans en retrancher rien, afin de se consacrer, dans toute sa force, à ce qui la mérite toute, et accrue plutôt que diminuée.

L'état de lutte ne saurait aller plus loin. Pascal s'y assied, d'une volonté maîtresse, comme le confesseur de la foi au lieu de son supplice. Pascal n'élude rien. Il ne le daigne pas. Voilà à quoi sert d'être bon géomètre jusque dans la sainteté. Il préfère outrer la rigueur du combat. La difficulté infinie est la séduction suprême pour le cœur d'une force infinie. La passion de Pascal fait la guerre à sa passion, comme au seul ennemi digne d'elle, et elle lui en fournit des armes. Pascal vit dans la fièvre, le tremblement, et les délices tristes de ce cœur qu'il nourrit et qu'il dévore.

Pascal, malade dans sa chambre, est un des plus grands spectacles qu'il y ait de l'homme. Il fait mettre à ses côtés un mendiant, malade comme lui. En d'autres temps, un pauvre ; et, d'abord j'en suis sûr, un homme, quel qu'il soit, c'est toujours un malade. Celui qui souffre dans son corps ne l'est que deux fois. Mais la maladie originelle, et mortelle dès l'origine, qui la guérit ? — C'est la vie.

A l'époque où il n'avait pas rompu avec le monde, l'ami de Pascal devait être son malade. J'imagine que c'était Miton, et surtout parce que Miton devait voir en Pascal son malade. Pascal n'a jamais quitté Miton : il l'avait pris en lui ; il n'en était pas troublé, comme on veut dire : Miton est athée et ne doute pas ; c'est une assez bonne tête. Mais meilleure elle est, mieux Pascal en fait sa cible. Elle est fière de sa raison ; il faut qu'elle le soit : sans quoi, quel profit à l'abattre ?

Ce puissant Pascal va-t-il humilier une pensée affaiblie ? Vous n'en jugez que par vous et vos commodités. Pascal accroit son ennemi, pour l'accabler. Il attend d'avoir si mal aux dents qu'il trouve la cycloïde ; et, du reste, il en propose le problème à toute l'Europe, dans le dessein qu'on ne peut nier d'humilier tout le

monde. Outre qu'il est jésuite, le P. Lalouère apprend ce qu'il en coûte de vouloir se dérober à cette humiliation. Mais où l'on ne voit que l'orgueil, ou même la mauvaise foi de Pascal, je reconnais son humilité superbe. Pas plus qu'au doute, il ne laisse point de place en lui à la contradiction. Il ne méprise point la géométrie en lui-même, mais dans les géomètres : car ils ne sont que géomètres. Et de petite géométrie. Jusqu'à la fin de sa vie, il veut au contraire porter l'esprit géométrique au comble de sa force. Il doit à un effort incroyable de la géométrie pure les fondemens mêmes du calcul de l'infini. Il ne méprise donc point la géométrie : il l'abaisse. Que sert d'abaisser ce qui n'est pas très haut? — Il honore toujours Fermat; et s'il en veut à Descartes, c'est en partie que la mathématique de Descartes n'exerce pas assez l'esprit. La grandeur de l'esprit lui est chère : mais il la mesure.

La solitude est le lieu de l'orgueil et de l'humilité. Elle y est également propre. La grande âme humilie son orgueil en secret : c'est une armure qu'on porte dans le monde et dont on se délivre. Mais on met de l'orgueil même à dépouiller l'orgueil. C'est pourquoi les quatre murs d'une chambre où l'on est seul sont l'espace qu'il faut à cette discipline. On ne s'arrête pas à la première peau; et nulle pudeur n'empêche de tout ôter. Et enfin l'on est plutôt un grand saint que bon connaisseur de soi-même. Les enfans et les simples pourraient dire qu'ils ne craignent pas la bonté, ni celle d'autrui, ni la leur. Mais Pascal se dira toujours : « Je crains ma bonté même, parce que jè la connais. »

La vue de cette chambre, où Pascal est retiré, émeut le fond de mon âme. Pascal fait son lit, et se sert lui-même : cette idée me plaît, qu'en ce que les autres pourraient faire pour lui, il les supplée, lui que nul homme au monde n'eût alors suppléé en ce qu'il a fait. C'est où l'on connaît la vraie grandeur. Mais il est bien plus grand par l'amour où sa passion se consacre, que par où il force son cœur à s'oublier.

Il me semble qu'il s'estime avec douleur et se désaime, à mesure qu'il aime les hommes et les mésestime. La charité, où il exerce son cœur, est une recherche passionnée de l'amour unique. Il est donc vrai, et l'on éprouve à toute heure, quand la première en est venue, ce sentiment si hardi et si triste que l'amour passionné de Dieu implique un amour des hommes, qui puisse aller même à l'entier sacrifice, — mais dédaigneux de soi, et plus encore d'eux.

Pascal entretient un commerce familier avec le sépulcre. Voilà encore à quoi la solitude d'une chambre est bonne. Cette intimité avec la fièvre de la mort n'a point du tout la froideur d'une pratique dévote; à plus forte raison ne l'a-t-elle pas des vues inanimées où les esprits sans vie se plaisent, et beaucoup de philosophes. L'entretien de Pascal avec la mort n'est pas une conversation vaine; car le sépulcre, où Pascal prête sans cesse l'oreille, n'est pas vide. Pascal, au contraire, y voit couché tout l'univers, qui y tient, et quand il parle, il attend la réponse d'une voix éternelle.

Aussi Pascal peut tout dédaigner; et, s'il le faut, se soumettre à tout. Car où est le tyran, la chaîne, le supplice même, y parût-il soumis, où son âme en vérité n'échappe?

Pascal ne sort guère plus de sa chambre que pour se rendre à Port-Royal, ou à l'église. Et, quand il est dans la rue, il vit de même entre les quatre murs de la solitude, comme au moment où on l'y trouve assis.

C'est ce Pascal de la solitude, que je vois parler, un soir d'hiver, à une fille de la campagne, l'ayant trouvée sur la place, errante, jeune et belle, seule, en haillons, presque perdue comme un enfant. Il ne peut la voir, sans penser avec une ardeur égale à sa perte, où elle a déjà le pied, et au salut où il veut la conduire. La séduction de l'innocence est sans pareille pour les esprits qui en connaissent l'espèce fragile. Il la prend avec lui; il la met entre les mains d'un prêtre, il veille à sa nourriture et à son vêtement; enfin il est sûr de l'avoir ôtée à l'abîme de la chair, où elle devait tomber. Tant qu'il vit, cette action reste cachée. Mais quand il est mort, on la publie; et elle n'en reste pas moins voilée aux yeux de ses amis, et de sa sœur qui l'admirent. Ils ne la voient en lui, que comme elle eût été en un autre: et pourtant, quelque saint homme eût été celui-là, il ne pouvait pas être Pascal, ni sage à sa manière. Ce n'est ni par piété froide, et détachée de la créature, quand elle s'attache même le plus à son objet, que Pascal agit, ce soir-là. Ce n'est pas, non plus, par charité pour cette fille: perdue, elle eût peut-être goûté des plaisirs, qui la fuirent sauvée; elle les eût peut-être préférés à ce qu'ils coûtent; et enfin, si elle avait eu le choix entre les deux bonheurs, celui de la perte l'eût faite plus heureuse, de son propre aveu peut-être. Car ce monde est plein d'ombres, qui ne souhaitent qu'un peu de vent, pourvu qu'il souffle vers les bords où elles veulent être

poussées. Le sage ecclésiastique, qui vante la vertu de Pascal à ce propos, n'en juge pas comme Pascal eût fait lui-même. L'homme qui a mesuré à une ligne près le nez d'où dépend l'empire du monde, ne s'abuse pas sur le prix d'une petite fille. S'il la sauve, c'est beaucoup moins pour elle, que pour l'amour passionné de Dieu, où l'ascétisme du cœur l'incline. Cet amour ne va pas sans la haine de la nature. Pascal, qui prend cette fille par la main, ne s'inquiète guère d'une once de sa chair, en plus ou en moins. Mais il brûle de zèle pour une autre cause, qui en vaut la peine, celle-là : ce qu'il en fait, c'est pour vaincre et ployer la nature. Son délice est de la contrarier. Il veut qu'elle ait le dessous ; et cette bête terrible, ce monstre tout en appétit insatiable, il faut l'affamer, si l'on rêve de le réduire ; voilà une lutte digne d'un homme. Voilà un ennemi pour Pascal.

On dit de beaucoup d'hommes qu'ils valent mieux que ce qu'ils font. Et c'est le contraire qu'il faut dire, et qui est vrai. Car cette opinion les vante, comme toute la force de leurs mensonges. Presque tous les hommes valent encore moins que le peu qu'ils font ; et la preuve en est bonne, de la grande peine qu'ils ont à le faire. Pascal est du petit nombre en qui l'homme passe infiniment les actions. Le livre de Pascal est le plus beau qu'il y ait en France. Il ne contient rien, pourtant, qui vaille la Vie que la sœur de Pascal a écrite de lui, en quelques pages.

Cette femme, d'un esprit si solide, d'une vertu si ferme et si drue, ne put pourtant pas assez connaître son frère : mais il suffit qu'elle en ait eu le modèle sous les yeux, et qu'elle en retint des traits, pour donner l'idée de cette grandeur incomparable : un homme que la nature a créé pour son triomphe, et qui ne vit que pour triompher de la nature.

Enfin, ce Dieu qu'il faut conquérir, Pascal touche à sa conquête. Enfin Pascal est sur le lit de mort. Enfin, le voici comme un enfant : c'est qu'il meurt. Le temps en est venu : le plus haut effort de cet esprit l'a porté là, qu'il a le bonheur de l'innocence parfaite : qui est, pour l'homme, de n'être point.

Et pourtant, cette âme puissante, qui se croit toute à Dieu, est encore combattue. On dirait qu'elle ne veut pas de sa victoire. Elle livre un combat terrible à la chair. Tout un jour s'écoule dans l'agonie. A la fin, elle reçoit le prix. Avide comme elle est de toute fixité, sa grandeur se fixe : elle n'est plus.

---

# LA FRANCE

ET

## LE MOUVEMENT ANTI-ESCLAVAGISTE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

Le cardinal Lavignerie, en entreprenant l'œuvre de la rédemption des esclaves, ne faisait que reprendre une glorieuse tradition, catholique et française, fondée par les Pères de la Mercy, les Trinitaires et les Lazaristes : la mort l'empêcha d'accomplir le dessein conçu par son grand cœur et qui avait reçu la consécration de l'Europe à la conférence de Bruxelles (1890). La traite, ce trafic de « marchandise humaine, » a été abolie par le concert des nations chrétiennes et même par deux puissances musulmanes : l'empire Ottoman et le royaume de Perse. Mais l'esclavage subsiste encore dans ces derniers pays, en Égypte, à Tripoli, au Maroc, au Siam, au Laos, à l'intérieur de l'Afrique et dans les possessions continentales du sultan de Zanzibar. Bien plus, la servitude a revêtu, depuis 1835-36, une forme nouvelle, celle du travail par contrat des coolies (*coolies indentured labour*), imaginée d'abord par les planteurs de Maurice et de la Guyane anglaise et, depuis, imitée par plusieurs de nos colonies, et qui est d'autant plus dangereuse qu'elle se présente sous le masque de la liberté. Les apologistes de ce système d'enrôlement de travailleurs immigrants et prétendus libres font valoir les mêmes argumens économiques que les partisans de l'esclavage aux Antilles, il y a soixante ans ou plus récemment en Amérique, lors de la guerre de Séces-

sion. Ils objectent qu'interdire l'importation de travailleurs hindous, chinois ou polynésiens, ce serait ruiner celles de nos colonies où les ouvriers européens ne peuvent supporter le travail sous le soleil des tropiques. On a souvent aussi invoqué l'honneur du drapeau et par là gêné le contrôle de la traite, afin d'empêcher le droit de visite à bord des navires suspects d'être négriers. Ainsi, les partisans intéressés de ce trafic barbare sont aussi tenaces qu'ingénieux.

Il ne faut donc pas que les amis de l'humanité désarment et s'endorment sur les lauriers cueillis après les premières victoires. La France républicaine et démocratique ne peut pas faire, pour l'émancipation des derniers esclaves, moins que n'a fait la France monarchique et aristocratique. Qu'était-ce après tout que les colonies laissées à la France après le grand désastre de l'Empire ? Peu de chose. Aujourd'hui, par suite des expéditions heureuses de Charles X et de Louis-Philippe en Algérie, de Napoléon III et de la troisième République en Indo-Chine, en Tunisie et à Madagascar, ce domaine est devenu un empire peuplé d'au moins 30 millions d'âmes. Notre responsabilité envers les races exotiques s'est accrue avec notre empire colonial. Qui ne s'indignerait à la pensée que des hommes gémissent dans les chaînes, à l'abri du pavillon qui a été depuis un siècle le symbole de la fraternité et de l'espérance des nations ? La France s'est associée à l'œuvre de cette Conférence de Bruxelles dont M. Jamais, sous-secrétaire d'État aux colonies, disait avec raison « que c'était l'effort le plus considérable, qui ait encore été fait par les nations civilisées, contre une des pires formes de la barbarie (1). » Mais rien n'est fait, tant qu'il reste encore des esclaves ou des travailleurs forcés sur un territoire français. C'est donc avec raison que la Société anti-esclavagiste de France a convié tous les adversaires de cette lèpre sociale à un congrès international, qui doit avoir lieu les 6, 7 et 8 août prochain à Paris.

« On y fera, dit le programme, l'histoire des progrès accomplis depuis la fondation des sociétés anti-esclavagistes et par l'action des missionnaires et explorateurs ; on exposera l'état actuel de l'esclavage et de l'alcoolisme et on étudiera les moyens de remédier à ces deux fléaux de la population noire. » Nous voudrions écrire, pour ainsi dire, la préface des travaux de ce

(1) Circulaire du 13 avril 1892 aux gouverneurs du Sénégal, de la Guinée, du Congo et d'Obock.

Congrès. Nous examinerons d'abord les causes de la servitude et les différentes formes qu'elle revêt dans nos colonies; ensuite nous dirons quels efforts la France a faits depuis la Révolution pour abolir la traite et l'esclavage; et nous terminerons en indiquant les moyens qui pourraient, selon nous, être employés pour en venir à bout.

I. — CAUSES DE LA SERVITUDE ET DIFFÉRENTES FORMES QU'ELLE REVÊT DANS NOS COLONIES

L'esclavage n'est pas un mal accidentel et local, résultant de certains troubles dans l'état social et inhérent à des races particulières. C'est un mal chronique et qui, il y a un demi-siècle à peine, était encore considéré comme une institution nécessaire et légitime de plusieurs grandes nations civilisées, telles que les États-Unis de l'Amérique du Nord, le Brésil, la Russie. Il ne faut pas oublier qu'en France même, l'esclavage des noirs aux colonies et le commerce des négriers ont eu des partisans jusqu'à la Révolution de 1848. C'est donc que la servitude a des causes générales : les unes d'ordre politique, les autres d'ordre économique et social.

Les deux plus anciennes sont la guerre et les dettes. Aujourd'hui comme jadis, les vaincus, à la suite d'une guerre, sont faits prisonniers. Chez les peuples chasseurs, on les tue, parce que leur entretien serait trop dispendieux. Mais, chez les peuples agriculteurs et pasteurs, on les garde pour les employer aux travaux les plus pénibles. La guerre n'est pas la seule cause de servitude. Dans certains États vassaux de l'Inde anglaise, au Laos, au Siam, comme chez les anciens Romains, l'homme qui n'a pu acquitter ses dettes devient la propriété de son créancier, lequel se récupère en l'employant comme domestique ou cultivateur. Ou bien, si le débiteur est invalide ou trop âgé pour fournir un travail utile, il engage à sa place ses propres enfans. Cette cause tend à disparaître, au fur et à mesure que les Européens font pénétrer la civilisation dans ces pays.

En voici deux autres, qui sont plus particulières à l'Amérique du Sud et à l'Afrique; c'est la nécessité d'avoir un grand nombre d'hommes, endurcis à la chaleur, soit pour cultiver de vastes plantations sous le soleil des tropiques, soit pour porter les articles de commerce sur les marchés, à de grandes distances,



dans des régions encore dépourvues de chemin de fer. « L'abolition de l'esclavage n'est pas réalisable actuellement, dit un administrateur colonial (1), parce qu'elle entraînerait de trop grands dommages au point de vue économique. En effet, la culture des terres est principalement dans la main des esclaves : elle serait presque entièrement abandonnée, s'ils étaient rendus à la liberté. » C'est pour la même raison que le gouvernement anglais n'a pas osé étendre au territoire continental du sultan de Zanzibar le bénéfice du décret d'abolition, tant que le chemin de fer de Mombasa vers l'Ouganda ne sera pas terminé, de peur de désorganiser le travail des plantations exécuté par des esclaves qui, s'ils étaient libérés, iraient s'embaucher pour le travail. Beaucoup de noirs sont aussi employés à l'exportation des produits de l'intérieur : à défaut de véhicules et même souvent d'animaux de bât, ce sont eux qui transportent l'ivoire, la ferronnerie, les noix de kola et surtout les briques de sel gemme, tirées des bas-fonds d'Idjil et de Taodéni (Adrar). Ce sel est troqué par les Maures contre des esclaves, qui sont appelés en plusieurs lieux du nom méprisant de « prix du sel » (*gemt-el-melka*). Aussi le colonel Binger a-t-il observé, avec raison, que « lorsque les Européens pourront faire parvenir le sel à un prix raisonnable au cœur de la boucle du Niger, non seulement on aura rendu un réel service aux habitans en faisant baisser considérablement le prix du sel des Maures, mais encore on diminuera la traite. »

Enfin, la polygamie et le besoin d'avoir une sorte de monnaie humaine sont aussi des causes qui maintiennent l'esclavage. La multiplicité des femmes, en Afrique, comme dans plusieurs archipels de l'Océanie, n'est pas seulement une affaire de luxe ; c'est un besoin du ménage et une conséquence des égards que le nègre a pour la femme mère et nourrice. Les soins du ménage sont si nombreux, qu'une seule femme ne pourrait suffire à toute la besogne. Tandis que les unes allaitent leurs enfans jusqu'à l'âge de trois ans, d'autres vont chercher l'eau, manipulent la farine et préparent les alimens. Or beaucoup de ces femmes sont esclaves : ce qui a fait dire à Serpa-Pinto, que « l'abolition de l'esclavage dans l'Afrique australe n'aura lieu que lorsque la polygamie aura cessé chez les noirs. » Aussi les jeunes négresses sont-elles recherchées de préférence pour être vendues dans les

(1) Rapport du gouverneur de l'Afrique orientale allemande (30 oct. 1893).

harems. D'ailleurs il faut à un chef, à défaut de revenus ou de contribution régulière de ses sujets et vassaux, une masse d'esclaves; ils lui servent de monnaie de réserve, au moyen de laquelle il se procure, suivant les cas, des chevaux, des armes et des munitions de guerre. Dans le Mossi, une belle monture vaut quatre à cinq esclaves; pendant les guerres contre Samory et Tieba, les chevaux se payaient de 10 à 24 captifs (1).

On a coutume de ranger l'islamisme au premier rang des causes qui entretiennent l'esclavage. Cela est peut-être vrai pour les femmes, puisque le Coran consacre la polygamie, s'il ne l'a pas inventée. Mais on oublie que cette même loi de Mahomet n'admet pas la réduction en esclavage d'adorateurs d'Allah. Aussi les marchands arabes n'avaient-ils aucun souci de convertir les malheureux noirs, dont ils faisaient le trafic; sans quoi leur devoir de bon musulman les eût obligés de les traiter en frères. En revanche, les « vrais croyans, » chaque fois qu'un esclave mâle entre à leur service, commencent par lui faire faire des ablutions et puis le mènent à la mosquée ou à ce qui en tient lieu, pour lui apprendre à prier Allah. Au bout de quelques mois, l'esclave est converti et sa situation devient celle d'un « captif de case. » Mais il en est des musulmans comme des chrétiens: beaucoup observent mal les préceptes de leur livre saint, ceux-ci maltraitent leurs esclaves et ne font rien pour améliorer leur sort. S'ils se conformaient au Coran, ce ne serait pas un paradoxe d'avancer que « l'Islam constituerait l'agent le plus puissant et le plus prompt pour la suppression de l'esclavage. »

Voyons maintenant les formes que revêt la servitude dans nos colonies ou les régions du *Hinterland* (2), soumises à notre influence. Commençons par l'Afrique. Si l'esclavage a été aboli de droit en Algérie (1830), il existe en fait chez les tribus nomades et dans les oasis au sud du Maroc et d'Algérie. Ainsi les Beni-Mzab et les Beni-Isguen reçoivent chaque année 2 à 3 000 esclaves nègres amenés soit par les Arabes de Tidi-Kelt, soit par ceux du Touat ou du Tafilet, qui les ont achetés au Soudan.

Chez les Wolofs voisins de notre colonie du Sénégal et chez les Wolofs du Fouta-Djallon, la traite des captifs se faisait couramment. Il a fallu prendre des mesures énergiques pour sup-

(1) Voyez Binger, *Esclavage, islamisme et christianisme*. Paris, 1891.

(2) On appelle ainsi les régions de l'intérieur qui sont en arrière des possessions européennes sur les côtes de l'Afrique.

primer l'achat et la vente des enfans, qui était le cas le plus usuel. Le gouverneur français a édicté des peines, qui consistent en fortes amendes et en plusieurs années de prison et ce sont les chefs indigènes qui font office de juges et sont chargés de les appliquer. On a même conclu des traités, en vertu desquels les esclaves de toute origine ont été assimilés aux captifs de case. Or ceci est la forme la plus adoucie de la servitude, le captif de case étant une sorte de serf héréditaire ou de tenancier, que le maître est tenu de nourrir et d'entretenir, même quand il est devenu invalide; en certains cas, il peut être affranchi au bout d'un certain nombre d'années de travail ou contre le paiement d'une rançon. La traite n'existe plus à l'intérieur de la Guinée française; ou, s'il y a encore des cas, ils ne peuvent être que clandestins, et, quant à la traite maritime, elle est rendue presque impossible par un règlement, qui oblige tous les étrangers à déclarer à leur arrivée ou à leur départ au port, leur changement de résidence et la provenance ou destination des gens de leur suite.

Mais, s'il est relativement facile au Sénégal et sur la côte de Guinée d'empêcher l'importation et l'exportation des esclaves, cela est très difficile au Soudan français. En effet, cette province, par sa grande étendue et par sa proximité des pays de l'intérieur, qui approvisionnent les marchés d'esclaves, constitue un débouché pour les marchands d'hommes. Ainsi, il y a quelques années, les caravanes qui font le trafic des esclaves entre le Haut-Niger et le bassin du Sénégal suivaient la ligne de Bammakou, Kondou, Kita, Bafoulabé, Kayes, sous la protection de nos postes militaires y établis, et, dans chacun de ces postes, on prenait note de la valeur des choses transportées par la caravane.

Au Dahomey et surtout dans les royaumes de Porto-Novo et au Lagos, la servitude s'est toujours présentée sous la forme de « l'esclavage domestique, » coutume en vigueur chez la plupart des peuples primitifs et qui subsiste aussi dans le Hinterland où l'influence française n'a pu encore pénétrer. Dans cette région, qui s'étend de la côte jusqu'au Niger et qui est peuplée par des tribus très belliqueuses, il faudrait surveiller de très près les chefs indigènes pour les forcer à renoncer à une coutume séculaire, qui est la principale source de leur fortune.

Dans le Congo français, si l'on en croit les rapports officiels, il n'existerait que des « captifs de case; » c'est-à-dire que les indigènes aisés ou riches attachent à leur service, par une sorte d'adop-

tion, des noirs pauvres qui deviennent partie intégrante de la maison (*domestici* ou *clientes*). Mais, d'après les missionnaires, on y pratiquerait encore, sous l'œil trop fermé de nos administrateurs, la traite des noirs et spécialement des jeunes négresses. De jeunes filles, sortant des écoles, à qui l'on a appris à blanchir, coudre, tenir une plume et parler la langue française, seraient encore l'objet d'un trafic odieux. Les colonies voisines, par exemple, celle du Cameroun, envoient des intermédiaires acheter une à une ces jeunes femmes à moitié éduquées et, lorsqu'elles ont quitté la région dont elles sont originaires, elles sont rassemblées par troupes de vingt à trente, payées, embarquées et expédiées. On aurait payé successivement par tête de femme exportée un droit de 21 fr. 25, puis de 25 francs et actuellement ce droit serait de 100 francs (1). Si ces faits sont exacts, — et jusqu'ici ils n'ont pas été démentis, — n'est-il pas révoltant de penser que la culture européenne et l'instruction chrétienne reçue par ces pauvres filles n'auront servi qu'à augmenter leur valeur marchande, et n'auront été qu'un appât de plus pour la cupidité des acheteurs de chair humaine ?

Pour terminer la revue de nos possessions continentales d'Afrique, il nous reste à parler d'Obock et du protectorat de la côte des Somalis. Or ce protectorat comprend le port de Tadjourah par lequel se faisait, il y a quelques années, une exportation assez considérable d'esclaves provenant du pays de Gallas, à destination de l'Arabie, et une importation d'armes et munitions achetées par l'Abyssinie chrétienne. Jusqu'en 1889, il se tenait, sur le territoire du sultan de Loïtah, de Tadjourah et de Djibouti, des marchés où l'on vendait de 19 à 20 000 esclaves par an. Et, le golfe de Tadjourah se trouvant sur une grande route d'exportation vers l'Arabie, il est probable qu'elle s'est continuée clandestinement jusqu'en ces dernières années.

Quant à Madagascar, la condition des esclaves y était, de longue date, semblable à celle des captifs de case dont nous venons de parler. La traite avait été abolie. Les esclaves avaient peu à travailler et leur nourriture était à peu près la même que celle de leurs maîtres. Ils étaient rarement punis, et il était interdit aux patrons de les frapper avec un bâton ferré (2). Le propriétaire seul avait le droit de vendre son esclave et devait le vendre lui-

(1) Discours de l'abbé Lemire à la Chambre des députés, 11 décembre 1899.

(2) Ida Pfeiffer, *Voyage à Madagascar*. Paris, 1858.

même ; quiconque achetait un esclave pour le revendre, en d'autres termes, tout spéculateur était déféré aux tribunaux. En outre, comme, au partage d'une succession, la mère esclave pouvait se trouver séparée de ses enfans, une loi des Hovas ordonnait qu'une femme esclave et sa progéniture seraient attribuées au même héritier. Ainsi, placés sous la double tutelle du maître intéressé à les bien nourrir et de l'État chargé de les protéger contre les exactions du maître, les esclaves jouissaient d'une situation analogue à celle du client antique et l'avaient vu améliorer par l'influence des missionnaires chrétiens (1). A l'époque de l'occupation par la France, il y avait en Emyrne 300 000 esclaves, au Betsileo, 100 000, et dans les autres provinces soumises aux Hovas : 100 000, total 500 000, dont 1/4 seulement étaient valides et employés à l'agriculture ou comme porteurs.

Tandis que la traite des noirs était supprimée par la reine des Hovas, elle était rétablie par des colons français de la Réunion. Ceux-ci, ne pouvant plus importer pour la culture de leurs plantations des « coolies » hindous, par suite de l'arrêt du vice-roi des Indes anglaises interdisant leur émigration (1886), ne rougirent pas de faire acheter à Madagascar et à Zanzibar des esclaves noirs. Ce trafic, il est vrai, signalé par les missionnaires, fut de suite réprimé sévèrement par ordre de M. Flourens, alors ministre des Affaires étrangères (1887). Le dernier fait de traite qui soit parvenu à notre connaissance prouve que, si ce mal est opiniâtre, du moins la justice française se montre inflexible. Vingt jeunes noirs ayant été trouvés le 4 mai 1899 à bord du bôtre *Fath el kheir*, battant pavillon français, le capitaine et le subrécargue du bôtre ont été déférés à la cour de la Réunion, qui les a condamnés le 2 août, le premier à trois ans de prison et le second à deux ans.

Alors les planteurs de la Réunion se sont retournés vers les « coolies » et, sur leurs instances, M. Barbey, alors ministre de la Marine, a fait signer par le président Grévy un décret assurant la protection aux travailleurs hindous, afin d'obtenir du vice-roi des Indes la levée de la susdite interdiction (27 août 1887) (2).

La Réunion n'est pas la seule de nos colonies, qui ait eu be-

(1) Jean Carol, *Au pays rouge*, 1898.

(2) Ce décret n'ayant pas été assez efficace, un nouveau projet de décret, sur le service et le fonctionnement de l'immigration à l'île de la Réunion, est à l'étude au ministère des Colonies.

soin de travailleurs exotiques et « engagés par contrat, » pour des travaux agricoles et qui, pour les obtenir, ait eu recours à des pratiques qui, sous une apparence légale, ressemblent au fond à la traite. Telle est la Nouvelle-Calédonie. Depuis 1890, des commerçans de Bordeaux se chargèrent de recruter au Tonkin des indigènes, soit parmi les Annamites libres, soit parmi les condamnés, pour les transporter dans d'autres colonies françaises. Ce furent des Chinois qui firent le métier d'agens de recrutement : ils promettaient monts et merveilles aux indigènes et leur faisaient signer un papier, rédigé en français, par lequel ils s'engageaient à partir pour un pays qui serait spécifié ultérieurement et à y travailler pendant 5, 6, 10 ans, à raison de 7 francs par mois. Une fois transportés à la Nouvelle-Calédonie ou à la Réunion, on les offrait aux agriculteurs, qui payaient à la maison de commerce une prime variant de 150 à 500 francs ; mais, comme ce n'étaient pas les planteurs qui avaient signé le contrat, ils se dispensaient souvent de leur payer la mensualité convenue ou, à l'expiration du terme de l'engagement, ne les faisaient pas rapatrier. Cependant la maison de commerce avait fait un bénéfice de 85 et 435 francs par tête. Au bout de cinq ans, aucun de ces premiers immigrans n'avait reparu ; plusieurs condamnés, graciés par le Président de la République, étaient morts en exil, sans avoir été avisés de leur libération (1). Il y eut alors, de la part des familles Annamites un tel concert de plaintes, que le gouverneur de l'Indo-Chine, M. de Lanessan, ordonna le rapatriement de 84 de ces malheureux, dont 30 moururent en route. Après une enquête faite par M. Chavassieux, gouverneur général par intérim et par M. Rodier, chef du service, on interdit absolument ce recrutement. Mais, sur les instances des agriculteurs de Nouméa et les réclamations des traitans de Bordeaux auprès du ministère des Colonies, le nouveau gouverneur général, M. Doumer, eut la faiblesse d'autoriser ladite maison à traiter ces affaires d'immigration (14 mars 1898). Et l'on décore cet abominable trafic du titre d'opération nécessaire pour la mise en valeur de notre empire colonial ! Tels sont les divers genres de servitude qu'on rencontre sur le territoire de nos colonies ou dans les pays soumis à notre protectorat.

On a pu voir, par ce rapide exposé des causes de l'esclavage et

(1) V. Joleaud de Barral, *la Colonisation française en Annam et au Tonkin*. Paris, 1899.

des formes diverses qu'il revêt dans nos colonies ou les pays soumis à notre protectorat, combien le mal est vivace et profondément enraciné. Voilà, en effet, plus d'un siècle que la France a entrepris de le combattre; tous les gouvernemens qui se sont succédé chez nous et l'élite de nos hommes d'État et publicistes se sont efforcés à l'envi de le supprimer et ils ne sont parvenus qu'à l'enrayer.

## II. — EFFORTS TENTÉS POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

C'est à la France républicaine que revient l'honneur d'avoir fait entendre, la première, l'appel des esclaves à la liberté, et, après un intervalle de cinquante-quatre ans, d'avoir réalisé leur émancipation. En effet, la Convention avait aboli l'esclavage des nègres dans toutes les colonies et décrété que les hommes, sans distinction de couleur, qui y étaient domiciliés étaient citoyens français (1). Mais, c'est seulement le 4 mars 1848, que le gouvernement provisoire, sur la proposition de F. Arago, considérant « que nulle terre française ne peut porter d'esclaves » institua la commission, présidée par Victor Schœlcher, qui prit les mesures pour assurer l'abolition effective de l'esclavage. On va voir que de résistances, que de préjugés, que d'intérêts coalisés, il fallut vaincre dans l'intervalle!

Voici d'abord le premier consul Bonaparte qui, désireux de rallier à son pouvoir les planteurs et sans doute sous l'influence des Beauharnais, imbus des préjugés des créoles contre les noirs, révoque le décret libérateur de la Convention et rétablit l'esclavage dans toutes les colonies restituées à la France par le traité d'Amiens et dans les autres (30 floréal an X). Il ne rougit même pas d'autoriser la traite des noirs et leur importation dans nos colonies, suivant les lois antérieures à 1789. Cette mesure, publiée à Saint-Domingue à l'époque d'une situation déjà troublée, fournit à Toussaint Louverture une arme redoutable pour soulever la population noire, très nombreuse, contre tout ce qui était français et, après avoir fait couler des flots de sang, le résultat en fut de nous faire perdre la possession de cette perle de nos Antilles. Il est vrai qu'aux Cent-Jours, Napoléon, mieux avisé, abolit la traite des noirs. Mais, il était trop tard. Par sa réaction

(1) Décret du 16 pluviôse an II.

sur ce point, il avait laissé prendre l'avance à l'Angleterre. Ce fut sur les instances de lord Castlereagh que le congrès de Vienne abolit le commerce des esclaves et c'est à la suite de Sa Majesté britannique que Louis XVIII s'engagea dans la voie de la répression des négriers (1). L'Angleterre a le mérite d'avoir été la première à abolir l'esclavage dans toutes ses colonies (1833).

A défaut de rois ou d'empereurs, la France du moins peut citer avec fierté des citoyens qui dénoncèrent, sans se lasser, le fléau de l'esclavage et de la traite à l'indignation de l'opinion et des pouvoirs publics. L'abbé Grégoire, par ses écrits sur la littérature des nègres (1810), sur la traite des noirs et des blancs et sur les peines infamantes à infliger aux négriers (1815) contribua largement à rendre populaire la cause de l'abolition. Puis le duc Victor de Broglie, pair de France, entra en scène et fut le premier qui, dans un Parlement européen, éleva la voix en faveur des esclaves. Dans la séance du 23 mars 1822, il présenta à la Chambre des pairs une proposition tendant à « supplier le Roi de se faire représenter les traités, en vertu desquels la France s'était engagée à abolir le commerce dit « traite des noirs » aussi bien que les lois et ordonnances à cet effet; de se faire rendre compte des faits qui prouvaient que, malgré ces lois, ce commerce se continuait sous pavillon français; et, enfin, de faire préparer dans ses conseils les mesures et projets de loi propres à mieux assurer l'exécution des traités sus-énoncés. » Quelques jours après, il prononçait un discours, à l'appui de sa proposition. Après avoir constaté, d'après des documens officiels, plusieurs faits de traites commis à l'abri de notre pavillon de 1816 à 1820, il s'écriait: « Les engagemens pris au nom de l'État ne sont point accomplis, les lois rendues par vous n'ont pas atteint leur but. Il faut maintenir l'honneur de la France aux yeux de l'étranger, il faut faire respecter vos volontés. » Le duc de Broglie aboutit à cette double conclusion. Il faut, à tout prix, mettre un terme à la traite, source de l'esclavage. Quant à ce dernier, on ne peut songer à l'abolir immédiatement; il faut engager les colons à traiter les esclaves avec douceur, à favoriser entre eux les mariages, à les assister dans l'éducation de leurs enfans et à préparer, par une gradation volontaire, les nouveaux rapports, qui doivent exister quelque jour entre maîtres et esclaves (séance du 28 mars).

(1) Article additionnel du traité conclu entre Louis XVIII et le roi de Grande-Bretagne (31 mars 1814).



Mais telles étaient encore les désillusions et les amertumes causées par le désastre de Saint-Domingue, telle était la force des préjugés contre la race noire, que dans cette assemblée où le duc de Broglie comptait tant d'amis, quatre ou cinq pairs seulement (1) firent écho à sa voix : les ministres de la Marine et des Finances parlèrent contre le projet et firent voter l'ajournement.

Le duc de Broglie fut plus heureux sur un autre terrain, il réussit à intéresser à cette cause la *Société de morale chrétienne*, qui avait pour but de rapprocher des hommes de toute confession sur le domaine pratique et qui comptait parmi ses membres Auguste de Staël, Guizot, Stapfer. La société forma un comité pour l'abolition de la traite (1822), qui révéla des détails atroces sur l'organisation des navires négriers, à Nantes, et publia en français les enquêtes du gouvernement anglais sur les faits de traite, commis par des navires français. Il en ressortait que ce trafic abominable continuait clandestinement, malgré son abolition officielle. En vain deux ordonnances de Louis XVIII, rendues en 1817 et 1818 avaient prononcé l'interdiction de tout capitaine et la confiscation de tout navire qui se livrerait à ce trafic. En vain, le baron de Mackau avait été envoyé au Sénégal, pour vérifier certains faits de traite, signalés par le gouvernement anglais. Ces sanctions étaient insuffisantes.

Le duc de Broglie revint à la charge et dénonça à la Chambre des pairs les procédés des négriers comme des crimes qui méritaient l'exécration des amis de l'humanité (2). C'est à son instigation que furent dus les deux premiers actes qui portèrent les coups décisifs à ce fléau. Une ordonnance de Charles X (25 avril 1828) punissait du bannissement et d'une amende égale à la valeur de la cargaison, l'armateur, le capitaine et les officiers des navires qui auraient transporté des nègres; et la loi du 4 mars 1831, rendue sous Louis-Philippe, aggravait les peines, en remplaçant l'exil par les travaux forcés, de 5 à 20 ans suivant le degré de culpabilité. Ces lois furent complétées par des conventions conclues avec la Grande-Bretagne en 1831 et 1833 et qui, en accordant le droit de visite réciproque sur les navires battant pavillon de l'une et l'autre nation, permettaient de les appliquer effi-

(1) C'étaient le duc Decazes, les comtes d'Argout, Lanjuinais et Molé, le baron de Barante.

(2) Discours sur la piraterie (1827).

cacement aux négriers (1). En effet, l'efficacité de la répression de la traite dépend de la réciprocité du contrôle exercé sur les navires suspects. Mais ce droit de visite étant, par suite de la disproportion des deux marines, exercé plus souvent par des croiseurs anglais que par les nôtres, provoqua une certaine susceptibilité de la part de nos officiers de marine. On y vit une atteinte à la liberté de la navigation et même une offense au pavillon tricolore. Aussi, à propos de la présentation d'un nouveau traité avec l'Angleterre (1844) généralisant ce droit, plusieurs députés et pairs réclamèrent l'abolition des conventions de 1831 et 1833. Comme on essayait même d'introduire ce vœu dans l'adresse de la Chambre des pairs au Roi, en 1843, le duc de Broglie monta à la tribune et justifia les conventions faites dans l'intérêt de l'humanité. « Le droit de visite, dit-il, étant établi pour arrêter les navires négriers, il faut regarder sous quel aspect la loi française considère un tel navire ? Eh bien, la loi française considère si peu le bâtiment négrier comme partie du territoire français, qu'elle en prononce la confiscation. Elle le considère comme un instrument de crime. Or c'est ce qu'ont fait les conventions de 1831 et 1833 ; elles considèrent le navire négrier comme l'instrument d'un criminel fugitif, qui, sur la pleine mer, territoire commun à toutes nations, tombe sous la main d'un gouvernement étranger (séance du 25 janvier 1843). »

Le duc de Broglie réussit, pour le moment, à faire maintenir les conventions auxquelles il avait participé comme ministre des Affaires étrangères. Mais, deux ans plus tard, le ministère Guizot, sous la pression de l'opinion ultra-patriote, conclut avec l'Angleterre une nouvelle convention relative à la traite (28 mai 1847), qui substituait la vérification du pavillon à la visite des navires suspects de transporter des esclaves. Grâce à ces trois conventions anglo-françaises et à d'autres conclues avec le Danemark, la Sardaigne, la Norvège, les villes Hanséatiques et la république de Haïti (1833-1845), la France coopéra efficacement à la répression de la traite.

Mais, pour les amis de l'humanité, il ne suffisait pas de tarir la source où s'alimentait l'esclavage des colonies, il fallait encore diminuer les maux qui pesaient sur tant de noirs, enlevés de

(1) Le droit de visite était admis le long de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'à 10° au sud de l'Équateur et dans une zone de vingt lieues autour de Cuba, Porto-Rico, le Brésil, Madagascar.

force à leur pays natal et condamnés sans crime à de vrais travaux forcés, maux dont M<sup>me</sup> Beecher-Stowe a fait la peinture si vraie et si émouvante dans *la Case de l'Oncle Tom* et préparer un meilleur sort aux générations futures (1). C'est la pensée qui inspira la proposition de loi, faite par M. H. Passy et quelques collègues à la Chambre des députés et qui tendait à déclarer libres tous ceux qui naîtraient de parens esclaves à partir d'une certaine date (10 février 1838) et donnait aux esclaves la faculté de se racheter à un prix fixé par des arbitres nommés d'avance. M. Passy, dans la séance du 15 février, justifia ce système d'émancipation progressive par les trois argumens que voici. Il soutint d'abord que la suppression de la traite, l'amélioration du sort des esclaves et les droits conférés aux noirs affranchis, loin de paralyser le travail, n'avaient fait que le rendre plus actif et fructueux. Ensuite il montra que l'expérience faite par l'Angleterre, de l'abolition graduelle de l'esclavage dans ses colonies, n'avait donné lieu à aucun trouble. Il fallait craindre, en revanche, que l'émancipation complète des noirs des colonies anglaises n'eût un contre-coup dans la population esclave des nôtres. Il proposait d'ailleurs d'allouer une indemnité raisonnable aux propriétaires des mères, dont les enfans naîtraient libres.

Le ministre de la Marine, M. de Rosamel, combattit la proposition comme étant « inopportune, inique et inhumaine, » mais il promit, au nom du gouvernement, de présenter un plan d'émancipation, quand les hommes et les choses y seraient suffisamment préparés. La proposition Passy fut soutenue par M. Delaborde, mais rencontra deux genres d'adversaires. Les uns, comme MM. Mauguin et Berryer, la combattirent comme dangereuse, avant qu'on eût moralisé les noirs; d'autres, tels que Lamartine, la trouvèrent insuffisante. « L'occasion, dit ce dernier, ne fut jamais plus belle pour étouffer l'esclavage, non seulement dans nos colonies, mais dans l'univers tout entier. Vous saisissez à la fois l'esclavage par les deux extrémités de l'Asie et de l'Afrique. Par Alger, vous allez l'éteindre dans un immense littoral. La Russie, sur la Mer-Noire le repousse en Circassie et Géorgie. En Égypte, vous le supprimerez le jour où vous voudrez. Les Anglais l'ont supprimé sur l'Océan. L'Espagne, en perdant l'Amérique du Sud, le laisse tomber et s'éteindre. Il ne reste que nous. Dites un mot,

(1) Il y avait alors dans nos colonies une population de 250 000 esclaves, dont 166 000 aptes au travail, de 16 à 40 ans.

déclarez l'émancipation des noirs aux colonies, et l'esclavage est tari partout! » La proposition de M. Passy fut prise en considération et la Chambre nomma une commission dont le rapporteur, M. de Rémusat, déposa des conclusions favorables. Ce fut là la première victoire remportée au Parlement par les abolitionnistes. Malheureusement, la dissolution de la Chambre des députés empêcha la discussion du rapport.

L'année suivante, la question fit un second pas en avant. La Chambre des députés prit en considération la proposition de M. de Tracy, qui avait repris celle de M. Passy (12 juin 1839). M. de Tocqueville, chargé du rapport de la commission, se montra plus hardi que M. de Rémusat. Il conclut à l'émancipation générale et simultanée, comme elle avait été accomplie dans les colonies anglaises, et demanda au gouvernement d'apporter à la session de 1841 un projet d'émancipation complète. D'autre part, M. de La Charrière, président de la Cour royale de la Guadeloupe, dans son livre sur l'*Affranchissement des esclaves* (1836) et l'amiral Duperré dans son *Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises* (1840-1843) préparaient l'opinion publique à accepter l'idée de l'affranchissement des esclaves, en montrant qu'il n'avait pas produit chez nos voisins les troubles et la ruine si redoutés. Mais la masse des planteurs, représentés par les Conseils coloniaux, persistaient dans leur opposition à toute mesure qui tendrait à l'abolition. L'un d'eux, celui de Bourbon, allait jusqu'à soutenir que « la condition de l'esclave était moralement supérieure et matériellement préférable à celle des travailleurs libres et que l'esclavage était l'instrument providentiel de la civilisation des noirs! »

Le gouvernement de Juillet, placé entre l'opinion de la métropole, qui le poussait à l'abolition, et les créoles, qui évoquaient pour l'arrêter le spectre de la ruine de Saint-Domingue, était perplexe. Il sentait pourtant que la France ne pouvait pas s'isoler du grand mouvement qui tendait à l'amélioration du sort des noirs. L'attitude qu'il prit est bien rendue par ces mots d'une lettre adressée par le comte de Rigny, ministre de la Marine, aux gouverneurs de nos colonies : « Le gouvernement veut rester paisible spectateur des graves mesures que l'Angleterre vient de prendre pour l'abolition de l'esclavage dans ses colonies. Mais, pour qu'il puisse soustraire les nôtres au péril de l'assimilation, il faut entrer franchement et largement dans la voie des améliora-

tions. » (Circulaire du 25 août 1833.) Le gouvernement mit bientôt ses actes d'accord avec ce principe. La loi du 24 avril 1833 supprima toutes les restrictions mises par les ordonnances antérieures à l'acquisition des droits civils et politiques par les hommes de couleur libres et les affranchis (art. II), et mit ces derniers sur un pied d'égalité sociale avec les blancs. On simplifia, par d'autres ordonnances (1), les formes de l'affranchissement et l'on déclara vacant, c'est-à-dire libre, tout esclave non porté aux recensemens. Enfin, par celle du 5 janvier 1840, on pourvut à l'instruction morale et religieuse des enfans noirs (de 4 à 14 ans) et l'on organisa le patronage effectif des esclaves, sur les plantations, en chargeant les ministres du culte catholique et les procureurs du Roi et autres officiers du parquet, d'inspecter régulièrement les plantations et de s'assurer que les noirs n'étaient pas maltraités et de veiller à ce qu'on leur laissât le temps nécessaire pour le repos et pour vaquer aux offices religieux. En même temps, une somme de 650 000 francs était inscrite au budget de 1840, pour augmenter le personnel du clergé colonial. Ces mesures peuvent être considérées comme un troisième pas en avant vers le but.

Le cabinet du 12 mai 1839, présidé par le maréchal Soult et dont faisaient partie M. Passy (finances) et l'amiral Duperré (marine) en fit un nouveau et grand, en prenant les décisions suivantes. Il donna son adhésion aux conclusions du rapport de M. de Tocqueville (16 décembre 1839) et aux moyens proposés par lui : 1° indemnité à payer aux colons pour le rachat des noirs; 2° paiement à l'État du salaire dû par les colons pour les travailleurs; 3° fixation de la durée du travail et des jours de repos. En outre, vu la mauvaise volonté des Conseils coloniaux, il institua dans chaque colonie un Conseil spécial, composé d'administrateurs et de magistrats et chargé de lui fournir les renseignemens sur la situation. Enfin, sur la proposition de l'amiral Roussin, ministre de la Marine, le roi Louis-Philippe nomma une Commission extra-parlementaire, chargée d'examiner les questions relatives à l'esclavage et la constitution politique des Colonies (26 mai 1840) (2).

(1) Ordonnances des 12 juillet 1832, 29 avril 1836, 11 juin 1839.

(2) Cette commission se composait de trois pairs de France, de six députés, parmi lesquels MM. Passy, de Tracy et de Tocqueville, du vice-amiral de Mackau, du directeur des Colonies.

Cette Commission, dont la présidence fut confiée à juste titre au duc Victor de Broglie, décida tout d'abord de ne s'occuper que de la question de l'esclavage. Elle prit pour point de départ les conclusions de M. de Tocqueville à la Chambre de 1839, que le ministre avait adoptées, entendit un bon nombre d'anciens planteurs et magistrats coloniaux, et, après des travaux approfondis qui durèrent trente-deux mois, présenta son rapport au ministre de la Marine (mars 1843) (1).

Le duc de Broglie commençait par constater, au nom de toute la Commission, que le moment était venu de faire cesser l'état d'incertitude au sujet de la question qui régnait aux colonies et qu'il fallait amener l'émancipation. Il partait de ce double principe : il faut accorder aux propriétaires d'esclaves une indemnité raisonnable et ménager la transition de la servitude à la liberté, en préparant les noirs à en user sagement. Ici la Commission se divisait en deux opinions.

La majorité se prononçait pour l'émancipation simultanée, avec un délai de dix ans, pour y préparer les noirs. A dater du 7 janvier 1853, l'esclavage cesserait d'exister dans toutes nos colonies. On devait, tout en les maintenant dans la condition d'esclaves, c'est-à-dire sous l'autorité de leurs maîtres, prendre de sérieuses mesures pour les éduquer, les encourager au mariage et au travail : à cet effet, les articles V à XII du projet de loi leur accordaient la capacité d'acquérir des biens meubles, de les gérer et de les transmettre à leurs héritiers ; tout esclave pouvait racheter les années de travail gratuit, à prix débattu. Le projet de la minorité consistait dans une émancipation partielle et progressive. Elle déclarait libres les enfans, nés de parens esclaves, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1838, dans les colonies françaises et ceux qui naîtraient à l'avenir, ainsi que tous les noirs invalides ou atteints d'infirmités incurables. Mais l'émancipation générale et définitive de tous les esclaves n'aurait lieu que dans vingt ans (1863). Le rapport examinait en outre la question de l'esclavage au point de vue de l'ordre public, de l'intérêt des colons et du maintien de notre système colonial.

Ce projet, abandonné en 1844, fut repris le 5 février 1845 et discuté par les Pairs du 3 au 11 avril ; puis à la Chambre des

(1) Procès-verbaux de la Commission instituée par décision royale du 26 mai 1840, pour l'examen des questions relatives à l'esclavage et à la constitution politique des Colonies. Paris, 1843.

députés (29 mai au 3 juin), et ne fut voté qu'après de très vives controverses. Les adversaires de la loi, le baron Ch. Dupin entre autres, prétendaient qu'en l'adoptant, on avait l'air de subir l'influence de l'Angleterre et qu'on désorganiserait le travail dans nos colonies des Antilles, déjà si éprouvées. Les partisans au contraire, tels que le comte Beugnot, rappelaient certains articles rigoureux du Code noir et démontraient l'insuffisance des demi-mesures. M. J. de Lasteyrie, rapporteur de la Commission à la Chambre des députés, aux considérations tirées du sentiment d'humanité ajouta des raisons de prudence politique. « En cas de guerre, dit-il, il n'y avait aucune sécurité à espérer désormais pour nos colonies à esclaves, ni pour nos flottes qui y auraient été chercher un refuge, et l'ennemi pouvait être certain d'y trouver une population prête à se soulever à sa vue. Et même en temps de paix, la situation n'était pas rassurante, car les nègres de nos colonies avaient à côté d'eux l'exemple de voisins plus heureux qui excitait leurs désirs. » La loi fut enfin votée le 18 juillet 1845. Elle eut pour corollaire une ordonnance du roi Louis-Philippe (21 juillet 1846), qui affranchissait les esclaves appartenant au domaine de l'État.

Désormais, la voie était frayée, qui devait mener à l'émancipation définitive des noirs. Il était réservé à la République de 1848 de couronner l'édifice, si laborieusement préparé par la monarchie de Juillet ; c'est à Victor Schœlcher, l'apôtre infatigable de l'abolition, que revient ce mérite (1). A peine le gouvernement provisoire de 1848 eut-il été installé qu'il redoubla d'instances auprès de ses membres, surtout auprès de F. Arago, ministre de la Marine et des Colonies, pour obtenir un acte décisif. Ses efforts furent couronnés de succès. Par le décret du 4 mars, dont nous avons cité plus haut le considérant, était instituée une commission, chargée de préparer dans le plus bref délai l'acte d'émancipation immédiate des esclaves, dans toutes les colonies de la République. Cette commission, présidée par Victor Schœlcher et qui prit pour secrétaire M. Wallon (2), prépara les lois du 27 avril et du 4 novembre, qui abolirent définitivement l'escla-

(1) Schœlcher, *Histoire de l'Esclavage dans les deux dernières années*. Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

(2) M. Wallon venait de composer sa savante *Histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité* (Paris, 1846, 3 vol.), avec une magistrale introduction sur l'esclavage aux colonies.

vage. On accorda un peu plus tard (1) une indemnité aux planteurs dont les esclaves avaient été affranchis. Ces lois conféraient aux noirs affranchis la qualité de citoyens français.

Louis Bonaparte, devenu empereur, sous le titre de Napoléon III, n'osa pas suivre en cette matière les funestes errements de son oncle ; il promit solennellement que l'esclavage ne serait pas rétabli (art. 1<sup>er</sup> du Sénatus-Consulte du 3 mai 1854). L'initiative prise par l'Angleterre et la France fut suivie par les Pays-Bas (1860), le Portugal (1856-1867), les États-Unis, après une guerre civile qui faillit amener la dislocation de l'Union (1864-67), et enfin par le Brésil (1884).

Cependant, tant qu'il restait des pays à esclaves comme les colonies espagnoles, Cuba, et les États musulmans (Maroc, Tripoli, Égypte, Turquie d'Europe et d'Asie, Perse) il était à craindre que la traite continuât en Afrique, ce grand réservoir d'hommes pouvant seul satisfaire à la demande de « travailleurs forcés. » En effet, les explorateurs et les gouverneurs des colonies françaises ne tardèrent pas à confirmer ces craintes. Le général Faidherbe fut un des premiers à donner l'alarme. Après avoir distingué nettement l'esclavage domestique de la captivité, il disait : « C'est par la guerre que se perpétue l'esclavage de traite ; sans la guerre, l'esclavage domestique, à force de s'adoucir, disparaîtrait d'Afrique, comme il a disparu des autres parties du monde. » Après lui, ce fut la voix de Livingstone qui eut le plus de retentissement. Ce dernier écrivait vers 1856-57, à propos du commerce des esclaves à Zanzibar : « Il passe 19 000 esclaves par an à la douane de Zanzibar. Si la moitié de ces horreurs pouvait être connue, l'indignation et la pitié qu'elles éveilleraient seraient telles que ce trafic infernal disparaîtrait bientôt, quelque sacrifice qu'il dût en coûter pour l'anéantir. » Les métis portugais se montraient, d'après son témoignage, plus cruels encore que les marchands arabes dans la pratique de la traite.

M. Mage, alors lieutenant de vaisseau, pendant un voyage de trois ans (1864-1867) dans la région comprise entre Médine (Haut-Sénégal) et Ségou (Haut-Niger), fut témoin des atrocités de la traite. Après avoir décrit les souffrances endurées par les femmes et enfans dans les convois d'esclaves, qui ont parfois 400 à 500 lieues à franchir à pied, il disait : « Dans les guerres,

(1) Lois du 19 janvier et 30 avril 1849, du 30 juillet 1850.



tous les prisonniers mâles sont tués, aussitôt que pris, il ne reste que les femmes et les enfans en bas âge qui vont alimenter les marchés de chair humaine. Il n'y a qu'un remède à cet état de choses : c'est la création, dans l'intérieur de l'Afrique, de colonies où l'on fera régner le bon exemple et où les missionnaires iront prêcher la bonne parole. »

Ces témoignages, joints aux nouvelles du triste état dans lequel se trouvaient les noirs affranchis d'Amérique, après la guerre de Sécession, suggérèrent à la *Société britannique et étrangère pour l'abolition de l'esclavage* l'idée de convoquer à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, une Conférence pour aviser aux mesures les plus efficaces à détruire le fléau. Le gouvernement de Napoléon III accorda avec empressement l'autorisation et les délégués de quatre sociétés : anglaise, américaine, espagnole et française, se joignirent à plusieurs philanthropes d'autres pays pour l'organiser. A défaut du duc Victor de Broglie, empêché par son grand âge, E. de Laboulaye présida les séances du Congrès, où l'on entendit MM. Augustin Cochin et Albert de Broglie, pour la France, W. Lloyd Garrison, représentant des États-Unis, le général Dubois, représentant de Haïti, etc. (1). L'assemblée vota des conclusions, dans lesquelles elle constatait que les demi-mesures, telles que libération des enfans, système d'apprentissage, émancipation différée, ne faisaient aucun bien. Elle chargeait les comités abolitionnistes anglais, français, espagnol et américain de renouveler en son nom auprès des souverains du Brésil, d'Espagne, de Portugal, de Turquie et d'Égypte, « les instances les plus énergiques pour l'abolition immédiate et absolue de l'esclavage et de la traite (28 août 1867). »

L'initiative, prise par des philanthropes laïques à la Conférence internationale de Paris (1867), allait être continuée par un évêque français, qui devait jouer un rôle capital dans le mouvement anti-esclavagiste, M<sup>sr</sup> Lavigerie. Ce prélat qui, dix années auparavant, avait fondé l'œuvre des écoles d'Orient, fut nommé cette année archevêque d'Alger. Son grand cœur se trouva bientôt à l'étroit dans son diocèse et il ne se borna pas, comme aurait voulu l'y restreindre le gouvernement impérial, à « moraliser les 200 000 colons catholiques d'Algérie. » Sa charité vraiment apostolique embrassait

(1) V. *Revue des Cours littéraires*, 28 sept. et 2 nov. 1867.

toutes les races, toutes les religions, les indigènes musulmans comme les colons chrétiens. Il était trop frappé des misères de la société musulmane, des conséquences fatales de certains articles du Coran, pour ne pas être convaincu que son devoir d'évêque était d'y porter les remèdes de la charité et de l'instruction chrétiennes.

Il commença par recueillir dans des asiles les orphelins des familles arabes, décimées par la famine (1867) et crut qu'il était légitime d'enseigner l'Évangile à ces enfans privés de tout secours humain. Ni les observations du maréchal Mac-Mahon, ni les avertissemens de l'empereur Napoléon III, qui craignaient que son prosélytisme ne provoquât un soulèvement des Arabes, ne le découragèrent. La ténacité de sa foi triompha des plus hautes oppositions (1) et il eut la joie de pouvoir conserver la direction d'un millier d'enfans arabes des deux sexes, à qui il fit donner une éducation agricole dans les établissemens de Kouba et de Maison-Carrée. En 1868, il faisait un pas de plus en avant et instituait la congrégation des *Missionnaires d'Alger*, dits Pères Blancs, qui se consacrèrent d'abord à l'éducation des orphelins arabes. Mais bientôt la vocation missionnaire s'éveilla chez eux, à mesure qu'ils se recrutaient parmi la jeunesse catholique de France, de Belgique et de Hollande. Le concile provincial d'Alger ayant approuvé cette œuvre et le pape ayant ratifié son décret, M<sup>sr</sup> Lavignerie convoqua le premier Chapitre général, qui organisa la société et élut ses successeurs (octobre 1884). Le P. Deguerry fut élu vicaire général avec les PP. Charmetant et Livinhac pour assessseurs. Dès lors, ils entreprirent la mission dans le Sahara, au Nyanza et jusqu'à l'Ouganda. Les premiers Pères Blancs reçurent les palmes du martyr chez les Touaregs (2).

Cependant, l'attention des puissances européennes se portait plus généralement sur le continent africain, dont les *compagnies à charte* anglaises, la Belgique et l'Allemagne avaient commencé d'exploiter les ressources à peine soupçonnées. Et sur l'initiative de Bismarck, une conférence fut convoquée à Berlin pour régler les questions de commerce et de navigation, soulevées par la pré-

(1) Voyez, dans le *Journal Officiel* du 28 mai 1868, la lettre du maréchal Niel à l'archevêque d'Alger.

(2) Les noms de ces martyrs sont : le P. Richard, supérieur et MM. Menoret et Pouplard. Les Pères Blancs ont aujourd'hui quatre stations dans le Sud de l'Algérie : El-Abiod, El-Goleah, Ghardaia et Ouargla, qui accueillent et protègent des esclaves fugitifs.

sence de compagnies rivales dans les bassins du Niger et du Congo. La France accepta l'invitation.

Jules Ferry, alors président du Conseil, dans une lettre au baron de Courcel, notre ambassadeur à Berlin, limitait le programme des délibérations aux trois points suivans : 1° établissement de la liberté commerciale dans le bassin et aux embouchures du Congo ; 2° application de la liberté de navigation aux fleuves du Niger et du Congo ; 3° définition des formalités à remplir pour que des occupations nouvelles sur la côte d'Afrique soient réputées valides.

Mais, comme une grande partie de cette région était traversée par des caravanes de marchands d'esclaves, il était impossible aux délégués des États civilisés de faire abstraction de la traite. M. le baron de Courcel, qui représentait la France, se joignit aux délégués de l'Angleterre et insista sur les mesures à prendre pour améliorer le sort des indigènes. C'est ainsi que la Conférence prit deux résolutions importantes. Par la première : 1° toutes les puissances, exerçant un droit de souveraineté dans ces territoires, s'engageaient à concourir à la suppression de l'esclavage, surtout de la traite. 2° Elles promettaient aussi de protéger, sans distinction de culte, ni de nationalité, toutes les institutions organisées à ces fins en tendant à instruire les indigènes. La liberté de conscience et la tolérance religieuse étaient expressément garanties à ces derniers, comme aux Européens (art. VI).

D'après un autre article (art. IX), la traite des esclaves était interdite et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissaient des esclaves à la traite devant l'être également, les puissances déclaraient que les territoires, formant le bassin du Congo, ne pouvaient servir ni de marché, ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune d'elles s'engageait à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et punir ceux qui s'en occupent.

De son côté, M<sup>sr</sup> Lavigerie, devenu cardinal-archevêque de Carthage et primat d'Afrique, avec résidence à Tunis, avait conçu le plan grandiose d'une association européenne pour la suppression de la traite et de l'esclavage. Il exposa ses vues dans une première et solennelle conférence donnée à Saint-Sulpice (1<sup>er</sup> juillet 1888). Après avoir décrit les misères de la traite des esclaves en Afrique, il adressait un appel pressant à ses auditeurs pour l'aider à les soulager et suppliait ces derniers, en particulier les

représentans de la presse, de rendre populaire cette sainte cause. Cet appel fut entendu, et les grands journaux de Paris, le lendemain, commentèrent son discours avec éloges. Puis, sachant que la Grande-Bretagne avait été la première à abolir la traite et l'esclavage, il se rendit à Londres et y prit la parole dans un meeting, présidé par lord Granville, ancien chef du Foreign Office et auquel assistait l'élite de la société anglaise (31 juillet). C'est dans cette réunion que M<sup>sr</sup> Lavigerie proposa pour la première fois au public l'idée d'un concert des puissances pour sauver l'Afrique du fléau qui la ruine. Prenant texte des paroles de lord Granville, qui avait rappelé que toutes les nations de l'Europe au Congrès de Vienne (1815) et à la Conférence de Vérone (1822) s'étaient solennellement engagées à ne plus tolérer le trafic des esclaves, il ajouta : « Aujourd'hui les principales nations de l'Europe ont, par un consentement commun, reconnu et proclamé leurs droits présents et futurs sur l'Afrique. Elles ont, dès lors, des devoirs vis-à-vis d'elle. Et le premier de ces devoirs est de ne pas laisser cruellement détruire la race indigène et fermer de nouveau, en la transformant en désert, la terre, que les explorateurs ont ouverte à la civilisation. » L'assemblée vota des résolutions conformes, sur la proposition du cardinal Manning qui assistait au débat. Après cela, le nouveau Pierre l'Ermite alla prêcher sa pacifique croisade à travers toute l'Europe : à Bruxelles (18 août), à Fribourg-en-Brisgau (1) (28 août), à Rome, Naples et Milan (novembre) ; et partout sa parole ardente et convaincue fit des recrues pour cette noble cause. Et quand il ne pouvait aller parler en personne, il écrivait ; c'est ainsi qu'il n'hésita pas à adresser une lettre à Bismarck, lui demandant, comme signataire de l'acte de Berlin (1885), de travailler à établir un concert entre les États de l'Europe, qui avaient été représentés à ce Congrès, afin de faire cesser la capture et la vente des esclaves. La lettre fut communiquée au Reichstag par le chancelier de l'Empire allemand et agit efficacement sur ce parlement. La Suisse, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche répondirent aussi bien à ses appels, et le premier résultat fut la création de sociétés anti-esclavagistes dans toute l'Europe : à Paris, à Bruxelles, à Cologne, à Vienne, à Rome, à Madrid, à Lisbonne. Avant de s'embarquer à Marseille pour retourner à Tunis, M<sup>sr</sup> Lavigerie précisa nettement le but à poursuivre dans une lettre à

(1) Voyez abbé Klein : *le cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1898.

M. Keller : « Ceux qui ont cru, y disait-il, que je me proposais de supprimer de suite l'esclavage domestique chez toutes les nations musulmanes, n'ont rien compris à ma mission. Ce que je demande aux puissances chrétiennes d'Europe, c'est de m'aider à faire cesser la traite, c'est-à-dire la chasse à l'homme, à l'intérieur de l'Afrique, le transport et la vente des esclaves sur les marchés turcs (1). »

Les adhésions lui vinrent de toutes parts : les plus précieuses et les plus utiles furent celles de tous les évêques de France et celle de Léon XIII qui, par un bref du 17 octobre, lui envoya son approbation et ses encouragemens, en y joignant un don de 300 000 francs ; celles du roi Léopold II et de la société anti-esclavagiste de Londres. Cette dernière par l'organe de Mr Sidney Buxton, appuyé par lord Granville, posa la question d'une conférence internationale devant le Parlement. La reine Victoria, impératrice des Indes, pria le roi des Belges de prendre l'initiative de convoquer les puissances à une nouvelle Conférence à Bruxelles. Léopold II, qui, en qualité de souverain de l'État libre du Congo, avait l'un des premiers pris à cœur cette cause, accepta et invita les autres souverains à envoyer des délégués, pour mettre fin aux crimes et dévastations qu'engendrait la traite des noirs et protéger efficacement les aborigènes de l'Afrique.

M. Spuller, alors ministre des Affaires étrangères de France, en définissait nettement l'objet dans sa circulaire aux ambassadeurs de la République : « Il ne s'agit pas seulement de prendre des mesures propres à réprimer la traite par mer, mais il s'agit en outre de délibérer sur les mesures qui permettraient de prohiber la capture des noirs à l'intérieur de l'Afrique. C'est là une question qui a pour nous une importance d'autant plus grande que nous avons sur le continent africain des possessions plus nombreuses. »

La Conférence de Bruxelles, où la France fut représentée dignement par M. Bourée, notre ministre en Belgique, et par M. Cogordan, ministre plénipotentiaire, et à laquelle prirent part, outre les puissances chrétiennes, des plénipotentiaires de la Turquie, de la Perse et du sultan de Zanzibar, ne trompa point les

(1) La Société anti-esclavagiste de Paris fut fondée en 1888 ; son premier *Bulletin mensuel* parut le 25 octobre 1888 ; il s'annonçait comme faisant suite au *Bulletin des missions d'Afrique*, qui était publié tous les trois mois, sous les auspices de l'Œuvre de Saint-Augustin et Sainte-Monique, depuis novembre 1871.

espérances du cardinal de Lavigerie. Elle rédigea en cent articles ce qu'on pourrait appeler le « Code noir du XIX<sup>e</sup> siècle, » destiné à extirper radicalement la traite et à préparer l'émancipation graduelle des « captifs de case. » Elle examina la question sous les aspects suivans, auxquels correspondent les chapitres de l'acte général : 1<sup>o</sup> pays de traite ou d'origine des captifs ; 2<sup>o</sup> routes des caravanes et transport des esclaves par terre ; 3<sup>o</sup> traite par mer ; 4<sup>o</sup> pays de destination des esclaves ; 5<sup>o</sup> institutions destinées à assurer l'exécution de l'Acte de Bruxelles ; 6<sup>o</sup> mesures restrictives du trafic des spiritueux.

Nous reviendrons plus loin sur les mesures préconisées par la Conférence pour tarir la source de la traite, barrer les routes et remédier aux progrès de l'alcoolisme. Mais il faut signaler tout de suite les articles les plus importans : les puissances signataires de l'Acte de Bruxelles étaient d'accord pour prendre des mesures efficaces, afin d'empêcher le transport des esclaves sur des bâtimens qui usurperaient leur pavillon. Par égard pour les traditions de la marine française, très jalouse de son indépendance, on limita le droit de visite aux navires de moins de 500 tonneaux (art. XXIII) et à la zone comprise entre les côtes de l'Océan indien, depuis le Beloutchistan jusqu'à la côte de Quilimane et une ligne suivant le méridien du Cap depuis le 26<sup>e</sup> degré de latitude Sud et contournant Madagascar (art. XXI) (1). Les souverains dont les possessions comportaient l'esclavage domestique et servaient de lieux de destination aux noirs, par exemple l'empereur des Ottomans, le schah de Perse, s'engageaient à prohiber sur leur territoire l'importation, le transit, la sortie et tout commerce d'esclaves (art. LXII). On instituait à Zanzibar un bureau international, chargé de surveiller et de poursuivre la répression des faits de traite et d'envoyer les documens à Bruxelles qui les publierait chaque année (art. LXXIV à LXXX). On recommandait enfin les institutions les plus utiles pour la protection des esclaves libérés (art. LXXXVI à LXXXIX).

A peine M<sup>sr</sup> Lavigerie eut-il reçu le texte officiel de l'Acte international, qui consacrait ses revendications, qu'il convoqua à Paris le Congrès libre des sociétés anti-esclavagistes, qui n'avait pu se réunir à Lucerne. Il se tint en effet dans notre capitale le 21 septembre 1890, sous la présidence de M. Keller, il était com-

(1) Voyez l'étude de M. Arthur Desjardins sur la *France, l'esclavage et le droit de visite dans la Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1891.

posé de trois délégués de chacun des comités anti-esclavagistes de France, Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Italie.

L'archevêque de Carthage ouvrit la première séance à Saint-Sulpice, le 21 septembre 1890 au soir, devant un auditoire au premier rang duquel on remarquait M<sup>sr</sup> Livinhac, missionnaire, arrivé le matin même de la région des grands Lacs, avec quatre indigènes chrétiens; M<sup>sr</sup> Fabre, archevêque de Montréal; le prince Rospigliosi, président du comité de Rome; le vénérable Charles Allen, secrétaire général de l'*Anti-slavery-society*, Jules Simon, M. Georges Picot, et toute l'élite des philanthropes français. Il électrisa ses auditeurs et unit tous les cœurs dans une pensée, par sa parole aussi éloquente que généreuse. Les délégués de tout pays et de toute confession n'eurent pas de peine, après cette entrée en matière, à se mettre d'accord sur les conclusions dont voici la substance. Après avoir envoyé aux souverains signataires de l'Acte de Bruxelles le témoignage de leur gratitude pour l'œuvre accomplie, ils résolurent : 1° de laisser aux comités nationaux leur autonomie pour provoquer le concours de toutes les bonnes volontés; 2° de recommander surtout l'emploi des moyens pacifiques, l'action morale des missionnaires; 3° de signaler aux puissances le danger que faisait courir à la civilisation le développement de certaines sectes musulmanes et 4° les abus dans le recrutement des travailleurs libres, afin de sauvegarder la liberté des noirs. Enfin le Congrès exprimait au Saint-Père, qui avait si glorieusement revendiqué en maintes circonstances, entre autres, dans sa lettre aux évêques du Brésil, la liberté des enfans noirs de la grande famille humaine, le vœu qu'il autorisât une quête annuelle pour le besoin de l'œuvre. Léon XIII, qui avait déjà si généreusement encouragé les premières démarches du cardinal Lavigerie, exauça ce vœu en permettant que, dans tous les pays catholiques, la quête de l'Épiphanie fût consacrée à la suppression de la traite (1).

Après le cardinal Lavigerie et les gouverneurs civils et militaires à qui l'on doit la fondation des villages de liberté, les deux Français, qui ont remporté le plus de succès dans la lutte contre la traite et l'esclavage sont MM. Lagarde et Laroche. Le premier, depuis quinze années qu'il commande à Obock, a déployé autant

(1) Cette quête rapporte environ 300 000 francs par an.

de persévérance que d'énergie à réprimer la traite, ce qui était difficile, parce qu'il se faisait auparavant dans le golfe de Tadjourah un commerce d'environ 20 000 esclaves par an, qui étaient exportés en Arabie. Dès que le sultan de Loïtah eut accepté notre protectorat, il exigea la fermeture du marché d'esclaves qui se tenait dans ses États. De plus, M. Lagarde conclut avec le sultan de Tadjourah (28 octobre 1889), et peu après avec le bey de Djibouti, deux conventions déclarant l'esclavage aboli sous n'importe quelle forme. Rien de plus honorable pour lui que le témoignage du major Hinters, consul britannique à la côte de Somalis. « M. Lagarde, dit-il, a exposé sa personne et même sa vie en intervenant contre des négriers qui voulaient importer des esclaves à Tadjourah. » Notre consul général, aujourd'hui chef du protectorat à la côte des Somalis, après avoir barré cette route à la traite par un contrôle rigoureux exercé dans le golfe de Tadjourah, s'efforce maintenant de réduire l'importation des armes et munitions de guerre dans toute l'Abyssinie, en la limitant au seul port de Djibouti.

M. H. Laroche n'a pas moins bien mérité de l'humanité, en décidant le gouvernement de la République à abolir l'esclavage à Madagascar. On a vu plus haut que la traite avait été supprimée dans la grande île africaine et que la reine des Hovas, sous l'influence des missionnaires chrétiens, avait fait une série de lois, qui amélioreraient beaucoup la condition des esclaves et l'avaient rendue plus douce que celle des colonies en général. M. Laroche nommé résident général en janvier 1896, et arrivant dans une situation troublée, se mit de suite à l'étude de la question de l'esclavage. Après cinq mois d'enquête auprès des indigènes, il se convainquit que l'opinion était mûre et que maîtres et esclaves s'attendaient à l'abolition. Dès le 4 juin, il interdit les ventes d'esclaves, par une circulaire aux chefs de districts. Il nomma ensuite une commission pour examiner la question d'opportunité, où il fit entrer le procureur général, des ingénieurs et deux missionnaires, un catholique, un protestant. Cette commission, qui siégea à Tananarive sous la présidence de M. Laroche, se prononça en majorité pour l'abolition immédiate et eut l'idée plus précieuse que juste de présenter aux propriétaires d'esclaves l'émancipation comme l'équivalent d'une contribution de guerre qu'on eût été en droit d'exiger. C'est sur son avis, corroboré par le vote de cette commission, que le gouvernement français télégra-



phia au résident général l'ordre de proclamer l'abolition de l'esclavage. M. Laroche s'empessa donc de publier l'arrêt-loi suivant (26 septembre 1896) :

ARTICLE PREMIER. — Tous les habitans de Madagascar sont personnes libres.

ART. II. — Le commerce des personnes est interdit, sous peine d'une amende de 500 à 2 000 francs et d'un emprisonnement de deux mois à deux ans...

ART. VI. — La France renonce à frapper sur le peuple de Madagascar aucune contribution de guerre extraordinaire... Des secours, sous forme de concessions territoriales, peuvent être accordés aux propriétaires dépossédés.

La masse de la population profita de cette mesure, beaucoup d'affranchis acquirent des propriétés; mais la noblesse hova, qui était grande propriétaire, fut ruinée. Le général Gallieni (1) arrivant quelques jours après, eut besoin de prendre des mesures énergiques pour calmer l'effervescence et faire exécuter avec modération le décret Laroche.

Tel a été, pendant le siècle écoulé, le rôle de la France dans le mouvement anti-esclavagiste. Si, au début du siècle, elle s'est laissé devancer par l'Angleterre; sur la fin, grâce aux efforts du duc de Broglie, de Victor Schœlcher et du cardinal Lavigerie elle a repris le rang qui lui appartient à l'avant-garde des libérateurs de l'humanité esclave.

### III. — MOYENS PROPRES A COMBATTRE L'ESCLAVAGE SOUS SES DIFFÉRENTES FORMES

Les réglemens, édictés par la conférence de Bruxelles, ont été bien exécutés en général, surtout par l'Angleterre, la France et la Belgique, et les rapports des gouverneurs de nos possessions d'Afrique, publiés par le ministère des Affaires étrangères de Belgique, accusent d'année en année une décroissance rapide de la traite, de sorte qu'on peut prévoir l'époque où l'esclavage, en Afrique du moins, ne se présentera plus que sous la forme des captifs de case et ne se propagera plus que par la natalité. Or, nous l'avons dit, ce genre de servitude est assez doux, il tient à la fois du servage et de la clientèle romaine; d'ailleurs, il sera

(1) Voyez, dans la *Revue* des 15 mai et 15 juin 1900, la *Pacification de Madagascar (1896-1898)*, par M. André Lebon.

pour longtemps encore une nécessité pour le travail agricole sous les tropiques et pour le ménage des nègres.

Si nous cherchons maintenant des remèdes à l'esclavage, il faut le considérer séparément, sous les différens aspects qu'il prend : captifs de guerre ou fugitifs, travailleurs immigrans ou captifs de guerre. La guerre entre tribus ou les razzias opérées par les chefs conquérans, ont été de longue date la cause première de la réduction en captivité de populations entières. Aussi, les défaites infligées à des chefs comme Ahmadou, Behanzin ou Samory, la conquête du Touat et du Tidi-Kelt par nos troupes sont autant de victoires sur la traite, parce qu'elles tarissent la source de ce commerce odieux en pacifiant ces contrées. Le jour où Français et Belges, Anglais et Allemands auront pris possession du *Hinterland* qui est assigné à chaque pays par les traités, et seront maîtres du centre de l'Afrique, la traite aura vécu.

D'ici là, il faut appliquer rigoureusement les mesures préconisées à Bruxelles, à savoir : établir des stations militaires fortement occupées, dans les *Hinterland*, pour prévenir ou punir la chasse à l'homme, construire des routes et des voies ferrées, accompagnées de lignes télégraphiques et organiser la navigation à vapeur sur les fleuves afin de remplacer le plus vite possible le portage des marchandises à dos d'hommes, en général d'esclaves, et de procurer aux indigènes le numéraire, qui leur permettrait de se passer de « monnaie humaine » pour acheter des chevaux, du sel ou des vêtemens de luxe. Quant au commerce des armes à feu et des munitions, il faut, suivant les prescriptions de la conférence de Bruxelles, restreindre leur livraison à certains postes et pour un usage déterminé. L'alcool, ce poison, bien plus funeste encore à la race noire qu'à la blanche, devrait être absolument interdit, car il ne produit pas seulement l'extinction de la race, mais il excite encore les passions cruelles et sauvages.

Quand la traite se présente, comme on l'a vu pour les Annamites et comme cela avait lieu naguère encore pour les Hindous aux Antilles, sous la forme hypocrite de *contrat de louage de travailleurs*, sans garantie pour l'ouvrier transporté loin de son pays, il faut démasquer les opérations véreuses de certaines maisons de commerce et donner à ces contrats une garantie, en les faisant passer devant les consuls ou des notaires, de manière à protéger l'indigène contre la rapacité des agences de recrutement. Il faudrait, en outre, comme l'ont fait les Anglais aux

Antilles et à la Guyane, organiser un système d'inspection du travail sur les plantations, pour protéger les « coolies » immigrants. En d'autres termes, sans décourager ces essais d'introduction de travailleurs aguerris au climat des tropiques, on doit veiller à ce que le salaire de leur travail soit payé régulièrement, qu'en cas de maladie, on leur donne des soins médicaux et qu'au terme de leur engagement on les rapatrie, suivant leur contrat (1). Les colons européens ne devraient pas oublier que le travail volontaire seul est ennoblissant et devraient respecter, dans ces ouvriers asiatiques ou africains, les collaborateurs de leur fortune.

Entre les captifs de guerre et les captifs de case, il y a une catégorie de nègres très intéressante, ce sont les fugitifs. Ceux-ci se sont évadés pour échapper aux sévices de maîtres brutaux ou aux menaces de mort d'un sorcier, qui voulait les immoler en l'honneur d'une idole; ceux-là avaient été abandonnés pour cause d'infirmité ou de vieillesse. C'est pour eux qu'ont été établis les « villages de liberté. » Jadis, l'enceinte seule de nos postes militaires servait d'asile aux esclaves fugitifs. C'est ainsi que cela se passait au Sénégal et encore aujourd'hui dans nos postes les plus avancés à l'intérieur. Si, au bout de trois mois, l'esclave n'est pas réclamé par son propriétaire légitime, comme captif de case, il est déclaré libre et reçoit un certificat d'émancipé.

Le général Gallieni, alors colonel et gouverneur du Soudan français, créa auprès de chaque poste un village de liberté, où les captifs maltraités trouvèrent bon accueil (1887); on favorisa le mariage des meilleurs cultivateurs avec les femmes indigènes, en sorte qu'ils crurent et se multiplièrent rapidement. Plus tard, quand la guerre avec les Toucouleurs eut fait presque un désert du Haut-Sénégal, le colonel Archinard n'eut qu'à puiser dans le trop-plein de ces asiles de réfugiés, pour créer des villages sur la route de Kayes à Bammakou, et c'est ainsi qu'il repeupla la contrée. Il y avait au Soudan, en 1895, quarante-quatre villages de liberté habités par 793 indigènes arrachés à la servitude et dont les trois quarts s'étaient acquis un certain bien-être. On en a établi de même au Congo français et à la Côte de Guinée.

(1) C'est à cela que tend le projet de décret sur l'immigration à l'île de la Réunion, dont nous avons parlé au début de cette étude. Il régleme l'introduction, le logement, la durée du travail, le traitement médical et le rapatriement des travailleurs asiatiques ou africains. Pourquoi ne l'étendrait-on pas à la Nouvelle-Édonie et, en général, à toute colonie, où l'on emploie des « coolies? »

Or, un village de liberté n'est pas seulement un asile pour des fugitifs, encore moins une halte pour des vagabonds, qui reprendraient après un temps de repos leur vie nomade. Ce doit être un séjour permanent, où l'on s'efforce de faire prendre au nègre le goût de la vie sédentaire, du travail agricole et où on l'initie peu à peu à la morale et à la religion chrétiennes. Aussi la première chose à faire c'est de le marier, et de lui donner une pièce de terre à cultiver à son profit.

Il importe donc de placer ces villages de liberté près de stations de missionnaires, où le ministre du Christ puisse travailler, avec la persévérance et l'abnégation que la foi seule peut donner, au relèvement moral de ces infortunés et à l'éducation de leurs enfans. A ce point de vue, il faut signaler, au Soudan, les villages de Dinguira et de Magadiambougou, près Kita, qui sont dans le voisinage des écoles agricoles des Pères du Saint-Esprit; au Congo, ceux de Feran Vaz et de Franceville; dans l'Oubangui, celui de Bangui. Les Pères du Saint-Esprit, sous l'intelligente direction de M<sup>sr</sup> Augouard, puis de M<sup>sr</sup> A. Le Roy, ont établi, en outre, à Kayes, à Sainte-Marie de Libreville, à Bangui, des écoles professionnelles qui rendent les plus grands services (1). Les Pères Blancs se consacrent également à cette œuvre d'apprentissage des noirs fugitifs ou affranchis, dans leurs stations de Segou-Sikoro (village de liberté), Tombouctou, Bouyé, Kati et Banankourou, au Soudan et dans celles du Sud-algérien. Un refuge serait très bien placé à Satadougou, au sud de Kayes, sur les confins du Fouta-Djallon, qui était naguère un repaire de brigands. Ainsi, les villages de liberté, après avoir commencé par être de simples asiles d'esclaves fugitifs, deviendront, avec l'aide des missionnaires, des foyers de travail agricole et de vie morale qui porteront dans des pays jadis barbares les bienfaits de la civilisation.

Si nous venons maintenant aux captifs de case, qui forment le gros de la population noire en Afrique, nous nous trouvons en face d'un problème beaucoup plus complexe, parce qu'il dépend d'une organisation sociale très ancienne et qu'il est en rapport étroit avec les mœurs et la vie domestique des nègres. Il faut, en

(1) Il faut lire la vie du Révérend Père Allaire, missionnaire de ladite Congrégation au Congo (Paris et Poitiers), pour comprendre les services que peuvent rendre à la cause de la civilisation des hommes tels que lui, à la fois animés d'une foi héroïque et doués d'aptitudes au travail manuel et à la mécanique.

pareil cas, nous défier de la solution radicale, qui consisterait dans la libération en grand et immédiate. Un tel acte ne ferait qu'aggraver la situation des noirs, en désorganisant le travail agricole, principale source de richesse et en ruinant les colonies. Au reste, la condition de ces esclaves domestiques se rapproche beaucoup de celle des *clientes* à Rome ou des francs-tenanciers au moyen âge : ils font partie de la famille, y jouissent de réels égards et sont même en certains cas devenus chefs de la famille. Il n'y a donc pas urgence à les affranchir.

D'ailleurs, la mentalité et le sens moral de la plupart des esclaves, des captifs de guerre plus encore que des captifs de case sont très faibles. Il n'est pas rare d'entendre un esclave, à peine délivré du joug du traitant, se retourner vers un de ses compagnons moins robuste et lui dire : « Porte-moi mon fardeau, tu es mon esclave, parce que je suis plus fort que toi (1) ! » Une autre fois, un esclave fugitif, se sauvant à la nage à travers le Niger, aperçoit sur l'autre rive un maître qui l'attend pour s'emparer de lui : il le vise avec une arme à feu et le tue. Ou bien, le nègre émancipé ne voudra plus travailler : le travail est devenu pour lui synonyme de servitude ; et il pense que l'oisiveté est le signe de la liberté : « Donne-nous des esclaves, un homme libre ne travaille pas, » telle fut la première demande des nègres délivrés du joug de Samory au gouverneur de la Guinée, qui leur montrait le drapeau français, symbole de leur liberté. La plupart de ces fugitifs ou de ces émancipés sont enclins à n'user de leur liberté que pour ne rien faire et n'imiter que les vices des Européens. Il importe donc, avant tout, de rendre ces pauvres êtres, déclassés et démoralisés par des siècles de servitude, dignes de l'indépendance. Et c'est à cela que les villages de liberté et les stations de missionnaires chrétiens seront si utiles ; car là on apprendra aux noirs deux choses, qu'ils ignorent : la noblesse du travail et la sainteté de la famille.

Ainsi, sauf des circonstances rares, comme à Madagascar, où l'émancipation des esclaves avait été préparée de longue main, l'abolition immédiate et en masse serait plus nuisible qu'utile aux noirs mêmes. Il faut les y préparer, en faisant leur éducation et en les défendant contre l'entraînement de leurs instincts. « En échange de la liberté assurée à l'esclave, » a fort bien dit le co-

(1) *Bulletin de la Société anti-esclavagiste de France*, n° 17. Article sur les « Villages de liberté. »

lonel Binger, « il y a lieu de ne pas le livrer immédiatement à lui-même (1). » Il faut encore l'habituer à l'épargne et c'est pourquoi le gouverneur de la Guinée française, M. Ballay, a créé une caisse, où les captifs de case versent le pécule amassé par leur travail, et dès qu'il a atteint un chiffre modéré (200 à 300 francs), cette somme est remise au maître de l'esclave qui lui délivre un certificat de liberté.

Il reste encore un pas à faire, il faut marier l'affranchi, car c'est seulement alors qu'il y aura espoir de lui faire perdre ses habitudes vagabondes et de l'attacher au sol et à la colonie. C'est la méthode que nos gouverneurs militaires et les missionnaires ont suivie avec succès. Le général de Trentinian, au Soudan français, a posé la règle de délivrer un certificat de liberté à tout captif réfugié qui, au bout de trois mois de séjour, n'était pas réclamé à bon droit. Quant aux captives libres, on favorise leur mariage avec des tirailleurs indigènes, moyennant 30 francs versés à la caisse du village. S'il s'agit d'enfants d'esclaves, on les confie, munis d'un certificat, à des négociants européens ou indigènes de Bammakou, Kayes ou de Saint-Louis, à titre d'apprentis. Une fois majeurs, on les déclare libres et on leur laisse le choix de rester ou de retourner au pays natal (2).

Ici, nous rencontrons la question de la polygamie, sur laquelle les missionnaires ne sont pas d'accord avec les administrateurs civils ou militaires. Deux choses sont également certaines : l'affranchissement et le relèvement moral de la femme sont étroitement liés à la question de polygamie et, si l'on supprimait d'emblée celle-ci, on jetterait sur le pavé, — je me trompe, sur le sable du désert, — une foule de pauvres femmes qui ont des droits acquis et qui auraient le sort d'Agar et d'Ismaël. Il serait donc inhumain d'obliger un noir polygame à renvoyer toutes ses femmes, sauf une. Cela, d'ailleurs, équivaldrait à la désorganisation du ménage noir et se heurterait à la liberté laissée sur ce point par le Coran.

Le parti le plus sage me paraît être de respecter le statut personnel des indigènes, en matière de mariage, c'est-à-dire de tolérer le mariage musulman, dans nos possessions d'Afrique, de même que nous reconnaissons le mariage bouddhiste ou confucéen

(1) Binger, *Esclavage, islamisme et christianisme*, p. 81.

(2) Voyez le Rapport du général de Trentinian au ministre des Colonies, 29 janvier 1897.

en Annam ; mais de favoriser, d'encourager, par tous les moyens, le mariage chrétien ou monogame. A cette fin, il faudrait, comme l'abbé Lemire l'a demandé à la Chambre (1), étendre la catégorie des administrateurs français qui ont qualité pour remplir la fonction d'officier d'état civil, et remplacer les pièces écrites par la preuve testimoniale. Le mariage religieux, d'ailleurs, qu'il eût été célébré d'après le Coran ou suivant l'Évangile, ne serait légal que lorsqu'il aurait été confirmé par le magistrat français et attesté par un certificat, qui porterait mention de la somme payée par le mari aux parens de sa femme. C'est surtout par l'éducation des jeunes filles et en assurant à l'épouse monogame certains avantages que l'on élèvera peu à peu la conception que les noirs se font du mariage et que l'on préparera le triomphe de la monogamie. Les résultats obtenus par les *Collèges américains* de jeunes filles syriennes ou turques, à Beyrouth et à Damas, sont encourageans. L'exemple des bonnes mœurs et de l'union des familles monogames, chez les nègres chrétiens des États-Unis, est aussi de bon augure. Ce qui importe donc, avant tout, pour préparer l'époque de l'abolition de l'esclavage domestique et faire en sorte que cette opération soit bienfaisante et non pas funeste aux principaux intéressés, c'est d'initier peu à peu les noirs aux conceptions chrétiennes du travail et de la vie de famille, en écartant d'eux, autant que possible, les vices qui sont les vers rongeurs de notre société européenne : l'alcool et la débauche. Et quel meilleur moyen d'atteindre ce but que d'encourager les travaux des missionnaires qui, comme les Pères du Saint-Esprit, les Pères Blancs ou les missionnaires protestans français, ont déjà fondé parmi eux des églises, des fermes-écoles, des ateliers professionnels ? Quels hommes, mieux que ces ministres désintéressés et austères de l'Évangile, peuvent leur inculquer, lentement, patiemment, les idées de beauté morale, de noblesse du travail, de respect de la femme, de sollicitude pour l'être humain le plus pauvre et le plus infirme ?

Mais, ici même, il y a un écueil à éviter, ce serait de vouloir importer chez les noirs notre genre de vie, nos coutumes, notre civilisation européenne. Nos usages sont souvent si incompatibles avec le climat d'Afrique, et l'organisation sociale des noirs, qu'ils y répugnent, et alors, ils se jettent de préférence dans

(1) *Bulletin de la Société anti-esclavagiste de France*, mars 1900. Article sur « le Mariage des indigènes au Congo. » |

les bras de l'apôtre de l'islamisme, qui, étant de même race ou de race voisine ou métis, sait mieux s'accommoder à leurs mœurs et adapter la religion de Mahomet aux besoins de leur nature (1). Dieu me garde de la pensée de consentir, pour lutter contre la propagande musulmane, à la moindre transaction sur les principes moraux ou les dogmes du christianisme ! Ce que je voudrais seulement, c'est que nos missionnaires catholiques ou protestans se bornassent à annoncer, à inculquer aux noirs la *bonne nouvelle* du salut, les préceptes moraux annoncés par Jésus-Christ, et qu'ils laissassent à l'élite des nègres le soin de les assimiler, de les adapter à leur tournure d'esprit et à leur genre de vie ! En quoi ils ne feraient que reprendre la vieille méthode de l'apôtre des Gentils, qui sut se faire tout à tous.

On raconte que, quand Livingstone fut mort à Ilala (Chitambé), trois membres de son escorte noire : Chouma, Sousi et Wainwright, résolurent de cacher sa mort aux tribus hostiles qui les environnaient et de rapporter son corps à la côte, parmi ses compatriotes et amis. Triomphant, par l'affection, de leur horreur instinctive pour le cadavre, ils embaumèrent le mieux qu'ils purent celui du maître qui les avait instruits, nourris et soignés, enveloppèrent la momie dans l'écorce d'un arbre et la rapportèrent à la côte du Zanzibar, après un voyage à pied de neuf mois, au prix de mille dangers et privations. Leur âme naïve avait été conquise par le noble cœur de Livingstone et la gratitude transforma ces grands enfans en héros. En lisant le récit de cette odyssee funèbre, je me disais que l'âme nègre vaut bien l'âme blanche. Une race capable d'un si persévérant effort mérite la sollicitude de ses sœurs aînées. Nous devons réaliser, pour la sauver, le vœu du grand missionnaire mourant : *Tout ce que je puis dire dans ma solitude est ceci : Dieu bénisse abondamment quiconque, Chrétien ou Turc, s'emploiera à guérir l'ulcère béant du monde !*

G. BONET-MAURY.

(1) Forget, *L'Islam et le christianisme dans l'Afrique centrale*, Paris, 1900.



---

# LA PSYCHOLOGIE DU SPORT

---

Ce n'est pas du « sport anglais » qu'il s'agit ici, c'est du sport tout court. La distinction est nécessaire parce que beaucoup de personnes ignorent encore que le monopole britannique a pris fin.

Il n'était pas très ancien. Les gazettes d'outre-Manche, vieilles seulement de soixante ou soixante-dix ans, nous apprennent en quelle piètre estime nos voisins tenaient alors les exercices physiques : elles contiennent des preuves non équivoques du peu de faveur témoigné aux apôtres de la « muscularité » lorsqu'ils entreprirent de prêcher là-bas leur croisade. Mais pour avoir été retardée par l'action combinée de la paresse naturelle à l'homme et de la routine habituelle aux peuples, leur victoire, en fin de compte, n'en a été que plus complète. Le mouvement a gagné non seulement l'Amérique, mais toute l'Europe ; et, au train dont vont les choses, on peut se demander s'il ne s'étendra pas, quelque jour, au continent noir ou à l'empire jaune.

Aujourd'hui, le sport est entré dans les mœurs de toute une jeunesse qui ne se fait point « blanchir à Londres, » et ne s'avise même pas qu'en pratiquant ses exercices favoris, elle puisse accomplir un acte quelconque d'anglomanie ou de snobisme. Si j'avais conservé des doutes à cet égard, une récente tournée en Europe me les eût enlevés. Je revois dans mon souvenir la suc-

cession brillante des *Ruder-clubs* de la Sprée ; ils sont nombreux et prospères : certains comptent parmi les plus beaux du monde. La rivière dont la réputation maussade n'est point méritée leur offre, entre ses rives verdoyantes, un champ de courses large et paisible. L'un d'eux, — il est curieux de le noter en passant, — est de fondation impériale ; pour le construire, Guillaume II a tiré 35 000 marks de sa cassette particulière et il l'a offert ensuite aux collégiens de sa capitale. La Tamise, en vérité, coule bien loin de là et l'on ne semble guère en peine de ce qui s'y passe. La Mecque de ces rameurs teutons, ce n'est point Henley, c'est Hambourg. Ils montent des bateaux de construction allemande et lisent des feuilles sportives rédigées en allemand.

Observations analogues en Danemark. La côte est semée de terrains de tennis. Il y en a au centre de la forteresse démantelée de Copenhague et au fond des remparts du château d'Elseneur, tout contre la célèbre terrasse où Hamlet sonda le problème de l'existence : simples terrains de terre battue, souvent médiocres et pourvus d'un matériel rudimentaire, mais fréquentés par des joueurs qui ne manquent pas d'entrain. En Suède, terre sacrée de cette fameuse gymnastique de Ling que ses dévots représentent volontiers comme supérieure à toutes les formes d'exercices et pouvant les remplacer toutes, le sport a fait d'étonnans progrès. Stockholm a son *Idrottsparken* et son *Tattersall* qui pourraient rivaliser avec les *Athletic-clubs* de New-York et de Chicago : preuve évidente que le système de Ling, tout scientifique qu'il est, ne contente pas la nouvelle génération. En Russie, le mouvement s'annonce ; en Hongrie, il est esquissé déjà. J'ai conté ici-même l'histoire de ses débuts sur le sol néerlandais. La Grèce, qui avait oublié cette partie de son passé, s'en souvient depuis la célébration des jeux olympiques de 1896. L'Espagne et l'Italie du Nord ne sont point trop en retard, et Vienne s'est offert en plein Prater un cercle sportif qui comporte autour d'un luxueux bâtiment jusqu'à un champ de foot-ball et des pistes de courses à pied. La bicyclette sillonne tout le continent. Dans chaque pays s'établissent des fabricans d'objets sportifs qui, en général, ne se plaignent point de faire de mauvaises affaires.

Bref, nous nous trouvons en présence d'un phénomène nettement international qui ne paraît être ni le propre d'une seule race, ni le résultat d'une hérédité quelconque. Il est d'autant plus intéressant d'en déterminer les caractères psychologiques

que le phénomène a déjà fait dans le monde des apparitions antérieures : Athènes et Rome furent, avant Londres ou Stockholm, de grands centres athlétiques.

Quels sont ceux qui aiment le sport et pourquoi l'aiment-ils ? L'instinct sportif n'est pas un instinct qui sommeille en chacun de nous et qui s'éveille et se développe selon le hasard des circonstances. Il est fort inégalement et capricieusement distribué parmi la jeunesse. On ne doit pas le considérer comme une prolongation de ce besoin de remuer, de cette tendance à se dépenser qui sont innés chez l'enfant. Il apparaît au plus tôt pendant l'adolescence, parfois seulement aux approches de la virilité : il n'est ni une preuve de santé, ni la manifestation d'un surcroît de force constitutionnelle. J'ai observé en maintes circonstances de jeunes enfans qu'on avait systématiquement habitués à la pratique des différens sports, — ou bien des adolescents sur lesquels avaient agi soit l'exemple de camarades influens, soit le désir de briller dans des concours et d'y récolter des applaudissemens, — ou bien encore des jeunes gens vigoureux, agiles, bien découplés, ayant paru goûter l'entraînement forcé du régiment. Ni les uns ni les autres n'avaient acquis de la sorte l'instinct sportif qui leur manquait ; l'habitude, sur ce point, ne leur avait pas tenu lieu de seconde nature, et, dès qu'avait cessé l'action tout extérieure et artificielle — persuasion ou contrainte — à laquelle ils obéissaient, ils avaient délaissé des exercices qui, sans leur déplaire, ne répondaient cependant en eux à aucun besoin, à aucune impulsion irrésistibles. Or, ce besoin, cette impulsion se font jour fréquemment chez des individus placés dans des conditions absolument inverses, c'est-à-dire n'ayant eu, ni par éducation ni par camaraderie, de contact avec le sport, et doués d'ailleurs de moyens physiques très imparfaits.

Une autre observation que je n'hésite pas à formuler, — bien qu'elle contredise une opinion très répandue, — c'est que la plupart des sportifs sont des gens occupés : je ne dis pas des intellectuels ou des hommes mentalement supérieurs aux autres. Cela serait absurde. Quand M. Bourget a écrit que le mariage de la haute culture et des violens exercices physiques était « fécond en splendeurs viriles, » c'est du caractère qu'il a voulu parler et non de l'intelligence. Sans doute l'exercice physique éclaircit le cerveau en fournissant au travail cérébral un utile contrepoids, mais

pourquoi et comment ferait-il davantage? Restituer aux muscles dans l'équilibre humain leur rôle trop longtemps méconnu, ce n'est pas les élever à la pensée, dont ils doivent rester les humbles serviteurs. En réponse aux exagérations d'un publiciste qui s'inquiétait naguère de faire « rendre au Muscle les honneurs souverains, » il n'est peut-être pas mauvais de rappeler en passant que les honneurs souverains ne sont dus qu'à l'Esprit.

Mais la constatation de ce fait que les sportifs sont le plus souvent des gens occupés, ne nous entraîne pas si loin ; il s'agit ici d'employés, d'hommes ayant une carrière, une profession, parfois même exerçant un métier manuel : ces derniers ne sont pas les moins ardents. En Angleterre, nombreux sont les ouvriers, — mineurs ou autres, — qui consacrent au sport leurs heures de récréation, et ce n'est sûrement pas leur genre d'existence qui les y pousse, puisqu'elle n'est ni sédentaire, ni exempte de fatigue musculaire. Aux États-Unis, où les milieux sont souvent très mélangés au point de vue de la race, on peut faire des observations analogues, et l'Europe continentale me paraît devoir confirmer l'expérience anglo-saxonne. Ne serait-on pas en droit d'en conclure que le sport est une des formes de l'*activité*, qualité qui ne dépend ni de l'intelligence, ni même de la santé et qui est loin d'être universellement répandue, mais à laquelle la civilisation moderne sert d'aiguillon en lui procurant des occasions multiples de s'utiliser ?

Il est assez difficile de déterminer la nature de l'attrait qui agit sur cette catégorie d'actifs, car elle peut se modifier selon les individus. Psychologiquement pourtant, les sports semblent se ramener tous à deux groupes principaux. Les uns sont des sports d'*équilibre* et les autres, des sports de *combat*. Le mot : équilibre, est pris ici dans le sens d'entente, d'harmonie. L'aviron, le patinage, l'équitation, la bicyclette, le tennis, la gymnastique aérienne... sont des sports d'équilibre ; l'escrime, la boxe, la lutte, la natation, l'alpinisme, la course à pied, le foot-ball... sont des sports de combat. Une brève analyse légitimera cette classification peut-être inattendue.

Prenons l'aviron. Le rameur novice, dans sa yole à bancs fixes, peut éprouver de la satisfaction à vaincre la double résistance que lui opposent l'élément liquide et sa propre maladresse, mais dès qu'il aura acquis assez d'expérience pour pouvoir monter

un bateau de course à bancs mobiles, une impression nouvelle se fera jour. Son plaisir résidera alors presque exclusivement dans l'harmonie mécanique établie entre lui et le bateau, dans le rythme qui réglera sa nage, dans la régularité absolue de l'effort, dans la proportionnalité heureuse de la dépense de force avec l'effet obtenu. L'homme devient une machine, mais une machine qui continue de penser et de vouloir et qui sent la vigueur se produire en elle, se condenser et s'échapper avec la même précision mathématique que s'il s'agissait de vapeur ou d'électricité. Il y a là une sensation saine à coup sûr et d'une extraordinaire puissance. On s'en grise parfois. Tout rameur a éprouvé cela et se souvient comme de réveils désagréables des légers accrocs qui interrompent son rythme, troublent l'harmonie de sa course ; une pelle d'aviron prise dans les herbes, une secousse maladroite donnée par un camarade distrait, une fausse manœuvre du barreur... l'embarcation ne s'arrête pas pour si peu ; mais celui qui la monte perd soudain la notion de l'équilibre qui le charmait.

Même recherche inconsciente d'équilibre dans l'équitation. Sans doute l'homme entre fréquemment en lutte avec le cheval, et cette lutte l'intéresse d'autant mieux que l'intelligence s'y combine avec la force. Tout inférieur qu'il soit dans l'échelle des êtres, l'animal n'en a pas moins son idée et tient à la faire prévaloir. Toutefois, si la lutte se prolonge, le cavalier se lasse et proclame sa monture vicieuse, ce qui veut dire, en général, qu'elle est indomptable. Et ce n'est pas seulement sous le rapport utilitaire que le cheval « vicieux » a perdu de sa valeur, c'est également au point de vue sportif. Ce pourra être un plaisir pour des jeunes gens hardis que le danger aiguillonne de se mesurer avec lui, comme c'en est un pour les *cowboys* de réduire des chevaux sauvages sur les ranchos d'Amérique, mais personne ne pensera que cette bataille constitue le dernier mot de l'équitation ni la meilleure des jouissances qu'elle peut procurer. Un auteur yankee a décerné au cheval ce bizarre éloge : « il donne à l'homme la sensation d'avoir quatre jambes. » Buffon n'eût pas trouvé cela, sans doute, mais l'idée est juste et exprime sous une forme nouvelle quelque chose de fort ancien. L'imagination antique avait créé l'homme à quatre jambes, le centaure, en lequel elle se plaisait à symboliser le sport hippique, à son plus haut degré de perfection, à ce point précis où les muscles du cheval

semblent le prolongement de ceux de l'homme tant ils s'accordent et se complètent. La civilisation moderne n'a point modifié cet idéal équestre : il est resté le sien. Si le débutant s'amuse parfois de la dureté des réactions qui menacent sa stabilité, le cavalier accompli est joyeux de ne les point sentir et, par son art, d'affaiblir, jusqu'à l'annihiler totalement, la notion des « solutions de continuité » qui existent entre lui et sa monture.

Pour le patinage, à peine est-il besoin d'insister, puisque le patineur est, par excellence, un équilibriste. On peut remarquer toutefois que l'équilibre matériel qui, en lui, s'établit et se rompt sans cesse, ne suffit pas à le contenter : il veut être en harmonie avec la glace et réaliser ainsi cette perfection rythmique qui fait du patinage, selon une expression très heureuse, « la mélodie du mouvement. » J'oserais presque dire qu'il lui faut davantage encore et que, pour être complet, son bonheur exige un accord intime avec le paysage. Les grands bois dépouillés, la neige aux reflets bleus, le soleil rouge dans la brume, les silences de la nature endormie, lui deviennent nécessaires. Mais ce sont là des subtilités septentrionales que peut-être les habitués parisiens du « Palais de Glace » ou du « Pôle Nord » n'ont jamais ressenties, hypnotisés qu'ils sont par le désir d'arriver à tracer sur la surface lisse leur initiale ou leur paraphe. Au patinage il convient d'assimiler les courses rapides sur la neige, les pieds armés de ces larges raquettes canadiennes appelées *snow shoes* ou bien de *skis*, longs patins de bois chers aux Scandinaves. Du reste le Canada et la Scandinavie n'en ont plus le monopole. Les « sports de glace » qui progressent et se perfectionnent continuellement ont à présent un quartier général à Saint-Moritz dans l'Engadine et ils font des conquêtes jusqu'en Transylvanie.

C'est encore l'équilibre qui est la base du cyclisme ; il s'y nuance à l'infini, depuis la bonne bicyclette que l'honnête bourgeois ventru enjambe en l'inclinant, jusqu'au monocycle qu'un clown seul sait manœuvrer. Comme son frère le patineur, le cycliste inconsciemment copie l'oiseau. Son idéal est de supprimer la pesanteur : pour cela il lui faut ne plus sentir les frottemens de la machine ni les déplacemens de son propre centre de gravité. L'industrie moderne lui livre des montures si parfaites qu'elles ont en quelque sorte leur individualité, leur tempérament. C'est à lui de développer, en s'en servant, son agilité et d'atteindre ainsi le maximum d'équilibre qu'il peut réaliser. Au

gymnase, bon nombre d'exercices réunissent les mêmes élémens psychologiques ; entre l'homme et son trapèze volant, il y a aussi une harmonie intime...

Combien différens sont les sports de combat, non point seulement la lutte, — et l'escrime, ou la boxe, — qui sont des formes de la lutte, mais aussi la natation où l'adversaire est une chose. On dit d'un homme : il nage comme un poisson. Rien n'est moins exact. Le poisson se meut normalement dans l'eau comme l'être humain sur le sol. La natation n'est pas normale. C'est un combat avec un élément hostile qui est le plus fort et qui aura le dernier si l'on ne se soustrait pas à son étreinte en temps voulu. La force des vagues rend sans doute le spectacle plus émouvant, mais l'onde la plus douce et la plus calme n'enlève pas au sport ce caractère combatif qui est son essence et fait son charme.

La bataille que le nageur livre au flot, l'alpiniste la livre à la montagne. On s'en aperçoit rien qu'à surprendre le regard dont il la mesure d'en bas, avant de commencer à en gravir les pentes. En effet, sous son masque impassible, elle va se défendre contre lui comme un adversaire vivant, l'égarant, le mystifiant, lui opposant une série déconcertante d'obstacles, d'énormes rochers à escalader, d'interminables pentes neigeuses à parcourir. Et ce ne sont là que des préliminaires. Elle tient en réserve, pour le perdre, d'épais brouillards qui l'envelopperont, des crevasses profondes qui s'ouvriront sous ses pas, de lourdes avalanches qui chercheront à l'entraîner dans leur course foudroyante ; elle tentera de le terrasser par le vertige, par la bise et par le froid ; et lui ne vaincra que par une virile combinaison d'énergie bien employée, de sang-froid voulu et de ferme prudence. Certes, c'est bien là une bataille, et de la catégorie la plus moderne, de celles que gagne la stratégie et non la fougue.

Par certains côtés, la course à pied ressemble à la natation. Le coureur est en conflit non avec un élément, mais avec lui-même, car il se force à soutenir une allure anormale pour laquelle il n'est point fait et qui, dès le départ, jette le trouble dans son organisme. Le caractère combatif s'affirme encore dans certains sports, ayant pourtant ceci de particulier que l'homme semble y demeurer plus ou moins passif en face de la force qu'il a déchaînée et dont parfois il cesse d'être le maître. Exemples : le yachting à voile, le *bobganing*, l'*Ice yachting*, l'aérostation et, provisoirement au

moins, l'automobile. Le *toboggan* est le traîneau dont se servaient les Indiens pour y entasser le produit de leur chasse et qu'ils tiraient après eux à travers les forêts du nouveau monde. Les « visages pâles » en ont fait un instrument de locomotion vertigineuse pour lequel on prépare, aux flancs des collines neigeuses, de longues pistes glacées. Il va de soi que rien au monde ne peut arrêter le toboggan une fois lancé sur ces pistes. Quant à l'*Ice yacht* qui s'appellerait plus justement « patin à voile, » il est formé de deux traverses de bois placées à angle droit ; aux extrémités de la pièce transversale, deux lames de métal mordent la glace ; à l'extrémité postérieure de l'autre pièce, une troisième lame qui s'incline à volonté sert de gouvernail. Près de l'intersection des deux pièces s'élève le mât portant la voilure. Les passagers s'arment de leur mieux au mât, la voile est hissée et la machine se met en mouvement. Telle est sa légèreté que la vitesse s'accélère jusqu'à devenir une course folle, invraisemblable, coupée de zigzags et de bonds fantastiques pendant lesquels on perd naturellement toute action sur le gouvernail. Ces sports impliquent presque tous une lutte contre la nature, un défi. De l'aérostation, encore pleine d'inconnus et de dangers, on ne peut guère parler ; ce qu'Horace disait des premiers navigateurs :

*Es triplex circa pectus erat*

est applicable aux premiers aéronautes ; mais il est possible que, dans l'avenir, des découvertes nouvelles permettent de circuler *par air* avec facilité et sécurité. Le ballon deviendra alors un moyen de locomotion comme l'automobile dont le caractère sportif est tout provisoire. Un tricycle à pétrole donne aujourd'hui à celui qui le monte des sensations neuves ; la puissance et l'obéissance de sa monture le charment, la vitesse le grise, le maniement de la machine l'amuse, — toutes choses dont la génération suivante négligera de s'apercevoir, tant elle s'y sera habituée physiquement et mentalement. Au contraire, un fleuret, un trapèze ou un aviron ne cesseront jamais d'être des instruments de sport.

Les jeux offrent des contrastes similaires. En général les jeux de balle rentrent dans la catégorie des sports d'équilibre : d'abord par les attitudes elles-mêmes, — c'est ce qu'exprime si bien le con-



seil qu'un joueur de longue-paume donnait à son élève : « Ap-puyez-vous sur la balle, » lui disait-il ; — ensuite, par la succession rapide et l'imprévu des mouvemens. Il ne s'agit pas de répéter le même geste, mais de se tenir prêt à exécuter celui qui s'indiquera et de pouvoir l'exécuter avec précision et par conséquent avec retenue (1). Le foot-ball, au contraire, est un sport de combat : la bataille y est même collective, ce qui suffit à faire comprendre comment les Américains ont pu appliquer à cet admirable jeu des principes tirés de la stratégie napoléonienne et comment un officier général anglais a pu me dire qu'il y avait dans tout bon capitaine de foot-ball l'étoffe d'un futur chef d'armée. Son enthousiasme d'ailleurs l'égarait et de récents événemens ont dû lui prouver qu'il oubliait, dans sa conception de l'art militaire, de faire la part de la science.

Le polo qui se joue à cheval, le hockey que l'on pratique souvent sur la glace, le water-polo qui est une sorte de ballon aquatique, participent des caractères propres à l'équitation, au patinage, à la natation : c'est-à-dire que de ces trois jeux, les deux premiers sont des sports d'équilibre et le troisième un sport de combat. Atteindre la balle avec les maillets ou les bâtons recourbés dont on se sert au polo et au hockey ou bien s'emparer du ballon de water-polo qui flotte sur l'eau constituent des difficultés qui ajoutent à l'exercice un surcroît d'intérêt, mais ne suffisent pas à en modifier le caractère.

La chasse à tir ou à courre réunit les deux élémens, puisqu'elle associe l'équitation ou le tir, qui sont des sports d'équilibre, avec la poursuite et l'attaque du gibier qui participent du caractère combatif... Du reste, je ne veux pas, en prolongeant cette

(1) C'est, à mon avis, cette « retenue » qui, dans les jeux de balle, amène une fatigue souvent hors de proportion avec la force musculaire dépensée, parce qu'elle implique une assez grande dépense de force nerveuse. L'effet se produit avec bien plus d'intensité encore dans l'assaut de fleuret. Mon savant ami, le docteur Fernand Lagrange a attribué au rôle que joue le cerveau dans la combinaison des coups, l'espèce de dépression nerveuse, cérébrale, qu'il a notée, après l'assaut, chez beaucoup d'escrimeurs et qu'il a contrôlée sur lui-même. Depuis lors j'ai cru m'apercevoir que cette dépression, déjà moindre avec l'épée, devenait presque nulle avec le sabre, le poing (boxe) ou le bâton. Précisément de toutes les armes le fleuret est celle qui donne lieu aux plus fortes « retenues » dans le bras, dans la main et même dans les jambes. Le tireur au fleuret, — à la différence du tireur à l'épée, — doit être constamment prêt à « partir à fond » dès que l'occasion s'en présente, avec une soudaineté et un imprévu apparent qui puissent déconcerter l'adversaire. Il est donc sur un qui-vive perpétuel, attendant l'ordre de mobilisation interne qui le lancera en avant.

analyse, lui attribuer une plus grande importance qu'il ne convient. Je n'ai insisté sur la classification psychologique des sports que parce qu'elle m'a semblé rendre plus intéressant et plus compréhensible un sujet jusqu'ici peu étudié et aussi parce qu'elle contredit la distinction un peu prudhommesque entre « les exercices de force et les exercices d'adresse » dont il est ordinairement fait mention dans les discours de distributions de prix. En réalité il n'y a pas d'exercice dans lequel la force et l'adresse ne soient combinées et parfois, malgré les apparences, à degré égal. La plupart du temps, l'adresse consiste même à bien distribuer la force, et c'est ce qui fait que tantôt le public n'aperçoit qu'elle et que tantôt il ne l'aperçoit pas du tout. Dans le travail des poids, par exemple, le spectateur ne peut saisir l'instant où intervient le « truc » pas plus qu'il ne se rend compte dans la lutte à mains plates des ingénieuses applications que fait le lutteur des lois de la mécanique. Il n'y a pas de bon boxeur sans adresse ni de bon patineur sans force. Force et adresse ne sont, en somme, que des aspects. Équilibre et combat sont des attraits.

Je voudrais indiquer maintenant quels sont les effets psychologiques des sports sur ceux qui s'y adonnent. De nos jours, on en étudie avec grand soin les effets physiologiques. Des expériences curieuses se poursuivent qui éclaireront complètement la question. Mais le côté psychologique est demeuré dans l'ombre. Loin de ma pensée l'ambition de faire la lumière sur un sujet aussi délicat. Je me borne en tout ceci à exposer, à titre documentaire, le résultat d'observations personnelles.

Tout d'abord, il faut se rappeler que la physiologie et la psychologie ont des frontières communes imparfaitement délimitées. Un des principaux effets physiologiques des sports est de discipliner, de classer les muscles. A l'appel d'un débutant, un grand nombre de muscles entrent en action qui n'ont rien ou presque rien à voir dans la manœuvre demandée. Par leur zèle ignorant, ils la gênent et la font échouer. Ce n'est que peu à peu qu'on leur persuade de se tenir tranquilles. En fait d'exercice physique, la gaucherie provient huit fois sur dix d'un excès et non d'une insuffisance d'actionnement musculaire. Elle disparaît à mesure que se fait l'éducation des muscles. Alors les mouvemens deviennent certains, le geste est assuré, le regard s'accoutume à des évaluations de distances exactes et rapides. Un peu de cette assurance

et un peu aussi de la persévérance qui est nécessaire pour l'acquérir remontent jusqu'à l'âme. Je crois qu'en général le sport donne à ses adeptes, toutes choses égales d'ailleurs, quelque clarté de plus dans le jugement, quelque ténacité de plus dans l'action. Mais parvient-il à fortifier vraiment le caractère et à développer ce qu'on pourrait appeler la musculature morale de l'homme? Voilà, en définitive, la question fondamentale, celle d'où dépend la place à laquelle le sport aura droit dans l'éducation.

Au premier abord, on est tenté d'établir des distinctions et de répondre oui pour certains cas, non pour d'autres; semble-t-il possible, par exemple, de comparer moralement un alpiniste avec un joueur de tennis, ou même un boxeur avec un patineur?... Il y a des sports qui côtoient sans cesse le danger: tels l'équitation ou la natation; il en est, comme le foot-ball, qui exposent non votre vie, mais votre peau, et, suivant la spirituelle expression de Lagrange, combien ont peur pour leur peau qui ne trembleraient point pour leur vie! Enfin d'autres, comme l'escrime, suggèrent le danger. L'arme qui menace votre poitrine a beau avoir été rendue inoffensive par le mouchetage, vous l'écartez avec autant de prestesse que la pointe véritable dont elle tient la place. De tels exercices paraissent faits pour agir sur le moral avec une bien autre intensité que ceux auxquels on peut se livrer sans courir le moindre risque et sans même éprouver la notion d'un risque possible.

Il est vrai qu'ils impliquent du courage et du sang-froid, mais un courage et un sang-froid *circonstanciels*. La chose, à y réfléchir, ne doit pas surprendre, car n'est-ce pas le cas de nombreux métiers manuels? Le couvreur parisien déploie, dans l'exercice de sa profession, un sang-froid remarquable, et, pour porter ses lourds fardeaux, il faut à un colporteur beaucoup de courage. Est-ce à dire que ces qualités continuent de se manifester chez eux après que le premier sera descendu de son toit et que le second aura déposé son sac?... Il est impossible de le prétendre. La vie est remplie d'exemples analogues. Nous acquérons avec une facilité relative les qualités qui nous sont nécessaires pour accomplir un acte donné. L'obligation ou la fantaisie les font naître et l'habitude les fixe en nous, mais elles y demeurent en quelque sorte localisées ou plutôt spécialisées. Elles se manifestent dans des circonstances données, pour un but donné, toujours les mêmes. Le difficile est de les étendre à toutes les cir-

constances, à tous les buts. Pour cela, il faut substituer la volonté à l'habitude.

La volonté ! voilà ce qui féconde le sport et le transforme en un merveilleux instrument de « virilisation. » Dans les métiers que je viens de citer, ou dans d'autres du même genre, la limite de l'effort *utile* est assez vite atteinte. Il n'est pas nécessaire et il peut être imprudent de tenter davantage. A quoi bon ? Un travailleur intelligent vise à fournir le plus de besogne possible dans le moins de temps et avec le moins de fatigue possible. L'homme de sport demeure étranger à toute préoccupation utilitaire. La tâche qu'il accomplit, c'est lui-même qui se l'est assignée, et comme il n'est pas obligé, pour gagner sa vie, de la recommencer le lendemain, le souci de se ménager lui est épargné. Il peut ainsi cultiver l'effort pour l'effort, chercher les obstacles, en dresser lui-même sur sa route, viser toujours un degré au-dessus de celui qu'il a atteint. C'est ce qu'exprime si bien la devise choisie par le Père Didon pour ses élèves d'Arcueil groupés en association athlétique. « Voici, leur a-t-il dit, le jour de leur première réunion, voici votre mot d'ordre : *citius, altius, fortius!* Plus vite, plus haut, plus fort ! »

Par là nous sortons presque du sport pour atteindre les régions philosophiques. Ce langage n'est pas nouveau. C'est celui des stoïciens de tous les temps. Les gymnases grecs ont sans doute retenti fréquemment de paroles analogues dites par d'obscurs disciples des grands penseurs, et répétées par de simples maîtres de gymnastique qui ne croyaient pas que cette recette de virilité dût jamais être perdue pour des peuples civilisés.

L'antiquité en fit un usage abondant, cela est certain. Mais de nos jours, s'en sert-on ? Est-elle même applicable à notre civilisation présente, faite de hâte fébrile et d'âpre concurrence ? Et le sport qui nous est revenu de si loin après une éclipse si longue et si totale, n'a-t-il pas complètement changé de caractère ? Ne tend-il pas à se confondre avec l'usage d'instrumens de locomotion de plus en plus perfectionnés ? Est-ce bien là le même athlétisme dont la portée morale était sans cesse proclamée et dont « le mot d'ordre » du Père Didon tendrait à rétablir la formule?... A ces questions, le temps seul peut donner une réponse certaine. Si, d'ailleurs, le mépris mystique de la « guenille charnelle » qui tua l'athlétisme aristocratique du moyen âge, a cessé d'être un ennemi redoutable, il n'en est pas de même de l'ar-

gent par lequel périt l'athlétisme démocratique de l'ancienne Grèce. Sa beauté morale sombra avec l'esprit de lucre et le monde d'à présent est trop l'esclave de la richesse pour que pareil destin ne soit pas à craindre pour les sports renaissans. Mais, s'ils surmontent ce péril, on s'apercevra, je crois, qu'ils ont peu changé; les formes sont en partie nouvelles, l'esprit est demeuré le même. L'instinct sportif est toujours inégalement distribué. Ne l'a pas qui veut. Et parmi ceux qui l'ont, tous ne vont pas jusqu'au bout de ce qu'il peut donner. Tous n'y cherchent pas la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. Ceux-là, pourtant, me semblent plus nombreux qu'on ne le croirait d'abord. De sorte qu'on en peut tirer cette conclusion, qu'aujourd'hui comme jadis, la tendance du sport est vers l'*excès*. Voilà sa caractéristique psychologique par excellence. Il veut plus de vitesse, plus de hauteur, plus de force... toujours plus. C'est son inconvénient, soit ! au point de vue de l'équilibre humain. Mais c'est aussi sa noblesse, et même sa poésie.

PIERRE DE COUBERTIN.

---

# LE SOCIALISME MUNICIPAL

---

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu en France, méritent de retenir notre attention. On y a vu se dessiner, au moins dans les grandes villes, une tendance du suffrage universel à délaisser les partis modérés, et à se précipiter vers les extrêmes. Paris s'est délivré de l'administration radicale socialiste qui siégeait à l'Hôtel de Ville depuis nombre d'années et l'a remplacée par une majorité nationaliste. Les socialistes et les radicaux socialistes ont perdu quelques municipalités importantes, mais ils en ont gagné d'autres : ils sont les maîtres des plus grandes villes, Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille. La France est le premier pays où, grâce au suffrage universel, ils ont réussi à mettre la main sur un pouvoir communal aussi étendu. Mais ce serait une erreur de croire que ce qu'on appelle « le socialisme municipal, » l'application partielle des doctrines socialistes dans la commune, la tentative d'y déterminer les conditions du travail, soit spécial à la France. Il progresse dans d'autres pays, sans qu'il soit besoin de la présence dans les corps élus de socialistes conscients et militants. Ce n'est même point parmi nous, jusqu'à présent, qu'il est le plus développé. Il faut y voir une tendance générale de la démocratie urbaine, dont on saisira mieux le sens et la portée, si on l'observe dans son ensemble.

## I

Lors de l'Exposition de 1889, un des hommes les plus versés dans les questions du gouvernement municipal, lui-même élu de Paris, très écouté et imposant le respect à ses adversaires socialistes, M. Léon Donnât, chargé du rapport d'économie sociale,

consacrait un chapitre au socialisme communal et donnait l'alerte qui n'a été que trop justifiée depuis les dix années qui se sont écoulées, d'une Exposition à l'autre. Le nouveau rapporteur devra rendre à M. Léon Donnat cette justice qu'il a été bon prophète, et reconnaître que la théorie et la pratique qu'il cherchait à combattre, ont fait des pas de géant.

L'intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique, écrivait M. Léon Donnat, se plaçant tout d'abord au point de vue de la doctrine, intervention qui constitue le socialisme même, n'est qu'une partie de la question plus vaste qui consiste à définir, d'une manière générale, les rôles respectifs de l'État et de l'individu, en comprenant, sous le nom d'individu, les citoyens qui agissent isolément ou qui s'associent librement entre eux. C'est, à vrai dire, tout le problème du gouvernement, et qui reçoit des solutions très variées.

Sur cette question, deux opinions radicales sont en présence. Les partisans de l'État-Providence, du Dieu-État, ne songent qu'à agrandir, à développer, à élargir, sa tutelle, d'après eux souverainement bienfaisante, à l'appliquer à tous les domaines de la vie publique et privée. D'autres estiment, à l'opposé, qu'il s'agit de restreindre cette tutelle, de limiter ces fonctions de l'État, à mesure que les peuples croissent et grandissent, de laisser la solution des problèmes sociaux non à l'autorité mais à la liberté, à l'initiative, à l'effort, à la responsabilité des groupes qu'ils intéressent directement, de manière que chacun, bien loin de s'en remettre à la communauté, jouisse des fruits de son mérite propre ou supporte les conséquences de ses actes. Spencer a résumé la querelle dans son admirable petit livre *l'Individu contre l'État*.

Tout au contraire, dans la pratique, les attributions de l'État ne cessent de s'accroître, et cela dans le pays classique du *self help*, du *laissez faire* et du *laissez passer*, en Angleterre même. M. Léon Say s'émuait jadis des progrès du socialisme d'État jusque chez nos voisins d'outre-Manche, c'est-à-dire de l'ingérence que le pouvoir central s'attribue par la loi dans les rapports individuels, tels que le contrat d'échange et le contrat de travail, la fixation de la journée, du taux du salaire, la détermination des entreprises, la tarification des produits. Avant lui, M. Léon Donnat avait signalé le socialisme municipal comme la forme la plus insidieuse du socialisme d'État, parce qu'elle s'attache à toutes les branches de l'activité locale. Elle crée donc un danger au premier chef, et

trouve un appui, à juste titre, parmi les politiciens des classes ouvrières qui ne l'ont pas inventé. Si cette marche envahissante ne se ralentit pas, c'en est fait, disait-il, de l'esprit de liberté.

Dans son rapport de 1889, M. Léon Donnât constatait la floraison du socialisme d'État en France et en Angleterre. La Suisse et les États-Unis étaient préservés de cette tendance par suite de la différence de législation. Si les mœurs font les lois, les lois exercent une influence non moins marquée sur les mœurs.

Selon la législation des États-Unis, les communes, quand elles se fondent, reçoivent une charte d'incorporation qui forme le véritable code de la cité. L'organisation municipale repose sur cette conception démocratique que les autorités municipales ne peuvent faire que ce qui leur est permis, et cette règle a pu contribuer à tenir en échec le socialisme municipal, tout en favorisant d'autres abus. L'esprit socialiste commence toutefois à pénétrer aux États-Unis, bien que les organisations spécifiquement socialistes y soient encore faibles. Le courant s'est manifesté lors de la dernière campagne présidentielle. La propagande contre les *trusts*, les gros syndicats capitalistes, prend une intensité toujours croissante; on réclame l'expropriation de ces monopoles de fait. A la suite des élections de 1898, des villes de l'Ouest se sont chargées comme en Angleterre de la direction de leurs services publics. On a nommé des municipalités socialistes, et le mouvement, à mesure qu'il s'étendra, modifiera sans doute en ce sens les chartes municipales.

En Suisse, comme aux États-Unis, tout ce qui n'est pas permis aux assemblées locales leur est défendu. La loi est limitative. Les cantons jouissent de l'autonomie, et on sait à quel point certains d'entre eux, par exemple le canton de Vaud, sont allés loin dans l'application des principes socialistes en matière fiscale. Mais les communes, soumises à une sorte de tutelle administrative, ne disposent pas de la même liberté. Les fantaisies budgétaires sont tempérées par le *referendum*. Si, par exemple, à Berne, un édifice, un bâtiment public quelconque s'élève à un devis qui dépasse 20 000 francs, la commune est obligée d'obtenir l'autorisation des citoyens, et cela toutes les fois qu'il s'agit d'une dépense supérieure à celle inscrite au budget. Le *referendum*, le gouvernement direct du peuple, par voie plébiscitaire, peut être discuté en matière politique, mais il donne d'excellents résultats en matière financière : il arrête les dilapidations. C'est, aux yeux de M. Léon



Donnat, un frein d'une puissance incomparable pour arrêter les progrès du socialisme municipal et du socialisme d'État. Cela vient d'être confirmé d'une façon éclatante. Le peuple suisse a rejeté tout récemment, par 340 000 voix contre 145 000, la loi importante votée par les deux conseils de l'assemblée fédérale, qui instituait l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidens, ainsi que l'assurance des citoyens appelés au service militaire. Ainsi le peuple, à une énorme majorité, repousse l'œuvre législative élaborée par ses élus et acceptée par eux presque à l'unanimité, sans que pour cela ceux-ci perdent sa confiance. Mais il leur signifie que, sur cette question de protection ouvrière, en apparence si populaire, le peuple ne pense pas comme eux et n'accepte pas leur solution. Et ce n'est pas la première fois que se manifeste cette opposition radicale entre le peuple et ses mandataires, qui se donnent pour les représentans authentiques de ses aspirations, et les exécuteurs de ses volontés.

L'Angleterre est la vraie patrie du socialisme municipal. Le champ d'action des municipalités y est plus étendu que partout ailleurs. Autrefois, les communes anglaises étaient entre les mains de corporations formées par un petit groupe de propriétaires. Mais ces corps usés révélèrent leur impuissance, en face de l'accroissement des grandes villes. Les maisons de Londres, par exemple, se sont élevées, en ce siècle, de 142 000 à 600 000. Les corporations furent atteintes par la loi de 1835. Le *municipal corporation act* de 1882 permet aux municipalités de faire tous les réglemens nécessaires pour la bonne administration. C'est une loi de *self government* municipal. Londres fut ensuite érigé en Comté spécial, bien que la corporation de la Cité restât indépendante. Depuis l'acceptation de la loi d'administration locale de 1888, les communes en Angleterre sont entrées dans une nouvelle phase démocratique et se sont engagées si avant dans les voies du socialisme municipal, qu'elles en fournissent le modèle.

Le Parlement anglais est encore peu infecté de socialisme, bien qu'il ait commis beaucoup d'hérésies contre l'économie politique orthodoxe et l'évangile de Manchester. Mais les municipalités, par suite du suffrage démocratique et de l'accroissement et de l'influence des masses ouvrières, ont été conduites à sortir de la vieille ornière. Obligées de tenir compte des revendications des classes pauvres et de subvenir à leurs besoins, il leur fallait

faire de grandes dépenses, et, par conséquent, elles devaient trouver de nouvelles sources de revenus. Placées entre l'alternative ou d'augmenter les impôts de la commune, ou de transformer en entreprises communales les entreprises privées, les services publics, constitués en monopoles, tels que le gaz, l'eau, les tramways, la force électrique, si fructueuses pour les actionnaires des compagnies concessionnaires, c'est à ce dernier parti que les communes urbaines se sont résolues. Elles étaient admirablement préparées par l'habitude de l'association, par l'esprit commercial plutôt que bureaucratique, rompu à la pratique des affaires. Elles en ont tiré des ressources considérables.

Avant l'établissement du comté de Londres, en 1889, ce genre d'action communale existait surtout en province, dans les grandes villes manufacturières du Nord, à Glasgow, à Birmingham, où M. Chamberlain débutait sur la scène politique en qualité de maire radical et intransigeant, et conduisait les affaires de la ville avec le même succès que sa propre maison de commerce : même activité à Liverpool, à Leeds, à Bradford (1).

C'est à Glasgow que la transformation a été la plus complète et la plus rapide. La ville a obligé les propriétaires à détruire toutes les maisons insalubres : les quartiers ouvriers ont été transformés. On a vu s'élever d'immenses corps de bâtiments municipaux, que la municipalité met en location elle-même à des taux modérés. La ville a construit des bains, des blanchisseries, des abattoirs, des galeries d'art, un musée, des bibliothèques, des maisons de refuge, des écoles industrielles, etc. Tout cela grâce aux bénéfices qui résultaient, pour la municipalité, d'avoir pris en main différentes entreprises d'intérêt public avec plein succès, les tramways, l'eau, le gaz, la lumière électrique. Le prix du gaz a été abaissé de 4 shillings, dans la proportion à 2 shillings 6 pence.

Londres n'est pas aussi avancé dans la voie de la municipalisation. La production du gaz s'y fait moitié par concession, moitié par entreprise publique, tandis que Manchester a toujours fabriqué son gaz. Londres n'a même pas son eau municipale : huit sociétés privées subviennent aux besoins de la ville. Mais le comité des travaux publics a mis des entreprises considérables en régie. La protection ouvrière est très développée : les conditions du tra-

(1) Voir le livre de Dolman, *Municipalities at work*.

vail pour les ouvriers municipaux, pour les entreprises communales, minimum de salaire, maximum d'heures de travail, interdiction du marchandage, sont minutieusement réglées dans les cahiers des charges. Des sommes considérables ont été employées en subventions pour les logemens à bon marché. Les quartiers pauvres de Londres, les environs des docks, de Whitechapel, vrais coupe-gorge, il y a quelques années, amas de bouges et de taudis, sont en voie de transformation complète depuis 1889.

Est-ce donc là du socialisme municipal? Parce qu'une ville se charge elle-même de la direction de ses travaux, de ses affaires propres, au lieu de laisser ce soin et ce bénéfice à des intermédiaires, ou bien encore parce qu'elle prend souci de l'hygiène publique, et particulièrement des ouvriers, dira-t-on qu'elle obéit à des principes subversifs?

Un conseiller municipal de Glasgow se montrait un jour fort étonné de lire dans un ouvrage sur les municipalités anglaises, paru aux États-Unis, que sa ville offrait l'exemple le plus parfait du socialisme communal, et que lui-même était désigné comme socialiste. Il n'en revenait pas. Dans sa pensée, il avait seulement songé à prendre des mesures, qui, d'après ses collègues et lui, fournissaient le meilleur moyen d'assurer le bien-être matériel et moral de la communauté. Leur seul mobile était le bien public, et ils avaient beau se creuser la tête et faire des raisonnemens à perte de vue, ils ne parvenaient pas à rattacher l'éclairage des rues à la croissance du socialisme d'État (1). Traiter les ouvriers d'une façon intelligente et reconnaître les syndicats n'implique pas le socialisme, et vers aucune direction ils n'apercevaient un développement dans le sens expressément socialiste. Si le rôle des socialistes, ajoutait-il, est de rappeler à l'accomplissement des devoirs sociaux, ce rôle est superflu en Angleterre, car toutes les classes en sont pénétrées. — Les socialistes ne forment eux-mêmes qu'une quantité négligeable. Le nombre de leurs partisans est restreint. Ils n'ont pu forcer la porte de la Chambre des communes. Ils ont réussi à pénétrer dans les conseils municipaux, grâce à l'appui des progressistes; aux élections de 1889, par suite du droit de vote plus démocratique, les progressistes se sont trouvés en majorité dans le Conseil de comté; en 1898, ils ont gagné douze sièges, et comptent soixante-dix élus,

(1) *Soziale Praxis* du 11 avril 1898.

les modérés sont au nombre de quarante-huit, les socialistes n'ont conquis qu'une dizaine de sièges. Leur parti s'attribue, comme une application de leurs théories, ce qui est simplement la conséquence générale du mouvement démocratique et social de notre temps, qui ne s'accorde avec leur point de vue que d'une façon très limitée.

Mais il existe une école, une doctrine socialiste, dite des *Fabiens*, qui n'est pas organisée en parti, qui se recrute principalement parmi les intellectuels de la bourgeoisie cultivée, sous la direction d'un esprit éminent (1), M. Sidney Webb, qui attribue à l'œuvre effective des municipalités une importance considérable. Assurément, disent-ils, au point de vue des collectivistes purs, les transformations accomplies dans l'administration de la commune semblent bien insuffisantes. Le mot socialiste est peut-être encore trop pour la chose. Mais ces commencemens, si modestes qu'ils puissent paraître, marquent le point de départ d'une évolution considérable, dont on a peine à imaginer les phases ultérieures, voire prochaines. La tendance générale d'exclure les entreprises privées pour les grands travaux, tels que le gaz, la distribution de l'eau, les tramways, etc., peut dépasser de beaucoup le cadre actuel. Mieux que l'État, qui agit sur une trop vaste échelle, les communes sont des corps sociaux propres à prendre l'initiative de changemens à longue portée. Elles peuvent se transformer insensiblement en coopératives, prendre la direction d'une partie de la production et de la vente des produits. Elles produisent et vendent du gaz : pourquoi ne fabriqueraient-elles pas et ne vendraient-elles pas du pain ? pourquoi n'écarteraient-elles pas, dans l'intérêt du public, les abus crians des boulangeries privées ? Par l'impôt, enfin, les communes peuvent intervenir d'une façon très efficace dans la répartition des richesses. Ce n'est pas dans ce qui est, mais dans ce qui sera que gît le sens véritable du socialisme municipal.

Selon les *Fabiens*, ce changement n'est pas destiné à s'opérer par une révolution, par un coup de théâtre, par une organisation subite, comme le croient les socialistes du continent, qui se plaisent, comme Engels, Bebel, Jaurès, Guesde, à fixer des dates prochaines, et qui, bien qu'ils parlent d'évolution, en sont restés aux utopies surannées, aux *Icaries* et aux *Phalanstères*. L'idéal so-

(1) Voir *Socialism in England*, par Sidney Webb, 2<sup>e</sup> édition.

sialiste, de statique qu'il était est devenu dynamique ; il n'est plus dans l'*être*, diraient les Allemands, il est dans le *devenir*. Lassalle estimait autrefois qu'il faudrait deux cents ans pour opérer la transformation de la société capitaliste en société collectiviste : les Fabiens qui ont emprunté leur nom à *Fabius Cunctator*, le général patient, se montrent encore moins pressés. Le socialisme, disent-ils, n'est que le côté économique de la démocratie, la conséquence de la grande industrie. Pas plus qu'à la démocratie, on ne saurait lui assigner un commencement précis, un aboutissant définitif. Comme la démocratie il est appelé à un essor irrésistible, à un progrès continu. Pour que le socialisme se développe, il suffit que la législation et l'administration se trouvent entre les mains et sous le contrôle de la démocratie, et c'est ce que nous voyons partout se produire. Le parti libéral tend à se rapprocher de plus en plus des masses populaires, comme l'avait prédit Gladstone dès 1885, et à s'imprégner de leurs aspirations, d'une façon plus ou moins consciente. Le changement est moins encore, jusqu'à présent, dans la *machinerie* du gouvernement, que dans l'esprit selon lequel cette *machinerie* est conduite. Même sans qu'il soit besoin de la petite armée des socialistes avancés, le socialisme s'infiltré, se répand par endosmose, *permeation*, dans tous les domaines de la pensée et de la vie publique.

On parle du socialisme de l'avenir. Nous y sommes plongés dans le présent ; M. Sidney Webb le reconnaît à ces signes indiscutables : la restriction croissante de la propriété privée, par suite des réglemens du travail et des exigences de la police sanitaire. L'État surveille et dirige les fonctions industrielles qu'il n'a pas absorbées : la substitution graduelle des entreprises publiques aux entreprises privées en ce qui concerne l'eau, le gaz, les tramways ; au lieu d'affermir, la communauté exploite : les villes acquièrent des propriétés urbaines pour y établir des logemens ouvriers : la croissante absorption de la rente du capital et même du talent personnel, par l'élévation des impôts, — cette municipalisation croissante de la rente, par l'augmentation des taxes locales n'est qu'une forme préparatoire d'une nationalisation du sol ; — la substitution de l'assistance publique à la bienfaisance privée, pour le relèvement des classes inférieures.

Le courant est si puissant que l'économie politique elle-même a dû cesser de résister, et que les économistes se bornent à conseiller la modération et à recommander la circonspection. Les

intransigeans de l'école de Manchester sont déjà relégués parmi les fossiles. L'individualisme du passé est bien mort, il ne renaitra pas de ses cendres. Et dans une page humoristique, souvent citée, M. Sidney Webb nous peint les illusions du bon individualiste, et les démentis que lui infligent à chaque pas les institutions municipales :

Le conseiller municipal individualiste se promène sur le trottoir municipal, éclairé par le gaz municipal et nettoyé par les balais municipaux avec l'eau municipale, et voyant à l'horloge municipale du marché municipal qu'il est trop tôt pour rencontrer ses enfants au sortir de l'école municipale qui jouxte l'hôpital municipal et l'asile des fous du comté, il emploiera le télégraphe national pour leur dire de ne pas traverser le parc municipal, mais de prendre le tramway municipal pour le rejoindre à la salle de lecture municipale, au musée et à la bibliothèque municipales, où il a besoin de consulter certaines publications nationales, afin de préparer son discours au conseil municipal en faveur de la nationalisation des canaux et de l'augmentation de contrôle du gouvernement sur les chemins de fer. « Vous me parlez de socialisme, Monsieur, dira-t-il, ne perdez pas le temps de l'homme pratique, avec ces fantaisies, ces absurdités. *Self-help*, Monsieur, aide et activité individuelles, voilà ce qui a fait notre ville ce qu'elle est.

Cette boutade de M. Sidney Webb, remarque M. Léon Donnat, montre que les socialistes cherchent à tirer argument de l'intervention des pouvoirs municipaux, même les plus modérés, en faveur de leurs idées les plus hardies.

Les Fabiens combattent, à titre de préjugé, cette idée de nombre de socialistes, que le collectivisme implique une administration nationale rigidement centralisée de tous les détails de la vie. Les réformateurs pratiques n'ont pas d'autres moyens d'atténuer les maux de la société qu'en agissant dans la commune. Au comté de Londres, où s'exerce leur influence, les Fabiens réclament une extension de la provision publique des repas scolaires dans les districts pauvres. Des centaines de mille de repas gratuits et à bon marché sont donnés par la charité privée, avec la collaboration des autorités scolaires. Cela ne suffit pas, et un mouvement se produit qui témoigne de la croissance de l'esprit collectif, en faveur d'un repas gratuit fourni dans les écoles par le *London School Board* lui-même. Chaque jour est plus généralement reconnue la nécessité de remédier au chômage, d'entreprendre des travaux publics pour les sans-travail. La commune doit s'efforcer de procurer des emplois à qui le demande. Il s'agit de refondre sur des principes démocratiques la loi des pauvres

d'Élisabeth. Enfin la question du logement des pauvres dans les grandes villes doit être résolue dans un sens essentiellement socialiste.

Au Congrès des municipalités qui s'est tenu à Leeds, en 1899, sous la présidence de Sidney Webb, on a voté la monopolisation de l'alcool, des débits de boissons, des assurances sur la vieillesse (1). Tous les délégués se sont déclarés partisans d'une extension des pouvoirs légaux dans les administrations locales. Dans d'autres conférences, les municipalités réclament le droit d'acheter des terrains et de disposer pour cela du droit d'expropriation, d'imposer les propriétés bâties et non bâties en proportion de la plus-value résultant de l'accroissement des villes, etc.

Mais l'action des municipalités urbaines et leurs exigences croissantes ne sont pas sans émouvoir l'opinion et le gouvernement. Dans une lettre retentissante, sir John Lubbock a protesté contre la construction des habitations ouvrières. La police sanitaire peut obliger les propriétaires à fermer les logemens malsains : mais il n'est pas du ressort de la Commune d'en bâtir de nouvelles. Sir John Lubbock blâme comme un système coûteux, ouvrant la voie aux abus, la régie dans les entreprises communales. Et il n'exprime point en cela une opinion individuelle et isolée. On craint que les communes, à force d'étendre leurs fonctions, ne les remplissent mal, et qu'en adoptant la politique collectiviste l'administration ne se montre plus mauvaise, plus exposée à la corruption, à mesure qu'elle devient plus compliquée, et que les recrues sorties des couches démocratiques inférieures y deviennent plus nombreuses et plus influentes. Les entreprises qui ont un caractère commercial exigent des capacités supérieures, et les gens capables ne courent pas les rues. Au Congrès de Leeds, M. Sidney Webb recommandait de choisir pour l'administration des villes des hommes spéciaux et compétents dans chaque branche, et de leur offrir les rémunérations que leur supériorité et leurs talents trouveraient ailleurs ; mais les socialistes se sont déclarés hostiles à ces hauts traitemens, et M. Sidney Webb a eu contre lui la majorité.

(1) Les Fabiens, qui s'occupent surtout de propagande, ont exposé ces questions dans des petits traités, *Tracts*, qui sont des modèles du genre. Ils n'ont que quelques pages et coûtent dix centimes. On les trouve au siège de la société, Strand W. C. 276.

Il s'est formé également un bureau d'information du gouvernement local, pour toutes les questions municipales.

Enfin toutes les grandes entreprises qui recherchent des concessions, et qui s'adressent au Parlement, se heurtent aux prétentions des municipalités qui veulent se les réserver. Aussi-demandent-elles au gouvernement central d'arrêter cette intrusion dans le domaine privé. Lord Salisbury a proposé récemment une enquête parlementaire, pour savoir d'après quels principes il faut régler les pleins pouvoirs transmis aux communes et autres administrations locales. La fédération des représentations communales d'Angleterre, qui comprend 276 villes, s'est prononcée à l'unanimité contre cette enquête destinée à établir des règles fixes, à tracer des limites à leur activité. Mais la proposition de lord Salisbury a été acceptée à la Chambre des communes par 141 voix contre 47. Et ce vote témoigne d'une réaction très marquée contre les empiétements et les grandes espérances des socialistes municipaux. Le vent d'impérialisme et de nationalisme qui souffle avec une égale intensité sur toutes les classes, éloigne d'ailleurs l'opinion des préoccupations sociales, qui passent à l'arrière-plan.

L'Allemagne a devancé tous les autres pays dans la voie du socialisme d'État par les grandes lois d'assurance ouvrière que le prince de Bismarck a fait voter au Reichstag. Le socialisme municipal n'y a pas la même envergure. Mais les villes allemandes, qui ont pris une croissance inouïe, depuis 1871, marchent sur les traces des municipalités anglaises.

Les villes de l'Empire, sans esprit de parti, ont organisé des écoles professionnelles, des bibliothèques, des caisses d'assurance, des bureaux de placement gratuit ; elles cherchent des remèdes au chômage. La question des pharmacies municipales, à l'ordre du jour, a été résolue à Cologne. De nombreuses villes travaillent à agrandir la propriété foncière de la commune. Les logemens ouvriers préoccupent toutes les classes. Dans le duché de Bade, à Strasbourg, à Hambourg, les municipalités louent des maisons à la population ouvrière. L'octroi est considéré comme un impôt anti-social, et des essais ont été tentés en Saxe pour le remplacer par un impôt communal. On demande, sans distinction de parti, que les terrains à bâtir, dont l'augmentation de prix considérable tient à l'accroissement des villes, sans que les propriétaires y soient pour rien, soient imposés en proportion : comme en Angleterre, les villes aspirent à ne pas laisser exploiter les services publics par des sociétés par actions.

Tout ce mouvement se produit en dehors des socialistes.



Nulle part le parti socialiste n'est plus puissant et mieux organisé qu'en Allemagne. Mais la social-démocratie est bien trop absorbée par la lutte politique au Reichstag, où elle a pénétré grâce au suffrage universel. Pour les municipalités des divers États, les modes de votations sont très divers et en général défavorables aux socialistes. A Berlin règne le système des trois classes qui donne la prépondérance à la richesse. Les socialistes ne peuvent espérer de succès que dans la troisième catégorie des électeurs, dont ils obtiennent un nombre croissant de voix, 4 800 en 1885, 26 000 voix aux dernières élections, contre 12 000 aux libéraux, et 3 000 aux antisémites. Les progressistes dominent dans la municipalité de Berlin ; les socialistes n'y forment qu'une minorité, dont M. Singer nous a exposé le programme : enseignement post-scolaire obligatoire pour les deux sexes jusqu'à dix-huit ans ; service médical gratuit ; budget de l'entretien des pauvres accru ; impôts communaux ; protection ouvrière, journée de huit heures pour les ouvriers municipaux ; gratuité des enterrements ; éclairage électrique enlevé à l'industrie privée. Dès 1847 la municipalité de Berlin obtenait le droit de fonder une usine à gaz : depuis 1876, elle exerce une action entière sur les travaux publics, et réclame plus encore d'autonomie.

Les socialistes allemands estiment qu'en dépit des obstacles que dresse devant eux « l'État monarchique et policier, » ils ont le vent dans leurs voiles, et que toute tendance poussant à la socialisation progressive de la vie économique, rapproche du port collectiviste. Ils se montrent toutefois plus patients qu'autrefois et ils expriment des visées plus modestes et plus pratiques. M. Bebel, l'adversaire de Bernstein qui préconise la méthode et la tactique anglaise contre le révolutionnarisme continental, se ralliait implicitement à ces idées dans un discours qu'il prononçait à Berlin. Il disait qu'il fallait faire de petits pas, avant d'entreprendre les grandes enjambées.

En Belgique, l'autonomie communale est enfermée dans d'étroites limites, mais le mode de suffrage permet aux classes ouvrières d'intervenir dans les élections communales. Il leur est arrivé au début de s'emparer du pouvoir dans certaines communes, et de ne savoir qu'en faire, parce que les élus manquaient de la connaissance des droits et de la pratique administratifs. Ils se heurtaient à l'hostilité et au mauvais vouloir des employés municipaux. A Courcelles, au lendemain des élections de 1895,

tout le personnel de la mairie se déclarait malade, et cette grève d'un nouveau genre contre les socialistes maîtres de la commune, les mettait dans un grand embarras (1). Aux élections de 1895, ils avaient des représentans dans deux cents communes, aujourd'hui ils en ont dans trois cents. Ils avaient la majorité dans soixante-cinq communes : ils la possèdent aujourd'hui dans cent vingt. Mais ils ont fait la salutaire épreuve de l'instabilité de leurs électeurs. Ils ont subi des échecs et des revers dans le pays de Charleroi, qu'ils croyaient définitivement conquis. Dès 1894, les socialistes belges formulaient un programme municipal très étendu. Ils demandaient l'établissement de cantines scolaires, des fournitures de vêtemens aux enfans pauvres des écoles, un impôt spécial sur les terrains non bâtis et les maisons inhabitées. La bienfaisance publique transformée en assurance contre la maladie, le chômage, la vieillesse. Des asiles de vieillards et des asiles de nuit. La régie substituée à l'adjudication. Une assurance communale et intercommunale contre l'incendie. Les octrois sont, comme on le sait, supprimés en Belgique : pour obtenir plus de ressources, les socialistes belges réclament des impôts communaux, et la substitution de l'impôt progressif à l'impôt proportionnel.

Un des membres les plus en vue du parti ouvrier belge, M. Louis Bertrand, s'est fait une spécialité des logemens ouvriers. Sa nomination comme échevin de Schaerbeck, faubourg populeux de Bruxelles, dans un conseil où les socialistes n'étaient pas en majorité, a soulevé les mêmes difficultés de casuistique au sein du parti que l'entrée de M. Millerand dans le ministère bourgeois de M. Waldeck-Rousseau. Une société anonyme s'est formée, grâce à l'initiative de M. Louis Bertrand, pour la construction et la location d'habitations ouvrières. Les frais du capital ont été souscrits par la commune, la commission des hospices et le bureau de bienfaisance.

Le parti ouvrier en Belgique estime d'ailleurs que l'action de ses membres dans la commune n'a rien de spécifiquement socialiste, et qu'ils doivent viser surtout à une bonne administration. Avec cet esprit pratique qui pourrait servir de modèle à tous les partis, ils dirigent leurs efforts vers l'organisation et à la propagande, fédèrent les municipalités, centralisent les renseignemens

(1) Vinck, « le Socialisme municipal en Belgique, » *Mouvement socialiste* du 15 février 1900.

dans un bulletin communal que publie régulièrement l'*Avenir social*.

## II

La première tentative de socialisme municipal a eu lieu à Paris pendant la Commune de 1871. Les hommes de l'insurrection du 18 Mars représentaient sans doute un capharnaüm d'idées et de doctrines où le jacobinisme terroriste dominait. Mais le nom même si caractéristique de *Commune* marquait les aspirations à l'autonomie de la démocratie urbaine, après la centralisation et la tutelle du gouvernement impérial. Les idées proudhoniennes s'y faisaient jour, d'après lesquelles la commune, le groupe local, doit se substituer à l'État et chercher à résoudre plus librement et plus aisément les problèmes sociaux. On espérait que les grandes villes de France se soulèveraient en même temps que Paris, et émergeraient comme autant d'îlots au milieu de l'océan rural, où l'esprit socialiste finirait par dominer.

Absorbée par la lutte contre Versailles, la Commune s'est bornée à promulguer des décrets platoniques : l'abaissement au maximum de six mille francs des traitements des fonctionnaires ; la suppression de la prostitution patentée ; l'abolition du travail de nuit dans les boulangeries (décret rapporté à la demande des intéressés eux-mêmes) ; les fournitures militaires données aux syndicats ; l'expropriation, avec indemnité, des ateliers abandonnés, et la remise de ces ateliers aux syndicats ouvriers.

Après la Commune, ce furent les radicaux qui se firent les avocats des revendications ouvrières tant à la Chambre qu'au Conseil municipal.

La loi municipale de 1884 réglait particulièrement les attributions du Conseil municipal de Paris. Mais, de l'aveu des socialistes eux-mêmes, Paris, sinon en droit, du moins en fait, possède des pouvoirs aussi étendus que les autres grandes villes de France, sauf en ce qui concerne la police. Dans son rapport de 1889, M. Léon Donnat critiquait une législation « qui ne sait ni permettre ce qui peut être concédé avec profit, ni interdire ce qui ne peut être usurpé sans danger. » Il combattait à l'Hôtel de Ville, en même temps que M. Yves Guyot, les tendances vers le socialisme d'État plus ou moins conscientes, même de majorités relativement modérées, pour la réglementation du travail, dans les

entreprises de la ville ou dans les adjudications, le salaire minimum, le maximum des heures de travail. Il serait facile de relever dans les délibérations du Conseil municipal de Paris une foule de délibérations qui n'ont d'autre utilité que de profiter à certaines catégories d'électeurs et d'être payées par tous.

Après la loi de 1884 commencent les subventions aux grèves, faites aux frais des contribuables. Le Conseil résolvait ainsi la question de savoir si le contribuable paie l'impôt pour intervenir dans le contrat de louage, et décider, par exemple, si un patron a eu tort ou non de vouloir conserver un contremaitre. Pourquoi dès lors un Conseil municipal réactionnaire de Bretagne ou de Vendée ne subventionnerait-il pas à son tour des patrons en lutte avec les ouvriers ? Une municipalité anglaise qui se mêlerait d'accorder des subsides aux grévistes, s'exposerait à des poursuites, et se verrait condamnée à des dommages-intérêts considérables.

On a proposé au Conseil de taxer le pain et la viande, de fabriquer même le pain, et de vendre la viande et les denrées alimentaires. En matière d'octroi, M. Baudin, lors de sa dernière présidence, annonçait de vastes projets fiscaux. Il ne s'agirait de rien moins que de frapper les classes possédantes d'un impôt de 230 millions, destiné à remplacer l'octroi.

Si le Conseil municipal de Paris n'a accompli aucune œuvre de services publics qui se puisse comparer à celle des municipalités anglaises, c'est, nous dit M. Adrien Veber, qu'il est lié par les concessions des grandes Compagnies, enserré dans les limites oppressives de la légalité.

De toutes les capitales, Paris est la plus mal desservie et la plus chèrement, en ce qui concerne les transports et les moyens de communication. La comparaison avec Londres, avec Berlin, et une foule de villes de moindre importance est humiliante. Le Conseil a fini par se décider à voter le chemin de fer métropolitain, et il a appliqué la politique socialiste en prenant part à sa construction. Il faut en attendre les résultats au point de vue de la solidité, et de la sécurité des voyageurs. La ville ne l'exploitera pas directement, elle a accordé une concession de trente-cinq ans ; mais elle conserve une influence sur le fonctionnement de l'entreprise ; elle s'est réservé une part importante des recettes brutes, le droit d'intervenir dans la situation des employés de chemin de fer, pour la fixation des salaires, le temps de tra-

vail, etc. D'autre part, des préoccupations électorales, inavouables et pourtant avouées, ont exercé sur le plan même une influence déterminante, au détriment de la population tout entière. On a refusé le raccord de la ligne métropolitaine avec les grandes Compagnies, par crainte de voir les ouvriers quitter les sombres faubourgs, s'éparpiller au bon air de la campagne, y vivre à meilleur marché : on tient à garder sous la main les électeurs mécontents ; on ne veut pas de soupape de sûreté ; et c'est là une des raisons pour lesquelles les socialistes sont hostiles à l'expansion coloniale. Cependant les députés socialistes à la Chambre réclament à cor et à cri aux Compagnies des trains pour les ouvriers. On entrevoit ici un des dangers, et non des moindres, du socialisme municipal, du socialisme politique en général : la primauté des soucis électoraux même sur le bien-être des classes ouvrières.

Nous ne parlons que pour mémoire des actes de protection ouvrière accomplis par le Conseil municipal de Paris, l'édification de la Bourse du travail, l'organisation des travailleurs municipaux, les conditions de travail exceptionnelles qui leur sont faites, si bien que, dans les Congrès ouvriers, nous les avons entendu traiter par leurs camarades de « fonctionnaires, » la guerre aux bureaux de placement, etc.

Dans une apologie de l'action socialiste du Conseil municipal de Paris, M. Adrien Veber vantait le socialisme municipal, parce qu'il substitue la méthode d'évolution à celle de révolution : « En allant au-devant des revendications ouvrières, écrivait-il, on développe dans la classe laborieuse cet espoir que la grande œuvre de relèvement et d'émancipation peut se réaliser par la voie pacifique d'un travail organisé de chaque jour, on écarte l'opinion préconçue que c'est par la violence seule que l'on peut aider la classe ouvrière. »

Le socialisme municipal trouvait en France son théoricien dans M. Paul Brousse. Jadis étudiant en médecine à Montpellier, mêlé au mouvement révolutionnaire des années 1870, exilé en Suisse où, anarchiste extrême, il préconisait la propagande par le fait, et le meurtre de ces mêmes tyrans, qu'il fut plus tard exposé à recevoir solennellement à l'Hôtel de Ville, en qualité de vice-président du Conseil municipal de Paris, M. Brousse était déjà devenu un simple réformiste au sein de l'action communale, lorsqu'il écrivait sa brochure sur les *Services publics*.

M. Brousse se rattache à la théorie de Karl Marx en ceci que la vraie doctrine socialiste ne présente pour lui rien d'arbitraire, d'idéaliste, de sentimental : elle n'a d'autre objet que de constater l'évolution économique qui s'accomplit sous nos yeux, et de l'accélérer, de briser les entraves qui la ralentissent.

La production a commencé par la famille, puis elle a été limitée sous la forme des corporations. Elle s'est dégagée des liens corporatifs, pour se concentrer de plus en plus et s'absorber dans les monopoles capitalistes, comme nous le voyons surtout par l'exemple des États-Unis. Les monopoles capitalistes devront fatalement se transformer en services publics. M. Brousse énumère les services publics existant actuellement dans la société bourgeoise et ceux qui restent à établir, à mesure que les entreprises capitalistes seront arrivées à maturité, de telle sorte qu'au lieu de procurer à quelques-uns d'énormes bénéfices, elles soient exploitées pour le bien de tous. M. Brousse se bornait pour le moment à réclamer la nationalisation des chemins de fer, des mines et de l'industrie sucrière.

Ainsi nul besoin de révolution violente. Les services publics, sans cesse accrus, agiront à la façon de petites vagues, qui montent insensiblement, et finiront par submerger la société bourgeoise, sans catastrophe, presque sans secousse, par le cours naturel des choses.

La théorie de M. Brousse, à laquelle on a donné le nom de *possibilisme*, était vivement combattue par les sectes socialistes intransigeantes. M. Gabriel Deville l'attaquait avec âpreté : il ne s'agit pas d'améliorer, de corriger l'État tel qu'il existe, écrivait-il, mais de faire table rase. Du fond de sa cellule, à Sainte-Pélagie en 1883, M. Guesde répondait à M. Brousse. La société actuelle, disait-il, ne laisse place à aucun service véritablement public, c'est-à-dire fonctionnant au profit de tous. Il n'est public que par les frais qui portent sur tous et ne servent qu'au petit nombre. C'est ainsi que l'armée est payée par tous et ne sert qu'à la défense de la propriété. Les broussistes ne parlent d'expropriation progressive que pour ne pas brouiller leurs cartes électorales. Les industries centralisées de l'État, en atténuant les maux de la concurrence, retardent l'émancipation finale : « Révolution d'abord, services publics ensuite. »

M. Guesde et M. Lafargue estimaient, en conséquence, que l'impuissance organique et réformiste des municipalités, dans la

société actuelle, était éclatante comme le soleil. Ils voulaient que, sans se laisser arrêter par l'annulation de leurs décisions, elles traduisissent en arrêtés les revendications ouvrières. Elles entraînaient par là cette fraction encore hésitante du prolétariat, qui est malheureusement la grande majorité. Les conflits qu'elles soulèveraient avec le pouvoir mettraient d'autre part hors de doute pour la masse que la première étape révolutionnaire est la conquête de l'État (1).

Et sous cette inspiration, les Congrès ouvriers s'occupaient uniquement du rôle des municipalités de l'avenir, après la révolution prochaine, mais décidaient qu'il n'y avait rien à faire pour le présent (2).

Pendant on voyait bientôt les hommes dirigeants du parti socialiste changer de tactique et de langage. Par suite de l'accroissement rapide des grandes villes, de l'affluence de la population ouvrière, de la propagande et du suffrage universel, Paris, la ville-lumière, allait se trouver de beaucoup dépassée par la province. Paris ne sera bientôt plus à la tête du mouvement d'émancipation politique et social ! Avant 1892, il n'existait que deux municipalités socialistes : Saint-Ouen et Roanne. En 1892, il fallait y ajouter Roubaix et Narbonne. L'année suivante se constituait un parti socialiste à la Chambre, grâce à l'alliance électorale de M. Goblet et de M. Millerand. Aux élections municipales de 1896, les socialistes s'emparaient des municipalités de Commeny, Montluçon, Marseille, Toulon, Limoges, Calais, Lille, Dijon, et d'autres encore, moins importantes. Ils sont encore loin, assurément, de posséder les 36 000 communes de France. Mais il faut tenir compte de l'influence des grandes villes, de leur rayonnement sur les communes rurales. Désormais la conquête des municipalités et les programmes de réformes municipales vont passer au premier plan.

Dès 1894, le parti ouvrier, au Congrès de Lyon, élaborait un programme minimum qui comprenait la journée de huit heures, la suppression de l'octroi, des bureaux de placement, l'établissement de crèches, de maternités, d'asiles, de bureaux de consultations judiciaires.

Dans une interpellation de M. Guesde à la Chambre, le 20 no-

(1) *Programme du Parti ouvrier*, p. 77-78.

(2) *Rapport sur les résolutions des Congrès ouvriers de 1876 à 1883*, par Jean Dormoy.

vembre 1894, relative à l'interdiction d'une pharmacie municipale à Roubaix, M. Guesde s'écriait :

« Vous comprenez que le jour où les municipalités déjà socialisées seront passées aux mains du parti ouvrier et pourront apporter à leurs administrés les améliorations immédiates, si insuffisantes soient-elles, que contient notre programme, il y aurait là une de ces propagandes par le fait qui, au lieu de 100 communes que nous pouvons posséder aujourd'hui, nous en donneraient 10 000, 15 000, à la prochaine consultation. » M. Lafargue estimait de même, que, s'il ne fallait pas songer à arriver à la solution du problème social, à la suppression du salariat par la disposition du pouvoir administratif dans la commune, le socialisme municipal était un champ d'entraînement pour déloger des mairies la féodalité terrienne. L'assemblée municipale devient ainsi une école d'administration préparatoire pour exercer les cerveaux à la direction des grands services collectivistes. Enfin, les Conseils municipaux sont utiles pour la conquête de la Chambre, indispensables pour celle du Sénat. La France se réveillera un beau matin collectiviste, comme elle s'est réveillée républicaine en 1870, et la société bourgeoise elle-même est intéressée à cette éducation politique et administrative du prolétariat, auquel appartiendra bientôt le pouvoir, et qui rendra la Révolution moins violente. Pour M. Bonnier (1), la possession des municipalités apparaît plus importante que celle du Parlement. C'est la vie nationale qui tombe peu à peu dans les mains socialistes. D'après M. Adrien Veber, le prolétariat, en s'emparant des communes, suit la même méthode d'affranchissement qui a si bien réussi à la bourgeoisie. Pendant que, d'un bout de la France à l'autre, la féodalité se montrait à cheval et en armes, l'association communale a marqué la phase guerrière de la bourgeoisie. Elle peut exercer la même action, entre les mains des prolétaires, contre les exactions et le brigandage des hauts barons de la finance et de l'industrie. Sans doute le pouvoir communal reste encore outrageusement limité par la légalité courante : mais, avec un gouvernement sympathique et une interprétation plus large des lois existantes, d'importants progrès sociaux sont cependant réalisables par la multiplication progressive des services publics, les conditions du travail imposées dans les entreprises communales.

(1) *Neue Zeit*, mai 1896.



Maitres des budgets, les socialistes doivent s'en servir contre la classe cléricale et nobiliaire en faveur des pauvres et des opprimés, établir des logemens ouvriers, des systèmes d'assurance, nourrir et habiller les enfans des écoles.

Les idées de M. Brousse et de M. Adrien Veber s'imposaient ainsi, par la force des choses, à leurs adversaires d'autrefois. M. Millerand leur donnait la consécration suprême, lors du banquet des Municipalités de Saint-Mandé, au lendemain même des élections municipales de mai 1896, et qui est devenu la charte du parti socialiste unifié depuis le Congrès de Paris (1899) : conquête des pouvoirs publics par le prolétariat organisé en parti de classe, entente internationale des travailleurs, socialisation des entreprises privées déjà constituées en monopoles, aux mains des particuliers, ou des compagnies capitalistes telles que mines, chemins de fer, établissemens de crédit, usines métallurgiques, à mesure de leur arrivée à maturité sociale. M. Millerand ne prononçait pas le mot de « Révolution. »

Une fois que la porte des municipalités leur a été ouverte par le suffrage universel, les conseillers socialistes ont tenté de se fédérer, afin de fortifier leur action. Ils ont violé ou tourné la loi de 1881, qui interdit en termes formels tout groupement des administrations communales. La rivalité des sectes socialistes a formé, jusqu'à présent, le principal obstacle à l'unité du mouvement. En 1899 s'est tenu le septième congrès des socialistes municipaux. Les articles principaux de leur programme ont trait à la journée de huit heures et au minimum de salaire pour les travaux communaux, à la suppression des taxes d'octroi et à leur remplacement par des taxes somptuaires et des centimes additionnels, aussi longtemps qu'on ne pourra appliquer l'impôt progressif sur le revenu ; au *referendum* sur toutes les questions financières, bien qu'il ne soit pas admis par la loi française ; aux unions départementales des municipalités socialistes ; à l'action d'ensemble substituée aux manifestations isolées ; à l'autonomie communale, à la régie des travaux et à l'organisation des services publics.

Comment les municipalités entre les mains des socialistes ont-elles accompli ce programme ? Des enquêtes ont été faites par M. Roseyro en 1896, par M. Ripault en 1900, dans le *Journal des Débats*, la plus complète qui ait été publiée, par un rédacteur anonyme du *Temps*, sur les municipalités collectivistes du Nord.

Les socialistes accusent les journaux « bourgeois » d'éplucher leurs budgets, parce qu'ils n'ont rien de mieux à faire. Mais eux-mêmes ont jugé utile et opportun de présenter leur justification, à la veille des dernières élections de mai, dans une suite de monographies, publiées par *le Mouvement socialiste*.

Pour apprécier exactement cette gestion, il faudrait entrer dans le menu détail des circonstances locales, qui varient d'une ville à l'autre, examiner l'état des finances préparé par les municipalités précédentes. Un tel examen serait aussi long que fastidieux. Si l'on s'en tient aux caractères généraux, on constate une évolution identique à celle qui caractérise le régime républicain établi en France depuis 1871, mais plus accélérée, parce qu'elle est plus démocratique, vers l'augmentation des dépenses, l'accroissement du nombre des fonctionnaires, et l'extension du protectionnisme ouvrier. Cela même tient à la force des choses. Les socialistes ne peuvent arriver au pouvoir et s'y maintenir que par les satisfactions partielles données à leur clientèle ouvrière. Comme tout régime nouveau qui s'installe, ils sont obligés d'augmenter, contre leurs adversaires, le nombre de ceux qui ont un intérêt personnel acharné à le défendre, c'est-à-dire les fonctionnaires qui en vivent. Enfin, même en admettant qu'ils soient personnellement désintéressés, il résulte de cette double nécessité, que le budget des dépenses se gonfle, et qu'il faut augmenter pareillement celui des recettes, entamer les réserves des municipalités précédentes. Les municipalités françaises ne conduisent pas elles-mêmes, comme en Angleterre, de vastes entreprises industrielles et commerciales, en vue de subvenir à leurs besoins.

Afin de ne pas nous en tenir aux généralités, examinons deux municipalités : Roubaix et Dijon, dont le personnel dirigeant, bien qu'appartenant à la classe ouvrière, ou plutôt à différentes couches sociales de cette classe, est de valeur fort inégale. Tout, en dernière analyse, se ramène à la capacité des individus ; et ce ne sont point les opinions professées qui déterminent ces capacités.

Roubaix nous est présentée comme la ville sainte du collectivisme, dont M. Guesde est le prophète. Le monde entier, paraît-il a tenu les yeux fixés sur Roubaix. L'œuvre prolétarienne, créée par la municipalité socialiste, excite l'admiration, l'enthousiasme de tous les partisans du système ; l'auteur d'une brochure sur

*Roubaix socialiste*, M. Siauve Evauzy, traite de chacal à l'halaine fétide et voue aux dieux infernaux quiconque parle de cette œuvre dans un esprit de dénigrement.

Demandons-nous d'abord pour quelle cause spéciale Roubaix s'est trouvée une des premières villes de France gratifiée d'une municipalité socialiste. Grande cité industrielle, reliée à Lille par un long faubourg, Roubaix compte une population ouvrière, française et flamande, de 50 000 âmes, sur 125 000 habitants. Le reste se compose du petit commerce, et du personnel dirigeant des immenses usines de filature et de peignage dont les hautes cheminées s'élèvent comme une forêt et vomissent leur fumée noire. L'aspect de la ville, bâtie en briques, est assez propre, mais il ne faut pas pénétrer trop avant dans les *courées* du *Coq français*, par exemple, où grouillent entassées les familles ouvrières. Dans une autre partie de la ville, sur le boulevard de Paris, s'étalent de somptueux hôtels, qui ne dépareraient point les environs de l'Arc de Triomphe et l'avenue du Bois : sculptures, colonnes, doubles escaliers de marbre, tapisseries anciennes et plantes rares. Ce sont les demeures, imprudentes en cet endroit, des magnats de l'industrie, dont les rapides fortunes se sont édifiées à partir de 1852. A s'en tenir aux apparences, Roubaix présente l'aspect d'une ville marxiste : grandes richesses accumulées entre quelques mains à un pôle, prolétarisation des masses à l'autre, par l'essor fatal de la grande industrie. M. Guesde et ses amis ne pouvaient trouver un champ de propagande mieux préparé que ces villes et ces campagnes industrialisées du Nord. Joignez à cela que les élections de 1892 avaient été précédées par une grève malheureuse. Le travail de nuit pour les femmes existait encore, et elles sortaient de l'usine à l'aube, épuisées par les veilles, le bruit et la poussière, au moment où leurs maris y entraient, après les stations chez le marchand de vin.

On conçoit le succès des journaux qui leur peignaient leur situation sous les plus sombres couleurs, et leur promettaient la délivrance. Les camelots, les crieurs de feuilles incendiaires sont les petits prophètes du peuple, influens au même titre que les marchands d'alcool. Aussi trouve-t-on les uns et les autres fréquemment représentés dans les municipalités socialistes. C'était la profession du citoyen Carrette, le nouveau maire de Roubaix : « et les riches fabricans de la ville, lorsqu'ils virent pour la première fois passer le camarade Carrette fumant son brûle-

gueule, et se rendant à la mairie, après avoir vendu ses journaux, durent se dire comme l'huissier des Tuileries introduisant le ministre bourgeois Roland qui se présentait devant la cour avec des souliers sans boucles : Ah ! monsieur, tout est perdu ! » Ces mêmes bourgeois songèrent peut-être plutôt à une scène du Palais-Royal, le jour où ils apprirent que le même citoyen maire avait été arrêté par son propre commissaire de police pour tapage nocturne. Aux lettrés, la municipalité de Roubaix rappellerait la comédie d'Aristophane, *les Chevaliers*, peinture inoubliable de la domination de la plèbe, de l'Ochlocratie. Aussitôt élus, nombre d'édiles s'établirent mastroquets (1), à l'enseigne des *Trois-Huit*, de *l'Union sociale*, de *la Femme sociale*, etc. La *Brasserie sociale* du citoyen Carrette est le théâtre de l'avènement au pouvoir d'une nouvelle couche de politiciens, les politiciens de cabaret, succédant aux politiciens de café. C'est dans une buvette, avoisinant la mairie, que se tiennent les conciliabules et que se préparent les votes. Les nouveaux maîtres de l'Hôtel de Ville semblèrent au début assez embarrassés de leur conquête. Ils conservèrent l'ancien secrétaire qui possédait l'expérience et la pratique des affaires courantes. Puis il fut remplacé par un avocat, M. Chabrouillaud, que M. Guesde alla quérir à Limoges. On désignait communément M. Guesde comme le véritable maire de Roubaix.

La municipalité de Roubaix est fière de ses œuvres d'assistance ouvrière. Elle a doublé la dotation des établissemens de bienfaisance, depuis 1892, établi des cantines scolaires, donné des pensions aux indigens, organisé des fourneaux économiques, réservé des fonds pour le rapatriement des ouvriers. Elle a édifié une  *cité des veuves*  qui se compose de trente-cinq maisons, distribué des vêtemens, des layettes municipales, fondé des crèches municipales. Près de deux mille enfans ont été envoyés à l'hôpital maritime du sanatorium de Saint-Pol. Il existe des bains municipaux, des étuves municipales. La mauvaise volonté de l'administration centrale n'a pas permis d'établir une pharmacie municipale, mais une puissante société coopérative,  *la Paix* , fournit des médicamens à bon marché.

Un *social-démocrate* allemand, qui visitait Roubaix en 1897, parlait avec admiration des établissemens scolaires. La commune, disait-il, nourrit, vêt les enfans, et se met ainsi à la place de la

(1) Enquête de M. Huret sur la Question sociale.

famille individuelle, appauvrie et désorganisée par la production capitaliste. Elle crée la famille de l'avenir, la famille sociale, celle dont aucun des membres ne manquera du nécessaire pour la vie matérielle, intellectuelle et morale.

Cette commune-Providence choisit entre ses enfans. Comme beaucoup d'autres municipalités socialistes, la municipalité de Roubaix fait de l'assistance politique, électorale, confessionnelle. L'œuvre des cantines scolaires ne s'étend pas aux écoles congréganistes. Les frais, supportés par tous, ne profitent pas à tous. Les enfans catholiques supportent mieux la faim que les autres, paraît-il, ou bien, à leur égard, on part de ce principe, qu'il appartient aux associations privées de pourvoir à leurs besoins. Ce n'est pas précisément l'esprit anticlérical qui anime les socialistes dirigeants, car à Lille et à Roubaix, par exemple, ils vivent en fort bons termes avec le pasteur et le rabbin, sans parler de la franc-maçonnerie très souvent représentée par ses gros bonnets dans les hôtels de ville socialistes et radicaux. Tous sont alliés contre le catholicisme, qui est l'ennemi.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Les maires socialistes s'attribuent des traitemens, réduits par les préfets à la portion congrue, et partagés à l'amiable avec les adjoints. Ces traitemens remplacent, d'après eux, le salaire dont ils sont privés par le soin des affaires publiques. Mais ils ont de plus à satisfaire aux exigences de leurs amis. A Lille, par exemple, les honoraires des employés dans les différens bureaux a augmenté, d'une municipalité à l'autre, de 75 960 francs. La municipalité de Roubaix s'est signalée par un népotisme exagéré. On a relevé les noms de cinquante-deux citoyens, appartenant aux familles directes des édiles, et pourvus de fonctions diverses, pour une somme de 45 200 francs par an. L'adjoint Lepers vient au premier rang : il s'est fait attribuer une pension de retraite de 400 francs pour bons et loyaux services dans le corps des pompiers, deux de ses filles reçoivent 40 francs par mois dans les cantines scolaires; son neveu est concierge d'un square; son fils aîné, cantonnier fossoyeur, etc. De ce népotisme nous ne ferions pas aux socialistes roubaisiens un bien grand crime. L'exemple leur est venu de haut. Plût au ciel que tant de républicains nantis, que M. Waldeck-Rousseau a su grouper autour de lui pour la défense de leur République, eussent été contraints de se contenter pour eux, leurs épouses et leurs rejetons, de places aussi modes-

tement rétribuées que celles de figurans de théâtre, de cantinières de pompiers, et de cantonniers fossoyeurs!

Un point essentiel de leur programme que les socialistes de Roubaix ont négligé, une fois au pouvoir, concerne l'institution d'une Bourse du travail. Ils en contestent l'utilité, ayant logé les syndicats dans l'immeuble de la société coopérative *la Paix*, et les ayant soustraits ainsi aux réglemens imposés par les pouvoirs publics. Dans un immeuble municipal, il faudrait recevoir tous les syndicats qui voudraient entrer, et ils échapperaient ainsi à l'influence des politiciens dirigeans. De même, à Lille, la municipalité a substitué à une Bourse un hôtel des syndicats. A Montluçon, nous voyons les syndicats qui ne veulent pas faire de politique, et prétendent se consacrer uniquement à la lutte économique, à la défense de leurs intérêts professionnels, en conflit avec la municipalité socialiste, qui songe avant tout à assurer le recrutement de ses bataillons électoraux. et ne se soucie guère de voir se développer, en dehors d'elle, un mouvement syndical indépendant.

La municipalité de Roubaix n'a pas abordé la question des octrois, l'une des plus importantes. Elle s'est bornée à diminuer les taxes sur quelques comestibles à bas prix, et à frapper ceux de consommation bourgeoise à un taux plus élevé. La meilleure opération qu'elle ait réalisée a été la suppression du régime d'abonnement pour bières fabriquées, et l'établissement d'une taxe d'après la quantité de bière mise en circulation. En 1899, la recette, de 600 000 francs, s'est élevée à près du double de ce que donnait l'abonnement en 1892.

La municipalité socialiste de Dijon est une des seules qui aient cherché à résoudre le problème de l'octroi, et qui se soit efforcée de tenir scrupuleusement toutes ses promesses.

Que des villes exclusivement industrielles, comme Roubaix, soient gratifiées d'un conseil de prolétaires, cela semble résulter du cours normal des choses. Mais qu'une ville telle que Dijon, cité de vieille bourgeoisie et de gros commerce, ancien fief républicain et capitaliste de M. Magnin, envoie des ouvriers, et parmi eux un vidangeur illettré, siéger dans le palais des ducs de Bourgogne, c'est un événement qui peut causer quelque surprise. Non moins que le brûle-gueule du citoyen Carrette, les bottes du citoyen vidangeur prouveraient qu'il y a quelque chose de changé, sinon que tout est perdu. Le succès des socialistes à

Dijon s'explique tout d'abord par les divisions de leurs adversaires. Aux élections de 1896, il y avait trois partis bourgeois en présence. Ces frères ennemis furent stupéfaits et consternés de voir la liste socialiste sortir victorieuse de leurs dissensions. Il faut ajouter que le parti socialiste à Dijon est dirigé par deux hommes très intelligents, appartenant à l'élite ouvrière, le citoyen Charlot et le citoyen Marpaux : de tempéramens différens, ils se complètent l'un l'autre. Le citoyen Charlot, ancien élève d'une école d'arts et métiers, dessinateur chez un chaudronnier industriel, est un organisateur de premier ordre. Le citoyen Marpaux, ardent propagandiste, l'un des membres dirigeants de la fédération socialiste de la Côte-d'Or, ne cesse de vanter la virilité et la fécondité du principe communaliste contre la centralisation jacobine et le parlementarisme. L'État embrasse trop pour bien étreindre. L'action dans la commune éveille le peuple à l'exercice de ses droits. Aujourd'hui il tend la main, demain il exigera (1).

De même que la municipalité de Roubaix, la municipalité de Dijon a développé les œuvres de protection ouvrière, les crèches, les cantines scolaires, etc. Elle a obtenu des pharmaciens une réduction de 50 pour 100 pour les assistés, et de 33 pour 100, pour les ouvriers syndiqués.

Des mesures spéciales ont été tentées en vue de remédier au chômage. On a pris pour modèle les syndicats de typographes. En 1896, la municipalité donnait une subvention égale au triple de la cotisation des intéressés, puis cette subvention a été réduite au double, avec la limite de 2 francs par jour. C'est pour la commune une dépense de 6 à 7000 francs par an.

Le pain a été taxé officiellement, avec l'approbation du syndicat de la boulangerie.

La municipalité a pris le théâtre en régie, il coûte à la commune de 60 à 70 000 francs par an. Les socialistes vantent leurs préoccupations artistiques. La municipalité de Lille prétend, non sans quelque exagération, qu'elle a sauvé le Musée, abandonné à l'incurie bourgeoise. Celle de Dijon aspirait à relever le niveau de la comédie et de l'opéra. Nous y entendîmes le *Tannhäuser*, passablement chanté. A Lille, quatre cents places gratuites sont réservées aux amis de l'Hôtel de Ville. A Dijon, on s'est borné à réduire les tarifs des petites places.

(1) *Mouvement socialiste* du 1<sup>er</sup> avril 1900.

Enfin deux tentatives ont été faites pour supprimer l'octroi, elles ont été rejetées par le ministère Méline. Le dernier projet, accepté par le ministère Waldeck-Rousseau, a été approuvé par la Chambre, sans aucune opposition de la part du ministre des Finances, bien qu'il créât un précédent dangereux, en autorisant la commune à établir une taxation directe. Il avait l'inconvénient de dégrever l'alcool, et d'établir un impôt progressif sur la propriété, impôt qui devait être payé, en dernière analyse, par les électeurs sous forme d'accroissement de loyer. Très correctement la population avait été consultée par voie de *referendum* non officiel. Mais elle s'était abstenue, se réservant de répondre aux prochaines élections municipales. Il y eut un nombre dérisoire de votans : 2100 *oui* contre 600 *non*.

Sur les autres points, la municipalité, contenue par une opposition vigilante, et, comme nous l'avons dit, sous l'influence d'hommes capables, n'avait rien désorganisé et avait administré prudemment les finances de la ville. En quatre ans, les édiles dijonnais, écrivait M. Marpaux, composés en majeure partie d'ouvriers manuels, ont fait plus que le parlement en trente années de politique exclusive.

La majorité des électeurs de Dijon n'a pas goûté toutefois les bienfaits de cette municipalité modèle. Tous se sont unis contre les collectivistes qui allaient faire passer la progressivité de la menace à l'exécution. L'effet a été tel, remarque M. Kergall, que, pour expulser la municipalité socialiste, on a vu se produire contre elle non pas seulement la concentration républicaine, mais la concentration nationale des conservateurs, des opportunistes et des radicaux, alliés contre l'ennemi commun. Chacun des trois partis figurait pour un tiers sur la liste anti-collectiviste, trente-quatre candidats sur trente-six ont été élus.

C'est un avertissement salutaire aux socialistes : ils s'aperçoivent à leurs dépens que le suffrage universel est instable de sa nature, que les électeurs sont changeans. Ils ont fait jadis la même expérience à Saint-Denis et à Saint-Ouen. De même à Calais, la lutte homérique des citoyens Delcluze et Salembrier, appartenant à des écoles socialistes rivales, s'est terminée par l'échec général du parti. Il y avait autrefois vingt-six socialistes et trois républicains, la proportion est aujourd'hui renversée en faveur de ces derniers.

C'est Paris qui a infligé aux collectivistes la défaite la plus



éclatante, en remplaçant aux élections de mai la majorité radicale socialiste par une majorité nationaliste. A la veille des élections, un conseiller sortant, M. Maurice Charnay, publiait le programme socialiste le plus alléchant pour les électeurs parisiens. Il rappelait {que, sur les quatre-vingts membres qui siégeaient à l'Hôtel de Ville, trente socialistes faisaient la loi, et s'inspiraient des principes du collectivisme communal. Il s'agissait désormais de développer ces principes, de donner non pas seulement l'eau gratuite, mais le pain gratuit, le vêtement gratuit « et le reste. » Ce « reste » fait rêver. En matière de services publics, M. Charnay répudiait l'hérésie tempérée de M. Paul Brousse; la commune ne doit pas se substituer aux compagnies pour empocher les bénéfiques. Les services publics doivent fonctionner à prix de revient. La commune trouvera ses ressources ailleurs, dans la poche des riches, par l'impôt progressif. Si l'on ne peut supprimer l'octroi, on dégrèvera les boissons hygiéniques, par un impôt sur la propriété bâtie. Dans le budget des dépenses obligatoires, sur 322704000 francs, 113 000 000 vont à la dette municipale. Or l'emprunt procède de l'ordre anti-social : c'est un placement pour les rentiers; l'amortissement est payé par les pauvres. Plus d'emprunt, mais obligation pour les propriétaires de Paris de restituer à la ville les trois ou quatre milliards dont ils se sont enrichis, par suite de la plus-value foncière.

Les électeurs parisiens ne se sont pas laissés prendre à cette amorce, ni à d'autres du même genre. Ils ont envoyé siéger à l'Hôtel de Ville quarante nationalistes et dix ou douze libéraux de gauche, contre une vingtaine de socialistes, et on a vu par là combien sont peu solides et faciles à retourner les prétendus groupes socialistes.

Si l'on cherche les causes de cette transformation, on y trouvera non pas seulement une réponse à la politique provocante que M. Waldeck-Rousseau a inaugurée, sous prétexte de défense républicaine; mais aussi une réaction contre l'ancien conseil, ses démonstrations antifrançaises, ses couronnes distribuées au livre de M. Urbain Gohier, cela au moment même où l'esprit patriotique s'exalte chez tous les peuples et se confond avec le sentiment de l'existence nationale menacée; — le mécontentement et l'irritation suscités par les scandales financiers qui ont été révélés; — le désir de s'émanciper des tyrannies de quartier et de coterie, de la dictature des journaux, des conseillers municipaux

professionnels, qui traitaient Paris en ville conquise ; — enfin la profonde désaffection des petits commerçans, pris entre les grands magasins et les coopératives ouvrières, auxquels les socialistes annoncent la ruine irrémédiable, et qui ne se soucient guère de se changer en fonctionnaires dans la société collectiviste de l'avenir. La petite bourgeoisie prévoit dans la législation sociale une menace très réelle et très tangible pour ses intérêts. Enfin, dans les classes pauvres, l'Assistance publique tant vantée est considérée comme une détestable administration qui, avec un budget énorme, servirait principalement à nourrir son personnel.

Aux yeux de certains socialistes qui ont peu de goût pour la politique et les politiciens, les élections parisiennes constituent un « bon coup de balai. » Mais cet échec si sensible et si retentissant à Paris, a été compensé par des succès en province. Un jeune écrivain socialiste, M. Hubert Lagardelle, estime que le nationalisme, qui s'est abattu sur Paris, aurait conquis la province, s'il l'avait attaquée, tant est grande, ajoute-t-il, la stupidité des petits bourgeois d'un sou, confits dans une éducation primaire et secondaire stupidement patriotique, et qui se mettent si aisément à la remorque « des Jésuites, des assommeurs et des faux Césariens, » pour parler le langage de M. Jaurès. Nous ne savons ! Mais les socialistes en province ont gardé nombre de positions et conquis de nouvelles places fortes aux dernières élections, cela, il est vrai, grâce à l'alliance des radicaux, à la complicité du gouvernement, dit de défense républicaine, et qui s'évertue à faire croire au pays que, sans lui et sans ses alliés révolutionnaires, la République s'écroulerait.

Les socialistes sont maîtres des plus grandes villes. Lille a élu, en mai, 24 socialistes et 12 radicaux. A Roubaix, malgré la lutte si courageuse organisée par M. Motte, qui supplanta jadis M. Guesde à la Chambre, avec le concours de M. Waldeck-Rousseau, passé depuis à l'ennemi, le citoyen Carrette a été nommé maire par 20 voix contre 12 à M. Rousselle. Du moins il existe désormais à Roubaix une minorité de surveillance et de contrôle. A Marseille, le docteur Flaissières a été de nouveau proclamé maire au chant de *la Carmagnole*, de même à Narbonne le médecin hypnotiseur Ferroul. Bordeaux, Limoges, Bourges, Vierzon, Montceau-les-Mines, Carmaux, Albi, Toulouse, Carcassonne, Nîmes, etc. possèdent des municipalités socialistes plus ou moins teintées de radicalisme. A Lyon, c'est un radical socialiste,

M. Augagneur, qui est élu maire. Il vient d'enrichir d'un nouvel article le socialisme communal, en proclamant la nécessité de créer une université municipale dont le programme constituera « la synthèse des connaissances, base de toute conception scientifique de la nature, de l'homme et des rapports sociaux. » Le progrès des socialistes dans les petites villes et dans les communes rurales n'est pas moins important.

Tout cela promet de beaux jours au socialisme municipal, surtout avec un gouvernement qui lâcherait la bride à l'imagination et aux appétits des réformateurs.

Cet exposé, trop sommaire et à vol d'oiseau, permet du moins de se rendre compte des progrès du socialisme municipal, et ne justifie que trop bien les prévisions de M. Léon Donnât, lorsqu'il sonnait, en 1889, la cloche d'alarme. A un mouvement si général et si intense, il est sans doute superflu d'opposer des barrières simplement doctrinales, d'essayer de marquer la limite théorique entre l'action de l'État et celle de l'individu. Autant vaudrait, selon une comparaison chère à Gambetta, essayer d'arrêter la cataracte du Niagara avec un ressort de montre. M. Paul Leroy-Beaulieu parlait récemment de l'accroissement si considérable et de la transformation si rapide des villes, par suite des nouveaux moyens de communication. Dans notre vieux pays de France, toutes les habitations de l'homme sont à reconstruire, et moins encore dans les grandes villes que dans les toutes petites et jusque dans les hameaux les plus humbles. Au point de vue de l'hygiène, de la salubrité des logemens, de l'eau, de l'éclairage, des transports, la tâche de perfectionnement est immense. Le temps des municipalités indifférentes et inertes est désormais passé sans retour. Mais nous distinguerions entre l'esprit social et l'esprit socialiste. Le premier est commun à toutes les classes et s'adresse surtout à l'initiative privée, à l'association libre; le second est aussi exclusif que l'était par exemple le gouvernement si décrié de la bourgeoisie après 1830, et il fait appel à la contrainte de l'État.

Les partisans exclusifs du socialisme municipal attaquent l'âpreté au gain, le caractère sordide des entreprises privées, au détriment du public : la croissante nationalisation leur semble d'ailleurs le résultat fatal de l'évolution démocratique. Une fois telle branche de l'industrie nationalisée, elle ne revient jamais en arrière. Les adversaires contestent ce fait : n'avons-nous pas vu en

France des chemins de fer de l'État revendus aux Compagnies ? On parle des bénéfices réservés aux actionnaires, mais il faut tenir compte d'autre part des frais énormes qu'entraîne le socialisme municipal. On a calculé qu'en Angleterre, pendant les dernières années, les dettes locales s'étaient accrues de 120 pour 100. La conduite des grandes entreprises municipales exige des capacités supérieures, et le suffrage populaire opère trop souvent une sélection à rebours. En Angleterre les services communaux donnent de bons résultats parce qu'ils sont conduits commercialement, et non politiquement. Par la politique, une porte reste toujours ouverte à la corruption et à la fraude. Les « Tammany » et les « Maffia » s'organisent. Voyez ce qui s'est passé à Toulouse et à Marseille. Une protection ouvrière, systématique et exagérée, éveille des espérances et amène des déceptions sans fin. Si l'expérience, toutefois, est trop désastreuse, les citoyens eux-mêmes sauront bien la réduire et la restreindre.

On nous dit, d'autre part, qu'il ne faut pas s'effrayer outre mesure de l'extension d'activité des pouvoirs publics : l'initiative privée marche du même pas. La complexité croissante de la vie sociale le veut ainsi. L'État ne finira jamais par tout absorber, comme le rêvent les collectivistes, car ce serait l'appauvrissement universel. L'État excelle à dévorer les richesses, mais il est impuissant à les créer. M. Sombart estime que le siècle qui va s'ouvrir verra le développement parallèle du socialisme d'État et communal, et de la coopération libre. Mais il se flatte que la coopération restera le centre de gravité du mouvement social. Et parmi les socialistes ceux-là font le même vœu, qui considèrent sans enthousiasme la commune devenue la nourricière et la pouponnière du genre humain, et pour qui c'est une idée bouffonne que de prétendre réformer le monde par le bulletin de vote et les fonctionnaires : pour eux, la politique tend à corrompre les masses, bien loin de les élever moralement.

J. BOURDEAU.

---

# POÉSIE

---

## EXALTATION

Le goût de l'héroïque et du passionnel  
Qui flotte autour des corps, des sons, des foules vives,  
Touche avec la brûlure et la saveur du sel  
Mon cœur tumultueux et mon âme excessive...

Loin des simples travaux et des soucis amers,  
J'aspire hardiment la chaude violence  
Qui souffle avec le bruit et l'odeur de la mer ;  
Je suis l'air matinal d'où s'enfuit le silence ;

L'aurore qui renaît dans l'éblouissement,  
La nature, le bois, les houles de la rue  
M'emplissent de leurs cris et de leurs mouvemens ;  
Je suis comme une voile où la brise se rue.

Ah ! vivre ainsi les jours qui mènent au tombeau,  
Avoir le cœur gonflé comme le fruit qu'on presse  
Et qui laisse couler son arôme et son eau ;  
Loger l'espoir fécond et la claire allégresse !

Serrer entre ses bras le monde et ses désirs  
Comme un enfant qui tient une bête retorse,  
Et qui mordu, saignant, est ivre du plaisir  
De sentir contre soi sa chaleur et sa force.

Accoutumer ses yeux, son vouloir et ses mains  
 A tenter le bonheur que le risque accompagne ;  
 Habiter le sommet des sentimens humains  
 Où l'air est âpre et vif comme sur la montagne,

Être ainsi que la lune et le soleil levant  
 Les hôtes du jour d'or et de la nuit limpide ;  
 Être le bois touffu qui lutte dans le vent  
 Et les flots écumeux que l'ouragan dévide !

La joie et la douleur sont de grands compagnons,  
 Mon âme qui contient leurs battemens farouches  
 Est comme une pelouse où marchent des lions...  
 J'ai le goût de l'azur et du vent dans la bouche.

Et c'est aussi l'extase et la pleine vigueur  
 Que de mourir un soir, vivace, inassouvie,  
 Lorsque le désir est plus large que le cœur  
 Et le plaisir plus rude et plus fort que la vie...

#### LA NATURE ET L'HOMME

Nature, je reviens à vous sur toutes choses,  
 Je vous revois, je vous reprends, je me repose  
 Comme un promeneur las retrouve sa maison,  
 — Je ne veux plus aimer que vos quatre saisons  
 Qui sont toute la joie et toute l'innocence ;  
 Nature, rendez-nous les matins de l'enfance ;  
 La vie était heureuse et pleine de vigueur,  
 L'air abondant et vif se donnait comme un cœur ;  
 La route était si grande et pourtant familière,  
 Au travers des fourrés et des fossés, le lierre  
 Se traînait pour venir ramper sur le chemin ;  
 L'herbe fleurie était à la hauteur des mains,  
 On était près du champ, du sable, des insectes ;  
 Le buisson de lilas que la rosée humecte  
 Laissait pleuvoir sur nous ses bourgeons et son eau,  
 On était un feuillage où chantaient des oiseaux ; —  
 A force de toucher et d'aimer la verdure  
 On connaissait très bien toutes les découpures

Des plantes qui luisaient au gazon du jardin.  
 On était attendri de voir que, sans dédain,  
 Les arbres supportaient autour des branches torses  
 Les petites fourmis qui couraient sur l'écorce.  
 Le bois jetait au loin ses parfums et son bruit;  
 Comme les pépins sont enveloppés du fruit  
 Nos cœurs étaient vêtus de ta chair odorante,  
 Tu ne faisais pas peur, Nature aux mains offrantes,  
 Notre candeur plaisait à ta simplicité;  
 Tu nous laissais jouer sans crainte avec l'été  
 Et mordre tes bourgeons, ton herbe, ton feuillage  
 Comme font les chevreaux qu'on mène au pâturage.  
 Parfois dans la douceur anguste de ta paix  
 Une branche de ronce ou de mûrier rompait.  
 Quand nous avons beaucoup parcouru les ravines,  
 On ne se faisait pas de mal à tes épines,  
 On pressait contre soi la haie et le buisson  
 Pour détacher la feuille où le colimaçon  
 Avait posé sa ronde et luisante coquille.  
 On cueillait tes pavots, tes bleuets, tes jonquilles,  
 On croyait que ton ciel et que ton mois de mai  
 Avaient un cœur soigneux et chaud qui nous aimait,  
 Et que ton âme simple et bonne était encline  
 A fleurir et verdir les petites collines;  
 On vivait confiant et serré contre toi  
 Comme les nids qui sont au soleil sous les toits...

— Et puis, un jour, j'ai vu comment allait le monde,  
 J'ai vu que votre tâche était d'être féconde,  
 Que vous étiez sans cœur, sans amour, sans pitié;  
 J'ai voulu détourner de vous mon amitié  
 Pour venir contempler la conscience humaine.  
 Je pensais qu'elle était un lumineux domaine  
 Où fleurissaient la loi clémente et l'équité.  
 — J'ai connu que le mal emplissait les cités  
 Que l'homme était sévère et dur aux misérables,  
 Que vos bois de sapins et vos bouquets d'érables,  
 Vos tiges de froment, d'orge et de sarrasin,  
 La feuille du figuier vivace et du raisin  
 Faisaient plus d'ombre à l'âme orgueilleuse et blessée,

Que le plaisir, que le travail, que la pensée.  
 — Et je reviens à vous, apaisante splendeur,  
 Bénissant votre voix et votre bonne odeur.  
 Saluant vos coteaux, vos plaines nourricières,  
 Les mousses des sentiers et la douce poussière  
 Que votre haleine fait voler sous le ciel.  
 Voyez de quel désir, de quel amour charnel,  
 De quel besoin jaloux et vif, de quelle force,  
 Je respire le goût des champs et des écorces !  
 — Je vivrai désormais près de vous, contre vous,  
 Laisant l'herbe couvrir mes mains et mes genoux  
 Et me vêtir ainsi qu'une fontaine en marbre ;  
 Mon âme s'emplira de guêpes comme un arbre,  
 D'échos comme une grotte et d'azur comme l'eau ;  
 Je sentirai sur moi l'ombre de vos bouleaux ;  
 Et quand le jour viendra d'aller dans votre terre  
 Se mêler au fécond et végétal mystère,  
 Faites que mon cœur soit une baie d'alisier,  
 Un grain de genièvre, une rose au rosier,  
 Une grappe à la vigne, une épine à la ronce,  
 Une corolle ouverte où l'abeille s'enfoncé...

#### IL FERA LONGTEMPS CLAIR CE SOIR

Il fera longtemps clair ce soir, les jours allongent,  
 La rumeur du jour vif se disperse et s'enfuit,  
 Et les arbres surpris de ne pas voir la nuit  
 Demeurent éveillés dans le soir blanc, et songent...

Les marronniers dans l'air plein d'or et de lourdeur  
 Répandent leurs parfums et semblent les étendre,  
 On n'ose pas marcher ni remuer l'air tendre  
 De peur de déranger le sommeil des odeurs.

De lointains roulemens arrivent de la ville...  
 La poussière qu'un peu de brise soulevait  
 Quittant l'arbre mouvant et las qu'elle revêt  
 Redescend doucement sur les chemins tranquilles



Nous avons tous les jours l'habitude de voir  
 Cette route si simple et si souvent suivie,  
 Et pourtant quelque chose est changé dans la vie;  
 Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir...

#### LA JOURNÉE HEUREUSE

Voici que je défaille et tremble de vous voir,  
 Bel Été qui venez jouer et vous asseoir  
 Dans le jardin feuillu, sous l'arbre et la tonnelle,  
 — Comme votre douceur sur mon âme ruisselle...  
 Je retrouve le pré, l'étang, les noyers ronds,  
 Les rosiers vifs avec leurs vols de moucheron;  
 Le sapin dont l'écorce est résineuse et chaude;  
 Tout le miel de l'été aromatise et rôde  
 Dans le vent qui se pend aux fleurs comme un essaim.  
 — On voit déjà gonfler et mûrir le raisin,  
 L'odeur du blé nombreux se lève de la terre,  
 Le jour est abondant et pur, l'air désaltère  
 Comme l'eau que l'on boit à l'ombre dans les puits,  
 Le jardin se repose, enfermé dans son buis...  
 — Ah ! moment délicat et tendre de l'année,  
 Je vais vous respirer tout au long des journées  
 Et presser sur mon cœur les moissons du chemin,  
 Je vais aller goûter et prendre dans mes mains  
 Le bois, les sources d'eaux, la haie et ses épines;  
 — Et, lorsque sur le bord rosissant des collines  
 Vous irez descendant et mourant, beau soleil,  
 Je reviendrai, suivant dans l'air calme et vermeil  
 La route du silence et de l'odeur fruitière,  
 Au potager fleuri, plein d'herbes familières,  
 Heureuse de trouver, au cher instant du soir,  
 Le jardin sommeillant, l'eau fraîche, et l'arrosoir...

#### A SOI-MÊME

Mon cœur, plein de douceur et plein d'étonnement,  
 Cessez de vous mêler à la foule des hommes,  
 Leurs cris passent vos sens et votre entendement;  
 Demeurons l'être simple et tendre que nous sommes...

Craignez les jeux cruels qu'on mène en leurs maisons,  
 Ils vous détourneraient de la sainte nature,  
 De l'odeur des jardins et du goût des saisons :  
 Aimez ce qui renaît, ce qui chante et qui dure.

Vivez sans rechercher leur amère union,  
 Respirez au milieu des plantes et des bêtes,  
 Ce sont de fraternels et sages compagnons,  
 Innocens, sérieux et doux comme vous êtes.

Devant la nuit tranquille et la bonté du jour  
 Ces hommes ont le cœur plein de crainte et de hainé,  
 Et vous êtes enclin aux œuvres de l'amour  
 Qui répand sa rosée et ne sait pas sa peine.

— Voyez comme leur bruit et leurs emportemens  
 Accablent le matin limpide et font injure  
 A la raison, ainsi qu'au juste sentiment  
 Qui veut que l'on choisisse et goûte avec mesure.

Bondissant sous le joug de leur pesante humeur,  
 Ils sont bandés de peur, de colère et d'envie...  
 Et pourtant le jour naît, suit son destin et meurt,  
 — Ils ne changeront rien à l'ordre de la vie.

Mon cœur, entendez-vous cet oiseau buissonnier,  
 Tout, en dehors de l'air étincelant, est sombre,  
 Voici l'été touffu, voyez ce marronnier,  
 Nous allons tous les deux nous vêtir de son ombre...

C<sup>TESSE</sup> M. DE NOAILLES.

---

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

## LA TONOMÉTRIE

---

La tonométrie est l'une des nombreuses branches de la physico-chimie. Il est superflu d'ajouter qu'elle en est une branche nouvelle : tout est jeune et nouveau dans cette science, les divers rameaux et le tronc lui-même. La tonométrie a ses racines dans des études classiques et bien connues. Elle est, en quelque sorte, le prolongement des recherches de Gay-Lussac et des physiciens tels que Dalton, Dulong et Arago, et surtout Regnault, qui s'étaient appliqués, depuis le commencement jusqu'au milieu du siècle, à mesurer les tensions de vapeurs émises par les divers liquides et spécialement par l'eau.

On sait que l'œuvre de Regnault est fondamentale pour tout ce qui touche aux vapeurs. Elle se recommande non seulement par un souci de la perfection dans les mesures qui ne sera jamais dépassé, mais aussi par des vues très justes et très profondes. L'illustre physicien n'ignorait pas que l'émission de vapeurs était modifiée par les impuretés mélangées au liquide; il savait que chaque corps étranger qui y est dissous influence la production de vapeur à la fois suivant sa quantité et suivant sa nature. Il a soupçonné l'existence d'une relation très intime entre ces deux éléments : nature chimique de la substance en solution et changement produit par elle dans la tension de vapeur du dissolvant; et il recommandait aux expérimentateurs de son temps d'en poursuivre la recherche. C'est le problème même de la tonométrie. La solution en a été fournie par les physiciens-chimistes contemporains; et parmi eux, il faut citer ici, au premier rang, l'éminent

professeur de la Faculté de Grenoble, M. Raoult, dont on connaît déjà les importants travaux à propos de la cryoscopie (1).

## I

Tonométrie signifie proprement : mesure des tensions. Le mot désigne en général la mesure et l'étude des tensions ou forces élastiques des vapeurs émises par les liquides purs ou mélangés. Mais l'objet plus particulier de cette étude est la comparaison des vapeurs émises par les solutions, c'est-à-dire par les liquides chargés de corps étrangers, avec les vapeurs émises par les liquides purs. On voit que le domaine de ces recherches serait fort étendu. On le restreint souvent à la considération des liquides volatils tenant en solution des corps fixes.

On rencontre donc ici, dès l'abord, la notion de corps fixes et de corps volatils. En principe, on peut admettre qu'il n'y a point de corps fixes absolus ; que tous sont volatils, c'est-à-dire susceptibles d'exister comme vapeurs dans des conditions convenables de température et de pression. Une seule circonstance peut s'opposer à cette volatilisation pour les substances complexes : c'est leur instabilité : il arrive qu'elles ne puissent être soumises à ces conditions nécessaires sans se détruire, en d'autres termes, qu'elles n'aient d'existence que dans un intervalle restreint de l'échelle des températures et des pressions. C'est le cas pour les huiles grasses, précisément nommées huiles fixes ; elles se décomposent avant d'atteindre le point où elles émettraient des vapeurs sensibles.

Hors ce cas, on peut considérer qu'il y a pour chaque corps un intervalle plus ou moins étendu où il existe à l'état de vapeur en même temps qu'à l'état solide ou à l'état liquide. En dessous de ces limites, il pourra être considéré comme fixe. L'eau, par exemple, peut être regardée comme fixe à 40° au-dessous de zéro : la glace, en effet, à cette température, n'émet pas de vapeurs dont la force élastique soit appréciable. Mais déjà à — 30°, la glace répand autour d'elle une vapeur dont les physiciens ont mesuré la force élastique, qui s'exprime par le nombre 0,36, en millimètres de mercure. A 0°, la tension de la vapeur, émanée de la glace aussi bien que de l'eau liquide, est de 4<sup>mm</sup>,6 ; à 100°, elle est de 760 millimètres, et l'eau entre en ébullition.

L'eau est donc fixe à 140° au-dessous de son point d'ébullition : au-dessus de ce point, et jusqu'à 0°, elle existe à la fois à l'état solide et

(1) *Revue*, 15 février 1900, et *Tonométrie*, par P. M. Raoult dans la collection *Scientia*.

de vapeur ; de 0° à 100° elle est à la fois liquide et vapeur. C'est là une notion qui peut se généraliser. Pratiquement, on regarde un corps comme fixe par rapport à un autre lorsque leurs points d'ébullition diffèrent de plus de 140°.

Ce ne sont point seulement les solutions aqueuses qui forment l'objet de la tonométrie. Celle-ci examine une infinité d'autres dissolvans que l'eau. Les solutions aqueuses ne constituent qu'un cas particulier ; il faudrait même dire un *cas aberrant*. Les dissolutions aqueuses les plus communes, les plus usuelles, celles des acides forts, des bases fortes, des sels, présentent une constitution si particulière (décomposition électrolytique) qu'elles paraissent échapper aux lois générales. Et, de fait, l'étude tonométrique des dissolutions aqueuses est restée à peu près impuissante dans les mains d'expérimentateurs de grand mérite tels que von Babo, Wüllner, Tammann, Pauchon, Emden, Dieterici. La considération des autres solvans que l'eau, a permis à M. Raoult d'arriver à des formules plus complètes. Mais les lois tout à fait générales ne se sont manifestées que lorsque l'examen des nombres expérimentaux a été vivifié par l'idée théorique, c'est-à-dire, comme nous le verrons, par l'introduction de l'hypothèse moléculaire.

## II

C'est un fait d'observation vulgaire que, lorsque l'on dissout dans l'eau un corps fixe non volatil, un sel, par exemple, il devient plus difficile de la faire bouillir. Il faut chauffer plus longtemps ; ou, pour parler plus exactement, il faut élever la température plus haut. Un proverbe anglais dit que le pot que nous regardons bouillir ne bout jamais, au gré de notre impatience. C'est encore plus vrai si le pot contient un sirop ou une saumure. L'eau pure bout à 100°, à la pression ordinaire ; l'eau saturée de sel ordinaire n'entre en ébullition qu'à 109°. Il y a retard à la vaporisation ; il y a élévation du point d'ébullition. La présence d'une matière dissoute fait monter le point d'ébullition. Il faut noter incidemment, — et cette observation est due à Rudberg, — que, quoique la solution bouillante ait une température de 109°, la vapeur qui s'en échappe est toujours à 100°, comme si l'eau était pure.

Au lieu du degré d'ébullition, on peut prendre en considération la force élastique de la vapeur émise. L'influence de la matière dissoute pourra se traduire alors d'une autre façon. L'eau salée de tout à l'heure

ne bouillait pas encore à 100°, parce que, à ce degré de l'échelle, la tension de sa vapeur n'était pas encore égale à la pression atmosphérique. Un liquide quelconque n'entre en ébullition que lorsque la force élastique de la vapeur émise a graduellement atteint la valeur de la pression barométrique. C'est là, en quelque sorte, la définition même du point d'ébullition. La pression de la vapeur qui s'échappe de l'eau bouillante est de 760 millimètres de mercure : c'est la pression barométrique normale en pays plat, au bord de la mer. En pays de montagne l'eau bout plus tôt, parce que la pression barométrique est moindre à mesure que l'on s'élève. Au sommet du Mont-Blanc (4810 mètres) la pression barométrique est de 380 millimètres de mercure, c'est-à-dire moitié de ce qu'elle est au niveau de la mer ; l'eau y bout à 84° : c'est la température où la tension de sa vapeur atteint, en effet, 380 millimètres, comme on peut s'en assurer en consultant les tables de Regnault.

Pour en revenir à l'eau salée dont nous nous occupions il y a un moment, nous savons donc que, si elle n'entre pas encore en ébullition à 100°, c'est parce que, à cette température, la pression élastique de la vapeur qu'elle émet n'est pas encore égale à la pression atmosphérique, c'est-à-dire à la tension de vapeur de l'eau pure à 100°. Elle est moindre. Gay-Lussac l'a mesurée autrefois, — et il a constaté que la solution salée (de poids spécifique 1,099) avait à 100° une tension de vapeur inférieure d'un dixième à celle de l'eau pure. L'effet du sel introduit a donc consisté à abaisser la tension de la vapeur émise à 100° d'un dixième de sa valeur. Pour regagner ce dixième et par conséquent atteindre à l'ébullition, il faut élever la température.

Ce que nous disons du sel commun et de la température de 100° est vrai de toute autre substance et de toute autre température. En définitive, la loi qui résume ces observations peut s'énoncer ainsi : *la présence d'une matière dissoute élève le point d'ébullition de la solution et déprime la tension de vapeur du dissolvant.*

Les choses se passent donc comme si la matière dissoute retenait et fixait le solvant avec plus ou moins de force. Le corps soluble oblige, en quelque sorte, les agens extérieurs à dépenser plus d'énergie pour vaporiser et entraîner le liquide dans lequel il s'est répandu. Cette influence se manifeste sous deux aspects : par l'élévation du point d'ébullition sous la même pression, — ou, ce qui revient au même, par la diminution de tension de vapeur à toute température, quelle qu'elle soit.

Cette loi fondamentale, d'après laquelle la tension de la vapeur d'eau émanée d'une solution est inférieure à la tension de la vapeur émanée de l'eau pure, n'exprime pas seulement une vérité d'expérience ou de fait, elle est de nécessité rationnelle et peut être démontrée théoriquement.

Cette démonstration très simple a été donnée par van t'Hoff et Nernst. Elle consiste à faire voir que si la tension de vapeur de la solution n'était pas abaissée, on pourrait imaginer un dispositif tel que l'eau s'y vaporiserait et s'y condenserait continuellement, de manière à réaliser le mouvement perpétuel, supposition jugée absurde. Le dispositif se réduit en définitive à un osmomètre contenant la solution au dedans et l'eau pure au dehors, comme d'habitude, et placé sous une cloche. On sait que, par le jeu de la pression osmotique, la solution intérieure est soulevée dans le tube à une certaine hauteur qui mesure précisément cette pression osmotique. Cette hauteur est fixe et invariable pour une solution donnée. De telle sorte que si l'on venait à ajouter de l'eau pure dans le vase extérieur de manière à en élever le niveau, une partie de cette eau passerait dans le tube osmométrique pour relever d'autant la colonne et rétablir la constance de la dénivellation. Or, cette addition d'eau pure dans le vase extérieur, que nous venons d'imaginer, se produirait réellement, si la tension de vapeur du liquide de l'osmomètre était plus grande que celle de l'eau pure qui l'entoure. Cette vapeur se liquéfierait, en effet, en vertu de son excès de pression. L'eau passerait dans l'osmomètre pour relever le niveau, et le cycle de ces mouvemens se reproduirait indéfiniment. L'appareil constituerait ainsi une machine travaillant continuellement, dans un milieu de température constante, ce qui est en contradiction avec la loi naturelle et les principes de la thermodynamique.

Ces considérations très simples ont, incidemment, l'avantage de montrer une relation entre la dépression tonométrique et la pression osmotique. Celle-ci compense celle-là. Elle forme, en quelque façon, le ressort qui s'oppose au *circulus* perpétuel de l'eau dans l'appareil précédent. La différence des tensions de vapeur entre l'eau pure et la solution est contre-balancée par la pression osmotique, et c'est ainsi qu'un équilibre stable est réalisé, au lieu du mouvement perpétuel impossible.

Toutes les études tonométriques ont pour point de départ la détermination, dans les circonstances diverses, de la dépression de la va-

peur d'une solution, c'est-à-dire de la diminution de sa tension par rapport à celle du liquide pur. On aperçoit dès lors, d'un coup d'œil, le champ ouvert à ces études et leur enchaînement. Il a fallu d'abord créer l'instrumentation et les méthodes de mesure, c'est un premier chapitre. En second lieu, une fois obtenus les résultats numériques, on a dû les confronter avec les conditions qui les font varier, c'est-à-dire chercher les relations qui lient la dépression de vapeur de la solution à la quantité du corps dissous, à la température de la solution, et enfin, comme le souhaitait déjà, en 1844, le célèbre physicien Regnault, à la nature chimique des deux corps, le dissous et le solvant. Ces trois catégories de relations s'expriment précisément par les trois lois de Babo, de Wüllner et de Raoult. Dans une troisième partie se trouvent examinés les rapports qui existent entre les données tonométriques et les données cryoscopiques, osmotiques et électriques des solutions. L'exposé des applications vient clore ce programme. Il ne saurait être question de le développer ici. Il suffira d'en marquer les traits principaux.

### III

La question des mesures est la première à examiner. C'est le nœud de tous les problèmes physiques. Il s'agit de déterminer la tension de vapeur d'un liquide tenant en solution un corps étranger. Il semble que l'opération ne soit pas plus malaisée pour la solution que pour le liquide isolé et pur. En principe, cela est vrai; mais en fait, les difficultés sont beaucoup accrues, pour diverses raisons et, entre autres, par la nécessité où l'on est de maintenir constante la composition de la solution, c'est-à-dire de faire en sorte que la formation et l'élimination des vapeurs n'en modifient point la concentration. Ces difficultés, les différens expérimentateurs ont essayé, avec plus ou moins de succès, de les résoudre. De là une multiplicité des procédés tonométriques. On peut, avec M. Raoult, les distinguer en deux groupes : les procédés dynamiques ou d'ébullition et les procédés statiques.

La méthode d'ébullition consiste à faire bouillir la solution dans des conditions telles que sa concentration reste invariable, à noter la température et à observer le baromètre. La lecture du baromètre fait connaître la tension de vapeur cherchée, puisqu'il est admis qu'à la température d'ébullition, la tension de vapeur du liquide est égale à la pression atmosphérique, — ce qui n'est vrai, d'ailleurs, qu'autant



que l'on s'est mis à l'abri de la surchauffe. Il reste à connaître la tension de vapeur du liquide pur dans les mêmes circonstances. La notation de la température d'ébullition de la solution, exécutée tout à l'heure, permet d'obtenir cette valeur. S'il s'agit de l'eau, par exemple, on cherche dans les tables la tension de vapeur qui correspond à cette température. S'il s'agit d'un liquide pour lequel ces tables n'existent point encore, l'expérimentateur a soin de les construire lui-même.

Pour réaliser cette méthode si simple, on a imaginé des ébullioscopes divers, parmi lesquels les plus parfaits semblent être celui de Beckmann et celui de Raoult. Ces instrumens sont disposés pour éviter, en outre des erreurs de lecture du thermomètre, la surchauffe et les changemens de concentration du liquide. On se met à l'abri des changemens de concentration en immobilisant, par un artifice, les couches profondes directement chauffées et en les empêchant de se mélanger aux couches supérieures; ou encore en réduisant au minimum la quantité de vapeur formée et en la récupérant aussitôt au moyen d'un condenseur, ou de tel autre moyen convenable à cet objet et qui ne trouverait pas ici sa place. La cause d'erreur principale, la surchauffe, est écartée en appliquant le principe de Gernez, d'après lequel le liquide doit être en contact par la plus grande surface possible avec un gaz étalé au maximum, c'est-à-dire dont le volume soit négligeable par rapport à celui de la vapeur. Cette condition a été réalisée de diverses façons : — en plongeant dans le liquide des lames de platine en rapport avec les pôles d'une pile faible comme faisait d'abord M. Raoult; — en chauffant la solution au moyen d'un courant de vapeur du dissolvant, selon le procédé récent de M. Sakurai emprunté à Gay-Lussac et Faraday, ou selon le procédé Vidal-Malligand; — ou, enfin, en disposant des boules de verre en couches plus ou moins nombreuses au fond de l'ébullioscope, comme l'a fait Beckmann.

La méthode ébullioscopique fait connaître la tension de vapeur de la solution comparativement à celle du liquide pur, à une seule température, qui est celle d'ébullition du premier de ces liquides. Il faut du reste apprécier cette température à moins de deux ou trois millièmes de degré pour avoir la tension en dixièmes de millimètre. C'est là le maximum de précision que comporte la méthode.

La méthode statique consiste essentiellement à mesurer directement les dépressions produites sur la colonne mercurielle par le liquide pur et par la solution enfermés dans la chambre barométrique. C'est le principe de l'appareil classique de Dalton. Mais il a reçu des perfec-

tionnemens nombreux de la part de Wüllner, de Tammann, de Bremer, et plus récemment de M. Dieterici. Ce dernier observateur l'a ingénieusement modifié et l'a fait servir à déterminer avec précision la différence entre les tensions de l'eau pure et de la solution aqueuse, à la température de la glace fondante, facile à maintenir invariable.

En dehors de ces deux groupes de procédés, il en a été employé quelques autres : M. Charpy s'est servi de l'hygromètre à condensation ; Ostwald, Tammann et Walker ont appliqué la méthode des pesées, c'est-à-dire de l'hygromètre chimique.

L'étude critique et comparative de tous ces procédés tourne, en définitive, à l'avantage de la méthode ébullioscopique, si l'on a en vue la commodité des opérations, et de la méthode statique si l'on a en vue la précision. Mais dans aucun cas la sensibilité n'est suffisante pour l'étude des dissolutions étendues. La méthode tonométrique ne convient donc, en définitive, qu'aux dissolutions concentrées, et elle se montre, quant à la sensibilité, inférieure aux méthodes cryoscopiques ou électriques.

#### IV

Les résultats numériques des mesures varient d'une façon apparente avec les conditions de l'expérience, c'est-à-dire avec la nature des corps, dissous et dissolvant, avec la concentration de la solution, avec la température où a lieu l'émission des vapeurs. L'influence de chacune de ces conditions a été examinée à part. La première qui ait attiré l'attention est celle de la température. Elle s'exprime par la loi de Babo.

Cette loi des températures, ou loi de Babo — ainsi nommée en l'honneur du physicien allemand qui la fit connaître, vers 1847, considérée pendant assez longtemps comme l'expression rigoureuse de la vérité, n'en est en définitive, si nous en croyons M. Raoult, qu'une approximation assez imparfaite.

Nous avons dit que Gay-Lussac, opérant sur une solution de sel commun de densité 1096, lui avait trouvé, à 100°, une tension de vapeur égale aux 9/10 de celle de l'eau pure. Mais on a dû se demander tout aussitôt si, en comparant les deux liquides, solution et eau pure, à une autre température, le résultat serait identique. Un physicien, Prinsep, déclara qu'il l'était, en effet : c'est-à-dire qu'à toute température comme à 100°, la tension de vapeur de la solution de Gay-Lussac restait égale aux 9/10 de la tension de l'eau pure. La dépression produite par le sel

était d'après cela de  $1/10$ . Mais c'est Babo qui appuya cette assertion de recherches précises et la généralisa en une formule très simple : « La dépression produite par le corps dissous est indépendante de la température. Elle est constante à toute température, pour la même solution. » Les premières déterminations numériques vérifiaient assez exactement cette relation. Tout le monde la considéra donc comme rigoureuse. M. Raoult lui-même, opérant avec l'éther, comme dissolvant de diverses substances, la trouva justifiée : la dépression était constante à  $1/200$  près. C'était là une concordance très satisfaisante. Les variations observées semblaient être de l'ordre des erreurs expérimentales.

Cependant, en y regardant de plus près, dans d'autres cas, — par exemple pour les dissolutions de l'azotate de chaux dans l'alcool, de la diphenylamine dans la benzine, de l'acide benzoïque dans l'acide acétique, — on vit que la dépression croissait régulièrement et systématiquement avec la température. Des considérations théoriques, tirées de la thermodynamique, montrent qu'en effet cette dépression doit s'accroître lentement avec la température. Aujourd'hui, d'après M. Raoult, nous ne devons plus considérer la loi des températures que comme une loi empirique, assez approchée cependant pour conserver une valeur pratique.

## V

L'influence de la concentration de la solution s'exprime par la loi de Wüllner. Il n'y a pas de doute que la quantité de matière, de sel par exemple, en dissolution dans l'eau, ait une influence très marquée sur l'émission de vapeur. Plus la quantité du corps étranger augmente, plus le point d'ébullition s'élève; et plus, aussi, la tension de vapeur émise à une température donnée s'abaisse. Les plus simples observations avaient montré le fait; mais lorsqu'il s'agit de préciser la nature exacte de la relation qui existe entre la concentration de la solution et la dépression de la vapeur, il fallut des déterminations plus précises. C'est le physicien allemand Wüllner qui les exécuta, de 1858 à 1860. Il établit que la relation de la dépression à la concentration consistait en une rigoureuse proportionnalité.

La loi, à laquelle ont conduit ces mesures, peut donc s'énoncer ainsi : *la dépression de la vapeur croît proportionnellement à la concentration.* La concentration, c'est ici le poids de la substance dissoute dans un même poids du liquide dissolvant. Il est bien entendu,

d'autre part, qu'il s'agit de la dépression à une température donnée.

Cette loi des concentrations est d'une extrême simplicité. On est même tenté de la trouver trop simple; et, elle l'est en effet. Nous voulons dire par là qu'elle rachète par un défaut de généralité son excès de limpidité. Elle ne s'applique pas à toutes les solutions, mais seulement aux solutions suffisamment étendues. C'est une autre loi, un peu plus compliquée, qui convient à embrasser l'ensemble des résultats relatifs à toutes les solutions. La formule de cette loi générale se simplifie dans le cas des solutions étendues; et, c'est cette formule particulière et simplifiée qu'a trouvée Wüllner. Ce physicien, comme d'ailleurs la plupart de ceux qui l'ont suivi, avait borné ses recherches aux solutions aqueuses et même aux solutions salines. Le choix n'était pas heureux. Les sels dissous dans l'eau présentent une constitution spéciale et donnent lieu à des phénomènes complexes. Contrairement à ce qui arrive pour les dissolutions des substances organiques, les molécules salines peuvent se combiner, se dissocier, s'hydrater, se déshydrater, de la manière la plus diverse, selon leur nature et selon leur concentration dans la liqueur.

La loi des concentrations de Wüllner souffre donc, dès le début, une première restriction. Elle n'est point valable pour les solutions concentrées. Le plus simple raisonnement montre, en effet, qu'elle ne peut pas leur être applicable.

Cette restriction de la loi de Wüllner au cas des solutions étendues, apparaît comme une nécessité logique dès que l'on réfléchit à sa signification élémentaire. Dire que la dépression de la vapeur varie proportionnellement à la concentration, cela revient à dire que, si l'on fait croître la quantité du corps dissous, en l'introduisant par portions égales et successives dans le liquide, chacune de ces portions nouvelles se trouvera dans la même condition que la précédente par rapport au liquide. Chaque molécule nouvelle du corps soluble devra pouvoir faire entrer dans sa sphère d'action le même nombre de molécules du dissolvant, sans être gênée par les précédentes, sans empiéter sur leur domaine, et sans entrer en conflit avec elles. Cette condition est évidemment réalisée si le nombre des molécules introduites dans le dissolvant est très petit par rapport à la masse du dissolvant, c'est-à-dire si la solution reste très étendue. Elle le sera beaucoup moins aisément si la solution est concentrée. Cependant on conçoit qu'elle puisse l'être encore dans quelques circonstances différentes.

C'est donc à l'expérience seule à décider des cas où la loi en question est applicable et des cas où elle ne l'est pas. Le seul point essen-

tiel est d'être prévenu qu'elle est habituellement en échec pour les solutions riches en substance dissoute. Il faut, par suite, chercher une autre règle qui soit plus universelle et qui embrasse tous les cas. C'est à quoi M. Raoult paraît être arrivé, comme on le verra tout à l'heure, en substituant à la formule de Wüllner une formule plus large.

## VI

Les lois précédentes permettaient, au point de vue barométrique, de comparer (au moins lorsqu'il s'agit de solutions étendues) les divers états d'une solution de même nature lorsque varient la température et la concentration. Elles ne permettaient pas de comparer les solutions de nature différente.

Le rapport qui peut exister entre les dépressions produites par différentes substances avait échappé aux premiers observateurs. Les nombres de Babo et de Wüllner pouvaient former les éléments d'un tableau plus ou moins instructif pour l'histoire de chaque substance. Mais quand on passait d'une substance à une autre, il n'y avait plus de lien, plus de relation entre ces grandeurs spécifiques.

La considération des effets moléculaires a permis d'apercevoir cette relation. M. Raoult, en introduisant la notion de *concentration moléculaire*, au lieu de *concentration en grammes*, a subitement éclairé la question. Il a fait pour les dépressions de vapeur ce que de Vries a fait pour les pressions osmotiques. Le résultat de cette modification dans la manière de supputer les concentrations a été de faire apparaître cette loi importante, à savoir que *l'action exercée par la substance dissoute sur la tension de vapeur du dissolvant est une fonction moléculaire*. Ostwald dispute à M. Raoult le mérite premier de cette féconde remarque, qu'il aurait faite dès 1884.

Quoi qu'il en soit, on constate, en passant en revue les différentes substances dissoutes, que la dépression de vapeur est proportionnelle à la concentration moléculaire. Toutes les solutions *équimoléculaires*, c'est-à-dire qui contiennent la même fraction du poids moléculaire, ou le même nombre de molécules réparties dans la même quantité du dissolvant, présentent la même dépression de vapeur et, par conséquent, possèdent aussi le même point d'ébullition. Le nombre seul des molécules, et non leur qualité, intervient dans le phénomène. Toute molécule, quelle qu'elle soit, exerce, dissoute, la même dépression de vapeur. Le dissolvant restant le même, en qualité et en quantité, la dépression relative de vapeur est proportionnelle au nombre des

molécules dissoutes, c'est-à-dire à la concentration moléculaire.

On peut aller plus loin et s'assurer que la dépression de vapeur, indépendante déjà de la nature du corps dissous, lequel n'intervient que par le nombre de ses molécules, est indépendante aussi de la nature du dissolvant, lequel n'intervient également que par le nombre des siennes. C'est ce que M. Raoult a constaté en étudiant les différents dissolvants, benzine, éther, alcool, acétone, acide formique, chloroforme. L'effet est, en résumé, le même pour les solutions qui contiennent le même nombre de molécules dissoutes dans le même nombre de molécules dissolvantes. La dépression est proportionnelle au nombre des molécules dissoutes, et inversement proportionnelle au nombre de molécules dissolvantes.

Telle est l'interprétation lumineuse qui convient aux faits recueillis par M. Raoult et par ses prédécesseurs.

A la vérité, cette interprétation s'adapte seulement aux cas où la loi de Wüllner est applicable. Mais il a suffi d'une bien légère modification à la formule pour la rendre applicable à toutes les solutions, étendues ou concentrées. Il a suffi de dire : la dépression relative de la vapeur d'une solution est proportionnelle au nombre des molécules dissoutes, et inversement proportionnelle au nombre total des molécules dissoutes et dissolvantes. Telle est la loi des *concentrations moléculaires*, ou *loi de Raoult*.

Les mesures tonométriques sont utilisées, en physique, à quelques déterminations indirectes, de densités de vapeurs et de chaleur de vaporisation. Mais c'est aux chimistes surtout qu'elles servent pour la fixation des poids moléculaires. La plus récente application qui en ait été faite est due à Ramsay. Ce physicien anglais a déduit de mesures tonométriques les poids moléculaires de quelques métaux, tels que l'argent, le lithium, le gallium, en les dissolvant dans le mercure. Les lois qui régissent les tensions de vapeurs des solutions du sucre dans l'eau ou de l'azotate de chaux dans l'alcool, s'appliquent, en effet, parfaitement aux dissolutions des métaux dans le mercure.

A. DASTRE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin.

Tous les yeux sont aujourd'hui tournés du côté de la Chine. Malheureusement il ne suffit pas de regarder pour voir : la Chine ressemble à ce mur derrière lequel il se passe quelque chose, dont a parlé le poète. Mais que s'y passe-t-il ? Nous n'en savons rien, ou nous n'en savons que peu de chose, malgré l'intérêt puissant que les événements présentent. Cet intérêt est double. Beaucoup de vies humaines sont en péril. L'Europe entière est jusqu'ici dans la plus complète ignorance au sujet de ses légations à Pékin. Que sont-elles devenues ? Les bruits les plus contradictoires courent à ce propos, les uns rassurans, les autres inquiétans ; mais ni ceux-ci, ni ceux-là ne sont certains, et l'incertitude ajoute à notre angoisse. Depuis une quinzaine de jours, Pékin est séparé du reste de l'Univers. Les lignes télégraphiques sont rompues. La campagne est occupée par des bandes armées, soit régulières, soit irrégulières. On ne sait quelle confiance méritent les nouvelles qui circulent. En réalité, le voile le plus épais s'étend entre Pékin et nous, et, lorsqu'il viendra à se soulever, nul ne peut dire à quel spectacle nous assisterons. Ce mystère cause une véritable souffrance à un monde habitué à des informations rapides et précises. Espérons qu'il se dissipera bientôt, et que nous ne tarderons pas à être fixés sur le sort de nos légations dans la capitale, comme nous le sommes enfin sur celui de M. François, consul de la République à Yunnan-Sen. Mais, à côté des dangers individuels qu'ont courus et que continuent de courir les agens des puissances en Chine, d'autres préoccupations s'imposent à notre esprit. Nous entrons très probablement dans une nouvelle phase de l'histoire, et l'on peut, dès cette dernière année du XIX<sup>e</sup> siècle, prévoir avec quelles difficultés sera aux prises le siècle prochain. Ce qu'on ne peut pas prévoir, c'est leur

dénouement. Le monde ne cesse pas de marcher et d'évoluer, laissant au passé ce qui lui appartient, et ouvrant presque à l'infini des perspectives et des voies nouvelles. Il serait téméraire de vouloir dire quelle sera la solution finale des événemens qui se poursuivent en Extrême-Orient. Mais la solution de demain, quelle qu'elle soit d'ailleurs, sera provisoire. Nous sommes encore très loin de faire en Extrême-Orient des traités de Westphalie.

Restons dans le présent. La première question qui se pose est de savoir si l'explosion qui vient de se produire en Chine a été vraiment aussi subite qu'on l'a cru d'abord en Europe. Est-ce que rien ne l'avait annoncé? Est-ce que rien ne l'avait fait pressentir? On serait porté à le penser, à en juger par l'étrange inertie dans laquelle tous les gouvernemens sont restés. Et nous ne parlons pas seulement du nôtre. Si un est coupable, ils le sont tous : on ne saurait faire, à ce point de vue, aucune différence entre eux. D'après les informations qui commencent à circuler, rien n'a été moins imprévu pour ceux de nos compatriotes qui habitent l'Extrême-Orient, et surtout pour nos agens diplomatiques et consulaires, que le mouvement dont nous sommes témoins. Il était préparé, il était même commencé depuis plusieurs mois ; et, s'il a pris tout à coup une accélération redoutable, on aurait tort de l'attribuer à une espèce de génération spontanée. Les tendances de la vieille impératrice étaient parfaitement connues. On savait quels conseils de fanatisme et de violence agissaient sur son esprit, si bien disposé à les recevoir. Enfin, des mouvemens partiels s'étaient déjà produits dans les provinces, et le péril général qu'ils manifestaient n'échappait pas à des observateurs bien placés. Les gouvernemens ont été avertis. Pourtant, aucun ne s'est ému ; aucun n'a pris la moindre précaution pour se trouver prêt quand éclaterait la crise. Ils ont tous paru surpris, et voilà pourquoi tout le monde l'a été autour d'eux. Comment expliquer cette indifférence au moins apparente ? Il y a, chez tous les gouvernemens, une prédisposition naturelle à ne croire leurs agens qu'à demi, lorsqu'ils annoncent des choses désagréables. Les gouvernemens, qui reçoivent des informations de tous les côtés à la fois, se regardent volontiers comme beaucoup mieux éclairés que des agens qui ne le sont que sur un point particulier : ils ne songent peut-être pas assez qu'au moins sur ce point particulier, leurs agens peuvent l'être mieux qu'eux. Ils se rassurent aussi en constatant le calme et la placidité de leurs voisins. Ils pensent enfin qu'ils seront toujours à temps de pourvoir au danger lorsqu'il éclatera, et qu'à le prévoir de trop loin, on risquerait de perdre la liberté d'esprit



dont on a besoin pour tant d'autres affaires ! C'est ainsi que les gouvernemens s'endorment volontiers dans une confiance trompeuse, et qu'ils en sont quelquefois réveillés en sursaut. On vient d'en avoir un triste exemple en Chine. Les gouvernemens avaient été prévenus, et n'avaient rien fait. Les avertissemens de nos agens auraient pourtant mérité d'être pris au sérieux, et il n'y aurait même pas eu grand inconvénient à les prendre un peu au tragique. Ils n'avaient, cette fois, rien d'in vraisemblable. Nous exposions, il y a quinze jours, les causes du mouvement chinois : la moindre réflexion suffisait à en révéler la gravité. Mais les gouvernemens ont fermé les oreilles à ce qu'on leur disait, et même les yeux à ce qu'ils voyaient depuis quelques semaines. Tout d'un coup, le volcan qui grondait a fait éruption. Le sol a été agité avec tant de violence, non seulement autour du principal cratère, mais jusqu'aux extrémités d'une région immense, qu'il a bien fallu se rendre compte de ce que le phénomène avait d'exceptionnel. La diplomatie a enfin secoué sa torpeur, et nous reconnaissons qu'elle a fait son possible pour réparer le temps perdu ; mais on ne le répare jamais complètement.

Nous ne raconterons pas tout ce qui vient de se passer en Chine ; d'abord parce que les journaux en ont été remplis depuis quinze jours, ensuite parce que ces récits de la presse sont le plus souvent hypothétiques, et que nous ne voudrions pas paraître y ajouter plus de foi qu'il ne faut. Les gouvernemens, lorsqu'ils ont parlé officiellement, ont montré beaucoup de circonspection. Le nôtre a été jusqu'ici peu interrogé, et il a manifesté le désir de ne l'être pas pour le moment davantage. A la Chambre des communes anglaise, M. Brodrick a été harcelé de questions quotidiennes ; mais il a constamment répondu qu'il ne savait rien. Que pouvait-il savoir, en effet, puisque les communications sont coupées entre Pékin et l'Europe ; que nous ignorons ce qui se passe entre Pékin et Tien-Tsin, et que nous n'étions pas mieux éclairés, jusqu'à ces derniers jours, sur ce qui se passait entre Tien-Tsin et Takou ? Un seul point ne fait plus de doute, c'est que les Boxeurs ont été improprement qualifiés d'insurgés. Ils se sont soulevés avec la connivence du gouvernement chinois, qui, presque immédiatement, a jeté le masque et s'est montré à côté d'eux pour les encourager et les soutenir. L'armée régulière et l'armée irrégulière n'en ont bientôt fait qu'une. On s'en était douté dès le premier jour ; mais, si le fait avait besoin d'être confirmé, il l'a été avec éclat le jour où les forts de Takou ont tiré les premiers coups de canon sur les troupes internationales. Un tel acte révélait la gravité de la situa-

tion. Les amiraux ne pouvaient pas admettre qu'une pareille agression restât sans réplique : on sait que quelques heures leur ont suffi pour détruire les forts et s'emparer de la ville. Mais ils avaient encore une autre raison d'agir avec cette promptitude et cette vigueur, à savoir l'impossibilité pour eux de laisser une place à l'état de guerre, entre la flotte qui servait de base à toutes les opérations sur terre, et les troupes qui avaient été débarquées. Aussi longtemps que Takou restait pacifique ou neutre, on n'avait aucune raison d'y toucher ; en revanche, dès qu'il avait fait acte d'hostilité, on devait s'en emparer. Mais, à partir de ce moment, comment se faire illusion sur la complicité du gouvernement chinois ? Elle est devenue plus incontestable encore, s'il est possible, autour de Tien-Tsin. Cette ville, la plus grande du nord de la Chine et qui contient un si grand nombre d'étrangers, a subi les assauts acharnés de l'armée régulière. Le nombre même des assaillans, les armes dont ils disposaient, les insignes dont leurs chefs étaient revêtus ne laissaient aucun doute sur leur qualité : c'est bien à l'armée impériale qu'on avait affaire. Pendant plusieurs jours, Tien-Tsin a été enveloppé comme Pékin lui-même, et nous avons cessé de savoir ce qui s'y passait. Les forces internationales qui l'occupaient étaient insuffisantes pour une longue résistance. On tremblait à la pensée de ce qui pouvait arriver. Heureusement des renforts venus par mer ont pu être débarqués à Takou et dirigés sur Tien-Tsin. Ils ont dégagé la ville et ont, immédiatement après, marché sur Pékin. A quelques kilomètres de distance de Tien-Tsin, ils ont rencontré l'amiral Seymour, enveloppé de Chinois et dans une situation qui, quelques heures plus tard, serait devenue désespérée. Les munitions lui manquaient ; il était à bout de forces. Le voilà sauvé, et c'est un grand soulagement pour nous. Mais que sont devenues nos légations à Pékin ? On avait dit qu'elles avaient rejoint l'amiral Seymour ; c'était une erreur. On assure qu'elles ont quitté la capitale ; est-ce certain ? Si elles l'ont quittée, comment l'ont-elles fait et dans quelles conditions ? A supposer qu'elles soient parties, l'ont-elles fait de leur plein gré, ou contraintes et forcées ? Dans le premier cas, leur détermination indiquerait une situation tout à fait révolutionnaire. Dans le second, il faudrait croire à une rupture diplomatique provoquée par le gouvernement chinois. Ce serait en quelque sorte une notification officielle de l'état de guerre qui résulte d'ailleurs déjà, comme nous l'avons dit, des coups de canon tirés à Takou et à Tien-Tsin.

Le gouvernement chinois veut-il donc la guerre ? S'il la veut, mieux



vaut qu'il la déclare par le renvoi de nos légations que par un acte plus criminel. Mais tout porte à croire qu'il se propose plutôt de la faire sans la déclarer, afin de ne pas se compromettre encore d'une manière irrémédiable. A cet égard, la mission qu'a reçue Li-Hong-Chang, ou qu'il s'est donnée, est significative. Li-Hong-Chang est le seul homme politique chinois qui soit connu dans le monde entier : on se rappelle qu'il en a fait récemment le tour et s'est montré dans les principales capitales de l'Europe. Il est difficile de croire qu'un homme d'une aussi réelle intelligence ait conservé tous les préjugés de sa race. C'est un Chinois à moitié européenisé, non par les mœurs, mais par l'esprit. Aussi est-il devenu suspect à l'impératrice et à son entourage. Le vieux parti chinois, après avoir établi sa prédominance, a vu en lui avec impatience, sinon un obstacle, au moins un censeur incommode et dont il fallait se débarrasser. On l'a nommé vice-roi de Canton pour l'éloigner de Pékin. Cette mesure, au moment où elle a été prise, a été présentée comme une satisfaction qui nous était donnée, et nous lui avons nous-mêmes attribué ce caractère. L'ancien vice-roi de Canton s'était toujours conduit à notre égard comme un ennemi irréconciliable : il entretenait une agitation continuelle dans une des provinces qui confinent au Tonkin. Depuis son remplacement par Li-Hong-Chang, la situation s'est détendue et améliorée. Pour tous ces motifs, Li est considéré comme partisan de la conciliation avec l'Europe. La nouvelle qu'il était appelé à Pékin par sa souveraine a donc été regardée comme un acte significatif, qui indiquait un retour à des sentimens plus modérés, ou peut-être seulement de l'hésitation. Mais l'hésitation même était un symptôme moins pessimiste. Il ne faudrait pourtant pas trop s'y fier. D'abord Li-Hong-Chang n'a pas encore quitté Canton, et il ne paraît même montrer aucun empressement à le faire. Ensuite, avant de se rendre à l'appel de l'impératrice, il a entamé avec l'Europe des négociations assez singulières. Il a fait demander aux ministres des Affaires étrangères des grandes puissances s'ils ne consentiraient pas à regarder l'incident de Takou comme un simple malentendu. Le gouvernement chinois, à l'en croire, n'aurait nullement donné aux troupes qui occupaient la place l'ordre de tirer : il pourrait dès lors les désavouer. Soit ; mais il resterait à désavouer aussi toute l'armée qui a assiégé Tien-Tsin et enveloppé l'amiral Seymour. Le gouvernement chinois le ferait-il ? La fiction serait un peu forte. Les gouvernemens ont répondu, paraît-il, aux ouvertures de Li-Hong-Chang, qu'ils ne discuteraient pas l'interprétation que l'on donnerait, à Pékin, à l'événement de Takou, sous réserve, bien entendu,

des réparations ou indemnités à revendiquer par la suite. L'affaire en est là. Li-Hong-Chang a-t-il fait de sa propre initiative la démarche que nous venons d'indiquer, ou avait-il reçu des instructions dans ce sens? Ce point reste obscur comme tant d'autres. Si l'impératrice, s'apercevant qu'elle s'est engagée dans un conflit dont le dénouement pourrait lui coûter très cher, voulait revenir en arrière et négocier une transaction avec l'Europe justement irritée, elle ne pourrait pas trouver un meilleur intermédiaire que Li. Mais nul ne sait ce qui s'élabore dans cette tête étroite, perfide et violente. Peut-être n'y a-t-il eu là qu'une velléité destinée à rester sans effet. Peut-être même n'y a-t-il eu qu'un piège. Li-Hong-Chang n'avait-il pas espéré qu'en présentant les choses comme il le faisait, il obtiendrait de l'Europe, à qui il n'a pas craint de le demander, qu'elle suspendît l'envoi de ses renforts? Toutes les suppositions sont permises.

Ce qui précède intéresse au même degré toutes les puissances de l'Europe, les États-Unis et le Japon : il nous reste à ajouter un mot de ce qui touche plus exclusivement la France.

Nous avons dit déjà, à maintes reprises, que notre champ d'action politique, le domaine dans lequel nous devons développer notre influence, celui où nous aurons sans doute un jour des prétentions à soutenir, n'était pas au nord de la Chine. Non pas que ce qui se passe là nous laisse indifférents. Nous avons partout, en vertu des traités, des droits et des devoirs à exercer. Mais nous ne sommes liés aux affaires du Nord que par ces obligations de solidarité internationale qui s'imposent à toute l'Europe, ou, pour parler plus exactement, à toutes les puissances arrivées au même degré de civilisation. Nous devons faire au nord de la Chine ce que font tous les autres, ni moins, ni plus. Ce serait abdiquer toute influence sur le gouvernement chinois que de ne pas unir nos contingens militaires à ceux de la Russie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc., et de ne pas prendre part aux opérations qui seront poursuivies en vue de l'intérêt commun. Notre présence est donc indispensable, et il faut approuver le gouvernement de la République des mesures qu'il a prises pour envoyer rapidement des renforts dans les eaux du Péchili. On a vu combien ils étaient nécessaires. Mais nous avons dû, pour courir au plus pressé, faire des emprunts à nos troupes indo-chinoises, et ce n'est, à coup sûr, pas le moment de dégarnir le Tonkin. Nous y avons en chiffres ronds 26 000 hommes : encore n'y a-t-il là que 9 000 Français ; le reste est composé d'Annamites qui, solidement encadrés, sont d'ailleurs de bons soldats. Ces forces sont à peine suffisantes, soit pour maintenir

l'ordre intérieur, soit pour faire face à toutes les obligations qui pourraient nous incomber du dehors.

On a pu s'en rendre compte par ce qui s'est passé au Yunnan, celle des provinces frontières où nous avons le plus d'intérêts engagés. Pendant plusieurs jours, nous sommes restés dans la plus vive inquiétude pour la sécurité de notre consul à Yunnan-Sen, M. François, et de tout son personnel. Les détails précis et complets nous manquent encore sur les dangers qu'il a courus : tout ce que nous en savons, c'est que ces dangers ont été très graves, et peut-être, sans la fermeté de M. Delcassé, auraient-ils eu une issue tragique. Toutes les maisons européennes à Yunnan-Sen ont été dévastées. Nos compatriotes, M. François comme les autres, ont été volés et pillés au point qu'il ne leur restait même pas de vêtemens de rechange. Enfin, ils ont été retenus en captivité. Un télégramme de notre consul est arrivé à Paris : il réclamait une intervention énergique auprès du gouvernement de Pékin, ce qui prouve que M. François croyait avoir été l'objet d'une agression isolée, et ne se doutait nullement de l'état général du pays. Par-dessus tout, il demandait qu'on se contentât d'user en sa faveur de moyens diplomatiques : une intervention armée aurait amené à Yunnan-Sen une catastrophe immédiate. M. Delcassé a fait appeler le ministre de Chine à Paris, et il a obtenu de lui l'envoi direct d'un télégramme au gouverneur du Yunnan pour lui conseiller de mettre en liberté M. François et les siens, et de les faire conduire sous bonne escorte jusqu'à la frontière, en l'avertissant que le gouvernement de la République le rendrait responsable de toute atteinte à leur sécurité. La démarche de M. Delcassé et celle du ministre de Chine étaient également incorrectes, mais elles ont eu un bon résultat. Des circonstances exceptionnelles exigent des mesures exceptionnelles. M. Delcassé n'avait pas d'autre intermédiaire auprès du vice-roi du Yunnan que le ministre de Chine à Paris, et il est probable qu'en recourant à ce dernier comme il l'a fait, il a sauvé la vie de M. François. En effet, un télégramme du vice-roi du Yunnan n'a pas tardé à annoncer que cet inquiétant épisode s'était bien terminé. Mais il a suffi à nous montrer combien la vie et les biens de nos nationaux au Yunnan étaient peu ou mal garantis, et c'est une expérience qui, nous l'espérons bien, ne sera pas perdue. Peut-être nos ministres à Pékin seront-ils conduits en lieu sûr comme l'a été notre consul au Yunnan : nous ne saurions toutefois nous contenter de cette satisfaction. Si les événemens actuels, après avoir accumulé les ruines et tenu la mort en suspens sur la tête de nos agens, se terminaient sim-

plement par l'expulsion de ces derniers, ce dénouement ne serait pas de nature à nous enorgueillir. Nous devons, avant tout, pourvoir à la sécurité de nos nationaux, et en particulier, de ceux qui nous représentent à titre officiel : mais, après avoir rempli ce premier devoir d'humanité, d'autres encore s'imposeront à notre diplomatie. Nous avons des traités avec la Chine ; ils assurent, ou du moins ils promettent aux étrangers en général, et notamment aux Français, une situation qu'ils ont très nettement définie. Nos nationaux ont le droit de séjourner en Chine, d'y faire du commerce, de s'y livrer enfin à tous les modes d'activité, sous la garantie des lois du pays. Lorsqu'ils ont obtenu des concessions particulières, soit pour la construction de chemins de fer, soit pour l'exploitation des richesses naturelles de la région, ils ont un titre de plus à la sauvegarde du gouvernement impérial. A quelque nationalité qu'ils appartiennent, lorsqu'ils sont catholiques et qu'ils professent leur religion, ils relèvent plus spécialement de notre protection. De tout cela résultent des obligations du gouvernement chinois envers nous, et ces obligations ne peuvent pas être violées impunément. Il serait téméraire et prématuré de dire comment nous procéderons pour les faire respecter ; mais c'est une tâche devant laquelle nous ne reculerons pas. Elle s'impose d'une manière générale à toutes les puissances. Au Yunnan, nous avons une œuvre propre à remplir.

Cela ne veut pas dire qu'il y ait lieu d'en venir dès aujourd'hui à des mesures extrêmes, d'établir à Pékin un gouvernement nouveau, ni surtout de procéder au partage de la Chine. Les puissances, jusqu'ici, paraissent être parfaitement d'accord : elles cesseraient bientôt de l'être si une pareille politique prévalait dans les conseils de quelques-unes d'entre elles. Ce qui doit d'ailleurs en écarter l'idée, c'est que cette politique serait pour le moment tout à fait inexécutable : on ne voit aucune puissance qui soit à même de l'appliquer. Ensemble, elles sont assurément assez fortes pour imposer à Pékin la stricte observation des engagements internationaux : hors de là, tout deviendrait dangereux parce qu'elles ne manqueraient pas de se diviser, et que, divisées, elles n'auraient plus les mêmes moyens d'action. La Chine échappera très longtemps encore à leur prise directe et effective, à cause de son étendue et de sa densité. S'il fallait la conquérir, ou, si on voulait la gouverner, l'esprit recule à la pensée des formidables armées que nécessiterait l'accomplissement d'une pareille entreprise ! Les minces détachemens que nous envoyons les uns après les autres à Takou, et de là à Tien-Tsin et à Pékin, seraient bien insuffisans. Il

faudrait pour le moins les décupler, sinon ils disparaîtraient dans l'immensité chinoise comme certaines rivières sont absorbées par le sable du désert. Nos inquiétudes pour l'amiral Seymour peuvent nous servir d'avertissement. La politique à pratiquer par les puissances à l'égard de la Chine est donc celle qui les rapproche et les unit, et non pas celle qui risquerait d'amener entre elles d'inévitables divergences. Si on s'écartait de la politique d'union, la diplomatie chinoise, qui manque de grandes vues sans doute, mais non pas de finesse, ni de souplesse, profiterait de ces dissentiens, comme la diplomatie ottomane l'a fait si longtemps et le fait encore, entre les puissances de l'Europe occidentale. Que d'atteintes à la foi jurée, que de vexations, que de massacres ont eu lieu dans l'orient de la Méditerranée, qui ont laissé l'Europe impuissante parce qu'elle était divisée ! D'autres faits du même genre, et de plus odieux encore, pourraient se produire dans l'Orient des mers jaunes et trouver l'Europe également impuissante, incapable, si elle se plaçait au point où les intérêts particuliers se séparent de l'intérêt général, et poursuivent leur fortune distincte. La Chine pourrait alors se permettre, sans grand inconvénient pour elle, des fantaisies plus meurtrières encore que celles d'hier et d'aujourd'hui.

Par bonheur, toutes les puissances paraissent se rendre compte de la communauté de leurs intérêts. Nous avons dit pourquoi la France était moins suspecte que toute autre d'obéir à des vues particularistes : elle est essentiellement conservatrice en Chine. Quant à la Russie, la temporisation est si évidemment dans son intérêt qu'elle commettrait la plus grande des fautes en brusquant les événemens. L'Allemagne est établie depuis trop peu de temps dans la province du Chang-Toung pour avoir d'autre idée que de s'y consolider avant d'étendre plus loin son action. Quant à l'Angleterre, celle de toutes dont les prétentions sont les plus vastes, les plus démesurées, mais aussi les plus difficiles à réaliser, on sait pour quels motifs ses forces ne sont pas actuellement disponibles. La guerre du Transvaal n'est pas finie : et elle se prolonge au milieu de tant de difficultés et de lenteurs qu'on ne saurait distraire même un bataillon de l'armée que commande lord Roberts. L'Angleterre ne peut envoyer en Chine que de petits détachemens empruntés à l'armée des Indes, ou plutôt à ce qui en reste. A défaut d'autres considérations, cela suffit à la rendre sage, et lorsqu'elle parle d'union, d'entente, de solidarité, elle est certainement sincère. Restent le Japon et les États-Unis. Nous sommes de ceux qui croient que le Japon est destiné à jouer un jour un rôle considérable

en Extrême-Orient ; mais ce jour n'est pas encore venu. Le Japon ne pourrait pas, aujourd'hui comme il y a quelques années, faire à lui seul la guerre à la Chine, et ce n'est d'ailleurs pas au moment où toute l'Europe est réunie à Takou, chaque puissance surveillant sa voisine, qu'une intervention isolée de sa part aurait quelque chance de succès. Il a tout avantage à rester dans une solidarité étroite avec les autres puissances et c'est bien ce qu'il fait. Quant aux États-Unis, leur politique a été jusqu'à ce jour assez mal définie à l'occasion des derniers incidens, et on peut même se demander s'ils en ont une. Ils ont paru éprouver quelque velléité de se tenir à l'écart des autres puissances, et de pratiquer ce qu'un homme d'État britannique appelait naguère un « splendide isolement, » ce qui est fort bien, si on ne veut rien faire, mais ce qui le serait sans doute un peu moins si on voulait faire quelque chose. Nous ne doutons pas que les États-Unis ne s'en rendent compte, et qu'ils ne marchent d'accord avec l'Europe : d'après les dernières nouvelles, ils auraient envoyé à Takou un détachement important. Pour des motifs différens, mais également suggestifs, la politique de concert et d'entente loyale se trouve aujourd'hui conforme à l'intérêt de tous, l'intérêt de chacun étant de ne pas compliquer et aggraver la situation actuelle par des prétentions prématurées, qu'il aurait d'ailleurs beaucoup de peine à soutenir.

C'est ainsi du moins que la situation paraît se présenter : mais comment se dissimuler qu'elle reste sur beaucoup de points fort obscure, et que son évolution prochaine échappe à tous les calculs de probabilité ? L'impératrice n'a pas préparé de longue main, dans le silence de son palais, un mouvement comme celui-ci sans en avoir prévu les conséquences, et il est à craindre que, ni la prise de Takou, ni la libération de Tien-Tsin, ni celle de l'amiral Seymour, ne suffisent à lui ouvrir les yeux sur le danger où elle s'est elle-même placée. Nous avons dit que nous restions sceptiques sur la mission de Li-Hong-Chang. Le plus vraisemblable est que l'effort que la Chine vient de tenter pour chasser les étrangers de son territoire, — car il s'agit évidemment de cela, — n'est pas encore près de prendre fin. Il faudra, de la part des puissances, un effort en sens contraire plus sérieux que celui qu'elles ont fait jusqu'ici pour atteindre le but qu'elles se proposent, si limité qu'il soit. Et, lorsque cet effort aura abouti, nous devons tirer des événemens qui se déroulent un enseignement salutaire, à savoir que nous sommes en Chine dans une terre foncièrement inhospitalière, hostile, agressive, toujours prête à trembler sous nos pas et à se débarrasser de nos personnes, de notre propagande, de



nos engins de civilisation, ce qui nous oblige à des précautions que nous avons eu grand tort de négliger jusqu'ici. C'est à les prendre, à les faire accepter, à les imposer, que devra s'employer l'énergie de tous les gouvernemens.

En Italie, ce qu'il était trop facile de prévoir est arrivé : le ministère Pelloux a succombé sous les fautes qu'il avait vraiment un peu trop accumulées dans sa politique intérieure. C'était de sa part un coup de partie extrêmement dangereux que de dissoudre la Chambre et de consulter le pays : il ne lui a pas réussi. Des élections nouvelles n'auraient pu le consolider qu'à la condition de grossir considérablement ses troupes et d'amoinrir considérablement celles de l'ennemi. Rien de cela ne s'est produit. La situation parlementaire, le lendemain des élections, s'est retrouvée sensiblement la même que la veille au point de vue de la force numérique des deux partis, plus mauvaise par conséquent au point de vue de la force morale du cabinet. N'ayant pas été vainqueur, il était vaincu ; mais le général Pelloux ne voulait pas en convenir, et il lui a fallu une démonstration nouvelle de cette vérité, évidente à tous les autres yeux qu'aux siens, pour qu'il s'inclinât finalement et remit sa démission entre les mains du roi. Une première bataille a eu lieu pour l'élection du président de la Chambre ; il a pu croire l'avoir gagnée. Son candidat, M. Gallo, a été élu. Mais il ne l'a été qu'à une majorité beaucoup plus faible qu'on ne l'avait prévu. Si le général Pelloux espérait encore gouverner dans ces conditions, M. Gallo a compris parfaitement qu'il ne pourrait pas présider. Avant les élections comme après, toutes les fois qu'on se comptait, les ministériels étaient en majorité ; mais aussitôt qu'on discutait, cela ne leur servait plus à rien. L'obstruction se joue de la majorité : il lui suffit de ne pas en tenir compte pour la réduire à rien. M. Gallo a donc ouvert des négociations avec les obstructionnistes ; il a sondé leurs dispositions ; il les a trouvés irréductibles. Aussitôt il a donné sa démission. C'était un bon exemple : le général Pelloux s'est décidé à le suivre. La démission du président de la Chambre devait inévitablement entraîner la sienne. Mais pourquoi n'a-t-il pas pris ce parti plus tôt ? Il aurait épargné à son pays bien des agitations inutiles.

Le roi a fait appeler M. Saracco, président du Sénat, et l'a chargé de former un nouveau Cabinet. M. Saracco est un homme de quatre-vingt-deux ans : il a sans doute d'autres qualités encore, mais il a certainement de l'expérience. A son âge, généralement, on a aussi très peu d'illusions. M. Saracco ne doit pas avoir celle d'avoir fait un Cabinet

bien solide, mais enfin il en a fait un, qui durera ce qu'il pourra, et qui, en attendant, permettra à la nouvelle Chambre de chercher sa voie. Les uns conseillaient à M. Saracco de faire un cabinet Pelloux sans le général Pelloux ; les autres de faire un cabinet qui comprendrait quelques élémens de la gauche constitutionnelle, ce qui aurait peut-être la conséquence heureuse de détacher ce groupe de la gauche plus avancée. M. Saracco a suivi ce dernier conseil, qui était le bon ; mais, soit qu'il l'ait fait avec quelque mollesse, soit qu'il n'ait pas trouvé tous les concours qu'il aurait désirés, son ministère ne contient aucun de ces chefs de file qui entraînent leur parti avec eux. C'est ce qui nous fait craindre que son ministère ne soit qu'un ministère de transition. La tentative n'en est pas moins honorable, et elle mérite d'être accueillie avec sympathie : en réalité, elle l'a été avec quelque réserve. On y a vu un de ces expédiens qui peuvent aider à traverser un pas difficile, mais qui, ne donnant pleine satisfaction à personne, rencontrent naturellement plus de circonspection que d'enthousiasme. On attend à l'œuvre le Cabinet Saracco. Au point de vue extérieur, il est très rassurant. M. Visconti-Venosta conserve le portefeuille des Affaires étrangères. Le roi a insisté personnellement, dit-on, auprès de son ministre, et l'a déterminé à donner son concours au cabinet nouveau comme il l'avait accordé à l'ancien. M. Visconti-Venosta a fait preuve de modération, d'habileté et de sagesse depuis qu'il dirige la diplomatie italienne. Si, par ces qualités, il s'est attiré la confiance du roi, il a obtenu également celle de l'Europe. On sait qu'avec lui, l'Italie ne laissera périliter aucun de ses intérêts, mais qu'elle ménagera ceux des autres puissances et s'efforcera de les concilier tous. Grâce à son maintien en fonctions, la crise ministérielle n'a eu d'importance que pour l'Italie elle-même. A défaut de la solution des multiples difficultés que le ministère Pelloux a laissées en suspens, le nouveau Cabinet amènera une détente, bien digne d'être appréciée après les émotions de ces derniers temps. Et qui sait si, à force de bonne volonté, de probité et de patience, il n'arrivera pas à se concilier les concours qu'on lui marchandait quelque peu aujourd'hui ?

FRANCIS CHARMES.

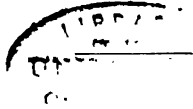
*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# LE POÈTE MARTIAL



On connaît fort peu Martial chez nous, et il faut avouer que c'est bien sa faute. Comme nous n'avons guère l'habitude de cultiver les auteurs anciens après que nous sommes sortis du collège, nous ne savons les noms que de ceux dont on nous a parlé quand nous faisons nos classes. Or, Martial n'est pas du nombre des poètes dont on entretienne volontiers les écoliers : ses ouvrages, si pleins d'esprit et d'agrément, contiennent des obscénités dégoûtantes, et l'on n'ose rien dire aux jeunes gens des jolies choses qui s'y trouvent, de peur de leur donner l'envie de lire le reste.

Ces obscénités ont chez lui un caractère particulièrement désagréable ; elles ne sont pas l'explosion d'une nature que les passions emportent et qui ne sait pas se contenir. Comme Ovide, Martial était un homme d'un très petit tempérament et fort maître de lui. Il croit se justifier en affirmant que, « si ses vers ne sont pas toujours honnêtes, sa vie a été irréprochable ; » il me semble qu'au contraire cette excuse se tourne contre lui. On lui en voudrait moins, si on le sentait entraîné par quelque tempête des sens à laquelle il ne peut résister, et on lui sait presque mauvais gré de l'honnêteté de sa vie, qui prouve qu'il a écrit toutes ses ordures de sang-froid.

Il est clair qu'en les accumulant ainsi dans ses œuvres il voulait plaire aux gens dont il quêtaient les bonnes grâces, et ce fut bien en effet une des raisons de son succès. Il connaissait parfaitement la société dans laquelle il vivait et la servait selon ses goûts. S'il s'est trouvé de son temps quelques personnes pour le blâmer, on voit, à la manière dont il leur répond, que le nombre ne devait pas en être très grand, et que les reproches qu'on

lui adressait ne lui semblaient pas fort redoutables. Pour se disculper auprès de la noble veuve de Lucain, il se contente d'aller chercher, dans l'œuvre de son mari, une épigramme licencieuse, qui lui paraît légitimer les siennes. Ailleurs il cite des vers plus que légers d'Auguste, qui sont d'un temps où ce prince n'avait pas encore entrepris de réformer les mœurs publiques et où il ne veillait pas beaucoup sur les siennes. Ces autorités lui suffisent ; non seulement il ne s'excuse pas de dire les choses crûment et par leur nom, mais il s'en fait presque gloire : c'est une qualité qu'il appelle la sincérité romaine, *Romana simplicitas*, de même qu'il nous arrive de justifier les propos de mauvaise compagnie qui nous échappent en les qualifiant de « gauloiseries. » Du reste, ces justifications ne lui semblent pas très nécessaires, et il sait bien que ce qui, dans ses vers, pourra choquer quelques consciences timorées est précisément ce qui plait au plus grand nombre.

Nous pourrions donc prendre, dans la lecture de Martial, une très mauvaise opinion de lui et de son temps, si nous ne faisons un retour sur nous-mêmes, qui sera peut-être de nature à tempérer notre sévérité. Chez nous aussi, il a fleuri, et il fleurit encore une littérature malhonnête qui est fort bien accueillie d'une partie du public. Faut-il croire que tous les gens qui dévorent ces romans qu'on tire à des milliers d'exemplaires et assistent à ces pièces qui obtiennent des centaines de représentations vivent, dans leur intérieur, comme les personnages dont on leur raconte les aventures ? Ce sont très souvent de bons bourgeois, débauchés seulement d'imagination, coupables surtout de curiosités malsaines, et qui sont bien aises qu'on leur fasse un moment entrevoir ce qu'ils ne voudraient pas imiter. Quant aux auteurs, ils sont peut-être moins vicieux de nature que pressés d'attirer sur eux l'attention publique et convaincus qu'on arrive plus vite en faisant un peu de scandale. Je suppose qu'il en devait être de même dans l'antiquité, et j'en conclus qu'il est sage de ne pas tirer des vers de Martial des conséquences trop sévères pour lui-même et pour son temps.

En tout cas, et quelque jugement qu'on porte sur sa moralité et sur celle de ses contemporains, il me semble qu'on peut trouver beaucoup d'intérêt et de profit à l'étudier. Sa vie ne nous le fait pas connaître tout seul : elle éclaire celle des autres ; elle nous montre quelle était la situation des poètes de l'Empire, et, par le jour qu'elle jette sur les conditions de leur existence, elle nous

aide à nous expliquer le caractère de leurs ouvrages. C'est ce que je vais essayer de faire.

## I

Nous ne savons pas exactement la date de la naissance de Martial. Ce doit être vers l'année 40 de notre ère (1), c'est-à-dire pendant que Caligula gouvernait l'empire. Il n'était pas Romain, ni même Italien d'origine, mais Espagnol; et ceci mérite d'abord d'être remarqué.

La conquête de l'Espagne avait coûté près de deux siècles aux Romains; c'est le pays qu'ils ont mis le plus de temps à soumettre. Mais, si la résistance avait été longue, la soumission, une fois acceptée, fut complète. Les haines s'apaisèrent rapidement, il ne resta plus de souvenir des anciennes luttes. Les Espagnols adoptèrent très vite les opinions, les usages, et même la langue de leurs vainqueurs. C'est du reste ce qui est arrivé à peu près partout. La facilité avec laquelle tout le monde occidental est devenu romain nous cause quelquefois un peu de surprise; on l'a très bien expliqué en rappelant que la domination de Rome n'était pas tracassière; qu'elle apportait aux vaincus des biens dont ils n'avaient jamais joui, le bien-être et la paix; qu'enfin le sentiment de la nationalité n'avait jamais eu chez eux de fortes racines: ils formaient de petites peuplades, qui se détestaient entre elles et se réunissaient rarement ensemble pour s'opposer à l'ennemi commun. Ces cités, comme les appelaient les Romains, vivaient isolées les unes des autres et ne tenaient guère qu'à leurs libertés communales, dont Rome s'est toujours très bien accommodée.

Il n'y a pas de doute qu'en Espagne, aussi bien qu'ailleurs, la conquête des classes élevées n'ait été faite par l'école (2); et,

(1) Pour être plus précis, disons que Friedländer, dans son excellente édition de Martial, place sa naissance entre les années 38 et 41. J'ai beaucoup profité des travaux de Friedländer sur Martial, sur Juvénal, sur Pétrone, aussi bien que de son *Histoire des mœurs romaines, d'Auguste aux Antonins* (traduction française en 4 volumes chez Reinwald). C'est le savant aujourd'hui qui connaît le mieux la littérature des premiers temps de l'Empire et nous la fait le mieux connaître.

(2) C'est ce que j'ai déjà essayé de montrer à propos de la manière dont l'Afrique est devenue romaine. (Voyez la *Revue* du 15 novembre 1894.) En Espagne, l'importance de l'école avait été déjà entrevue par Sertorius, et Plutarque raconte avec quelle habileté il se servit de l'éducation pour habituer les Espagnols à vivre en bonne intelligence avec les Romains.

comme l'école romaine se composait presque uniquement de grammairiens et de rhéteurs, c'est la grammaire et la rhétorique qui ont conquis la barbarie à la civilisation. Nous avons peine aujourd'hui à leur reconnaître une pareille efficacité. Rien n'est plus vrai pourtant. Quand, aux limites du monde connu, un pays sauvage se décidait à entrer dans le concert des nations civilisées, la première marque qu'il en donnait était d'ouvrir une école et d'y appeler un rhéteur :

*De conducendo loquitur jam rhetore Thule.*

Les Espagnols s'étaient livrés avec passion à ces études, ils se sentaient faits pour elles; aussi, d'élèves, y sont-ils très vite devenus maîtres. A l'époque d'Auguste, Porcius Latro, un Espagnol, tenait la première place parmi les rhéteurs romains, et c'est pour un Espagnol, Quintilien, que Vespasien a fondé la première chaire publique d'éloquence.

Martial était de l'Espagne citérieure comme Quintilien. Bilbilis, sa patrie, dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui, devait être une assez petite ville, quoiqu'elle ait produit, en même temps que Martial, deux hommes distingués : Maternus et Licinianus, qui surent se faire une situation très honorable à Rome. Est-ce là que Martial fit ses études, ou dans quelque ville plus importante des environs, par exemple à Tarraco (Tarragone), la capitale de la province? nous ne le savons pas; mais elles durent être très brillantes. Plus tard, à ses heures de découragement et de tristesse, après que ses espérances de fortune eurent été souvent trompées, il regrettait qu'on eût pris la peine de lui donner une si bonne éducation. « Mes parens, disait-il, ont été bien sots de me faire apprendre la littérature. Qu'ai-je à faire de la grammaire et de la rhétorique? » Et, comme un père de famille lui demandait un jour quels maîtres il devait donner à son fils : « Surtout, lui répondait-il, évitez les grammairiens et les rhéteurs. Gardez-vous qu'il ouvre jamais un livre de Cicéron ou de Virgile. Si, par malheur, il fait des vers, déshéritez-le. Veut-il s'instruire dans des arts qui rapportent de l'argent, qu'il apprenne à être joueur de cithare ou de flûte. Si son esprit vous paraît un peu lent et grossier, faites-en un crieur public ou un architecte. » Mais c'est plus tard seulement que le découragement est venu, et que Martial a maltraité ces belles études, sur lesquelles il avait compté, et qui ne le menaient

à rien. Soyons sûrs qu'elles le charmaient dans sa jeunesse, qu'il était très fier des éloges de ses maîtres et des applaudissemens de ses camarades. Il a conservé un souvenir très tendre de ses premières années. Sa petite patrie lui a toujours été très chère, et, même au milieu de ces sociétés élégantes où l'on souriait volontiers de la barbarie des provinces, il prenait plaisir à parler d'elle et à la célébrer. « Que ceux, disait-il, qui ont vu le jour dans les cités de la Grèce aiment à chanter Thèbes et Mycènes, et l'illustre Rhodes, et Lacédémone avec ses luttes de gracieux éphèbes ! Moi, je suis un fils des Celtes et des Ibères, et quoique les noms de mon pays soient rudes à prononcer, je n'ai pas de honte à les redire dans mes vers reconnaissans. »

De cœur, il est resté Espagnol ; il paraît qu'il l'était aussi d'aspect et de visage. Il nous dit qu'il avait la barbe épaisse, les cheveux raides, la voix forte, et qu'on reconnaissait, en le voyant, un homme qui était né tout près du Tage. Ce qui nous étonne, c'est que rien dans le caractère de son talent ne rappelle ce pays auquel il était si attaché. En général, les écrivains espagnols se ressemblent ; ils ont des qualités et des défauts auxquels on les reconnaît ; et ce qui paraît prouver qu'ils les tiennent bien de leur race, c'est qu'ils les avaient déjà dans l'antiquité. La première fois qu'il est fait mention de poètes de l'Espagne (c'est dans un discours de Cicéron), on nous dit qu'ils sont épais et ronflans : *pingue sonantes*. Le premier prosateur espagnol que l'on connaisse est ce Porcius Latro dont il vient d'être question, déclamateur fougueux, violent, inégal, tout de premier mouvement. Il y a dans les tragédies de Sénèque des descriptions de supplices et des raffinemens de cruauté à rendre jaloux Ribera. Lucain, dans ses mauvais momens, tombe dans l'exagération et l'emphase, il aime les mots sonores et les pensées voyantes. Dans Martial, on ne trouve rien de pareil ; il n'enfle jamais la voix, il ne cherche pas à produire de l'effet. C'est un des écrivains les plus simples et les plus naturels qui nous restent de toute la littérature latine. Aucun Espagnol ne l'a moins été que lui dans ses vers.

## II

En 64, Martial, qui avait alors à peu près vingt-quatre ans, quitta son pays pour aller à Rome. Ce n'était pas un simple

voyage de curiosité ; il ne partait pas seulement pour quelques semaines, comme cet Espagnol qui, vers la fin de l'époque d'Auguste, fit le trajet uniquement pour voir Tite-Live, et s'en revint après l'avoir vu. Il avait la pensée de s'y établir, et de fait il y est resté trente-quatre ans sans rentrer chez lui.

Quelle raison pouvait-il avoir de quitter Bilbilis ? Il ne l'a dit nulle part, mais je ne crois pas qu'il soit difficile de le deviner. Il n'était pas riche, et, vraisemblablement, on l'avait mieux élevé que ne le comportait sa fortune ; il devait donc se trouver dans cette situation qui est chez nous celle de tant de personnes, il lui fallait pour vivre tirer parti de l'éducation qu'il avait reçue. Ce n'est pas toujours aisé, surtout dans les villes de peu d'importance ; mais les plus grandes peuvent offrir plus de ressources, et voilà pourquoi on a tant d'empressement à s'y entasser.

Rome exerçait alors sur le monde une attraction puissante. « Voyez cette foule, disait Sénèque, à laquelle suffisent à peine les maisons d'une ville immense. Elle est presque toute composée de gens dont Rome n'est pas la patrie. De leurs municipes, de leurs colonies, de la terre entière, ils se précipitent ici comme un fleuve ; les uns y sont amenés par leur ambition, les autres y viennent remplir des fonctions publiques ; les débauchés y cherchent un endroit commode, où tous les vices peuvent se rassasier en liberté ; ceux-ci veulent satisfaire leur goût pour les lettres et pour les arts, ceux-là leur passion pour les spectacles. On s'y rend pour suivre des amis, pour produire ses talens sur un plus grand théâtre ; il y en a qui viennent y vendre leur beauté, d'autres leur éloquence ; enfin, le genre humain tout entier se donne rendez-vous dans une ville où l'on paye plus cher que partout les vertus et les vices. »

Voilà bien des raisons qui pouvaient amener les provinciaux à Rome. Les Espagnols, qui, parmi ces émigrans, étaient fort nombreux, y venaient surtout, à ce qu'il semble « pour vendre leur éloquence. » On vient de voir que les écoles de rhétorique avaient pris chez eux beaucoup d'importance ; les jeunes gens y faisaient de brillantes études, et on leur apprenait à bien parler sur tous les sujets. Leurs succès de province leur tournaient la tête : ils espéraient réussir aussi à Rome, et peut-être arriver par là aux plus hautes fonctions de l'État. Tant que dura la république, il n'y eut pas, à proprement parler, d'avocats ; les grands seigneurs étaient tenus de défendre les causes de leurs cliens,



mais ils devaient le faire gratuitement; la loi *Cincia* leur interdisait d'accepter aucune rémunération. Sous l'Empire, la loi fut, sinon abolie, au moins mitigée : il fut permis de recevoir un salaire, à la condition qu'il ne dépasserait pas 10 000 sesterces (2 000 francs). Avec le salaire, la profession commença d'exister; dès lors, il y eut des avocats, et en grand nombre. Quelques-uns, de naissance obscure, partis de très petits municipes, parvinrent à se faire à Rome des situations très brillantes. On voyait à leur porte, le matin, les plus grands personnages, qui venaient leur demander de plaider pour eux quelque affaire importante; ils attendaient leur réveil, mêlés aux plus humbles cliens, et, avec eux, les accompagnaient au Forum. Comme on pense bien que la loi qui limitait leurs bénéfices n'était guère respectée, les avocats en renom finissaient par devenir très riches. Tacite évalue la fortune de Vibius Crispus et d'Éprius Marcellus à 200 et 300 millions de sesterces (40 et 60 millions de francs) (1). Quelle tentation pour les jeunes provinciaux qui se trouvaient quelque talent de parole, et comme ils devaient regarder vers une ville où les orateurs récoltaient tant de gloire et tant d'argent!

Cependant, ce n'est pas du côté de l'éloquence que Martial s'était tourné, quoiqu'on le lui eût quelquefois conseillé; il faisait des vers et n'entendait pas faire autre chose. Comme il avait le sentiment de ce qu'il valait, il comptait bien que dans une aussi grande ville, pleine de gens éclairés, de protecteurs généreux des arts et des lettres, il trouverait facilement à employer son talent. Il se trompait beaucoup, et il reconnut plus tard qu'à Rome, pas plus qu'ailleurs, il n'était aisé, même aux gens de mérite, d'arriver à la fortune. On aurait pu lui dire, le jour où il quitta Bilbilis, ce que plus tard, éclairé par l'expérience, il disait lui-même à un provincial, qui voulait faire comme lui. « Réponds-moi, Sextus; d'où te vient cette belle confiance? qu'espères-tu faire à Rome? — J'y plaiderai, me dis-tu, et bien mieux que Cicéron; dans les Trois Forums, je n'aurai pas mon

(1) C'est Tacite, dans le *Dialogue des Orateurs*, qui nous donne ces renseignements sur la richesse des avocats, et Martial parle comme lui. Pour détourner un de ses amis de la poésie et le pousser vers l'éloquence. Il lui dit : « Que peux-tu attendre de Phébus? Il n'y a d'argent que dans le coffre-fort de Minerve. Au Forum, on entend sonner les écus : c'est à peine si autour du fauteuil où s'assied le poète résonnent parfois quelques baisers. » Il est vrai que Juvénal, dans sa septième satire, s'apitoie sur la misère des avocats. De ces contradictions, je crois qu'il faut conclure qu'alors, comme aujourd'hui, il y avait des avocats qui gagnaient de l'argent et d'autres qui n'en gagnaient pas.

pareil. — Tu as connu Atestinus et Civis; ils plaidaient fort bien l'un et l'autre; aucun des deux n'a pu gagner assez pour payer son terme. — Eh bien! si l'éloquence ne produit rien, je ferai des vers. Je te les viendrai lire; tu croiras que c'est du Virgile que tu entends. — Pauvre fou que tu es! Tous ces malheureux que tu vois, qui grelottent dans leurs manteaux râpés, ce sont des Ovide et des Virgile. — Alors, je me produirai chez les grands. — Chez les grands? C'est à peine si trois ou quatre y trouvent le nécessaire, le reste meurt de faim. » C'était la vérité, mais je crois bien que Martial aurait refusé d'y croire, et qu'il aurait répondu résolument, comme le jeune homme auquel il faisait la morale : « Que voulez-vous? je suis décidé à partir. »

Il partit donc et arriva précisément à Rome à l'un des moments les plus sombres de l'histoire de l'Empire; c'était l'année même du grand incendie où la moitié de la ville brûla. Il assista aux drames qui suivirent : à la mort de Néron; aux révolutions qui donnèrent successivement l'empire à Galba, à Othon, à Vitellius; au triomphe de la dynastie Flavienne. Qu'a-t-il fait, qu'est-il devenu au milieu de toutes ces catastrophes, pendant qu'on se battait dans les rues, qu'on faisait le siège du Capitole et qu'on y mettait le feu? Nous l'ignorons absolument. Nous ne savons pas davantage comment il a vécu sous Vespasien. Comme nous n'avons rien conservé des ouvrages qu'il a composés à cette époque, seize ans de sa vie nous échappent tout à fait. Mais nous ne risquons guère de nous tromper en supposant qu'il faisait alors ce qu'il a toujours fait, ce qu'il était dans sa nature et dans ses habitudes de faire. Par exemple, nous pouvons être sûrs que, dès son arrivée, il a cherché à se glisser dans la familiarité de quelques grands personnages. On a conjecturé qu'il dut s'adresser d'abord aux gens de son pays, arrivés avant lui à Rome, et dont la fortune était faite. Le nombre en était assez considérable, et, selon l'usage, ils formaient, dans la grande ville, une sorte de colonie où le nouveau venu pouvait trouver quelque appui. Martial, pauvre, inconnu, n'a pas manqué sans doute d'user de cette ressource. Nous voyons que jusqu'à la fin, il est resté lié avec des Espagnols qui habitaient Rome, et qu'il a bien vécu avec eux. Il a souvent adressé des vers à Decianus, d'Emérita, un avocat qui était en même temps un philosophe stoïcien, mais un stoïcien prudent qui ne voulait pas qu'on le brouillât avec l'autorité; à Canius Rufus, de Gadès, historien et poète à ses heures, causeur

si spirituel que, « s'il avait été à la place des Sirènes, Ulysse n'aurait jamais eu le courage de se boucher les oreilles, » et à beaucoup d'autres de ses compatriotes. Il a dû certainement aussi connaître Sénèque : un Espagnol ne venait pas à Rome sans essayer d'approcher de celui qui était la gloire de son pays ; et Sénèque ne devait pas les rebuter. Il avait pris les goûts et la façon de vivre de cette vieille aristocratie où sa position et sa fortune l'avaient fait entrer, et il ne lui déplaisait pas sans doute d'avoir, à son lever, des flots de chiens, qui l'accompagnaient ensuite dans les rues de Rome. Le soin qu'il prend de nous apprendre qu'il s'est mis plus tard à voyager simplement, avec une seule voiture, sans coureurs qui le précèdent, sans bagages qui le suivent, montre bien qu'il n'en avait pas l'habitude. Il devait donc être accueillant pour ceux qui venaient grossir sa clientèle, surtout quand c'étaient des gens d'esprit et dont on pouvait se faire honneur (1). Mais Martial n'eut pas le temps de profiter de la protection de Sénèque, que Néron fit tuer l'année suivante, à propos de la conspiration de Pison. Le poète n'en demeura pas moins fidèle au souvenir du grand homme, qu'il n'avait fait qu'entrevoir ; il est resté lié avec ses amis, il a chanté Cæsonius Maximus, que son amitié pour Sénèque fit condamner à l'exil, et Ovidius qui l'accompagna ; il a célébré l'anniversaire de la naissance de Lucain, à la demande d'Argentaria Polla, sa veuve. Il semble donc que le début de Martial à Rome n'ait pas été très malheureux ; il paraît y avoir trouvé des amis, des protecteurs puissans. Aussi dans la suite, quand les libéralités devinrent plus rares et qu'il lui fut plus malaisé de vivre, disait-il tristement : « Rendez-moi les gens d'autrefois, les Pisons, les Sénèques, les Memmius, les Crispus », c'était le bon temps !

### III

Il fallut une circonstance extraordinaire pour que Martial publiât son premier recueil de vers. En 80, la dernière année de la vie de Titus, le Colisée (*amphitheatrum Flavium*) fut inauguré. Ce ne fut pas seulement une grande fête : c'était un acte de pro-

(1) Je ne sais pourtant si l'on peut dire que Martial ait été tout à fait un client habituel de Sénèque. Dans une de ses épigrammes, il se reproche d'avoir préféré à la fortune des Pisons et des Sénèques, qui était alors intacte, l'amitié de Postumus, qui ne lui a rien donné du tout.

fonde politique. Il s'agissait d'effacer le souvenir de Néron. Quoiqu'il fût mort depuis onze ans, le peuple ne l'oubliait pas, et le prestige de la nouvelle dynastie avait à souffrir de cette affection vivace. On aimait ce dernier descendant d'une grande race, non seulement pour les fêtes merveilleuses qu'il avait données, mais pour sa naissance, pour son faste, pour ses prodigalités, pour ses folles constructions qui flattaient les goûts de la multitude. Quoique Néron se prétendit un admirateur passionné de l'art grec, c'était bien un Romain. Il préférait la grandeur à la beauté, et il ne trouvait grand que ce qui dépassait les proportions ordinaires. La construction de son palais avait été son dernier caprice. Le Palatin lui semblait étroit, mesquin, encombré ; pour le rebâtir à son idée, il lui fallait un espace immense dont il fût absolument le maître. On prétendit qu'il avait mis le feu à Rome afin de se le procurer : cette expropriation expéditive avait l'avantage de le débarrasser non seulement des propriétés particulières, qu'il pouvait acquérir en les payant bien, mais des temples et des anciens édifices, qu'on lui aurait difficilement permis de détruire. Dans ce désert, il construisit sa maison, une maison tout étincelante de marbre et d'or, incrustée de diamans, meublée de chefs-d'œuvre, avec des salles dont les plafonds étaient mobiles et versaient des parfums et des fleurs. Mais voici en quoi consistait véritablement l'originalité de la construction. Il avait eu l'idée étrange de mettre au milieu de Rome tout ce qui constituait une riche villa romaine, — le château de Versailles sur la place du Carrousel. — Il y avait des champs, des parcs, des portiques, des forêts, des chasses ; au milieu, un vaste étang, entouré de bâtisses, comme une ville ; des bassins où l'on avait amené l'eau de mer d'Ostie (24 kilomètres) ; des fontaines où coulait l'eau sulfureuse qui venait de Tivoli. A l'entrée, une statue colossale du prince, haute de 120 pieds, accueillait les hôtes. Quand Néron mourut, tout était à peu près fini. L'empereur Othon, qui eut un moment l'idée d'y mettre la dernière main, prétendait qu'il n'en coûterait plus guère qu'une dizaine de millions de francs, — une bagatelle, — pour l'achever.

La construction de la Maison d'or, comme on l'appelait, avait fort irrité les gens riches, qui en faisaient les frais. A cette occasion, des vers malins furent crayonnés sur les murailles. « Rome, y lisait-on, est devenue l'habitation d'un seul homme. C'est le moment, citoyens, d'émigrer à Véies ; à moins que Véies lui-

même ne soit compris dans la maison de César. » Mais le peuple, qui ne payait pas, était saisi d'admiration devant ces folies. Aussi les empereurs Flaviens, pour dérouter les souvenirs, prirent-ils la résolution de dénaturer ces immenses bâtisses et de donner à tout le quartier entre le Cælius, l'Esquilin et la Vélia un aspect nouveau. Le colosse fut décapité, et l'on remplaça la tête du prince par celle du Soleil. Où s'élevait le palais impérial, Titus bâtit ses thermes, dont il reste de si beaux débris ; et le Colisée occupa la place du grand étang. On pensait que la magnificence des nouvelles constructions ferait oublier les anciennes, et voilà pourquoi on voulut donner aux fêtes, qui en célébraient l'inauguration, un éclat extraordinaire.

A ces spectacles, on était venu de toutes les parties du monde. « On y voyait l'habitant de l'Hæmus, l'Arabe, le Sabéen, le Sarmate qui se désaltère avec le sang de son cheval, et ceux qui boivent l'eau du Nil à sa source, le Sicambre à la chevelure bouclée, l'Éthiopien aux cheveux crépus, et l'on y entendait résonner toutes les langues. » Martial, comme on le pense bien, ne manquait pas d'y assister, et la représentation finie, ou même pendant qu'elle durait encore, il célébrait ce qu'il venait de voir en quelques courts poèmes qu'il communiquait à ses amis. Est-ce lui, qui, après que la fête fut terminée, eut l'idée de les réunir ou reçut-il l'ordre de le faire ? nous ne le savons pas ; toujours est-il qu'en le faisant il servait la politique impériale. Il explique très clairement ce qu'elle avait voulu faire quand il dit : « Rome est enfin rendue à elle-même. Grâce à toi, César, tout un peuple jouit de ce qui ne servait qu'aux plaisirs d'un seul homme. » Il était surtout important que la mémoire de ces fêtes fût conservée et qu'on en transmitt l'impression à ceux qui n'avaient pas pu les voir. C'est ce qu'a fait Martial et c'est lui aussi qui nous les rend encore vivantes aujourd'hui. Il faut lire son petit livre, malheureusement incomplet et mal ordonné (1), pour en avoir quelque idée. Comme elles durèrent cette fois cent jours de suite, et qu'il fallait tenir pendant si longtemps la curiosité publique éveillée, on était forcé de varier les spectacles.

(1) Le *Liber de spectaculis* nous est parvenu très mutilé. Quand on le compare au récit que nous fait Dion Cassius de l'inauguration du Colisée, on ne doute pas qu'il n'ait été composé à cette occasion ; mais il est possible que Martial en ait donné d'autres éditions où il ait introduit quelques récits de jeux donnés plus tard par Domitien. Voyez ce que dit Friedländer à ce propos.

A ce qui en faisait le fond d'ordinaire, combats de gladiateurs, naumachies, courses de chars, exhibitions d'animaux féroces ou apprivoisés, chasses où l'on tuait jusqu'à neuf ou dix mille bêtes, on ajouta des plaisirs nouveaux ou moins usés. Cette fois l'attraction paraît avoir consisté surtout à représenter des événemens tirés de l'histoire ou de la mythologie ; c'était, par exemple, dans l'arène inondée, le combat naval entre les gens de Corinthe et de Corcyre, ou les jeux des Néréides sur les flots, ou Léandre qui traverse le Bosphore pour aller voir sa maîtresse, et qui semble dire aux ondes irritées : « Laissez-moi atteindre le rivage, et ne me noyez qu'au retour. » Seulement, pour que le spectacle fût tout à fait au goût des Romains, il était bon d'y joindre quelques agrémens auxquels on les avait accoutumés. On sait, par exemple, qu'ils aimaient à voir verser le sang ; aussi ajouta-t-on aux tableaux les plus rians des dénouemens lugubres. Dans un décor gracieux, qui rappelle le bois des Hespérides, Orphée charme la nature par ses chants ; mais, quand on suppose que le public en a assez de voir des arbres et des rochers se mouvoir en cadence, on lâche une bête féroce qui met le malheureux en pièces. Le brigand Lauréolus était le héros d'une comédie fort appréciée des Romains ; elle représentait un voleur aux prises avec la police et se moquant d'elle, ce qui est très populaire dans tous les pays du monde. La police, comme de juste, finit par être la plus forte et Lauréolus est mis en croix. Mais ce supplice paraissait trop lent aux spectateurs ; il fallait qu'un ours de Calédonie se jetât sur le malheureux et l'achevât. La foule ne perdait rien de son agonie. « Le sang ruisselait de ses membres vivans. Sa chair tombait en lambeaux. Aucune partie de son corps ne conservait de forme humaine. » Le plaisir que prend Martial à dépeindre ces horreurs nous fait deviner celui que la foule trouvait à les voir. — On a quelquefois peine à comprendre que le siècle des Antonins présente des contrastes si singuliers ; on ne s'explique pas comment la morale si pure, si élevée, dont tant de personnes faisaient alors profession, pouvait se joindre à des sentimens si cruels. Le petit livre de Martial nous aide à résoudre ce problème. C'est qu'à côté de l'école des sages, qui prêchait l'humanité, il y avait celle de l'amphithéâtre qui apprenait à être féroce.

Le livre *Sur les spectacles* eut ce résultat pour l'auteur, de le mettre en relations plus directes avec le prince. Il est vraisem-

blable que Martial, quoiqu'il fût toujours à la recherche de protecteurs, ne s'était pas encore adressé si haut. Vespasien était un bon bourgeois fort économe, et qui ne devait pas être d'humeur à faire beaucoup de frais pour encourager la poésie (1). Les choses changèrent avec Titus, qui se piquait d'être un homme du monde et de cultiver les arts de la Grèce. Il promit à celui qui l'avait chanté des récompenses qu'il n'eut pas le temps de lui donner, car il mourut peu de temps après que les fêtes furent achevées. Naturellement Martial les réclama à son successeur. C'était Domitien, son frère, qu'on pouvait croire bien disposé pour la littérature, car il avait fait des vers dans sa jeunesse, et, selon Quintilien, « il n'avait cessé d'en faire que parce que les dieux ne trouvaient pas que ce fût une gloire suffisante pour lui, d'être le plus grand des poètes. » Martial espéra que la poésie avait enfin trouvé son Mécène, et dès lors il ne cessa d'accabler le prince de ses flatteries.

Une autre conséquence, et plus grave, de ce premier ouvrage, fut qu'il lui donna la pensée de publier tous ceux qu'il composerait dans la suite. Il avait dû faire un grand nombre d'épigrammes, depuis qu'il était à Rome, et elles avaient eu beaucoup de succès, puisqu'en tête du premier livre de celles que nous possédons il dit : « qu'il est connu dans tout l'univers. » Pourquoi donc ne les avait-il pas réunies et publiées comme il l'a fait plus tard ? C'est sans doute qu'il n'attachait pas autant d'importance à ses œuvres avant d'avoir vu le cas qu'en faisaient les gens d'esprit. Elles étaient en général des pièces de circonstance, et il pouvait lui sembler qu'elles ne méritaient pas de survivre à ce qui leur avait donné l'occasion de naître (2). Il ne s'adressait donc pas à un libraire : un jeune esclave, nommé Démétrius, scribe habile, qu'il avait chez lui, les recopiait de sa plus belle main, et elles étaient envoyées à celui pour qui elles étaient faites. Dès lors elles lui appartenaient, et Martial n'aurait peut-être pas jugé convenable de les aller reprendre. Natu-

(1) Nous savons pourtant par Tacite qu'il fit un jour cadeau au poète Saléius Bassus de 500 000 sesterces (100 000 francs) ; mais ce devait être une exception, car, dans le même chapitre, Tacite affirme que la poésie ne mène pas à la fortune.

(2) Il faut croire que cette opinion était générale puisqu'on blâma Stace d'avoir publié ses *Silves*, et qu'on trouva que c'était donner trop d'importance à des bagatelles ; et pourtant les *Silves* étaient des pièces de grande allure, qui avaient souvent la forme épique, et qui méritaient de vivre. Si l'on était si sévère pour elles, que ne devait-on pas penser des petites épigrammes de Martial ?

rellement le personnage dont elles célébraient la générosité n'avait garde de les laisser se perdre. Il les lisait à ses amis, à ses connaissances, et les conservait précieusement. On savait bien que, si on en avait besoin, on les retrouverait chez lui, et c'est en effet là que plus tard on les alla chercher. Quand Martial fut devenu tout à fait célèbre, un libraire bien avisé eut l'idée de recueillir les petits poèmes que leur auteur avait négligé de publier et en donna une édition. Martial, qui n'en fut pas fâché, se chargea de la recommander au public : « Tout ce qu'il m'est arrivé d'écrire quand j'étais jeune et presque enfant, des sottises dont j'ai perdu moi-même le souvenir, ami lecteur, si tu veux perdre quelques heures que tu pourrais mieux employer, tu les trouveras chez Quintus Polius Valerianus : cet homme s'est promis d'empêcher qu'aucune des bagatelles que j'ai composées puisse périr. » Mais si les pièces de Martial, même sans être publiées, ne couraient pas de risques d'être perdues, elles étaient exposées à d'autres dangers. Bien des gens, qui les avaient entendu lire dans les réunions mondaines, dont elles faisaient les délices, les retenaient par cœur, puis les répétaient, et finissaient par se les attribuer. Il y en avait même qui les colportaient en province, où il était plus difficile de les convaincre de fraude, et se faisaient ainsi chez eux une réputation aux dépens de l'auteur véritable. Le seul moyen qu'il eût d'empêcher cette usurpation était de bien établir sa propriété et il ne pouvait le faire qu'en réunissant lui-même ses œuvres et en les donnant au public sous son nom. A partir de ce moment, il prit l'habitude de publier presque tous les ans, chez Secundus, chez Atrectus, chez Tryphon, les libraires en vogue, un livre d'épigrammes, qui en contenait une centaine.

#### IV

Nous n'avons de Martial que des épigrammes, et probablement il n'a pas écrit autre chose ; il semble s'être fait de ce genre une spécialité. On sait que ce mot avait, chez les anciens, une signification beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui. C'était proprement une courte inscription de quelques vers, et il désignait aussi bien l'épithaphe d'un tombeau ou la dédicace d'un autel que les malices qu'on crayonnait sur une muraille. Avec Martial, la satire y domine. Ce n'est guère plus chez lui qu'une petite pièce,



vive, alerte, spirituelle, qui raconte plaisamment une anecdote, raille un travers ou met en saillie un bon mot. Comme l'intérêt y est surtout dans le trait qui la termine, le poète y prépare d'avance son lecteur, et, dès le début, tout se dirige vers la piqure finale. Cette façon de procéder, qui est dans toutes un peu la même, risque à la longue de les faire paraître monotones, et, quand on en réunit un grand nombre à la suite les unes des autres, la monotonie y devient encore plus apparente. Martial, qui était un homme de goût, le sentait bien, aussi a-t-il grand soin de demander grâce pour elles. Dès le début, il avoue sans détour que tout n'est pas irréprochable dans ses ouvrages : « Il y a du bien, il y a du médiocre, il y a encore plus de mauvais. » Mais il ne faut pas être trop rigoureux pour des épigrammes. S'il y en a la moitié de bonnes, cela suffit ; on doit pardonner aux autres. D'ailleurs, quel besoin de les lire toutes de suite ? Trouvez-vous qu'il y en a trop ? n'en lisez que quelques-unes ; vous reprendrez le reste plus tard. — Le conseil est sage : Martial est un de ces auteurs qu'il ne faut prendre qu'à dose modérée, et par intervalles.

Mais le vrai moyen de trouver du plaisir à le lire, c'est de le remettre en son temps, de vivre un moment avec lui de sa vie et de celle des gens qu'il fréquentait. C'était une société riche, restreinte et choisie ; il a grand soin de nous dire qu'il ne s'adresse pas à tout le monde : « D'autres écrivent pour la foule ; moi, je ne tiens à plaire qu'à quelques personnes ; » il veut plaire à ces gens de goût, à ces gens d'esprit, qui sont habitués aux conversations légères, qu'un mot leste n'effarouche pas, qui pardonnent une sottise, quand elle est dite finement. Son livre lui semble mériter une autre fortune que d'être solennellement placé dans une bibliothèque, à côté des ouvrages de philosophie ou de science, et consulté de temps en temps par les gens graves ; comme il est mince de format, d'aspect agréable, peu gênant, on peut le mettre sous sa toge et l'en tirer, pour le lire, quand on se promène sous un portique ; on l'emporte avec soi dans ces repas où se réunit la bonne compagnie, et, vers la fin du dîner, lorsqu'on est las de parler des cochers et des chevaux ou de raconter les nouvelles du jour, on passe aux dernières épigrammes de Martial et l'on s'en régale. C'est à peine si l'on change de sujet, car Martial aussi aime à parler de tout ce qui occupe la curiosité futile des désœuvrés du grand monde ; il est partout

question chez lui des petits incidens des jeux publics, de la neige qui est tombée un jour au milieu de la représentation sans que l'Empereur ni le public aient quitté la place; de cet acteur qui a joué le rôle de Mucius Scævola et qui tient si bravement sa main sur le brasier enflammé; du lion qui mange son gardien et qui joue avec un petit lièvre qui s'est réfugié entre ses pattes; joignez-y les bons mots qui courent la ville, des anecdotes galantes, et quelques obscénités, qu'on demande aux dames de ne pas écouter pour être sûr qu'elles tendent l'oreille afin de les mieux entendre.

On ne peut pas dire que Martial nous apprenne des choses très nouvelles sur la société de son temps : il n'était pas assez libre d'en parler comme il l'aurait voulu; dans sa situation, ayant besoin de tout le monde, il ne devait s'exposer à blâmer personne, il proteste sans cesse contre ceux qui veulent trouver dans ses vers des allusions malicieuses; *ludimus innocue*. Un homme si timoré ne pouvait pas être un observateur bien profond. De peur de se compromettre, il reste dans les généralités de la morale ordinaire, il attaque les avarés et les prodiges, ceux qui ne font rien et celui qui fait trop de choses, le riche, qui laisse croire qu'il est pauvre de peur qu'il ne soit forcé d'être généreux, le pauvre qui veut passer pour riche, et qui, le soir, pour payer les dépenses de la journée, met son anneau en gage; le parvenu insolent qui parle sans cesse de sa fortune, le coureur de testaments; le parasite à la recherche d'un dîner; le poète qui assassine tout le monde de ses vers, etc. Ce sont des figures vraies et vivantes, mais peu originales, et auxquelles il n'a pas donné beaucoup de relief. La peinture qu'il a faite des femmes n'est pas poussée au noir, comme chez Juvénal. Au fond, cependant, il les juge à peu près de même. On voit bien, à ce qu'il en dit, qu'elles se sont fort émancipées de la servitude et de la solitude d'autrefois, elles vont dans le monde, elles accompagnent leur mari dans les festins; assises sur leurs hautes chaises, elles attendent les visiteurs, qui viennent leur apporter leurs hommages et leur apprendre les nouvelles. Ce qui fait leur indépendance, c'est qu'elles ont leur fortune à part, qu'elles gardent avec soin (1), afin de pouvoir l'emporter le jour du divorce, — et les divorces sont si fréquens! Pour administrer leurs biens.

(1) Aux éloges que donne Martial à l'une d'elles qui a confondu sa fortune avec celle de son mari, on voit bien que c'était une très rare exception.

elles choisissaient un intendant, et, si l'on en croit cette mauvaise langue de Martial, cet intendant était quelquefois un fort joli garçon : « Dis-moi, mon cher Marianus, qui est ce petit frisé, qui ne quitte jamais ta femme, qui s'appuie sur le dossier de sa chaise, et se penche sans cesse pour lui parler à l'oreille? Ses jambes sont épilées avec soin et des bagues légères courent à chacun de ses doigts. Tu me réponds que c'est son intendant. Pauvre sot que tu es ! bien digne de jouer au théâtre les rôles de niais, à côté de Latinus. Ce ne sont pas les affaires de ta femme qu'il fait, mais bien les tiennes. » On voit que les femmes ne se contentaient pas d'user de l'indépendance qu'elles avaient conquise ; beaucoup en abusaient. Pour se bien prouver à elles-mêmes et convaincre tout le monde qu'il n'y a pas d'inégalité entre elles et les hommes, elles prennent leurs défauts, affichent leurs ridicules, envahissent leurs occupations ; elles affectent de ne plus parler que grec, elles veulent paraître savantes et pédantes, elles étudient la philosophie, elles font des vers, et même des vers d'amour : l'une d'elles, Sulpicia, la femme de Calenus, est célèbre par des poésies terriblement passionnées ; il est vrai qu'elles sont adressées à son mari, ce qui désarme les plus sévères. Martial l'admire comme tout le monde, il la compare à Sapho et à la nymphe Égérie. Mais, en parlant ainsi, il ne dit pas tout à fait ce qu'il pense : en réalité, ces talens que les femmes cherchent à se donner l'inquiètent. Il souhaite, quant à lui, que celle qu'il épousera, si jamais il se marie, ne soit pas trop savante ; cette égalité qu'on veut établir entre l'homme et la femme ne lui dit rien de bon ; et il reprend à son compte le mot du vieux Caton : Le jour où elles seront nos égales, elles seront nos maîtres :

*Inferior matrona suo sit, Prisce, marito.  
Non aliter fient femina virque pares.*

Si l'on voulait compléter ce tableau de la vie mondaine que Martial laisse entrevoir, il faudrait placer à côté de la femme qui se pare, qui s'attife, qui se farde, « qui craint la pluie parce qu'elle se met du blanc, et le soleil parce qu'elle se met du rouge, » son compagnon, l'homme à la mode, que le poète appelle le petit-maitre ou le petit-frisé, *bellus homo, crispulus*. C'est un personnage assez nouveau dans la société romaine ; on ne le connaissait guère à l'époque républicaine ; aussi n'en est-il jamais

question dans les comédies de ce temps. Peut-être le trouverions-nous dans les mimes du temps d'Auguste, où l'on mettait volontiers sur la scène la vie privée, où l'on voyait l'amant surpris par le retour imprévu du mari se cacher dans un coffre. Il y a déjà quelques traces de sa présence dans l'*Art d'aimer* d'Ovide, mais c'est Martial qui l'a dépeint au naturel. « Un petit-maitre est un homme dont les cheveux sont partagés par une raie bien faite, qui sent toujours les parfums, qui chantonne, entre ses dents, les chansons de l'Égypte et de l'Espagne, et sait agiter ses bras épilés en cadence, qui ne quitte pas de toute la journée les chaises des dames et qui a toujours quelque chose à leur raconter à l'oreille, qui leur lit les lettres qu'elles ont reçues de divers côtés et se charge d'écrire les réponses, dont la grande affaire est d'empêcher que son vêtement ne soit froissé par le coude du voisin, qui connaît les cancans de la ville et vous dira le nom de la femme dont un tel est amoureux, qui court les festins et peut réciter toute la généalogie du cheval Hirpinus. » Voilà en quelques vers un portrait achevé et qui nous met le personnage sous les yeux.

On a bien eu raison de chercher à savoir qui sont les gens à qui Martial adresse ses épigrammes (1) : c'est à peu près toute la société distinguée de ce temps. On y rencontre d'abord les serviteurs, les affranchis du prince, c'est-à-dire ceux qui, sous son nom, gouvernent l'empire; puis, ce qui reste de l'ancienne aristocratie, fort diminuée, très appauvrie par la tyrannie des Césars, et la noblesse nouvelle qui est en train de la remplacer; des gouverneurs de province, des généraux d'armée, des sénateurs qui possèdent depuis longtemps une grande situation; d'autres moins connus, mais qui pointent déjà, comme ce Pal-furius Sura, l'ami de Trajan, à qui l'avenir réservait une si brillante fortune. Ajoutez-y de riches protecteurs des arts, des amateurs, des collectionneurs, des lettrés du grand monde, Silius Italicus, qui avait composé un poème épique, et cet Arruntius Stella, un roi de la mode, auteur de petits vers précieux, « dans lesquels il mettait autant de perles et de brillans qu'il en portait à ses doigts. » Tacite n'est pas dans la liste : c'était un trop grave personnage et qui devait un peu effrayer la muse folâtre de

(1) Giese, *De personis a Martiale commemoratis*. Voyez aussi l'*index nominum*, que Mommsen a mis dans la seconde édition des lettres de Pline par Keil. Les personnages dont parle Martial se retrouvent souvent chez Pline.

Martial ; mais on y trouve son ami Pline le Jeune, que le poète n'aborde qu'avec respect et qui le fait souvenir de Caton. Un des plus curieux, dans le nombre, est cet Antonius Primus, qui eut son heure de célébrité. Il était de Toulouse, et ses compatriotes, dans le patois de leur pays, l'avaient surnommé *Becco* (l'homme au grand nez). Condamné sous Néron pour crime de faux, il avait trouvé moyen de se remettre en selle, et, à la mort d'Othon, il commandait une légion dans l'armée de Pannonie. Il se déclara résolument pour Vespasien, se jeta sur l'Italie, quoiqu'il eût reçu l'ordre de n'en rien faire, battit Vitellius, malgré tout le monde, pilla et brûla Crémone et prit Rome d'assaut. Ses soldats l'adoraient et ne voulaient suivre que lui ; il les fascinait par son audace, par sa faconde. Dans les conseils de guerre, il parlait plus haut que les autres, de manière à être entendu par les centurions, hors de la tente. Au plus fort de la mêlée, il courait les rangs, trouvant un mot à dire à chacun, encourageant les braves, traitant les lâches de *pékins* (*paganis*), toujours prêt, s'il les voyait faiblir, à prendre l'aigle et à se jeter sur l'ennemi. C'était un de ces héros d'aventures dont les partis se servent pendant la lutte et qu'on éloigne après le succès. Celui-là, la guerre finie, disparaît de l'histoire et nous ne saurions pas ce qu'il est devenu, si nous ne le retrouvions dans Martial. Il était retourné à Toulouse et y vieillissait tranquillement ; mais, comme il ne lui déplaisait pas qu'il lui arrivât encore, dans sa retraite, quelque bruit de la vie de Rome, il lisait les épigrammes de Martial ; le poète avait soin de les lui adresser lui-même, en lui faisant remarquer qu'un livre a plus de prix quand il vient directement de l'auteur, que si on l'achetait chez le libraire. Ce personnage mérite vraiment de n'être pas oublié : c'est le premier Gascon dont on ait gardé la mémoire.

## V

Parmi les personnes importantes de cette époque, il y avait deux grands poètes : Stace et Juvénal. Martial n'a jamais dit un mot du premier, quoique assurément il dut le connaître ; il était l'ami intime de l'autre.

Les destinées de Martial et de Stace offrent des ressemblances surprenantes. Tous deux étaient nés hors de Rome et fort attachés à leur pays d'origine qu'ils n'ont cessé de regretter ; tous

deux sont revenus y mourir. A Rome, tous deux ont fait le même métier : ils essayaient de vivre de la libéralité du prince ou des gens riches, et ni l'un ni l'autre n'y a réussi. Ils étaient donc rivaux, et rivaux auprès des mêmes personnes. Presque tous les noms qu'on vient de citer à propos des épigrammes de Martial se retrouvent dans les *Silves* de Stace. Ils ont prodigué aux mêmes personnes les mêmes flatteries; ils ont très souvent traité les mêmes sujets. Tous deux ont chanté le mariage de Stella, pleuré la mort de Glaucias, l'esclave chéri d'Atedius Melior, célébré la naissance de Lucain, décrit les bains de Claudius Etruscus ou cette charmante statue de Lysippe que Nonius Vindex était si fier de posséder, fait des vers pour Earinus, un jeune eunuque du palais, qui venait de couper ses cheveux et en faisait don au temple d'Esculape, à Pergame. Ce n'est pas le hasard qui les a fait se rencontrer ainsi. Ils avouent qu'ils travaillaient sur commande, et ceux qui les payaient trouvaient un plaisir piquant à faire lutter ensemble deux poètes célèbres, comme fit chez nous la duchesse d'Orléans quand elle engagea Corneille et Racine à composer leur *Bérénice*. On est donc sûr qu'ils ont connu les mêmes personnes et fréquenté les mêmes maisons : comment se fait-il qu'ils n'aient jamais parlé l'un de l'autre ?

Ce qui peut expliquer ce silence, indépendamment de la jalousie très naturelle entre des gens qu'on se plaisait à mettre aux prises, c'est que leur caractère était très différent et que, s'ils faisaient le même métier, ils ne le faisaient pas de la même manière. Martial y apporte une sorte d'ingénuité, quelquefois même une franchise un peu brutale. Ces complimens qu'il distribue, il trouve tout naturel qu'on les lui paie, et si le salaire se fait attendre, ou lui semble trop maigre, il se plaint ou se fâche. « Quelqu'un dont j'ai fait l'éloge, dit-il à un ami, feint de l'ignorer et fait comme s'il ne me devait rien : je suis volé (1). » Stace n'a pas la même attitude; en réalité, il est prêt à faire tout ce qu'on lui demande, comme Martial; si son protecteur le désire, il pleurera, avec la même émotion, la mort de sa femme, de son mignon ou de son perroquet; mais en apparence au moins il y met plus de façon. Il se garde bien de laisser entendre qu'il compte tirer quelque profit de sa complaisance; il voudrait nous faire croire que les personnes auxquelles il s'adresse sont des

(1) *Imposuit*, proprement et familièrement : « Il m'a mis dedans. »

amis, que c'est uniquement pour sa satisfaction personnelle qu'il chante leurs douleurs ou leurs joies, qu'il vit dans leur familiarité. S'il détaille les beautés de leur villa, c'est qu'on l'y a retenu, un jour qu'il passait pour aller ailleurs. Il vante les objets d'art qu'on admire chez eux, parce qu'il les a vus dans un dîner où on l'avait convié. Une fois même, il semble dire qu'il ne fait pas des vers pour tout le monde, et qu'il faut en être digne et en comprendre le prix. C'est qu'il a un grand sentiment de lui-même et qu'il respecte en lui la poésie épique, dont il est fier d'être un des plus nobles représentans. Songez que c'était un improvisateur de tempérament, presque de naissance, puisqu'il était Napolitain, et qu'il s'est imposé la tâche de composer une épopée qui lui a coûté douze ans de travail. Avoir fait la *Thébaïde*, c'est une sorte de dignité qu'il ne veut pas compromettre; c'est une gloire aussi, qui, dans la hiérarchie de la poésie, doit le mettre au-dessus des simples faiseurs d'épigrammes. Il est assez naturel que cette haute opinion qu'il avait de lui, il l'ait fait sentir aux autres, et que Martial en ait été froissé.

Au contraire, Martial paraît s'être très bien entendu avec Juvénal. Dans une des pièces qu'il lui adresse, il compare leur amitié à celle de Thésée et de Pirithoüs, de Castor et de Pollux, d'Oreste et de Pylade. Comment avait pu se former une liaison aussi étroite? Au premier abord on ne le voit guère et l'on ne saisit entre eux que des contrastes. Les personnes que l'un accable de complimens sont précisément celles qui déplaisent le plus à l'autre. On a peine à se figurer Juvénal écoutant tranquillement les épigrammes où son ami célèbre le *Dieu Domitien*, où il flatte si bassement ses serviteurs, et, parmi eux, ce Crispinus, métis de Grec et d'Égyptien, que le satirique ne se lasse pas de déchirer : *Ecce iterum Crispinus*. Le jugement qu'ils portent sur leur temps est tout à fait contraire. Tandis que Juvénal proclame « que la corruption est à son comble, et qu'il n'y a plus de progrès à faire; qu'en fait de vice, il défie l'avenir de rien imaginer de nouveau, » Martial trouve qu'à tout prendre, le siècle où il vit est une époque heureuse, et que, si seulement on payait un peu mieux les poètes, il n'y aurait rien à souhaiter. « Quand Rome a-t-elle été plus glorieuse, plus tranquille? Quand a-t-on joui de plus de liberté? » C'est au point que Caton, s'il revenait, reviendrait césarien. Entre les deux, comme on le voit, l'opposition est complète. Cependant, en cherchant bien,

on aperçoit un point, — un seul, — sur lequel ils s'accordent. Juvénal affirme que, s'il s'est mis sur le tard à écrire des vers et à les publier, c'est qu'il avait une revanche à prendre contre tous les méchans ouvrages qu'on lui avait fait écouter dans les lectures publiques, et il en prend occasion pour railler ces *Téléphes*, ces *Orestes* interminables, avec leurs descriptions de tempêtes, leurs descentes aux enfers et toutes ces vieilleries qu'on fait subir à des auditeurs trop complaisans. Martial, non plus, ne peut souffrir ces longs et lourds poèmes et ne cesse de s'en moquer, d'autant plus que les auteurs se croyaient en droit de le mépriser, parce qu'il n'avait écrit que de petites pièces sans conséquence. Il répond à leur mépris, en déclarant que personne ne peut supporter ces épopées qui chantent en huit ou dix mille vers les aventures de Médée ou d'Agamemnon : « Ce sont des ouvrages qu'on affecte d'admirer, quand il y a du monde, mais qu'on ferme, dès qu'on est seul. »

Non seulement ces épopées lui semblent ennuyeuses, mais il leur fait un reproche plus grave, sur lequel il faut insister, car il nous fera mieux connaître le fond de ses opinions et mieux comprendre l'originalité de son talent. Ces sujets mythologiques étaient si anciens, ils avaient tenté, en Grèce et à Rome, un si grand nombre de poètes, on les avait ressassés de tant de manières qu'il était bien difficile à celui qui voulait les reprendre de rien imaginer de nouveau. Dès qu'il se met au travail, les souvenirs de ce qu'on a fait avant lui se réveillent dans sa mémoire ; ils l'obsèdent, ils le gênent, ils s'interposent entre lui et les sentimens qu'il veut exprimer ou les personnes qu'il veut peindre, si bien qu'il ne peut plus se mettre directement en contact avec la nature et la vérité. Il ne trouve plus à dire que des réminiscences, et son œuvre, quoi qu'il fasse, est toute d'artifice et de procédé. Voilà ce que Martial ne peut souffrir, ce qui est absolument contraire à sa nature et à sa méthode. Il oppose volontiers les plaisanteries piquantes de ses épigrammes, où la société de son temps aime à se reconnaître, à ces longs et puérils poèmes que le maître d'école déclame à ses élèves de sa voix enrhumée, « et qui font le tourment de la jeune fille déjà grande et du bon petit enfant (1). » — « Quel plaisir, ajoutait-il, peut-on prendre dans des livres pleins de ces sottises solen-

(1) Ces vers de Martial prouvent que, dans les écoles romaines, les garçons et les filles étaient souvent réunis.



nelles? Lis plutôt ceux où la vie semble te dire : Me voilà. Chez moi tu ne trouveras ni Centaures, ni Harpies, ni Gorgones ; mais à chaque page, l'homme y respire et vit. » L'homme, la vie, *Homo, Vita*, ces mots dont il se sert volontiers, sont ce qui caractérise le mieux son œuvre. Aucune autre, dans la littérature latine, n'est plus vivante et plus sincère. Il n'use guère des idées générales, qui sont le fond de la poésie de son temps ; il n'a jamais recours à ces descriptions vagues dont tout le monde se contente autour de lui. Tout se tourne, dans ses ouvrages, en détails exacts et précis. Il nous apprend heure par heure comment un grand seigneur emploie sa journée ; il nous guide successivement dans tous les quartiers où un parasite espère trouver quelqu'un qui l'invite à dîner : on pourrait refaire la route après lui. Quand il flâne par les rues de Rome, il note les gens qu'on y rencontre d'ordinaire, les marchands d'allumettes soufrées, ceux qui débitent des salaisons ou des pois chauds, ceux qui vont offrir dans les cabarets leurs saucisses fumantes, les mendiants de toute espèce, depuis le petit juif que sa mère a dressé à demander l'aumône jusqu'au pauvre naufragé qui raconte d'une voix lamentable la tempête où il a pensé périr et montre le tableau qui la représente. C'est ainsi qu'il se complaît à énumérer les petits faits qui nous mettent sous les yeux la vie de tous les jours (1). Stace agit autrement. Comme il souhaite avant tout élever et ennoblir son sujet, il évite le plus qu'il peut ces détails qui lui paraissent grossiers, et s'empresse d'avoir recours à quelque-une de ces lourdes machines dont l'usage de la poésie épique lui a donné le goût, à propos d'un événement ordinaire, un départ ou une arrivée, un mariage, les embellissemens d'une villa, la construction d'un chemin public, il évoque les légendes antiques, fait paraître et parler les dieux, et nous jette résolument en dehors de la réalité. — C'est tout juste l'opposé de Martial.

Quant à Juvénal, on peut affirmer, quoique les apparences

(1) Il est naturel que ces peintures réelles de la vie d'autrefois qu'on trouve chez Martial aient rappelé souvent la vie d'aujourd'hui. Ces sortes d'applications se font d'elles-mêmes. On lit dans le *Ménagiana* : « Il n'y a point de poète latin où il y ait tant de choses qui puissent tomber dans la conversation que dans Martial. On y trouve tout. Là-dessus une personne me demanda un jour si j'y trouverais le manteau de M. de Varillas. Je répondis sur-le-champ et sans hésiter :

*Dimidiasque nates gallica palla tegit. »*

je prends cette citation dans l'*Essai sur Trajan* de M. De La Berge, qui contient une appréciation très juste et très fine de Martial.

soient contraires, qu'il est bien au fond de la même école que son ami. Nous avons vu qu'il professait, comme lui, la haine des grandes épopées mythologiques, et que c'est la raison qu'il donne pour expliquer qu'il se soit mis à faire des vers. Il lui en est resté une rancune amère contre la mythologie; jamais il ne parle d'aucun dieu, même des plus grands, sans laisser échapper quelque irrévérence, et il a toujours un ton d'ironie quand il raconte les légendes les plus respectables. On ne peut guère douter non plus qu'il ne partage le goût de Martial pour tout ce qui est la vérité et la vie; mais, comme il va volontiers à l'extrême, ce n'est pas tant l'expression vraie qu'il aime que l'expression crue. Je ne crois pas qu'il y ait, dans la littérature latine, un tableau d'une réalité plus repoussante que celui de la vieillesse, dans la dixième satire. Seulement, le réalisme de Juvénal a quelque chose de violent et d'outré, tandis que celui de Martial consiste simplement à voir les choses comme elles sont, et à les dire comme il les voit. C'est que Juvénal avait été trop longtemps l'élève et l'émule des rhéteurs; le pli était pris, quand il donna son congé à la rhétorique; il voulut l'abandonner, mais elle ne le quitta pas. Elle se montre chez lui par l'ampleur et l'emphase dans les développemens, par les exagérations du langage, par une chaleur un peu extérieure et factice, surtout par une certaine façon de choisir pour sujets de véritables thèses et de les traiter comme on faisait dans les écoles, en entassant un peu au hasard les raisons bonnes ou mauvaises et en se préoccupant plus de frapper fort que de frapper juste. Mais si d'ordinaire il subit la rhétorique, par moment aussi, il lui résiste. C'est du moins ainsi que j'explique certains passages fort singuliers de ses ouvrages dans lesquels une tirade passionnée, où il semble avoir mis son âme, tourne court tout d'un coup et s'achève par une plaisanterie inattendue (1). Ce revirement rapide n'est-il pas une précaution qu'il prend contre lui-même, parce qu'il sent que son sujet l'entraîne, qu'il craint de n'être plus maître de lui et qu'il a peur de déclamer? Il se décide alors à se couper volontairement les ailes et plutôt que de laisser son inspiration s'achever en déclamation, il la tourne en raillerie. S'il en est ainsi, on ne doit pas voir, comme on l'a fait, dans ces brusques changemens de ton un démenti qu'il se donne; ils sont plutôt la suite de la

(1) Voyez surtout *Sat.*, I, 79-80 et *Sat.*, VIII, 85-86.

lutte qui se livre chez lui entre son goût de lettré et ses habitudes de rhéteur.

Nous ne trouvons rien de pareil chez Martial. Pour rester simple et naturel, il n'avait pas d'effort à faire, c'est sa nature même, et il pouvait dire avec une entière assurance que toute sorte d'enflure est absente de ses livres :

*A nostris procul est omnis vesica libellis.*

C'était un mérite rare à l'époque où il vivait. De tous les écrivains de l'Empire, je n'en connais guère que deux qui aient su se garder complètement de la rhétorique : Pétrone et lui.

## VI

Je crains bien d'avoir donné une idée peu favorable de Martial, quand j'ai dit tout à l'heure qu'il n'avait pas d'autre métier que d'adresser aux gens riches des complimens qu'on lui payait et qu'il n'en éprouvait aucune honte. C'est malheureusement ce qui ressort de la lecture de ses épigrammes. A la manière dont il provoque les libéralités de ses protecteurs, on voit bien qu'il ne se doutait pas qu'on lui en ferait un jour un reproche. Il n'attend pas qu'on lui donne ; il ne se lasse pas de demander, il crie toujours misère : il lui faut de l'argent pour désintéresser ses créanciers, pour payer son terme, pour renouveler sa garde-robe quand elle est usée. Sans compter qu'on ne le satisfait pas aisément et qu'une libéralité qu'il reçoit semble lui donner le droit d'en solliciter une autre ! Le chambellan de l'empereur, Parthénius, lui ayant fait cadeau d'une belle toge, sa reconnaissance et son admiration ne connaissent pas de bornes : c'est une merveille à laquelle rien ne peut s'égaliser ; nulle part on n'en pourrait trouver de pareille ; « elle est plus blanche que le lys et que la fleur du trône fraîchement éclore. » Mais tout d'un coup il lui vient un scrupule qu'il ne peut s'empêcher d'exprimer. N'est-il pas à craindre que la beauté de la toge ne fasse paraître son vieux manteau trop laid ? — Ce qui est une manière de demander aussi un manteau (1).

(1) Ailleurs, en remerciant son ami Stella d'avoir fait réparer le toit de sa petite villa endommagé par l'hiver, il lui dit « que, puisqu'il a couvert la maison, il devrait bien aussi couvrir le propriétaire. » On s'explique cette insistance de Martial à demander des vêtemens, quand on sait que la nécessité où il était de se

Pour ne pas lui être trop sévère, songeons à ce qu'était alors la situation des gens de lettres. On est tenté de la croire brillante, quand on se souvient du goût que cette société témoignait pour la littérature et du grand nombre de ceux qui la cultivaient ; en réalité, elle a rarement été plus misérable. Un poète, par exemple, n'avait guère le moyen de vivre de sa plume ; le théâtre lui était fermé depuis qu'on n'y représentait plus que par exception des comédies et des tragédies ; à la vérité, il pouvait mettre en vente ses ouvrages, et, s'il avait du talent, il était sûr qu'ils auraient des lecteurs ; mais, quand ils se vendaient bien, le profit n'était pas pour lui. L'idée n'était venue encore à personne qu'un livre appartient à celui qui l'a fait, aussi bien qu'un champ ou une maison à ceux qui les possèdent, et que l'État doit lui en garantir la propriété. On pouvait, dès qu'il avait paru, s'en procurer un exemplaire, le faire copier autant de fois qu'on voulait, et donner à ses amis ou vendre au public ce qu'on ne gardait pas pour soi. Dans ces conditions, ç'aurait été une duperie pour un libraire d'acheter cher une œuvre que tout le monde, le lendemain, avait le droit de reproduire et de répandre. On comprend donc qu'il ait très peu payé, ou même qu'il n'ait pas payé du tout, l'ouvrage que l'auteur lui apportait (1). De cette façon, il ne partageait le bénéfice avec personne et faisait de bonnes affaires. Le commerce de la librairie, dont il n'est presque pas question avant l'Empire, était devenu alors florissant. Martial avait à Rome un certain nombre d'éditeurs, dont il cite le nom et donne l'adresse : il est probable que chacun d'eux vendait ses épigrammes sous des formats et à des prix différens. L'un, Secundus, qui demeurait derrière le temple de la Paix, en avait fait une édition commode, en petit format, qui ne pesait pas à la main, et qu'on pouvait emporter en voiture. Au contraire, Atrectus, qui possédait, près du forum de César, une belle boutique, avec une façade où s'étaient les noms de tous les auteurs à la mode, tenait surtout des ouvrages de luxe, « dont la couverture était soigneusement polie à la pierre ponce et rehaussée de pourpre. » Un livre des épigrammes de Martial se payait chez lui quatre deniers (3 fr. 20). Tryphon,

mettre en grand habit tous les matins pour aller saluer le patron lui faisait user quatre toges par an. C'était une grosse dépense.

(1) Th. Birt (*Das antike Buchwesen*) croit que les auteurs tiraient quelque honoraire de leurs ouvrages. L. Haenny (*Schriřsteller und Buchtändler in alten Rom*) pense qu'ils n'en tiraient rien ; et je crois bien que les textes lui donnent raison.

qui fut aussi l'éditeur de Quintilien, était, ce semble, bien moins cher. Martial dit que pour un de ses livres il se contentait de prendre quatre ou même deux sesterces (40 centimes); il est vrai qu'il s'agit des *Xenia*, une plaquette de peu d'importance, qui contient tout juste deux cents devises pour les cadeaux des Saturnales : même en les donnant à si bon compte, Tryphon trouvait moyen d'y gagner. Ajoutons que ce n'était pas seulement à Rome que les livres de Martial se vendaient, on les expédiait en province, où ils étaient fort appréciés. Mais, de ce commerce lucratif rien ne revenait au pauvre poète. C'est lui qui nous l'apprend, et, quoiqu'il paraisse résigné d'ordinaire à cette injustice, il ne peut s'empêcher cette fois d'en parler avec quelque amertume : « On dit que mes vers sont chantés jusque dans la Bretagne; mais à quoi cela me sert-il? Ma bourse n'en sait rien. »

Les autres moyens, par lesquels les poètes cherchaient alors à se faire connaître, n'étaient pas plus favorables à leur fortune. Par exemple, les lectures publiques, dont on usait beaucoup, coûtaient cher et ne rapportaient rien. Il fallait se procurer une salle et la meubler, louer les chaises qu'on plaçait dans l'orchestre, les bancs, qui figuraient les gradins, la chaire où s'asseyait le lecteur; il fallait lancer des invitations et les renouveler plus d'une fois pour rafraîchir la mémoire des invités. Non seulement les auditeurs ne payaient pas, mais on en payait souvent quelques-uns pour applaudir aux bons endroits. Stace n'avait pas besoin de recourir à ce procédé; son succès était sûr. Quand il lisait sa *Thébaïde*, c'était une joie pour tous les lettrés de Rome et les applaudissemens ébranlaient la salle : ce qui ne l'empêchait pas, nous dit Juvénal, quand il revenait chez lui, de n'avoir pas de quoi manger. Les concours littéraires, qui s'étaient beaucoup multipliés, et dans lesquels, depuis Néron, la poésie avait une place, ne donnaient guère plus de profit : on y distribuait surtout au vainqueur des couronnes et des palmes. Le père de Stace, qui avait remporté des prix à tous les jeux de la Grèce, n'en était pas moins forcé d'ouvrir une école pour vivre.

Tout cela, Martial le savait d'avance; il ne se faisait aucune illusion sur le profit qu'il pourrait tirer de la vente de ses livres, et il ne paraît pas qu'il ait jamais cherché les récompenses des concours littéraires. La seule ressource sur laquelle il comptait était celle dont avaient usé tous les poètes avant lui, la libéralité des gens riches, et nous avons vu qu'il la sollicitait

sans aucune honte. Aujourd'hui, nous sommes devenus plus délicats, et l'idée que nous nous faisons de la dignité de l'homme de lettres nous rend ces sollicitations de Martial très choquantes. Mais n'oublions pas que ces scrupules sont assez récents ; notre xvii<sup>e</sup> siècle ne les connaissait pas. Les écrivains n'avaient alors aucune répugnance à recevoir des pensions ou des présens des grands personnages, à vivre à leur table et dans leurs hôtels, à faire partie de leur suite. Corneille disait de lui-même « qu'il avait l'honneur d'être à M. le Cardinal ; » et parmi ceux qui formèrent d'abord l'Académie, beaucoup étaient fiers d'être appelés « les domestiques de M. le Chancelier. » J'ajoute que les gens de lettres de nos jours ne sont pas devenus aussi indépendans qu'ils le disent ; ils ont surtout changé de servitude. Esclaves du public, ils épient ses goûts, préviennent ses désirs, et il n'en manque pas qui sont prêts à toutes les bassesses pour le satisfaire. D'ailleurs, ce qu'il peut y avoir de blessant dans cette situation des écrivains à la solde des gens riches était alors en partie couvert et voilé par l'antique institution de la clientèle. Elle existe dans tous les pays aristocratiques, respectée, honorée, reposant sur des services réciproques et des liens de mutuelle affection. Le client, à Rome, n'est pas un serviteur, il fait partie de la famille ; le patron n'est pas un maître, c'est presque un père. L'homme de lettres, quand il se produisit à Rome pour la première fois, n'avait pas de place dans le cadre de cette société fort peu lettrée. L'arrivée de cet intrus n'avait pas été prévue et l'on ne savait où le mettre. Scipion trancha la question en introduisant Ennius dans sa clientèle (1). Les rapports entre le poète et son protecteur profitèrent de la cordialité qui régnait ordinairement entre le client et le patron. Ennius fut enseveli dans la tombe du grand Scipion ; Térence vivait familièrement avec Scipion Émilien, et Attius avec Brutus Callæus. Le poète rendait en beaux vers, en conversations agréables et instructives, ce qu'il recevait de la générosité du grand seigneur. Cette réciprocité ne semblait ni chez le protecteur une tyrannie, ni chez le protégé un esclavage.

Malheureusement l'Empire amena, là comme ailleurs, de grands changemens. Les comices populaires ayant été supprimés, le patron eut moins besoin de recourir aux bons offices de ses cliens. Les liens entre eux se relâchèrent, et, avec le temps, il ne

(1) Ennius avait placé, dans son poème, le portrait du bon client. On prétendait qu'il avait voulu se peindre lui-même

resta de l'antique clientèle que ses formes extérieures. Elle ne consista plus guère que dans la *salutatio* du matin et dans la distribution de vivres ou d'argent, qui en était la suite. Ce sont des détails bien connus, mais dont il faut dire un mot, car Martial y revient sans cesse. Vers la première ou la seconde heure du jour (de 5 à 7 heures du matin), le client venait apporter son hommage au patron. Il devait donc, s'il demeurait loin, se lever avant l'aurore. Il lui fallait ensuite se vêtir de la toge, c'est-à-dire de l'habit de cérémonie. Or la toge est un vêtement fort incommode, surtout pendant l'été : Juvénal prétend que, dans les villes de l'Italie, où l'on ne se gêne pas, on ne la porte plus que quand on est mort, pour être enseveli décentement. Ainsi vêtu, il se met en route par les rues étroites et glissantes de la ville aux sept collines. Il a beau se presser, si son patron est un homme d'importance, il risque de trouver le vestibule rempli et la porte encombrée ; il lui faut alors intriguer auprès des esclaves, subir leurs rebuffades, leur donner la bonne-main, pour être placé au bon rang. Enfin, son tour arrive après bien des retards et des affronts, il est admis à défiler devant le maître, qui attend les visiteurs dans son atrium, et à lui faire un salut solennel. Il passe ensuite chez l'intendant, qui lui donne ce qu'on appelle la *sportule*. C'était un cadeau, qui paraît avoir varié, selon les temps, d'importance et de nature ; à ce moment, il consistait en une somme de 10 sesterces (deux francs à peu près). La sportule distribuée, la corvée n'était pas finie. Le patron était bien aise de montrer au public la cohue de ses cliens et de s'en faire honneur ; il monte en litière, pour aller au Forum, trainant après lui les malheureux, qui, les pieds dans la boue, avec leur toge crottée, se font un passage au milieu de la foule et le suivent comme ils peuvent. Ce n'est pas que le patron lui-même prit un grand plaisir à ces visites matinales ; il y paraissait souvent à moitié réveillé, et, tout engourdi de l'orgie de la veille, il avait peine à ouvrir les yeux et à répondre au salut qu'on lui faisait, mais il tenait beaucoup à cet hommage qui rappelait son ancienne importance et qui en était presque le dernier débris. On était sûr de lui causer un plaisir sensible en venant le matin grossir le cortège de ses cliens ; aussi y voyait-on même de grands personnages, quand ils avaient quelque service à lui demander, des prêteurs, des consulaires, qui se mettaient sans façon dans la foule, et venaient recevoir la sportule.

Martial non plus n'y manquait pas ; il avait trop besoin des riches et des puissans pour risquer de leur déplaire. Ce n'était pas pourtant la sportule toute seule qui l'attirait chez eux ; elle n'aurait pas suffi pour le faire vivre, et il attendait de ses protecteurs des faveurs plus importantes. Le souvenir des dix millions de sesterces (deux millions de francs) que Virgile tenait, dit-on, de la libéralité de ses amis, surtout le bien de la Sabine qu'Horace avait reçu de Mécène, et qui l'a rendu si heureux, ne quittait pas la mémoire des poètes romains : c'était le rêve de tous les jeunes gens, qui, au sortir de l'école, se jetaient dans la littérature, et, malgré tous les mécomptes de la vie, ils n'y renonçaient jamais. Malheureusement, il n'y avait plus de Mécène. Depuis les Sénèques et les Pisons, la race s'en était perdue. Avec Vespasien, Rome s'était mise à un régime d'économie bourgeoise. Juvénal vit bien que, du moment que les grands seigneurs renonçaient à mener leurs existences fastueuses, les poètes ne pouvaient plus guère compter sur les libéralités d'autrefois ; et, comme il savait que la poésie ne pouvait pas vivre de ses ressources propres, il lui conseilla d'implorer l'aide de l'Empereur :

*Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantum.*

Martial n'avait pas attendu le conseil de son ami pour se tourner de ce côté. Quand il vit qu'aucun de ceux auxquels il prodiguait ses complimens, ni Regulus, ni Silius Italicus, ni Atedius Melior, ni Arruntius Stella, n'étaient aussi généreux pour lui qu'il l'avait espéré, il s'adressa à l'Empereur, et, comme c'était assez son habitude, et qu'il craignait que, dans ce concert bruyant d'adulations, sa voix ne risquât de se perdre, s'il ne criait plus fort que les autres, il alla du premier coup à l'extrême et le combla d'éloges impudens. Il célébra pompeusement ses victoires, qui n'étaient le plus souvent que des défaites déguisées ; il le félicita d'être « le restaurateur des mœurs publiques, » quoiqu'il sût très bien que cet auteur de lois rigoureuses contre l'adultère des autres avait été l'amant de sa nièce et qu'elle était morte parce qu'il avait tenté de la faire avorter. Il déclara que c'était le plus doux des hommes, au moment où il venait de faire mourir Rusticus, Senecio et le fils d'Helvedius Priscus ; qu'on n'avait jamais été plus libre, quand il exilait tous les professeurs de philosophie, pour les punir de quelques réflexions morales qui lui étaient importunes ; il l'appela : « Notre seigneur et notre Dieu, » parce qu'il savait



que ce titre lui faisait plaisir ; enfin il eut l'audace de dire que si Jupiter et l'Empereur l'invitaient à dîner le même jour, il irait au Palatin. Il en fut pour ses avances : Domitien s'obstina à ne pas l'inviter. Il n'en obtint que quelques-unes de ces faveurs légères, qui ne coûtent rien à celui qui les donne et rapportent peu à celui qui les reçoit (1). Mais il était tenace et ne se décourageait pas vite. Il raconte qu'un jour qu'il se plaignait à Minerve, la protectrice de Domitien, que l'Empereur lui eût refusé quelques milliers de sesterces qu'il lui demandait : « Sot que tu es, répondit la déesse ! ne dis pas qu'il te les refuse : il ne les a pas encore donnés. »

Il en était là, ne se lassant pas de recommencer ses flatteries et ses prières, harcelant de ses requêtes les favoris du maître et le maître lui-même, et comptant toujours qu'elles finiraient par être écoutées, lorsqu'un matin de l'année 96, Domitien fut assassiné, dans sa chambre, par ses plus intimes serviteurs.

## VII

A ce moment, la situation de Martial nous semble assez brillante, quoiqu'il en paraisse moins satisfait que jamais. D'abord sa réputation n'est pas contestée à Rome ; on le lit, on l'admire, et il peut dire sans exagération qu'il est dans toutes les mains ; il y a même des gens d'esprit, qui savent ses épigrammes par cœur, et se font un succès en les plaçant à propos dans les réunions mondaines. Mais ce qui le rendait plus fier que le reste, c'est la vogue dont ses œuvres jouissaient dans les provinces. Rome était toujours la grande ville dont Cicéron disait déjà « qu'on ne peut vivre qu'à sa lumière. » On ne la quittait pas sans regret, et de loin on avait toujours les yeux sur elle. César, pendant ses campagnes, y entretenait des correspondans, chargés de lui faire parvenir, jusqu'au fond de la Gaule, les plaisanteries des mimes, et les bons mots de Cicéron. Pour tous les Romains, exilés dans les fonctions publiques, légats de légions, gouverneurs de provinces, procureurs chargés de gérer les propriétés des princes ou les finances de l'État, même pour les

(1) Notamment le *jus trium liberorum*, c'est-à-dire la jouissance des privilèges de ceux qui avaient trois enfans vivans et le tribunat honoraire, qui donnait le titre de chevalier romain. Martial prétend même que par son influence il avait obtenu pour d'autres personnes ces mêmes avantages.

simples centurions et préfets de cohortes, c'était une bonne fortune de recevoir les épigrammes de Martial, qui leur mettaient sous les yeux les moindres incidens de la vie romaine. Le plaisir qu'ils trouvaient à les lire était partagé par la haute société provinciale, qui ne parlait plus que latin, qui voulait se tenir au courant de ce qui se faisait ou se disait à Rome. Quand Martial apprenait que ses vers étaient lus et répétés non seulement dans les villes de la Gaule, mais sur les bords du Danube et jusqu'au milieu des brouillards du Rhin et de la Bretagne, il ne pouvait s'empêcher de dire avec complaisance : « Je suis donc quelque chose; *nonnihil ergo sumus!* »

Sa situation matérielle était aussi devenue meilleure; nous en avons des preuves certaines. Il avait très longtemps habité un appartement, qu'il louait, au troisième étage d'une maison située sur les rampes du Quirinal, tout près du temple de Flora. Dans les dernières années, nous voyons qu'il est propriétaire d'une petite maison à lui, pour laquelle il demande à l'Empereur une concession d'eau, prise à l'aqueduc de l'*Aqua Marcia*. De tout temps il a possédé un petit champ à Nomentum que peut-être il tenait de la libéralité des Sénèques (1). Pour s'y rendre, il lui fallait louer une voiture; vers la fin, il y est conduit par des chevaux qui lui appartiennent : c'est bien la preuve que, quoi qu'il dise, il était alors plus à son aise.

Mais il ne paraît pas qu'il en fût beaucoup plus heureux. Sa grande réputation, dont il se montre quelquefois si fier, il ne semble pas, à d'autres momens, en faire beaucoup de cas. « Ce Martial, disait-il, que connaissent tous les pays et tous les peuples, ne lui porte pas d'envie : il n'est pas plus connu que le cheval de course Andrémon. » Quant à l'accroissement de sa fortune, comme elle n'arriva jamais à lui suffire, il en était très médiocrement satisfait; aussi, jusqu'à la fin, n'a-t-il pas cessé de se plaindre avec la même amertume. Il faut dire, pour s'en rendre bien compte, qu'il y avait en lui des instincts différens qui se combattaient. Nous n'avons vu jusqu'ici qu'un côté de son caractère, — et ce n'est pas le plus beau, — il faut laisser entrevoir l'autre, quand ce ne serait que pour prendre de lui, avant de le quitter, une meilleure opinion. C'était sans doute un homme du monde fait pour vivre dans les sociétés élégantes de Rome et qui s'y plai-

(1) C'est du moins l'opinion de Friedländer.

sait uniquement ; mais par momens aussi la vie mondaine l'excédait, il lui prenait des accès d'affection pour la retraite et la solitude, il souhaitait passionnément le repos des champs et le calme de la province. Sa première pensée était alors d'aller s'enfermer dans sa petite maison de Nomentum ; mais il n'y trouvait pas ce qu'il cherchait ; il n'était pas assez loin de Rome, il pouvait entendre les bruits de la grande ville, il en apercevait les toits dans le lointain ; devant lui, les grandes voies dallées et les lignes d'aqueducs, qui se dirigeaient vers elle, ne lui permettaient pas de l'oublier. D'ailleurs, était-ce bien véritablement la campagne, que ces petits jardins où l'on ne trouvait guère que quelques maigres grenadiers, des jujubiers et des allées de buis taillées en murailles ? Ils ne produisaient rien de ce qui est nécessaire à la vie, et il fallait tout y apporter. Un jour Martial rencontre, près de la porte Capène, son ami Bassus sur un chariot chargé de tous les riches produits d'une campagne féconde. On y voyait des choux magnifiques, des poireaux, des laitues pommées, des œufs soigneusement enveloppés dans du foin. « Vous pensez peut-être, dit le poète, qu'il revenait des champs à la ville. — Non ; il allait de la ville aux champs. » C'était son histoire quand il se rendait à Nomentum. Aussi préfère-t-il à cette contrefaçon de la campagne, qui n'est ni la ville, ni les champs, une ferme véritable, avec des greniers où le blé s'entasse, des caves garnies de grands vases qu'on remplira de vin à l'automne, des étables à porcs et des basses-cours bien peuplées. C'est ce qu'il appelle, d'une expression charmante, *rus verum barbarumque*. De ces campagnes rustiques, les seules où l'on trouve le repos et la joie, les grands seigneurs, les riches en possèdent tous quelques-unes, mais ils n'ont pas le temps de les visiter ; ils se contentent de dépenser leur argent pour les entretenir. Ceux qui en jouissent véritablement, ce ne sont pas les maîtres qui n'y vont jamais ; ce sont les fermiers qui les cultivent et les concierges qui en gardent la porte : « Heureux fermiers, dit Martial ; heureux concierges ! »

Voilà un Martial dont on ne se doute guère, quand on a lu la plus grande partie de ses épigrammes. Ce qui ressemble encore moins à l'idée qu'on se fait de lui, ce sont certains retours de fierté, qui, pour être rares dans son œuvre, n'en méritent que plus d'être signalés. Quelque décidé qu'il soit à célébrer tous ceux qui peuvent lui être utiles, il y a des momens où la vérité lui

échappe. En présence d'un riche impertinent, qui, pour humilier la pauvreté du poète, fait sonner sa fortune, il ne peut retenir un soubresaut de colère. « Ce que tu es, lui dit-il, tout le monde peut le devenir. Ce que je suis, tu ne le seras jamais. » Par momens aussi, on sent que le méchant métier qu'il fait lui pèse; il se compare à un esclave, et trouve que l'esclave est plus libre que lui. Il dépeint avec un accent de profond regret le bonheur d'une existence indépendante : c'est le plus grand des biens, et celui qu'il a le moins connu; et il nous montre qu'il n'ignore pas comment on peut se le procurer. « Tu seras libre, dit-il à un ami, si tu renonces à dîner chez les autres, si tu te contentes, quand tu as soif, d'un mauvais verre de vin de Véies, si tu n'as pas besoin quand tu as faim, qu'on te serve dans des plats d'argent et d'or, si tu ne rougis pas de porter une toge aussi usée que la mienne, si tu peux satisfaire tes caprices d'amour avec une de ces femmes qu'on se procure pour deux as, si ton orgueil consent à ne passer sous l'humble porte de ton logis, qu'en baissant la tête. Tâche d'avoir assez de force d'âme, assez d'empire sur toi-même, pour accepter cette façon de vivre, et tu seras plus libre que le roi des Parthes. »

Il faut donc nous figurer que, malgré la complaisance qu'apportait Martial à remplir toutes les obligations de son rôle de flatteur et de solliciteur, la patience lui a quelquefois manqué, qu'il éprouvait par momens des vellétés de résistance et quelque désir d'échapper à la servitude qu'il s'était imposée. Ces tentatives de révolte ont dû, avec l'âge, devenir plus fréquentes : il y a des professions qui s'accommodent mal de la vieillesse. On sent qu'à mesure que Martial prend des années, sa gaité grimace, ses plaisanteries s'alourdissent, ses légèretés paraissent moins naturelles et plus déplaisantes; en même temps ses forces physiques diminuent, la nécessité de se lever avant le jour pour aller saluer le patron lui semble de plus en plus insupportable; ce sont des plaintes qui ne finissent pas sur ces promenades matinales qui causent tant de fatigues et rapportent si peu de profit. Plus d'une fois, il avait songé à trouver quelque moyen de s'y soustraire. Le plus simple était de quitter Rome et d'aller s'enterrer dans quelque ville de province, où la vie est moins chère. En 88, un voyage qu'il fit dans la haute Italie lui donna un moment la pensée de se fixer à Ravenne, à Aquilée ou à Altinum. « Vous serez, disait-il à ces villes hospitalières, le repos et le port de ma vieil-

lesse. » Il est probable que les dix années qui suivirent, et qui ne furent pas toujours heureuses, lui donnèrent plus d'une fois l'occasion de revenir à ses projets de retraite; seulement, comme les raisons qu'il avait d'être mécontent et découragé devenaient plus fortes, il ne lui suffisait plus de se réfugier dans quelque ville italienne, qui ne l'éloignait pas assez des pays qu'il voulait fuir, il voulut retourner chez lui, en Espagne, dans sa petite Bilbilis, dont le souvenir ne l'avait jamais quitté, et dire à Rome un adieu éternel.

Les événemens politiques qui se passaient à ce moment ont-ils été pour quelque chose dans sa décision? On l'a soupçonné, non sans quelque vraisemblance. Les louanges dont il avait comblé Domitien pouvaient lui faire craindre d'être suspect au régime nouveau (1). Cependant il ne parut pas d'abord déconcerté, il connaissait Nerva, qui, pour échapper à la tyrannie impériale, avait affecté de se désintéresser de la politique et de ne plus s'occuper que de littérature; il était resté avec lui en coquetterie de petits vers, et, dès qu'il le vit installé au Palatin, il pria Parthenius, qui avait conservé sa haute situation, de lui présenter son dernier recueil d'épigrammes. Peut-être même eut-il un moment l'espérance qu'il gagnerait à la révolution, au lieu d'y perdre, et que Nerva ferait pour lui ce que n'avait pas fait Domitien. Mais l'adoption de Trajan dut lui donner à réfléchir. Sans doute il connaissait les grandes qualités du nouveau prince, et il en a fait un magnifique éloge : « Rome, la déesse des nations, la reine du monde, que rien n'égale et dont rien n'approche, à l'avènement de Trajan, a tressailli de joie. Fièr de voir tant de vertus dans un seul homme, elle s'est écriée : princes des Parthes, chefs des Sères, Thraces, Sauromates, Gètes, Bretons, je puis vous montrer un César! Approchez. » Mais il n'ignore pas non plus qu'avec lui il faut prendre un autre ton, que le temps des anciennes adulations est passé. « Celui qui règne sur nous, dit-il, n'est pas un maître, mais un Empereur, un sénateur, le plus juste de tous, qui a ramené, du fond du Styx, la vérité aux traits austères. Gardez-vous de tenir à un tel prince le langage dont vous vous serviez pour les autres. » Le conseil était bon; mais Martial jugea sans doute qu'il n'était plus assez jeune pour le suivre et changer de méthode.

(1) Ce qui semble le prouver, c'est qu'après l'avènement de Nerva, il donna de son dixième livre une seconde édition où il a probablement supprimé les pièces dédiées à Domitien.

D'ailleurs, la vérité, sortant d'une bouche qui l'avait si souvent altérée, n'aurait-elle pas pris un air de mensonge ?

### VIII

Martial se prépara donc à retourner en Espagne. Il n'avait pas à craindre, comme Stace, qui lui aussi, vers la fin de sa vie, voulut revenir dans son pays natal, qu'au moment du départ, sa femme refusât de quitter Rome ; il n'était pas marié. Mais ce qui pouvait l'empêcher de partir, c'est que le voyage était long et coûteux, et qu'il n'avait pas d'argent pour se mettre en route. Évidemment il n'a jamais été un homme bien ordonné. Son ami Quintilien, qui était un sage, lui reprochait « de se hâter trop de vivre ; » à quoi Martial répondait gaiement qu'on ne se hâte jamais assez, quand on n'a pas l'intention de laisser une fortune à ses héritiers, et que, pour lui seul, il aurait toujours de quoi se suffire. Il ne faisait donc pas d'économies et se trouva fort embarrassé quand survint cette grosse dépense qu'il n'avait pas prévue. Heureusement, un généreux protecteur, Pline le Jeune, vint à son aide et lui donna ce qui lui manquait. C'était une manière de lui payer les éloges qu'il en avait reçus. Pline ne le dissimule pas et il blâme ouvertement ceux qui ne font pas comme lui. « C'est, dit-il, depuis qu'on a cessé de mériter la louange, qu'on a perdu l'habitude d'en être reconnaissant. »

De retour à Bilbilis, Martial y fut, pendant les premiers temps, tout à fait heureux. Sa joie déborde dans une petite pièce qu'il adresse à Juvénal. Il éprouve un malin plaisir à se représenter son ami, le matin, avec sa lourde toge, s'essoufflant à courir les rues de Rome, pour arriver chez le patron avant qu'il ne soit sorti, tandis que lui, dans sa petite ville, jouit d'un sommeil profond, et afin de se dédommager de trente-quatre ans de veilles, reste couché jusqu'à la troisième heure du jour (neuf heures du matin). Quand enfin il se lève, il n'est pas forcé de se couvrir de la toge ; il prend près de son lit, sur sa chaise boiteuse, le premier vêtement qu'il y trouve et le jette sur son dos, puis il s'approche du foyer, où brûlent, non pas, comme à Rome, quelques bûches minces et rares, mais des troncs de chêne pris à la forêt voisine, et qu'entourent, comme une couronne, les marmites de la fermière ; il s'y réchauffe jusqu'au moment où on vient le

chercher pour la chasse. « Voilà, dit-il, comment j'aime à vivre ! voilà comment je veux mourir ! »

Mais ce bonheur ne dura pas ; il ne pouvait pas durer. Martial était revenu dans son pays aussi pauvre qu'il en était sorti. Or, à Bilbilis, comme à Rome, il fallait vivre. L'existence y était sans doute plus facile, mais nulle part on ne vit de rien ; et, pour se procurer ce qui lui était nécessaire, Martial, nous l'avons vu, n'avait qu'un métier ; il lui fallut donc continuer ce qu'il avait fait jusque-là, et chercher dans la petite ville ce qu'il n'avait pas trouvé à Rome, des protecteurs efficaces qui le mettraient à l'abri du besoin. Il en trouva quelques-uns, d'anciens amis sans doute, qui, dès l'abord, parurent bien disposés pour lui. C'était surtout Terentius Priscus, qui revenait de Rome, comme lui, et qu'il appelle son Mécène ; c'était Ælianus, qui lui fit cadeau d'un de ces chars qu'on appelait *covinnus*, c'est-à-dire d'une voiture légère, à deux places, que l'on conduisait soi-même, et où l'on pouvait causer librement avec un ami, sans craindre l'indiscrétion d'un cocher ; c'était enfin Marcella, une femme riche, distinguée, à laquelle Martial donne cet éloge qu'elle ressemble tout à fait à une Romaine de Rome, et que, lorsqu'il cause avec elle, il se croit transporté sur le Palatin ou au Capitole. Elle fut pour lui une patronne généreuse (1), et lui donna un jardin dont il nous a fait une très agréable description : « Ce petit bois, ces fontaines, cette tonnelle ombragée par une vigne, ce ruisseau qui promène capricieusement ses eaux vives, ces rosiers, aussi beaux que ceux de Paestum qui fleurissent deux fois l'année, ces légumes qui verdissent en janvier et ne gèlent jamais, ces rivières où nage emprisonnée l'anguille domestique, cette blanche tour que peuplent des colombes aussi blanches qu'elle, je les dois à Marcella ; c'est elle, c'est Marcella qui m'a donné ce petit empire. Si Nausicaa venait m'offrir les jardins d'Alcinous, son père, je n'hésiterais pas à lui répondre : J'aime mieux garder le mien. »

Par malheur ces bienfaits créaient pour lui des devoirs, et ces devoirs devenaient vite des chaînes. Il n'était donc pas aussi libre qu'il souhaitait l'être, et il ne lui avait pas suffi de quitter Rome pour échapper tout à fait à la servitude de la clientèle. Qui sait ? comme les usages romains se répandaient beaucoup dans les provinces, peut-être certains patrons de Bilbilis, pour se mettre à la

(1) Et non pas une épouse, comme on l'a cru.

mode de la capitale, avaient-ils imaginé d'exiger aussi de leurs protégés la visite du matin. « J'aime le repos, je ne puis me passer du sommeil, disait Martial; j'ai quitté Rome parce qu'on ne les y trouvait pas. Si l'on ne dort pas mieux à Bilbilis, je retourne à Rome. » Il était donc forcé de reconnaître, à son grand regret, qu'il n'avait pas beaucoup gagné à la quitter; il ne tarda pas à voir qu'il y avait beaucoup perdu. Après les premiers temps qu'il avait passés à ne rien faire, il voulut se remettre à l'ouvrage. Ses amis lui demandaient des épigrammes nouvelles. Quand il se décida à les satisfaire, il s'aperçut qu'il n'avait plus la même ardeur au travail, ni la même facilité, et que l'inspiration lui manquait. Il était difficile qu'il en fût autrement. Ses épigrammes, nous l'avons vu, ne sont que le reflet de la vie romaine. A Rome, les sujets de ses petits poèmes se levaient, pour ainsi dire, à chaque pas devant lui, sans qu'il prît la peine de les chercher; hors de Rome, il n'avait plus rien à dire. On voit bien, quand on lit la préface de son douzième livre, qu'il en avait conscience. « S'il y a quelque chose d'agréable dans mes ouvrages, disait-il à son ami Terentius Priscus, c'est le lecteur qui me l'a dicté (1). Ici je ne trouve plus ce qui fournissait ailleurs une matière piquante à mes vers, ces bibliothèques, ces théâtres, ces réunions dans lesquelles on prend tant de plaisir qu'on ne s'aperçoit pas de l'utilité qu'on en tire; tous ces précieux avantages, dont j'ai eu le tort de me dégoûter quand j'en pouvais jouir, je ne puis plus m'en passer depuis que je les ai perdus. »

A ces regrets de la grande ville se joignirent bientôt quelques-uns des ennuis qu'on rencontre dans les petites. Il avait pensé que la réputation qu'il s'était acquise le ferait bien accueillir dans son pays et qu'il serait pour Bilbilis ce que Catulle était pour Vérone; mais, s'il y avait beaucoup de ses compatriotes qui étaient fiers de sa gloire, beaucoup en étaient jaloux. A peine était-il arrivé qu'il connut les petitesesses de l'esprit provincial, les bavardages ridicules, les obscures rivalités, les basses envies, dont il dit « qu'elles font lever le cœur aux gens raisonnables. » Il dut souffrir beaucoup de ces tracasseries auxquelles il ne s'attendait pas. Aussi quand, vers cette époque, il envoie à Rome son douzième livre, qui devait être le dernier (2), avec une pièce de vers,

(1) On reconnaît le mot de La Bruyère : « Je rends au public ce qu'il m'a donné. »

(2) Les livres XIII et XIV, qui, dans les éditions de Martial, terminent son œuvre, avaient été écrits et furent publiés bien longtemps auparavant.



pour le recommander à ses amis, son imagination se met en route avec lui, il prend plaisir à l'accompagner; il visite la bibliothèque du temple d'Apollon, où son ouvrage va prendre place, à côté de ses aînés; il revoit la maison de Stella, qu'il avait tant fréquentée, avec ce charmant jardin qu'il a décrit, et cette merveilleuse fontaine « où les Muses se sont tant de fois désaltérées. » Il semble si heureux de ce voyage imaginaire qu'on se demande s'il ne pense pas à le faire bientôt en réalité, et qu'on en vient à soupçonner qu'à ce moment, au fond du cœur il songeait à retourner mourir à Rome.

Il n'en eut pas le temps. Dans une lettre, qui doit être de l'an 101 ou 102, Pline écrit à un de ses amis : « Je viens d'apprendre que Martial est mort et cette nouvelle m'a fort affligé. C'était un homme d'esprit, piquant, mordant, qui mettait dans ses vers du sel et du fiel, et non moins de candeur. » Cette appréciation, qui paraît un peu singulière au premier abord, est juste. Quoique les épigrammes de Martial soient souvent cruelles, il n'en règne pas moins dans l'œuvre entière un air de bonhomie qui en tempère l'amertume. Ce n'est pas un de ces railleurs éternels qui en nous amusant nous irritent et auxquels on finit par en vouloir de nous avoir amusés. On se dit, lorsqu'on l'a lu, qu'après tout cet homme si malin n'était pas un méchant homme. En achevant sa lettre, Pline se demande « si les œuvres de Martial seront immortelles. » Il le voudrait bien, car Martial a fait son éloge, et cet éloge ne peut vivre qu'avec l'ouvrage qui le contient. Mais il n'ose pas y compter; on voit que cet homme grave pense que des petites pièces si légères ont peu de chance de durer. Les contemporains sont fort sujets à se tromper, quand ils se mêlent de prévoir les jugemens que la postérité portera sur eux, et je suppose qu'on nous étonnerait beaucoup si l'on nous disait quels sont ceux des écrivains de nos jours dont on se souviendra dans un siècle. Martial, lui, n'a jamais été oublié. Chaque époque s'est approprié ce qu'il y a, dans son œuvre, de vérité générale. Aujourd'hui l'on y cherche surtout ce qui est particulier à la société de son temps, et l'on a bien raison, car c'est lui qui la fait connaître dans ses plus petits détails et la rend vivante pour nous.

---

# TCHELOVEK

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## XVI

La nouvelle de la demande en divorce déposée contre Jean Salvy par Marcelle des Garays fit d'autant plus de bruit qu'on n'y était point préparé. Sans doute Marcelle avait quitté le domicile conjugal au début de l'aventure qui n'était plus un secret pour personne, mais la santé de son enfant et le projet dès longtemps annoncé de passer l'hiver dans une station du Midi empêchaient que ce départ ne parût significatif. Personne n'avait entendu tomber de sa bouche une plainte ni une confidence. Elle s'était décidée pour Arcachon d'après l'avis des médecins, et elle y était en compagnie de Nicole Ferrier, cette fine, aimante, et secourable Nicole dont il lui eût été difficile de se passer. Le temps, si bien employé qu'il puisse être, a des limites pour chacun de nous; c'est la raison très simple qui rend indispensable dans le mariage la division des pouvoirs. Entre les tâches qui s'offrent, pressantes ou tentatrices, il faut savoir choisir; les petites mains adroites, l'esprit pratique et avisé de Nicole étaient toujours intervenus pour empêcher Marcelle de s'apercevoir qu'elle en négligeait aucune. Elle se plaisait à croire que cette affectueuse association favorisée par les circonstances et aussi nécessaire, semblait-il, à l'une qu'à l'autre, ne se romprait jamais.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juin et du 1<sup>er</sup> juillet.

Avant de quitter Paris, au moment d'être séparée de sa grande amie, Rosette avait été prise d'un inconsolable désespoir, jusqu'à supplier sa mère, avec la franchise d'un âge impitoyable, de s'en aller plutôt toute seule, si elle voulait voyager. L'unique solution possible à ce dilemme était d'emmener la grande amie.

M. et M<sup>me</sup> Ferrier s'étaient consultés.

— Ce sera un joli voyage pour Nicole, qui n'a jamais rien vu, avait dit le père.

— Je ne compte pour marier notre fille que sur M<sup>me</sup> Salvy, avait répliqué la mère. Qu'en dis-tu, mignonne ?

Nicole ne demandait pas mieux que de prouver son dévouement, et elle adorait Rosette. Mais, au fond d'elle-même, elle pensait, car l'âme des jeunes filles est complexe : — C'est la seule chance que j'aie, pendant des mois peut-être, de revoir Robert Hédouin. Il viendra certainement. Marcelle lui a laissé le soin de ses affaires.

La lettre quotidienne de Robert arrivant avec une imperturbable régularité à la villa des Bruyères, l'apparition de cette grosse écriture ronde où un graphologue aurait vu les signes de la droiture, de l'énergie et surtout de la bonté, c'était pour Nicole, en attendant mieux, l'événement de la journée. Elle se figurait la joie qu'elle aurait à recevoir elle-même une de ces lettres ; elle tâchait de deviner ce qu'il pouvait dire à sa cousine, sans aucun soupçon cependant de la vérité ; les six ou sept années que Marcelle avait de plus qu'elle et sa rare valeur intellectuelle la revêtaient à ses yeux d'une maturité incompatible avec l'amour.

Elle la croyait d'ailleurs abîmée dans un chagrin profond, malgré son grand courage. Sans doute il n'était question que de ce malheureux procès, des formalités nécessaires, si longues, si ennuyeuses, si compliquées, de pourparlers avec l'avoué ou avec l'avocat. Mais Robert ne faisait-il vraiment jamais mention d'elle, Nicole, que pour lui envoyer le souvenir banal négligemment transmis de temps à autre ? Elle ne pouvait s'empêcher de croire qu'un complot la concernant n'eût été vaguement ébauché dès son retour d'Afrique. Certes, s'il ne s'agissait que de dire oui, elle le dirait de bon cœur. Nicole se berçait de ces chimères sans en rien montrer. Marcelle, de son côté, parlait de Robert le moins possible, quoiqu'elle pensât beaucoup à lui, et à cause même de cela. Elle portait en elle une joie intime, l'enivrante certitude d'être aimée comme bien peu de femmes le furent jamais. Le sou-

venir de la plus douloureuse crise de sa vie était comme transfiguré par celui de l'instant qui s'y était mêlé, l'instant où Robert avait avoué enfin tout ce que son premier et unique amour était resté pour lui à travers l'exil et le silence. Trahie, dédaignée, elle trouvait refuge dans ce cœur loyal, plein d'un respect semblable à de la pitié. Qui ne l'eût enviée d'avoir inspiré cette longue constance? Il y avait là de quoi remplir de douceur tout le reste de sa vie. Et déjà, malgré le souci, tempéré d'ailleurs par un invincible optimisme, que lui causait l'état précaire de Rosette, elle était presque heureuse, revivant sans cesse cette soirée de douces et poignantes surprises où s'était éclairé soudain d'une lueur d'aurore son horizon si noir. L'attendrissement qui lui en restait avait pour complices toutes les impressions de beauté que lui versait la nature extérieure, non qu'elle soit bien grandiose ni bien pittoresque sur les dunes d'Arcachon, mais Marcelle, avec l'inextinguible faculté de jouissance, qui est le don le plus précieux de l'artiste, trouvait à cette mer sans vagues, à cette forêt d'une verdure uniforme, des charmes que d'autres ne savaient pas y voir. Surtout, elle était reconnaissante au climat qui faisait renaître la petite malade. Il y avait devant sa maisonnette deux grands pins dont la raideur et la sévérité s'égayaient de festons de vigne vierge d'un rouge éclatant. Cette parure de corail les enlaçait jusqu'au faite, suspendait de flottantes guirlandes à leurs bras décharnés. Et Marcelle se disait en les saluant chaque matin : — C'est le symbole de ma vie si sombre, si triste, à laquelle est venu s'accrocher tant de bonheur! — Bonheur non défini, qui résidait tout entier dans l'enveloppement de tendresse dont elle sentait de loin la chaleur.

Les lettres qu'elle recevait de Robert n'ajoutaient que peu de chose à l'unique entretien d'amour où tout avait été dit presque sans paroles. Dans cette correspondance avec une femme qui faisait profession de littérature, l'officier se sentait évidemment arrêté par une sorte de timidité, par un vague sentiment d'insuffisance; une crainte puérole le poursuivait : — Elle a été entourée d'esprit et d'éloquence, elle a elle-même beaucoup de talent... — Et Marcelle devinait cela, elle s'en impatientait, l'expression lui arrivant un peu contrainte et refroidie. Il est vrai que le tutoiement de leur enfance, repris pour lui dire : « Je t'aime, » suppléait à tout. Robert croyait d'ailleurs lui prouver, par le zèle apporté aux démarches multiples qui devaient l'aider à rompre sa chaîne,

qu'il était tout à elle, beaucoup mieux que par des protestations où il se sentait inhabile et qu'en lui-même il appelait dédaigneusement des phrases. Ces lettres, souvent très longues, sur lesquelles s'évertuait l'imagination de Nicole, étaient donc bien, comme elle le supposait, pour la plus grande partie, des lettres d'affaires. Marcelle lui en lisait quelquefois des fragmens; elle apprit ainsi que Salvy ne s'opposait sur aucun point aux volontés de sa femme et paraissait décidé à faire défaut dans le procès.

— Il y a là dedans une certaine générosité, dit la conciliante Nicole. Peut-être se repent-il déjà ?

Et elle s'étonnait que Marcelle ne cherchât pas à s'en assurer, si cruellement offensée qu'elle pût être. Il lui semblait que sa miséricorde de chrétienne et d'épouse ne se serait jamais lassée pour l'homme qu'une fois elle eût aimé.

Mais la question resta sans écho, Marcelle se bornant à répondre brièvement que, de son côté, elle ne demandait qu'à éviter le scandale : tout ce qu'elle souhaitait était de mettre sa dignité à l'abri et de sauvegarder l'avenir de Rosette.

Dans ces conditions, et les hautes influences, partout nécessaires, ne manquant point, on pouvait compter sur une issue prompte et certaine.

— Ne penses-tu pas, osa demander une autre fois Nicole, que ton cousin, si notre séjour se prolonge, t'apportera lui-même des nouvelles ?

— Certainement, répondit Marcelle, il me l'a promis, mais après le gain du procès; il ne viendra pas auparavant.

« Je ne vous reverrai que quand vous serez libre, » telles avaient été en effet les dernières paroles de Robert et, si Marcelle les eût répétées à Nicole avec l'emphase particulière qu'il leur avait donnée, la jeune fille en eût peut-être tiré des conclusions qui ne semblaient pas avoir frappé l'esprit de son amie. A force de sortir d'elle-même en écrivant, Marcelle ne distinguait plus que d'une façon vague et intermittente ce qui la concernait en personne, et les prosaïques questions d'argent, qu'elle n'accordait à qui que ce fût le droit d'alléger pour elle, contribuaient à la maintenir dans cet état d'absence.

Elle avait commencé, sur le conseil de Lise, un roman que, quelques années plus tard, on aurait qualifié de *féministe*; mais, sans qu'elle comprît au juste pourquoi, l'âpre satire du mariage

dont elle avait tracé le plan se transformait sous sa plume en une idylle pleine de jeunesse et de fraîcheur, qui menaçait de finir à la façon des contes de fées.

Un matin, de bonne heure, elle promenait son inspiration, joyeuse, malgré tout, dans l'immense parc où se blottit, frileusement abritée par les ondulations du sable, la ville d'hiver, quand elle vit venir en face d'elle un couple que de loin il lui sembla reconnaître. Oui, c'était bien Varades, en costume trop coquet de villégiature, malgré son embonpoint et ses cheveux gris. Arrivé à la bifurcation de deux sentiers, il prit congé, en la saluant avec un excès de cérémonie, de sa compagne, qui n'était autre que la fameuse Alberte. Celle-ci, avant de disparaître sous la colonnade des pins, fit comme une sortie de théâtre, cambrant sa haute taille souple, la tête tournée à demi pour lancer à Marcelle, qui n'était plus qu'à quelques pas, un regard où pétillait la curiosité.

— Madame Salvy !... C'est donc ici que vous vous cachez, fugitive, ici, dans ce cimetière, car rien ne ressemble plus à un cimetière bordé de mausolées extraordinaires, composites et bariolés, que le triste endroit où nous sommes.

— Ni fugitive, ni soucieuse de me cacher, répondit-elle en lui tendant la main avec un sourire amical. J'ai amené dans ce cimetière, comme vous l'appellez, ma petite fille malade, et j'ai la satisfaction de voir qu'elle y reprend des couleurs, de l'appétit, des forces, tout ce qui lui manquait.

— A la bonne heure ! C'est au moins une consolation, et cela vous fournit une excuse.

— En aurais-je besoin ?

— Mon Dieu, je ne vous le dirais pas, si tout n'était fini entre vous deux, mais votre départ a été pour *lui* le signal des plus grandes folies ; la déplorable liaison s'est, à dater de ce moment, affichée sans vergogne...

— De sorte que le monde, toujours juste, m'en aura rendue quelque peu responsable... Avouez-le.

— Non, mais on vous reproche de n'avoir rien fait pour ressaisir le mari qui s'échappait, d'avoir sans combat abandonné le champ de bataille. Et moi-même... Désirez-vous sincèrement que je vous dise ma façon de penser ?

— Vous en mourez d'envie, répliqua Marcelle, avec un petit rire assez triste, en prenant son bras pour l'engager à continuer.

— Eh bien !.. Je dis qu'on ne s'envole pas ainsi sans crier gare, sans laisser une légère pâture à l'opinion...

— Sinon, l'opinion se venge en étant plutôt favorable à... la partie adverse.

— Parbleu ! la plupart des hommes envient ce malheureux et guettent l'occasion d'être son successeur. Les esthètes des deux sexes, dont nous connaissons les théories sur certains droits imprescriptibles qui n'ont rien à faire avec la morale, jugent que le génie n'a qu'un devoir, se manifester avec splendeur, et, dame !...

— Oui, dit Marcelle, très impartiale, il est en verve.

— Vous avez lu *Regrets*, cette pièce où il déplore si amèrement après Faust, — eh ! eh ! avec quelque éloquence aussi, — de n'avoir pas été plus tôt un homme et rien qu'un homme devant la nature, ce qui est après tout la vraie, la seule manière d'être homme ? Ce ton de surhumain converti m'a fait rire, quoique je sois au fond, vous ne l'ignorez pas, son ami, son meilleur ami. Ah ! le pauvre diable, comme le voilà emporté par le torrent de la vie, qu'autrefois il contemplait de si haut !... Mais il n'y a pas à dire, les éditeurs approuvent fort un changement de manière, beaucoup plus favorable à la vente que cette froide objectivité dont il tirait gloire ; et le public en général, tout en se récriant pour la forme, jouit d'être initié aux transports illicites de cet amant indiscret dont chacun connaît l'inspiratrice pour la voir au théâtre et au Bois.

— C'est tout simple ! dit Marcelle, comme si elle n'eût été elle-même qu'une fraction de ce public.

Pour rien au monde, elle n'eût donné à Varades, qui manquait de tact, mais qui en revanche ne manquait pas de malice, le plaisir de la voir émue.

Aussitôt il frappa plus fort :

— Ah ! on peut dire aujourd'hui qu'il est dominé corps et âme par son sujet, et il le sera, je gage, jusqu'à l'hébètement final, car vous pensez bien que cette tardive effervescence prélude chez lui au déclin de toutes les facultés.

— Eh bien ! répliqua l'héroïque Marcelle, si nous nous en tenons dans notre jugement à la question d'art, comme il convient, nous dirons que c'est un assez beau coucher de soleil.

Elle allait, sur ce mot, prendre congé de Varades. Il la retint.

— Ce qui est curieux à observer pour moi qui le connais si bien, ce sont les raisons de cet envoûtement. Ni la jeunesse ni la

beauté, soyez-en sûre, n'auraient suffi pour lui faire oublier ainsi ce qu'il doit à sa famille et à lui-même. Le vrai clou, c'est la situation exceptionnelle que cette magicienne occupe sur l'extrême limite du monde de la galanterie, qui est devenu son monde d'adoption, et du vrai monde, auquel par l'éducation et les antécédents elle se rattache. Vous savez combien Salvy est sensible à toutes les élégances. Il jouit du luxe raffiné de l'hôtel Apratcheff comme s'il y était chez lui ; le cadre, le décor doivent le charmer autant que l'idole elle-même, dentelles et toilettes comprises. Et il achève de se ruiner pour ajouter au luxe de cette femme qui n'a pas besoin d'être entretenue.

— C'est pourquoi j'ai voulu mettre à l'abri, en divorçant, le petit avoir de Rosette, répliqua tranquillement Marcelle.

— Ce qui est très intéressant comme psychologie, reprit Varades, c'est que, dans cette déplorable toquade, il entre encore moins de vanité que de superstition. Sa rencontre avec M<sup>me</sup> Apratcheff a déterminé pour Salvy un grand succès ; il croit à la puissante influence du fétiche auquel il s'attache en joueur qu'il est.

— Ajoutez donc que cette même superstition de joueur en matière de veine et de déveine l'avait détaché de la famille, coupable de mettre l'éteignoir sur une flamme qui se rallume si aisément au premier souffle qui passe.

— Vous complétez ma pensée avec votre perspicacité habituelle.

— Quoique je ne sois pas encore pour ma part assez indifférente à toutes ces choses pour en faire de la psychologie ! acheva Marcelle avec un accent qui avertit soudain Varades de l'inconvenance de ses discours.

— Ne vous verra-t-on pas, reprit-elle, à la villa des Bruyères ? Là-bas, ce petit monument funéraire peint en rose avec des clochetons ?

— Je serais ravi... Mais dès ce soir, je repars. Le journal, vous comprenez... J'ai voulu seulement aider à s'installer une dame de mes amies qui vient, elle aussi, soigner une certaine fatigue du larynx.

— Je conçois,.. dit en souriant Marcelle, à qui le visage de la grande Alberte était familier. Au revoir alors,.. à Paris,.. le printemps venu.

— Vous travaillez, j'espère ?

— Oh ! toujours.

— Très bien ! Vous savez que j'y compte...



Elle lui fit un petit signe de la main et, à pas muets, continua de fouler l'épais tapis de mousse pâle, tandis qu'il lui jetait cet encouragement rempli de bonnes intentions : — Eh bien, je vous prédis que votre talent profitera de tout cela !

La petite Rosette accourait à sa rencontre, suivie de près par Nicole. Marcelle enleva l'enfant dans ses bras et répondit en elle-même à Varades :

— Pourvu que ce que vous appelez mon talent profite à ces petites joues fleuries, je n'en demande pas davantage.

Rosette cependant ne tarissait pas sur ce qu'elle avait vu dans la matinée en se promenant, — un monde de découvertes, — et Marcelle s'émerveillait de tout ce que cette frêle créature apprenait sans fatigue avec la forêt ou avec la mer, sous l'intelligente surveillance de Nicole, dont le nom revenait à chaque instant dans le récit.

Oui, Nicole était bien cette divinité de l'enfance, « maman, » quoique Rosette en donnât le nom sans conviction et machinalement à une autre.

## XVII

Malgré ses résolutions de retraite absolue, Marcelle ne put éviter, pendant cet hiver passé à Arcachon, la visite de quelques fâcheux ; voyageurs qui passaient par Bordeaux, malades de la ville d'hiver qui, rencontrant son nom sur la liste des étrangers, venaient lui rappeler qu'ils étaient plus ou moins de ses amis. Importune entre toutes ces visites fut celle de M. de Vendes et de sa femme, qui, se rendant en Espagne, vinrent la surprendre ainsi. Berthe était devenue en peu de temps une fleur d'aristocratie à laquelle il ne manquait qu'un peu de distinction dans la tournure et le langage ; mais, après tout, sa prédilection pour un certain argot d'écurie emprunté à son mari ne l'empêchait pas d'être grande dame fin de siècle. Jamais couple ne fut mieux assorti que celui-là ; c'était entre eux l'entente la plus parfaite sur tous les sujets ; ils se déclaraient à l'envi absolument heureux. Ce genre de bonheur conjugal réconcilia presque Marcelle avec son infortune. Il reposait sur des défauts, des travers, des ridicules partagés, et n'en était que plus réel. Par Berthe, elle entendit parler encore, beaucoup plus qu'elle ne l'eût désiré, de sa rivale, leur ancienne compagne, « la belle Kate. »

— Et dire, ma chère, qu'elle a été des nôtres, que c'était entre nous une bonne camaraderie ! Ah ! comme j'éplucherai les relations de mes filles quand j'en aurai ! Point de cours, ... c'est trop mêlé. Elles iront au Sacré-Cœur. Il n'y'a que lui ! ... Vous comprenez avec quel plaisir je passe auprès de cette pervertie en la toisant de haut, mais on ne peut lui refuser (sa loge à l'Opéra est à côté de la mienne) de s'habiller mieux que personne et d'être en général très intelligente ! Sans doute elle a appris à bonne école, auprès du vieux diplomate étranger dont elle fut l'élève, l'art de mener les hommes, car maintenant elle les a tous autour d'elle : Max Riehl, Varades, oui, Varades lui-même, Pierre Helmann, cela va sans dire, mais aussi des gens du meilleur monde. Par Pierre Helmann, elle s'est fait présenter son beau-frère, M. de Réthel. On dit même que Salvy a de ce côté des sujets sérieux de jalousie. Oh ! elle ne le lâchera pas pour cela... Elle sait tirer parti de tout.

Et Berthe expliqua que les vers de Jean Salvy, qui la désignaient à l'univers comme infiniment désirable, la présence de Jean Salvy, qui pouvait mieux que personne l'aider à collectionner des célébrités en les *rabattant* vers son salon, délicatement interlope, tout cela était nécessaire à M<sup>me</sup> Apratcheff. Chacun, chez elle, avait un emploi déterminé. Elle retenait ses adorateurs par des flatteries auxquelles, avec à-propos, elle savait entremêler les coups de cravache, les caprices, les dédains, et autres moyens d'action humiliants ou féroces, sans lesquels il ne se fonde pas d'empire.

Oh ! sans doute Salvy était coupable, mais la personne était bien dangereuse, bien enlaçante ! Berthe savait ce qui se passait chez elle par des amis qui ne se cachaient pas d'y aller. Eh bien ! malgré tout, elle ne comprenait pas que Marcelle eût demandé le divorce... On avait beau dire, le divorce était encore très mal vu, à moins que l'annulation en cour de Rome ne l'eût précédé, de quoi il ne pouvait être question pour elle. Fort inutilement elle s'était donné un grand tort...

La perspective de rencontrer de nouveau l'équivalent d'un ménage de Vendes éloignait Marcelle autant que possible des endroits fréquentés. Elle recherchait de préférence, avec sa fille et Nicole, la solitude des bois qui se déroulent entre la Teste et la pointe du Sud. Le véhicule local les y portait, aux heures que les malades doivent passer en plein air, une de ces voitures attelées

en tandem, dont les deux larges roues se creusent un passage dans les profondeurs du sable quand le chemin *paillé* (consolidé) fait défaut, fendant avec un mouvement de roulis les ondes sèches, où toute empreinte est presque aussi vite effacée que, sur l'eau, le sillage d'un navire. Elles voguaient ainsi à travers les dunes, jusqu'à ce qu'on appelle dans le pays « la vieille forêt, » une forêt de pins beaucoup plus vaste que celle d'Arcachon, et sauvage autant que l'autre est civilisée. Cette forêt de la Grande Montagne domine la mer, aperçue çà et là, par une trouée, toute bleue dans le cadre d'un vert sombre, et elle n'a guère plus de chemins frayés qu'une forêt vierge. De temps en temps, le cocher devait sauter à terre pour déplacer un pin abattu par les tempêtes de l'hiver et qui barrait le sol. Installées à l'ombre des interminables colonnades, étendues sur la mousse élastique, elle passaient une partie de l'après-midi à causer ou à lire, sans autre bruit autour d'elles qu'un grignotement léger d'écureuil audessus de leurs têtes, le marteau régulier des pics frappant du bec le tronc d'un arbre, ou encore le grincement métallique du *hapchot* des résiniers.

Ce travail était pour Rosette l'objet d'un intérêt plein d'émotion. Elle guettait le passage du résinier, cet habitant des bois, maigre et pâle comme peut l'être un pauvre hère, nourri de pain noir et de poisson fumé, logé dans une cabane en planches où il ne se déshabille jamais pour dormir, mal vêtu par conséquent, et que l'on dirait taillé, vêtements et visage, dans une racine de l'arbre dont il est le bourreau. Muni de son échelle et de sa petite hachette tranchante, il représentait à l'enfant une espèce de gnome. Avec une horreur mêlée d'irrésistible curiosité, elle le regardait pratiquer ses *carres*, entamer l'écorce pour la première fois, ou rafraîchir la plaie déjà ancienne, comme elle eût assisté à une opération douloureuse. Elle savait bien que le pauvre arbre souffrait. Plus d'une fois, elle avait demandé grâce pour lui, mais les tortionnaires n'avaient pas paru la comprendre.

— Quand le pin a été taillé sur ses quatre faces, lui avaient-ils dit, il est perdu, on l'abat pour en tirer le goudron.

Les larmes montaient aux yeux de l'enfant, nerveuse et sensible, en présence de ce supplicé. Elle était sûre que c'étaient des larmes aussi qui ruisselaient blanches comme de la cire le long des entailles.

— Mais non, disaient les résiniers, c'est le galipot.

Elle n'en croyait rien. Et n'était-ce pas du sang, le sang des pauvres arbres que recueillaient les petits vases attachés sous chaque blessure? Quels méchans que ces résiniers!

— Quatre fois l'an, lui disaient-ils, on fait la récolte, les petits pots sont vidés dans des réservoirs, et puis on remplit les barriques, et ça se vend cher.

Pendant une de ces haltes dans la vieille forêt et tandis que Rosette suivait les mouvemens des entailleurs, eut lieu, entre Marcelle et son amie Nicole, une importante conversation, qui de loin fut inconsciemment provoquée par le docteur Lise.

Lise n'était pas grande épistolière, les loisirs lui manquant, et ses lettres, très brèves, n'avaient pour sujet que la santé de Rosette; peut-être aussi, dès cette époque, voyait-elle poindre du côté de Robert Hédouin un danger qu'il ne lui plaisait pas de signaler. Quoi qu'il en fût, elle ne se rappelait le plus souvent aux habitantes de la villa des Bruyères qu'en leur envoyant, surchargés d'annotations dont elle avait la spécialité, les livres nouveaux qui en valaient la peine. Lise traitait brutalement ses auteurs préférés, criblant de coups de crayon les passages qui lui avaient dit quelque chose ou qu'elle chargeait de parler pour elle. Ce fut ainsi qu'arriva bourré de points d'admiration ce livre si curieux d'une Anglaise établie au pays des Boers : *Une Ferme africaine*. Et il fut emporté dans le panier du goûter, entre un ouvrage de tricot et une grande poupée, sous les pins qui commençaient à dégager leur parfum d'avril. Marcelle s'arrêta longtemps à une page dont presque chaque mot était souligné.

... Savoir ce qu'on fait le mieux, et le faire patiemment et s'y donner tout entier... Peu importe le lot que vous choisissez... Soyez ce que vous voudrez, mais sachez à quoi vous tendez et vivez pour une seule tâche. Nous n'avons qu'une vie. Le secret du succès est la concentration... Tout est possible à l'homme qui sait où il va et qui marche droit devant lui vers une fin déterminée... Supposez une femme,... ce qu'il y a de plus faible sur la terre, mais il faut qu'elle s'ouvre un chemin. Elle s'étudie donc et elle étudie le monde pour voir où ce chemin doit passer. Personne pour l'aider : elle s'aidera toute seule, elle regarde, elle décide... Devant elle sont des difficultés sans nombre : franchir des mers, endurer la pauvreté, l'abandon, le besoin. Si elle s'est trompée dans le passé, si elle s'est chargée d'un de ces fardeaux dont on ne se débarrasse plus, qu'elle le porte bravement jusqu'au bout, mais qu'elle travaille. Gémir, se repentir ne sert à rien ; l'autre monde est fait pour cela ; ici la vie est trop courte. Par nos erreurs nous voyons plus profond dans la vie, elles nous aident...

— C'est toute la doctrine de Lise, dit Marcolle.  
Et elle se remit à parcourir, en abrégéant.

Ne jamais se laisser abattre, ne jamais désespérer, ne jamais oublier son but, marcher vers lui, et on est la plus forte : les hommes, les choses, livrent passage à quiconque avance résolument sur eux en ligne droite... S'essayer dans les petites choses, la vie est faite de petites choses, un corps est composé de cellules. Ce qu'on fait en petit, on peut l'accomplir en grand. Et on l'accomplit.

— Que penses-tu de cette morale robuste ? demanda-t-elle à Nicole.

— Je pense qu'elle n'est pas à mon usage ; je suis de celles, — et c'est le grand nombre, — qui ne sont capables de rien que d'attendre. Toi et Lise, vous pouvez lutter, vous avez un but, mais vous représentez l'exception. En fait de bonheur, les femmes telles que moi sont réduites à se contenter de ce qu'on leur donne ou à se passer de tout.

— Tu te trouves déshéritée, toi qui es bienfaitante ?

— Si c'est là mon lot, même dans une faible mesure, je ne dois pas me plaindre, en effet ; d'ailleurs, j'ai été heureuse par les affections, j'ai souffert par elles aussi, et cela vaut mieux que rien. Mais, encore une fois, je ne saurais pas me servir de ces recettes nouvelles. On ne s'ouvre pas un chemin de vive force vers le mariage et la maternité ; voilà pourtant quel serait mon but en ce monde, s'il m'était permis d'en avoir un.

— Le mariage en général ?...

— Oh ! un mariage en particulier, dit Nicole en riant, toute rougissante. Je n'en voudrais pas d'autre. C'est pourquoi il est certain que je resterai fille.

— Tu as donc des secrets, Nicole ?

— Quand je te dirais qu'un seul homme m'a plu, à quoi bon, si cet homme ne pense pas à moi ?

— Tu en es sûre ?

— Non... pas précisément... et ce doute à sa douceur. J'ai pu croire que je lui plaisais, qu'il recherchait l'occasion de causer avec moi... J'ai pensé surtout que la pensée de nous rapprocher était venue à d'autres, à des amis, qui pourraient l'encourager en admettant qu'il eût vraiment un peu de goût pour ma personne... Mais rien ne s'est produit ensuite. Et tous les indices sur lesquels je m'appuie sont bien faibles dès que j'essaye de les

mettre en paroles, à moins que ce ne soit dans mes prières. Tu vois donc que je n'ai qu'à attendre... Il y a tant de femmes qui attendent jusqu'au tombeau !

— Et c'est justement l'habitude qu'elles doivent perdre... l'habitude de la mollesse et du découragement, qu'elles colorent du nom de résignation.

— Mes parens et les circonstances ne m'ont guère donné que cette leçon-là. Accepter, se résigner. Il semble que nous n'ayons pas d'autre part en ce monde, à moins...

Elle s'arrêta, hésitante, devant ce qu'elle allait dire :

— A moins de posséder les dons exceptionnels qui ne t'ont pas empêchée, ma pauvre amie, d'être malheureuse.

— Je ne possède pas de dons exceptionnels, sauf celui de vouloir, dit Marcelle, et même je t'étonnerai en te disant que, pour le moment, ma volonté est bien incertaine. Je me demande où passera mon chemin dans les conditions nouvelles où je vais me trouver, et j'aurais besoin, moi aussi, que quelqu'un me l'indiquât.

— Oh ! ce quelqu'un là, je le connais, ce sera toujours Tche-lovek, c'est-à-dire ton art. Tu as ce que personne ne peut t'ôter. Moi, je suis à la merci des autres.

— D'un autre, dit Marcelle avec bonté, car si tu nous comptais, Rosette et moi, tu serais d'avance rassurée, quoi qu'il arrive. Nous ne te manquerons jamais.

— Oh ! ne me crois pas ingrate, j'ai tant de confiance en toi ! murmura Nicole, la bouche appuyée dans un baiser sur la main de Marcelle, qu'elle avait saisie !...

— Il n'y paraît pas trop. On pourrait t'aider peut-être, si tu étais plus explicite.

— Combien est-il singulier, pensait Nicole, qu'elle ne comprenne pas !

Elle se mit en devoir d'essayer très minutieusement un fourreau tricoté qu'elle venait d'achever pour la poupée de Rosette, tandis que Marcelle continuait tout bas sa lecture, revenant, Nicole le remarqua, plusieurs fois et avec une attention croissante, au passage annoté par Lise.

— Tu aimes cette page ? lui dit-elle. Pour ma part, je la trouve si dure, si désespérante, pleine d'enseignemens inaccessibles ! Ne penses-tu pas que, pour marcher de ce pas ferme et ininterrompu que pendant des siècles on n'avait pas exigé d'elle, il faudra que

la femme se débarrasse d'abord de la plus grande de toutes les entraves, l'amour?

— Quelle idée ! L'amour est un levier, au contraire. Te semble-t-il que Lise n'aime pas ? demanda Marcelle, à son tour, en levant brusquement les yeux, comme si cette objection l'eût surprise.

— Oh ! je ne parle pas de la charité, mais du genre d'amour qui conduit au mariage comme on l'a jusqu'ici entendu chez nous.

— Il faudra peut-être l'entendre autrement. Cette femme forte que doit être la femme nouvelle cherchera pour s'incliner devant lui à la fin quelqu'un de plus fort, de plus grand qu'elle-même et qu'elle puisse adorer ; elle voudra tout au moins un pareil, un égal, qui consente à creuser le même sillon, côte à côte avec elle. Si elle meurt sans l'avoir rencontré, ce sera simplement la preuve que les hommes ont le devoir, eux aussi, de devenir des hommes nouveaux. A nous de les y contraindre.

— Ou plutôt de les y aider, dit Nicole, avec un peu de malice, en se demandant si le divorce était le meilleur moyen pour cela. Moi, je m'inclinerais volontiers tout de suite devant celui que j'attends, ne pouvant songer à être son égal !

Elle riait, et Marcelle se mit à rire avec elle, moins de ce qu'elle disait que de sa confusion de petite fille.

— Quel peut bien être ce parangon enveloppé de mystère ? Est-ce que je le connais ?

Mais, évitant de répondre cette fois encore, Nicole donna le signal du départ.

— Nous nous oublions ici, les malades doivent rentrer à trois heures et Rosette est à leur régime, bien qu'elle n'en ait peut-être plus besoin.

— A propos, reprit-elle sans transition, voici que la saison s'achève, quatre mois d'écoulés, et M. Hédouin n'est pas encore venu.

Pourquoi le nom d'Hédouin fit-il tressaillir Marcelle ? Pourquoi eut-elle l'impression vague qu'il complétait les demi-confidences que s'était laissé arracher Nicole ?

— Tu m'y fais penser. La lettre de ce matin annonce sa très prochaine arrivée, répondit-elle d'un ton sec.

Puis, après un nouveau silence :

— En voilà un qui, je le sais, ne se mariera jamais !

— Oh ! mon Dieu !... s'écria ingénument Nicole, avec l'accent douloureux d'une déception profonde.

Et sur cet aveu involontaire, dont elle comprit tout à coup la portée, elle laissa tomber sa tête entre ses mains. L'arrêt qui la frappait l'avait surprise à genoux, rassemblant les chapeaux, les châles, les jouets épars, et elle restait là, n'osant se relever, n'osant découvrir son visage peut-être en pleurs.

Marcelle ne voyait qu'un coin de profil, l'oreille, une partie de la joue violemment empourprées, et, sous le large rayon de soleil qui filtrait entre les branches des pins, de beaux cheveux à demi dénoués, où la lumière accrochait des paillettes d'or. On eût dit une innocente Madeleine. Mais ce n'était ni de la sympathie ni de l'attendrissement qui remplissait le cœur de la femme irritée, regardant de haut toute cette grâce, toute cette candeur et tout ce grand chagrin. Sur le plus vague des soupçons, une bouffée de jalouse colère lui était montée au cerveau, une colère telle qu'elle n'en avait jamais éprouvée contre M<sup>me</sup> Apratcheff. Pour celle-là, le mépris suffisait. Et puis la gravité du vol se mesure au plus ou moins de prix que nous attachons à l'objet volé. Cette scène ne dura qu'une minute. Rosette s'était jetée au cou de son amie en écartant ses mains de force et en la suppliant d'être sage... elle, une grande fille..., de ne pas pleurer.

Il avait fallu la rassurer d'un rire forcé, d'une plaisanterie, remonter en voiture, la mort dans l'âme, et subir, pendant le long trajet silencieux à travers les sables, le voisinage de cette femme muette, évidemment courroucée, elle ne savait pour quelle cause, qui, les lèvres serrées, les mains crispées l'une dans l'autre, faisait semblant de dormir.

## XVIII

« M. Hédouin est arrivé ! » Ce mot, qui saluait de loin leur retour, ajouta encore au trouble des deux femmes, d'autant plus que Robert, qui les attendait depuis longtemps déjà dans le pavillon de brique rose, entouré de massifs de magnolias et d'arbousiers, sortit presque au même instant pour les aider à descendre du break. Ce furent heureusement, de la part de Rosette, des cris et des exclamations qui couvrirent ce que l'accueil des autres pouvait avoir d'un peu froid et embarrassé.



— Mais pourquoi n'avoir pas indiqué l'heure de votre arrivée ? répétait Marcelle.

Rosette, cependant, grimpée sur les genoux de Robert et lui tenant le visage entre deux mains poissées de résine, pour qu'il ne se laissât pas distraire une minute de ses récits, lui parlait du supplice des pauvres pins saignés tout vifs, promettait de lui présenter ses amis les écureuils, et lui apprenait une chose extraordinaire qu'elle savait depuis peu, c'est que l'écorce d'un certain chêne-liège de sa connaissance servait à faire des bouchons.

— Je ne savais pas au juste... Je ne pouvais être sûr,... forcé de m'arrêter en passant à Bordeaux...

On accepta ses excuses, étranqlées à demi par les caresses de Rosette, dont Robert ne se lassait par d'admirer la bonne mine avec une complaisance qui eût fait honneur au plus tendre des pères.

— Mais qu'a donc M<sup>lle</sup> Ferrier à s'esquiver ainsi ? s'écria-t-il, étonné de la voir fuir sans presque lui dire bonjour.

— Elle aura voulu réparer le désordre de sa toilette, répondit Marcelle avec beaucoup de présence d'esprit. Nous venons de mener pendant quelques heures la vie sauvage en nous déchirant à tous les buissons de houx. Il y en a qui atteignent plus de trois mètres de haut et la rencontre est piquante.

Elle parlait avec volubilité de choses insignifiantes :

— Puisque vous avez tant attendu déjà, accordez-moi le temps d'ôter mon chapeau, tandis que Rosette vous mettra au courant des beautés d'Arcachon que nous allons visiter ensemble sans nous presser, n'est-ce pas ? Vous y passerez bien quelques jours ?

Il ne s'était pas représenté ainsi leur première rencontre ; il avait préparé dans son esprit, comme nous le faisons d'ordinaire, ce qui pouvait lui être agréable : de sa part, un aplomb vainqueur ; chez elle, la plus joyeuse surprise ; mêlée au trouble d'autrefois, quelque chose qui les reportât à ce temps évanoui où il était sous-lieutenant et elle Marcelle des Garays ; puis un long tête-à-tête pour encadrer les deux mots si décisifs qu'il lui devait, ne les ayant pas prononcés dans ce temps-là.

Et, après une attente de deux heures, on le recevait presque froidement pour le laisser ensuite à la merci de Rosette.

— Pauvre Robert ! je viens vous délivrer, dit Marcelle rentrant en fraîche toilette d'intérieur, suivie d'une bonne qui emporta la petite fille.

Il la regarda longuement, en lui baisant les mains avec adoration. Des mois, des siècles sans la voir ! Quels dédommagemens elle lui devait !

— Hélas ! dit-elle, un peu nerveuse, nous sommes faits, vous et moi, aux longues absences !

— Non, il n'avait jamais pu s'y faire, tout en les subissant... C'était fini, ils ne se quitteraient plus... — Et ses yeux la dévorèrent pour commencer ! Elle lui semblait plus forte, le teint plus animé, un peu hâlée, avec une expression nouvelle toutefois qui l'inquiétait, — une expression qu'il n'eût pas rencontrée sur ses traits, avant l'entretien récent avec Nicole.

— Et maintenant, lui dit-il, causons de choses graves. Vous êtes libre, chérie, puisque je suis ici.

Une bonne nouvelle de ce genre n'est pas de celles que peuvent accueillir des transports d'allégresse quand la femme affranchie d'un joug, fût-il odieux, a le cœur bien placé. Robert ne s'étonna donc pas de l'entendre murmurer : « Ah ! c'est comme si la mort venait de passer près de moi ! »

Sans tenir compte de ce dernier tribut payé à de mauvais souvenirs, il enveloppa d'un bras sa taille frissonnante, et la retint contre lui comme pour une prise de possession énergique, définitive.

— La mort ne vous aurait pas en effet plus complètement délivrée. Vous êtes plus veuve que toutes les veuves du monde, car vous ne pouvez conserver les regrets qui restent à quelques-unes. Aussi ai-je encore quelque chose à vous dire, ... une chose que j'ai dû garder dans mon cœur, pour moi seul, jusqu'ici... Malgré tout le désir qui me poussait vers vous, je ne suis pas venu, car j'aurais parlé. Marcelle, voulez-vous être ma femme ?

D'un brusque mouvement de surprise, presque d'effroi, elle se dégagea, mortellement pâle, les deux mains en avant comme pour le repousser. S'il y avait une possibilité que son imagination n'eût jamais admise, c'était celle-là.

Perplexe, il reprit plus timidement :

— Vous voilà toute saisie, et je vous en demande pardon, mais je m'étais juré que ce serait le premier mot prononcé entre nous. Depuis tant d'années, il est suspendu sur mes lèvres et réprimé toujours. Ces années d'épreuve, oublions-les, mon amie ; reprenons la vie au point où nous l'avons laissée avant ce misérable mariage annulé aujourd'hui. Il n'y a rien de vrai que mon

amour pour vous, le reste est un mauvais rêve. De ce grand amour, — la seule chose réelle, — je vous ai à peine parlé dans mes lettres, n'est-ce pas?... du moins dans celles que je vous envoyais, mais il y en avait d'autres que je déchirais à mesure... Non, je n'aurais pas osé,... ne me demandez pas pourquoi, chérie. Je ne suis qu'un vieux soldat d'Afrique... Ces subtilités ne sont pas mon affaire. Je ne saurais pas vous faire la cour comme... Non, non, ne pensons plus à lui,... n'y pensons jamais... Vous voyez bien qu'avec tout son esprit, il n'a pas su vous aimer. Et à quoi bon ce que je dirais aujourd'hui? Il y a des années qu'en mon cœur je vous le répète, ce « Je t'aime, » qui renferme tout... Vous deviez le sentir d'un bout du monde à l'autre... J'y mettais tant de ferveur et tant de regrets!... Maintenant, je réclame ma femme.

Elle ne trouvait à lui répondre que : — Mon pauvre Robert! Mon pauvre Robert! — sur tous les tons de l'attendrissement.

— Pourquoi pauvre? interrompit-il, à la fin, avec une impatience enjouée. Je ne me trouve pas à plaindre.}

De nouveau, il s'était emparé d'elle, mais elle répétait tout bas : — C'est impossible! impossible!

Et il lui semblait assister, avec une mélancolique sympathie à la joie de Marcelle des Garays, se réveillant d'un sommeil de cent ans pour recevoir enfin l'offre désirée qui n'était pas venue à son heure.

— Il est trop tôt pour parler de ces choses, Robert.

— Pourquoi? Vous n'avez pas de deuil à porter! Tout de même, il va sans dire que vous fixerez le moment. Ce que je veux, c'est votre promesse.

— Mais, Robert, à mon âge,... telle que je suis...

— La différence d'âge entre nous n'a pas augmenté, que je sache. Et vous êtes Marcelle... ajouta-t-il avec tendresse. Vous ne seriez plus ni jeune ni jolie que vous resteriez toujours Marcelle pour moi; vous redeviendriez jolie et jeune, tant je saurais vous rendre heureuse!

— Mon pauvre Robert, répéta-t-elle. Quel cœur que le vôtre! Mais il me faut être raisonnable pour vous, il me faut vous rappeler que le mariage avec une divorcée était contraire à tous vos principes.

— Il l'était... quand il ne s'agissait pas de vous. Je ne peux supporter la pensée que vous n'avez vécu que pour souffrir. Ce

serait injuste, odieux... Tout est à recommencer. Il n'y a pas de principes qui tiennent !

Marcelle sourit malgré elle : — Voilà donc les convictions des hommes forts ! Et votre carrière, mon ami ! Un pareil mariage ne pourrait que lui nuire.

— Je ne vois pas... D'ailleurs, en ce cas, je donnerais sans hésiter ma démission.

— Vous ne la donneriez pas sans désespoir. Votre métier est ce que vous aimez le plus au monde...

— Après vous.

— Mais votre mère ! Vous ne pensez pas à la résistance que fera certainement votre mère...

— Oh ! ma mère ! je lui ai parlé d'une façon qu'elle n'oubliera plus. Assez de soumission aveugle ! Il est temps que je vive pour mon propre compte. Elle le reconnaît...

Quelle indicible jouissance d'orgueil pour cette femme, à qui son miroir donnait le conseil quotidien de douter d'elle-même et dont les plus bienveillans disaient : — Il lui reste sa physiologie parlante, mais voilà tout ; elle est fanée !

L'homme qui l'avait aimée en vain, et qui s'était gardé pour elle, mettait en hommage à ses pieds ses convictions, ses préjugés, son avenir, tout, jusqu'à ce sentiment filial auquel il avait fait tant de sacrifices. Elle remportait sans effort, sans qu'il y eût même volonté ou consentement de sa part, une victoire qui ferait des jalouses.

— Cette jeune fille, se disait-elle, cette Nicole plus belle que je ne le fus jamais et dont le rêve est de lui appartenir, il ne pense pas à elle, il ne l'a pas remarquée. C'est moi qu'il veut.

Et, loin de s'arrêter à l'amer désappointement de Nicole, elle en triomphait davantage, car il est rare que l'on ait de bons sentimens dans le succès, fût-on généreux de nature.

Robert était maintenant à genoux devant elle. Se penchant vers sa tête inclinée, elle lui effleura le front de ses lèvres et, une main affectueusement posée sur son épaule :

— Robert, dit-elle, avec un soupir, vous écarterez pour votre compte avec facilité tous les obstacles, mais je ne puis par malheur en faire autant. Il y en a de plus d'une sorte... Si je vous les disais tous, vous essayeriez de les combattre... Je m'en tiendrai donc à un seul : j'ai ma fille.

— Croyez-vous, répliqua-t-il vivement, que je ne saurais pas, elle aussi, la chérir ?

— Je ne puis vous dire qu'une chose : si je n'accepte pas un jour avec bonheur et avec fierté de porter votre nom, c'est que je ne me marierai jamais.

Avec un inconscient égoïsme, elle agréait, sans d'ailleurs s'engager, le don de sa vie.

— Même alors, nous pourrions encore être heureux, croyez-moi, par une de ces amitiés qui valent l'amour, qui sont de l'amour, mais dépouillé de ce qui passe, de ce qui finit. Jusque dans la vieillesse, on peut garder cet amour-là...

— Nous sommes loin de la vieillesse, interrompit Robert, et je ne veux pas de votre amitié, même amoureuse ; du moins, je ne l'accepte pas seule...

— Marcelle ! reprit-il d'un ton si suppliant, si tendre, qu'elle trouva son nom prononcé ainsi plus persuasif que tout ce qu'il aurait pu dire.

— Ah ! s'écria-t-elle, avec le désir passionné de garder à tout prix ce trésor de sa jeunesse, resté le dernier bien qu'elle eût au monde, de grâce, laissez à Rosette le temps de guérir, et alors, qui sait ? tous mes scrupules s'évanouiront peut-être, si vous voulez toujours. Mais, jusque-là... Robert, comment ne comprenez-vous pas ?... Je ne me pardonnerais jamais d'oublier que mon enfant est encore en danger. Je ne me sens le droit de détourner d'elle aucune de mes pensées.

— Vous écrivez pourtant du matin au soir, dit naïvement Robert.

Et elle n'entreprit pas de lui expliquer des différences qu'il n'eût point saisies entre la vie d'imagination et la vie réelle ; elle ne lui dit pas non plus que cette remarque était d'un philistin. Seulement, elle eut l'intuition pénible d'être très loin de lui, quoi qu'il la serrât en ce moment même contre son cœur. Et le souvenir lui vint, comme dans un éclair, de l'extraordinaire faculté de compréhension, de divination même qu'avait, avant ses injustices, avant ses trahisons, possédée cet homme, si inférieur moralement à Robert, Jean Salvy. N'était-ce pas par la merveilleuse intelligence de ses sentimens et de ses goûts qu'il l'avait autrefois conquise ? Il est vrai que cette même intelligence l'avait guidé ensuite pour la frapper aux endroits sensibles, pour la torturer savamment. Mais il comprenait tout. Et ceci manquerait à

Robert. Avec lui, ce serait encore l'isolement... Elle embrassa tout cela en une seconde de clairvoyance terrible.

La clochette de la villa tintait le dîner, et Nicole venait d'entrer, tenant Rosette par la main ; elle avait les yeux très rouges.

— Vous permettez, Robert, que je dise un mot en particulier à Nicole ?

Se reprochait-elle, rendue comme elle l'était à la sécurité, son cruel accès de jalousie ? ou bien était-elle simplement trop heureuse pour pouvoir supporter la présence d'un chagrin discordant auprès d'elle ? Quoi qu'il en fût, elle entraîna Nicole dans la profondeur d'un *bow-window* : cette villa rose, malgré ses clochetons de pagode, était anglaise par certains détails ; Arcachon est la Babel de l'architecture.

— J'ai été très maussade, petite amie, pardonne-moi.

— Oui, tu étais fâchée... Je ne me suis pas expliqué pourquoi. Jamais je ne t'avais vue ainsi. Tu m'as fait de la peine.

— Crois-tu que la découverte de cette cachotterie à mon égard ne m'ait pas fait plus de peine encore au moment où tu me parlais de ta grande confiance en moi ?

— J'ai eu tort sans doute, ... je craignais... Mais ce n'est vraiment pas le moment, reprit-elle, avec un vague sourire qui éclaira à peine son petit visage attristé, de revenir sur tout cela.

— Non certes ! Et le mieux serait même de n'en plus parler. Embrassons-nous.

— On dirait un raccommodement, fit observer Robert, qui n'avait cessé pendant ce colloque de répondre aux agaceries de Rosette, pressée de lui faire admirer une certaine robe neuve avec tous ses dessous.

— C'est un raccommodement en effet, dit Marcelle. Nous faisons très mauvais ménage, vous vous en doutiez bien.

Et Nicole se mit à rire aussi, mais il lui restait au fond du cœur une angoisse sourde. Pourquoi donc avait-elle dit qu'il ne se marierait jamais ?

## XIX

Robert passa une quinzaine environ à l'hôtel, fréquentant tous les jours la villa des Bruyères, sans se douter que sous ces clochetons puérils entourés d'un petit jardin au feuillage vernissé se

jouait un drame dont il était le centre et le héros. Cette parfaite inconscience le sauva du ridicule qu'il peut y avoir pour un homme, d'ailleurs absolument dépourvu de fatuité, à être aimé de deux femmes à la fois. Nicole, de son côté, marchait en aveugle sur un terrain dangereux. Le seul des trois personnages qui eût l'intelligence de son rôle était Marcelle. Jamais elle n'avait été plus malheureuse, et cela en s'ingéniant sans relâche à amuser les autres et en affectant de s'amuser beaucoup elle-même.

La saison était délicieuse : il neigeait de l'aubépine, les pins en fleurs secouaient partout leur jaune poussière odoriférante, leurs nuées épaisses de pollen ; la triste verdure éternelle s'égayait de jeunes pousses tendres, la sève coulait plus abondante du flanc blessé des arbres, le tapis de mousses, assouplies et nuancées de fraîcheur, semblait palpiter sous le soleil. Il en jaillissait par milliers de hautes aigrettes d'or. Ce sous-bois uniformément fleuri représente la végétation caractéristique des dunes que les genêts ont, avec les pins, contribué à affermir et à fixer.

Toutes les journées se passaient en plein air et en excursions ; la monotonie du vieux pays de Buch n'est pas sans originalité ni même sans grandeur. On pense à la force lente et silencieuse des choses devant ce sable toujours en mouvement qui refoule les postes forestiers et les villages, après avoir recouvert de son linceul blanc une ville disparue ; devant cette dune colossale, la plus haute de l'Europe, marchant vers la forêt comme un ennemi vivant, actif, irréprouvable, acharné contre l'œuvre des hommes. Le travail incessant du sable, çà et là conquis et dompté, le contraste des fureurs de l'Océan séparé par une étroite languette du tranquille bassin d'Arcachon, le caractère d'incertitude qui se dégage de ces mouvantes savanes, de ces plages basses minées par le flot, tout cela parlait étrangement à l'imagination de Marcelle, tout cela s'harmonisait avec l'anxiété contre laquelle se débattaient sa raison et sa volonté. Pour les deux autres, le symbolisme de la nature était perdu ; il n'y avait là que le printemps, le printemps qui, partout, enivrerait la jeunesse, fût-ce dans un cimetière. Si Nicole était jeune d'années, Robert l'était d'impressions et d'humeur : une vie rude loin des grands centres de civilisation laisse intacte chez les soldats, chez les marins, chez les pionniers, chez les hommes d'action, quel que soit leur âge, la faculté de savourer les jouissances les plus simples. Et Robert était comme un écolier en vacances dans ce pays que la plupart

trouvent dépourvu de plaisirs. La chasse au gibier d'eau, la pêche, la navigation, tout le tentait. Au bord du bassin, une flottille de pinasses, la voile ouverte, invitait les étrangers bien portans; et presque chaque matin il frétait une de ces petites embarcations, ou bien faisait en forêt quelque promenade à cheval. Marcelle, retenue par des habitudes sédentaires, se laissait rarement entraîner. Plus d'une fois, en revanche, elle lui proposa d'emmener Nicole, toujours prête. Trompés par le ton naturel et dégagé qu'elle avait pris, par le prétexte plausible qu'elle savait donner, ils ne se doutaient ni l'un ni l'autre des pensées qui, en leur absence, tenaient compagnie à la solitaire. Après une nuit d'insomnie, elle s'était dit peut-être, avec un retour de générosité : — Pourquoi fermerais-je à cette enfant une perspective d'avenir qui m'est défendue? Laissons faire le hasard.

Et, au retour de la promenade, il lui semblait que Nicole était plus fraîche et plus jolie, qu'elle avait l'air heureux. Que s'étaient-ils dit? Oh! leurs conversations, elle les connaissait. Souvent elle y avait prêté, lorsqu'ils pouvaient se croire seuls, une oreille distraite, en les trouvant d'une extrême pauvreté : il était question de tennis ou de pêche; Nicole développait pour tous les genres de sports un goût qu'elle ne lui connaissait pas, recourant avec docilité aux lumières que, sur ces questions, semblait posséder Robert; ou bien il s'agissait de photographie, le passe-temps favori de celui-ci, dans lequel la jeune fille brûlait de s'instruire, en l'aidant pour commencer avec une certaine indiscrétion. Mais, sur toutes choses, ils semblaient d'accord, et, à propos de tout, le rire leur venait aussi facilement qu'à Rosette elle-même.

— Avec Nicole, il se laisse aller à vivre; avec moi, il s'étudie à causer, pensait Marcelle.

Et ces causeries, quand elles se prolongeaient entre eux, étaient souvent désastreuses en leur révélant de secrets antagonismes. Robert tranchait, après la lecture des journaux, par exemple, sur tel ou tel événement, avec la netteté d'un homme qui n'a jamais considéré les mille facettes différentes d'une même question et qui s'en tient systématiquement à quelques grandes lignes dès longtemps reconnues bonnes : il lui arrivait de déclarer, à demi sérieux, qu'aucune voix n'était aussi éloquente, aussi efficace que celle du canon. Et Marcelle s'apercevait soudain qu'elle avait subi le contact des idées, très différentes, de Salvy. Son intelligence réceptive, comme celle de toutes les femmes, s'était



nourrie de ce que Robert eût traité de poison. Salvy, repoussé de son existence, semblait la dominer encore, plus même peut-être que lorsqu'il était à ses côtés, excitant alors chez elle la combativité par ses exagérations voulues, son scepticisme outré, ses paradoxes. Elle s'étonnait de n'avoir pas remarqué plus tôt les nuances innombrables qui la séparaient de Robert : l'intimité du matin au soir permet beaucoup de découvertes. Robert était aujourd'hui le pareil de Nicole beaucoup plus que le sien. Pourquoi donc le seul soupçon que Nicole pût se reprendre aux espérances vagues qu'elle avait d'un mot essayé d'anéantir lui était-il insupportable ?

Elle s'interrogeait sévèrement là-dessus, n'étant pas de celles dont l'imagination a étouffé la conscience. Elle se rappelait qu'à un certain moment du passé, elle avait soupçonné Robert, sans en souffrir, de faire une cour discrète à Nicole... Oui, mais c'est qu'alors le malentendu de tant d'années subsistait, Robert ne s'était pas donné à elle comme il l'avait fait depuis. Maintenant il lui appartenait, et l'égoïsme qu'apporte avec soi toute prise de possession entrainait chez Marcelle pour la première fois. Que ferait-elle de ce bien qui lui était rendu ? Elle l'ignorait encore, mais, avant tout, elle ne voulait pas qu'il passât aux mains d'une autre. Ce sentiment — le plus naturel, le plus élémentaire, et aussi le moins noble de tous, — ce sentiment égoïste que connaissent les enfans quand il s'agit de ce qui est à eux, elle l'éprouvait avec une sorte de honte et de dégoût d'elle-même. Elle s'en voulait d'arriver à détester Nicole, et, brusquement, elle passait d'une envie folle de l'éloigner, de ne plus la revoir, à un élan courageux qui lui faisait dire : « Qu'elle l'emporte sur moi, après tout, si elle doit l'emporter. »

Mais c'était moins le désir intermittent et combattu de lui en donner l'occasion que l'âpre curiosité de mettre à l'épreuve la fidélité de Robert qui la poussait à provoquer pour eux les tête-à-tête. Robert s'étonnait de ces brusques sautes d'humeur chez une personne dont la patience et la sérénité lui avaient longtemps paru admirables. Tantôt elle semblait craindre de se trouver seule avec lui, tantôt elle revenait d'elle-même à cette possibilité de mariage qu'à d'autres momens elle rejetait si loin. Elle le ramenait aux protestations que naguère elle n'avait pas voulu entendre, à sa promesse de tout lui sacrifier. Et elle interprétait non seulement ses moindres paroles, mais jusqu'à son accent, qui

lui paraissait empreint de tristesse, à moins qu'il ne marquât une volonté presque désespérée. Ne brûlait-il pas pour elle ses anciens dieux avec trop d'emportement ?

— Vraiment, lui dit-elle une fois, vous me faites l'effet de vous jeter dans le mariage comme on se jette par la fenêtre. Je ne voudrais pas d'un suicide.

Plaisanterie qu'il lui reprocha longtemps comme méchante et de mauvais goût.

Nicole, malgré le baiser de réconciliation que lui avait donné Marcelle après un premier nuage inexpliqué, sentait bien qu'il s'était produit un changement dans leurs rapports. Elle en cherchait la cause.

Marcelle s'intéressait-elle pour quelque raison à la rivale inconnue dont elle lui avait fait pressentir l'existence ? Une jeune fille, peut-être, représentant pour Robert un parti avantageux, ou bien une de ces femmes du monde dont on craindrait de briser le cœur en leur arrachant un amant. Nicole n'était pas ignorante, tout innocente qu'elle fût ; elle savait combien les pauvres filles à marier, de même que les épouses légitimes, sont parfois effacées par ces grandes séductrices dont la défaite éventuelle lui inspirait une médiocre compassion. La retraite de Marcelle devant l'ennemi n'était pas à son gré un exemple à suivre ; elle se disait que jamais elle ne retrouverait semblable occasion de se servir des armes qu'elle pouvait posséder, de combattre l'absente, et peut-être, qu'en savait-on ? de la faire oublier.

Elle fut donc coquette autant que le permettait son honnêteté native, coquette sans se douter du mal qu'elle faisait, de l'ingratitude qu'elle montrait à son amie la plus chère ; et aucun de ses petits manèges n'échappa aux yeux attentifs sans cesse braqués sur elle, pas une fleur sur l'oreille, pas un nœud de ruban, pas une recherche de toilette. La frisottante jeunesse des cheveux de Nicole, que celle-ci découvrait volontiers en plein soleil, blessait Marcelle comme une injure, depuis qu'elle avait constaté que le ton brillant de sa chevelure châtain doré, belle aussi naguère, se cendrait sur les tempes. Elle en voulait à la fraîcheur de Nicole de braver le hâle impunément, tandis que les premières rides, qui n'étaient certes pas celles de l'âge, les rides que tracent la fatigue, les veilles et le chagrin, lui imposaient d'avoir recours à la trompeuse voilette. L'injustice, les sentimens amers et mesquins, croissaient en elle et l'ulcéraient. Ce fut le dernier coup

porté à son orgueil quand il lui sembla tout à coup que Robert avait pour elle des ménagemens nouveaux, qu'il évitait de ferrailler sur des riens avec Nicole comme c'était auparavant leur habitude, qu'il réprimait les taquineries de la jeune fille avec une rigueur poussée jusqu'au pédantisme.

Si dépourvu de vanité qu'il pût être, Robert avait fini par s'apercevoir que cette charmante fille ne demandait qu'à le rendre amoureux d'elle ; et, à la terreur qu'il en eut, Marcelle se hâta de conclure, le cœur serré, qu'il l'était déjà peut-être un peu.

## XX

Robert était venu déjeuner à la villa des Bruyères :

— A mon grand regret je pars demain, dit-il en tirant une lettre de sa poche. Affaire de service.

— Ah ! quel dommage, par ce beau temps ! s'écria Nicole.

— Nous nous retrouverons à Paris, dit Marcelle, mais le docteur est d'avis que je laisse Rosette profiter jusqu'au bout de la saison qui paraît lui être si favorable. On lui permet la plage maintenant, et je peux sans danger combler son désir de faire une grande traversée. Il est toujours convenu, n'est-ce pas, qu'aujourd'hui nous allons tous ensemble au phare ?

On eût dit en effet une journée de juin, et la barque à voile partit légère sur le bassin ensoleillé. Un lac n'eût pas été plus calme que cette mer mollement encadrée de plages blanches et de noirs ombrages desquels se détache le promontoire qui porte Arcachon, si bigarré, avec son casino mauresque, son château de la Renaissance, ses villas algériennes, ses cottages anglais, ses clochers gothiques, ses ajoupas, ses kiosques, ses minarets, ses chinoiseries qui lui prêtent un air de mascarade, tout cela groupé du haut en bas de la dune et glissant d'étage en étage jusque dans la mer. Rosette put croire qu'une boîte de jouets, les plus neufs, les plus brillans, les mieux vernis, cartonnage, fer-blanc, porcelaine et bois découpé, avait été vidée à son intention par une bonne fée sur ces sables dont s'éloignait la barque rapide, dans la direction du cap Ferret. Le voyage est court et facile, mais, arrivée au phare, Marcelle jugea que le vent, qui s'était levé, serait trop vif pour les poumons délicats de l'enfant ; elle se mit à l'abri avec elle, et engagea Nicole à monter seule sur la terrasse d'où l'on découvre la pleine mer.

— J'irai ensuite, dit-elle, tu viendras me remplacer.

Nicole n'avait pas encore assisté au saisissant spectacle de l'assaut donné par les brisans à l'une des passes les plus dangereuses qui existent sur nos côtes; mais le contraste curieux entre l'aspect stagnant du bassin et le tapage de l'Océan si proche, roulant tant de fureurs et de menaces de l'autre côté d'une étroite péninsule, parut la laisser fort indifférente. Elle ne regardait rien, ayant quelque chose à dire de pressant et de grave. Robert, cependant, lui apprenait que certains géographes ont comparé l'air exotique d'Arcachon à celui des passes de la Louisiane, où les pins, les sables, les marais jouent le même rôle dans l'aspect du paysage, borné par le golfe du Mexique.

Elle lui répondit :

— Vous allez partir; je ne vous reverrai peut-être pas seul. Ne voudrez-vous pas me dire pourquoi vous paraissez fâché contre moi ?

— Fâché? s'écria Robert, qu'est-ce qui a pu vous donner pareille idée ?

— Oh ! depuis quelque jours vous n'êtes plus le même.

Il se sentit sur la pente d'une explication périlleuse et, sans regarder les yeux timides levés vers lui, s'absorbant de toute la force de sa volonté dans la contemplation des vagues lointaines, il prit bravement l'offensive :

— Vous m'aurez cru fâché quand je n'étais que soucieux. Et ce souci, je songeais justement à vous le confier, puisqu'il faut que je m'éloigne plus tôt que je ne l'eusse voulu.

— Parlez vite ! balbutia Nicole.

— Eh bien, vous avez beaucoup d'influence sur ma cousine...

— Vous voulez dire qu'elle en a sur moi.

— Influence réciproque, mais c'est de la vôtre que j'ai besoin, car on est mauvais avocat dans sa propre cause. Il vous sera facile de donner un conseil à l'occasion, de glisser un argument en faveur de mes projets, qui n'ont rien que de naturel et de raisonnable. C'est ce que je voudrais vous demander de faire.

— Il faut que je sache d'abord de quoi il s'agit, dit Nicole intriguée.

Robert songeait qu'il n'avait de sa vie traité avec dédain ou avec dureté une femme, si triviales que puissent être les aventures de garnison, si rapprochées de la bête que soient les créatures à vendre qu'un officier trouve sur son chemin au cours des cam-

pagnes coloniales. Ses camarades s'étaient souvent moqués de la délicatesse et de la bonté qu'il apportait dans des circonstances où nul autre à sa place ne s'en serait piqué; cependant, par deux fois, il avait mal agi, et cela envers deux jeunes filles dignes autant l'une que l'autre de tendresse et de respect, sans qu'il lui fût possible, en cette double circonstance, d'échapper à une sorte de fatalité. Il sentait que Nicole attendait, désirait, comme autrefois l'avait désiré et attendu Marcelle, l'aveu qu'il ne pouvait lui faire et il retardait le moment de porter un coup brutal.

— D'abord, dit-il en affectant de rire, ne vous moquez pas de moi. Aux yeux d'une enfant telle que vous, j'ai dépassé l'âge du mariage...

Nicole se récria avec feu. Qui pourrait avoir une pensée pareille? Les hommes de quarante ans étaient pour la plupart tellement plus agréables que les petits jeunes gens!

— Merci! reprit Robert du même ton léger. Voilà déjà quelque chose de gagné. Vous ne désapprouvez pas mes ambitions en principe. Malheureusement Marcelle ne pense pas comme vous, et c'est elle qu'il faut amener à l'idée de ce mariage.

— Quelle difficulté y verrait-elle, s'il doit faire à la fois votre bonheur et celui d'une autre personne?

— C'est que l'autre personne est elle-même.

Nicole, la bouche entr'ouverte, se retint d'une main au parapet de la terrasse; tout tournait autour d'elle.

— La loi lui permet maintenant de se remarier, dit nettement Robert, résolu à ne pas s'apercevoir de son trouble, quoique l'émotion le serrât, lui aussi, à la gorge.

— Et vous avez parlé à Marcelle?

— Je lui ai parlé.

— Vous lui avez dit que vous vouliez faire d'elle votre femme?

— Je lui ai dit que c'était mon désir le plus cher.

— Et elle a répondu, n'est-ce pas? que c'était impossible. Se remarier quand son mari existe,... le père de son enfant! Dieu! l'horrible chose... et que l'Église défend!

— Oh! quant à cela, je crois qu'entre le scepticisme de Jean Salvy et le tolstoïsme de Lise, elle a perdu de certains scrupules.

— Mais vous les avez, vous, j'en suis sûre, vous les avez au fond. Comment avez-vous pu...?

Elle attachait sur lui des yeux étincelans de terreur et de reproche.

— Écoutez, dit Robert, il ne s'agit pas de rechercher si le divorce est, oui ou non, une loi morale. C'est une loi qui existe et dont, à tout prix, je veux profiter pour le bonheur de Marcelle. Vous ne savez peut-être pas..., dans ce temps-là, vous n'étiez guère qu'une petite fille à qui l'on ne racontait pas d'histoires sérieuses,... vous ne savez donc pas que, par suite de circonstances déplorables, j'ai pu être la cause involontaire...

Robert devint très rouge et se reprit :

— J'ai contribué certainement à ce triste mariage ; sans moi, elle n'aurait pas épousé Jean Salvy. Aujourd'hui, j'ai un seul moyen de lui offrir ma protection, mon appui, et j'en use... Je la vois lutter seule contre des difficultés de toute nature. Cela ne peut durer ainsi. La solitude pour une femme est quelque chose d'horrible.

— Oh oui ! soupira Nicole.

Une vague consolation commençait à poindre dans son cœur endolori. Sans doute Robert était perdu pour elle, mais ce mariage, tel qu'il l'expliquait, n'avait pas du tout l'air d'un mariage d'amour ; il en parlait comme d'une sorte de réparation. Ce grand dévouement participait du devoir, et Marcelle n'était peut-être pas disposée à l'agréer, puisqu'elle déclarait que Robert ne se marierait jamais...

— Je comprends que vous désiriez aider et consoler votre cousine, dit-elle en essayant de raisonner, mais je comprends encore mieux toutes les raisons de refus qu'elle vous a données.

— Elle ne m'en a donné qu'une. Tant que la santé de Rosette sera aussi précaire, elle ne veut penser qu'à son enfant. Et nous savons, vous et moi, que, malgré l'amélioration apparente...

— La pauvre petite est à peu près condamnée, n'est-ce pas ? interrompit Nicole d'une voix brève, méprisante. Eh bien ! tant mieux pour vous, en ce cas. Peut-être n'aurez-vous pas très longtemps à attendre.

— Nicole, quelle injure me jetez-vous là ? Croyez-vous que je sois capable de fonder une espérance sur la mort de cette enfant ?

— Oh ! je ne sais plus... je ne sais plus rien !... répliqua-t-elle, en laissant tomber ses deux bras d'un geste accablé.

— Mais je voudrais que le malheur qui la menace ne trouvât pas Marcelle sans un appui au monde.

— Vous n'avez pas supposé pourtant que je plaiderais votre cause ! s'écria la jeune fille avec véhémence. C'en serait trop !

Hautaine, la bouche crispée par l'indignation, elle n'avait plus rien de la petite Nicole.

— Ma religion et tous mes sentimens sont contre ces mariages de divorcées, reprit-elle pour ne pas achever de se trahir. Et le seul conseil que je puisse donner est celui-ci, puisque vous en demandez un : renoncez à Marcelle. Elle souffrira de sa solitude peut-être moins qu'une autre, car elle a le moyen de la remplir. Et, grand Dieu ! un enfant, cela doit dédommager de tout ! Il y en a tant d'autres qui n'ont rien !

— Je suis un misérable et un imbécile, pensait Robert en mordant sa moustache, les yeux toujours détournés de Nicole.

— Ah ! continua-t-elle, la vie est affreuse, et les choses que l'on voit vous feraient souhaiter bien souvent d'en finir avec le monde... le vilain monde. Ce serait si facile de s'envoler d'ici dans la mer !

Involontairement il la saisit par le bras avec une sorte de violence, mais elle eut vite fait de se dégager et, comme pour échapper au vertige, s'enfuit, sa petite cape de tartan écossais serrée autour d'elle, tout en essuyant une larme longtemps retenue.

— J'ai cru que vous ne redescendriez plus, dit Marcelle.

— C'est un coup d'œil splendide, répondit Nicole, en riant sans aucune raison.

— Splendide ! répéta Robert d'un ton accablé.

— A mon tour d'en jouir !

Pendant tout le trajet du retour, Robert, assis au gouvernail, fut tellement occupé de la manœuvre qu'il ne prononça pas un mot. Les deux femmes échangeaient entre elles des phrases indifférentes en s'observant à la dérobée.

— Elle sait à quoi s'en tenir, pensait Marcelle.

Et Nicole sentait avec désespoir que son amie, son idole d'autrefois, était bien près de tomber du piédestal où, dès son enfance, elle l'avait placée au-dessus de toutes les femmes.

— Décidément, je partirai pour Paris avec vous, dit Marcelle à Robert, lorsqu'il prit congé le soir. J'ai besoin de mettre quelques affaires en ordre, mais surtout de causer avec Lise. Et je ne serai pas inquiète de Rosette. Rosette, ajouta-t-elle avec un sourire triste, est à Nicole encore plus qu'à moi-même.

Quand elles furent seules :

— Je te remercie de compter sur moi, fit affectueusement

Nicole. Rappelle-toi bien... toujours et quoi qu'il arrive,... que je ne demande qu'à te seconder auprès de ta fille. Mes parens s'y prêteront. Je leur ai déjà fait comprendre que ce divorce amènerait bien des changemens. Tu te donneras de plus en plus à ta carrière... Il se peut que cette enfant si délicate soit quelquefois pour toi un embarras, un obstacle. Alors je te la prendrai. Tu ne sais pas quelle douceur ce sera pour moi qui n'aurai jamais d'enfans.

— Y es-tu bien décidée, Nicole ?

Elles s'embrassèrent en se disant adieu, honteuses et repentantes d'avoir été si près de devenir ennemies.

Marcelle ne voyait pas encore bien clair en elle-même, quoiqu'elle eût pris d'énergiques résolutions ; quant à Nicole, elle n'avait plus qu'une pensée : — Pourvu qu'il n'ait pas compris !

Comme une source pure, un instant troublée par l'orage, reprend son calme et sa limpidité, cette âme de jeune fille, surprise par la passion, était redevenue presque aussitôt digne d'elle-même. Pour cela il lui avait suffi de prier, en mêlant à sa prière le nom de Marcelle. Maintenant elle ramenait le voile de sa pudeur et de sa fierté sur cette blessure qui devait, toujours invisible, saigner ou se guérir.

## XXI

Parmi les malades de corps et d'âme qui fréquentaient l'espace de bureau de charité fondé rue de Gergovie par le docteur Lise Gérard, s'était glissé, deux ou trois jours auparavant, un visiteur inattendu, Jean Salvy. C'était la première fois qu'il mettait le pied dans ce taudis, comme il l'appela tout bas irrévérencieusement, lorsqu'on l'introduisit dans la petite pièce aux boiseries nues, à peine meublée de chaises de paille, où Lise recevait ses pauvres avec la satisfaction de ne rien posséder qu'ils pussent lui envier.

Il entra, un peu vieilli, évidemment affaîssé sous le poids de sa bonne fortune et, sans préliminaires, dit à la doctoresse qui se tenait debout, l'air agressif :

— Excusez mon indiscrétion, mademoiselle, je viens vous parler de M<sup>me</sup> Salvy.

— N'est-il pas un peu tard ? demanda Lise.



— J'espère bien que non, répliqua Salvy, car il va sans dire que ma démarche est absolument désintéressée.

— En ce cas... dit Lise, en lui montrant un siège.

— Permettez-moi d'abord une question ? Ce divorce lui rend la possibilité de recommencer la vie...

— Rien ne recommence, que je sache.

— Enfin, si vous le préférez, de tenter à nouveau une périlleuse expérience.

— Le mariage ? En effet, il redevient possible pour vous deux.

— Oh ! quant à moi ! fit Salvy avec son plus ironique sourire.

— Ce que vous avez vous suffit?... Affaire de goût. Mais je crois que, pour sa part, Marcelle tient à une situation régulière.

— Ce qui équivaut à dire qu'elle épousera, en laissant passer les délais convenables, M. Robert Hédouin.

Les yeux perçans de Lise lancèrent un éclair ; elle se sentait prête à toutes les ripostes.

— Peut-être. Il y aurait à cela d'assez bonnes raisons. C'est le premier homme qu'elle ait aimé et, quand on veut bien y réfléchir, le seul.

— Je m'en suis toujours douté, répliqua-t-il avec une humilité bizarre, et ceci pourrait au besoin excuser ma conduite, si je voulais me placer sur le terrain des atténuations. Le fait est que j'ai envié l'amour exprimé une fois par Tchelovek pour un certain personnage de roman qui était aussi loin que possible de me ressembler. Le degré de tendresse qu'a pu m'accorder ma femme m'a paru tiède en comparaison.

— Il serait étrange que vous fissiez ici le procès de votre femme.

— Rassurez-vous, mademoiselle, nous ne parlerons que de Tchelovek. Rien ne m'empêchera de lui porter de loin un très vif intérêt, un intérêt qui me contraint à la démarche délicate que je fais auprès de vous.

Accoudée au bras de son fauteuil et posée de profil, le menton dans la paume de sa main, Lise écoutait.

— Je vous apporte le conseil de l'ami qui, malgré tout, peut le mieux la comprendre,... puisqu'il m'est impossible, — les convenances s'y opposent, — d'aller lui dire en face : — Prenez garde ! ce second mariage serait une erreur tout aussi grave que la première.

— Le croyez-vous vraiment ? demanda Lise.

— Vous le croyez aussi ! Remontons très haut. Quand ce cousin est revenu d'Afrique, j'avais déjà sans doute bien des torts envers elle, mais j'étais resté capable de la jalousie poignante que connaissent seuls à ce degré les êtres exclusifs, fussent-ils eux-mêmes infidèles. Aucune femme ne conçoit cela. Vous possédez, mesdames, la plus grande de toutes les forces, l'oubli ; ceux que vous avez cessé d'aimer n'existent plus pour vous. J'étais donc, et depuis longtemps, ... depuis le premier jour, ... jaloux de cet inconnu. Pour guérir, il m'a suffi de le connaître. Non pas qu'il ne fût sous beaucoup de rapports l'homme le mieux fait pour plaire aux femmes et surtout aux jeunes filles. Sa belle et fière allure, le prestige de sa croix gagnée de très bonne heure pour faits de guerre, le bronze du soleil d'Afrique sur ses traits réguliers, tout cela eût tourné la plupart des têtes féminines, mais... je ne vous demande pas de me dire si j'ai raison, ... j'en suis sûr, ... l'impression de Marcelle, en retrouvant le héros de *Brusque Réveil*, participa d'un certain désappointement. Ce ne fut peut-être pas à première vue, et encore ! ... S'il l'eût troublée, son accueil eût été moins cordial. Elle avait eu peur d'une émotion qui n'est pas venue. Elle a pensé : « Ai-je bien pu autrefois, pour lui, tant souffrir ! » Elle n'était plus au même diapason... Je lis dans vos yeux que je ne me trompe pas.

La physionomie sévère de Lise s'était en effet détendue ; son indulgence générale pour la pauvre nature humaine allait jusqu'à ce grand coupable.

— Combien de fois, reprit Salvy avec une malice contenue, l'ai-je vue gênée, quand il laissait échapper quelque-une de ces banalités qui, à chaque instant, ont cours dans le monde sans doute, mais qu'elle n'eût pas voulu rencontrer chez lui ! Il est difficile de se maintenir tout le temps à la hauteur d'un personnage de roman. Marcelle avait pris l'habitude d'une distinction intellectuelle qui était étrangère à celui-là, elle vivait dans un autre courant.

— C'est peut-être pourquoi, interrompit vertement Lise, elle estimait d'autant plus sa franchise et sa simplicité.

— D'accord... Je les estimais aussi, et la preuve, c'est que je l'attirais dans notre intérieur le plus possible. N'était-ce pas un moyen sûr de diminuer son prestige, la nouveauté de ce qui est simple et franc s'usant à la longue comme toutes les nouveautés ?

— Eh bien ! la suite a prouvé que vous vous étiez trompé dans vos calculs.

— Pardon, nous arrivons, hélas ! au moment où je les ai embrouillés, ces calculs, et complètement perdus de vue. Ce fut lors d'un accès de démence...

— Qui devint folie persistante et incurable, interrompit Lise.

— Les fous, en restant fous, peuvent, à certaines heures de lucidité, courtes et rares, Dieu merci, entrevoir dans un éclair l'horreur de la situation qu'ils se sont faite, vous ne l'ignorez pas, docteur. Il n'est plus temps d'ailleurs d'insister là-dessus. Je voulais vous dire seulement ceci : c'est moi, par ma folie, qui ai fait beau jeu au capitaine Hédouin. Je lui ai fourni l'occasion d'incarner, de réaliser le type d'amoureux qui m'avait toujours paru invraisemblable dans les romans de Tchelovek. Et c'est de cela que maintenant elle est sans doute reconnaissante. Le jour où, fatalement, il lui demandera de l'épouser, malgré la répulsion qu'il doit avoir pour ces lois nouvelles qui abaissent le mariage, le jour où sur les ruines de tout son passé, nourri de convictions étroites autant qu'honorables, ce galant homme lui proposera d'édifier un avenir dont le ciel la préserve ! ce jour-là, elle ne serait pas l'idéaliste sincère que je connais, si elle n'éprouvait avant tout le plaisir intense de vivre ses romans, si elle ne se disait avec exaltation : — J'étais réaliste autant qu'une autre, puisque c'est arrivé !

Les yeux de Lise continuaient à sourire.

— Et Tchelovek se trouvera ainsi engagée à décerner la seule récompense que ce cœur, héroïque selon ses formules, se soucie d'obtenir ! Tout cela donnerait un joli dénouement écrit, l'apothéose finale du preux chevalier, du bon géant qui rompt l'enchantement dont était victime la dolente princesse... Mais l'imagination, transportée hors du domaine qui est le sien dans la pratique de la vie, ne fait que des malheureux.

Vraiment, à l'entendre parler avec cette véhémence, on aurait pu le croire possédé encore de l'étrange jalousie qui n'était chez lui qu'orgueil et besoin de domination, cette jalousie qui, dans son présent esclavage, devait le tenailler sans relâche comme le plus actif, le plus impitoyable des instrumens de torture.

— Comment voulez-vous qu'il la comprenne ? Tous les sentimens qu'elle lui inspire sont fondés sur une méprise. Nous évoluons, nous autres, ... nous sommes deux, trois, quatre individus

Dans une même vie, des individus qui se jugent à distance et bien souvent ne se reconnaissent plus. Les Robert Hédouin ne changent jamais ; ils restent les mêmes du berceau à la tombe. C'est leur force et leur infériorité. Il ne peut donc se figurer Marcelle telle qu'elle est devenue. S'il était capable de découvrir tout ce qui la rend vraiment intéressante, il verrait un monstre dans cet ange qu'elle est pour lui.

— Un monstre ? répéta Lise en se redressant.

— Toute femme qui n'a besoin de personne est un monstre. La suprême séduction d'une femme c'est d'être, ... nous n'avons pas de mot pour exprimer la touchante impossibilité de s'aider soi-même, et, chose curieuse, les Anglais, gens positifs, en ont trouvé un expressif et joli : *helpless*. Eh bien ! ce mot-là résume, quand il s'agit de la femme, tout prestige, toute grâce et toute vertu. Ne me parlez pas des femmes qui ont tant de ressources en elles-mêmes qu'on peut les délaissier sans remords !

— Pardon, mais attribueriez-vous cette aimable épithète qui décide des attachemens masculins à une M<sup>me</sup> Apratcheff, par exemple ?

Il eut un rire forcé :

— Oh ! c'est autre chose ; entre les mains de certaines femmes l'homme devient *helpless*, à son tour. Les damnés sont *helpless*, si vous le prenez par là. Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de moi, dit Salvy. — Ce qui arrivera si, par malheur, ils s'épousent ? ... Sa vie à lui se dépensera en vains efforts pour retrouver chez elle la petite cousine du passé, et en efforts plus stériles encore pour atteindre à la hauteur de la femme qu'elle est aujourd'hui. Et la voyez-vous courir les garnisons avec ses livres, ses paperasses ? Car jamais elle ne renoncerait à écrire... Elle ne l'a pas fait pour moi, alors que cette habitude, de toutes la plus difficile à rompre, n'était chez elle que naissante. La voyez-vous se résigner aux visites qu'exigent M<sup>me</sup> la Générale, M<sup>me</sup> la Colonelle ? Sans compter qu'elle serait très mal vue par ces dames. Les coteries parisiennes dont son indépendance refusait de s'accommoder n'ont pu lui donner l'idée, même lointaine, de la province. Quant à retirer un soldat de l'élément qui est le sien, je ne suppose pas qu'elle y songe. Que ferait-elle de lui ensuite, que ferait-il de lui-même ?

— Vous vous occupez beaucoup du sort de ce couple futur, dit Lise.

— C'est qu'en vérité je voudrais la convaincre. Dites-lui donc de grâce : « Vous avez la fortune rare d'avoir pu réaliser le seul souhait que vous ayez jamais formé tout de bon, vous êtes libre. Eh bien ! ne gâtez pas de beaux souvenirs... ceux que méritent de vous laisser un invincible attachement, une fidélité unique. »

Lise le regarda fixement. Il ne souriait pas ; il n'y avait pas trace de raillerie sur son visage grave, et elle se sentit obligée à l'écouter jusqu'au bout.

— Il est le contraire d'un artiste ; il se rendra importun sans le savoir, il la lassera. Elle connaîtra le remords de s'en rendre compte. Au lieu d'emporter tout cela dans l'idéal où rien ne vieillit, où rien ne se gâte, où tout s'ennoblit au contraire, où même, avec le temps, je veux le croire, les torts, les crimes d'un mari tel que moi finiront par s'atténuer d'autant plus qu'il aura cessé d'être le mari...

— Il ne s'agit pas de vous, interrompit Lise à son tour.

— Non ! il s'agit de son talent condamné à périr si elle devient M<sup>me</sup> Hédouin, car le talent peut vivre de désespoir, il ne saurait vivre de contrainte et d'ennui.

— Nous ne nous attendions pas, dit Lise en se levant, à recevoir de vous une leçon. Mais celle-ci me paraît excellente, et je la transmettrai aux personnes qu'elle intéresse. Quel dommage que, jugeant si bien les affaires d'autrui, on voie si peu clair dans les siennes !

— Quel bonheur, au contraire ! s'écria Salvy. Car peut-être n'aurait-on qu'une chose à faire : se brûler la cervelle.

Quand Marcelle vint chez Lise lui parler des complications qui surgissaient dans sa vie, elle reçut pour toute réponse le récit détaillé de la visite de Jean Salvy. Les discours de celui-ci lui furent répétés mot à mot, sans commentaires.

— C'est d'une étrange impertinence, dit-elle en haussant les épaules. — Puis, après un moment de silence :

— Qu'en penses-tu toi-même ?

— Au risque de te déplaire, je pense qu'il a raison, répondit Lise bravement. Toute vocation se paye, et ce sont ces sacrifices nécessaires qui font la beauté de la vie.

— Ils n'en font pas la douceur, dit Marcelle tristement pensive. Je serais le grand romancier et tu serais le grand médecin que nous ne sommes ni l'une ni l'autre, il nous resterait quelque chose à envier, étant seules, à ceux qui peuvent être deux.

— Échangerais-tu cependant ton lot contre le lot commun ? dit Lise. Si tu peux me répondre : oui, sincèrement, oublie ce qu'il est venu dire, ferme l'oreille à mes propos de Cassandre et sois résolument égoïste, essaye de vivre pour ton propre compte. En t'y appliquant bien, tu y parviendras. Ce sera une œuvre d'art comme une autre.

## XXII

*Marcelle à Robert.*

« Mon ami, mon frère, je voudrais avant d'écrire cette lettre pouvoir t'en consoler. Laisse-moi reprendre, comme tu l'as fait, pour me dire que tu m'aimais, le tutoiement de notre enfance ; revenons une bonne fois à ce temps-là et défendons-nous de gâter cette intimité des premières années qui devra durer, inaltérable, jusqu'à la fin de notre vie. Nous nous tromperions en la transformant, en lui donnant un nom qu'elle ne doit pas porter. Le meilleur de nos sentimens et de nos souvenirs est là ; n'y changeons rien, ce serait tout perdre.

« Je ne saurais pas te rendre heureux et, pour ma part, je ne serais pas heureuse. Ta mère te l'a dit autrefois ; elle avait tort dans ce temps-là ; aujourd'hui elle aurait raison.

« Ne me demande pas de t'expliquer ce qui fait de moi fatalement une isolée, ni pourquoi cet isolement m'est cher. Tu m'accuserais à ton tour, qui sait ? d'être un cerveau sans cœur, une anomalie, un *monstre*. Surtout garde-toi de croire à une immolation romanesque de ma part. Je ne me sacrifie, je te le jure, à personne : je suis simplement ma destinée, le petit chemin où j'ai trouvé la part de joies et de devoirs qui doit suffire au bonheur de chacun de nous. Le bonheur est une chose complexe ; il varie à l'infini selon les êtres qui le ressentent : une erreur trop commune, c'est de vouloir donner aux autres le bonheur que nous souhaitons pour nous-mêmes ; une erreur plus rare, mais qui peut être funeste aussi, c'est de prétendre renoncer à son propre bonheur pour assurer celui d'un autre. Ton bonheur est dans la voie droite où tu as marché jusqu'ici et que tu as failli quitter pour moi. Je m'enorgueillis, à l'âge où la femme est bien près d'abdiquer, d'avoir inspiré le dévouement sans bornes qui t'a conduit si près de la désertion, — désertion de ta

carrière, de tes croyances. Mais, si j'acceptais que tu désertes, je me sentirais déçue à mes propres yeux et aux tiens.

« Nous ne nous reverrons pas de quelques mois. Il faut laisser aux rêves le temps de se dissiper... Je pars. Miss Harding, une Américaine dont je t'ai parlé, est à Paris, où elle vient presque chaque année. Prête à retourner dans son pays, elle me propose de l'accompagner, d'aller étudier aux États-Unis les conditions très favorables, paraît-il, à leur développement, que rencontrent là-bas les femmes qui travaillent. Ce voyage sera fructueux pour moi, pour mon amie Lise, pour un grand nombre de nos pareilles, et d'abord il m'aidera, par le changement d'intérêts et de milieu, à me ressaisir. De retour en France, je me fixerai à la campagne, dans un climat favorable à la santé de ma fille. Nous nous retrouverons alors.

« Mais j'espère qu'il y aura un tiers entre nous, un tiers qui, bien loin de nuire à notre amitié, lui sera comme indispensable. Lis cette lettre à Nicole le jour où tu le jugeras à propos. Je la connais : elle verra les choses telles qu'elles sont : elle comprendra qu'il entrait beaucoup de générosité, beaucoup de pitié dans ton désir de me prendre toute à toi ; que tu as confondu de chers souvenirs avec les réalités présentes ; que ton noble cœur a failli t'égarer, comme aurait pu m'égarer, pour notre malheur à tous les deux, mon imagination, si je n'eusse vu refluer auprès de moi, chez une autre, l'amour de ma jeunesse, un amour dont tu es l'objet et que tu partageras bientôt, je le sais, si tu ne le partages déjà, peut-être à ton insu. Rosette sera un lien de plus entre vous deux, car, toi aussi, je t'adjure, en mon absence, de veiller sur ma fille.

« En voilà bien long pour te dire que, tout en réservant Tchelovek, je veux rester toujours, jusque sous mes cheveux blancs, ta petite cousine

MARCELLE. »

## XXIII

Il y a de cela des années. Robert Hédouin a fait une belle carrière militaire aux colonies où il est retourné, où sa femme l'a suivi. Ceux qui se rappellent que Nicole Ferrier n'avait pas un sou de dot parlent d'elle volontiers comme d'une fine mouche qui a bien joué son jeu.

Jean Salvy n'est jamais allé dans l'Inde. Son plus lointain pèlerinage est toujours au salon de la rue d'Anjou, bien que, depuis longtemps, il n'y joue plus le premier rôle.

En vertu des confusions d'un cosmopolitisme qui tend de plus en plus à effacer les frontières entre mondes différents, M<sup>me</sup> Apratcheff passe dans certains cercles de la colonie étrangère et même dans certains milieux parisiens pour une Russe de distinction, — pourvu, bien entendu, qu'il n'y ait pas de Russes dans la société.

Lise, quoiqu'elle ait fait un petit héritage, n'a pas quitté la rue de Gergovie; elle se donne toute à la poursuite de cet idéal qui n'a de moderne que le nom : la renaissance du christianisme, sa renaissance sur les bases de la fraternité humaine; elle en est l'un des ouvriers les plus actifs, et le nombre de ceux que l'œuvre intéresse augmente tous les jours.

Et Tchelovek ? — La directrice des postes d'un petit village du Midi n'a pas pu s'habituer encore à voir tant de brochures, de livres et de papiers arriver à son bureau avec cette suscription barbare. Elle sait pourtant qu'ils sont pour une dame du voisinage, très peu excentrique d'ailleurs, sauf qu'elle ne fréquente pas les châteaux, préférant apparemment le petit monde. Les paysans s'entre-disent avec un mélange de crainte, de méfiance et d'orgueil que c'est en causant avec eux et en les regardant de près qu'elle fait des livres qui vont jusqu'à Paris. Ils s'étonnent de la voir travailler tout le temps à des écritures comme si elle avait besoin de gagner sa vie.

Dans cette campagne qu'elle n'a pas choisie, mais où Rosette l'avait conduite, où tout garde la mémoire de l'enfant, Marcelle est retenue par un petit tombeau caché sous les fleurs. Sa fille est à elle maintenant, elle la possède mieux que jamais elle ne l'avait possédée au temps où il lui fallait se partager entre elle et le jaloux, l'absorbant Tchelovek.

TH. BENTZON.



---

# EN ÉMIGRATION

---

*Souvenirs tirés des papiers du comte A. de La Ferronnays, (1777-1814) par le marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française. Plon, in-8°, 1900.*

« Je ne me sens ni assez de vanité, ni assez d'humilité pour écrire mes Mémoires, » disait M. de La Ferronnays vers la fin de sa vie. Sans qu'il eût à les composer, ils se trouvèrent faits, faits non par l'orgueil ou la modestie, mais par la tendresse.

M. de La Ferronnays avait épousé la plus exquise des femmes. Ce n'était pas seulement leur jeunesse, c'était leur nature qui s'était choisie; loin que le temps usât la solide douceur de cette union, il leur avait apporté des raisons toujours nouvelles et une fierté croissante de s'aimer. De tels sentimens ne vont pas sans une confiance absolue. Dire et redire dans tous leurs détails ses premières épreuves n'avait pas été pour M. de La Ferronnays le moindre bonheur de l'existence à deux : il se plaisait à mettre en commun avec sa compagne même les jours vécus avant elle, et à être plaint encore pour des maux finis. Quand le service des princes l'éloignait du foyer, il continuait ces chers entretiens en de longues lettres où il racontait les événemens et lui-même. M<sup>me</sup> de La Ferronnays avait pour son mari un culte et ce petit excès d'admiration qui est l'impartialité de l'amour. Toutes ces lettres, toujours sous sa main, relues aux heures où la solitude fait plus de vide au cœur, étaient son trésor de l'absence. Et quand vint la séparation après laquelle on n'attend plus de retour, vivre, pour la veuve, fut se souvenir. Elle eut besoin de com-

pléter cette correspondance par le récit de leurs deux existences si bien confondues en une seule : raconter le bonheur passé est encore du bonheur. Et elle écrivit les *Souvenirs d'une vieille femme dédiés à ses enfans*. Lettres et Souvenirs étaient depuis gardés par la famille comme un dépôt pieux et discret quand, il y a une année, M. le marquis Costa de Beauregard fut, du droit de l'amitié, admis à les consulter.

M. le marquis Costa de Beauregard est un chercheur d'hommes. Il travaille et il excelle à rétablir en leur naturel et en leur vérité les existences qu'il lui plaît d'étudier : mais il est difficile sur ses modèles. Aujourd'hui que la beauté perd sa puissance inspiratrice et que les laideurs surtout excitent les talens, M. de Beauregard a cette originalité que son talent doit admirer pour produire. Il a beau dire quelque part : « Pour bien écrire la vie d'un homme, il faudrait ne pas l'aimer, » M. de Beauregard n'écrirait pas la vie d'un homme qu'il n'aimerait pas. Le gentilhomme a donné ses habitudes à l'artiste. Il considère que, parmi tant d'êtres qui furent, en choisir un pour le rappeler à la mémoire de ceux qui sont, est devenir responsable de cette préférence ; que le prendre pour étude est lier société avec lui ; que le présenter aux contemporains est un peu se porter son garant. Il lui faut de ces morts avec lesquels il eût été heureux de passer sa vie, de ces actions qu'il aurait voulu accomplir, de ces croyances qui restent les siennes. Ses biographies sont ses amitiés d'outre-tombe, et, sans s'en aviser peut-être, il cherche pour les peindre des visages qui lui ressemblent.

Combien tout cela apparaît dans *Un homme d'autrefois*, son premier ouvrage, et qui établit sa réputation ! Ce Costa, qui fut pour les princes de Savoie un si vaillant, sûr et spirituel ami, avait été tout ensemble la foi à la monarchie, le dévouement à une famille royale, la ressource de la belle humeur dans l'infortune, l'indépendance de l'esprit et la fidélité du cœur : l'auteur honorait des causes chères, servies par les dons qu'il prise le plus, et représentées par l'un des siens. En La Ferronnays, le marquis de Beauregard a retrouvé un « homme d'autrefois. » La Ferronnays, comme Costa, avait été le familier des princes, le compagnon de l'exil ; lui aussi, avait maintenu son crédit par la plus dangereuse des imprudences, la sincérité. Si ses mérites ne se détachaient pas avec le même relief que les dons si originaux de Costa, ils n'étaient pas moins nombreux dans leur solidité

bien égale. Il avait été mêlé à de plus grands événemens ; il avait servi l'ainée des familles royales, et toujours la première, puisqu'elle avait cessé d'être la plus puissante pour devenir la plus malheureuse. M. le marquis de Beauregard a donc pensé que les récits d'un tel témoin méritaient d'être connus et le témoin lui-même de revivre. De là l'œuvre qui vient de paraître.

Y eût-il seulement dans ces pages le parfum de l'avril, le printemps d'un amour, la surprise, les jolies timidités, les angoisses silencieuses, puis la victoire de deux jeunes cœurs, et le roman d'une honnête aventure qu'on pourrait appeler l'idylle de l'émigration, le livre vaudrait d'être lu. Deux époux qui savent s'aimer et se le dire ne sont jamais banals. Ceux-ci moins que personne, à la fois si unis et si différens : lui, jeté sans cesse hors de sa paix domestique par le goût de l'action, aimant en homme, puisque à certaines heures le succès lui tiendrait lieu de bonheur, mais plus conscient de ce qu'il perd à mesure qu'il s'éloigne, sentant mieux à chaque échec de ses projets la blessure de sa tendresse, et finissant par revenir à tire-d'aile comme le pigeon de la fable ; elle, fixée pour jamais, vivant toute en celui qui emporte tout quand il s'éloigne et ramène tout quand il revient, plus atteinte par l'absence, mais sans une plainte parce qu'elle veut consoler, soigneuse, si des larmes s'échappent de ses yeux, qu'elles ne tombent pas sur son papier, et ne laissant jamais voir que l'héroïsme de son sourire. Mais ces deux époux ne sont pas si occupés d'eux-mêmes qu'ils ne regardent autour d'eux. L'égoïsme même de leur bonheur les tiendrait attentifs aux affaires publiques. Leur vie est emportée dans la grande tempête, leur avenir menacé par la Révolution, leur intérêt lié à la cause royale, leurs fonctions les attachent au Duc de Berry. S'ils ne dirigent pas, ils voient. Ils savent ce que leurs maîtres pensent, et que penser de leurs maîtres. Et, comme ils ne se cachent rien l'un à l'autre, il y a, dans leurs confidences de chaque jour, de curieux détails sur les faits, et le plus sincère des jugemens sur les personnages. Les lecteurs graves, qui n'ont pas de temps à perdre aux joies ou aux douleurs privées, et réservent leur attention aux misères des grands ou aux intérêts des peuples, ne seront pas les derniers à suivre ce jeune couple, car il traverse l'histoire et la raconte.

## I

Auguste de La Ferronnays naquit en 1777 à Saint-Malo. Il passa son enfance dans un manoir de Vendée. Son père, bon officier et bon courtisan, partageait sa vie entre son régiment et Versailles. Chaque année, il se souvenait, à la saison des chasses, qu'il avait une femme et des enfans dans une contrée giboyeuse, et la famille recouvrait son chef. Il donnait les heures de clarté aux bêtes, la somnolence du soir aux siens, et, après quelques jours, disparaissait jusqu'à l'année suivante.

M<sup>me</sup> de La Ferronnays, créole de Saint-Domingue, était, dans la solitude de cet abandon et sous la pâleur de notre ciel, comme une âme qui a froid. D'autant plus mère qu'elle était moins épouse, elle étendait son affection douloureuse, comme une ombre trop matinale, sur les jeunes vies écloses d'elle : l'enfance a besoin de joie comme les plantes de soleil. Aucune influence d'homme n'eût dirigé Auguste, s'il n'avait eu un oncle, évêque de Lisieux. Celui-ci, cadet de La Ferronnays, tandis que ses cinq frères portaient les armes, avait charge d'avoir de la sainteté pour six. Il était une de ces natures simples et pures sur la bonté native desquelles le mal ne trouve pas de prises, mais dont l'innocence un peu moutonnière bête trop et n'agit pas assez. Sur sa demande, M<sup>me</sup> de La Ferronnays consentit à lui confier Auguste, alors âgé de dix ans. L'évêque l'amena dans un collège que le diocèse de Lisieux entretenait à Paris, attacha à son neveu un abbé et, croyant avoir fait pour le mieux, le pasteur retourna à ses moutons. Le précepteur était de cette espèce qui se plaît à tyranniser sous prétexte d'assouplir. Quel changement pour l'oiseau tombé du nid, de se glacer à cette froideur, de se blesser à cette dureté, de se sentir étranger et haï ! Là, il n'apprit guère qu'à souffrir : c'est, il est vrai, la science des sciences, mais n'est-ce pas trop tôt de la connaître à dix ans ? Il fallut, pour délivrer le captif, la Révolution française. Elle promettait l'indépendance aux hommes, elle la donna du moins aux écoliers, puisque, aux premiers désordres de la capitale, les collèges se fermèrent. Auguste prit son vol vers sa Vendée et les caresses de sa mère. Cette joie du bonheur retrouvé et que la comparaison rendait plus parfait ne dura pas. Vers la fin de 1790, M. de La Ferronnays apparut.

Ce n'était pas cette fois pour sa chasse ordinaire : une autre,

la chasse à l'homme, venait de s'ouvrir, et la noblesse, devenue gibier à son tour, commençait à émigrer. M. de La Ferronnays dit adieu à sa femme, et ordonna à son fils de le suivre. Ils partirent pour la Suisse, où déjà les attendait l'évêque de Lisieux. Menacé dans sa ville pour n'avoir pas consenti à la Constitution du clergé, il avait dû tirer au plus court et ne s'était arrêté qu'à Soleure. A peine s'y étaient-ils retrouvés, les deux frères tombèrent d'accord qu'il en fallait partir. L'un avait hâte d'être à Brunswick où se rassemblaient les émigrés pacifiques, l'autre de gagner à Coblenz l'armée des princes. L'enfant était un embarras. L'oncle proposa de le laisser à Bellelay, abbaye voisine et collège renommé. Le père consentit, à la condition qu'on ne parlât pas de latin à Auguste : il ne voulait pas « qu'on en fit un capucin. »

Cette défense fut toute la part que M. de La Ferronnays prit à l'éducation de son fils ; elle se trouva utile à celui-ci. L'attrait pour ce qui est prohibé le rendit curieux de ce qu'on enseignait à ses condisciples, et, la bonté de sa mémoire aidant, il finit par savoir à peu près ce qu'on lui avait interdit de connaître. Le travail l'aidait non seulement à apprendre, mais à oublier. Oisive, quelle eût été la vie de l'enfant, qui demeura quatre années sans une visite, sans une lettre des siens ? Une seule nouvelle lui parvint, la mort de sa mère. M<sup>me</sup> de La Ferronnays, restée en France, était la plus exilée, puisque son fils était loin : après deux ans passés sans rien apprendre de lui, elle n'avait pu supporter une plus longue incertitude, et dans l'espoir de recueillir quelque écho d'émigration, elle s'était rendue à Nantes au moment où y régnait Carrier. Arrêtée aussitôt, oubliée treize mois en prison, elle avait, quand le 9 thermidor la délivra, épuisé la source de ses larmes et de sa vie. Elle était morte en chrétienne, sans un murmure, et seulement avec la hâte d'une autre existence où les mères n'ignorent plus le sort de leurs enfans. La jeunesse ne connaît pas ces résignations. Cette cruauté de la vie et de la mort envers un être qui méritait si peu de souffrir parut au fils désolé une injustice de Dieu, et de son cœur, révolté contre la perte de sa mère, s'échappa toute la foi que sa mère lui avait apprise.

Il n'était donc pas capucin quand, en 1795, reparut son père à éclipses. L'émigration, à l'armée des princes, avait pris un premier contact avec les faits. Les talons rouges s'étaient embourbés dans les marais de la Champagne, les manans avaient fait passer la frontière à leurs seigneurs ; ce n'est pas avec des épées

de bal que les rebelles pouvaient être vaincus. La noblesse résolue à se battre se groupait autour des Condés, les seuls des princes qui fussent des soldats. M. de La Ferronnays, jugeant que l'heure des premières armes avait sonné pour son fils, venait le prendre.

Avant de s'engager tous deux, ils passèrent par Brunswick pour y voir l'évêque. En même temps qu'eux, arrivait dans cette ville une berline brune qui, sortie toute neuve de Paris et de France en 1791, portait, depuis lors, de séjour en séjour et d'attentes en déceptions, une famille d'émigrés. M. de Montsoreau avait été mêlé au projet de Varennes : familier des Tuileries, frère de M<sup>me</sup> de Tourzel, alors gouvernante du Dauphin, il était parti, croyant précéder de quelques jours Louis XVI à la frontière. Il emmenait sa femme et ses deux filles ; la seconde est celle qui écrivait cinquante ans plus tard : « Nous prîmes la route de l'exil dans cette pauvre berline brune que je vois encore, très jolie pour le temps, avec ses panneaux et ses portières entourés d'arabesques d'or. » L'on avait des bagages pour un voyage de quelques semaines. Les fourrures étaient restées à Paris où l'on les retrouverait à l'hiver, et M<sup>me</sup> de Montsoreau n'avait emporté qu'une saison de son missel pour une prière qui, selon le mot du marquis de Beauregard, devait durer vingt-trois ans. Il y a des époques où Dieu réserve ses faveurs à ceux qui ne l'invoquent pas. Les victoires des républicains poussaient devant eux la famille fugitive. « Nous étions à peine débarqués à Brunswick par d'affreux chemins où nous avions versé cinq fois avec notre pauvre berline brune qui n'en pouvait plus, quand un matin, au tournant d'une rue dont je ne me rappelle plus le nom, nous nous trouvâmes face à face avec les La Ferronnays. » Ce jour-là, les dix-sept ans d'Auguste, hier écolier, demain soldat, virent pour la première fois les douze ans de la petite fille qui s'appelait Albertine de Montsoreau.

Avez-vous suivi parfois du regard, à travers l'espace, ces fils légers qu'on croirait détachés d'un fuseau invisible, et qu'un souffle élève, abaisse, et emporte, images de nos destinées ? Parfois deux de ces fils se touchent ; les voilà joints au point de leur rencontre et désormais le vent les pousse ensemble ; autour de leur commune attache, leur souplesse s'attire, s'enroule, se mêle, bientôt ils ne forment plus qu'un. Ainsi flottaient, ainsi se touchèrent ces deux misères, ces deux jeunesses : désormais les

malheurs publics, les exils des princes, les marches des armées, les colères des nations allaient respecter ce frêle lien, rapprocher les existences de ces deux enfans, favoriser leur tendresse, et confondre leurs vies.

Eux, ne le prévoyaient guère à leur première rencontre. Elle le trouva « laid, petit, gauche, engoncé à l'excès. » Lui ne songeait qu'à la gloire de son premier uniforme, et bientôt après, il trouvait à Saarbach, l'habit gris, la veste écarlate, le casque à plumet blanc des cavaliers nobles, et aussi les premiers huit sous, qui désormais devaient suffire chaque jour à sa nourriture, son entretien et ses plaisirs. C'était la misère, mais la misère est l'épreuve que la jeunesse supporte le mieux. Le corps a ses énergies intactes, et l'imagination, que l'expérience n'a pas encore intimidée, jette sur l'indigence des réalités les voiles superbes des rêves. Il apprenait le métier, n'avait pas besoin d'apprendre le courage, et il avait fait ses preuves quand, le 18 avril 1797, l'armistice de Leoben donnant à l'armée de Condé quelque repos, il reprit avec son père la route de Brunswick.

L'évêque, tandis que son neveu bataillait, avait fait faire la première communion à M<sup>lle</sup> de Montsoreau, et, sans se douter qu'il la préparât à un autre sacrement, s'était fort lié avec le père et la mère. Auguste, dans cette intimité, eut vite place : « Nous le vîmes bientôt tous les jours, mais, en dépit ou peut-être à cause de sa campagne, il n'était pas embelli. Tout de suite il eut l'air assez occupé de nous, mais comme on s'occupait alors des jeunes filles, sans s'approcher d'elles et sans leur dire un mot. » Dieu sait pourtant si, depuis l'arrivée des émigrés, on parlait dans la petite ville ! Se recevoir était leur grande affaire, leur seul plaisir et le soulagement de tous leurs maux. Mal logés, mal vêtus, mal nourris, ils allaient de galetas en galetas, se passaient de dîner pourvu qu'ils eussent faim en compagnie, gardaient toute leur élégante fierté sous leurs habits reprisés, sous leurs robes de jaconas à la Noël, et, rien qu'à se voir, changeaient toutes leurs grandes et petites épreuves en rires. Comme la Cour avait à Trianon joué à la bergerie, l'on eût dit que la noblesse de France se donnait la comédie de la pauvreté. Le duc et la duchesse de Brunswick, bénissant le ciel qu'il leur eût envoyé des Français malheureux pour mettre quelque gaieté dans leur bonheur allemand, avaient ouvert leur petite cour aux exilés. Aussitôt ce fut une fureur de se faire présenter. « Le matin on menuisait, cartonnait, peignait

pour vivre, le soir on s'enrubannait de son mieux, » on organisait des « redoutes, » on dressait des paravens pour les charades et les comédies.

Tout à coup la grande pièce interrompt les petites. Le 17 octobre 1797, le traité de Campo Formio exige que l'armée de Condé soit dissoute et les émigrés chassés de l'Allemagne. « La consternation fut indicible lorsqu'un soir, en revenant de Berlin, le duc de Brunswick manda mon père et quelques autres personnes pour leur dire qu'il ne pouvait plus leur donner asile. » Du dernier volontaire à Louis XVIII, réfugié près de Brunswick dans la petite maison d'un brasseur, chacun se demandait où aller. Un caprice d'Empereur recueillit une partie de ceux que frappait la proscription républicaine : Paul I<sup>er</sup> offrit à Louis XVIII l'asile de Mittau et prit à sa solde l'armée de Condé, qui reçut l'uniforme et la cocarde russes. Elle se mit en marche vers ses quartiers d'hiver. Les *Souvenirs* disent avec une délicatesse exquise comme la première rougeur : « Tout ce que nous aimions, tout ce que nous allions aimer partait. »

Quand s'ouvre l'année 1798, Auguste de La Ferronnays est cantonné en Volhynie, près de la capitale Dubno, et bien loin de ce que lui, a déjà commencé à aimer. Patience ! Le régiment de cavalerie noble où sert le jeune homme reçoit pour colonel le Duc de Berry. Les vingt ans du prince ont besoin de conseils, on lui donne, sous le nom d'aide de camp, un mentor : le mentor est M. de Montsoreau. Celui-ci précède à Dubno sa femme et ses filles, les y appelle, et, la berline brune continuant de rouler et de verser, le 2 novembre 1798, les voilà à Dubno. Le Duc de Berry arrive à son tour. Il est seul, les Montsoreau ont un foyer ; il aime la conversation, les Montsoreau ont de l'esprit ; il joue de la flûte, les Montsoreau ont un piano : il n'en faut pas tant pour lier les gens. « Il semblait vraiment s'attacher à nous, surtout à ma mère, qu'il prit l'habitude d'appeler « mutter ». On lui présente Auguste ; entre le soldat et son colonel l'égalité des âges rend moins distante l'inégalité des grades, la sympathie du prince fait les avances au pauvre gentilhomme. Bientôt, sous le nom d' « ordonnance permanente, » La Ferronnays reçoit ordre de suivre partout son chef, et il obéit avec d'autant plus de docilité que son devoir le conduit chaque jour chez les Montsoreau.

L'existence d'ailleurs était pour tous un rendez-vous perpétuel, et l'hiver, en suspendant la lutte, activait les plaisirs. Installé



au château de Dubno, le prince de Condé en faisait les honneurs à l'émigration. La princesse de Monaco l'y aidait : le scandale de leur liaison était si ancien qu'aux yeux indulgens de l'époque il devenait fidélité. Cette femme, vaillante dans le mal comme dans le bien, avait suivi son amour jusque sur les champs de bataille, vendu pour l'armée jusqu'à sa vaisselle plate, n'était pas plus ménagère de sa réputation que de son argent, et toujours jeune malgré les années, et toujours princesse malgré les fautes, régnait sur une société qui n'avait pas droit d'être sévère et où les plus irréprochables avaient désappris d'être prudes. M<sup>me</sup> de Montsoreau, pieuse entre toutes et qui chaque matin allait à la messe, ne se faisait pas scrupule de paraître chez la princesse et d'y conduire ses filles. Près du prince, le duc d'Enghien tenait aussi état de maison, et dans la paix comme dans la guerre, entraînait tout le monde, soldats et femmes, gens de cour et gens du peuple, dans l'élan d'une grâce mutine et héroïque. Autour d'eux s'empressait l'aristocratie de ce pays, russe par conquête, mais polonaise de race, où les émigrés trouvaient les élégances de leurs habitudes, la sympathie pour leurs mérites et le goût de leurs défauts. La Pologne « qui danse toujours » les entraîna dans son branle, et l'opulence des uns fit vis-à-vis à la pauvreté des autres dans un bal qui dura des mois.

Au printemps de 1799, autres plaisirs : la guerre recommence. Les Condéens apprennent qu'ils sont sous les ordres de Souwaroff, le plus célèbre des généraux russes, et qu'ils opéreront en Suisse où va se livrer l'action décisive. La Ferronnays reprend sa place dans les rangs ; M. de Montsoreau, qui suit le Duc de Berry, ne peut pas laisser en arrière sa femme et ses filles, car cette marche est le retour. « On s'en allait à cette guerre comme à une fête. Personne ne doutait qu'elle ne se terminât par une triomphale rentrée dans notre France que nous allions délivrer. Nos plus intimes, le prince Amédée de Broglie, de Saint-Marceau, le comte de Nassau, M. de Silly voyageaient en avant de l'armée pour faire les logemens. Ils avaient proposé à ma mère de faire route avec eux. Nous occupions donc chaque soir le logement que devait occuper, vingt-quatre heures après nous, M. le prince de Condé. » Le tout d'ailleurs était régulier, M<sup>lles</sup> de Montsoreau se trouvant inscrites sur le rôle des cavaliers nobles. « Je ne sais trop comment la chose avait pu se faire, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut faite ; nous touchâmes notre solde, ma sœur

et moi, jusqu'à la fin de notre pauvre armée et nous reçûmes notre licenciement quand on en fut là. »

Les Condéens arrivèrent en ligne pour apprendre que la bataille de Zurich, les passages des Alpes, et les chances de la campagne étaient perdus. Ils n'ont qu'à soutenir à Constance un rude combat de rues et à repasser le Rhin, arrière-garde d'une retraite. Ils vont reprendre à la suite des troupes russes le chemin de la Volhynie : mais Paul I<sup>er</sup> a assez d'eux. Ils passent à la solde de l'Angleterre, réduits à porter tour à tour toutes les cocardes contre les couleurs de leur pays, et tout à la joie de rester en Allemagne. Leur petite armée n'en sortira plus. L'éclair de Marengo luit si rapide qu'on n'a pas le temps de se servir d'elle. Le traité d'Amiens la rend inutile dans l'Europe pacifiée. L'Angleterre prétend que ces Français conquièrent pour elle l'Égypte ; ils refusent et, en 1802, sont licenciés.

Sur ces inutiles routes, deux êtres pourtant n'avaient pas fait de vaines étapes. A Constance, la veille du combat, M<sup>lle</sup> de Montsoreau ne se rendait pas compte pourquoi elle souhaitait si fort « des triomphes sans bataille et des héros sans coups de fusil. » A son angoisse quand elle entendit le canon, elle comprit. Ce jour-là, La Ferronnays gagna la seule victoire qu'ait remportée l'armée de Condé. Quand la jeune fille revit quelques jours après, sain et sauf et passant à cheval, celui pour qui elle avait craint, « je le trouvai, dit-elle, singulièrement embelli. Il me fit tout à coup l'effet d'être très grand et très aminci. Il avait un beau panache blanc qui flottait au vent, son uniforme lui allait bien, tout cela était gracieux et me parut si joli ! » C'est pourtant, Mademoiselle, le même homme que vous trouviez petit et gauche, le même costume que vous disiez commun et laid. Rien n'a changé que vous-même, votre saison d'aimer est venue.

Mais, pour les pères et les mères, c'est la saison de prévoir : comment espérer qu'ils fiancent ces deux pauvretés, ces deux soldes de huit sous par jour ? Celle de La Ferronnays s'élève tout à coup à dix louis par mois : le Duc de Berry l'a pris après Constance pour second aide de camp. Quelle joie de vivre toujours près d'elle, mais quelle incertitude de savoir si elle sera jamais à lui, et quel souci de ce maudit argent qu'il faut pour acheter même le bonheur ! Le Duc de Berry a deviné le secret de son ami, s'y intéresse, mais il est pauvre lui-même. Il vit de pensions : l'Angleterre, les Bourbons de Naples et ceux d'Espagne

lui en ont assuré. Mais la plus grosse est celle de l'Espagne qui a songé à sa générosité en la promettant, et à ses finances en ne la payant pas. Il faut attendre; deux années passent encore. Tout à coup l'Espagne sert au Prince tout l'arriéré qu'elle lui devait, et la première pensée du Prince est de constituer avec cette somme une dot à son ami. Il parle à M. de Montsoreau : celui-ci hésite. Bien que l'usage fût alors de consulter sur ces affaires tout le monde sauf les filles à marier, il a, clairvoyance paternelle, peur de contraindre son Albertine. Celle-ci, instruite jour par jour des négociations par une jeune femme qui les poursuit avec le Prince, garde son petit masque d'ignorante. Enfin « ma mère m'appela un matin, me fit asseoir auprès d'elle avec solennité et me dit : Ma chère Albertine, j'ai une nouvelle à vous apprendre, c'est que nous allons vous marier. Croit-on que j'eus le front de répondre : Et avec qui? » Au nom d'Auguste, elle déclara qu'elle s'en rapportait au choix de ses parens. La mère, reconnaissant le fruit de ses soins dans cette docilité, conduisit sa fille à M. de Montsoreau. « Mon père me mena à la fenêtre et me regarda au grand jour pour voir par lui-même ce que j'avais au fond de l'âme. Il me sembla qu'il était rassuré. »

Il ne restait plus qu'à signer. Le trousseau était mince : « trois douzaines de chemises de toile fort grossière, autant de mouchoirs et aussi trois robes, une de bazin blanc, une de soie jaune et aussi une robe de noce. » Mais la rédaction du contrat avait été confiée à M. Rech, magistrat émigré et inébranlable sur les principes. Il minuta l'acte comme l'acte aurait été sans cette révolution qui, en droit, n'existait pas. « C'est ainsi qu'il énuméra les équipages et les diamans qui me seraient donnés. Rien ne put l'en faire démordre; force fut de lui passer son innocente fantaisie. » M. Rech est l'émigration elle-même : elle conduisait sa vie comme il rédigeait ses contrats. Enfin le 23 mars 1802 arriva. En vain *elle* est coiffée « en petits crochets » et enguirlandée de roses à la romaine, en vain *lui* est perdu dans son habit bleu à col gigantesque et sa culotte qui monte aux épaules sous un gilet court comme un rabat : il n'est pas de modes si extravagantes qu'elles puissent rendre laide la jeunesse et ridicule la constance. Êtes-vous curieux de détails qui « datent » ? « Quand vint le moment de dire oui, je saluai ma mère, et M. de la Ferronays salua profondément M. le Duc de Berry... Nous dinâmes tous chez le Prince; après le diner on joua au pharaon, parce qu'il

avait été dit que c'était l'usage en France. » Voulez-vous connaître ce qui n'a pas d'âge, l'émotion de l'amour et la voix du bonheur? « J'étais sa femme et pour moi, c'était tout. Les chances de la vie allèrent comme Dieu les fit, les vicissitudes se succédèrent. Des angoisses sans nombre suivirent. Mais j'étais sa femme. »

## II

En même temps que se fixait leur sort s'achevait celui de l'émigration. Le 26 avril 1802, le Premier Consul ouvrait à presque tous les exilés les portes de la France. Un compromis était offert aux royalistes : accepter cette Révolution vainement combattue et recouvrer leurs biens non aliénés, échanger leurs espérances politiques contre la paix de leur existence privée. Presque tous acceptèrent. Bientôt il ne resta plus autour de la famille royale qu'un tout petit groupe d'insoumis : les chefs qui étaient exclus de l'amnistie ; les courtisans qui trouvaient près des princes l'importance, les vanités, le vivre et le couvert, plus la chance de se faire récompenser de tous ces avantages comme de dévouemens, si jamais l'exil se changeait en restauration ; enfin les fidèles véritables. Il est superflu de dire que La Ferronnays fut de ceux-ci.

L'Europe, favorable aux proscrits tant qu'ils étaient tenus hors de leur patrie par un régime de spoliation et de sang, cessa de comprendre ceux qui refusaient de reprendre leur place dans une patrie pacifiée et sous un régime glorieux. Ces sentimens sont bien marqués par M<sup>me</sup> de La Ferronnays : « L'accalmie qui s'était faite en Allemagne depuis le Consulat y rendait la situation de nos princes et la nôtre absolument insupportables. On nous regardait comme fous de ne pas rentrer en France, et personne ne se gênait pour ridiculiser la cause que nous servions. » L'Angleterre seule, défendue contre tout apaisement par son dessein continu d'abaisser la France, et d'autant plus malveillante que montait notre fortune, échappa à l'influence exercée alors, même sur nos ennemis, par le génie de Bonaparte. Et c'est pourquoi ce qui restait d'émigration se trouva attiré en Angleterre. Le Comte d'Artois s'y était depuis longtemps établi. A la fin de 1802 le duc de Berry alla l'y rejoindre, et bientôt il réclama Auguste de la Ferronnays. M. de Montsoreau, qui, depuis le Consulat, tirait de France quelques ressources et craignait de ne pas les recevoir

aussi facilement en Angleterre, demeura jusqu'en 1807 à Brunswick. Et, comme le pauvre Auguste n'était pas assez riche pour offrir à sa femme l'hospitalité de Londres, le père garda auprès de lui sa fille. Ainsi commencèrent les séparations forcées qui, interrompues par la joie de quelques retours, allaient être la vie des jeunes époux : séparations heureuses elles-mêmes, non pour eux, mais pour nous, car elles nous ont valu ces lettres où M. de La Ferronnays s'exprime avec tant de sincérité sur les évènements, sur les personnes, même royales, et fait connaître d'abord « son » prince, le Duc de Berry.

La Ferronnays se sentait envers lui une grande dette et voulait l'acquitter. Pour cela, ce n'était pas assez de suivre les destinées du Duc, il fallait en toute occasion servir son honneur et, s'il se pouvait, sa gloire. La reconnaissance de La Ferronnays rêvait d'un héros.

Le Duc de Berry n'en avait pas la mine. La taille trop courte, les épaules trop hautes, le front trop bas, les yeux trop à fleur de tête, c'était un corps tout en trop et en trop peu. Son âme ressemblait à son corps. Il était la preuve qu'il peut y avoir des enfans abandonnés, même sur les marches du trône. Jusqu'à dix ans, il avait connu la solitude à Versailles : le Comte d'Artois, son père, était toujours envolé en galanteries ; sa mère ne s'occupait qu'à suivre du regard ces butinages capricieux, inconsolable d'être à peu près la seule femme dont ce papillon ne s'approchât jamais. Dès 1791, elle avait cherché auprès du roi de Savoie, son frère, un refuge contre les menaces de la Révolution qui commençait et l'offense d'infidélités qui ne finissaient pas. Elle emmenait avec elle ses enfans, Berry et Angoulême ; à peine arrivaient-ils que le roi avait trouvé « les petits d'Artois bien encombrans. » Il avait fallu les expédier à l'armée des princes, et là, du moins, ils avaient chance de rencontrer leur père, puisque leur âge les obligeait à rester où l'on ne se battait pas. Mais l'armée avait été dissoute et, jusqu'en 1796, ils avaient vécu confinés dans le château de Ham en Westphalie, et confiés à un vieux gouverneur qui leur avait surtout appris à monter à cheval. Il n'y avait eu guère à s'occuper du Duc de Berry, quand il sortit de l'enfance, qu'une beauté sur le retour ; elle avait appris à l'adolescent les passions d'un homme. Homme, il l'avait été mieux en 1796, à l'armée de Condé, où il avait fait en face de l'ennemi son devoir de prince, et où il s'était montré ami généreux, ce que les princes ne sont

pas toujours. Ses dons de nature, poussés en sauvages dans cette existence inculte, portaient quelques fruits, mais rares, amers, et dont la dureté faisait une blessure même quand ils tombaient comme des bienfaits. Des spontanités de tendresse et d'esprit adoucissaient parfois sa rudesse, comme son sourire, sa seule beauté, éclairait la maussaderie de son visage, mais rien ne perceait d'ordinaire les épaisseurs sombres de son ennui. C'est cet incurable ennui qui se transformait en défauts et en vices. Sans instruction, sans habitudes de travail, sans force de méditation, ce prince ne trouvait pas de ressources en lui-même ; son oisiveté vivait à la fenêtre, guettant les impressions du dehors. Les fantaisies volaient dans sa tête comme des oiseaux dans une maison vide. Qu'une entreprise, un espoir, une idée lui apparussent, il les saisissait avec toutes ses forces sans emploi, et, d'une ardeur égale, fuyait dans tous les projets son oisiveté. A peine tracés, il prétendait les accomplir, et lorsque les faits, qui ne sont pas courtisans, lui résistaient, comme il n'avait pas dans l'esprit des pensées de rechange, il sentait tout son bonheur engagé dans ce qui lui échappait. Alors il s'abattait en désespoirs ou se révoltait en violences, se vengeait sur les gens des déceptions que lui causaient les choses, paraissait méchant quand il n'était que malheureux. Et cela jusqu'à ce qu'ayant épuisé dans un vain effort la nouveauté de ses desseins, il s'en dégoûtât avant de les satisfaire, et les oubliait pour de nouveaux. Son énergie éclatait en caprices sans se perpétuer en volontés. Et comme sa passion ne faisait pas de différence entre la valeur de ses désirs, il manquait toujours de mesure, disposé à prendre légèrement les plus essentielles affaires et au tragique les plus minimes. Ces inégalités, ces disproportions, ces indigences de la personne dans la grandeur du personnage faisaient songer à un Bourbon d'Espagne plus qu'à un Bourbon de France. Il était la décadence d'une race, il avait de la vieillesse le stigmate le plus triste, le retour à la puérité : un enfant, avec quelques bons instincts et tout l'inachevé de l'enfance, tenait du droit monarchique le droit de gouverner les hommes, la future couronne de France.

Même durant ses années de soldat, qui furent les meilleures, cette nature se laissait surprendre. Rien certes de plus joliment français et royal que sa façon de marier son aide de camp. Et pourtant ceux mêmes qui bénéficiaient de ses bontés se demandaient si ses raisons d'agir valaient son action, et si dans le bon-

heur qu'il préparait à ses amis, il n'y avait pas surtout un passe-temps pour lui-même. M<sup>me</sup> de La Ferronnays, en racontant les hésitations de son père à consentir, dit beaucoup par ces petites lignes : « Mon père, sans le dire, soupçonnait-il le Prince de s'amuser à faire une noce ? » Le Prince prouva bientôt que la noce ne l'amusait guère, et, après la légèreté dans les choses importantes, voici le désespoir pour des riens. Le jour même où le Duc a emporté la promesse du mariage, il s'imagine être oublié par les heureux qu'il vient de faire. « Le Prince ne se possédait plus, disait qu'il était le plus malheureux des hommes, qu'il était dans sa destinée de ne faire que des ingrats, qu'il renonçait à l'espoir d'avoir jamais un ami. Enfin il se monta la tête jusqu'à la perdre tout à fait. Marchant à grands pas dans sa chambre, il dit tout à coup : « Je vais me tuer. » Il y avait sur la commode deux pistolets chargés : il en saisit un et le mit devant sa bouche. Auguste, avec sang-froid (car il en avait toujours dans ces occasions), prit l'autre, l'arma, le mit contre sa tempe et dit au Prince : « Monseigneur, je vous donne ma parole d'honneur que si vous vous tuez, je me tuerai aussi. » Ils restèrent ainsi quelques secondes. Enfin le Prince, subitement calmé, jeta son pistolet, Auguste remit le sien où il l'avait pris, puis ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. »

Tout n'est pas joie dans la fidélité, et il faut du courage pour rester le compagnon d'un maître qu'on s'expose ainsi à suivre jusque dans l'autre monde. Mais La Ferronnays s'était donné, et la raison est dans ces lignes exquises à sa femme : « Quoi qu'il fasse, il ne me rendra pas ingrat. Sans lui, tu n'aurais jamais été à moi. »

Quand La Ferronnays arriva à Londres, il y trouva beaucoup d'agitation et de bruyans mystères autour du Comte d'Artois. Monsieur avait ce privilège que, toujours absent de l'action, il demeurait le chef des hommes les plus agités et le patron des mesures les plus violentes. Et il ne prépara jamais un complot aussi vaste que l'entreprise négociée avec Cadoudal et Pichegru. Pichegru devait travailler l'armée, Cadoudal avec deux cents chouans se défaire du Premier Consul, le duc d'Enghien soulever l'Est, le Duc de Berry l'Ouest, et, par l'un ou l'autre chemin, Monsieur frayer la route au roi. Tout réglé, Pichegru et Cadoudal partent pour Paris ; quelques émigrés les suivent ; et, comme Polignac, La Ferronnays eût été du nombre, sans un ordre formel

qui lui prescrit de ne pas quitter le Duc de Berry. Berry ne cesse de répéter qu'il veut partir et attend à Londres, Enghien est déjà sur la frontière, le Comte d'Artois passe ses jours près de M<sup>me</sup> de Polastron mourante; les réfugiés s'entretiennent du changement qui s'apprête, le tiennent pour si certain qu'ils ne savent pas sacrifier leur bavardage à ceux qui risquent leur vie; le complot devenu le secret des salons tombe dans l'oreille de la police; Bonaparte, selon sa coutume de prévenir ses ennemis, enlève le duc d'Enghien; le parti royaliste perd le seul prince qui sût agir, et par la faute de ceux qui ne savent que parler.

Par le meurtre de Vincennes, Napoléon avait assuré sa vie. Jusqu'au fond de l'Europe tous les Bourbons se sentirent menacés par ces représailles qui ne connaissaient pas de frontières, et depuis lors ces princes s'abstinrent de complots. Il ne restait plus même au Duc de Berry l'illusion de nouvelles entreprises. « Il n'est pas de meilleur remède au chagrin que le danger, » dit M. de Beauregard : le mot pourrait être signé du prince de Ligne ou de Boufflers, tant il a, dans sa vaillance, la grâce de leur siècle. Mais Berry avait plus d'ennui encore que de chagrin, et le remède le plus simple à l'ennui, c'est le plaisir. Omphale est toujours là pour consoler les Hercules sans travaux. Le jeune prince se laissa distraire par elle, ou plutôt par elles. Car, dans ses amusemens même, il portait son incapacité de choisir et d'attendre; il fallait que ses voluptés aussi fussent faciles. Il peut y avoir jusque dans le dérèglement des mœurs un souci de dignité mondaine : mais le prince ne se bornait pas à des désordres de son rang, et à des « morceaux de roi. »

Cette vulgarité d'inconduite attristait d'autant plus La Ferronnays qu'il subissait une crise bien différente. Incrédule depuis la mort de sa mère, il se trouva ramené vers la foi par la guérison inespérée d'un enfant. Il en était encore à cette philosophie trop sommaire où l'homme, traitant Dieu en homme, tient avec lui un compte de doit et avoir, et échange de la soumission contre des bienfaits. Mais Dieu change vite ceux qui viennent à lui. « T'avouerai-je, écrit Auguste à sa femme, que j'éprouve maintenant quelquefois des sentimens bien différens de ceux que j'ai professés jadis? Il y a des choses qui me retiennent encore, je te l'avoue, mais enfin je ne puis m'empêcher d'espérer mieux de moi-même. Cette idée d'ajouter par mon retour à Dieu quelque chose à ton amour soutient ma volonté. » L'intelligence plus



haute du devoir lui rendait plus douloureuses les habitudes de son prince. Comment l'en arracher ? Sans doute l'épée de l'émigration était brisée, et il ne fallait plus en aiguïser les tronçons en poignards, mais une épée intacte et autrement puissante sortait du fourreau : celle de l'Europe, que Napoléon menaçait. La maison de France ne saurait manquer à cette union des souverains légitimes contre un génie usurpateur, elle ne peut être représentée que par ses princes sur les champs de bataille. La défense du droit monarchique par le courage militaire est l'entreprise où La Ferronnays tente d'entraîner le Duc de Berry. « Il me paraît impossible, — écrit-il à la veille d'Austerlitz, — qu'il continue à traîner sa vie inutile à Londres quand encore une fois le feu va prendre à l'Europe. »

Mais, pour le Prince, les rhumatismes précèdent les campagnes, et La Ferronnays, au lieu de se battre, doit le soigner. « On accuse le genre de vie qu'il a adopté d'être cause de ce triste état de choses. Peut-être. Mais je crois que les humeurs qu'il a toujours eues dans le sang y contribuent plus encore que le reste... si vilain que soit ce reste. » D'ailleurs payé de son sacrifice par la gratitude du malade, il s'étonne que la goutte rende si doux un homme d'ordinaire si emporté. Un jour, il est vrai, le Prince semble trop guéri, et à table, devant ses domestiques, traite son compagnon de telle sorte que La Ferronnays quitte la salle et cesse son service. Le lendemain, le Duc le fait prier à dîner, et, quand ils sont de nouveau à table, se lève et lui dit : « Monsieur de La Ferronnays, je vous ai offensé hier devant mes gens, c'est devant eux que je vous fais réparation. » Après quoi, il ajoute : « Es-tu content ? »

Non, malgré la bonne grâce de tels repentirs, La Ferronnays n'était pas content, parce qu'il ne pouvait respecter son prince comme il l'aimait. Puis il était forcé de reconnaître que son plan était chimérique : aucune armée n'offrait dans ses rangs aux Bourbons cette place où auraient été le danger et l'honneur. Pourtant un souverain s'intéresse à eux. Gustave IV de Suède avait la religion de la monarchie, le sentiment de la solidarité entre les rois, et la certitude qu'il suffit d'obéir aux principes pour dominer les événements. Il lui paraissait que rétablir dans son domaine la famille aînée des rois serait rendre la stabilité à tous les trônes, et que vaincre la Révolution en France serait la détruire dans le monde entier. En 1807, il offrit à Louis XVIII l'hospitalité de sa

cour et au Duc de Berry un commandement dans son armée : Louis XVIII et le Duc de Berry acceptent, et l'un de Mittau, l'autre d'Angleterre, partent pour la Suède. La mauvaise fortune des Bourbons les y précède. Quand ils se rejoignent à Carlskrone, le roi qui les y accueille est déjà vaincu, blessé, contraint à une paix désastreuse, et la Russie, la meilleure espérance de la coalition, est passée, par le traité de Tilsitt, à l'ennemi. Gustave IV s'honore, comme le dit M. le marquis de Beauregard, en maintenant ses offres d'hospitalité, et Louis XVIII en les refusant. Celui-ci se décide à poursuivre sa route vers l'Angleterre, où il ramène son neveu.

Le plus désolé était La Ferronnays qui, ayant obtenu un grade dans l'armée suédoise, voyait fuir une fois encore l'occasion. Mais, quelques mois après, la Russie, sous prétexte de faire accepter par Gustave IV le blocus continental, envahit la Finlande qu'elle convoite ; Gustave IV riposte en se jetant sur la Norvège qu'il veut prendre au Danemark, allié de Napoléon ; l'Angleterre envoie à Gustave du secours. Est-ce une grande guerre qui recommence ? La Ferronnays a besoin de le croire, tant lui pèse la vie de Londres, et dès lors, s'impose un devoir d'honneur. « C'en est un, écrit-il à sa femme d'aller prendre ma place dans le régiment où je suis inscrit comme officier. Ce n'est pas pour se mettre à l'abri des balles qu'on revêt un uniforme, mais pour aller en recevoir. » Le Comte d'Artois, toujours favorable à l'énergie des autres, approuve ; le Duc de Berry, mécontent de perdre un compagnon qu'il ne veut pas suivre dans une aventure, prend fort mal « cette donquichotterie ; » Louis XVIII décide. « Le roi m'a fait avec le pouce une croix sur le front en disant : Partez, excellent jeune homme, votre roi vous bénit. »

Voilà La Ferronnays en Suède, sous les ordres d'un général estimé, le baron d'Armfeld, qui avait vécu en France, sous l'ancien régime, et, comme Fersen, son compatriote, demeurait acquis aux Bourbons. Et surtout La Ferronnays a trouvé le héros couronné qu'il rêvait : « Gustave IV a une grâce et une noblesse qui n'appartiennent qu'à lui... Ah ! que chez lui tout semble noble, guerrier, chevaleresque ! Quel enviable sort que celui d'avoir un pareil prince !... » Hélas ! il n'est venu que pour apprendre de plus près la différence entre les héros de roman et les héros de l'histoire. La générosité des sentimens, l'ampleur des desseins, l'orgueil du droit débordent chez Gustave IV la puissance et ne

créent qu'une grandeur d'imagination ; la guerre, dès le début, lui montre sa faiblesse, il s'obstine dans sa foi, et, sous les coups de la réalité, sa raison chancelle ; le mystique devient un illuminé qui demande des clartés à l'Apocalypse, décourage l'Angleterre par le désordre de ses plans, se prive lui-même de ses meilleurs serviteurs, et, pour compenser ses défaites, destitue et bannit Armfeld.

Dans ce désastre, un dernier espoir luit pour La Ferronnays. L'Espagne était en pleine révolte et tous les princes de Bourbon parlaient de combattre pour leurs cousins spoliés. Le Duc de Berry avait pris feu : « Il voulait partir, partir tout de suite pour se joindre aux bandes espagnoles. » Et il rappelait à grands cris son compagnon. Sur ces entrefaites, une brigade espagnole qui, prise par les Français, avait été internée dans l'île de Fionie, trompée par la surveillance, débarque en Suède, d'où les Anglais vont la rapatrier. Pourquoi le Duc de Berry ne prendrait-il pas un commandement dans cette troupe, et pourquoi ne redemanderait-il pas, pour cette campagne, son gentilhomme au roi de Suède ? « Vite, vite les fers au feu, écrit La Ferronnays à sa femme, j'ai trouvé le moyen de servir à la fois en Suède et en Espagne. » Gustave IV accorde l'autorisation à La Ferronnays, mais les Anglais la refusent au Duc de Berry, et l'Espagne même, comme si elle craignait de compromettre sa cause, déclare qu'elle n'admettra aucun des princes exilés. Tout est bien perdu cette fois. Il ne reste à La Ferronnays qu'à reprendre auprès du duc ses fonctions stériles, et à vivre, comme disait de Maistre, sous « l'insupportable poids du rien. »

Les Bourbons n'ont plus qu'une puissance, entraîner dans leur ruine ceux qui les soutiennent. L'obstination de Gustave IV à les défendre paraît aux Suédois la preuve la plus certaine de sa folie. Ils le chassent le 13 mars 1809, le remplacent par son frère et, comme celui-ci est sans enfans, élisent pour prince héritier Bernadotte, parce qu'ils croient être agréables à Napoléon. La légitimité a perdu le seul souverain qui lui fût resté fidèle, et ce souverain est un insensé. Vers la fin de 1810, il apparaît en Angleterre, fantôme de prince, vagabond couronné qui vient du pays d'Hamlet au pays du roi Lear. Il demande asile à ceux pour lesquels il s'est perdu. Quel dénuement dans ce proscrit qui frappe à la porte de proscrits, quelle tristesse dans cet exil qui appelle à son secours l'exil, quelle naïveté dans cette confiance que les Bourbons n'ont pas assez de leurs propres misères à porter, quelle

politesse accomplie, quel art d'accueillir et de repousser à la fois dans l'attitude des princes envers ce malheur indiscret ! Seul La Ferronnays se sent redevable et ému, se met à la disposition du souverain, et lui rend tous les bons offices que son cœur imagine. Et ce cœur royaliste continue à souffrir de ses affections, à découvrir dans les princes l'infirmité des hommes. Jusqu'au départ de Gustave IV, La Ferronnays passe sans cesse du respect à la pitié, tant cette infortune a de visages grimaçans ou tragiques, tant se succèdent et parfois s'associent la déraison dans ces actes et la grandeur dans cette folie ! Tous ces contrastes sont dans leurs adieux. Gustave veut laisser à La Ferronnays un souvenir. Il lui reste l'épée à poignée d'or qu'il portait aux jours heureux. Il l'offre à La Ferronnays. Mais, quand celui-ci va la prendre, Gustave recule, la serre entre ses bras comme pour la retenir : l'instinct royal repousse comme une impiété qu'une main étrangère se pose sur le dernier attribut de sa puissance. La Ferronnays supplie le prince de ne pas s'en dessaisir, le roi veut achever son sacrifice. Il la regarde une dernière fois, lui parle, lui demande pardon de n'avoir pas su mieux se servir d'elle, puis, après l'avoir baisée, la donne d'un geste impérieux, et s'enfuit en pleurant.

### III

Si la foi de La Ferronnays en la monarchie était à l'épreuve de tous les désenchantemens que peuvent causer les princes, ces expériences n'avaient pas été perdues pour sa raison. Guéri des aventures, fussent-elles héroïques, il avait appris que les plus nobles sentimens, l'intrépidité du caractère, la religion des principes ne suffisent pas à rendre le trône et aident parfois à le perdre. Il comprenait que les souverains de l'Europe n'étaient pas des chevaliers armés pour la justice, mais des mandataires attentifs et calculateurs d'intérêts et d'égoïsmes nationaux. Il se rendait compte que, si les Bourbons, malgré leur droit, semblaient n'exister plus pour l'Europe, c'est qu'ils avaient cessé d'être une aide ou un embarras pour ces égoïsmes et ces intérêts. Il se persuadait que pour eux le plus sûr moyen de relever leurs chances était non de séduire ou de s'imposer par des actions d'éclat, — car on leur refuserait jusqu'à l'occasion de les accomplir, — mais de devenir les adversaires de la gloire faite homme en Napoléon ; de murmurer sans cesse à l'oreille de l'Europe que

cette gloire était la menace, la guerre sans fin, l'abaissement de tous au profit d'un seul; de rappeler qu'eux au contraire, eux seuls, n'ayant pas besoin de titres ni de mérites nouveaux, étaient le repos et la paix; de se glisser peu à peu dans la pensée de cette Europe comme les remplaçans possibles, désirables, de Bonaparte; de redevenir une pièce sur l'échiquier. Il employait ses loisirs à se tenir informé des affaires générales, et mettait à profit les amitiés qu'il laissait partout où il passait, pour entretenir des correspondances avec les étrangers les plus capables de l'instruire. Et le plus important d'entre eux était son ancien général, Armfeld, qui, originaire de la Finlande, avait suivi le sort de la province et, devenu Russe, jouissait d'un crédit considérable auprès d'Alexandre I<sup>er</sup>.

Jusqu'à la fin de 1812, La Ferronnays garda pour lui seul ses réflexions. Mais la campagne de Russie a donné enfin au vainqueur des hommes un vainqueur, la nature. La Ferronnays rédigea alors un mémoire où il indiquait l'opportunité pour les Bourbons de devancer les événemens qui préparaient des destinées nouvelles à la France. Il montrait la nécessité de connaître avec certitude les dispositions des divers cabinets afin de régler la conduite à tenir avec chacun, et il s'offrait à se rendre en Russie, où, grâce à l'amitié d'Armfeld, il espérait obtenir des renseignemens sûrs. Le mémoire, lu par Louis XVIII, n'avait encore valu à son auteur que certaines préférences d'attention et de paroles de la part du Roi, quand arriva de Saint-Pétersbourg un émigré de marque. Il affirmait qu'Alexandre était résolu à rétablir les Bourbons. Louis XVIII voulut aussitôt tirer avantage de ces dispositions, qu'il tint pour certaines. Il décida d'envoyer à Alexandre un chargé d'affaires, avec les missions suivantes : communiquer au Tsar une proclamation de Louis XVIII; demander pour Monsieur ou l'un de ses fils un commandement dans l'armée russe; pressentir les dispositions de la famille impériale à un mariage entre le Duc de Berry et la grande-duchesse Anne, sœur de l'Empereur; enfin recruter parmi les prisonniers français des partisans à la légitimité. La Ferronnays fut choisi. Le voyage d'enquête discrète qu'il avait proposé était devenu, dans la pensée de Louis XVIII, qui aimait à solenniser ses actes pour mieux marquer son rang, une mission diplomatique. La Ferronnays reçut même ordre de passer par Stockholm et de voir le prince royal Bernadotte, que les nouvelles parve-

nues à Louis XVIII présentaient comme sûr à l'égal d'Alexandre.

On se rappelle quel avait été, à son premier voyage en Suède, l'enthousiasme de La Ferronnays pour Gustave IV. On pourrait croire que ce souvenir le disposait mal pour Bernadotte. Non. S'il sait reconnaître et aimer ses princes même loin de leur trône, il aime aussi la puissance royale en soi, il la salue en tous ses dépositaires, et il les pare d'abord de toutes les bienfaisantes vertus qu'il voit en elle, quitte à se déjuger, car, si son premier coup d'œil est respectueux, le second est observateur. La Ferronnays a déjà reporté sur Bernadotte ce préjugé d'admiration qui est son premier sentiment envers toutes les têtes couronnées. « Impossible, écrit-il à son arrivée, de donner un plus beau caractère que celui que tout le monde à Stockholm accorde à Bernadotte. Voilà la troisième fois que j'aborde en Suède avec l'espoir d'y rencontrer un homme; j'ai été un peu désappointé dans ma première attente, tout m'annonce qu'il en sera autrement cette fois. »

Il ne devait même pas voir celui qu'il célébrait d'avance. A Stockholm, il avait retrouvé des amis dans le monde de la Cour, et, le charme de sa personne aidant, il y fut aussitôt à la mode. Mais c'est en vain qu'il voulut mettre les succès de l'homme au service de l'ambassadeur; tous les empressements s'entendaient à lui fermer le chemin qu'il voulait s'ouvrir; on eût dit qu'on s'ingéniait à adoucir sa déception en lui répondant fêtes quand il parlait d'audiences. Il lui fallut reconnaître, après quelques jours, que Bernadotte se déroba. Un aide de camp du prince royal, tout en attestant les bonnes dispositions de son maître envers les Bourbons, exposa à La Ferronnays que leur cause était d'une impopularité sans égale en Suède, et que le prince ne pourrait, sans compromettre son propre avenir, se déclarer en ce moment pour eux. La Ferronnays vit ensuite l'homme le plus important à la Cour, M. Camps. Fils d'un marchand de parapluies et frère de lait de Bernadotte, il en avait suivi les opinions et la fortune, et celle-ci avait été si rapide qu'il n'avait pas eu le temps de dépouiller celles-là. Républicain au service d'un démagogue devenu prince, il continuait à nier dans un palais royal les droits héréditaires et tenait l'avènement de son chef au trône pour un triomphe de la Révolution sur la monarchie. Quand il reçut La Ferronnays, la vieille France et la France nouvelle se trouvèrent face à face. Et voici ce que la nouvelle fit entendre à l'ancienne :

« Tout ce que je vous dirai, commença M. Camps, c'est comme si on vous le disait là-haut. En me parlant, il me montrait le plafond. Le cabinet de Bernadotte était en effet au-dessus de la pièce où nous nous trouvions. » Après quoi le secrétaire pèse les chances de la légitimité en France. Sans nier que l'ancienne dynastie ait encore des fidèles, il déclare que l'ancien régime n'a plus de partisans. Il affirme que le grand obstacle à la royauté est la famille royale, parce que les plus confians dans l'institution ne le sont pas en ses représentans. Il répète l'opinion anglaise, qui a fait connaître « les uns comme adonnés aux pratiques d'une dévotion excessive, les autres comme peu mesurés dans leur conduite. » Il constate que cette race féconde en princes n'a pas d'hommes. Il critique les proclamations de Louis XVIII. « Du reste, monsieur le comte, votre Roi oublie trop que, depuis vingt ans, il n'est plus roi de France. Le mot d'usurpateur qu'il a sans cesse à la bouche et au bout de la plume n'a plus de sens à l'époque où nous sommes. Il y a prescription, monsieur. La Révolution, en mettant chacun à la place que lui valent son intelligence et ses mérites, a changé le monde... Vos maîtres n'ont eu ni la force ni le courage de conserver leur couronne, ils n'y ont plus de droits. Ce n'est plus que comme un don qui leur serait fait, et en acceptant les conditions qui leur seraient imposées, qu'ils peuvent espérer de remonter sur leur trône. Que parlent-ils donc de donner et de promettre ? Ils n'ont rien. Non, monsieur, si vous rentrez jamais en France, il faudra vous défaire de vos vieilles idées et de vos préjugés. Il faudra que vous laissiez tout tel que vous le trouverez établi. Il n'y a de réformes à faire que sur vous-mêmes. »

Avec quels sentimens le gentilhomme qui avait accepté pour dogmes l'illégitimité et l'impuissance de la Révolution dut-il entendre la leçon faite aux rois par un marchand de parapluies ! Pourtant, il y a pour les sincères une telle force dans la vérité même ennemie, que cet entretien, clarté brutale et douloureuse, révèle un monde au proscrit. Le soir même, il écrit à sa femme : « Tu sais ma déception de n'avoir pu joindre le prince royal, mais je viens de causer avec l'homme de toute sa confiance, un M. Camps, odieux de forme et de langage, mais qui, malgré tout, m'a bouleversé. Que nous jugeons mal ce qui se passe en dehors de nous et de nos préjugés ! Nous nous obstinons à nous croire au-dessus des hommes de la Révolution. Celui que je viens de

voir m'a prouvé le contraire. Sûrement ses coudes ne sont pas aussi arrondis, ni sa tête, quand il salue, ne descend pas aussi bas que celle de M. de Vaudreuil ; en revanche il en impose davantage. Il ne dit guère de fadeurs aux femmes, mais il sait ce qu'il dit aux hommes. Sa conversation est toujours sérieuse. Les têtes de ce monde-là sont habituées à de fortes pensées. Je te le dis, le plus habile de chez nous ne serait pas en état de tenir un quart d'heure contre le dernier secrétaire du dernier bureau du dernier département de l'Empire. »

La Ferronnays avait mesuré la puissance de la Révolution ; il allait mesurer celle de Bonaparte. A Stockholm, la rude franchise d'un Français lui avait dit la pensée de la France. A Saint-Pétersbourg, c'est la souplesse exquise et décevante de la courtoisie slave qui laissera deviner au pauvre ambassadeur la pensée de l'Europe. « Rien n'est de plus fâcheux augure ici, lui disait à son arrivée un ami, que de se voir trop bien traité. »

Il est reçu à faire peur, tant l'accueil est aimable ! L'Empereur est à Dresde, où il a rejoint le roi de Prusse, et tous deux vont continuer leur marche vers le Rhin. L'ambassadeur, admis à faire sa cour aux Impératrices, accomplit en face de la couronne son acte de dévotion coutumière : « L'Impératrice mère est le type accompli de la puissance souveraine, » et « l'impératrice Élisabeth n'aurait pas besoin du diadème pour que l'univers fût à ses pieds. » Mais il a été averti qu'il ne doit rien dire sur la négociation du mariage, qu'elle suivra d'elle-même, si le Duc de Berry obtient un commandement dans l'armée russe, et que la décision appartient à l'Empereur seul. De même le chancelier Romanzof a hâte de présenter l'envoyé « au corps diplomatique et aux ministres de Sa Majesté ; » il donne pour cela un dîner où il y a « un monde énorme » et où il place près de lui La Ferronnays ; et, dit celui-ci, « ses phrases ont été si polies que tout de suite elles m'ont fait des ennemis autour de la table. »

Mais quand le chancelier s'est mis en frais même de « larmes aux yeux » pour lui témoigner « le plus vif intérêt, » et que, venant par les politesses aux affaires, La Ferronnays s'inquiète si cet intérêt s'étend aux princes français, le chancelier répond par une question sur la force du parti royaliste en France. La Ferronnays reconnaît que cette force ne se montre pas, mais affirme qu'elle existe, et conclut qu'elle attend pour agir un appui du dehors. « Le chancelier me dit alors que je l'étonne beaucoup, »



que, d'après ce que lui avait affirmé le dernier envoyé du Roi, il croyait qu'une force royaliste de plus de 150 000 hommes se tenait prête à agir au mois de mars. » Prenant un air déçu, il rejette sur l'inaction des royalistes français la responsabilité de l'inaction russe. La Russie a besoin que le gouvernement de la France respecte l'indépendance des autres États : cette indépendance, que la Russie exige pour elle-même, elle ne saurait l'enlever à la France en y installant par la force un gouvernement. C'est à la France de manifester d'abord ses sympathies pour la famille royale : les autres États s'empresseront de sanctionner ce vœu public, mais ils ne leur appartient pas de le suppléer. Quand le ministre de l'autocratie absolue a donné au mandataire de la légitimité cette leçon sur le droit des peuples, et accordé aux Bourbons dans sa causerie l'importance qu'ils ont dans l'Europe, c'est-à-dire presque rien, il vient à l'état de cette Europe, en homme pressé de reprendre contact avec les réalités. Il raconte, durant un entretien de deux heures, en vieillard qui de souvenirs en souvenirs se plaît à revivre sa vie, les luttes, les difficultés, les épreuves et les succès de sa politique. Et tout, projets, obstacles, calculs, a pour objet un seul homme, tantôt ennemi, tantôt allié, mais inévitable, mais universel, Napoléon. Et La Ferronnays, accoutumé aux propos des émigrés sur « l'usurpateur » et « l'ogre de Corse, » s'étonne que cet ennemi public trouve en Russie, au lendemain de Moscou, des critiques si mesurées, une justice si large, bien plus, une admiration si visible. Après quoi, Romanzof se déclare prêt à donner sa dernière et non sa moindre marque d'amitié à La Ferronnays, en lui signant des passeports pour joindre le Tsar, seul maître de la politique, et, avec un air de rendre service, se débarrasse de l'envoyé.

Quand La Ferronnays arrive à Dresde, Napoléon a surpris les alliés par la promptitude de son retour offensif; une bataille est imminente. Qui aurait le loisir de songer à Sa Majesté Très Chrétienne et à son ambassadeur? « Sans uniforme, dans un moment où l'on n'a d'égards que pour ceux qui se battent, » sans patrons assez chauds pour tempérer les premières froideurs de Nesselrode qui sont un congé, il se sent si délaissé, si perdu, qu'il en tombe malade à mourir. Mais il est dans sa nature, même quand il désespère, de continuer la lutte. Il est plus obstiné que son mal, que les portes fermées, que les visages clos; il a le secret de plaire même quand il sollicite; et il obtient, le lendemain de Lutzen, sa

victoire, deux victoires, puisqu'il a deux audiences de l'Empereur.

Il devait la première, d'un instant, à sa persévérance, et la seconde, d'une heure, à la bonne impression qu'il avait faite. Alexandre devina un homme qui, chose rare parmi les émigrés, ne mettait pas son dévouement à méconnaître l'évidence. Il crut que la réponse faite à un tel messenger parviendrait fidèlement à Louis XVIII, qu'il était utile de la faire, et il dit la moitié de sa pensée, ce qui est, pour un souverain, donner toute sa confiance. Aussi est-ce sur un ton de familiarité qu'il explique ses motifs pour ne rien accorder au Comte de Lille. La Russie et la Prusse ne suffisent pas à vaincre Napoléon. Il faut le concours de l'Autriche, qui portera la victoire où elle portera son alliance, et qui ne se prononce pas encore. L'empereur François I<sup>er</sup> aspire à réparer ses pertes, il est sollicité par ce sentiment de se joindre à la Russie et la Prusse; mais il ne veut pas sacrifier les droits de sa fille Marie-Louise et de son petit-fils le Roi de Rome. Que la Russie paraisse lier partie avec les Bourbons, cela suffirait peut-être à le jeter du côté de son gendre, et il n'en faudrait pas plus pour perdre à la fois la cause de l'Europe et celle de la légitimité. Tout doit momentanément être subordonné à l'entente avec l'Autriche, demandât-elle des garanties en faveur de la dynastie napoléonienne. « Si nous parvenons à rejeter Napoléon de l'autre côté du Rhin et qu'alors, comme je n'en doute pas, il se manifeste en France quelque mouvement en faveur du Roi, croyez que je saurai profiter de ce moment pour faire entendre à l'Autriche que, mon seul but ayant été de rendre la liberté aux nations, le vœu du peuple français rend nul tout engagement pris avec elle. Occupez-vous d'augmenter le nombre de vos partisans en France, vous m'autoriserez à tout quand je serai sur vos frontières. » C'est peu d'un conseil pour qui attend un secours, et ce conseil ruinait toute la politique des Bourbons. Leur unique espoir était d'être ramenés à la France par les armes de l'Europe, et le chef de la coalition européenne déclarait qu'il n'imposerait pas un gouvernement à la France. Non seulement il refusait tout dans le présent, il ne promettait rien dans l'avenir. Mais ces duretés disparaissaient sous le velours de ses paroles, et comment ne pas croire à la sympathie d'un empereur qui fournit de si bonnes raisons pour ne pas vous servir, et qui vous parle comme il fit à La Ferronnays, son doigt passé dans une boutonnière de votre habit ?

Indiquer les dispositions de l'Autriche dispensait Alexandre de faire connaître les siennes. A ce moment encore, la Russie et la Prusse, comme l'Autriche, étaient résolues à en finir avec les conquêtes de Napoléon, non avec sa personne; et il leur eût suffi de rogner les ongles au lion. L'Autriche voulait s'étendre en Italie, la Prusse en Allemagne, la Russie en Orient. Les ambitions de ces puissances les rendaient en certaine mesure complices du système napoléonien. Le conquérant avait renversé nombre de dynasties anciennes, et aucune modification de l'Europe n'était pour l'effrayer; s'il consentait à un partage de dépouilles, il y avait plus à gagner à une entente avec lui qu'à une restauration des anciens maîtres. Une de ces dynasties rappelée, c'était un ordre de choses qui renaissait, et, si l'Europe les rétablissait toutes, l'ère des accroissemens fructueux était close. La Russie était même, des grandes puissances, la plus intéressée à maintenir Napoléon. Il était le seul souverain à qui elle eût pu confier toute l'étendue de l'ambition slave, et Napoléon n'avait jugé la demande excessive que faute d'avoir trouvé une compensation suffisante pour lui-même. Il restait le seul avec qui l'on pût faire vite et grand. Recommencer Tilsitt en compagnie de cet allié devenu moins exigeant parce qu'il se sentirait moins fort, tel était le secret désir d'Alexandre et de la chancellerie russe.

Napoléon encore, Napoléon toujours, Napoléon partout! L'homme que Louis XVIII croyait condamné par l'Europe comme ennemi public, était toujours pour l'univers, les émigrés exceptés, le plus grand des hommes, le plus redoutable des adversaires: son alliance de famille, ses libéralités, sa gloire plaidaient sa cause jusque dans le palais de ses ennemis. Et, pour ouvrir contre un tel rival une chance aux Bourbons, il fallait qu'il fût vaincu par l'Europe et qu'il fût abandonné par la France.

Qu'il fût vaincu par l'Europe, on le croyait à ce moment à Dresde. Les premières nouvelles de Lutzen annonçaient le succès des alliés, et La Ferronnays le mandait à son maître, quand on frappa à sa porte. C'est Gustave IV. Continuant à courir, sur toutes les routes de l'Europe, après sa couronne, il vient de traverser dans sa chaise de poste la bataille; aussi seul que La Ferronnays à Dresde, il s'invite à déjeuner chez celui-ci; au cours du repas, il raconte les phases de la lutte, la retraite des alliés, s'entre-coupant pour dire avec un petit rire fêlé: « Et ils appellent cela battre Napoléon! » Et La Ferronnays, tandis qu'il apprenait

ainsi le retour de la fortune impériale, avait sous les yeux le peu qui reste des rois légitimes quand ils ont perdu la puissance.

Que Napoléon fût abandonné par la France, le pauvre ambassadeur ne s'en flattait plus. Ses tentatives pour réveiller chez les Français prisonniers de guerre la fidélité au Roi avaient été de toutes les plus décevantes. Les soldats vidaient à la santé de l'Empereur le vin qu'il leur offrait au nom du Roi. Les officiers, même les nobles, restaient « fascinés » par le grand homme. « La campagne dernière n'a en rien diminué l'idée que tous se font de son génie... Chez eux, du plus grand au plus petit, il ne reste pas le moindre souvenir des Bourbons. »

« De tous les moyens de trahir nos malheureux maîtres, disait La Ferronnays, le plus perfide est de les tromper sur l'opinion qu'on a de leurs personnes et de leurs actes. » Il ne rapporta donc rien à Louis XVIII que la vérité. Et, dans cette vérité, il n'y avait pas d'espérance.

Louis XVIII ne prit pas en mauvais gré l'insuccès ni la franchise. La certitude où il vivait que la légitimité ferait un jour son miracle et qu'une force supérieure aux hommes relèverait son trône le laissait imperturbable aux échecs. La Suède et la Russie ajournaient de se prononcer pour lui ? Elles seraient bien forcées d'y venir plus tard. Ses sujets l'oubliaient, étaient-ils moins ses sujets ? Son envoyé, parce que l'Europe et la France semblaient également indifférentes à la légitimité, avait cru l'avenir compromis ? C'était chose naturelle qu'un simple gentilhomme jugeât les choses d'après les vraisemblances, et n'eût pas les lumières d'un roi pour espérer contre toute espérance.

Moins d'un an après, *le voyant* avait raison, et jamais personne ne fut plus heureux de s'être trompé que La Ferronnays, le jour de 1814 où « il baisait, après vingt-trois ans d'exil, la terre natale. »

#### IV

En analysant le livre, je n'ai presque pas parlé de l'auteur. Mais un historien a-t-il à se plaindre quand il se fait si bien suivre qu'on ne trouve pas le temps de le louer ? Et n'est-ce pas la seule forme d'hommage que M. le marquis de Beauregard ait cherchée ? Plus d'un auteur célèbre ses héros pour se faire honneur à soi-même : M. le marquis de Beauregard n'est pas de ceux-là. Les

mêmes traditions de bonne compagnie qui lui ont enseigné à s'effacer devant l'hôte accueilli, à lui donner la meilleure place, à lui laisser la parole, à le faire valoir, rendent naturel à cet écrivain d'être tout à ses personnages et de disparaître à leur profit. A l'en croire, les seuls auteurs du livre sont les héros eux-mêmes. Les lettres, les notes, les souvenirs de M. de La Ferronnays et de sa femme forment toute l'œuvre : lui, s'est contenté de « secouer le sable qui tenait encore à l'écriture. »

Oui, les personnages seuls semblent parler, agir, peindre leur caractère, murmurer leurs confidences, témoigner de ce qu'ils ont vu et de ce qu'ils ont fait. Et voilà pourquoi l'œuvre a l'air de la vérité et le mouvement de la vie. Mais que des lettres et des notes soient devenues un livre, c'est-à-dire que la dispersion se soit ordonnée en unité ; que les documens de chaque heure soient expliqués par une action continue et l'expliquent à son tour ; que chaque citation soit en la place où elle trouve toute sa valeur, cela n'est ni les notes ni les lettres ; moins la main qui a fait cela se laisse voir, plus elle est habile. Ce travail qui efface ses traces est celui du marquis de Beauregard : voilà son modeste et grand art. Tel l'ouvrier qui avec ses petits morceaux de marbre compose une mosaïque, emploie des matériaux étrangers. Mais ce qui lui appartient, c'est le secret d'assembler ces petites choses, d'unir l'opposition de leurs couleurs et l'irrégularité de leurs formes, d'enchâsser en un tout solide leurs débris isolés, de changer leur confusion en une harmonie, de faire avec elles le dessin qui n'était pas en elles.

Et ce dessin n'est pas seulement une guirlande de fleurs nuptiales en l'honneur d'un amour simple, honnête et fort. Ce n'est pas seulement une suite de médaillons fleurdelysés qui présente en vigueur les traits de quelques princes. C'est une vaste composition où deux personnages placés au premier plan représentent les espoirs, les erreurs, les souffrances de toute une classe, où la crise d'une caste se mêle à la vie d'un peuple, où apparaît un moment de notre histoire. *En émigration*, tel est le mot qui s'est trouvé sous la plume du marquis de Beauregard quand il a cherché le titre de son œuvre, tel est le mot qui résume l'enseignement de ces souvenirs. Ils nous aident, par la valeur, la sincérité et l'abondance des informations, à penser enfin avec justice sur cette douloureuse époque.

Ceux qui se haïssent ne peuvent se juger. Les Français qui

s'étaient combattus pendant la Révolution ont continué leur lutte dans l'histoire. Pour les fidèles du drapeau blanc, l'émigration était l'exode héroïque grâce auquel le principe de la légitimité s'était défendu, conservé intact, imposé au respect du monde, et rétabli victorieusement en France. Pour les soldats du drapeau tricolore, l'émigration était un crime et le plus scélérat, la trahison armée contre la France, un assassinat de la patrie. Les confidences de La Ferronnays et de sa femme livrent toute l'âme de ces émigrés. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas conscience d'être traitres, pas même soupçon de se tromper, et qu'ils ne croient pas combattre la France, mais la servir. La France est pour eux la société formée par les siècles, couronnée par une monarchie puissante, hiérarchisée en trois ordres, de telle sorte que trois aristocraties, celle du sang, celle de la vertu, celle de l'intelligence laborieuse, protègent et contiennent la multitude. Une suite de révoltes change cette société en une autre où la royauté n'a plus de pouvoir, l'Église plus de liberté, la noblesse plus d'existence, où la collaboration des trois ordres abdique dans la dictature du Tiers, où cette légalité nouvelle, viciée dès l'origine par les violences de Paris, est impuissante à dompter l'anarchie de la foule. Ils voient dans la durée de cette anarchie, outre leur dommage personnel, la ruine des institutions nationales, la décadence de la nation elle-même : l'émancipation philosophique, le régime électif, la souveraineté du nombre, dogmes nouveaux, leur semblent mortels. Ils veulent sauver de ces périls la France des siècles, qu'ils continuent à aimer, ils veulent rétablir ce qui était hier le droit pour tous et qui n'a pas cessé d'être le droit pour eux. Il n'y a donc pas de leur part révolte contre la patrie, mais, entre eux et d'autres Français, désaccord sur ce que la patrie doit être. Comme on l'a dit fortement, il faut juger chacun de ces partis selon sa loi (1). Condamner les émigrés au nom du droit révolutionnaire qu'ils ne voulaient pas admettre, ou condamner les révolutionnaires au nom du droit traditionnel qu'ils détruisaient, est d'une égale injustice. Au lieu de supposer la volonté perverse partout où apparaît l'erreur, il est plus conforme à la vérité et à notre honneur de reconnaître que souvent nous faisons le mal sans le vouloir, parfois en cherchant le bien. Quand nous pesons la responsabilité des hommes, l'essentiel n'est pas de sa-

(1) Brunetière, *Histoire et littérature*, t. II. *Une récente histoire de l'émigration*.

voir s'ils nous paraissent coupables, mais s'ils ont cru l'être. Les émigrés ne croyaient pas l'être.

Mais, s'il n'est pas juste de les dire criminels, il est certain qu'ils furent insensés. Comment des hommes ont-ils pu méconnaître à ce point la puissance de la force qu'ils prétendaient réduire ? Comment ne comprirent-ils pas que, pour disputer la place, il faut d'abord ne pas l'abandonner ? En France, chaque seigneur, chaque magistrat, chaque prélat, gardait autour de lui, malgré les nouveautés et par les mœurs, une certaine influence de rang, de richesse, de services rendus ou espérés, restes de puissances contre la démagogie. Voulût-on en appeler aux armes, c'est en France encore qu'étaient les champs de bataille. Les insurrections de la Vendée, de la Bretagne, du Calvados, de Lyon, du Midi causèrent à la République d'autres soucis que l'armée des Princes. Elles prouvèrent que, pour trouver des armées parmi les mécontents de toute classe et de toute région, il eût suffi aux émigrés d'attendre. Ils auraient fourni à ces tentatives qui ne surent pas se concerter la force d'unité qui est dans toute noblesse ; ils auraient, noblesse militaire, organisé ces soldats qui manquèrent de chefs. Au lieu de fortifier ces révoltes, ils les avaient affaiblies d'avance, car le grand argument contre elles fut qu'alliées aux émigrés, elles étaient complices de l'étranger. Non seulement les émigrés renonçaient à toutes les influences traditionnelles qui, sur la terre natale, faisaient de chacun d'eux une autorité, et n'emportaient que leur valeur d'individus, et leur force de nombre ; non seulement les 120 000 nobles, qui, demeurés sur leurs terres restaient des chefs, ne furent plus, la frontière franchie, que des fugitifs ; non seulement les 12 000 officiers qui formèrent l'armée des princes ne furent plus que 12 000 soldats ; non seulement, par ce saut démesuré hors de la Révolution, ils semblaient, après avoir les premiers réclamé un régime nouveau, abandonner, par représailles contre les abus commis, les réformes acquises, se donnaient l'air de revenir à tout l'ancien régime, et s'aliénaient par là une grande partie des Français qui détestait comme eux les excès ; mais surtout, hors d'état de vaincre par leurs propres forces les obstacles qu'ils avaient élevés contre eux-mêmes, ils étaient réduits à faire dès le premier jour appel à l'Europe, à guider les armées étrangères, eux défenseurs nés du sol natal, à imprimer à leur cause la flétrissure d'une alliance que la France ne pardonna jamais à personne.

Ni M. de Montsoreau, ni aucun de leurs amis, ni La Ferronnays même ne songent à rien de cela. L'intelligence, vive pourtant, de cette noblesse ne s'est plus exercée qu'à plaire et à railler, et a désappris de réfléchir. Les plus dévoués et les plus résolus courent à la guerre contre la Révolution, mais on ne sait ce qui l'emporte de leur bravoure ou de leur légèreté. Lisez les *Souvenirs*. S'agit-il de se battre, « on voit jusqu'aux malades se faire apporter sur des matelas. » Mais ils se battent moins pour le succès de leur cause que pour l'honneur de leur nom ; ils aiment de la guerre les dangers, pas la patience obscure et immobile. Au camp, il leur faut, comme à Versailles, l'esprit, les galanteries, le jeu. « Comme, par ordre du prince, les lumières du camp devaient s'éteindre à 10 heures, ils imaginaient de continuer leur pharaon à la clarté des vers luisans. » C'était encore obéir. Mais « jamais on n'est parvenu à les empêcher de courir aux lièvres et de les tuer avec leurs fusils de munition. » Dans leur marche de Volhynie à Constance, « personne, malgré les ordres du prince, n'allait à pied, sauf une petite escorte pour les drapeaux. » Comme les chevaux ne coûtaient presque rien, « chacun s'était pourvu, charmé par la perspective de faire désormais les étapes en voiture. Cela faisait sur les routes une file énorme de charrettes qui en entrant dans les villes débarquaient leurs soldats. Ils traversaient en bon ordre pour reprendre aussitôt après commodément leurs places. » Ils voulaient bien sacrifier leur vie, mais pas leurs aises, et prouvaient que les plus brillans officiers ne sont pas toujours les meilleurs soldats. L'origine aristocratique de cette armée faisait à la fois l'éclat de son courage et la faiblesse de sa discipline. Ils n'oubliaient pas qu'ils étaient des volontaires et des gentilshommes. Leurs chefs ne l'oubliaient pas davantage. La communauté de caste ruinait les degrés de la hiérarchie et les quartiers de noblesse comptaient autant que les grades.

L'affaire d'Oberkamlak met bien en relief tous les caractères de cette armée. Son chef, le prince de Condé, est sous les ordres de l'archiduc Charles et couvre la retraite des Autrichiens. Un mot de l'archiduc lui paraît jeter un doute sur la valeur française. Sans s'inquiéter des Autrichiens, il suspend de son autorité sa retraite, et veut « une bataille pour l'honneur ; » ses troupes chargées de tourner l'ennemi préférèrent l'attaquer de front ; décimées, elles s'obstinent malgré les ordres du Prince, trois fois envoyés ; il faut pour les décider à la retraite qu'elles aient reçu un billet auto-



graphe de leur chef, et alors elles défilent comme à la parade sous la mitraille de l'ennemi. C'est assez pour la gloire des défaites, mais non pour le profit des victoires. Les troupes républicaines n'avaient pas à opposer d'hommes comparables par la culture générale, ni l'instruction militaire, ni la tradition du courage. Mais ces paysans et ces ouvriers, sauvés de la démagogie par une discipline de fer, savaient non seulement s'exposer, mais obéir. Leurs chefs, indifférens aux élégances de la guerre, en cherchaient les résultats solides. Voilà pourquoi elles devaient l'emporter. Et leurs avantages, obtenus par ces régimens de peuple contre ces régimens de noblesse, ne contribuèrent pas peu à grandir la Révolution à ses propres yeux et aux yeux de l'Europe.

Si l'émigration qui se battait servit mal sa cause, celle qui se contentait d'attendre le succès se compromit même aux yeux de l'étranger qu'elle voulait gagner. Elle aussi, eut de l'énergie; il lui manqua de la gravité. Sans doute la belle humeur est parfois elle-même du meilleur courage, et il est très français de « déconcerter la mauvaise fortune en lui riant au nez. » Mais le rire sied contre les déceptions et la misère, pas contre le deuil. Le sérieux est la décence du malheur. Il y avait une grande pitié prête dans le monde pour cette aristocratie qui perdait tout à la fois : mais cette pitié fut déconcertée quand, après la mort du Roi et l'exécution des plus illustres victimes, ces familles, toutes atteintes, continuèrent à faire de l'esprit, des vers, à jouer la comédie, et à danser en exil, tandis que la chute du couteau sur les têtes des amis et des proches marquait en France la mesure. Le monde se demanda si c'était de l'héroïsme qui cachait ses douleurs ou de la légèreté qui ne les sentait pas.

Les plus inexcusables furent les princes de la famille royale. La noblesse, depuis longtemps, mettait sa dignité à obéir et son amour-propre à imiter la Cour. Le Roi tenu pour captif, la noblesse attendait les ordres et les exemples des Princes. Le signal de l'émigration est donné par les Comtes d'Artois et de Provence; le ralliement est un sauve-qui-peut. Aucune des conséquences n'apparaît à ces conducteurs d'hommes; ils ne s'inquiètent pas si leur fuite menaçante ne sera pas la perte du Roi, leur frère, qu'ils prétendent défendre; en attendant, ils ne sont d'accord que pour l'annuler; loin qu'ils se dévouent à la solidarité familiale, ils montrent les préoccupations personnelles qui rompent les dynasties en factions; et l'on se croirait revenu aux jours où,

sous Louis le Débonnaire, fils, frères et neveux rêvaient de grandir par son abaissement. Le Comte de Provence a sa cour, le Comte d'Artois la sienne, les Condés la leur. Lequel de ces princes agit en prince ? Les Condés, que leur naissance place près du trône sans espoir de l'occuper, montrent seuls une des qualités nécessaires pour le reprendre : ils savent tenir l'épée et exposer leur vie. Mais quel prince de sang royal vient recevoir sur les champs de bataille le salut de ceux qui vont mourir pour lui et joue vraiment sa vie pour sa propre cause ? Ils ne sont pourtant pas tous nécessaires à la perpétuité de la race et au gouvernement de la nation ! Et pas un ne songe que, dans les familles nombreuses comme la leur, les princes superflus pour la fonction royale sont une réserve pour les belles témérités, et qu'ils doivent payer, aux heures critiques, fût-ce par la mort, la rançon de leurs privilèges. Artois envoie partout de Londres des conseils d'audace ; Berry et Angoulême seraient prêts au courage, mais ils attendent que l'Europe les y invite. Quand Henri IV aurait-il conquis son royaume, s'il eût attendu la permission de l'Espagne et l'assentiment de l'Angleterre ?

Les petits-fils ont hérité de l'ancêtre la galanterie. Mais Henri IV y cherchait la distraction de ses victoires, eux l'oubli de toutes les défaites. Cette féminité, qui fut toujours la faiblesse des Bourbons, est, chez presque tous ces princes d'émigration, tout le signe de la race. Chez le vieux Condé du moins, l'amour ne fait pas tort à la bataille, mais le Comte d'Artois vit avec M<sup>me</sup> de Polastron, si épris qu'il ne peut se séparer d'elle, et cette lâcheté de l'amour, qui seule éloignait des batailles le prince, rend suspect son courage de soldat. Le Comte de Provence lui-même, que la nature a désarmé de tentations, se donne le ridicule de galantries semblables à sa royauté. La grandeur tragique de leurs maux déchoit dans la vulgaire immoralité de leurs mœurs, et ils ne semblent princes que par leur droit à vivre au-dessus du devoir. Ces habitudes que nulle pudeur ne cache donnent le ton à l'émigration, scandalisent l'Europe, et desservent auprès d'elle la noblesse française.

Même quand, à ces désordres, a succédé une sorte de régularité, que la princesse de Monaco est devenue princesse de Condé, que la mort de M<sup>me</sup> de Polastron a rendu le Comte d'Artois tempérant et pieux, qu'il n'y a plus assez d'émigrés pour continuer les fautes militaires, que Louis XVIII conduit seul les

affaires royales, qu'il entretient des informateurs en France et des représentans auprès des souverains étrangers, que l'aventure a pris l'apparence d'un gouvernement, il reste, marque indélébile, vice originaire, la persévérance dans les illusions. Tout garde un air d'irréalité. Tandis que l'Europe devient une plus grande France, que Napoléon règne sur l'une et sur l'autre, modifie la puissance des princes, les frontières des peuples, l'âme de la société, et renouvelle tout par un travail prodigieux et simultané de renversement et de reconstruction, dans un coin de ce monde en travail, un petit groupe d'oisifs est immobile autour d'un homme perclus, et l'homme perclus dit : « Rien n'est changé. » Ce petit groupe s'appelle une Cour, et appelle son chef le Roi. Il a de la royauté une puissance : il ne laisse pas arriver la vérité jusqu'à lui. Il ne peut rien contre les faits, que les ignorer ; il ne veut pas scandaliser ses yeux, il les ferme ; c'est le Prince au Bois Dormant.

Les hommes choisis par lui pour faire connaître son rêve de droit divin à « ses sujets » les Français, et à « ses frères » les monarques, invitent la France à oublier les changemens auxquels elle tient davantage, à chercher son avenir dans le passé, à revenir à la veille de 1789, et l'Europe à préférer un souverain sans puissance au dehors, sans parti dans ses propres États, mais légitime, à l'usurpateur qui, dans ces États, est tout-puissant, et au dehors, distribue les couronnes comme les autres souverains les sourires. Les informateurs chargés de faire parvenir au Roi les réponses de la France et de l'Europe sont des courtisans à distance : ils lui disent ce qu'il désire et entretiennent l'ignorance qui entretient son espoir. Tout occupé d'écrire ses notes et de lire les rapports de ses agens, et tout persuadé qu'il règle sur la sûreté de ses informations la sagesse de ses actes, Louis XVIII vit de sa pensée qu'on lui retourne, prend des échos pour des réponses, croit s'instruire en se trompant. Ce prétendant qui, assis devant sa table, examine et distribue ses papiers, a l'air d'un solitaire qui se ferait des patiences. Et là vue irritante de ce travail appliqué et stérile inspire à La Ferronnays ces lignes : « Au milieu des culbutes de l'Europe, le Roi et ses fidèles continuent leur paisible vie accoutumée. On dirait qu'un petit ressort, car tout est petit ici, fait remuer, parler, agir toute cette petite mécanique ; aux mêmes heures, chaque petit acteur a la même petite pensée, fait le même petit geste ; il n'y a de grand que l'importance qu'ils

donnent à leurs fantaisies où à leurs plaisirs. Nous n'avons plus d'autre champ de bataille que celui de nos querelles et de nos chasses, plus d'autres positions à disputer que notre place à table et au jeu du Roi. »

Ce n'est donc ni l'émigration, ni la fidélité des royalistes, ni l'habileté du prince qui ramenèrent les Bourbons. Leur exil n'eût pas pris fin, si pour eux n'eussent travaillé la Révolution et l'Empereur. C'est par ces irrésistibles auxiliaires que la légitimité, perclue comme son prince, fut portée, sans qu'elle s'aidât, dans son lit des Tuileries. Napoléon seul était assez fort pour se détruire. Au congrès de Châtillon encore, les souverains lui laissaient la France; lui voulait toujours l'Europe : c'est son ambition, trop oublieuse de la leur, qui les obligea à le renverser pour se défendre, et ainsi le trône de France devint vacant.

Ce n'était pas assez pour le rendre aux Bourbons. Les royalistes s'agitaient en vain tant qu'ils furent seuls. Les hommes de la Révolution durent s'y mettre. Pour séparer l'Empereur de l'armée, il fallut un des généraux qui devaient leur fortune à la ruine de l'ancien régime, un élève du maître, Marmont. Pour séparer l'Empereur des pouvoirs publics, il fallut les anciens terroristes devenus sénateurs, les Jacobins devenus ducs, les révolutionnaires nantis qui voulaient du désastre national sauver leur bagage, sacs et parchemins. Sentant qu'ils avaient surtout à craindre les représailles de l'ancien régime, si par impossible il se rétablissait, ils jugèrent habile de devenir, eux aussi, légitimes en traitant avec la famille royale.

Bien que le livre où M. le marquis de Beauregard met ces vérités en relief s'achève avec la victoire, l'impression laissée par les confidences de l'exil n'est favorable ni aux émigrés ni à leurs princes.

Pour être juste, il faut ajouter que les partis comme les femmes ne sont pas toujours en beauté, et que l'émigration fut l'âge ingrat de la légitimité. Louis XVIII n'était pas apte à toutes les fortunes, et l'exil ne lui laissait que les défauts de ses qualités mêmes. Pour ne pas abjurer sa foi en son droit partout oublié, il lui fallait ne vivre que par le souvenir. La disproportion entre la grandeur de sa race et la misère de sa vie, son obstination à écarter les faits d'un geste impérieux et impuissant, son langage d'ainé aux plus grands souverains, son attention à célébrer dans sa chambre de proscrit les rites de Versailles, ne semblaient que

vanité, arrogance, manie. Mais, dès qu'il eut le pouvoir, ses mérites trouvèrent leur mesure et leur emploi. Son droit, dès qu'il fut reconnu, cessa d'être intraitable, cet esprit enraidit devint souple et apprit à céder, cet aveugle eut peu d'égaux dans la connaissance des hommes et le discernement des choses. Il fut un des très rares hommes à qui la puissance ait apporté la sagesse. Comme le roi, le parti royaliste se trouva transformé, et nombre d'émigrés, rendus à la fois à la France et au bon sens, se signalèrent par leur promptitude à discerner dans la Révolution l'œuvre définitive, par leur fidélité à défendre contre les retours de la monarchie absolue un commencement de libertés publiques, par leur amour de leur temps et de leur pays.

La Ferronnays fut l'un d'eux, et non des moindres. Émigré, il avait été prévoyant, mais inutile; pair de France, ambassadeur, ministre, il fut le bon serviteur d'une sage politique. On nous doit donc la suite du récit. La Ferronnays, dans cette seconde partie de sa vie, n'a pas cessé d'aimer sa femme, donc de lui écrire. M<sup>me</sup> de La Ferronnays n'a pas clos ses souvenirs au moment où ils devenaient le plus honorables pour son mari. Et M. le marquis de Beauregard doit avoir hâte d'entreprendre la partie de son travail où il trouvera, biographe, à achever la louange de La Ferronnays, et, royaliste, à commencer celle de Louis XVIII.

ÉTIENNE LAMY.

---

# A TRAVERS L'INDO-CHINE.

---

## HAUT LAOS ET MÉKONG

---

### I. — DE XIENG-SEN A LUANG-PRABANG

C'est à Xieng-Sen que j'ai définitivement quitté les territoires britanniques pour entrer dans nos possessions françaises de l'Indo-Chine en descendant le Mékong jusqu'à Luang-Prabang. Un pittoresque sentier me permettra ensuite d'éviter le grand coude que fait le fleuve à Pak-Lay et d'arriver en dix jours à Vien-Tian, ce qui constitue le « record » de la vitesse. Puis tour à tour une succession de bateaux me mènera jusqu'à Savan-Nakek, nouvelle création française, en face de Ban-Mouk, au-dessus des grands rapides de Kemmarat; de là, par une large tranchée en forêts clairières, vers la chaîne annamitique, franchie par la brèche d'Aï-Lao, j'arrive au grand pénitencier d'Annam; enfin Maï-Lane et la rivière de Quang-Tri : tel est l'itinéraire dont les principales étapes m'ont conduite à Hué, la capitale d'Annam.

J'arrivai donc à Xieng-Sen, en pays français, au commencement de février 1897, et l'on comprendra aisément la grande satisfaction que j'ai ressentie, après quelques mois passés en pays étranger, de retrouver un compatriote en la personne d'un aimable officier de marine, isolé depuis un an sur le haut Mékong, et dont j'ignorais la présence en ce lieu. Nul n'était venu, d'ailleurs, depuis ce temps, le visiter ni le troubler dans les travaux qui avaient pour but de mener le *La Grandière* à la hauteur de Muong-Sing.

Nous passons ensemble toute une journée en promenades et en fêtes, et dès le matin nous partons avec des *coolies* armés de *coupe-coupe*, sabres laotiens, pour débroussailler la route qui même au grand Tât (1). Du haut de son mamelon, la vieille pagode domine tout le pays de Xieng-Sen. Peu de villes comptent autant de ruines perdues dans la grande brousse. On a compté soixante-quinze pagodes dans l'enceinte de la ville et soixante-cinq dans le voisinage. On aperçoit de-ci, de-là, des vestiges dorés et sculptés, de nombreuses statues de Bouddha entassées, abandonnées sous la végétation envahissante. Ce sont des Bouddha-Niouen, aux longues oreilles. Les plus beaux sont si lourds, qu'il est impossible au collectionneur de céder à la tentation.

Le soir, il y a grand *boun*, concert laotien, auquel se presse toute la population, très curieuse de contempler la « madame Française » qui a traversé les pays hantés, les grandes forêts infestées de fauves et la plaine des pirates, toute la région où ce doux peuple n'oserait se rendre qu'en troupe. Aussi, le soir, sur les *kenh*, les harpes laotiennes, à tuyaux de bambou de deux et trois mètres de longueur, ou sur les flûtes en bambou des Khas-Moussouk, pirates descendus du nord, improvise-t-on des strophes en mon honneur, tandis que nous devisons du Laos, du Mékong et des rapides qui m'attendent. La musique laotienne, douce et un peu monotone, est beaucoup plus harmonieuse que la musique annamite, toujours criarde. Chanteurs-improvisateurs et musiciens viennent faire *boun* (fête), à la voyageuse comme ils le feraient à tout autre personnage qu'ils voudraient honorer. Celui-ci d'ailleurs, pas plus que les assistans, n'est obligé de les écouter : on cause, on rit, on s'amuse ; c'est *boun* enfin, et c'est tout ce qu'il faut. La partie la plus originale de ce que nous appelons pompeusement le concert, c'est le duo, improvisé comme tous les chants laotiens, entre un jeune homme et une jeune fille. Ils sont assis à terre, comme tout l'auditoire. Ils s'approchent dans des mouvemens de balancement, avec des gestes accompagnés de chants, tournent à demi l'un autour de l'autre, agitant dans leurs mains de minuscules petites bougies, qui éveillent une ressouvenance de feux follets, et donnent à ce jeu une grâce, une originalité qui n'est pas sans charmes.

Le lendemain, je quittais la large plaine de Xieng-Sen, où le

(1) Pagode.

Mékong se répand superbement et baigne l'île Isabelle, gracieusement baptisée de mon nom par M. le lieutenant Simon, le chef savant et distingué de la mission hydrographique du haut Mékong. Il est d'usage sur le haut Mékong que toute pirogue qui porte un Français arbore notre drapeau ; et c'était pour moi une joie enfantine et une petite fierté de songer que nos trois couleurs flottaient une fois de plus dans ces hautes régions ! Je me souvenais d'une émotion analogue éprouvée au Liban : chaque Européen a coutume d'y abriter sa tente sous son drapeau national ; et lorsque, au premier jour, en arrivant à l'étape, j'ai aperçu nos trois couleurs battant au vent pour une humble femme, je crois vraiment que les larmes me sont venues aux yeux. Ce sont là joies de voyageur et d'autant plus intenses qu'on est plus loin et plus seul.

Aussitôt sortis de la plaine de Xieng-Sen, les rapides, les *Kengs*, comme on les nomme, commencent et se succèdent. Le Keng-Pakantoun, qui m'a été signalé comme le plus grand des rapides de cette première journée, me serait difficile à reconnaître parmi les autres, si un petit monument commémoratif ne le distinguait. Un fils de roi de Vien-Tian est mort en ce lieu, dans un combat contre les Hos ; et sur une grosse pierre, à peu près à l'état de nature, dressée à côté de pierres semblables, est représenté un personnage debout, en haut relief grossièrement sculpté.

Le soir, même j'arrivais à Xieng-Khong. Sur la rive française, le village de Ban-Houé-Sai (1), en face de Xieng-Khong, est pittoresquement perché sur une éminence. De très loin, on croirait voir une ville fortifiée importante, dressée sur sa falaise, en un coude du fleuve ; et, à mesure qu'on approche, on ne distingue plus que quelques maisons, dont l'une porte le pavillon français. C'est celle du commissaire du gouvernement, dont le commissariat est maintenant transféré à Vien-Poukha (2), à dix journées dans l'intérieur. Notre drapeau flottait également au-dessus de Xieng-Khong, sur la rive droite. Une douzaine de femmes *khas*, tout habillées de bleu foncé, le *coupe-coupe* ou le bâton à la main, couraient, à la queue leu leu, montant et descendant allégrement la haute berge. Je les prenais pour de gentils miliciens.

Le commissaire, M. Marolles, m'attendait, tout fier d'une

(1) Ban veut dire village.

(2) Vien signifie fort.



récente capture faite la veille au soir, et qu'il avait bien voulu me réserver. C'était, au fond d'un large puits de six mètres de profondeur, un magnifique tigre de la plus grande taille, qui, chose extraordinaire sur le haut Mékong, avait, la semaine précédente, enlevé un jeune milicien, de garde au petit poste de la résidence. Effaré de son exploit, il avait traversé le feu avec sa proie, et, s'étant brûlé, il l'avait lâchée. Sans grandes blessures apparentes, l'infortuné milicien n'en était pas moins mort dans les trois jours. Un petit cochonnet avait été placé comme appât dans cette fosse recouverte de branchages. Le tigre, pris au piège, s'était trouvé si penaud de sa chute, qu'après quelques bonds verticaux effrayants, il n'avait pas même pensé à manger le cochonnet. Il l'avait pris pour oreiller; et le lendemain, le pauvre petit animal était retiré intact. Aux cris que poussait à notre approche, le lendemain soir, le grand fauve, je pensai qu'il regrettait son cochonnet.

Les tigres du haut Laos ne sont pas toujours aussi hardis, si j'en crois les piroguiers du Mékong. Chaque soir, un méchant bambou piqué dans le sable retenait ma pirogue balancée au bruit du rapide d'amont ou d'aval. Tous mes hommes et mon cuisinier s'installaient sur le sable à cinq ou six mètres de la forêt, abrités seulement par quelques *roufs*, toits de pirogue, et par des feuilles de bananier. Ils ne font de feu que pour cuire le riz, et n'entretiennent aucun foyer pendant la nuit; ils laissent entre eux et l'eau, dit-on, la place du tigre; et, le matin, quelquefois on peut voir les traces du fauve sur le sable, ce qui n'émeut pas les Laotiens. Il n'y a pas d'exemple que piroguier ait été mangé.

A Pak-Ta, à l'embouchure du Ta, comme son nom l'indique, je devais échanger mes deux pirogues pour un radeau : une jolie maison flottante, toute en bambou, composée de deux ou trois pièces. Mais le fleuve était si mauvais, quelques passes si resserrées aux basses eaux, que le passage ne pouvait être tenté qu'avec les étroites et longues pirogues, si bien ceinturées de bambous pour amortir les chocs. Les pirogues du Mékong sont creusées, à la petite hache laotienne, dans un tronc d'arbre mal dégrossi. On les chauffe pour les distendre, et on maintient l'écartement à l'aide de bâtons.

Dès que le soleil cesse de darder ses rayons, je m'empresse

de gravir la haute berge de sable, au-dessus de laquelle Pak-Ta allonge son unique rue parallèle au fleuve. Aux deux extrémités, se trouvent deux médiocres pagodes et leurs bonzeries. Les maisons sont assez gentilles, toutes en bambou et lattes de bambou, élevées généralement sur pilotis. Cependant le *sala*, — abri des voyageurs, — qui existe dans chaque village, n'est ici qu'une simple hutte au ras du sol. Une femme *lus* s'y repose avec ses enfans avant de regagner sa montagne. Les Lus vivent dans les montagnes et descendent dans les villages pour leurs affaires. J'aperçois au loin quelques-unes de leurs maisons disséminées dans la brousse, sur les pentes. Ils sont nombreux dans la vallée du Nam-Ta, et forment un important village à Ban-Hatsa, sur le Mékong.

On fabrique à Pak-Ta des pirogues, des paniers et des nattes. Le marché vient de finir; et ils sont encore là, autour de moi, une vingtaine de Lus, prêts à remonter dans leurs forêts, partagés entre la peur et la curiosité. Tous, hommes et femmes, sont habillés de bleu foncé. Le costume des hommes est plutôt succinct: un pagne bleu, perdu en ficelle par derrière et retombant en un pan droit par devant. Au-dessus, une veste sans manches est embellie d'une garniture brillante à l'ouverture. Ils portent les cheveux longs, maintenus par une épingle à cheveux en argent d'un alliage très médiocre, et longue de plus de 20 centimètres. Les tatouages cessent au haut des cuisses; et de ce fait, les montagnards des bords du Mékong sont appelés les *Ventres blancs*, par opposition aux *Ventres noirs*, que j'avais rencontrés si nombreux avant d'arriver à Xieng-Sen. Ce ne sont plus les fins dessins du pays shan; c'est ce que, en termes de tapisserie, on nomme teintes plates.

Hommes et femmes ont les bras chargés de bracelets faits d'un gros fil de cuivre enroulé en plusieurs tours. Les femmes portent autour du cou un de ces mêmes cercles, tourné plus d'une douzaine de fois et s'élargissant sur l'encolure. Sur leur tête est nouée une étoffe sombre, bleuâtre comme le reste, très haut montée en bonnet phrygien, et dont un bout carré, brodé et orné de paillettes, retombe sur le sommet du front. Une draperie étroite forme une jupe très courte, serrée plus ou moins haut sur la poitrine. Leurs bras sont tatoués en gants longs, et des dessins plus ou moins rituels, objets ou caractères, se voient sur la pointe de leurs épaules. Malgré la fraîcheur du soir, très sen-

sible sur le haut Mékong, les Laotiennes riveraines portent presque toutes l'écharpe entièrement basse, laissant la poitrine et même le ventre à découvert. Les Laotiens ont les cheveux coupés court, comme les Siamois, et hérissés en broussaille comme les Cambodgiens.

Des femmes et des enfans venaient chercher l'eau au fleuve dans des tubes de bambou. Elles ont grand soin de les rincer avant de les emplir, et, pour les emplir, de les soulever afin de laisser échapper l'air. J'ai vu de pauvres fillettes et des femmes, grandes comme nos enfans de onze et douze ans, porter sur leur dos sept de ces tuyaux de bambou, mesurant 10 centimètres de diamètre sur 70 de profondeur. Elles les prennent adroitement dans un lien que resserre le poids des tubes, et elles les maintiennent sur leur front au moyen d'une lanière.

Un grand feu a été commandé sur la rive, auprès de ma pirogue, avec une garde de nuit. Ce peuple, le plus bavard et le plus noctambule qui soit, jaserait et rirait jusqu'à l'aube, si je n'y mettais bon ordre pour pouvoir reposer en paix sur mes nattes et dans mes couvertures, à la fraîcheur de la nuit.

De grands rochers brisés, déchirés, de couleur gris pâle comme le sable qui les avoisine, bordent le plus souvent le Mékong; et au-dessus, et partout, toujours, la grande forêt qui ne finit pas, éclairée sur l'une des berges par ses arbres en fleurs. Je retrouve les belles fleurs roses du pays shan, retombant souvent en grand voile du sommet des plus hauts arbres jusque dans l'eau du fleuve. On entend sans cesse les grondemens des eaux, battant contre les troncs d'arbres accrochés dans le courant ou contre des îlots de rochers. On croirait à une chute d'eau terrible; mais, quand on arrive, les piroguiers contournent si habilement l'écueil qu'on sent à peine la difficulté. Ailleurs, c'est un véritable entonnoir dans lequel on se lance; et, une fois qu'on est pris par le courant, il faut aller jusqu'au bout, rencontrer plus ou moins le courant contraire, traverser ou tourner, comme on peut, les plus gros tourbillons, qui se poursuivent en clapotis pendant des kilomètres. De grandes cascades descendent des berges dans un fracas de tonnerre. On ne sort d'un rapide que pour en retrouver un autre; souvent, un bruit de tourbillon s'élève, à l'improviste, au-dessus d'obstacles invisibles. Et ces piroguiers, qui, chaque soir, ont fumé l'opium avant de s'endor-

mir, retrouvent devant l'obstacle une précision, une rapidité de coup d'œil absolument admirables et presque rassurantes, même pour une femme qui se sent peu d'héroïsme en face des périls nautiques. Il faut les voir, ces grands enfans, se jouant et luttant avec le fleuve terrible, et, dès qu'ils ont vaincu, riant comme l'enfant heureux du succès de son jeu. On prend confiance avec eux; on s'électrise un peu soi-même dans la lutte.

Les nuits, cependant, m'étaient devenues assez pénibles, depuis qu'à ces bruits énervans de cataracte, je m'étais, un soir, remémoré toutes les histoires de pirogues parties au fil de l'eau. Je m'avisai alors, à l'étonnement et à la gaité de mes gens, de faire enrouler l'extrémité de la corde d'attache de ma pirogue autour du corps d'un de mes dormeurs couchés sur le sable.

Nous avions pourtant déjà franchi le Keng-Lé, le plus étroit et le plus difficile de tous ces rapides, dans sa plus mauvaise saison, sans que j'eusse eu seulement le temps de m'en apercevoir. A Ban-Beng, sur la rive gauche, j'étais à moitié route de Luang-Prabang. C'est un important village de cases toutes neuves. Un certain nombre de pirogues y sont en construction; on est en train de les couvrir et ceinturer de bambous. Il y a là un campement de chercheurs d'or indigènes qui lavent les sables et recueillent les pépites du Nam-Beng (1). Un peu plus loin, au village de Ban-Pak-Ngoun, sur la rive droite, se trouve l'embouchure du Nam-Ngoun. Cette rivière descend d'une légère chaîne de montagnes, dont l'autre versant donne naissance à la branche la plus orientale du Ménam, la rivière siamoise. On prétend qu'à l'époque des hautes eaux, il suffirait de trainer une barque pendant trois ou quatre kilomètres au-dessus d'un petit dos-d'âne pour passer d'un bassin dans l'autre.

A Kassouane, nous atterrissons au-dessus de grands rochers très sauvages qui barrent le fleuve. Deux baraques et une douzaine de Laotiens y sont installés, me dit-on, pour le commerce du riz. Ils attendent que les Khas leur apportent la moisson, et ils se livrent à la pêche. Ils ont des bœufs, des porcs, des poules : je vais pouvoir, tout au moins, me réapprovisionner de volailles. On comprend d'ailleurs que je ne puis pas acheter un porc ou un bœuf pour en tirer un filet : c'est pourtant ce qu'il faudrait faire si j'en voulais avoir le moindre morceau. Les poulets coûtent six

(1) Nam signifie rivière.

sous la paire : c'est moins cher qu'à Paris, mais ils sont moins gros et moins bons.

Le lendemain, nous allions à la dérive, dans un rapide, suivant le courant d'une rive à l'autre, lorsque tout à coup un courant contraire nous saisit; nous sommes pris par un remous, à moins que nous n'ayons touché sur une roche, et la pirogue se retourne bout pour bout. Les hommes surpris se regardent alarmés et laissent tomber les avirons; d'un seul geste, je les remets à l'œuvre, nous filons l'arrière à l'avant pendant quelques minutes; les hommes font bientôt force de bras pour virer, et le rapide est franchi.

Un peu au delà, sur la rive siamoise, dans un espace très herbu, paissent des troupeaux de buffles, que je suis fort étonnée de voir dans cette solitude. Ils regardent placidement couler le grand fleuve, sans souci des périls qu'il garde dans son cours, assurés peut-être qu'il ne les portera jamais. Plus loin, sur la rive droite encore, toujours du côté siamois, près du village de Ban-Houk-Kah, la montagne s'écarte du fleuve, et l'on voit dans un espace découvert défilier sur le sentier une longue caravane de deux cents bœufs chargés. Le village situé le plus au nord dans la grande boucle du Mékong avant Luang-Prabang est Ban-La-Han, riant et coquet, en plein soleil, au milieu d'arbres fleuris, fleurs blanches, fleurs jaunes dégringolant en rideaux, beaux arbres roses qui ressemblent à l'arbre de Judée, grands cotonniers aux bouquets d'un pourpre éclatant.

Mais en vain le sixième jour de cette navigation était-il plus paisible, j'avoue que je commençais néanmoins à m'énerver de cette inaction forcée, et de l'obligation de vivre assise ou couchée. Mon boy avait coutume de venir de l'arrière à l'avant de la pirogue pour m'apporter le petit panier de mon frugal déjeuner. Il marchait sur la ceinture de bambous de l'embarcation et s'accrochait d'une seule main au *rouf*, toiture mobile de la pirogue. Je ne m'étais pas rendu compte de la difficulté du passage et je n'avais pas vu que le *rouf* fléchissait sous ses efforts. Le dernier jour, comme il venait les mains vides, je crus comprendre, à quelques grattemens, qu'il éprouvait, à passer, plus de peine qu'à l'ordinaire. Aussitôt, je m'empresse de saisir la main qu'il avançait dans le vide; mais il me fait signe de le lâcher pour lui laisser atteindre un bambou sur l'avant. Au même moment, le *rouf* tout entier dégringole : mon boy plonge, et il allait tomber

dans le Mékong, si je ne l'avais repris vigoureusement par le bras. Les piroguiers m'expliquent que l'eau est en cet endroit très profonde. Je demande à l'indolent petit Malabar s'il sait nager : « Non, — me répond-il avec cette impassibilité orientale qui, pour nous, touche à l'engourdissement. — Madame pas tenu, moi noyé! » Et il n'y pensait déjà plus.

J'avoue que c'est avec un bonheur extrême que j'ai salué la grande paroi blanche et perpendiculaire du rocher de Nam-Hou, en face de la rivière du même nom, à quelques heures de Luang-Prabang. A belle hauteur, sous des rochers déchirés qui semblent lui faire un baldaquin, s'enfonce une grotte bouddhique très vénérée. Un escalier escarpé, coupé de pentes périlleuses, mène au célèbre sanctuaire de Pak-Hou (1), décrit jadis par Francis Garnier. Il est composé d'une seule salle, peu profonde, encombrée de bouddhas, et précédée d'une sorte de balustrade creusée dans la pierre. La différence normale des crues est de 10 à 12 mètres, et, dans la saison des hautes eaux, le Mékong vient baigner l'escalier de la pagode. Le même jour, par un beau clair de lune, j'abordais joyeusement Luang-Prabang, à quelque six mètres au-dessous des grands escaliers de pierre qui forment, lors de la crue, un débarcadère de haute mine.

## II. — LUANG-PRABANG, LES LAOTIENS ET L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

C'est vraiment une gracieuse et aimable petite ville, à la fois capitale du royaume de Luang-Prabang, et centre administratif du haut Laos. La *ville royale du Prabang*, — ainsi nommée d'un bouddha fameux, — est entourée d'eau de trois côtés par le Mékong et le Nam-Kane. Cette dernière rivière la divise en deux parties très inégales, et décrit un curieux détour avant de se jeter dans le grand fleuve. Luang-Prabang est bâti sur un plan régulier et prend l'aspect d'une cité importante lorsqu'on le contemple du Tiomsi, monticule rocheux et verdoyant, dressé presque à pic au-dessus de la ville. Un escalier droit et vertigineux monte d'un seul jet au sommet du Tiomsi, que couronne un *Tât* en ruine. Quelques bonzes gardent la vieille pagode appelée Ouate-Pouhsi (2) qui domine un merveilleux panorama. Deux grandes rues parallèles au fleuve, coupées à angle droit

(1) Pak veut dire embouchure.

(2) Ouate, Wat, en laotien, en siamois et en birman, signifie pagode.

par des rues transversales, tous les pignons orientés symétriquement et entourés de verdure, forment un ensemble très inattendu sur le haut Mékong. Si maintenant, pour varier le paysage, vous vous placez sur la rive droite, au soleil couchant, à travers les bambous, les grands frangipaniers aux belles fleurs blanches, les manguiers, les faux cotonniers encore sans feuillage, mais chargés de fleurs empourprées, la vue de la ville, du Mékong, de l'embouchure du Nam-Kane et du cercle de montagnes qui s'estompe dans le lointain, est encore plus pittoresque.

Les berges du Mékong s'élèvent à une quinzaine de mètres; les eaux, très basses, laissent voir de grands îlots de sable; et le fleuve puissant et calme roule ses eaux limoneuses sur plus de 400 mètres de largeur. Tout le pays est joli et verdoyant; le climat tempéré, l'hiver bienfaisant; le thermomètre y descend, le matin, à 10 et même quelquefois à 2 degrés au-dessus de zéro, pour remonter, dans le jour, à 16 et 25 degrés. Et quelle jolie promenade, le matin, que la longue rue du bazar de Luang-Prabang, sous son avenue de grands cocotiers! Marchandes et acheteuses, malgré la fraîcheur matinale, vont bravement, le buste découvert ou à peine voilé d'un léger tissu soyeux, le plus souvent noué à la ceinture au-dessus de l'écharpe qui enveloppe les jambes. Toutes les femmes, bien coiffées, ont un air de fête et portent des fleurs dans les cheveux. Les femmes *khas mouks* se souviennent de l'ancien servage et se tiennent encore tout à l'extrémité de la ligne des marchandes laotiennes. Je constate généralement chez elles un certain écrasement du cartilage du nez et un assez grand écartement des deux yeux. Il est probable que, de même qu'en Chine, l'écrasement est voulu, et ne vient pas tant de la nature que du procédé employé sur l'enfant. J'ai entendu dire qu'il y avait beaucoup à se méfier à cet égard de la nourrice chinoise.

Indolens par nature, ayant peu de besoins, les Laotiens ne pensent qu'à vivre le plus agréablement possible. Luang-Prabang est la ville des fêtes, le centre du plaisir pour les indigènes. Des fleurs partout : hommes et femmes ne se présentent jamais sans offrir un bouquet dans un cornet de feuille de bananier avec deux petites bougies en cire; c'est, pour ainsi dire, la carte de visite du pays.

En ville, on se livre à peine à quelques industries artistiques, telles que la fabrication des bijoux, la ciselure de l'argent, et

encore n'y travaille-t-on que pendant quelques heures de la journée. Les femmes tissent la soie, confectionnent les étoffes et vont au marché. Les fortunes sont médiocres et à peu près égales. Pourvu que chacun ait de quoi se loger, se nourrir, se vêtir, donner aux pagodes, il est content. Le reste serait du superflu; les Laotiens préfèrent s'en passer plutôt que de renoncer à leur repos, à leur douce tranquillité. Aussi n'y a-t-il guère dans ce pays de métiers proprement dits; mais l'aide mutuelle se pratique aisément. S'il s'agit de bâtir une maison, on se procure, on achète petit à petit les matériaux nécessaires, et, lorsque tout est prêt, on convoque les voisins. Tout le monde se met à l'œuvre; en un jour la maison est faite; et le soir il y a grand festin où tous les ouvriers prennent part. C'est encore une fête.

La religion est le bouddhisme, à peu près comme au Siam et en Birmanie; mais tout le monde n'est pas obligé au Laos d'avoir été bonze durant une période quelconque de sa vie. Il ne s'en suit pas que les vœux soient éternels, et le bonze qui ne se sent pas la vocation peut être relevé de ses vœux par son supérieur sur la demande de ses parents. La dévotion du peuple ne consiste guère qu'à se rendre aux pagodes aux jours de fête, à leur faire beaucoup de présents, et à nourrir les bonzes, qui représentent, dit-on, le dixième de la population.

Les pagodes sont très nombreuses; celle de Ouate-Maï a le grand honneur de renfermer le *Prabang* (1), le bouddha debout, qu'on nomme le *Bouddha des lavages d'or*, parce qu'il serait fait avec de l'or du pays, auquel on n'aurait ajouté qu'un faible alliage d'argent. Cette statue renferme, prétend-on, des pierres précieuses et en particulier une petite statue, aussi en pierre précieuse également, qui, lors de la fonte, aurait été se placer d'elle-même dans le *Prabang*. Le dieu est représenté les mains ouvertes, pour signifier le bon accueil qu'il fait à ses visiteurs. Une autre pagode, Ouate-Vin-Song, est en forme de bateau, de cette forme évasée que les Orientaux donnent aux cercueils. Les bois qui composent les murailles sont sculptés avec une finesse, une délicatesse extrême. Dans une troisième pagode, Ouate-Tung-Nong, si je ne me trompe, je constate, sur la fresque du portail, d'un dessin absolument chinois, deux chapeaux gibus et deux casquettes à

(1) *Pra* signifie Bouddha, *bang* veut dire debout.



grandes visières. Quelques-uns y voyaient un souvenir du passage de la mission Doudart de Lagrée et Francis Garnier.

Les Laotiens croient aux *pi*, c'est-à-dire aux mauvais esprits. Ils semblent rendre quelque culte aux forces de la nature. Ils honorent la lune, et pendant les éclipses des salves retentissent. Au temps de la pleine lune, les filles de Luang-Prabang s'en vont chaque soir, le buste presque toujours découvert, en longue théorie ou par groupes, et les bras enlacés, chanter à l'astre nocturne leurs plus tendres aspirations : histoires d'amour ou invocations improvisées. Princesses et filles du peuple se mêlent ensemble, et, quand deux troupes se rencontrent, on échange de joyeux propos. Chaque couplet finit toujours en un cri modulé, prolongé, qui, dans les chaudes nuits, se continue jusqu'à deux et trois heures du matin, et reste comme la caractéristique des chants des filles laotiennes.

Ces jolies filles de Luang-Prabang vivent sans mérite et sans défaut, doux et charmans animaux, faciles et joyeux comme ce peuple indolent et bien portant, qui n'a de réelle énergie que pour rire, chanter et s'amuser. Un peuple de vrais païens, dont la jouissance et le plaisir sont les dieux ! Jeunes gens et jeunes filles n'aiment rien tant que plaisanter, chanter et parler d'amour. Ce sont, comme on l'a dit, des cours d'amour perpétuelles. Leurs poèmes improvisés relèvent du naturalisme : quelques refrains seraient d'une crudité à ne se répéter qu'en latin ou en laotien. Je ne parle ni l'un, ni l'autre.

Tous les garçons de Luang-Prabang font leur *poubao* (les beaux galans) : ils apportent des fleurs aux jeunes filles, aux *pousao*, ils leur font de la musique, leur récitent des vers, jouent aux cartes avec elles, ou, par groupes, filles et garçons réunis, jouent aux petits jeux. Jadis une loi dispensait les jeunes Laotiens du service militaire et de l'impôt, parce qu'ils se devaient avant tout aux jeunes filles. L'article est aboli, mais il révèle l'état d'esprit du peuple. Je les voyais, le soir, dans les pagodes, ou bien encore chez un mandarin, un *pya*, qui relevait de maladie, sauvé, disait-il, par l'intercession des bonzes. Un grand baraquement était construit sur le bord du Nam-Kane, en face de son grand pont qui fléchit sous le pied. Sur une estrade très élevée, on a dressé une sorte d'autel rempli de bouddhas, avec une chaire pour la lecture, et deux bonzes, en gardes d'honneur, s'y

tiennent constamment couchés, tandis que, sur une autre estrade plus basse, une centaine de bonzes réunis psalmodient et récitent des prières. A côté, sur une estrade semblable, toute une ligne de jolies filles sont assises sur leurs talons, le dos appuyé au mur : elles feignent d'éplucher et de préparer diverses graines et friandises pour le repas des bonzes. Sûrement, les vieilles femmes seront encore obligées, le lendemain, de se lever à trois heures du matin ; car ce sont les femmes qui doivent préparer les alimens des prêtres, tenus de prendre avant midi leurs deux repas de la journée.

Un orchestre, tout auprès des *pousao*, fait entendre ses mélodies profanes sans souci des bonzes ; et voici que bientôt s'avance la phalange des *poubao*. Ils montent les degrés de la terrasse, l'écharpe rejetée sur la tête ; chaque amoureux vient s'asseoir en face de celle qu'il a remarquée, le visage voilé, pour l'intriguer peut-être, ou pour lui conter et chanter plus librement ses improvisations. L'un joue de la guitare ou bien du *kenh*, la grande harpe laotienne à longs et légers tuyaux de bambou ; l'autre joue de la flûte ; cet autre encore frappe du tam-tam. Jusqu'à deux heures du matin, ce peuple noctambule et paresseux se livre ainsi au flirt. De même, sur la terrasse de sa maison, la *pousao* va, la soirée entière, causer à l'écart avec son *poubao*. S'il en arrive mal et que la fille se plaigne, le garçon doit l'épouser ou payer quinze roupies. Si la faute a des conséquences, il paiera trente roupies. Le *poubao* ne se défend pas ; il avoue toujours qu'il lui avait promis le mariage et qu'il pensait qu'elle ne se plaindrait pas. Toutes les offenses aux femmes sont taxées ; chaque baiser est coté selon son importance. L'adultère est très rare, et passible d'une très forte amende, — deux cents roupies, je crois.

Les disputes sont inconnues dans ce joyeux pays, le Laotien est doux comme un enfant. Et cependant, quand j'y suis arrivée, tout Luang-Prabang venait d'être bouleversé par un de ces événemens qui pourraient bien marquer la fin des temps : deux femmes s'étaient disputées au marché ! peut-être prises au chignon ! Et le roi avait été obligé de promulguer un édit qui fut affiché au bazar ! Dans des pays plus civilisés, j'entends dire que des hommes, des mandarins élus même, se malmènent assez bruyamment, et nul ne s'en émeut plus.

Les conditions sanitaires sont favorables aux Européens ; et

je ne rencontre pas dans le haut Laos les pâleurs et les embonpoints qui caractérisent si souvent l'anémie dans nos colonies, et qui résultent la plupart du temps du manque d'exercice. Je ne voudrais pas citer trop souvent les colonies anglaises, sous prétexte que je les ai parcourues avant les nôtres; mais elles peuvent être un terme de comparaison auquel il est bon de se reporter. Les Anglais, avec leur amour et leur habitude de tous les sports, se maintiennent aux Indes dans de meilleures conditions hygiéniques que nous. Les fonctionnaires, payés plus que les nôtres, mais obligés de faire les frais de leurs voyages pour aller en congé, en sont plus économes; ils font de plus longs séjours dans la colonie et y résistent plus aisément. D'autre part, en Birmanie comme aux Indes, le gouvernement les tient en haleine par des déplacements continuels. Ils doivent, pendant des six et huit mois par an, parcourir les districts et bien souvent vivre sous la tente.

Ce système n'est pas moins utile à la bonne conduite de l'administration qu'à la bonne santé des administrateurs. Quoiqu'en nombre restreint, les fonctionnaires anglais ont le pays bien en main; sachant les langues et maintenus longtemps dans les mêmes postes, ils sont plus en contact avec les indigènes que ne sauraient l'être nos innombrables fonctionnaires de tout ordre, résidant à poste fixe, tenus en lisière, et changeant sans cesse, qui, selon un mot connu, sont comme de la poussière de fonctionnaires.

Je dois reconnaître que l'inconvénient est moins apparent dans le haut Laos que dans le reste de notre colonie. J'ai pourtant compté environ quatorze fonctionnaires à Luang-Prabang; mais c'est un point de centralisation, et nous portons au loin toutes les subdivisions de notre administration.

Dans le reste de la région, les commissariats sont à des dix jours, vingt jours et davantage de la résidence du commandant supérieur (1). Les territoires qui en relèvent sont considérables et exigeraient du commissaire une activité continuelle, dans une contrée où tout est à faire et où le résultat dépend uniquement de la valeur de ce fonctionnaire.

Ces commissariats sont au nombre de cinq :

(1) Le commissariat de Muong-Hou est à quarante jours de Luang-Prabang.

1° *Vien-Tian*, dont j'aurai l'occasion de parler en cours de route;  
 2° Le *Tran-Ninh*, véritable *sanatorium*, sur un vaste plateau, à 1 600 et 1 800 mètres d'altitude.

L'élevage y a été très florissant. Chevaux et bœufs, très recherchés pour leur force et leur grosseur, s'y comptaient par milliers lorsque les Siamois les ont capturés avec une partie des habitants. Vainement ces Laotiens réclament à Bangkok leur retour au pays d'origine et la restitution du bétail enlevé. Des bases d'évaluation avaient été établies en 1889 par le résident de Vinh, et nous sommes impuissans à obtenir satisfaction du roi de Siam, malgré le texte formel du traité de 1893. Puisque nous sommes les « protecteurs » de ces populations, pourquoi ne pas exercer nos droits et remplir nos devoirs ? Le port de Vinh est à peu de distance de cette riche contrée, qui est favorable à l'agriculture comme à l'élevage. Le fer y est réputé le meilleur de ces pays, et des mines d'or y sont exploitées.

3° Les *Hua-Panh* sont placés entre le Luang-Prabang et Hanoï, et pourraient relier ces deux villes par une route terrestre.

4° *Vien-Poukha* (1), à dix jours au nord de Xieng-Khong, comprend les territoires de Xieng-Khong, Xieng-Sen et Muong-Sing. La restitution de Muong-Sing fut faite le 10 mai 1896 par mon hôte de Xieng-Tong, M. Stirling, délégué du gouvernement britannique, aux mains de M. Vacle, commandant supérieur du haut Laos, délégué du gouvernement français, mon hôte de Luang-Prabang et l'un de nos plus habiles fonctionnaires, si j'en juge par l'œuvre qu'il a accomplie en trois années. Muong-Sing, sur la frontière des Sip-Song-Pana, la plaine aux rizières fertiles, aux innombrables troupeaux, est traversé par de nombreuses caravanes venant de Chine et du pays des Sip-Song-Pana, pour se rendre en Birmanie et à Xieng-Kong. C'est la région des mines de saphir. Il s'y fait un grand commerce de cire, et le thé, spécialement préparé, est envoyé en Birmanie pour y être chiqué.

Le successeur de M. Mazeran au commandement du *La Grandière* doit continuer à faire monter notre canonnière de Xieng-Lap dans la direction de Xieng-Hong, l'objectif des Anglais sur la route de Se-Mao, — et cette manœuvre, si j'en crois les inquiétudes de nos voisins, doit grandement servir notre influence dans ce pays. :

(1) *Vien* signifie fort, forteresse.

5° Le cinquième commissariat est le *Muoug-Hou*, sur le haut Nam-Hou, à la frontière du haut Tonkin et de la Chine. Ce territoire nous a été cédé en 1895. Outre le riz qui se cultive dans tout le haut Laos, on y cultive surtout le benjoin, la gomme laque et la cardamone, dont la vente est toujours assurée à Bangkok. Il se fait encore un important commerce d'opium, de défenses d'éléphant, et aussi de cornes de rhinocéros et de cornes molles de cerf, très employées les unes et les autres dans la pharmacie indigène, et qui se vendent fort cher. L'élevage et l'agriculture pourraient y être exercés par les colons français avec les meilleures chances de succès.

L'immense débit de bois de tek fait à Bangkok a considérablement appauvri les forêts du Ménam, et c'est maintenant sur la rive droite du Mékong qu'on trouve la plus grande quantité de ces bois précieux. Près de Xieng-Khong et de Pak-Lai il y a de belles forêts, et il est à remarquer que si les grandes futaies de tek que je traversais entre Xieng-Tong et Xieng-Sen, de même que les nombreuses forêts de la rive droite, sont situées en dehors de notre territoire, leurs produits n'ont pourtant pas d'autre issue que le Mékong. Réunis en trains ou abandonnés au fil de l'eau, ces teks ne peuvent relever que de nos marchés de Phnom-Penh et de Saïgon. Cependant le bois nécessaire à notre marine de guerre, qu'on peut évaluer à 500 ou 600 tonnes, a encore été acheté cette année à Bangkok par deux officiers envoyés au Siam à cet effet.

Je suis toujours étonnée du peu de foi que nous avons en nos colonies. En France, nous ne nous y intéressons que par une initiation lente, et, en Indo-Chine, la situation n'est pas meilleure : la Cochinchine dédaigne l'Annam, l'Annam méprise le Laos et ainsi de suite. Chacun vante les ressources de la région qu'il pratique et met en question celles de la région voisine, qu'il ne connaît pas, et dont il nie les qualités. Cependant ce haut Laos renferme des richesses considérables. Tout le territoire de Luang-Prabang compris entre le Nam-Hou et le Mékong abonde en terrains aurifères. Des filons ont été reconnus; j'ai vu des pépites d'or natif, remarquables par leur volume et leur poids, apportées par les différens cours d'eau et les pluies qui entraînent les sables. Les alluvions sont chaque année lavées et relavées par les indigènes. Près de l'embouchure du Nam-Beng, j'avais été tout étonnée

de trouver une agglomération considérable de cases neuves et de gens occupés à des lavages sur le bord du Mékong. J'ai dit que des filons avaient été reconnus, mais jamais les indigènes n'ont su exploiter la partie rocheuse, la plus riche en or. Une exploitation technique s'impose, pour laquelle un capital sérieux serait nécessaire, si l'on veut ne pas arriver à un échec, et qui mettrait sans doute en lumière des richesses depuis trop longtemps inutiles.

Malheureusement l'épargne française, très friande de mines d'or, croira peut-être difficilement à celles qui sont en pays français, et qui seraient capables de contribuer à la prospérité de l'une de nos colonies. Une société étrangère nous conviant au Klondike ou au Transvaal obtiendrait certainement plus de crédit. On ne s'effraierait ni de la température glaciale de l'un ni du manque d'eau de l'autre. Au Laos, l'eau est partout, la température supportable en toute saison et les vivres abondants : poulets, porcs, bœufs, poissons, légumes. La seule infériorité du haut Laos résulte de son éloignement de la mer, de la navigation difficile de ses cours d'eau, et de sa population trop clairsemée.

Un service de bateaux à vapeur, aussi régulier que possible, étant données les immenses difficultés de l'entreprise, est établi maintenant depuis deux ans entre Saïgon et Vien-Tian. Plusieurs bateaux circulent dans les grands *biefs*, reliés par des embarcations indigènes sur les points où nos bateaux ne peuvent passer. De grands travaux de régularisation et de balisage s'imposent encore et sont sans cesse demandés par la Compagnie fluviale de Cochinchine.

J'ai entendu avec bonheur depuis mon retour, assurer qu'après trois mois de trafic incessant pendant la saison des hautes eaux, hélas, trop courte, les vapeurs n'avaient pu, dès la première année, répondre à toutes les demandes des chargeurs. C'est donc un nouveau courant qui s'établit et se dirige vers notre colonie de Cochinchine. Il appartient à nos industriels de savoir en profiter et de ne pas continuer à forcer les Laotiens d'aller se fournir à Bangkok d'articles anglais et allemands, que notre commerce pourrait leur procurer aussi avantageusement. Je ne puis oublier que deux mois auparavant, en haute Birmanie, où la population est non moins clairsemée qu'au Laos, j'avais trouvé à 1 250 kilomètres de la mer (1) une ligne de chemin de fer dou-

(1) A Myitkila.

blant un fleuve navigable en toute saison sur 1 600 kilomètres.

Que demain une société se crée au haut Laos pour exploiter les mines d'or ou les mines de saphir plus septentrionales, la population arrivera nombreuse, et, avec elle toutes sortes d'industries se créeront autour de ces mines. L'agriculture et l'élevage, trouvant à vendre leurs produits, prendront un nouveau développement. Les voies de communication s'imposeront d'elles-mêmes. Et ce haut Laos qui ne nous a pas coûté une seule colonne pour le conquérir, puisque à eux seuls M. Vacle et ses trois collaborateurs en ont paisiblement pris possession, deviendra une colonie florissante, si l'on a recours à des mesures administratives assez libérales, et si l'on sait ne pas reculer devant les sacrifices nécessaires au début de semblables entreprises. J'ai entendu les gens les mieux renseignés et les plus autorisés m'affirmer, avec une foi absolue, le succès de ces mines le jour où l'on voudra bien s'en occuper, et m'assurer qu'en peu d'années, le pays couvrirait ses dépenses.

Malheureusement il semble que ce résultat, le seul que nous ayons à poursuivre, soit retardé comme à plaisir par l'initiative inopportune et anti-économique de certains de nos agents. En effet, le 30 juin 1897, dès le début du trafic développé par le service des Messageries fluviales, on s'est empressé de frapper de droits de sortie tous les produits naturels d'exploitation immédiate du bas Laos : le riz, la cardamone, la gomme laque, le benjoin, l'ivoire, la cire, les pirogues, les ossements, cornes et dépouilles d'animaux (bœufs, buffles, tigres, cerfs). Les recettes prévues de ce chef au budget du bas Laos pour 1898 ne dépassent pas 15 000 francs, une misère. La même mesure est maintenant étendue, depuis le mois de juillet de la même année, au haut Laos. Or une douane intérieure dans un pays neuf, dans un pays qui pouvait entrevoir la possibilité de s'enrichir avec les produits de son sol, c'est folie et contradiction. Pourquoi ouvrir sur le Mékong une voie de communication, si c'est pour la fermer par des tarifs ? La conséquence est fatale : le mouvement qui s'était créé par l'organisation du service régulier des Messageries fluviales et le courant économique orienté sur Saïgon seront arrêtés net par la création de cette barrière intérieure à la sortie du Laos.

On comprendrait, à la rigueur, l'établissement de droits sur les marchandises exportées dans les territoires étrangers voisins :

Chine, Siam, Birmanie. Mais la mesure concerne aussi bien la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam et le Cambodge, c'est-à-dire tous les débouchés vers la mer qui sont encore le territoire français. Et tandis que les Anglais multiplient les ports francs et ouvrent toutes les portes au commerce, nous introduisons en Indo-Chine des octrois qui sont nos murailles de Chine. C'est entraver de gaité de cœur l'essor commercial qu'allait prendre le Laos. Les habitans de la rive siamoise, que nous avons réussi à faire revenir sur la rive gauche française, repasseront sur la rive droite pour s'affranchir de ces mesures aussi onéreuses que vexatoires, car, indépendamment de ces charges nouvelles, le Laotien paie en territoire français un impôt de capitation de deux à trois piastres. Lorsqu'il voyage, il doit payer son permis de circulation pour lui, son personnel, ses coolies, sa marchandise. Il paie même un permis de chasse !

Or il est devenu nécessaire que chacun pourvoie à sa sécurité personnelle, dans ces immenses territoires que commencent à envahir des bandes de pillards et de malfaiteurs pourchassés de la rive siamoise, qui se trouvent plus à l'aise pour opérer sur la rive française. Déjà en 1897, pendant ma traversée du pays, on parlait de quelques attentats dans le moyen Laos. Voici aujourd'hui que des convois de pirogues circulant entre les biefs navigables sont attaqués et pillés par des bandes parfaitement organisées, dirigées, m'assure-t-on, par des Chinois habitant la rive gauche, et encouragées par l'inertie de ceux qui ont pour mission de faire respecter l'ordre et de protéger les colons et leurs biens. Il faut se hâter de revenir sur toutes ces malencontreuses mesures et d'assurer la sécurité de l'indigène, ou bien il faut renoncer à tirer du Laos le parti que ses incontestables richesses nous permettent d'espérer.

Le royaume de Luang-Prabang n'est qu'une partie du haut Laos, mais ce n'en est pas la moins intéressante.

Lorsque M. Vacle est arrivé, en 1894, il n'a trouvé aucune organisation administrative. Il fallait, tout en respectant le plus possible les coutumes des habitans, et sans froisser les susceptibilités du roi, des mandarins et des bonzes, prendre les mesures utiles aux intérêts du pays et du peuple. Après trois années d'occupation, quatre réformes capitales étaient déjà accomplies sans secousse, sans froissement.



La première a été l'émancipation des Khas, ce bon petit peuple travailleur, corvéable à merci, qui était livré aux mandarins laotiens, et devait leur fournir toutes les ressources nécessaires à l'existence. C'est là une mesure de premier ordre, si l'on considère que ces primitifs, généralement traités de sauvages, représentent les races d'avenir du Laos, et que nous commençons à nous appuyer sérieusement sur elles. Au début de l'occupation, ils fuyaient notre approche; aujourd'hui, ils sont les premiers à apporter leurs protestations et leurs réclamations au *Po-Mè*, c'est le nom qu'ils donnent au commandant supérieur et qui signifie « père et mère (1). » Pour les familiariser avec nous et les initier à nos procédés de culture, on choisit dans les villages, à l'occasion de la corvée à faire, qui est pour tous de vingt jours par an, des hommes qu'on renvoie, leur service accompli, avec des graines pour récompense. Le chef de village en est informé et a l'obligation de veiller à ce que les graines soient semées et à ce que ces hommes apprennent aux autres la manière de les cultiver.

La seconde réforme a été la libération des esclaves. Ces mots, beaucoup trop gros, disent improprement la chose, car les esclaves étaient, pour parler exactement, les chiens de leurs patrons. Ils faisaient partie de la famille, mangeaient avec elle, et profitaient quelquefois des bénéfices qu'elle leur assurait. Pour garantir l'exécution de cette mesure dans les conditions les moins défavorables pour les uns et les autres, les esclaves pour dettes — si nombreux dans ce pays, où l'on se vend et où l'on donne ses enfants en paiement — se sont vu diminuer leur dette de quatre ticaux, environ 6 fr. 40 par mois. Cette mesure, d'après le calcul établi avec le roi, doit aboutir à la suppression totale de l'esclavage en deux ans et demi.

La troisième réforme a eu pour objet de rendre tout le monde égal devant la justice. Certaines castes privilégiées échappaient à la juridiction du tribunal ordinaire, et ne relevaient que du roi et de quelques grands fonctionnaires. Cela n'existe plus.

Par la quatrième réforme, l'impôt, qui n'atteignait autrefois que le peuple, a été unifié. Tout le monde aujourd'hui, fonctionnaires, princes et mandarins, est soumis à une taxe, une capitation, de deux piastres par an, soit environ de 5 francs à 5 fr. 50.

(1) On sait que les Chinois donnent le même nom à leurs mandarins : *fou-mou*.

Des impôts perçus sur le territoire du roi de Luang-Prabang, soit sur la rive française, soit sur la rive siamoise, car son royaume s'étend à la fois sur l'une et l'autre rives, le gouvernement français touche une moitié, et le trésor royal encaisse l'autre moitié. Un agent français pour notre compte et un agent indigène pour le compte du roi, assurent le service des finances. Le budget du royaume est établi à Luang-Prabang, par un accord entre le roi et le commandant supérieur, et il est approuvé par le gouverneur général. Les recettes proviennent des impôts, des amendes et des frais de justice, des mines et des régies de l'opium et de l'alcool. Les dépenses comprennent la liste civile du roi, du second roi, du frère du roi; le traitement donné aux fonctionnaires en échange des villages khas qui leur ont été retirés; la moitié des frais de construction de l'école et de l'hôpital français de Luang-Prabang, qui servent pour tout le haut Laos; certaines dépenses prévues de travaux publics; un jardin d'essais nouvellement créé par M. Vacle; et enfin toutes les dépenses indigènes afférentes au royaume de Luang-Prabang.

Autrefois, quand le Luang-Prabang était tributaire du Siam et lui devait « les fleurs d'or et d'argent, » le Siam envoyait le feu qui devait brûler les rois. Aussi, aux fêtes luxueuses qui avaient eu lieu un an avant mon arrivée pour les funérailles du vieux roi, le commandant supérieur dut-il présenter en grande pompe le « feu de France. » Une longue pièce d'étoffe, tendue du char funéraire au sommet de la pagode, symbolisait la voie qui devait mener au ciel le roi défunt. Vingt grands plateaux furent solennellement présentés au cours de la cérémonie; chacun d'eux portait deux cent cinquante fruits; dans chacun de ces fruits était renfermée une pièce de 1 franc ou même de 1 roupie, et ces cinq mille fruits furent jetés au peuple. Les fêtes durèrent huit jours, avec luttes de boxe, combats à l'épée et à la canne, et feux d'artifice tous les soirs. Le nouveau roi devait, matin et soir, se rendre à la pagode dans le plus solennel apparat.

Le roi actuel, Sa Majesté Zaccharine, a succédé à son père en 1896 et a été couronné par le commandant supérieur le 14 juillet de cette même année. Il est pour nous l'allié et l'auxiliaire le plus précieux que nous puissions rencontrer. Si nous avons des craintes à concevoir dans ce pays, elles ne peuvent naître que du fait des Siamois, résolus à nous créer beaucoup de difficultés sur le Mékong. D'ailleurs, notre attitude passive à Bangkok et notre

peur des complications leur ont permis, depuis longtemps, d'envahir sur la rive droite du fleuve la bande neutre de 25 kilomètres stipulée par la convention de 1893 et cela pourra plus encore compromettre l'avenir de l'Indo-Chine. Il suffirait, ce qu'à Dieu ne plaise ! qu'une nation ennemie voulût étendre la main pour s'emparer du merveilleux grenier d'abondance qui s'appelle Bangkok et le Siam.

Le second roi est délégué à l'administration du territoire de la rive siamoise. Dans cette dualité royale, le premier roi représente la sagesse, la raison : esprit très ouvert et très pondéré, il est le régulateur de la situation. Le second roi représente l'initiative et l'action : nature plus ardente, il aime le progrès, mais son autorité est plus rude ; très intelligent, prompt à s'enthousiasmer pour une idée, il est énergique dans l'exécution. Bref, ces deux princes, par la diversité de leurs qualités, se complètent admirablement l'un l'autre.

Le *Sénam* est le conseil royal composé héréditairement des membres de certaines familles. Le roi peut créer de nouveaux membres du *Sénam*, mais il ne peut jamais les révoquer. Jusqu'à l'occupation française, le *Sénam* intervenait au nom du roi. C'était une sorte de Chambre des pairs très puissante, investie du droit de remontrance. Les actes du gouvernement portaient : « Le *Sénam* et le Roi ; » cet ordre est à remarquer. Maintenant le roi donne seul la signature. Il y a tout un cérémonial pour porter au *Sénam* un message du roi. C'est un page, un *matélek*, qui doit le remettre ; et pendant qu'il parle au nom du roi, il se tient debout devant les mandarins. Son message accompli, il se prosterne, et se tient à terre devant ses supérieurs.

Le lendemain de mon arrivée à Luang-Prabang, je suis allée avec le commandant supérieur faire visite à Sa Majesté Zacharine, qui a la plus sérieuse physionomie de souverain d'Orient qu'il m'ait été donné de voir. A la porte du palais royal, les petits miliciens en ligne ont sonné le clairon, le cher clairon français, que j'avais retrouvé à Xieng-Khong avec les miliciens, tous Khas-Kouang, organisés par le commandant supérieur pour la garde du royaume. Tandis que nous montions à la terrasse du palais, le roi est venu au-devant de nous d'un air affable. Il est plein de dignité et de simplicité, son expression de physionomie est tout européenne. Toutes ses questions portent. C'est un homme

qui raisonne et qui comprend. Il a une courtoisie raffinée, une bonté et une aménité charmante, un tact parfait.

Il nous reçut dans une grande salle, aux colonnes de bois de *tek* formant véranda, d'un aspect assez simple mais ayant bon air. Comme je lui faisais compliment de sa ville de Luang-Prabang, il en reporta tout l'honneur à M. Vacle, avec une nuance sincèrement reconnaissante et une sérieuse affection. Le départ prochain du commandant supérieur le jetait dans une grande inquiétude pour l'avenir; et je sais que, au jour de l'an 1898, il lui a envoyé en France une dépêche télégraphique avec ses souhaits de bon retour.

Tout le monde se tient prosterné sur le passage du roi et en sa présence. Autrefois c'était bien plus encore, on se traînait sur les genoux et les bras pour s'approcher de lui, car personne ne devait jamais se trouver au-dessus de Sa Majesté; et, à moins d'être en grande cérémonie sur son trône, Sa Majesté se tenait ordinairement assise à terre sur des coussins.

Maintenant Zaccharine nous offre le thé autour d'une table à l'européenne. Sa Majesté me fait demander ma photographie. Elle y inscrira la date de ma visite, dit-elle gracieusement, pour me voir encore alors que je serai partie, et pour la conserver dans les archives du royaume, comme marque du passage de la première Européenne venue seule dans ses États. Elle ajoute aimablement qu'elle tiendra à me rendre cette première visite.

Sur ma demande de voir la reine, le roi s'est empressé avec un geste aimable de nous mener chez elle, et de nous conduire lui-même dans le grand hall de son appartement. Les cheveux coupés en brosse, il marche d'une allure très masculine, peu commune en Orient, bref, il a une belle attitude. Il se drape dans son joli *sampot* (écharpe pantalonnante comme au Siam) en soie bronze clair à petits dessins brodés. Ses grands bas de soie rouge cardinal remontent jusqu'aux plis du *sampot*. Il porte une petite veste sombre, fermée par devant avec quelques ornemens d'or, et le grand collier de commandeur de la Légion d'honneur.

La reine nous attendait en grande toilette : écharpe drapée en jupe, tissu de soie rouge et or; veste très ornée; innombrables bijoux, énormes anneaux crevant le lobe de l'oreille; doigts encombrés de bagues. Elle est parfaitement laide d'ailleurs, et sa physionomie est peu intelligente. Comme je fais compliment d'une certaine écharpe de la reine, le roi nous déclare que c'est la façon

de porter l'écharpe pour recevoir « un grand personnage. » Très flattée en vérité ! C'est le protocole de l'écharpe. Le thé est présenté par deux jeunes et jolies servantes en charmant costume, les épaules nues et l'écharpe très bas, conformément sans doute au protocole qui convient à leur rang, et qui ne manque pas de charme. La conversation a toujours pour sujet mon voyage, la vaillance des femmes de France et les embarras de la meilleure route à prendre pour le départ. J'entends dire communément qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les Français soient si braves si leurs femmes sont aussi courageuses.

De l'appartement de la reine, nous allons encore, toujours menés par le roi, chez la reine mère. C'est une grande femme de soixante-dix ans, en deuil du vieux roi. Pour marquer ce deuil, elle est vêtue d'une grande draperie de cotonnade blanche brodée de soie de même nuance. Elle a les cheveux rasés et porte l'écharpe blanche dans le négligé obligatoire. Elle nous attend sur la galerie, dans une pose absolument hiératique et une attitude superbe de style. Elle a dû être remarquablement belle ; mais ses cheveux ras et son costume lui donnent l'aspect d'un vieux bonze. D'un entrain et d'une vivacité tout à fait amusante, elle a de l'esprit, de la drôlerie. Elle dit volontiers ce qui lui passe par la tête ; et représente assez bien, par les vivacités de ses reparties, une de nos vieilles duchesses de comédie égarée dans le haut Laos. Cependant sa beauté de jadis et son esprit n'avaient pas empêché le vieux roi, dont elle porte le deuil, d'être très éclectique. Il était regardé comme le père de son peuple au sens propre du mot. Il ne craignait jamais de se mésallier, et ses faveurs s'étendaient volontiers à ses jolies sujettes, même en dehors du palais.

La reine mère n'est que la belle-mère de Zaccharine. Elle l'a élevé, et il la traite comme sa mère. Ce doux peuple est très respectueux envers les parens : j'observais avec plaisir de quelle manière touchante Zaccharine aidait la vieille reine, dont la goutte déformait les longues mains, à prendre sa tassé de thé. Elle nous conte comment, étant allée dans sa jeunesse à Bangkok, elle avait fait frémir toute la cour de Siam avec son laisser aller de conversation laotienne, qui appelle un chat un chat et ne se plaît à deviser que de choses d'amour ; comment son père possédait huit cents femmes, comment il les recevait toutes chaque matin avec ses nombreux enfans, ce qui m'empêcha de voir une sinécure dans le métier royal ; comment enfin, dans cette énorme

famille, il n'y avait pas la moindre querelle. Le plus admirable est qu'elle rapportait ce dernier trait comme le plus naturel du monde.

Chaque semaine le roi sort de son palais pour aller à la campagne, soit par eau, soit à cheval. Quand il se rend, pour affaires, chez le commandant supérieur, il y vient à cheval ou en voiture, avec une très petite escorte et sans appareil, tout comme un Occidental. Mais dans le grand cérémonial et à la grande fête du douzième mois, qui est leur jour de l'an, il est porté sur un trône, la couronne d'or sur la tête, entre deux lignes de ses pages, les *matéleks*, agenouillés sur son passage, et présentant la garde de leurs sabres en faisant le salut.

De même, — et j'ai été autorisée à en prendre un instantané, — dans les grandes audiences, il est entouré de ses mandarins; et les *mateleks* forment devant le trône deux longues lignes concentriques le sabre abaissé.

Le commandant supérieur, fonctionnaire purement civil, est très aimé de toute la population, et il a su trouver de l'appui et des aides dans toutes les classes de la société. Les bonzes eux-mêmes lui ont été d'un grand secours, et surtout le plus influent d'entre eux, le vieux *satou* de la pagode de Wat-Mai (*satou* veut dire prince ou monseigneur). Adeptes fervents de nos idées, le chef de la pagode de Wat-Mai a été l'auxiliaire le plus précieux de M. Pavie et de M. Vacle. Il se préoccupa surtout de faire pénétrer dans l'âme des Laotiens l'amour des Français. Il saisit aisément l'utilité de nos mesures, et s'efforce de les faire adopter. Je le voyais quelquefois, le soir, vers dix ou onze heures, apparaître, entre les draperies d'une porte du grand hall de la résidence. Drapé dans ses soieries pâles, il se tenait fixe et silencieux comme un spectre, jusqu'à ce qu'on s'avisât de sa présence. Il ne sort que la nuit, il ne peut supporter la lumière du soleil après les nombreuses années qu'il a passées dans l'obscurité des grottes bouddhiques. Il avait une immense influence sur le vieux roi. Il est l'ami de Zaccharine; et, dans ce petit et intéressant royaume, toutes les grosses questions qui depuis trois ans ont été résolues et tranchées, sans secousse, mais non sans peine, ont été préparées avec lui dans de longs entretiens nocturnes. Sa figure impassible prend une finesse et une malice extrême dès qu'il s'anime. Il s'amusait fort de mes questions sur les mœurs, les usages et les légendes du pays et des réponses qui m'étaient faites.

Les Laotiens proprement dits habitent les centres, les vallées,

les parties basses. Plus grands que les Khas, le teint plus clair, ils sont la race supérieure. Ils sont généralement tête nue, les cheveux en brosse, vêtus d'un simple *sampat*.

Les Lus, les Méos, les Yaos occupent les parties hautes de la montagne. Les Méos cultivent surtout l'opium, et les Yaos, venus de Chine, se livrent avec grand succès à la culture et à l'élevage.

Au marché de Luang-Prabang, j'ai souvent rencontré ces curieux habitans des montagnes et surtout les Khas, trois fois plus nombreux que les Laotiens, et qui se subdivisent en plusieurs branches. Généralement de petite taille, ils ont le teint foncé, le nez large et épaté, les cheveux plats retombant sur le front et réunis en chignon en arrière. C'est la race exploitée par messieurs les Laotiens; et voilà pourquoi les femmes khas se tiennent encore isolées tout à l'extrémité de la longue avenue du marché.

On distingue les Khas-Lemet, les Khas-Kouang, les Khas-Mouk, les Khas-Mouceu, Khas-Païe et les braves Khas-Sak, dont la simplicité et la bonté font l'objet de mille légendes.

Ce sont eux, lorsque le roi change de demeure, qui viennent tirer des flèches dans les poutres du palais pour en chasser les mauvais esprits. Ce sont eux encore qui viennent chaque année prier solennellement les dieux de leur réserver toutes les calamités, et de les épargner à « leurs frères cadets » les Laotiens. Les Khas et les Laotiens se tiennent en effet pour frères, ils se disent sortis les uns et les autres de la « citrouille, » et jusqu'à présent les Khas ont gardé pour eux toutes les misères.

On raconte qu'au temps jadis Khas et Laotiens étaient partis ensemble de Dien-Bien-Phu pour aller au Laos occuper le territoire de Luang-Prabang. Il avait été entendu que les premiers arrivés feraient une entaille à un certain arbre pour établir leur droit et que le pays leur appartiendrait. Les Laotiens étaient partis dans une pirogue d'or, tandis que les Khas avaient une pirogue de cuir, qui « filait comme poisson dans les rapides. » Ce que voyant, les Laotiens, dont la pirogue était chargée de vivres, proposèrent à leurs « frères aînés » de changer de pirogue. Le changement eut lieu; mais les Khas ramaient si bien et si fort qu'ils n'en arrivèrent pas moins les premiers. Ils marquèrent l'arbre, puis s'en allèrent voir le pays dans la montagne. Quand ils revinrent les Laotiens étaient installés. En vain les Khas mon-

trèrent sur l'arbre la marque qu'ils y avaient faite, les Laotiens prétendirent être arrivés les premiers et firent voir à leurs frères une autre marque tout au haut de l'arbre. Et les Khas s'inclinèrent et s'en allèrent vivre dans la montagne.

Selon une autre légende, le royaume de Luang-Prabang devait appartenir à celui dont la branche, plantée devant la pagode, pousserait le plus vite. Les Laotiens plantèrent la leur dans une tige de bananier, dont la sève la fit germer rapidement, et le Prabang leur appartient.

Ailleurs encore, on raconte que le royaume devait échoir à ceux qui pourraient planter leurs flèches dans le rocher de Nam-Hou, la grande paroi qui se dresse à pic en face de la rivière du même nom. Les Laotiens enduisirent la pointe de leurs flèches de cire vierge qui se colla au rocher, tandis que les flèches des trop honnêtes Khas retombèrent au Mékong.

On rapporte enfin qu'il y avait deux éléphants, une mère et son petit, qu'il s'agissait de se partager. Les « petits frères » choisirent le jeune éléphant. Et celui-ci criait sans cesse et appelait sa mère, qui revenait toujours auprès de lui, ce qui procura aux « petits frères » les deux éléphants. Il restait encore à partager deux « gongs, » un gros et un petit. Instruits par l'exemple du gros éléphant, les bons Khas choisirent le petit gong, et se mirent à taper dessus tant qu'ils purent, espérant que le grand gong viendrait rejoindre le petit. Le grand gong ne vint pas; et les malins Laotiens eurent tout à la fois le grand gong et les deux éléphants.

Les *nuocs*, les serpents, jouent un grand rôle dans les légendes laotiennes. Il y a les *nuocs* du fleuve, les sirènes qui vous enlacent et vous entraînent au fond des eaux, pour vous y sucer le sang. Leur demeure n'est pas au fond des eaux, paraît-il, mais c'est là qu'ils vous font mourir, sans jamais vous emmener jusque dans leurs demeures. Si l'on parvient à prendre un *nuoc* dans un filet, il déchire le filet et entraîne avec lui toute la pêche. On parle aussi du *nuoc*, qui a été si fort en colère après le passage de *La Grandière* qu'une montagne à pic qui dominait le fleuve a glissé et s'est écroulée. On a bien vu que le *nuoc* aurait voulu lui barrer le passage.

Les poissons ont aussi leurs légendes, tel certain gros poisson au nez écrasé qui porte la marque infamante du crime d'un ancêtre. Il était autrefois une fille de roi qu'un prince aimait et



voulait épouser. Le roi, en père cruel, s'opposait à ce mariage, et ne voulait l'autoriser qu'à une seule condition : le prince prendrait un grand plateau chargé de riz et le jetterait dans le Mékong ; la jeune fille ne serait à lui que s'il pouvait retrouver et rapporter tous les grains de riz. L'amoureux confia donc sa peine aux poissons ; il fut si éloquent, et les poissons du Mékong si sensibles, qu'ils s'engagèrent à lui rapporter tous les grains de riz. Mais quand on vint à faire le compte, il manquait un grain de riz, un seul grain. Un poisson, infidèle à la promesse commune, l'avait mangé. Le coupable fut vite découvert, et le prince furieux lui cassa le nez. Depuis ce temps, tous les poissons de son espèce ont gardé la marque infamante.

Si nous ne sommes plus au pays des *Natt*, les mauvais esprits birmans, les *pîs* du Laos ne sont pas moins extraordinaires ; on a pour eux une grande vénération, et la sorcellerie est fort en honneur.

On raconte sérieusement que dans les Hua-Panh, les Thais-Neua peuvent faire tenir des bambous suspendus dans l'air ; et que des hommes se pendent vainement à ces bambous sans pouvoir leur faire toucher terre. Certains sorciers peuvent mettre des buffles dans le ventre des hommes et des femmes, ce qui doit être bien gênant. Ils commencent par y mettre un morceau de cuir et d'étoffe, qui se gonfle et devient buffle. Et c'est si vrai qu'un homme a été jugé, à Luang-Prabang, il y a trois ans, sous l'inculpation d'avoir fait mourir de cette manière douze ou quinze personnes ; or le morceau de cuir avait été retrouvé dans l'abdomen. Les gens étaient malheureusement morts avant l'éclosion des buffles ; autrement le cas eût été bien intéressant pour la science. Le Khas, d'ailleurs, a avoué son crime ; il opérant, a-t-il dit, tout simplement en regardant ses victimes. Ajoutons, ce qui nous donnerait, à nous autres sceptiques, l'explication du mystère, que ces indigènes se nourrissent volontiers de la peau des animaux et de celle du buffle en particulier.

Un bonze de Luang-Prabang vient de manquer, au préjudice de sa renommée, une de ses plus intéressantes sorcelleries.

Il faut savoir d'abord que la milice laotienne est formée d'Annamites, de Laotiens et de Khars-Or, et que deux Laotiens avaient imaginé, avant d'être enrégimentés, de se rendre invulnérables. Le sorcier bonze leur avait donné toutes les formules. Ils avaient exécuté prescriptions et prières, et se croyaient assurés

du résultat. Malheureusement avant le départ, très glorieux de cet heureux état, ils viennent trouver le bonze et lui demandent d'en juger par lui-même. Le sorcier, un peu hésitant avant l'épreuve, leur demande s'ils sont bien sûrs de se sentir invulnérables. Mais l'affirmation est si énergique qu'il saisit son *coupe-coupe*, le grand sabre laotien, il en assène un coup sur l'épaule du futur soldat le plus rapproché, et lui enlève un énorme morceau de chair. Son camarade court encore, ne se flattant plus, hélas ! d'être invulnérable. Le sorcier-bonze a dû quitter Luang-Prabang, où son crédit avait en vérité trop souffert de cette mésaventure. Tous ces récits faisaient sourire le vieux *satou* de Wat-Mai, avec son air sceptique et très fin. Souvent, une voix forte se mêlait à nos causeries nocturnes, celle d'un personnage invisible. Elle sort de derrière un cadre, ou du plafond, ou de l'arbre voisin. Elle crie : *takou, takou, keu, keu, hō, hō, hō* et finit en un gros éclat de rire. Les indigènes ne lui feraient jamais de mal, c'est l'ami de la maison, le *jecko*, un gros lézard vert très inoffensif et destructeur d'insectes, qu'on nomme le plus communément *takou* par onomatopée.

ISABELLE MASSIEU.

---

# PATRIOTISME ET HUMANITARISME

## ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

---

AVANT 1870

---

Il est des maladies qui sont des guérisons. L'organisme s'abandonnait à une certaine mollesse de défensive, et prêtait aux microbes ennemis une indolente hospitalité : un incident survient, qui révèle le mal et brusque l'examen de conscience du patient ; alors l'être humain se ressaisit, coalise ses énergies vitales, les arme pour la lutte, et l'instant même où il se sent tout proche d'être terrassé est celui où il donne le branle à son élasticité victorieuse. Ainsi en advient-il, parfois, pour ces personnes collective qu'on nomme les nations. On peut leur recommander, à elles aussi, le « bon usage des maladies, » et les consoler de ces maladies mêmes par le réconfortant espoir du profit qu'elles en peuvent tirer.

La France contemporaine traverse une de ces heures de crise. Elle avait pris la douce et morbide habitude de se laisser bercer par la caresse des souffles du dehors ; ses oreilles, déchirées naguère par le bruit des canons prussiens, avaient trouvé du charme au murmure de certains flatteurs exotiques.

Ils lui disaient, ces flatteurs, qu'elle était une France toute nouvelle, républicaine, démocratique : qu'avait-elle besoin, dès lors, de plagier l'ancienne, celle des rois et des tyrans, et d'évoquer perpétuellement, avec une routinière amertume, les tristesses et les malheurs dont s'était clôturée l'histoire de ses

régimes déchus ? Ils lui représentaient qu'à travers le monde on aimait son génie, et qu'il était bien malséant à ses militaires de répondre aux déclarations d'amour en préparant des gestes de défensive. Ils lui rappelaient qu'elle avait été la première à briser les entraves féodales : elle devait être la première, aussi, à donner l'exemple d'abaisser les barrières nationales. Et ses armées, sans doute, avaient été vaincues, et ses muettes pensées s'attachaient à ce souvenir ; mais ils lui prouvaient que les armes étaient des engins brutaux de prépondérance, condamnés par la civilisation future, et qu'ainsi, ses défaites mêmes et l'abdication d'un espoir réparateur mettraient la France en tête de cette civilisation. Ils appelaient à leur secours, pour la mieux convaincre, le témoignage de ses expositions universelles : c'est d'elle qu'il dépendait, et d'elle seule, que Paris devint l'*emporium* intellectuel de la planète. Il suffisait qu'elle laissât de côté l'archaïsme de l'idée nationale, et dès lors elle deviendrait à jamais le microcosme de l'humanité, et tous y collaboreraient, Prussiens, Anglais, Italiens : que la France écoutât leur voix, qu'elle acceptât leurs verdicts comme une loi, et ils se chargeaient de sa grandeur... Et la France écoutait, sans s'apercevoir que ces discours propageaient insensiblement deux germes contagieux.

Le premier, c'était cette idée que l'existence des groupemens appelés nations serait une sorte d'atteinte à l'intégrité du vaste lien social qui doit unir tous les hommes entre eux et qui est la conséquence de la fraternité humaine ; c'est pourquoi l'on parlait d'abaisser les frontières, comme si, précisément, l'existence même des nations ne garantissait pas, en chacun des êtres humains, la conscience permanente du lien social et des devoirs que nous impose ce lien, et comme si, pratiquement, les seuls effets à peu près que cette conscience peut avoir sur notre conduite n'étaient pas dus à l'insertion de notre vie dans ce cadre précis qu'on appelle nation !

Et l'autre germe funeste, c'était cette seconde idée que, dans l'état présent du monde, la suppression immédiate de l'institution militaire serait, pour le peuple qui en prendrait l'initiative, un progrès.

Remonter dans le passé jusqu'à ce que nous voyions sourdre ces deux doctrines ; suivre leurs cheminemens à travers les intelligences ; saisir les manèges qui leur peuvent donner prise sur un certain nombre d'âmes élevées et généreuses ; descendre avec

leur avant-garde jusqu'aux conséquences les plus extrêmes, et surprendre alors les vraies ou les fausses pudeurs qui les accueillent à cet ultime point d'arrivée; noter enfin, lorsqu'il est possible, l'assidu travail de nos rivaux pour leur creuser un sillon toujours plus large et toujours plus audacieux, tel est l'objet de cette suite d'études.

## I

L'imagination révolutionnaire des Jacobins simplifiait étrangement la carte de l'Europe; elle faisait bon marché des précédents historiques, des antagonismes traditionnels, de toutes les données, en un mot, sur lesquelles reposait, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'apprentissage du parfait diplomate. Elle répartissait l'Europe en deux camps: d'une part, une perverse élite, les rois, produits naturels de cette dépravation qu'avait créée l'état de société; d'autre part, une innombrable masse humaine qui, dans l'état de nature, était bonne, pacifique, harmonieusement unie, et qui n'avait commencé de se morceler et continué de s'entre-déchirer que par le fait des rois. Une fois disparu le premier de ces deux camps, la paix régnerait, garante d'une félicité universelle. « Il ne s'agit plus maintenant de guerres de nation à nation, lisait-on, dès le mois de mai 1791, dans le journal *les Révolutions de Paris*; puisque les rois ont toujours été d'accord pour *despotiser* les peuples, les peuples sont maintenant d'accord pour *détrôniser* les despotes. » Le 20 juin 1790, à la fête anniversaire du serment du Jeu de Paume, « M. Danton dit que le patriotisme ne devait avoir d'autres bornes que l'univers: il proposait de boire à la santé, à la liberté, au bonheur de l'univers entier. » Il est vrai que le même Danton, deux ans après, dirigeait la résistance de la patrie contre le reste de l'univers. Mais le reste de l'univers, pour lui, c'étaient les rois et leurs troupes d'esclaves; ni les peuples maîtres de leurs destins ne seraient les ennemis de la France, ni la France leur ennemie. Il suffisait de faire chanceler les pieds de quelques trônes ou les têtes de quelques rois, et l'universelle fraternité s'épanouirait.

Mais les peuples voisins, à cette heure d'histoire, n'étaient pas parvenus au même point de développement que le nôtre. Tandis que chez nous les idées de liberté sapaient les assises d'une royauté centralisatrice, elles achevaient d'ébranler chez eux la

confuse multitude des souverainetés féodales. Nous avons sur eux une avance de plusieurs siècles : notre unité était faite, la leur était à faire. Les Jacobins méconnaissaient cette différence. En France, ils amputaient la cime de l'édifice unitaire ; mais au delà de nos frontières, l'édifice unitaire était encore à fonder ; et la propagande de la « liberté » révolutionnaire, renversant sur son passage les minuscules entraves des seigneuries ecclésiastiques ou laïques, aplanissait les voies au futur triomphe des dynasties nationales. Hors de France comme en France, la Révolution élargit l'horizon des hommes ; elle abaissa les crêtes qui s'y profilaient, et, par derrière, multiplia les arrière-plans. Mais tandis qu'à la veille de 1789, l'horizon d'un Français, sujet du roi Louis XVI, n'avait pas de borne plus prochaine que les frontières dites naturelles : le Rhin, les Alpes, les Pyrénées ; l'horizon d'un Allemand, sujet fictif du Saint-Empire romain germanique, n'avait pas de borne plus lointaine que le pointillé conventionnel qui, sur les cartes étalées dans les diètes, marquait les limites de sa principauté natale. C'est ainsi qu'une seule et même évolution conduisait le Français à chercher et à saisir au delà de la patrie, et plus loin que la patrie, la fuyante image d'une fraternité universelle, et l'Allemand, au contraire, à chercher et à saisir au delà de la seigneurie, et plus loin que la seigneurie, la réalité solide d'une nation ; et c'est ainsi qu'un seul et même courant, s'épanchant sur des terrains diversement aménagés par l'histoire du passé, menaçait de submerger tout ensemble les barrières derrière lesquelles l'unité française avait pris conscience d'elle-même, et les barricades dont l'importune persistance retardait l'éveil de la nation allemande ou de la nation italienne. Au moment même où la nation française aspirait à s'engloutir dans l'humanité, les agglomérations voisines aspiraient à devenir des nations. De même que le jacobinisme proclamait l'égalité et la fraternité des hommes pris en soi sans observer que la richesse des uns et la pauvreté des autres rendaient cette déclaration parfaitement illusoire, de même, érigeant les peuples en personnes morales abstraites dont il proclamait aussi la fraternité, il n'observait pas que tout d'abord les Allemands par exemple, ou bien les Italiens, commenceraient par se sentir frères entre eux, et frères à l'exclusion d'autrui, frères à l'encontre d'autrui. Et « autrui, » ce fut avant tout la France.

« La trompette qui sonne la résurrection d'un grand peuple a

retenti aux quatre coins du monde; et les chants d'allégresse d'un chœur de vingt-cinq millions d'hommes libres ont réveillé des peuples ensevelis dans un long esclavage. Quelle leçon pour les despotes, quelle consolation pour les peuples infortunés, quand nous leur apprendrons que la première nation de l'Europe, en rassemblant ses bannières, nous a donné le signal du bonheur de la France et des deux mondes. » Ainsi parlait Anacharsis Clootz devant l'Assemblée constituante en y guidant, le 19 juin 1790, le singulier cortège des délégués improvisés des peuples étrangers. Il se trompait lorsque, prophète de cosmopolitisme, il escomptait pour l'avènement de son rêve le concours de ces vingt-cinq millions d'atomes dont il annonçait l'éveil à la vie ! Ces atomes, devenus d'actives monades, allaient se grouper suivant leurs instincts historiques et hérissier de nationalités le sol de l'Europe ; et volontiers trouverions-nous un symbole de cette histoire dans le rapprochement entre Emmanuel Kant, applaudissant à la portée universelle de la Déclaration des Droits, et Fichte, son disciple, surexcitant, moins de vingt ans après, l'esprit national de l'Allemagne. Allons plus loin : Napoléon, promenant en Allemagne les conquêtes révolutionnaires, agissait au nom de l'humanité, qui s'identifiait pour lui avec l'impérialisme français, avec ce qu'on pourrait appeler « la plus grande France, » comme d'autres disent « la plus grande Angleterre ; » Fichte, repoussant les conséquences politiques de l'invasion de sa patrie, agissait au nom de l'idée de nationalité, qui s'identifiait pour lui avec l'unité germanique, avec ce qu'on pourrait appeler « la plus grande Allemagne. » Et l'empereur et le philosophe, ainsi poussés vers des conclusions qui s'entre-choquaient, étaient l'un et l'autre les serviteurs conscients et sincères des mêmes principes révolutionnaires. L'Europe, en vérité, était plus compliquée que les Jacobins ne l'avaient cru.

Ce furent les rois eux-mêmes qui, durant quelques années, semblèrent prendre à tâche de rendre quelque crédit à la cartographie jacobine. Les poésies de Béranger ou les paragraphes de Paul-Louis Courier sur la sainte alliance des peuples, c'est l'esprit jacobin mis en chansons parfois mauvaises, ou bien en prose toujours excellente ; et la Sainte-Alliance des rois semblait justifier les vers du premier comme les pamphlets du second. Mais il suffisait que la Sainte-Alliance des rois eût la vie courte, pour que celle des peuples fût ajournée, même oubliée ; et c'est ce qui ar-

riva. Elle s'essaya, si l'on veut, cette seconde Sainte-Alliance, dans l'intervention de la France au profit de la Grèce et de la Belgique : or, un roi de France fut l'auteur responsable de l'expédition de Navarin, un roi des Français fut l'auteur responsable de l'expédition d'Anvers. Et c'est encore cette seconde Sainte-Alliance qui promettait de s'essayer au profit de la Pologne ; mais la promesse expirait en menaces, ce qui paraissait plus grave, mais ce qui l'était moins ; et les menaces n'aboutissaient à rien qu'à enrichir l'appareil encore peu somptueux d'une certaine phraséologie républicaine. Bref, même à l'époque où les rois, saintement alliés, avaient, si l'on ose ainsi dire, offert un repoussoir, la sainte-alliance des peuples était demeurée une utopie.

## II

La république de 1848 hérita des illusions de la république de 1793. « Nous aussi, écrivait à cette date Jean Macé dans son opuscule de propagande : *les Vertus d'un Républicain*, nous allons être des hommes historiques. Le vent qui passera sur la France se chargera d'emporter par delà les fleuves et les montagnes les germes féconds destinés à faire éclore les républiques. Nous ferons la conquête du monde sans quitter nos femmes et nos enfans ; et, si l'étranger reparait dans nos murs, ce sera le myrte et l'olivier à la main, pour fêter en famille le salut de l'humanité. » Jean Macé semblait augurer que le seul rayonnement des principes révolutionnaires, derechef proclamés à Paris, ferait pâlir le front des rois et resplendir, à la face de tous les peuples, l'aurore de la liberté, cependant que l'épée du garde national resterait pacifiquement au fourreau (1). D'autres, au contraire, parmi les républicains de l'époque, ne répugnaient point à la pensée d'ensanglanter quelque peu l'étendard qu'ils levaient contre les tyrannies : ils subissaient les sarcasmes de Lamartine, qui dans son livre : *le Passé, le Présent et l'Avenir de la République*, les appelait des « voltigeurs de la gloire, des tapageurs de l'histoire ancienne, des parodistes inintelligens de la Convention et de l'Empire. » Quoi qu'il en fût, parmi les républicains de

(1) Une brochure paraissait à cette époque, intitulée *le Réveil des Peuples*, dédiée à Lamartine, et signée « J.-L.-M. Prud'homme », où l'auteur montrait, en une suite de tableaux, la France appelant le monde à la fraternité, l'Italie se réveillant, la Prusse s'agitant, la vieille monarchie d'Autriche épouvantée, le tsar tremblant, et les Polonais... assurés d'avoir bientôt la terre pour patrie.



1848, entre ceux qui mettaient toute leur confiance dans les affinités naturelles ou électives des peuples et ceux qui croyaient indispensable de faire intervenir la force au service des nationalités menacées ou opprimées, il y avait divergence quant à l'action pratique ; mais, de part et d'autre, on caressait le même idéal et l'on prenait essor vers les mêmes cimes, dont Lamartine lui-même, peu d'années auparavant, avait, dans la *Marseillaise de la Paix*, dessiné les augustes contours.

C'est de cette époque, c'est de la plantation des arbres de la liberté que datent les premiers efforts tentés sur le continent pour grouper en congrès les champions de la sainte-alliance des peuples et coaliser entre eux les adeptes d'un certain humanitarisme. La Société de la Morale chrétienne, fondée à Paris en 1821 à l'imitation de la Société anglaise de la Paix, n'avait été rien de plus qu'un édifiant groupement, d'allures fort peu révolutionnaires, et d'une portée politique parfaitement insignifiante ; et le Congrès de Londres de 1843, — auquel n'assistait qu'un seul Français, La Rochefoucauld-Liancourt ; — le Congrès de Bruxelles de 1848, où l'on ne vit d'autre homme politique français que le constituant Francisque Bouvet, furent surtout des actes de bonne volonté. Le Congrès de Paris, de 1849, fut imposant comme l'est toujours un symbole : il incarnait exactement l'esprit du temps, les aspirations généreuses dont bouillonnaient les contemporains, les illusions dont ils s'abusaient, et cet irrésistible besoin d'effusions fraternelles auquel s'abandonnait leur tendresse.

Dieu planait sur l'assemblée : Hugo, qui présidait, était son prophète ; et derrière le fauteuil du poète, l'abbé Deguerry et le pasteur Coquerel, ses ministres, s'embrassaient ; la salle applaudissait au progrès, « un des noms humains du Dieu éternel. » D'éloquens synchronismes, commentés par le verbe opulent d'Hugo, étaient comme les complices de la fête : d'un geste puissant, il effaçait de l'histoire le 24 août 1572, date de la Saint-Barthélemy, pour y inscrire le 24 août 1849. Car ce jour-là et les deux jours précédens, devant deux mille personnes, au nom de l'Évangile, il avait, lui Hugo, signifié à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Russie, qu'un jour les armes leur tomberaient des mains ; il avait entrevu les États-Unis d'Europe et les États-Unis d'Amérique tendant leurs bras par-dessus les mers ; il avait fait voter des invitations aux éducateurs de la jeunesse et aux ministres du culte pour qu'ils secondassent

l'œuvre de la concorde ; il avait fait proclamer la nécessité d'un système de désarmement ; il avait enfin fait entendre dans Paris, dont il aimait les échos sonores, de superbes projets d'arbitrage international développés par Elihu Burritt, le forgeron de Worcester ; par Henri Vincent, l'ancien contremaitre de Manchester ; par le Révérend Mahan, délégué des États-Unis.

Et les épanchemens étaient trop cordiaux, l'enthousiasme trop débridé, pour qu'on entrevit sur l'heure les deux courans qui coexistaient dans ce congrès ; mais cette dualité existait, et elle était très nette. Le plus ombrageux patriote eût écouté sans alarme les orateurs anglais : la nature elle-même, en faisant de l'Angleterre une île, a tracé d'un trait si décisif les limites de la patrie anglaise, qu'il ne viendra jamais à l'idée d'un Anglais de contester la légitimité de la notion de patrie. Mais on surprit, en revanche, sur certaines lèvres françaises, sur celles de Coquerel, entre autres, et d'Émile de Girardin, un accent plus révolutionnaire : Coquerel développa une thèse contre les armées permanentes ; Girardin, se présentant comme un soldat de la paix, afficha son intention formelle de travailler sans relâche à détruire « le recrutement, qui arrachait le jeune Français de sa commune pour en faire un instrument de révolution. » De toute évidence, Coquerel et Girardin ne prêtaient attention qu'à la servitude militaire ; la grandeur militaire leur échappait ; on en eut encore la preuve, l'année suivante, au Congrès de Francfort-sur-le-Mein, où l'on vit du reste le spectacle touchant d'Émile de Girardin venant faire sa coulpe en public, et s'accusant, avec repentance, d'avoir autrefois, d'une balle brutale, réduit à néant la noble intelligence de Carrel. On pouvait prévoir, à Francfort comme à Paris, qu'à mesure que le mouvement pacifique se déroberait aux influences anglaises, il sortirait de sa phase philanthropique pour entrer dans une phase politique, et qu'il s'acheminerait ensuite, d'une allure rapide, vers une phase subversive, au cours de laquelle le simple respect de l'armée et l'idée même de patrie risqueraient de périr. Le second Empire, qui survint bientôt, allait précipiter cette évolution.

### III

Le gouvernement de Napoléon III et le parti républicain prétendaient, l'un et l'autre, se rattacher à la tradition révolution-

naire : de là certaines vues de politique générale qui leur étaient communes à tous deux. Ce n'est point en vain que, pendant plusieurs siècles, un pays a discipliné toutes ses énergies pour la lutte contre un même péril, la maison d'Autriche : par une curieuse continuité de l'histoire, les fidèles du vieux passé monarchique retrouvaient en 1856, dans ce passé même, une hostilité constante contre cette Autriche à laquelle le second Empire, au nom des principes du droit nouveau, déclarait à son tour la guerre. Et ce n'est point en vain que deux groupemens politiques ont longuement vécu côte à côte dans une même attitude d'opposition ; s'ils cessent, lorsque l'un d'eux est parvenu au pouvoir, de s'accorder sur le terrain des idées, ils demeurent toujours accessibles, l'un et l'autre, à la séduction des mêmes mots et des mêmes formules, mots conventionnels, formules magiques, dont les minorités amusent leur impatience et qui conservent pour elles, dès qu'elles sont appelées au gouvernement, l'attrait naturel des souvenirs de jeunesse. Or, au temps de la Restauration, les hommes de l'opposition démocratique, que le petit chapeau de l'Empereur planât encore ou non sur leurs rêves, professaient, par une commune entente, la haine contre la Sainte-Alliance et contre cette maison d'Autriche qui en était la cime ; le culte de la liberté des peuples ; et la conception qu'ils avaient de la France, garante et gardienne de cette liberté. Et sans doute, entre les fils de ces républicains et les fils de ces bonapartistes, le Deux Décembre creusa un fossé ; mais, de part et d'autre de ce fossé, l'on restait attaché au même idéal. Les ouvriers parisiens acclamant l'empereur au moment de son départ pour la guerre d'Italie étaient les hérauts de cet idéal : ce qu'ils acclamaient, c'était peut-être, en quelque mesure, l'éclat du panache, de ce panache impérial qu'ils avaient eux-mêmes, de leurs propres mains, attaché au képi de l'ancien président de la République ; mais c'était surtout la personnalité du souverain, incarnant par sa politique extérieure les vieilles idées libérales, démocratiques, nous dirions volontiers républicaines : l'idée de l'émancipation des peuples ; de la fraternité entre ces peuples émancipés ; de la pacification universelle succédant à cette fraternité.

Deux brochures de l'époque, républicaines d'origine, méritent à cet égard d'être relues. L'une, intitulée : *Du principe de nationalité : l'Italie*, est signée de Charles Fauvety, un notable du saint-simonisme et de la maçonnerie ; l'autre est d'Anatole de la

Forge, à qui la troisième République devait faire un nom et composer une gloire. Toutes deux réclament l'intervention française en Italie, c'est-à-dire la guerre. Et la brochure de Fauvety a pour épigraphe ces mots de Dante : *Che cerchi? — la pace*. Et la brochure d'Anatole de la Forge est intitulée : *la Guerre, c'est la Paix*. Une guerre encore, celle d'Italie, et la paix régnerait, fatalement ; l'affranchissement du peuple italien serait la transition immédiate vers l'harmonie générale de l'unité humaine ; ce n'est plus en un sens terre à terre, mais en un sens métaphysique, qu'on disait une fois encore, et pour la dernière fois : *Si vis pacem, para bellum* (1).

Pendant les responsabilités mêmes du gouvernement devaient contraindre le pouvoir impérial à réfléchir progressivement aux conséquences qu'aurait, sur notre frontière du Sud-Est et plus tard sur celle de l'Est, la victoire du principe des nationalités : un ministre, un diplomate comptent avec les faits et n'ont pas le droit de spéculer exclusivement sur une table rase qu'ils baptisent arbitrairement du nom d'Europe. Tout au contraire, le parti républicain, héritier fidèle des idées révolutionnaires, refusa d'admettre, pendant toute la durée de l'Empire, qu'un péril pût surgir pour la France, soit sur le Rhin, soit sur les Alpes. Une sorte de triple alliance des démocraties française, italienne, allemande, — la première émancipatrice, les deux autres émancipées, — devait inaugurer la fédération européenne et humanitaire.

Les éducateurs et les patriarches de l'opposition républicaine, les Garnier-Pagès, les Carnot, étaient des vétérans de 1848. L'Allemagne s'unifiant, c'était pour eux l'œuvre du parlement de Francfort se continuant, œuvre essentiellement pacifique et démocratique. Garnier-Pagès aimait à redire, à la tribune, les élans auxquels s'étaient laissé entraîner les députés de la Constituante ; leurs vœux unanimes réclamant un « pacte fraternel avec l'Allemagne, la reconstitution de la Pologne indépendante et libre, et l'affranchissement de l'Italie ; » et la réponse, enfin, du parlement allemand annonçant que l'Allemagne « acceptait avec

(1) Quelques années après, un livre qui fut très répandu dans les loges : *l'Europe aux Européens*, par Édouard Talbot, réclamait une dernière guerre pour nous délivrer de la guerre : cette « dernière guerre » devait être dirigée par les États-Unis d'Europe contre le despotisme russe, auquel Talbot refusait le titre de « puissance européenne. »

bonheur ce pacte fraternel. » Que si l'on eût objecté qu'en 1849 même, ce fameux parlement s'était montré passablement insouciant des autres démocraties, qu'il avait, dans toute la force du terme, envoyé promener Arnold Ruge plaidant pour la Pologne et approuvé quelques phrases de Jordan cavalièrement malveillantes pour cette nation déchue, Garnier-Pagès eût répondu, sans doute, qu'il manquait à la démocratie allemande, à cette date, ce complément d'éducation cosmopolite dont la démocratie française était la meilleure dispensatrice. Et si, lui faisant une objection plus prochaine, on le conviait à observer l'avènement d'une figure historique nouvelle, M. de Bismarck, Garnier-Pagès répondait en toute sécurité : « Bismarck a entrepris une chose impossible ; il ne la réalisera pas ; il n'a rien fondé de durable, rien qui puisse nous inquiéter. » Volontairement, il était en retard de vingt ans ! et le voyage qu'il avait fait en Allemagne, au moment de la guerre des Duchés, avec son ami Desmarests, avait achevé de l'aveugler. Se laissant circonvenir par ses idées préconçues comme Catherine II par Potemkine, il savait, de science antérieure, que Bismarck n'était qu'un épouvantail fallacieusement dressé par les rois pour faire s'entre-tuer les peuples, et il ne voyait rien, il n'entendait rien, que ce qu'il s'était permis à lui-même de voir et d'entendre. Ledru-Rollin n'avait-il pas dit, en 1848 : « L'unité de l'Allemagne, c'est la démocratie de l'Allemagne, et qui dit démocratie dit sympathie acquise à la France ? » Et cet optimisme d'un grand ancêtre confirmait Garnier-Pagès dans son arrogante sérénité. Jules Simon, à son tour, bien qu'il crût, lui, à la « possibilité » d'une guerre avec l'Allemagne, comptait néanmoins sur les « tendances démocratiques qui ne manqueraient pas de se faire jour dans un parlement vraiment allemand. »

Libre à Thiers, dès lors, d'interpeller l'Empire, en mars 1867, sur la situation extérieure, et de se montrer plus agressivement inquiet que les plus militaristes d'entre les ministres du César ; Thiers avait, aux yeux de ses amis de l'opposition, une tare ineffaçable : il avait admiré Napoléon I<sup>er</sup>. Et l'on savait de reste, depuis 1840, que, suivant un mot d'Henri Heine, il avait l'habitude de « tambouriner bruyamment » lorsqu'il s'agissait de l'Allemagne. Garnier-Pagès souriait et se rassurait : « Que ferions-nous de l'Alsace ? Que ferions-nous d'une victoire ? » lui avait dit un député prussien. Il répétait ce propos à la tribune, le 15 juillet 1867, et il ajoutait qu'il fallait « laisser faire l'unité de

l'Allemagne par la liberté. » Il ignorait sans doute cet autre mot d'Henri Heine, que « le patriotisme d'un Allemand consiste en ce qu'il cesse d'être un citoyen du monde, un Européen, pour n'être plus qu'un strict Allemand. »

## IV

Seconder efficacement l'œuvre de la démocratie italienne, et laisser faire la démocratie allemande : telle était, sous l'Empire, la politique du parti républicain. Cette politique nous imposait des sacrifices militaires : car l'action française en Italie, surtout si on l'eût poursuivie après Villafranca, réclamait un sérieux appareil d'offensive ; et la démocratie allemande, qui sous nos yeux armait l'Allemagne ou du moins la laissait armer, nous contraignait à certaines mesures de défense. Ainsi ces deux nationalités nouvelles, même en les admettant, *a priori*, sœurs de la France et devancières d'une fédération européenne, exigeaient l'existence, en France, d'une solide force armée. Mais ici le parti républicain reculait ; et au nom de cette même idée de la fraternité des peuples, il voulait diminuer, le plus promptement possible, l'importance et le prestige de l'institution militaire. D'une part, il prétendait mettre la France, comme soldat, au service des divers mouvemens démocratiques ; et, ce soldat, d'autre part, il commençait par le vouloir désarmer.

Un publiciste du parti, Marc Dufraisse, faisait exception par la netteté de ses vues et la crânerie de ses conclusions. Volontiers il eût pris pour maxime l'alternative qu'exprimait sous la seconde République Émile de Girardin : « Ou paix et liberté, ou guerre et despotisme » ; il n'aimait pas à voir les troupes du second Empire se faire, au delà des Alpes, les messagères de la nationalité italienne ; les « corne-guerre », comme il les appelait, qui poussaient Napoléon III vers le rôle d'émancipateur des autres peuples, faisaient l'effet à Dufraisse d'être les complices de l'oppression de la France. Son aversion systématique contre l'œuvre napoléonienne lui inspirait une défiance quasi prophétique à l'endroit des États nouveaux dont Napoléon III encourageait ou tolérait la formation ; et loin de se débattre, comme beaucoup d'autres membres du parti républicain, entre la vieille doctrine de l'intervention armée pour la liberté des peuples et l'hostilité instinctive contre le militarisme, agent nécessaire

d'une telle intervention, Marc Dufraisse, délibérément, abandonnait la doctrine et retenait l'hostilité (1).

Mais *l'Opinion nationale*, de Guérout, *l'Avenir national*, de Peyrat, *le Temps*, de Nefftzer, n'avaient point, comme Marc Dufraisse, tant d'audace que d'opter entre la crainte de l'armée et l'amour des nationalités : ils mêlaient en un habile dosage ces deux sentimens, sans vouloir s'avouer que pratiquement les conséquences en étaient inverses. Poursuivre, au nom du droit révolutionnaire, un rêve de modification européenne, et répudier ou diminuer, au nom d'un esprit de suspicion anticésarienne, les préparatifs belliqueux qu'impliquait la poursuite d'un pareil rêve : c'étaient là deux attitudes contradictoires (2). Et si vous vous demandez pourquoi les hommes du parti républicain, sous le second Empire, eurent une politique extérieure si incohérente et si médiocre, vous en trouvez l'origine dans cette contradiction-là.

L'histoire de la Révolution française, commentée par M. Chassin dans un livre retentissant : *L'Armée et la Révolution*, les induisait à croire à l'invincible vertu de la levée en masse ; l'histoire du premier et du second Empire les rendait, à l'endroit des armées permanentes, irrémédiablement ombrageux. On érigeait en axiome cette idée que le métier des armes était incompatible avec une société démocratique : la thèse est développée dans la *Démocratie* d'Étienne Vacherot, avec une gravité calme qui semble en accentuer la hardiesse. Si la France était affligée d'une armée permanente, c'est parce qu'elle était affligée d'un César : ces deux institutions parasites, l'Empire et le militarisme, — sorte de champignons éclos sur le terreau démocratique, — étaient solidaires et connexes ; et les républicains haïssaient l'armée prétorienne de toute la haine qu'ils portaient à l'Empire. Rogeard, alors illustre, la rangeait parmi « les sept fléaux des

(1) Son *Histoire du Droit de Paix et de Guerre*, qui lui valut des attaques nombreuses, est à relire aujourd'hui. Dufraisse écrivait en une langue spirituelle, sautillante, mordante ; il profitait des loisirs que lui faisait la proscription pour émuquer ses traits, les tremper dans le fiel, et puis les laisser sécher : ce livre, qui n'est point sans valeur historique, est un monument d'ironie corrosive et refroidie.

(2) C'est ce qu'indiquait, non sans finesse, Agricol Perdiguier, dans sa lettre à Havin, intitulée : *France, reste debout!* Désireux de voir la France agir en faveur de la Pologne, il ne comprenait pas la campagne des orateurs de l'opposition en faveur du désarmement. Cette lettre est reproduite dans sa brochure : *Despotisme et Liberté*, p. 25-33.

sociétés modernes, qui font vivre les rois et mourir les peuples, »  
 parmi « les sept colonnes de l'édifice maudit. »

Il a soif en Crimée, il a soif en Mexique,  
 De sang européen ou bien de sang cacique,

écrivait le même Rogeard au sujet de Napoléon III, l'âme la plus sensible peut-être qui ait jamais conduit un peuple ; et sans doute, en ses hallucinations, se représentait-il les soldats tendant à l'empereur des coupes de sang et consommant avec lui

La Saint-Barthélemy des libertés du monde.

On remuait le temps et l'espace pour trouver des argumens contre le militarisme. Vacherot remontait dans le passé ; il saluait Socrate, Sophocle, Cincinnatus, à la fois soldats et citoyens, et faisait admirer aux Français les républiques antiques, où le camp ne faisait jamais oublier la cité. Jules Simon invoquait l'exemple de l'Angleterre pour demander qu'on donnât aux petits Français une instruction militaire qui remplacerait avantageusement la caserne. De savoir d'ailleurs si cette personne européenne et continentale qu'était la France de 1859 ou de 1868 ressemblait et se pouvait légitimement comparer à cette autre personne européenne et maritime, qu'était l'Angleterre, ou bien encore aux républiques antiques, Jules Simon ni Vacherot n'en avaient cure : sous leur plume ou sur leurs lèvres, les exemples historiques émigraient à travers les siècles ou bien à travers la Manche, avec la même aisance avec laquelle on transporte un argument sur une feuille de papier.

Leur conclusion, c'était qu'à l'armée nationale la nation armée devait être substituée ; et la nation, par surcroît, devait être armée le moins possible. Car on espérait qu'un jour les fusils Chassepot seraient remplacés par des socs de charrue et que l'on clouerait sur la porte des arsenaux un écriteau portant ces mots : Musée d'antiquités. Jules Simon développait ces perspectives avec un bel entrain. « Les armées permanentes, disait M. Magnin, sont jugées et condamnées. Il n'y a que l'armement général du pays, alors que nous serions menacés par l'étranger, qui pourrait le rejeter hors de nos frontières. » Et lorsque en 1868, Gambetta posait sa candidature à Paris contre Carnot, il inscrivait dans son programme « la suppression des armées permanentes, cause de ruine pour les finances et les affaires de la na-



tion, source de haine entre les peuples, et de défiances à l'intérieur. » Au gré des circonstances, de l'humeur de l'auditoire ou du tempérament des orateurs, les armées permanentes étaient taillées en pièces par des invectives à la Juvénal, ou prenaient la fuite d'elles-mêmes devant l'éblouissant mirage de je ne sais quelles berquinades démocratiques. Et quant à la levée en masse, elle ne provoquait l'enthousiasme des orateurs de l'opposition qu'à la condition qu'elle fût improvisée. On alléguait la Prusse, nation armée, elle, et exercée au métier des armes, pour réclamer en France la nation armée, mais on repoussait l'exercice comme inutile.

Le vieux parti républicain soutenait à cet égard une thèse spéciale, développée dès 1848 par Jean Macé, dans ses opuscules de propagande populaire. Ouvrons, par exemple, les *Entretiens du père Moreau* : « Si les soldats, dit l'un des interlocuteurs, travaillaient au lieu de flâner dans les garnisons, qu'on ne sait pas à quoi les occuper, qu'on les assomme d'exercices où c'est toujours la même chose, et qu'ils passent leur vie à astiquer leurs gibernes et à être mis à la salle de police, parce qu'elles ne reluisent pas assez bien, ça n'empêcherait pas de les trouver quand on en aurait besoin... Le vrai métier de soldat ne s'apprend qu'à la guerre, et deux mois de campagne vous en donnent plus long là-dessus que dix ans de garnison... Pourquoi donc rester six ans à apprendre des choses qu'on met de côté quand il faut s'en servir ? » Donc on s'armerait lorsqu'il le faudrait, sans avoir presque rien appris ; mais pour apprendre, deux mois suffiraient, — c'est le colonel Réguis, membre de la majorité, qui l'affirmait ; — et l'opposition triomphante ne doutait pas un seul instant que l'ennemi fit crédit de ces deux mois. D'ailleurs on avait la certitude que la victoire du principe de la nation armée amènerait la suppression de la guerre extérieure.

De même qu'on soupçonnait les armées permanentes d'être des engins dirigés contre la « souveraineté » des citoyens, de même on attendait de la nation armée qu'elle fût le champion de cette « souveraineté, » comme l'avait été, en juillet et août 1792, le camp de volontaires et de fédérés, rassemblé par l'Assemblée législative sous les murs de Paris. « Tout citoyen doit s'armer pour faire respecter la volonté générale. Quand la volonté générale semble se partager en deux camps, il doit, selon sa conscience, prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Si quelque chose

se révolte en lui à l'idée d'une lutte fratricide, il doit se mettre entre les deux. » Ces théories, qui substituent à la discipline militaire le libre arbitre civique, sont extraites du *Petit Catéchisme républicain*, de Jean Macé. Datées de 1848, elles n'avaient pas vieilli vingt ans après. Pour beaucoup de républicains, à la fin de l'Empire, armée permanente signifiait coup d'État : « Le crime du 2 Décembre, disait Rogeard, est un monstre dont l'armée et la police sont les deux jambes. » Et nation armée, au contraire, signifiait résistance éventuelle au coup d'État. Lorsque les hommes de l'opposition comparaient les deux systèmes, ce n'est point à des considérations militaires qu'ils avaient égard, mais bien à des considérations politiques, et ce n'est point sur les frontières nationales, mais bien sur les grilles du Palais-Bourbon, antiques frontières de la « liberté, » qu'ils attachaient leurs regards chargés de deuil. Or ils savaient, de par l'histoire, que lorsque les armées permanentes violaient ces grilles, c'était toujours pour le mauvais motif, — motif de Brumaire ou motif de Décembre, — et qu'au contraire, lorsque le peuple armé les franchissait, c'était pour le bon motif, puisque toujours, sous l'égide des piques coiffées de bonnets phrygiens, on finissait par fraterniser. Les professionnels des batailles parlaient, il est vrai, d'un certain « esprit militaire, » qu'ils réputaient indispensable à la formation du combattant, mais Jules Simon leur ripostait :

C'est là un esprit artificiel, qui résulte d'un grand nombre d'éléments très complexes. Prendre un homme au milieu de sa famille, l'éloigner, — car on y tient, — de son pays natal, le faire changer fréquemment de garnison; l'obliger à demeurer dans une caserne, l'astreindre à la vie commune; l'affubler d'un uniforme, lui faire porter le sabre, même dans la vie ordinaire, au milieu d'une population à laquelle le port des armes est soigneusement interdit; lui donner des lois qui diffèrent de la loi commune, des juges qui ne sont pas ceux des autres citoyens, lui inculquer de certains principes qu'on aurait tort d'inculquer au reste de la nation et qu'on est obligé de lui inculquer à lui; lui dire, par exemple, que son premier devoir est d'obéir immédiatement et sans réflexion à ses chefs, — je ne blâme rien, je constate, — tout cela résulte du principe des armées permanentes, et tout cela fait l'esprit militaire... En parlant ainsi des conditions de l'esprit militaire et de la façon dont vous le formez, je ne vous reproche pas de vous tromper, mais d'être conséquens avec un système déplorable et de substituer chez le soldat l'esprit militaire à l'esprit national.

M. EUGÈNE PELLETAN. — C'est l'esprit prétorien. (*Bruit.*)

M. JULES SIMON. — Quand je dis que l'armée que nous voulons faire serait une armée de citoyens et qu'elle n'aurait à aucun degré l'esprit militaire, ce

n'est pas une concession que je fais, c'est une déclaration, et une déclaration dont je suis heureux, car c'est pour qu'il n'y ait pas en France d'esprit militaire que nous voulons avoir une armée de citoyens qui soit invincible chez elle et hors d'état de porter la guerre au dehors... S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. (*Rires et mouvemens divers.*)

M. EUGÈNE PELLETAN. — Pas d'armée prétorienne!

Telle était la doctrine : elle se traduisait en votes. Lorsque à la fin de 1866 une commission instituée au ministère de la Guerre proposa un appel annuel de 160 000 hommes et la création d'une garde nationale mobile, l'Empire espérait s'assurer, par le vote de cette loi, 1 232 000 hommes bien armés, dès le quinzième jour qui suivrait une déclaration de guerre. L'opposition fut si violente que, de lui-même, il amenda son projet en réduisant à 800 000 le chiffre des contingens ainsi disponibles et en diminuant les obligations de la garde mobile en temps de paix. Ce fut d'ailleurs la seule victoire des adversaires de l'esprit militaire ; le projet, ainsi amputé, devait, en 1869, devenir une loi. Mais « l'histoire dira, elle a déjà dit, écrit M. Henry Houssaye, que les députés qui combattaient avec tant de passion ou tant d'imbécillité la grande réforme militaire du maréchal Niel eurent leur part de responsabilité dans le désastre des armées impériales. »

Ce fut en effet un déchaînement de passion. La gauche, le 15 novembre 1868, se réunissait chez Jules Favre pour flétrir, dans le projet de loi, « une double menace contre la paix et la liberté, » et pour réclamer la nation armée et ayant seule le droit de déclarer elle-même la guerre. La garde mobile que souhaitait Niel aurait pu paraître, en quelque mesure, un acheminement vers l'établissement de cette armée de citoyens ; mais l'éducation militaire que Niel lui voulait donner indignait l'opposition. Des gardes nationaux astreints à faire l'exercice le premier et le troisième dimanche de chaque mois et à passer tous les six ans trente jours dans un camp ; c'est à quoi Ernest Picard voulait ramener la réforme. Jules Favre montrait avec scandale cette perspective d'une France entière disciplinée et n'étant plus qu'une caserne au lieu d'être un atelier. Fort dédaigneux des observations des spécialistes, — des prétoriens, comme l'on disait, — Garnier-Pagès, plus compétent qu'eux parce que représentant du peuple, brandissait l'exemple des 380 000 gardes nationaux de 1818, dont l'im-

pressionnant défilé avait fait dire à certains ambassadeurs : « Paris est imprenable ! » Et Jules Simon lançait cet axiome : « Inutile au dedans pour la justice, le soldat n'est même pas nécessaire à la frontière. Un pays qui a des citoyens est invincible ; cette terre enfante des vengeurs et des héros, comme un champ fertile qui donne par année deux moissons. » On avait assez, d'ailleurs, d'entendre toujours parler de guerre ; et cela finissait par agacer Garnier-Pagès : c'est pour « faire des dérivatifs, disait-il, pour des avantages particuliers, pour des épaulettes, qu'on voulait la guerre... La guerre, c'est l'anarchie par le haut, la pire de toutes les anarchies, l'anarchie de la force. Le droit de la guerre, vous l'appellez, quand c'est du petit au grand, un brigandage ; et moi, quand c'est du grand au petit, je l'appelle une infamie. Si la guerre défensive est le plus saint des devoirs, la guerre offensive est le plus grand des crimes. »

Cette distinction revient souvent dans les publications du temps ; elle était le leurre dont l'opinion républicaine se tranquillisait et s'abusait. M. Charles-Louis Chassin, en 1868, « avec l'appui zélé de la plupart des démocrates francs-maçons », lança une feuille hebdomadaire, qui s'appelait *la Démocratie*. On lisait en son programme :

Comment éviter les conséquences forcées d'une politique militaire, également funeste, soit qu'elle procure une fausse gloire, la servitude et le déficit, soit qu'elle provoque la défaite, la honte et la ruine ;

Comment rendre impossibles les expéditions lointaines, les interventions religieuses ou politiques, les annexions sous prétexte de frontière naturelle, toutes les luttes d'ambition, d'influence, de conquête :

Si ce n'est en revendiquant pour les nations elles-mêmes, — souveraines tenues d'exercer leur souveraineté, — le droit de guerre et de paix ;

Si ce n'est en réclamant l'abolition des armées permanentes, qui ne sont bonnes que pour l'attaque ; l'organisation des milices nationales, bien supérieures pour la défense ; la préparation, dès l'école, de l'armement général du peuple, seul capable d'assurer l'inviolabilité de son territoire ;

Si ce n'est en inspirant le respect absolu de la vie humaine, en apaisant les hostilités de race, les jalousies nationales, en affirmant l'unité de la démocratie universelle, en cherchant la paix sérieuse dans la libre confédération des peuples libres.

Parmi les adhérens dont s'enorgueillissait ce programme, on trouvait un grand nombre des hommes qui, peu d'années après, furent appelés par leur propre passé et par les infortunes de la France à devenir parti de gouvernement : à côté de Louis Blanc,

de Quinet, de Vacquerie, de Michelet, de Du Camp, il y avait là Babaud-Larivière, Barni, Brelay, Cantagrel, Chauffour, Crémieux, Duclerc, Dethou, Guichard, Hendlé, Hérold, Songeon, Schœlcher, Talandier, Ténot, Tirard, et, pour citer quelques vivans, MM. Allain-Targé, Cazot, Cluseret, Émile Deschanel, Alfred Naquet, Antonin Proust, Ronjat, de Selves; nous ne voulons rappeler aujourd'hui que les signatures « politiques. »

Avec quelque anxiété, Prévost-Paradol laissait dire : il assistait, songeur, à ce déchaînement d'antipathie contre l'institution militaire; et puis il eiselaît un des chapitres de *la France nouvelle*, dans lequel il remettait les choses au point. « Il faut se garder de trop avilir la guerre dans l'opinion des hommes, » écrivait-il. Et les distinctions compétentes du parti démocratique entre les guerres défensives et les guerres offensives, entre les guerres justes et les guerres injustes, faisaient sourire, d'un sourire attristé, l'avisé publiciste : il ne se flattait point, lui, d'un discernement aussi sûr; et ces anti-militaristes avaient une faculté de simplification qui commençait par l'étonner et finissait par l'effrayer. Guerre défensive, guerre offensive, qu'était-ce à dire ? N'advient-il pas des cas où l'une et l'autre nations peuvent être réputées, avec une égale vraisemblance, provocatrices et provoquées ? Et puis est-il bien sûr qu'une guerre défensive ne réclame pas une armée aussi vigoureusement exercée qu'une guerre offensive ? Paradol poursuivait, constellant ainsi de points d'interrogation les certitudes complaisantes de l'opposition républicaine; et comme s'il eût prévu les étranges conséquences où tôt ou tard aboutiraient des logiciens qui volontiers assignent leur patrie et l'armée de leur patrie au tribunal de leur pensée libre, il écrivait, avec ce mélange de douceur et de force, qui faisait le charme de son talent, les lignes que voici :

Il arrive presque toujours que les questions sont assez mêlées, et qu'il y ait assez de justice des deux côtés, au moins en apparence, pour qu'on puisse combattre sans trouble et mourir sans amertume sous le drapeau de son pays. Ce drapeau lui-même est d'ailleurs, avec raison, suffisamment persuasif, puisqu'il rappelle que la patrie doit être servie, même si elle se trompe, parce qu'elle périt si on l'abandonne, et que sa chute est un plus grand mal que son erreur.

Paradol était mort, drapé dans sa mélancolie, lorsque l'opposition, devenue gouvernement, commença de comprendre ces salutaires vérités.

## V

C'est dans les loges maçonniques, surtout dans celles des grandes villes, que s'élaborait, à la fin de l'Empire, la philosophie politique du parti républicain. Beaucoup d'ateliers, à vrai dire, demeuraient bonapartistes : telle cette loge de Boulogne qui, malgré les instances de Jules Mahias, refusait d'initier Gambetta. Une loge de Marseille, d'ailleurs, ouvrit aussitôt ses portes au tribun ; et tout ce qu'il y avait de vivant et d'agissant dans la maçonnerie d'alors était, en fait, républicain. Or cette période, où le parti républicain faisait son avènement dans les loges avant de le faire dans le pays, coïncidait avec une terrible éclipse de l'idée de patrie dans la philosophie et dans l'éloquence maçonniques.

Il y avait eu des maçons, et en assez grand nombre, dans les armées du premier Empire ; une carte maçonnique de la France impériale, dédiée à Charles XIII de Suède, en 1809, par un certain Fustier, nous révèle qu'il n'y avait pas moins de soixante-huit loges dans les camps de l'Empereur. Il est permis de penser qu'entre le sabre et la truelle, ces héroïques coureurs de victoires préféraient le premier outil. La Restauration survint : la maçonnerie, en d'emphatiques circulaires, applaudit à la paix restaurée ; mais si l'on remarque que Macdonald et Beurnonville, « grands conservateurs de l'Ordre, » Kellermann et Augereau, dignitaires de la « grande loge d'administration », le duc de Dantzig, Masséna, Moncey, Dessoles, dignitaires de la « Grande Loge symbolique, » Serurier, Mortier, Soult, Ganteaume, Oudinot, Maison, dignitaires du « Grand Chapitre, » présidaient à ces batteries d'allégresse, on n'imputera pas à ces vétérans de la gloire la moindre pensée d'hostilité contre le militarisme, et les attendrissemens auxquels ils se livraient en loge n'amortissaient pas, sur leurs lèvres, la vibration des antiques souvenirs, des récits belliqueux, des anecdotes triomphantes. Le prince Murat, grand maître au début du second Empire, fit grand plaisir à un vénérable maçon dont l'initiation remontait à 1795, Boubée, en convoquant à Paris, en un congrès maçonnique universel, pour le mois de juin 1855, les délégués des 53 Grands-Oriens de l'Univers, qui groupaient sous leur obédience 4623 loges : ce congrès ne fut rien plus qu'une inoffensive démonstration d'amour. Les circulaires et les allocutions de Murat, de Magnan, de Mellinet, et l'invitation lan-

cée par ce dernier, en 1867, pour un banquet maçonnique coïncidant avec l'Exposition universelle, se maintenaient dans cette note philanthropique de bon aloi. Lorsque Murat datait de Compiègne et du 6 novembre 1861 un message aux Grands conservateurs de l'Ordre, et lorsqu'il y disait : « Un maçon n'est pas seulement membre de sa loge ni même de la maçonnerie française tout entière, il appartient à la grande famille et a pour frères tous les maçons de l'univers, » il n'attachait, assurément, aucune importance politique à ces propos.

Mais, entre 1863 et 1870, on vit se développer, à l'ombre de l'Acacia maçonnique, un groupe d'opposition, tout à la fois philosophique et politique, que d'aucuns, par un assez mauvais jeu de mots, appelaient la *Massolerie* : ce groupe avait Massol pour guide, et M. Henri Brisson en est aujourd'hui l'un des plus éminents survivants. La *Massolerie* avait deux ennemis : Dieu et l'Empire ; elle était positiviste et républicaine, et en relations actives avec la maçonnerie italienne. Or la maçonnerie italienne commençait à soutenir avec fracas des thèses nettement internationalistes. Lorsqu'en 1861 le Grand-Orient d'Italie avait entrepris de se réformer, Fauvety, publiant en français le programme « extérieur » de ses frères transalpins, le résumait ainsi : « Faciliter, par le moyen des loges et des associations maçonniques répandues dans le monde, les rapports internationaux, abaisser les barrières qui séparent les peuples, détruire les préjugés de caste, de nation et de race qui divisent les hommes, et préparer la véritable fraternité au moyen d'une grande confédération des peuples civilisés. » La constituante maçonnique tenue à Florence en mai 1864 saluait officiellement, dans ce mouvement, le signe « précurseur de la renaissance et de la fédération de toutes les races et un gage d'amitié féconde et de fraternité vis-à-vis de tous les hommes. » Les statuts de cette maçonnerie régénérée portaient cet en-tête : « Maçonnerie universelle, famille italienne » ; et l'on lisait dans le *Monde maçonnique*, très accessible aux inspirations transalpines, nous allions dire ultramontaines : « Félicitons surtout nos frères de cette formule heureuse... Sortie des entrailles de la franc-maçonnerie, cette pensée d'universalité, si souvent méconnue par les pouvoirs maçonniques qui semblent vouloir s'isoler, a été heureusement dégagée et rendue pour ainsi dire vivante par la maçonnerie italienne. »

Or dans les loges françaises où l'on voulait travailler, on ne

lisait pas le pauvre et terne *Bulletin officiel* que publiait le Grand-Orient ; on étudiait *le Monde maçonnique*, de Favre et Caubet, la *Chaîne d'Union*, d'Hubert, la *Ruche maçonnique*, et plus tard *l'Action maçonnique*, de Redon, le *Journal des Initiés* : toutes publications qui, à des degrés divers, se complaisaient en des rêves d'unification universelle. Ainsi se formait l'esprit des loges. A Amiens, on mettait à l'étude cette question : « Comment réagir contre l'idée de guerre ? » A Dôle, à Saint-Jean-d'Angely, on voulait transformer la terre, définitivement nivelée, en un « val d'amour, » en un « vaste atelier ; » une loge de Paris réclamait « que le Champ-de-Mars fût converti aux fêtes de l'équerre et du compas ; » Boutteville, professeur à Sainte-Barbe, proclamait que la maçonnerie devait construire le temple symbolique de la République universelle ; M. Rouvier, membre d'une loge marseillaise, s'occupait à disposer, au nom de la solidarité des peuples, quelques matériaux de cet énigmatique édifice ; et un autre frère, Abd-el-Kader, accueillant à Amboise des délégations maçonniques, les mettait en joie en leur affirmant que le jour où la maçonnerie, « la première institution du monde, » serait répandue dans l'univers, « tous les peuples vivraient dans la paix et la fraternité. »

On recouvrait ces augures, parfois, d'une profusion d'images, somptueuses, mais opaques, qui déconcertaient les curiosités trop impatientes. La maçonnerie écossaise ordonnait, en une circulaire, de « faire comme les anges de Milton » et de « puiser dans des vases, au foyer de tous les peuples, des lumières nouvelles ; » et la brise marine qui venait de la Martinique conviait les Frères de France, au nom des Frères de là-bas, à « jeter dans le creuset de la sagesse toutes les idées en lutte, afin qu'un jour les banquets des fêtes solsticiales devinssent un banquet universel. » — « La franc-maçonnerie est une, écrivait le *Journal des Initiés*, parce qu'elle est fondée sur l'unité divine. Elle ne forme qu'une seule grande loge, dite de Janus ou de Saint-Jean vulgairement, c'est-à-dire loge universelle, qui s'étend de l'Orient à l'Occident, afin de symboliser l'univers même animé par Dieu seul. Notre loge particulière n'est qu'une dépendance de la grande loge symbolique de l'univers. » Mesurez l'effet de cette phraséologie sur un cerveau de petite ville : on était Dolois, ou bien Mussipontain, et soudain, on devient « universel, » et l'on lit dans un journal cette séduisante interpellation : « Maçon, citoyen du monde,



**Donne l'essor à ton génie, à ta raison. » Ne vaut-il point la peine d'immoler un patriotisme étroit pour banqueter avec le genre humain?**

Préparez donc, ô femmes, la musique de vos chants, et vous, poètes, celle de vos lyres! M. Eugène Pelletan, à la loge du *Globe*, conjurait les femmes de prendre en main la grande cause de la paix; à l'*Aménité*, du Havre, on les sommait d'élever leurs enfants pour cet avenir pacifique « vers lequel la maçonnerie avait juré de précipiter les pas de l'humanité tout entière. »

De ses deux bras elle embrasse la terre,  
C'est aujourd'hui la Grande Majesté,

versifiait Dechevaux-Dumesnil; et M. Henri Brisson était en loge, scandant de son glaive l'essoufflement des décasyllabes. lorsqu'un autre poète chantait :

Tous les maçons ont la même patrie.

Mais le glaive lui-même, fût-il porté par des mains aussi sûres, devenait suspect. Crémieux, chef de la maçonnerie écossaise, futur membre de la Délégation de Tours, se fit annoncer un jour, à l'improviste, dans une fête du Grand-Orient : les Frères, troublés, n'eurent point le temps de courir aux armes. Alors, faute de glaives, et d'un unanime mouvement, c'est avec leurs bras enlacés qu'ils simulèrent une voûte, — la voûte d'acier, en style maçonnique, — par-dessus la tête de l'illustre visiteur; et Crémieux, tout ému, leur donna une leçon de choses : « Une voûte humaine, oui, disait-il avec onction : rien que des mains fraternelles, pas de glaives, pas d'images de la guerre! » Ces paroles tombaient de haut : c'était l'époque où Crémieux initiait aux rites sacrés Emmanuel Arago, Jules Simon, et M. Laferrière, le futur gouverneur de l'Algérie. C'est ainsi qu'une négligence d'accoutrement, une lacune d'arsenal, servait à Crémieux d'occasion pour prodiguer aux Frères ses pacifiques homélies. Un autre jour, il se mit à raconter la bataille de Fontenoy, et donnant une morale à son récit, il exprima le vœu qu'un jour vint où des armées en présence renonceraient à s'entre-tuer. On vit même, en ce temps-là, le premier exemple d'une de ces laïcisations que l'histoire ultérieure devait rendre si fréquentes; mais par une exception qui n'eut jamais de suites, c'est un Dieu païen qui en fut victime; la loge *Mars et les Arts* fut débaptisée; aucune sécu-

larisation ne pouvait être plus séante, puisque, au congrès maçonnique breton de 1866, tout en affirmant qu'on mourrait si la patrie était attaquée, on avait épuisé l'invective contre les « lauriers souillés de sang. » Mars, évidemment, n'eut qu'à remonter dans l'Olympe : car la loge militaire qui fonctionnait au camp de Châlons l'eût certainement mis à la porte. Il y avait là le lieutenant Riu, qui plus tard, devenu général, acheva sa carrière sur les bancs de l'extrême gauche, par la volonté des électeurs blésois. Il faisait en 1869 l'office de vénérable; et sous sa présidence, un jour, on but « à la France, à la Fraternité, au Progrès, à l'abolition de la guerre, à la paix universelle. Ce dernier toast, ajoute le chroniqueur, développé d'une voix convaincue par un brave militaire, produisit surtout un grand effet et souleva d'unanimes bravos. »

Les cantiques qu'on entonnait, les pièces d'architecture qu'on lisait, rendaient volontiers hommage au « signe de détresse » maçonnique et aux curieux avantages qu'il offrirait en temps de guerre. On collectionnait à ce sujet les anecdotes : on promenait, de loge en loge, l'histoire du peintre David faisant le signe de détresse, à Rome, à l'officier autrichien chargé de l'arrêter, et obtenant ainsi son salut; l'aventure de Blücher à Waterloo, faisant cesser le feu contre un bataillon dont le commandant était maçon; la double bonne fortune du frère Gérard, vénérable du *Globe*, deux fois sauvé, sous le premier Empire, à Madrid et à Augsbourg, parce que l'ennemi l'avait reconnu maçon. Les plus lettrés pouvaient mettre à l'épreuve la sensiblerie des « louveteaux » en leur faisant admirer un poème maçonnique de César Moreau sur la bataille d'Austerlitz, où *détresse* rime tout naturellement avec *tendresse*, et où l'on voit un Français et un Russe, sous les auspices du signe mystérieux, cesser leurs réciproques menaces, et échanger entre eux

Les sermens répétés d'une amitié constante.

Dechevaux-Dumesnil chantait à son tour :

Quand du canon gronde la voix d'alarme,  
Quand des fusils la mort rompt les faisceaux,  
Notre signal fait abaisser les armes.

Et les cantiques de Jouenne, publiés par ordre de la loge *Thémis*, de Caen, et réimprimés cinq fois de suite avec l'autori-

sation du Grand-Orient, offraient aux méditations des Frères le couplet que voici :

Dans les périls si la patrie en larmes  
 Sous ses drapeaux appelle les guerriers,  
 Le vrai maçon, méprisant les alarmes,  
 A l'acacia court unir le laurier ;  
 Le front couvert d'une noble poussière,  
 Son fer sanglant dévore les soldats ;  
 Mais dans leurs rangs qu'il aperçoive un frère,  
 Il vole entre ses bras.

Encore que la théorie du service en campagne ne comporte guère les subits enlacements célébrés par le bon chansonnier, l'*Action maçonnique* racontait carrément que, sous le premier Empire, la maçonnerie, « châtée par le militarisme, » était du moins devenue, grâce au signe de détresse, « une société d'assurances contre le meurtre militaire. »

Il devenait assez anormal, dès lors, que la maçonnerie, de par les désirs de Napoléon III, vît se succéder à sa tête des grands maîtres galonnés, maréchaux ou généraux ; à la fin de l'Empire, un convent qui fut fort troublé, confia la grande maîtrise à un civil, Babaud-Larivière, en attendant que fût supprimée cette vétusté monarchique. Félix Pyat, au grand mécontentement de Caubet, qui lui reprocha une « regrettable légèreté, » commentait en ces termes l'élection du nouveau grand maître : « Un général grand maître de la maçonnerie, c'était une farce. La destruction ne peut ordonner la construction. Enfin les Maçons ont vu la faute, et le Frère général a donné sa démission, ce dont je le remercie fraternellement. Le Grand-Orient a nommé un civil à la place du soldat. Réhabilitée maintenant, que la Maçonnerie poursuive la réforme de son ordre. » Pyat avait raison plus qu'il ne le croyait lui-même et plus que ne voulait l'avouer Caubet, en se réjouissant que la branche française d'une grande famille internationale cessât de confier à un dignitaire de l'armée le soin de ses destinées.

## VI

Jean Macé, l'une des notabilités maçonniques de l'époque, se laissait écrire par ses amis, et pensait lui-même, que la Ligue de l'Enseignement, sa grande œuvre, devait hâter l'avènement de

la fraternité cosmopolite. En annonçant cette fondation, l'un des membres les plus actifs de la Ligue belge de l'Enseignement, disait dans le *Journal de Liège* : « Que tous s'entendent pour abattre le monstre de l'ignorance, et avec lui cesseront ces guerres fratricides et ces rivalités absurdes, mais terribles, entre les nations. » Vauchez, un des collaborateurs de la première heure, associait en un commun souci « la barque de la Ligue » et ce qu'il appelait « la barque humanitaire ; » et il ajoutait qu' « il n'y a que l'instruction qui puisse amener la fraternisation universelle. » Noël écrivait à Macé, son « cher frère en Voltaire, » que la Ligue de l'Enseignement portait dans ses flancs la Ligue de la Paix. Le futur directeur d'un pensionnat maçonnique lui adressait en ces termes ses vœux de succès : « Puissiez-vous voir les fruits de l'arbre symbolique, mis à la portée de tous, devenir la communion nouvelle des peuples régénérés ! » Édouard de Pompery, pour l'encourager, lui disait : « Travaillons à instruire, travaillons à la paix. » Et de la loge de Caen, qui précisément en 1867 recommandait à toutes les loges de France le livre du « frère » Édouard Talbot : *l'Europe aux Européens*, on écrivait à Macé : « C'est au moment où l'esprit d'ambition et de conquête s'appête à frapper ses derniers coups, que les amis de l'instruction populaire doivent redoubler d'efforts. Que l'ignorance, cette pourvoyeuse des bagnes, des lupanars et de toutes les superstitions, soit vaincue, et notre siècle pourra peut-être voir s'élever, avant de finir, les premières assises des États-Unis d'Europe ! » La maçonnerie universelle transmettait à Macé de semblables échos : il travaillait d'ailleurs pour l'univers en même temps que pour la France. Son pensionnat alsacien du Petit-Château était comme le confluent des divers courans internationaux auxquels, en tous pays, l'activité maçonnique cherchait à creuser un sillon ; et lorsqu'il voyageait en Vénétie, en Lombardie, dans le Trentin, ou bien à Hambourg et à Copenhague, pour propager l'idée de la Ligue de l'Enseignement, la loge, dans chaque ville, était son point d'appui. Un bon Frère, du nom d'Aguettant, était comme le fourrier des excursions maçonniques de Macé : il le précédait, envoyait des détails sur les ateliers ; et puis Macé survenait et fraternisait. Son cœur humanitaire souffrait cruellement lorsqu'il constatait, par exemple, qu'entre les loges de Hambourg et de Copenhague, la guerre des duchés avait jeté un froid ; mais dans les loges italiennes, quel

épanouissement et quels cordiaux épanchemens ! Le pèlerin de Beblenheim gémissait, avec ses frères transalpins, sur l'ajournement des États-Unis d'Europe, sur les armées permanentes, et toujours, en les quittant, il était plein d'admiration pour ce génie italien, « qui se pliait à la marche prudente de la Ligue. »

Car Macé, dépouillant au delà des frontières ce je ne sais quoi de cauteleux auquel il se croyait contraint par le régime impérial, expliquait aux frères exotiques la prudence calculée de sa marche. Il y avait des maçons, en France, qui ne voulaient pas comprendre : François Favre, par exemple, qui, dans *le Monde Maçonnique*, le soupçonnait de tiédeur ; Hendlé, de la loge *l'École mutuelle*, que contristait fort la « modération politique » de Macé ; Foussier, ce « trinosophe de Bercy, » qui lui rappelait en quelques lignes hautaines ses dettes envers la maçonnerie ; M. Isaïe Levaillant et ses jeunes amis de la Société de la Jeunesse libérale, qui semblaient craindre, par instans, qu'ayant appris, grâce à la Ligue, la lecture et l'écriture et ne recevant d'elle aucune doctrine positive, les futurs électeurs ne devinssent une arme aux mains des partis rétrogrades. Macé, de son mieux, les faisait tous patienter ; et les frères étrangers auxquels il confiait ses ultimes arrière-pensées savaient que cette patience serait un jour récompensée : « Les 3 800 instituteurs appartenant aux ordres religieux, lui écrivait un maçon de Bade, feront encore assez de mal en France. Vous ne touchez pas à cette corde, et vous avez raison. Le temps viendra où votre Ligue changera de but. »

Macé chérissait la maçonnerie badoise ; il rêvait qu'elle pût, de concert avec la maçonnerie alsacienne, devenir comme le noyau d'où sortirait la paix du monde. Il eut à cet égard, en 1867, de puissantes illusions dont l'histoire jette un jour curieux sur les relations internationales des loges d'alors : cette page fort peu connue de la biographie de Macé mérite d'être racontée.

C'est vers la fin de la monarchie de Juillet qu'avaient été forgés, entre loges françaises et loges badoises, les premiers anneaux d'une chaîne d'union : un congrès maçonnique franco-allemand, tenu à Strasbourg en 1846, avait solennellement décidé de réclamer des loges prussiennes une tolérance plus fraternelle à l'endroit des Israélites, d'ordinaire exclus. Ce premier contact avait gravé dans certaines âmes d'Alsace un souvenir attendri ; et lorsqu'en 1867 la question du Luxembourg obscurcit l'horizon politique, Jean Macé crut que la maçonnerie rhénane était appelée à

un grand rôle. Il prit l'initiative de convoquer à Kehl, au mois de mai, deux réunions d'initiés, pour élaborer une déclaration pacifique, « répudiant énergiquement toute idée d'empiétement d'un peuple sur l'autre et toute prédication de haine et de guerre entre eux, de quelque côté qu'elle vint. » Le 19 mai, vingt-cinq maçons français et vingt-cinq maçons allemands la signèrent : on remarquait parmi les premiers François Favre, directeur du *Monde maçonnique*; le docteur Thomas, plus tard député de Reims; Zopff, qui devint après la guerre l'un des membres importants du cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement. Ils promirent tous de commencer dans les loges de France une propagande active en faveur de cette déclaration. Thomas tint parole; il obséda de ses lettres les loges lyonnaises et celles de l'Est; Favre, dans *le Phare de la Loire*, se fit l'apôtre de cette campagne. L'opinion fut tiède, en France, et ne tarda pas à se féliciter d'une tiédeur qui nous sauva du ridicule. C'était assez et trop, déjà, que Macé et ses amis eussent fait sur terre allemande un pèlerinage maçonnique, épargné ainsi à leurs « frères » allemands le souci des premières avances, et récolté pour tout butin des signatures badoises dont beaucoup étaient insignifiantes. Si Macé n'eût été, dans la maçonnerie alsacienne, vénéré comme il l'était, et digne à tous égards de devenir un jour ou l'autre vénérable, on l'eût tout de suite taxé de maladresse.

Kuss, dont le nom demeure associé, dans les mémoires françaises, au nom même de Strasbourg, lui écrivait : « L'Allemagne veut relever le gant; la guerre est inévitable; pourquoi faire le moindre geste pour arrêter une pierre tombant d'une cathédrale? En avant la guerre et le plus vite possible! » Un ami de Wissembourg conjurait Macé de réfléchir que cette déclaration de Kehl, si elle faisait quelque bruit, pourrait être interprétée par les Allemands en un sens préjudiciable à la politique française. Le vénérable de la loge de Colmar lui faisait observer que « les représentans de l'opinion publique en Allemagne menaçaient formellement de conquérir les Français. » Dès lors, lui disait-il, « ce n'est pas à l'Allemagne unifiée par la liberté que vous tendez vos mains, c'est à la Prusse conquérante. Ces manifestations de paix consacrent et approuvent toutes les spoliations faites l'an dernier par la force aux dépens du droit; et, si les Allemands y prennent part, ce n'est que les consacrer mieux encore. » Et ce correspondant, d'ailleurs, ne se faisait point d'illusions : « Mes observations,

mon bien cher Macé, n'auront pas d'effet sur vous. » Et Macé poursuivait son rêve d'internationalisme, au risque d'affronter toutes les déceptions, même humiliantes. Le vénérable de la loge de Carlsruhe, sollicité par Wolff, vénérable de la loge de Strasbourg, lui répondait « comme un vieux soudard qui ne demande que plaies et bosses. » Wolff s'en plaignait à Macé, et lui disait : « Les journaux allemands ne marchent pas. » Mais Macé continuait de tendre la main à l'Allemagne, avec la déclaration de Kehl entre les doigts.

D'Allemagne on lui écrivait : « Les Français sensés ont bien raison de dire hautement qu'ils ne veulent pas la guerre, puisqu'en France on songe encore aux frontières naturelles ; mais pour les Allemands c'est bien différent ; nous ferons la guerre, et même avec enthousiasme, quand on essaiera de se mêler dans nos affaires intérieures ou quand on voudra empêcher le développement de nos institutions que nous croyons utiles. » On ne pouvait être plus ironique, plus hautain sous des formes courtoises ; c'est le moment où les étudiants prussiens répondaient à une avance des étudiants français par une protestation contre la neutralisation du Luxembourg, « aliénation d'une terre allemande. » Wolff était atterré de ces symptômes ; et ce n'étaient là que des chiquenaudes, il est vrai ; mais, dans les rapports internationaux, la chiquenaude est toute proche d'être un soufflet. Ces nuances échappaient à Macé. Ennemi de l'Empire, d'ailleurs, ne trouvait-il pas dans la « libre expression des sentimens humanitaires un moyen de faire de l'opposition par allusion ? » C'est ce que se demandait Engel-Dollfus, l'un de ses auxiliaires à la Ligue de l'Enseignement ; et il regrettait que Macé se fût engagé dans cette voie. Zopff, au contraire, au nom de ses convictions républicaines, saluait en Macé le grand pacificateur. A cette date, précisément, M. Frédéric Passy, avec le concours de Gratry, d'Arès-Dufour, de Martin Paschoud, de Laboulaye, fondait à Paris la Ligue de la Paix, sincèrement étrangère à toute idée confessionnelle ou politique. Zopff soupçonnait dans cette Ligue une manifestation orléaniste, et la déclaration de Kehl, formellement maçonnique d'origine, resplendissait à ses yeux comme le programme du lendemain. Avant de pressentir les concours allemands, la Ligue de M. Passy s'adressait à tous les Français ; la Déclaration de Kehl était une avance à l'Allemagne, faite sur sol allemand, par quelques membres français d'une société internationale.

Malgré l'insuccès final de cette singulière velléité de baiser Lamourette, les rapports continuèrent cordiaux entre les loges de l'est de la France et celles d'Allemagne : Macé, Wolff, Zopff y travaillaient avec toute leur âme. Quelques « frères » de Bade et tous ceux de France voyaient toujours avec chagrin que les Israélites ne fussent admis dans les loges de Prusse qu'avec le titre inférieur de « visiteurs. » Macé, dans l'été de 1869, élabora, de concert avec les maçons du grand-duché et de Hanovre, un message de protestation qu'il fit voter à Metz par le Congrès des Loges de l'Est, et qui fut expédié à tous les ateliers de l'Allemagne. Il déclarait, au début de ce message, que « la Maçonnerie de tous les pays ne fait qu'une grande famille, au sein de laquelle on ne connaît qu'une patrie, l'humanité, et dont tous les membres doivent se sentir solidaires d'un bout de la terre à l'autre. » Et il terminait en jurant les frères de Prusse de « se prendre corps à corps avec ce dernier reste des prescriptions du moyen âge. » Cette année-là même, le Grand Convent, réuni à Paris, proclamait à l'unanimité que l'exclusion des Israélites des loges prussiennes était un outrage pour la Maçonnerie et pour l'humanité ; et dans la tendresse qu'éprouvaient toutes les loges de France à l'endroit des Israélites d'Allemagne, il y avait je ne sais quelles réminiscences de ces effusions historiques qui faisaient s'entr'ouvrir à la cantonade les bras des membres de la Constituante pour recevoir les délégués éplorés de toutes les races de l'univers.

Infatigable messenger de l'internationalisme maçonnique à travers l'Europe, et se complaisant volontiers, tantôt au rôle de trait d'union entre des démocraties que les monarques et leurs ministres avaient seuls intérêt à rendre rivales, tantôt à la mission de négociateur entre les Israélites de Prusse et les maçons de Prusse, Jean Macé, dans les loges où l'on se piquait de lumière, était réputé comme le maçon par excellence ; elles se disputaient ses visites ; le souvenir en était conservé comme un trophée ; et l'on s'enorgueillissait, comme d'un honneur de famille, de la notoriété qu'il acquérait par son *Histoire d'une Bouchée de Pain* et par sa collaboration au *Magasin d'Éducation et de Récréation* fondé récemment par Hetzel. Les profanes appréciaient en lui l'homme de « neutralité ; » les maçons aimaient en lui l'homme d'action cosmopolite ; et le premier de ces deux hommes faisait toujours les affaires du second, et le second, lorsqu'il le fallait, s'effaçait à merveille derrière le premier.



## VII

Il lui manquait une dernière gloire, celle d'avoir prêché, parmi les profanes, son humanitarisme pacificateur, en un opuscule largement répandu : en 1869, il publia *l'Anniversaire de Waterloo*. C'était un petit dialogue, qu'il avait écrit au lendemain de Solferino. Le « Petit Château, » où il habitait, abritait des jeunes filles de toutes les nations : surexcitées sans doute par l'écho des batailles, elles oubliaient leurs livres de classe et s'amusaient à se disputer entre elles, tout comme les rois de l'Europe. Macé, pour ramener l'ordre, leur fit jouer une comédie.

Deux figures, *la Guerre et la Paix*, promènèrent leur allégorique majesté sur les tréteaux du pensionnat ; elles évoquèrent des morts, et ces morts ressuscitèrent : c'étaient un grenadier, un hussard, un cosaque, un Écossais ; tous tués à Waterloo. Et ces bons revenans, pacifiés par le calme du sépulcre et réconciliés par la fantaisie de Macé, se tendaient la main. Chacun disait à l'autre ce qu'il faisait avant de partir pour la guerre, et pourquoi il était parti : le Tsar, le Roi, le Parlement, avaient décidé qu'on devait se battre. « Mais enfin, interrompait l'un de ces spectres, qu'avions-nous donc les uns contre les autres ? Où était la querelle entre les socs de nos charrues ! » — « Maudits soient les artisans de la guerre ! » clamait un autre. Et là-dessus, des femmes voilées survinrent. L'une demanda son frère : « C'est ma sœur ! » disait le grenadier. L'autre réclamait son père : « Ah ! ma fille ! » soupirait l'Écossais. Une troisième cherchait son mari : « Mais, voilà ma femme ! » s'écriait le hussard. Une mère appelait son fils, et le cosaque la reconnaissait. Et pour que les étreintes fussent plus chaudes, les femmes laissèrent tomber leurs voiles. O déception ! Le grenadier s'attendrissait avec une Russe, le hussard avec une Française, l'Écossais avec une Allemande, et le cosaque avec une Anglaise. Mais si les fillettes du Petit Château avaient ri de ces surprises de la résurrection comme d'une mésaventure de vaudeville, l'austère auteur, bien vite, les eût ramenées au sérieux ; car la Paix, reprenant la parole, laissait tomber cet axiome : « Il y a des sœurs, des épouses, des filles et des mères partout, et la nature n'a qu'un seul langage dans tous les pays. » Et la Paix renvoyait la Guerre aux casernes et aux brasseries, en la priant de ne point compter sur les femmes. Et les

couples mal assortis de prétoriens ressuscités et de femmes éplo-rées s'en allaient dans les coulisses, pour redevenir de pacifiques élèves du Petit Château. Onze ans après, Macé, estimant que « la guerre n'est, à le bien prendre, qu'une vieille tradition de l'enfance des peuples et que les débats de gloire militaire ne sont pas moins puérils dans la bouche des hommes que dans celle des petites filles, » présenta *l'Anniversaire de Waterloo* sur la scène du monde, en escomptant le même effet qu'il avait produit sur la scène du Petit Château. Il eut lieu d'être satisfait : « J'ai vu dans ce livre, lui écrivait une de ses anciennes élèves, une invitation à se rallier à la Ligue de la Paix : j'en suis moralement, et lors de la question du Luxembourg, j'eus occasion de ramener à des idées de paix un bouillant capitaine d'état-major. » Les « frères » hanovriens de l'ancienne loge *l'Ours Noir* remerciaient Macé, et souhaitaient que ces idées se propageassent « dans le cœur des deux nations. »

L'œuvre littéraire de deux maçons d'Alsace, Erckmann et Chatrian, fut consacrée presque tout entière à cette propagande. Leurs premiers écrits : *Hugues le Loup*, *Daniel Roch*, les *Contes des bords du Rhin*, les *Contes de la Montagne* n'étaient rien plus que des œuvres d'imagination, aimables et curieuses par leur réalisme pittoresque. A partir de 1863, à mesure que se développaient l'esprit d'internationalisme et la défiance à l'endroit des armées permanentes, les romans d'Erckmann et de Chatrian acquirent une plus sérieuse portée. *Madame Thérèse* et *le Conscrit de 1813* développèrent cette idée, qu'une armée de citoyens, exclusivement destinée à des guerres défensives, — les seules qui soient séantes, — est invincible ; *Waterloo* et *l'Histoire d'un paysan* furent une violente satire contre l'esprit de conquête et contre le militarisme dont cet esprit est le fruit. « Que les despotes qui divisent les nations pour les opprimer disparaissent de ce monde, et que la sainte fraternité réunisse tous les peuples de la terre dans une même famille ! » C'est en ces termes que le docteur Wagner, représentant des deux écrivains, conclut *Madame Thérèse*. — Joseph Bertha fut conscrit en 1813, soldat encore à Waterloo ; il maudit les batailles de 1813, épisode suprême de « ces guerres de conquête qui rapportent à leur auteur, non la gloire d'un homme, mais la gloire d'une bête sauvage ; » il se laisse enfiévrer à Waterloo, quelques minutes durant, par une proclamation de Napoléon ; mais il réagit aussitôt : « Est-ce que ce n'est

pas une véritable abomination que de penser qu'un roi, un empereur, au lieu de surveiller les affaires de son pays, d'encourager le commerce, de répandre l'instruction, la liberté et les bons exemples, vient nous réduire par centaines de mille en cet état ? » et il souhaite « que le Seigneur nous débarrasse de la gloire des armes pour les siècles des siècles. » Sainte-Beuve avait un mot cruel pour définir l'œuvre d'Erckmann-Chatrian ; il l'appelait l'Iliade de la peur.

Et sous la poussée de ces livres, partout colportés par une discrète propagande, reculaient et s'évanouissaient, dans la mémoire nationale, les souvenirs de l'autre Iliade, de celle dont Napoléon avait été le héros, de celle qu'avaient célébrée, jusqu'en 1850, les vers inoubliables d'Hugo, de celle enfin dont des milliers de vétérans, épars à travers la France, s'étaient longtemps faits les aèdes. Charras, Lanfrey, Jules Barni surtout, dans leurs écrits consacrés au premier Empire, épluchaient cette autre Iliade avec un acharnement étrange : l'histoire jugera, plus tard, s'ils furent ou non des Zoïles.

C'est ainsi qu'une nombreuse « littérature, » historique, romanesque, dramatique, enseignait au peuple français les méfaits de la gloire. On appelait cela l'instruire : le mot est de M. Ferdinand Buisson. Il publia dans une revue suisse : *Die Vereinigten Staaten von Europa*, un article intitulé : *La suppression de la guerre par l'instruction*. L'article parut en deux langues, en français et en allemand : la version allemande, seule, nous a été accessible. La thèse avait la rigueur d'un syllogisme.

Du jour où le genre humain se refusera à fournir de la chair à canon, il ne peut plus y avoir de guerres, ni générales ni locales : telle était la majeure.

Or voici la mineure ; on y devine, tout de suite, le pédagogue futur : l'un des moyens d'action les plus efficaces sur le genre humain, c'est l'instruction.

Donc, — retenons la conclusion, — pour faire contrepoids à ce catéchisme où l'on apprend à adorer le Dieu des armées et à chanter le *Te Deum*, il importe d'établir un système d'instruction qui visera, par mille petits moyens, à expulser des jeunes cerveaux le militarisme césarien, à flétrir les grands tueurs d'hommes, à leur arracher l'auréole qu'un Thiers et qu'un Béranger leur ont laissée, « à faire passer à l'état de vérité généralement comprise cette idée, que tout homme a le droit et

le devoir de refuser sa collaboration pour une boucherie. »

Il y a des pentes où l'on dévale aisément : au terme de ces aspirations où se complaisaient l'opposition républicaine, la Maçonnerie, les Macé et les Erckmann-Chatrian, voici surgir, à l'improviste, la plus égoïste des conclusions, celle qui permet à la libre volonté de chacun de refuser son concours à une œuvre nationale que son libre jugement qualifie de boucherie. Et l'on se laisse aller à une phraséologie, édifiante peut-être pour des sectes de mennonites ou d'anabaptistes, mais susceptible, malheureusement, de donner à la désertion l'auréole de l'héroïsme.

## VIII

L'instruction, la littérature, n'agissent qu'à longue échéance ; et les adversaires du militarisme n'avaient pas le temps d'attendre. Il fallait, sans tarder, « vider casernes et couvens, » écrivait à Macé un correspondant lyonnais. L'imagination toujours inquiète de Rogeard mettait sur les lèvres de Napoléon III, transformé en un croquemitaine couronné, ce propos terrible :

Et d'esprit clérical et d'esprit militaire  
De la Chine au Mexique enténébrons la terre.

Il y avait péril en la demeure : on entrevoyait le sabre qui s'affilait, le goupillon qui se mouillait ; il fallait agir, et secouer l'opinion par une propagande spéciale contre le militarisme et en faveur de la paix. Edmond Potonié-Pierre, dont le père, marié à Berlin en 1852, mort à Berlin en 1868, avait autrefois joué un rôle aux congrès pacifiques de 1849 et 1850, s'essayait, depuis 1863, à faire connaître en Europe une certaine *Ligue du bien public*, dont Anvers était le centre, et à laquelle quelques fascicules éphémères, qualifiés de *Correspondance cosmopolite*, servaient d'organe : cette Ligue demeurait inaperçue, sauf de quelques initiés. Mais l'*Union havraise de la Paix* et les *Congrès suisses de la Paix et de la Liberté* avisèrent plus efficacement à la propagande souhaitée.

A la fin de décembre 1866, Santallier, rédacteur au *Journal du Havre*, préparait, pour le charme et l'instruction de ses frères de la loge *l'Aménité*, un travail sur les questions de pacification internationale. Ses amis, qui en eurent la primeur, le goûtèrent si vivement que *l'Aménité* convoqua, pour en entendre la lecture,

les membres des deux autres loges havraises. Rendez-vous fut pris pour un soir de février 1867 ; et cette soirée fut l'origine de l'*Union de la Paix*. Tout fier des applaudissemens qu'on lui avait prodigués, Santallier jugea « que la phase platonique du mouvement avait assez duré, et que le temps était venu de faire un enfant. » Quelques mois y suffirent : son manuscrit fut traduit dans le *Herald of Peace*, de Londres, dans l'*Umanitario* de Palerme ; la maçonnerie universelle commença de s'agiter ; en moins d'un an, 72 loges adhérèrent, dont vingt loges parisiennes ; elles représentaient l'opinion républicaine du temps.

Un négociant du Havre, — Allemand de nationalité, israélite de naissance, maçon de confession, et très étroitement lié à la famille grand-ducale de Bade, — M. Bielefeld, présidait à l'*Union de la Paix* ; mais Santallier, qui en était l'instigateur, en demeura la cheville ouvrière, avec le modeste titre de secrétaire. A l'inverse de la *Ligue de l'Enseignement*, où l'esprit maçonnique se dissimulait derrière une artificieuse façade de « neutralité, » l'*Union de la Paix*, maçonnique en façade, réservait aux profanes dont elle quêtait l'adhésion, la surprise assez inédite d'un sincère esprit de tolérance. Santallier, matérialiste et républicain, voulait rassembler, sous le drapeau de la paix, toutes les opinions politiques et toutes les croyances religieuses ; ceux qui prétendaient écraser l'infâme ne lui étaient pas moins désagréables que les détracteurs de la « philosophie ; » il eût voulu les voir, les uns et les autres, « au bout du monde. » Qu'il écrivit aux loges maçonniques ou bien à un curé de la Corrèze, adhérent de l'*Union*, aux Mennonites de Russie ou bien aux directeurs des grands journaux parisiens, Jourdain, Arago, Louis d'Estampes, Nefftzer, qu'avec quelque timidité il risquât un appel à l'avocat Hérold, alors dans tout l'éclat de son talent, ou bien qu'il laissât s'épancher son âme humanitaire dans les longues pages qu'il adressait à son « frère bien-aimé » Andrea Crispo, fondateur d'un journal maçonnique de Palerme, Santallier développait uniformément le même programme et professait uniformément les mêmes maximes. Et qu'il eût pour correspondans des Français, des Allemands ou des Italiens, son langage était toujours le même ; il affectait de ne poursuivre les intérêts d'aucune nationalité, pas même de la sienne : « Nous ne voudrions pas pour notre pays, écrivait-il à Crispo, un avantage, un honneur, un bien-être, qui ne serait pas en même temps avantageux, favorable et salutaire à

nos frères en démocratie de tous les peuples. » Sur le sol terrestre comme dans le monde de la pensée, il n'était aucunes frontières, soit géographiques soit intellectuelles, sur lesquelles Santallier ne voulût faire planer l'auguste essor de la Paix.

Le but de l'*Union de la Paix* était de créer, sans le concours des gouvernemens, sans nul recours à l'« empirisme diplomatique » dont le règne était clos, un puissant « mouvement des volontés humaines, » et de s'appuyer sur ce mouvement pour demander à la science, représentée par les jurisconsultes, la rédaction d'un code international (1). De même que « l'avènement du droit privé avait provoqué une évolution dans le règlement des rapports entre les citoyens, » de même que la publication du formulaire appelé le *Consulat de la Mer* avait, au XII<sup>e</sup> siècle, assuré l'harmonie entre les commerçans des villes maritimes, de même les États, du jour où le droit international serait codifié, tiendraient compte, nécessairement, de ce code élaboré par les savants et béni par les peuples. On verrait, alors, s'inaugurer des campagnes électorales dans lesquelles les citoyens demanderaient aux candidats ce qu'ils pensent du droit international; et tôt ou tard, peut-être, dans un État qui dérogerait aux prescriptions du code nouveau, l'*Union de la Paix*, tout comme la théocratie d'antan, inviterait les citoyens au refus de service militaire et au refus de payer l'impôt. Mais c'étaient là des perspectives troublantes, qu'il valait mieux, pour l'instant, reléguer dans cet « immense avenir » où se prolongaient, à certaines heures, les audacieuses visées de Santallier. Il fallait, d'abord, « emmagasiner les matériaux, » c'est-à-dire des adhésions populaires et des concours érudits, convier les jurisconsultes à faire le code, les masses à le signer; Santallier s'attelait à cette tâche; c'était, à ses yeux, la recherche de la justice; le reste viendrait par surcroît. Le *Herald of Peace*, journal de Londres, lui demandait pourquoi il n'invoquait pas le concours des gouvernemens; ses défiances contre tous les États de l'Europe — hormis la jeune Italie — le dissuadaient de pareilles démarches. Il ne s'affichait point en révolutionnaire, pourtant, conseillait à ses amis de se tenir par-

(1) Il est curieux de constater que, précisément en 1868, Bluntschli, professeur à l'université d'Heidelberg, publiait son *Droit international codifié*, immédiatement traduit en français avec une préface d'Édouard Laboulaye, où l'abolition de la guerre était augurée. Bluntschli avait été l'un des signataires de la Déclaration de Kehl.

tout en bons termes avec les autorités locales, et nouait des rapports très cordiaux avec son sous-préfet, en qui il célébrait, ou peu s'en faut, un complice de cette grande œuvre. Et parmi ses « frères, » les timides étaient ainsi rassurés; quant aux enthousiastes, ils exultaient; et les membres d'une loge rouennaise, en 1868, unissaient leurs voix et leurs cœurs pour entonner, dans un « à-propos maçonnique, » ce joyeux couplet :

Jean Macé, frère ardent,  
 Pousse à la propagande  
 Et veut que l'on répande  
 Le libre enseignement.  
 Digne écho des Havrais,  
 Santallier dit : Plus de frontières,  
 Et prêche à tous les frères  
 La douce union de la paix.

Encouragé, Santallier poursuivait son rêve; il négociait une alliance avec la Société américaine de la Paix; il songeait à remplacer le *Bulletin de l'Union* par un journal, à conquérir, d'un coup, l'appui de la maçonnerie universelle par une circulaire décisive, à réunir un congrès pacifique. Dès 1868, l'Exposition maritime du Havre lui fut une occasion pour réaliser cette dernière idée. Durant deux jours de septembre, la maçonnerie de tous pays tint au Havre de secrètes assises; les journaux locaux n'en parlèrent point; mais Sauvestre, dans *l'Opinion Nationale*, fit l'indiscret; et l'on sut, grâce à lui, que, dans cet auditoire d'intimes, Santallier avait parlé de *l'Union de la Paix*, et Bielefeld des rapports entre le mouvement pacifique et les progrès de l'instruction. Peu de temps après, Caubet, dans le *Monde Maçonnique*, se faisait l'écho des unanimes applaudissemens qui avaient récompensé le bon Santallier.

« La liberté par la paix ! » telle était la formule par laquelle Santallier mettait au premier plan l'idée de pacification et amusait les impatiens piaffemens de certains révolutionnaires trop empressés. Justement à la même époque, trois congrès suisses prenaient pour devise : « La paix par la liberté ! » et le simple renversement de la formule suffisait à faire de ces congrès trois meetings à peu près anarchistes.

Un journaliste républicain, Mangin, du *Phare de la Loire*, en eut l'initiative. Les liens de cordialité qui l'unissaient à M. Henri Chevreau, alors préfet de la Loire-Inférieure, assuraient à la

plume de Mangin certaines libertés, et il en profitait. Le 5 mai 1867, il lança l'appel ; le 5 septembre, à Genève, le premier de ces congrès se réunissait. Ce fut un vrai congrès de la guerre, tout au moins de la guerre civile, que ce « Congrès de la paix et de la liberté. » Les Suisses, qui lui donnaient l'hospitalité, ne tardèrent point à être émus. Dans les semaines mêmes qui précédèrent, les Bâlois et quelques Vaudois avertirent les organisateurs qu'ils n'entendaient point que les questions constitutionnelles fussent témérairement soulevées. Les Genevois, moins chatouilleux, s'alarmèrent moins vite ; mais peu s'en fallut qu'à la dernière séance du congrès deux de leurs hommes d'État, Fazy et Carteret, ne fissent passer une motion d'ordre qui aurait restreint la portée révolutionnaire des décisions de l'assemblée. Les congressistes érigeaient en principe qu'il était impossible de créer un droit international sans renouveler les institutions politiques européennes ; et volontiers ils eussent appelé de leurs vœux le jour rêvé par feu Raspail en 1848, le beau jour de vengeance où l'on verrait le dernier des rois égorgés s'exiler en Sibérie. Le roi, le soldat et beaucoup ajoutaient : le prêtre, — tels étaient les ennemis à poursuivre. Dans la vaste Europe déblayée par leur fuite, et nettoyée, comme l'écrivait à Macé Charles Lemonnier, des « préjugés soi-disant patriotiques, » de la « gloriole militaire, » de la « brutalité soldatesque, » de la « vanité nationale, » un régime nouveau s'établirait, sorte de fédération de républiques semblable à celle des cantons suisses ; et la ville de Genève, abri de ce congrès prophétique, deviendrait un Grutli européen.

Un doux philosophe, Jules Barni, présidait à ces nuageuses et turbulentes assises : ancien secrétaire de Cousin, il était devenu, depuis 1861, professeur à l'Académie de Genève ; la traduction du *Projet de paix perpétuelle*, d'Emmanuel Kant, avait fait de Barni un apôtre d'humanitarisme ; et si Kant lui-même, remontant de sa tombe, ou descendant du ciel étoilé, fût venu lire au Congrès ses *Conjectures sur les commencemens de l'histoire du genre humain*, petit écrit bien significatif dans lequel il ajourne à un autre stade de l'histoire l'avènement de la paix perpétuelle, Barni, sans doute, l'eût fait mettre à la porte.

Sous les regards impuissans de Barni, les scènes les plus étranges se déroulèrent à certaines minutes ; il y eut comme une émulation entre l'extravagance du délire et la complaisance des applaudissemens. Garibaldi, tout le premier, fut effarant : par



respect pour le héros, on décida tour à tour de proclamer la « déchéance de la papauté, la plus nuisible des sectes, » de « propager la démocratie par la vertu, » de « renverser le mensonge et le despotisme, » d'« accorder à l'esclave seul le droit de faire la guerre contre les tyrans. » Il y eut une seconde d'indécision, lorsque Garibaldi proposa au Congrès d'« adopter la religion de Dieu ; » alors il expliqua de vive voix que « religion de Dieu, religion de la vérité, religion de la raison, sont synonymes, » et proclama, dans une lettre, que « la religion universelle de Dieu substitue aux prêtres Arbuès et Torquemada le sacerdoce des Leibnitz, des Galilée, des Kepler, des Arago, des Newton, des Quinet; » le Congrès crut comprendre et fut satisfait. Quand Garibaldi se rassit, Barni demanda qu'il fût nommé président d'honneur, le Congrès acquiesça. Le feutre gris du vieux *condottiere*, le *poncho* américain rayé de noir qu'il portait sur ses épaules, sa chemise rouge, tout enfin dans son accoutrement, rappelait l'embuscade, le coup de force et le coup de main, l'aventure des siècles passés, des siècles où le droit des gens n'avait pas encore crayonné le code de la guerre; et que le Congrès de la paix et de la liberté affichât publiquement le patronage du seul combattant du siècle qui eût constamment contrevenu aux lois élémentaires de la guerre, cela ne laissait point d'être piquant. C'est que le Congrès, peut-être, préférerait la cause de la « liberté » — et Liberté voulait dire révolution — à la cause de la paix.

Les trois salves d'applaudissemens qu'avait essuyées Garibaldi récompensèrent ensuite un officier hongrois, qui proclama comme indispensable la guerre des peuples contre leurs oppresseurs et commença sa propre confession : il s'était, en un temps, battu pour sa patrie, il avait été décoré, et ces décorations lui avaient fait quelque plaisir; n'était-il pas alors, « esclave des idées erronées, comme le sont encore des millions d'aveugles? » Et, pour secouer cet esclavage et éblouir ces aveugles, on vit l'orateur tirer de sa poche tout un paquet de croix et de rubans : « Ces distinctions, s'écria-t-il, ne sont pas dignes aujourd'hui de nous, hommes de la paix et du progrès; aussi je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien les vendre et d'acheter avec le produit quelque instrument de la paix, quelque livre utile au peuple... » L'histoire ne dit pas ce que fit Jules Barni du cadeau militariste du colonel Frigyezi. Un incident plus gênant fut amené par un Français dont nous taisons le nom : il déplora de voir

figurer, parmi les insignes des diverses nations, le drapeau français surmonté d'un aigle, et demanda « par quel singulier éclectisme on avait pu concilier cette étrange réunion. » Quelques minutes durant, l'aigle fut un oiseau de discorde; un tumulte épouvantable s'éleva, jusqu'à ce que M. Clamageran, le futur sénateur de la République, eût obtenu la parole. On aurait pu penser que la vieille *furia francese* commettrait, sous le coup de l'affront, quelque vive et patriotique riposte; M. Clamageran se contenta d'expliquer pourquoi il « acceptait » le drapeau; il plaida les circonstances atténuantes, et le Congrès pardonna. Mais Paul de Jouvencel et Pierre Larousse, plus susceptibles, estimèrent que leur honneur de Français leur commandait d'envoyer leur démission de congressistes: celui-ci s'en revint travailler à son *Grand Dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle*, non sans observer, dans une lettre qui fut rendue publique, que le bureau présidé par Barni, — un Français pourtant, — avait eu, dans ce triste épisode, une attitude bien passive; et quant à Jouvencel, il regagna son département de Seine-et-Marne, où il devait, un an plus tard, aux élections législatives, l'emporter sur Ernest Renan. S'ils fussent restés au Congrès, ils eussent peut-être rompu le silence, — ce que nul Français n'osa faire, — en présence de cette déclaration que risqua Gustave Chaudey: « Dans un conflit possible entre la France et l'Allemagne, ou plutôt entre la Prusse et la France, le devoir des démocrates est de rester et de se tenir en dehors du conflit. Au point de vue de la justice et de l'humanité, de l'intérêt général bien compris, nous n'avons pas de vœux à exprimer dans cette lutte de deux ambitions et de deux rivalités gouvernementales. » Il avait suffi des déclarations anti-bismarckiennes de M. Gægg, de Mannheim, et de M. Simon, de Trèves, pour amener sur les lèvres de Gustave Chaudey cette profession d'indifférence.

On se complaisait, à Genève, dans la conviction, formellement exprimée par Émile Aollas, d'une solidarité entre toutes les « démocraties » d'Europe, solidarité réciproquement pacifique, mais unanimement hostile à toutes les royautés et à toutes les tyrannies. Quant à définir ces « démocraties », quant à tracer le programme de leurs désirs ou de leurs exigences, le Congrès ne l'eût pu faire sans se diviser: il y avait là des bourgeois, si l'on peut dire, et des ouvriers; les ouvriers, par la voix du citoyen Dupont, délégué de l'Association des travailleurs français à

Londres, réclamaient la révolution sociale avec toutes ses conséquences ; et tandis qu'une partie de l'assemblée éclatait en applaudissemens, l'autre manifestait, suivant les euphémismes du compte rendu officiel, une « vive opposition. » Même en n'envisageant que l'aspect purement politique de l'avenir, on se partageait entre deux conceptions : la conception jacobine de la république centralisée, et la vieille conception girondine du fédéralisme décentralisateur, à laquelle la Commune de Paris devait, peu de temps après, donner un baptême révolutionnaire. César de Paepe et M. Longuet furent les avocats de cette seconde idée. On s'accorda pour décider, à la voix même de Barni, — qui devint trois ans plus tard, par une surprenante ironie, le journaliste officiel de Gambetta à la Délégation de Tours, — qu'il fallait, partout, « miner le militarisme ; » on s'accorda pour fonder une *Ligue de la paix et de la liberté* et pour donner à cette Ligue, comme journal, un organe franco-allemand, qui s'appela *les États-Unis d'Europe*.

Le Congrès de Genève avait voulu faire une œuvre et propager une idée. L'œuvre était mort-née : théoriquement, il était absurde de ne tenir nul compte de l'histoire, de transformer l'Europe en une table rase, et de bâtir, sur cette table irréaliste, une fédération ; pratiquement, il eût fallu tout de suite une révolution dans les divers pays ; l'émeute était la préface indispensable de la « paix » rêvée. L'idée, au contraire, idée provisoirement platonique qui pouvait devenir dangereuse, allait, en France surtout, se frayer un chemin : elle flattait la puissance de haine que recélaient, au fond de leur cœur, les victimes de Décembre ; et tout en même temps elle caressait la générosité naturelle qui est le trait du tempérament français. Entonner un hymne à la Paix c'était, pour les uns, haïr l'Empire, et, pour les autres, aimer l'humanité ; mais pour les uns et pour les autres, qu'ils se l'avouassent ou non, les décisions du Congrès de Genève, dans l'esprit où elles avaient été prises, offusquaient l'idée même de patrie. On prétendait subordonner à la volonté commune des « démocraties » européennes, l'obéissance du citoyen aux volontés éventuellement belliqueuses de chaque pouvoir constitué, c'est-à-dire de chaque pouvoir national, et l'on avait affirmé la possibilité, même le devoir, de se soustraire, en vertu d'un droit démocratique supérieur, à l'observation civique de ces volontés légales.

C'était là le point délicat, la seule sanction pratique, à vrai dire, que comportât immédiatement le Congrès de Genève, si toutefois les congressistes, une fois rentrés dans leurs pays respectifs, demeuraient fidèles à leur audace genevoise. Aussi, lorsque à Berne, en 1868, cette Ligue révolutionnaire tint un second Congrès, le débat capital s'engagea tout de suite sur cette proposition redoutable, d'origine germanique : « Si la Ligue décrète qu'elle interviendra contre une guerre, le Congrès considère d'avance comme justifié tout moyen propre à couper court aux événemens. » La formule fit réfléchir les plus ardents congressistes : finalement, Charles Lemonnier et Fribourg, l'un des fondateurs français de l'*Internationale des travailleurs*, en obtinrent la suppression, mais l'on vota, du moins, l'« engagement à ne participer d'aucune façon à la guerre, » puis un projet, mal défini, d'« organisation militaire d'une armée de la paix ; » et Fribourg enfin, le naturel revenant au galop, parla de son mieux pour faire accepter par le Congrès une proposition conseillant, en cas de guerre, la grève générale. Le Congrès hésita, puis refusa : cette proposition avait un relent socialiste, et les bourgeois et les ouvriers, en terre bernoise, s'entendaient plus mal encore qu'en terre genevoise. A tous les détours de la discussion, durant le Congrès de Berne, la question sociale surgissait, sorte de spectre méphistophélique qui semblait défier l'harmonie de l'assemblée. Le Congrès de l'*Internationale*, tenu à Bruxelles peu de jours auparavant, avait dédaigneusement voté l'abstention à l'égard de cette assemblée bourgeoise qui devait, cependant, faire les plus consciencieux efforts pour paraître révolutionnaire ; mais certains membres de l'*Internationale*, qu'un séjour obligatoire à Sainte-Pélagie avait privés du voyage à Bruxelles, se rappelèrent à l'attention publique en faisant schisme et en adhérant, au contraire, au congrès de Berne. Après ces querelles de ménage entre ouvriers, ceux qui pouvaient se donner, à Berne, comme représentants des travailleurs durent affecter la violence, afin de désarmer ou de réfuter les suspicions bruxelloises, et Bakounine, qui, lui, incarnait la violence, n'eut pas besoin de l'affecter. On discuta longuement si l'on devait accepter la formule de l'« égalisation des classes ; » Bakounine était pour, Fribourg contre, Chaudey pour et contre ; finalement elle fut repoussée, et les « collectivistes égalisateurs » de tous pays fondèrent alors l'*Alliance internationale de la Démocratie socialiste*. On se retrouva d'accord

contre l'instruction religieuse et contre la papauté, flétrie par Barni comme un « ferment et une provocation à la tyrannie et à l'esclavage ; » Hendlé, le futur préfet de la République, se fit remarquer, en cette discussion, par son agressive véhémence. Un appel à l'alliance des démocraties allemande et française clôtura le Congrès, et l'on prit rendez-vous à Lausanne, pour l'été d'après.

Il fit chaud à Lausanne, cet été-là ; et le Congrès fut une façon de saturnale. Faute de fonds, le journal *les États-Unis d'Europe* avait, au printemps, provisoirement cessé de paraître : la collaboration de M<sup>me</sup> Clémence Royer, de Jules Barni, d'André Léo (pseudonyme de M<sup>me</sup> Champeix), de M. Gellion-Danglar, de Charles Lemonnier, du naturaliste Vogt, de M. Ferdinand Buisson, avait été une insuffisante garantie du succès. Dépourvus d'organe, les congressistes de Lausanne se revanchèrent, si l'on peut ainsi dire, en criant plus fort. Victor Hugo présidait. Sept ans d'exil obligatoire, dix ans d'exil volontaire, avaient exaspéré son style et sa parole ; et l'incoercible poussée des antithèses, maîtresses absolues de sa longue vieillesse, contraignait les lieux communs révolutionnaires à se condenser, sur les lèvres d'Hugo, en formules éminemment provocatrices. Lorsqu'elles descendaient, en lave écumante, de son rocher de Jersey ou de Guernesey, elles avaient le temps de se refroidir avant de parvenir au monde ; du haut de la tribune de Lausanne, elles tombèrent, toutes bouillonnantes, sur une assemblée qui ne demandait qu'à s'échauffer. Nous voulons la grande République continentale... La République, c'est la fin ; la paix, c'est le résultat... L'ennemi, c'est l'incarnation sinistre du vieux crime militaire et monarchique, qui nous bâillonne et nous spolie... » Et la Révolution future, augurée par Hugo, devait transformer l'Europe en une vaste Suisse.

Le Congrès se mit à l'unisson du président. Mie, le grand avocat républicain de la Dordogne, se plaignit que les balles n'atteignissent jamais les poitrines et les ventres des rois : pour raison d'hygiène, d'ailleurs, il jugeait préférable que ces épidermes augustes ne fussent point décomposés par des projectiles. Simon, de Trèves, mettait à mal les souverains allemands ; un Colombien infligeait une verte leçon aux peuples qui payaient l'impôt pour la guerre ; Chaudey demandait que le militarisme fût subalternisé, et M. Ferdinand Buisson qu'il fût supprimé. Il fallait, au dire de ce dernier orateur, aller dans les villages, y dis-

tribuer de petits papiers et de petits livres contre la guerre, contre toutes les livrées, contre le Dieu des armées, contre les conquérans ; et sa conclusion fut qu'on ne devait point craindre les poursuites, la prison, et qu'un jour il faudrait refuser de se soumettre. Au dire du *reporter* de l'*Opinion nationale* qui assistait à la séance, les dames s'étonnèrent que, pour cette croisade, M. Buisson négligeât de leur faire appel. Mais, hormis les dames, tout le monde fut content de M. Buisson : les Allemands surtout. C'est un Berlinoise qui demanda que son discours fût imprimé, tiré à part, et répandu à profusion. Quelqu'un fit remarquer que les colporteurs français qui propageraient ce discours pourraient éprouver des ennuis ; la proposition fut dès lors éconduite, et jamais à l'avenir elle ne fut reprise. Jules Ferry assistait à ce Congrès ; plus tard, devenu ministre de l'Instruction publique, il mit M. Buisson sur le chandelier, mais le discours de Lausanne demeura sous le boisseau.

Il fut heureux pour le Congrès de Lausanne que Jules Ferry y assistât : parmi la jeune génération républicaine, prompte aux effervescences tantôt sincères et tantôt factices, il émergeait par sa constante froideur, par sa pondération raisonnée. « Vous ne ferez pas avec les grandes nations, dit-il aux congressistes, les États-Unis d'Europe ; elles vivent trop dans l'ambition militaire et unitaire. » En pareille bagarre, le bon sens était du courage : Jules Ferry eut du courage. Seul à peu près dans ce meeting destructeur, il semble avoir senti ce qu'avaient d'utopique les théories enflammées sur la suppression des frontières ; seul à peu près, il fit entendre des remarques que des auditeurs impartiaux eussent pu retenir avec fruit.

## IX

« Plus de frontières ! » A Lausanne comme à Berne, à Berne comme à Genève, à Genève comme au Havre, on s'engouait de cet idéal et l'on promenait cette clameur. Et dans les bureaux des journaux, dans les arcanes des loges, dans les coulisses du Palais-Bourbon, cet idéal projetait quelques reflets, cette clameur quelques échos. Et l'on croyait peut-être, çà et là, travailler pour la fraternité et travailler pour l'humanité, en quoi l'on se fourvoyait étrangement.

Car, si les frontières ne sont plus considérées que comme des

divisions factices, si l'on oublie les motifs historiques et traditionnels du morcellement politique de l'Europe pour y chercher en vain je ne sais quel fondement rationnel, et si l'on en vient peu à peu, faute de trouver ce fondement, à nier la légitimité même des frontières, alors, sous les apparences d'un humanitarisme dont la largeur n'a d'autres limites que les bornes mêmes de l'univers, c'est l'individualisme qui se déchaîne. Il y a une monnaie courante de sacrifices qui s'impose aux citoyens d'une même patrie : et l'idée même de patrie implique, de la part des êtres qu'elle rapproche et qu'elle enveloppe, des devoirs, des immolations, des abdications, un certain effacement du sens propre, et la reconnaissance d'une hiérarchie mettant en leur juste place leurs personnalités respectives et la grande personnalité de la nation. Supprimez cette forme concrète du lien social, et vous arriverez à une dernière étape, sorte de point d'aboutissement de l'anarchisme intellectuel, où le cerveau de l'individu reconnaît et salue sa vraie patrie partout où l'on pense comme lui, partout où ses idées rencontrent des courtisans et ne se heurtent à nulle entrave. La patrie, alors, ne serait plus un être antérieur et supérieur à nous, mais une sorte de cadre abstrait, créé par chacun de nous et spécial pour chacun de nous, notre libre cervelle se ferait la patrie qu'elle voudrait; et cette patrie ainsi conçue, expansion fortuite de notre personnalité, serait une flatterie pour notre égoïsme, au lieu d'en être une compression.

Et ces conclusions lointaines sont si contraires à la nature des choses et si contraires à l'histoire, qu'on met quelque temps à en discerner l'inévitable avènement; vous les entrevoyez, pourtant, dès 1867, dans cette lettre qu'écrivait à Macé François Favre, directeur du *Monde Maçonnique* : « Je suis de mon opinion, disait-il, avant d'être de mon pays, si cette opinion me paraît appuyée sur la vérité et la justice. Je ne soutiendrai jamais ni l'esclavage ni le despotisme par amour ou par amour-propre national; et je vous avoue, sans peine et sans honte, que je serais plus heureux et plus fier d'être citoyen américain que sujet français. Si nous adoptons au hasard une opinion égoïste, individuelle, intéressée, à la bonne heure; mais, si nous n'avons d'autres désirs que la recherche de la vérité, l'établissement de la liberté et de la justice, nous sommes ou nous devons rester hommes avant d'être Français. » Et cela revenait à dire, — le publiciste François Favre en avait-il conscience? — que ce que

lui, Favre, en son for intime libre de toute autorité, croyait être « la vérité et la justice » avait une portée supérieure à ces réalités historiques créées par ses ancêtres, conservées par ses concitoyens, éducatrices de son enfance, collaboratrices indispensables de toute son existence. « Nous oublions sans cesse, écrivait à la même époque Véricel, orateur d'une loge lyonnaise, que la maçonnerie n'a pas de nationalité; nous autres, maçons français, nous restons toujours Français avant d'être maçons. » Véricel le regrettait! Pour Véricel comme pour Favre, la suppression des frontières semblait une garantie de l'émancipation individuelle d'un chacun. Et la loge *la Fraternité des peuples*, avant de s'intéresser à la Ligue de l'Enseignement, convoquait Macé devant elle, parce qu'« il paraissait à quelques-uns être Français avant d'être membre de l'humanité, tandis que, selon eux, ces termes devaient être renversés, » et Macé, apparemment, n'eut pas de peine à les raturer. *Ubi libertas ibi patria* : la formule était énoncée, en 1868, par l'un des correspondans de la *Démocratie*, organe de M. Chassin. Une étape encore, et vous atteignez à la devise du poète latin : *Patria est, ubicumque est bene*. Il était réservé à un homme, qui est devenu, par la suite, l'un des hauts fonctionnaires du régime actuel, de franchir sans trembler cette suprême étape : dans son *Catéchisme du libre penseur*, publié à Anvers et dédié « à la Maçonnerie universelle, association internationale et fraternelle, force organisée, » il s'appropriera cette égoïste maxime, comme si elle devait être la devise des temps futurs, « où, le progrès aidant, les frontières seront abaissées, les guerres finies, et où on ne connaîtra plus que la Société. » Au terme de l'évolution commencée, et, si nous osons ainsi dire, au delà de l'effacement des frontières, il n'y avait en somme ni union ni fédération d'États, mais seulement des myriades d'individus ne relevant que de leur libre caprice et de leur pensée prétendue libre, détachés de tout groupement obligatoire, sevrés de tous droits réels parce qu'exemptés de tous devoirs effectifs, et définitivement émiettés en une complète anarchie.

GEORGES GOYAU.



---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## L'ŒUVRE DU SYMBOLISME

---

Il y a vingt ans déjà que, pour parler comme on eût fait jadis, il s'émut sur le Parnasse une grave querelle. On était fatigué d'obéir aux règles établies et de courber la tête sous le joug des mattres. Les jeunes se révoltaient. On chassait les dieux anciens et on en appelait de nouveaux. Ce fut, parmi le bruit des injures et la tempête des acclamations, une mêlée confuse. On se battait sous toute sorte de drapeaux. Décadents, esthètes, symbolistes, instrumentistes, se distinguaient mal les uns des autres. et à peine est-ce s'ils se connaissaient eux-mêmes. Les théories apparaissaient, passaient, fuyaient comme les nuages dans un ciel mouvant. Chaque matin voyait naître une petite revue et un grand homme. Aujourd'hui, tout ce tumulte est apaisé et ces choses, qui sont d'hier, nous semblent lointaines. Les modes vont vite en littérature comme ailleurs, et bien des changemens surviennent en ce long espace de vingt années. Plusieurs qui s'étaient distingués au premier rang nous ont quittés. Verlaine a cessé de languir parmi les salles des hôpitaux. Arthur Rimbaud, le compagnon de ses plus mauvaises heures, est mort. Mallarmé est parti, emportant avec lui le secret de son âme voilée. Jules Laforgue, Éphraïm Mikhaël, Tristan Corbière les avaient précédés au tombeau. Bruges se prépare à élever un monument à son poète Rodenbach. Les jeunes gens de ce temps-là sont aujourd'hui dans la maturité de leur âge et ils sentent derrière eux la poussée des nouveaux venus qui les traitent d'ancêtres. Les journaux les plus batailleurs ont disparu : d'autres se sont transformés en maisons d'édition, honorablement

connues sur la place. Les plaquettes de format bizarre se sont changées en volumes de bibliothèque. Les éditions *ne varietur* s'entassent sur les éditions d'œuvres complètes. C'est dire que l'heure n'est plus aux promesses, aux intentions, aux programmes, aux prospectus. Le moment est venu d'établir le bilan. Il faut montrer des œuvres. L'école symboliste l'a compris, et c'est pourquoi elle publie son anthologie. Sous le titre de *Poètes d'aujourd'hui* (1), MM. A. van Bever et Paul Léautaud nous donnent des morceaux choisis des poètes qui, entre les années 1880 et 1900, ont travaillé au renouvellement de la poésie. L'école symboliste se présente ainsi à nous comme une école qui a accompli sa tâche, et qui a fait son temps. Elle entre dans l'histoire. Un mouvement qui a duré près d'un quart de siècle ne meurt pas sans laisser de traces après lui. Il y a donc lieu de rechercher maintenant quelles en furent les origines, les tendances, les directions, et, en esquissant ce dernier chapitre de l'histoire de notre poésie, d'indiquer ce que l'école lègue à celles qui suivront.

Les éditeurs ont consacré à chacun des trente-quatre poètes qui voisinent dans leur recueil de brèves et substantielles notices. On serait tenté de regretter qu'ils y aient conservé un certain ton rogue qui ne convient guère au rôle modeste de compilateur; mais peut-être était-il nécessaire d'employer, pour présenter les poètes symbolistes, les mêmes façons que plusieurs d'entre eux ont affectées. Ces notices sont précieuses à consulter; elles seront utiles aux érudits de l'avenir. Les renseignements qu'elles contiennent méritent d'autant plus de crédit qu'ils ont été souvent fournis par les auteurs eux-mêmes. On n'est pas fâché non plus d'y apprendre en passant que ce n'est pas à Shakspeare qu'il faut comparer M. Mæterlinck, mais bien à Marc-Aurèle, et que, Mallarmé ayant été chargé d'écrire un poème pour M. Coquelin aîné, ce poème fut *l'Après-midi d'un Faune*. Nous y trouvons le détail des pérégrinations de Verlaine, la liste des hôtes de Mallarmé, et une nomenclature des revues auxquelles chaque poète a collaboré. Ces notices sont accompagnées d'une indication des ouvrages à consulter, d'une bibliographie et d'une iconographie. La précision et l'étendue de ces documens méritent d'être louées. Des poètes qui n'ont jamais rien publié n'en ont pas moins leur bibliographie, et telle que nous en souhaiterions une pareille à beaucoup de nos grands écrivains. Au surplus, en les rédigeant, leurs

(1) *Poètes d'aujourd'hui (1880-1900)*. Morceaux choisis, accompagnés de notices bibliographiques et d'un essai de bibliographie par Ad. van Bever et Paul Léautaud, 1 vol. in-12 (*Mercure de France*).

auteurs ne se sont probablement pas aperçus qu'ils travaillaient à détruire une légende que les symbolistes se sont complu à accréditer. Car les symbolistes se sont toujours posés, je ne dis pas en incompris, mais en méconnus. La violence de leurs polémiques ne provenait, disaient-ils, que de l'injustice qu'on leur témoignait et n'était que la réponse au mauvais vouloir auquel ils se heurtaient. Or, c'est ici même que, dès le début de leur campagne, on leur a rendu ce grand service, non seulement de signaler leur existence et de discuter leurs idées, mais de définir leurs théories et de les aider à y voir un peu plus clair. C'est ici que quelques-uns d'entre eux, dont les noms étaient encore obscurs, ont trouvé les moyens de se faire connaître : M. de Régnier et M. Albert Samain, M. de Montesquiou et M. Charles Guérin ont inséré des vers dans cette *Revue*. Les recueils symbolistes ont été, tout comme les autres, récompensés par l'Académie française, et quelques vers de mesure insolite n'ont pas suffi à détourner les suffrages des défenseurs eux-mêmes de la tradition. Enfin je ne vois presque pas un poète de cette école qui n'ait trouvé accueil et appui auprès des mattres de l'école contre laquelle ils s'insurgeaient. Je n'en vois presque pas un qui ne doive beaucoup à la bienveillance de parnassiens éminens tels que M. de Heredia et M. François Coppée. Après cela, ils sont mal venus à affecter des airs de révoltés.

De même il s'en faut qu'ils aient été d'aussi farouches révolutionnaires qu'ils aimeraient à nous le faire croire. En parcourant ce recueil, on est frappé de voir combien des pièces qu'il contient auraient pu prendre place dans des recueils antérieurs. Ce sont des tableaux, des scènes, des dialogues. Ce sont des intérieurs, des effets de soir, des paysages de toute saison et de toute heure, des élégies, à propos de la neige qui tombe ou des feuilles mortes qui dansent dans les allées, des souvenirs d'enfance, la visite à un ami retiré à la campagne, des méditations sur l'espoir d'une vie future. Il y a dans la poésie symboliste des princesses et des ouvrières, des gueux, des mendiants, des malades d'hôpital, des bouviers, des joueurs de flûte, et des faunes, et des satyres et des ægipans et des hamadryades à ne pas les compter. Celui-ci invoque Pégase et cet autre entonne un hymne aux arbres. Tristan Corbière, « poète maudit, » décrit dévotement le pardon de Sainte-Anne de la Palud, Rodenbach décrit des couver<sup>t</sup>s de femmes, et M. Verhaeren des couver<sup>t</sup>s d'hommes. M. Moréas <sup>^</sup> campe en pleine lumière un ruffian magnifique et terrible et qui traite après soi les cœurs de toutes les femmes. M. Quillard se lamente en songeant que

sur le sol sacré de la Grèce les ruines des anciens temples gisent en butte aux outrages de la nature et du temps. *Bertilla* : aux marges de son évangile une abbesse peint Jésus et les rois mages, et le Christ pendu au mur se penche pour mieux voir ; *Le Val harmonieux* : pénétré par la douceur d'une nuit sereine, émerveillé de l'éclat des astres, un berger en oublie de finir sa chanson ; *Triptyque* : une cathédrale, une usine, une ville épiscopale ; ces tableautins, qui sont de M. Ferdinand Héroid, en quoi serions-nous étonnés de les trouver dans le Parnasse de 1866 ? M. Francis Jammes nous conte qu'il a dans sa salle à manger une armoire, un buffet, un coucou, que ces vieux meubles ont une voix, et qu'il se plait à causer avec eux. Il s'arrête devant un parc abandonné : des enfants y ont joué jadis et, un jour, ils ont couru au-devant d'un oncle qui revenait d'un pays lointain, rapportant ces arbres exotiques qu'on a plantés là. M. Samain, devant les terrasses de Versailles, évoque le cérémonial et les révérences d'autrefois. Rien, dans la façon dont ces sujets et d'autres sont conçus et traités, n'est caractéristique de procédés nouveaux. Le vers y est presque toujours de coupe normale. La rime en est souvent riche et ni la règle de l'e muet n'y est violée, ni celle de la consonne d'appui. Il y a dans cette anthologie beaucoup de beaux vers, qui sont beaux d'une beauté régulière et classique. Pareillement les symbolistes doivent aux maîtres d'antan quelques-uns de leurs plus authentiques défauts. Quand A. Rimbaud décrit en termes agréables le noyé qui dort entre les roseaux du fleuve, ou encore les chercheuses de poux, il imite Baudelaire, et le plus mauvais Baudelaire, celui de *la Charogne*. Quand il nous montre, dans la pièce fameuse du *Bateau ivre*, ce bateau désemparé qui flotte au fil des eaux, descend les fleuves, tantôt s'enfonce et tantôt affleure à la surface, crevé, moisi, verdi, il cède à la même fureur de description et de mauvais goût qui a caractérisé la dernière manière de Hugo. Jules Laforgue et Laurent Tailhade ont eu pour maître Théodore de Banville, de qui l'influence sur la poésie de ce temps a été aussi durable que fâcheuse. C'est ainsi qu'à chaque moment de la littérature, la part de la tradition est de beaucoup la plus considérable : les écoles nouvelles retiennent des procédés de l'école précédente plus qu'elles n'en rejettent, et empruntent plus qu'elles n'innovent.

Une autre remarque, qu'on ne peut s'empêcher de faire, porte sur l'extrême diversité de tempérament des poètes groupés ici sous une même appellation. Le souci constant des insurgés de l'art est de se recommander d'une autorité et de se trouver des ancêtres. Une école ne s'organise qu'en se donnant un chef. C'est bien pourquoi ces jeunes

hommes « s'en furent chercher Verlaine au fond de la cour Saint-François, blottie sous le chemin de fer de Vincennes, pour l'escorter de leurs acclamations vers la gloire haute que donne l'élite ; ils montèrent chaque semaine la rue de Rome, pour porter l'hommage de leur respect et de leur dévouement à Stéphane Mallarmé hautainement isolé dans son rêve ; ils entourèrent Léon Dierx d'une déférence sans défaillance et firent à Villiers de l'Isle-Adam, courbé par la vie, une couronne de leurs enthousiasmes. » Même, dans un pays où il y avait déjà tant de fonctionnaires, ils ont éprouvé le besoin de créer une nouvelle fonction, élective et à vie, celle de prince des poètes. Toutefois aucun de ces chefs, et pour quelque cause que ce soit, n'a exercé sur les symbolistes une influence comparable à celle de Victor Hugo sur les romantiques ou de Leconte de Lisle sur les Parnassiens. Ce qui frappe ici, ce n'est pas la cohésion, mais l'éparpillement. Verlaine s'est aussi peu que possible inquiété d'imposer une doctrine à des disciples : et lui-même, n'obéissant qu'à sa fantaisie, ne suivant que l'impulsion du moment, il a été le plus capricieux et le plus individuel des poètes. Mallarmé au contraire fut plus théoricien qu'exécutant. Quelques-uns comme M. Quillard ou M. Pierre Louys sont de purs parnassiens. L'école romane remonte dans le passé jusqu'à Ronsard et met son originalité à faire des pastiches ingénieux et froids. Il y a encore l'avant-garde des *vers-libristes*. Il y a le bataillon sacré des incompréhensibles : soucieux de conserver au symbolisme sa physionomie et de nous en mettre sous les yeux tous les élémens, les auteurs de ce recueil ont tenu à y faire figurer tel sonnet de Mallarmé ou de René Ghil, qui n'est, à dire les choses bonnement, qu'un logogriphe ; et ils ont eu raison. Il y a enfin le clan des étrangers : ils sont en nombre. M. Moréas est Grec, descendant des navarques Tombazi et Papadiamantopoulos. Rodenbach, de Tournai, M. Mæterlinck, de Gand, M. Verhaeren, de Saint-Amand près Anvers, sont les principaux représentans du groupe belge. M. Stuart Merrill, de Hampstead, Long-Island (New-York), et M. Vielé-Griffin, de Norfolk (Virginie), représentent le groupe anglo-saxon. Et certes, que des étrangers, séduits par la douceur de notre langue, se plaisent à en agencer symétriquement les syllabes, c'est un hommage dont la piété ne peut que nous toucher. Je n'oublie pas d'autre part que quelques-uns de nos meilleurs écrivains en prose n'étaient pas de chez nous : tels l'Anglais Hamilton, Rousseau, de Genève, et M<sup>me</sup> de Staël, sans parler du prince de Ligne, qui était Allemand, et de l'abbé Galiani, qui était Italien. Mais, parmi nos grands poètes, on n'en citerait pas un qui fût de souche étran-

gère. Apparemment, les dons nécessaires au travail du poète supposent une hérédité lointaine et non troublée. C'est une manière de paradoxe que tant d'étrangers se mêlent de régenter notre langue et d'enseigner aux oreilles françaises l'exacte sonorité de nos syllabes et le charme secret de nos rythmes. On voit combien d'éléments disparates sont rapprochés plutôt que fondus dans cette école. C'en est une des marques distinctives. Aussi bien, puisqu'il s'agissait de secouer un joug devenu trop pesant, il était inévitable que le règne d'une discipline étroite fit place à une sorte d'anarchie et qu'on assistât à une abondante éclosion d'individualisme.

Toutefois, et c'est ce qui importe, le mouvement symboliste a sa signification générale. Il a fait subir à la poésie un travail analogue à celui qui, vers le même temps, s'opérait dans tous les arts. Notons en effet qu'il est contemporain de ce qu'on a appelé en peinture l'impressionnisme. Et, si l'impressionnisme a consisté à sacrifier la ligne à la couleur, et dans la couleur à distinguer des nuances encore inaperçues, à saisir l'action des reflets, à remplacer les larges partis pris par le papillotement du pointillé, on aperçoit ce que peut être une poésie impressionniste. Il est contemporain de la diffusion des théories wagnériennes. Écoutez l'exégète de l'œuvre de M. Ghil : « L'œuvre est une. De même que tous les volumes se relient les uns aux autres, se font suite et se pénètrent par l'idée générale et les motifs musicaux comme les instans d'un drame lyrique, de même tous les poèmes sont solidaires et se complètent, voix multiples pour un dire unique... Le rêve scientifique domine cette œuvre où l'auteur, dans son écriture, veut synthétiser les différentes formes d'art, littéraire, musical, pictural et plastique. Et, M. René Ghil procédant, bien plus qu'en littérateur, en compositeur, il faudrait le comprendre comme le musicien verbal d'un grand drame où se fait, avec seulement des mots auxquels, il est vrai, il prétend donner des significations orchestrales, une synthèse à la fois biologique, historique et philosophique de l'homme depuis les origines. » Le souci de wagnériser va ici jusqu'à une puéride imitation des procédés extérieurs. Sans atteindre à ce degré d'affectation, il sera sensible chez plusieurs des poètes de l'école. Les premières revues symbolistes ont été en même temps wagnériennes. C'est un même courant qui se fait partout sentir, et que nous avons à suivre dans le domaine spécial de la poésie.

Or ce que marque la date de 1880, c'est l'apogée des doctrines réalistes en littérature. Le naturalisme triomphe dans le roman et il va faire son apparition au théâtre. La poésie n'a pu, dans son

ensemble, céder à cette contagion de vulgarité brutale et de bassesse; car ç'aurait été pour elle abdiquer et cesser d'être la poésie. Néanmoins l'école parnassienne, comme toute école réaliste, professe le dogme de la « soumission à l'objet. » L'objet, c'est ce qui est en dehors de nous, indépendant de notre volonté, et à quoi notre fantaisie vient se heurter comme à la pierre d'une muraille. C'est le paysage arrêté dans ses contours et dont se dégage une âme qui n'est pas la nôtre; c'est le tableau d'histoire évoqué dans le cadre exact que nous impose une érudition minutieuse; c'est la scène de la vie moderne représentée dans un décor qui plus tard en attestera la date; c'est l'anecdote où se mêlent des figures individuelles; ou c'est encore la vérité objective d'une idée de philosophie. Dans les poèmes de cette école, l'abondance et la précision des détails ne laissent à l'interprétation de chacun aucune liberté. L'horizon est limité de toutes parts et ne laisse rien apercevoir au delà. Les images du style sont nettes et les métaphores bien suivies; le vers est d'une harmonie pleine et d'une coupe prévue; il a l'éclat du métal et la dureté du marbre. Le rêve du poète est captif dans cette prison magnifique et sonore. Il aspire à se libérer. Et, comme il faut bien s'appuyer sur quelque chose et trouver du secours, la poésie fait alliance avec un art voisin. Les parnassiens avaient tenté de s'approprier les procédés des arts plastiques: les symbolistes emprunteront ceux de la musique. Il est à peine besoin de rappeler les conseils que donne Verlaine dans son *Art poétique*:

De la musique avant toute chose  
Et pour cela préfère l'impair  
Plus vague et plus soluble dans l'air,  
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

---

Il faut aussi que tu n'aïlles point  
Choisir tes mots sans quelque méprise:  
Rien de plus cher que la chanson grise  
Où l'indécis au précis se joint.

On n'a jamais réussi à montrer en quoi les rythmes impairs sont plus légers que d'autres, ni surtout à prouver que l'impropriété des termes puisse être une qualité; mais ce qu'il nous suffit de retenir, c'est le principe d'une poésie plus musicale. Ainsi se trouve caractérisé le symbolisme. Il est dans son essence une réaction idéaliste, dans ses moyens une tentative de rapprochement entre la poésie et la musique.

On a toujours fait ce reproche à notre poésie française, que les procédés dont elle se sert sont trop semblables à ceux de nos genres en prose. Elle décrit, elle expose, elle raconte, elle met en scène. Elle

associe les idées suivant la méthode des logiciens. Elle enchaîne les développemens suivant une rhétorique qui est celle de l'éloquence. Elle est raisonneuse et oratoire. Parnassiens et romantiques tombent sous ce reproche autant que les classiques. Et par là même on a prétendu établir que nous sommes en France, moins qu'on ne l'est dans certaines nations étrangères, doués des qualités proprement poétiques. C'est contre cette longue tradition qu'il s'agit de réagir. Donc, on supprimera tout ce qui est limite trop précise et détail trop particulier. On cessera de guider le lecteur comme par la main, de le renseigner comme fait un cicerone, de lui tout expliquer au passage et de lui nommer chaque objet. « Nommer un objet, c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème, qui est faite du bonheur de deviner peu à peu ; le suggérer, voilà le rêve. » On laissera les contours des objets se noyer dans la pénombre, et les idées se prolonger dans le lointain où elles meurent lentement. Car, pour donner à un objet une absolue netteté de lignes, il faut le tirer de son atmosphère véritable, et pour arrêter une idée à un point déterminé, il faut l'amputer d'une partie d'elle-même. Notre pensée réfléchie n'est-elle pas de toutes parts enveloppée par le vaste domaine de l'inconscient? C'est un fait, qu'il reste dans toutes les grandes créations de l'art une part de vague. « Il est rare, nous dit-on avec justesse, que les livres aveuglément clairs vailent la peine d'être relus. La littérature qui plait aussitôt à l'universalité des hommes est nécessairement nulle. » Qu'est-ce qu'une poésie sans mystère, et qui, tout de suite accessible, n'exige pas quelque initiation? Le symbolisme nous rapporte le « sens du mystère. » Et tous ces traits accusent l'analogie de la poésie avec la musique. Incapable de montrer un objet, de raconter un drame ou d'exprimer une idée, la musique ne nous donne que des indications très générales. Elle crée en nous des états de sensibilité; et chacun de nous, au gré de sa fantaisie, évoque des images qui varient d'un individu à l'autre, d'un jour à l'autre, et qui remontent du fond de nos souvenirs ou du fond de notre nature.

Appliquez ces principes aux thèmes ordinaires de la poésie. Car, après tout, ces thèmes ne sauraient manquer de rester toujours les mêmes, et il faut bien faire des vers avec quelque chose. On fera encore des « paysages : » mais la ville, le jardin y seront telle ville et tel jardin qu'il vous plaira. Ainsi dans les vers que M. Charles Guérin intitule *Soir léger* :

Le soir léger, avec sa brume claire et bleue,  
Meurt comme un mot d'amour aux lèvres de l'été,



Comme l'humide et chaud sourire heureux des veuves  
 Qui rêvent dans leur chair d'anciennes voluptés.  
 La ville pacifique et lointaine s'est tue ;  
 Dans le jardin pensif où le silence éclôt  
 Chantent encor, discrètement, des fraîcheurs d'eau  
 Qu'éparpille, affaibli, le vent tiède et nocturne ;  
 Des jupes font un bruit de feuilles sur le sable,  
 Les guêpes sur le mur bourdonnent à voix basse,  
 Des roses que les doigts songeurs ont effeuillés  
 Répandent leur énamourante âme de miel ;  
 Une aube étrange et pâle erre aux confins du ciel  
 Et mêle en un profond charme immatériel  
 De la lumière en fuite à de l'ombre étoilée.

On continuera de composer des scènes d'amour, mais sans y relier aucune des circonstances accidentelles d'un épisode sentimental. Ainsi dans cette *Élégie* de M. Albert Samain :

Quand la nuit verse sa tristesse au firmament  
 Et que pâle, au balcon, de son calme visage  
 Le signe essentiel hors du temps se dégage,  
 Ce qui t'adore en moi s'émeut profondément.

C'est l'heure de pensée où s'allument les lampes.  
 La ville, où peu à peu toute rumeur s'éteint,  
 Déserte se recule en un vague lointain  
 Et prend cette douceur des anciennes estampes.

Graves nous nous taisons. Un mot tombe parfois,  
 Fragile pont où l'âme à l'âme communique ;  
 Le ciel se décolore ; et c'est un charme unique,  
 Cette fuite du temps, il semble, entre nos doigts...

Et celle dont Verlaine, dans *Mon rêve familier*, trace la décevante image, cette femme qu'il aime, qui seule le comprend et sait le consoler, il ignore jusqu'à la couleur de ses cheveux et jusqu'aux syllabes de son nom : la voix qu'il lui prête n'est qu'un écho des voix qui lui ont été bienveillantes et douces.

On continuera de décrire. Mais la description ne se suffira pas à elle-même : il faut qu'elle soit toute pénétrée et comme imprégnée de pensée. On continuera d'exprimer des idées ; mais l'idée ne se présentera jamais à l'état abstrait et ne nous sera donnée que sous une forme sensible. Cette correspondance entre l'idée et la série d'images destinées à l'évoquer est justement ce qui constitue le « symbole ». Le symbole peut être une allégorie. Dans l'*Étrangère*, Ephraïm Mikhaël

rieur du vers. L'e muet, qui tantôt est compté et tantôt ne l'est pas, ajoute à l'instabilité. C'est donc que le vers tend à être de moins en moins une façon d'écrire déterminée en quelque sorte par des signes extérieurs, et à devenir plutôt une sorte de prose rythmée suivant un rythme intérieur qui varie avec chaque poète, et peut, lorsque l'oreille de celui-ci est à la fois très sensible et très juste, arriver à des nuances d'harmonie infiniment délicates.

Grâce à cette série de transformations, la poésie est devenue fort différente de ce qu'elle pouvait être il y a vingt ans; certains élémens ont été rejetés, d'autres ont été mis à la disposition du poète: on ne saurait contester qu'une étape n'ait été parcourue. C'est pour cela que le symbolisme aura sa place marquée dans l'histoire littéraire, plutôt encore que pour la valeur des pièces qu'il a pu ajouter à notre trésor poétique. Pour mieux comprendre l'état où se trouve aujourd'hui la poésie, souvenons-nous de ce qu'elle était au temps de Lamartine. Car c'est dans l'œuvre de l'auteur des *Méditations* qu'on trouverait la tradition à laquelle on peut rattacher le symbolisme. Lui non plus, le poète de *l'Isolément* ou du *Vallon* ne se soucie de décrire avec précision et de nommer les objets; il ne nous dit pas quelle est la cause de sa tristesse; il laisse les images s'évoquer presque au hasard, au lieu de les enchaîner par les liens d'une étroite logique; son vers est coulant, sa rime est incertaine, et sa plainte modulée fait songer de quelque musique entendue au crépuscule. Victor Hugo, en s'emparant du lyrisme, en lui imposant les formes de son génie oratoire et visionnaire, a détourné la poésie de la voie qu'elle semblait alors devoir suivre. C'est cette poésie lamartinienne qui nous revient, non point telle qu'elle était en 1820, car il n'y a jamais en littérature d'absolus recommencemens, mais modifiée et compliquée par le travail de près d'un siècle. Elle n'a pas encore été captée par un génie capable de créer avec les élémens épars dans divers essais un art vraiment nouveau. Le symbolisme ne se personifie pas dans l'œuvre d'un homme. Il est à l'état diffus dans une série d'ébauches plus ou moins intéressantes. Il attend le grand poète qui profitera de tout le travail de préparation opéré par une nuée d'ouvriers de bonne volonté, ce grand poète qui peut-être ne viendra pas ou qui peut-être portera l'un des noms que nous venons de citer.

RENÉ DOUMIC.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## LE DERNIER ROMAN DE M. HENRI SIENKIEWICZ

---

*Krzyzacy* (1), par H. Sienkiewicz. Varsovie, 1900.

Une excellente traduction de *Quo vadis?* qu'ont publiée ces jours-ci MM. Kozakiewicz et de Janasz, va permettre au public français de faire connaissance avec le plus fameux des écrivains polonais; et aussi bien ne pouvait-on pas, déceimment, tarder davantage à nous présenter une œuvre qui, à Florence comme à New-York, et à Londres et à Saint-Pétersbourg, est dès maintenant devenue populaire. Je dois ajouter que, indépendamment de cette gloire imprévue qu'il s'est acquise aux quatre coins du monde, *Quo vadis?* est, à coup sûr, de tous les romans de M. Sienkiewicz, le mieux fait pour nous intéresser et pour nous émouvoir. Le sujet qu'il traite nous est, d'avance, familier; et, quand il met en scène, sous nos yeux, Néron et l'apôtre saint Pierre, quand il nous dépeint les premières luttes de la civilisation romaine et de l'esprit chrétien, nous sommes disposés d'avance à lui prêter la même attention que s'il était écrit expressément pour nous par un auteur français. N'est-ce pas un auteur français qui a jadis, le premier, révélé aux romanciers tout ce que contenait de beauté poétique la victoire des martyrs sur leurs persécuteurs? Et *Quo vadis?* a beau nous apparaître sous la forme d'un roman réaliste, où se trouvent habilement utilisés les plus récents travaux des historiens et

(1) *Krzyzacy* est le nom qu'on donnait, en Pologne, aux chevaliers de l'Ordre Teutonique.

des archéologues : sa véritable valeur lui vient, comme aux *Martyrs*, du souffle religieux dont il est animé.

Mais, si les lecteurs français vont enfin pouvoir se faire une idée du talent de M. Sienkiewicz, je ne crois pas que *Quo vadis?* suffise à leur montrer ce talent tout entier. Ou plutôt je crains qu'il ne leur en donne, au total, une idée assez inexacte : car, dans l'œuvre de l'écrivain polonais, ce roman chrétien n'est qu'une exception, et l'« universalité » même de son sujet a empêché l'auteur d'y déployer bien à l'aise quelques-unes de ses qualités les plus personnelles. Ce n'est point *Quo vadis?* qui a valu à M. Sienkiewicz l'admiration, le respect, la tendresse vraiment touchante que lui ont voués ses compatriotes : ce sont trois grands romans nationaux, des romans d'un caractère si local que je doute que le public français se décide jamais à en aborder la lecture. *Par le Fer et le Feu*, *le Déluge*, *Messire Wolodyowski* : tels sont les titres de ces romans, qui forment les trois parties d'une trilogie, tandis que chacun d'eux, à lui seul, dépasse en étendue trois de nos romans parisiens. Ils sont longs, massifs, tout remplis de détails qu'un lecteur étranger ne saurait apprécier ; mais c'est eux que le lecteur polonais tient pour les chefs-d'œuvre de M. Sienkiewicz. Et celui-ci se rend compte lui-même, sans doute, de leur supériorité sur le reste de son œuvre, puisque, après s'être successivement essayé au roman familier et au roman philosophique, et après avoir obtenu avec *Quo vadis?* le triomphe que l'on sait, voici qu'il revient aux sujets et au genre de sa trilogie. *Les Chevaliers de la Croix*, son dernier roman, forment pour ainsi dire un prologue à *Par le Fer et le Feu* ; et jamais encore, peut-être, M. Sienkiewicz n'a rien produit d'aussi profondément national, ni d'aussi pathétique, ni d'aussi vivant ; et jamais les traits distinctifs de son tempérament littéraire ne se sont exprimés avec autant de force et de variété.

*Les Chevaliers de la Croix* sont cependant, de même que *Quo vadis?* un roman historique. Mais l'histoire, qui dans *Quo vadis?* ne fournissait que le décor du récit, en fournit cette fois le principal, l'unique sujet. Les péripéties diverses de la lutte des Polonais contre l'Ordre Teutonique dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, les escarmouches, les trêves, les sanglantes batailles, voilà ce que raconte à ses compatriotes M. Sienkiewicz, avec une exactitude si constante et si scrupuleuse qu'il s'arrête à décrire jusqu'aux moindres particularités des armures, des arcs, des harnais ; qu'il reconstitue en grand détail la généalogie des chefs, polonais, lithuaniens, mazoviens, tchèques et alle-

mands ; et que, pas un moment, il ne permet à sa fantaisie de s'aventurer hors des limites de son érudition. Mais c'est d'une autre façon encore que l'histoire, dans *les Chevaliers de la Croix*, se trouve jouer un rôle plus important que dans *Quo vadis* ? Tandis que les héros de ce dernier roman, Venicius et Lygie, Eunice, Pétrone même, nous font voir sous leurs costumes antiques des âmes toutes modernes, les héros des *Chevaliers de la Croix* sont bien — ou du moins nous paraissent être — des types de leur temps et de leur pays. Les sentimens que l'auteur leur a prêtés s'accordent, en tout cas, le mieux du monde avec le cadre spécial où il les a placés : et non seulement les meilleurs de ces héros sont encore des sauvages, tels que devaient être des paysans à peine tirés de l'idolâtrie, mais, suivant qu'ils proviennent de la Grande ou de la Petite-Pologne, de la Lithuanie ou de la Mazovie, ils ont un caractère, des mœurs, un langage différens. M. Sienkiewicz, qui sans doute est aussi incapable que chacun de nous d'imaginer l'âme d'un Romain d'il y a dix-neuf siècles, connaît en revanche et comprend mieux que personne les espèces diverses de la race polonaise. Et si, peut-être, les chevaliers allemands, dans son dernier livre, sont tous dessinés sur un modèle un peu trop uniforme, avec leur mélange d'orgueil et d'insensibilité, les Polonais, au contraire, depuis les princes jusqu'aux écuyers, portent toujours nettement l'empreinte de leur tribu. Cent figures vivantes se meuvent sous nos yeux, si vivantes, si originales, et d'une couleur pittoresque si caractérisée, que nous avons véritablement l'impression de nous trouver en présence d'un peuple tout entier : d'un grand peuple composite et à demi barbare, mais poussé par un instinct irrésistible à se joindre pour former une même nation.

Ce minutieux souci de la vérité historique est commun à tous les romans nationaux de M. Sienkiewicz : mais on entend bien que, pour méritoire qu'il soit, ce n'est pas à lui qu'ils doivent leur haute valeur littéraire ni leur popularité. Ils doivent leur popularité, surtout, à ce qu'ils sont « nationaux, » à ce qu'ils ont, avec toute l'impartialité de leur réalisme, une signification et une portée essentiellement polonaises. Ni les poèmes de Mickiewicz, ni les romans historiques de Kraszewski, ne sauraient, à ce point de vue, leur être comparés. Ce sont des œuvres d'un patriotisme plus extérieur, plus actuel, offrant un reflet plus direct des circonstances politiques où elles se sont produites ; mais les grands romans de M. Sienkiewicz se sont pas seulement, eux aussi, d'éloquens plaidoyers en faveur de la Pologne : le patriotisme y consiste moins dans la thèse de l'auteur que dans l'es-

prit même qui l'inspire, dans l'originalité du point de vue sous lequel il conçoit, au fur et à mesure, les hommes et les choses qu'il évoque devant nous. Ces figures innombrables qu'il nous fait voir à l'œuvre, ces princes, ces chevaliers, ces pages, ces pieuses dames, on sent que de tout son cœur il les aime, aimant en elles non point tant leur vaillance, leur beauté, ou leur vertu chrétienne, que le caractère spécial qui leur vient de leur race, leur vigoureuse et profonde originalité nationale. On est d'abord tenté de croire, en lisant *les Chevaliers de la Croix*, que tous les Polonais y sont bons, et tous les Allemands cruels ou hypocrites : mais, en réalité, il s'y trouve de bons Allemands et des Polonais de qualité inférieure ; et c'est seulement l'ardent patriotisme de M. Sienkiewicz qui, joint à son talent de poète et de psychologue, nous contraint à préférer, avec lui, les personnages de sa race à ceux de la race ennemie.

Et toute la thèse du livre est dans ce contraste. Pas une fois l'auteur n'exhorte ses compatriotes à la révolte, ni à la résignation. Il s'efforce, pour ainsi dire, d'éveiller et de stimuler en eux la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes ; leur faisant voir des hommes de leur sang, des Mazoviens et des Lithuaniens, des maîtres et des valets, il les prend, pour ainsi dire, à témoin de leur propre valeur ; et il leur montre ensuite, par un grand exemple, de quels exploits a été capable une nation déjà pareille à ce qu'elle est aujourd'hui, ayant déjà l'esprit indocile et l'humeur querelleuse, mais unie dans un commun amour de la liberté. Ainsi *les Chevaliers de la Croix* sont tout ensemble un tableau historique et un plaidoyer. « Voyez, — dit aux Polonais M. Sienkiewicz, — voyez par le spectacle même de votre passé ce que sont vos adversaires et ce que vous êtes ! Les simples et touchans héros que je retire pour vous de la poussière des siècles, Zbyszko, toujours prêt à se battre, le vieux Macko, qui ne rêve que d'agrandir son domaine, et Jurand de Spychow, assoiffé de vengeance, ce sont vos pères ; ce qui a fait leur force survit encore en vous. Et ces barons allemands, qui, par la menace et la ruse, travaillent à intimider les libres populations qu'ils rêvent d'asservir, ces Kuno de Lichtenstein et ces Hugo de Danveld, ils ont aujourd'hui des descendans que vous connaissez bien. Longtemps votre race, trop patiente, s'accommode de leur insolence : mais voyez comme, au jour décisif, elle sait y mettre un terme, sans autre aide que son patriotisme et l'élan de sa foi ! » Car la fidélité au catholicisme est, pour M. Sienkiewicz, une des conditions essentielles de la vie nationale de la Pologne ; et à, ce point de vue, *Quo vadis?* lui aussi, peut être considéré comme une œuvre patriotique. Mais le ca-

tholicisme de l'écrivain polonais, si sincère qu'il soit, se ressent trop de l'atmosphère de doute qu'il doit avoir traversée : il n'a point, malheureusement, la chaleur convaincante de l'évangélisme du comte Toïstoï, et je crains que le souffle religieux qui anime *Quo vadis?* de même que celui qui anime *les Martyrs* de Chateaubriand, n'émeuve les lecteurs sans les convertir ; tandis que, au contraire, le patriotisme des *Chevaliers de la Croix* est si profond et si ingénu, il se mêle si étroitement à la vision des faits, que personne, à coup sûr, parmi les lecteurs du roman, ne pourra s'empêcher d'en subir l'influence. Et d'ailleurs son action a déjà commencé : car des Russes d'une bonne foi et d'une impartialité parfaites m'ont affirmé que rien n'avait autant contribué que les romans nationaux de M. Sienkiewicz à effacer, dans l'opinion russe, mille vieilles préventions contre les Polonais.

Par là s'explique la popularité de ces romans. Et leur haute valeur littéraire vient, surtout, de ce qu'ils ne sont pas des romans, mais des poèmes, de vastes épopées héroïques, d'un genre dont M. Sienkiewicz est certainement seul aujourd'hui, en Europe, à garder le secret. *Les Chevaliers de la Croix*, par exemple, sont si peu un roman que le personnage principal a le temps de se marier, de devenir veuf, de se remarier, et de sortir tout à fait de la scène, avant que s'engage l'action principale. L'auteur s'amuse à nous raconter ses amours, à nous décrire ses combats, à incarner en lui la vie et les sentimens de la jeunesse polonaise, dans l'attente d'une guerre inévitable, mais sans cesse ajournée ; et, quand enfin la guerre commence, le jeune Zbyszko disparaît à nos yeux, confondu dans la masse de l'armée polonaise. *Les Chevaliers de la Croix* n'ont en vérité qu'un seul sujet, la guerre des deux races polonaise et allemande : et ces deux races en sont les deux seuls héros. Jamais non plus M. Sienkiewicz ne s'occupe de composer son récit au point de vue du développement des caractères : il abandonne ses personnages et de nouveau les prend, suivant qu'il en a plus ou moins besoin pour le développement de la grande lutte qu'il a résolu de nous raconter. A quelque point de vue qu'on le considère, son roman est avant tout un poème épique ; il en a l'ampleur et il en a la lenteur, nous faisant assister à une foule de combats, de fêtes, de récits et de discussions. Non que M. Sienkiewicz ignore toute autre manière d'écrire un roman : il est, au contraire, si habile écrivain, que l'excès d'adresse est un des seuls reproches qu'on ait pu lui faire. Mais, de même qu'il a mis son adresse, dans d'autres livres, à nouer une intrigue ou à démontrer une thèse morale, il la met ici à varier, à orner, à revêtir d'un riche et brillant appareil historique les naïves

péripiétés de son épopée. Il la met, — dirais-je volontiers, — à imiter Homère, comme d'autres fois il l'a mise à s'inspirer de Tourguénéf ou d'Alphonse Daudet. En tout cas, ses *Chevaliers de la Croix* font penser davantage à l'*Iliade* qu'à *Ivanhoë* ou même à *Quo vadis?* Ils sont pleins de force et de santé; et par momens un lecteur français sera tenté de penser que l'auteur « sommeille; » mais c'est, alors, que ces « sommeils » font partie de son dessein, pour nous tenir en haleine ou pour nous reposer. Une épopée, ou encore un grand conte d'enfant, voilà ce qu'est le dernier roman de M. Sienkiewicz, car je m'aperçois qu'après l'*Iliade*, les livres qu'il rappelle le plus, sont, peut-être, les admirables contes de William Morris, *Sigurd, les Vikings, le Flot qui sépare*. Comme Morris, sans cesse l'auteur polonais s'émerveille des exploits de ses personnages; il applaudit à leurs chansons, rit de leurs grosses farces, prend part à leurs joies et à leurs chagrins. Et, comme Morris, il nous laisse toujours apercevoir le poète, sous l'apparente ingéniosité du conteur. Sa langue a un éclat, un relief, une couleur qui, au dire de ses compatriotes, sont tout à fait sans équivalent dans la littérature polonaise; et je connais peu de poètes, dans quelque littérature que ce soit, qui sachent plus habilement nuancer l'émotion d'une scène, en alternant des images vagues et précises, en précipitant et en ralentissant tour à tour la marche des faits.

M. Sienkiewicz est, avant tout, un poète. C'est ce que sentent bien ses lecteurs polonais, qui dès maintenant l'honorent à l'égal de Mickiewicz et de Slowacki; mais c'est aussi, je crois, ce qui l'empêchera toujours d'être pleinement apprécié hors de son pays. Certes un public étranger pourra goûter le charme de ses peintures, et rendre justice à son admirable talent de conteur: mais la profonde et essentielle beauté de ses romans, ce qu'ils ont à la fois de national et de personnel, leur portée patriotique et leur accent épique, de tout cela aucune traduction ne donnera l'idée. *Quo vadis?* même, malgré son étonnant succès, ne paraît pas avoir été jugé à sa vraie valeur. On y a vu un grand roman d'aventures, pittoresque et édifiant, quelque chose comme une adaptation « moderne » de *Fabiola* et des *Derniers jours de Pompéi*: et des centaines de milliers de braves gens l'ont lu avec enthousiasme, dans des traductions les mieux faites du monde pour achever de lui ôter son attrait poétique; mais je ne sais pas qu'en aucun pays les lettrés, aient partagé, à son égard, l'engouement de la foule. Et je crains que le même sort ne soit réservé aux *Chevaliers de la Croix*, sur lesquels se sont rués, déjà, de nombreux traduc-



teurs. Comme le *Monsieur Thadée* et les *Aïeux* de Mickiewicz, comme toutes les œuvres des poètes, les romans de M. Sienkiewicz sont intraduisibles.

Je vais essayer cependant de traduire, et avec le plus d'exactitude possible, un des épisodes des *Chevaliers de la Croix* : car, mieux que toutes les définitions et que tous les commentaires, cette courte citation pourra faire voir en quoi consiste, non pas à coup sûr la beauté poétique, mais l'originalité du roman. Elle fera comprendre, surtout, l'extrême intérêt qu'offre aux compatriotes de M. Sienkiewicz une œuvre qui n'est en quelque sorte que l'évocation vivante et pittoresque du passé de leur race, leur représentant sous un jour nouveau des hommes et des choses qu'ils connaissent déjà.

Le jeune Zbyszko a rencontré, dans une auberge où il s'était arrêté, une jeune fille si belle, qu'aussitôt il s'est mis à l'aimer. Cette jeune fille s'appelle Danusia, elle est suivante de la princesse Danuta ; et Zbyszko apprend en outre que sa mère, femme du célèbre Jurand de Spychow, est morte des mauvais traitemens que lui ont fait subir des chevaliers de l'Ordre Teutonique. Aussi le bouillant jeune homme jure-t-il de provoquer et de tuer tous les chevaliers de cet ordre qu'il rencontrera sur sa route ; et comme, peu de temps après, il en rencontre un, il s'empresse de courir à lui pour le provoquer. Mais ce chevalier se trouve être un envoyé de l'Ordre à la cour de Pologne, le baron Kuno de Lichtenstein. A ce titre, sa personne est sacrée. Et en vain la princesse Anne, en vain les chevaliers polonais qui accompagnent Lichtenstein demandent-ils à celui-ci d'oublier l'injure qu'il a reçue de Zbyszko. L'Allemand exige que son agresseur descende de cheval et, tête nue, implore son pardon. Puis, sur le refus du jeune homme, il déclare qu'il portera plainte devant le roi Ladislas. Et c'est à la cour de Cracovie que nous retrouvons maintenant Zbyszko et Lichtenstein, assistant tous deux au repas du Roi, Lichtenstein en qualité de convive, Zbyszko en qualité de serviteur de la princesse Anne Danuta.

L'appel des cors annonça que le repas était prêt ; et la princesse Anne, prenant Danusia par la main, se dirigea vers les appartemens royaux, où les dignitaires et les chevaliers, debout, l'attendaient. Mais, devant la porte, elle-même dut attendre, pour laisser entrer d'abord la princesse Ziemowita, qui était sœur du Roi. Bientôt la grande salle se remplit de convives. Le Roi s'assit au haut de la table, ayant près de lui l'évêque de Cracovie, Woyciech Iastrebic. Ce prélat était le délégué du Pape : c'est à ce titre qu'il avait l'honneur de siéger ainsi à la droite du Roi. Venaient ensuite les deux princesses ; et près d'Anne se trouvait, commodément installé dans un vaste

siège, Jean, l'ex-archevêque de Gniezno. Zbyszko avait entendu parler de lui à la cour du prince Witold; se tenant debout derrière la princesse Anne, qu'il servait, il avait aussitôt reconnu l'archevêque à son abondante chevelure frisée, d'où lui était venu son surnom de Goupillon. Jean était renommé aussi pour sa gaité et le charme de ses manières. Nommé archevêque de Gniezno contre le gré du Roi, il avait pris par force possession de son évêché, et le Roi s'était empressé de le destituer. Il avait alors offert ses services à l'Ordre Teutonique; mais il n'avait point tardé à reconnaître que plus fructueuse était pour lui l'amitié du puissant roi de Pologne; de telle sorte qu'il était rentré dans sa patrie, avait obtenu sa grâce, et guettait maintenant la vacance d'un évêché; car il savait combien le Roi avait peu de rancune. Il s'efforçait, en attendant, de regagner la faveur de son maître par son élégance et ses plaisanteries; mais il se gardait bien de rompre avec les Chevaliers de la Croix. A la cour même de Jagellon, où dignitaires et chevaliers lui faisaient froide mine, il recherchait la compagnie de Kuno de Lichtenstein : c'est sur son propre désir qu'il avait obtenu d'être assis à table près du chevalier.

Zbyszko, debout derrière le siège de la princesse Anne, était si proche de Lichtenstein qu'il aurait pu le toucher en étendant la main. Et ses doigts, en vérité, le dérangeaient fort : mais il avait su dominer son impétuosité, et s'était interdit toute mauvaise pensée. Il ne pouvait pourtant pas s'empêcher de jeter sans cesse un regard curieux sur la tête et les épaules de Lichtenstein, se demandant s'il aurait en lui un adversaire difficile à vaincre, le jour où il pourrait enfin se mesurer avec lui, que ce fût à la guerre ou en combat singulier. Et il songeait que, décidément, il n'aurait point trop de peine à le terrasser. Les épaules du chevalier allemand, en vérité, lui semblaient massives et robustes, sous l'ample manteau gris : mais il voyait autour de lui bien d'autres chevaliers d'une carrure plus forte, qui eux-mêmes n'avaient rien pour l'intimider. Il s'attardait, cependant, à les considérer, avec un mélange d'admiration et d'envie, se rappelant tout ce qu'on lui avait raconté sur eux. Mais soudain son attention fut attirée par les mouvemens du Roi, qui, sans arrêt, ramassait dans sa main des touffes de ses cheveux et les rejetait derrière son oreille, marquant ainsi son impatience du retard qu'on mettait à servir le repas. Un instant son œil se fixa sur Zbyszko; et, sous ce regard, le jeune chevalier songea avec terreur qu'il aurait peut-être à subir la colère du Roi. Pour la première fois il songea sérieusement aux conséquences de son aventure.

Le baron allemand ne savait point que le jeune homme qui l'avait si hardiment attaqué sur la route se trouvait, à présent, tout près de lui. Et bientôt le repas commença. Le bouffon Ciaruszek, tout de suite, se mit à imiter le chant du rossignol : c'était, de tous ses jeux, celui que le Roi aimait le plus. Puis un autre bouffon fit le tour de la table, s'arrêtant devant chacun des convives pour imiter le bourdonnement d'une abeille : et il l'imitait avec tant d'adresse que plusieurs des convives baissèrent la tête, comme si une véritable abeille les avait menacés : ce qui amena des éclats de rire. Et Zbyszko, malgré son alarme, rit plus haut que tous les autres, quand il vit que Lichtenstein couvrait de sa main son crâne chauve. Mais le baron ne tarda point à s'apercevoir de sa méprise. Il cacha sa main sous la table, et,

se penchant vers l'évêque Goupillon, il lui dit à l'oreille quelques mots en allemand, que l'évêque s'empessa de traduire en polonais.

— Le noble baron, — dit-il en s'adressant au fou, — te donnera deux marks pour ta plaisanterie : mais il t'avertit de ne point trop t'approcher, car on chasse les abeilles, et on tue les guêpes.

Le fou prit les deux marks : après quoi, s'autorisant de la licence que lui accordait le Roi, il répondit :

— Le miel abonde dans la province de Dobrzn (1) : voilà pourquoi s'y trouvent tant de guêpes. Mais tu finiras bien par les en chasser, roi Ladislas !

— Voici un sou de ma part, pour ta plaisanterie, — dit alors l'évêque Goupillon. — Mais souviens-toi que les guêpes de Marienburg ont de forts aiguillons, et que c'est chose dangereuse de grimper aux arbres pour les dénicher !

— Bah ! — s'écria Zyndram de Maszkow, le porte-épée de Cracovie, — on n'a qu'à y mettre le feu !

— Ou bien à couper le nid de guêpes avec une hache ! — ajouta l'énorme Paszko de Biskupice.

Le cœur de Zbyszko bondit de joie, car de telles paroles, songeait-il, étaient sûrement signes de la guerre prochaine. Et Kuno de Lichtenstein comprit toutes ces paroles, car, durant ses longs séjours à Thorn et à Chelmo, il avait appris la langue polonaise, bien qu'il mit sa fierté à ne s'en point servir. Mais à présent, irrité par les mots de Zyndram, il le fixa soudain de ses petits yeux gris.

— C'est ce que nous verrons ! — dit-il.

— Comme nos pères l'ont vu à Plowce (2) ! — répliqua Zyndram.

— *Pax vobiscum!* — s'écria Goupillon. — *Pax, pax!* Ah ! si seulement je pouvais obtenir un petit évêché, quel beau sermon je vous ferais sur les avantages de la paix ! La haine n'est rien que *ignis*, et *ignis infernalis* : un feu si terrible que le vin seul peut réussir à l'éteindre. Allons, qu'on nous verse du vin ! Passons à présent à la dissipation, comme disait feu mon collègue Zawisza de Kurozwenki. Qu'on nous verse du vin, et puisse l'amour fleurir entre les Chrétiens !

— Entre les vrais Chrétiens ! — dit Kuno de Lichtenstein en appuyant sur les mots.

— Quoi ? — s'écria l'évêque de Cracovie, redressant la tête. — N'êtes-vous pas, ici, dans un des plus anciens royaumes chrétiens ? Nos églises ne sont-elles pas plus vieilles que les vôtres à Marienburg ?

— De cela, je ne sais rien ! — répondit le baron.

Le Roi était particulièrement susceptible sur tout ce qui concernait la question religieuse. Il crut que les paroles de Lichtenstein étaient spécialement dirigées contre lui, qui s'était, en effet, converti depuis peu.

— Quoi ! — mugit-il de sa voix profonde, — ne suis-je pas un Roi chrétien ?

(1) Dobrzn était une province que l'Ordre Teutonique avait, récemment, enlevée aux Polonais.

(2) A Plowce, l'Ordre Teutonique avait été battu par l'armée polonaise.

— Sire, répondit froidement le baron, votre royaume se dit chrétien, mais les mœurs y restent païennes.

Aussitôt se levèrent de leurs sièges, furieux, maints chevaliers, vainqueurs en d'innombrables batailles et tournois. Tour à tour rouges et pâles de colère, ils criaient :

— Malheur à nous ! Cet homme est notre hôte, et nous n'avons pas le droit de le provoquer !

Pressé de questions par le Roi, Kuno de Lichtenstein raconte alors qu'il a été attaqué la veille, en chemin, par un chevalier polonais. « Pourquoi ne l'avez-vous pas tué ? — demande le Roi au gentilhomme qui était chargé d'escorter l'envoyé teutonique. — Parce que sa tête appartient au Roi ! — L'avez-vous jeté en prison ? — Non, car il est noble, et a juré sur son honneur de chevalier qu'il comparaitrait devant vous. — Mais il ne comparaitra pas ! » — ajoute Lichtenstein avec un sourire de mépris.

A ce moment une jeune voix retentit, derrière le baron.

— C'est moi qui ai attaqué le chevalier allemand, moi, Zbyszko de Bogdaniec !

Aussitôt de nombreux convives coururent vers le malheureux Zbyszko ; mais ils furent arrêtés par un geste menaçant du Roi, dont la voix furieuse grondait comme les lourdes roues d'un char sur des pierres.

— Qu'on lui coupe la tête ! — mugissait le Roi ! — Qu'on donne sa tête au baron, afin qu'il l'envoie à Marienburg, au Grand Maître de l'Ordre !

— Toi, Yamont, empare-toi de lui ! — ajouta-t-il, s'adressant à un jeune prince lithuanien qu'il voyait debout près de Zbyszko.

Yamont, terrifié, posa sa main tremblante sur l'épaule de Zbyszko. Mais un vieillard à barbe blanche, Topor de Tenczyn, castellan de Cracovie, leva le bras, pour signifier qu'il allait parler. Tous se turent aussitôt, prêts à l'écouter.

— Sire, dit-il, le noble baron peut être assuré que non seulement la juste colère de Votre Majesté, mais que nos lois elles-mêmes savent punir de mort quiconque a l'audace d'outrager un ambassadeur. Nous ne voulons pas qu'il puisse croire que nous n'avons pas de lois chrétiennes, dans notre royaume. Demain, ainsi que le veut notre loi, je jugerai le coupable.

Puis, se tournant vers Yamont, il lui commanda, d'un ton sans réplique, de conduire Zbyszko dans la tour du château.

— Et toi, dit-il, seigneur de Taczew, tu auras à comparaître en qualité de témoin.

— Oui, certes, et je dirai en quoi a consisté l'offense faite au seigneur de Lichtenstein par cet enfant ! — déclara Powala de Taczew, en regardant fixement le chevalier de la croix.

— Il a raison, il a raison ! — s'écrièrent aussitôt plusieurs des convives. — Ce Zbyszko n'est rien qu'un enfant. Pourquoi la honte d'un enfantillage doit-elle rejallir sur nous tous ?

Il y eut un moment de silence : et des coups d'œil furieux furent lancés au baron.

Le prince Yamont est contraint d'obéir à l'ordre du castellan. Mais, avant de remettre le prisonnier aux mains des archers royaux, il l'engage, amicalement, à se tuer dans sa prison : « car lui-même avait été épouvanté de la colère du Roi. » — Plutôt que de te laisser couper la tête en présence de ton ennemi, pends-toi à un des barreaux de la fenêtre ! Chez nous, c'est ce qu'on fait toujours !

— Que je me pendre ! s'écria le jeune homme, lorsqu'il eut compris ce que le prince Yamont lui murmurait à l'oreille. — Ah ! on vous a baptisé, mais vous gardez toujours votre peau de païen ! Ne savez-vous pas que c'est péché, pour un chrétien, de se donner la mort ?

Le prince haussa les épaules.

— C'est ou ce n'est pas un péché, suivant les motifs qu'on a de le faire, répondit-il. Et puisque, de toute façon, on te coupera le cou...

A ces paroles, Zbyszko se fâcha. Un désir lui vint de provoquer le prince à se mesurer avec lui, à cheval ou à pied, avec l'épée ou avec la hache. Mais il se contint, détourna la tête et, escorté par les archers, il franchit, sans rien dire, le seuil de sa prison.

Cependant la jeunesse de Zbyszko, sa belle mine, et l'audace de son acte ont touché tous les convives. Le Roi lui-même, après s'être fait raconter les circonstances de l'agression, insiste auprès de Lichtenstein pour qu'il pardonne au jeune homme. Mais le baron allemand refuse de se laisser fléchir. « Il ferma les yeux et resta quelque temps immobile, la tête haute, prenant plaisir à entendre les supplications des princesses et de la salle entière. Puis, soudain, son expression changea ; il baissa la tête, croisa ses mains sur sa poitrine, et dit, d'une voix douce : — Le Christ, notre sauveur, a pardonné à ses ennemis : il a pardonné même au larron sur la croix. — Ah ! voilà un vrai chevalier ! s'écria l'évêque de Cracovie. — Comment donc pourrais-je ne point pardonner, poursuivit Kuno, moi qui suis non seulement un chrétien, mais aussi un moine ? Je pardonne, en vérité, de tout mon cœur, n'étant que le plus humble des serviteurs du Christ ! — Honneur à lui ! cria Powala de Taczew. — Honneur, honneur ! répétèrent tous les assistans. Mais le baron n'avait point fini de parler. — Je pardonne, reprit-il, pour ce qui est de moi. Mais je suis venu ici parmi vous en qualité d'envoyé de mon Ordre, et je porte dans ma personne la majesté de mon Ordre, qui est l'Ordre du Christ, de telle sorte que quiconque m'outrage outrage le Christ lui-même. Or, une offense aussi

sacrilège, je n'ai point le pouvoir de la pardonner ! Que si votre loi ne la punit pas, force me sera d'en informer toute la chrétienté. — Alors se produisit un profond silence : longtemps on n'entendit, dans la salle, que le souffle oppressé des poitrines, un murmure de colère retenue, et les sanglots de Danusia. »

C'est par de tels récits que M. Sienkiewicz raffermirait l'orgueil national de ses compatriotes ; et sans cesse il y entremêle des scènes d'amour simples et douces, de délicates peintures des travaux rustiques. Mais je regrette surtout de ne pouvoir pas citer l'épilogue de son roman, où il reconstitue pour ainsi dire minute par minute, jusque dans les moindres détails, les diverses péripéties du combat de Grünewald. Cet épilogue est, à lui seul, tout un grand poème, le plus beau certainement qu'ait jamais écrit l'auteur polonais. Les régimens passent et repassent, devant nous, avec leurs étendards et leurs hymnes de guerre. Nous voyons fondre, s'anéantir peu à peu la puissante armée de l'Ordre Teutonique, expiant ainsi, en un seul jour, de longues années de mensonge et de cruauté. Et lorsque, au dernier chapitre, le roi Ladislas, entouré des princes ses alliés, lève la main pour bénir « non seulement ceux qui gisent à ses pieds, mais la plaine tout entière entre Grünewald et Tannenberg, » nous avons un instant l'illusion qu'une victoire aussi solennelle ne peut manquer de garantir à jamais, contre les ruses et les violences des Chevaliers de la Croix, l'héroïque nation qui l'a remportée.

T. DE WYZEWA.

---

---

## CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une Étude comparative des fonctions de la flotte et de l'armée coloniale.

Quoique la *Revue des Deux Mondes*, par la plume de plusieurs de ses collaborateurs, ait déjà pris parti pour le rattachement à la Guerre, j'espère qu'en raison du grand intérêt que présente la question pour l'avenir de la France, vous voudrez bien me permettre de placer sous les yeux de vos lecteurs les motifs qui me semblent justifier une opinion contraire.

Veuillez agréer...

DE PENFENTENYO.

25 juin 1900.

---

### LA FLOTTE ET L'ARMÉE COLONIALE

---

#### I. — QUELQUES LEÇONS D'HISTOIRE ET DE STRATÉGIE NAVALE

Les Français, race éminemment guerrière, mais continentale, ont eu, de tout temps, une fausse conception de l'emploi des forces navales. Peuple de soldats, la mer, — qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils ne connaissent que par ses plages de bains, — la mer est pour eux *un obstacle* qu'il faut savoir franchir; leur horizon stratégique ne va guère au delà; il leur semble qu'une fois l'obstacle franchi et le pied mis sur la terre ferme, leurs qualités propres se retrouveront sur leur véritable élément. Volontiers, comme Énée, ils brûleraient leurs vaisseaux.

Les Anglais, peuple insulaire, raisonnent tout autrement. Bien loin d'être un obstacle, la mer est pour eux la grande voie de communication qui rapproche tous les peuples en temps de paix, la grand'route dont la possession assure la suprématie en temps de guerre, parce que *la liberté de l'Océan est la seule base de toute opération militaire à l'ex-*

térieur. Cette conception du rôle de la mer a été, est et restera toujours un des facteurs les plus importants de la terrible expansion de la race anglo-saxonne.

Par tempérament, l'Angleterre a donc toujours fait de bonne stratégie navale : elle a toujours visé, avant tout, à *détruire l'ennemi flottant*, chaque fois qu'elle a pu l'atteindre avec une supériorité de forces décisive, pendant que la France n'a jamais pu s'élever à la hauteur d'une conception si simple, mais si générale.

Ouvrons l'histoire. L'ouvrage du Captain Mahan de la marine américaine sur *l'Influence de la puissance maritime dans l'histoire* va nous servir de guide. En parcourant toutes les phases des opérations maritimes qui ont abouti à la perte du vaste empire colonial que possédait la France à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, nous constaterons toujours les mêmes fautes dérivant des mêmes erreurs de principe. Nos chefs d'escadre ont toujours négligé la destruction de l'ennemi flottant, pour poursuivre des buts de moindre importance première.

Nous ne nous arrêterons pas aux maréchaux de camp qui, sous Louis XV et Louis XVI, ont souvent commandé nos forces navales ; nous ne nous arrêterons pas même à d'Estaing, originaire du Cantal, ancien colonel d'infanterie, qui néglige en maintes circonstances d'écraser des forces anglaises inférieures en nombre à celles dont il dispose ; d'Estaing a expié toutes ses fautes par sa bravoure et par sa fin tragique. Nous ne voulons analyser ici que les manœuvres de l'amiral comte de Grasse, chef des escadres françaises et espagnoles coalisées, à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine, contre les forces navales de l'Angleterre.

Le 29 avril 1781, de Grasse craint d'exposer son convoi, et ses 24 vaisseaux se bornent à échanger une canonnade à grande distance, avec les 18 vaisseaux de l'amiral Hood.

En février 1782, de Grasse s'estime satisfait de la capitulation de San-Christophe et, fort de 33 vaisseaux, il laisse échapper Hood qui ne peut en opposer que 22.

Le 9 avril 1782, avec les mêmes 33 vaisseaux, il évite de s'engager à fond contre l'avant-garde anglaise, que, par une heureuse faveur du destin, il rencontre isolée. C'est qu'une grande expédition combinée contre la Jamaïque a été décidée par la France et l'Espagne ; pour le Français et l'Espagnol, la mer est l'obstacle qu'il faut franchir rapidement sans s'attarder, sans surtout s'affaiblir par de vaines luttes nautiques.



De Grasse perd donc trois fois, en moins d'un an, l'occasion de combattre la flotte anglaise avec une supériorité écrasante. Il néglige l'objectif stratégique, qui est la liberté de la mer, la possession certaine de la grande voie de communication, pour s'hypnotiser sur le but, qui est le débarquement et la prise de possession du territoire. En cela, de Grasse est bien Français; j'ajouterais volontiers qu'il est bien soldat. Presque tous les Français renferment un soldat, bien peu cachent un marin.

*Morale.* — L'amiral anglais Rodney rallie son avant-garde, et le 12 avril 1782, dans la célèbre bataille navale des Saintes, de Grasse, cinq vaisseaux français, tout le train de l'artillerie destiné à réduire la Jamaïque tombent entre les mains de l'ennemi. L'expédition projetée avorte naturellement; toutes les îles précédemment conquises par la prudente tactique des Alliés se détachent comme des fruits mûrs, et deviennent une proie facile pour ceux qui ont su se rendre maîtres de la mer des Antilles.

Seize ans plus tard, le gouvernement de la République confie à Bonaparte une mission grandiose. Il s'agit de conquérir l'Égypte et d'en faire un point d'appui pour combattre les Anglais dans l'Inde.

Après avoir providentiellement échappé aux actives investigations de Nelson parcourant en tous sens la Méditerranée, l'énorme convoi de 200 voiles que conduisait Brueys arrive le 30 juin 1798 en vue d'Alexandrie. L'escadre anglaise a quitté ces parages depuis quarante-huit heures à peine. Dès le lendemain, le général en chef de l'armée d'Italie met le pied sur la vieille terre des Pharaons, à la tête d'une armée qui a déjà débordé au delà du Rhin et de l'Adige. L'obstacle est vaincu.

Mais la flotte de Brueys est mal équipée et mal armée; bien avant le départ de Toulon, on y a constaté de « nombreux déficits en gens de mer; » tous les équipages sont incomplets; ils se ressentent, au point de vue de la discipline, des influences néfastes des clubs de la Terreur. Leurs officiers, recrutés à la hâte dans la marine marchande, sont à coup sûr « d'un civisme éprouvé, » mais ils sont ignorans ou incapables comme militaires. « L'escadre française manque de manœuvriers, » écrivait son chef.

Bref, après l'éclatante victoire des Pyramides, la conquête du Caire et de la haute Égypte, la base d'opération la plus indispensable pour une expédition lointaine vient à manquer à la suite du désastre de la

flotte devant Aboukir; le ravitaillement en hommes et en matériel est désormais impossible, et moins de trois ans après, malgré l'énergie des Kléber, Desaix et Menou, cette armée superbe se trouve réduite à un état de détresse lamentable. Minés par la faim, décimés par la peste, nos soldats disparaissent sous les efforts réunis des Turcs et des Anglais.

La perte du Canada, celle de la Louisiane, celle de l'Égypte, et la fin déplorable de l'armée du général Leclerc à Saint-Domingue n'ont été que les conséquences inéluctables des mêmes erreurs de conception stratégique : absence de toute base d'opération solide du côté de l'Océan.

Nous croyons donc pouvoir conclure que, si nous avons perdu dans le passé un empire colonial plus important que celui que nous avons aujourd'hui, c'est que la France, ou bien ne possédait pas alors la flotte nécessaire pour assurer à son profit *la liberté des mers*, ou bien, possédant cette flotte, l'a toujours détournée de son véritable but : *détruire l'ennemi flottant, pour s'assurer la possession des grandes voies de communication.*

#### II. — POLITIQUE NAVALE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE DEPUIS CINQUANTE ANS

En 1855, à l'époque de la guerre de Crimée, la flotte française est en tous points comparable à celle de l'Angleterre; le vaisseau *le Napoléon*, conçu et construit par le génie de Dupuy de Lôme, est le roi de l'Océan. En 1859, l'apparition de *la Gloire*, que nous devons au même ingénieur, renverse toutes les conceptions de l'art naval et entraîne une refonte générale de toutes les flottes. C'est assurément, pour la marine française, le moment de se mettre sérieusement à l'œuvre et de conserver une avance qu'elle semble avoir acquise; mais personne n'y songe. Napoléon III prépare par sa politique des nationalités l'unification de l'Italie et de l'Allemagne : il aboutit au désastre de Sedan, et, dès 1870, la flotte anglaise possède une sérieuse avance sur la nôtre.

Qu'avons-nous fait depuis lors? Pendant plusieurs années, nous sacrifions la Marine sur l'autel de la Patrie (1), sous prétexte qu'elle coûte fort cher et qu'il faut combler le déficit d'une rançon de cinq milliards; puis nous nous noyons dans les questions de la politique intérieure. L'anticléricalisme, les décrets de Jules Ferry, les lois intan-

(1) Ministères de l'amiral Pothuau, 1871, 1872 et 1878.

gibles, absorbent toutes nos forces vives; les palais scolaires, les chemins de fer électoraux dévorent toutes les ressources de nos finances et nous conduisent à l'abandon de notre influence en Égypte, à la tactique des « petits paquets » au Tonkin, à l'évacuation des Pescadorès en Chine, parce que ces îles n'ont qu'un intérêt stratégique.

Pendant que nous compromettons ainsi tout avenir maritime pour la France et que nous usons trente-deux ministres de la marine en trente ans, l'Angleterre, fidèle à ses traditions, vote le *Naval Defence Act*, à l'instigation de lord Charles Beresford; elle double l'importance de sa flotte déjà considérable, et, suivant l'audacieuse expression de ce marin clairvoyant qui commande aujourd'hui une des escadres de la Méditerranée, elle la met sur le pied nécessaire, *pour pouvoir, en temps de guerre, faire reculer ses frontières maritimes jusqu'à la limite des eaux territoriales de tous ses adversaires*. L'Angleterre travaille et confisque ainsi à son profit la liberté des Océans; elle se met par là en mesure de transporter en toute sécurité 250 000 hommes dans l'Afrique du Sud, malgré les protestations de toute la presse de l'Europe, malgré les sympathies de toutes les puissances pour les petits peuples qu'elle écrase. Demain, elle réunira le Cap au Caire par ses voies ferrées, et nous ne voyons vraiment pas qui pourrait s'y opposer.

Pendant que nos voisins comprennent merveilleusement que la faculté de détruire tout adversaire flottant est le premier but à atteindre, la seule base solide d'une entreprise lointaine et de la sécurité des colonies, la France crée un nouveau ministère pour satisfaire la vanité de quelques gros personnages et l'ambition de quelques bureaux; elle se préoccupe, avant tout, de mettre de nombreux postes bien rétribués à la disposition des politiciens de tout ordre dont il faut rémunérer les services rendus à des patrons influents. Son tempérament essentiellement continental ne lui permet pas de comprendre qu'un ministre des Colonies est chez elle un non-sens, que des colonies prospères et une armée coloniale puissante ne seront que des rêves chimériques, de graves erreurs stratégiques et financières, tant qu'elle ne possédera pas la flotte nécessaire pour se faire craindre et respecter sur l'Océan.

Quelle figure allons-nous faire au milieu des graves événemens qui semblent se préparer en Chine, événemens dont le facteur principal, pour peu que la politique internationale les embrouille, sera encore la liberté des mers?

La marine d'escadre, si onéreuse qu'elle soit, n'est pas un luxe; elle est une nécessité de tout premier ordre pour une puissance qui veut

posséder et défendre de vastes domaines à l'extérieur. L'Allemagne le comprend à merveille ; c'est avec un parfait à-propos que son empereur a pu s'écrier récemment : « Quelle magnifique part du gâteau chinois nous aurions pu nous tailler, si nous n'avions pas attendu si tard pour nous donner la flotte de guerre qui nous manque ! »

A cette heure, pour la deuxième fois, la France s'est constitué un vaste empire colonial ; si elle ne veut pas encore le perdre, il faut qu'elle se fasse un tempérament marin, qu'elle puise dans l'histoire du passé des enseignemens précieux et qu'elle cesse de se nourrir des chimères qu'une certaine littérature, soi-disant maritime, lui sert à bon compte.

Les sous-marins patronnés par *la Marine Française* et par M. Jean du Houguet dans la Presse, au détriment des mastodontes de cuirassés d'escadre, pas plus que les torpilleurs autonomes si éloquemment défendus par Gabriel Charmes il y a quelques années, ne seront jamais que de bons instrumens pour la défense des côtes et ne contribueront en rien à nous assurer la liberté de la grande voie de communication. N'est-il pas puéril de voir discuter encore ces questions au Parlement par des hommes qui s'insurgent contre les grands Conseils de la Marine, sous prétexte qu'ils sont anonymes et irresponsables ? N'est-il pas dérisoire de voir un employé de notre administration centrale s'arroger le droit d'éclairer l'opinion publique sur des questions techniques, parce que la politique a fait de lui un fonctionnaire de notre ministère ? Mais en France, chacun parle sur tout, même sur ce qu'il connaît le moins.

### III. — L'ARMÉE COLONIALE DEVANT L'OPINION ET LE PARLEMENT

Depuis dix ans, de nombreux projets de loi relatifs à l'organisation d'une armée coloniale ont été soumis au Parlement. Le plus important émane de la commission mixte présidée, en 1894, par le chef d'État-major de l'armée, général de Miribel ; il faut en retenir deux principes fondamentaux, dictés par la réflexion et le bon sens, deux maximes que nous voudrions savoir désormais incontestées :

1° La nécessité de la spécialisation et de l'autonomie absolue des troupes coloniales, à tous les degrés de la hiérarchie ;

2° Le principe non moins important : — à la flotte, les luttes sur mer, — à l'armée, les luttes sur terre.

Pourquoi ces deux principes ne sont-ils pas depuis longtemps appliqués, et comment doit-on les comprendre ?

Survient la triste reculade de Fachoda !

Immédiatement l'opinion publique s'agite, la Presse et les Revues s'emparent de la question de l'armée coloniale, notre tempérament continental prend le dessus, et un écrivain distingué, M. Gaudin de Villaine, dans *le Gaulois*, nous affirme que « *c'est précisément parce que nous n'avons pas d'armée coloniale que nous avons subi la honte de Fachoda !* Pour que notre empire colonial ne se fût pas effondré au premier coup de canon des Anglais, il aurait fallu, non pas des escadres qui, pas plus qu'au temps de Louis XIV et de Louis XV, ne défendent nos colonies, mais une défense coloniale bien préparée par un ministre et un état-major compétens, une organisation militaire assez puissante pour garder intacts les territoires de nos grandes possessions. »

Supposons qu'au moment de ces tristes événemens, une armée coloniale puissante et solidement organisée ait pu être transportée à Fachoda même, d'un coup de baguette féérique ; accordons, en outre, à notre flotte une ou deux victoires navales éclatantes, nous assurant momentanément la liberté de la Méditerranée. Nos cuirassés n'en eussent pas moins été contraints de rentrer dans nos arsenaux pour se réparer ; nous n'eussions plus disposé que de bâtimens trop anciens et trop démodés pour pouvoir les exposer, avec quelque chance de succès, à une troisième escadre anglaise composée de cuirassés modernes, frais et dispos, que l'Angleterre, grâce à son *Naval Defence Act*, eût encore pu mettre en ligne. La liberté des mers venant à nous faire défaut, le ravitaillement de l'armée de Fachoda serait devenu impossible : à la longue, elle eût inévitablement partagé le sort de l'armée de Bonaparte en Égypte.

Sommes-nous donc assez soldats pour ne pas comprendre que, si nous avons subi Fachoda, c'est parce que nous ne possédons pas la flotte indispensable pour nous faire craindre et respecter sur l'Océan ? C'est parce que le Cabinet qui a lancé le commandant Marchand à l'aventure n'a rien su prévoir des conséquences fatales du succès éventuel de sa mission ; c'est parce que, parmi tous les ministres qui se sont succédé à la rue Royale depuis vingt ans, il ne s'en est pas trouvé un seul qui ait osé réclamer, pour la flotte, les crédits nécessaires pour faire face à une situation qui devient tous les jours plus inquiétante par l'importance du temps perdu ; pas un seul n'a osé compromettre son portefeuille en protestant devant les Chambres

contre le gaspillage de nos finances par le programme des palais scolaires et des chemins de fer électoraux. — Gouverner, c'est prévoir.

Comment ne comprenons-nous pas que, si la France a réalisé la conquête de la Cochinchine, celle du Tonkin et celle de Madagascar, c'est uniquement parce que la liberté des mers s'est trouvée garantie par l'état de paix? L'Angleterre doit bien rire en sous-main : elle se rend sans doute compte que, si nous continuons à suivre les mêmes errements, quand nous aurons employé nos richesses à de grands travaux d'assainissement, percé des routes, creusé des ports, élevé maintes fortifications sur les côtes de la grande Ile, au jour dit, la question de sa possession se résoudra dans la Méditerranée; elle se détachera comme un fruit mûr, ainsi qu'il est arrivé autrefois pour les petites îles des Antilles.

Pas plus qu'au temps de Louis XV et de Louis XVI, la raison d'être des escadres n'est la défense directe du sol des colonies, la défense des arsenaux, celle des ports de commerce de la métropole ou de quelques points du littoral où il convient encore de maintenir des canons; ce ne sont là que des accessoires ou des conséquences. La raison d'être des escadres est bien plus large : elle consiste à assurer la sécurité de la seule voie de communication qui puisse conduire aux colonies.

Il semble bon de le dire, en passant, à tous ceux qui président aux destinées de l'Algérie et de la Tunisie : en cas de guerre avec l'Angleterre, pas un soldat, pas un canon ne traverseront désormais la Méditerranée, si ce n'est par surprise; tous les points seront gardés, et ces surprises seront bien rares.

Si on relit tout ce qui a été dit et écrit sur la question de l'armée coloniale, en se plaçant à ce point de vue qui nous paraît dominer tous les autres, on est surpris de constater la pauvreté des argumens présentés en faveur de son rattachement à la Guerre.

Après les flots d'éloquence versés devant la Chambre par le ministre compétent, par des représentans très autorisés de l'armée et par de nombreux orateurs, tous étrangers au métier de la mer, après des argumens irréfutables aux points de vue divers où ces orateurs ont cru devoir se placer, pouvait-on espérer que la compétence maritime et stratégique du Sénat replacerait la question sur son véritable terrain? Évidemment non, et le principe du rattachement à la Guerre a été voté à une majorité écrasante, sans même que les marins de métier aient eu, officiellement tout au moins, à ouvrir la bouche.

Tous les argumens présentés avec tant de talent sont inspirés, comme ceux de M. Gaudin de Villaine, des angoisses que nous avons tous ressenties au lendemain des événemens de Fachoda; nous nous empressons de rendre hommage aux nobles sentimens patriotiques qui les ont dictés, mais tous procèdent des mêmes conceptions stratégiques erronées, malheureusement bien françaises; tous reposent sur une vaste erreur de principe.

Que pouvait-on répondre au ministre de la Guerre disant : « Le gouvernement, après avoir étudié la question du rattachement ou du maintien au ministère de la Marine, a pensé qu'à dater du jour où ce ministère s'était dessaisi des Colonies, on n'avait plus eu la moindre raison de lui maintenir les troupes de la marine ou troupes coloniales. »

Cette argumentation est à coup sûr très logique, au point de vue où le ministre a tenu à se placer. La création du ministère des Colonies a entraîné le décret du 4 septembre 1889, qui remet l'administration et le budget des troupes au département des Colonies; elle a engendré le décret du 3 février 1890, qui confie à des gouverneurs civils le soin de la défense intérieure et extérieure; tout récemment encore, elle a conduit à donner à ce département civil, légalement irresponsable, effectivement incompetent, la moitié la plus importante des points d'appui de la flotte sur l'Océan. Nous marchons logiquement, comme couronnement de l'œuvre, à donner à ce même ministère l'armée coloniale elle-même : le ministre de la Guerre et M. Chautemps ont eu soin de nous le faire pressentir. Que conclure, sinon qu'une première faute grave en entraîne nécessairement, par une chaîne ininterrompue, une foule d'autres ?

Le ministre de la Guerre et le président de la Commission de l'armée ont encore été très bien inspirés en développant devant la Chambre et le Sénat les considérations qui vont suivre :

« Qui recrute, qui alimente et qui arme les troupes coloniales ? Le ministre de la Guerre. Qui forme les officiers appelés à les commander ? Le ministre de la Guerre, à l'École polytechnique, à Fontainebleau, à Versailles pour l'artillerie et le génie, à Saint-Cyr, à Saint-Maixent pour l'infanterie. Plus tard, quand il s'agit de perfectionner les officiers qui seront appelés aux hautes fonctions de l'armée coloniale, qui les perfectionne ? Le ministre de la Guerre. Qui utilisera ces troupes ? Le ministre des Colonies aux colonies, le ministre de la Guerre en France. — Ni par leur origine, ni par leur éducation, ni par leur

destination, ces troupes ne s'imposent au ministère de la Marine. »

Tout cela est fort précieux. Nous répondons sans hésiter : Oui, c'est au ministre de la Guerre seul qu'incombent tous ces soins, parce que du moment où il s'agit de recruter, d'armer, d'instruire et de perfectionner des soldats et des officiers de troupes, la Marine ne possède pour cela aucune compétence. Mais, une fois ces soldats armés et instruits, une fois l'armée coloniale spécialement organisée en vue du service aux colonies qui est sa raison d'être, elle doit relever du département ministériel qui est seul compétent pour assurer la sécurité de son transport, celle de son débarquement et de son ravitaillement ; elle doit relever du département qui possède seul la connaissance des climats sous lesquels elle opère, qui seul peut connaître des moyens les plus propres pour satisfaire à ses besoins, et avec lequel elle devra fort souvent agir de concert.

A chacun son rôle, voilà la vraie doctrine.

En revanche, il fallait imposer à la Marine de donner à cette armée coloniale un budget spécial, un état-major général spécial et des comités spéciaux, constitués en vue des opérations à terre dans lesquelles les marins n'ont pas à intervenir ; c'était le plus sûr moyen d'assurer la spécialisation et l'autonomie si judicieusement recommandées par le général de Miribel. Cet état-major spécial n'eût statué de concert avec celui de la flotte, et sous la présidence d'un marin, que pour les opérations combinées, parce que ce genre d'opérations comporte toujours des questions de métier que les marins sont seuls à connaître ; en s'éloignant des rivages, hors de portée de nos canons, l'armée coloniale n'eût relevé que de ses chefs naturels. Avec le rattachement à la Guerre, au contraire, le principe de l'autonomie semble bien compromis, quelque soin que l'on prenne de confier à la loi les clefs des portes de pénétration de l'armée métropolitaine. Où ces clefs seraient-elles mieux gardées que dans un ministère indépendant de celui de la Guerre ?

Cette organisation n'eût aucunement empêché de placer, du jour au lendemain, sous les ordres du ministre de la Guerre, la portion de l'armée coloniale stationnée dans la métropole ; comme par le passé, elle lui eût apporté, en cas de guerre continentale, sans à-coup, sans hésitation, sans conflit, un concours aussi précieux que celui des troupes de l'infanterie de marine à Bazeilles.



## IV. — LA DÉFENSE DES CÔTES

Rappelons tout d'abord le très judicieux principe du général de Miribel : « A la marine les luttes sur mer, à l'armée les luttes sur terre. »

Dans un discours très humoristique et fort applaudi, mais par trop optimiste, en ce qui concerne l'état de défense, au matériel et au personnel, de certains points importans de notre littoral, le ministre de la Guerre a fait passer, avec beaucoup d'originalité, sous les yeux de la Chambre toutes les opérations d'embarquement, de débarquement, et... de rembarquement d'un adversaire idéal qui tenterait d'envahir nos côtes. Il a démontré, avec autant d'esprit que d'à-propos, que la question s'est bien transformée depuis le siècle de Louis XIV et le règne de Napoléon, que la véritable défense des côtes se trouve à 50, 60, 70 et même 80 kilomètres du littoral, là où sont situés *les nœuds importans* de nos voies ferrées.

Cette partie de la défense, la plus importante à coup sûr, appartient sans conteste au département de la Guerre.

Mettant ensuite en parallèle un ministre de la Marine acceptant de manœuvrer avec un pied sur l'eau et l'autre sur terre, et un ministre de la Guerre acceptant la responsabilité de la défense d'une maison dont les portes ne lui auraient pas été confiées, le général de Galliffet a excité l'hilarité générale et a conclu, aux applaudissemens de la Chambre : « Le ministre de la Marine sur l'eau, le ministre de la Guerre sur terre ; hors de là, pas de salut. »

En France, on a toujours raison, quand on a su mettre les rieurs de son côté.

N'en déplaise à un ancien général de cavalerie, les canonniers des batteries de forteresse, si exercés qu'ils soient à des tirs sur des buts mobiles, ne sont nullement préparés au tir sur des buts flottans ; les artilleurs de terre sont eux-mêmes *bien trop mobiles* et bien trop nombreux, pour pouvoir y être convenablement éduqués ; les règles de tir de l'artillerie de campagne, celles de l'artillerie de siège et de forteresse ne sont pas les mêmes que celles de l'artillerie de la Marine pour le tir de côtes, puisque les unes et les autres ont été l'objet de manuels distincts. Un artilleur de terre ne saura généralement pas distinguer un navire de commerce d'un navire de guerre, un bâtiment ami d'un bâtiment ennemi, ce qui ne manque pas de constituer parfois, pour les marins eux-mêmes, une difficulté sérieuse ; les canon-

niers de l'artillerie de la marine, corps plus restreint, y sont au contraire bien préparés. M. Lockroy, guidé sans doute par une des personnalités intelligentes de la Marine qu'il a su atteler à son char, M. Lockroy a très spirituellement fait ressortir que le ministre de la Guerre prétend combattre sur l'Océan et livrer des combats navals; son discours est à relire, en raison des nombreuses et très hautes autorités de toutes provenances qu'il cite à l'appui de sa thèse.

Sans altérer la conclusion si logique du général de Galiffet et sans en dénaturer l'esprit, nous croyons pouvoir en modifier les termes, pour mieux préciser la nature des buts à viser et laisser moins de place à la dualité des deux départements : *Au ministre de la Marine seul, les luttes sur mer, c'est-à-dire la défense du territoire contre tout ennemi flottant ; — au ministre de la Guerre seul, les luttes sur terre, c'est-à-dire le soin de rejeter l'ennemi à la mer dès qu'il a mis pied à terre.*

Suivant cette formule, « chacun se trouverait dans son véritable métier. » Au ministre de la Guerre, le soin de réclamer du gouvernement une sage distribution des nœuds importants de nos chemins de fer, pour lui permettre, aussi bien pour nos frontières maritimes que pour nos frontières terrestres, de porter ses troupes en temps opportun sur le point qui serait menacé ; à lui encore, l'organisation de la défense de certains points stratégiques, dans le Cotentin par exemple, dont il serait difficile de déloger l'ennemi, s'il venait à s'en emparer. A la Marine, en revanche, la défense de ses arsenaux et de leurs approches contre tout ennemi flottant qui voudrait essayer de les détruire ; à elle encore, le soin de la défense sur les rares points du territoire où il peut être encore nécessaire d'entretenir des batteries contre les insultes du large.

Est-ce à dire que nous nous séparons de M. le comte d'Agoult, quand il critique vertement les agglomérations d'officiers de vaisseau servant à terre où ils se déforment et oublient le métier de la mer ? Non, certes ; il importe de réduire dans la plus large mesure les proportions de la Marine des bureaux par rapport à la Marine qui navigue et qui combat. Pour occuper les trop nombreuses fonctions qui ne peuvent être convenablement remplies à terre que par des officiers possédant la connaissance des choses de la mer, nous eussions créé un cadre sédentaire, distinct du cadre actif, mais comportant un avancement régulier suivant les services de chacun ; même à l'État-major général de la rue Royale, il serait bon de réserver un nombre limité de postes à des officiers de ce cadre sédentaire, pour y conserver des traditions et quelque suite dans les idées. Ce cadre eût englobé les offi-

ciers en résidence fixe qu'il était question de ressusciter il y a quelques mois; en fournissant un débouché convenable aux officiers fatigués du cadre actif, il eût pu devenir un remède efficace contre leur stagnation dans les grades subalternes, contre l'exclusion de tous les éléments jeunes du commandement. Le cadre qui navigue et qui combat n'en eût acquis que plus de vigueur.



Après tout, le ministre de la Guerre, poussé par l'opinion publique et par notre tempérament continental, n'a fait qu'accepter ce que les circonstances sont venues lui offrir. En englobant dans son immense étreinte l'armée coloniale et jusqu'aux arsenaux maritimes, en réduisant ainsi la Marine à l'état de *mineure incapable* de se défendre par elle-même sur son propre terrain, le ministre de la Guerre est resté dans son rôle de soldat. Comme il l'a dit lui-même: « J'ai ouvert les bras à l'armée coloniale, mais j'ajoute que je n'avais pas auparavant joint les mains. »

Le ministre de la Marine s'est désintéressé de la question, sans même songer à prendre l'avis des grands Conseils qui l'entourent. Alors que l'Angleterre, dans l'état actuel de sa flotte, semble avoir à peu près atteint la limite de ses forces comme personnel, nous possédons une réserve de 30 000 inscrits. En attendant qu'il plaise au Gouvernement de mettre notre flotte sur le pied où elle devrait être, cette réserve pouvait être utilisée, avec les réservistes de l'armée de mer appartenant aux zones du littoral, pour créer, sous l'égide de leurs officiers, un corps sédentaire affecté à la défense des côtes réduite à ce qu'elle doit être en raison des voies ferrées. Mais le ministre intéressé n'en a cure; il assiste impassible au démantèlement de son ministère, il laisse ouvrir la porte à la confiscation prochaine par la Guerre de cette précieuse réserve. Les inscrits maritimes et les réservistes de l'armée de mer non utilisés par la flotte en cas de mobilisation (1) verront bientôt remplacer leur col bleu par le pantalon rouge, et ainsi disparaîtra la dernière supériorité sur nos voisins que le génie de Colbert nous avait ménagée depuis deux siècles.

Notre ministre était sans doute absorbé par la préparation de projets importants qui conviennent mieux à son caractère. Nous nous proposons d'y revenir.

CONTRE-AMIRAL DE PENFENTENYO.

(1) Art. 17 de la nouvelle loi.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 juillet.

S'il y a jamais eu une session stérile, c'est assurément celle qui vient de se terminer. On a voté les quatre contributions directes : il n'a pas fallu, tout compris, quarante-huit heures aux deux Chambres réunies pour expédier cette besogne banale. Mais l'effort législatif s'est arrêté là. Lorsqu'on demandera plus tard au ministère actuel ce qu'il a fait, il pourra répondre, en parodiant un mot célèbre : J'ai vécu. A cela, il s'entend fort bien. Quant aux grandes réformes qu'il devait accomplir, et que la majorité sur laquelle il s'appuie avait si bruyamment annoncées au pays, on les attend encore. Pas une seule n'a été même abordée. Ce n'est pas que, personnellement, nous le regrettons, car elles sont généralement fort mauvaises, au moins dans la forme où elles ont été conçues et proposées ; mais encore faudrait-il les discuter, ne fût-ce que pour montrer sur quelles bases fragiles et sur quels principes dangereux elles reposent. M. le ministre des Finances a bien déposé un projet de loi d'impôt sur le revenu ; personne n'y a fait attention. On regarde généralement ces projets comme des pensums que les ministres sont obligés de faire, mais qui les libèrent de toute obligation ultérieure. M. Caillaux a rédigé son projet comme les autres. Il a payé son tribut. Après quoi, les Chambres ont voté les quatre contributions sans y rien changer, et se sont empressées de gagner les champs. *Nunc pede libero!*...

La vie parlementaire a donc été fort insignifiante depuis deux mois ; mais il n'en a pas été de même de la vie gouvernementale. A partir du jour où le général de Galliffet a quitté le ministère de la Guerre, les incidens se sont multipliés et précipités. Il n'a pas fallu longtemps à son successeur pour montrer ce que, dans un ministère radical-socialiste enfin homogène, le ministère de la Guerre devait inévi-

tablement devenir. Lorsqu'il a été nommé ministre, le général André était peu connu. Il avait été directeur de l'École polytechnique, et n'y avait pas laissé le souvenir d'un habile administrateur. Il s'y était déjà montré brouillon, maladroit, mais d'ailleurs parfaitement sûr de lui. Néanmoins, sa nomination au ministère de la Guerre n'avait pas été mal accueillie. On ne le rendait pas responsable des circonstances dans lesquelles elle s'était produite, et, bien qu'on le sût très intimement inféodé à un parti politique, on était disposé à ne pas lui demander compte de ses opinions personnelles. Il avait le droit, en somme, de les avoir et de les garder, à la condition de les subordonner aux devoirs supérieurs qui s'imposaient à lui, et d'être avant tout un soldat. Pourquoi n'en aurait-il pas été ainsi? Cela s'était vu. On lui a donc ouvert, comme à ses prédécesseurs, un large crédit de confiance: mais il ne lui a fallu que huit jours pour l'épuiser. On s'est aperçu tout de suite qu'on avait affaire à une nature sèche et violente, et qu'on ne devait attendre du nouveau ministre aucun de ces ménagemens, toujours indispensables dans les rapports avec les hommes, et qui le sont peut-être encore plus à la Guerre que partout ailleurs.

Si on en demande le motif, il est facile de le dire. L'armée ne doit pas faire de politique, et, quoi qu'on en ait prétendu, elle n'en a jamais fait chez nous depuis l'établissement de la troisième République. Mais, précisément parce qu'ils vivent en dehors de nos disputes et de nos querelles, les militaires qui ne cherchent pas l'appui d'un parti ont besoin de sentir autour d'eux la confiance des pouvoirs publics, comme ils ont celle de la nation. Leur profession même développe en eux le sentiment de l'honneur, avec toutes les susceptibilités qui l'accompagnent. Il en a été ainsi dans tous les temps, il en est ainsi dans tous les pays du monde. Les plus grands capitaines, et Napoléon lui-même, les chefs d'État les plus puissans, et les plus impérieux, toutes les fois qu'ils ont eu le sentiment de leurs devoirs, ont entouré de ménagemens et d'égards particuliers les chefs qu'ils avaient mis à la tête de l'armée, et qu'ils considéraient comme leurs collaborateurs les plus précieux. Quelques-uns de ceux-ci ont eu souvent le caractère peu commode; on tâchait pourtant de s'accommoder des inconvéniens de leur caractère, parce qu'ils étaient la rançon de leurs qualités. Et ce que nous disons des plus illustres capitaines ou des souverains les plus intelligens, il faut le dire aussi des vrais politiques. Sans doute ils ont été toujours attentifs, et fermes lorsqu'il l'a fallu; mais ils se sont montrés prévenans, bienveillans,

pleins d'égards et même de condescendance envers les grands chefs militaires, sachant fort bien qu'avec de pareils hommes, les bons procédés étaient le plus sûr moyen d'influence et d'action. Ceux qui ont fondé la république actuelle étaient profondément pénétrés de ces principes. Faut-il appeler les noms de Thiers et de Gambetta ? On sait que, dans l'ardeur de leur patriotisme, l'un et l'autre aimaient l'armée passionnément et ne négligeaient aucune occasion de le lui témoigner. Thiers a refait moralement aussi bien que matériellement l'armée après la guerre et la Commune, et c'est la partie de son œuvre à laquelle il s'est appliqué de préférence. Après lui, Gambetta n'a pas cessé un seul jour de s'occuper de l'armée. Nul n'a fait plus que lui pour ses intérêts de tous ordres ; nul n'a voulu faire et n'a fait davantage pour établir entre elle et la République un courant de sympathie et de confiance mutuelles. Il suivait des vues d'avenir. Il avait le sentiment profond des nécessités qui s'imposaient à un pays accidentellement malheureux, avide de se relever. Il ne reculait devant aucun sacrifice pour préparer les temps nouveaux. On parle aujourd'hui de transférer ses restes au Panthéon. Soit : il l'a mérité par les rêves généreux qu'il a faits pour sa patrie. Mais il vaudrait mieux suivre son exemple et rester fidèles à ses traditions que de donner à sa mémoire le témoignage d'une vaine cérémonie. Ses exemples, ses traditions, — et tout cela devrait se rattacher à ce vieil esprit républicain dont il parle tant ! — M. Waldeck-Rousseau, élève de Gambetta, en fait aujourd'hui litière dans un simple intérêt de parti, moins encore, dans un pitoyable intérêt ministériel. Nous nous garderons bien de nous abandonner à des prosopopées qui ne sont plus de mode ; mais enfin, que penseraient et que diraient les grands fondateurs de la République, s'ils voyaient ce qui se passe aujourd'hui ?

Le général André se comporte à l'égard de l'armée comme pourrait le faire un pédagogue à l'égard d'une classe indocile. Sa conception de son rôle ne s'élève pas plus haut : il se croit préposé aux punitions, et il les prodigue avec un pédantisme qui déguise mal son défaut personnel d'autorité. Le général André exerce d'ailleurs ses sévérités dans le vide : il frappe au hasard de sa fantaisie. Il a annoncé un jour à la Chambre que les châtimens viendraient à leur heure, sans se presser, mais sûrement. On s'est demandé alors ce qu'il voulait dire, car il n'avait encore sévi contre personne et, de quelque côté qu'on se tournât, on n'apercevait autour de lui que la plus parfaite discipline. Si quelques fautes avaient été autrefois commises, bien rares en somme, le plus souvent légères, presque toujours atténuées

par les circonstances où elles s'étaient produites, elles avaient été réprimées, parfois même très sévèrement. De quoi donc voulait parler le général André? Nous le mettons au défi de citer un seul cas où un officier aurait manqué à son devoir et n'en aurait pas été puni. On n'avait pas attendu pour cela son arrivée au ministère. On l'avait même si peu attendue que, lorsque sa nomination s'est produite, toutes les agitations s'étaient apaisées : l'armée présentait le spectacle d'une correction absolue. Mais cela ne faisait pas les affaires du général André, et, si les choses avaient continué de marcher ainsi, on se serait demandé ce qu'il était venu faire au département de la Guerre. Il risquait d'y passer inaperçu. Il a donc commencé par changer, de sa simple autorité, un certain nombre d'officiers attachés à l'état-major général, et il en est résulté une émotion très vive. Des questions, des interpellations ont été développées à la Chambre et au Sénat, par M. Camille Krantz, M. Alicot, M. Franck-Chauveau. A dire vrai, c'est pour l'honneur que combattaient ces orateurs, ou plutôt c'est par devoir : ils savaient d'avance que la majorité était acquise au ministère et qu'elle ne l'abandonnerait pas. Le général Delanne, chef de l'état-major général, puis le général Jamont, généralissime, avaient donné successivement leurs démissions. A toute autre époque, la gravité de ces incidens aurait frappé tous les yeux : aujourd'hui, les yeux regardent ailleurs, du côté de l'Exposition, à ce qu'on assure, et le ministère peut tout se permettre, même de désorganiser la défense nationale, sans qu'on lui en demande le moindre compte. Et pourquoi ne pas dire, puisque c'est la vérité, que, dans le parti aujourd'hui dominant, on éprouve une certaine satisfaction à inquiéter l'armée, à la vexer un peu, nous n'osons pas dire à la « brimer? » On professe sans doute, là comme ailleurs, l'amour de l'armée; nos radicaux, nos socialistes eux-mêmes assurent qu'ils l'aiment autant que personne et ne permettent pas qu'on en doute. En tout cas, ils s'inspirent du proverbe : Qui aime bien châtie bien. Et ce n'est pas par de bons traitemens qu'ils prouvent à l'armée leur bizarre attachement pour elle.

L'acte tout personnel du général André soulève une question qui n'a été traitée à fond ni dans l'une ni dans l'autre des deux Chambres, et dont on ne saurait pourtant exagérer l'importance. Est-il vrai que le ministre de la Guerre puisse, à lui tout seul, disposer de l'état-major général, et y faire tous les changemens de personnes que sa fantaisie lui inspire? Quant à nous, nous ne le pensons pas. M. Waldeck-Rousseau a cru tout résoudre par une de ces formules en apparence

très claires et très nettes qu'il semble emprunter à la géométrie, mais qui, peut-être pour ce motif même, s'appliquent mal à ce qu'il y a de complexe dans certains problèmes beaucoup plus rapprochés de la morale que de la mécanique. Il s'agit, a-t-il dit au Sénat, de savoir si le ministre est le chef de l'État-major général, ou si le chef de l'État-major général est le chef du ministre. Eh ! non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous ne sommes pas ici dans le domaine de l'absolu, où se complait l'esprit rectiligne de M. le président du Conseil, et les choses sont plus délicates qu'il ne le pense. Admettons, — ce qu'on ne saurait contester en principe, — que le ministre de la Guerre est le chef de tout ce qui porte un uniforme ; est-ce à dire qu'il en soit le maître absolu ? Il est le chef de l'armée ; est-ce à dire qu'il ait sur elle les droits d'un autocrate ? Non, certes. L'armée a une charte, et l'État-major aussi en a une, qui a été fixée pour la dernière fois par le décret de 1890. Le respect de cette charte s'impose au ministre comme à tout autre, nous dirons même plus qu'à tout autre, puisque, si ce n'est pas contre lui, c'est pourtant en vue de lui qu'elle a été faite, et qu'elle a eu pour objet d'imposer de certaines bornes à sa prétendue omnipotence. Nous n'entrerons pas ici dans une discussion de texte qui ne serait peut-être pas à sa place. Au surplus, quand même la charte de l'État-major n'aurait pas été formellement écrite, elle résulterait de la nature des choses. Qu'a-t-on voulu faire en l'établissant ? On a voulu, à côté de l'instabilité inhérente à l'institution ministérielle et par conséquent au titulaire du portefeuille de la guerre, créer quelque chose d'un peu plus solide, d'un peu plus durable, d'un peu moins fugitif. Peut-être devrait-il en être ainsi dans tous les ministères, et nous ne verrions que des avantages à ce qu'on importât en France l'institution des sous-secrétaires d'État permanens qui existe en Angleterre. Mais si cette réforme, quelque utile qu'elle soit, n'est pas possible d'une manière générale, du moins s'est-on proposé d'en introduire une sorte d'équivalent au ministère de la Guerre et au ministère de la Marine. On a mis, pour cela, un chef à la tête de l'État-major général, et on lui a donné de certains droits. Il ne peut les exercer, — c'est bien entendu, — que sous l'autorité supérieure du ministre ; mais si, sous prétexte de cette autorité supérieure, le ministre les supprime dans la pratique, il y a abus, et l'institution est faussée. C'est ce qui a eu lieu au ministère de la Guerre, dès le lendemain du jour où le général André y est entré. Le général Delanne avait des collaborateurs dont il avait éprouvé la capacité et dans lesquels il avait pleine confiance : il en répondait au point de vue professionnel, et aussi au point de vue politique. Le gé-



néral André en a changé un certain nombre. Or, d'après le décret de 1890, — et sous l'autorité du ministre, nous le voulons bien, — le chef de l'État-major a le choix de ses collaborateurs. Il semble bien que cette liberté de choix n'ait pas été respectée chez le général Delanne. Il y avait là une affaire à traiter entre le ministre et lui ; le ministre a jugé plus expéditif de la trancher souverainement. S'il a interrogé le général Delanne, — ce que nous ignorons, le fait n'ayant pas été éclairci, — il n'a tenu aucun compte de ses observations, encore moins de ses désirs, et, dans une série de nominations qui aurait dû être le résultat d'un consentement mutuel, une seule volonté a agi et s'est imposée. C'est là ce qui est inadmissible. Qu'arrivera-t-il, en effet, si chacun des ministres qui pourront se succéder rue Saint-Dominique y apporte, avec des vues différentes, les mêmes allures dictatoriales que le général André ? L'institution de l'État-major général participera de l'instabilité ministérielle elle-même. Et qui n'en aperçoit les conséquences ? Bien que l'extrême mobilité de nos ministres ne soit pas sans inconvénients, on peut y remédier dans une certaine mesure par la stabilité plus grande donnée au chef de l'État-major général : mais si l'un et l'autre sont soumis aux mêmes vicissitudes, et deviennent le jouet, tantôt docile et tantôt brisé, de ces majorités parlementaires qui obéissent à tant d'influences successives et diverses, les intérêts majeurs de la défense nationale en seront compromis irrémédiablement. Le ministre de la Guerre, après tout, ne devrait être que l'administrateur de l'armée, et il doit l'administrer conformément aux vues générales du gouvernement et du parlement ; mais le chef de l'État-major général, chargé de la préparation de la guerre, par une comparaison incessante de notre armée avec les armées étrangères et par une mise à point de tous les jours, le chef de l'État-major a une autre tâche, qui exige une application encore plus soutenue. Dans les pays purement monarchiques, où l'armée est commandée par le roi ou par l'empereur, le principe de la stabilité trouve là un appui qui nous manque. Cela ne veut pas dire que la République ne puisse pas créer à son usage l'organe dont elle a besoin, et tel est précisément l'objet de l'organisation que nous venons de décrire. Mais, si on détruit cette organisation elle-même, que restera-t-il, et comment retrouvera-t-on un point fixe après l'avoir supprimé ? C'est surtout sous la République qu'il importe d'avoir un État-major général à l'abri des fluctuations de la politique. Cela ne nous donnera pas un Moltke ; mais, si le ciel nous en donnait un, cela nous permettrait de le conserver et d'en profiter.

Le général André ne s'est pas rendu compte de ces intérêts, ou, s'il l'a fait, il en a préféré d'autres. Il a introduit la politique dans l'État-major. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le général Delanne d'abord, le général Jamont ensuite ont remis leurs démissions entre ses mains. Ils l'ont fait l'un et l'autre d'une manière très correcte. Ils ont déclaré que, dans les conditions nouvelles qui leur étaient faites, ils ne se sentaient pas en mesure de soutenir plus longtemps le fardeau d'une responsabilité devenue trop lourde. Ils priaient en conséquence le ministre, le premier de le relever de ses fonctions, le second de le mettre en disponibilité. Par une contradiction difficile à expliquer, le gouvernement a d'abord refusé la démission du général Delanne, puis il l'a acceptée en même temps que celle du général Jamont. Il aurait certainement mieux valu les accepter l'une et l'autre aussitôt qu'elles ont été données, ou les refuser également. Mais les journaux ministériels ont feint de croire pendant quelques jours qu'une comédie avait été jouée entre le ministre de la Guerre et le chef de l'État-major. Celui-ci avait donné sa démission pour ne pas laisser croire à ses collaborateurs sacrifiés qu'il ne les avait pas suffisamment défendus; celui-là l'avait refusée, et avait donné à son subordonné l'ordre de rester en place, à sa secrète, mais profonde satisfaction. Il faut faire de ce roman le cas qu'il mérite. La démission du généralissime, suivant de près celle du chef de l'État-major, a prouvé qu'il s'agissait d'une démarche sérieuse et définitive. Les ministériels se sont alors écriés que le général Delanne et le général Jamont avaient perpétré un véritable *pronunciamiento*, et que, si cela continuait, il n'y aurait bientôt plus de Pyrénées. Ces argumens font sourire. Un chef d'État-major, non plus qu'un généralissime, ne peuvent pas être mis par ordre dans leurs bureaux, comme on met un planton à leur porte. La première condition et aussi la première garantie pour le bon exercice de fonctions aussi redoutables, c'est que ceux qui en sont investis aient confiance dans leur œuvre. S'ils ne l'ont pas, ce n'est pas la confiance d'un ministre de hasard qui pourrait s'y substituer. Il a plu au général André de dire à la Chambre que la lettre du général Jamont contenait une critique d'un acte du gouvernement. Que n'aurait-on pas dit si le général avait donné sa démission sans en indiquer le motif? Il l'a fait très simplement, dans une lettre adressée à son chef hiérarchique et qui n'a été publiée que par celui-ci. Encore une fois, qu'y a-t-il de répréhensible dans son attitude?

Mais les généraux Delanne et Jamont n'ont pas besoin d'être défendus. Ils n'ont fait ce qu'ils avaient à faire; ils n'ont dit que ce

qu'ils avaient à dire. Nous avons, nous, simples citoyens, à dire davantage. C'est un acte sans précédent que celui que vient de se permettre le général André. Nous ne discutons pas les choix qu'il a faits pour remplacer les généraux démissionnaires. Peut-être sont-ils excellents ; mais, seraient-ils meilleurs encore, cela n'empêcherait pas qu'un mal très grand n'ait été fait. Devant l'omnipotence sans règle et sans frein du ministère actuel, rien ne saurait tenir debout. Toutes nos institutions sont frappées et abaissées l'une après l'autre : le tour de l'armée était venu. L'État-major général, après les secousses de ces derniers temps, avait été réorganisé en dehors de toute préoccupation politique. Le général Delanne, personnellement, n'était pas suspect. Mais on a voulu, pour mieux montrer la suprématie du « pouvoir civil » sur le « pouvoir militaire, » le traiter comme un subalterne dont on n'avait pas à écouter l'avis. Il nous importait peu de savoir s'il était l'inférieur du ministre ; c'est là une thèse de tribune ; en réalité il était autre chose. Il avait un droit propre, qui n'a pas été respecté. Peut-être le général André n'avait-il pas prévu toutes les conséquences de son petit coup d'État. Quoi qu'il en soit, du haut en bas de l'édifice militaire, il s'est fait une large lézarde, que tout le monde a pu voir, et qui n'a pas disparu sous le replâtrage hâtif dont on l'a couverte. Et cela est très grave. En vain la Chambre et le Sénat ont-ils multiplié les ordres du jour de confiance dans le gouvernement. En vain le Sénat a-t-il ordonné l'affichage d'un mauvais discours de M. Waldeck-Rousseau. Ces manifestations parlementaires ne changent rien à la vérité des choses. On en a vu, autrefois, de non moins éclatantes : elles n'ont jamais empêché les conséquences de sortir logiquement, fatalement, brutalement des causes qui devaient les produire. Dieu nous garde de faire des prédictions pessimistes ! Nous comptons toujours sur le génie de la France et sur sa puissance de relèvement ; mais enfin ce génie n'a pas été sans éclipse, ni cette puissance sans limites. En tout cas, on inaugure aujourd'hui une politique nouvelle à l'égard de l'armée : nous doutons qu'elle réussisse aussi bien que celle qui avait précédé. Il appartenait au ministère actuel de nous y conduire. Il lui appartenait de nous donner le général André.

Bien que les dernières nouvelles soient un peu meilleures que les précédentes, nous restons toujours dans une grande inquiétude au sujet des affaires de Chine. On sait fort peu de chose de ce qui se passe à Pékin. Un jour, tout y a été mis à feu et à sang ; le lendemain, il semble que ces récits aient été exagérés, peut-être même controuvés ; qu'ap-

prendrons-nous le surlendemain? En réalité, ni les bruits qui ont couru ces derniers jours, ni ceux qui courent maintenant n'ont une authenticité propre à nous inspirer confiance. Qui aurait dit, qui aurait cru, il y a quelques semaines encore, que le monde entier pourrait être séparé pendant si longtemps de la capitale de la Chine? Cette situation, qui dure toujours, n'est que trop favorable aux imaginations les plus sombres. On tremble à la pensée des malheureux qui, s'ils n'ont pas été déjà victimes d'une explosion de barbarie, attendent de leurs gouvernemens respectifs, de leur patrie, de leurs compatriotes, un secours condamné peut-être à arriver trop tard. Car c'est là ce qui augmente l'anxiété générale. Les puissances, malgré leur bonne volonté, ne peuvent rien pour le moment. N'ayant pas prévu ce qui se passe, elles n'y étaient pas préparées, et, quelque hâte qu'elles y mettent, leurs préparatifs ne sauraient être achevés en quelques jours. Il y a une longue navigation à parcourir entre l'Europe et Takou. On se demande si nos légations pourront tenir jusqu'au moment où un corps de troupes internationales parviendra enfin jusqu'à elles. Car un fait paraît certain, au milieu de tant d'autres dont on peut douter, c'est que les légations étrangères soutiennent depuis plusieurs jours les assauts d'une populace furieuse, qui a commencé par renverser le gouvernement lui-même, et qui a été pendant quelques jours maîtresse de la capitale et des environs. L'est-elle aussi complètement aujourd'hui? Il est possible que non. Les derniers télégrammes permettent de croire que l'insurrection, malgré les succès qu'elle a remportés d'abord, n'a pas tardé à rencontrer quelque résistance de la part de la population chinoise elle-même, ou d'une partie de cette population. On affirme que le prince Cheng, ancien président du Tsong-li-Yamen, s'est séparé des Boxeurs insurgés, qu'il protège les légations étrangères, et que celles-ci reçoivent, par des moyens indirects, les vivres dont elles ont besoin. Ces nouvelles ont un peu changé l'aspect des choses. Elles ont été données par le gouvernement anglais à la Chambre des communes, et, depuis, tous les journaux les ont reproduites. Cependant, nous attendons avec impatience qu'elles soient confirmées.

Un second point qui semble hors de doute est que le gouvernement régulier a été débordé par le mouvement et en a été la première victime. Il aurait ensuite repris le dessus. Peut-être l'impératrice n'a-t-elle pas été aussi criminelle qu'on l'avait cru : en tout cas, si elle a favorisé et encouragé les Boxeurs, elle n'a pas tardé à en être punie. D'après les uns, elle aurait été assassinée avec l'empereur ; d'après les

autres, elle aurait pris la fuite, ou se serait réfugiée dans le Palais d'été; mais toutes les versions s'accordent à dire que, pendant plusieurs jours, le pouvoir a été exercé par le prince Tuan, et qu'il en a fait l'usage le plus sinistre. Le prince Tuan est le père de l'héritier présomptif du trône, proclamé tel après la révolution de palais qui a abouti à la mise en tutelle du jeune et maladif empereur et à la dictature de l'impératrice douairière. On le présente comme un Chinois fanatique, violent, cruel, d'ailleurs sans intelligence et, comme la plupart de ses compatriotes, vivant dans une ignorance profonde de l'Europe et du monde. Il ne saurait être retenu par la crainte des châtimens qui se préparent et auxquels il ne croit pas. Ayant, au surplus, joué son va-tout, il vit tout entier dans le moment présent et s'étourdit jusqu'à l'ivresse par l'exercice d'une puissance sans contrôle et sans limites. Telle est du moins la psychologie que l'on trace de lui. Mais, à parler franchement, nous n'en savons pas beaucoup plus long sur le prince Tuan que sur l'impératrice, et c'est seulement dans quelques jours que nous connaissons les détails de l'abominable tragédie dont le nord de la Chine est le théâtre. M. le prince d'Arenberg aurait voulu que la session parlementaire se prolongeât jusqu'au moment où nous aurions enfin des nouvelles plus sûres, et il a paru croire qu'une semaine suffirait pour cela. Il a eu sans doute raison, puisque les nouvelles commencent à arriver. Mais la Chambre, pressée d'entrer en vacances, n'a pas voulu attendre davantage. Le gouvernement lui a demandé sa confiance pour la direction à donner aux affaires d'Extrême-Orient : elle la lui a donnée pleine et entière.

Les explications qui lui ont été fournies à plusieurs reprises par M. le ministre des Affaires étrangères, en dernier lieu sur une question très bien posée par M. Piou, lui ont d'ailleurs donné toutes les lumières dont le gouvernement disposait lui-même à ce moment. Si on rapproche de ces explications de M. Delcassé celles dont M. Brodrick a fait part encore plus abondamment et presque quotidiennement à la Chambre des communes, et si enfin on tient compte comme il convient du véhément discours que l'empereur allemand a adressé aux troupes qu'il envoie en Extrême-Orient, on aura réuni tous les éléments de la question, telle qu'elle se présentait hier encore aux gouvernemens européens. L'empereur Guillaume a parlé de la torche de la guerre qui avait été subitement brandie par des mains chinoises. Son ministre à Pékin ayant été assassiné, il a annoncé une vengeance exemplaire. Mais il ne s'est pas arrêté là : il a recommandé à ses soldats de vivre en bons camarades avec les soldats des autres puissances,

qu'ils fussent russes, anglais, français, ou autres, et on a voulu voir, non sans raison, dans ses paroles une affirmation du concert européen. L'empereur Guillaume n'y croyait pas beaucoup en Orient, il y a peu de temps encore ; y croit-il davantage en Extrême-Orient aujourd'hui ? Quoi qu'il en soit, il a parlé en fort bons termes de la nécessité d'une action commune, et tous les échos de l'Europe ont recueilli favorablement son discours. Il a parlé aussi des missionnaires, et il l'a fait avec une sympathie bienveillante dont lord Satisbury, dans un discours de mauvaise humeur, ne lui avait pas donné l'exemple. Laisant de côté les dissentimens que nous pouvons avoir avec l'Allemagne au sujet de la protection des catholiques, nous ne pouvons qu'applaudir au discours de Guillaume II : il a un accent humain et une portée politique dont il est impossible de n'être pas frappé. Quant à M. Brodrick et à M. Delcassé, ils ont, en somme, tenu un langage analogue, le plus souvent très réservé au sujet de faits qu'ils ne connaissaient encore que d'une manière incomplète et imparfaite, mais toujours très affirmatif en ce qui touche l'obligation pour toutes les puissances de marcher d'accord vers un même but. Toutefois, sur les conditions de cet accord, M. Delcassé a été plus explicite encore, en désavouant au nom de la France toute pensée de s'attribuer, au milieu du conflit ouvert, des avantages personnels. La France, actuellement, ne veut rien de la Chine. Elle a obtenu au Sud les satisfactions auxquelles elle avait droit, et tout son effort, combiné avec celui des autres puissances, a pour objet de sauver nos légations, de rétablir l'ordre et la sécurité en Chine, d'y imposer la stricte observation des traités qui ont été si odieusement violés, enfin de restaurer ou de maintenir à Pékin un gouvernement qui donnera à l'Europe et au monde des garanties sérieuses à tous ces points de vue. Ainsi définie, la tâche est assez grande, et nous souhaitons qu'elle ne devienne pas plus grande encore. Mais, si tout est obscur au Nord, tout est incertain au Sud. L'agitation peut gagner les provinces chinoises limitrophes du Tonkin, et nous devons y veiller. M. Delcassé a dit à la Chambre que, parmi les troupes que nous envoyons en Extrême-Orient, une partie était destinée à remplacer celles qui avaient été déjà prélevées sur le contingent tonkinois. Précaution qu'on ne saurait trop approuver. En même temps que des nouvelles, encore bien confuses, mais un peu moins mauvaises, arrivent de Pékin, le bruit court que la contagion du mouvement insurrectionnel commence à gagner les provinces. Il faut donc prévoir le moment où nous pourrions nous trouver en présence de devoirs nouveaux.

En attendant, le premier devoir est de marcher sur Pékin, et d'y frapper un de ces coups dont l'imagination d'un peuple reste longtemps ébranlée. On dit que l'Empereur, qui ne serait pas mort, nous y appelle. Que cela soit vrai ou non, peu importe, la marche sur Pékin s'impose. Malheureusement, en mettant les choses au mieux, nos renforts n'arriveront à Takou que dans plusieurs semaines, et les opérations ultérieures, dans la saison des pluies, seront très difficiles. Qui sait même si nous ne serons pas obligés de les retarder? On a beaucoup parlé d'abord des Russes, et ensuite des Japonais qui auraient pu prendre les devans sur les autres puissances, et peut-être même faire le gros de la besogne à eux tout seuls. Si cela avait été possible, il aurait fallu, non seulement s'y prêter, mais le faciliter et y pousser, en mettant de côté toutes les considérations d'amour-propre particulier. Quand la maison brûle, on accepte les premiers pompiers qui se présentent. Mais il paraît que les Russes ne sont pas aussi prêts qu'on l'avait cru. Ils n'ont que 15 000 hommes à Port-Arthur, et, s'ils peuvent en détacher une partie, il serait aussi imprudent de leur part de trop dégarnir la place qu'il le serait de la nôtre de trop nous affaiblir au Tonkin. Quant aux concentrations de troupes dont on a parlé dans leurs provinces septentrionales, elles se feront sans doute, mais elles étaient encore, ces derniers jours, à l'état de projet. Reste le Japon. On a attribué des vues personnelles à l'Angleterre à son sujet, et il semble bien qu'il y ait eu quelque chose entre le cabinet de Londres et celui de Tokio. Mais quoi? A cet égard, les récits diffèrent. On sait que l'Angleterre, prise au dépourvu par les événemens, n'a pas de troupes disponibles. Tout ce qu'elle a pu mettre en ligne est occupé dans le Transvaal et aussi à Coumassie, dans le pays des Achantis. Ici et là, on voit de plus en plus combien l'écart se rétrécit entre les armées européennes modernes et d'autres armées qu'on pouvait croire relativement très inférieures. Les Boers et les Achantis eux-mêmes tiennent les Anglais en respect. C'est pourquoi, manquant d'hommes pour son compte, l'Angleterre aurait imaginé de recourir au Japon et de l'investir d'une sorte de mandat qui en aurait fait le soldat de l'Europe en Extrême-Orient. Mais, si l'Angleterre n'a pas en ce moment de troupes disponibles, l'Europe en a, et son intention n'est nullement de laisser les Japonais opérer à sa place. Il faudrait le faire, comme nous l'avons dit, si les Japonais pouvaient accomplir la besogne plus vite que les autres et à eux tout seuls, car chaque jour perdu risque de coûter cher à l'humanité. Mais, si les Japonais sont beaucoup plus près que nous de la Chine, rien ne prouve qu'ils

puissent marcher sans alliés sur Pékin et y arriver victorieux. La Chine est mieux armée aujourd'hui qu'elle ne l'était lors de la dernière guerre. Elle a accumulé des forces immenses entre Pékin et Tientsin. Tientsin a même, en ce moment, assez à faire pour se défendre. Il y aurait donc une grave imprudence à se mettre en route avant d'avoir sous la main toutes les forces déjà parties ou sur le point de partir pour Takou. La bonne volonté du Japon doit être utilisée comme celle de toutes les grandes puissances militaires; mais elle ne peut pas être employée à l'exclusion des autres. Les troupes japonaises ont leur place marquée dans le corps d'armée international en formation; mais les charger d'une mission spéciale est une idée tellement aventureuse que nous ne voulons pas croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle se soit présentée à l'esprit du gouvernement anglais; il est d'ailleurs le premier à la désavouer aujourd'hui.

Toutefois, les bruits qui ont couru à ce sujet ont permis de voir que l'accord des puissances, malgré sa sincérité actuelle, n'allait pas, de la part de quelques-unes d'entre elles, sans arrière-pensée. N'a-t-on pas dit que les Anglais voulaient se servir des Japonais pour faire contrepoids aux Russes, peut-être pour les supplanter? N'a-t-on pas dit, d'autre part, que les Russes ne voyaient pas d'un œil rassuré le développement rapide des forces japonaises, et qu'ils n'étaient pas sans préoccupations au sujet des objectifs que le gouvernement de Tokio pouvait se proposer? N'y a-t-il pas lieu de craindre que, un jour ou un autre, cette entente de l'Europe à laquelle tout le monde travaille en ce moment, et surtout que tout le monde proclame, ne subisse quelques épreuves? Mais ce sont là, espérons-le du moins, des prévisions encore lointaines. Ce qu'il y a de tragique dans le mystère de Pékin doit nous réunir tous dans un même sentiment. Rétablissons d'abord par tous les moyens la paix chinoise. Quant aux luttes d'influence, il sera temps de nous y livrer quand nous aurons vengé l'honneur de la civilisation européenne et chrétienne, et sauvé ses représentans.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

# LA QUESTION MORALE

## EST-ELLE UNE QUESTION SOCIALE?

---

A ceux qui soutiennent, comme M. Ziegler, que la question sociale est une question morale (1), beaucoup de réformateurs répondent : « C'est au contraire la question morale qui est une question sociale. » Les socialistes de l'école matérialiste, renchérisant sur les autres, suppriment entièrement la question morale pour la remplacer par la question sociale, qu'ils réduisent elle-même à la question économique ou, plus précisément, à « une question d'alimentation (2). » Il importe d'examiner un système sur lequel s'appuient tant de novateurs contemporains. Comment le moraliste pourrait-il se dispenser d'apprécier les moyens par lesquels le marxisme espère rendre la morale elle-même inutile ? Demandons-nous donc s'il n'y a aucune utopie à compter sur le mécanisme social pour produire comme du dehors la moralité, ou même pour la remplacer au cœur des hommes. Élargissant ensuite la question, nous rechercherons la valeur morale de ce système, aujourd'hui trop à la mode, que Marx a proposé sous le nom de « matérialisme économique et historique. »

### I

Hegel avait déjà représenté le « système des besoins » comme la base de la société civile. Ce système constitue « l'infrastructure économique » dont parle Marx. Mais Hegel ne voyait là que le premier « moment » d'une dialectique qui doit s'élever peu à

(1) Ziegler, *La question sociale est une question morale*, Paris, Alcan, 1889. Voyez aussi Ch. Secrétan, *la Civilisation et la Croyance*, Paris, Alcan, 1889.

(2) Prof. Talamo, *Rivista internazionale di scienze sociali*, janvier 1899.

peu des fatalités naturelles à la libre vie de l'esprit. Pour le matérialisme de Marx, au contraire, toutes les idées, même morales, sont les masques que prennent les besoins et intérêts. Engels, dans son écrit sur Feuerbach, réduit l'éthique socialiste à la lutte des classes : l'amour du prochain est pour lui une « vieillesse. » Lutte et révolution, voilà la seule méthode raisonnable. « De la révolution, non de la morale, viendra l'égalité. » En appeler à la morale et au droit, « ne nous fait pas avancer scientifiquement d'une seule ligne. » La « science » économique ne peut voir dans l'agitation morale, même si elle est légitime, « aucune raison démonstrative, mais seulement un symptôme. » Et Calwer ajoute : « Ces paroles d'Engels devraient être affichées dans le bureau de rédaction de toute feuille du parti. » La question économique supprimera d'abord la question juridique et rendra les lois inutiles. Selon M. Van Kol, un jour viendra où la société pourra se passer de système juridique, où le communisme devenu anarchique réalisera sur terre la plus complète liberté. L'administration sera confiée aux meilleurs, les chefs représenteront la volonté collective, et tous les citoyens n'auront d'autre but que le bien commun. M. Vandervelde aspire, lui aussi, « à la communauté anarchiste, débordante de fraternité et de richesse, où chacun, faisant ce qu'il voudrait, comme dans l'abbaye de Thélème, donnerait selon ses forces et prendrait selon ses besoins (1). »

Avec le droit disparaîtra la religion. Un temps viendra, selon Marx, où, la science étant souveraine, le sentiment religieux sera devenu inutile. Le « reflet religieux du monde réel » s'évanouira alors ; mais il ne pourra se dissiper que « lorsque les conditions du travail et de la vie pratique présenteront à l'homme des rapports transparents et rationnels avec ses semblables et avec la nature. » La vie sociale « ne sera dégagée du voile mystique qui en dérobe l'aspect que le jour où s'y manifesterait l'œuvre d'hommes librement associés, agissant consciemment et maîtres de leur propre mouvement social. » Pour Engels, la religion n'est qu'une expression poétique des rapports physiques et sociaux ; elle forme « un système préscientifique » qui n'aura plus de raison d'être le jour où la science sera pleinement constituée.

Enfin la morale elle-même, qui est la dernière des religions, deviendra superflue. Selon M. Lafargue, ce qu'on appelle la mo-

(1) *Le socialisme en Belgique*, p. 283.

rale, ainsi que tous les autres phénomènes de l'activité humaine, tombe sous cette loi du matérialisme économique formulée par Marx : « Le mode de production de la vie matérielle domine, en général, le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. » Il y a bien quelques sentimens dits moraux, comme l'amour maternel, qui ont moins une origine économique que purement physiologique. Avec M. Giard, M. Lafargue pense « qu'une des premières causes de l'instinct maternel chez les mammifères est le besoin organique de se débarrasser du lait qui tuméfie et endolorit les mamelles. » Quoi de plus simple ? Quant aux origines humaines de l'idée de justice, elles sont la passion de la vengeance et le sentiment de l'égalité ; les origines sociales de cette même notion se ramènent à la propriété privée. Ce sont d'ailleurs les besoins économiques qui font naître toutes les idées abstraites, y compris celles de la morale. « Le troupeau fortifia l'idée de *nombre* et développa la numération ; le partage des terres engendra l'idée de *mesure*, et le vase, celle de *capacité*... Les hiéroglyphes égyptiens prennent pour symbole de la justice et de la vérité la *coudée*, c'est-à-dire l'unité de mesure : ce que les coudées avaient mesuré était *juste* et vrai. » Voilà l'origine du juste, et en voici le développement : « L'idée de justice, qui, à l'origine, n'est qu'une manifestation de l'esprit égalitaire, va, sous l'action de la propriété qu'elle contribue à constituer, consacrer les inégalités que la propriété engendre parmi les hommes... Ainsi la justice, semblable à ces insectes qui, aussitôt nés, dévorent leur mère, détruit l'esprit égalitaire qui l'a engendrée et consacre l'asservissement de l'homme. » Mais la révolution communiste, en supprimant la propriété privée et en donnant « à tous les mêmes choses, » affranchira l'homme et fera revivre l'esprit égalitaire ; « alors les idées de justice qui hantent les têtes humaines depuis la constitution de la propriété privée s'évanouiront, comme le plus affreux cauchemar qui ait jamais torturé la triste humanité civilisée (1). »

(1) *Recherches sur l'origine de l'idée de justice et de l'idée du bien*. Paris, Giard et Brière, 1899.

Dans ses *Pamphlets socialistes*, M. Lafargue écrit : « Pour qu'il parvienne à la conscience de sa force, il faut que le Proletariat foule aux pieds les préjugés de la morale chrétienne, économique, libre penseuse ; il faut qu'il retourne à ses instincts naturels, qu'il proclame les *Droits de la paresse*, mille et mille fois plus nobles et plus sacrés que les phisiques *Droits de l'homme*, concoctés par les avocats métaphysiciens de la révolution bourgeoise ; qu'il se contraigne à ne travailler que trois heures par jour, à fainéanter, à bombancer le reste de la journée

Selon M. Deville, « les conceptions de justice, de liberté, d'utilité, obéissent aux faits et ne leur commandent pas (1). » L'intérêt, selon lui comme selon Marx, « est le point de départ réel de tous les actes de l'homme, » il « régit tous les rapports de l'individu avec le milieu ambiant (2). » La seule transformation à poursuivre, d'après le même auteur, est celle du « mode de propriété. » Il raille donc à son tour « la morale, le progrès et autres grands principes mirobolans (3). » De même, selon un des principaux épigones du système, le gendre même de Marx, le collectivisme « ne repose sur aucun concept *a priori* de justice, de liberté, d'égalité ou de fraternité, ces concepts rentrant pour nous dans cette métaphysique dont Voltaire a pu dire, etc. » Le collectivisme ne se réclame pas davantage « des sentimens généreux ou des aspirations vers le bien-être, qui sont de tous les temps sans avoir jamais abouti (4). » Ce ne sont pas les désirs de l'homme qui mènent le monde, « mais c'est le monde qui, par ses transformations successives, nécessaires, crée nos sentimens, nos désirs, et ce qu'on appelle encore notre idéal. »

Comme il faut cependant, dans la société nouvelle, concilier les intérêts de l'individu et ceux de la collectivité, la dernière ressource du communisme est de soutenir que l'économie capitaliste est la seule cause de l'actuelle contradiction entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif ou le bien universel. D'après Calwer (5), la conciliation des intérêts de l'individu et de la collectivité se fera d'elle-même, par le jeu mécanique de l'évolution et en dehors de toute considération morale. Elle n'est pas un « desideratum éthique ; » elle est le « fruit nécessaire du processus social. » Les « desiderata éthiques » ne sont d'ailleurs que « l'épiphénomène » et le « symbole subjectif » du jeu profond des forces sociales, qui seul est objectif. » Ce qui paraît aux uns moral paraîtra aux autres profondément immoral, vu du point de vue d'un autre milieu social. » Il n'y a qu'une « morale de

et de la nuit. » Sans attacher la plus légère importance philosophique aux écrits d'agitateurs révolutionnaires, il est cependant permis au philosophe d'y rechercher les ressorts sur lesquels on compte pour entraîner le peuple à fonder une société nouvelle.

(1) *Philosophie du socialisme*, p. 15.

(2) *Le Capital*, de Karl Marx, résumé et accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique, p. 15, 1883.

(3) *Ibid.* p. 40.

(4) M. Guesde, *Le Collectivisme*, conférence de 1891, p. 3.

(5) *Einführung in den Socialismus*, 1899.

classes, » et les idées morales ne sont que « les échos des intérêts en conflit. » La question sociale n'est donc à aucun degré une question morale.

Écoutons à son tour le professeur de Padoue, M. Loria. Aujourd'hui, dit-il, pour préserver la société capitaliste d'une dissolution qui, autrement, serait inévitable, on oblige les individus à agir « contre leur propre intérêt, » et l'on parvient à ce but au moyen de la « coercition morale, » qui, en infligeant un dommage aux actions conformes à l'intérêt de l'argent, mais opposées à l'intérêt social, empêche la grande majorité des individus de les accomplir. La coercition morale revêt d'ailleurs des formes différentes avec les phases successives de la société capitaliste. A l'époque de l'esclavage, elle se manifeste surtout par « la terreur ; » dans l'âge du servage, elle s'exprime par la « religion ; » dans l'époque du salariat, où nous avons le malheur de vivre encore, elle s'effectue surtout par l'instrument de « l'opinion publique (1). » Mais un jour, lorsque le salariat aura fait place à une constitution économique supérieure, « associationniste et égalitaire, » aucune forme de coercition morale ne sera désormais nécessaire, « car, dans ces conditions, où l'intérêt de l'individu coïncidera tout à fait avec l'intérêt collectif, le libre développement de l'égoïsme individuel impliquera par lui-même l'accomplissement des actions les plus conformes à l'avantage de la société. L'antithèse entre l'intérêt individuel et l'intérêt social n'est donc qu'un fait historique, particulier aux sociétés capitalistes (2). » La religion est un « colossal guet-apens tendu aux hommes pour les induire à l'accomplissement des actions opposées à leur véritable intérêt (3). » La coercition morale de l'opinion publique n'est elle-même qu'un succédané de la religion, une illusion commune, qui sert à exercer une pression sur les consciences individuelles en vue de leur faire sacrifier leur égoïsme au bien commun. Dans l'Éden socialiste, au contraire, chaque individu n'aura qu'à suivre son intérêt pour réaliser l'intérêt d'autrui. Ainsi, pour M. Loria comme pour tous les marxistes, le droit, la morale et la religion ne sont que des « institutions connectives, » destinées à assurer aujourd'hui le triomphe du capitalisme sur le prolétariat dupé.

(1) Loria, *Les bases économiques de la constitution sociale*, Paris, Alcan, 1892.

(2) *Revue internationale de sociologie*, 1899, p. 498.

(3) *Id.*, p. 50.

Telles sont les théories du collectivisme matérialiste, qui, comme on le voit, supprime purement et simplement la question morale avec la morale même.

Dans ces diverses théories, dont l'inspiration est commune, le collectivisme nous semble révéler nombre de défauts et d'inconséquences. En premier lieu, c'est un mélange contradictoire d'absolu pessimisme à l'égard de la société actuelle et d'absolu optimisme à l'égard de la société future ; je dis *contradictoire*, car, si la société actuelle est tellement mauvaise, comment espérer qu'elle va produire une société si parfaite ? Cette antithèse en accompagne une autre, qui est la plus familière de toutes aux socialistes : le contraste aigu des deux classes capitaliste et prolétaire. Du côté du capitalisme, tous les vices et tous les maux ; du côté du prolétariat, toutes les vertus et tous les biens. Il n'y aura donc qu'à transformer la société capitaliste en société populaire pour changer du même coup la face du monde. C'est le dogme de l'infailibilité du Peuple. Et ainsi nous arrivons à une troisième illusion, non moins « simpliste » que les précédentes : il suffira de changer les institutions pour métamorphoser les hommes. Comme si les institutions étaient indépendantes des hommes et pouvaient valoir ce que ne valent pas les hommes ! comme s'il n'y avait pas action réciproque entre l'extérieur et l'intérieur, entre le social et le moral ! Le collectivisme, on le voit, a conservé la méthode « catastrophique, » chère à tous les prophètes qui prédisent la fin d'un monde et le passage soudain à un autre.

Selon nous, il est difficile de concevoir une plus prodigieuse méconnaissance de la nature humaine ; les espérances ultra-terrestres n'ont rien de plus mystique que cette espérance terrestre du socialisme prétendu scientifique, que cette foi en une société où il suffira d'abolir la propriété individuelle pour rendre tout le monde parfait et heureux. Nous ne pensons pas qu'aucune communauté de moines ait jamais fait songe plus surhumain ; et c'est une preuve de ce qui a été plus d'une fois soutenu : le collectivisme, si dédaigneux des religions et des « reflets surnaturels, » est lui-même une nouvelle religion, qui exige une crédulité aussi forte que ses devancières. Le dogme fondamental, c'est qu'il suffira à l'égoïste d'être transporté dans une société communiste pour que son vice devienne une vertu et son intérêt du désintéressement !

Une des principales formes de l'égoïsme est la paresse ; par quel miracle, fût-ce dans une communauté collectiviste, la paresse se trouvera-t-elle en harmonie avec l'intérêt commun ? Si le laboureur dort au lieu de travailler la terre, comment la terre produira-t-elle ses fruits ? Et que deviendront certains services industriels particulièrement pénibles ou repoussans (1) ? Les anciens communistes nous avaient représenté la coercition pénale, exercée par la collectivité, comme capable d'assurer le travail de tous les membres ; tout au moins, à défaut du fouet, de la prison ou de la privation de nourriture, ils nous représentaient l'opinion publique comme contraignant chacun à travailler *par honneur*. Et maintenant l'opinion publique elle-même, avec son souci arriéré de moralité, n'est plus nécessaire ! Il suffit à chacun de suivre sa pente et de pratiquer la paresse pour que la besogne collective se trouve faite.

M. Lafargue, en effet, dans son opuscule sur *le Droit à la paresse, réfutation du droit au travail de 1848* (2), prend pour devise ce mot, qu'il attribue à Lessing : « Paressons en toutes choses, hormis en aimant et en buvant, hormis en paressant ; » et il déclare qu'une « étrange folie » possède les classes ouvrières : « cette folie est l'amour du travail. » Dans notre société capitaliste, le travail est « la cause de toute dégénérescence intellectuelle, de toute déformation organique. » Comparez « le pur sang des écuries » à la « lourde brute des fermes normandes, qui laboure la terre ! » Quand on veut retrouver une trace de la beauté native de l'homme, « il faut l'aller chercher chez les nations où les préjugés économiques n'ont pas encore déraciné la haine du travail ; » et M. Lafargue nous donne pour modèle l'Espagne. Le prolétariat, « trahissant ses instincts, méconnaissant sa mission historique, » s'est laissé pervertir « par le dogme du travail. » Rude et terrible a été son châtiment. « Toutes les misères individuelles et sociales sont nées de sa passion pour le travail. Le résultat du travail a été la surproduction, le vice de l'épargne. » Il faut désormais « obliger les ouvriers à consommer leurs produits. » Consommation immédiate, universelle et obligatoire ! Cependant, comme

(1) Selon un des plus libéraux parmi les collectivistes, le recrutement d'un certain nombre de services industriels « serait assuré par un procédé analogue au service militaire. » A quoi on a répondu : — C'est l'antique corvée ou, si l'on préfère, ce sont les travaux forcés. (Voir M. G. Richard, *le Socialisme et la Science sociale*, Paris, Alcan, 1897).

(2) Bruxelles, Mahen.

la société humaine n'a pas encore le bonheur dont jouissent les bancs d'huitres : recevoir sa nourriture toute préparée de l'océan par le simple mécanisme du flux, il faudra se résigner à travailler encore un peu, mais en vue de « paresser. » M. Lafargue vaticine que, quand le collectivisme sera organisé, les ouvriers ne travailleront plus que trois heures par jour. Stiegler, dans ses *Quatre écoles d'économie sociale* (1), adopte le même chiffre fatidique.

En réponse à ces utopies, on peut constater avec M. Gide que, si les produits industriels croissent notablement avec les progrès de la science, les grandes découvertes scientifiques et leurs applications n'ont encore pu augmenter que très peu la production dans les industries qui répondent aux besoins premiers de l'espèce humaine. L'industrie agricole, qui est fondamentale, n'est d'ailleurs susceptible que d'un développement modéré ; l'industrie de l'édifice, si nécessaire pour la santé et pour la vie, est loin de se développer selon les besoins. Les difficultés de la production pour les choses utiles à la subsistance, c'est-à-dire pour les matières que l'organisme humain peut chimiquement s'assimiler, n'ont, sinon aucune tendance, comme le soutient M. Nitti, du moins qu'une faible tendance à diminuer. Ce fait maintiendra longtemps intense l'effort de la production, à moins que la science ne fasse quelque découverte inattendue pour fabriquer des aliments en abondance. Mais suffira-t-il, sous le régime communiste, pour faire surgir cette découverte, de la commander à l'escouade des chimistes travaillant trois heures par jour « en vue de la paresse » et de la « bombance ? »

Sous le régime de la liberté, tout fruit de l'épargne est un moyen de travailler qui engendre bientôt une *nécessité* de travailler, car la richesse inerte diminue progressivement et finit par devenir pauvreté. Le capital est donc constamment obligé de reproduire la richesse et, en conséquence, il est essentiellement producteur. Il n'est pas essentiellement consommateur, ni, comme on l'en accuse, « jouisseur. » L'abus accidentel, si fréquent qu'il soit, ne doit pas voiler l'usage essentiel. Au contraire, dans une société collectiviste, il y aura toujours des riches relatifs, mais en quoi consistera leur richesse ? En bons de « jouissance, » par conséquent en objets de consommation, aliments, vins, vêtements, bijoux, etc. C'est alors que vous aurez des « jouisseurs, » puisque

(1) Genève, 1890.



jouir sera le seul emploi possible de la richesse et de la vie même. Il est douteux qu'un pareil idéal soit vraiment celui de l'humanité. Supprimer l'épargne ou ne la laisser subsister que pour des bombances prochaines, c'est faire rétrograder l'homme vers l'animal : ne pouvant faire l'ange, il fera la bête. La dignité humaine disparaît dans une forme de collectivisme qui ramène tout à une question d'estomac. L'un des chefs ne disait-il pas, en France : « Nous sommes le parti du ventre (1) ? »

Moins utopiste au fond que nos communistes actuels, Fourier admettait la perpétuelle nécessité du travail, mais il espérait le rendre pour tous et toujours « attrayant ; » lui aussi aboutissait à remplacer le devoir moral par la jouissance. Il parlait de ce principe que « le travail fait les délices de diverses créatures, comme castors, abeilles, guêpes, fourmis, qui sont *pleinement libres de préférer l'inertie* (!) » Puis donc que les castors travaillent par pur plaisir, pourquoi l'homme ne travaillerait-il pas de même ? Le moyen est bien simple : il n'y a qu'à varier le travail et à changer d'occupation dix fois par jour. Voici la journée du riche « Mondor. » Après s'être couché à 10 heures du soir, il se lève à 3 heures et demie du matin ! Vous trouvez l'heure un peu matinale, mais Fourier était tellement persuadé que le travail deviendrait un plaisir, qu'il en tirait cette conclusion : — Le travail ne fatiguera plus, il reposera plutôt ; on n'aura donc guère besoin de sommeil ! C'est pourquoi, dans son monastère, il sonne le réveil universel à 3 heures et demie du matin. O illusion des systèmes qui croient commander à la nature ! A 4 heures, Mondor est déjà au « cours du lever public » et il écoute « la chronique de la nuit ! » A 4 heures et demie, premier repas, suivi de la « parade industrielle ; » à 5 heures et demie, séance au groupe de la chasse ; à 7 heures, au groupe de la pêche ; à 8 heures, déjeuner et lecture des gazettes ; à 9 heures, séance à un

(1) M. G. Deville (*Principes socialistes*, p. xxiii) dit avec raison qu'il ne faut pas attacher trop d'importance théorique au mot fameux de M. Guesde, qui, selon lui, n'avait d'autre but que d'agir sur le peuple en lui parlant le langage propre à l'entraîner. « Il n'y a, dans la phrase reproduite plus haut, que l'indication du mobile jugé de nature à avoir action sur la masse à mouvoir. » Nous craignons que M. Deville et M. Guesde ne calomnient involontairement le peuple, surtout le peuple français (celui dont Heine disait qu'il fut toujours mené par des idées), s'ils croient que le grand procédé de l'éloquence est de s'adresser à son ventre. S'il en était vraiment ainsi, comment le règne collectiviste du peuple serait-il, comme on nous le promet, je ne dis pas celui de la fraternité et de la justice, mots « vieillards, » mais celui de la paix et de la félicité ?

groupe de « culture sous tente ; » à 10 heures, séance à la « messe » phalanstérienne ; à 10 heures et demie, séance au groupe de la faisanderie ; à 11 heures et demie, bibliothèque ; à 1 heure, dîner ; à 2 heures et demie, séance au groupe des serres fraîches ; à 4 heures, au groupe de plantes exotiques ; à 5 heures, séance des viviers ; à 6 heures, goûter à la campagne ; à 6 heures et demie, séance au groupe des mérinos ; à 7 heures, séance à la Bourse ; à 9 heures, souper ; à 9 heures et demie, cours des arts, concerts, bal, spectacle, réception ; à 10 heures et demie, coucher, et bon somme ! Voilà le moyen d'être heureux. Quant à « Lucas, » qui est relativement « pauvre, » — car il y a encore des riches et des pauvres, — il ne sera pas moins heureux en ne dormant lui aussi que cinq heures et demie pour travailler presque sans discontinuer à une dizaine d'occupations différentes, qui changeront son cerveau en kaléidoscope tournant : il devra interrompre sans cesse sa besogne commencée pour éprouver les difficultés d'un nouvel entraînement à une nouvelle occupation. Nous rions de ces utopies ; ne rira-t-on point un jour des utopies de nos collectivistes contemporains ? Fourier méconnaissait assurément une des grandes lois du travail : pour être productif, tout travail doit être régulier, continu et spécialisé. Celui qui « papillonne » ne produira rien de valable. Si Mondor ou Lucas change dix fois par jour d'occupation, il fera dix fois une besogne médiocre.

Il y a pourtant, en ce rêve, un fonds de vérité : c'est que l'avenir verra l'alternance, non pas de dix ou douze métiers par jour, mais d'une certaine série d'heures de travail avec des heures de loisir de plus en plus nombreuses. Encore faudra-t-il travailler. Eût-on mis, selon l'espoir d'un chimiste, la nourriture en pilules, il resterait à la préparer, à s'instruire, à étudier, à produire mille objets utiles, à soigner les enfans, à soigner les vieillards, à soigner les malades ; toutes choses qui ne se font pas sans quelque effort du vouloir. On aura beau perfectionner l'industrie, la plupart des travaux industriels conserveront un caractère pénible, et ils contiendront même des élémens de risque. Les machines à vapeur tuent plus d'hommes que n'en ont tué les guerres les plus cruelles (1). Chaque kilomètre de chemin de fer coûte, en moyenne, une vie humaine. Si l'on consulte le tableau de tous les métiers, dressé par l'Empire allemand pour servir de base à

(1) Voyez Nitti : *Le travail humain et ses lois*, dans la *Revue internationale de sociologie*, 1895.

l'assurance obligatoire, on voit que tous ceux des métiers qui ont un caractère vraiment productif ont aussi un caractère pénible et entraînent des risques sérieux (1).

Loin de compter sur la diminution de l'effort moral dans les sociétés futures, sur la spontanéité absolue du travail et de toutes les vertus, rappelons-nous, au contraire, que le sentiment du devoir perd de sa force à mesure que s'élargit, s'éloigne et devient plus abstraite la société envers laquelle l'individu se sent obligé. Tel homme, par exemple, qui aurait travaillé au sein d'une petite association et sous une surveillance immédiate, ne travaillera plus, s'il voit son effort perdu dans une collectivité trop vaste, pour un résultat trop lointain. Les crimes et délits de toutes sortes augmentent dans les villes, où l'on se sent comme isolé, protégé contre l'œil des voisins et contre l'opinion de tous. Les crimes augmentent aussi dans les pays d'émigration. Voyez encore avec quelle facilité tel homme, incapable de voler cinq centimes dans la poche de son voisin, volera par fraude cent francs ou mille francs dans la poche de l'État ! Demandez aux grandes entreprises industrielles ce qu'elles pensent du phénomène appelé familièrement *coulage*. A mesure que l'objet de l'obligation s'impersonnalise, si on peut parler ainsi, l'obligation elle-même perd de sa netteté et de sa force. La morale nous ordonne avec raison d'aimer notre « prochain, » mais ce qui est plus beau encore et plus difficile, c'est d'aimer son « lointain, » un Cafre par exemple ou un Maori. Un Anglais même se prétend si loin d'un Boer !

On a remarqué que, jusqu'ici, les seules sociétés communistes qui aient existé et surtout réussi n'ont été que de petites associations, notamment dans les États-Unis d'Amérique (2). Le moine travaille bien pour son couvent, — d'autant plus qu'il espère gagner le paradis à la fin de ses jours, — mais si le couvent devient la terre entière, sans autre paradis que ladite terre, le zèle risque fort de faiblir. M. F.-S. Nitti a calculé que, dans une nation parvenue à un régime communiste parfait et comprenant vingt millions d'ouvriers qui travaillent huit heures par jour, chaque

(1) Quand même l'humanité future aurait, grâce aux Berthelot de l'avenir, de quoi alimenter une population toujours croissante, il resterait à savoir où elle la logerait. On a calculé que, au taux d'accroissement de 1 pour 100, la terre porterait, dans douze cents ans, un homme par mètre carré. Il faudrait donc conquérir les airs et multiplier les tours de Babel, ce qui sans doute exigerait quelque labeur au milieu de la grande orgie collectiviste.

(2) Voir James, *Communism in America*.

heure de travail d'un ouvrier représentera un 160 millionième de la production quotidienne. Dans ce cas, la tentation de perdre une heure sera bien séduisante, si l'on a pour tout mobile le désir d'apporter son 160 millionième à l'œuvre totale, et si ce mobile se trouve mis en échec par une bonne occasion de s'amuser, de boire, de causer, ou simplement de se reposer. Même chez les collectivistes, si l'esprit est fort, la chair est faible, — d'autant plus qu'on la considère comme le tout de l'homme.

Quand même, dans la Salente collectiviste, la paresse ne serait plus à craindre, il n'est pas un seul des autres péchés capitaux, comme disent les théologiens, qui n'y trouvât encore ample matière à s'exercer. Empêchez-vous jamais celui qui a ou croit avoir une supériorité naturelle ou acquise d'éprouver de l' « orgueil ? » Et, s'il n'a pas cette supériorité, l'empêchez-vous de porter « envie » à ceux qui la possèdent ? — Les biens étant communs, on n'aura plus, dites-vous, à envier son voisin. — Mais d'abord, si communs que soient les instrumens de travail, les fruits du travail ne pourront être distribués également, même à ceux qui n'auront pas travaillé. Il y aura donc encore des individus plus riches en « bons de jouissance, » des « Mondors » qui seront pour les « Lucas » des objets d'envie. De plus, il y aura des individus plus intelligens que les autres, ou plus forts corporellement, ou plus beaux, qui plairont mieux aux femmes. De là des rivalités, des haines plus ou moins sourdes, des luttes plus ou moins ouvertes. Comment les supprimerez-vous, alors que toute coercition morale, même celle de l'opinion, aura disparu, et que la devise universelle sera, nous dit-on, celle de l'abbaye de Thélème perfectionnée : « Fais ce qui te plaît, tu feras par là même ce qui plaît aux autres ? » La « luxure, » la « gourmandise » et l'ivrognerie, qui sont des formes d'égoïsme, deviendront-elles des vertus civiques dans la cité collectiviste ? La « colère, » avec la violence qu'elle entraîne, n'aura-t-elle plus où s'exercer parce que la terre sera commune et que les mines ou usines appartiendront à l'État ? Une fois toute « crainte, » toute « foi religieuse » et toute « opinion morale » disparues, les hommes seront-ils du coup changés en brebis dans le pâturage idyllique du communisme ? Si, de nos jours, des ouvriers se disputent dans une usine capitaliste, en viennent aux coups et blessures, parfois même au meurtre, cela tient-il uniquement à ce que, sur la porte, on lit le nom d'un individu, et suffira-t-il au fonctionnaire peintre d'en-

seignes, pour tout changer, d'inscrire : République universelle : liberté, égalité, fraternité ? De même, dans l'ordre intellectuel, les gazetiers d'alors n'auront-ils que des complimens pour ceux qui ne sont pas de leur opinion ? les *Libre Parole* ou les *Aurore* de ces siècles bénis seront-elles pleines de madrigaux à l'adresse des contradicteurs ? L'humanité a vu bien des utopies : nous ne croyons pas qu'elle en ait vu de plus forte, et le mystère de la transsubstantiation n'est qu'un jeu au prix du mystère de la communion collectiviste. Si encore vous n'aviez que les Français à sanctifier ! Mais il faudra persuader tous les Européens, tous les Américains, les Asiatiques même et les Africains de renoncer à l'économie actuelle, d'établir le collectivisme, de ne plus se faire concurrence et de ne plus nous faire concurrence. Embrassement général ! Car il est bien évident qu'un pays ne peut se faire collectiviste avec des voisins qui ne le sont pas, à moins de s'enfermer dans une muraille de Chine. C'est donc bien la perfection universelle et le règne universel des bonnes volontés que le nouvel Évangile croit pouvoir réaliser à coups de décrets sur la terre, par l'abolition de la morale même et du droit.

Ou plutôt, il n'y aura pas même besoin de bonnes volontés : les intérêts s'harmoniseront tout seuls. Selon M. G. Deville, en régime socialiste, « les conditions matérielles à réaliser pour atteindre le *bien-être individuel* seront aussi les conditions du *bien-être social*. » Il y aura, en d'autres termes, *concordance* entre l'intérêt personnel et l'intérêt universel. — Mais, de deux choses l'une : ou cette concordance ne sera encore vraie qu'en moyenne et d'une façon générale ; alors, les antagonismes particuliers n'auront pas disparu et il restera possible de chercher son bien propre aux dépens du bien de tous. Ou la concordance sera une complète identité ; mais alors vous retombez dans les rêves paradisiaques qui rendraient la « morale » absolument inutile. Dans cette seconde hypothèse, nous n'aurions pas même de choix à faire ni d'initiative à prendre : notre bien serait toujours *un* avec le bien universel ; toute tendance centripète coïnciderait *ipso facto* avec la tendance centrifuge. Cette astronomie sociale est fantastique, et nous doutons que le *fiat* collectiviste opère le miracle de la réaliser.

On a raison, assurément, de vouloir « l'affranchissement des travailleurs ; » mais, dès aujourd'hui, pour les affranchir, il y aurait une chose bien plus simple que de bouleverser la société de

fond en comble. M. de Laveleye a établi qu'avec les sommes consacrées par les ouvriers à s'intoxiquer, ils pourraient en vingt ans acheter toutes les usines et se délivrer du patronat (1). Cette révolution morale vaudrait bien une révolution sociale. — Mais, répondez-vous, comment changer tout d'un coup les mœurs des ouvriers et les rendre tempérans du jour au lendemain ? — Comment, à votre tour, espérez-vous, par un automatisme social, les rendre tous tempérans, chastes, laborieux, justes, aimans, dévoués au bien commun ? Votre utopie n'est-elle pas mille fois plus grande ?

La vérité philosophique, selon nous, c'est que la racine du mal est dans le cœur humain. Elle est dans l'animalité qui est inhérente à l'humanité même. Et la racine du bien est dans la raison, dans la volonté tendant à l'universel. La lutte de ces deux principes ne semble pas près de cesser.

Quelque perfectionnée que soit la société collectiviste, elle ne pourra empêcher l'effet des lois de l'hérédité ; or, il résulte de ces lois des différences individuelles qui aboutissent à l'infériorité morale ou, si vous préférez, à l'infériorité sociale des uns par rapport aux autres. Car les uns naissent avec des penchans sensuels et grossiers, ou avec des penchans violens que n'ont pas les autres au même degré. Bien plus, il naîtra sans doute toujours des hommes plus ou moins « anti-sociaux, » vrais déshérités de la nature ; il naîtra des hommes atteints de dégénérescence, malgré les soins d'une hygiène meilleure ; il y aura des enfans disposés au vol, d'autres au viol, d'autres à toutes les formes de la violence physique et de la brutalité. Même sans tares malades, les caractères natifs seront plus ou moins favorables à la vie sociale. Croire que, chez tous, des mécanismes sociaux remplaceront les consciences, c'est imaginer pour les sociétés un mouvement perpétuel plus chimérique que celui dont les mathématiciens démontrent l'impossibilité dans la nature. La moralisation universelle par simple abolition de la propriété, de la « crainte du pouvoir, » de la « religion, » de « l'opinion publique, » et enfin de la morale même, est encore plus contradictoire que la quadrature du cercle.

(1) M. Coste, dans son récent volume : *L'Expérience des peuples* (Paris, Alcan, 1900), montre que, si nos quatre millions d'ouvriers industriels, qui dépensent bien plus de 100 francs par an en liqueurs fortes, mettaient chaque année 100 francs de côté, ils pourraient, en seize ans, acheter la plupart des actions de la grande industrie et y devenir les maîtres.

## II

Engels, après la mort de Marx, sentit le besoin de compléter le système marxiste par une doctrine de la famille ; mais comment la faire rentrer dans le matérialisme économique ? — En disant que, si celui-ci étudie la production de la vie matérielle, il doit aussi étudier la *reproduction* de l'espèce. Grâce à ce jeu de mots sur la *reproduction* comparée à la *production*, Engels semble ne pas sortir du système primitif ; il en sort en réalité. Il admet, comme la montra M. G. Sorel, des rapports *affectifs* à côté des rapports *économiques* et *juridiques* (1). En fait, la question de la famille n'est pas seulement une question sociale, ni juridique, ni surtout économique, ni surtout ouvrière ; c'est essentiellement une question psychologique et morale. Nous ne voulons pas, certes, nier ici le rôle énorme des rapports de droit et des rapports d'intérêt au sein de la famille, ni l'influence déplorable d'un système économique où le mari est d'un côté tandis que la femme est d'un autre, et où les efforts des deux ont peine à faire vivre les enfans. Tout ce que les socialistes pourront dire à ce sujet est juste, excepté quand ils placent le remède dans « l'indépendance économique de la femme, » devenue rivale de l'homme en tout métier. Mais, une fois la famille réformée socialement aux points de vue juridique et économique, la question affective et morale subsistera encore tout entière. L'amour, le respect, la fidélité, l'harmonie des volontés en toutes choses, spécialement pour l'éducation des enfans, demeureront toujours nécessaires et ne pourront sortir des arrangemens extérieurs.

Les collectivistes, en général, demandent que les enfans soient élevés par l'État, et ils espèrent, grâce à ce moyen, faire disparaître de la famille, avec l'autorité maritale, les froissemens mutuels. Nouvelle utopie ! Les enfans ne peuvent être bien élevés que par leur mère, et ce n'est pas l'autorité sociale, c'est la moralité et l'affection mutuelle qui amèneront la paix dans les rapports des époux. De la liberté nécessaire à la femme, on ne saurait conclure à « l'amour libre, » à la dissolution de la famille même, à l'union accidentelle et animale (encore y a-t-il des animaux qui font exception). La famille exigera toujours l'amour

(1) Voyez la remarquable étude de M. Sorel, *l'Éthique socialiste*, *Revue de métaphysique et de morale*, mai 1898, et *Morale sociale*, Paris, Alcan, 1899.

constant, et, à côté de l'amour, le devoir, avec le prétendu « cauchemar » de la justice.

### III

Non moins que les vertus dites privées, les vertus publiques seront toujours indispensables. Quelque perfectionné que soit l'ordre social, justice et bienfaisance subsisteront sous leur forme morale, avec la liberté et la responsabilité qu'elles impliquent. Une des conséquences les plus funestes de l'intervention de l'État, quand elle dépasse les limites de la nécessité, c'est précisément de diminuer la responsabilité individuelle. On peut en voir des exemples dès aujourd'hui, quand il s'agit du contrat de travail. Si l'entrepreneur est gêné par une réglementation étroite, il se trouve enclin à rejeter sur l'État toute la responsabilité dont il était forcé auparavant d'assumer une partie. Les résultats de la loi Plimsoll en sont, — parmi cent autres lois, — une preuve convaincante. La loi Plimsoll fut établie en Angleterre pour protéger la vie des marins contre le danger que leur faisaient courir des armateurs. Ceux-ci se montraient trop portés à diminuer, par les moyens les plus condamnables, le prix du fret, en employant des navires mal construits ou trop chargés. Aucune intervention, assurément, n'était mieux fondée. Or, il résulte des enquêtes faites par le *Board of Trade* que cette loi a présenté, dans la pratique, plus d'inconvéniens que d'avantages. Elle a supprimé complètement la garantie de responsabilité, — si restreinte qu'elle fût, — des armateurs. Cette responsabilité, en l'absence de loi interventionniste, aurait pu, par une sévère administration de la justice, être rendue plus réelle et plus efficace. La loi Plimsoll, en outre, n'a pu être intégralement appliquée, par suite du contrôle plein de menus détails qu'elle exigeait. Il eût fallu, pour la faire observer dans sa lettre, une armée de fonctionnaires (1). On voit combien il est difficile d'assurer la plus simple justice sociale; que serait-ce donc si l'État prenait à sa charge l'administration de tous les biens et intérêts collectifs, la surveillance de tous les travaux, la distribution de tous les produits?

La justice pénale, elle aussi, ne serait pas sans courir des dan-

(1) Voyez M. André Liesse, *La Question sociale*.



gers sous un régime de communisme plus ou moins absolutiste, qui supprimerait la question morale au profit de la question sociale. M. E. Ferri a donné dans un Congrès l'aperçu de la justice « psycho-anthropo-sociologique » qui, selon lui, remplacera la magistrature actuelle sous le régime socialiste. « La justice de l'avenir, dit-il, n'aura pour objet que de constater que le prévenu est l'auteur du crime découvert ; » alors, dans les « commissions permanentes, » viendra « la discussion scientifique sur les conditions personnelles et sociales du criminel ; » classé dans telle ou telle catégorie anthropologique, on lui assignera « une forme spéciale de ségrégation indéterminée. » Ainsi chaque citoyen qui aura enfreint une loi pénale sera exposé à être renfermé sans débats, — car « les logomachies brillantes et habiles entre l'accusation et la défense » sont condamnées à disparaître ; et ce citoyen sera enfermé pour un temps indéfini, selon le bon plaisir de cette « commission permanente. » Celle-ci, par rapport audit citoyen, appréciera souverainement « les conditions pathologiques, ataviques et tératologiques de sa personnalité physico-psychique, qui en font une variété anthropologique bien caractérisée. » Il est à craindre que l'individu, sous ce régime pseudo-scientifique, ne soit complètement à la discrétion de l'État, de ses mandataires, de ses formules. Il aura sans doute la consolation d'être déclaré, en noms savans, irresponsable, malade, fou, dégénéré, psychopathe, etc ; mais la prison n'en sera pas moins au bout !

Si l'État doit toujours avoir pour principal rôle d'assurer et de sanctionner la justice, il ne supprimera pas pour cela la nécessité de la bienfaisance privée, ni, par conséquent, la vertu morale de la charité ou de la fraternité. Quelque parfaite que soit la société collectiviste, elle aura toujours des maux à soulager. « Il ne faut pas, dit un communiste, « consoler les souffrants ; » il faut « supprimer la souffrance. » Vous en parlez à votre aise ! Supprimez donc aussi la mort. De cette façon, vous n'aurez pas à consoler une mère de la perte de ses enfans. Le rêve du bonheur parfait et de la parfaite tranquillité sur la terre est l'oubli des conditions mêmes de l'agitation terrestre. Tout comme le vieux poète indien, les poètes de la société nouvelle devront dire : « Nous sommes la voix du vent errant, qui pleure pour le repos, et ne peut jamais le trouver. »

Il est très vrai que la pure philanthropie, qui ne s'occupe que

de la « superstructure » et laisse les fondations telles quelles, demeure elle-même superficielle et trop souvent infructueuse : la justice complète, non la simple charité, doit être la maîtresse de la vie sociale. Mais il reste à savoir si le collectivisme se fait une idée exacte de la justice, surtout quand il la nie. Autre chose est de faire la critique des maux actuels, tâche facile, autre chose de dessiner la société future. Les maux du présent n'impliquent pas que le remède soit de tout bouleverser, ni de tout remettre à l'État, et de supprimer la bienfaisance privée. En France, aujourd'hui, c'est elle qui soulage la plupart des misères. En Angleterre, la taxe des pauvres a représenté annuellement jusqu'à 250 millions à payer par les contribuables, sans grand résultat pour les malheureux ; en France, le budget de l'État ne contient que quelques millions pour le même objet, et les communes, en dehors de Paris, pour subvenir aux dépenses des bureaux de bienfaisance (analogues à celles auxquelles pourvoit la taxe anglaise des pauvres), ne déboursent sur leurs propres fonds que 12 millions environ. Et cependant la lutte contre la misère est chez nous très grande. C'est dire que, dans notre pays, où l'on est trop prompt à se dénigrer, le pauvre est le plus souvent soulagé par les institutions de charité libres et par les simples citoyens, qui accomplissent leur devoir. C'est un grand honneur pour notre pays et l'un des traits qui donnent le plus de confiance « en sa bonne santé morale (1). »

Quand l'assistance oblige seulement l'État et prend pour l'individu la forme du simple droit social à l'assistance, sans devoir moral corrélatif, elle ne donne que de médiocres résultats, parce qu'elle favorise l'imprévoyance et la paresse. On a constaté que, plus les œuvres aumônières se développent dans un pays, plus la mendicité augmente. Lorsque Bonaparte supprima à Rome les confréries qui se vouaient aux œuvres d'assistance, on vit immédiatement travailler des gens qui, la veille, tendaient la main ou se confiaient à l'Église et au couvent. En Suède, plusieurs districts, où l'assistance en nature et en argent était considérable, avaient fini peu à peu par abandonner la culture des champs. La population tout entière, sans avoir lu M. Lafargue, avait renoncé au travail, aimant mieux se faire entretenir et nourrir par les hospices et les paroisses que de peiner pour gagner sa vie. On

(1) M. Aynard.

supprima les secours ; le travail reprit, et avec lui la prospérité reparut. Bunsen raconte qu'il fut témoin à Rome d'un grand incendie que la foule contemplant sans remuer. « Vite de l'eau, des échelles ! » s'écrie-t-il ; on lui répond : « Adressez-vous au gouvernement. On fera de même, dans une société collectiviste, en face des misères à soulager. En Angleterre, où nous venons de voir que l'assistance est obligatoire pour l'État, il arrive souvent que les travailleurs courageux entretiennent un grand nombre de parasites. Dans certains comtés, le nombre des assistés est de un sur dix et même de un sur sept.

Dans les œuvres d'assistance de l'avenir, les deux parties, État et individu, devront apporter leur part proportionnelle. La société a certainement le droit et le devoir de diminuer le plus possible le paupérisme et le nombre des non-valeurs, qui sont pour elle « un poids mort » entravant sa marche. On impose aux citoyens des charges pour la défense des frontières ; on leur impose, en temps d'épidémie, des obligations nouvelles à remplir. En tout temps, pour en faire des électeurs plus indépendans et plus éclairés, on exige d'eux un minimum d'instruction. Pourquoi ne leur imposerait-on pas, dans l'intérêt supérieur du pays, un minimum de prévoyance, principalement sous la forme de l'assurance obligatoire ? Les collectivistes combattent avec acharnement l'idée d'assurance, car elle renverse leur plan de campagne : le jour où l'ouvrier sera assuré contre les désastres matériels qui compromettent son existence, il sera bien plus difficile à enrôler dans l'armée révolutionnaire. Il n'en est pas moins légitime d'imposer l'assurance à ceux qui, par ignorance, indifférence ou mauvais vouloir, ne s'y seraient point soumis.

Mais l'État aura beau intervenir de plus en plus, nul mécanisme collectif ne pourra suppléer « l'altruisme » de l'individu. Un socialiste anglais, plus avisé que bien d'autres de notre pays, a proposé pour devise : « Faites d'abord des altruistes pour faire des socialistes. » L'Anglais, qui voit fonctionner la taxe des pauvres, a trop de sens pratique, il subsiste en Angleterre (quelque juste sévérité qu'on doive avoir pour la politique impérialiste) un trop grand respect des idées morales et surtout des idées religieuses, pour que les réformateurs d'outre-Manche se laissent séduire aux utopies de nos révolutionnaires et à leurs systèmes destructeurs de toute moralité. Dans la réforme sociale, a dit un autre socialiste d'Angleterre, le caractère est « la con-

dition des conditions. » Par malheur, les réformateurs français, surtout ceux qui suivent avec servilité le marxisme allemand, s'occupent exclusivement du mécanisme de la vie économique : ils oublient ou nient l'importance morale du caractère.

#### IV

On a dit des révolutionnaires qu'ils sont des verges aux mains de la justice, et cela est exact alors même qu'ils en viennent à nier toute justice. L'« âme de vérité » contenue au fond du collectivisme, c'est que, dans la pratique, l'amélioration morale de l'individu est elle-même subordonnée à ses conditions sociales d'existence. Une moyenne s'établit, selon la loi des grands nombres, qui met en lumière l'effet de ces conditions. De même qu'il y a, bon an mal an, tel nombre moyen de lettres jetées à la poste sans adresse, de même il y a, dans telle classe ou tel milieu, tant de vols, tant d'abus de confiance, tant d'attentats aux mœurs, tant de meurtres, etc. Faut-il aller jusqu'à dire, avec Aristote, qu'une certaine richesse est une condition de la vertu ? — Non, mais c'est au moins une aide qui rend certaines vertus faciles, comme aussi quelques autres difficiles ! Il faut donc perfectionner les conditions sociales d'où certaines mœurs dérivent presque directement. S'il ne saurait suffire de modifier les arrangemens sociaux pour moraliser du même coup tous les individus, s'il est nécessaire pour chacun d'avoir des idées et des convictions, loin de nous la pensée d'amoindrir pour cela la part des agens économiques. Il y a certainement des vices intellectuels et moraux qui sont logiquement liés aux principes de l'industrie capitaliste et à la pratique de la concurrence sans frein. Quand la femme, par exemple, quand la mère est détournée de son rôle domestique par des servitudes industrielles, comment le contre-coup ne se ferait-il pas sentir dans la criminalité des enfans et des adolescents ? L'insalubrité, l'incommodité, l'insuffisance des logemens ne jouent-elles pas un rôle considérable dans l'extension du vagabondage ? Quand on nous rappelle que, dans les quartiers ouvriers de Londres, la cherté des loyers force toute une famille à s'entasser en un étroit espace et même à y introduire des pensionnaires étrangers, comment ne concluons-nous pas que la promiscuité engendrera nécessairement le vice ? Quand on nous montre encore la femme employée

dans une manufacture, le mari dans une autre, les enfans livrés à eux-mêmes, comment n'accorderions-nous pas que « prêcher à ces pauvres gens le goût du foyer domestique et l'amour du *home*, » c'est hypocrisie ou dérision (1)? Outre le défaut d'éducation domestique et de vie « ménagère, » l'infériorité même ou l'absence des moyens de transport ne contribue-t-elle pas à déterminer l'abandon du foyer, la fréquentation des cabarets, les progrès incessans de l'alcoolisme? Oui, les réformes économiques doivent être poursuivies, en France comme chez toutes les autres nations; oui, elles peuvent avoir une influence énorme sur la constitution de la famille, qui, chez nous comme ailleurs, est de capitale importance. Si la réforme de l'école est désirable, celle de la famille l'est encore plus, puisque la famille est la première et la vraie école. Il est donc clair qu'on pourrait supprimer, avec la misère économique, bien des misères morales, soit dans la famille, soit dans la nation entière.

Il faut aussi accorder au socialisme scientifique, quoiqu'il ne mérite guère lui-même le nom dont il se pare, que les améliorations sociales devront être de plus en plus œuvre de science. Ne nous faisons pas illusion : dans l'ordre moral et social, — un nouveau Socrate n'aurait pas de peine à nous le montrer, — nous sommes tous de grands ignorans. Les problèmes d'ordre économique, juridique et politique deviennent, avec la civilisation croissante, d'une telle complication et d'une telle implication que la sagesse de nos plus grands sages y est « courte » par tous les endroits ensemble. C'est que cette sagesse n'est pas science, et que, avec les siècles, toute sagesse pratique, surtout d'ordre collectif, est obligée de se faire science. L'industrie devient de plus en plus scientifique; de même pour le commerce, de même pour la défense nationale et pour la guerre. On reconnaît volontiers que, en 1870, nous avons été battus par de plus savans et de plus savamment organisés, contre lesquels fut impuissant tout notre courage; mais on se persuade non moins volontiers que, dans le domaine moral et social, chacun se tire d'affaire avec de la bonne volonté et un bon cœur; ou encore, selon les adorateurs des « Anglo-Saxons, » avec une volonté énergique, brutale même. Rien n'est plus faux. La bonne volonté, d'ailleurs, n'est-elle pas la volonté droite, et cette droiture, cette direction vers le but véri-

(1) M. Lévy-Bruhl. Questions sociologiques, *Revue Bleue*, juin 1895.

table à travers les moyens véritables, ne devient-elle pas œuvre de connaissance et de science, non plus simplement d'intention ni d'énergie? On a justement demandé s'il suffit d'avoir de bonnes intentions ou des intentions énergiques pour résoudre les problèmes du travail et du capital, du crédit, des manufactures et de la grande industrie, de la crise agricole, enfin du libre-échange ou du protectionnisme. Et tous ces problèmes sont unis à la question sociale, qui elle-même se montre nécessaire à la solution progressive de la question morale.

## V

Ce n'est pas une raison pour soutenir, avec le matérialisme historique, que la question morale est *seulement* une question économique. Cette thèse, nous allons le voir, est fausse pour le passé, fausse pour l'avenir.

Le matérialisme économique des Allemands est un souvenir incomplet et une reproduction « unilatérale » des théories dues aux réformateurs français. Saint-Simon réunissait les deux points de vue, le physique et l'intellectuel, dans une doctrine large et compréhensive; selon lui, pour expliquer les changemens sociaux, il fallait tenir compte, d'une part, des idées communes à une époque, d'autre part, de l'état économique et social, notamment du rapport des classes, qui lui-même se rattache aux modes de production et de distribution de la richesse, comme aux croyances religieuses et politiques du temps. C'était la vérité même. Mais voyez comme il est difficile à l'esprit humain de s'en tenir à une vue synthétique des choses! Auguste Comte ne tarda pas à exagérer l'influence de l'intelligence et de la science: son positivisme, dans la philosophie de l'histoire, se fit surtout intellectualisme. Bien plus étroit encore fut le système de Louis Blanc: écartant l'influence des idées, il ne vit guère que dans l'organisation économique la cause profonde des événemens historiques. C'est lui qui formula la fameuse loi de la « lutte des classes. » Les Allemands n'ont fait ici que découvrir la Méditerranée. Mais, selon leur habitude, ils ont su pousser la théorie jusqu'aux extrêmes limites que peut atteindre l'esprit de système: Marx et Engels en sont venus à prétendre que l'évolution historique dépend de raisons économiques et n'exprime qu'un conflit d'intérêts de classe.

Tout peut se soutenir; disons mieux: tout doit se soutenir, —

à la condition que l'on y ajoute les restrictions et délimitations nécessaires ; mais c'est ce dont se gardent les auteurs de systèmes : l'étroitesse fait leur force. Qu'y avait-il de vrai dans le matérialisme économique ? — La grande part attribuée, sous le nom d'infrastructure, à l'infraconscient, qui, jouant un rôle énorme chez l'individu, ne peut pas ne pas jouer un rôle énorme dans la collectivité. Le *Primò vivere* sera toujours vrai des sociétés comme des hommes ; or, la plupart des fonctions vitales s'exercent en dehors et au-dessous de la conscience claire ; elles engendrent des besoins primordiaux de l'ordre matériel, qui retentissent ensuite dans la conscience sous la forme de sensations et d'émotions, faim, soif, désir de mouvement ou de repos, etc. Des connexions s'établissent dans les organes par l'habitude et par l'hérédité, et ces connexions aboutissent à des tendances fatales, que la conscience constate, qu'elle peut jusqu'à un certain point contre-balancer et diriger, mais dont elle n'est pas l'auteur. La morale est précisément la législation rationnelle des tendances primitivement irrationnelles, la suprastructure élevée par l'intelligence sur l'infrastructure organique. Transportez ces vérités dans l'ordre social, elles y reparaitront agrandies. Le rôle de l'infraconscient et de l'organique s'y montrera considérable, surtout dans l'enfance des sociétés, tout comme il l'est dans l'enfance des individus. Famille, propriété, droit, mœurs, religion, politique, s'organiseront en grande partie sous la poussée des besoins primordiaux de la vie ; et, comme la science économique a surtout pour objet la satisfaction de ces besoins par l'action de l'homme sur le milieu, elle se présentera tenant à la main la clef d'une multitude de problèmes historiques.

Ce n'est pas assez pour soutenir, avec Marx, que cette clef ouvre toutes les portes. La transformation des moyens de production et de la « technique » n'a été qu'une des conditions des métamorphoses sociales ; elle n'en fut jamais la cause suffisante, constante et universelle. Même quand il s'agit d'expliquer les formes successives du droit de propriété, si étroitement liées à l'économique, les formes de la production ne suffisent pas. Ce n'est point un « progrès technique » qui a changé la propriété collective de la *gens* en propriétés individuelles, ni les *latifundia* en propriétés parcelaires. Les institutions de la féodalité n'obéissaient pas seulement à ce que Marx appelle la « pression des rapports économiques ; » elles cédaient à l'influence des souvenirs

romains (1). Si plus tard un moment vient où ces institutions tombent, comment expliquerons-nous leur ruine? Par des procédés techniques? Ce sont bien plutôt des idées égalitaires qui l'ont amenée. M. Barth a insisté avec raison sur ces idées et, plus récemment, M. Bouglé a fait voir quelle influence décisive elles ont acquise de nos jours (2).

Un autre exemple frappant a été mis en lumière et tiré du droit pénal (3). Quand il s'agit simplement du droit civil, les matérialistes ont plus de facilité à réduire les formes du droit à celles de « l'intérêt économique; » mais, quand il s'agit du droit criminel et, par exemple, de l'adoucissement des peines, il faut bien faire intervenir la force des idées et des croyances, soit religieuses, soit philosophiques, soit scientifiques et sociologiques. Les convictions relatives à la responsabilité, à l'individualité, à l'égalité des sanctions pour les délits égaux, quels que soient les coupables, à la suppression de la torture comme psychologiquement absurde et moralement inique, etc., ne sont pas des idées industrielles et techniques : on ne voit guère ici l'influence du « moulin à eau » ou celle de la « machine à vapeur. » — La question juridique n'est pas une question économique.

De même, l'évolution des sciences domine, loin de la subir, l'évolution économique. Si l'industrie humaine, par exemple, est allée « de la manufacture à la machinofacture, » comme Marx le soutient avec tous les économistes, c'est que la découverte des machines par les savans a rendu ce progrès possible. A l'exemple de Napoléon, les marxistes n'ont jamais assez de dédain pour ce qu'ils appellent, eux aussi, l'idéologie; mais remonter à l'histoire des idées, à leur suite logique, aux inventions mêmes qui produisent tout d'un coup du nouveau en se servant de l'ancien, ce n'est pas « s'agenouiller devant le mystère. » Il n'y a aucun mystère dans la série des découvertes mathématiques, et cependant, sans Leibnitz et Newton, le calcul infinitésimal n'aurait pas été inventé au xvii<sup>e</sup> siècle, quel qu'en fût l'état social. Les sciences physiques et naturelles ne se sont-elles développées que selon les lois de la « technique » propre à satisfaire nos besoins? L'invention de la photographie n'était pas possible, à

(1) Barth, *Die Philosophie der Geschichte als Sociologie*. — Voyez l'appréciation de ce livre par M. Bouglé, *Année sociologique*, Paris, Alcan, 1897.

(2) *Les idées égalitaires*, Paris, Alcan, 1900.

(3) Barth, *ouv. cité*.



coup sûr, chez les Romains, encore moins chez les Perses ; elle exigeait certaines conditions de milieu ; mais suffit-il de décrire, avec Marx, les nouveaux procédés de production pour rendre compte d'une telle découverte ? Niepce de Saint-Victor et Daguerre n'y sont-ils pour rien par leurs observations et par leurs raisonnemens ? — Là question scientifique n'est pas une question économique.

Les religions et leur histoire, non moins que le développement des sciences théoriques, sont la grande pierre d'achoppement du matérialisme de Marx. Comment ce matérialisme nous expliquera-t-il, par de simples besoins économiques plus ou moins transformés, qu'à un certain moment de l'histoire, des hommes sont allés prêchant par le monde : « Le Christ est mort pour ouvrir aux hommes la vie éternelle ? » Comment expliquera-t-il le dévouement des martyrs, l'histoire de Paul de Tarse, les luttes religieuses, le triomphe des croyances et des idées relatives à la vie future ? Le lien avec la technique industrielle est ici bien lâche et bien éloigné. Tout se tient dans l'univers, mais ce principe, bon à tout, n'explique rien en particulier.

Les religions primitives elles-mêmes n'ont nullement pour contenu des idées économiques concernant les rapports de production ou d'échange dans le monde humain : ces rapports, comme M. Durckheim l'a fait voir, ne sont pas alors développés ; le monde économique existe encore à peine (1). Ce qui existe, ce qui attire l'attention des tribus sauvages ou barbares, ce qui excite leurs craintes ou leurs désirs, c'est le monde matériel et le monde animal, c'est la Nature avec ses forces ou ses êtres, les uns bienfaisans, les autres malfaisans, avec ses phénomènes de lever ou de coucher des astres, de tempête, d'orage et de foudre, avec tout ce qui est journalier ou exceptionnel.

L'influence des idées religieuses s'est d'ailleurs montrée hors de proportion avec le côté « économique » que peuvent offrir les religions elles-mêmes. Si, au moyen âge, l'Église a possédé un tiers des biens fonciers, la moitié des revenus et le tiers des capitaux, ce fait prouve-t-il, comme le croient les marxistes, qu'il y a « une infrastructure économique jusque sous la religion ? » On leur a répondu qu'il y a là plutôt une preuve, fournie par les faits économiques eux-mêmes, de la puissance des idées.

(1) *La Division du travail social*, Paris, Alcan, 1890. — Cf. Guyau, *L'Irréligion de l'avenir*, livre I.

Pour rattacher le sentiment religieux à l'évolution économique, on a prétendu que ce sentiment était le « besoin économique renversé. » Le sentiment religieux varie, dit-on, en raison inverse du bien-être matériel : on est d'autant plus mystique qu'on est plus misérable ; les périodes de calamité sont des périodes de foi ; le sentiment religieux est donc « le substitut du besoin économique (1). » — Non, mais ce sentiment est une consolation de la misère, laquelle enveloppe toujours une forte part d'injustice sociale ; les âmes cherchent alors une compensation idéale aux souffrances matérielles, une raison d'espérance au milieu de la réalité désespérante ; quoi de plus simple psychologiquement ? Ce n'est pas un motif pour changer le besoin d'idéal en besoin économique, pas même en « substitut » de ce besoin. En dépit du matérialisme historique, les hommes ne sont pas seulement unis ou divisés par des intérêts de production ou de consommation ; ils sont unis ou divisés par des « idées. » De leurs croyances dérivent des modes particuliers de groupemens, souvent plus forts et plus durables que ceux qui naissent de besoins matériels. Une association de puritains est aussi *sociale* et l'est même plus qu'une association coopérative de boulangerie. — La question religieuse n'est pas une question économique.

Le développement de l'esthétique et celui de la philosophie sont encore plus impossibles à expliquer par le matérialisme de Marx : l'art et la spéculation métaphysique ont, en effet, un caractère essentiellement désintéressé. Aussi doutons-nous que M. Kautsky, le marxiste bien connu, ait logiquement déduit les croyances pessimistes de Schopenhauer de sa condition de « rentier inquiet et poltron ; » tout comme il est douteux que M. Lafargue ait solidement rattaché le dogme de l'Immaculée Conception à l'infrastructure économique. Un marxiste réformé, M. Labriola, s'est écrié dans un moment de franchise : « Seuls les niais pourraient réduire l'histoire des arts à l'arithmétique commerciale et croire qu'ils interprètent *la Divine Comédie* en l'illustrant avec les factures des marchands florentins. » La question esthétique n'est pas une question économique.

Quant à la morale, objet principal du débat, elle renferme une partie philosophique et esthétique en même temps que religieuse ; elle a une portée universelle et désintéressée qui l'élève

(1) Lacour, *De l'histoire considérée comme science*, p. 126.

encore plus que tout le reste au-dessus des besoins matériels. Les marxistes répondent : — Une *idée morale* ne peut agir dans le monde d'une manière réelle et efficace que « le jour où l'application de l'idée contraire apparaît comme odieuse par suite d'abus atroces (1). » — De là on veut conclure que l'économie politique a un double rôle. D'une part, elle fournit les phénomènes où éclate « le conflit qui va donner lieu aux nouvelles combinaisons morales ; » on peut donc dire que « les *préformations économiques* » sont une condition de tout changement moral. D'autre part, l'économique nous impose un certain nombre de jugemens élémentaires tout faits ; ce sont ceux qui constituent « le système des idées morales justificatrices des conditions les plus communes de notre existence matérielle. » — Nous répondrons à notre tour : 1° les phénomènes de conflit moral ne sont pas tous, ni toujours, des phénomènes économiques ; la haine d'un individu contre un autre, par exemple, la jalousie, la violence, l'égoïsme, etc ; 2° ce n'est pas l'économie politique qui, à elle seule, impose un certain nombre de jugemens élémentaires justifiant les conditions élémentaires de la vie en commun, car il y a bien d'autres conditions de vie commune à considérer que celles de la production ou de l'échange. Enfin, ce n'est pas au nom de la *production* en tant que telle qu'on loue ou blâme certains modes de production comme moraux ou immoraux, justes ou « odieux. » De ce que la morale s'applique à des conditions sociales et même matérielles, conclure qu'elle rentre elle-même dans le matérialisme économique, c'est faire un paralogisme. Il est temps d'abjurer l'idolâtrie de l'économie politique : ce sont les relations sociales les plus simples qui ont donné lieu aux relations morales les plus simples, mais ces relations ne concernent pas nécessairement la production, l'échange ou la consommation. La sympathie, l'intérêt de la défense commune, les rapports de la mère à l'enfant, ceux des enfans entre eux ne sont pas des relations *économiques*, à moins que, par un abus de mots vagues, on ne fasse tout rentrer dans l'économie politique. De nos jours, ce qui a porté au premier rang la question sociale, c'est le progrès accompli par le sentiment de la dignité humaine et de l'égalité humaine, bien plus encore que la condition économique des ouvriers, qui n'est pas pire qu'autrefois, tout au contraire !

Où les socialistes ont raison, c'est quand ils soutiennent que

(1) M. G. Sorel, *Devenir social*, 1897, p. 757.

la morale agit rarement par sa propre vertu et que l'idée de justice, à elle seule, est trop souvent impuissante contre les intérêts avec lesquels elle entre en lutte. « Depuis quand, dit éloquemment M. G. Sorel, a-t-on reconnu l'immoralité des abus des fabriques? Depuis que les prolétaires ont été assez forts pour avoir droit à la morale (1). » Et le même auteur ajoute que des personnes « considérées comme hautement morales » emploient encore toutes sortes de moyens pour se soustraire aux lois protectrices de la femme et de l'enfant. Mettons donc la force du côté du droit, sans soutenir pour cela que la force ou l'intérêt crée le droit.

La politique même n'a pas été exclusivement dirigée par l'économie politique; elle a subi, elle subira de plus en plus l'influence des idées morales. Quel est le peuple qui, sans changer ses idées directrices, a pu changer ses institutions et son mode de civilisation? L'histoire ne nous en révèle aucun. Faut-il rappeler une fois de plus aux marxistes comment les idées philosophiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, jointes sans doute aux abus de l'ancien régime et aux souffrances qui en résultaient, ont dirigé la Révolution, transformé le régime juridique, économique, social? Tout est-il faux dans la théorie de Taine qui fait sortir en grande partie la Révolution française, en ce qu'elle a d'intellectuellement caractéristique, d'une notion abstraite et universelle de « l'humanité? » Il oublie d'ailleurs d'y ajouter l'idée inséparable d'une justice humaine, qui, s'appliquant à des hommes en société, ne peut pas ne pas être une justice sociale. Nous ne reconnaissons point que, si la Révolution fut une révolte de la conscience, elle fut aussi une révolte des intérêts et même, si l'on veut, des estomacs; mais quel moraliste a jamais prétendu séparer la justice d'une certaine distribution équitable des charges sociales et des intérêts sociaux? On n'est pas juste abstraitement, on est juste dans le domaine des intérêts, là où se trouve une occasion d'exercer la justice aux dépens de l'égoïsme.

Au reste, par une sorte d'inconséquence finale, Marx dit lui-même, dans les *Annales franco-allemandes* de 1844, que le degré représenté chez un peuple par une certaine structure économique peut être représenté chez un autre, à défaut d'une structure aussi avancée, par un système philosophique, — sans doute le sien ou, tout au moins, celui de Hegel! — Il veut ainsi faire admettre que l'Allemagne, grâce à ses philosophes et malgré son

(1) *Devenir social*, *id.*, p. 756.

état social actuel, est mûre pour la grande Épiphanie collectiviste ; mais, au fond, il renie son propre système, en renversant l'ordre des facteurs et en plaçant l'idée avant le fait.

La vérité est que l'histoire, à l'origine des grands changemens accomplis dans la civilisation, nous montre des prêtres, des prophètes, des philosophes, des moralistes, des légistes, des savans de tout genre, des inventeurs d'idées et des inventeurs d'institutions conformes à ces idées. Ihering a dit, — et Marx eût applaudi à ses paroles : — « Personne ne saurait plus songer à tirer dialectiquement les lois de l'histoire d'une Raison intemporelle qui n'aurait ni faim ni soif, ni chaud ni froid ; » mais, ajouterons-nous, on ne doit pas non plus prétendre tirer les lois de l'histoire d'un appétit étranger à tout idéal, qui ne connaîtrait que la faim et la soif, le chaud et le froid.

Si l'explication du passé que nous propose le matérialisme économique est inacceptable, combien sont plus fausses encore ses prédictions pour l'avenir ! Il est une loi de l'histoire qui nous montre l'humanité se dégageant de plus en plus du milieu matériel dont l'animal demeure esclave. Le mérite même de Marx est d'avoir prouvé que l'ensemble des instrumens et outils imaginés par le travail humain constitue un « milieu nouveau » entre la nature et la pensée. Pourquoi donc Marx s'arrête-t-il en chemin ? De même que l'homme s'est de plus en plus affranchi du milieu naturel, de même il s'affranchit progressivement du milieu artificiel qu'il a lui-même créé par sa technique ; il s'affranchit aussi du milieu économique pour s'élever peu à peu dans un domaine tout intellectuel. Plus la société humaine avance, moins elle subit la domination des besoins industriels et de la technique destinée à les satisfaire, plus il devient vrai que les idées ne sont pas seulement créées par des intérêts, mais, selon l'expression de M. Tarde, « créatrices d'intérêts nouveaux ; » et c'est là précisément, selon nous, ce qui fait leur « force. » Comment cette grande loi de l'histoire ne se vérifierait-elle pas dans l'humanité, alors que les sociétés animales elles-mêmes ne sont pas explicables par des raisons de pur intérêt économique, alors que la sympathie, l'attrait du semblable pour le semblable, l'imitation et la tradition, parfois même l'invention et l'initiative jouent déjà un si grand rôle chez les castors, les abeilles ou les fourmis ? Ici encore, le matérialisme de Marx veut faire descendre l'homme au-dessous de la bête.

Concluons que les mouvemens sociaux et les idées morales ou religieuses s'aident mutuellement et contribuent réciproquement à leurs progrès, mais que la morale, pas plus que la religion, ne saurait être un simple « reflet » de l'économique.

## VI

Le vice moral du communisme matérialiste, c'est qu'il ne poursuit, au fond, que l'enflure de l'individu, la « légalisation de ses appétits, » la divinisation de ses jouissances. Les anciens subordonnaient l'individu à l'État; le communisme marxiste subordonne finalement l'État aux individus; essentiellement individualiste dans sa fin, il n'est socialiste que dans ses moyens. Pour faire le bonheur des hommes, il croit que l'on ne peut compter sur les individus mêmes, sur leur libre développement selon les règles communes de la morale et du droit. Il leur dit : la fin est votre liberté individuelle de vivre et de jouir; mais, en attendant, le moyen est l'autorité collective, qui vous saisira et vous enveloppera de ses prescriptions; elle fera votre bonheur malgré vous et sera votre providence.

L'individualisme communiste, — car tel est son vrai nom, — se forme ainsi un idéal inférieur du bien de l'humanité. Le placer, avec Bentham, dans le plus grand *bonheur* du plus grand *nombre d'individus*, c'est supposer résolue la question morale en faveur du pur hédonisme ou du pur utilitarisme; c'est admettre que l'idée de perfection supérieure n'a rien à voir dans notre conduite; c'est laisser en suspens le problème des rapports entre bonheur et perfectionnement. De plus, le bonheur même reste sans définition; comment donc savoir si le vrai bonheur est uniquement « individuel ? » Les socialistes devraient être les premiers à reconnaître que la félicité enveloppe une partie sociale, universelle même; que les individus ne valent pas seulement par ce qui les *pose* en eux-mêmes et les *oppose* aux autres, par ce qui en fait des unités séparées, des monades isolées, mais, au contraire, par ce qui les rapproche et les unit. Or, ce qui les fait penser ensemble, c'est la science et la philosophie; ce qui les fait sentir ensemble, c'est l'art; ce qui les fait vouloir et agir ensemble, c'est la morale. Ne sont-ce pas là des valeurs supérieures à l'intérêt de l'individu, au plaisir même du plus grand nombre d'individus? Si, fidèle à sa propre définition, le socialisme prenait pour but les biens

vraiment sociaux et même universels, — vérité, beauté, moralité, souci de l'idéal, préoccupation de l'univers et de la destinée universelle, — il reconnaîtrait que le problème de la distribution égale des richesses, quelque important qu'il soit, n'est cependant pas le premier de tous, qu'il emprunte sa valeur à l'idée de justice, que l'idée même de justice emprunte sa valeur à des idées tout autres que celles d'intérêt et de plaisir; d'où il suit que la question économique des intérêts individuels doit être subordonnée à la question morale des biens vraiment universels.

Ces biens universels n'ont point leur unique ni leur plus sûr asile dans les masses : ils doivent se réaliser avant tout dans les consciences individuelles; et c'est précisément cette réalisation qui constitue la moralité. La moralité est donc personnelle, en définitive; elle est œuvre de l'individu en collaboration avec les autres, mais agissant cependant par lui-même et sur lui-même. Le premier bien de la société étant ainsi la moralité, et la moralité étant individuelle par son centre, quoique universelle par son objet, il en faut conclure que l'action collective ou sociale a pour but, non de se substituer à l'action individuelle, mais de la susciter, au contraire, et de mettre la coopération de tous au service de l'initiative de chacun.

L'autorité sociale existe déjà; son extension progressive n'est qu'une question de degré, de compétence, d'utilité et d'efficacité. Le collectivisme n'a de distinctif que son « exclusivisme; » il n'a rien découvert de neuf. C'est le vieux moyen de la contrainte sociale qu'il veut simplement pousser à l'extrême. Mais cet exclusivisme est sa condamnation. Les institutions administratives ou gouvernementales, en effet, seront toujours mises en pratique par des hommes; elles ne marcheront pas toutes seules comme une horloge une fois montée. Dès lors, elles ne vaudront que ce que vaudront les hommes; on ne peut donc, par des considérations purement mécaniques ou purement économiques, prévoir leurs résultats. Les facteurs premiers, ici, sont psychologiques et, en conséquence, moraux. Quelque indispensable que soit la réforme des institutions, elle présuppose celle des consciences, qu'elle aide, mais qu'elle ne remplace pas.

S'il en est ainsi, il est également faux de supprimer la question morale au profit de la question sociale, la question sociale au profit de la question morale; de méconnaître la valeur de l'individu ou la valeur de la société, qui a ses fins propres et plus

qu'individuelles. Ne nous laissons pas séduire à la mythologie des abstractions, dont se leurrent les systèmes. Dans l'astronomie, le mouvement de la terre est solidaire du mouvement de tout le système solaire; il n'en est pas moins vrai que, si vous supprimez la terre et son action propre, puis Vénus, puis Mars et les autres planètes, où sera le système solaire ?

Le communisme marxiste, en définitive, est aussi faux que l'individualisme exclusif. Ne parlant que d'intérêt et de plaisir, il décapite l'homme intellectuellement et moralement :

*O curvæ in terras animæ et cœlestium inanes !*

Il a beau nous promettre la satisfaction de tous nos appétits, des jouissances croissantes au sein d'une société toujours plus puissante sur la nature, il ne fera jamais monter vers les nues un édifice solide avec des matériaux sans consistance; il ne construira pas une société heureuse, savante et forte, avec des individus sans moralité. Le communisme matérialiste porte « son ennemi avec soi; » il veut unir les hommes par ce qui précisément les désunit : à savoir leurs besoins individuels et matériels. Il se persuade que le « système de ces besoins, » notamment ceux qui viennent de l'estomac, finira par donner un jour à l'humanité un même cœur. C'est vouloir, sur le principe de la haine, fonder l'amour; sur le principe de la guerre, fonder la paix perpétuelle. Un publiciste, M. Adolphe Prins, a dit avec raison : « Toute civilisation qui multiplie les richesses sans multiplier les liens sociaux et les devoirs sociaux produit plus de mal que de bien (1). » Si ces paroles s'appliquent aux excès actuels du régime capitaliste, elles ne s'appliqueraient pas moins à un régime communiste qui prétendrait multiplier les richesses et jouissances sans multiplier les liens moraux, ou même en supprimant toute moralité. Pour fonder une société supérieure, il faut d'abord habituer les hommes à vivre, non en eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais en autrui et pour autrui : *in aliis vivimus, movemur et sumus.*

(1) *L'Organisation de la liberté.*



---

# LA DERNIÈRE CONFESSION

---

## I

O mon Père, ne me quittez pas encore!... Par pitié, encore un moment!... Vous ne pouvez pas m'absoudre. Je n'éprouve aucun remords. Comment pourrais-je me repentir?... Je ne regrette pas mon crime. Comment pourrais-je le regretter?... Je le commettrais encore. Comment pourrais-je ne pas le commettre?...

Oui, sans doute, je sais, je sais... ! Dieu a dit : « Tu ne tueras point. » Mais était-ce bien là un meurtre ? Mais était-ce bien là un crime ? Oui, c'est vrai, j'ai versé le sang. Et le sang réclame du sang... Mais n'est-il pas de distinction possible ? Écoutez-moi jusqu'au bout... Laissez-moi parler... Ayez pitié, ayez pitié de moi ! Si vous saviez combien il m'est dur de me rappeler tout cela maintenant, sur ce lit de mort ! Écoutez-moi ! Écoutez-moi !... Vous me direz ensuite si j'ai vraiment péché. Vous me direz si Dieu lui-même ne m'absoudra pas, s'il ne me pardonnera pas d'avoir enfreint sa loi. Je blasphème ? Ah ! mon Père, mon Père, ne me quittez pas encore!...

Il y a quelques mois, mes forces me trahirent ; ma santé m'abandonna, et le temps écoulé depuis me semble avoir eu la durée d'une vie. J'avais abusé du travail jusqu'à l'épuisement. Mon existence de médecin à Londres était sans doute fort pénible, mais ce n'est pas elle qui m'a brisé. Le commencement de mes épreuves date de mes travaux sur cette opération de la gorge que

j'ai tentée le premier et à laquelle est maintenant attaché mon nom. La solution du redoutable problème m'a apporté la gloire et la fortune. Elle a sauvé des centaines de vies, elle en sauvera des milliers d'autres. Et pourtant moi, — moi ! — pour avoir attenté à une existence, — une seule, — et dans quelles conditions...

Mon Père, ayez pitié de moi ! Je veux vous dire les choses jusqu'au bout... Mes nerfs étaient épuisés. Tristesse, dépression, spleen, prostrations inquiétantes, évanouissemens, une sorte de feu intérieur dévorant, avec une impression de froid permanente, voilà ce que j'éprouvais avec une intensité de plus en plus pénible. Vous savez ce que signifient ces symptômes... Je suivais les progrès de mon mal et je me prescrivis le traitement habituel. Hygiène, médication, électricité, nourriture spéciale, rien ne put dissiper l'ombre mortelle qui pesait de plus en plus lourdement sur moi, qui m'oppressait nuit et jour, sans relâche, faisant de mon existence un véritable cauchemar. Je connaissais l'origine du mal. Mes travaux me possédaient comme une fièvre. Je ne pouvais ni les mener à bout à mon entière satisfaction, ni les abandonner avant la solution définitive. Je versais de l'eau dans un crible... Ma femme envoya chercher un de mes confrères. D'avance, je savais ce qu'il allait m'ordonner : le repos absolu, six mois de vacances forcées loin de chez moi, afin de m'enlever toute tentation d'activité intellectuelle. Il me fallait voyager, changer de milieu et de mode d'existence, bouleverser toutes mes habitudes, voir de nouvelles figures, de nouvelles mœurs, de nouveaux climats, et en même temps couper court à mes occupations. Tout cela devait me remettre en équilibre et me délivrer des troubles qui avaient pour cause une excessive tension du système nerveux. J'éprouvais une grande répugnance, une espèce d'angoisse à partir. Maintenant que je vois ce qui s'est passé, je comprends combien cette crainte était justifiée. Jeter un être arrivé au paroxysme de la nervosité dans les fatigues et les tracas, superficiels, soit, mais sans cesse renouvelés, d'un voyage lointain, c'était une erreur, une folie, une absurdité. Mais, de cela, je ne me rendais pas compte et ne me préoccupais guère. Je ne songeais qu'à la chère maison où je laissais derrière moi les êtres aimés qui étaient toute ma vie. Depuis sept années de mariage, ma femme était devenue pour moi autre chose et mieux qu'un objet d'amour. L'exquise douceur, le repos bienfaisant qu'ap-

porte à un homme épuisé de travail la seule présence d'une créature de tendresse, de courage et de dévouement, l'affection de ma chère femme me l'avait donné, et je frémissais à la pensée que, là où j'irais, je ne la sentirais plus veiller sur moi, devinant tout ce qu'il me fallait et prévenant mes moindres désirs. C'était là une faiblesse, et je me l'avouais tout bas ; mais j'avais une autre faiblesse encore, que je connaissais moins à fond. Mon fils, qui atteignait ses six ans, était pour moi l'objet d'une véritable adoration. L'amour paternel peut absorber toutes les autres passions. La tyrannie de mon affection pour mon unique enfant était plus puissante et plus inflexible encore que celle de mon travail acharné, ou plutôt les deux choses n'en faisaient qu'une seule. Car ma science de médecin, je la devais à mon instinct de père.

Mon fils avait la gorge extrêmement délicate. Tout petit, je l'avais une première fois sauvé d'une crise terrible. A l'âge de quatre ans, je l'arrachais à la mort. Et, chaque fois que je lui avais rendu la vie, cette vie m'était devenue plus chère. Mais je savais trop bien que, si le mal était momentanément terrassé, je ne pouvais pas le considérer comme définitivement vaincu. Un jour ou l'autre, selon toute probabilité, il renaîtrait avec une violence nouvelle. Et c'était pour me tenir prêt à le combattre victorieusement que je m'acharnais jour et nuit à un travail surhumain. Jamais esclave ne fut soumis à plus rude labeur. Je me refusais tout repos, j'abrégais mes heures de sommeil, et je n'accordais même pas à la réflexion calme les instans que je passais en voiture, entre deux visites de malades. La crise pouvait revenir d'un moment à l'autre. Il fallait que je fusse armé. Je voulais devancer le temps.

Le mal tant redouté ne reparaisait pas. Mon chéri se fortifiait. Mais mon nom était désormais célèbre et ma découverte retentissante. La faiblesse de mon enfant avait déterminé la direction de mes études. Si je m'étais rendu maître du redoutable secret, c'était mon amour absorbant pour le cher petit être qui m'avait poussé dans mes recherches, soutenu et guidé à travers tous les obstacles.

Il me fallait payer cette victoire. Ma santé s'était délabrée ; et je me voyais dans l'obligation de quitter tout ce que j'aimais. Oh ! si j'avais pu emmener avec moi ma femme et mon enfant, serais-je à présent où j'en suis, mourant de désespoir auprès de vous, mon Père ?

La veille de mon départ, nous passâmes en famille l'anniversaire de naissance de notre cher petit. Pour ma femme, ce jour semblait empreint de bonheur tranquille, rempli de souvenirs précieux, les meilleurs et les plus doux qu'il soit donné à une mère de connaître : les gentils balbutiemens, les joyeux babilages, les amusantes petites mines, les mille riens si drôles et si adorables ! Elle se réjouissait par avance de la santé que j'allais reconquérir. L'enfant se montrait plein de turbulente gaieté, et moi-même je tentais de m'étourdir en m'abandonnant à une allégresse un peu bruyante.

Les heures s'écoulèrent ainsi, jusqu'au moment du coucher, et, lorsque je vis mon petit homme bien bordé dans ses draps blancs, une inquiétude soudaine me traversa l'esprit. Il me parut moins bien portant qu'à l'ordinaire. De pareilles idées me hantaient souvent, et je n'ignorais pas que c'était folie de m'y abandonner. Cette fois, c'eût été une faiblesse véritablement humiliante pour mon énergie. Je n'avais déjà que trop hésité. Avais-je donc perdu tout respect de moi-même ? Je laissais d'ailleurs des instructions détaillées à mon confrère Granville Wenman, mon ancien camarade d'études. Toutes les éventualités, je les avais soigneusement prévues. Si telle chose survenait, il devait prendre telle précaution ; si tel symptôme se produisait, il devait suivre telle méthode. En cas de danger, il devait m'avertir par la voie la plus rapide. Ni distance, ni question de santé, de vie ou de mort, ne pourraient me retenir, si je savais en péril l'unique souci de mon cœur.

Wenman n'avait pu s'empêcher de sourire avec un peu de pitié pour l'inquiétude malade qui prévoyait tant de complications. Je n'attachai nulle importance à sa compassion ou à son mépris, car il n'avait pas d'enfant. J'étais maintenant, dans une certaine mesure, résigné à ce voyage, et, avant que mon petit homme n'eût ouvert les yeux, je m'éloignai de la maison.

Je devais tout d'abord, sur le conseil de Wenman, me diriger vers le Maroc. Les coutumes orientales, les costumes chatoyans, les croyances musulmanes et israélites, la forme primitive du gouvernement, cette vie sociale demeurée stationnaire depuis Abraham, tout cela lui semblait créer une atmosphère nouvelle propre à rendre la fraîcheur et l'élasticité à mes nerfs surmenés par le travail et la civilisation de notre siècle tumultueux.

Étrange fatalité ! Aucun pays, je crois, n'eût réuni au même

degré que celui-là les conditions voulues pour développer ma fièvre et mon agitation. Que n'ai-je choisi n'importe quel autre coin du globe, n'importe quelle contrée morte, quel désert perdu de ce vaste monde, plutôt que cette terre maudite et désolée !

Écoutez-moi, écoutez-moi, je vous en conjure, mon Père !...

Je m'embarquai pour Gibraltar, et la voiture qui emportait ma femme après nos adieux m'empêcha de prendre grand intérêt à ce qui se passait autour de moi. Vous savez ce que c'est que de quitter son pays pour courir après la santé. Si l'espoir est devant vous, les regrets sont derrière. Durant les heures que je passai sur le pont, la nuit de mon départ, tout seul, les yeux fixés sur la lumière du phare qui s'éteignait peu à peu dans l'eau sombre, le succès me sembla impuissant à procurer aucune consolation, la gloire aucune douceur, le travail aucune satisfaction, la fortune aucune sécurité. Une seule réflexion me réconcilia avec mon sort : le labour qui m'avait conduit où j'en étais, je ne l'avais entrepris ni pour la gloire, ni pour la fortune, mais bien pour la plus pure et la meilleure des passions terrestres, ou du moins celle que je considérais comme telle.

Mon existence, sur ce paquebot, ne différa pas de celle que j'avais déjà connue dans de précédens voyages. D'abord les inspections, les investigations secrètes pour savoir qui était celui-ci ou celui-là, puis les premières salutations, les insignifiantes facéties, les vides subits à table lorsque le vent fraîchissait et que la mer commençait à devenir houleuse, l'examen de la carte où l'on notait jour par jour le chemin parcouru, le jeu de palet sur le pont durant les belles matinées, les séances au fumoir, les réunions de musique à l'heure du thé, tout cela, j'en étais las et rassasié depuis longtemps déjà. C'était pour moi sans nul intérêt, et mon indifférence pour tout ce qui m'entourait devait faire de moi un bien maussade compagnon de route.

Trois jours s'écoulèrent sans que j'eusse adressé la parole à qui que ce fût. Le quatrième jour, nous naviguions en vue du Finistère, par une mer superbement calme, lorsque le bruit se répandit que le signal des tempêtes venait d'être arboré à terre. Nul de ceux qui ont traversé pareil moment n'est capable de l'oublier. En un instant, tout le monde fut sur le pont, le visage anxieux et pâli. Les brèves interrogations à voix blanche se croisant avec des chuchotemens et des soupirs mal réprimés, les coups d'œil fiévreux jetés vers l'horizon, les questions aux offi-

chiers de quart, leurs réponses railleuses démenties par leurs regards inquiets ; puis le ciel obscurci, la brise fraîchissante, l'horizon de plus en plus noir, l'atmosphère lourde et frémissante qui semblait descendre lentement le long des mâts, la physionomie générale du bâtiment saturé tout à coup d'électricité des huniers à la cale : c'est un spectacle dont rien au monde ne peut donner l'idée, si ce n'est un appel de clairon éclatant soudain au milieu d'un bivouac, et mettant sur pied en une seconde, pour faire face à l'ennemi que l'on n'attendait pas, les hommes qui fumaient et buvaient en toute sécurité autour des feux de branchages.

Je me tenais sur la passerelle, regardant les lascars serrer les ris, condamner les panneaux, les badigeonner de goudron et réduire tout à son plus petit volume, lorsqu'un passager, que je n'avais pas remarqué jusque-là, monta me rejoindre à mon poste d'observation. Il m'adressa une réflexion quelconque sur les marins exotiques et leur lenteur lourde qui lui donnait à penser quant au secours qu'on en pourrait attendre au milieu de la tourmente. Mais la physionomie de cet homme, beaucoup plus que ses paroles, éveilla mon attention et réussit à la captiver. Il était de ceux pour qui la sensation du danger devient un puissant stimulant. Il riait, les yeux étincelans, et ses propres paroles, pleines de vie insouciant, avaient pour lui une évidente saveur. En l'observant, je compris qu'il avait le tempérament d'un cheval de bataille. Grand, mince, bien découpé, c'était un brun superbe, à la barbe épaisse, aux narines palpitantes, à la bouche mobile, aux yeux de flamme, un être vivant de toutes ses fibres et doué d'une indomptable énergie. Il accusait trente à trente-cinq ans, mais n'en avait en réalité que vingt-quatre. J'appris par la suite que c'était un Américain voyageant par goût des aventures.

Cette nuit-là, nous fûmes six heures durant devant la tempête, qui finit par nous atteindre. Ce qu'il advint dans l'obscurité de cette côte de granit, je ne le sus qu'au matin suivant. Le croiriez-vous ? J'avais pris ma dose habituelle de narcotique et m'étais couché tranquillement. Lorsque je montai sur le pont, à l'aurore, le vent avait fléchi et le navire se balançait sur une mer dont le clapotement devenait à peine perceptible à travers les trépidations de la machine. Le souvenir de la tempête ne subsistait que dans le ciel triste et l'horizon demeuré sombre, — là et dans les bas-fonds du navire, où végétait l'âme obscure des matelots de couleur.

Le premier visage qui frappa mon regard fut celui de l'Américain. Il avait passé la nuit sur le pont et me mit au courant des faits. L'ouragan s'était déchaîné avec une violence terrible, et, lorsque les premières lueurs de l'aube avaient surgi de l'Orient, le bâtiment luttait encore contre d'énormes vagues écumeuses. A ce moment-là, plusieurs matelots étaient montés dans les mâts pour un travail urgent, et l'un d'eux était tombé à l'eau sous la poussée d'un coup de vent. En vain toutes les tentatives avaient été faites pour le sauver. On avait renversé la vapeur, mis les canots à la mer, lancé des bouées de sauvetage. Mais la mer avait entraîné sa proie et le navire poursuivi sa route. Cet accident me causa une impression de tristesse profonde. Je voyais ce malheureux arraché à la vergue, le regard d'agonie de ses orbites blanches lorsqu'il s'était senti entraîné à la crête d'une lame, ses bras étendus pendant qu'il sombrait lentement dans la mort. Il me semblait monstrueux d'avoir dormi pendant que se déroulait ce drame sombre. Peut-être mon excessive sensibilité nerveuse exagérait-elle la puissance de mes impressions, mais je sentais qu'à sa manière et dans la mesure des circonstances, ce pauvre être d'une autre race, d'une autre langue, avec lequel jamais je n'avais échangé une parole, venait de livrer sa vie pour la mienne. Ce que je laissai voir de mon émotion, je ne m'en souviens plus aujourd'hui. Mais, à la peine que prit l'Américain pour me démontrer combien mes sentimens étaient inopportuns et faux, et contre nature, je me rendis compte qu'il avait pénétré l'intensité de ce que j'éprouvais.

Qu'était la vie? J'y attachais un trop grand prix. Le respect moderne de l'existence individuelle étouffait les plus nobles instincts de la nature humaine. La vie n'était pas ce que nous possédions de plus sacré. Le devoir, la justice, la vérité, voilà ce qui vraiment valait d'être estimé.

Nous écartant de notre point de départ, nous nous étions lancés dans des dissertations plus vastes et plus périlleuses. L'Américain s'en tenait à sa théorie. La guerre était souvent préférable à la paix, le massacre ouvert à la tranquillité corrompue. Que ne passait-il un peu du souffle du moyen âge sur notre époque d'anémie physique et morale! Fidèle à son thème, dont il embrassait toutes les conséquences, mon interlocuteur approuvait pleinement la persécution des Juifs en Russie. Un peuple grave et rude se purgeait d'un élément étranger, qui, tel qu'un interminable

ténia, se nourrissait aux dépens de ses organes vitaux. Le remède était violent, mais nécessaire. Des vies étaient sacrifiées, mais au bénéfice d'autres vies.

Restreignant alors le débat, nous attaquâmes la question du meurtre. L'Américain préconisait la doctrine de Sterne. C'était la grande faute des lois qui régissent le monde moderne de n'avoir établi aucune distinction entre le meurtre d'un honnête homme et l'exécution sommaire d'un gredin. Ces choses-là ne devaient être appréciées que d'une façon toute relative. Quant au sang versé en cas de légitime défense, il fallait être fou pour le considérer comme un crime. Les lois mêmes de mon pays efféminé justifiaient celui qui abattait le bras levé pour le frapper ; et le sentiment qui faisait peser sur la conscience un tel acte comme une faute était un scrupule maladif et morbide.

Cette manière de voir répugnait à ma nature et je tentai de la combattre. Toute vie humaine reposait sur un principe sacré que rien ne devait faire méconnaître. Ce que Dieu avait donné, Dieu seul était en droit de le reprendre. Quant à l'évolution générale du monde, bonne ou mauvaise, elle était entre les mains du Très-Haut, qui se jouait de l'intervention des hommes. Tous mes arguments furent vains. L'Américain garda son opinion. Toute vie humaine devait être sans hésitation sacrifiée à une bonne cause. Et ce qui était vérité pour une nation demeurerait vérité pour l'individu. Il ne fallait voir que le but à atteindre. Je protestai de toutes mes forces contre cette conclusion, sans me douter des ravages exercés dans mon âme par les idées de mon adversaire. A présent, je vois trop bien le chemin parcouru en moi par ses dangereuses doctrines. Oui, maintenant, je le vois trop bien.

Le lendemain matin, nous arrivions à Gibraltar. En montant sur le pont, où l'air semblait manquer brusquement comme il arrive après l'arrêt subit d'un navire, j'aperçus l'Américain dans un groupe de gens du pays, gaillards souples à peau basanée. Il traitait avec eux pour se faire conduire au débarcadère. Lui aussi, se rendait au Maroc, et nous louâmes un bateau à frais communs.

Par cette matinée claire et froide, l'énorme roc, dressé sur le bleu du ciel comme une gigantesque coquille d'huître, paraissait plus blanc et plus puissant que jamais. Le vapeur de Tanger ne partait que le lendemain et nous descendîmes à l'hôtel.

Aussitôt débarqué, je me précipitai vers la poste. Deux lettres, venues par voie de terre, m'y avaient devancé. L'une émanait de



Wenman, qui s'était rendu à Winpole Street le lendemain de mon départ et avait trouvé mon petit monde en bon état ; elle contenait un vote de remerciemens et de félicitations de mes collègues de l'École de médecine pour mes récents travaux, « qui dateraient dans les annales de l'humanité et de la science. » L'autre enveloppe était de ma femme : une douce petite lettre affectueuse et tendre, écrite à son retour de Tilbury. Elle m'insinuait que sa chère maison lui semblait vide, comme si quelque chose y manquait. Notre cher petit était levé, et enchanté du nouveau joujou que je lui avais laissé pour le consoler à son réveil, — un grand éléphant qui remuait sa trompe en mugissant. « Je viens de demander à notre chéri, écrivait ma femme, de quelle commission il me chargeait pour vous. — Dites à papa, m'a-t-il répondu, que je vais très bien et que je l'embrasse très fort. J'espère qu'il va bien aussi et qu'il reviendra bientôt pour voir marcher mon éléphant. »

Ce soir-là, je repris ma conversation avec l'Américain. Si jeune qu'il fût, il avait déjà beaucoup voyagé à travers l'Orient. L'Égypte, l'Arabie, la Syrie, la Palestine, il connaissait tout à fond. Son séjour au Maroc, il s'y était préparé avec grand soin, en lisant tout ce qui avait paru d'intéressant sur ce pays. Depuis longtemps, il s'était familiarisé avec l'Islam, et connaissait le gouvernement tyrannique et corrompu du Sultan, de ses caïds et de ses cadis. Il avait même étudié le langage des Marocains, sorte de dialecte tiré de l'arabe, et, pour pouvoir s'entretenir avec les juifs qui pullulent dans le pays, il avait travaillé sérieusement l'espagnol. Son équipement, qui eût suffi à entreprendre une croisade ou à tenter une révolution, ne devait pas servir uniquement à le mettre à l'abri d'une attaque. Il voulait voir le pays, en observer les coutumes, en connaître les mœurs et les rites religieux.

— Je pénétrerai, me dit-il, dans les palais comme dans les prisons, dans les mosquées comme dans les bouges, dans les maisons sacrées et même dans les harems, pour peu que je réussisse à jouer les eunuques ou les sages-femmes.

Si mal renseigné que je fusse sur les coutumes du Maroc, je prévoyais le danger de ces sortes d'entreprises et je crus devoir l'en avertir.

— Vous allez vous mettre dans de mauvais cas, lui dis-je.

— Oui, répondit-il, mais je m'en tirerai.

Je me souvins des doctrines qu'il avait émises durant la tra-

versée, et je vis que j'avais affaire à un homme résolu. Pourtant, j'ajoutai :

— Songez bien que vous pénétrez dans ce pays sans autre but que votre agrément personnel. Vous sentez-vous le droit d'en troubler sans nécessité les préjugés, les superstitions et le fanatisme ?

— Votre objection est parfaitement juste, fit-il. Mais, si je suis inquieté dans le cours de mes entreprises, ce ne sera pas mon agrément, mais bien ma liberté ou ma vie que j'aurai à défendre.

— Et, en pareil cas, rien ne vous arrêtera pour échapper au danger ?

— Rien !

Je me mis à rire, car mon esprit se refusait à le croire. Il fit chorus avec moi. Cette vision subite de poignards ensanglantés paraissait si lointaine et si invraisemblable ! Mais mon cœur, mon cœur le croyait... Silencieusement, secrètement, inconsciemment, j'absorbais le poison de sa pensée, qui s'infiltrait jusqu'au fin fond de mon être...

Le lendemain, vers midi, nous nous embarquions pour Tanger. Le *Jackal*, un vieux petit remorqueur battu par l'âge et les tempêtes, rapiécé sur toutes les coutures, tenait la mer par la grâce de Dieu. L'ouragan qui nous avait assaillis à la hauteur du Finistère avait maintenant doublé le cap Saint-Vincent, et la mer roulait avec violence. Nous nous en aperçûmes seulement au sortir de la baie. Je ne signalerais pas ce détail, si je n'avais acquis alors ma première notion véritable de la puissance extraordinaire que la foi ou le fanatisme des Maures, — appelez-le comme vous voudrez, — exerce sur leurs caractères et leurs vies.

Le détroit n'a guère entre Gibraltar et Tanger qu'une vingtaine de milles de large. Il nous fallut cinq heures et plus pour effectuer la traversée. Notre pauvre embarcation soutenait une lutte terrible contre les énormes lames qui nous venaient de l'Atlantique. Plongeant de l'avant dans les vagues, roulant jusqu'aux cordages, craquant, frémissant, bondissant, c'est par miracle qu'elle se maintenait sur l'eau. J'occupais avec l'Américain la partie du pont qui servait de salon aux passagers de première classe. Au-dessous de nous, dans le trou béant de l'arrière, une cargaison de Maures se pressaient pêle-mêle avec les bestiaux, les moutons, les colis et les volatiles. C'étaient des pèlerins, des Hadjis, qui s'en revenaient de la Mecque. Je fus émerveillé de

leur insouciance absolue du danger. Ils se disputaient, s'injuriaient, grognaient les uns après les autres, faisaient la paix, s'embrassaient, se mettaient à rire, essayaient vainement d'allumer leurs pipes, et reprenaient leurs discussions et leurs querelles.

— Ces gens-là, observai-je, sont remarquablement braves, ou n'ont aucun sens de la solennité de la mort.

— Ni l'un ni l'autre, répliqua mon compagnon. Ils sont tout simplement fatalistes par nature et par croyance. « C'est écrit ou ce n'est pas écrit. Si ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain. »

— Il y a là dedans une sorte de courage, remarquai-je.

— Et pas mal de lâcheté aussi, ajouta l'Américain.

La nuit était venue quand nous jetâmes l'ancre près du môle en ruines de Tanger, et je ne vis rien de la ville blanche. Mais, si mes yeux me faisaient défaut dans l'obscurité, mes autres sens ne me servaient que trop. Les cris et les glapissements des bateaux de Maures et de nègres qui grimpaient à bord pour s'emparer de nos bagages, la puanteur des égouts qui se déversaient dans la baie, voilà les premières impressions ressenties au seuil de l'Islam.

L'Américain dominait le tumulte avec un grand calme et un air de commandement. Veillant sur mes colis comme sur les siens, il les fit passer au bureau de la douane, où deux Maures solennels, vêtus de blanc, se tenaient pour examiner les bagages à la lueur des chandelles fumeuses. Nous nous séparâmes au commencement de la rue où se trouve la grande mosquée et qui est la principale artère de la ville, car nous ne descendions pas au même hôtel. Alors je fus conduit par mon guide à travers des visions et des bruits d'une étrangeté fascinante. Le bourdonnement sourd des voix d'hommes qui psalmodiaient leurs prières du soir, le tintement des sonnettes de marchands d'eau avec leurs outres en peau de chèvre, les « Allah » des mendiants aveugles accroupis au seuil des portes, les « Arrah » des conducteurs de mules, et les formes encapuchonnées traversant l'obscurité ou tapies dans la lueur rouge des cafés sans fenêtres, voilà le fantastique décor que je parcourus comme en rêve.

Le lendemain, je rencontrai l'Américain qui se promenait au marché. Il m'emmena jusqu'à son hôtel pour me faire admirer ses nouvelles acquisitions. C'était un amoncellement de haïks, de selhams, de jellabs, de castans, de pantoufles, de chapelets, de

corans, d'écharpes, de sachets, de turbans et de fez, le tout de couleurs vives, pas trop neuf et très authentique, car c'était la défroque d'un jeune Maure qui venait d'être jeté en prison pour dettes par un usurier juif.

— Avec cet attirail, dit-il, je suis sûr de pénétrer partout, et je défie bien le diable de me reconnaître.

— Prenez garde, lui dis-je, prenez garde !

Il se mit à rire et me demanda mes projets. J'avais l'intention de rester à Tanger jusqu'à ce que j'eusse reçu des lettres de chez moi, et de me diriger ensuite sur Fez.

— Je vous y rencontrerai, dit-il. Mais, si je ne vous aborde pas, ayez la bonté de ne pas me reconnaître. Au revoir !

— Au revoir !

Et nous allâmes chacun de notre côté.

Je demurai dix jours à Tanger. Mes observations se résument en deux mots : ce peuple est la plus dévot du monde en même temps que le plus outrageusement irréligieux et le plus bassement immoral. Allah semble jouer un rôle considérable dans les moindres détails de la vie, et j'ai pu me rendre compte que, sous la figure d'Allah, le diable y joue un rôle plus considérable encore. D'un côté, des prières et encore des prières, des pénitences, des mosquées, « Allah » dans la bouche des mendiants, « Mohammed » inscrit sur les portes, le Coran invoqué sur les objets accrochés aux bazars ou colportés à travers les rues. De l'autre côté, le mensonge cynique, la tromperie, l'usure, la justice vendue au plus offrant, la cruauté, l'inhumanité, les coups aux animaux, le sang dans les rues, le sang, le sang partout, et, au fond de tout cela, une secrète corruption indescriptible.

Je mis néanmoins sur le compte de mon état nerveux cette disposition d'esprit qui me faisait tout voir en noir, et je résolus de partir pour Fez, dès que je serais en possession d'une lettre m'assurant que tout allait bien chez moi.

Mais cette lettre ne venait pas, et l'arrivée de chaque paquebot de Cadix ou de Gibraltar accroissait mon impatience. Je pris enfin le parti de ne pas attendre davantage, et, laissant des instructions pour faire suivre mon courrier, je me présentai chez mon consul afin de me procurer les papiers nécessaires à mon voyage. Il me demanda ce que je pensais du pays. Je lui rendis compte de mes impressions contradictoires, qu'il jugea très exactes les unes et les autres.

— La religion des Maures, me dit-il, est pure en elle-même, bien qu'elle couvre les plus basses immoralités qu'on ait jamais vu mettre en pratique. L'Islamisme leur est sacré. Ils en sont fiers, ils en sont jaloux, ils sont prêts à mourir pour lui. La moitié de leur haine contre l'infidèle est due à la crainte de voir le chrétien ou le juif porter atteinte à la sainte religion. Et, à ce propos, laissez-moi vous donner un conseil. Évitez tout ce qui peut sembler une offense à la foi intransigeante de ce peuple. Ne scrutez pas ses croyances, ne cherchez pas à pénétrer ses lois, passez devant les mosquées en baissant les yeux s'il le faut. En un mot, ne touchez pas à l'Islam.

Je le remerciai, et, me souvenant de l'Américain, je demandai quel était le châtement réservé aux étrangers qui bravaient la religion. Le consul leva les épaules avec une éloquence qui se passait de commentaire.

— Mais, objectai-je, un étranger ne peut-il porter atteinte à cette foi sans le vouloir et sans même s'en douter ?

— Effectivement, fut la réponse, mais c'est tant pis pour son ignorance.

— Alors nos vies sont en danger permanent ? Nous sommes à la merci du premier bandit venu armé de son poignard ? N'a-t-on nul secours à attendre des traités conclus ?

— Que peuvent les traités contre le fanatisme ? Faites la place large pour l'un, et vous n'aurez pas besoin de recourir aux autres.

Alors il me conta une histoire d'interminable emprisonnement infligé par les autorités marocaines à des hommes qui traîquaient sous la protection du drapeau britannique. C'était un tissu de cruautés barbares, de santés perdues, de vies brisées, de foyers détruits, une affaire lamentable, réglée, après des ajournemens sans fin, à la manière de toutes les affaires de justice orientale, par une misérable somme d'argent.

La morale de l'histoire fut le dernier mot du consul en me reconduisant à la porte :

— Respectez, me dit-il, respectez la foi de ces fanatiques, si vous tenez à votre liberté et à votre vie, et gardez-vous d'une prison mauresque. Souvenez-vous de mes paroles !

Je m'en suis souvenu ! Je m'en suis souvenu tous les jours de mon voyage... Je m'en suis souvenu au plus affreux moment de ma vie... Si je ne m'en étais pas souvenu à cette minute-là, serais-

je maintenant où j'en suis, avec cette chose, — cette chose horrible derrière moi !...

Je ne m'attendais guère, en quittant le consul, à constater si tôt l'exactitude de ses paroles. Accompagné de mon guide, un soldat du Maroc que m'avaient loué les autorités moyennant deux pesetas par jour, je me promenais sur le grand marché, le Souk, situé en dehors des murs. C'était un vendredi, jour saint des musulmans, entre une heure et deux heures de l'après-midi. Les Maures, qui venaient d'accomplir leurs ablutions et leurs prières, reprenaient leurs occupations habituelles. La journée était splendide, le soleil étincelant, et le marché présentait la plus grande animation et les scènes les plus variées. Des groupes nombreux s'entre-croisaient sur le vaste emplacement. Des formes drapées d'amples vêtements, pour la plupart d'un blanc sale et plein de souillures, se dressaient dans la lumière crue. C'était un remous incessant d'hommes en burnous, de femmes enroulées dans des haïks, de jeunes filles aux pieds nus, de garçons à tête rasée, de porteurs d'eau avec leurs sonnettes, de charmeurs de serpents, de conteurs, de jongleurs et de prédicateurs. Au milieu de toute cette foule, les ânes pelés se frayaient un passage, les mules posaient familièrement le cou sur la tête des gens, et les chameaux impassibles mâchaient lentement leur avoine. C'était un incroyable mélange de formes mouvementées et une Babel assourdissante de voix et de cris variés.

Je poursuivais ma promenade à travers les baraques et les échoppes, et j'arrivai devant une blanche construction située vers le milieu de la place et surmontée d'un drapeau blanc. C'était un bâtiment sans toit, d'une quinzaine de pieds carrés, assez semblable à une bergerie, mais avec des murs plus élevés. A travers l'ouverture pratiquée dans la muraille, j'aperçus une bâtisse intérieure, et j'en vis sortir un homme au regard sauvage et mauvais, à la barbe en désordre, aux vêtements sales et déchirés.

— Tiens, regarde, Sidi ! me dit mon interprète, c'est la demeure d'un marabout. Tu vois ce drapeau. C'est ainsi que tu reconnaitras une maison de saint. Ici reposent les reliques de Sidi Gali, et voilà le saint homme qui les garde. Un saint homme, oui, Sidi ! Les croyans lui paient tribut. C'est là une demeure sacrée où les chrétiens n'entrent jamais. Les Musulmans seuls y viennent chercher le salut. C'est la vie pour eux, la mort pour les infidèles.

Je le laissais parler sans lui répondre, quand j'aperçus, descendant en plein soleil la colline au pied de laquelle se trouve le marché, huit à dix hommes différens d'allure et de costume de ceux qui s'entre-croisaient sur la place. C'étaient de grands diables basanés, souples, nerveux, tête rasée à l'exception d'une longue mèche plantée au sommet du crâne. Ils portaient sur l'épaule des fusils d'une longueur prodigieuse et chacun d'eux était muni d'un long couteau de brigand passé dans une large ceinture de laine. C'étaient des Berbères, descendant de la race qui peuplait la Barbarie avant que les Maures en eussent pris possession. Une inimitié sourde et irréductible subsiste de longue date entre les deux peuplades. Ces hommes étaient descendus de la montagne à la ville pour leurs plaisirs ou leurs affaires et ne prenaient nullement la peine de dissimuler leur mépris pour le trafic des citadins. Ils parcouraient la place à grandes enjambées, d'un air de fanfaronnade, et fendaient la foule avec des rires bruyans. Ils passaient par-dessus les tas de légumes et de fruits étalés à terre. Poursuivis par les sourdes malédictions du peuple, ils arrivèrent ainsi devant la demeure sacrée près de laquelle je me tenais. Alors, le vieillard à demi fou que je venais d'observer se mit à les couvrir d'injures, à les cribler de mots sanglans. Tous l'entendirent. La plupart se contentèrent de lui répondre par un rire méprisant, et passèrent leur chemin sans répondre. Mais l'un d'eux, — un jeune homme au regard de feu, — s'avança vivement vers lui et lui répliqua vertement. Le vieillard redoubla d'invectives et grinça des dents avec une grimace horrible. L'instant d'après, en un clin d'œil, si vite que je pus à peine suivre le mouvement de sa main, le Berbère avait tiré le couteau de sa ceinture et l'avait plongé tout entier dans la poitrine du marabout. Le vieux tomba comme une masse et mourut sans avoir eu le temps de proférer une plainte. Un moment après, la police mettait la main sur le meurtrier et le traînait devant la justice.

— Viens, Sidi, murmura mon guide.

Et, par des ruelles étroites, il me conduisit jusqu'à la kasbah. Sous une arche du palais, deux hommes se tenaient accroupis sur des nattes. C'étaient les juges et la cour de justice.

Il se produisit un tumulte de voix et de pas précipités. Les hommes de police entrèrent avec leur prisonnier, suivis d'une foule curieuse et hostile. Je demurai en face de la voûte, le Berbère fut placé tout près de moi, et je ne perdis ni un mot, ni un geste.

— Cet homme, dit un des policiers, vient de tuer le saint de Sidi Gali.

— Quand cela ? demanda le cadí.

— A l'instant.

— Comment ?

— Avec ce couteau.

L'arme, encore souillée de sang, fut tendue au juge. Il la secoua et posa au prisonnier une seule question :

— Pourquoi ?

Alors le Berbère se jeta à genoux, — j'entendis sa tête m'effleurer la main, — et se mit à plaider les circonstances atténuantes.

— C'est vrai, mon seigneur, je l'ai tué, mais il m'avait appelé chien et infidèle, et avait craché sur moi.

Le juge rendit le couteau et fit un geste de la main.

— Emmenez-le, dit-il.

Ce fut tout.

— Viens, Sidi, murmura mon guide ; et il me conduisit par un passage obscur dans une sorte de cabinet où un homme gisait sur un matelas. C'était le geôlier de la prison. Percée dans une épaisse muraille, j'aperçus une porte basse barrée et verrouillée de fer, avec un judas au milieu. Une minute plus tard, arrivait le prisonnier. Le gardien introduisit une lourde clé dans la serrure, la porte s'ouvrit pesamment, j'entrevis dans l'ombre d'une espèce de tanière des yeux hagards dans des visages de spectres, j'entendis un bruit de chaînes remuées, une puanteur suffocante me prit à la gorge ; le prisonnier courba la tête et fut poussé dans ce trou infect ; la porte se referma sur lui. Et ce fut tout. Le drame s'était déroulé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

— Est-ce que le procès se borne là ? demandai-je.

— Sans doute, fit mon interprète.

— Pour combien de temps ce malheureux est-il enfermé là ?

— Jusqu'à la mort.

— Mais, ajoutai-je, je croyais que le cadí avait droit de gracier les criminels ?

— C'est vrai, Sidi, mais pas le meurtrier d'un saint.

Quelques minutes plus tôt, j'avais vu le robuste Berbère descendre la colline au soleil, dans toute la force insolente de sa jeunesse. Maintenant, il était enterré dans l'ombre d'un donjon infect, sans espoir de revoir jamais la lumière du jour, condamné



à traîner une existence cent fois pire que la mort. Et cela, pourquoi? Pour avoir tué? Non, non! La vie dans ces pays est comptée pour rien, pour moins qu'elle ne le fut jamais au cœur du moyen âge, — mais pour avoir porté atteinte à une superstition de la religion du Prophète.

Je me souvins encore de l'imprudent Américain, et tremblai à la vue de cette justice sommaire.

Le lendemain matin, comme mes muletiers et mes porteurs s'apprêtaient à partir pour Fez, mon guide me remit une lettre qui venait d'arriver par le paquebot de France, une courte missive de ma femme, sans un mot d'explication pour son silence prolongé. Elle me disait que tout allait comme d'habitude, sans une allusion à mon fils. Ce silence m'inquiéta. La sécheresse et la brièveté du message me remplirent d'une appréhension vague, et je fus sur le point de remettre mon départ. Plût à Dieu que je l'eusse fait! oh! plût à Dieu! plût à Dieu!...

## II

Quelle voix me retentissait aux oreilles et me criait : Arrête! n'entreprends pas ce voyage! Tout ton passé depuis ta naissance, tout ton avenir jusqu'à ta mort, dépend de ce que tu vas faire aujourd'hui. Pars, et ta vie passée aura été vécue en pure perte, ta célébrité n'est plus qu'un vain mot, ton succès un remords. Reste, et tu verras une longue suite de jours paisibles, de bonheur et de satisfaction. Quelle était cette voix, ô mon Père?...

Je me refusai à l'entendre, et j'arrivai à Fez six jours plus tard. Durant mon voyage, deux impressions d'une intense vivacité s'étaient imposées à mon esprit. D'abord j'avais acquis la certitude que rien n'est capable d'arrêter un musulman lorsqu'il croit en jeu l'honneur de sa religion. En second lieu, je me sentais moi-même endurci et changé.

J'avais vu à El-Kassar un vieux juif battu en pleine rue, pour avoir négligé de se déchausser en franchissant le seuil d'une mosquée. Ce juif était le principal usurier de la ville, il tenait dans ses griffes la moitié des habitans : son pouvoir n'avait compté pour rien en face d'une incorrection religieuse. J'avais vu ensuite l'accueil fait au grand chérif à son retour de Tanger. Ce personnage était un ivrogne, un joueur invétéré, un cynique fornicateur. Toutes les lois de Mahomet, il les avait ouvertement

bravées. Et pourtant, comme il représentait aux yeux du peuple le descendant du Prophète et le père de la foi, tous se prosternaient devant lui jusqu'à terre et baisaient le bas de sa robe, ses genoux, ses pieds, ses éperons, et jusqu'aux sabots du cheval qui le portait.

Quant à moi, je sentais, oui, je sentais à n'en pas douter que l'atmosphère de ce pays accomplissait en moi son œuvre corruptrice. J'en eus la preuve lorsque je pris dans mes bagages, pour le passer à ma ceinture, un couteau recourbé dans sa gaine ornée d'argent, que j'avais acheté à un colporteur de Tanger.

Le lendemain de mon arrivée à Fez, j'étais sans but à travers la ville et je me trouvais par hasard sur le marché d'esclaves, devant les ruines de l'ancienne grande mosquée. L'on procédait à une vente humaine. Jamais il ne m'avait été donné d'assister à une telle scène de honte, et le spectacle me fascinait par son horreur même. Je contemplais de tous mes yeux, j'écoutais de toutes mes oreilles. L'esclave mise en vente était une négresse, une belle fille selon le type de beauté de sa race. Pieds nus, tête nue, elle était vêtue aussi légèrement que le permettait une décence relative.

— Allons, frères, voyez, regardez ! criait le marchand ; — et il pinçait les bras nus de la jeune fille et faisait glisser le long du menton, du cou et de la poitrine découverte ses gros doigts chargés de bagues. Poumons et membres sains, lèvres fraîches, digne en tout point des caresses d'un roi ! A combien la jolie fille ?

— Cent dollars ! cria une voix du milieu de la foule.

Cette voix ne m'était pas inconnue, et je regardai d'où elle partait. L'amateur était un grand gaillard enveloppé dans son burnous.

— Cent dollars ! On en offre cent dollars ! clama le vendeur. Cent dollars seulement ! Frères, c'est une affaire d'or pour tous les croyants !

— Cent cinq ! cria une autre voix.

— Cent dix !

— Cent quinze !

— A cent quinze dollars, ce bijou de fille ! C'est donné ! Par le Prophète, si vous en restez là, je vais la garder pour moi-même. Voyons, regarde-la, Sidi, n'est-elle pas faite pour le bonheur d'un sultan ? Le prophète, — qu'Allah ait son âme ! —

n'aurait pas laissé fuir pareille occasion. Il aimait les jolies femmes à l'égal des doux parfums. Une fois, deux fois, trois fois !... — Avec toute garantie ! Dix-sept ans, saine, forte, potelée, douce, et — intacte !

— Cent vingt ! cria le premier acheteur. Et de nouveau, mon regard se fixa sur lui. C'était l'Américain sous son costume arabe. Je ne me sentis pas de force à soutenir plus longtemps ce monstrueux spectacle, et, comme je m'éloignais avec mon interprète, je me sentis suivi par mon ancien compagnon de route. En arrivant sous les sombres arcades qui séparent la nouvelle ville de l'ancienne, il se rapprocha de moi et je renvoyai mon guide.

— Vous voyez, me dit-il, je me crée des liens dans cet affreux pays.

— En effet, dis-je froidement.

— Ma foi, je suis comme les Romains dans Rome ! D'ailleurs, c'est pour cela que je suis venu.

— Prenez garde, repris-je, prenez garde !

— Au fait, dit-il, je devrais me sentir honteux de paraître devant vous !

C'était mon avis, mais, par politesse, je lui demandai pourquoi.

— Parce que j'ai manqué à tous mes principes.

— En quoi ?

— En épargnant la vie d'un gredin au péril de la mienne.

J'ai quitté Tanger, continua-t-il, avec une escorte de quatre hommes. Mais il ne me convenait pas de les amener jusqu'à Fez, et je les congédiai à une journée de cheval d'ici, leur donnant le prix entier du voyage et même quelque chose de plus. Ma générosité était maladroite. Un acte de bonté désintéressée échappe complètement à la compréhension des gens de ce pays, et je vis les brigands se concerter en secret pour deviner le mobile de cette manière d'agir. Trois d'entre eux y renoncèrent, et prirent le sage parti de rebrousser chemin. Le quatrième tint bon. C'était un nommé Larby, un hypocrite fieffé, qui à tout propos cherchait à me tromper. Je le laissais faire. Cela m'amusa de l'entendre mentir sans vergogne, tout en marmottant ses patenôtres : « Qu'Allah me pardonne ! qu'Allah me pardonne ! » Pénitence bien méritée !

— Paix sur toi, Sidi ! me dit-il en me quittant.

— Adieu ! répliquai-je. Allah nous réunisse en paradis !

Mais le diable entendait nous remettre en présence avant ce moment-là. Quelle rencontre ! Vous connaissez la mosquée d'Hamadcha ? Elle est nichée dans une ruelle borgne et consacrée à la prédication d'un fanatique et à certaines danses sauvages exécutées avec une frénésie sans nom. Je songeai qu'il serait intéressant pour moi d'écouter un sermon arabe, et je m'y rendis un jour. En entrant, je me trouvai nez à nez avec un individu qui sortait. Je reconnus mon Larby !

— *Beeba* ! murmura-t-il avec un tressaillement tragique. — C'était sous ce nom qu'il m'avait connu durant mon voyage.

— Tiens ta langue ! répliquai-je tout bas. J'étais *Beeba* hier, aujourd'hui, je m'appelle Sidi Mohammed.

J'entrai, je dépliai mon tapis de prières, je chantai mon premier cantique, j'entendis un sermon copieux, et je sortis de la mosquée. Comme je m'y attendais, dans la ruelle obscure qui conduisait à la ville, Larby était demeuré en faction.

— *Beeba*, me dit-il avec un affreux ricanement, tu joues là un double jeu.

— Soit ! répliquai-je. Mais tais-toi, ou prends garde !

Le brigand avait cru que je tenterais d'acheter son silence. Lorsqu'il s'aperçut qu'il faisait fausse route, une lueur meurtrière passa dans ses yeux. Il me trahirait à la première occasion, cela ne faisait pas un doute. A ce moment-là, il attentait à ma vie aussi sûrement que s'il avait levé sur moi son poignard. C'est alors que j'ai manqué à mes principes.

— Comment cela ? Comment ? fis-je haletant, bien que je connusse d'avance la réponse.

— Nous étions seuls, vous dis-je, seuls au milieu d'une ruelle déserte. Mais je me suis souvenu d'une histoire qu'il m'avait débitée sur ses enfans, d'une petite *Hoolia*, sa fille, dont il me parlait toujours, une mignonne aux grands yeux qui guettait son retour lorsqu'il était absent...

Je l'écoutais avec une sorte d'angoisse.

— Voulez-vous dire, demandai-je, que vous auriez dû... —

— Je veux dire que j'aurais dû tuer le misérable à ce moment là, fit tranquillement l'Américain.

— A Dieu ne plaise ! criai-je, les cheveux dressés par l'horreur.

— Pourquoi pas ? C'eût été un acte de légitime défense. Il

voulait me tuer. Il me tuera un jour ou l'autre, si je lui en donne l'occasion. Quelle différence voyez-vous entre un meurtre immédiat ou un assassinat commis au bout de quinze ou vingt jours ? L'un a pour excuse la fièvre et l'empirement ; l'autre, c'est le crime perpétré de sang-froid et accompli à force de ruse. Est-ce la vie en elle-même que vous estimez si précieuse ? Alors, pourquoi voulez-vous que j'attache plus de prix à la vie de cet homme qu'à la mienne ?

Je frissonnai, incapable de répondre.

— Je vous fais l'effet d'un monstre, reprit mon interlocuteur, mais songez que, depuis notre départ d'Angleterre, nous avons changé d'air ambiant.

— Songez à votre tour à ceci, répliquai-je. Cet homme ne peut vous nuire qu'autant que vous porterez atteinte une fois encore à ses superstitions. Quittez immédiatement ce pays. Soyez sûr qu'il suit votre piste.

— Impossible ! fit l'Américain, car c'est moi qui le surveille. Tant que je n'en serai pas débarrassé, je ne pourrai rien entreprendre, et mon existence ne vaut pas un liard.

Je frémis, et il s'éloigna. Ma raison était forcée de l'approuver, mais tout mon cœur se révoltait et me criait plus fort que ma raison : « Tu serais incapable d'agir ainsi, de sacrifier une vie humaine, fût-ce pour sauver des milliers d'autres vies. »

— Ah ! mon Père, combien peu nous nous connaissons nous-mêmes ! Combien peu, combien peu ! — Quand je pense qu'il a reculé, — lui qui tenait la vie pour une quantité négligeable, tandis que moi, moi qui l'estimais si haut, qui la considérais comme si sacrée, d'essence tellement divine...

Ah ! mon Père, mon Père, ne vous détournez pas de moi !...

Durant les jours qui suivirent, je le rencontrai plusieurs fois. Nous nous adressions rarement la parole, mais, en le croisant dans les rues, — lui toujours seul, moi suivi constamment par mon interprète, — j'observai avec effroi le changement que peut imprimer sur le visage et dans l'allure d'un homme l'ombre de la mort planant sans répit sur sa tête. Ce court espace de temps avait creusé ses joues, durci son regard et apporté dans toute sa personne quelque chose d'étrangement nerveux, sombre et morose.

Enfin, dix jours environ après notre rencontre au marché d'esclaves, il m'arrêta pour me dire d'un ton joyeux :

— Enfin ! il est retourné chez lui, — et ma foi ! j'en suis bien aise !

— Dieu soit loué ! murmurai-je malgré moi.

— Bah ! fit-il avec un sourire, n'a-t-on pas dit qu'un chirurgien doit laisser sa sensibilité dans l'antichambre avec son chapeau quand il va faire une opération ?

— Vous serez plus prudent à l'avenir, j'espère, pour ne pas vous exposer à la vengeance de ces fanatiques ?

Il sourit et me demanda si je connaissais la mosquée de Karuein.

— C'est la plus grande du Maroc, dit-il. Les Maures prétendent qu'elle est soutenue par huit cents piliers. Je n'en crois rien et je veux y voir moi-même.

Je jugeai inutile de protester, et il s'éloigna riant de ma pâleur et de mon effroi.

— Cet homme, pensai-je, a l'étoffe d'un héros de tragédie, et il joue sa vie dans une farce.

Quant à moi, durant toute cette période, je sentais planer sur ma vie un voile que rien ne parvenait à soulever. Cette lettre reçue au moment de mon départ de Tanger m'avait hanté sans relâche durant tout le trajet. Son insuffisance, son retard, et par-dessus tout ce silence voulu sur tout ce qui me tenait le plus au cœur, m'avaient mis martel en tête. Toutes les suppositions fâcheuses imaginables s'étaient dressées dans mon esprit en quête d'une explication plausible. Je me narguais moi-même de cette faiblesse, mais le mépris avec lequel j'essayais de traiter ces folles idées ne pouvait rien contre mes craintes. Mon fils était malade. Je le savais, je le sentais. Je l'aurais juré, comme si j'avais entendu contre mon oreille le râle douloureux de sa poitrine... Et pourtant, j'étais parti... J'étais parti pour me prouver à moi-même l'inanité de mes terreurs. En arrivant à Fez, je m'étais dirigé immédiatement vers la poste, espérant y trouver des nouvelles. Je n'avais point songé que, venant tout droit du port où l'on débarquait les lettres, j'eusse inévitablement aperçu le courrier, s'il m'avait dépassé sur la route.

J'éprouvai une espèce de honte de moi-même, ce qui ne m'empêcha pas de revenir tous les jours au bureau. Quelque direction que je prisse avec mon guide, elle me ramenait fatalement au même point. Et, quelque sujet qu'il abordât dans son incessant bavardage, nous en venions toujours aux époques du

courrier d'Angleterre. Il arrivait deux fois par semaine, sans compter les occasions extraordinaires.

Fez est une vaste cité, la plus grande et la plus belle ville orientale qu'il m'eût été donné de voir, digne d'être comparée, dans son genre de splendeur et d'intérêt, avec les capitales de tous les pays et de tous les temps. Mais mon anxiété croissante assombrissait tous les spectacles. L'atmosphère du vieux monde, les mœurs de l'Orient, la sensation d'être transporté aux premiers temps du monde, les frappantes évocations de l'histoire biblique que j'avais chaque jour sous les yeux, je n'en éprouvais nul plaisir. Quant à tout ce qui me rappelait l'Islamisme, à chaque heure, à chaque tournant de rue, quant au perpétuel murmure de prières et de louanges qui remplissait ce pays corrompu jusqu'aux moelles, j'en ressentais une impression plus pénible que le dégoût. L'appel du muezzin, à l'aube, était pour moi un supplice journalier. Je demeurais à trois rues de distance des minarets, mais cette vibration semblait pénétrer dans ma chambre à travers l'obscurité, se replier dans ma tête et me résonner aux oreilles. J'ouvrais les yeux avec angoisse au premier son de cette voix de stentor, et, si je m'éveillais dans le silence en me disant avec un soupir de soulagement : « C'est fini, cela s'est passé durant mon sommeil, » le hurlement plaintif interrompait brusquement mon action de grâces.

Une seule chose me procurait à Fez une sorte de joie mélancolique. Je ne sortais presque jamais sans que me parvînt le jacassement et le brouhaha d'une école. Ces classes mauresques m'intéressaient. L'installation en était primitive : le plus souvent, une cave grossièrement recouverte, à deux pas au-dessous du niveau de la rue. Le magister, le taleb, généralement un vieillard à demi aveugle, se tenait accroupi au milieu du sol, et ses élèves groupés autour de lui récitaient tous ensemble quelque passage du Coran, le seul livre d'éducation du pays.

Une de ces écoles était située juste au-dessous de ma fenêtre. Le bourdonnement montait vers moi dès sept heures, et, chaque fois que je sortais, je m'arrêtai un instant pour regarder par la porte ouverte. Un petit négrillon s'y tenait avec une sébile pour recueillir l'aumône des passans, un garçonnet aux yeux vifs, de six à sept ans, qui vous invitait à approcher avec l'unique mot d'anglais qui lui fût connu, et vous tendait la sébile en souriant de toutes ses dents blanches. Quel intérêt profond avait pour

moi, sa petite figure épanouie, combien sa vue me faisait plaisir et m'émouvait doucement, quelle voix me rappelaient sa voix et son rire, est-il nécessaire d'insister là-dessus ?

J'étais, loin de mon affection la plus chère, faible de tout ce qui faisait ma force aux yeux des autres, je me trouvais en pays étranger, et mon obsédante infirmité, cette affection plus dévorante qu'une tendresse maternelle, subissait l'influence néfaste de ma santé, qui à son tour était minée par elle. Et, si le spectacle des rues m'apportait des impressions pénibles à chaque instant renouvelées, ou des jouissances qui confinaient à la douleur, que dire des pensées, des visions, des rêveries de mon esprit solitaire ? Je ne pouvais plus fermer les yeux sans apercevoir mon fils. Sa chère petite image me hantait. Jamais il ne m'apparaissait comme j'avais coutume de le voir, riant, jouant et cabriolant sur le tapis. Parfois, il ouvrait la porte de ma chambre, et s'avancait avec hésitation, inquiet, nerveux, craintif, tel qu'il arrivait pour me dire bonsoir, et me tendre sa petite joue, lorsque je l'avais grondé. Je levais les yeux et je voyais sous la lumière de ma lampe son frais visage blanc et rose où séchaient encore quelques larmes. Ou bien j'entrais dans sa chambre, lorsqu'il était bien endormi, pour soulager par des regards d'amour interdits aux parens sévères mon cœur débordant d'une infinie tendresse. Je le trouvais en plein sommeil, avec un livre ouvert à la page qu'il faisait semblant de lire. Et alors, comme un voleur, je prenais son petit pantalon et j'en retournais les poches pour voir ce qu'elles pouvaient bien contenir, et je découvrais tout un magasin de pauvres petits trésors, un couteau à lame cassée, un clou, deux billes, un sou percé, une ficelle, une vis, une croûte de pain, un bouchon et une patte de homard.

Et, tandis que je m'abandonnais à ces faiblesses, de plus en plus s'imposait à moi la conviction que mon enfant était malade. Cette impression devint si tenace, que, tout en me reprochant de céder à sa tyrannie, je me décidai enfin à écrire à Wenman. Je ne lui parlais pas de mes pressentimens, que, je ne pouvais fonder sur rien de positif, si ce n'est l'absence de nouvelles, et dont j'éprouvais moi-même une sorte de honte. Mais je lui refaisais l'histoire de la santé de mon enfant, je lui décrivais chaque phase de sa maladie dans le passé, la marche probable qu'elle suivrait dans l'avenir, je lui indiquais avec un soin scrupuleux le traitement à suivre et les circonstances dans lesquelles le mal



pouvait empirer jusqu'à devenir mortel, à moins d'être enrayé par l'opération que j'avais moi-même découverte et pratiquée après des années de labeur.

Cette lettre m'absorba durant une journée entière. Lorsqu'elle fut enfin terminée, il me sembla être subitement délivré du fardeau qui me pesait sur les épaules. Je sortis pour la mettre à la poste. L'heure des prières du soir était proche, et, le long des rues, je voyais les habitans se diriger vers les mosquées avec leur tapis de prière. En passant près de la mosquée de Karruein, je remarquai que les croyans s'y engouffraient par centaines.

— Sans doute quelque solennité religieuse, pensai-je.

Je me sentais le cœur allégé, les yeux vifs, et je marchais d'un pas alerte. Pour la première fois depuis mon arrivée, je fus frappé de la beauté de Fez. La magie du décor s'empara de moi. Je me sentis transporté à deux mille ans en arrière, et j'en éprouvai une puissante impression de surnaturel.

La poste anglaise était fermée. Sur le guichet, un avis indiquait que la fermeture était due à l'arrivée d'un courrier qui allait repartir aussitôt. Un petit groupe attendait la distribution des lettres. Les chevaux du courrier piaffaient devant la porte. Je glissai mon enveloppe dans la fente du guichet, et j'attendis avec les autres pour savoir si enfin j'allais recevoir des nouvelles.

Deux lettres me furent tendues. Je les saisis avec appréhension, souhaitant presque d'abord qu'elles me vinssent d'étrangers. L'une était de ma femme, je la reconnus à l'enveloppe avant d'avoir vu l'écriture, l'autre était de Wenman en personne. Ce fut par celle-ci que je commençai. Bonnes ou mauvaises, les nouvelles me seraient données avec précaution. A peine avais-je déplié la feuille, que je compris ce qu'elle contenait.

Mon petit Noël venait d'être malade. Il l'était encore, mais je n'avais pas lieu de m'alarmer. Le silence dont je me plaignais n'était dû qu'à la crainte de m'inquiéter inutilement. Wenman m'eût écrit plus tôt, se reposant sur mon énergie et ma raison, si ma femme ne l'en eût détourné, affirmant qu'elle me connaissait mieux que lui. Il n'y avait nulle cause d'alarme, tout allait aussi bien qu'on pouvait l'espérer, etc.

Pas un mot indiquant la nature et le degré du mal. Une lettre aussi laconique aurait réussi à mettre martel en tête au plus indifférent. M'écrire, à moi, une lettre pareille, à moi ! Pouvait-on commettre une telle faute de jugement ! Instantanément, j'entre-

vis la vérité. Mon pauvre petit était en proie à une atteinte de son mal habituel. Sûrement, ma femme entrerait dans plus de détails. En effet, sans le vouloir, elle confirmait toutes mes craintes. Granville Wenman, me disait-elle, avait dû me donner les explications nécessaires. Il ne fallait pas me tourmenter ni m'agiter inutilement. Tout ce qui pouvait être fait, on le faisait pour notre chéri. Je ne pourrais rien de plus. La maladie suivait son cours et je devais prendre patience.

Tout cela, c'était le jargon ordinaire des médecins, que je sentais dicté par Wenman. Puis suivaient quelques lignes de plus de valeur à mes yeux que tout le reste, quelques lignes qui venaient du cœur maternel et angoissé de ma pauvre chérie. Notre petit Noël éprouvait ceci, cela, il se plaignait de telle et telle chose, et avait commencé à se sentir mal à l'aise de telle et telle façon.

C'était aussi clair que la lumière du jour. La crise que je prévoyais s'était déclarée après mon départ. Depuis cinq ans, je la guettais. Depuis cinq longues années, j'attendais et je veillais pour la tenir en échec. J'avais travaillé nuit et jour pour être prêt à la combattre à l'heure où elle étreindrait mon enfant chéri. J'avais ruiné ma propre santé à ce labeur surhumain, et pour quel résultat? Pour la gloire, pour la fortune, pour l'amour de l'humanité ou de la science? Non, mille fois non! Uniquement pour sauver mon fils! Et, maintenant que l'ennemi le tenait, où étais-je, moi qui seul au monde pouvais le sauver de la redoutable crise? J'étais à treize cents milles de lui! O cruelle ironie du sort! Toute mon âme se révoltait! Machinalement, je rebroussai chemin à travers la ville assombrie, qui me parut morte et maudite!

J'ignore combien de temps je marchai dans cet état d'esprit. Je fus tiré, par le mouvement inusité qui se produisait dans la rue, de l'atmosphère vague où s'étaient effacées pour moi toutes les choses extérieures. J'eus l'impression de m'éveiller du sommeil lourd dû à l'effet d'un narcotique. Des gens me dépassaient en courant dans la direction de la mosquée de Karruein, d'où s'élevait un violent tumulte. Le bruit grossissait de seconde en seconde et devenait une immense clameur. Je n'en ressentis pas grande émotion. Qu'étaient pour moi les plus palpitantes manifestations de la vie du dehors? J'entendais résonner comme un écho les dernières paroles de ma pauvre femme : « Combien vous me manquez, et que je voudrais vous sentir près de moi!... »

— Je veux partir, me disais-je, je veux partir !

Dans la confusion de mon esprit, je saisissais des lambeaux de phrases, des mots jetés de l'un à l'autre par les gens qui passaient en courant : « Nazaréen ! — Chrétien ! — Maudit Juif ! » — A la fin, j'entendis un Espagnol crier à un compatriote qui se tenait sur son toit : « Un Anglais pris dans la mosquée ! »

A ces mots, je fis un effort pour secouer ma torpeur et rassembler mes sens confus. Et je me rendis compte que la foule se rapprochait. Le tumulte croissait, devenait plus fort, plus nourri, plus vibrant à chaque minute. Un instant plus tard, il fondait sur moi comme une trombe.

De l'étroite ruelle qui conduisait à la mosquée, une foule compacte sortait comme un torrent. C'étaient des Maures, des Arabes, des Berbères, criant, hurlant, glapissant, du haut en bas de l'échelle des voix humaines. Ce fut tout ce dont je pus me rendre compte d'abord. Puis je compris que cette foule furieuse pourchassait un homme comme des chiens poursuivent un lièvre. L'homme fuyait devant ces forcenés ; il arrivait dans ma direction et je l'aperçus à travers l'obscurité croissante. Ses vêtemens arabes pendaient en loques autour de lui. Il s'avancait nu-tête, la poitrine ensanglantée. Je le reconnus tout à coup. C'était l'Américain, mon compagnon de route. Il me reconnut aussi, et se retourna pour faire face à ses ennemis. Ce qui se passa alors, je n'ai pas le courage de le raconter... C'était un brave. Il vendit chèrement sa vie. Mais il finit par succomber. Il était seul contre cette meute. Qu'eût-il pu faire, aux prises avec ces misérables altérés de sang ?

Je fus lâche. Je m'enfuis et l'abandonnai. J'avais hâte d'échapper à l'horrible spectacle. Aussitôt rentré chez moi, je fis appeler mon guide, résolu à quitter Fez sans une heure de retard.

Il avait profité de mon absence pour déguerpier, et je dus me mettre à sa recherche. Je le retrouvai enfin, accroupi dans un petit café borgne, à côté d'un autre Maure de mauvaise mine qui racontait quelque aventure sensationnelle à des auditeurs évidemment subjugués.

J'appelai mon homme et lui fis part de mes projets. Il joignit les mains d'un air consterné.

— Quitter Fez cette nuit ! Impossible, Sidi, tout à fait impossible ! Sidi n'a donc pas entendu les ordres ?

— Quels ordres ? demandais-je alarmé.

Déjà l'inquiétude m'envahissait. Allais-je donc être retenu captif au Maroc, tandis que mon enfant se mourait en Angleterre?

— Les portes viennent d'être fermées, et nul chrétien ne doit quitter la ville avant demain. Tel est l'ordre du calife depuis la profanation de la mosquée.

Instantanément, je compris le sens de cette mesure, et les réponses de mon guide ne firent que confirmer mes suppositions. Un homme, par folie religieuse ou par esprit de vengeance, avait conduit à l'attaque du malheureux Américain un groupe de fanatiques qui l'avaient cerné, traqué, assassiné, sans lui laisser aucune chance de salut. Mais les fortes têtes voyaient déjà les conséquences qui ne manqueraient pas de suivre ce meurtre : en premier lieu, le tort qui résulterait pour le pays des craintes inspirées aux chrétiens quant à leur sécurité : ensuite, la somme énorme qu'exigerait à titre de dommages le consul américain.

Pour se soustraire à ce double danger, il fallait à tout prix étouffer la vérité. Les circonstances s'y prêtaient à merveille. Le passage du voyageur était connu, c'est vrai, dans les villages situés sur son parcours. Mais, aux portes de Fez, il avait lui-même pris soin d'effacer toute trace d'identité en pénétrant dans la ville sans escorte et caché sous un déguisement. Son arrivée comme étranger n'avait pas été signalée. Un seul être connaissait son secret. C'était Larby, son guide. Le corps serait enterré nuitamment, sans être vu de nul chrétien. On ferait passer le malheureux pour un habitant du pays massacré dans une bagarre. On proclamerait bien haut l'inanité de la rumeur qui l'avait fait prendre un instant pour un chrétien surpris en flagrant délit de profanation du lieu saint. Jusqu'à l'accomplissement de ce programme, aucun Européen ne pourrait sortir de la ville, car, dans l'état actuel des choses, son premier soin serait de dénoncer au consulat la dangereuse nouvelle.

Je commençais à me familiariser avec les usages du pays. Moyennant cinquante livres sterling, je quittai Fez quelques heures plus tard. Il me fallut suborner tous les fonctionnaires, depuis le caïd jusqu'au gardien de la porte.

Malgré l'horreur du spectacle dont je venais d'être témoin, malgré l'angoisse qui m'étreignait le cœur, malgré la fièvre d'anxiété qui me dévorait, j'eus envie d'éclater de rire au nez du plus haut de ces potentats. Entre son désir avide d'accepter ce que je

lui offrais, sa crainte que je ne fusse renseigné sur l'identité de la victime, les soupçons qu'éveillait en lui mon départ précipité, et son effroi à l'idée que je pourrais découvrir les conditions dans lesquelles avait été commis le crime, il m'apparaissait comme un fantoche véritablement comique ! Mais de quel droit reprocherais-je à cet homme sa duplicité ? Ne m'appliquais-je pas moi-même à le tromper de tout mon pouvoir ? Je savais trop bien qu'il me deviendrait impossible de m'éloigner, si je laissais paraître la moindre connaissance de la vérité, et je feignis la plus profonde ignorance. Ce fut un entretien grotesque.

En sortant de là, je croisai un groupe de Maures conduisant un âne lourdement chargé. Deux énormes paniers pleins de détritrus se balançaient le long de ses flancs. J'ai la vue perçante, et, malgré la nuit, je pus voir que les détritrus servaient à dissimuler un autre fardeau, un corps humain, à n'en pas douter. Je devinai sans peine qui l'on transportait en pareil cortège ; mais je pressai le pas en évitant de regarder davantage. Ces hommes entrèrent dans un jardin. Je frissonnai en songeant à la besogne funèbre qu'ils allaient y accomplir. Mais l'idée de mon propre danger m'inspirait une lâche prudence, et je ne tentai pas d'en apprendre plus long.

Une heure avant minuit, par un clair de lune admirable, je sortais de la ville accompagné de mes porteurs, lorsqu'un individu surgit tout à coup de l'ombre de la porte. Il me jeta un regard mauvais et me dit à brûle-pourpoint dans son détestable jargon :

— Tu vois comme Allah vient de punir ton ami !

Je tressaillis malgré moi. Je venais de reconnaître l'homme entrevu dans le petit café borgne, sans nul doute le fatal Larby, qui à la fin avait trahi son maître !

Par malheur, il devait savoir que j'avais tout vu. Et, à ce moment-là, comme, du haut de mon cheval, je plongeais mon regard dans celui du misérable, je sentis s'accomplir en moi une révolution terrible. Je me souvins de l'occasion perdue par l'Américain, dans un mouvement irrésolû de pitié humaine, de sauver sa propre vie aux dépens de celui qui le menaçait. Et je suppliai, au plus profond de moi-même : « Dieu tout-puissant, préservez-moi de la même tentation ! »

Mon Père, mon Père, songez que j'étais à des centaines de lieues de chez moi, et que j'allais retrouver mon enfant qui se mourait !

## III

Je comptais chaque pas qui me rapprochait de lui. Je calculais, d'après les heures écoulées, le progrès qu'avait dû faire la terrible maladie. Le malaise avait débuté tant de jours avant la lettre de ma femme. Tant de jours avaient passé depuis. Que de temps, mon Dieu, que de temps accordé au mal ! Si je ne me trompais pas, il devait en être à tel degré. Tout en cheminant à travers les solitudes sans fin de ce pays désert, je suivais l'état de mon enfant minute par minute, et je sentais les instans où il se trouvait mieux ou plus mal dans son petit lit.

Je prévoyais aussi l'avenir. Il me fallait tant de jours pour arriver à Tanger, tant d'heures pour la traversée, puis pour le trajet de Cadix à Londres. Et j'additionnais le temps écoulé depuis le début de la maladie avec le temps nécessaire encore pour arriver jusque chez moi. Dans quel état trouverais-je alors mon fils ? Je le savais exactement.

Pas à pas, je calculais tout. Oui, l'intervalle serait long entre le moment où l'avait atteint son mal et celui où je serais à Londres. Oui, l'intervalle serait horriblement long ; pas trop long cependant pour qu'il fût trop tard. Si rien ne m'arrêtait, j'arriverais encore à temps... En mettant les choses au pis, je trouverais mon chéri à toute extrémité. Mais je serais là, et je pourrais le sauver encore ! Je l'arracherais aux étreintes de la mort !

Mon Père, cela, j'en étais sûr, sûr comme de l'exactitude de mes calculs. Il me semble à présent que les puissances infernales elles-mêmes devaient pousser des cris de triomphe, en me voyant, au fond de ce désert lointain, tabler comme un fou sur la certitude où j'étais de l'existence de mon enfant, sans compter pour rien les mille complications imprévues qui pouvaient l'emporter comme un souffle. Traitez cela de folie, de frénésie, qu'importe ! Cette certitude me soutenait et me sauvait du désespoir.

Mais, grand Dieu ! dans quelle agonie d'impatience j'allais vivre jusqu'au retour ! Si quelque chose venait m'arrêter ! Qu'arriverait-il si je tardais d'un jour ? Et combien étaient nombreuses les causes de retard !

La maladie pouvait me terrasser. Non seulement ma santé ne s'était pas améliorée, mais elle avait empiré depuis mon départ. Je restais à cheval du lever au coucher du soleil et je ne dormais

pas la nuit. Qu'importe ! J'écartais toute crainte à ce sujet. Quoique mes membres refusassent de me soutenir, bien que, sous la dépression de mes nerfs, j'eusse perdu jusqu'à la force de tenir les rênes, je marcherais sans relâche tant qu'on pourrait me hisser sur ma selle.

Le pire danger pour moi, c'était de me heurter au fanatisme des peuplades que je traversais. Certes, je ne redoutais pas d'avoir à subir le sort de l'Américain, ne pouvant pas être rendu responsable de sa folie. Mais je me souvenais des paroles du consul : un étranger pouvait, sans le vouloir, porter atteinte aux superstitions de ce peuple. Je me rappelais ses dernières paroles prononcées d'un ton mi-sérieux, mi-plaisant : « Gardez-vous d'une prison mauresque ! » Et le donjon infect où l'on avait jeté le jeune Berbère m'apparaissait en visions d'épouvante.

A quoi bon vous dire les précautions infinies que je prenais pour éviter pareil danger ? Ce serait un récit honteux. Je saluais avec les formules en usage dans son pays chaque mendiant loqueteux rencontré le long de la route. Je descendais de cheval à l'approche des moindres villages. Je me découvrais, ignorant des coutumes orientales, chaque fois que je passais devant un marabout ; et, me souvenant de la correction infligée au banquier juif, je me déchaussais et marchais pieds nus lorsque je passais devant une mosquée. Oui, c'était moi qui m'abaissais ainsi, inutilement, moi dont l'orgueil est indomptable, moi qui jamais ne m'étais humilié devant personne au monde ! Dans mon inquiétude, dans mon impatience, dans ma crainte de ne pas arriver à temps, j'interrogeais avec anxiété la physionomie de ces fanatiques ignorans, et je rampais honteusement à leurs pieds.

Mais le danger couvait au sein même de mon camp. L'Américain avait dit vrai. Les Maures ne sauraient comprendre un acte désintéressé. Les hommages excessifs que je rendais à leur foi éveillèrent les soupçons de mes hommes. Après avoir essayé vainement d'en deviner la raison, ils tombèrent d'accord pour me mépriser. Je me souciais peu de leur mépris, mais je fus bien obligé de tenir compte de ses conséquences. De serviteurs, ils devinrent maîtres. Quand il leur convenait de faire halte, j'étais forcé de m'arrêter et d'attendre leur bon plaisir pour continuer ma route. En vain je protestais, j'argumentais, je menaçais. Peut-être avec des coups les eussé-je réduits à l'obéissance. Ma constante vision de cachot m'empêcha de lever la main sur eux.

Dans ma lâcheté, je ne savais faire usage que d'une seule arme : de l'argent, et encore de l'argent. Et je multipliais les présens pour venir à bout de leur paresse, de leur duplicité, de leurs mensonges. Je devais être honteux à voir dans ma faiblesse et ma fébrile impatience.

Nous n'étions pas encore loin de Fez lorsque je m'aperçus que le sinistre Larby suivait notre caravane. Je m'en alarmai, et je fis venir mon guide.

— Ali, demandai-je, qui est cet homme de mauvaise mine ?

Ali leva les bras au ciel avec une stupéfaction profonde.

— Un homme de mauvaise mine ! Que Dieu protège mon père ! Que veut dire Sidi ? Ce n'est pas de Larby qu'il veut parler, Non, ce n'est pas de Larby ! Larby est un honnête homme ! Il demeure dans une maison de Tanger que lui a donnée le nadir. Il tient boutique au Souk de Barra. Que Dieu bénisse Larby ! Si un jour Sidi a besoin de musc ou de cannelle, qu'il s'adresse à la boutique de Larby. Quelquefois, il conduit des chrétiens à Fez, et, pendant ce temps-là, son frère tient le magasin.

— Mais enfin, pourquoi cet homme est-il à notre suite ?

— Mon Sultan, ne te l'ai-je pas déjà dit ? Larby s'en retourne chez lui. Qu'est devenu le chrétien qu'il accompagnait ?

— En effet, dis-je, qu'est-il devenu ?

Ali eut un sourire grimaçant.

— Il s'en est allé vers le Sud...

— Pourquoi mentir ? fis-je d'un ton courroucé. Tu n'ignores pas que le chrétien est mort, et mort par la faute de ce Larby.

— Oh ! que dit là mon seigneur ? protesta l'homme en levant ses deux mains grasses d'un geste avertisseur. Qu'a dit mon seigneur au pacha ? Sidi ne doit rien savoir. Ce serait trop dangereux !

Avec un regard de terreur du côté de Larby, il ajouta en baissant la voix :

— C'est vrai que le chrétien est mort. Il est mort la nuit dernière. C'est Allah qui l'a frappé. Voilà pourquoi Larby revient seul. Il retourne à sa boutique, à sa maison, à ses femmes, à sa petite fille Hoolia. Que Dieu procure un heureux retour à Larby ! Larby ne nous suit pas, Sidi. Non, non ! Larby suit seulement le même chemin que nous.

Cette réponse était loin de me satisfaire, mais qu'aurais-je pu dire de plus ? D'heure en heure, la présence de cet homme me



pesait plus lourdement. Je ne pouvais le voir sans songer au malheureux mis en pièces, et sans évoquer l'horrible scène du meurtre. Et, quand je le regardais, mon sang se figeait malgré moi dans mes veines. Je tentai un nouvel effort.

— Renvoie cet homme, dis-je à mon guide, je ne veux pas qu'il nous accompagne plus longtemps.

Ali feignit d'être profondément blessé.

— Sidi, me dit-il, demande-moi autre chose. Que désires-tu de ton serviteur? Veux-tu que je me fasse tuer pour toi? J'y suis prêt, j'y consens avec bonheur. Mais Larby est mon ami, Larby est mon frère, et je ne peux pas t'obéir. Telle n'est pas la volonté d'Allah. Sidi, cela n'est pas possible.

Il me fallut me contenter de cette monnaie. Mais l'impression se fixait maintenant dans mon esprit, que ce misérable, ce fanatique qui avait trahi son maître, poursuivait un but en s'attachant à notre caravane. Sans nul doute, c'était moi qu'il surveillait.

Oh! le supplice de cette pensée, dans l'impatience qui me dévorait, dans la fièvre ardente de mes nerfs! Me sentir poursuivi nuit et jour par ce limier, ne pas pouvoir lever les yeux sans éprouver la terreur de rencontrer ce regard vigilant, un tel cauchemar devenait intolérable!

Je crus d'abord que le gueux en voulait à mon argent. Si, durant le jour, je marchais en avant de mes hommes, il se tenait sur mes talons. La nuit tombée, si je m'éloignais un peu du camp, il suivait ma piste avec persévérance; et si, enfin, je me croyais seul et commençais à respirer, je me trouvais tout à coup face à face avec lui.

— Ali, dis-je enfin à mon guide, cet homme-là est un voleur. Ce fut un débordement d'indignation.

— Ya Allah! Que dis-tu donc, Sidi? Les Maures ne sont pas des voleurs! Les Maures sont sincères, les Maures sont honnêtes. Il n'est pas sur terre de plus honnêtes gens que les Maures. Pourquoi, du reste, serions-nous voleurs? Être voleur, c'est être fou. Suppose que je veuille dévaliser un chrétien. Je le tue, je dérobe tout ce qu'il a, je l'enterre dans un endroit perdu. — Très bien! A présent, qu'est-ce qui arrive? Écoute, Sidi, ce qui arrive. Le consul dit : « Où est le chrétien que tu as mené à Fez? » Et je ne peux pas lui répondre. Je mens, je raconte une histoire, je m'excuse. Inutile. Le consul se rend à la Kasbah, et dit au pacha : « Mettez-moi cet homme en prison, c'est un voleur et un assas-

sin. » Alors, il s'en va trouver le Sultan, au nom de la Reine qui demeure dans le pays des chrétiens, de l'autre côté de la mer, et dit : « Payez-moi vingt mille dollars pour la vie du chrétien qu'on a fait disparaître. » Voilà ! Le Sultan, — Dieu préserve notre Mulaï Hassan ! — est obligé de payer les dollars. Très bien ! Mais est-ce tout, Sidi ? Non, ce n'est pas tout ! Le Sultan, — qu'Allah prolonge ses jours ! — s'adresse alors à ma tribu, mon pacha, et dit : « Rendez-moi les quarante mille dollars, — tu m'entends bien, Sidi, *quarante mille* dollars, — que j'ai dû payer pour le meurtre du chrétien. » Mais nous n'avons pas de quoi payer. Le Sultan, — que Dieu le garde ! — fait prendre alors tout ce que nous possédons, et fait passer l'assassin au fil de l'épée. N'ai-je pas raison de dire, Sidi, que c'est une folie de voler dans mon pays ?

C'était là un faible réconfort. Je demeurais convaincu que Larby me suivait à dessein. J'avais cru d'abord qu'il avait le vol pour but. Triste consolation de penser que, si je venais à disparaître, si mon enfant mourait faute des soins de son père assassiné dans un lointain pays, mon gouvernement exigerait une lourde indemnité !

Je supposai ensuite que cet homme me surveillait pour être bien certain que je quittais le pays. Il me savait en possession de son redoutable secret. Après mon départ de Fez, il avait sans doute mis au courant les autorités de la ville, et ceux-là mêmes que j'avais achetés l'avaient, à leur tour, payé, pour me suivre et veiller à ce que je n'avertisse ni les ministres ni les consuls de ce qui s'était passé. Cette idée me rassura partiellement. Qu'il veille ! Sa présence, si odieuse fût-elle, devenait pour moi une espèce de sécurité. Certes, je me garderais bien de me rendre au consulat ! J'avais trop de préoccupations personnelles pour me mettre sur les bras les affaires d'un étranger !

Mais le calme relatif que m'avait procuré un instant cette supposition ne résista point au raisonnement. Quelle sécurité apporterait à cet homme ou à ceux qui l'avaient mis à ma poursuite la certitude que je sortais du pays sans avoir fait aucune révélation ? De retour en Angleterre, rien ne m'empêcherait plus de parler sans avoir de représailles à craindre. Une fois sorti du Maroc, j'attirais impunément sur leurs têtes tous les châtimens qu'ils redoutaient. Me surveiller était peine inutile. Ils voulaient faire davantage, ou ils n'auraient rien fait du tout.

Alors, une autre pensée prit possession de moi et me causa

une terreur sans nom. J'étais le seul témoin dangereux du crime. Cet homme me suivait pour m'assassiner. Dès lors, tout devenait parfaitement clair. Au moment de ma visite à la Kasbah, l'on ignorait mes relations avec la victime. On avait accepté mon argent, on m'avait autorisé à sortir de la ville en violation des ordres publiés. Larby, après m'avoir vu franchir la porte, avait couru donner l'alarme. J'étais un ami de l'Américain, on m'avait rencontré avec lui. Le caïd et le calife s'étaient accusés mutuellement de folle imprudence et de stupidité. Penser que l'homme qui les voulait trahir était venu les trouver avec un air d'innocence, et les attendrir avec une histoire d'enfant malade ! Penser que, pour quelques misérables pièces d'or, ils l'avaient laissé s'échapper de leurs mains ! Maudit argent, il allait leur coûter cher ! Comme ils étaient habiles, ces perfides Nazaréens ! Et comme ils étaient naïfs, ces pauvres enfans d'Ismaël ! Mais tout n'était pas encore perdu. Il restait au chrétien cent vingt-cinq milles à parcourir avant de quitter la Barbarie, sans aucune chance de rencontre avec un autre homme de sa race. Vite, Larby ! A sa poursuite ! Qu'Allah bénisse ta route ! Souviens-toi, Larby, souviens-toi, mon fils, que la bourse des habitans de Fez n'est pas seule menacée par le départ de ce chrétien. S'il réussit à s'échapper, c'est ta vie qui est en péril. C'est toi l'espion, c'est toi le traître, c'est toi qui as dirigé l'attaque contre le maudit violateur du Coran ! Si le Sultan doit payer 20 000 dollars au consul pour le meurtre de ce chien, si le pacha de Fez est obligé de rendre 40 000 dollars au Sultan, si le pacha exige du peuple un impôt de 80 000 dollars, toi, Larby, c'est ta vie que tu devras donner en expiation. Il faut choisir entre ta vie et celle du chrétien qui te trahira. Suis-le, surveille-le, réduis-le au silence... Il est maître de ton secret. Va !

Voilà la scène que je voyais se dérouler à la Kasbah aussitôt après mon départ de Fez. Et cette vision terrible apparaissait à mon imagination surchauffée comme une vivante réalité. Et maintenant, Larby, espion du malheureux Américain, Larby, choisi pour me faire disparaître, Larby, obligé d'attenter à ma vie pour sauver la sienne, Larby m'accompagnait, me suivait, m'espionnait sans relâche.

Que faire ? Quel parti prendre ? Lui parler franchement, lui affirmer qu'il se trompait, que je ne voulais de mal à personne, que je me hâtais uniquement pour rejoindre mon enfant qui se

mourait ? Larby me rirait au nez et continuerait à me suivre. Le corrompre par des présents ? Larby prendrait l'argent et m'assassinerait quand même. Terrible problème, dont je crus, enfin, avoir trouvé la solution... Mon Père, vous allez me prendre pour un insensé !... Je voulus faire avec Larby le pacte de Faust avec le diable. Il m'accorderait quinze jours de vie et m'accompagnerait en Angleterre. Là, sous la surveillance de mon bourreau, j'accomplirais mon œuvre de résurrection, je sauverais mon enfant chéri. Après quoi, je réglerais mon compte avec le misérable. Je lui donnerais tout l'argent que je possédais et ma garantie pour s'en retourner sain et sauf. J'écrirais un aveu de suicide, et alors, — alors seulement, — chez moi, dans ma chambre, Larby me tuerait pour être bien sûr que son secret fût gardé pour toujours.

C'était là une pure folie, mais que n'inspire pas le désir de vivre encore lorsque la mort est à votre poursuite, menaçante, inexorable ! Si insensé que fût mon projet, je tentai de le réaliser. Cet homme ne me quittait pas, et, le troisième jour du voyage, je me décidai brusquement.

— Larby !

— Sidi ?

— Ne voudrais-tu pas m'accompagner en Angleterre ?...

Il me considéra de ses yeux luisans et je me sentis frissonner. Je venais par un seul mot d'éveiller tous ses soupçons. Il flaira un piège ; mais il se contenta de sourire d'un air entendu, leva les épaules et me répondit poliment :

— Je tiens boutique au Souk de Barra, Sidi. J'ai au pays ma maison, mes fils et ma petite Hoolia. Dieu soit béni pour ses bienfaits !

— Hoolia ? fis-je.

— Ma petite fille, Sidi.

— Quel âge a-t-elle ?

— Six ans, six ans à peine, Sidi. Mais elle est belle comme le jour.

— Tu dois lui manquer, lorsque tu es absent ?

— C'est vrai, Sidi. Elle reste tout le jour à tresser des joncs sur le marché en regardant la route de la colline par où reviennent les caravanes. Elle attend et elle veille.

— Moi aussi, Larby, j'ai un enfant qui m'attend avec impatience... Il a six ans, mon petit Noël, comme ta petite Hoolia. Il est si joyeux, si gentil ! Mais il est malade, le pauvre chéri, il se

meurt là-bas, loin de moi, et c'est tout ce que j'ai de plus cher au monde. Je suis médecin, Larby, et, si seulement je pouvais rentrer en Angleterre...

Je m'arrêtai court. L'éclair froid du regard de Larby venait de passer sur moi. Ce regard traduisait sa pensée aussi clairement que s'il l'eût exprimée tout haut.

— Je connais l'histoire, disaient les yeux d'acier, je l'ai entendu raconter à la Kasbah... Ce n'est de ta part qu'un mensonge et une ruse.

Ma tentative avait échoué. Je n'en pouvais rien espérer. Mais cet échec même ne faisait que fortifier ma conviction : cet homme me suivait pour m'assassiner. Il attendait le moment propice pour commettre impunément son crime, sûr d'être couvert par son gouvernement, car ce crime était une mesure de sécurité générale.

Mon Père, cette conviction, à présent que j'y songe, était aussi insensée que mon projet lui-même. Il eût fallu être fou pour concevoir le dessein d'étouffer un crime qui n'avait eu qu'un seul témoin valable par un second crime impossible à dissimuler. L'Américain voyageait sous un déguisement en détruisant derrière lui toute trace de son identité. Lorsqu'il avait été massacré par les fanatiques dont il outrageait la foi, seul je savais que c'était du sang chrétien qui rougissait les rues de Fez. Moi, je voyageais ouvertement à titre de sujet anglais. Au consulat de Tanger, l'on me connaissait de nom et de réputation, et je m'étais inscrit chez le consul de Fez. Mon passage était signalé dans toutes les villes que je traversais, et, sans nul doute, les hommes qui m'accompagnaient eussent été rendus responsables de ma disparition. Ils avaient pour eux toutes les chances d'impunité en massacrant l'Américain. Ils s'exposaient aux pires châtimens en me faisant subir le même sort. En dépit du fanatisme et de la haine irréductible du musulman contre le chrétien, ce pays, pour moi comme pour tous les voyageurs qui le parcouraient avec les garanties nécessaires, ne présentait pas plus de danger que le territoire anglais.

Mais, bien que raisonnant avec une terrible lucidité, je n'étais pas maître de mon impression, et, tout en me disant que les autorités de Fez ne commettraient pas la folie de me faire assassiner pour cacher le meurtre de l'Américain, je demeurais convaincu que Larby était, lui, parfaitement capable de cette folie.

Comme médecin, j'avais quelque connaissance des symptômes de l'aliénation mentale. L'éclair froid, limpide, métallique des yeux de cet homme, quand il posait son regard sur moi, était un signe auquel je ne pouvais pas me tromper. Je l'avais vu déjà chez des gens atteints de monomanie religieuse. C'est un symptôme infallible et fatal. Avec cette lueur-là dans les yeux, cette lueur semblable au reflet d'un poignard, un homme tue sans hésiter la femme qu'il aime, une mère immole froidement l'enfant de ses entrailles. En la surprenant chez Larby, je frissonnai d'un horrible pressentiment. Ce regard me disait que je ne reverrais plus ma demeure... Je l'ai revue une fois encore, je suis là, mais à quel prix !...

Mon père, j'en reviens toujours au même point... L'horrible scène se déroule sans répit sous mes yeux ! Combien de temps encore serai-je hanté par cette vision d'enfer ? Combien de temps encore !... Toujours, toujours, toujours, sans pitié, sans relâche... Lorsque le temps pour moi sera devenu l'éternité, mon éternité sera l'impitoyable prolongation de cette minute !... La paix ! Vous me parlez de paix !... Oui, Dieu, peut-être, aura pitié !...

Avant que j'eusse parlé à Larby, sa présence était pour moi une ombre fatale. Maintenant, c'était un cauchemar vivant ! De ma vie, je n'avais éprouvé un sentiment de haine contre une créature humaine. Mais cet homme, je le haïssais de toute la puissance de mon âme. Que m'importait qu'il fût irresponsable et fou ? Il voulait m'empêcher de rejoindre mon enfant. Pourquoi me serais-je laissé attendrir à la pensée de sa petite Hoolia ? En m'assassinant, il allait tuer mon petit Noël !

Les doctrines de l'Américain me revenaient l'une après l'autre... Il s'agissait de choisir entre la vie d'un honnête homme et la vie d'un misérable. Il fallait juger ces choses à leur valeur relative. Si j'étais mis en demeure de prendre une décision, pourquoi éprouverais-je plus de respect pour l'existence de ce fou que pour la mienne propre ?

Je considérai cet homme et je comparai sa force à la mienne. C'était un vigoureux gaillard aux épaules larges et musclées ; moi, j'étais un être chétif affaibli par la maladie. J'avais peur de lui sans doute, mais j'avais encore plus peur de moi-même. Parfois je me surprénais en imagination à tirer de sa gaine ornementée d'argent le large couteau recourbé que je portais maintenant à la ceinture. Dans ma faiblesse et ma lâcheté, cette pensée me terri-

fiait. Toute ma philosophie d'emprunt ne me défendait pas contre mes impulsions actuelles. Je vivais dans une indicible agonie d'attente. La nuit ne m'apportait aucun repos, le matin aucune fraîcheur.

Le quatrième jour, nous arrivâmes à Ouezzan. Là, bien que l'heure fût peu avancée, mes gens décidèrent de camper pour la nuit. Mes protestations furent vaines. Les menaces demeurèrent inutiles. A peine avais-je levé une objection, qu'ils m'en opposaient une autre. Il fallait ferrer les mules : j'offris de payer double pour que le travail fût entrepris tout de suite. Les tentes étaient déchirées par le vent de la nuit précédente : je proposai d'en acheter de neuves. Voyant déjoués tous leurs prétextes, ils se mutinèrent ouvertement et se déclarèrent décidés à ne pas aller plus loin. Cette fois, ils avaient compté sans leur hôte. Il existait un consul à Ouezzan ; je me mis à sa recherche. Je trouvai un véritable Anglais, solide, ferme, dominateur et d'une sensibilité modérée. Je le mis au courant de la situation, lui narrai la révolte de mes porteurs, leur tyrannie, leurs subterfuges. Le brave consul s'empressa de me prêter main-forte. C'était un homme de résolution, qui n'avait pas, à douze cents milles de là, un enfant expirant pour le bouleverser...

— Vous partirez avec Monsieur au coucher du soleil, dit-il en substance à mes gens. Vous marcherez nuit et jour, — vous m'entendez bien, nuit et jour, — jusqu'à Tanger. Un de mes serviteurs va vous accompagner. Si vous vous arrêtez, si vous flânez, si vous ralentissez, il vous fera tous enfermer à la Kasbah comme des maraudeurs et des sacripans.

Il ne fut plus question de révolte. Les hommes protestèrent qu'ils n'avaient jamais refusé de marcher. Sidi avait été bon pour eux, ils ne voulaient que du bien à Sidi. Au coucher du soleil, ils seraient tous prêts.

— Vous n'avez plus aucun ennui à redouter, Monsieur, affirma mon compatriote en me quittant. D'ailleurs, je viendrai en personne assister à votre départ.

Il restait une heure encore avant le coucher du soleil et je voulus parcourir la ville pour tromper mon impatience. Je n'avais pas fait dix pas que je me trouvai face à face avec Larby. Dans l'agitation du conflit, je l'avais oublié pendant une heure. Il me considéra de ses yeux brillants, puis regarda s'éloigner le consul. Cette mimique expressive me parut un sinistre avertissement.

J'en éprouvai un frisson de terreur. Comment avais-je oublié ma résolution de détourner ses craintes en ne parlant à aucun fonctionnaire européen tant que je foulerais le sol du Maroc ! L'expression de Larby ne pouvait donner lieu à aucune équivoque. Son visage disait : « Tu as tout raconté... Très bien, Sidi, à nous deux ! » En passant auprès de lui, il me sembla que je rampais bassement. Je me sentais condamné sans appel, enveloppé déjà par l'ombre de la mort. Cet homme allait me tuer inévitablement. Il choisirait son heure et sa minute. Je ne lui échapperais pas. Ma demeure ne me reverrait plus. Mon enfant mourrait faute de moi.

Un tintement de cloches me bourdonnait aux oreilles, un tintement prolongé, ininterrompu... Peut-être les sonnettes des porteurs d'eau qui passaient dans le lointain. Un brouillard hallucinant me dansait devant les yeux... Peut-être le scintillement du soleil sur les minarets et sur les dômes dorés.

Des dômes ! des minarets ! il y en avait partout... Cette ville semblait ne contenir que des maisons saintes. Où ne s'ouvrait pas l'arche d'une mosquée, s'alignait le mur blanc d'une maison de marabout. Dans mon trouble, je courais le risque de pénétrer involontairement dans un de ces lieux interdits : à chaque instant, je me réveillais comme d'un songe en me répétant les paroles de mon guide à Tanger : « Demeure sacrée, oui, sacrée ! Nul chrétien n'y peut pénétrer. Les musulmans, oui ! les fils du Prophète peuvent s'y réfugier. C'est la vie pour eux, la mort pour les infidèles. »

Oh ! l'horrible angoisse de sentir la mort suspendue sur sa tête, de se dire qu'à chaque seconde, à chaque tournant de rue, elle peut fondre sur vous comme un tigre sur sa proie ! Oh ! l'effroyable cauchemar de cette promenade errante dans Ouezzan, en attendant le coucher du soleil !

Tout à coup, derrière moi, un bruit domina le caquetage lointain des marchands, le cri des âniers et des porteurs d'eau, le bourdonnement confus des voix. C'était l'âpre morsure d'un pas qui me suivait. Je savais qui marchait ainsi sur mes talons. Je me retournai brusquement, et je me trouvai encore en présence de Larby. Une fois de plus, mes yeux rencontrèrent les siens. Je fus sur le point de lui sauter à la gorge : je n'osai pas. J'avais conscience de ma lâcheté, et je me souvenais de la prison mauresque.



— Larby, que me veux-tu?... fis-je d'une voix frémissante.

— Rien, Sidi, rien...

— Alors, pourquoi me suis-tu sans relâche?

— Moi, Sidi?

Il leva les sourcils avec stupéfaction.

— Oui, tu me suis, tu me guettes, tu m'espionnes, tu me traques! Qu'est-ce que cela signifie? Parle!

— Sidi plaisante, fit-il avec un sourire faux. Ne sommes-nous pas à Ouezzan, la ville sainte? Sidi regarde les rues, les mosquées, les maisons. Larby fait de même, voilà tout!

Les yeux mauvais de l'homme me criaient qu'il mentait.

— Quel chemin prends-tu? demandai-je.

— Celui-ci.

Et de la tête il m'indiqua la rue qui s'allongeait devant nous.

— Eh bien! moi, je prends celui-là, répliquai-je.

Et je m'éloignai dans la direction opposée.

Je voulais retourner auprès du consul, lui dire toute la vérité, réclamer son assistance. Bien que toutes les autorités du Maroc fussent de connivence avec ce monomane, la protection du gouvernement anglais devait bien, après tout, présenter quelque sécurité pour un homme dont la seule faute était d'avoir assisté involontairement à un crime qui pouvait attirer à ses auteurs une réclamation d'indemnité!

#### IV

Soutenu par ce nouveau projet et par l'espoir vague qu'il ranimait en moi, je me dirigeais vers le consulat, lorsque je rencontrai deux courriers nouvellement venus de Tanger à destination de Fez. Une foule compacte les entraînait vers le palais du grand chérif, et, obéissant à la passion des Maures pour le bruit de la poudre, ils tiraient en l'air leurs longs fusils en signe de réjouissance. Peut-être apportaient-ils des lettres pour moi, lettres qui ne me parviendraient jamais, si je ne les réclamais pas à l'instant même. Ces hommes savaient un peu d'anglais. Je les priai d'ouvrir leur sacoche et de me remettre ce qui m'était adressé. Ils prétextèrent que les sacs étaient scellés, et qu'ils n'avaient pas le droit de les ouvrir en cours de route. Mes lettres devaient être portées à Fez et renvoyées ensuite à Tanger. Devant leur mauvais vouloir, j'eus recours à mon expédient habituel. Une poignée

de monnaie rompit le cachet sans plus de formalités, les sa-coches furent fouillées de fond en comble, et l'on y découvrit deux lettres pour moi.

Comme à Fez, je reconnus au premier coup d'œil l'écriture de ma femme et celle de Wenman. Je n'eus pas la patience d'attendre un instant de solitude. Je déchirai les enveloppes et me mis à lire sur place. Un petit groupe de Marocains s'était formé autour de moi, — habitans loqueteux des rues de la ville sainte. Ils semblaient rire et se moquer de moi, mais je me souciais bien de leurs moqueries ! Comme la première fois, et pour les mêmes raisons, j'ouvris d'abord la lettre de Wenman. Je m'en rappelle les moindres mots, qui s'imprimaient dans ma tête comme autant de fers rouges.

« Mon cher ami, écrivait Wenman, je crois devoir vous avertir que votre enfant est gravement malade. »

Je le savais, je le savais mieux que personne, malgré la distance qui me séparait de lui...

« Chose bizarre, il est atteint de la maladie sur laquelle ont porté vos études depuis plusieurs années. Tel est du moins mon diagnostic, fondé sur vos propres découvertes.

« La maladie en est arrivée au point où nous devons envisager l'éventualité de l'opération pratiquée par vous avec de si merveilleux résultats. Notre seule inquiétude provient de ce que cette opération n'a été jusqu'ici tentée que par vous seul. Nous possédons heureusement vos explications, qui nous serviront de base. D'ailleurs, fussiez-vous ici que vous ne voudriez pas opérer vous-même. Votre main tremblerait trop en se portant sur votre enfant... »

Imbéciles ! S'il en était temps encore, il fallait absolument les arrêter dans leur projet, arriver au plus vite à Tanger pour annoncer mon prochain retour. Je ne pratiquerais pas l'opération moi-même ! Quelle folie ! Quelle absurdité ! C'était ma main, ma main seule, qui pouvait la pratiquer.

Je ne m'attardai pas à lire la partie amicale de cette lettre, les assurances de sympathie et de sollicitude. Dans ma fiévreuse impatience, haletant et couvert de sueur, j'ouvris en tremblant la lettre de ma femme. Mes yeux couraient le long des pages et je passais la moitié des mots. Mais la partie essentielle me sautait aux yeux comme écrite à l'encre rouge.

« ... Très heureux de vos lettres... contens de vous sentir

dans un climat propice... espérons... vous rendra des forces... ici, temps affreux, neige... J'ai le chagrin de vous dire, mon ami, que notre chéri est très malade. Encore cette malheureuse gorge ! C'est aujourd'hui vendredi, et depuis lundi, jour de ma dernière lettre, son état n'a fait qu'empirer progressivement. Lorsqu'il peut parler, il ne cesse de vous réclamer. Il s'imagine que son papa le guérirait tout de suite ! Il est d'une extrême faiblesse, car il ne peut prendre aucune nourriture, et vous le trouveriez tellement maigri, le pauvre petit ! Mais si joli avec cela ! Tous les soirs, il dit en faisant sa prière : « Que Dieu bénisse papa et le ramène à la maison !... »

Je n'en pus pas lire davantage. Les lignes s'effaçaient sous mes yeux, et, pour la première fois depuis que j'avais atteint l'âge d'homme, je me sentis fondre en larmes...

O Maître tout-puissant des Cieux et de la terre ! Penser que cet enfant est la vie de ma vie, l'âme de mon âme et la chair de ma chair ; qu'il se meurt misérablement ; que seul entre tous je peux le sauver, et que je suis à quatre cents lieues de lui ! O Seigneur ! effacez la distance, la distance maudite qui nous sépare !... Vous pouvez tout ! Vous pouvez transporter les montagnes ! Qu'est cela, mon Dieu, pour votre puissance ? Ramenez-moi près de mon enfant, et je l'arracherai des bras de la mort !

Dans le tumulte de mon âme, avais-je prononcé tout haut ces paroles ? En levant les yeux, j'eus conscience tout à coup du lieu où je me trouvais et de ce qui se passait autour de moi. Une foule fainéante et curieuse m'entourait en riant de mes larmes.

J'éprouvai une sorte de confusion, mais, surtout, je me sentis exaspéré contre ces gens, et, pour éviter de laisser éclater ma colère, je me détournai vivement et m'engageai d'un pas rapide le long d'un étroit chemin. Dans ce mouvement, un second papier s'échappa de l'enveloppe de ma femme. Avant de l'avoir ramassé, je compris ce que c'était : une pauvre petite lettre qu'avait voulu m'adresser mon chéri...

« Il est plus gai, ce soir, écrivait sa nourrice au sommet de la page, et il veut à toute force me dicter ceci : « Mon cher, cher papa... »

Je venais de lire ces mots, lorsque je me sentis à nouveau un objet de curiosité pour la foule stupide qui me suivait des yeux. Je pressai le pas, pris une autre rue et m'engageai dans une étroite ouverture qui me parut l'entrée d'un troisième chemin. Mais je

ne prêtai guère attention au lieu où je me trouvais, car toute ma pensée se concentrait sur le papier que j'avais dans la main. Réfugié enfin dans un lieu tranquille, je m'absorbai dans ma lecture. Je retrouvais les mots de mon cher petit, j'entendais sa bonne petite voix les prononcer à mon oreille...

« Mon cher, cher papa, j'ai mal à la gorge, et quelquefois je ne peux plus parler. L'autre nuit, le plafond tombait sur ma tête, et le feu s'approchait tout seul de mon lit. Mais je suis presque guéri maintenant. Nous donnerons bientôt une fête, lorsque je pourrai me lever, moi, et mon éléphant, et Scotty, la poupée. Quand revenez-vous? Couchez-vous sous une tente? J'ai du feu dans ma chambre. Et vous? Écrivez-moi et envoyez-moi des timbres de Tanger. Est-ce que les petits garçons du Maroc sont noirs? Nounou m'a montré le portrait d'une dame qui demeure là-bas. Elle est toute noire avec de grosses lèvres. Avez-vous un domestique nègre? Avez-vous un cheval pour vous promener? Est-il noir? Maintenant, je suis fatigué. Bonsoir. Maman dit qu'il ne faut pas vous demander de revenir tout de suite. Jumbo va très bien. Il grogne quand on le pousse pour le faire marcher. Bonsoir, papa !... Tous ces baisers-là sont pour vous. Je suis devenu si maigre !

« Votre petit garçon,  
NOËL. »

Revenir ! Oui, mon chéri, je reviens ! Rien ne m'arrêtera plus maintenant, rien ! Le soleil va se coucher... Tout est prêt... On va seller mon cheval. Dans une demi-heure, je serai parti. Je marcherai toute la nuit, tout le jour, et dans une semaine je serai près de toi... Une semaine !... Que c'est long !... Que c'est long !... O vous qui tenez dans vos mains la vie et la mort, gardez-moi, par pitié, mon enfant jusque-là !

Je m'aperçus tout à coup que je parlais à haute voix. Même dans les heures d'angoisse folle, on a des momens de lucidité. Au même instant, j'entendis derrière moi des pas, des pas lents et fermes que je connaissais trop bien. Le sang me sauta à la tête, puis se refoula vers le cœur. Je levai les yeux et regardai autour de moi. Où donc étais-je ? Où ?

Je me trouvais dans une petite cour entourée de murs blancs. Devant moi se dressait un bâtiment intérieur, surmonté d'un dôme rustique au sommet duquel flottait un drapeau blanc. J'étais entré

dans une maison de marabout ! Au milieu du désordre de mon esprit, du désarroi d'agonie de tous mes sens, j'avais, sans m'en apercevoir, profané le lieu sacré !

Les pas redoutés se rapprochaient. Ils me résonnaient sur la nuque avec de grands coups sourds. Je m'avançai un peu. Par un dernier effort machinal, je tentai de me cacher dans l'intérieur de la maison. Il était trop tard ! Un visage apparut dans l'ouverture qui m'avait livré passage. C'était la figure de Larby, contractée par un rictus sinistre.

— Bien, Sidi, bien ! disait son visage. Tu as fait la besogne toi-même. Tu es un homme mort. Personne n'en saura rien, et je n'ai pas besoin de lever la main sur toi.

Une seconde après, l'homme avait disparu.

Durant la minute suivante, je vécus toute une vie. Je ne réfléchissais pas ; je voyais tout dans un éclair : la mort de l'Américain, la foule moqueuse et sauvage qui était au bout de la rue... Larby allait dire à ces fanatiques que j'avais profané un de leurs sanctuaires. Je serais pourchassé, traqué, foulé aux pieds, mis en pièces, et emporté à dos d'âne dans les ténèbres, entre deux paniers d'ordures... Je vis mes chevaux prêts à partir, mes hommes qui m'attendaient, mon enfant mourant faute de soins, mon cadavre caché sous un tas de fumier.

— Grand Dieu ! criai-je, donne-moi la force !

Et je courus le long de la ruelle. Larby s'éloignait à grands pas. Je le rejoignis. Je le saisis par le capuchon de son burnous. Il se retourna. Ce fut une lutte courte et terrible. Toute mon âme se soulevait avec une force désespérée ! C'était, lui, un homme solide et vigoureux ; moi, un être débile et maladif. Mais je combattais pour la vie de mon enfant, et, à ce moment-là, personne, personne n'eût été de taille à lutter contre moi ! Je pris l'homme à bras-le-corps, je le soulevai de terre, je l'élevai par un puissant effort au-dessus de mes épaules et le rejetai violemment sur le sol.

Il se mit à crier. Je bondis à nouveau sur lui et je le saisis à la gorge. Je savais où il fallait serrer... Pas un son ne put s'échapper de sa bouche convulsée. Nous étions encore dans la ruelle. J'introduisis ma main gauche dans le col de son caftan et le traînai vers la maison. Il saisit son poignard et tenta de m'en frapper. Je parai avec mon pied, et lui brisai le bras d'un coup de talon.

J'eus alors une minute d'éblouissement terrible. Des flammes dansaient devant mes yeux ; la tête me tournait ; la terre vacillait sous mes pieds. L'homme était renversé sur mon genou. J'avais tiré mon couteau ; je savais à quelle place je devais frapper...

— Pour mon enfant ! Pour mon enfant ! criai-je au fond de mon cœur...

C'était fini. L'homme avait expiré sans une plainte. Le corps s'affaissa dans mes mains, roula par terre comme une masse, la tête en arrière, le bras cassé replié sous le tronc.

Alors se produisit en moi une épouvantable réaction. Pendant quelques instans, écrasé par l'horreur de mon acte, je contemplai stupidement le corps. Dans une sorte de stupeur d'ivresse, je vis les yeux grands ouverts qui semblaient me regarder encore, la face grimaçante, contractée, hideuse, où la mort achevait de fixer la suprême convulsion. — Oh ! mon Dieu, mon Dieu, qu'ai-je fait ?...

Je ne criai pas. A ce moment terrible, l'instinct de la conservation fut le plus fort. Je lançai au loin mon arme meurtrière, et je me glissai dehors. Toute ma force avait disparu. Je m'éloignai avec peine, sentant mes membres s'engourdir et se raidir à chaque pas.

Une fois dehors, je regardai autour de moi. Je ne voyais, pour m'en retourner, que le chemin par où j'étais venu. Il me fallait traverser la foule odieuse de tout à l'heure. Serait-elle encore là ? Verrait-elle sur mon visage ce que je venais de faire ?

Je n'étais pas de ces criminels qui savent dissimuler leur crime. Stupide, étourdi, je suivis la rue et traversai la foule, chancelant comme un homme ivre.

Les gens me virent, me reconnurent, recommencèrent à se moquer de moi.

— Ivrogne ! cria l'un.

— Ivrogne ! répéta l'autre.

Et comme je m'éloignais d'eux, tous ensemble crièrent :

— Ivrogne !

Ivre, oui, je l'étais en vérité ! ivre de sang !...

Le soleil était descendu sur l'horizon. Ses derniers rayons resplendissaient, au sommet doré des hauts minarets, dans un flamboiement intense. Je vis cela, comme le reste, à travers un voile palpitant.

Lorsque, enfin, j'atteignis la place où j'avais laissé mon escorte, je trouvai les chevaux sellés, les mules bâties, tous les hommes prêts à partir. Il me fallait monter à cheval et fuir sans m'attarder un instant. Mais j'avais perdu toute puissance d'action. Je savais ce que je devais faire, mais je me sentais incapable de le faire. Mes hommes me parlèrent. Je les regardai stupidement. J'entendis l'un d'eux qui disait à l'autre :

— Sidi est devenu sourd.

L'autre toucha son front avec un ricanement.

Je tournais mon étrier entre mes doigts, lorsque le consul parut. Il me héla gaiement. Je fis un suprême effort pour lui répondre.

— Permettez, docteur, dit-il.

Et il m'offrit son genou pour me mettre en selle.

— Non, oh ! non ! balbutiai-je. Et je me hissai péniblement à cheval. Tandis que je tortillais mes rênes, je le vis regarder ma main.

— Vous vous êtes blessé, docteur.

J'avais les doigts couverts de sang. Ce sang n'était pas le mien. Mais, par une sorte de ruse machinale, je tirai mon mouchoir et l'enroulai autour de ma main.

Ali, mon guide, se tenait à ma droite et m'aidait à enfoncer dans l'étrier mon pied maladroit. Je le sentis toucher le fourreau de mon coutelas, et je me souvins que ce fourreau devait être vide...

— Sidi a perdu son poignard, me dit-il. Regarde !

Le consul, qui se tenait de l'autre côté, contourna mon cheval, jeta un coup d'œil sur la gaine inutile qui s'enfonçait dans ma ceinture et contempla mon visage hébété.

— Sidi est malade, fit-il tranquillement. Ne perdez pas de temps. Conduisez-le à Tanger au plus vite.

J'entendis Ali répondre :

— Bien, très bien !

Puis le serviteur du consul enfourcha son cheval et prit place à la tête de la caravane.

— Tout est prêt ? demanda le consul en arabe.

— Tout est prêt ! répondirent les hommes.

— Alors, en marche ! Comme si vous fuyiez pour vous sauver la vie.

Les cavaliers éperonnèrent leurs montures, Ali fouetta mon cheval et nous partimes au grand trot.

— Adieu, docteur ! cria mon compatriote. Puissiez-vous trouver votre petit garçon en meilleure santé !

Je criai d'une voix pâteuse quelque réponse incohérente ; deux minutes plus tard, nous galopions à travers la plaine.

Ce qui se passa durant les deux heures qui suivirent, je serais incapable de le dire. Dans une sorte de stupeur lourde, je me laissais comme une masse inerte emporter par mon cheval. La lueur grise du crépuscule s'assombrit, se fondit en nuit, et les étoiles s'allumèrent par milliers. Nous marchions toujours. La lune apparut, se leva parmi la blancheur des astres. La conscience me revint peu à peu, et avec elle les premières angoisses du remords. A travers les longues heures de cette nuit sereine, un horrible tableau se dressait devant mes yeux : le spectacle de ce cadavre froid et raidi dans le petit sanctuaire de Ouezzan, éclairé maintenant par la lune blafarde, et tout entouré de silence et de nuit.

Mon Père, je suis enfin rentré dans ma demeure. De Gibraltar, j'annonçai mon arrivée ; je trouvai à Douvres une dépêche en réponse à la mienne. Quatre jours, quatre longs jours s'étaient écoulés entre les deux messages. Tout pouvait être arrivé durant ce laps de temps, et je vivais dans une anxiété folle. Sur le quai de l'Amirauté, j'aperçus un télégraphiste qui se frayait un chemin à travers les voyageurs.

— Pour qui ? fis-je.

Il prononça un nom qui n'était pas le mien, mais qui lui ressemblait vaguement. Je lui arrachai le papier des mains. La dépêche disait : « Heureux de votre retour. Enfant très affaibli, mais pas encore désespéré. »

Je crois que je lus cela tout haut, tant mon soulagement était immense, tant ma joie était délirante. Je donnai un pourboire au messager et ne fis qu'un bond vers le train.

A Charing Cross, je n'attendis pas mes bagages. Je donnai à un commissionnaire une gratification ridicule en lui disant de me les faire apporter. Moins d'une minute après, je roulais en voiture vers la maison où m'attendait le cher petit être.

Ce que je souffris durant ces derniers instans qui me séparaient de lui, pas une langue humaine ne saurait l'exprimer. Je relus la dépêche de ma femme, et je m'aperçus qu'elle datait déjà de six heures !... Six heures ! Ces six heures semblaient six jours



à mon imagination enfiévrée. De l'instant où je sortis d'Oxford Street jusqu'à celui où je descendis à ma porte, je ne pus pas reprendre haleine. Arrivé là, je n'osai pas lever les yeux sur les fenêtres, de crainte de voir les volets fermés...

J'avais ma clé sur moi et j'entrai sans sonner. Une seconde après, j'étais dans la chambre de mon fils. Ma femme se penchait sur le pauvre petit être sans connaissance. Ceci ne me troubla point, car d'un coup d'œil je vis qu'il n'était pas trop tard. Rejetant mon pardessus, j'envoyai chercher en hâte mes instrumens de chirurgie. Je pris silencieusement dans mes bras ma pauvre femme bien-aimée, je trainai le petit lit près de la fenêtre, et j'en écartai les rideaux.

Alors, seul avec mon cher trésor, j'accomplis mon œuvre de sauvetage. Jusque-là j'avais tremblé comme une feuille. Lorsque j'eus mon instrument à la main, je me sentis ferme comme un roc, et sans un battement de cœur.

Je savais que j'allais sauver mon enfant. Je le sauvai. Dieu m'avait ramené à temps. J'avais voyagé sans relâche durant dix jours pour pratiquer l'opération, et cette opération fut terminée en quelques minutes.

Quand ce fut fini, j'ouvris la porte, et j'appelai ma femme. La pauvre créature se tenait écrasée sur le seuil avec la nourrice de Noël, et toutes les deux s'efforçaient d'étouffer leurs sanglots.

— Venez ! m'écriai-je, venez ! Notre chéri est sauvé ! Il sera guéri avant peu.

Toute inquiétude avait disparu, et je ne doutai pas un instant du salut.

Ma femme vint s'abattre dans mes bras. Mes nerfs se détendirent alors. Toute ma force m'abandonna d'un coup.

— Je ne me sens pas bien... Conduisez-moi jusqu'à ma chambre, murmurai-je d'une voix brisée.

Ma femme m'apporta de l'eau-de-vie ; je n'eus pas la force de porter le verre à mes lèvres, et, lorsque la chère créature voulut me faire boire elle-même, le verre se heurta contre mes dents. On me mit au lit. Je n'étais plus qu'une loque humaine.

Un mois s'est écoulé depuis, et je ne me suis pas relevé. Ce n'est pas une maladie du corps qui me tue, c'est une maladie de l'âme. Nul remède ne m'en guérira. J'ai du feu dans la tête et le cœur glacé. Mon acte peut-il trouver grâce devant Dieu ?

Peut-il excuser ce crime, Celui qui a dit : Tu ne tueras point ? Était-ce bien un meurtre ? Était-ce bien un crime ? Si j'ai enfreint la lettre de la loi, en ai-je aussi bravé l'esprit ?

Parlez, oh ! parlez, par charité, mon Père ! Ayez pitié de moi, vous qui croyez à la pitié ! Considérez le lieu où je me trouvais, la fatalité qui armait mon bras ! Agirais-je de même en pareille circonstance, malgré le remords qui me tue ? Oui, mille fois oui ! Je vais à Dieu avec ce mot sur les lèvres, et Il me jugera.

Et pourtant, je souffre toutes les mortelles angoisses du doute. J'ai toujours considéré la vie comme d'essence sacrée. C'est Dieu qui la donne, Dieu seul a le droit de la reprendre. Et pourtant, pourtant !... Mon père, ne vous ai-je pas encore tout dit ?

Le jour où j'atteignis Tanger, je dus attendre deux heures le paquebot qui m'emmenait à Cadix. Pour donner le change à mon esprit, j'arpentai la ville et je fus au souk de Barra. C'était jour de marché ; la place était animée comme la première fois. En circulant à travers la foule, j'arrivai près du sanctuaire dressé au milieu de la place. La vue de la petite construction surmontée de son drapeau blanc me remit à l'esprit la tragédie que j'avais vue s'y dérouler, et la pensée de cette scène horrible devenait infernale, au souvenir d'un autre drame qui s'était déroulé dans un sanctuaire semblable... Je me détournai vivement, et, montant sur la chaussée qui longe les tentes des ciseleurs de cuivre, je restai à regarder les juifs tracer des dessins sur leurs plateaux. J'aperçus alors une petite fille assise tranquillement sur un tas de jonc. Six ans au plus, mignonne et frêle, avec l'air grave d'une petite femme. Son joli minois cuivré s'éclairait d'immenses yeux bleu sombre. Une légère robe jaune laissait dépasser ses délicats pieds nus. Elle s'appliquait de tout son cœur à tresser des brins d'osier, et, chaque fois qu'elle s'arrêtait pour arracher une tige à la gerbe qui se trouvait près d'elle, elle levait les yeux et jetait un regard vers la grande maison de la colline que longeait la route sablonneuse de Fez.

Cette petite figure grave, qui contrastait si étrangement avec l'espièglerie des autres enfans ; m'intéressait et me touchait. Un vieux juif qui travaillait dans sa baraque ouverte remarqua mon attention. Il sourit et me désigna de la tête la petite femme tranquille.

— Pauvre mignonne ! fis-je. Ne joue-t-elle donc jamais avec d'autres enfans ?

— Jamais, dit le juif. Elle vient s'asseoir ici tous les jours, du matin au soir, lorsque son père est absent.

— De qui est-elle l'enfant ? demandai-je, une horrible pensée me traversant l'esprit.

— Son père est un coquin. Pauvre petit ange ! Il tient une boutique d'épices, mais il sert à l'occasion de guide aux étrangers, et, lorsqu'il part pour un voyage, la petite reste ici à l'attendre et à guetter son retour. De cette place, elle aperçoit les caravanes aussitôt qu'elles sont en vue, et elle reconnaît son père du plus loin qu'elle l'aperçoit. Savez-vous où elle regarde en ce moment ? Elle regarde la route de Fez, où son père est allé pour accompagner un chrétien.

Une sueur froide commençait à perler sur mon front.

— Son nom ? demandai-je.

— Les Marocains l'appellent Larby et les chrétiens l'ont surnommé Ananias. Il est tout au monde pour cette fillette. Voyez-vous la petite gourde posée près d'elle ? C'est sa provision d'eau pour la journée. Chaque matin, elle l'apporte pleine, avec un petit pain pour son dîner. Elle n'est jamais lasse d'attendre, et, si Larby ne rentre pas ce soir, elle sera ici dès demain matin. Je crois que, s'il arrivait malheur à Larby, elle attendrait jusqu'à la nuit des temps !

Ma gorge se contractait et je ne pouvais plus parler. Le juif remarqua mon émotion, mais n'en témoigna aucune surprise. Je m'approchai de la petite et posai la main sur ses cheveux noirs.

— Hoolia ! fis-je.

Elle se retourna pour me sourire et répondit :

— Oui...

Je n'en pus pas dire davantage. Je ne me sentais pas la force de regarder ses yeux confians, en songeant que celui qu'elle attendait ne reviendrait jamais plus. Je me baissai pour l'embrasser, et je m'éloignai à grands pas.

.....

Mon Père, mon Père, entendez-vous ? C'est le pas de mon petit Noël ! Mon chéri ! Le voilà guéri maintenant ! Mon cher petit homme ! Il est entré ce matin dans ma chambre en bondissant, gai comme un rayon de soleil ! Pauvre enfant innocent et inconscient ! On va bientôt l'emmenner à la campagne. Il va courir dans les sentiers, piétiner les fleurs du jardin. Mon fils ! Mon fils ! Il m'a arraché la vie ! Il a épuisé mes forces ! Est-ce

que je voudrais la ressaisir, cette vie misérable ? Oui, mais seulement, oh ! seulement pour pouvoir la lui donner encore ! Ah ! écoutez sa voix, écoutez ses éclats de rire ! Comme il est heureux ! Quand je pense que bientôt, — et l'heure est si proche ! — quand je pense que moi !...

Dieu voit tout. Il veille sur la petite Hoolia guettant, guettant toujours la route par où apparaissent les chameaux... Il veille sur mon petit Noël, qui rit et qui joue au-dessus de ma tête...

Maintenant, mon Père, je vous ai tout dit. Je vois des larmes dans vos yeux. Père, vous pleurez... Dites-moi, dites-moi quelle espérance me reste ? Vous connaissez mon crime, vous connaissez mon supplice. Ai-je eu tort ? Ai-je eu raison ?

— Mon fils, la loi de Dieu est faite pour les hommes, les hommes ne sont pas faits pour sa loi. Si l'esprit en est violé quand on observe la lettre, l'esprit peut en être respecté en dépit de la violation de la lettre. Moi, mon fils, je n'ose vous juger... Je remets aux mains du Père miséricordieux votre action et vos mobiles. A lui d'absoudre et de pardonner ! Si vous êtes innocent, vous êtes déjà justifié. Si vous êtes coupable, il ne restera pas sourd au cri de votre désespoir.

HALL CAINE.

(Traduit par JEAN DE LA VINGTRIE.)

---

# PARLEMENS

ET

# PARLEMENTARISME

---

## I

Depuis que le *parlementarisme* est devenu l'un de nos principaux sujets de querelles et qu'il n'est pour ainsi dire personne qui ne se batte à l'occasion *pour* ou *contre*, ceux-ci l'attaquent comme une superstition, ceux-là le défendent comme une religion, tous le traitent comme quelque chose d'un peu sacré et mystérieux. Il n'y faut cependant point tant d'affaires. — Le *parlementarisme* n'est ni un fait éternel, ni un fait universel. On le délimite et on le localise aisément dans le temps et dans l'espace : il a son histoire et sa géographie.

Dans le temps, — quoi que de très savans hommes puissent dire des anciennes *assemblées populaires*, et quelque effort d'érudition ingénieuse qu'on tente pour rattacher, — par une chaîne à laquelle d'ailleurs il manque bien certaines mailles, — le plus vieux des parlemens, le Parlement anglais, au *Witenagemot* saxon, en dépit de toutes les constructions et reconstructions, le sûr est que, là où il atteint l'âge le plus vénérable, en Angleterre même, d'où il s'est répandu sur le monde, le parlementarisme, au sens précis du mot, n'a guère plus de deux siècles d'existence. Il n'a qu'un siècle à peine aux États-Unis d'Amérique, qui sont sa première colonie, et dans l'Europe continentale, entre un siècle et un demi-siècle seulement.

Dans l'espace, — sauf l'imitation américaine et les imitations coloniales, presque toutes en des colonies anglaises ; le Cap,

l'Australie, etc., — et je pense qu'il est bien permis d'excepter aussi le Japon, — on peut dire qu'il s'arrête net vers le 25° ou le 30° degré de longitude Est. Si l'on tirait une ligne correspondante à l'un ou l'autre de ces degrés, tout ou à peu près tout ce qui serait à l'Ouest est pays de parlementarisme, de gouvernement parlementaire; plus ou moins, et le plus ou le moins serait assez exactement indiqué par la latitude. Au delà du 25° ou du 30° degré, il ne reste que la Russie et la Turquie. Encore que la Turquie ait été un jour dotée d'une constitution et qu'une Chambre ait été élue, l'expérience y fut courte et négativement décisive; quant à la Russie, il ne semble pas qu'elle se dispose à entrer dans le système constitutionnel; ni la Russie ni la Turquie ne sont des puissances parlementaires, des terres de parlementarisme, mais, en fait, ce sont plutôt, ou ce sont autant des puissances asiatiques que des puissances européennes; et, dans tous les cas, ce sont des puissances orientales. Ici, il n'est peut-être pas obligatoire de se rappeler le dicton autrichien qui veut que l'Orient commence tout près de Vienne, à Wiener-Neustadt; et, sans omettre ni le Parlement roumain, ni la Chambre grecque, ni la Skoupchtina serbe, ni le Sobranié bulgare, nous voilà déjà, sur ce point comme sur l'autre, géographiquement comme historiquement, et dans l'espace comme dans le temps, en droit d'affirmer : le parlementarisme, loin d'être un fait éternel et universel, est, au contraire, un phénomène récent, européen et occidental.

Maintenant, que ce phénomène se soit produit dans un temps et dans un espace circonscrits, cela ne prouve pas du tout que le gouvernement parlementaire, n'étant ni éternel ni universel, ne puisse convenir à l'Occident européen du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle; cela prouverait tout aussi bien, et mieux encore peut-être, que, justement parce qu'il n'est ni éternel ni universel, justement parce qu'il n'est apparu et ne s'est établi qu'à des dates récentes dans la seule Europe occidentale, il y a des chances pour qu'il soit la forme de gouvernement qui convenait et qui convient à cette portion d'espace en cette portion de temps. D'autre part, pourtant, comment ne pas entendre le concert de récriminations qui de tous côtés s'élève contre lui? comment, surtout, ne pas voir de tous côtés ce malaise, ce trouble, ce désordre qui l'accusent plus hautement et plus sûrement que ces récriminations mêmes? Et, quiconque ne refuse pas de voir et d'entendre, com-

ment n'en pas conclure, non point, sans doute, tout d'un coup et absolument, que le parlementarisme est une forme de gouvernement à jamais impossible ou de toute façon impraticable, mais au moins que, comme il est naturel et comme il était probable, il n'a pas, dès sa première application, trouvé son assiette définitive?

Mais après, que conclure de cette conclusion? Que cette base solide, il ne la trouvera pas? que cet équilibre, il ne le réalisera point? que cette adaptation, cette adéquation des moyens à la fin, il lui est interdit de l'opérer? et que, par conséquent, c'est une forme à rejeter comme vaine et inutilisable? Soit, à la condition que l'on en ait une autre toute prête et qui soit incontestablement supérieure, qui n'ait ni ces inconvéniens, ni de pires, qui s'inscrive bien à sa place dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire qui soit bien moderne, bien européenne, bien occidentale. Mais si, cette autre forme meilleure et qui sauve tout ce qui doit être sauvé, on ne l'a pas ou on ne la voit pas, pourquoi ne pas se demander si ces reproches et ces critiques, c'est bien le parlementarisme qui les mérite; s'il ne pourrait les éviter; j'entends: si ses vices sont bien de l'essence même du régime parlementaire, ou si par hasard ils tiendraient à ce que nous n'en connaissons qu'une ébauche grossière, une contrefaçon ou une caricature? Et alors, pourquoi ne pas chercher à donner au parlementarisme ce qui lui manque. à l'alléger de ce qu'il a de trop, et ainsi à en tirer ce qu'il peut rendre?

Pour l'entreprendre, d'ailleurs, avec quelque espoir d'y réussir, il faut procéder prudemment, en commençant par les définitions et les distinctions nécessaires, puisqu'en effet, si petit que soit le coin que couvre le parlementarisme dans le temps et dans l'espace, là dedans aussi et rien qu'en ce petit coin, il y a une vérité d'en deçà des Pyrénées et une erreur d'au delà, une vérité d'hier et une erreur d'aujourd'hui; il y a des genres et il y a des cas: il y a parlementarisme et parlementarisme.

## II

D'abord, les définitions, et d'abord, qu'est-ce que le parlementarisme? On se trompe communément, lorsque communément on fait résider dans le parlement seul le parlementarisme tout entier, lorsque, par exemple, si les Chambres sont mauvaises et font de déplorable besogne ou ne font rien, on crie à la faillite, on dé-

nonce l'impuissance, non pas de ce parlement, non pas même des parlemens en général, mais du parlementarisme. Et néanmoins on se trompe sans se tromper : puisqu'il reste ceci de vrai que, dans la pratique du parlementarisme, telle qu'elle s'est établie à la longue chez nous, c'est en réalité le parlement qui gouverne, et qu'en réalité le gouvernement s'y confond presque avec le parlement. Mais ce qui n'est pas vrai, c'est que ce soit là, dans sa règle et dans sa loi, le parlementarisme : ce n'en est qu'une corruption par exagération.

Dans sa règle et dans sa loi, originairement et essentiellement, le parlementarisme est un système de gouvernement par séparation, par relation et par équilibre, — on disait autrefois des pouvoirs publics, — j'aimerais mieux dire : des organes et des fonctions de la vie politique d'une nation. Dans sa règle et dans sa loi, le parlementarisme est un système de gouvernement à soupapes et à contrepoids, agencé pour empêcher qu'aucun de ses organes ne déborde sa fonction, ou, — afin de ne pas mêler dans la comparaison deux séries d'images, — qu'aucune de ses mécaniques se meuve hors de son plan.

Originairement et essentiellement, il est fait pour éviter qu'il y ait quelque part dans l'État un *summum jus* et que par suite il puisse y avoir une *summa injuria*. Originairement et essentiellement, il consiste dans le vote du budget par les Chambres, dans la surveillance de son emploi, dans le contrôle par ce qu'on appelle le législatif de ce qu'on appelle l'exécutif ; et dans l'accord, en vue de la législation, du chef de l'État et des membres du parlement, également investis du droit d'initiative, armés les uns du droit de discussion, d'amendement, d'adoption ou de rejet, l'autre du droit de promulgation, comportant, en une certaine mesure et sous certaines conditions, le droit de *veto*. Le contact se prend entre l'exécutif et le législatif, entre le chef de l'État et les Chambres, dans le parlementarisme, les rapports s'établissent et se poursuivent par l'intermédiaire obligé des ministres. — Mais c'est tout de suite qu'il convient de marquer les distinctions.

S'il y a parlementarisme et parlementarisme, originairement et essentiellement il y a le parlementarisme anglais, qui est plus que le prototype, qui est comme le protoplasme de tout autre. Le moins qu'on en doive dire est que toute autre constitution n'est qu'une traduction ou une transcription de la constitution anglaise. Vers la fin du siècle dernier, la constitution anglaise « était



devenue, non par métaphore, mais à la lettre, un objet d'envie pour le monde entier, et de toute part le monde s'était mis à la copier. » C'était les années où Voltaire régnait, et l'on ne pouvait aller le voir sans qu'il entreprit de vous en exposer les beautés, — nous le savons par le prince de Ligne. « Il aimait alors la constitution anglaise. Je me souviens que je lui dis : « Monsieur de Voltaire, ajoutez-y comme son soutien l'Océan, sans lequel elle ne dureroit pas. — L'Océan, me dit-il, vous allez me faire faire bien des réflexions là-dessus ! »

Que « le monde entier, » en copiant cette constitution, n'ait peut-être pas eu la sagesse de Voltaire et peut-être n'ait pas fait assez de réflexions là-dessus ; que, dans la suite, on n'ait peut-être point assez pris garde que « le succès de la constitution britannique pendant deux siècles était dû à l'influence de conditions toutes spéciales » et « le succès de la constitution américaine pendant un siècle, à l'action de circonstances encore plus particulières, mais vraisemblablement de nature à ne plus se représenter ; » « qu'en somme, un seul peuple, composé d'Anglais, ait su mettre en pratique, avec un rare bonheur, une adaptation de ce modèle ; » et que, partout ailleurs, on n'ait peut-être point tenu assez de compte des différences de race et de milieu ; que l'on ne se soit pas assez dit que ce qui était excellent en Angleterre et en 1770 pouvait ne l'être point en France et en 1830, ou en Allemagne et en 1848 ; c'est possible : c'est une question, et c'est une grande question, — nous la retrouverons, — mais, pour l'instant, ce n'est pas la question. Le fait demeure que toutes les constitutions de l'Europe dérivent plus ou moins directement de la constitution anglaise et, que, même quand elles s'en écartent, c'est sur elle encore et toujours qu'on a voulu les modeler.

Or, comment la constitution anglaise assure-t-elle et arrange-t-elle ces rapports qui, par l'intermédiaire obligé des ministres, doivent s'établir entre le chef de l'État et les Chambres, entre l'exécutif et le législatif ? Quatre organes y participent essentiellement au gouvernement parlementaire : ce sont la Couronne, le Cabinet, la Chambre des lords et la Chambre des communes ; le Cabinet est ici le trait d'union. Selon l'histoire comme selon l'étymologie, les *ministres* qui le composent sont avant tout les « serviteurs de Sa Majesté ; » leur premier titre est : « conseillers du roi ; » et le Cabinet est en premier lieu une émanation ou un comité du Conseil privé. En théorie, le souverain est pleinement

et parfaitement libre dans le choix de ses conseillers, c'est-à-dire dans le choix des membres du Cabinet ; mais, en pratique, il les choisit parmi les membres des deux Chambres et suivant les indications fournies par l'état numérique, par la force respective et relative des partis.

En même temps donc qu'il est auprès du parlement le représentant du roi, le chef du Cabinet est aussi auprès du roi le représentant du parlement ; et en même temps donc qu'il est « le premier serviteur de Sa Majesté, » le premier ministre, en un certain sens, est aussi le premier serviteur de la majorité parlementaire — je suis leur chef, il faut bien que je les suive ! — mais, par là, par cette double qualité, *persona duplex*, il est soumis d'une part à la volonté du roi, d'autre part aux volontés du parlement. Soumis de part et d'autre à ces volontés, qui peuvent être concordantes, mais qui peuvent être divergentes, en sa double qualité de personne double, le chef du Cabinet porte devant un double maître ou un double juge, dans le parlementarisme pur, une double responsabilité. Il doit des comptes au roi, et des comptes au parlement. Il ne dure et ne se maintient que par la confiance du roi et par l'appui du parlement. Il a besoin de plaire au roi et de ne pas déplaire au parlement. S'il cesse de plaire au parlement, si le train-train des élections partielles déplace sa majorité parfois infime, ou si elle lui glisse des mains, si elle se dérobe sous lui, il tombe. En Angleterre, il est vrai, le nombre de ces chutes n'a point été scandaleux, et le parlementarisme n'y a pas trop usé ou dévoré les hommes ; — jetés à terre, ils se sont relevés ; tandis que ceux de gauche sortaient par la porte de gauche, ceux de droite rentraient par la porte de droite ; ceux-ci descendaient et ceux-là remontaient avec la régularité d'un mouvement de pendule, marquant ainsi le rythme qui convient à ce gouvernement d'équilibre ; et au total, à partir de Pitt, — 1783, — la Grande-Bretagne n'a guère connu qu'une vingtaine de premiers ministres. Mais cette modération des appétits parlementaires et cette faible consommation d'hommes d'État tiennent, on le répète, à des circonstances toutes spéciales, et notamment à celles-ci : que jusqu'à présent les partis, longtemps même réduits à deux, ont toujours été assez peu nombreux, assez disciplinés pour qu'il y eût dans les Chambres une majorité suffisante, compacte, exercée, une majorité certaine obéissant à un chef certain ; et que, — salutaire conjonction de deux destinées

mortelles qui protège et prolonge les deux vies, — une dissolution étant la suite ordinaire d'un renversement, de la sorte, une Chambre qui tue un cabinet se suicide.

C'est proprement le gouvernement parlementaire : c'est lui, originairement et essentiellement ; le chef de l'État choisit le chef de l'un des partis, qui forme avec d'autres ministres un cabinet homogène, délibérant, préparant et accomplissant en commun des actes qui entraînent une commune responsabilité, à la fois devant le Roi et devant la Chambre ; car ce chef du Cabinet, qu'il a choisi, le chef de l'État peut le révoquer, et ce chef de parti, qu'elle a accepté, la Chambre peut le désavouer. Mais, de ce gouvernement, il était inévitable que toutes les imitations ne fussent pas très fidèles ; qu'il se déformât en se reproduisant ; que sur tel ou tel point le type s'affaiblît ; que tel ou tel de ses caractères s'atténuat peut-être jusqu'à s'effacer ; et que, dans des conditions qui n'étaient pas les mêmes ici et là, et qui nulle part n'étaient les mêmes qu'en Angleterre, les ministres ne fussent plus, en théorie ou en pratique, en droit ou en fait, ici que les hommes du chef de l'État, et là que les hommes du parlement ; inévitable qu'il y eût, par exemple, un simili-parlementarisme prussien et un simili-parlementarisme français, qui ne fussent ni l'un ni l'autre le parlementarisme anglais, et qui, ne l'étant pas, ni l'un ni l'autre ne fussent réellement le parlementarisme.

En Prusse, les ministres ne sont que les hommes du roi. « Le roi règne et gouverne, dirige la politique, choisit ses ministres et les congédie ; au-dessous de lui, pas de conseil homogène et solidaire. » Point de vie ministérielle, ni de mort ministérielle collective ; point d'être ministériel collectif ; point de cabinet. « Chaque ministre, en rapport direct avec le roi, administre en toute liberté son département ; le premier ministre peut adresser à ses collègues des conseils ou des prières, il n'a aucun ordre à leur donner ; le roi est le véritable ministre président, le seul qui ait le pouvoir de prescrire à tous et à chacun... Interprètes de la pensée personnelle du roi, les ministres ne relèvent que de lui ; dès qu'ils ont sa confiance, celle des Chambres leur est inutile ; elles n'ont pas prise sur leurs personnes, et il n'entre dans leur compétence politique ni de les désigner ni de les renvoyer ; elles n'ont à se prononcer que sur leurs actes (1). » Encore

(1) Ces fortes expressions sont de M. Émile Ollivier. Voyez dans la *Revue* du 15 juin : *Le roi Guillaume de Prusse*.

leur sentence, quand elles prononcent, manque-t-elle absolument de sanction. Les ministres n'ont à se préoccuper ni de ce qui leur plaît ou leur déplaît, mais seulement de ce qui plaît ou déplaît au roi. « Qu'est-ce qui m'enchaîne encore à cette place, s'écriait un jour Bismarck, sinon le sentiment du fidèle serviteur, le devoir de représenter le roi et de défendre les droits royaux?... Si je n'étais au service du roi, et si le roi, gracieusement, daignait aujourd'hui me relever de mes fonctions, je prendrais congé de vous, messieurs, avec plaisir et sans retour! » Mais il n'y avait que le roi qui pût délier de son service son fidèle serviteur, le parlement n'y pouvait rien, et rien n'empêchait le ministre, qui était là, d'y rester, tant que le roi ne l'abandonnerait pas, de regarder d'un œil indifférent, les bras croisés et le sourire aux lèvres, pleuvoir l'inoffensive grêle des bulletins pour ou contre. Et c'est en quoi le parlementarisme prussien n'est qu'un parlementarisme faussé, qu'une moitié du parlementarisme.

Mais voici maintenant en quoi le parlementarisme français, dans ses pratiques courantes, n'est, lui aussi, qu'un parlementarisme faussé en sens contraire, et comme l'autre moitié seulement du parlementarisme. Il n'y aurait peut-être nulle témérité à soutenir qu'il est, sinon dans le texte, du moins dans l'esprit de notre constitution, que le Président de la République, ainsi que le roi en Angleterre et en Prusse, nomme et révoque ses ministres, lesquels, solidairement unis en un cabinet qu'une fiction parfois un peu forte autorise à considérer comme homogène, seraient responsables tout ensemble devant les Chambres et devant lui.

Cela, oui, ce serait le parlementarisme, et oui, cela, c'est sans doute la constitution de 1875, mais, par malheur, ce n'est elle que sur le papier. Il y a beaux jours que, n'étant pas appliquée, en réalité elle n'existe plus; et n'est-il pas piquant de penser que le plus grand éloge qu'on ose faire d'elle, c'est de remarquer qu'elle n'est pas appliquée, mais que, cependant, bien ou mal, les choses vont quand même, ce qui semble une raison suffisante pour se dire constitutionnel en se permettant tout contre la constitution et pour la proclamer d'autant plus intangible que soi-même on y touche jusqu'à la violer? Il y a beaux jours que le Président de la République ne croit plus pouvoir jamais, dans aucune occasion ni pour aucun motif, révoquer ses ministres, ou, si l'on y veut des manières plus douces, les prier de lui faire parvenir leurs lettres de démission. En revanche, il commence à

y avoir beaux jours aussi qu'il s'est fondé dans le parlement des comités de vigilance pour surveiller la façon dont le Président exerce la seule prérogative que lui eût jusque alors laissée la perte effective du droit de renvoyer son cabinet : celle, tout au moins, de le choisir. De celle-là comme de l'autre, c'en est fait, quoi que dise la parole menteuse ; déjà les meneurs de certains groupes parlementaires se vantent de lui donner tout fabriqués de leur main ses ministères, si bien que le parlement les lui impose, le parlement les lui abat comme un jeu de quilles ou les visse au pouvoir contre vents et marées ; il n'a, lui, au spectacle, que son fauteuil doré.

Voilà le Président de la République annihilé et supprimé de fait. Réduit à la représentation pure, à la pompe et à l'ostentation, à ce que l'on nomme dans l'école « les fonctions de majesté, » si, comme c'est le droit du chef d'une démocratie, il n'est de son naturel et par ses goûts ni fastueux ni majestueux, le voilà donc réduit à rien ; et il ne lui reste plus que ses yeux pour pleurer. Mais voilà du même coup le parlementarisme français rejeté très loin du vrai régime parlementaire, parce que le vrai régime parlementaire est originairement et essentiellement un régime d'équilibre, et que, comme le parlementarisme prussien rompt cet équilibre en supprimant la responsabilité des ministres devant le parlement, il le rompt, lui, en supprimant leur responsabilité devant le chef de l'État. En Angleterre, la reine délègue le pouvoir ; en Prusse, le roi le retient ; en France, le Président le lâche. En Angleterre, la reine règne et ne gouverne pas ; en Prusse, le roi règne et gouverne ; en France, le Président ne règne ni ne gouverne.

Ainsi, sur deux applications à la politique continentale du système anglais de gouvernement, les deux ne sont que des déformations et des corruptions de ce système, quoique les causes en soient opposées et les conséquences inégales. S'il fallait chercher les raisons de cet échec, que l'on perdrait son temps et sa peine à vouloir dissimuler, on ne tarderait pas à voir qu'elles peuvent toutes s'exprimer en une formule unique : qui est que le système anglais de gouvernement, transporté hors de l'Angleterre, s'y est trouvé exporté de son milieu, déporté hors de ses conditions et de ses circonstances. Faisant effort pour s'accommoder à ces milieux différens, à ces nouvelles conditions et à ces circonstances nouvelles, il a subi en Prusse une déviation prus-

sienne, en France une déviation française. Et comme, en Belgique, aux Pays-Bas, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Espagne, il a rencontré un milieu belge, néerlandais, austro-hongrois, italien, espagnol, qui n'étaient pas plus français ou prussien qu'ils n'étaient anglais, il a subi encore autant de déviations qu'il a changé de milieux.

Il a donc varié de pays en pays, et suivant la géographie. Mais, en outre, dans un même pays et d'époque en époque, il a varié suivant l'histoire. Il va sans dire qu'en France seulement, il n'est pas le même sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, sous le second Empire et sous la troisième République. Et enfin, comme on distingue suivant la géographie et l'histoire, on pourrait distinguer suivant les institutions, car il est clair que, comme il n'est pas le même de pays en pays ni d'époque en époque, le parlementarisme, non plus, ne sera pas le même dans une république centralisée que dans une république fédérale, ni sous un monarque très fort que sous un chef d'État très faible. — Le parlementarisme est un rapport entre facteurs variables, et qui varie comme ses facteurs mêmes.

### III

Cependant, n'y a-t-il pas un principe ou des principes fixes ? et, puisque certaines conditions et certaines circonstances semblent constituer le milieu naturel du parlementarisme, quelles sont ces conditions et ces circonstances ? Qu'on veuille bien se rappeler sa définition : Le parlementarisme est un système de gouvernement par séparation, par relation et par équilibre des organes de la vie politique de la nation ; il a pour but d'empêcher qu'aucun de ses organes, excédant sa fonction, inhibe les fonctions des autres ; originairement et essentiellement, il consiste, non pas, dans toute la rigueur des termes, en ce que l'exécutif exécute et le législatif légifère (car le législatif contrôle à juste titre l'action ou la direction, et à juste titre l'exécutif coopère à la législation), mais en ce que le chef de l'État forme, librement et *proprio motu*, pour gouverner, un cabinet ou conseil des ministres dont il désigne au moins le président et dont il agréé les membres, qui sont solidairement responsables devant lui comme devant les Chambres. Autrement dit : le parlementarisme consiste essentiellement dans l'accord pour la politique et la lé-

gislation entre l'exécutif et le législatif, entre le chef de l'État et le parlement, établi et maintenu par l'intermédiaire obligatoire d'un cabinet nommé par le chef de l'État, responsable, non seulement en droit, *mais en fait*, autrement que par une clause « de style, » devant lui et devant le parlement.

De cette définition du parlementarisme découlent tout droit ses conditions, qui regardent soit le chef de l'État, soit le ministère, soit le parlement. *Ab Jove*, le chef de l'État. Il faut de toute évidence qu'ayant à choisir ses ministres, — pesez le mot : *ses ministres*, — par le fait même que ce sont *ses ministres*, qu'il est par eux et qu'il n'est que par eux, il soit entièrement libre dans son choix. Non moins évidemment il faut que les ministres, responsables à la fois devant le chef de l'État et devant les Chambres, personnellement de leurs actes personnels et collectivement de la conduite collective du Cabinet, soient pleinement libres dans leur délibération et dans leur action. Non moins évidemment encore, il faut que les Chambres, ayant à contrôler l'exécutif et à collaborer pour la plus grande part à la confection des lois, soient libres dans leur examen, leurs critiques, leurs discussions et leurs décisions. Pour que le chef de l'État soit libre, il faut qu'il puisse non seulement faire son ministère en pleine liberté, mais qu'en pleine liberté aussi il puisse au besoin s'en défaire. Pour que les ministres soient libres, il faut que leur responsabilité ne soit pas mise en jeu, devant le chef de l'État ou devant le Parlement, à tout propos, sous le moindre prétexte, ou même sans aucun prétexte. Et pour que les Chambres soient libres, il faut que l'exercice de leurs droits et prérogatives, de contrôle ou de législation, ne soit entravé, arrêté ou suspendu ni par l'intimidation, ni par l'astuce, ni par la faveur ; que vis-à-vis du chef de l'État et de ses ministres, vis-à-vis du gouvernement, avec tout ce que représente et ce dont dispose le gouvernement, elles soient et demeurent placées dans une position de pleine liberté.

Or, cela n'est possible, je dis que *le parlementarisme n'est possible*, que si chacun de ses organes est assez fort, et si aucun d'eux n'est trop fort. Quand le chef de l'État est trop fort, les ministres ne sont que « les serviteurs de Sa Majesté » et les Chambres désarmées, que des Chambres d'enregistrement. Quand le Cabinet est trop fort, le chef de l'État est paralysé et les Chambres, frappées d'ataxie ou domestiquées. Quand, au contraire, les Chambres

sont trop fortes, le chef de l'État n'est plus qu'une machine à signer des décrets, les ministres ne sont plus que des distributeurs automatiques de fonctions, de pensions et de décorations. Ou bien le chef de l'État n'est pas assez fort : et c'est la dictature anonyme, multiple et multiforme, d'une assemblée ou de la fraction dominante d'une assemblée, la Convention avec un ou plusieurs comités de Salut public. Le ministère n'est pas assez fort : et c'est ou le gouvernement direct par le chef de l'État, — le despotisme, — ou le gouvernement indirect par les Chambres, — l'anarchie. — Le parlement n'est pas assez fort : et c'est alors le caprice, le bon plaisir, l'arbitraire tyrannique.

Le chef de l'État trop fort, les ministres et le parlement pas assez : c'est la déformation prussienne du parlementarisme ; le chef de l'État et les ministres pas assez forts, le parlement beaucoup trop : n'en était-ce point hier encore la déformation française ? Le chef de l'État de moins en moins fort, le parlement et les ministres trop, ou les ministres trop et le parlement lui-même plus assez : n'en serait-ce pas, pour un avenir prochain, une autre déformation à prévoir ? Ainsi s'accomplirait le cycle du despotisme à la tyrannie par l'anarchie : la Convention, le Directoire, et après ? Telle est, en tout cas, la première condition du parlementarisme : que chacun des organes de la vie nationale ait assez de force, et qu'aucun de ces organes n'en ait trop ; la première de ses conditions *politiques*, et l'on serait tenté de dire de ses conditions *intrinsèques*, car il a, d'autre part, ses conditions *extrinsèques* ou *sociales*.

On a déjà noté que la forme même du gouvernement a une importance considérable pour la pratique du parlementarisme. En Angleterre, la Couronne a peu à peu délégué ou laissé transférer au Cabinet presque tous ses pouvoirs positifs ; mais elle a gardé, sinon accru, tout son pouvoir « imposant, » tout son pouvoir « par ascendant ; » — ce qui est beaucoup. — L'exercice de certains droits ou prérogatives du chef de l'État, et, pour n'en citer qu'un, du droit de dissolution, exige, en effet, qu'il soit entouré d'un grand prestige : s'il veut, un jour de conflit, que le pays soit juge entre lui et le parlement, il faut au moins que le pays le connaisse. Dans la monarchie, la question ne se pose pas : le roi est toujours le roi ; mais, dans la république, elle se pose : le Président n'est jamais que ce qu'est l'homme. C'est ce que les Américains ont bien vu, lorsque empruntant la constitution an-



glaise du temps des Georges, ils ont rendu en « pouvoirs positifs » à leur Président ce qu'il avait de moins que les rois en « pouvoir imposant ; » et c'est ce qu'ailleurs on a moins bien vu.

Dans la république donc, la force du chef électif de l'État dépend étroitement du mode de son élection, et il en est ainsi de tous les organes de la vie nationale qui tirent de l'élection leur force et leur existence même. Si le Président de la République est élu par les corps élus, il sera ce que seront ces corps élus, qui seront ce que sera le corps électoral. Et les ministres, eux aussi, étant tirés des corps élus, seront ce que sera, en dernière analyse, le corps électoral. Mais le corps électoral sera ce que le feront toutes les influences qui agissent sur lui ; et il y en a de bonnes, mais il y en a de mauvaises. Il sera ce à quoi l'école l'aura préparé, ce que la presse lui suggérera, ce que les comités, l'administration et l'argent lui permettront d'être.

Le régime parlementaire suppose et appelle, — on n'ose pas dire une classe, toute idée de classe étant, ici et aujourd'hui, déplacée, — disons un personnel de gouvernement et de parlement, à tous les degrés instruit, compétent, indépendant, désintéressé, capable de supporter la contradiction, tolérant et qui « ne hurle pas à l'énoncé de propositions antipathiques. » En cela, il est vrai, — bien entendu jusqu'à un certain point, — que, originellement et essentiellement, le parlementarisme est un régime aristocratique ou bourgeois. De fait, c'est un régime taillé sur le patron de la monarchique et aristocratique Angleterre. Ce qui ne signifie point qu'il ne puisse pas être adapté à une république démocratique, mais ce qui signifie qu'il faut l'y adapter, et qu'on ne saurait l'y appliquer tel quel.

Comme le parlementarisme est un rapport variable entre facteurs variables, une position d'équilibre entre les divers organes de la vie politique de la nation, ainsi il peut être et il doit être un rapport, une position d'équilibre entre l'état social du pays et les institutions qui le régissent. Partout où ce rapport ne se dégage pas, partout où cet équilibre est rompu, ou bien la tête entraîne les pieds, ou bien les pieds emportent la tête : le parlementarisme est faussé ; il n'y a pas de parlementarisme.

#### IV

Or, il est à croire que ce rapport ne se dégage manifestement nulle part, que nulle part cet équilibre ne s'est établi, dans l'Eu-

rope continentale, puisqu'en effet, que nous considérons ici ou là ce qu'on nous présente sous le nom de parlementarisme, nous assistons à un étrange spectacle. Qui ne se rappelle les scènes scandaleuses du Reichsrath autrichien, changé depuis quatre ans en arène par les querelles des nationalités? l'obstruction opiniâtre à la loi Heinze, dans le Reichstag allemand? les violences qui ont échauffé, à la Chambre belge des représentants, jusqu'à des discussions de leur nature plutôt académiques? la résistance forcée au décret-loi sur la sûreté publique à la Chambre des députés italienne? les provocations et défis singuliers portés dans les Cortès espagnoles, à la suite des malheurs de Cuba et des Philippines? Chez nous enfin, qui n'est édifié sur les mérites et les vertus de nos Chambres?

Les accessoires classiques du régime, la sonnette, le verre d'eau, ne lui suffisent plus : il veut maintenant des sifflets à roulette, des trompettes d'enfant, des crécelles, bientôt des gourdins et des revolvers. Vu sans illusion et tout nu dans les Parlemens d'aujourd'hui, — à la distance et sous l'angle où le voient les foules, pour qui le parlement est tout le parlementarisme, — le parlementarisme n'est pas beau. On dirait que c'est entre tous les peuples comme une émulation à justifier la parole de Bismarck : « Je tuerai le parlementarisme par les parlemens ! » Et, selon les climats et les tempéramens, la maladie du parlementarisme s'envenime bien de telle ou telle complication locale, se révèle par tel ou tel symptôme particulier : comme il y a un parlementarisme prussien et un parlementarisme français, il y a une maladie prussienne et une maladie française du parlementarisme ; mais, comme aussi il y a, sous la différence des formes, un fond de parlementarisme partout le même, il y a, partout la même dans l'Europe continentale, une corruption du parlementarisme, qui procède des mêmes causes, se reconnaît aux mêmes signes, suit la même marche, et engendre les mêmes effets.

Partout dans l'Europe continentale, le parlementarisme se corrompt : 1° en ses sources ; 2° en son fonctionnement ; 3° en ses produits. Il se corrompt d'abord dans ses sources ou ses origines, car partout il repose en tout ou en partie sur l'élection ; mais partout il arrive que l'élection soit ou accaparée par les comités, ou captée par l'ingérence administrative, ou viciée par l'injure et la surenchère, ou falsifiée par la fraude, ou empoisonnée par l'argent, ou du moins creusée et vidée par l'abstention.

Pour l'avouer, les diverses langues ont des expressions diverses : et ce qui pourrait s'appeler en France la toute-puissance des comités s'appelle en Espagne le caciquisme, — *el caciquismo*, — et aux États-Unis, le règne des *wire-pullers*, des « tireurs de ficelles, » le simple électeur étant considéré ici comme un chiffre, là comme un esclave, et là comme une marionnette. Quand, par delà les monts, on nous parle, en matière électorale, de « renverser la marmite, » — *volcar el puchero*, — sans être de purs Castillans, nous entendons ce qu'on veut nous dire ; et les Italiens, et d'autres, l'entendent aussi bien que nous. C'est donc un mal commun à toute l'Europe parlementaire. S'il est des degrés dans ce mal, ces peuples-là paraissent en souffrir le plus qui ont le suffrage le plus général et qui l'ont depuis le plus longtemps : car, pour ne pas se payer de vaines formules, dans le fait, livré à lui-même et laissé à l'état inorganique, le suffrage universel ne se forme pas, il se déforme ; il ne s'éduque pas, il se corrompt à l'user ; et comment n'en serait-il pas ainsi, puisqu'il y a plus d'agens et de moyens de corruption que d'agens et de moyens d'éducation, et puisque, des agens d'éducation eux-mêmes, il en est qui dégèrent et se tournent en agens de corruption ?

Mais, pour ne dire qu'à nous seuls des vérités désagréables, par l'une ou l'autre de ces raisons, ou par ces raisons réunies, par crainte des comités, par terreur de l'injure et horreur de la surenchère, par dégoût de la fraude, par dédain — ou respect — de l'argent, par crainte de l'abstention, de l'échec et du ridicule, tout ce qui est classé et posé, tout ce qui a une situation, une carrière, tout ce qui peut vivre autrement et qui veut vivre honorablement, — sauf des exceptions qui, pour devenir de plus en plus rares, n'en sont que plus éclatantes et plus dignes d'être mentionnées, — tout ce qui dans le pays vaut quelque chose s'écarte peu à peu des candidatures, et déserte la vie publique. Cette réserve méprisante a pour résultat immédiat l'abaissement de la valeur du personnel parlementaire ; puis l'abaissement de la valeur du personnel gouvernemental qui en est tiré ; puis l'abaissement de la valeur du personnel administratif, de tous les ordres et de tous les rangs, qui est formé de sa clientèle ; puis l'abaissement de la législation, de la politique, conçue, ou peu s'en faut, comme une exploitation de l'État par des syndicats d'intérêts privés ; puis enfin, l'abaissement lointain, l'affaissement lent et continu de la nation parmi les nations.

Au dehors, les Chambres apparaissent comme un lieu plein de tumulte où « la moitié des gens réputés les plus habiles du pays se donnent toutes les peines du monde pour empêcher l'autre moitié de gouverner, » en attendant qu'elle lui arrache le pouvoir. L'habitude se prend, pour l'acteur et le spectateur, de considérer la politique « comme un jeu très intéressant, comme une interminable partie de *cricket* entre les *jaunes* et les *bleus*. » Et, en vérité, c'est bien cela. La partie est d'autant plus animée qu'il y va d'un enjeu de valeur matérielle fort appréciable : tous les emplois de l'État et toutes ses grâces. De même qu'il n'est député si obscur qui ne fasse comprendre au ministère ce que pèse une voix dans un scrutin à l'heure du péril (c'est là le véritable objet des groupes, en multipliant zéro un certain nombre de fois, de créer une influence), de même il n'est si mince gentillesse du ministère, qui ne soit monnaie d'achat, remboursable en fidélité au comptant ou à terme. La feuille des bénéfices est devenue tout un livre : pour les uns, il s'agit de le garder quand même, pour les autres de s'en emparer. Qui l'a en mains, et qui en détache les feuilles, mettant au bas sa signature, qui les laisse à son gré s'envoler vers telle ou telle poche, dispose à son gré des choses et des hommes ; on le ménage pour qu'il accorde ; on le caresse pour qu'il fasse caresser : séducteur et séduit, corrompu et corrupteur, produit du parlement qu'à son tour il frappe ou refrappe à son effigie, en cette grande débauche dont le Trésor fait les frais, c'est lui, le grand entremetteur :

*Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse.*

Et, de flatterie en sourire, nous retombons dans « le favoritisme » le moins déguisé, que suit de tout près, — la preuve n'en est que trop acquise, — l'« affarisme » le moins décent. Mais, tandis que de cette façon, par la recommandation et l'hommage, — par une série circulaire d'hommages du candidat au comité, du comité au chef de groupe, du chef de groupe au ministre, puis, en retour, du ministre au chef de groupe, du chef de groupe au député, et du député au gros électeur, — se reforme, exactement comme l'autre s'était formée, une féodalité ; tandis que les gens du clan opèrent leur petit partage, le reste, — c'est-à-dire le pays, neuf millions de citoyens sur dix, — regarde, s'impatiente, et ne voit rien venir. Lorsque la route poudroie, c'est le percepteur avec sa sacoche ou l'afficheur avec son pot à colle. Le

premier emporte ses beaux écus, le second lui rapporte de belles phrases ; et, comme c'est là, pour lui, tout le parlementarisme, il soupçonne une énorme mystification. Il ne se sent pas plus aisé, il ne se sent pas plus libre, il ne se sent pas plus fier ; il a l'impression vague de soutenir sur ses épaules un monde qui lui est étranger : des partis qui se servent et qui ne le servent pas : principes, projets, promesses, professions de foi, proclamations et protestations, tout cela, tout cela, bavardage, ballons de baudruche, bulles de savon, air artistement travaillé ! Toujours de la politique *parlée* ; jamais autre chose que des bouches soufflant du vent aux quatre coins de la tribune ! Pourquoi dès lors ne se prêterait-il pas à en croire ceux qui lui disent que ce régime est entièrement bâti en porte-à-faux sur le mensonge ? Et comment ne le chargerait-il pas de tous les vices, incurables sinon par le fer et le feu ?

Mais pourtant, à remonter froidement de cas en cas et de cause en cause, ces vices certains sont tous réductibles à un vice fondamental, qui ne réside pas dans le parlementarisme même, mais dans les corruptions du parlementarisme, lesquelles sont également toutes réductibles à une corruption première : le mauvais choix du personnel parlementaire, d'où est tiré, jusqu'au sommet, le personnel gouvernemental, et par qui est fourni en quelque sorte à forfait, dans sa clientèle, le personnel judiciaire, administratif, etc. De là, de ce mauvais choix du personnel parlementaire, l'impuissance, l'agitation, l'instabilité ou la servilité, la stérilité, la nullité parlementaires ; de là, la décadence et le discrédit du parlementarisme. Si donc on veut, et si donc il faut sauver le parlementarisme, qu'on ne peut sauver qu'en le relevant, c'est le personnel parlementaire qu'il faut relever. Et si l'on veut relever le personnel parlementaire, s'il le faut, c'est sur le corps électoral qu'il faut agir. — Autant dire que la réforme parlementaire urgente et profonde, c'est sans doute la réforme morale et légale du suffrage universel.

## V

Car, après tout, et quand on a tout dit, sans faire grâce au parlementarisme d'aucun de ses défauts, ni d'aucun de ses péchés, il faut conclure, — et ce n'est pas si facile ! — parce qu'il n'y a de solutions simples que les solutions radicales, et qu'ici

une solution radicale ne serait point une solution. Si c'en était une, le raisonnement serait bref et catégorique. Puisque le parlementarisme semble n'avoir réussi nulle part dans l'Europe continentale, depuis une centaine d'années qu'on l'y a importé, et puisque, loin de s'y acclimater, il y va au contraire de mal en pis, restituons à l'Angleterre le présent funeste qu'elle nous a fait, et supprimons le parlementarisme. Mais venons-en alors, ou revenons-en à quoi ? Au bon tyran ? Objet rare qu'un bon tyran, et, même bon, il y a toujours à craindre que la tyrannie ne le gâte et qu'il ne devienne mauvais ! Puis désigné comment ? S'imposera-t-il, et sera-ce le Prince ? Sortira-t-il d'un plébiscite, et sera-ce César ? Mais, si c'est le Prince, quelle garantie qu'il soit bon ? Et si c'est César, quelle garantie qu'il soit le meilleur ? Le peuple, assemblé dans ses comices, qui se trompe en myope sur ses députés, ne se trompera-t-il pas en presbyte sur son maître ? Là où l'hérédité subsiste, cette dernière difficulté disparaît, et l'homme est tout trouvé ; mais l'autre difficulté demeure : sera-t-il bon ? le restera-t-il ? et s'il est mauvais ? Par lassitude du parlementarisme, tout remettre à un dictateur, l'instituer souverain en pleine et absolue souveraineté, ce serait retourner à une forme barbare, qui peut être africaine ou asiatique, et dont l'Orient tant bien que mal s'accommode encore, mais qui sûrement ne saurait convenir à l'Occident européen du  $xx^e$  siècle. Cette première solution n'étant donc ni moderne, ni européenne, ni occidentale, ce n'est pas une solution.

La deuxième consisterait à chercher le remède dans l'extrême opposé, et, puisque le parlementarisme a échoué, de se passer du parlementarisme, sans se réfugier dans la dictature, en se jetant dans la démocratie directe. Le peuple, périodiquement et presque quotidiennement réuni, conduirait lui-même ses affaires, lui-même élirait tous ses magistrats, et ferait lui-même sa politique et sa législation. Il suffit d'énoncer cette proposition pour l'écartier, et, à en écrire seulement les termes, les objections jaillissent en quelque sorte sous la plume. Une, d'abord, qui dispense des autres : ce serait pratiquement impossible. C'était possible dans les républiques anciennes, qui n'étaient guère que de petites républiques urbaines avec une banlieue ; c'est possible en quelques cantons suisses, qui ne sont guère que de petites républiques de pâtres et de montagnards ; c'est impossible dans un grand État très centralisé, dans un grand État très civilisé, qui a une vie

politique et économique, une vie nationale et une vie internationale intenses, qui est une société largement développée, complètement épanouie. Par dégoût d'une politique incohérente et d'une législation médiocre, rendre aux cohues tumultueuses du peuple la législation et la politique, ne serait-ce pas véritablement, comme le personnage de la chanson, se noyer pour n'être pas mouillé ? Par lassitude du parlementarisme, tout abandonner à la démocratie directe, ne serait-ce pas revenir à une forme primitive et embryonnaire, laquelle non plus ne saurait convenir à notre Occident du *xx*<sup>e</sup> siècle, et qui, elle non plus, ne lui convenant pas, n'est donc point une solution ?

Mais voyons ; et, une dernière fois, reprenons point par point en partant des définitions. Le parlementarisme est un fait moderne, européen et occidental : signe apparent que c'est le régime qui conviendrait à nos pays en notre temps. C'est un régime d'équilibre entre les pouvoirs publics, qui suppose réalisées certaines conditions politiques et sociales, dont la plus indispensable est que, de ces pouvoirs, aucun ne soit trop fort, aucun ne soit pas assez fort. Et voici à présent la constatation des faits. Nulle part dans l'Europe continentale le parlementarisme-type ne paraît s'être acclimaté ; partout il a subi des déformations, et partout il a, au résumé, abouti à des désillusions. Ici l'exécutif est trop fort, et là il ne l'est pas assez : ou bien c'est le législatif ; mais partout, que l'exécutif soit d'ailleurs trop fort, ou pas assez, les Chambres font trop souvent scandale. Cause commune de ce mal commun : la médiocrité du personnel parlementaire, ayant elle-même pour cause l'imperfection des modes de suffrage. De ces définitions et de ces constatations doit sortir la conclusion ; il n'y a plus qu'à les serrer pour l'en tirer.

En ce qui concerne la France, la conclusion sera : Si, d'une part, le parlementarisme est le régime qui nous conviendrait, mais si, d'autre part, les pouvoirs publics n'ayant pas chez nous trouvé leur équilibre, ce n'est pas le parlementarisme que nous avons et ce n'en est qu'une contrefaçon indigne, pour le connaître et l'instituer enfin, il faut établir ou rétablir entre les pouvoirs l'équilibre rompu. Si cette rupture d'équilibre vient de ce que l'exécutif s'est atrophié, tandis que le législatif s'hypertrophiait, il faut retrancher du législatif ses usurpations, et rendre de la vie et de la force à l'exécutif. Si nos Chambres, — ou l'une de nos Chambres, — accomplissant inconsciemment la menace du

Chancelier, sont en train de « tuer le parlementarisme par les parlemens, » il faut, non les tuer elles-mêmes, mais les mettre hors d'état de nuire et en état de servir. Si c'est, enfin, la médiocrité du personnel parlementaire qui fait obstacle au parlementarisme, et si cette médiocrité dérive d'un mode défectueux du suffrage, il faut, pour améliorer le personnel, améliorer avant tout le mode de suffrage.

C'est par là qu'il faut commencer ; il faut aller tout de suite à la racine. La cause des causes du mal étant dans le suffrage universel inorganique, c'est là qu'il faut couper l'effet, en organisant le suffrage universel. Pour mettre le parlement hors d'état de nuire et en état de servir, il faut, dans le parlementarisme, limiter la place et le rôle du parlement. Pour rendre de la force et de la vie à l'exécutif, il faut donner en pouvoirs positifs au président de la République ce qui peut lui manquer en pouvoirs « imposans, » ce que la simplicité républicaine enlève au chef de l'État en « majesté. » Pour que l'exécutif reprenne au législatif ce que le législatif lui a indûment et irrégulièrement ôté, il faut refaire entre eux la distinction, la séparation, placer en dehors du législatif le fondement et l'origine même de l'exécutif.

Tel est le programme, quels sont les moyens ? L'organisation du suffrage universel est la maîtresse pièce du système : c'en est aussi la plus lourde à remuer ; non pas que les moyens manquent, — l'embarras serait plutôt dans leur nombre et leur variété, — ni que les cadres soient à chercher très loin, mais il y a lieu de se garder avec un soin jaloux de tout ce qui aurait même une apparence de ressusciter dans le suffrage des inégalités, et des classes, ou des castes, ou des ordres dans la nation. Quant aux moyens de limiter le rôle du parlement, il en est de trois espèces. Le parlementarisme, au sens vulgaire du mot, peut être limité : *despotiquement*, comme sous l'Empire, par l'abolition des prérogatives traditionnelles, ou par l'absence de sanction aux blâmes et aux remontrances de la Chambre ; *populairement*, comme en Suisse, par le *referendum* ; *juridiquement*, comme aux États-Unis, par une Cour suprême. Inutile de dire que c'est ce dernier moyen qui, dans une démocratie organisée, devrait avoir la préférence, mais sans qu'il fût interdit de voir s'il ne serait pas possible de le combiner avec le second : un frein en haut, un frein en bas, la marche du parlementarisme n'en serait que plus mesurée et plus assurée. Le moyen que le Président de la Répu-



blique reprenne les pouvoirs positifs dont il est d'une utilité incontestable qu'il soit investi serait qu'il pût exercer dans la réalité, comme ils sont inscrits dans le texte, son droit de choisir librement et de congédier librement ses ministres, son droit, s'il le juge nécessaire, d'en appeler au pays, de dissoudre la Chambre des députés; mais ce moyen, qu'il n'a à demander à personne, il n'a qu'à vouloir pour l'avoir, et il n'a pour vouloir qu'à avoir assez d'autorité. Or, le moyen qu'il ait assez d'autorité, comme le moyen de placer en dehors du législatif le fondement de l'exécutif, serait de retirer aux Chambres l'élection du Président de la République, et, s'il est sage de craindre les entraînemens et les erreurs du plébiscite, de la confier à un collège spécial, dont la composition n'est sans doute pas introuvable. Un autre moyen de refaire, dans la mesure où elle est désirable, la séparation des deux pouvoirs politiques, et le moyen en même temps de ne pas franchir cette mesure, serait, en rendant la responsabilité ministérielle moins illusoire devant le chef de l'État et moins diffuse devant le parlement, de restreindre cette responsabilité à un seul ministre dirigeant ou à un tout petit nombre de ministres politiques, les autres étant surtout les chefs des grandes administrations, et comme tels, pour éviter avec les compétitions les compromissions et profiter des compétences, pris parmi les spécialistes, dans les administrations mêmes.

Cela fait, par l'organisation du suffrage universel, l'équilibre serait rétabli entre l'état social du pays et son régime politique; par les autres réformes, l'équilibre serait rétabli entre les différens pouvoirs publics; et par toutes ces réformes ensemble, sur cette base solide, avec une assiette ferme et stable, serait fondé le parlementarisme, qui précisément réside dans cet équilibre; le parlementarisme conforme à nos conditions politiques et sociales, le parlementarisme dans sa loi et dans sa règle. Et cela fait, nous aurions fait ce que nous pouvons et nous devons faire, qui est, aux points de l'espace et du temps où nous sommes placés dans l'évolution des institutions d'État, — non pas du tout de détruire, — mais, au contraire, de *construire le parlementarisme*.

---

# L'ART A L'EXPOSITION

DE 1900

---

III <sup>(1)</sup>

## LES DIEUX DE L'HEURE

---

Sur dix personnes qui gravissent les marches du *Petit Palais*, huit le font pour voir une pendule. Si l'on pouvait interroger la houle humaine qui se répand autour des vitrines, et déferle sur ces ilots de pierres précieuses, on s'apercevrait que ses curiosités ne sont point multiples. Peu de gens sont venus s'amuser au *Bal des sauvages* ou s'édifier devant la *Chasse de Sarrancolin*. On compterait ceux qui firent le voyage, curieux d'un peigne liturgique ou de ce diptyque d'ivoire au nom du consul Justinianus. Et enfin, pour « champlévé » qu'il soit, l'émail d'une « colombe eucharistique » ne retient que peu de regards parmi ces milliers d'yeux ouverts sur des milliers de pierreries. Ce qu'ils cherchent tous, c'est une pendule.

Cette *pendule aux trois Grâces*, de Falconet, — déjà célèbre au temps de Diderot, — redevient fameuse par les désirs qu'elle excite jusqu'au delà des mers. L'histoire et la légende l'entourent de leurs fleurs comme les trois petites déesses elles-mêmes. Et la foule, en la regardant, cherche à comprendre ce qui la rend si désirable et ce qu'elle révèle d'art aux initiés.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> juin 1900.

Si nous faisons comme cette foule, peut-être apprendrions-nous quelque chose.

L'horloge est de tous les engins de la science le plus ancien et le seul qui ait traversé, sans changer de forme essentielle, les plus belles époques de l'Art. On peut donc étudier sur elle, sans qu'aucun élément étranger n'intervienne, la pure fantaisie ou, si l'on veut, les pures nécessités de l'Art décoratif. Son moteur, qui est le poids, est connu depuis mille ans. Le progrès qui tend toujours à diminuer le signe extérieur de nos engins ne pourrait diminuer celui-ci sans nuire à sa fonction même. On a rendu invisible la source de la chaleur dans nos maisons, invisible la source de la lumière, mais on ne peut rendre invisible la manifestation de l'heure sans la supprimer. Quand on inventa le ressort spiral, on put réduire le corps de cet engin, mais on est toujours obligé de donner la même ampleur à sa figure : le cadran. Ainsi l'horloge n'a pas diminué de volume nécessaire. Elle n'a pas non plus changé de forme nécessaire. Il y a une forme géométriquement nécessaire pour elle, tandis qu'il n'y en a ni pour la cheminée, ni pour la théière, ni pour le flambeau. On peut faire triangulaire une cheminée, non un cadran. On peut faire piriforme une lampe, non une horloge. Il y a dans cet objet une forme qui ne peut être éludée. Et, à part ce programme qui est inamovible, l'artiste peut tout. C'est donc bien sur le même thème exactement que les artistes ont travaillé, comme s'ils étaient réunis dans la même salle et dans le même concours, depuis le xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

En même temps, l'horloge est de tous les thèmes de l'Art décoratif celui dont l'ornementation nous touche le plus, étant celui qu'on regarde le plus souvent. Beaucoup de gens ont oublié le dessin des meubles et la couleur des tapisseries, qui n'ont pas oublié l'horloge de leur enfance. Autant que le flambeau, plus qu'une aiguière ou qu'une potiche, la forme de la pendule s'insinue en nous, et les heures tristes ou joyeuses que nous y avons lues ont pris à notre insu pour nous la forme des figures qui s'y sont dressées. La grâce d'un beau décor se fait donc sentir ici plus qu'ailleurs, et plus qu'ailleurs est lamentable la déchéance du goût. Aussi bien est-ce là que les fantaisies les plus fines ont triomphé et que les plus insolentes se sont donné carrière. On croit généralement que le mauvais goût déployé dans les sujets de pendules est infiniment multiforme et insondable. C'est une

erreur. Il suffit pour le sonder et pour en déterminer les lois d'aller du Petit au Grand Palais.

Visitons-les donc, et aussi cette *Rétrospective de l'Horlogerie*, qui est au premier étage des Invalides. Nous y verrons les débuts de cet art décoratif. Traversons le *Musée centennal du Mobilier et de la Décoration*, au rez-de-chaussée des Invalides, et nous en verrons les dernières manifestations. Entrons enfin dans les appartemens du grand Frédéric, au Pavillon allemand, et regardons les Saturnes, les Parques, les Grâces, les Apollons, les Amours, tous ces dieux et toutes ces déesses, dont on fit, en divers temps, les emblèmes de l'*Imperator Rerum*. Peut-être que nous ne saurons pas mieux l'heure, mais nous connaissons mieux l'art de notre pays : — l'art qui marque mieux que les horloges les grandes heures de l'humanité. — Sur ces cadrans, nous lirons ce que le sentiment décoratif des maîtres fit pour sauver de la laideur la machine inventée par la science, pour en dissimuler la géométrie, pour en adoucir la voix, et pour en varier les aspects par la présence des « Dieux de l'Heure. »

## I

Longtemps on les ignora. A l'apparition d'une merveille de la science, comme était l'horloge au XII<sup>e</sup> siècle, le sentiment qui domine, ce n'est pas celui qu'il faut l'embellir, mais celui qu'il faut en profiter. Ainsi, de nos jours, personne ne songe à décorer un phonographe. On songe à tirer de la découverte nouvelle tous les services dont elle est capable. Émerveillé par son ingéniosité, on ne lui demande pas de beauté. Ce qu'il fallait aux contemporains du moins Gerbert, ou à ceux de Jehan des Orloges, ce n'était pas de belles figures, qui adoucissent la voix grave des heures, mais des perfectionnemens mécaniques qui permettent d'entendre mieux cette voix et d'en mieux calculer les retours : jacquemarts, automates, carillons sphères, planètes avec leurs cercles, épicycles, cadrans secondaires marquant les jours de la semaine, les quantités du mois, les signes du zodiaque, les phases de la lune, le lever et le coucher du soleil ; et puis, par là-dessus, des coqs chantant, des anges trompétant, des cerfs courant et tapant l'heure avec leurs pieds, des « piquantins » la tapant avec leurs lances, des pèlerins offrant des pommes d'or à des monstres, des cavaliers se battant en duel et se donnant autant de coups qu'il

y avait d'heures à sonner, bref tant de merveilles et qui faisaient tant d'honneur à la ville qui les possédait, que pour empêcher l'inventeur d'en aller porter ailleurs la recette, la légende veut qu'on l'ait brûlé vif, à moins qu'on ne se soit contenté de lui crever les yeux.

Le sentiment qui domina ensuite, c'est la joie : joie de savoir enfin l'heure, de pouvoir mesurer le temps mal défini jusqu'alors par les cadrans solaires ou par les clepsydres et les sabliers. Elle éclate dans tous les attributs dont les artistes du moyen âge entourèrent les premières horloges. Ce n'est pas alors qu'on eût jamais pensé à leur donner pour attributs des dieux sombres comme les Parques ou le vieux Chronos. On n'aurait point pensé à leur donner pour épigrammes quelques-uns des tristes aphorismes antiques sur la brièveté des jours et la fuite de la jeunesse. Ces idées ne nous sont venues que plus tard, lorsque, blasés sur les services que rendait cette machine, nous nous sommes avisés de rechercher la moralité qu'elle contenait. Dans les premiers temps de l'invention, la connaissance de l'heure fut une bénédiction. Ce fut un mystère joyeux. La Vierge, les saints, l'Enfant Jésus, les Rois mages, telles furent les figures qu'on vit d'abord annoncer l'heure à Strasbourg comme à Iéna, à Lund, en Suède, comme à Lyon. Les dieux qui entourent le cadran sont des dieux rédempteurs. On n'y voit pas la Mort, avec sa faux prête à faucher, mais les anges de l'Annonciation, le lys à la main, prêts à crier le miracle (1). Dans une page de manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle, que vous trouverez dans la *Rétrospective de l'horlogerie* (collection Planchon), vous verrez Dieu le père, assis sur son nuage, actionnant le marteau d'une horloge, pour prévenir un cadavre qu'il est temps de quitter le cercueil. Ce que l'horloge marque ainsi, c'est non l'heure de la mort, mais celle de la résurrection. Bien loin de la mettre au milieu des sombres Parques qui en aggravait la sévérité, ou bien des Muses et des Grâces qui en font oublier l'enseignement, le moyen âge plaçait l'horloge parmi les saints, dans la main des vertus. Tout le monde est entré au pavillon de l'Espagne, dans la rue des Nations. On y voit ces tapisseries singulières qui semblent non pas des tissus, des fils d'or et de soie, mais des apparitions éteintes de

(1) On le voit encore, mais par exception, au xvii<sup>e</sup> siècle. *Rétrospective de l'horlogerie*. Gravure et description de l'horloge que Messieurs les comtes de Lyon ont fait faire dans l'église de Saint-Jean en 1680.

figures autrefois rayonnantes et comme les cendres de tableaux splendides, suspendues, par quelque procédé magique, dans les airs. Mais si l'on examine de près ces tapisseries, on y découvre des détails plus étranges encore. Dans l'*Histoire de la Vierge*, à la gauche du Christ couronné d'épines, voici qu'une pieuse femme, les yeux baissés, présente au Sauveur une horloge, comme s'il demandait l'heure. Et dans la tapisserie de la *Justice*, nous voyons qu'une autre femme, — fort honorée dans la composition, car elle se tient à gauche de la Justice, — s'est embarrassé les mains, pour témoigner de sa vertu, d'un binocle et d'une lourde horloge. C'est la *Tempérance*. Il faut, pour s'expliquer son attribut, se souvenir que les longs repas du moyen âge n'avaient guère de terme que celui même du jour. L'instrument qui, le premier, vint avertir qu'on buvait déjà depuis quatre ou cinq heures put passer pour importun, mais assurément parut très vertueux. Aussi figure-t-il dès lors avec honneur dans les combats entre les vertus et les vices, et, grâce à son mécanisme, la Tempérance triomphe dans les miniatures des manuscrits, dans les tapisseries, et jusqu'au pied des tombes. L'idée qu'une parfaite exactitude, irréalisable autrefois, va désormais régner dans les relations humaines incline les esprits à considérer l'horloge comme un signe sensible de la sagesse et du progrès moral. Les vers de Passerat pour l'horloge du Palais de Justice à Paris :

Machina quæ bis sex tam juste dividit horas,  
Justitiam servare monet legesque tueri,

reflètent bien la pensée qui avait dominé tout le moyen âge. Devant cet engin nouveau fourni par la science, l'humanité ne demande qu'à s'instruire davantage et à se livrer au plaisir de l'émerveillement.

A la Renaissance, l'émerveillement ayant cessé, la réflexion commence. L'homme, blasé sur les services de la machine à mesurer le temps, s'avise de sa philosophie. En somme, se dit-il, s'entendre à chaque instant mécaniquement rappeler la fuite de la vie, c'est une tristesse. Ce sentiment se fait jour dans les horloges où figure encore le Dieu du christianisme. Ce ne sont plus les mystères joyeux de notre religion qu'évoque l'heure, mais les mystères douloureux : *Vigilate et orate quia nescitis horam*, lit-on sur une horloge anglaise du xvi<sup>e</sup> siècle, qui porte la figure du Christ et les emblèmes de sa mort. Et, sur une autre, pour qu'on

ne puisse pas s'y tromper : *Quælibet hora ad mortem vestigium*. C'est à cette époque aussi qu'on ciselle des montres portatives à la ressemblance d'une tête de mort où les citations d'Horace alternent avec la Bible pour terrifier ceux que l'aiguille renseigne (1). Au lieu des Rois mages et des douces vertus chrétiennes qui entouraient l'heure au moyen âge, ce sont les dieux païens, et les plus sombres qui viennent symboliser la fuite du temps. C'est Chronos ou Saturne, le Temps qui dévore tout ce qu'il a créé, armé du sablier qui mesure la vie et de la faux qui la tranche, c'est lui qui fait le premier son apparition. Vous le verrez gambadant sur la tôle peinte d'une vieille horloge du xvi<sup>e</sup> siècle qui se trouve dans la *Rétrospective* de l'horlogerie (collection Planchon), où il offre les apparences à la fois sauvages et cavalières plutôt d'un diable que d'un Dieu. De l'obscur place qu'il occupe ici, au xvi<sup>e</sup> siècle, le vieux porte-faux s'élancera, dès le siècle suivant, sur le sommet de toutes les pendules. On ne sait trop d'où il vient, ni ce qu'il y fait. Son identité mythologique est incertaine ; son rôle décoratif est multiple. Il porte une faux comme la mort, une barbe comme Jéhovah, des ailes comme un ange, et un torse puissant comme Hercule vieilli. D'ailleurs, il ne fauche jamais. Tantôt il se sert de son arme comme d'un index pour montrer l'heure sur une sphère qui tourne, comme dans la salle du trône à Windsor. Tantôt il l'agite comme un guidon à l'extrême sommet, comme sur ces horloges de Boulle, avec console et marqueterie d'écaïlle, ou bien sur ces pendules d'applique, nombreuses au Petit Palais.

Tantôt il supporte le globe céleste tout entier qui est lui-même une pendule et ressemble à Atlas. Tantôt, d'un large geste, il découvre la figure de l'Histoire, comme dans ce grand cartel en bronze doré attribué à Crescent que vous voyez au Petit Palais. Tantôt enfin il a laissé choir son arme et, couché lui-même au pied du cadran, il ne s'occupe plus qu'à peser les actions des hommes dans une juste balance, comme au régulateur du cardinal de Rohan. Ou bien, tendre aux faibles et dur aux superbes, comme dans le cartonnier de Frédéric le Grand (2), il foule aux pieds la tiare et la couronne et il berce un enfant. En même temps les déesses de la fatalité se sont assises sous le cadran et

(1) Des exemples s'en trouvent à la *Rétrospective de l'Horlogerie*, collection Paul Garnier et collection de M<sup>me</sup> Ollivier.

(2) Collection Frédéric le Grand, au Pavillon allemand.

se sont mises à filer les jours de l'homme. Clotho, Lachesis, Atropos, redisent par leurs attitudes ce que Chronos indique par ses attributs. Ces figures, dont le xvii<sup>e</sup> siècle poétise l'heure, s'unissent toutes pour nous en faire sentir la brièveté.

« Marche... marche... » dit le prédicateur, et les pendules de son temps répètent le même avertissement. Le bonheur de vivre devait à cette époque paraître bien grand pour que l'idée de la fuite des jours parût à l'orateur sacré si propre à frapper les pécheurs, et, aux décorateurs de pendules, si capables d'attirer l'attention. La supplication du poète contemporain : « O Temps, suspends ton vol !... » est déjà au fond de tous ces symboles. Il semble que l'avenir ne puisse apporter rien de plus beau à ce xvii<sup>e</sup> siècle et que ceux qui l'ont connu sentissent qu'ils perdaient tout, en le perdant.

Mais regardons ce grand régulateur de Caffieri, dans la salle voisine des *Grâces* de Falconet, dressé en face de la pendule célèbre, comme le seul monument qui puisse, ici, lui disputer le privilège d'embellir l'Heure. Considérons l'art qui déploya sur son sommet le galop de Pyrois, d'Eoüs, d'Ethon et de Phlégon et qui fit croître à son pied Daphné changée en laurier par le soleil. Regardons, à côté, la petite pendule de Gouthière où un trait échappé du carquois d'Eros jouant avec Zéphire, fait l'office d'aiguille. Voici des dieux nouveaux, toujours des dieux païens, mais des dieux de lumière, des dieux de joie, de jeunesse et d'amour : Apollon, Eros, les Grâces et les Muses. Déjà sous le grand roi, Phébus Apollon avait disputé l'Horloge à Chronos. Dans la grande horloge de Boullé à gaine d'écaillé et de cuivre, qui est au milieu d'un salon au Petit Palais, vous voyez le Dieu du jour chassant devant lui, en éventail, ses chevaux d'or, tandis qu'au-dessus de sa tête s'arrondit le nimbe éclatant du cadran où se tiennent les Heures dans leur émail bleu, à égales distances comme dans le palais du soleil décrit par le poète : *positæ spatiis æqualibus horæ*. Sous Louis XV et sous Louis XVI, c'est partout que les dieux joyeux triomphent. On voit même des Bacchantes prendre, autour du cadran, la place autrefois dévolue aux *Tempérances*. Le petit Amour a dérobé au vieux Temps sa faux. Il la brandit au-dessus de ce cartel de Caffieri qui est au Petit Palais. Il domine le sommet du cadran d'où Chronos est descendu, comme on le voit sur les pendules de Windsor et sur celle de la chambre de Louis XIV à Versailles. C'est lui, dorénavant, qui, découvrant



le cadran, dévoile aux hommes l'heure, comme on le voit sur la pendule de la chambre Louis XVI (1). L'idée est qu'il faut cacher les rides de la vie sous le sourire de la vie. Regardez la pendule de Falconet. Ce n'est plus le vieux Saturne, mais les Grâces qui marquent, — et non plus de la pointe d'une faux, mais du bout de leurs doigts, — les heures. Les Grâces, ou Charites, sont les sœurs des heures, si elles ne sont pas les heures elles-mêmes. Elles ont laissé tomber les voiles que Germain Pilon, deux siècles auparavant, leur avait assez mal attachés quand il leur fit porter les reliques de Henri II; elles ont désenlacé leurs mains pour nouer des guirlandes, et sur leurs têtes, qu'elles ont désunies, l'urne autrefois funéraire ne contient plus les cendres d'un roi, mais la poussière des heures qui ne sont plus.

Que s'est-il passé depuis lors? Les dieux le savent peut-être, mais les dieux sont partis... Un siècle de hâte a remplacé un siècle de loisir. On n'a plus senti le besoin d'embellir ce qui est utile. M. Benoiton n'était curieux que de l'heure. Si nous traversons l'avenue Nicolas II, nous aurons franchi toute la distance qui sépare un siècle artiste d'un siècle riche. Après les symboles chrétiens, après les dieux terribles du paganisme, après les dieux païens rians et tendres, il n'y a plus de dieux du tout. Car des bourgeois vêtus d'ailes, ou embarrassés de glaives, ne sont pas plus des divinités que les « hommes de bronze » de nos réjouissances foraines ne sont des statues. Regardons ces pendules de la *Centennale du Meuble*. Les ennemis du Beau n'ont jamais rien machiné de plus perfide. Car ces « sujets » contiennent assez de souvenirs des allégories anciennes pour les rendre ridicules aux esprits superficiels par le travestissement lamentable qu'ils leur ont donné. Ça et là paraissent de timides tentatives d'art. Ici, *les Trois Grâces* de Germain Pilon reviennent porter les heures dans un globe de cristal; et, plus loin, *les Trois Grâces* de Falconet se retrouvent dans *les Trois Heures* de Bonassieux, sculptées pour la grande Horloge de la Bourse de Lyon: médiocre exécution, mais idée gracieuse: l'heure présente, qui est une jeune fille debout, se penche attirée par sa sœur endormie, l'heure passée, et tend la main à sa sœur, l'heure future qui s'éveille..... Hors cet essai, tout n'est que barbare opulence.

Enfin, aujourd'hui, le souvenir même des dieux a disparu.

(1) Au Musée centennal du Mobilier, aux Invalides.

L'idée qu'on se fait du temps, c'est qu'il faut le mieux connaître pour le vaincre. On a répandu l'heure, partout, sur les bracelets, les ombrelles, jusque sur les couvertures de voiture. Nos vêtements sont ocellés d'horloges. Mais, en répandant l'heure, on l'a dépouillée de ses allégories.

Aucun dieu n'habite les horloges des deux gares récemment construites à Paris, ni celles qui flanquent les quatre côtés d'un phare aux abords de la gare de Lyon, ni celles qui, à la gare d'Orléans, s'ouvrent comme deux yeux monstrueux sur le fleuve et sur la cité. Elles n'ont même point le cadre décoratif du *Gros Horloge* de Rouen. Sans doute, ces machines sont assez suggestives par elles-mêmes. Pour les rendre majestueuses et terribles aux foules, il suffit qu'elles y puissent lire, clairement et de loin, leurs chances de prendre le train. — De même, nos montres. Elles n'ont plus le moindre ornement. Elles ne sont plus que des instrumens de précision, brillans et simples comme des armes. Les montres, du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle : marquises, à chaton rond, œufs, amandes, oignons, étaient compliquées et fragiles comme des bijoux. Si nous voulons trouver quelque outil aussi simple que les nôtres, il faut chercher, à la *Rétrospective de l'Horlogerie*, les montres solaires d'autrefois, en bois ou en ivoire. Le Progrès nous a ramenés à la simplicité ou plutôt à l'absence même de l'art décoratif. D'ailleurs, il faut bien le dire : l'idée quelquefois supplée à tout, et par exemple il suffit d'un souvenir tragique pour rendre plus « suggestive » que tous les chefs-d'œuvre du Petit Palais, cette pauvre montre d'acier du capitaine Paulin Ruelle, exposée dans la *Rétrospective des Armées de Terre et de Mer*, marquant encore, de son aiguille arrêtée, l'heure où la glacèrent les eaux de la Bérésina...

## II

Si les dieux ont disparu, ils nous ont laissé du moins un enseignement : c'est que l'art décoratif ne doit exister que par et que pour l'objet qu'il décore. Du jour qu'il cherche autre chose, il périt.

Peu importe que cette décoration soit surtout architecturale, comme sous la Renaissance, ou purement sculpturale, comme sous Louis XV, ou mélangée d'intentions picturales, comme depuis. Pour qu'elle soit esthétique, il suffit qu'elle soit faite pour et sou-

tenue par l'objet à décorer, c'est-à-dire, ici, pour et par le cadran. Sous le moyen âge et la Renaissance, qui est le règne de l'architecture, l'horloge est un édifice avec ses tourelles, ses colonnes, ses ogives, ses balustrades, ou bien avec ses ordres grecs, ses frontons, ses colonnades, ses dômes, ses coupoles et ses campaniles. Le décorateur d'horloges est un architecte : il construit son joujou comme il ferait une basilique et y loge ensuite un cadran, qui y semble un portail monstrueux. Une horloge du musée de Bourges, qui remonte au xv<sup>e</sup> siècle, semble être sœur de la *Lanterne des morts*, construite à la même époque à l'église d'Avioth. Mais, au moyen âge comme à la Renaissance, tout l'édifice est expressément construit pour le cadran : son sommet est une calotte demi-sphérique ou un dôme galbé ou un campanile gothique (1) : il recouvre ainsi exactement l'arc du cadran ; ses colonnes l'encadrent exactement, étant de son diamètre et presque tangentes. Les figures logées dans les écoinçons du bas font les gestes qui l'enveloppent ; les mascarons placés dans les écoinçons du haut se penchent vers lui, en sorte que l'édifice, quelque architectural qu'il soit, est si bien construit pour le cadran qu'il ne se comprendrait plus, s'il en était privé. C'est ce qui distingue nettement les horloges architecturales de la Renaissance, comme celles de la collection Kohn, à la *Rétrospective de l'Horlogerie*, des appropriations ridicules du xix<sup>e</sup> siècle, comme cette pendule de la chambre Louis-Philippe à la *Centennale du Mobilier*, où un minuscule cadran troue en son milieu une reproduction de l'église Notre-Dame. Dans celle-ci, le cadran dépare une architecture où rien n'était disposé pour lui ; dans celle-là, il complétait un monument où, au contraire, tout l'attendait.

Sous Louis XIII, l'architecture de l'horloge évolue en sculpture. On ne la place plus sur la table. On la dresse contre le mur sur une console. On ne tourne plus autour d'elle comme autour d'un monument : on la regarde de loin et d'en bas. Dès lors, trois faces seulement étant apparentes, on ne la décore plus que sur trois. Elle avait la forme d'un édifice stable, lié au sol par les fondations : elle prend celle d'une urne ou d'un ostensor. Elle est en bois ou en bronze, sculptée et dorée, imbriquée d'écaille, noire ou brune, incrustée d'étain, de couleurs tristes et froides. On l'appelle horloge « religieuse. » Mais, là encore, la forme de

(1) *Rétrospective de l'Horlogerie*. Collections Kohn et Georgi.

son toit, l'écartement de ses panneaux, la composition de son fond écaillé, tout est composé en vue du cadran. Les volutes qui l'entourent le rendent aussi nécessaire que, sur un visage, un sourcil et une paupière rendent nécessaire la prunelle de l'œil. Lorsque paraît le style Louis XIV, et surtout, lorsque, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, survient l'application du pendule, la décoration est tout à fait devenue une œuvre de sculpture. En vain l'horloge grandit, monte le long du mur, devient le régulateur, étroit et haut, ayant, dès lors, deux centres décoratifs et comme deux visages : l'un où l'on voit progresser l'aiguille, l'autre où l'on voit passer le balancier. Malgré ce grandissement, ce n'est plus du style d'architecte, mais de sculpteur. Vous en avez ici dans le coin d'une salle un exemple célèbre : le régulateur du cardinal de Rohan. C'est là que toute la décoration est inséparable de l'objet à décorer. En haut, que ferait cette voûte sans le cadran ? Au milieu, combien serait disgracieux ce renflement sans cette ouverture ! Si vous ôtez l'engin qui a commandé cette architecture, non seulement vous ôtez à cet objet son utilité, — ce qui importe peu pour une œuvre d'art, même décoratif, — mais vous lui ôtez sa beauté.

Vous l'ôteriez aussi à tous ces cartels, à ces pendules du xviii<sup>e</sup> siècle, dont l'apparente asymétrie cache des merveilles d'harmonie et des miracles d'équilibre. Ici, toute architecture a disparu. Le bois aussi se fait rare. C'est la matière la plus sculpturale, le bronze, qu'on emploie, et c'est selon les formes les plus sculpturales qu'il est employé. Le cadran est pris dans des jaillissemens de feuilles et dans des enroulemens de vagues, comme un œuf dansant sur un jet d'eau. Ni ces jaillissemens ni ces enroulemens n'auraient de grâce sans lui. Pour obtenir plus de vie encore, on fait appel à la couleur. On encadre la lune d'émail blanc dans des chimères et des bouquets de porcelaine bleu turquoise, ou bien dans un orchestre de singes et dans un treillage de fleurs de porcelaine de Saxe. La décoration de l'horloge a donc passé, depuis la Renaissance, par les trois arts : architecture, sculpture et enfin peinture ou, au moins, vive coloration.

Enfin vient le style Louis XVI. Voici qu'on renverse le cadran sur lui-même. Du plan vertical où on l'avait vu jusque-là, on le met sur un plan horizontal. Il devient une table tournante, où, sur l'épaisseur du bois, les heures sont inscrites. Ce n'est plus l'aiguille qui tourne : ce sont les heures. On les fait tourner au-

tour d'un vase comme dans les pendules de Falconet, ou d'une sphère, ou d'une coupe (1), et l'aiguille dès lors immobile est remplacée soit par le doigt d'une Grâce, soit par la tige d'une fleur, soit par la pointe d'une flèche, soit par le dard d'un serpent. Là encore, toutes les formes sont ordonnées pour s'allier à la forme du cadran tournant. Les Grâces ne s'unissent, les fleurs ne grimpent, l'amour ne tend son trait, les serpents ne s'enroulent et ne font converger leurs dards que pour nous montrer l'heure. Et, à la vérité, l'heure est médiocrement perceptible dans ces œuvres décoratives poussées à leurs plus extrêmes raffinemens, mais du moins l'œil n'en souffre d'aucune sorte, et l'harmonie est complète entre l'engin qu'on décore et l'art qui vient le décorer.

Après Louis XVI, voilà justement ce qu'on ne voit plus. Parfois, on apercevra quelque beau groupe de marbre ou de bronze, — mais rien, dans ce groupe, ne sert au cadran, ni ne le nécessite. L'ornement n'a plus de rapport avec l'objet. Ou bien la place principale est prise par le chronomètre, et les pauvres personnages, fort à l'étroit, ne savent comment poursuivre, autour de ce corps étranger, leurs combats héroïques ou leurs gestes d'amour; ou bien ces figures occupent toute la place, et le cadran n'est guère plus que leur montre qu'ils ont laissée choir. Parfois encore, le cadran est venu se loger au beau milieu d'une architecture grecque, comme un boulet turc dans le Parthénon. Si on l'enlevait, non seulement on ne déparerait pas un ensemble, mais on réparerait un dommage.

Cette déchéance de l'art, on peut la suivre à peu près exactement à la place qu'occupe le cadran dans l'ensemble de l'Horloge. Cette place a beaucoup varié. Au xvi<sup>e</sup> siècle, nous le voyons logé au milieu de l'édifice décoratif. Plus tard, lors de l'application du pendule, il est monté tout en haut des régulateurs, puis il est redescendu un peu pour se placer au-dessous des globes célestes, dans les meubles astronomiques de Castel et de Caffieri. Mais, quelles que fussent ses vicissitudes, le cadran n'a jamais cessé, à toutes les bonnes époques de l'art, de se tenir plus qu'à mi-hauteur de l'ensemble. Depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, au contraire, il n'a cessé de descendre insensiblement du haut du monument, jusqu'au bas. Si l'horloge était symbolisée par une statue, tou-

(1) *Musée centennial du Mobilier et de la Décoration aux Invalides.*

jours la même, qui tiendrait le globe des heures, nous dirions qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, elle l'avait posé sur sa tête; qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, elle le tenait à la hauteur des seins; et qu'au xix<sup>e</sup> siècle, elle l'a laissé glisser à ses pieds. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller visiter la suite des chambres de tous les styles du siècle, restituées à la *Centennale de la Décoration et du Mobilier* aux Invalides. — Ces chambres sont difficiles à découvrir, mais plus difficiles encore à quitter. Désertes d'habitans, pleines de pensées, elles reproduisent, dans leur désordre non seulement les meubles, témoins des générations précédentes, mais encore les âmes surannées, éparses comme sous les lunettes de ce conventionnel ou dans les feuillets de ce cahier de musique copié par J.-J. Rousseau. Eh bien! regardez les pendules et voyez la place qu'y occupe le cadran. Dans la chambre Louis XVI, il est tout au haut de la colonne, d'où un Amour le découvre, comme un photographe fait son objectif. A l'autre bout du siècle, à la chambre Second Empire, le cadran est tombé tout au bas des Amours jouant avec un coq.

Ce n'est pas qu'une place plus ou moins élevée pour l'objet à décorer soit nécessaire, mais il est nécessaire que les lignes de la décoration se rattachent à cet objet. Or, plus le cadran est haut placé, mieux elles s'y rattachent, et, quand il est au bas, elles ne s'y rattachent pas du tout. Ni le groupe des Trois Grâces ne serait complet, ni le geste de l'une d'elles ne serait explicable, s'il n'y avait pas, au milieu et au-dessus d'elles, l'urne des heures. Mais, au contraire, le cadran qui est à leurs pieds, chez M. Bonassieux (1), n'ajoute rien à un groupe parfait sans lui. Rien n'assigne à l'objet décoré telle place plutôt que telle autre, mais, quelque part qu'il se trouve, il le faut si nécessaire à l'architecture que sa disparition fasse crouler tout le reste. Il faut que le cadran soit placé dans l'horloge comme la légende dit que le portrait de Phidias était placé sur le bouclier de Pallas Athéné, reliant toutes les armatures de la statue, de sorte que, si quelque envieux l'avait voulu supprimer, il détruisit la déesse tout entière. On a imaginé une fois de mettre un cadran à la retombée des nervures d'une voûte ogivale, à Saint-Nizier de Lyon: c'est presque un symbole de l'art décoratif: l'objet doit être la clé de toute la décoration. Regardez le régulateur de Caffieri, et supprimez par

(1) *Les Heures*, groupe exécuté en 1853, pour l'horloge de la Bourse de Lyon. *Centennale du meuble*, au Grand Palais.

la pensée le cadran. Que mettra l'artiste à la place du trou béant? Toutes les lignes y conduisent l'œil, toutes l'encadrent; c'est sur lui que se penchent les chevaux du Soleil, c'est vers lui que grimpent toutes les volutes nées au pied de l'édifice. Au contraire, dans toutes les pendules du Grand Palais et des Invalides, si vous ôtez le cadran, le reste n'en va que mieux; vous ne détruisez pas un édifice: vous le restituez, au contraire, dans son intégrité primitive. Le cygne qui se tord sur la cheminée du marquis d'Aligre (1) se porterait fort bien, sans l'horloge qu'on lui a mise dans le ventre, et dont il paraît grandement incommodé. La statue égyptienne qui est à côté, dans la chambre Directoire, paraît fort déconfitée des trois cadrans dont on l'a ceinturée, comme on fit Sancho Pança de trois boucliers.

Le mauvais goût pouvait aller plus loin encore. On a profité de la forme ronde du cadran pour le travestir en une roue de carrosse, ou en un fond de baril, ou en une roue de canon, formes à double entente qui, de tout temps, ont charmé les ennemis du beau, comme des calembours esthétiques, et par où le mauvais goût de notre siècle a remporté ses plus éclatans succès (2). Jamais loi décorative ne fut plus clairement démontrée que par cette contre-épreuve. Car, si l'objet disparaissait, non seulement on ne serait pas embarrassé pour le remplacer, mais on pourrait restituer l'autre objet dont il a indûment pris la place: roue, coupe ou baril. Et, pas plus que des Bacchantes n'ont été groupées pour faire valoir les lignes d'un tonneau, ni Vénus et ses colombes pour faire admirer celles d'une roue, on ne peut trouver dans ces sujets la moindre appropriation de l'ensemble décoratif aux lignes de l'objet décoré (3).

Telle est la loi que ces exemples peuvent nous fournir. Mais c'est la seule. Cette appropriation qu'ils indiquent est purement formelle, simplement linéaire, rigoureusement plastique. Dès l'instant que les lignes de l'horloge conduisent harmonieusement l'œil aux lignes nécessaires du cadran, l'art est sauf. Il n'est pas nécessaire que la décoration suive la forme du mécanisme, ni qu'elle révèle très clairement la fonction de l'engin. Une théorie moderne et fort répandue voudrait que la clarté de

(1) Chambre Louis-Philippe. *Centennale du Mobilier et de la Décoration*, aux Invalides.

(2) Au Petit Palais, n° 3022.

(3) Au Petit Palais. Pendule de Germain.

la fonction fût, dans les objets utiles, le critérium de la beauté. Selon cette thèse, le plus bel objet serait celui dont la forme définit le mieux la fonction. Cette théorie est séduisante, mais rien ne la vérifie. Un cadran blanc comme une lune présente mieux les chiffres qu'un cadran émaillé de bleu comme celui des horloges Louis XIV. Une aiguille droite comme une épée les marque mieux que l'aiguille de Gouthière, dont le bout éclôt en fleur de lis. Et, si la clarté de la fonction était la règle de l'art décoratif, il faudrait dire que l'*Act Parliament Clock* d'Angleterre, construite au siècle dernier pour échapper à des lois somptuaires, c'est-à-dire un immense cadran bien blanc, un mince cadre de bois, et des heures bien lisibles, serait plus décorative que toutes les pendules de Lepautre, où l'on a souvent quelque peine à démêler les chiffres. Cependant il n'en est rien. Les plus belles horloges de la Renaissance, les régulateurs les plus somptueux du siècle de Louis XIV, et les plus délicieux cartels où sonnèrent les heures tragiques de la Révolution, sont les derniers engins dont se serviront les médecins ou les astronomes. On lit mieux la mesure du temps sur la montre de Cluses ou de Soleure que sur une croix pectorale de Myrmécide ou sur un œuf de Nuremberg. L'admirable cartonnier-pendule qui est dans le cabinet du Grand Frédéric ne pourrait servir de cartonnier sans ébranler la pendule, et ni ses aiguilles, ni ses chiffres ne sont propres à doser minute par minute l'écoulement du présent dans le passé. Elle est bien cependant l'horloge qui convient entre *la Camargo* de Lancret et les belles dames couvrant de leurs satins les herbes. Les seigneurs du xviii<sup>e</sup> siècle ne la consultent guère plus que les dames ne consultent l'eau qui fuit, ni le soleil qui baisse. L'Art y est devenu le véritable objet du constructeur. Ce n'est guère plus une horloge que cette vasque du tableau de Lancret n'est une clepsydre. Et, quand nous considérons l'œuvre de Falconet, ces corps souples et fins, cette architecture sobre, cette grâce des fleurs et cette fantaisie des gestes, ce rajeunissement piquant de l'antique où le xviii<sup>e</sup> siècle se mire, nous voyons que le plus grand triomphe de l'art a été de faire une pendule qui marque tout dans la perfection, selon le mot de Diderot, excepté l'heure qu'il est.



## III

Mais ce qu'elle marque, en revanche, bien clairement, c'est l'inconscient désir où se trouve l'homme de poétiser chacune de ses machines. C'est la double fatalité qui nous pousse à détruire par la science la poésie de la nature et ensuite à la restituer par l'art. Rien n'avait plus de poésie que le cadran solaire dont le soleil lui-même dirigeait le trait d'ombre, et rien n'était moins pratique, soit que les nuages le fissent évanouir dans l'obscurité, soit que le cadran fût éloigné et qu'il fallût entretenir, comme à Rome, un esclave chargé d'aller sur la place publique, chercher l'heure. Au contraire, dès la première machine qu'on invente, dès la clepsydre, la poésie s'en va, le ciel ne joue plus aucun rôle : la précision augmente, et c'est toute la journée, toute la nuit, et par tous les temps, qu'on peut mesurer l'heure. Cependant, sur la clepsydre, une action naturelle est encore perceptible. Si ce n'est plus le ciel, c'est la terre qui joue son rôle par l'attraction qu'elle exerce sur l'eau qui s'écoule. Dans l'horloge à feu des Chinois, le bâton horizontal qui brûle annonce encore l'action des forces naturelles et l'œil suit la marche méthodique du feu. Elle se sent enfin dans le sablier, par la chute du sable noir qui fond dans la stalactite de verre, car l'attraction terrestre frappe à tout instant nos yeux. Mais, quand intervient la force mécanique, elle ne se sent plus. A mesure que l'engin se perfectionne, il est moins indicatif de sa fonction, comme l'a très justement noté, dans une page célèbre, M. Sully Prudhomme. Son obéissance aux lois de la nature est moins visible. La loi qui régit l'horloge à poids est la pesanteur, et cette loi est moins visible que la loi de révolution du soleil. Puis vient la loi mécanique du ressort spiral, et cette loi est encore moins visible que celle de la pesanteur. La pendule ne peut plus prendre la fière devise du cadran solaire : *Me lumen, vos umbra regit*, car ce qui la régit, c'est simplement un ressort. Plus l'organisme est délicat et compliqué, plus il se fait petit, plus il se cache, moins il donne de spectacle à nos yeux, et par là d'aliment à notre rêve. Tout pas en avant nous écarte de la nature. Tout progrès nous coûte une vision. La vieille horloge faisait du bruit dans sa cage comme un oiseau familier. Le feu de bois parlait dans la cheminée. C'était là des voix de la maison, répondant aux voix extérieures de la

grêle, du vent. Aujourd'hui l'horloge est silencieuse comme la cheminée. On sait l'heure, mais on ne l'entend pas; on sent la flamme, mais on ne la voit pas. On voit seulement sur le cadran une aiguille qui tourne, comme un doigt qui effacerait circulairement quelque chose.

Telle a été l'évolution dans le mécanisme de l'Horloge.

Mais, dans sa décoration, le mouvement inverse s'est produit. A mesure que la science diminuait le rôle visible et, partant, la poésie des forces naturelles, l'art s'ingéniait à leur donner une place de plus en plus grande par l'allégorie

D'abord simple architecture, sans aucune poésie, sans aucun rappel des forces naturelles, la décoration de l'horloge demeura longtemps réduite au rôle de boîte à instrument. Les automates dont on la compliquait, non seulement ne sont point une réaction contre l'artifice de la science, mais sont, au contraire, des produits nouveaux de ces artifices et leur couronnement (1). Leurs enfantines évolutions ne rappellent aucune des grandes forces naturelles qui marquent la révolution des jours. Mais lorsque, plus tard, l'engin se perfectionne à tel point que disparaît l'usage même du cadran solaire et du sablier, lorsque, dans son hôtel artificiel et pompeux, l'homme du xvii<sup>e</sup> siècle va oublier le sens profond et naturel de l'heure, devant son meuble de Boulle, alors l'art vient le lui rappeler. Cette poésie qu'avait dans la nature la recherche de l'heure, l'art vient la restituer par ses emblèmes et ses allégories. Ce soleil que l'on ne consulte plus, il le remet devant les yeux sous les traits de Phébus-Apollon et de ses chevaux projetés en un éclatant éventail. Ce coq que l'on n'écoute plus annoncer la quatrième veille se dresse tout sculpté au sommet du cadran, le cou tendu, sur ses ergots d'or. Cette fuite du temps que ne marque plus le filet de sable qui coule, nous y songeons en voyant les grandes ailes de Chronos. Et ainsi, longtemps après que la science nous a, par ses ingénieux mécanismes, rendu inutiles la vision directe du soleil, de l'oiseau et du flot, l'art vient nous les rendre sous la forme imaginée des attributs, des emblèmes et des dieux. Ainsi l'art établit une lointaine harmonie entre les pensées des simples et celles des raffinés du siècle. Au même moment où le pâtre, sur sa montagne, consulte la hauteur du soleil à l'horizon, pour calculer le temps qui

(1) Voyez l'horloge au cavalier turc automate du xvii<sup>e</sup> siècle. Collection Planchon. *Rétrospective de l'Horlogerie*, aux Invalides.

lui reste avant de rentrer ses bêtes, le petit-maitre, dans son salon du Marais, voit le Phébus de Caffieri et songe à sa course dans les cieux.

Pendant la science progresse encore. Elle peut loger maintenant une grande âme mécanique dans un tout petit corps d'horlogerie. En même temps triomphe dans les esprits le sentiment du retour à la nature. On est sorti du salon meublé par Boulle et l'on a regardé avec admiration, comme un spectacle nouveau, s'allonger les grandes ombres messagères de l'heure tombant du haut des montagnes sur les plaines. Les allégories ont paru froides. Les dieux sont partis. Apollon a remisé, dans les académies des Beaux-Arts, les coursiers qui avaient caracolé sur tant de pendules. Saturne a replié ses ailes, mis son sablier en sautoir, et déposé tristement sa faux en voyant l'ouvrage bien plus expéditif des faucheuses mécaniques. La décadence des allégories est irrémédiable. Elle date de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Mais ce que le symbole perd, la nature le regagne. Sur ces cartels Louis XV et Louis XVI d'où sont descendus les dieux, voici que montent, pour les remplacer, les tournesols, les lauriers, les iris et les roses. Regardez les pendules de Lepautre : vous y verrez que le règne végétal envahit la décoration et que c'est à peine s'il se glisse, pour montrer l'heure, parmi toutes ces fleurs, un serpent. Aujourd'hui enfin, les très rares artistes qui tentent de restituer quelque poésie au tableau des heures, retournent en demander la source à la nature directement consultée. Ce n'est plus les rayons de Phébus qu'ils font voir, mais ceux du soleil lui-même, ni les ailes du temps, mais celles des oiseaux, ni l'écoulement du sable, mais celui des fleuves. Un Anglais, M. Voysey, a imaginé la vision suivante : sous un toit bombé, porté par deux piliers droits, un paysage s'encadre, étroit et haut. Du sol, montent trois cyprès, emblèmes de repos et de commémoration. Derrière, passent deux voiles sur un fleuve ; dans l'air flotte un disque très simple, où les heures sont marquées par les lettres *tempus fugit* et par une croix. Plus haut, dans le ciel assombri, passe une nue volante d'oiseaux, et cependant une banderole, brochant sur les trois cyprès, porte ces mots : *Time and tide wait for no man*. Il n'y a plus là ni mythologie, ni figures allégoriques. Il n'y a plus qu'un paysage un peu « stylisé. » C'est la dernière évolution de l'art décoratif. C'est la nature elle-même qui revient, comme elle faisait au temps du cadran solaire, entourer de son charme le signe de l'heure.

Et il faudrait qu'on lui trouvât une forme belle et nouvelle, à ce signe si souvent consulté. Ce qu'il fut dans le passé n'est rien auprès de ce qu'il est aujourd'hui. C'est lui qui a la première place dans nos maisons modernes : autel du seul dieu dont nous ne méconnaissions pas la puissance, seul autel auquel nous sacrifions encore nos plaisirs les plus aimés, seul signe qui régisse nos actes. Chacune de nos demeures, chaque chambre dans chacune de ces demeures, est un temple pour lui, et nous levons plus souvent nos yeux vers lui que vers le ciel... Augure à qui nous demandons tantôt de parler et tantôt de se taire, selon que nous voulons étouffer les voix intérieures ou les écouter mieux, dieu multiforme, rouet qui tourne, flot qui coule, aile qui bat, témoin de pierre ou de métal, désignant nos actes de son doigt ironique et sonore, qui tantôt est un reproche et tantôt un appel : telle est l'Heure pour les hommes de notre génération. Sur son autel, si nous mettons une fleur, le dieu qu'elle sert la fait périr, quelle que soit l'offrande, le dieu qu'on adore en elle, la corrompt, la dissout et l'ignore. Ce n'est pas une fileuse armée de ciseaux. Les ciseaux ne coupaient que les destinées. La faux ne tranche que la vie. Le dieu de l'heure tranche plus que la vie : il est ce que le poète anglais appelle « la mort dans la vie : » la mort de la foi, le dépérissement de la confiance et de l'amour.

Mais il marque encore autre chose, et le symbolisme n'est pas complet qui ne nous en fait jamais souvenir. Il semblerait, à lire toutes les devises : *Hora fugax ; Velox praeterit hora ;* répandues sur les cadrans solaires, que le Temps ne nous apporte rien, qu'il emporte tout, qu'il n'a d'armes que pour frapper, et qu'il n'a d'ailes que pour fuir. On oublie la retouche du vieux poète :

Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame,  
Las ! le temps, non ; mais nous nous en allons...

C'est un phénomène étrange que, parmi toutes ces figurations du vieux Chronos, vous en chercheriez vainement une où il soit représenté la truelle ou le marteau à la main. Il y a bien, au château de Windsor, une pendule de Vuillamy, où deux figures en biscuit de Chine bâtissent une colonne de marbre avec une équerre et un fil à plomb, mais ces figures sont des Amours. Vous trouverez l'amour vainqueur du Temps, plus d'une fois, et notamment à Versailles, sur la cheminée du grand Roi. Mais vous ne

trouverez pas le Temps lui-même occupé à quelque œuvre de construction, à quelque œuvre utile, comme il l'est dans le tableau du Poussin, lorsque, s'envolant au ciel, il soustrait la Vérité aux torches de la Discorde et aux serpens de l'Envie. Partout le Temps est figuré sous l'aspect d'un destructeur. Nulle part sous celui d'un constructeur. Il semblerait que tout ce qui existe ait commencé d'être avant qu'il commençât de marcher et que son œuvre ne fût, dès qu'il parut, qu'une longue et méthodique fauchaison. Si l'on cherche la raison de cette étrange image, on trouve qu'en fait nous existions avant de prendre conscience du temps, et que, dès le jour où nous avons pris conscience de lui, nous l'avons vu occupé à nous détruire. Mais, si notre sentiment s'explique ainsi, lorsqu'il s'agit de son œuvre vis-à-vis de nous, comment l'expliquer, lorsqu'il s'agit de son œuvre vis-à-vis des choses, et comment osons-nous l'appeler à la suite d'Horace, *edax rerum*? Étrange leçon, inscrite depuis des siècles sur toutes nos pendules, dans toutes nos maisons même les plus humbles! « Voici le faucheur, nous semble dire la figure : fais-le et va plus vite que lui! Passe-toi de lui! N'aie rien à faire avec lui! » Étrange conseil qui nous fait regarder le temps comme un ennemi qu'il faut vaincre, et non comme un aide dont il faut user!

Nous ne l'avons que trop entendue, cette leçon des pendules. Nous n'avons que trop nié l'utilité du temps, sa capacité de construire, la nécessité de sa collaboration.

Le grand trait des âmes contemporaines n'est-il pas le désir de tout édifier sans lui, que ce soit une maison, une réforme, un état social ou un style? Regardons cette Exposition; nous voulons faire en soixante jours des portes que Ghiberti a mis soixante ans à construire; créer en six années un style quand les Égyptiens gardaient un des leurs six siècles; effacer dans l'âme humaine, en soixante ans, ou y susciter des traits de croyance qui demandèrent pour y être gravés peut-être six mille ans. Pourtant, s'il est une leçon inscrite dans tous les coins de ce Petit Palais, brillante sous ces émaux, finement tissée dans ces tapisseries, profondément gravée dans ces ivoires, c'est à coup sûr que sans le temps on ne saurait édifier rien de beau, ni dans l'art, ni dans la vie. Toutes ces merveilles que nous admirons sont dues à un long, à un très long labeur. Elles sont sorties de l'effort continu, non d'un artiste, mais de plusieurs générations d'ar-

tistes, attachées au même problème, tendantes au même progrès. Chacun de ces chefs-d'œuvre fut l'unique but, non seulement de toute une vie, mais parfois de plusieurs vies accumulées, de toute une dynastie, — dynastie d'ébénistes comme les Boulle, d'émailleurs comme les Pénicault, les Laudin, les Limosin, les Nouailhier ; de serruriers comme les Lamour ; de graveurs comme les Audran ; de sculpteurs comme les Caffieri ou encore comme ces derniers imagiers gothiques, les Copain, les Cordonnier, les Juliot, dont M. Raymond Kœchlin vient d'exhumer, à propos de *la Sculpture à Troyes*, la curieuse histoire. Si l'on compare la quiétude et la continuité de leurs travaux avec l'agitation et l'intermittence des nôtres, si surtout l'on compare les styles harmonieux nés de cette lenteur avec les produits de notre inquiétude, on verra s'il est sage de tenir le temps pour un ennemi qu'il faut vaincre et de créer sans lui quelque chose qu'on croit qu'il respectera. Sans doute, dans la plupart des objets simplement utiles, le progrès de notre machinisme le remplace. Mais, dès qu'on touche à l'objet d'art, ni l'imagination ne le conçoit plus clair, ni les mains ne l'exécutent plus vite qu'au temps où une montre solaire de bois marquait l'heure à Holbein, dans la chambre de Nicolas Kratzer. Sans doute, on gagne Athènes en moins de temps qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, mais non pas le sentiment d'art athénien. On construit plus vite une maison, mais non un joyau. Dans le temps où jadis on faisait une feuille de papier, on en fabrique dix mille aujourd'hui, mais, une fois cette feuille fabriquée et placée sous le crayon ou sous le pinceau, on ne gagne pas une minute sur l'homme du xv<sup>e</sup> siècle pour tracer un beau profil d'aigière ou un nouvel enroulement d'acanthé. A l'instant précis où commence la recherche de l'art, voici que le vieux Chronos, le Temps, redevient le collaborateur nécessaire. C'est le dernier enseignement et peut-être le plus décisif que nous donneraient, si nous savions les consulter ici, les Dieux de l'Heure.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

---

# A TRAVERS L'INDO-CHINE

---

## HAUT LAOS ET MÉKONG

### II <sup>(1)</sup>

---

#### III. — DE LUANG-PRABANG A SAVAN-NAKEK

J'ai renoncé aux voies d'eau pour quitter Luang-Prabang. Le Mékong m'immobiliserait sur un radeau pendant dix jours, et me ménagerait, sur la route de Vien-Tian, deux ou trois de ses plus dangereux rapides, le Keng-Luong et le Keng-Kiaï, dont on ne me dit rien de plaisant. Le Nam-Hou, complété par son affluent, le Nam-Ngoua, et, de l'autre côté de la ligne de partage des eaux, la Rivière-Noire forment une voie longue et difficile aux basses eaux. Parmi les routes de terre, je choisis celle qui me paraît la plus intéressante, et qui me permet de visiter Hué, la capitale de l'Annam.

Donc, à cheval, et malgré les tigres ! *Go ahead !* On ne parle que de tigres sans principes, qui dédaignent les animaux et préfèrent l'homme. On cite tel village, où, l'année précédente, ils ont enlevé quarante-cinq personnes. Il paraît que ces seigneurs viennent en plein jour saisir un coolie en marche dans votre caravane, et que, le soir, affriandés, ils tombent au milieu du campement, où ils jettent le désordre et l'effroi. Tout comme dans l'Annam et le haut Tonkin, les tigres, à l'ouest du Mékong et dans le moyen Laos, ont méchante réputation.

Sa Majesté Zaccharine a fait donner des ordres afin que la route soit débroussaillée sur cinq jours de marche, et quelques

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1899 et du 15 juillet 1900.

ponts raccommodés. Je n'aurai pas besoin d'attendre que mes « coolies, » le « coupe-coupe » en main, m'aient frayé le passage. Tout est possible dans les pays où rien n'est facile, et où il est convenu qu'on ne se laisse arrêter ni rebuter par les obstacles. Quand on n'a plus besoin que de ce qui est vraiment nécessaire, c'est incroyable comme il faut peu de chose, et comme on comprend et on envie la supériorité de celui qui exige encore moins ! Ce qui rend tout facile, ce qui sert à tout, c'est ce bois creux, à la fois si solide et si léger, l'incomparable bambou. En France, nous ne le voyons que sous forme de petits meubles agréables et inutiles. Ici, le bambou suffit à tout. Il fournit la maison tout entière, le bois de charpente comme les murailles ; les cloisons et les planchers sont en lattes de bambou nattées. Or cette maison, avec les meubles, lit, tables, accessoires divers, et ses objets de luxe, si vous êtes un raffiné, vous sera improvisée en deux heures partout où vous voudrez.

Un pont est-il emporté ? En deux heures, grâce à ce bois facile à manier et à travailler, des hommes auront refait un autre pont. On est d'ailleurs surtout étonné, dans les débuts de cette vie libre, et plus que toute autre indépendante des hommes et des choses, par la grande simplicité et l'ingéniosité de tous les moyens. Les objets sont rudimentaires, mais pratiques, faciles à faire, vite prêts et aisément réparés. Tout le monde sait créer cet outillage usuel, et on n'est pas arrêté, comme chez nous, par la plus petite avarie qui survient à nos ustensiles perfectionnés, qu'un spécialiste seul est capable de remettre en état.

Un tube de bambou est un abri sûr pour vos cartes et vos papiers ; c'est le verre pour boire, et c'est aussi la pipe pour les fumeurs. En plus grand module, c'est le seau pour aller puiser de l'eau ; c'est le récipient pour toutes les provisions liquides et solides. Emmanché d'une queue, il sert de casserole aux Laotiens pour cuire leur riz, ou pour préparer le sirop du palmier à sucre. Déchiré en lanières, il sert de cordages et de ficelles ; on enfile les *ligatures* de *sapèques* sur des *kélates*, filamens de bambou, et c'est ce qui rend si peu pratique notre nouveau sou indo-chinois, avec son trou bien rond percé au milieu. Ceux qui président à la frappe de nos monnaies ont ignoré que la *kélate* est carrée, ce que le premier venu, arrivant de l'intérieur, eût pu leur dire. On fait avec ces mêmes *kélates* des paniers de tout genre pour le matériel et les transports. On en fait aussi des



chapeaux pour s'abriter du soleil et de la pluie. Une branche de bambou allumée, le soir, quand l'étape est trop longue et qu'il faut continuer de marcher la nuit venue, au risque de rencontrer le tigre, suffit pour l'effrayer et pour vous éclairer. Et non seulement le bambou sert à fabriquer des flambeaux, des chapeaux, des cordages, de la vaisselle, des meubles, des maisons et des ponts, mais encore il sert à la nourriture des animaux, et même à celle des indigènes, qui en mangent, en guise d'asperges, les pousses les plus tendres.

Il est plusieurs sortes de bambou. On appelle *maï-bane* (1), le gros bambou qui sert à faire des boîtes et des flotteurs. Le *maï-tôt* est le bambou mâle, aux cloisons plus rapprochées, fort et fin ; avec un fer à l'extrémité, il sert dans les rivières à naviguer à la perche. Le *maï-an* est le bambou femelle plus creux et plus léger, dont on fait les toitures de radeau et les nattes de clôture. C'est lui qu'on emploie pour les kélates.

On m'a donné pour m'accompagner un jeune *satou*, un prince laotien, le frère du second roi, le *satou* Chiao-Chocravatt, une manière de général, qui s'est bien battu contre les Siamois et qui passe pour intelligent et énergique. C'est lui qui s'occupe de tout et me décharge de tous soins. Il surveille la réquisition et le chargement de mes coolies, le balayage du camp, la pose de ma tente ; et, tout comme un Européen, il sait mettre la main à la pâte lorsqu'il est nécessaire. Après seulement, il pourvoit à la propre installation de son campement, et y procède en jupe et le torse nu. Il est en tout, avec les formes les plus galantes, mon cavalier servant. Il prend si fort au sérieux sa responsabilité de me conduire saine et sauve, qu'il me ferait volontiers descendre de cheval au moindre mauvais pas. Mais nous en avons vu bien d'autres ; et l'*Écho d'Oran*, un cheval pie, aux taches les plus excentriques, qu'un aimable compatriote a eu la bonté de me prêter, sait sauter et passer sans encombre. D'ailleurs le Pou-Ka-Sac (2) et le Pou-Lao-Pi, les points les plus élevés de la route, ne dépassent guère 900 et 1 200 mètres ; on les atteint par des pentes douces que le sol argileux permettra de ménager comme à plaisir quand il conviendra.

Les ordres ont été si bien donnés que les coolies du royaume de Luang-Prabang, les braves Khas-Mouks et quelques Laotiens

(1) *Maï* signifie bois.

(2) *Pou* veut dire mont.

se pressent nombreux aux étapes; et nous n'avons, chose rare, que la peine de choisir les meilleurs d'entre eux. Cette vigoureuse race, qui n'a pas un courage à la hauteur de son développement physique, tranche à côté des petits Annamites de notre escorte. Ceux-ci me paraissent avoir la taille d'enfans de quatorze ans. Les Khas n'ont, presque tous, que le minimum de pagne, et ceux qui portent la grande écharpe passée entre les jambes et tournée autour de la ceinture la relèvent aux côtés pour ne pas gêner leur marche.

Mon petit *satou* a des façons de gentilhomme; il ne me parle jamais sans me saluer à plusieurs reprises, la tête entre les jambes. Son vocabulaire ne comporte qu'une quinzaine de mots français, auxquels je ne puis guère ajouter que deux termes laotiens : *taï* et *vaï*, qui veulent dire « vite » et « marchons. » Mais je ne puis m'empêcher de rire de bon cœur lorsqu'il vient me prévenir, avec des airs de cour et des obséquiosités raffinées, que « cheval ou cooly f... la camp. » Cela se dit beaucoup dans nos colonies avec cette variante que « le camp » est généralement du féminin dans ces pays; « la camp » est une forme très correcte.

Mon prince, comme tout Oriental en voie de progrès, s'empresse d'adopter notre costume européen étriqué et étroit; mais, de même aussi, il le quitte voluptueusement pour reprendre les amples draperies. Il est parti de Luang-Prabang en souliers de toile blanche, jambières foncées, culottes blanches, veste noire et grand feutre Pavie. Au camp, et pour venir dîner avec moi, il reprend le *sampot*, la jolie écharpe culottante, en soie de couleur prune, les grands bas noirs, la veste noire et le béret de soie grenat très retombant. Les rois et les princes, au Laos comme au Siam, ont un art particulier pour bien porter le *sampot*.

Dans les villages, les chefs et les notables viennent au-devant de nous, et nous accompagnent, au départ, marchant devant nous en long monôme. Au moment de la séparation comme à l'arrivée, ils s'alignent, et le prince amène son cheval en face d'eux. Je dois me placer près de lui, et notre escorte d'honneur se prosterner avant de nous quitter.

La route de Luang-Prabang à Vien-Tiane m'avait été comptée comme ayant 289 kilomètres et demandant douze jours de marche. Nous la ferons en moins de dix jours, et, après les sentiers Shans, nous la trouverons très supérieure à sa réputation. Il faudrait peu de dépenses pour en faire un bon chemin de caravane, une route

de *tram*, comme on les appelle en Annam. Ce nom de *tram* s'applique également à la station postale qui sert d'abri aux voyageurs, et aux courriers et coolies porteurs que l'on y échange (1). Cette route, qui n'offre pas de difficultés sérieuses, suppléerait la navigation du Mékong, impossible pendant la saison d'hiver, et toujours très difficile en été dans cette région. Elle aurait le grand avantage de donner un dégagement nécessaire à des villages assez nombreux près de Luang-Prabang, et plus nombreux près de Muong-Khassy et de Vien-Tian. Ces villages sont habités, tantôt par des Khas-Mouks, tantôt par des Laotiens. Ailleurs des Pou-Euns, installés depuis deux cents ans dans le pays, forment d'importantes agglomérations; des Thaïs-Sua se livrent à la culture. Ils mériteraient certes, vers le Mékong, un débouché plus commode que le sentier existant, coupé d'obstacles, et qu'il serait si facile d'améliorer. Il ne s'agirait point de construire une de ces grandes voies commencées ailleurs à grands frais, comme en Annam, et restées inachevées d'un côté et de l'autre. Un bon petit chemin, comme ceux que le service des Cercles a exécutés en grand nombre dans les territoires militaires du haut Tonkin, serait amplement suffisant pour des caravanes, ou même pour faire rouler quelques charrettes, le seul véhicule à prévoir de longtemps. Je me suis souvent étonnée, dans nos sentiers forestiers du Tonkin ou de l'Annam, de ne pas voir employer, dans les parties marécageuses, les chemins de bois faits de rondins alignés, qui rendent de si grands services en Sibérie, et permettent, sur des sols peu résistans, de faire passer des voitures de poste.

Ce sont toujours des bois, toujours des fleurs; mais ce ne sont plus les grandes forêts du pays Shan, aux arbres imposans par leur grandeur et leur ancienneté. Les faux cotonniers sans feuillage lancent leurs immenses calices pourpres vers le ciel. Un autre bel arbre rouge et feuillu sème sur le sol ses pétales. De grands arbres fruitiers fleuris blanchissent la forêt. Les belles fleurs roses floconneuses, que j'admiraux aux pays Shans, prennent des formes d'arbustes lorsqu'elles n'ont pas de géans à enlacer. D'autres encore, semblables à des jacinthes sauvages, poussent nombreuses sur de hautes plantes, et d'énormes cloches violettes grimpent à tous les arbres.

Duc, mon chien court d'un bout à l'autre du convoi, et se

(1) Les *trams* ont été créés en Annam, dit M. Ch. Lemire, par le roi Ly-Thai-Tong, de 1042 à 1047, c'est-à-dire bien des siècles avant la poste française.

livre à des chasses plaisantes dans les environs : tantôt ce sont les buffles qu'il s'acharne à chasser du sentier, tantôt les porcs qu'il poursuit dans des courses homériques, ou les singes auxquels il fait pousser des cris de fureur. Je ne lui aurais pas cependant conseillé de s'en prendre à tel grand singe à qui j'ai vu briser une grosse branche en sautant dessus du haut d'un arbre. Je n'en ai jamais rencontré de plus grand : il avait la mesure d'un petit Annamite de dix à douze ans.

Le cinquième jour de marche, nous arrivons au gros village de Muong-Khassy ; et, le lendemain, nous sommes à la frontière du Luang-Prabang. Nous revoyons les régions chaudes et humides ; les bois sont remplis de fougères de toutes sortes, d'orchidées merveilleuses, qui trouvent vie sur les arbres, de bégonias variés, en fleurs ; et toujours ce grand arbuste, dont les cinq dernières feuilles sur chaque tige sont blanches comme des lis. Sa petite fleur jaune est insignifiante, comme celle du *Bougainvillia*, dont les dernières feuilles empourprées sont plus fleurs que la fleur elle-même. Comme j'étais en admiration devant ces délicates merveilles, voici que tout à coup un grand aigle sombre, un *nokok*, me dit-on, s'abaisse dans le ravin que nous suivons et bat des ailes au-dessus de ma tête avec un bruit de cataracte.

Cette belle forêt exubérante de végétation tropicale est aussi la forêt aux sangsues, de très petites sangsues qui montent de terre, et semblent tomber des arbres. Nos pauvres chevaux et mon chien sont en sang. Tous les coolies et l'escorte sont atteints. Le prince lui-même a une sangsue qui se gonfle, à travers son bas, au-dessus du soulier.

Nous avons longé, en la laissant à l'est, une haute chaîne de montagnes très découpée, aux dents aiguës et inégales, qu'on m'a nommée le Pou-Pa-Kiao ; et à Ban-Tien, en face de ma tente, à grande distance entre nous et le Mékong, s'élève une autre chaîne pareillement découpée.

Au moment de notre passage, sévissait une de ces terribles épizooties comme il y en a tous les sept ou huit ans dans ces pays, et qui, propagées et généralisées par l'incurie des habitants, prennent des proportions cruelles. Dès le village de Ban-Tien, j'ai rencontré les premiers buffles morts, abandonnés au Nam-Pang ou sur les berges, dans les rizières, dans les forêts. Ils émergent dans les cours d'eau, tout noirs, et si gonflés que je les prenais au

début pour des rochers luisant au soleil. Mais bientôt, sous le vent, le doute n'est pas permis ; et il n'y a plus qu'à détalier au plus vite en retenant sa respiration. Cet horrible fléau est dû à l'insuffisance d'un fonctionnaire qui ne sait pas la langue, prisonnier par conséquent d'un interprète infidèle et grand amateur de pots-de-vin. Des buffles, sans passeport, traversant le fleuve du Siam à la rive française, empoisonnent le pays sur 300 kilomètres le long du Mékong. Trois cents buffles sont morts dans un seul village. On voit dans les champs les buffles vivans paître près des buffles morts, et j'en ai vu pourrissant sous la *Caï-nha* (1) de leurs propriétaires. J'ai vu des centaines et des centaines de ces animaux se décomposer dans les rivières, et tout le peuple et ma caravane boire de ces horribles eaux.

Dans la pittoresque vallée du Nam-Ping, l'énorme rocher de Patang, en forme de pain de sucre, donne son nom à un village de Thaïs-Sua. Tout se fait en bambou dans cette région : j'ai vu souvent les enceintes des villages, les clôtures des terrains de bonzerie marquées par de légères palissades de bambou ; quelquefois de hauts bambous marquent l'entrée du village, et des caractères, gravés sur un bambou balancé par le vent, sont un signe de préservation. Quelquefois aussi, aux côtés du sentier, se trouve en treillis de bambous, une espèce de croix, moitié croix, moitié étoile, piquée sur un bâton. C'est un ornement de pagode, sorte de croix ouvragée et déformée comme les *Swastika* (2) ou croix gammées retrouvées en Chine et au Japon.

La croix gammée est démoniaque ou divine, c'est-à-dire bouddhique, selon l'orientation de ses ailes. Elle représente, dit-on, les deux bâtons sacrés qui servent à faire le feu, et figure en même temps la roue solaire. C'est un symbole des religions antérieures au bouddhisme et commun à un grand nombre de peuples (3). On l'a rencontrée sur des statues assyriennes, dans des sépultures étrusques, sur des poteries anglo-saxonnes et italo-grecques. Vénérée également des druides gaulois, la *Swastika* n'est apparue dans les catacombes chrétiennes qu'au III<sup>e</sup> et surtout au IV<sup>e</sup> siècle (4). Elle répondait au besoin des chrétiens de dissimuler le signe sacré en empruntant des figures étrangères.

(1) Se prononce *cagna* et signifie case.

(2) Mot sanscrit.

(3) M. de Rossi.

(4) M. Paul Allard.

Les fragiles *Swastika* de bambou des chemins du Laos sont un emblème religieux et bouddhique. De même, à l'entrée du village de Patang, de petites boîtes longues en bambou, posées à terre, sont remplies de petites salades vertes en feuilles coupées; et on m'explique que c'est pour demander la guérison des maladies. Un grand arbre sacré est entouré de nombreux bambous piqués en terre, à la manière d'un plant de rosiers; quelques branchages ou fleurs sont posés dans les tubes de bambou, et des banderoles pendent de l'arbre. C'est encore un emblème religieux pour éloigner les mauvais esprits, chasser les maladies, préserver les buffles, ce qui sera peu efficace, vu l'odeur qu'exhale sous le vent quelque charogne voisine.

La bonzerie près de laquelle nous plantons notre camp est bien plus sale que les *kiungs*, les monastères bouddhiques du pays Shan, et bien mal m'en a pris d'accepter sous ma tente des nattes apportées en grand honneur. Elles paraissaient neuves, et renfermaient néanmoins une armée de ces insectes que de très ingénieux industriels ont trouvé moyen de présenter, pas en liberté heureusement, dans nos fêtes foraines.

A huit heures de Vien-Tian, nous traversons, dans la vase seulement jusqu'à mi-jambe, l'étang de Nong-Tha, qu'il nous faudrait tourner péniblement si nous étions à la saison des pluies; et enfin nous atteignons Vien-Tian, par un soleil de 50 degrés, après neuf jours et demi de marche depuis Luang-Prabang.

L'ancien royaume de Vien-Tian s'étend en bordure sur le Mékong sur près de 350 kilomètres. C'est aujourd'hui un commissariat florissant, sous la direction d'un commissaire actif et intelligent, M. Morin. Partout où l'influence du fonctionnaire a pu s'étendre, dans ce grand territoire, on sent une vie, une activité plus grande dans les villages. Vien-Tian est la ville des fleurs; faute de télégraphe, et à cause de la rapidité de notre marche, nous n'avons pu être annoncés qu'une heure à l'avance; or, une heure après notre arrivée, toute la maison de l'aimable M. Morin était tapissée de fleurs. On a dévalisé la forêt; des gerbes de fleurs sont nouées en éventail dans les plis des draperies, ou suspendues en pendentifs dans les baldaquins des arcades. Les tables, les murs sont chargés de verdure et de fleurs, que les indigènes excellent à arranger.

Et voici venir les mandarins, les *Kromakanes*, le *Paya*, gou-

verneur de la province et le *Chiaomyong*, prince du Muong, qui viennent offrir leurs hommages et leurs souhaits, avec des bouquets et des corbeilles à *Tane Madame*, ce qui veut dire à peu près Son Excellence Madame. On donne à tous nos fonctionnaires le titre de *Tane*. On m'appelle aussi quelquefois en laotien *Balone*, c'est le nom honorable qui convient à une dame de distinction et d'âge : car, dans ces bons pays, l'âge est un titre d'honneur ! Les femmes des mandarins, et toutes les femmes après elles, m'apportent un grand nombre de hautes corbeilles de belles fleurs blanches de frangipanier, qu'elles montent agréablement en pyramides. Toute la maison en est pleine. Ces présens, qu'on ne sait plus où poser, tant il y en a de tous côtés, feraient la fortune d'un fleuriste. Il est, en vérité, impossible de voir peuple plus gracieux et plus aimable. Le soir, il y a *boun* (fête), au commissariat ; et tout Vien-Tian se presse dans les galeries et dans le hall-salon, pour regarder et pour fêter la première Française qui se soit arrêtée dans ce poste.

Le lendemain, il y a pique-nique à Tât-Luong (à quelques kilomètres de Vien-Tian), où l'on se rend à cheval avec tout le personnel et où l'on dispose table, vaisselle, verrerie, etc., sous un abri de bambou improvisé et tout fleuri. Des feuilles de cocotier, coupées et recourbées en arcades, forment une frange verte et se joignent à chaque montant en une gerbe de fleurs. On fait ces démenagemens en Orient plus aisément qu'on ne va chez nous de Paris à Saint-Cloud. Tout le village n'a pas manqué de venir faire fête autour de nous. C'est encore *boun* ; et nous causons, sans nous en soucier, au milieu des chants accompagnés de harpes et de mandolines laotiennes. Point n'est besoin de les écouter ; aussi un artiste vient-il jouer un nouvel air auprès d'un premier musicien, et un troisième auprès des deux autres, sans mécontenter personne. Le Laos est le pays de la liberté. En toutes choses, chacun fait ce qui lui plaît, mène sa vie comme il l'entend ; et les querelles sont aussi inconnues que dans le Luang-Prabang. La population n'est guère capable d'un grand effort, mais partout elle est douce, gaie, aimable au vrai sens du mot. Les enfans sont simples et bons. La race, comme nous l'avons dit, est solide ; mais, moitié plus forte que celle de l'Annamite, elle fournit moitié moins de travail.

Le *Dagoba* de Tât-Luong est un sanctuaire vénéré du Laos. La pyramide centrale, tout en ruines, est en réparation par les

soins du commissaire de Vien-Tian. Les échelles de bambou des travailleurs nous aident à en faire l'ascension par 50 degrés de chaleur. La vue est très belle du sommet.

Toutes les ruines des pagodes de Vien-Tian, qui portent les noms des pagodes de Bang-Kok, témoignent, par leurs beaux plafonds à pendentifs, leurs bas-reliefs et leurs petites niches à double Bouddha, de la splendeur du passé. Les rois seuls avaient le droit d'élever des pagodes et des pinacles à sept galeries.

J'ai été presque témoin d'une trouvaille qui remontait à deux jours. Suivant une tradition conservée dans une bonzerie de pagode, un petit Tât devait se trouver enfoui sous un édicule du Wat-Prakéo. Des fouilles ont été faites, et le Tât vénéré a été découvert. Quelques caractères se voient dans les sculptures et permettront de reconnaître l'époque à laquelle il appartient.

A quelques pas de là, on m'a montré une sorte de colonne de briques, recouverte de ciment et de sculptures, qui n'est autre, m'a-t-on dit, que l'image du bâton avec lequel le chef de pagode frappait les travailleurs pendant la construction du grand temple. Ailleurs un grand Bouddha en bronze, d'une belle patine verte, est remarquable par son nez sémitique au milieu de ce peuple au nez aplati ou peu saillant. Deux autres Bouddhas sont debout à ses côtés, l'un les mains levées, l'autre les mains tombantes, tous deux dans les poses rituelles. Plus loin, c'est le grand pont de 500 mètres, récemment achevé, qui relie Vien-Tian à Nong-Khaye, d'où nous séparent encore une douzaine de kilomètres par la route de terre.

Toutes ces contrées ont été constamment ravagées par les Hos, pirates chinois descendus du Yunnan, et par les Siamois qui ont détruit définitivement, en 1829, le royaume de Vien-Tian, dernier rempart qui protégeait les populations du Laos contre leurs envahisseurs. A Vien-Tian, non plus qu'à Savan-Nakek, il ne faut pas être malade, car on s'y trouve à vingt-cinq ou trente jours de l'hôpital de Luang-Prabang, et à quinze jours au minimum de celui de Khong. Savan-Nakek, où je me rends, n'en sera qu'à neuf jours.

Le *Cortambert*, des Messageries fluviales, quitte Vien-Tian le lendemain, et je vais voyager avec le commandant Simon. On fait escale de nuit à Nong-Khaye, qu'un récent incendie, trois semaines auparavant, a presque entièrement détruit. La modeste mission catholique, la première que je rencontre en descendant



du haut Laos, a été providentiellement préservée au centre des ruines. Les habitants de Nong-Khaye et de Vien-Tian sont des Poulouans; ils nagent comme des poissons et vivent sur leur terrible fleuve comme sur terre. Ils fabriquent de grandes nasses d'osier et une foule d'engins de pêche d'invention fort ingénieuse, qui montrent les aptitudes et la merveilleuse habileté de ces peuples. Ils se livrent sur les berges à des cultures variées, et nous voyons s'étaler sous nos yeux des champs où l'oignon et le tabac tiennent une grande place, tandis qu'une centaine de crocodiles se jouent dans le fleuve et sur les roches, pour notre divertissement et pour la consommation des buffles morts.

La Fête des Eaux est, sur tout le Mékong, l'objet de réjouissances infinies. Telles les fêtes de Pnom-Penh, à la saison où l'épée du roi Norodom fait encore le simulacre de trancher le fil qui est censé retenir les eaux du bras occidental du Mékong. Les eaux de cette rivière offrent la particularité de changer, deux fois par an, le sens de leur cours. Pendant six mois de l'année, elles remontent dans le Grand Lac, ou Tonlé-Sap, immense réservoir créé par la nature, régulateur normal des inondations du delta; et, pendant six autres mois, elles s'écoulent vers la Cochinchine, à la saison de la sécheresse, tandis que son fertile humus fait la richesse du Cambodge. Dans le pays de Vien-Tian et de Nong-Khaye, la Fête des Eaux est, le soir, plus particulièrement originale. On abandonne au fil de l'eau un grand nombre de torches que des pirogues emportent au milieu du Mékong. Ces torches sont habilement placées sur des morceaux de feuilles de bananier disposées en croix, puis allumées toutes au même moment avant de les confier au fleuve. C'est en réalité un sacrifice aux mânes des morts. Cet usage se retrouve dans presque toute l'Asie, particulièrement en Chine et au Turkestan. On prépare également un bateau en bambou entièrement couvert de ces mêmes torches, appelées *kabongs*, qui sont d'ailleurs le mode d'éclairage ordinairement employé pour circuler la nuit. Les *kabongs* sont en paille de riz trempée dans de l'huile de bois, et enveloppée dans une feuille d'aréquier. Ils passent en outre pour éloigner les *pts*, les mauvais esprits. Le *Satou* de la pagode de Wat-Maï, non content d'illuminer le fleuve, éclaire aussi les airs avec de petites montgolfières lumineuses, très ingénieusement combinées, et que l'on dit d'importation birmane.

La navigation en sécurité sur un bon bateau vapeur est chose

toute nouvelle pour moi, tant j'ai perdu jusqu'au souvenir du confortable. Aussi la vue et la rencontre de steamers et de drapeaux tricolores sur ce haut Mékong n'est-elle pas sans me causer une douce émotion. Une dépêche avait été adressée au commandant de la canonnière le *Massie*, qui voulait bien remonter au-devant de moi, mais je ne pouvais quitter les Messageries fluviales. Le soir, nous faisons escale à Ban-Nam-Sane, au confluent de la rivière du même nom. Un missionnaire zélé et intelligent, en ce moment absent, a mis un peu de vie dans ce pauvre hamiau. En peu de temps il a amené autour d'une petite paillette en bambou, qui a des ressouvenances d'église gothique, quelques familles de ses anciens catéchumènes. A ces gens paresseux et sans besoins, il est parvenu à faire faire un chemin, le long du fleuve, devant les quarante-cinq maisons du village. Et il obtient d'eux qu'ils aillent couper du bois dans les forêts qui bordent le Nam-Sane, et le préparent pour servir au chauffage des Messageries fluviales et à celui de notre canonnière.

Nous franchissons sans encombre le Keng-Sadok. Le rapide de Done-Kassek réservait au *Trentinian*, que nous avons pris à la suite du *Colombert*, après un transbordement très bien organisé, un piège qu'il n'a pas su éviter. C'est une immense table de rocher, faite à sa mesure et sur laquelle le bateau vient s'échouer. Comme le *Trentinian* ne pourra être remis à flot que trois jours après, ce que d'ailleurs nous ignorions, je me décide, le lendemain, à prendre place avec deux aimables compatriotes sur un train de bambous qui vient à passer. Nous nous entassons pêle-mêle dans la *caï-nha* du radeau avec nos bagages et les vingt-cinq Laotiens qui la peuplent. Nous avons un faux air de tribu en fuite. Je ne pouvais trouver meilleure occasion de voir de près mille détails de la vie indigène.

Chacun s'est installé, avec son personnel, comme il a pu, dans cet encombrement. On défait les bagages, et grande est ma surprise d'entendre un air de musique sortir des malles que viennent ouvrir les « boys. » Les serrures à musique sont fort en usage en Annam, pour déranger le voleur qui tenterait d'y toucher en catimini. Un peu plus loin mon étonnement recommence : c'est le poisson à musique qui rend un bruit d'orgue.

Nous naviguons doucement au fil de l'eau, présentant le plus souvent notre long profil au vent contraire. Pendant ce temps notre tribu flottante cuisine, faisant cuire le riz dans un large tube

de bambou, sur un feu allumé au milieu de la *case*, qui nous enfume et nous chauffe presque sans discontinuer. La température réelle varie de 25 à 30 degrés. Plus loin, je vois un bonze grimper à un grand arbre pour y recueillir le sucre de palme. On a coutume d'aller suspendre au sommet du palmier des seaux de bambou pour recevoir le sucre; et l'on met le feu au pied de l'arbre, qu'on flambe pour faire monter la sève. J'ai goûté de ce jus sucré; il a un peu le goût de fumée. Ailleurs, je regarde fabriquer le ciment indigène, fait de chaux, de sucre, de papier et de suc d'aloès; on le dit dur comme pierre.

Le soir, sur l'avant du train de bois, on dîne, et combien gaiement! La lampe à pétrole est posée sur des caisses, à quelques pas de nous, dans un nuage de moustiques et de papillons. Puis l'on s'arrête pour passer la nuit près des villages. J'en profite pour quitter la *caï-nhu* et faire dresser mon lit de camp sous une véranda de pagode. Les pagodes sont lieu d'asile pour les voyageurs et les gens sans famille. Les hommes ont reçu ordre de me faire une enceinte de nattes de bambou, qu'ils jugent suffisante à 80 centimètres de hauteur, et dont je me contente pour dormir, en pleine sécurité, sur la grande place de ce village laotien.

Dans ces escales, je puis étudier sur place quelques-unes des pittoresques coutumes de ce peuple.

En toutes choses, le Laotien va simplement; il obéit à sa nature, sans malice et sans vices comme sans vertus: il va *sou-sou*, c'est le mot du Laos. Que venez-vous faire? que voulez-vous? Je viens *sou-sou*: flâner sans but, sans raison. Ces gens simples, je l'ai dit ailleurs, ont peu de vêtements. La femme va en toute pudeur la poitrine découverte, et elle se baigne devant tous, mais très convenablement. Sa draperie-jupe nouée à la ceinture est remontée à mesure qu'elle s'enfonce dans l'eau, et on la voit tout à coup se baisser et nouer sa robe en turban sur sa tête. La sortie du bain s'opère aussi discrètement, par le mouvement contraire. Au Japon, plus entré dans le mouvement de la civilisation, on voit, encore à l'heure présente, les hommes et les femmes se baigner communément et publiquement, sans aucun costume, dans des piscines d'eaux très chaudes, ouvertes sur la rue.

La supériorité sociale de l'homme se marque par une foule de signes extérieurs et de cérémonies diverses. Le premier jour du mariage, la femme s'approche du mari et lui apporte des fleurs.

Celui-ci s'assied sur la couche nuptiale, et la femme lui prend le pied pour le mettre sur sa tête. En cela consiste l'acte de demande et de soumission. Le mari doit dormir sur un lit plus élevé que celui de la femme placé à côté du sien; elle ne saurait avoir la tête à la même hauteur que lui. Le jour sacré du mois, le *vansin*, les femmes viennent faire *baci* au mari, c'est-à-dire s'agenouiller et demander pardon des fautes qu'elles ont pu commettre et des contrariétés qu'elles ont pu lui causer. Elles tiennent beaucoup à cette cérémonie, qui témoigne d'ailleurs de la docilité de leur caractère.

Le divorce, fréquent avec les mariages temporaires du Laos, se passe souvent de façon fort courtoise. Il est à la volonté de la femme comme de l'homme. La femme qui veut se séparer de son mari lui présente les chiques de bétel; elle lui déclare qu'elle le considérera désormais comme un parent, et lui fait tous les souhaits de bonne santé. Cela suffit, et le mariage est dissous. Messieurs les avoués et « conclusionnaires » ne feraient pas fortune dans ce pays-là.

La liaison avec un Européen est recherchée: elle constitue, pour la Laotienne, un vrai mariage. La *conghaïe* d'un fonctionnaire est reçue chez les mandarins; elle a son titre de noblesse, et elle fréquente les filles et femmes de ses princes. Les Laotiennes qui ont été femmes de fonctionnaire n'ont pas hâte de se remarier. Elles sont veuves d'un *satou*, d'un homme de qualité, et restent considérées. Comme elles étaient bien traitées et ne travaillaient pas, elles craignent une vie plus dure. La coutume annamite est que la femme ne se remarie jamais avant trois ans. Au Laos l'usage est d'attendre deux ans. La femme annamite amenée au Laos, est apte à exercer les fonctions de femme de charge, à conduire un nombreux personnel, à tout diriger dans le ménage comme à faire de la couture. La femme laotienne, moins travailleuse, mais plus jolie, est uniquement un objet de luxe; elle est douce, aimable et facile à vivre. L'Annamite, au contraire, querelleuse par nature, est la femme à scènes et à disputes continuelles. La femme annamite est très mercantile et prétend se mêler des affaires extérieures, tandis que la Laotienne est sans nulle prétention, et personne n'aurait l'idée de lui apporter de l'argent pour se rendre son mari favorable.

Les maisons sont généralement élevées sur pilotis; et lorsque l'échelle d'accès est relevée, c'est le signe que « Madame est sor-

tie. » Un mort ne doit jamais sortir de chez lui ni par la porte ni par la fenêtre. L'esprit du mort ne peut passer par où d'autres ont passé, et on doit démolir un coin de la maison pour lui livrer passage. Sur le parcours du cortège, des palissades de bambou sont placées devant les maisons, et toutes les échelles sont relevées pour préserver les habitans des esprits qui accompagnent le mort. Les funérailles sont toujours l'occasion d'un *boun*. On fait fête pour consoler les parens du défunt.

A Saniaboury, nous échangeons le train de bois pour d'étroites pirogues ; à Outhen, la canonnière le *Massie*, commandée par le jeune enseigne Le Blévec, informé de l'échouage du *Trentinian*, nous a rejoints ; et, quand la canonnière ne pourra plus nous porter à cause de la baisse des eaux, nous continuerons le voyage dans de bonnes pirogues. Le *Massie* nous a ramené le commissaire de Vien-Tian, qui a couru après nous trois jours sous son parasol, en petite pirogue découverte. Il était conduit par ses trois boys et par un milicien, et encombré d'un demi-bœuf promis à notre ravitaillement. Mais il faut convenir que le bœuf se gâtait vite sous le chaud soleil, car il a fallu le jeter au fleuve, non sans lui avoir soustrait en route quelques biftecks. Et tout cela se fait comme chose naturelle : c'est la vie ordinaire.

A quelques heures de Takket, on voit de curieuses grottes de salpêtre, qui prennent l'air, d'étage en étage, par une ouverture aboutissant au sommet de la montagne. Dans ces grottes vivait un vieux bonze qui avait quitté son monastère pour se réfugier dans cet ermitage. Il restait sans cesse en prières ; quand la nourriture lui manquait, tous les trois ou quatre jours, il frappait une cloche de bambou, et on lui apportait à manger. Il était tenu en grande vénération ; et un jour, comme on ne l'avait pas entendu sonner depuis longtemps, on monta à sa solitude, et on l'y trouva mort. Ses funérailles viennent d'être célébrées en grande pompe, et le *boun* a duré plusieurs jours.

C'est à Muong-Pahom qu'il faut opérer un nouveau transbordement dans les pirogues, en face d'un petit *tât* très intéressant, à l'extrémité d'une haute chaussée, élevée au-dessus des rizières et recouverte de dalles. Ce *tât* est enfermé dans trois enceintes. Des colonnes dorées, en relief, et des animaux montés, éléphants et hippogriffes, agrémentent les quatre faces du monument, ornées chacune de frontons bizarres formant quatre portes.

Il ne nous reste plus que deux *keng* (rapides) à descendre

avant d'arriver à Savan-Nakek. Nous passerons la nuit en amont du premier rapide, sur l'île de Nam-Kane, au-dessous de la rivière de ce nom, qui descend du joli lac de Nong-Hane. La légende raconte que le « génie de l'État » du lac de Nong-Hane avait une fille d'une extrême beauté. Un jeune homme l'aperçut au bain, dans son costume dépourvu d'artifices, et en devint follement épris. Il la vit, il l'aima, il en fut aimé; mais le génie impitoyable ne voulut pas acquiescer à leurs vœux. Alors le jeune homme enleva son amoureuse et l'emporta sur son fougueux coursier. Le génie furieux fit déborder le grand lac Nong-Hane pour courir après les fugitifs. En vain ils tentèrent les plus subtiles détours, pour éviter le flot qui coulait sur leurs traces; le flot suivit tous leurs méandres, et les jeta avec lui dans le Mékong. Le fleuve a 900 mètres de largeur en cet endroit.

Nous arrivons, dans la matinée, au rapide de Keng-Ka-Pouan, — c'est-à-dire « rapide qui attrape les roofs de pirogues, » — ainsi appelé parce que le chenal est si étroit que le toit des pirogues s'accroche aux parois. Le passage a été changé, mais le nom est resté. Toutefois celui qui est adopté maintenant a aussi ses inconvénients, car les tourbillons et les rochers se succèdent pendant plus d'une heure sur très peu de fond. Au Keng-Kébao, le fleuve forme une barre dont on sent la descente subite. Ces deux rapides rendront toujours, en certaines saisons, la navigation à vapeur impossible, même dans le plus grand bief du Mékong. C'est ainsi que, à travers les incidens les plus variés, nous franchissons gaiement les 450 kilomètres qui séparent Vien-Tian de Savan-Nakek, nouvel et important commissariat, très prospère grâce aux soins du fonctionnaire qui l'a créé.

J'ai rencontré dans plusieurs centres, au Laos, des administrateurs habiles et actifs. Ces fonctionnaires, isolés les uns des autres et éloignés du contact permanent du gouvernement général, retrouvent une liberté favorable à l'initiative personnelle. Dans les pays nouveaux, où tout ne saurait être prévu, cette initiative, développée avec le sentiment de la responsabilité, peut seule donner de bons résultats. L'œuvre que ces administrateurs ont commencée promet bonne réussite à tous les efforts qui seront tentés dans l'avenir, si on oblige des fonctionnaires bien choisis, et sachant la langue, à parcourir, chaque année, toute l'étendue de leur territoire.

## IV. — DE SAVAN-NAKEK A HUÉ

C'est au village de Ban-Tât que je fais mes adieux aux fonctionnaires du Laos. Ce village, à 14 kilomètres de Savan-Nakek, possède un *tât* presque intact. Il est creux à l'intérieur, revêtu de ciment et d'ornementations sculptées. On est disposé à y reconnaître une vaste cheminée à brûler les corps, remontant à l'époque khmer. Je suis la première à le photographier, me dit-on. Il remonterait au temps d'un grand roi du Tibet, dont parle une légende conservée dans les annales de Luang-Prabang. Ce roi avait sept fils. Son territoire étant insuffisant pour un si grand nombre d'héritiers, il les invita à se disperser et à descendre vers le sud. L'un fonda le royaume de Luang-Prabang ; un autre descendit jusqu'à la mer ; un autre trouva les rapides du Mékong, apprit à y naviguer, et il y fonda le royaume de Vien-Tian ; un quatrième vint dans le Song-Kon et fit construire ce *tât*.

Tous les notables du village sont prosternés pour nous recevoir. Et je suis habituée, même quand je suis seule, à voir les *chiao-muongs* et les anciens se mettre à genoux au passage de mon cheval. Il peut paraître froissant pour nos idées européennes d'imaginer des vieillards à cheveux blancs prosternés dans la poussière, à nos pieds, les mains jointes devant le visage. En réalité ces mœurs orientales ne diminuent pas celui qui s'incline ; et ces formes, humiliantes à nos yeux, sont absolument indispensables pour sauvegarder le respect dû à l'autorité. Souvent même nous ne sommes que trop pressés de faire abandonner aux indigènes ces vieux usages, qui ne disparaissent qu'avec le prestige nécessaire pour leur imposer, prestige que les Anglais savent si bien entretenir.

Une trouée de 40 mètres de largeur, faite en forêts claires par Muong-Phong, Muong-Ping et Ai-Lao, représente la route d'Annam. Elle est presque plane jusqu'à la chaîne annamitique. L'indigène, ennemi de la ligne droite, y marche à la file indienne en menus circuits. C'est toujours plaisant de voir défilier une troupe de coolies sur un large chemin. Le manque de route les a accoutumés aux longs monômes ; on voit les indigènes marcher exactement l'un derrière l'autre ; le moindre caillou, une aspérité, un peu d'eau, détourne le pied nu ; et là où les premiers pieds ont passé, les autres se trouvent plus à l'aise. La

chaleur du soleil est d'ailleurs ennemie de la ligne droite, qui laisse les rayons frapper toujours le même endroit, tandis que l'indigène se tourne et se détourne sous la brûlure torride. Le cheval lui-même, après le piéton, suit exactement les mêmes méandres ; et, tant que les larges chemins ne verront pas rouler des services de voitures, l'étroit sentier de l'indigène y festonnera son passage.

Les longues routes planes, qu'il faut suivre, au pas, derrière un convoi de coolies, qu'on ne veut pas laisser en arrière de peur de le voir s'attarder davantage, sont terribles sous une chaleur de 50 degrés qui dispose au sommeil. Je me suis vu céder à l'engourdissement dix fois en une heure ; et il m'est arrivé de me réveiller dans la crinière de mon étalon. Je dormais encore, lorsque tout à coup ma monture fit un faux pas, sans compromettre trop gravement mon équilibre ; mais le bruit fit sauter, à 4 mètres de moi, dans les hautes herbes un bizarre animal, ressemblant à un kangourou, dont les pieds nus de ma caravane n'avaient pas dérangé la sieste. C'était une grosse gerboise, — une *müm*, — qui bondit comme son similaire australien.

Les invasions siamoises ont laissé dans ce pays quelques empreintes. Comme au Siam, le sampot de couleur claire est réservé aux jeunes filles et aux jeunes ménages, souvent jusqu'à ce que la femme devienne mère. Le sampot du mari est tissé par la fiancée ou par la femme aux premiers jours de l'union. Celui de la femme est donné par le mari. Une jeune fille qui veut attirer l'attention d'un homme lui apporte des fleurs, ce qui veut dire : vous me plaisez. L'homme, en acceptant les fleurs, fait acte d'acquiescement, ou au moins de remerciement. Et, après les fleurs elle apportera la cigarette tout allumée : c'est un acte de vasselage, de soumission, accompli d'ordinaire par le serviteur.

Les animaux les plus respectés sont le paon, la perruche et le singe dormeur : joli singe noir, aux longs bras et à la tête blanche, ou singe blanc, à la tête et aux pattes noires.

Il existe aussi dans ces régions quelques Khas insoumis qu'il serait peut-être plus habile de séduire que de combattre. Ils ont d'ailleurs des moyens de défense ingénieux et terribles. Ils lancent fort adroitement, avec leurs arbalètes, des flèches de bambou, qu'ils empoisonnent quand ils les destinent à leurs ennemis plutôt qu'au gibier. Aussi, la blessure causée par le bambou est-elle vénéneuse, et se guérit-elle difficilement. Ils



emploient également de grandes lances pour se défendre à travers les palissades, et ils tendent des pièges très perfides au moyen de petits piquets en bambou enfoncés en terre, perdus dans les herbes et les feuilles, et faisant aux pieds des blessures très cruelles. Ils excellent enfin à tendre toute une combinaison de cordages et de lianes, et à suspendre un lourd tronc d'arbre, à peine retenu par une liane, qu'il suffit de toucher au passage pour causer tout un éboulement et un écrasement, pendant qu'une foule de flèches, lancées par ce même mécanisme, atteignent l'ennemi de tous côtés.

C'est encore le pays des tigres et des histoires de tigres. La forêt est remplie de fauves qui ne feraient de l'homme qu'une bouchée, mais qui, en réalité, ne l'attaquent pas souvent, étant donné les précautions prises. Rarement le tigre mange de l'homme ; mais, lorsqu'il en a goûté, il veut y revenir. En ce cas, il est connu, on lui fait la chasse, et l'on parvient à le supprimer. Cependant il faut convenir qu'en Annam et au Tonkin, le tigre n'a pas de vergogne. Il ne respecte ni tente, ni paillotte, ni feu. Un colon de Quang-Tri m'a raconté qu'après avoir eu son cheval dévoré un soir par le tigre, il s'était, la nuit suivante, couché dans sa paillotte, la tête contre le *kéfène*. — On appelle ainsi la natte de lattes de bambou qui sert de fermeture. — Il avait eu heureusement la précaution de placer à l'intérieur trois ou quatre planches. Tout à coup, il s'éveille en entendant déchirer son *kéfène* et aperçoit deux pattes allongées dans le voisinage de sa tête. Ailleurs, dans un poste, l'interprète indigène arrive la nuit, affolé, dans la chambre de son chef, criant : « Le tigre ! le tigre ! » La véranda de sa *caï-nha* était formée par de grands auvens de *kéfène*, relevés par un bâton de bambou, selon l'usage. Soudain il est réveillé par un grand bruit et aperçoit le tigre sauter par-dessus lui, entrer d'un bond par l'auvent et ressortir, en face, par la porte également ouverte. En sautant, le tigre avait heurté le bambou, et l'auvent lui était tombé sur le dos. Effrayé, il n'avait fait qu'un bond, et l'interprète n'eût jamais cru qu'on pouvait avoir vu le tigre de si près et vivre encore. La moralité de tout cela est que le tigre et l'homme inspirent l'un à l'autre une terreur réciproque.

Au delà de Muong-Ping, la route devient plus pittoresque, à mesure qu'on approche de la chaîne annamitique. Dans le voisinage du vieux Tchépone, je suis tout étonnée d'apercevoir un

visage blanc au milieu des coolies de mon convoi. C'est un contrôleur des lignes télégraphiques chargé de réparer les fils. C'était le type du bon ouvrier de France : sa petite case de bambou était élevée du matin, et le lendemain il sera peut-être plus loin. Il faisait quelque 35 degrés de chaleur à l'ombre. Ce bon contrôleur m'offre « de boire un verre. » Je crois tout au moins devoir répondre à la gracieuseté de mon interlocuteur en m'arrêtant quelques minutes chez lui. Touché de mon attention, il m'offre alors du champagne, que je refuse ; et, dans un coin de la case, j'aperçois toute une armée de bouteilles aux étiquettes les plus variées. Le Français, quelque situation qu'il occupe, ne se passe jamais de vin aux colonies. Il se croit même obligé d'avoir en réserve un assortiment de réconfortans et de liqueurs qu'il n'aurait peut être jamais possédé dans la mère patrie. La moindre bouteille de bière revient à des prix extraordinaires, car il a fallu la faire apporter dans l'intérieur du pays à dos de coolie, et la traîner derrière soi dans la forêt. Ce qui coûte cher aux colonies est toujours ce que l'on fait venir. Si l'on consentait à vivre des viandes du pays, des légumes qu'il est possible de faire pousser presque partout dans le Laos et le haut Tonkin, au moins pendant une saison, la vie serait à bon marché. C'est ce que font les Anglais dans leurs colonies, même les hauts fonctionnaires, lorsqu'ils sont dans les postes éloignés. Chez le *political officer* de Xieng-Tung, le second fonctionnaire des États Shans, il n'y avait pas de vin, à quarante étapes de la voie ferrée !

J'allais arriver à Ai-Lao, le grand pénitencier d'Annam, lorsque, à la grande Tchépone, que l'on traverse en bac, je rencontre quatre soldats annamites et un caporal, envoyés à ma rencontre, pour me servir d'escorte. Ils me remettent l'ordre qu'ils ont reçu de m'accompagner. Ils sont gentils, ces petits Annamites d'Annam, trottant à la file indienne. Ils se rapprochent plus que les Cochinchinois du type chinois. Ils ont les yeux bridés, les poils de la moustache et de la barbiche longs et rares. Ils sont vêtus de *kaki*, cette bonne cotonnade dont le nom hindoustani signifie « couleur du sol. » Ils portent la culotte longue et large, à peine fendue jusqu'aux genoux, la blouse prise dans la ceinture, et, sur la tête, le *salacco*. C'est une espèce de couvercle plat, fait en bambou tacheté et recouvert d'étoffe, avec une petite plaque de cuivre au sommet. Ils portent la cartouchière en arrière, le fusil pendu à l'épaule droite et l'éventail en main.

Je vois encore courir le dernier de la file, un gradé qui, de son bras orné d'un chevron jaune, agitait un éventail.

J'ai revu bien des fois, au Tonkin, les tirailleurs marcher ainsi l'éventail à la main, ou sous leurs ombrelles. C'est à croire que les Annamites naissent avec un éventail, et qu'ils ne le quittent jamais plus. Cette coutume peut nous paraître peu militaire. Toutefois j'ai entendu un commandant de poste qui considérait l'éventail ou l'ombrelle comme absolument nécessaire pour l'état sanitaire des hommes sous le soleil du Tonkin.

On n'envoie au pénitencier d'Aï-Lao que les condamnés à perpétuité, ou les condamnés à mort avec sursis. La contrée est si malsaine qu'elle se charge de débarrasser l'Annam de ses pires sujets; et les Annamites en ont une telle peur qu'ils se sentent malades avant que d'arriver. En effet, la mortalité y est absolument effrayante. La moyenne des prisonniers est d'à peu près 150, quoiqu'ils ne fussent que 99 lors de mon passage. La mortalité est de 22 à 27 par mois; elle s'est élevée à 29! On dit que le gouvernement annamite ne leur donne à manger que ce qui est strictement nécessaire pour ne pas mourir. Ils sont employés à toutes sortes de travaux, sous la conduite de *linhs*, soldats annamites, presque aussi nombreux qu'eux-mêmes. Les actes d'insubordination ne sont que trop fréquents. La *cadouille* et la mort sont les moyens de répression. L'Annamite a la frayeur et l'horreur de l'exil: aussi les *linhs* eux-mêmes, qui s'engagent dans les services, en dehors d'Annam, doivent-ils avoir, pour la plupart, des peccadilles sur la conscience.

Les prisonniers portent la *cangue*. On les appelle volontiers les « chevaliers de la courte échelle. » Le fait est que cet instrument est exactement une petite échelle, qui aurait deux échelons de chaque côté de leur tête. Ils la portent en hauteur ou en largeur, selon leur commodité. L'interprète du poste d'Aï-Lao, qui a de grands adoucissements à sa situation de condamné, n'en circule pas moins la *cangue* au cou. Comme beaucoup de jeunes Annamites, il a une figure de femme, une expression de vierge, et avec cela une habileté et une intelligence qui l'ont mené ici, pour des malversations et des faux des plus ingénieux.

La dernière étape d'Aï-Lao à Mai-Lane, où je dois prendre des pirogues pour descendre à Quang-Tri, est longue et dure pour les coolies. C'est le passage de la chaîne annamitique; et, pour gagner du temps, il faut faire partir les coolies la veille au soir.

Les Annamites ont peur du tigre et ne consentiraient pas à voyager la nuit. Mais mes pauvres coolies Khas-Leus n'ont peur de rien ; et, de fait, ils ne sont pas mangés dans leurs expéditions nocturnes. Il fallait les voir, au départ, à la lueur des torches, demi-nus, dans l'affolement du chargement, où chacun se bat pour avoir les moins lourdes charges ! On se serait cru au milieu d'une bande de pirates, ou même d'anthropophages.

De l'autre côté de la chaîne annamitique, on trouve une vraie grande route, sauf un dédale de rochers qu'il faudra faire sauter à la mine. De beaux ponts de fer ont été jetés sur les torrens très nombreux qui descendent dans la vallée de Maï-Lane, sur la jolie rivière de Quang-Tri. Ce qui étonne seulement, c'est qu'il se soit trouvé des ingénieurs pour faire placer ces ponts sur des culées et des piles de pierres sèches, qui se sont naturellement déplacées avec toutes leurs armatures. Quelques ponts se penchent lamentablement, au point qu'on n'ose s'y risquer même à pied ; d'autres sont déjà tombés au fond des ravins, où les caravanes doivent descendre après eux, pour remonter malaisément ensuite 40 ou 60 mètres de talus. La route est à mi-côte, en espalier, creusée dans la montagne à pic, exposée à la plus grande ardeur du soleil. Le thermomètre marque 38 degrés à l'ombre.

La petite ville de Maï-Lane est dans un site délicieux, mais dans une région très malsaine. Le toit de la pirogue qui m'y attend me paraît bienfaisant, et la rivière charmante. Jusqu'à la nuit, je contemple avec béatitude, mollement allongée sur mon fauteuil de route, les sinuosités de la verdoyante rivière, et les loutres qui se jouent dans les rapides et se sauvent à notre approche par-dessus les rochers. Après les rapides du Mékong, ceux de la rivière de Quang-Tri ne sauraient donner la moindre appréhension. Les piroguiers vont à la rame ou à la perche ; les eaux sont très basses ; la lune est dans son plein, et l'on voyage de nuit.

A six heures du matin, je sors de ma pirogue devant le grand escalier de Quang-Tri, œuvre récente du Tuan-Phu, un chef de province de seconde classe, installé depuis trois mois. Dès mon arrivée, il vient entre deux parasols d'honneur m'apporter ses hommages et ses vœux. Il se trouve que j'ai le bonheur de lui vanter son escalier, sans savoir qu'il en est l'auteur, et le compliment lui va au cœur. C'est d'ailleurs un homme intelligent, et fort de nos amis, chose encore assez rare. Une grande avenue de

lilas du Japon tout en fleurs, bordée de deux lignes de boutiques, mène du débarcadère à la forteresse : c'est tout Quang-Tri.

Il ne nous restait plus que soixante-deux kilomètres à faire, en sampan, pour atteindre Hué, où j'arrivai le 21 mars 1897, après avoir traversé l'Indo-Chine dans sa plus grande largeur. A Hué, ou plus exactement à Tourane, prenait fin une des parties les plus captivantes de mon long voyage en Asie, celle qui m'avait présenté le plus d'attraits dans sa nouveauté. Je laisse à d'autres plus compétens le soin de dégager toutes les réflexions économiques ou politiques que peuvent susciter les pays que j'ai parcourus. J'ai voulu simplement noter les impressions sincères et personnelles que j'ai ressenties. Elles sont, je le déclare, ineffaçables. Il me sera notamment impossible d'oublier jamais l'émotion ressentie si souvent, depuis Xieng-Tung et Xieng-Sen, par les belles nuits du grand fleuve, en me remémorant les efforts héroïques des hommes de pensée et d'action qui nous ont acquis cette admirable possession, les Doudart de Lagrée, les Francis Garnier, les Pavie et tant d'autres ! Je comprenais la justesse et la hardiesse de leur conception, les difficultés qu'ils avaient dû vaincre, et l'ardeur de leur patriotisme ! Et moi, simple femme qui parcourais, avec tant d'intérêt et d'agrément, la voie qui leur avait coûté tant de peine à ouvrir, je me sentais toute vibrante de gratitude et d'admiration pour ces Français si vaillans qui ont tant ajouté au patrimoine de la France !

ISABELLE MASSIEU.

---

# FRANÇOIS RABELAIS <sup>(1)</sup>

---

## I. — L'HOMME ET SA VIE

Poète ou prosateur, il n'est guère de grand écrivain autour de qui ne se forme une légende, en son vivant même; et, naturellement, cette légende n'est pas toujours la même, mais elle a toujours, ou presque toujours, pour objet d'accorder ensemble ou de « raccorder » le caractère de l'œuvre et la biographie de l'écrivain. Apparemment nous n'aimons pas que l'œuvre et la vie diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Cette contradiction nous choque, ou nous gêne. Nous demandons au livre de nous rendre tout l'homme; nous demandons à l'homme d'être l'original ou le modèle de son livre. Et peu nous importe, après cela, que la vérité doive en souffrir, si la logique y gagne.

Tel est précisément le cas de Rabelais.

Sa légende a précédé sa mort. Il était encore vivant, et bien vivant, quand un de ses ennemis, le moine Gabriel de Puits-Herbaut, — dans un livre intitulé : *Theotimus, sive de tollendis et expurgandis malis libris* (2) — le représentait déjà sous des traits analogues à ceux de ses personnages, de son Panurge ou de son frère Jean des Entommeures. On l'y voyait « se ruant en cuisine, » ou « dressant équipage de navires pour s'en aller consulter l'oracle de la Dive bouteille, » et, quand les fumées de la viande ou du vin lui montaient à la tête, salissant de ses rêveries ordurières ou criminellement bouffonnes un papier qui n'en pouvait mais : *miseras chartas nefandis scriptationibus pollutentem*.

(1) Cette étude sur Rabelais est un chapitre d'une *Histoire de la Littérature française classique*, dont le premier volume, intitulé : *la Formation de l'idéal classique*, paraîtra l'hiver prochain à la librairie Delagrave.

(2) *Theotimus, sive de tollendis, etc.*, Paris, 1549, chez J. Roigny.

Et peut-être, — continuait le moine, — si le malheureux se fût contenté de passer en impiété le fameux Diagoras, ou en mépris des hommes Timon d'Athènes, peut-être lui eût-on pardonné! Mais son grand crime était de vivre plus cyniquement encore qu'il n'écrivait, *inquinatioe multo vita quam sermone*; et le moyen de tolérer pareille effronterie? Quelques années plus tard, c'était sous les mêmes traits que le peignait Ronsard, dans une longue épitaphe, dont aussi bien la verve lyrique a quelque chose d'assez rabelaisien :

Si d'un mort qui, pourri, repose  
 Nature engendre quelque chose,  
 Et si la génération  
 Se fait de la corruption,  
 Une vigne prendra naissance  
 De l'estomac et de la panse  
 Du bon Rabelais qui boivait  
 Toujours cependant qu'il vivait.  
 Car d'un seul trait sa grande gueule  
 Eût bu plus de vin toute seule  
 L'épuisant du nez en deux coups,  
 Qu'un porc ne hume de lait doux  
 Qu'iris de fleuves, ou qu'encore  
 De vagues le rivage more...

Je ne trouve point du tout ces vers aussi plats qu'on l'a bien voulu dire; et les contemporains de Rabelais et de Ronsard, eux non plus, ne les ont point trouvés tels. En tout cas, ils ont achevé de fixer la physionomie de Rabelais, et on lit en effet dans la *Bibliothèque française* d'Antoine du Verdier, sieur de Vauprivias, qui est de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle: « Que pouvait-il écrire (Rabelais) autre chose qu'impure, quand, comme dit le proverbe, il ne peut sortir du sac que ce qui y est. Si Rabelais passait les gonds d'honnêteté et de modestie à écrire, *sa vie était de même, et non moins insolente que ses écrits.* » Ajouterons-nous qu'il s'est rencontré de ses biographes et de ses historiens pour lui en faire gloire, et célébrer un de ses mérites jusque dans la licence prétendue de ses mœurs?

Cependant, et à mesure qu'on oubliait l'homme pour ne se souvenir que de l'écrivain, si c'était bien encore le bouffon qu'on admirait en lui, c'était plutôt le moqueur, le satiriste, le pamphlétaire, le fléau des moines « moïnans » et des superstitions de son temps. Si le xvii<sup>e</sup> siècle, celui de Molière et de La Fontaine,

de La Bruyère, ne voyait guère en Rabelais que le conteur ou le moraliste, le xviii<sup>e</sup> siècle en faisait un « philosophe, » et, en 1791, un petit livre paraissait « en Utopie, de l'imprimerie de l'abbaye de Thélème » dont le titre, étant d'ailleurs ce qu'il y en a de plus original, vaut la peine ici d'être reproduit tout au long : *De l'autorité de Rabelais dans la Révolution présente, et dans la Constitution civile du Clergé, ou Institutions royales, politiques et ecclésiastiques tirées de Gargantua et de Pantagruel*. L'auteur en était Ginguené. Six lignes de cet opuscule suffiront à en donner une idée : « Il fait son roi Grand-Gousier, — écrivait donc Ginguené, — et sa reine Gargamelle de la race des géans. Le nom de grand gousier ou gosier porte sa signification avec lui, et celui de gargamelle, soit qu'il signifie aussi gorge ou gosier, en style burlesque, comme le veulent les commentateurs, ou qu'il ne soit qu'une corruption de grande gamelle, a, comme on voit, le même sens. Le nom de leur fils *Gargantua* ne veut pas dire autre chose, et vient de l'espagnol *garganta*, la gorge... Rabelais a représenté dans cette famille royale une famille de mangeurs, et sous cette allégorie, ce qu'est pour un État monarchique l'entretien de la maison d'un roi (1). »

Au moyen de pareils rapprochemens, et avec une semblable exégèse, il n'est rien qu'en sachant habilement le torturer, on ne réussisse à tirer d'un texte ; et c'est ainsi qu'aux environs de 1830, on en était arrivé à transformer Rabelais en une espèce de « rhétoricqueur » ou d'« allégoriste » dont il n'y aurait pas une imagination qui ne recouvrit ou qui ne fût elle-même une satire. Or, il n'est pas douteux que Rabelais ne soit plein d'allusions, et nous aurons, chemin faisant, l'occasion d'en relever plus d'une. Mais quand il en veut faire, il les fait assez directes ; ainsi dans la fiction de l'île des Papimanes ; et, pour qu'on n'en ignore, il prend soin de les préciser, quand il intitule par exemple un chapitre : *Comment par la vertu des Décrétales est l'or subtilement tiré de France en Rome*. C'est ce qui nous interdit d'en chercher où il n'en a pas mis. Qui croira jamais que dans le mémorable débat de Panurge et de Dindenault, le marchand de moutons, il faille voir une « dérision » des querelles des théologiens sur la matière de la transsubstantiation ? Qui reconnaîtra, trait pour trait, dans Grandgousier, le roi Louis XII, ou Marie d'An-

(1) *De l'autorité de Rabelais, etc.*, Paris, 1791, chez Gattey, ch. II, p. 14 et 15.



gleterre, dans sa femme Gargamelle ? le cardinal d'Amboise dans Panurge, ou, dans frère Jean des Entommeures, le cardinal de Lorraine ? ou encore dans la bataille des bergers de Grandgousier contre les fouaciers de Lerné la représentation ou la peinture de ces guerres de religion qui, à vrai dire, ne commenceront en France qu'environ dix ou douze ans après la mort de Rabelais ? Ce sont les petits auteurs qui s'attardent et qui se complaisent à ce jeu puéril de l'allusion contemporaine : un grand écrivain ne s'y soumet pas plus qu'un grand poète à la contrainte des bouts-rimés. La satire de Rabelais est une satire générale. C'est aussi une satire qui n'a dans la réalité que son point de départ, et rien de plus. Particulière et locale, personnelle et « nominative, » elle ne serait pas ce qu'elle est, et lui-même, l'auteur de *Gargantua*, ne serait pas Rabelais. Cependant, et de nos jours même, beaucoup de ses panégyristes ont cru par là le grandir. Ce Rabelais n'est encore qu'un Rabelais de légende. Les autres n'en faisaient qu'un ivrogne ou un bouffon de génie. Mais ceux-ci le réduisent à la condition d'un amuseur des passions de son temps, et, sous prétexte d'éclaircir ce que l'œuvre et l'homme auront toujours d'un peu énigmatique, ils l'obscurcissent ou ils l'embrouillent eux-mêmes du nombre, du pédantisme, ou de la subtilité des interprétations qu'ils mêlent à l'extravagance de quelques-unes des inventions du poète.

Que dirons-nous après cela de ceux qui voient, — ou plutôt non, car ils ne les voient pas, — mais qui soupçonnent dans ces inventions mêmes des abîmes de profondeur ?

Il berce Adam pour qu'il s'endorme,

a dit un grand poète,

Et son éclat de rire énorme  
Est un des gouffres de l'esprit.

Rabelais est-il vraiment ce philosophe, ou, comme on dit aujourd'hui ce « penseur ? » a-t-il surtout prétendu l'être ? et quand, — en quel endroit du *Prologue* de son *Gargantua* — s'est-il moqué de nous, et de lui-même ? Est-ce au début, ou à la fin ? à la fin, quand il écrit : « Croyez-vous en votre foi qu'onques Homère, écrivant *Iliade* et *Odyssée*, pensât ès allégories lesquelles de lui ont calfreté Plutarque, Heraclides Ponticq, Eustathe,

Phornute, et ce que d'iceux Politian a dérobé ? Si le croyez, vous n'approchez ni de pieds ni de mains à mon opinion, qui décrète icelles aussi peu avoir été songées d'Homère que d'Ovide, en ses *Métamorphoses*, les sacremens de l'Évangile ? » Mais, en ce cas, que signifie cet autre passage où, quelques lignes plus haut, il nous recommandait l'exemple du chien « rencontrant quelque os médullaire ? » « A l'exemple d'iceluy vous convient être sages pour fleurir, sentir et estimer ces beaux livres de haulte gresse... puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sucer la substantifique moelle. » De quel os parle-t-il ? et de quelle moelle ? S'il semble qu'il y ait bien là quelque contradiction, va-t-elle au fond ? ne se joue-t-elle qu'à la surface ? comment se résout-elle ? Et, avant de chercher à toutes ces questions une réponse dans l'œuvre de Rabelais, n'est-il pas bon ou même indispensable de la demander à l'histoire de sa vie ? Au Rabelais de la légende, inventé d'après son œuvre et, comme nous l'avons dit, pour en être la ressemblance, n'est-il pas utile de substituer d'abord le Rabelais de la réalité ? et, au lieu qu'on a demandé jusqu'ici la connaissance de l'homme à la lecture ou à l'interprétation de son œuvre, n'est-il pas naturel d'essayer d'éclairer l'intention de l'œuvre par le moyen d'une connaissance plus précise de l'homme et de la vie ?

On sait qu'il naquit à Chinon, en Touraine, dans une province alors plus française qu'une autre, mais on ne connaît avec certitude ni la date de sa naissance, — qu'on a placée en 1483, 1490 et 1495, — ni la condition de son père : Thomas Rabelais, dont on a fait tantôt un apothicaire, tantôt un cabaretier à l'enseigne de la *Lamproie* ; et encore moins saurait-on dire si ce fut de lui-même, par vocation et par choix, ou pour obéir à sa famille, qu'il revêtit la robe du franciscain. Ce qu'il y a de certain, c'est que la première trace que nous trouvons de lui, dans un acte de 1519, est la mention de son nom parmi les capucins du couvent de Fontenay-le-Comte, en bas Poitou, département actuel de la Vendée. Puis, nous le perdons de vue pendant quatre ans, et il ne reparait qu'en 1523, où nous le voyons solliciter, au nom des bonnes lettres, l'appui de Budé, le grand humaniste, — et l'un des huit maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, — contre la persécution des moines ses confrères. Il a dès cette époque une réputation d'helléniste, et on le trouve emphatiquement loué, en 1524, dans la préface d'un traité du savant André Tiraqueau : *De*

*legibus connubialibus*. On ne peut s'empêcher, sur ce titre, de songer à l'immortelle consultation de Panurge sur le mariage. C'est aussi dans cette même année, 1524, que Rabelais, pour en finir avec les vexations des Franciscains, demande à changer d'ordre, et l'obtient. Il passe des Franciscains aux Bénédictins de Maillezais, sous la discipline intelligente et libérale d'un sien ami, Geoffroy d'Estissac, évêque du lieu. Ce temps n'a pas été sans doute le moins heureux, ni, grâce à l'entière tranquillité dont il semble avoir joui six ans, le moins bien employé de sa vie vagabonde.

Comment et pourquoi le retrouvons-nous en 1530 à Montpellier, où il prend sa première inscription d'étudiant en médecine ? On remarquera que, s'il était né en 1483, il aurait donc eu 47 ans alors, ce qui est un peu tard pour commencer l'étude de la médecine, et surtout quand il semble qu'on n'y cherche, comme lui, qu'un moyen de gagner sa vie. Il fera bientôt étalage de sa science toute neuve, et nous le verrons insérer dans son roman des chapitres entiers de *matière médicale*, ainsi sur « les vertus de l'herbe appelée *Pantagruélion*, » laquelle n'est autre que le chanvre. Mais ce n'est pas l'universelle curiosité, la soif inapaisée de connaître qui l'ont dirigé vers la médecine ; ce sont les nécessités de la vie. La preuve en est qu'à peine bachelier, il se transporte à Lyon, où on lui confie, pour le gage annuel de quarante livres tournois, les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu. Il remplit, en même temps, chez l'imprimeur S. Gryphius, un emploi de correcteur, et sans parler de ses *Almanachs*, c'est de ce temps que datent ses premières publications. En voici la liste : *Epistolarum medicinalium J. Mainardi, Ferrariensis medici, tomus secundus*, avec dédicace à son ami de Fontenay, le jurisconsulte Tiraqueau ; — *Hippocratis ac Galeni libri aliquot*, avec dédicace à Geoffroy d'Estissac ; — *Ex reliquiis venerandæ antiquitatis Lucii Cuspидii testamentum*, avec une dédicace à Aymery Bouchard. Toutes ces publications sont datées de 1532. De la même année date encore l'apparition des *Grandes et Inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Gargantua* de Rabelais lui-même, lequel ne verra le jour qu'environ trois ans plus tard. Et, enfin, c'est également, en 1532, que paraît à Lyon, chez François Juste, le « premier livre » de *Pantagruel, roi des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faits et prouesses épouvantables*, composé

par « M. Alcofribas Nasier, abstracteur de Quinte Essence (1). »

Sur ces entrefaites, un des amis de la jeunesse de Rabelais, Jean du Bellay, évêque de Paris — l'un de ces quatre frères qui occupent dans l'histoire politique et militaire du règne de François I<sup>er</sup> une si grande place, — traversant Lyon pour se rendre à Rome, et sans doute ne soupçonnant pas l'auteur du *Pantagruel* sous la robe du moine, se l'attachait, en qualité de médecin de sa maison et l'emmenait en Italie. La vie de Rabelais, à dater de ce moment, nous est un peu mieux connue, et, pendant sept ans, de 1533 jusqu'en 1540, nous pouvons le suivre d'assez près. Il est à Rome, au commencement de 1534, où, pour ses débuts, il s'occupe d'archéologie, de botanique, et aussi, notons soigneusement ce trait, de régulariser sa situation canonique. Nous le retrouvons à Lyon au mois de septembre de la même année, où il publie la *Topographia Antiquæ Romæ* de Jean Marliani, et presque en même temps la première édition de son *Gargantua*. La promotion de l'évêque de Paris au cardinalat le ramène à Rome en 1535, où son séjour, — nous l'apprenons par ses lettres à Geoffroy d'Estissac, — se prolonge jusqu'au milieu de 1536. Rien de plus sérieux que ces lettres à l'évêque de Maillezais, ni de moins propre à nous faire croire que « le rire est le propre de l'homme. » Aussi est-ce au cours de ce second séjour que Rabelais obtient, du pape Paul III, l'absolution pleine et entière de ses erreurs passées, avec l'autorisation d'exercer librement la médecine, *citra adustionem et incisionem, pietatis intuitu ac sine spe lucri vel questus*. Il est à Paris au commencement de 1537, et vers

(1) On a discuté, et on discute encore, à ce propos, sur le point de savoir si c'est le *Gargantua* qui a précédé le *Pantagruel* (j'entends le premier livre) ou au contraire, si, comme nous le croyons, c'est le premier livre de *Pantagruel* qui a précédé *Gargantua*. Sans avoir ici besoin de peser les raisons des uns et des autres, la question nous paraît tranchée par un texte authentique. C'est celui que l'on trouve dans une lettre de Calvin à ses amis d'Orléans, datée du mois d'octobre 1533. Dans cette lettre fort intéressante, Calvin rend compte à ses amis de ce qui s'est passé en Sorbonne à l'occasion du livre de la reine de Navarre : *Le Miroir de l'Âme pécheresse*, que la Faculté de théologie avait fait mine de vouloir condamner. Mais François I<sup>er</sup> n'ayant pas caché son irritation d'un traitement qui sans doute ne lui paraissait pas fait pour les Reines, il avait fallu venir à résipiscence ; et le curé de Saint-André, Nicolas Le Clerc, docteur de Sorbonne, avait dû expliquer que le *Miroir de l'âme Pécheresse* était à l'abri de toute censure. « La Sorbonne, disait-il, n'avait prétendu condamner que quelques livres obscènes, de l'espèce du *Pantagruel* ou du *Bosquet d'amour*. » Ce texte nous paraît décisif, et suffit lui tout seul à prouver que le *Gargantua* de Rabelais n'existait pas encore en 1533. (Voyez d'autres argumens dans Brunet : *Recherches sur les Éditions originales de Rabelais*, Paris, 1852 ; Potier ; et dans Marty-Laveaux, *les Œuvres de maître François Rabelais*, t. IV, p. 15-21 ; Paris, 1881, Lemerre.)

le mois de mai, à Montpellier, où il prend le bonnet de docteur. Il y fait même un cours sur Les *Pronostics* d'Hippocrate. L'année suivante, à Lyon, il dissèque en public le cadavre d'un pendu, — ce qui fournit à Étienne Dolet le sujet d'une épigramme un peu macabre. Puis, en 1539, il passe, comme médecin, du service du cardinal du Bellay, au service de son frère Guillaume, l'aîné des du Bellay, seigneur de Langey, gouverneur du Piémont, et en 1540, nous le trouvons établi à Turin.

Mais l'obscurité recommence, et, de 1540 à 1546, nous perdons encore une fois sa trace. Nous ne connaissons guère de lui, pendant ces quatre années, qu'une violente protestation contre une réédition de son *Pantagruel* et de son *Gargantua*, donnée à Lyon par Étienne Dolet; et la publication d'un *Almanach pour 1545*. Nous savons aussi qu'il était présent à la mort de Guillaume du Bellay, survenue au mois de janvier 1543, et on suppose que c'est à cette occasion, en récompense de ses services, qu'il reçut d'un troisième du Bellay, René, évêque du Mans, la cure de Saint-Christophe de Jambet. En tout cas, c'est une preuve qu'il ne lui avait pas nui de s'avouer l'auteur de son roman, et, s'il en fallait produire une autre, nous la trouverions dans ce fait qu'à la veille de publier le second livre de *Pantagruel* (le troisième de tout l'ouvrage), il obtient du roi François 1<sup>er</sup> un « privilège » dont les termes diffèrent sensiblement de la banalité de ce genre de pièces. Les deux premiers livres du roman y sont en effet qualifiés de « non moins utiles que délectables. » Rabelais se fonde, pour obtenir la faveur qu'il demande, sur ce que les imprimeurs « auraient iceux corrompus et pervertis en plusieurs endroits. » Et il ajoute, ou son libraire ajoute pour lui que, s'il se décide à en publier un troisième, « c'est qu'il en est importuné journellement par les gens savans et studieux du royaume. » Ce privilège est daté du mois de septembre 1545, et le *Tiers livre*, hardiment signé, celui-ci, du nom de François Rabelais, paraissait l'année suivante, à Paris, chez Christian Wechel.

Que se passa-t-il alors ? et le livre fut-il trouvé trop audacieux ? Ce que nous savons, — Rabelais nous l'apprend lui-même, — c'est que le Roi voulut se le faire lire, et son « docte et fidèle anagnoste, » Pierre Duchâtel, le lui ayant lu, François 1<sup>er</sup> n'y trouva « aucun passage suspect. » La Sorbonne même n'y put mordre ! Et cependant on ne saurait douter qu'un événement grave ne soit intervenu dans la vie de Rabelais, si surtout on rapporte

à l'année 1546 une lettre datée du 6 février, et adressée de Metz au cardinal du Bellay. C'est un cri de détresse et de désespoir qu'il y pousse. « Certainement, monseigneur, si vous n'avez pitié de moi, je ne sache que doive faire, sinon en dernier désespoir me asservir à quelqu'un de par de çà avec dommage et perte évidente de mes études. » Si cette lettre est bien de 1546, est-ce l'intervention du cardinal qui procura peut-être à Rabelais les fonctions de « médecin de la cité de Metz » qu'il remplit durant une année tout entière? Mais si elle est de 1547, le cardinal entendit son appel, et quand lui-même eut reçu de la Cour, à l'avènement d'Henri II, comme les autres cardinaux français, l'invitation de se rendre à Rome, son « médecin ordinaire » l'y suivit pour la troisième fois. Il y était encore en 1549, et, sans doute, pour essayer de rentrer en grâce, ainsi que son patron, c'est de là qu'il adressait au cardinal de Guise, à Paris, sous le titre de la *Sciomachie*, le récit des « Festins (fêtes) faits à Rome au palais de monseigneur révérendissime cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de Monseigneur d'Orléans. »

Les conditions dans lesquelles il revint en France ne nous sont guère mieux connues que celles de son départ ou de sa fuite précipitée de 1546. Son habileté, dont nous pouvons sans doute commencer à parler maintenant, dut l'y servir, et certes, on l'a fait justement remarquer, ce n'était pas une preuve de peu d'adresse que d'avoir comme réconcilié, dans la protection de sa personne, les trois ennemis qu'étaient le cardinal du Bellay, le cardinal de Guise, et le cardinal de Châtillon. On a vu ce qu'il devait au premier. Ce fut sans doute le second qui lui fit obtenir la cure de Meudon : les Guise venaient d'acheter la terre de Meudon à la duchesse d'Étampes. Nous sommes en 1550. L'année suivante, c'était le troisième, — la dédicace du *Quart livre* en fait foi, — qui obtenait pour lui du roi Henri II un « privilège » dont les termes ont quelque chose encore de plus particulier que ceux du privilège de 1546. Et, à la vérité, quand le *Quart livre* (1) paraissait, en 1552, chez Michel Fezendat, ce privilège n'empêchait ni la Sorbonne de censurer l'auteur, ni le Parlement d'interdire la circulation du livre; mais, l'un après l'autre, tous les obstacles qu'on avait élevés, tombaient, et le livre repartait de plus belle.

(1) Il ne faut pas oublier ici de noter que onze chapitres de ce *Quart Livre*, — il en compte soixante-sept dans l'édition de 1552, — avaient une première fois paru en 1548, et une seconde à la suite de plusieurs éditions des trois premiers livres.

C'était la victoire, et c'était la fin ! Au mois de janvier 1552, à la veille de la publication du *Quart livre*, — non pas après — Rabelais, pour des raisons que l'on ne sait pas, avait dû résigner, non seulement sa cure de Meudon, mais celle aussi de Saint-Christophe de Jambet, dont il était alors titulaire depuis près de dix ans. On s'est demandé, à ce sujet, s'il avait jamais exercé ses fonctions de curé de Meudon ; si seulement il avait jamais mis le pied à Meudon ; et, à cette question, qui n'aurait aucun intérêt si l'usage ne s'était établi d'appeler Rabelais « le joyeux curé de Meudon, » il semble bien qu'on doive répondre non. Nous ne ferons pas la plaisanterie « bien française » de le regretter ! et, au contraire, nous nous en féliciterons, comme d'un suffisant motif de ne pas discuter les anecdotes que l'on retrouve un peu partout, sur le séjour de Rabelais à Meudon. Autant en dirons-nous de celles qui courent sur sa mort, dont on ne connaît même pas la date, bien loin qu'on en puisse préciser les circonstances. Où s'est-il éteint, et quand ? en 1552, ou en 1553, ou en 1554 ? C'est ce que l'on ignore. Dans une lettre de Théodore de Bèze, approximativement datée de 1553, on lit cette phrase : *Pantagrueum cum suo libro quem fecit imprimere per favorem cardinalium, qui amanti vivere (1) sicut ille loquebatur ;* et de ce « *loquebatur* » on en a conclu qu'à cette date Rabelais était mort. Il aurait donc vécu soixante-dix ans, au compte de ceux qui le font naître en 1483, et seulement soixante-trois, au compte de ceux qui placent sa naissance en 1490.

Que tirerons-nous cependant de ce récit sommaire ? et du milieu de ces circonstances quelle est la nature ou l'espèce d'homme qui se dégage ? Dirons-nous qu'une telle vie a été bien remuante et bien agitée, pour être d'un « penseur ? » et ferons-nous d'abord observer que la méditation semble avoir ordinairement besoin de plus de silence autour d'elle ? Nous le pourrions sans doute, et encore qu'aucun de nous ne fasse, comme l'on dit, sa vie, mais plutôt la subisse, — les plus heureux sont ceux qui l'acceptent ! — Rabelais, qui n'a pas été le bouffon de la légende, n'a pas vécu de cette vie intérieure qui est en quelque sorte la condition de la pensée. Il a vagabondé à travers les opinions, comme à travers les livres, comme à travers les hommes. Et on voudrait assu-

(1) Ce qu'il y a d'amusant ici, c'est que, de ces cardinaux protecteurs de Rabelais, et qui « vivaient à sa manière, » le moins illustre, nous l'avons dit, n'est pas Chatillon, le frère de l'austère Coligny.

rément savoir quels sont ces « problèmes » qui, comme il le dit quelque part, l'ont inquiété si longtemps, mais son inquiétude ne semble pas l'avoir bien profondément tourmenté, ni bien cruellement (1). On ne trouve pas, dans la vie de Rabelais, ni dans son œuvre, de trace d'angoisse, d'hésitation ou de doute. C'est au surplus une question sur laquelle nous aurons occasion de revenir, comme aussi sur la qualité de son érudition. Elle est prodigieuse, mais est-elle toujours bien solide ? est-elle toujours de « première main ? » et, dans le cours de son existence errante, où aurait-il trouvé le loisir et le temps de s'en « assimiler » la substance (2) ?

Mais ce ne sont là que des questions ou des conjectures. Sur un autre point, sa vie nous renseignera mieux, et, par exemple, sur ce qu'il faut penser du caractère de sa satire. Notons d'abord, à ce propos, que cette satire n'étant nulle part plus vive que

(1) « Statueram enim primum quidem viros doctos, qui in iis locis (à Rome) jactationem haberent, per quæ nobis via esset, convenire, conferreque cum eis familiariter et *audire de ambiguis aliquot problematis quæ me anxium jamdiu habebant.* » *Topographia Marliani*, dédicace à Jean du Bellay.

(2) On entend bien qu'il ne s'agit pas ici de contester à Rabelais l'étendue ni la variété de son érudition, et, on le répète, elle est énorme. Mais on veut dire qu'il en fait évidemment parade, avec l'intention de nous éblouir; qu'elle n'est pas toujours de première main; et qu'il en déguise volontiers les sources, dans le dessein de la surfaire. En voici deux exemples :

Dans le prologue de son *Gargantua*, il parle des *Silènes*. « Silènes étaient petites boîtes, telles que nous voyons de présent es boutiques des apothicaires, ... » et il nous renvoie au *Banquet* de Platon. Je ne doute pas qu'il ait lu le *Banquet* de Platon. Mais si ce qu'il dit des *Silènes* est emprunté textuellement, ou même traduit, d'Érasme en ses *Adages*, (Cf. dans les *Adages*, l'article *Sileni Alcibiadis*) on aimerait, pour lui, qu'il eût nommé Érasme.

Un peu plus loin, au chapitre III du même livre, il discute plaisamment la légitimité de l'enfant né de femme légitime, mais après la mort du mari; et il allègue à l'appui de son dire :

« Hippocrates, lib. de *Alimento* ;

Pline, lib. VII, cap. 5 ;

Plaute, in *Cistellaria* ;

Marius Varro, en la satire inscrite le *Testament*, alléguant l'autorité d'Aristote à ce propos ;

Censorinus, *Liber de Die Natali* ;

Aristoteles, liv. VII, cap. 3 et 4 *De Natura animalium* ;

Gellius, liv. III, cap. 16 ; Servius, in *Eclog.* exposant ce mètre de Virgile : *Matri longa decem* ;

Et mille autres fols. »

Voilà sans doute un bel étalage. Mais quoi ! de tous ces auteurs il n'en a peut-être lu qu'un seul, c'est Aulu-Gelle, dans un seul passage de qui toutes ces références se trouvent ramassées ; et ce qu'on est alors tenté d'admirer, c'est toujours son érudition, mais c'est aussi l'art avec lequel, en mêlant Aulu-Gelle dans la foule de ses auteurs, il excelle à masquer son emprunt. [Cf. Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, lib. III, cap. 16.]



dans son *Cinquième Livre*, — nous ne sommes pas sûrs que le *Cinquième Livre* soit de lui. Les quatorze premiers chapitres n'en ont pas été publiés avant 1562, sous le titre de *l'Isle Sonnante*, et l'ensemble, tel que nous l'avons, n'en a paru pour la première fois qu'en 1564. De qui le premier éditeur tenait-il le manuscrit ? De quel mandataire ou de quel héritier de Rabelais ? Nous ne savons, on vient de le voir, ni quand ni où Rabelais est mort : quelle peut donc être l'origine des « papiers de sa succession ? » par quelles mains ont-ils passé ? quelles raisons en ont retardé, pendant dix ans, ou même douze, la publication ? comment ceux-ci seraient-ils les seuls qui nous fussent parvenus ? Aussi longtemps qu'on ne pourra répondre à toutes ces questions, nous n'aurons pas seulement le droit, nous aurons le devoir de mettre en doute l'authenticité du *Cinquième Livre*. Mais si nous en avons encore d'autres motifs, dont le principal est celui-ci, que les inventions du *Cinquième Livre* ne font guère que reproduire, — en en exagérant, je dirais presque en en parodiant la licence, — les inventions du *Quatrième*, et par exemple, si *l'Isle Sonnante* n'est qu'une « réplique » maladroite et grossière du *Pays de Papimanie*, on voit la conséquence : le Rabelais du *Cinquième Livre* passe constamment la mesure que l'autre, celui des quatre premiers livres, a pris à tâche d'observer, et, naturellement la violence de ce premier Rabelais, du vrai, du seul, s'en trouve atténuée d'autant. Le vrai Rabelais, le Rabelais des quatre premiers livres, n'est ni plus violent, ni plus hardi qu'Érasme, en ses *Adages* ; et ni sur les princes, ni sur la guerre, ni sur les moines, ou contre les uns et les autres, il n'a fait preuve de plus ou d'autant de rancune et d'acrimonie.

Il y a mieux ! et bien loin d'être de nature à déplaire « en haut lieu », on se demande si quelques-unes de ses prétendues hardiesses ne seraient pas justement la rançon des complaisances que le pouvoir lui a, comme on l'a vu, plusieurs fois témoignées. La confusion du « trône et de l'autel » est récente ; mais, du temps de Rabelais, on ne craignait pas de distinguer la cause de la cour de Rome d'avec celle de la religion, et toutes les deux, au besoin, d'avec les exigences de la politique française. Il est donc fort possible qu'Henri II n'ait pas vu d'un œil malveillant, et encore bien moins irrité, Rabelais lancer ses traits contre « Homenaz, évêque des Papimanes ; » ou plutôt cela est certain, et un simple rapprochement suffit à le prouver. Au moment même

où le *Quart livre* courait par la ville, et où l'on y pouvait lire des phrases comme celle-ci : « Qui fait le Saint-Siège apostolique en Rome, de tout temps et aujourd'hui, tant redoutable en l'univers, qu'il faut ribon ribaine que tous Roys, empereurs, potentats et seigneurs de lui pendent, tiennent de lui, par lui soient couronnés, confirmés, autorisés, viennent là boucquer et se prosterner à la mirifique pantoufle, » c'était aussi le moment où l'abbé de Bellozane, Jacques Amyot, revendiquait à Trente les droits de l'Église Gallicane, 1551. Et le fameux chapitre avait à peine paru dans lequel Rabelais explique à sa manière : *Comment par la vertu des Décrétales est l'or subtilement tiré de France en Rome*, qu'on publiait dans Paris, à son de trompe, un édit « par lequel le roi défendait, sous peine de la vie et de la confiscation des biens, à qui que ce fût, de porter aucun argent à Rome, pour quelque raison que ce fût, ni en autres lieux de la dépendance du Pape (1). » Serait-ce peut-être aller trop loin si l'on voyait dans ces coïncidences l'explication de ce fait, qu'en dépit de la Sorbonne et du Parlement, le *Quart Livre*, un instant interdit, ne l'a pas été plus d'une quinzaine de jours ? Mais assurément, tout ce qui s'y trouve de l'*Ile de Papimanie*, et d'*Homenaz*, et des *Uranopètes Décrétales*, Henri II n'a pu manquer de l'avoir pour agréable. Cette satire servait sa politique. Le « précurseur de la Révolution » s'y montrait le docile instrument des intentions royales. Supposé, — ce que l'on n'a garde ici de faire ! — que Rabelais eût écrit sur commande, il n'eût su mieux s'y prendre. Et c'est peut-être, si l'on le veut, que la royauté française commençait elle-même de faire, hélas ! sans le savoir, tout ce qu'il fallait pour « préparer la Révolution ; » mais cela encore nous donne l'idée d'un autre Rabelais.

On s'est quelquefois étonné de la violence avec laquelle, en 1542, il s'était déchaîné contre Étienne Dolet. Celui-ci, — qui d'ailleurs, et comme tous ses contemporains, n'avait pas des idées très nettes sur la propriété littéraire, — s'était avisé, en 1542, de donner une édition des deux premiers livres de Rabelais. Or, à cette date, Rabelais venait justement d'en donner lui-même une où, faisant droit aux censures de la Sorbonne, il avait modifié ou

(1) *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou*, traduite sur l'édition latine de Londres, à Londres, édition de 1734. T. II, p. 93 à 102. Voyez le discours énergique, mais d'ailleurs apocryphe, ou du moins supposé, que l'historien a mis dans la bouche d'Amyot.

supprimé tout ce qui pouvait effaroucher, sinon la pudeur, mais du moins l'amour-propre et l'orthodoxie de la Faculté. Médecin du seigneur de Langey, gouverneur du Piémont, il se préoccupait d'arranger son personnage avec sa dignité. Cependant, de ces corrections ou suppressions, Étienne Dolet n'avait cru devoir tenir nul compte, et son édition, c'est le cas de le dire, reproduisait « le scandale du texte dans toute sa pureté. » La colère de Rabelais fut vive et son indignation se répandit contre Dolet en injures d'une rare grossièreté. Non pas qu'il eût grand-chose à craindre ! Il y avait sept ou huit ans déjà que *Gargantua* avait paru, et d'ailleurs, il n'y avait pas mis son nom. Mais c'est qu'il se préparait à traiter avec les puissances, et, en effet, c'est à quelque temps de là qu'il obtenait son premier « privilège. » Rappellerons-nous à cette occasion combien le *Tiers Livre*, celui qui parut en 1546, — et que remplit presque tout entier la consultation de Panurge sur le mariage, — est plus modéré de ton que les deux premiers ? Il voulait signer son livre, pour jouir du bruit de son nom, et ce qu'il avait osé sous le pseudonyme de maître Alcofribas Nasier, il ne le croyait plus permis à François Rabelais, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.

Mais tous ces traits, en s'accordant, ne concourent-ils pas à nous montrer sous le satiriste « impitoyable » et dans l'audacieux « pamphlétaire » un tout autre homme que celui de la légende ? Je renvoie encore le lecteur aux lettres écrites de Rome, 1535-1536, à l'évêque de Maillezais. Répétons-le, si nous l'avons dit, qu'il ne se peut rien de plus pondéré. Ce grand railleur ne raille qu'à son heure, et quand il lui plaît, pour des raisons à lui. Il voit très clair dans son délire, et d'un épicurien, ou de certains épicuriens, s'il a quelquefois le cynisme, il en a aussi la prudence. Avec d'autres défauts et d'autres qualités, il a quelque chose d'Érasme : l'habileté, la possession de soi-même, sans parler de la maîtrise de la langue et de la pensée. Il en a aussi l'indifférence à de certaines questions, qui lui échappent, ou dont la discussion troublerait sa tranquillité d'esprit. Loin de lui les « enragés Putherbes, » mais loin aussi de lui les « démoniacles Calvins ! » Ce « fou » ne dit que ce qu'il veut dire, ne se mêle point aux controverses qui le détourneraient de son œuvre ; et il ne veut pas être brûlé ! A Dieu ne plaise que nous ayons le mauvais goût de lui en faire un reproche. Entre catholiques et

protestans, Rabelais, pas plus qu'Érasme, n'était obligé de prendre parti, étant de ceux qui ne partageaient les passions ni des uns ni des autres, et, au contraire, estimant que ce qu'il y avait de pis chez les uns et les autres, c'était l'ardeur de leurs passions. Il était né « modéré. » Et, après cela, s'il est vrai que le caractère de son œuvre diffère assez sensiblement de celui de sa vie, il en faut donc tout simplement conclure que l'auteur de *Pantagruel* n'a pas été l'homme de son œuvre. Ce n'est pas le seul exemple, ni le dernier, qui s'en rencontre dans l'histoire de notre littérature.

A plus forte raison devons-nous cesser de voir en lui le « bouffon » et surtout « l'ivrogne » de la légende. Il ne buvait peut-être que de l'eau ! Tel ce peintre fameux, dont la *Kermesse* du Louvre est sans doute ce que l'art de peindre a osé de plus populaire, et qui n'en était pas moins le plus correct des diplomates. On ne vit pas, comme Rabelais, dans la maison des du Bellay, princes de l'Église ou généraux d'armée; on n'en reçoit pas les témoignages d'intérêt ou de confiance qu'il en a reçus; on n'approche pas, comme il l'a fait, les Papes ni les Rois, quand on est le bon « biberon » de l'épithaphe de Ronsard, ou le farceur devenu proverbial sous le nom du « joyeux curé de Meudon. » Ces choses-là ne vont pas ensemble !

Et assurément, nous ne voulons pas, à notre tour, insinuer par là qu'autant Panurge ou frère Jean sont grossiers dans leurs propos ou dans leurs gestes, autant Rabelais était réservé dans les siens. Ce serait une autre exagération, qui ne s'éloignerait pas moins de la vraisemblance, nous pouvons dire de la vérité. Rabelais était né « Gaulois; » il avait été moine; il était médecin. Le médecin, comme tous ses confrères, affectait sans doute volontiers une liberté de propos et une familiarité de langage voisine quelquefois du cynisme. Il nommait volontiers, comme ils disent, les choses par leur nom; et, de tout nommer par son nom, si ce n'est pas une forme de la grossièreté, ce n'en est pas une non plus de la politesse du langage. Le moine, élevé par des moines, pris tout jeune, et tout jeune affublé de la robe du franciscain, avait sans doute cette rudesse de discours qui est aisément celle des hommes qui ne vivent qu'entre hommes, sous la discipline du collège, de la caserne, du couvent. Et le Gaulois, enfin, était bien de sa race, « ennemi de son maître, » volontiers raillard ou paillard en propos, peu délicat dans le choix de ses plaisanteries, les

tournant ou les poussant volontiers jusqu'à l'indécence ; tout heureux et tout aise d'embarrasser, sous le nom de « pruderie, » la plus simple pudeur ; d'ailleurs nullement voluptueux, et plutôt ordurier que lubrique... Mais il nous faut ici nous souvenir que le même homme qui a semé « tant d'ordure » dans ses écrits, est aussi celui qui a su prêter tant de noblesse aux discours de Gargantua, comme au personnage presque tout entier de son Pantagruel, et creusant plus profondément pour trouver la raison de ce contraste, qui n'est pas du tout une « énigme, » il nous faut en venir à l'examen de l'œuvre.

## II. — L'ŒUVRE DE FRANÇOIS RABELAIS

Si l'on peut assez aisément dégager de la légende, — et nous venons d'essayer de le faire, — un Rabelais très différent de celui qu'on nous a si longtemps présenté pour le vrai, il est plus difficile de « diviser » l'écrivain ; et il nous faut convenir généralement, avec La Bruyère, qu'il est « inexcusable d'avoir semé l'ordure dans ses écrits. » Quelle raison en a-t-il eue ? Ni son éducation monacale, ni son cynisme de médecin ne suffisent à excuser l'énormité de quelques-uns de ses propos. On ne saurait dire non plus qu'en étalant dans son œuvre ces flaques de boue qu'on enjambe en se bouchant le nez, il n'ait pas su lui-même ce qu'il faisait. Tout ce que l'on a vu de la réalité de son personnage nous assure fermement du contraire. Et nous donnerons bien nous-même, tout à l'heure, une autre explication encore de sa grossièreté, mais expliquer n'est pas excuser, ni surtout justifier ; et nous n'en tenterons certainement pas l'entreprise. Il a vraiment mérité d'être appelé « le charme de la canaille ; » et qui-conque affectera de s'inscrire en faux contre ce jugement, il ne l'infirmera pas dans l'opinion des honnêtes gens ; il n'exemptera pas Rabelais d'en porter éternellement le reproche ; et il n'aura point du tout fait preuve de largeur ou de liberté d'esprit, mais il se sera jugé lui-même, et sévèrement jugé.

Comment se fait-il donc, après cela, que, cherchant à définir, à caractériser, à résumer l'œuvre de Rabelais, on hésite sans doute à prononcer le mot, et on ne l'écrit qu'à dessein d'en restreindre aussitôt la portée, mais on n'en trouve pas d'autre que celui de *Poème* (1) ? Oui, en vérité, c'est bien un poème que l'épopée

(1) Ce n'est pas nous qui nous avisons le premier de ce *Parallèle*, et, sans

bouffonne de Gargantua et de Pantagruel. Elle a du poème l'apparence et l'allure; elle en a la signification profonde; elle en a le charme ou la séduction de style : on pourrait dire, on doit dire qu'elle en respire encore l'enthousiasme. Et cela est tellement vrai que, pour en faire comme ressortir, l'une après l'autre, toutes les qualités, avec aussi quelques-uns des défauts, il n'y a peut-être pas, sauf erreur, de meilleur moyen que de développer le contenu de ce mot de poème.

Admirons en effet, et d'abord, la sensation ou l'impression d'art et de poésie que nous procure l'ensemble seul de la composition. Le *Cinquième livre*, nous l'avons vu, n'est vraisemblablement pas de la main de Rabelais, et tout ce qu'on y reconnaît de lui, c'est la preuve de l'influence qu'il a exercée sur son continuateur. On ne sait pas exactement, nous l'avons dit aussi, dans quel ordre ont respectivement paru le *Pantagruel* et le *Gargantua*, ni dans quelles conditions, ni ce que Rabelais a voulu faire en les écrivant, s'il avait déjà dans l'esprit le dessein ultérieur de son œuvre, ou, au contraire, si le succès d'une première tentative l'aurait seul engagé à en faire une seconde. En supposant que le premier livre de *Pantagruel* soit de 1532 et le *Gargantua* de 1535, ils sont séparés du *Tiers livre*, — deuxième de *Pantagruel*, — nous l'avons également vu, par des intervalles de onze et de quatorze ans. Six ans encore s'écoulaient entre la

compter que quelques-uns des contemporains ou des successeurs de Rabelais, — le vieil Estienne Pasquier, par exemple, — n'avaient pas hésité à le ranger parmi les poètes de son temps, un homme d'infiniment d'esprit, mais d'un esprit un peu précieux, Charles Rivière-Dufresny, a publié en 1711, dans le *Mercur Galant*, un *Parallèle burlesque, ou Dissertation, ou Discours qu'on nommera comme on voudra, sur Homère et Rabelais*. En voici les premiers mots : « Commençons par abjurer tous les ridicules qu'on pourrait me donner là-dessus. Je déclare premièrement que je méprise une moitié du livre de Rabelais, et que je déteste même dans l'autre le libertinage et les obscénités qui rendent cet auteur odieux : je déclare de plus que je respecte Homère... Mais ce respect n'est point un respect de culte et d'adoration; et je crois pouvoir sans profanation comparer le sublime du poète grec avec l'excellent comique de [maître François. » Il disait encore, un peu plus loin : « Ces deux auteurs ont premièrement cela de commun qu'ils étaient nés pour la poésie; il ne manque à Rabelais, pour être un grand poète, que d'avoir écrit en vers : son livre est un poème en prose, quoiqu'il n'ait pas dit d'abord : « Déesses, chantez Gargantua! » Dufresny avait vu juste, et son *Parallèle* n'était vraiment point si burlesque, puisque après deux [cents ans, comme nous essayons de le montrer, on ne saurait mieux faire que d'en reprendre ou d'en étendre l'idée.

On trouve le *Parallèle* de Dufresny dans plusieurs éditions de Rabelais, et notamment dans celle d'Amsterdam, 3 vol. in-4°, 1741, chez Jean Frédéric Bernardt.

publication du *Tiers* et celle du *Quart livre*, portant ainsi à vingt ans la durée de la composition de l'ouvrage, et vingt ans employés ou plutôt dispersés en combien d'occupations diverses, traversés de quelles épreuves, agités de quelles craintes, menacés de quelles persécutions, asservis à quelles contraintes, réduits à quelles nécessités ! Et cependant, voyez comme les parties de la composition s'équilibrent : un premier et un second livre formant ensemble une *Iliade*, où il n'est question, comme dans celle d'Homère, que de généalogies, que de combats, et que de festins ; un troisième livre, le centre et le nœud de tout l'ouvrage, où l'on se repose après la victoire, et, sans doute pour mieux prendre haleine, où l'on devise interminablement des joies et des dangers de mariage ; et deux livres enfin, les deux derniers, le quatrième et le cinquième, — car le quatrième ne terminait rien et Rabelais l'eût certainement fait suivre d'un cinquième, — où il ne s'agit, comme dans une *Odyssée*, que de festins toujours, mais, au lieu de combats, que d'aventures de voyage, d'explorations, et de découvertes. Notez encore, plus particulièrement, la disposition savante et symétrique du *Tiers livre*, où la longue consultation de Panurge sur le point délicat de savoir s'il doit ou non se marier, s'encadre entre les cinq chapitres « à la louange des debtors et emprunteurs, » et les quatre chapitres sur « les admirables vertus de l'herbe nommée Pantagruélion. » Une correspondance, plus intime ou plus subtile, est celle qui s'établissait naturellement pour les contemporains du poète entre cette *Iliade* et les guerres du commencement du règne de François I<sup>er</sup>, entre cette *Odyssée* et celle des Colomb ou des Vasco de Gama, des Cortez, des Pizarre. Et ce qui frappe enfin dans ces récits de voyages ou de combats, si c'est l'art du récit lui-même, si c'est ce don de conter naturellement auquel on a voulu parfois ramener tout Rabelais, qu'y a-t-il de plus « épique ? » et, à ne regarder l'œuvre que du dehors, en ce qu'elle a de plus extérieur, qu'y a-t-il de plus poétique ?

Il y a le « dedans ; » et, par exemple, il y a la manière dont tous les emprunts du conteur, quelle qu'en soit la diversité d'origine, se fondent et sont comme entraînés dans l'ampleur de son allure narrative. Tel un grand fleuve, ce fleuve de Loire, dans les paysages duquel il a toujours aimé revivre les impressions de sa jeunesse : ni les obstacles n'en arrêtent ou n'en détournent le cours ; il se grossit, en coulant, du tribut des eaux de la montagne

et de la plaine ; ses affluens, l'un après l'autre, viennent perdre en lui jusqu'au souvenir de leur source natale ; et ni les sables, ni même les détritns, qu'il emporte à la mer ne réussissent à troubler la limpidité de son flot. Ainsi de Rabelais ! La continuité de son récit n'en a vraiment de comparable ou d'égale que la largeur et la rapidité. Ses énormités mêmes s'y noient. Et non seulement, ce qu'il imite, il n'a pas besoin de le dénaturer pour se l'approprier, mais on dirait de ses modèles que ce sont eux ses tributaires, et, en passant par lui, ses emprunts deviennent originaux.

Car il a beaucoup emprunté, de toutes mains, comme l'on dit, et nous ne connaissons que bien peu de ses inventions qui lui appartiennent. Un jour viendra même, je le crois, où les critiques ne lui en laisseront plus une. Le sacré, le profane, l'antique et le moderne, il a puisé partout. Les termes qu'il a mis dans la bouche de son écolier limousin : « Nous transfretons la Sequane au diluscule et crépuscule... » on sait qu'il les a textuellement tirés du *Champsfleury*, 1529, de l'imprimeur Geoffroy Tory ; et l'*Énigme trouvée ès fondemens de l'abbaye des Thélémites* est tout entière, non pas imitée, mais copiée, sauf douze vers (elle en a 108), de Mellin de Saint-Gelais (1). Si l'on faisait un alphabet ou un chapelet de ses « citations » et « références, » on en formerait une « bibliothèque » ou une « encyclopédie » de la littérature classique : latine et grecque. Sa familiarité n'est pas moins intime, il n'en use pas moins librement avec Villon, par exemple, ou plus généralement avec les auteurs de nos vieux fabliaux. Il connaît les *Chansons de Geste* et les *Romans de la Table Ronde*. Toute une partie de son œuvre est encore comme engagée dans la tradition du moyen âge. S'il doit beaucoup à Érasme et beaucoup à Budé, dont le *De Contemptu rerum fortuitarum* lui a peut-être fourni la définition de son « pantagruélisme, » on montrerait aisément qu'à peine est-il moins redevable aux Hutten et aux Thomas Morus, aux *Epistolæ obscurorum virorum* de l'un, 1515, et à l'*Utopia* de l'autre, 1518. Curieux de tout ce qui s'imprime, — à Bâle chez Fröben, à Venise chez les Alde, à Lyon chez Gry-

(1) Il resterait toutefois à examiner s'il a « emprunté » cette énigme à Mellin de Saint-Gelais, dont les œuvres n'ont paru en librairie que longtemps après les premiers livres de Rabelais ; ou si Mellin de Saint-Gelais l'a peut-être composée pour lui, comme de nos jours Théophile Gautier composait les sonnets que Balzac mettait dans ses romans.



phius, François Juste, ou Dolet, à Paris chez les Estiennes ou chez Simon de Collines, — on le voit piller jusqu'aux Rhodiginus et jusqu'aux Calcagnini. La jurisprudence l'amuse, en souvenir peut-être de son ami Tiraqueau ; et la médecine le transporte. Lisez les trois chapitres qu'il a consacrés à l'éloge du chanvre, sans lequel nos « meuniers ne porteraient bled au moulin, ni n'en rapporteraient farine ; » et « comment sonneraient les cloches ? » Si les articles ordinaires d'un *Dictionnaire de Botanique* étaient tous rédigés de ce style, je veux dire si l'on y respirait cet enthousiasme de la science, on y courrait comme aux romans. Voyez encore, — dans ce même livre, le troisième. — et admirez tout ce qu'on peut faire « de bled en herbe : ouvrir l'appétit, délecter le goût, chatouiller la langue, faire le teint clair, fortifier les muscles, tempérer le sang, alléger le diaphragme, rafraîchir le foie, désopiler la ratelle... » et le reste. A moins peut-être qu'au lieu de Dioscoride, vous n'aimiez mieux entendre le juge Bridoye alléguer le *Digeste*, Bartole et Balduin ; ou Homenaz invoquant les « savans décrétalistes » avec la compétence, la précision, l'assurance qui conviennent à un jurisconsulte et à un canoniste. Et encore ne parlons-nous pas de tant d'autres arts ou métiers plus humbles, dont on ne saurait dire, en vérité, si Rabelais avait la pratique, mais dont personne, assurément, n'a mieux manié le vocabulaire et l'argot.

Que tant d'éléments, si disparates, se mêlent dans cette prose unique, et n'y paraissent point artificiellement rapprochés ou juxtaposés, comme dans une mosaïque ou dans une marqueterie, mais fondus, comment donc cela se peut-il faire ? Nous comparions tout à l'heure le courant de ce style à celui d'un grand fleuve : ce n'est plus maintenant assez dire. Le mélange est encore plus intime, et l'assimilation plus complète. Chose admirable ! du Plutarque et du Sénèque, du Cicéron et du Platon joints ensemble ne font toujours que du Rabelais. Ils se transforment en leur imitateur. Sa puissante imagination les soumet à ses propres convenances. Et, rivalisant de force et de souplesse, de pouvoir plastique, avec celle même de l'auteur du *Banquet* et du *Phèdre*, la voici qui, comme elle, crée à son tour des mythes.

Créer des mythes, c'est donner un corps, c'est communiquer le don de la vie aux fantaisies de l'imagination, et, dans ces fantaisies, enfermer une plénitude, une richesse, une complexité de

sens qui les fonde en réalité. Considérons là-dessus ses géans, son Pantagruel ou son Gargantua. Sont-ce des portraits ou des caricatures ? et y reconnaitrons-nous les princes de son temps, François I<sup>er</sup> ou Henri II ? Il semble bien qu'ils en aient quelques traits, sans qu'on puisse dire précisément lesquels. Mais, sans doute, la France eût été trop heureuse si le véritable Henri II, celui de l'histoire, eût eu les vertus du bon Pantagruel ! Et en effet, si ce sont des portraits, ce sont au moins ce qu'on appelle des portraits idéalisés : Rabelais nous en avertit en faisant de ses géans les souverains du pays d'Utopie. Ils sont plus « philosophes » qu'il n'appartient à des rois, et, en cette qualité, ils expriment donc l'idéal politique de Rabelais, très philosophique, très généreux, et très vague. Mais n'expriment-ils pas encore quelque chose de plus ? et, par exemple, diffèrent-ils entièrement de la légende locale et populaire, de la tradition « ethnique » dont ils sont eux-mêmes issus ? On a pu écrire tout un livre sur *Gargantua dans les traditions populaires*, et, à la vérité, on n'y a pas établi que Gargantua fût « un Dieu gaulois » dépossédé de son nimbe, ni surtout un « mythe solaire. » Mais que la légende gauloise ou celtique soit pleine de géans, comme aussi bien toutes les légendes relatives aux origines, voilà qui est certain ; et ce qui ne l'est pas moins, c'est la complaisance avec laquelle Rabelais a insisté sur l'énormité des siens. Voyez le chapitre : *Comment on vestit Gargantua* [I, 8], et dans un autre genre [II, 32] : *Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée*. Qui doutera qu'en figurant ses personnages par des dimensions à la fois si précises et si disproportionnées à nos sens, Rabelais ait eu quelque intention ? Cette intention n'eût-elle été que de donner pour arrière-fond à son poème l'idée confuse d'un passé très lointain, elle est devenue, depuis lors, comme inséparable des noms mêmes de Pantagruel et de Gargantua. Et quand il n'aurait eu d'autre intention que de « soy rigoler, » — ou même pas d'intention du tout, — ne ressortirait-il pas encore une leçon, une leçon naturelle, une leçon involontaire ou involue, de la perpétuelle opposition qu'il a mise entre ses géans et les autres personnages de son récit ? Celui qui sera Jonathan Swift saura bien en tout cas l'y découvrir un jour, et, si l'on ne peut sans doute refuser quelque portée philosophique aux *Voyages de Gulliver*, l'œuvre de Rabelais l'a déjà. Mais ne l'a-t-elle pas encore par ailleurs, si, en plus de tout ce que nous venons de dire, Pantagruel et Gargantua, per-

sonnifications assez claires de la force physique, de la capacité du manger et du boire, de la santé, de l'équilibre et de la solidité du tempérament, le sont donc aussi des « énergies de la nature, » et représentent par là même ce qu'il y a de plus poétique et de plus philosophique à la fois dans l'œuvre de Rabelais ?

Nous touchons peut-être ici ce que l'on pourrait nommer le fond de Rabelais, et il semble que nous atteignons en effet le principe de son enthousiasme. Si le paganisme, avec ses grandeurs et ses séductions, mais avec ses vices aussi et ses hontes, n'est autre chose que la divinisation des énergies de la nature, il n'y a guère eu de païen plus accompli que Rabelais ; et ce n'est pas seulement la Renaissance, mais l'antiquité, qui n'a rien produit de plus « naturaliste » que le poème de ce moine et de ce médecin. D'autres que lui ont aimé la nature. On peut, on doit dire de Rabelais qu'il en est littéralement « ivre ; » et, pour la célébrer, son lyrisme n'a pas assez d'effusions, ni d'assez éloqu岸tes, ni d'assez abondantes, ni d'assez débordantes. Il s'égare, il se perd, il se noie quand il entre en contemplation de nature. Infiniment féconde et infiniment bonne, infiniment complaisante aux instincts qu'elle-même a mis en nous, c'est Nature, qui, de son ample sein, comme d'une source intarissable, verse à flots pressés, dans toutes ses créatures, et y renouvelle incessamment le désir et la joie, l'orgueil et la volupté de vivre. Nature est tout en nous, et nous ne sommes rien qu'en elle. Tout vient d'elle, et tout y retourne ! Et c'est pourquoi, jusque dans ses manifestations les plus humbles ou dans ses opérations les plus basses, il y a vraiment quelque chose de divin. Rappelons-nous seulement le chapitre où Panurge nous la montre, « se délectant elle-même en ses œuvres et productions, » nous « baillant matière et métal convenables pour être en sang transmués ; » et le sang, « ce ruisseau d'or » baignant, abreuvant, restaurant, fortifiant, réjouissant et revivifiant l'un après l'autre tous les membres. Mais cet autre passage, de quel nom le nommerons-nous, ode, hymne ou dithyrambe ?

« Pour le servir (Messer Gaster), tout le monde est empêché, tout le monde labeure. Aussi, pour récompense, il fait ce bien au monde qu'il lui invente toutes arts, toutes machines, tous engins et subtilités. Même es animans brutaux il apprend arts déniées de nature. Les corbeaux, les gays, les papegays, les estourneaux, il les rend poètes : les pies il fait poétrides, et leur apprend langage humain proférer, parler, chanter. *Et tout pour la trippe.*

Les aigles, gerfaux, faucons, sacres, laniers, autours, esparviers, esmerillons, oiseaux aguards, peregrins, essors rapineux, sauvages, il domestique et apprivoise, de telle façon que, les abandonnant en pleine liberté du ciel, quand bon lui semble, tant haut qu'il voudra, tant que lui plaist, les tient suspens, errans, volans, planans, le muguetans, lui faysans la cour au-dessus des nues : puis soudain les fait du ciel en terre fondre. *Et tout pour la trippe.* Les éléphants, les lions, les rhinocérotés, les ours, les chevaux, les chiens, il fait danser, baller, voltiger, combattre, nager, soy cacher, apporter ce qu'il veut, prendre ce qu'il veut. *Et tout pour la trippe.* Les poissons, tant de de mer comme d'eau douce, baleines et monstres marins, sortir il fait du bas abîme, les loups jette hors des bois, les ours hors des rochers, les renards hors des tasnières, les serpens lance hors la terre en grand nombre. *Et tout pour la trippe.* Brief est tant énorme, qu'en sa rage il mange toutes bestes et gens, comme fut veu entre les Vascons, lorsque Metellus les assiégeait par les guerres Sertoriales : entre les Saguntins assiégés par Annibal : entre les Juifs assiégés par les Romains, et six cents autres. *Et tout pour la trippe.* »

Dans cette page admirable, s'il y a évidemment quelques traits dont la brutalité choque un goût devenu depuis lors plus timide, n'y voit-on pas bien d'où procède au moins toute une part de la grossièreté de Rabelais? La Grèce naturaliste avait fait des dieux de ses vices eux-mêmes, et rendait un culte public et solennel aux plus honteux de ses instincts : c'est ainsi que Rabelais ne distingue plus dans les manifestations de Nature. Osons enfin le dire une fois et ramener à son principe tout un ordre de plaisanteries : dans l'énormité des effets Rabelais admire le pouvoir de leur cause ; on n'évacuerait point aussi copieusement si l'on n'avait ingéré plus copieusement encore ! Il n'y a point en nature d'opérations plus nobles ni de fonctions plus ignobles que d'autres, et Nature est en tout, et partout, et toujours la nature. Il en résulte que le grand crime, — le seul crime, à vrai dire, — que l'on puisse commettre contre elle, c'est d'en contraindre les impulsions sous la loi d'une discipline qui sera toujours à bon droit taxée d'*anti-naturelle*, puisqu'elle aura toujours pour objet ou pour principe de contrarier, de corriger, de transformer, et en un seul mot de *dénaturer* la nature. La pudeur même n'est qu'une discipline ; et, toute discipline étant ennemie de nature, c'est pourquoi Rabelais a manqué si souvent et si naturellement de pudeur.

Si l'on comprend bien toute l'importance de cette idée dans l'œuvre de Rabelais ; si l'on voit bien comment elle en pénètre

toutes les parties, nous ne dirons pas que toutes les obscurités de son livre en soient comme éclairées ou dissipées du même coup, mais elles en deviennent cependant moins obscures, et son intention n'a plus rien d'une énigme. Nous pouvons mesurer la portée de sa satire. Théologiens, moines ou chats fourrés, Chicanous ou simples pédans, — de l'espèce de maître Janotus ou du « vieil poète françoys » qu'il a Raminagrobis appelé, — ce que Rabelais attaque en eux, ce sont autant d'ennemis de Nature. Et en effet ne sont-ce pas tous ceux qui la déforment sous prétexte de la redresser et qui, pour l'améliorer ou la perfectionner, commencent par s'en éloigner ? Là encore est le vrai motif de son opposition au calvinisme naissant : il n'entend pas s'être émancipé d'une discipline pour en subir docilement une autre, ni de la « benoîte ville des Papimanes, » n'être sorti que pour tomber dans « l'isle désolée des Papefigues. » Si l'on a pu quelquefois s'y tromper, c'est qu'on n'a pas fait attention aux dates. Avant 1536, on a pu croire qu'il inclinait vers le protestantisme, et, en effet, il « protestait ! » Admettons que ce soit contre les mêmes choses que le protestantisme. Mais il n'a pas moins « protesté, » ni moins énergiquement, dès qu'il a eu connu l'*Institution chrétienne* ; et, contrainte pour contrainte, il n'a pas plus voulu de la calvinienne que de la catholique. N'étaient-elles pas toutes deux ennemies de Nature ? Et qu'y a-t-il enfin dans sa pédagogie, dont on a fait tant de bruit, trop de bruit peut-être ? En quoi consiste-t-elle, et quelle en est la tendance évidente, sinon de « libérer l'instinct, » de rendre la nature à elle-même, et l'être humain à ses impulsions ? S'en cache-t-il, d'ailleurs ? En aucune manière, et son langage est assez clair :

« Toute la vie des Thélémites était employée *non par lois, statuts ou règles, mais selon leur vouloir et franc arbitre*. Se levaient du lit quand bon leur semblait, buvaient, mangeaient, dormaient, travaillaient *quand le désir leur en venait*. Nul ne les esveillait, nul ne les parforçait ni à boire, ni à manger, ni à faire autre chose quelconque. Ainsi l'avait établi Gargantua. En leur règle n'était que cette clause :

#### FAIS CE QUE VOUDRAS

Parce que gens libérés, bien nés, bien instruits, conversans en compagnies honnêtes, *ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux, et retire de vice* : lequel ils nommaient honneur. Iceux, *quand par vile subjection et contrainte sont réprimés et asservis*, détournent la noble

affection par laquelle à vertu franchement tendaient, à déposer et enfreindre ce joug de servitude. »

L'allégorie est de 1535. Sur ces entrefaites, l'*Institution chrétienne* paraît, en 1536, et Rabelais y lit les lignes suivantes : « Ceux qui ont défini le péché originel être un desfault de justice originelle, laquelle devait être en l'homme, combien qu'en ces paroles ils aient compris toute la substance, toutefois ils n'ont suffisamment exprimé la force d'iceluy. *Car notre nature n'est pas seulement vide et destituée de tous biens, mais elle est tellement fertile de toute espèce de mal qu'elle n'en peut être oisive.* » Fut-il jamais antithèse plus flagrante ? Quelques années s'écoulaient, et voici qu'en 1547, il retrouve la même philosophie dans le livre posthume de son maître Budé sur l'*Institution du Prince*. « Nature humaine, qui originellement était navrée, en est demeurée par forfaiture si imparfaite, et débilitée de ses sens, et comme orpheline et destituée d'aide et de confort estant en soy, *qu'elle ne peut se suffisamment conduire et prendre la tutelle de soy mesme sans aide extérieure.* » Eh quoi ! Budé lui-même ! Rabelais, à ce coup, ne peut plus se tenir de répondre, et voici l'apologue qu'il emprunte à Calcagnini :

« Physis, c'est Nature, en sa première portée enfanta *Beauté et Harmonie* sans copulation charnelle, comme de soy même est grandement féconde et fertile. Antiphysie, laquelle de tout temps est partie adverse de nature, incontinent eut envie sur cestuy tant beau et honorable enfancement ; et au rebours, enfanta *Amodunt et Discordance* par copulation de Tellumon... Ils avaient la tête sphérique et ronde entièrement, comme un ballon, non doucement comprimée des deux costés, comme est la forme humaine. Antiphysie tenait et s'efforçait prouver que la forme de ses enfans plus belle estait et advenante que celle des enfans de Physis... Et depuis engendra les matagots, cagots et papelars ; les maniacles pistolets, les démoniacles calvins, imposteurs de Genève ; les enragés Putherbes, rustaux, caphars, chattemites, cannibales et autres monstres difformes et contrefaits, en despit de Nature. »

On le voit ici manifestement, Physis ou Nature, c'est la divinité de Rabelais, et, parce que cette adoration des énergies de la nature, invisible ou présente, circule, pour ainsi parler, d'un bout à l'autre de son livre, n'est-ce pas ce qui en fait la signification cachée, le sens intérieur ; — et la profondeur ? Entendons-nous bien sur ce mot. Non, assurément, Rabelais n'est pas profond à la manière d'un philosophe qui spéculerait sur les

qualités de la substance ou d'un logicien qui s'argumenterait. Encore une fois, on se tromperait de voir des « allusions » ou des « intentions » dans toutes ses plaisanteries. Quand ses « allégories » ont un sens, elles sont transparentes ; et quand elles sont obscures, c'est qu'elles n'ont pas de sens. Il n'y a point de mystère dans l'*Anatomie et description des contenance de Quarresme prenant*. Il n'y a point de symbole dans le chapitre : *Comment Pantagruel en haute mer ouit diverses paroles dégelées*.

« Le pilot fit response : Seigneur, de rien ne vous effrayez. Icy est le confin de la mer Glaciale, sur laquelle fut au commencement de l'hiver dernier passé grosse et félonne bataille entre les Arismaspiens et les Néphélites. Lors gelèrent en l'air les paroles et cris des hommes et femmes, les chaplis des masses, les hurtis des harnois, des bardes, les hannissemens des chevaux et tout autre effroy de combat. A ceste heure, la rigueur de l'hiver passée, advenante la sérénité et tempérie du bon temps, elles fondent et sont ouies. »

Il n'y a point là de symbole ; il n'y a qu'une fiction de poète ; et il est vrai qu'elle est de celles que l'imagination du lecteur aime à prolonger dans l'infini du rêve. Mais si c'est pourtant toute une philosophie que de croire à la bonté de la nature ; si c'en est une que d'opposer l'infailibilité de ses instincts à tout effort que l'on essaie de tenter contre eux ; si c'en est une de fonder sur leur seule existence le droit absolu qu'ils auraient de se satisfaire ; si de cette philosophie découle, non seulement toute une pédagogie, tout un système d'éducation, mais toute une morale, et toute une « police » comme on disait alors, ou toute une sociologie ; et si enfin, cette morale s'opposant à l'ancienne, — à la morale de l'effort, du dévouement et du sacrifice, — la contredit presque en tous ses points, c'est ce que l'on veut dire quand on parle de la « profondeur » de l'œuvre ou de la pensée de Rabelais. *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes* : la « profondeur » n'est pas de philosopher en forme et selon les règles de l'art ! Mais, s'il n'y a pas d'idées plus générales, et par conséquent plus profondes, que celles qui expriment les rapports que nous croyons soutenir avec la nature, celui-là sera donc profond qui les aura rendues, quelles qu'elles soient, avec éclat ou avec force ; et qui ne conviendra que c'est ce que Rabelais a fait ? Poète ou philosophe de la nature, comme on voudra l'appeler, il est profond de la profondeur même de cette

idée de nature, et combien y a-t-il d'idées qui soient elles-mêmes plus profondes ?

Nous ajouterons : et combien en connaissons-nous qui soient plus poétiques, si, tout ce qu'il y a de poésie dans les mythologies des anciens, des Latins et surtout des Grecs, s'en est presque uniquement inspiré ? *Hominum divumque voluptas !* avant d'être la « beauté », cette abstraction, Vénus a été l'aiguillon du désir d'amour, comme Bacchus a été la fumée de l'ivresse. La même inspiration se retrouve dans Rabelais, et là où tant d'autres n'ont vu, ne voyaient surtout en son temps qu'une matière inerte, indifférente aux formes qu'elle recevait ou qu'elle révélait, il a senti passer le frisson de la vie.

« Enfants, buvez à pleins godets !... Tout buveur de bien, tout goutteux de bien, altérés, venans à ce mien tonneau, s'ils ne veulent ne boivent : s'ils veulent, et le vin plaist au goût de la seigneurie de leurs seigneuries, boivent franchement, hardiment, librement, sans rien payer, et ne l'espargnent. Tel est mon décret. Et peur n'ayez que le vin faille, comme fit ès noces de Cana en Galilée. Autant vous en tirerez par la dille, autant en entonneray par le bondon. Ainsi demeurera le tonneau inexpuisable. Il a source vive, et veine perpétuelle.

Cette source vive, cette veine perpétuelle, c'est la nature ! Cet « inexpuisable » tonneau, c'est elle qui l'emplit de son vin. Et c'est son vin dont l'ivresse fait délirer le poète, plus sage, plus raisonnable, plus philosophe en son délire, — c'est toujours lui que nous faisons parler, — et « plus digne de pardon » qu'un grand tas de « sarrabaites, cagots, escargots, hypocrites, caffars, frappars, » ne le sont en leurs contemplations, dévotions ou macérations ! S'il y a certainement d'autres sources de poésie ; s'il y en a de plus pures, de moins troubles, qui contiennent en suspension moins de lie ; s'il y en a surtout de plus hautes, que Rabelais lui-même n'a pas toutes ignorées, n'en est-ce pas une ici dont on ne saurait méconnaître l'abondance ? Oui, c'est un païen dans le sens étendu, dans le sens large, dans le sens profond du mot que l'auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua* ; et, répétons-le, ni la Renaissance ni l'antiquité n'en ont connu de plus convaincus. Mais le paganisme a sa poésie ! S'il n'avait pas sa poésie, le christianisme n'aurait pas eu tant de peine à en triompher. Si Rabelais n'en avait pas été, dans notre langue, le plus éloquent interprète, il ne serait pas Rabelais, mais un conteur comme il y en a tant d'autres, mais un satirique, dont la vogue aurait pris



fin avec la vie de ses modèles, mais un « auteur simplement plaisant. » Et qu'on ne dise pas que les qualités de son style l'auraient du moins sauvé de l'indifférence où reposent les Bonaventure des Périers et les Noël du Fail ! Le « style, » quoi que l'on en puisse dire, n'a jamais suffi, lui tout seul, à sauver un écrivain de l'oubli ; et puis, le « style » de Rabelais ne serait pas, lui non plus, ce qu'il est, s'il n'était, et avant tout, expressif de sa philosophie ou de sa poésie de la nature.

Faut-il l'en croire, quand il nous dit « qu'à la composition de ses livres seigneuriaux, il ne perdit, ni employa oncques plus ny autre temps que celui qui était établi à prendre sa réfection corporelle, savoir est : mangeant et buvant ? » On l'en a cru quelquefois, mais c'est trop de naïveté ! Il est vrai que les variantes ne sont pas très nombreuses de l'une à l'autre édition de son livre, ou de ses livres, et, en général, elles affectent moins la forme que le fond. Mais on ne cite point, en moins d'une douzaine de lignes, au courant de la plume et au hasard de la mémoire : Galen : *Lib. 2 Method, lib. de Locis affectis*, et *libr. 2 de symptomaton Causis* ; Marc Tulle : *libr. 1, Quæst. Tusculan* ; Pline : *libr. VII, cap. 32 et 53* ; Aulu-Gelle : *libr. 3 et 15* ; Avicenne : *in 2 Canone et libro de viribus cordis* ; et Alex. Aphrodise : *libro problematon primo, cap. 19*. Soyons-en sûrs : ce n'est point « en mangeant » qu'on atteint tant de volumes sur les rayons de sa bibliothèque, et on ne consulte point tant de livres ni d'auteurs, « en buvant. » Attrape-t-on seulement et fixe-t-on au vol les « propos des buveurs » ou les « contenance de Panurge pendant la tempeste ? » Il est permis également d'en douter ! Si « naturel » qu'il soit, le style de Rabelais est un style « très travaillé ; » ou plutôt encore, et conformément aux leçons qu'il tenait des anciens, son style n'est si « naturel » que d'être travaillé et savant. Rabelais est le premier de nos grands écrivains qui se soit rendu compte que le « naturel » du style ne se réalise qu'à force d'art, et, nous pouvons hardiment le dire, il n'y a guère de prose en notre langue qui soit moins improvisée que la sienne.

Ce serait une étude intéressante à faire que celle du style de Rabelais, et je suis étonné qu'elle n'ait encore tenté personne. On a bien étudié la « syntaxe » de Rabelais ; et, de cette étude, on a conclu, comme aussi bien de toutes les études de ce genre, qu'elle différerait peu de la syntaxe de ses contemporains, à moins que ce ne soit par une construction plus « implexe » de la

phrase, et un emploi plus fréquent, plus libre, plus inattendu, je crois que je puis dire, plus « poétique » de l'inversion (1). Mais nous aimerions qu'on nous dit ce que sa langue et son style ont de plus personnel. Son vocabulaire est-il celui de son temps, de Marot ou de Lemaire de Belges? et n'y peut-on pas reprendre ou critiquer, comme chez le second, quelque excès de « verbocination latiale? » Quels sont les mots que Rabelais a introduits dans la langue, et, en dépit de lui, quels sont ceux qui n'y sont pas demeurés? Que penserons-nous de ses « hellénismes » ou de ses provincialismes? et sont-ils aussi nombreux qu'on l'a dit? Nous ne saurions ici répondre à toutes ces questions, et il suffit d'en avoir indiqué l'intérêt. Mais on peut essayer de définir quelques-unes des qualités de son style, et d'en montrer l'étroite convenance ou l'accord, tant avec son idée de la nature, qu'avec le caractère poétique de son œuvre.

Ce style est, dit-on, pittoresque et vivant. Ce n'est pas assez dire, ni préciser suffisamment la faculté qui me semble entre toutes avoir été celle de Rabelais. Je veux parler du don de penser « par images. » Don de poète, s'il en fut! Même aux idées, Rabelais ne s'intéresse qu'autant qu'il se trouve capable d'en donner une traduction plastique et colorée. Feuillotez la collection des *Élégies* ou des *Épîtres* de Marot : vous y rencontrerez moins de comparaisons ou de métaphores que dans un livre ou dans un chapitre seulement de *Pantagruel* ou de *Gargantua*. Les idées de Marot, — qui d'ailleurs ne sont en général que des commencemens d'idées, — s'enchaînent sous la loi d'une logique extérieure, très apparente, un peu superficielle ; les idées de Rabelais s'expriment par une multiplicité d'images dont l'incohérence même est une peinture, une imitation, une représentation de la complexité de l'objet. « Vistes-vous onques chien rencontrant quelque os médullaire? Si l'avez veu, vous avez peu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soin il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence il le suce. » *Non sibi res sed se rebus...* La soumission à l'objet est entière, et il n'y a presque point ici de recherche ou de curiosité, mais application et scrupule d'artiste. C'est pourquoi métaphores ou comparaisons, dans la prose de Rabelais, ne sont jamais ce qu'en rhétorique on appelle

(1). Voyez le livre de M. Edmond Huguet sur *la Syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*; Paris, 1894, Hachette.

des ornemens du discours : elles sont le discours même. Et comme d'ailleurs ce discours est servi par une extraordinaire fécondité d'invention verbale, c'est d'abord ce qui donne au style de Rabelais cette originalité de vie qui le caractérise.

Il y a des écrivains qui suent à la poursuite ou à la recherche du mot qui les fuit ; et il y en a d'autres, au contraire, à qui les mots viennent d'eux-mêmes, en abondance ou en foule, si nombreux, si pittoresques et si colorés — « mots de gueule, mots de sinople, mots d'azur, mots de sable, mots dorés — » qu'en vérité le courage leur manque pour faire un choix entre eux. Et de là ces énumérations où s'amuse, où s'anime et s'échauffe la verve de Rabelais. Ce sont les Corinthiens qui s'appréhendent à soutenir l'assaut du roi de Macédoine, et les voilà :

« ... remparant murailles, dressant bastions, esquarant ravelins, cavant fossés, escurant contremines, gabionnant défenses, ordonnant plateformes, vidant casemates, rembarant fausses brayes, érigeant cavaliers, ressapant contrescarpes, enduisant courtines, produisant moineaux, taluant parapètes, enclavant barbicanes, asserant machicoulis, remuant herses sarrazinesques et cataractes, asseyant sentinelles, patrouilles. »

Encore ici, comme plus haut, la verve du poète est-elle en quelque manière contenue par la réalité de l'objet ; il a toujours un modèle sous les yeux ; et, en écrivant, il ne l'a point perdu de vue. Mais, quelquefois, il s'étourdit lui-même du cliquetis de ses mots, ou plutôt il s'en grise ; il n'est plus maître de l'élan qui l'emporte ; et voici Diogène roulant son tonneau :

« ... qu'il tournait, virait, brouillait, barbouillait, hersait, versait, renversait, nattait, grattait, frottait, barattait, bastait, butait, tabustait, cullebutait, trepait, trempait, tapait, timpait, estoupait, destoupait, detraquait, tricotait, chapotait, croulait, élançait, chamaillait, branlait, ébranlait, levait, lavait, clavait, entravait, bracquait, briqueait, brocquait, etc. »

Ici, visiblement, Rabelais se laisse entraîner, et peut-être, si l'on songe que l'énumération — se prolongeant à travers le jeu des allitérations et des assonances — continue dix ou douze lignes durant, est-on tenté de la trouver fatigante. Il n'est donc en ce cas que de la lire à voix haute. Calme et posée d'abord, la voix s'enfle et s'élève, elle grossit, elle se hâte, elle se précipite, elle s'enfièvre ; elle se « rythme » surtout ; et, sous ce que cet afflux de mots semblait avoir d'artificiel, elle achève enfin de découvrir ce qu'il y a de lyrique.

Mais, où l'expression se justifie davantage encore, c'est quand cette abondance d'invention verbale et ce don de penser par images, concourant ensemble au développement d'une idée un peu complexe, ou seulement un peu neuve, Rabelais s'en aide alors pour s'élever, d'une comparaison ou d'une métaphore, à des conceptions que l'on pourrait presque appeler des pressentiments scientifiques, si nous n'aimions mieux y voir le triomphe de sa virtuosité. Tels sont les quatre chapitres où il célèbre les « vertus de l'herbe nommée Pantagruelion : » nous en avons déjà cité quelques lignes. Et nous en avons cité quelques-unes du merveilleux « Discours de Panurge à la louange des prêteurs et des débiteurs. » Ce n'est d'abord qu'un paradoxe ou une plaisanterie. « Mais, demande Pantagruel, quand serez-vous hors de dettes? — Es calendes grecques, répondit Panurge, lorsque tout le monde sera content, et que serez héritier de vous-même. » Et vous diriez que l'unique intention de cette bonne pièce de Panurge ne soit, une fois de plus, que de se moquer de son maître! Mais attendez! le voilà qui se laisse emporter au flux de son discours, et la plaisanterie tourne à la satire sociale :

« Cuidez-vous que je sois aise quand, tous les matins, autour de moi, je vois ces crédeurs tant humbles, serviables et copieux en révérences?... Ce sont mes candidats, mes parasites, mes diseurs de bonjours, mes salueurs, mes orateurs perpétuels... »

Et, de la satire sociale, il déduit maintenant une haute leçon de solidarité :

« De cestuy monde rien ne prestant ne sera qu'une chiennerie, qu'une brigue plus anormale que celle du recteur de Paris, une diablerie plus confuse que celle des jeux de Doué. Entre les humains l'un ne sauvera l'autre : il aura beau crier à l'aide, au feu, à l'eau, au meurtre; personne n'ira au secours. Pourquoi? Il n'avait rien presté, on ne lui devait rien. Personne n'a intérêt en sa conflagration, en son naufrage, en sa ruine, en sa mort. Bref, de cestuy monde seront bannies foy, espérance, charité : car les hommes sont nés pour l'aide et secours des hommes... »

Et ce n'est pas enfin notre monde humain seulement, c'est l'univers lui-même, dont l'harmonie, fondée sur un échange de services, s'évanouirait, si jamais cet échange venait à s'interrompre :

« Un monde sans dettes! là, entre les astres ne sera cours régulier ni conque : tous seront en désarrey! Jupiter ne s'estimant débiteur à Saturne,

le dépossèdera de sa sphère... Saturne se ralliera avec Mars et mettront tout ce monde en perturbation... Mercure ne voudra soy asservir aux autres... Vénus ne sera vénérée, car elle n'aura rien presté. La lune restera sanglante et ténébreuse : à quel propos lui départirait le Soleil sa lumière?»

C'est ainsi que de proche en proche, et sans cesser d'être toujours lui-même, Rabelais, d'une considération à laquelle personne n'avait pris garde, s'élève à une contemplation philosophique où la précision du détail n'est égalée que par la grandeur de l'hypothèse. Écoutez-le conter encore : « Comment Pantagruel descendit au manoir de messer Gaster; *premier maître es arts du monde.* » Il y fait de l'économie politique; et on a vu plus haut de quel éclat de style il y vêtail ce qu'on devait de nos jours appeler la « conception matérialiste de l'histoire. » Mais nous pouvons hardiment le dire, si ces pages, et tant d'autres semblables, ne sont pas d'un poète, il faut alors changer le sens des mots. Rabelais a tout d'un poète, et si je ne craignais d'allonger insensiblement ce chapitre, je montrerais maintenant qu'il en a eu surtout l'« enthousiasme. » Autant que l'homme était prudent et avisé dans l'usage de la vie, autant, et sitôt qu'il écrivait, il devenait facile à l'enthousiasme, — enthousiasme pour la science, enthousiasme pour les idées, enthousiasme pour les richesses cachées de cette langue dont il se rendait bien compte que personne avant lui n'avait entrevu les infinies ressources; — et c'est pourquoi, tout pesé, tout considéré, nous pouvons le saluer encore,

Le bon Rabelais qui boivait  
Toujours, cependant qu'il vivait!

Nous avons seulement essayé de dire de quel vin les fumées lui montaient à la tête.

### III. — L'INFLUENCE DE L'ŒUVRE

Quel a été le sort de cette œuvre unique, et quelle son influence?

Il faut bien l'avouer : si les contemporains n'en ont pas méconnu toutes les qualités, ils n'en ont pas cependant reconnu la valeur; et rarement œuvre plus originale a exercé moins d'action. C'est ce que suffirait à prouver la seule ignorance où nous sommes des circonstances de la mort de Rabelais. Comment est-il mort? Quand est-il mort? Où est-il mort? Nous n'en sa-

vons rien ! Ce n'est pas ainsi que disparaissent, dans la force de l'âge et dans la maturité du génie, les hommes dont les œuvres, — à tort ou à raison, il n'importe, — ont passionnément occupé l'attention de leurs contemporains. Quand ils meurent, on le sait ; et la curiosité les accompagne au moins jusqu'à la tombe. Mais l'auteur de *Pantagruel* ! En vérité, si nous n'avions pas l'épithète éloquent et irrespectueuse de Ronsard ; si nous n'avions pas les anathèmes dont Calvin, dans son traité des *Scandales*, en 1550, dont Théodore de Bèze, dans un passage que nous avons cité, et Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote*, en 1566, ont accablé sa mémoire, — ce même Henri Estienne que l'on a quelquefois soupçonné d'être l'auteur du *Quart Livre de Pantagruel*, — il nous faudrait franchir un demi-siècle, je ne dis pas pour lui trouver des juges, de vrais juges, mais pour trouver qui parle de lui ; et, sans doute, il y a lieu de s'en étonner. Non seulement le vrai Rabelais, le Rabelais réel, a singulièrement différé du caractère de son œuvre, mais, à son tour, et par une autre singularité, la réputation ou la fortune de cette œuvre n'a pas moins différé, si l'on peut ainsi dire, de la nature, mais surtout du degré de son mérite.

Ses idées n'ont pas rencontré plus de faveur ou d'accueil que lui-même. Ce n'est pas ici le lieu de discuter sa pédagogie, que l'on a, selon nous, trop vantée, nous l'avons dit, et tout ce que nous ajouterons, c'est que, si Rabelais a parlé sérieusement, on ne saurait guère en concevoir de plus chimérique. Instruire en amusant, et, de l'effort ou de la fatigue même, qui sont nécessairement inséparables du travail, qui le sont encore plus du profit qu'on en tire, essayer de faire un divertissement ou un plaisir ; regarder comme un crime, je ne dis pas de contraindre ou de réprimer la nature, mais de la corriger seulement, et au contraire aider, favoriser, provoquer au besoin ce que l'on a de nos jours appelé « le développement de toutes nos puissances », comme si chacun de nous n'en apportait en naissant que de bonnes ; faire d'ailleurs de la santé physique la condition et la base physiologique du progrès intellectuel, si ce sont bien là les principaux articles de la pédagogie de Rabelais et s'il n'y en a pas de plus impraticables, nous serions obligés pour le monter d'entrer en de trop longs, en de trop nombreux, en de trop minutieux détails. Nous ne connaissons pas de leçons de choses qui ne doivent demeurer de véritables « Leçons », et fait-

elle aussi rudimentaire qu'elle l'était au temps de Rabelais, on n'apprend pas la botanique en mangeant de la salade! Mais ce qui est plus curieux, c'est que toutes les plaintes que fait Rabelais de l'éducation de son temps ne semblent pas avoir été seulement entendues. Laissons passer cinquante ans, et nous les retrouvons aussi vives dans les *Essais* de Montaigne! Encore bien moins semble-t-on avoir essayé de les mettre en pratique et de réaliser les réformes qu'il préconisait. Et cela encore, quoi que l'on pense de ces réformes, est sans doute une preuve du peu d'influence qu'il a exercée. *Saltavit et placuit* : Rabelais a fait rire! Mais personne, en son temps, ne s'est avisé que son rire fût « un des gouffres de l'esprit, » ni peut-être qu'il se fût en riant proposé rien de plus que de rire.

Comment cela se fait-il? Si ce n'est pas précisément une « énigme », c'est un problème nouveau, c'est une dernière question que son œuvre nous pose. Essayons donc d'y répondre, en ne retenant d'ailleurs, de beaucoup d'explications possibles ou probables, que celles qui nous sembleront de nature à éclairer la signification de cette œuvre même ou à préciser la physionomie de l'homme.

Nous nous sommes efforcé de donner de l'œuvre une idée et un jugement d'ensemble, mais il nous faut ici nous souvenir que la publication du poème n'a pas duré moins de vingt ou trente ans, de 1532 à 1552, — et à 1564, si l'on veut que le *Cinquième Livre* soit de lui. C'est ce qui peut suffire à nous rendre compte, en passant, des redites ou des contradictions qu'on a relevées dans son poème. Pour les redites, on pourrait soutenir que l'épopée, de soi, n'y répugne point, et s'il est vrai, comme on l'a vu, que le premier livre de *Pantagrue* et le *Gargantua* sont à peu près conçus et dessinés sur le même modèle, on sait que les récits de combats ne manquent ni dans l'*Iliade* ni dans la *Chanson de Roland*, et y sont-ils si différens entre eux? Les contradictions sont plus graves; et, de l'écrivain d'opposition qu'il est assez manifestement dans ses deux premiers livres, si quinze ans de temps ont transformé le Rabelais du troisième et du quatrième livre, en un écrivain plutôt complaisant au pouvoir, il y avait là de quoi dérouter l'opinion. Car de quel côté se rangeait-il enfin? et après tant d'indulgence pour les « concions des bons prescheurs évangéliques, » 1535, que signifiait cette attaque de 1552, aux « démoniacles Calvins, imposteurs de Genève? »

Dira-t-on qu'en ce temps-là l'opinion n'y regardait pas de si près? C'est premièrement ce qu'il faudrait savoir. Mais, en ce cas, ce qui l'aurait distraite ou détournée de Rabelais et de ses géans, ce serait alors des événemens littéraires comme la publication de l'*Institution Chrétienne* de Calvin, 1536-1551, ou comme l'apparition, la bruyante apparition, en 1549, du manifeste de la Pléiade. En fait, les deux derniers livres de Rabelais ne s'adressaient plus du tout aux mêmes lecteurs que les deux premiers. Si quinze ou vingt ans de temps n'avaient pu s'écouler, dans un siècle où l'on vivait vite, sans modifier les opinions de l'écrivain, ils n'avaient pas moins profondément modifié l'esprit public. La Sorbonne ou le Parlement pouvaient encore s'émouvoir au récit des aventures de Panurge, mais déjà les lecteurs, le commun des lecteurs demandait autre chose; et là sans doute est l'une des raisons du silence qui se fait autour de Rabelais, même avant qu'il soit mort, et plus profond encore aussitôt qu'il est mort.

Sa modération n'est-elle pas capable également de lui avoir nuï? je veux dire : la mesure que, dans un siècle tumultueux et passionné, nous avons vu qu'il s'était efforcé de garder. La « mesure! » il semble d'abord qu'aucun mot ne lui convienne moins, et comme écrivain, il est vrai que Rabelais a tout justement quelque chose de « démesuré. » Mais il est vrai aussi que, comme Erasme naguère, il a refusé de prendre parti entre catholiques et protestans; qu'il a indifféremment dirigé les traits de sa satire contre les uns et contre les autres, qu'il les a donc également blessés par cette « gaité d'esprit confite en mépris des choses fortuites, » qui est son pantagruélisme; et cela, il faut en convenir, n'est pas incapable de les avoir les uns et les autres coalisés contre lui. Les modérés ne plaisent guère à leurs contemporains; et, en effet, leur modération n'est-elle pas une lecture qu'ils donnent « aux violens » de tous les partis, c'est-à-dire à ceux qui sont la force, et le nerf, et l'âme des partis?

Ces raisons sont extérieures, et partant un peu superficielles; en voici de plus intérieures, sinon de plus profondes, qui touchent à l'œuvre, et qui tiennent de l'homme. La qualité de son style d'abord, si l'on ne saurait nier que personne, avant ni depuis lui n'a écrit comme lui. Le style de Rabelais n'est pas entré dans l'usage commun, dans l'usage courant de la langue, même littéraire. De l'étalage même et de l'abus d'une érudition souvent pédantesque, mais infiniment diverse, et de l'abus aussi de l'hyper-



nisme; de la multiplicité de ses allusions de toute sorte, non seulement aux personnes, mais aux choses, aux coutumes locales, aux appellations singulières, — « *Gaudebillaux* sont tripes de coiriaux; *Coiriaux* sont bœufs engraisés à la crèche et prés guimaux; *Prés guimaux* sont ceux qui portent herbe deux fois l'an, » — de tant de provincialismes enfin qu'il a brassés dans le torrent de son style, de tout cela Rabelais s'est fait lui-même ce qu'on appelle « un auteur difficile. » Il nous faut avec lui payer notre plaisir. On ne l'aborde pas sans préparation, ni même sans étude. *Non hic est piscis omnium...* Et qu'on ne dise pas que c'est ainsi qu'on écrit de son temps! Non, ce n'est pas ainsi qu'on écrit, et Marot tout seul en peut servir de preuve. Marot est parfaitement clair, et la qualité de sa langue est limpide. La langue de Rabelais est technique, elle est spéciale, elle est souvent obscure, bien plus obscure que celle de Ronsard, qu'on a si sottement raillée. Il n'a pas seulement le style volontiers technique, savant ou pédantesque, il l'a aussi comme involontairement discursif ou digressif. Il l'a encore épisodique, et d'ailleurs merveilleux pour l'art, pour l'aisance savante, pour l'apparente nonchalance, avec lesquels il enveloppe l'épisode dans le dessin compliqué de sa phrase. Mais que tous ces mérites, bien loin de lui attirer des lecteurs, en aient détourné beaucoup de son œuvre et de lui, c'est ce qu'il paraît difficile de nier : nous ne sommes pas tous le savant Tiraqueau ni l'omniscient Budé!

Il ne faut pas douter non plus que son cynisme en ait détourné beaucoup d'autres, et après en avoir déjà parlé, si nous y revenons, c'est qu'on ne saurait jamais louer Rabelais sans insister sur cette restriction ni surtout laisser dire qu'il n'ait fait encore en cela qu'imiter l'exemple de son temps. La grossièreté de Rabelais lui est bien personnelle; et, pour ne parler que de ses devanciers, on ne la retrouve ni chez Marot, ni chez Lemaire de Belges, ni même chez ce « truand » de Villon. Marot a des épi-grammes obscènes, et il en a d'ordurières. Villon ne se fait pas scrupule de prêter la musique de son vers aux « regrets de la belle qui fut heaulmière, » ou de rimer une ballade en l'honneur de *la Grosse Margot*. Ce sont là jeux de poète! Mais ni l'un ni l'autre n'a le cynisme ou l'impudeur de Rabelais. Est-ce le médecin ici qui reparait? Toujours est-il que Rabelais semble prendre un plaisir pervers à braver les plus simples convenances, et on dira ce que l'on voudra, mais il n'est heureusement pas

vrai que ses devanciers ni ses contemporains lui ressemblent tous ou presque tous en ce point. Car ses plaisanteries, après cela, ne sont pas du tout inoffensives ! Aucune plaisanterie n'est inoffensive qui nous accoutume à parler ou à penser bassement. Mais les plaisanteries de Rabelais deviennent dangereuses quand elles deviennent ignobles ; et elles le deviennent particulièrement, quand elles ne vont, comme en tant de rencontres, qu'à ridiculiser outrageusement la vieillesse, par exemple ; ou à déshonorer le mariage ; ou à salir même la maternité.

Au reste, — et on en a fait plusieurs fois la remarque, — c'est ici l'un des défauts, ou, pour mieux dire, l'une des grandes lacunes de l'œuvre et du génie de Rabelais. Dans cette satire où, l'une après l'autre, défilent sous nos yeux toutes les conditions humaines, la femme n'a presque point de place, ou du moins, quand on nous l'y montre, c'est de loin, et d'ailleurs c'est toujours pour l'injurier grossièrement. Que l'on se reporte seulement aux chapitres XXI et XXII du second livre, le premier du *Pantagruel* : il n'y a rien de plus « gaulois ; » et on songe involontairement à la manière dont la femme est traitée dans nos vieux *fabliaux* ! Ah ! la « galanterie » n'était pas le défaut de nos troubadours ; et quand ils parlaient d'amour, la bassesse de leurs sentiments n'avait d'égale que l'imperfection de leur langue. Rabelais est bien de leur famille. On ne trouve pas trace de « chevalerie » dans son œuvre, et l'inspiration des *Romans de la Table ronde* en est absente ! Absente aussi cette sensibilité qui respire dans la *Ballade que fit Villon à la requeste de sa mère* :

Femme je suis, pauvrete et ancienne,  
Qui rien ne says, oncques lettres ne lus ;

absente la grâce :

La reyne Blanche comme lys,  
Qui chantait à voix de seraine ;

absente enfin jusqu'à cette inspiration de voluptueux ou d'artiste qu'on sent passer dans les vers célèbres :

Corps féminin, qui tant es tendre,  
Poly, souef et précieux...

Et cela sans doute est fâcheux, plus fâcheux peut-être que tout le reste, pour « un humaniste » surtout. Car d'avoir ainsi traité

la femme, c'est enfin comme si l'on disait qu'une moitié de l'humanité est absente de l'œuvre de Rabelais. Il a la verve, il a la force, il a la puissance ! Il a, nous l'avons dit, le pittoresque et l'éloquence ! Il n'a ni la sensibilité, ni la grâce, ni le charme, ni tout ce que la femme, en entrant dans une littérature, y fait entrer avec elle des exigences, des convenances, des qualités de son sexe ; — et ce qui lui manque encore davantage, c'est le sentiment de la beauté.

Sa philosophie de la nature l'a-t-elle peut-être empêché de l'éprouver ou de le concevoir ? Je le croirais volontiers. Qu'est-ce que la beauté ? Nous n'en savons rien, et depuis le temps de Platon aucun esthéticien n'a réussi à nous le dire. Mais nous ne nous trompons point à de certaines impressions. Et ce genre d'impressions, c'est rarement la nature qui nous les procure. Il y a plus, et dans tous les arts, comme dans tous les temps, — mais surtout et plus particulièrement dans la tradition gréco-latine, dans la tradition classique, — l'idée de la beauté n'a jamais été formulée ou conçue que comme quelque chose d'ultérieur à la nature. On connaît l'endroit, souvent cité, de la lettre de Raphaël à Baldassare Castiglione : *Essendo carestia di belle donne, io mi servo di certa idea che mi viene nella mente*. Et Cicéron avait dit avant lui : *Nihil in simpliciter genere ex omni parte perfectum natura expolivit*. C'est comme s'il disait que rien de naturel n'est achevé, n'est parfait, n'est complet en son genre. La nature n'est belle ni en soi, ni de soi : elle le devient. Mais c'est précisément ce qu'ignorent ou ce que ne comprennent pas les naturalistes. L'imitation de la nature leur suffit ; et, comme à Rabelais, de vouloir la « perfectionner, » cela passe à leurs yeux pour la plus dangereuse ou la plus prétentieuse des erreurs. Les choses sont bien comme elles sont, et il nous faut apprendre à les reproduire comme telles. Ne touchons pas à la déesse ! et surtout ne la retouchons pas ! Mais si c'est bien l'idée de Rabelais, et, nous l'avons montré, si tout ce qu'il croit voir de naturel est non seulement naturel, mais sacré pour lui, mais « divin, » sa philosophie même l'a donc empêché de concevoir le sentiment de la beauté. Et ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette philosophie ; mais, qu'elle mène à cette conclusion, et qu'elle y mène presque nécessairement, n'est-ce pas déjà contre elle un grave préjugé ? |

Il y a certes là de quoi nous étonner ! Et comment donc ! ce

très grand, très pénétrant, et très vigoureux esprit, cet artiste et ce poète, a vécu toute sa vie dans la familiarité des poètes et des artistes de la Grèce et de Rome ! Il a fait plusieurs séjours à Rome, et quelle Rome alors, la Rome des Médicis et des Farnèse ! Il a pu voir, il a certainement vu les *Chambres* de Raphaël et le *Plafond de la Sixtine* ! Il est encore contemporain de Chantilly et de Chambord ! Mieux encore ! il est de Chinon, Tourangeau, né sur les bords de ce fleuve de Loire où se sont comme élevés sous ses yeux les chefs-d'œuvre de l'architecture de notre Renaissance ! Qui le croirait ? qui s'en douterait à le lire ? Son abbaye de Thélème, « en figure hexagone, » avec ses « grosses tours rondes en chacun de ses angles, » sa couverture d'« ardoise fine, » son « endoussure de plomb à figure de petits mannequins et animaux bien assortis et dorés » n'est à vrai dire qu'un de ces châteaux forts comme on en voit aux enluminures, *or* et *azur*, de nos vieux manuscrits ; et il est bien vrai qu'en passant dans l'île de Međamothi ses voyageurs achètent « quelques rares et précieux tableaux, » ainsi qu'une tapisserie de haute lisse où sont représentés « La vie et gestes de Achilles ; » mais leur plus belle emplette est encore de trois jeunes « unicornes » et d'un « tarande. » « Tarande est un animal grand comme un jeune taureau, portant teste comme est d'un cerf, peu plus grande, les pieds fourchus, le poil long comme d'un grand ours, la peau peu moins dure qu'un corps de cuirasse... » Nous voilà loin d'Achille, en moins de trois ou quatre pas ! Chose étrange, en un grand écrivain, poète pourtant et peintre lui-même, que cette espèce d'indifférence à la beauté plastique ! Mais quelle distance ne met-elle pas entre lui et l'Arioste, son contemporain d'Italie ; et comment, à ce propos, s'empêcher de songer que le *Roland furieux*, comme le *Pantagruel*, est cependant une satire ou une parodie ?

C'est en ce point et par là que, si l'œuvre de Rabelais incarne l'une des idées maîtresses de la Renaissance, il n'en demeure pas moins engagé dans le moyen âge de toute une partie de lui-même. Le moyen âge avait eu le génie de la caricature ou du grotesque, pour ne pas dire de la laideur, et c'est ce que Rabelais en a directement hérité. Joignez-y le goût de l'allégorie. Se rappelle-t-on l'étrange apparition qui termine le grand combat de Pantagruel et de ses compagnons contre les Andouilles ?

« Du cousté de la Transmontane advola un grand, gras, gros, gris pourceau, ayant aisles longues et amples, comme sont les ailes d'un moulin à vent. Et estait le pennage rouge cramoisi, comme est d'un phœnicoptère, qui en Langue goth est appelé flammant. Les œilz avait rouges et flamboyans, comme un pyrope; les oreilles verdes comme une émeraude prasine; les denz jaunes comme une topaze; la queue longue, noire comme marbre Lucullian, les pieds blancs, diaphanes et transparens comme diamant, et estait largement patté, comme sont les oyes, et comme jadis à Tholoze les portait la reine Pédauque... Le temps était beau et clair. Mais, à la venue de ce monstre, il tonna si fort du cousté gauche que nous restâmes tous étonnés. Les Andouilles, sitôt que l'aperçurent, jettèrent leurs armes et bâtons, et à terre s'agenouillant, levèrent haut leurs mains jointes, sans mot dire, comme si elles l'adorassent. Frère Jean, avec ses gens, frappait toujours et embrochait Andouilles. Mais par le commaudement de Pantagruel fut sonnée retraite, et cessèrent toutes armes. Le monstre ayant plusieurs fois volé et revolé entre les deux armées jetta plus de vingt et sept pipes de moutarde en terre : puis disparut, volant par l'air, et criant sans cesse : *Mardy gras, mardy gras, mardy gras.* »

La puissante et amusante imagination du conteur transforme ici, en une sorte de mythe, le froid symbole qu'on appelait au moyen âge *Bataille de Charnage et de Quaresme*, mais c'est bien le même symbole; et le plaisir évident que Rabelais prend lui-même à son allégorie le trahit.

Aussi bien touchons-nous à la raison historique de l'indifférence relative avec laquelle ses contemporains ont accueilli son œuvre. S'ils n'ont pas pris le livre au sérieux, et si même ceux qu'il avait fait le plus rire lui eussent demandé volontiers, comme le cardinal d'Este à l'auteur du *Roland furieux* : « Et où diable, maître Alcofribas, avez-vous pris toutes ces... sottises? » s'ils n'ont pas rendu justice à toutes les qualités de Rabelais, ni surtout à l'unique originalité de cette prose en même temps si réaliste et si poétique, si savante et si populaire ou populacière à la fois; si Rabelais n'a pas laissé derrière lui de disciples ou d'imitateurs, si ses exemples n'ont pas fait école, c'est qu'à vrai dire, et pour tous les motifs qu'on vient d'essayer d'indiquer, l'inspiration générale de son livre — sauf en un point — contrariait les tendances de son temps. Représentatif d'un moment, mais d'un seul moment de la Renaissance, surtout de lui-même, Rabelais ne l'a pas été des « aspirations » de son époque, et si, de son vivant, sa gloire n'a pas égalé son génie, c'est précisément ou principalement à cause de cela.

Au moment où l'influence des femmes commençait à trans-

former l'art et la littérature, — ainsi qu'on en trouve la preuve dans la vogue des *Amadis*, 1540, ou dans l'esprit de l'*Heptaméron*, 1558, — il a offert à ses contemporains un livre, poème ou roman, dont la femme était absente, ou du moins n'y paraissait que de très loin en très loin, pour y être plus grossièrement bafouée que dans les *Fabliaux*. Combien Érasme, cet autre moine, avait été plus généreux, plus large, plus humain, pour mieux dire ! et s'il a, lui aussi, la plaisanterie quelquefois un peu grasse, comme il a mieux parlé, dans ses *Colloques*, de l'éducation des femmes, et du plaisir de la conversation, et de la dignité du mariage, et de la noblesse de la maternité ! C'est ce que les femmes attendaient alors de l'écrivain. Et c'est pourquoy, quand Rabelais n'aurait pas offensé cruellement toutes leurs pudeurs, elles n'en auraient pas moins reconnu et proscrit en lui l'ennemi de toutes leurs ambitions sociales. Elles ont pu croire un instant qu'il leur donnait entrée dans son abbaye de Thélème, à l'endroit où il dit : « Tant noblement estaient appris les Thélémites qu'il n'estait entre eux celui *ni celle* qui ne sût lire, écrire, chanter, jouer d'instrument harmonieux, parler de cinq à six langages, et en iceux composer, tant en carmes qu'en oraison solue ; » et plus loin : « Jamais dames ne furent vues tant propres, tant mignonnes, moins fascheuses, plus doctes, à la main, à l'aiguille, à tout acte muliebres honnête et libre. » Mais quoy ! si c'est Rondibilis qui parle, c'est Rabelais qui pense, dans cet autre passage : « Quand je dis femme, je dis un sexe tant fragile, tant variable, tant muable, tant inconstant et imparfait que nature me semble s'être égarée de son bon sens quand elle a bâti la femme ! » Et j'entends bien encore qu'il rit ! Mais en riant il dit ce qu'il veut dire ; et les femmes ne s'y sont point trompées. Au temps de François I<sup>er</sup> et d'Henri II, contre l'influence féminine qui grandissait, Rabelais a représenté tout ce que les femmes eussent voulu détruire, tout ce qu'elles allaient cent ans durant travailler à détruire, tout ce qu'elles devaient réussir un jour à détruire ; et il se peut bien qu'elles aient eu tort en quelques points, mais elles avaient raison en d'autres, sur la plupart des autres ; et la vogue ou la réputation de Rabelais s'est ainsi ressentie d'avoir contre elle au moins une moitié du public.

S'il avait mal choisi son moment de contrarier une tendance universelle et irrésistible, il ne l'avait guère mieux choisi de faire

l'apologie de la nature, telle du moins qu'il l'a faite; et c'était trop tard ou trop tôt. Nous le verrons bientôt en étudiant Calvin. Ce que les réformateurs en général, et les calvinistes en particulier, les nôtres surtout, combattront le plus énergiquement de l'esprit de la Renaissance, nous pouvons le dire dès maintenant, c'en est justement le naturalisme, et sa tendance intérieure à l'émancipation des instincts. Là même est le motif pour lequel nous avons cru pouvoir nous dispenser de nous expliquer plus amplement sur la philosophie de Rabelais. Nous laissons à Calvin le soin de lui répondre; et, déjà, ne l'a-t-on pas vu commencer? Aux environs de 1550, Calvin avait d'ailleurs pour lui, catholiques ou protestans, tous ceux qui se souciaient de défendre la morale contre la croissante corruption dont l'esprit de la Renaissance n'était pas tout à fait innocent ou irresponsable. Mais se pouvait-il qu'ils n'eussent pas, comme lui, Rabelais en horreur, ou tout au moins en défiance? Et les accusât-on, comme Rabelais lui-même l'a fait, de « cagoterie, » ou d' « hypocrisie, » — ce qui est toujours facile, — on ne saurait faire que cette défiance, ou de quelque nom qu'on la nomme, ne lui ait enlevé de nombreux lecteurs. S'il contrariait toute une fraction de la société de son temps, et la plus puissante ou la plus aristocratique, — c'était encore alors la même chose, — il en inquiétait une autre, et une plus agissante, sur les fondemens mêmes de la morale. Il ne lui restait plus, après cela, qu'à tourner les « lettrés » eux-mêmes contre lui, c'est-à-dire ses propres troupes; et l'énigme est expliquée si c'est effectivement ce qu'il a fait.

On sait assez que les écrivains de la Pléiade n'ont guère aimé Rabelais, et, comme témoignage de leurs dispositions envers lui, on peut joindre à l'épithète de Ronsard, si l'on le veut, cette épigramme de Baïf :

J'ay, moy, nouveau Démocrit,  
 Ry de tout par maint écrit,  
 Que sans rire on ne peut lire,  
 Enfin la mort qui tant rit  
 Se riant de moi m'apprit  
 A rire d'un ris sans rire.

Elle est parfaitement plate, au moins! mais elle est caractéristique. La Pléiade n'avait point désarmé. Et quelle est la raison de cette hostilité? Celle-ci, tout simplement, que, si la Pléiade

s'est proposé quelque but, — en se trompant peut-être sur les moyens qu'elle a pris de l'atteindre, — elle n'en a pas eu d'autre, de plus déclaré, ni de plus désiré que le perfectionnement de la nature et la réalisation de la beauté. Rien encore, on le voit, de plus contraire à l'esprit de Rabelais; ou plutôt, il faut retourner la phrase, rien de moins conforme que l'esprit de Rabelais à une tendance qui était déjà celle de presque tous les écrivains.

Ne nous étonnons donc pas que, n'ayant avec lui ni les lettrés, ni les protestans, ni les femmes, — c'est-à-dire aucun des trois grands partis qui, de son vivant même, se disputaient la direction de l'opinion, — son œuvre n'ait pas été jugée d'abord à sa valeur. Isolé déjà par l'originalité de son style, qui ne devait pas plus avoir d'imitateur qu'il n'avait eu de modèle, Rabelais ne l'était pas moins, l'était même encore davantage par son opposition aux tendances de son temps. Son influence a été nulle sur ses contemporains, et, avec le mélange unique de ses qualités et de ses défauts, il nous apparaît dans l'histoire comme un de ces maîtres dont l'exemple n'a pas fait école, et qui sans doute, pour cette raison même, n'en sont que plus originaux. Cinquante ou soixante ans s'écouleront avant qu'on lui rende justice, avant que l'opinion, la popularité, l'admiration lui reviennent. Et ceux mêmes qui pour témoigner de leur admiration l'imiteront alors, différencieront de lui par tant de côtés, qu'on verra bien, qu'on pourra sans doute essayer de dire ce qu'ils lui doivent! mais les emprunts qu'on lui fera ne l'appauvriront point; nul ne retrouvera le secret de sa puissance; et il nous demeurera pour toujours incomparable, prodigieux et déconcertant, — avec « un collier d'or au col, » sur lequel on lira « gravé en lettres Ionicques... » ce que lui-même y lut dans la journée fameuse où, du côté de la Transmontane, il vit Mardy gras volant dans les airs.

FERDINAND BRUNETIÈRE.



---

## QUESTIONS SCIENTIFIQUES

---

LES

# EXPÉDITIONS ANTARCTIQUES

On n'en a pas encore fini avec le pôle Nord, et voici que l'on s'attaque maintenant au pôle Sud. L'immense calotte de glace posée au centre de l'océan Antarctique attire, à son tour, l'attention, non pas seulement des navigateurs et des géographes, mais des naturalistes, des géologues et des météorologistes. C'est une exploration scientifique complète qui commence. Elle est destinée à poursuivre et à parfaire l'œuvre des Cook, des Weddell, des Bellingshausen, des Biscoë, des Dumont d'Urville, des Balleny, des Wilkes et des Ross, c'est-à-dire des marins savans et hardis qui, entre les années 1774 et 1843, ont recueilli le peu de notions que nous possédions sur ces mystérieuses régions.

L'expédition belge, dirigée par le commandant de Gerlache, vient à peine de rentrer en Europe, après deux années d'absence, que déjà trois autres sont en préparation. Elles prendront la mer, les unes et les autres, en 1901. L'expédition allemande sera dirigée par le professeur Z. von Drygalski : elle se propose d'aborder la zone antarctique, au sud de l'océan Indien, dans le voisinage de l'île Terminus, sur le prolongement d'un méridien qui traverse le Siam et l'île de Sumatra. C'est précisément dans la région qui fait face à celle-là, de l'autre côté du pôle, au sud des Terres de Palmer, qu'ont opéré les savans

belges. La mission anglaise, organisée par la Société de géographie de Londres, aura son point de pénétration aux environs de la Terre Victoria, au sud de la mer de Polynésie. De l'autre côté du pôle, la mission écossaise, dirigée par William Bruce, lui fera vis-à-vis, sur la Terre de Graham.

La région antarotique sera donc abordée de quatre côtés à la fois, par les sommets d'un quadrilatère à peu près régulier. Cette attaque, en quelque sorte combinée, constitue une tentative entièrement nouvelle. Il faut en féliciter les organisateurs de ces expéditions, encore bien que cette rencontre soit plutôt l'effet d'un hasard que d'un dessein concerté entre eux. Les résultats n'en seront pas moins profitables à la science.

Si ces entreprises n'avaient pour but unique que la géographie proprement dite, c'est-à-dire la connaissance de la configuration des terres et des mers, cette simultanéité d'efforts serait sans grand intérêt. Mais elles ont un programme plus vaste. Elles se proposent, en outre, l'étude de la structure géologique, celle de la faune et de la flore. C'est surtout pour les déterminations magnétiques, météorologiques et océanographiques que le synchronisme des observations constituera un précieux avantage. Ce travail en commun, avec des instrumens comparables et d'après les mêmes méthodes, permettra, entre autres résultats, de fixer les lois de la circulation atmosphérique et le régime de la pression, des vents et des tempêtes.

## 1

Les géographes admettent généralement l'existence d'un continent antarctique, ayant son centre au pôle austral. L'hémisphère austral se distinguerait, à cet égard, de l'hémisphère boréal. Si le pôle Nord, en effet, se trouve placé au milieu des eaux, dans une mer plus ou moins glacée, le pôle Sud est, au contraire, sur la terre ferme, glacée également. A la vérité, ce sont des raisons théoriques qui ont amené à cette conception ; mais ces raisons sont très fortes ; et, jusqu'ici, aucun fait ne les contredit.

Le premier résultat des explorations antarctiques a été de confirmer cette constitution terrestre de la région polaire australe, par opposition à la constitution marine de la calotte polaire boréale. Le problème que les missions à venir auront à résoudre

devra donc consister à préciser la configuration de ce continent glacé, dont les icebergs et la banquise défendent presque partout l'accès. Il faudra en déterminer les fonds et en dessiner les côtes. Jusqu'à présent, on n'en a abordé que des points isolés. On ne sait pas si ces rivages, aperçus par fragmens, appartiennent à des îles ou à la vaste masse continentale dont on admet l'existence. Ces seuils solides où les navigateurs les plus heureux sont venus se heurter, de loin en loin — la Terre Adélie, découverte en 1840 par Dumont d'Urville, la Terre Sabrina, la Terre d'Enderby, la Terre de Graham, la Terre Victoria — sont-elles les rivages d'un continent ou d'un archipel polaire? Forment-elles au pôle Sud une ceinture plus ou moins continue, ou se résolvent-elles en îlots isolés?

Ce qui est certain, c'est que les terres se multiplient et se concentrent à mesure que l'on avance plus près du pôle. Si l'on considère l'hémisphère austral, on constate que les terres émergées finissent très près de l'équateur. Le reste, jusqu'aux environs du cercle polaire, n'offre au regard qu'une immense étendue d'eau. Le continent africain se termine en pointe au cap de Bonne-Espérance à une latitude de  $34^{\circ} 51'$  : c'est-à-dire qu'il ne descend pas plus bas au-dessous de l'équateur que le Maroc ne remonte au-dessus. La Tasmanie, que l'on peut regarder comme le prolongement de l'Australie et du continent asiatique, ne se prolonge pas au delà du parallèle de  $43^{\circ} 30'$ , c'est-à-dire qu'elle n'arrive pas tout à fait à moitié chemin du pôle. L'Amérique du Sud, seule, détache son sommet, le cap Horn, à la hauteur du  $56^{\circ}$  parallèle; et elle reste encore aussi éloignée du pôle Sud que l'Écosse l'est du pôle Nord. Au delà de ces trois saillies continentales, on ne rencontre plus, jusqu'au cercle polaire, c'est-à-dire jusqu'au  $70^{\circ}$  parallèle, que la masse immense des eaux antarctiques, où quelques rares îlots apparaissent comme des taches. Mais, dès que l'on a franchi le cercle, le spectacle change; les terres reparaissent de toutes parts; elles émergent de partout. C'est là le véritable continent austral; sa masse se continue, sous les eaux, avec le reste du solide terrestre dont l'Asie-Australie, l'Afrique et l'Amérique forment les arêtes saillantes, visibles au-dessus de la surface des océans.

On peut, d'après cela, regarder la partie solide du globe comme une pyramide triangulaire dont un sommet affleure au pôle Sud et dont la base formerait le fond de la mer glaciale du

Nord. Les faces en sont plus ou moins déprimées pour former les cuvettes des océans. D'autre part, la masse des eaux, dont la surface est celle d'un sphéroïde, noie ce solide terrestre de manière à ne rien laisser saillir, que les trois arêtes continentales et la pointe antarctique.

Cette conception de la configuration générale de la terre et des eaux est due à un savant anglais, M. Lowthian Green, qui l'a exposée en 1875 et a travaillé à la justifier depuis, avec un certain succès. Elle est connue sous le nom d'hypothèse « tétraédrique, » parce que la pyramide triangulaire est appelée, en géométrie, tétraèdre. Mais ce qu'il y a d'hypothétique dans cette conception, c'est moins la comparaison du solide terrestre à un tétraèdre que l'explication des moyens par lesquels l'écorce primitivement sphérique de notre globe a été amenée à cette forme singulière. C'est le refroidissement progressif du globe qui aurait produit cette métamorphose. Par suite de la rétraction du noyau terrestre, qui en a été la conséquence, l'écorce, relativement mince, n'étant plus soutenue, a fléchi. Elle s'est comportée alors, selon la comparaison familière et très juste de M. Lallemand, comme la membrane de caoutchouc d'un ballon qu'on dégonfle avec précaution, dont les bosselures et les dépressions reproduisent, en effet, sensiblement la figure d'un tétraèdre. Cette déformation de la croûte terrestre s'est accompagnée de fractures de surface, d'effondrements et d'accidens divers alignés suivant les directions de moindre résistance. Telle est la théorie géogénique qui, jusqu'à ces derniers temps, a régné dans la science. Elle a remplacé la doctrine surannée, et d'ailleurs controuvée, d'Élie de Beaumont, connue sous le nom de théorie du réseau pentagonal.

La supposition qu'il existe un continent polaire austral est donc une conséquence de la théorie géogénique du tétraèdre. Elle est la conséquence aussi d'une loi très générale qui semble dominer la morphologie de notre globe, d'après laquelle, à toute proéminence de la surface correspond, aux antipodes, c'est-à-dire à l'extrémité opposée du même diamètre, un accident contraire, un défoncement. Cette loi de l'opposition diamétrale réciproque des saillies et des dépressions, que M. de Lapparent a bien mise en lumière, ne souffre guère d'exceptions; ou, s'il s'en présente, elles sont explicables par des perturbations intercurrentes. On

voit que cette règle reçoit satisfaction dans le cas de l'existence d'un continent austral faisant pendant, comme antipode, à la mer boréale.

Les observations des membres de l'expédition belge de 1897 et 1898 sont favorables à la théorie de L. Green; mais elles ne sont évidemment point suffisantes à la mettre hors de discussion. Il faudra de nombreuses ou d'heureuses observations pour en décider. Sous cette réserve, il est permis de dire, avec le géographe de la mission, M. H. Arctowski, que, dans la région qui a été parcourue par le bateau la *Belgica*, « tout porte à admettre l'existence d'une masse continentale au Sud. »

## II

L'idée de former une expédition destinée à explorer la zone polaire australe appartient à un savant de haute valeur, Neumeyer, qui n'a cessé, depuis 1875, d'appeler l'attention sur l'intérêt qu'offrirait une telle entreprise, et de rassembler les documens et les indications capables de la rendre fructueuse. Les appels de l'éminent géographe sont restés sans écho; et lui-même n'a pu réaliser cet intéressant projet. Le mérite de l'exécution revient à un lieutenant de la marine belge, M. de Gerlache. Patronné par la Société royale de Géographie, encouragé par le gouvernement, M. de Gerlache, parvint, au bout de trois ans, à travers les difficultés que l'on imagine, à réunir les fonds nécessaires à l'achat d'un navire, à son aménagement, et enfin à l'organisation, l'équipement et l'outillage de l'expédition.

Le 18 août 1897, ce navire, la *Belgica*, quittait la rade d'Anvers. C'était un baleinier norvégien, de 250 tonneaux, gréé à trois mâts, construit pour la navigation dans les glaces; il avait été muni d'une machine auxiliaire de 160 chevaux-vapeur. Sa coque était protégée contre le frottement des blocs glacés par un soufflage en bois; son étrave était renforcée par des lames de fer; son hélice était relevable. Son équipage comprenait douze marins placés sous le commandement de M. de Gerlache, et de son second, le lieutenant Georges Lecointe, qui avait servi, à titre étranger, dans la marine française. Le personnel scientifique se composait d'un physicien chargé des observations relatives à la physique du globe, M. Danco; de deux savans préposés aux observations géologiques, océanographiques et météorologiques,

MM. Arctowski et Dobrowolski ; d'un naturaliste, M. Racovitza, et d'un médecin, M. Cook.

Le programme primitif comportait deux campagnes d'été : l'une dans les parages de la Terre Victoria à l'Est ; l'autre vers la Terre de Graham à l'Ouest. Cette dernière partie, seule, fut réalisée.

La *Belgica* partit de Punta-Arenas, dans le détroit de Magellan, le 1<sup>er</sup> décembre. Le navire se dirigeait au Sud, en appuyant légèrement vers l'Est, dans l'Atlantique austral. Il marchait vers l'archipel des Shetland, qui marque vers le Sud le terme extrême de la navigation ordinaire. Ce groupe d'îles, découvert par W. Smith, en 1819, et exploré par Dumont d'Urville en 1838, se trouve à la hauteur du 62<sup>e</sup> parallèle, par 54<sup>o</sup> de longitude Ouest ; il est fréquenté par des marins écossais ou américains qui viennent y chasser les phoques à fourrure. Entraînés à la recherche de leur proie, ces hardis navigateurs ont souvent pénétré plus loin vers le Sud jusqu'au moment où ils étaient arrêtés par quelque terre ou, simplement, par quelque banquise qu'ils prenaient pour une terre nouvelle. C'est ainsi que se sont formées toutes sortes de légendes inexactes sur les régions antarctiques situées au sud des Shetland.

Entre ces îles Shetland et les premières terres australes, — Terres de la Trinité et de Graham, — s'étend un bras de mer qui porte le nom de détroit de Bransfield. C'est là que la *Belgica* s'engagea en piquant toujours vers le Sud. D'après les descriptions des géographes, elle devait arriver ainsi au fond d'un golfe, le golfe de Hughes, que l'on croyait limité à l'Orient par les Terres de la Trinité et de Graham, et à l'Occident par une autre grande terre, la Terre de Palmer. Rien de tout cela n'est exact. La prétendue Terre de Palmer n'est qu'un archipel de petites îles. Le golfe de Hughes n'est autre chose que l'entrée d'un vaste détroit, qui vient déboucher dans le Pacifique. Ce détroit, suite de celui de Bransfield, sera nommé désormais détroit de la *Belgica*.

Il pourra servir à la fois d'abri et de champ de pêche. Les navires qui essayent de doubler le cap Horn sont quelquefois poussés par les cyclones jusqu'aux Shetland. S'ils sont trop éprouvés pour regagner la Terre de Feu, ils trouveront, plus près, dans le détroit de la *Belgica*, des mouillages tranquilles et sûrs, pour s'y réparer. — D'autre part, les chasseurs de baleines y

trouveront un ample butin. Les mégaptères et les baleinoptères y ont été découverts, en grand nombre, par les membres de l'expédition belge.

La côte orientale du nouveau détroit est formée en haut par la Terre de la Trinité ; en bas, vers le Sud, par la Terre de Graham ; et, reliant les deux, par une terre inaperçue jusque-là, qui a reçu le nom de Terre de Danco, en l'honneur de l'un des membres de l'expédition qui a laissé sa vie dans ces parages. Les rives sont bordées de montagnes à pentes raides et à vallées étroites, dont quelques-unes atteignent jusqu'à 2000 mètres de hauteur. A l'époque où la *Belgica* le traversait, ce chenal était libre de glaces, mais les roches cristallines anciennes qui en forment les bords étaient, à l'exception de quelques petites îles, entièrement recouvertes d'une carapace de glace, de telle sorte que les parois des falaises montraient seules la roche à nu.

A mesure que l'on avançait vers le Sud, les icebergs devenaient plus nombreux, et enfin le navire trouva devant lui la couche de glace continue, la banquise. Pendant près de trois semaines, du 16 février au 5 mars 1898, il fit les plus grands efforts pour s'y frayer un passage, en suivant les crevasses, en profitant des tranchées et des fractures que l'action des vents et de la tempête y déterminait. Mais, à cette date, la masse glacée se referma définitivement sur le navire. La *Belgica* était bloquée pour longtemps. Sa captivité a duré un an.

Le second du navire, le lieutenant Lecointe, a bien exprimé les sentiments que ressentirent les voyageurs en voyant se fermer sur eux tout moyen d'avancer ou de reculer. C'était à la fin de l'été austral ; le soleil se montrait encore, mais on savait qu'il disparaîtrait bientôt et que l'on entrerait, du même coup, dans le froid et dans la nuit. Combien de temps durerait cet emprisonnement ? Qu'allait-on devenir dans ce désert glacé ?

La banquise n'était pas immobile. Les observations montrèrent qu'elle se déplaçait. Les premiers jours, elle marcha vers le Sud, d'abord de quelques milles, puis plus lentement. Où allait-elle ? Dans leurs conciliabules, les voyageurs examinaient anxieusement toutes les alternatives. Cette lente dérive, si elle persistait, devait les amener, — en combien de mois ou d'années ? — vers le continent polaire, où ils seraient éternellement arrêtés, sans

ressources, puisque l'on ne trouve pas dans ces terres australes, comme cela a lieu dans les terres arctiques, des habitans et du gibier. Ici point d'Esquimaux, point d'ours, point de rennes, point de navires baleiniers, point de chasseurs de phoques : le continent antarctique n'est qu'un désert stérile.

La meilleure chance était que la banquise changeât de direction et dérivât vers l'Ouest. Là, en effet, on savait trouver, vers le 140° degré de longitude ouest, une vaste dépression, un golfe profond, une mer libre, où James Ross, en 1842, s'était avancé jusqu'au point le plus élevé qui ait été atteint, jusqu'au parallèle de 78°10'.

En fait, ce fut cette dernière alternative qui se présenta ; le salut de la *Belgica* est dû à la marche vers l'occident de la banquise qui l'emprisonnait. Mais combien capricieuse fut cette marche ! La plaque glacée qui portait le navire allait vers les quatre points cardinaux au gré des vents qui la poussaient.

Ce fut une série continue d'allées et de venues accomplies au hasard de la brise. La *Belgica* parcourut ainsi sous l'action des courans atmosphériques les mailles d'une toile de Pénélope se défaisant et se refaisant sans cesse. Après avoir été ballottée dans un espace d'environ 10 degrés, tant en longitude qu'en latitude, pendant près d'un an, elle fut amenée enfin, par une dérive plus rapide vers l'Ouest, à 22° de longitude de son point de départ. Le 14 mars 1899, après avoir échappé à tous les périls, le navire, dégagé de la banquise qui l'enserrait et des icebergs qui menaçaient de l'écraser, s'élançait libre dans la mer ouverte. Deux semaines plus tard, il arrivait à Punta-Arenas. Un télégramme, expédié à la Société royale de Géographie de Bruxelles, annonçait l'heureux événement. Après quinze mois de silence absolu sur leur sort, le monde savant apprit avec satisfaction le retour des hardis pionniers.

### III

Les résultats de cette campagne sont bien loin d'être à dédaigner. Ils sont de divers ordres. Nous ne parlons pas des résultats moraux. Les explorateurs ont donné, pendant les heures difficiles de leur croisière dans les parages du monde le plus affreusement désolés, un admirable exemple de force morale et d'énergie. Les exemples de ce genre ne sont jamais inutiles.



D'autre part, si l'on n'a en vue que les acquisitions scientifiques, il est exact de dire que la géographie, la météorologie, la physique retireront un ample profit de cette expédition.

Sans doute, MM. de Gerlache et Lecointe n'ont pas approché du pôle Sud autant que J. Ross, qui est remonté jusqu'au delà du 78<sup>e</sup> parallèle. Au surplus, ce n'est point là ce qu'ils avaient en vue. A la façon de Ross, ils n'ont pas découvert de grandes terres comme la Terre Victoria, ou des volcans antarctiques comme l'Erebus et la Terror, vomissant leurs flammes dans un cercle de glaces. Ils ont fait quelque chose d'aussi méritoire. Ils ont, les premiers, passé une saison d'hibernage en deçà du cercle polaire, sur la banquise, dont ils ont étudié le régime. Ils ont découvert un passage nouveau de l'Atlantique au Pacifique, le détroit de la *Belgica*, dont ils ont relevé avec soin les points principaux.

D'autres résultats géographiques méritent encore d'être mentionnés. Les sondages exécutés sous la direction de MM. Lecointe, Arctowski et Dobrowolski, ont fait reconnaître, dans la région de dérive de la *Belgica*, un vaste plateau continental, d'une profondeur moyenne de 500 mètres. Cette plate-forme, vers le Nord, plonge brusquement à 1 500 mètres ; elle se relève vers le Sud et elle se relie à la Terre Alexandre et à la Terre de Graham vers l'Est. Le dépôt qui la recouvre est formé de sable, de gravier et de cailloux arrondis qui décèlent un cordon littoral. Ce sont là autant d'argumens nouveaux en faveur de l'existence du continent polaire, et confirmatifs par conséquent de la théorie du tétraèdre terrestre de M. Lowthian Green.

#### IV

Le continent antarctique ne saurait être, en aucune saison, une terre nue : sa surface est certainement recouverte, en tout temps, d'une carapace de glace complète. Au plus fort de l'été, le vent qui soufflait du Sud faisait baisser la température, autour de la station d'hibernage de la *Belgica*, de plusieurs degrés au dessous de zéro, signe certain qu'il n'avait balayé, en amont, aucune terre dénudée.

D'ailleurs, le froid paraît être beaucoup plus vif autour du pôle Sud qu'autour du pôle Nord. A latitude égale, la température est notablement plus basse du côté antarctique que du côté arctique. Les explorateurs de la *Belgica* ont supporté des froids de

35° à 43°. Au mois de février, qui est le plus chaud de l'année australe, la moyenne a été de — 1°. La moyenne, pendant les douze mois d'emprisonnement dans la banquise, a été de — 9°,6 sous le 71° parallèle, tandis que dans l'hémisphère Nord, au dessus du Spitzberg, par 80° de latitude, elle ne tombe qu'à — 8°,9. Il serait imprudent d'étendre à tout le continent antarctique les résultats constatés par les observateurs belges à la lisière, dans la zone limitée où leur navire est resté prisonnier. Le régime climatérique, en ce point, est celui d'une région côtière, où se contrarient deux influences : celle des eaux de la mer libre, qui chargent d'humidité l'air amené du Nord ; celle de la surface glacée située au Sud, qui ne laisse arriver qu'un air sec et froid. Les explorateurs ont passé leur année dans cette zone de perpétuels conflits. Le vent du Midi chassait les nuages et dégagait leur ciel ; le vent du Nord étendait partout un manteau de brumes qui le voilait complètement. Ces brumes étaient glacées ; elles se résolvaient en givre, qui se déposait sur tous les objets, sur les mâts, sur les agrès du navire, sur la surface de la banquise, sur les flocons mêmes de la neige qui tombe. Et, dans ces parages inhospitaliers, il neigeait souvent ; à peu près deux jours sur trois. Les vents soufflaient presque constamment ; sur sept jours, on observait à peine un jour de calme.

Ces conditions ont rendu particulièrement pénible l'hivernage de la *Belgica*. Les explorateurs supportaient aisément le froid sec, et la clarté d'un ciel pur exerçait une action bienfaisante sur leur moral. Au contraire, ils se défendaient avec peine contre l'humidité glacée et subissaient l'espèce de dépression mentale que produit toujours le froid noir et prolongé. C'est un fait constant, que, dans ces conditions, le travail intellectuel devient difficile ; le cerveau s'anémie comme le corps tout entier. On éprouve des vertiges, de l'insomnie ; le pouls s'accélère au moindre effort. Cette torpeur s'exagère encore pendant la nuit polaire. Pour les reclus de la *Belgica*, cette morne période dura du 17 avril au 21 juillet.

L'hivernage avait donc un effet bien différent sur les dispositions morales des captifs, selon que le ciel sombre et brumeux les obligeait à rester enfermés dans le navire ou que, clair et serein, il permettait de prendre quelque exercice au dehors, sur la banquise !

## V

On sait ce qu'est la banquise, le *pack*. C'est une plaque glacée d'une grande étendue, non rattachée à la terre, qui flotte et se déplace sous l'action des vents et des courans. Les glaces qui la forment sont d'origines diverses : glace d'eau marine, glace de la chute des neiges tassées et soudées, glace des glaciers et des icebergs réunies au bord du continent polaire. La part dominante, dans la formation de la banquise appartient à l'eau marine. La couche superficielle de la mer se congèle sous l'influence d'un froid de 2 ou 3 degrés au-dessous de 0, suivant son degré de salure et d'agitation. Cette plaque glacée surnage une eau qui est presque à la même température : c'est la couche froide. A mesure que l'on descend sous les profondeurs, le liquide se réchauffe lentement : et dans les fonds il reste toujours entre 0° et + 1°. Cette couche, relativement chaude s'amincit de plus en plus à mesure que l'on avance vers le pôle, mais sans jamais disparaître, tandis que la couche froide varie inversement.

L'épaisseur de la banquise est forcément limitée, puisqu'elle baigne par sa face inférieure dans une eau qui, continuellement, en amène la fonte. Ce n'est que dans les baies fermées où les eaux restent séquestrées, sans communication et sans échange avec la nappe marine, que la glace pourrait augmenter sans cesse. Partout ailleurs, sa croissance a des bornes qui sont bientôt atteintes. Si la banquise se détruit par sa partie plongeante, elle peut, au contraire, s'accroître par sa partie émergée, à la suite des chutes de neige, plus ou moins abondantes. Les deux efforts contraires ne tardent pas à s'équilibrer ; et, en définitive, la plaque flottante ne dépasse pas une épaisseur de quelques mètres, ordinairement un ou deux ; rarement, plus de huit.

Ce qui contribue à augmenter son épaisseur, c'est, en outre de la chute des neiges, l'entassement des blocs déposés à sa surface. La banquise ne forme pas un plan parfaitement uni et régulier. Cette plaque flottante est soumise à des dislocations continues. Les vents et les tempêtes la font craquer et la fragmentent en blocs qui sont poussés les uns contre les autres et se heurtent sans cesse, jusqu'à ce qu'ils se soudent de nouveau. Elle subit ainsi des pressions formidables qui amènent des flexions et de nouvelles fractures. Les lignes de cassure sont marquées par des

amoncellemens de blocs, constituant des sortes de crêtes ou de monticules que l'on nomme des *hummocks*. La surface plane de la banquise est ainsi transformée en une surface accidentée, coupée de fissures, de fentes, et de chenaux, s'élargissant en rivières et en lacs.

Dans ces chenaux, le froid reforme bientôt une glace nouvelle qui réunit les fragmens séparés : la neige vient, à son tour, combler les interstices, celle qui se précipite des nuées, aussi bien que celle que le vent chasse comme une poussière. Et c'est ainsi que la banquise, perpétuellement en travail, se détruit et se reconstitue sans cesse.

C'est cette perpétuelle mobilité qui rend périlleuses, ou même totalement impossibles les longues excursions sur la banquise. Les hôtes de la *Belgica* en ont fait l'épreuve. Au plein cœur de l'hiver austral, c'est-à-dire au moment où la banquise atteint son plus haut degré de solidité, le 31 juillet 1898, le lieutenant Lecoq, avec un autre officier et le médecin du bord, résolurent de faire une excursion de huit jours. Ils préparèrent un bagage sommaire : quelques boîtes de conserves, une dizaine de litres d'alcool pour fondre la glace, une petite tente sur un traîneau. Les voilà partis. Dès la fin du premier jour ils sont arrêtés par une énorme crevasse large de plusieurs milles. Dans l'attente d'une poussée qui fermera cette brèche, les excursionnistes construisent près de ses bords une maison de neige. Le froid est vif ; il est de 35° au-dessous de zéro ; mais on n'en souffre pas, grâce à l'équipement. La situation ne se modifiant point et les provisions s'épuisant, il fallut songer au retour. Mais, cette fois, une brume épaisse couvre la banquise : on ne distingue rien à trois pas. On a perdu tout point de repère. Il faut se diriger avec la boussole. La situation devient inquiétante, car la brume est telle qu'un écart de quelques centaines de mètres suffirait pour faire passer la petite troupe à portée du navire sans le voir. La dernière nuit, il fallut camper, — et, à ce moment même, la banquise s'ouvrit, le champ se crevassa de toutes parts. Il n'y avait plus que de petites plaques. Celle qui porte les voyageurs, et qui est à peine assez grande pour permettre de dresser la tente, part à la dérive. C'est avec les plus grandes difficultés que les trois hommes purent regagner leur navire.

## VI

Il y a une autre espèce de glaces flottantes que la banquise et ses hummocks, ce sont les icebergs. Ils sont fréquemment englobés dans le pack ; mais ils se rencontrent le plus souvent isolés au delà de sa lisière, flottant dans la mer libre. Il y en a de toutes les formes et de toutes les dimensions. Les plus grands qui aient été rencontrés par la *Belgica*, au large des Terres de Graham et d'Alexandre, étaient de véritables montagnes de 30 à 40 mètres de hauteur au-dessus du niveau des eaux et d'une épaisseur d'une centaine de mètres au-dessous. On ne doit pas s'étonner de voir des masses aussi énormes refroidir d'une manière intense les eaux qui les baignent et les dissolvent.

Ces icebergs, comme d'ailleurs les blocs de fracture lorsqu'ils sont poussés par les vents et agités par les vagues, constituent un péril redoutable pour les bateaux naviguant sur la lisière de la banquise. A l'époque où la *Belgica* se dégageait de sa prison et commençait d'entrer dans la mer libre, elle eut ainsi à subir des chocs terribles. Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, les blocs frappèrent son soufflage, détériorant le gouvernail et menaçant de déchirer la carène. Il y eut des momens critiques pendant lesquels une fuite rapide était la seule sauvegarde contre des icebergs menaçans.

Quant au mode d'origine et de formation de ces montagnes flottantes, ils paraissent maintenant hors de doute. Encore bien que ce soient des savans autorisés, comme le professeur Heim, de Zurich, qui soutiennent leur origine marine, il faut la considérer comme terrestre. Il n'est pas vrai que les grands icebergs tabulaires de l'Océan antarctique soient formés par des plaques de glace de mer, ou très épaisses, ou même superposées et empilées par la suite d'un chevauchement. Ce sont, en réalité, comme le dit le géologue de la *Belgica*, des fragmens de glaciers terrestres qui se dégorgent dans l'océan. Les glaciers de la région antarctique descendent jusqu'au niveau de la mer, et la partie terminale du fleuve de glace, au fur et à mesure de sa descente, est coupée sur tout son front, en pièces et en morceaux enlevés et charriés par les flots. Ces fragmens sont les icebergs.

La calotte de glace qui recouvre les terres étendues, et parti-

culièrement le continent austral tout entier, est appelée l'*inlandsis*. C'est aussi une espèce de glacier. On sait que la glace est plastique; et que, soumise à de fortes pressions, elle se comporte à la façon d'un corps mou. Elle s'adapte à la forme des creux qui la reçoivent, gorges ou vallées profondes. Il en résulte que, sur une surface donnée, même parfaitement plane, il ne peut s'accumuler qu'une quantité limitée de glace. Au delà d'une certaine épaisseur, et sous l'influence de son propre poids, la masse se fluidifie et s'écoule lentement et progressivement sur les bords; ceux-ci forment une sorte de falaise de glace qui s'effrite en blocs, poussés à la mer par la nappe fluide qui est derrière. La grande muraille de glace que Ross a aperçue et qui avait effrayé Cook en 1770 n'est sans doute pas autre chose qu'un front de glacier de ce genre. C'est de quelqu'une de ces formes de glaciers que proviennent vraisemblablement les grands icebergs tabulaires qui caractérisent la région antarctique. Leur nombre considérable et leur dissémination dans toutes les parties polaires de l'Océan austral prouvent la grande extension des terres fermes et fournissent un nouvel argument en faveur de l'hypothèse d'un continent polaire.

Quel qu'ait pu être le relief primitif du sol de ce continent, les chutes de neige en ont comblé les anfractuosités; et, finalement elles en ont fait un seul et immense champ de neige qui a tout englouti et tout nivelé, pour l'œil de l'observateur, vallées et montagnes. M. Arctowski et ses compagnons ont eu, une ou deux fois, des hauteurs de la Terre de Danco, qu'ils avaient escaladées — la vision de cette nappe indéfinie, l'*inlandsis* arctique, qui forme à l'horizon une ligne imperturbablement uniforme.

## VII

Le projet primitif de M. de Gerlache consistait à traverser la banquise, si cela était possible, dans l'espoir de trouver au delà une mer libre baignant les côtes du continent austral. Dans ce cas, une partie de la mission aurait pu être laissée sur la terre glacée pendant la saison d'hiver, tandis que la *Belgica*, revenant en arrière, aurait attendu, dans un port hospitalier, le retour de la belle saison. On aurait profité du second été pour aller relever la mission.

L'expérience a prouvé que la banquise ne se laisse pas si facilement percer. Dès le premier moment elle se referma sur le

navire et le garda prisonnier. L'hivernage, entrevu comme une possibilité à laquelle s'étaient préparés quelques membres de l'expédition, devint une nécessité pour tous. Toutes les précautions, d'ailleurs, avaient été prises, dans cette prévision, au point de vue de l'approvisionnement, de l'outillage, et de l'équipement. Les explorateurs étaient munis des vêtements en usage chez les peuples des régions glaciales : tricots islandais, souliers de feutre, bottes en peau de phoque, gants faits en cheveux de femmes norvégiennes, les meilleurs qui existent, dit-on, et qui tiennent chaud alors même qu'ils sont mouillés. Ils avaient les longs patins, les *skis*, qui permettent la marche sur la neige, et des traîneaux pour le transport des provisions.

Les rapports de l'expédition, présentés à la Société royale de Belgique par MM. Lecointe, Arctowski et Āacovitz (1), nous font assister à la vie que menaient les prisonniers de la *Belgica*. Les journées sur la banquise étaient loin d'être oisives : les occupations s'y multipliaient de manière à ne point laisser de place aux méditations inquiètes qu'auraient pu inspirer la tristesse du paysage, l'incertitude et les dangers de la situation. Et tout d'abord, il fallait se tenir prêt à lutter contre la banquise et à protéger le navire contre sa poussée. Au début de la longue nuit d'hiver de seize cents heures que les explorateurs ont eu à supporter, il y eut, un jour, une vive alerte. La glace qui entourait le navire fit entendre des craquemens sinistres, signe des énormes pressions qu'elle subissait : puis elle se brisa. Des blocs furent écrasés; d'autres chevauchèrent les uns sur les autres. La membrure du navire tressaillit; mais elle résista. Une plaque de glace, passant au-dessous de l'étrave, vint soulever l'avant, sans produire d'autre mal que de boucher le trou d'eau que les marins avaient percé dans la glace.

Il n'en fallait pas moins envisager la conjoncture dans laquelle on devrait ouvrir de force un passage dans la glace pour sauvegarder le navire ou lui permettre de s'échapper. Et, de fait, c'est bien là ce que l'on fut obligé de faire, à la fin. Après neuf mois de dérive capricieuse, la banquise prit une direction nettement déterminée vers l'Ouest. En prévision du voisinage de la mer libre, il fallut essayer de dégager la *Belgica* de la plaque qui l'enserrait. Tout le monde se mit à l'œuvre. Il s'agissait de creuser

(1) Expédition antarctique belge. Bruxelles, 1900.

dans la glace un canal qui permit au navire de se mouvoir. En perçant des trous de distance en distance on reconnut le tracé le plus favorable à cette opération, c'est-à-dire la ligne de moindre épaisseur de la glace. On dessina ainsi un chemin de près de 700 mètres. L'exécution en fut pénible. Jour et nuit, il fallut manier la scie et la pioche, pendant plus de trois semaines. Le succès couronna ces efforts et, un mois plus tard, la route était à peu près libre.

Pendant la période d'immobilisation, d'autres occupations absorbaient le temps. Les observations magnétiques avaient été confiées à un jeune officier, qui appartenait aux armes savantes, le lieutenant Danco. Mais sa santé ne put résister aux influences anémiantes et dépressives du froid et de la nuit polaire, et il succomba le 5 juin 1898, au milieu de ses camarades consternés. Les autres membres de l'expédition continuèrent d'accomplir avec persévérance leurs fonctions spéciales. Le géologue, M. Arc-towski, opérait des sondages sur la glace et recueillait les sédiments du fond, ou bien il déterminait les températures de l'eau marine aux diverses profondeurs. Le naturaliste de l'expédition, M. Racovitza, pratiquait des pêches pélagiques aux différents fonds, ou bien il recueillait au-dessus de la banquise les rares oiseaux qui se risquent dans ces parages, les pétrels des neiges, les damiers bruns, les sternes et les oiseaux de tempêtes; ou bien encore c'étaient les différentes espèces de phoques qui vivent sur la banquise et y mettent au monde leurs petits. Pendant ce temps, les officiers faisaient le point et se livraient aux observations astronomiques, lorsque l'état du ciel le permettait. De là une masse de documens, qui, lorsqu'ils auront été mis en œuvre, formeront une collection d'une dizaine de volumes, publiée sous le nom d'*Histoire de l'expédition de la « Belgica »*.

Parmi ces documens, nous choisirons, pour les présenter à nos lecteurs, ceux qui sont relatifs à la vie des animaux et des plantes dans les régions antarctiques.

A. DASTRE.



---

# BOXEURS ET SOCIÉTÉS SECRÈTES

## EN CHINE



La plupart des grands événemens politiques arrivés en Chine sont dus ou attribués aux sociétés secrètes ; et conformément à cette tradition, on a cru voir dans les derniers apparaitre une association, une affiliation dont le nom bizarre « les Boxeurs » est tout à coup devenu tristement fameux. Mais qu'est-ce que cette association, qu'est-ce que ces associations ? Il est malaisé et presque impossible, en l'absence de renseignemens directs, de le savoir avec quelque certitude. Ce n'est que plus tard qu'on pourra avoir, — si jamais on les réunit, — les élémens d'une étude complète et définitive sur ce sujet par lui-même mystérieux. Mais nous avons eu du moins la curiosité de rechercher dans les nombreux articles, conversations ou correspondances, publiés en ces derniers temps dans la presse des principaux pays, — et notamment par les journaux allemands et les journaux anglais, — ce qu'on en peut dégager de plus fondé ou de plus vraisemblable. Et voici, provisoirement et sauf correction, l'image que l'on peut s'en former.

### I

En général, ces informations sont malheureusement assez peu précises. On commence par nous avertir que « Boxeur » n'est qu'un sobriquet venu, soit d'un jeu de mots, soit des exercices de gymnastique auxquels se livrent ceux qui le portent, soit de leur coutume de se traiter entre eux, magnifiquement, de « Poings du patriotisme et de la paix, » ou, ce qui est encore mieux, de « Poings de l'équitable harmonie. » Un sobriquet n'est pas grand'chose. Il faudrait savoir, sur-

tout, à quel nom réel il correspond. Or, ici, les contradictions commencent. Sous les Boxeurs, on a découvert successivement au moins trois sociétés secrètes différentes.

Au premier jour, on nous affirma que leur association n'était autre que « l'Abat-jour rouge, » de Tching-Tchung-Tchan et de Ta-Tan-Hui, ce qui faisait d'ailleurs deux sectes : celle de la « Grande eau » et celle de la « Cloche d'or. » Et l'on nous donna comme chef de l' « Abat-jour rouge » un ancien brigand, Tchou-Hung-Teng. Puis, par une interprétation erronée d'une « interview » de M<sup>sr</sup> Anzer, l'évêque catholique romain du Chan-Toung méridional, on a cru retrouver les Boxeurs dans la secte du « Grand couteau, » dont le chef est le lettré Chan. Enfin, on les a assimilés à une troisième secte, le « I-Ho-Thuan », ce qui peut se traduire par la « Ligue des patriotes unis. » Et comme cette découverte, venant après les deux autres, ne laissait pas d'être gênante, on s'en est tiré en disant que c'était « le nom le plus récent » de la Société.

Il est difficile de se retrouver au milieu d'appellations aussi variées. Il se pourrait que l'on confondît des corporations qui n'ont rien à voir entre elles. Et cela jette d'abord un doute sur l'époque dont on doit faire dater l'existence des Boxeurs. Car, si on les fait remonter jusqu'à « l'Abat-jour rouge, » la secte est née depuis longtemps ; et si l'on s'en tient au « Grand Couteau » et aux « Patriotes unis, » son origine est plus récente.

Voilà qui est propre à justifier un certain scepticisme. Si on le poussait à bout, on pourrait conclure que le nom de « Boxeur » ne s'applique avec tant de facilité à tant de sociétés secrètes si diverses que parce qu'il ne s'applique proprement à aucune en particulier ; — qu'il n'y a même pas de société appelée « les Boxeurs ; » mais que les Européens, assaillis et « boxés » par des insurgés quelconques, ont voulu absolument considérer leurs « boxeurs » comme une des sociétés secrètes dont ils avaient eu antérieurement à se plaindre, ou comme une société secrète analogue. C'est un peu comme si l'on voulait rendre une de nos ligues françaises responsable d'un soulèvement qui se serait produit, en réalité, d'une façon tout à fait générale, dans la masse du peuple. Et les Chinois qui lisent nos journaux se tromperaient sur notre compte comme nous nous trompons sur le leur, s'ils voulaient identifier absolument le mot « Nationalistes » avec l'association de la « Ligue des patriotes. » Tenons-nous-en donc prudemment à l'agitation, insurrection, ou mouvement des Boxeurs, sans vouloir parler d'une société secrète spéciale. Nous sommes là sur un terrain

plus ferme et nous savons, d'une bonne source et même de plusieurs sources concordantes, comment le mouvement boxeur s'est produit.

Il a commencé dans le Chan-toung. Là règne, depuis la guerre sino-japonaise, une irritation violente contre les étrangers, qui se traduit d'abord, en 1897, par l'assassinat de deux missionnaires catholiques allemands. Ces meurtres amenèrent l'installation de l'Allemagne et, par contre-coup, de l'Angleterre et de la Russie dans le Chan-Toung et sur le golfe du Pet-chi-li. La cour Chinoise dut céder à l'Allemagne Kiao-Tchéou, à l'Angleterre Wei-Hai-Wei, à la Russie Port-Arthur et Talien-Wan. De là, un redoublement de haine contre l'étranger dans les populations de la Chine du Nord. Et c'est en ce milieu, en ces circonstances, qu'est né le mouvement boxeur.

A-t-il été provoqué par les agens officiels de la cour chinoise? C'est ce qui semble ressortir assez clairement de l'intéressante « interview » de M<sup>sr</sup> Anzer à laquelle nous avons déjà fait allusion (1). — A la suite des concessions territoriales faites aux Européens dans le Chan-Toung, dit M<sup>sr</sup> Anzer, la cour de Pékin envoya là-bas un vice-roi du nom de Yu-Shien pour provoquer un mouvement contre les étrangers. Ce Yu-Shien, qui est une connaissance personnelle de l'évêque catholique, et qui a tourné autrefois autour d'une conversion, sans s'y décider, paraît être un personnage assez singulier. Il engagea ses subordonnés à commencer l'action contre les Européens. Les malheureux fonctionnaires n'avaient qu'à obéir, et ils excitèrent le peuple dans le sens qu'on leur demandait. Le peuple répondit mal à cet appel. Le vice-roi s'adressa alors aux sociétés secrètes de sa province et particulièrement au « Grand couteau. » Là encore, il ne trouva pas assez de complaisance. Il fut obligé de recourir aux affiliés des provinces voisines pour organiser les troubles. Cela se passait aux mois de mai, juin et juillet de l'an dernier. A ce moment, M<sup>sr</sup> Anzer avertit le gouvernement chinois que la secte du « Grand couteau » pourrait bien se retourner contre la dynastie. Son chef, disait-il, se regarde comme l'empereur de Chine; c'est un lettré appelé Chan, ennemi des Mandchous et de la maison régnante, et qui, à plusieurs reprises, s'est déjà montré au peuple en vêtements jaunes, c'est-à-dire paré de la couleur impériale.

Voilà donc tout ce que nous savons de façon positive : un fonctionnaire de la Cour de Pékin, chargé d'organiser un mouvement anti-étranger, recourt finalement pour cela, et en désespoir de cause, à une

(1) Cette interview a paru dans le *Vaterland* de Vienne et a été reproduite dans le *Times* du 9 juin 1900.

Société secrète ennemie de la dynastie et dont le chef prétend à la couronne ; le mouvement s'étendant et passant du Chan-Toung aux autres provinces, le gouvernement chinois se trouve avoir follement mobilisé toutes les sociétés secrètes de l'Empire ; et la masse du peuple est ainsi entraînée dans le tourbillon.

L'agitation présente apparaît donc comme le fait des sociétés secrètes en général. Elle porte, dans le langage courant, le nom d'insurrection des Boxeurs, mais il n'y a aucun motif pour imaginer une société secrète des Boxeurs. Au lieu de rechercher les statuts, sans doute difficiles à découvrir, et le chef, parfaitement inconnu, de cette association problématique, il sera plus utile de dégager l'esprit général des sociétés secrètes en Chine.

## 11

Il se définit en deux mots : il est dirigé contre l'étranger de l'Occident ; il l'est aussi contre un étranger plus proche, le conquérant Mandchou, qui est venu imposer sa domination et sa dynastie aux Vieux Chinois.

Toute secte chinoise, a, comme fondateur, un illuminé, un prophète, errant de village en village, dégagé de tous les liens terrestres, armé de redoutables pouvoirs magiques et de la faculté d'évoquer les esprits. Ces « Mahdis » de l'Extrême-Orient emploient, pour fasciner et terroriser les populations, les procédés les plus bizarres. Nous pouvons rappeler à ce sujet la « panique des queues, » en 1875, à Nankin. Les grands maîtres du « Nénuphar blanc » couvrirent le pays de bonshommes en papier rouge, tenant des ciseaux de la main droite et, de la main gauche, une épée, silhouettes représentant, paraît-il, des esprits éminemment redoutables. En même temps, ils se mirent à couper mystérieusement les nattes des pauvres passans. Tandis que l'un d'eux arrêtait un flâneur pour lui vendre un talisman et occupait son attention par ses discours, un autre, par derrière, avec des ciseaux affilés et cachés dans la paume de sa main, tranchait la natte, puis disparaissait. Tout à coup le mutilé s'apercevait, avec horreur, de la diminution subie. Il se croyait victime du démon. Il se voyait condamné à une mort prochaine. Il s'affolait, délirait. Le pays entier fut frappé d'une sorte d'épidémie mentale. Les « oppressions » et les cauchemars s'abattirent sur les habitans du Nankin. Dès qu'un Chinois se sentait oppressé, il jetait le désordre dans son quartier ou son village : sa famille battait le tam-tam pour écarter les mauvais esprits ;

les voisins, avertis du danger par ce signal, se mettaient, à leur tour, à battre le tam-tam; la panique se propageait comme un incendie; cela dura des mois, anéantit l'autorité des mandarins dans la province, et faillit causer une révolution.

Ces diableries-là, les Boxeurs les pratiquent. Les journaux ont signalé une des supercheries qu'ils employaient, au début de l'insurrection présente, pour frapper l'imagination populaire. Ils plaçaient, sur une éminence voisine d'un village, une escouade de leurs bons amis les réguliers chinois, compères dévoués et bien instruits. On engageait la bataille. L'officier des réguliers chargeait les fusils du premier rang avec des cartouches truquées. On tirait sur une centaine de Boxeurs, réunis au pied de la colline. Les balles du premier rang, en caoutchouc ou en bois tendre, laissaient leur marque sur les vêtements des Boxeurs, les autres passaient en sifflant sur leur tête. Et les Boxeurs acquéraient ainsi, à bon marché, aux yeux des habitans du village, la précieuse réputation d'être invulnérables. Un Français, établi en Chine, nous apprend d'autre part qu'ils ont dans leurs rangs quelques prestidigitateurs fort habiles, qui, par exemple, se tirent dans la bouche un coup de pistolet, puis recrachent la balle. Ou bien ils font croire qu'ils peuvent à volonté s'enlever jusqu'au ciel...

Des sociétés ayant ainsi leur origine dans le fanatisme religieux, la superstition et la magie en arrivent forcément à vivre de la haine de l'étranger. Le Chinois voit dans l'étranger de l'Occident l'ennemi de ses croyances et de ses coutumes. Il le hait, et sa vanité proverbiale l'empêche de s'en laisser imposer par lui. Lorsqu'il est obligé de constater des inventions qui l'étonnent, il s'en tire en les attribuant à quelque sorcellerie. Un missionnaire du Sé-Tchouen me racontait, ces jours derniers, que les Chinois, qui le voyaient faire des photographies et retirer d'un simple verre des portraits ressemblans, s'imaginaient qu'il n'arrivait à un pareil résultat qu'au moyen d'une drogue fabriquée avec des yeux d'enfans chinois. De même ils attribuent la bravoure des soldats européens, quand ils la ressentent, à ce que ces barbares se sont donné du cœur en dévorant celui des petits Chinois. Le Chinois seul est intelligent, seul beau, seul honnête : telle est la croyance populaire.

Ce sentiment, aussi naturel aux Chinois que l'habitude de respirer, est surexcité encore par les sociétés secrètes. Les plus importantes, celles qui offrent des types classiques, comme la Triade et le Nénuphar blanc, sont follement hostiles aux étrangers. Ce n'est pas sans raison qu'on leur a attribué les persécutions contre les missionnaires catho-

liques ou protestans et les massacres d'Occidentaux si fréquents dans notre siècle. Il y a même des associations spécialement fondées contre les étrangers. Telle est le Ko-Lao-Houy, ou secte des « Vieux frères. » Son objet avoué est une assistance mutuelle, mais c'est en réalité une ligue des hommes de la Chine centrale contre les intrus. Leur mot d'ordre est : « La Chine aux Chinois. » Ils représentent la pure race de Han et regardent les habitans des provinces éloignées avec autant de dédain, ou peu s'en faut, que les Barbares eux-mêmes. Il n'était donc pas besoin qu'il se formât contre l'étranger une secte des « Boxeurs. » Toutes les sectes existantes étaient déjà ennemies de l'étranger.

Mais cette haine de l'étranger s'étend à la dynastie régnante qui, elle aussi, est étrangère. On sait que, depuis environ six cents ans, les conquérans mandchous se sont emparés du trône de Chine. Les Chinois se souviennent avec douleur de ce temps où ils furent conquis par le guerrier mongol Koublaï. Il est dur pour eux de se voir exclus, depuis six siècles, de toutes les fonctions de Cour, depuis le poste suprême jusqu'au plus humble, jusqu'à celui de dernier interprète, bien qu'ils se sentent plus intelligens et plus fins que les Tartares mandchous.

C'est pourquoi les sociétés secrètes chinoises furent toujours des instrumens de révolte. Il n'est pas besoin de remonter jusqu'aux rebelles aux « Sourcils peints de vermillon » (Shih-Mei) qui disputèrent l'empire au deuxième fondateur de la dynastie de Han, au commencement de l'ère chrétienne, ni jusqu'aux rebelles du « Turban jaune, » qui renversèrent la même dynastie, deux cents ans plus tard. Cela risquerait de nous entraîner un peu loin. Il suffit de rappeler qu'après la conquête mandchoue, cette politique insurrectionnelle des sociétés secrètes s'accrut encore. La célèbre société du Peï-lien ou Nénuphar blanc fut fondée au lendemain de l'arrivée des Mongols, pour lutter contre eux. Elle combattit, pendant des siècles, les empereurs, qui répondirent à ses attaques par des édits de proscription. Elle trouva une émule dans la « Société du Ciel, de la Terre et de l'Homme » ou « Société de notre Véritable Ancêtre, » qui est le ciel (Tien-ti ou Sang-ho-Houy), ou enfin « Société de la Triade, » qui est son nom le plus commun. La devise de la Triade fut : « Renverser les Tsings (c'est-à-dire l'usurpateur mandchou), et restaurer les Mings (c'est-à-dire la vieille dynastie chinoise). Cette révolution ramènerait ce que les Vieux Chinois appellent « le règne de la lumière. » C'est pour l'accomplir que le Nénuphar blanc fomenta l'insurrection des « Plumes Blanches » contre l'empereur Kia-King, en 1814.

La révolte eut pour chef Li-Wan-Cheng qui avait un grand nombre de sectateurs dans le Hanan, et par Lin-Ching qui en avait dans le Tchi-Li et le Chan-Toung. Lin-Ching séduisit les eunuques pour introduire ses séides dans le palais. Ils devaient porter des plumes blanches et des mouchoirs blancs sur la tête. Sa tentative échoua par suite d'un malentendu et grâce à la bravoure et à la présence d'esprit du second fils de l'empereur, le futur Tao-Kwang. Lin-Ching fut saisi et exécuté dans le Honan. Li-Wan-Cheng avait été appréhendé aussi par le magistrat, qui lui fit couper un pied : trois mille de ses partisans l'enlevèrent et tuèrent le magistrat. La révolte fut étouffée avec une cruauté inouïe : 10 000 rebelles furent brûlés dans la ville de Hna où ils s'étaient réfugiés. Et, l'année suivante, le général Yang-Tang écrasa définitivement les troupes du Nénuphar.

Quant à la Triade, elle a pris une part active à la célèbre révolte des Taïpings. On sait trop ce que fut cette révolte, pour qu'il soit besoin d'entrer dans des détails. Elle exposa la dynastie au plus grand danger qu'elle eût jamais couru. Elle installa dans la ville de Nankin, où avaient régné les Mings, un anti-César. Elle menaça Tien-Tsin et Pékin. Elle n'échoua, finalement, que lorsque l'Empereur recourut, pour la soumettre, à l'appui des étrangers de l'Occident. Elle fut écrasée par deux corps d'armée européens : celui qui reçut le nom d' « Armée toujours victorieuse » (*ever victorious army*) et que commandèrent l'Américain Ward, puis Burgevine, puis Holland, puis ce major Gordon qui devait trouver sa fin à Khartoum ; et celui qui secondait le premier, dans le Sud, le corps franco-chinois, successivement commandé par l'amiral Protet, Tardif, d'Aiguebellé, Prosper Giquel. Or, d'après Schlegel (auteur de curieuses révélations sur la Triade), le chef de la révolte, Hong-Tsiu-Tsouen, appartenait à la confrérie de la Triade et le terme même de Taïping était emprunté à cette société, où on l'employait dans le sens d'égalité, et dont les loges s'appelaient Tai-ping-si, pays où tout le monde est égal.

Voilà des exemples frappants. Si l'on me permet de revenir sur la « Panique des queues » dont je parlais tout à l'heure, j'ajouterai qu'elle fut suscitée, par le Nénuphar Blanc, dans une intention antidynastique ; la queue étant l'attribut distinctif des Mandchous, la mystérieuse épidémie sur les queues fut présentée comme un signe de la déchéance de la race conquérante.

## III

Telle est l'orientation historique des sociétés secrètes chinoises. Mais les événemens présens nous indiquent un revirement des plus curieux. Le mouvement boxeur, si nettement anti-occidental, n'est plus anti-mandchou ni anti-dynastique. Les Sociétés secrètes se sont réconciliées avec la cour et agissent d'accord avec elle. Un correspondant du *Times*, qui signe *Shanghai*, raconte, d'après la presse chinoise, que les drapeaux de « l'association » portent pour devise : « Vive la dynastie, à la porte les étrangers ! » Un Français attaché à l'exploitation des chemins de fer de la concession franco-belge de Pékin à Hang-Tchéou confirme ce renseignement dans une lettre qu'un de ses amis a communiquée à *la Liberté*. La devise des Boxeurs, dit-il, est la suivante : « Pao-Sing, Mie-Yang, » soutenir la dynastie, exterminer l'étranger. Enfin, si le manifeste des Boxeurs publié par nos journaux est authentique, ses auteurs tiennent l'extermination des diables de l'Occident comme propre à « rendre à jamais prospère l'élégant empire de la dynastie du grand Ching. »

La dynastie — c'est-à-dire, en l'espèce, l'Impératrice douairière — n'a pu moins faire que de reconnaître de pareils procédés. Dès le début, la presse européenne a signalé la faiblesse du gouvernement pour les Boxeurs. Qu'on se rappelle que le mouvement fut organisé dans le Chan-Toung par le gouverneur Yu-Shien. Lorsque Yu-Shien fut déplacé sur la demande du gouvernement allemand (et ce fut un déplacement sans disgrâce, dans un poste équivalent), son successeur, Shik-Kai, persévéra avec sérénité dans sa politique et n'en ressentit, quant à son crédit, nul mauvais effet. On a justement remarqué que jamais les mandarins n'auraient tenté ni accompli impunément une pareille entreprise, sans être couverts par les ordres secrets de la Cour. Mais la marque de complicité la plus évidente se rencontre dans les édits rendus par l'Impératrice, lors de l'insurrection. Mentionnons ici les principaux de ceux qui ont été relevés par les journaux d'Europe.

Premièrement, l'Impératrice, forcée de donner un semblant de satisfaction aux gouvernemens étrangers, lance un décret contre les Sociétés secrètes; mais, ce décret est conçu en termes équivoques et excepte expressément les groupemens salutaires qui ont pour objet les exercices corporels et la préparation au service militaire: soit les *Turn-Vereine* ou Sociétés de gymnastique. On a cru et dit que cette exception visait la Société des Boxeurs. Cela ne s'accorde pas avec



l'opinion que nous avons indiquée plus haut et d'après laquelle il n'existerait pas de Société des Boxeurs. Mais nous croyons que l'exception dont il s'agit est une excuse fournie par le gouvernement à toutes les Sociétés secrètes, auxquelles on indique ainsi l'argument à invoquer : « Mais nous ne sommes que des gymnastes, préoccupés de fournir à la Cour de bons soldats. »

Second édit : il blâme, pour la forme, les Boxeurs, mais, dans le fond, il justifie leur agression contre les étrangers et les chrétiens indigènes. Et il accuse ces derniers de s'être convertis uniquement « pour des motifs bas et intéressés. » Il nomme les Boxeurs non pas « les rebelles, » mais « nos frères. » Il les innocent, par omission, des meurtres commis, et, explicitement, de la destruction des chemins de fer et du pillage des missions, qu'il met au compte des gens sans aveu qui se seraient joints à ces braves Boxeurs pour profiter des troubles, et qui compromettaient par leurs excès ces dignes champions de la Chine.

Enfin, et ceci est la preuve la plus convaincante, le général Nieh, chargé de réprimer l'insurrection, et ayant pris son rôle trop au sérieux, est blâmé par un édit secret pour avoir employé la « violence » dans la répression, au lieu d'user de conciliation et de douceur. On lui ordonne de ramener ses troupes au camp de Lou-Tai, à 80 milles du lieu de son engagement avec les Boxeurs. Avec 1500 hommes, armés et exercés à l'européenne, Nieh avait tué 500 hommes à une force de 4000 Boxeurs entre Yang-Tsoun et Lo-Fa. Sur la route de Ta-Kou, il avait avec 30 cavaliers tué 21 rebelles. Voilà une baïonnette par trop intelligente : on s'en débarrasse et l'on sera plus content des soldats de Toung-Fou-Siang, c'est-à-dire de la garde même de l'Impératrice douairière, qui assassinent en plein jour un étranger revêtu d'un caractère officiel, le chancelier de la légation du Japon.

Tous ces faits avaient éclairé suffisamment l'opinion dès le milieu de juin. Nous ne les rappelons que par acquit de conscience, depuis que les « réguliers » chinois ont assiégé et bombardé les Européens dans Tien-Tsin, que l'ambassadeur d'Allemagne a été assassiné et les légations détruites à Pékin. Voilà donc acquis un fait assez singulier : la situation de la guerre des Taïpings est complètement retournée ; alors, la dynastie appelait les diables de l'Occident à son aide contre les Sociétés secrètes insurgées ; aujourd'hui, la dynastie détourne contre les étrangers un de ces mouvemens insurrectionnels si fréquens dans l'histoire du pays et fait cause commune avec les sociétés secrètes contre les Occidentaux.

Ce revirement, si étrange qu'il paraisse, est une conséquence nécessaire de la révolution de palais qui, il y a deux ans, livra le pouvoir à l'Impératrice douairière, la vieille Tsou-Shi. Tsou-Shi a écarté du pouvoir l'Empereur Kouang-Hsu. Elle l'a relégué dans une sorte de prison où il s'étirole, morne et blême, et où il succombera bientôt. Ce coup d'État fut accompli avec l'aide des Mandchous et des élémens les plus réactionnaires, les plus féroceement Vieux Chinois. On reprochait à Kouang-Hsu son penchant pour les réformes. Les jeunes mandarins, les commerçans en gros des villes, les nombreux fonctionnaires qui se groupaient autour de lui, qui formaient sa faction, auraient voulu que la Chine suivit l'exemple du Japon, purifiât son administration, empruntât à l'Occident ce que ses inventions, ses coutumes, ses institutions ont d'applicable à tout pays soucieux de progrès. Les Mandchous, groupés autour de Tsou-Shi, accusèrent ce parti du progrès de projeter une révolte. Le séquestre de la personne impériale fut accompagné de persécutions contre le parti réformateur. Les journaux d'inspiration occidentale, le *Kowen-Pao* de Tien-Tsin et le *Su-Pao* de Shanghai, furent prohibés. Des centaines de réformateurs furent massacrés et une foule de hauts fonctionnaires exilés. Parmi les exécutés étaient de grands personnages de l'État, un membre du « Grand Conseil, » et un autre nommé premier ministre par l'Empereur : tous étaient des amis personnels de Kouang-Hsu. Ils furent décapités sans jugement, tandis que des centaines de fonctionnaires inférieurs et des milliers de simples citoyens étaient proscrits. La presse libérale de Tien-Tsin, de Shanghai et de Macao, celle de Singapour, celle du Japon, marquèrent cette révolution comme un recul de la civilisation dans l'Extrême-Orient.

La vieille Tsou-Shi se trouva ainsi livrée, en prenant le pouvoir, au parti réactionnaire. Elle proclama, comme héritier présomptif, le fils d'un Mandchou renforcé, du prince Tuan. L'influence de Tuan fut dès lors prépondérante à la cour. Elle s'appuya sur celle de Hsu-Tong, tuteur de l'héritier, et sur celle du haut mandarin Tung-Fou-Siang, commandant en chef des hordes qui menacent depuis si longtemps la sécurité des étrangers au Tchi-Li. Enfin l'impératrice est personnellement attachée au parti de la « porte fermée » par son ignorance, sa faiblesse, tous les défauts de caractère et d'esprit d'une femme de soixante-dix ans, livrée depuis son enfance à la vie la plus dissolue.

S'il fallait encore des preuves de l'abandon complet de la cour au parti mandchou, on les trouverait dans les dernières mesures, d'ordre gouvernemental et administratif, prises par l'Impératrice douairière.

M. Delcassé a signalé à la tribune de la Chambre le dernier remaniement du Tsong-Li-Yamen. Les huit vieillards du Tsong-Li-Yamen n'étaient pas bien redoutables pour l'impératrice. Leur timidité, leurs hésitations lui garantissaient leur obéissance. Cependant, elle a cru devoir en expulser le prince Ching, favorable aux réformes, et y faire entrer Tuan avec quatre Mandchous animés des passions les plus violentes.

Un autre épisode, tout à fait récent, n'est pas moins significatif. Je veux parler des mesures prises contre les infortunés fonctionnaires qui avaient collaboré, avec l'autorisation impériale du reste, à l'administration de certaines lignes de chemins de fer, concédées à des compagnies européennes, et construites avec des capitaux occidentaux. Liu, qui s'était occupé du chemin de fer de Tai-Yuen-Fou ; Chiu, ancien président du bureau de commerce du Shan-Si, qui avait pris part à la même affaire ; Sing, qui avait obtenu la concession russe pour le chemin de fer de Thien-Ting à Tai-Yuen-Fou, ont été, ces jours derniers, décrétés d'arrestation par le gouverneur du Shan-Si, à cause de leurs rapports avec les étrangers. Notons, en passant, que ce gouverneur est justement ce Yu-Shien qui avait organisé le mouvement boxeur dans le Chan-Toung. Heureusement, les inculpés, sentant venir l'orage, s'étaient mis à l'abri des recherches de la police et l'on n'a pas pu les saisir.

Il est inutile de pousser plus loin l'énumération de pareils exemples. Le moindre lecteur de journaux est convaincu aujourd'hui qu'une entente absolue existe entre le gouvernement de Tsou-Shi et les Boxeurs. Or j'ai bien marqué, je crois, ce que j'entends par Boxeurs. Ce n'est pas une société secrète particulière, avec laquelle l'impératrice pourrait traiter, qu'elle pourrait tenir en bride, à qui elle pourrait opposer l'influence rivale d'autres sociétés ; c'est un formidable mouvement insurrectionnel entraînant toutes les sociétés secrètes de la région centrale de la Chine, du Tchi-li, de Pékin, et ralliant toute la population acharnée contre les Européens.

En déchaînant une pareille force, l'Impératrice a commis une imprudence analogue à celle d'un gouvernement européen, qui ferait appel, pour défendre la domination d'un parti, ou même les institutions, aux forces antisociales, anarchistes ou collectivistes, qui pulvèrent un peu partout en Occident à l'heure qu'il est. A ce jeu, elle ne risque pas seulement de détruire son propre pouvoir et la dynastie, mais la Chine elle-même. L'intervention européenne, nécessitée par les derniers événements, ne peut en effet manquer de se terminer tout

autrement que les interventions antérieures. Il est fort peu probable que l'on aboutisse simplement à la restauration, à Pékin, des influences favorables à l'Occident. Les puissances voudront davantage ; et les solutions qu'on peut apercevoir dès maintenant seront sans doute plus radicales.

La première consisterait dans le démembrement de l'Empire du Milieu, dans son partage entre les différens États occidentaux qui ont des droits à faire valoir, c'est-à-dire des convoitises à satisfaire. Elle n'a peut-être pas, pour elle, les plus grandes chances. Si elle est souhaitée par l'Angleterre, l'Allemagne, le Japon, elle ne semble convenir, au contraire, ni à la Russie ni à la France.

La France veut poursuivre, dans le *statu quo* politique actuel, la conquête économique de la Chine du Sud. La Russie n'a aucune raison de souhaiter le partage de la Chine. Une tradition de ses diplomates consiste à regretter le partage de la Pologne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, qui eut le tort essentiel d'être un partage, c'est-à-dire de donner à la Prusse et à l'Autriche une partie d'un tout dont la Russie eût fait son affaire à elle toute seule. C'est par les protectorats que l'on arrive le mieux à mettre, d'un seul coup, la main sur un grand empire. La Russie a, de ce côté aussi, de bonnes traditions. Elle a, dans le Turkestan chinois, des protectorats qui se sont transformés facilement en possessions directes. Elle a sur la Perse un protectorat de fait qu'elle n'a même pas eu besoin de faire agréer par les autres puissances. Une œuvre semblable a été préparée à Pékin d'assez longue main. Un concours heureux de circonstances occupe l'Angleterre dans l'Afrique du Sud, au moment où la crise éclate en Chine. Que de convoitises, que d'espérances s'agitent actuellement autour de la Chine ! Pour qu'elles se lèvent de tous côtés, il a suffi de deux ans d'un gouvernement imprudent et aveugle, déchaînant les élémens permanens de trouble et de destruction que les sociétés secrètes entretiennent depuis des siècles et des siècles dans l'empire des Fils du Ciel. Le nom obscur de « Boxeurs » est le symbole du mal qui, un jour ou l'autre, tuera la Chine.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 juillet.

L'horizon, qui était si sombre, il y a quinze jours, du côté de la Chine, ne l'est guère moins aujourd'hui; en tout cas, il reste fort obscur. On a regardé d'abord comme infiniment probable que tous les étrangers, et plus spécialement les représentans des puissances, avaient été massacrés à Pékin; on semble croire maintenant qu'ils seraient encore vivans : mais, comme ces impressions contraires proviennent également de nouvelles chinoises, il faut se défier des unes et des autres. Ce qui avait fait ajouter foi aux premières nouvelles, si pessimistes, c'est qu'on n'apercevait pas l'intérêt qu'auraient eu les Chinois à les faire ou à les laisser courir si elles étaient fausses, alors qu'il leur aurait été facile de les démentir tout de suite; et ce qui fait qu'aujourd'hui on s'en rapporte aux secondes, c'est qu'évidemment les Chinois n'auraient aucun intérêt à les propager, et à leur donner même un caractère officiel, si l'événement devait les démentir le lendemain. A l'horreur que provoquerait la confirmation des massacres, se joindrait une indignation poussée jusqu'au paroxysme, si le gouvernement chinois était convaincu d'avoir indignement trompé l'Europe, en réveillant chez elle une espérance destinée à rendre la déception finale plus cruelle. La conscience universelle se révolterait contre une telle perfidie, et la situation internationale de la Chine s'aggraverait de plus en plus.

Les dernières nouvelles de Pékin montrent qu'on commence à y comprendre la gravité de cette situation. Avant même que les renforts envoyés par les puissances aient touché le territoire asiatique, la ville indigène de Tientsin a été prise. Depuis plusieurs jours, l'audace des Chinois grandissait à Tientsin. Ils étaient de beaucoup les plus nombreux, ils étaient bien armés, ils montraient une habileté

imprévue à se servir des armes que nous avons forgées pour eux, et en particulier de leur artillerie. On se demandait avec inquiétude quel serait le résultat d'un duel qui, matériellement, semblait très inégal. L'inquiétude n'a pas tardé à être calmée, ou du moins elle est passée du côté chinois. Le brillant fait d'armes auquel nos compatriotes ont pris une part importante, et qui a fait tomber Tientsin entre les mains des alliés, a eu un grand retentissement à Pékin. Après la chute de Takou, celle de Tientsin a commencé à y ouvrir les yeux sur l'efficacité des moyens dont nous disposons. On s'y est demandé ce qui arriverait lorsque les renforts seraient enfin réunis, marcheraient sur la capitale. Alors, comme par miracle, les légations se sont trouvées intactes, on nous a du moins donné l'assurance qu'elles l'étaient, et nous avons dit pour quels motifs elle nous semblait sincère. Il y a eu dans le monde entier, en même temps qu'une surprise mêlée de doute et même quelquefois d'incrédulité, un soulagement immédiat. On ne savait pas, au premier abord, ce qu'il fallait croire, mais enfin on n'était plus obligé de croire au pire. Le douloureux cauchemar a pesé sur nous d'une étreinte moins forte. On se trouvait en présence d'une situation nouvelle. On avait le sentiment que, si elle venait à s'éclaircir tout à fait et à se confirmer, elle pourrait comporter d'autres conséquences que celles qui avaient été envisagées jusqu'alors. Toutefois, après avoir été si souvent trompés, et, — pourquoi ne pas le dire? — après nous être trompés nous-mêmes à plaisir sur les affaires de Chine, la défiance nous est apparue comme un devoir. Si quelques lueurs, encore bien indécises et surtout bien incomplètes, commençaient à luire pour nous, de quelles obscurités n'étaient-elles pas entourées! Que de choses restaient inexplicables! Quelles difficultés à concilier toutes celles qu'on nous donnait comme certaines! Que de lacunes et de contradictions! Par-dessus tout, le silence des ministres continuait, et il continue toujours d'entretenir notre angoisse. S'ils sont sains et saufs, comme on le prétend, pourquoi ne donnent-ils aucun signe de vie? Un télégramme signé d'eux ferait bien mieux notre affaire que tous ceux que le vice-roi du Chan-Toung reçoit de son gouvernement, et qu'il semble, d'ailleurs, nous distribuer avec un compte-gouttes. Il y a, à la vérité, M. Conger, ministre des États-Unis, dont un télégramme a été envoyé à Washington; mais ce télégramme n'est pas daté; on ne sait pas à quelle période exacte il se rapporte; — l'authenticité même en est incertaine. Enfin le cas de M. Conger augmente encore nos perplexités au lieu de les faire

cesser, à cause de son caractère exceptionnel : on ne comprend pas comment M. Conger aurait pu communiquer avec son gouvernement, et pourquoi M. Pichon n'a pas encore pu communiquer avec le sien. Plus récemment, nous avons eu une lettre de sir Claude Macdonald : si elle est authentique, elle est loin d'être rassurante. Sir Claude attend, il demande un secours immédiat, faute duquel il présente le sort des légations comme désespéré. Il se plaint de ne recevoir aucune assistance des autorités chinoises, et son témoignage nous arrive avec les affirmations contraires, de l'empereur Kuang-Su, qui prétend entourer les légations de toute sa sollicitude. Nous ne sommes pas embarrassés de savoir qui il faut croire. Tout reste mystère et paradoxe dans cette situation. Il y aurait quelque témérité à vouloir donner la solution d'un problème dont tant d'éléments essentiels restent inconnus : toutefois, le plus probable est que les ministres étrangers sont vivans, mais qu'ils ne sont pas libres. Ils sont assiégés, soit dans leurs légations respectives, soit dans la légation d'Angleterre où on a dit qu'ils s'étaient réfugiés. Le gouvernement chinois espère-t-il les dégager? Peut-être a-t-il pris pour cela des mesures plus énergiques qu'il ne l'avait fait jusqu'ici ; mais il n'y est pas encore parvenu. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas pour quel motif il ne s'empresserait pas plus d'envoyer à l'Europe impatiente la seule démonstration qu'elle soit disposée à regarder comme décisive, c'est-à-dire une dépêche émanant directement de ses ministres. Cela suffirait, mais cela est indispensable pour dissiper toutes les ombres dont des événemens de ces derniers mois restent enveloppés à nos yeux. Il y a une autre hypothèse, à savoir que les ministres ne seraient pas prisonniers de l'émeute, mais du gouvernement lui-même, qui les garderait comme otages : nous y reviendrons.

Tout donne à croire que le gouvernement chinois, après avoir été débordé par le mouvement qu'il avait déchaîné, a été à la fois menacé et épouvanté des suites de son imprudence. Ce n'est pas la première fois que ces choses-là se voient dans l'histoire. L'impératrice et l'empereur ont tremblé pour eux-mêmes. Il est très possible que leur propre sécurité ait été en danger : qui sait si elle ne l'est pas encore, et s'ils sont aussi maîtres de la situation qu'ils essaient de le faire croire à l'Europe? Ils n'ont pas tardé aussi à s'apercevoir qu'un épouvantable orage se formait au dehors et s'apprêtait à éclater sur leurs têtes. Péril intérieur, péril extérieur, il y avait là de quoi leur inspirer une terreur salutaire. Nous avons déjà signalé comme un symptôme de ces dispositions nouvelles le rappel de Li-Hung-Chang à Pékin, tout

en ajoutant que Li-Hung-Chang, après avoir donné connaissance de ce rappel aux puissances et essayé d'ouvrir des négociations personnelles avec elles, était resté à Canton. Aujourd'hui cependant, il a quitté Canton et il s'est mis, avec une grande lenteur à la vérité, en marche vers le Nord. Tous les mouvemens du puissant vice-roi ont été l'objet, dans le monde entier, d'une attention intense, mais qui n'a pas toujours été flatteuse pour lui. Il n'inspire pas confiance. La supériorité de son intelligence sur celle de la plupart de ses compatriotes est incontestable et incontestée. De plus, il a quelque notion de ce qu'est l'Europe. Mais il est Chinois; et il porte à un rare degré le caractère de fourberie qui est le trait distinctif de sa race. Tout le monde le sait : aussi, pour employer l'expression consacrée, Li-Hung-Chang a-t-il eu une mauvaise presse. Il a été assez généralement maltraité. Peut-être y a-t-il eu là, avec un sentiment de réserve très légitime, une exagération contre laquelle il faut se mettre en garde. Les circonstances sont assez confuses, assez incertaines dans le présent et encore bien plus dans l'avenir, pour avoir inspiré à Li-Hung-Chang lui-même des hésitations et des perplexités. Il a évidemment hésité à se rendre à Pékin, mais enfin il en a pris la direction sous prétexte d'aller rejoindre son nouveau poste : il vient d'être nommé vice-roi du Petchili. Sa résolution est un symptôme favorable. Quoi qu'on en dise, parmi les choses peu vraisemblables, il n'y en a pas qui le soit moins que la résolution prêtée à Li-Hung-Chang par quelques journaux de se mettre à la tête du mouvement des Boxeurs. On a fait remarquer qu'il avait amené toute une armée de Pavillons-noirs recrutée par lui, formée et disciplinée depuis quelques mois, et qui s'élèverait à 40 ou à 50 000 hommes. Il lui a donné l'ordre de marcher à sa suite. En tant que Français, nous ne saurions en être fâchés : il vaut mieux pour nos intérêts que cette armée, dont toute la discipline tient à la forte main de Li-Hung-Chang, ne reste pas sur les frontières tonkinoises. Dans le Nord, elle pourra être utilement employée si le gouvernement chinois se propose véritablement de rétablir l'ordre et si Li-Hung-Chang veut l'y aider. D'autres hypothèses peuvent sans doute se présenter à l'esprit; néanmoins, le voyage de Li est plus rassurant qu'inquiétant. Le vieux vice-roi s'est rendu d'abord à Hong-Kong, où il a été reçu par les autorités britanniques avec des honneurs excessifs. Malgré ce que nous venons de dire de lui, on ne saurait oublier qu'il représente un gouvernement sur lequel pèsent les plus lourdes responsabilités, un gouvernement qui, alors même que les ministres étrangers seraient encore vivans,



n'en est pas moins couvert de sang et avec lequel le monde civilisé aura des comptes redoutables à régler. Mais l'Angleterre, dans la situation assez délicate où l'a placée la guerre du Transvaal, privée d'une armée disponible au moment où elle en aurait le plus grand besoin, inquiète en présence d'événemens qui la touchent de si près et qu'elle ne peut pas diriger à son gré, sur lesquels même elle ne peut pas influer avec autant d'efficacité qu'elle n'aurait pas manqué de le faire dans d'autres circonstances, l'Angleterre ménage tout, et elle a jugé sans doute qu'elle devait avoir des ménagemens particuliers pour le négociateur éventuel que la Chine s'apprête à mettre aux prises avec les puissances. De Hong-Kong, Li s'est rendu à Shanghai, où il a été reçu beaucoup plus froidement. Il a traversé la concession française comme un simple citoyen, et les tentatives qu'il a faites pour se mettre officiellement en rapport avec le corps consulaire ont échoué. Les consuls des puissances l'ont vu individuellement, mais non pas collectivement, et se sont contentés de lui dire qu'aucune négociation, aucun échange de vues ne pouvait avoir lieu avant qu'on fût définitivement fixé sur le sort des ministres à Pékin.

C'est l'attitude qu'a prise, tout le premier, M. Delcassé, en réponse à l'ouverture qui lui a été faite et dont nous allons parler. C'est aussi celle que toutes les puissances ont adoptée, et avec grande raison. Suivant que les ministres ont été massacrés ou qu'ils ont été sauvés, la situation apparaît en effet différente, et cela non seulement au point de vue de l'humanité et du sentiment très respectable qu'elle provoque, mais au point de vue du droit des gens et des intérêts qui s'attachent à son respect. Si les ministres ont péri, ou s'ils périssent, — car ils ne nous paraissent pas dès maintenant hors de danger, — le plus odieux des attentats aura été commis contre le droit des gens, c'est-à-dire contre ce qui constitue l'état des nations les unes à l'égard des autres. Un pareil crime doit entraîner un châtement proportionné à son énormité. Si, au contraire, nous sommes seulement en présence de phénomènes anarchiques, très graves à coup sûr, mais non pas inexpiables, le devoir de l'Europe se réduit à une double tâche : obtenir de la Chine des indemnités pour les multiples dommages causés par la faiblesse de son gouvernement et les excès des Boxeurs ; et obtenir aussi ou s'assurer à tout prix des garanties effectives contre le retour de semblables événemens. Dans le premier cas, une marche sur Pékin s'impose impérieusement ; dans le second, c'est à voir.

Nous avons dit un mot de la démarche que l'empereur Kuang-Su a faite auprès du Président de la République française. L'étonnement a

été vif lorsque, un beau jour, le ministre de Chine à Paris a remis à qui de droit une lettre de ce souverain intermittent, qu'on supprime à son gré ou qu'on met tout d'un coup en vedette, et dont on ne sait pas très bien s'il est un fantôme ou un être réel. Dans cette lettre, Kuang-Su demandait la médiation de la France. Il faisait remarquer que de bons et amicaux rapports existaient depuis longtemps entre son gouvernement et celui de la République. Les difficultés qui avaient été soulevées entre eux, notamment sur la frontière du Yunnan et du Kouang-Si, avaient été réglées à l'amiable, — allusion à l'affaire de M. François; — en conséquence, il ne pouvait pas s'adresser mieux qu'à nous pour demander une médiation dont il sentait tout le prix. Nous allons voir qu'il ne s'en est pas tenu là, et qu'il a jugé aussi à propos de s'adresser ailleurs et de frapper à plusieurs portes : il a d'ailleurs reçu partout une réponse analogue. Lorsque M. Delcassé a lu ce morceau, qui est assez long, il a été frappé d'une omission singulière : il n'y était pas dit un mot de la situation des ministres à Pékin. L'empereur ignorait-il donc quelle était à ce moment la préoccupation principale de toutes les puissances? Et, s'il ne l'ignorait pas, était-il admissible qu'il ne dit rien, pas même un mot, pour en diminuer l'acuité? Ce silence, ajouté à celui des ministres eux-mêmes, permettait de tout craindre. D'autre part, il était difficile de croire que l'empereur s'adressât à la France avec toutes les formes de la confiance si notre ministre avait péri, et qu'il fit allusion à la délivrance de M. François si M. Pichon avait succombé. M. Delcassé a fait la réponse qu'il devait faire, à savoir qu'il répondrait par l'intermédiaire de notre ministre à Pékin, et que le gouvernement chinois pourrait aller se renseigner à la légation de France. Eh quoi! La communication officielle du gouvernement chinois montrait que Pékin n'était plus séparé du reste du monde : dès lors, nous devons demander avant tout qu'on nous donnât des nouvelles de nos ministres. Ce n'était pas tout, ces ministres devaient être libres, et montrer qu'ils l'étaient en rentrant en communication avec leurs gouvernements. M. Delcassé mettait cette condition à tout échange de vues ultérieur. Était-elle donc irréalisable? On pourrait le croire, puisqu'elle n'a pas été réalisée, du moins jusqu'à présent. Li-Hung-Chang, à Shanghai, s'est pourtant fait fort de transmettre à M. Pichon une dépêche de notre consul et d'en avoir la réponse en cinq jours; mais le terme fixé est atteint et on attend encore. Quoi qu'il en soit, la réponse du gouvernement de la République ne paraît pas avoir donné pleine satisfaction au gouvernement impérial. Aussi, après s'être adressé à nous,

s'est-il adressé à tout le monde, ou peu s'en faut : aux États-Unis, auxquels il a demandé leurs bons offices ; au Japon, auquel, s'appuyant sur l'identité de race, il a demandé son amitié ; à l'Allemagne enfin, à laquelle il a demandé son aide et son appui. Il y a dans toutes ces démarches de l'incohérence et de la finesse, mais une finesse ultra-orientale et qui est trop sensible pour produire beaucoup d'effet. Nous avons aujourd'hui les réponses de tous les gouvernemens mis successivement en scène : elles ne varient que dans la forme, le fond en est le même. Mais la forme ne laisse pas d'avoir quelque importance et mérite qu'on s'y arrête un moment.

La réponse du gouvernement américain, ou plutôt de M. Mac-Kinley, est la plus oratoire de toutes ; elle sent la littérature électorale. Elle est pleine d'adjurations à l'adresse du gouvernement chinois, adjurations qui se réduisent d'ailleurs à demander que les ministres soient mis en liberté. La réponse du gouvernement japonais est très diplomatique ; on serait presque tenté de trouver qu'elle l'est trop. Le Japon proteste de ses bons sentimens : amitié, cordialité, consanguinité, etc. S'il a uni ses troupes à celles des autres puissances, ce n'est certes pas à mauvais dessein, mais seulement dans l'intérêt bien compris de la Chine elle-même, odieusement opprimée par une bande de rebelles. Au surplus l'empereur le reconnaît et le proclame. Dès lors que pouvait faire de mieux le Japon que d'envoyer un corps d'armée pour rétablir d'abord l'ordre au dedans et par suite l'harmonie avec les puissances ? Avons-nous besoin de dire qu'il l'a fait avec un absolu désintéressement ? Ces Orientaux manient entre eux merveilleusement l'ironie. La réponse de l'Allemagne a été sérieuse et sévère, conforme à ce qu'on devait attendre d'une aussi grande puissance, qui avait plus que toute autre le droit de se montrer rigoureuse, puisque, si tous les autres ministres sont encore vivans, le sien a été assassiné. Il est vrai que M. de Ketteler n'a pas été assiégé et bombardé comme ses collègues, et que, n'ayant pas été l'objet d'une agression collective dans laquelle les réguliers chinois étaient plus ou moins mêlés aux Boxeurs, on peut regarder ou présenter le meurtre dont il a été victime comme un accident particulier. Il traversait les rues de Pékin pour se rendre au Tsong-li-Yamen lorsque des « rebelles » se sont jetés sur lui et l'ont tué. L'empereur Kuang-Su affirme qu'il fait les recherches les plus actives pour découvrir les meurtriers en vue de les punir : il n'en est pas moins vrai qu'il ne les a pas encore découverts ; qu'il ne les a pas encore punis ; et que ses recherches peuvent sembler tardives. Elles n'ont pas été ouvertes le

jour même du crime, mais assez longtemps après, dans la nouvelle période où nous venons d'entrer, et où le gouvernement chinois s'efforce évidemment d'amener une détente avec les puissances en leur donnant quelques premières satisfactions, ou plutôt quelques promesses. C'est à l'empereur allemand que s'est adressé directement l'empereur de Chine, comme il s'était adressé déjà aux présidents des républiques française et américaine et à l'empereur du Japon : c'est le comte de Bulow qui a répondu, et sa réponse est qu'il ne croit pas possible de transmettre le télégramme chinois à l'empereur Guillaume « tant que le sort des légations étrangères à Pékin et des autres étrangers renfermés dans cette ville ne sera pas connu d'une façon claire, tant que le gouvernement chinois n'aura pas donné toute satisfaction pour le meurtre criminel de l'envoyé d'Allemagne et n'aura pas fourni des garanties suffisantes pour une conduite future conforme aux principes du droit des gens et de la civilisation. » On ne saurait mieux dire. L'Allemagne, tout en exprimant comme il convient son grief particulier dont elle demande une légitime réparation, n'y enferme pas et n'y subordonne pas toute sa politique. Le programme qu'elle expose est celui qui est commun à toutes les puissances, ni plus, ni moins. Elle demande à être clairement édifiée sur le sort des ministres, et à obtenir pour la suite des garanties indispensables contre le retour des scènes de barbarie qui viennent de se produire en Chine et qui probablement continuent.

Il ne reste plus au Fils du Ciel que de s'adresser à l'Angleterre et à la Russie. Le fera-t-il ? Il ne faut pas en désespérer ; dans la voie où il s'est engagé, on va jusqu'au bout. S'il le fait, nous devons nous contenter d'avoir eu la primeur de ses ouvertures : d'ailleurs cela suffit à notre amour-propre. La tentative chinoise a sans nul doute pour objet d'amener des divisions entre les puissances : nous espérons qu'elle ne produira pas ce résultat. Toutes les puissances sont actuellement solidaires : si elles pouvaient plus tard cesser de l'être, ce serait seulement lorsque leurs représentans auraient été rendus à leurs intérêts. Et il s'agit ici, non pas d'un ministre, mais de tous. On nous rendrait M. Pichon que nous ne verrions là qu'un commencement de satisfaction, et que nous continuerions de réclamer. L'épreuve commune pour les autres a créé des liens qui ne sauraient se rompre. Mais, pour en revenir aux démarches qu'a multipliées l'empereur de Chine, pour quoi paraît-il avoir négligé l'Angleterre et la Russie ?

En ce qui concerne la première, cette abstention ne se comprend pas très bien. Il n'en est pas tout à fait de même à l'égard de la seconde,

car la Chine est en ce moment à l'état d'hostilité contre la Russie, état de fait, sinon de droit, et elle ne pourrait pas lui dire, comme à nous, que toutes les questions pendantes entre les deux pays ont été résolues à l'amiable. C'est même là une complication très propre à aggraver toutes les autres, si le gouvernement chinois n'y met pas bon ordre. Il s'est contenté jusqu'ici de lever les bras au ciel et de protester de son innocence : cette innocence est beaucoup trop suspecte pour qu'on y croie, et d'ailleurs un gouvernement n'est pas seulement responsable de ce qu'il fait lui-même, mais encore de ce qu'il laisse faire par ses ressortissants. Des bandes chinoises parfaitement organisées et bien armées ont attaqué le territoire russe sur la frontière de Sibérie et de Mandchourie, bombardé des villes, détruit des gares de chemin de fer ; il va sans dire que le chemin de fer lui-même a été sérieusement endommagé sur plusieurs points et qu'il reste menacé sur tous les autres. Ce sont là des faits intolérables. Le gouvernement chinois a beau faire dire à Saint-Pétersbourg qu'il n'y est pour rien, qu'il les désavoue, qu'il les déplore : ces déclarations platoniques ne sauraient suffire, et il n'est pas probable que la Russie s'en contente. La vérité est tout autre, et il y a plus d'analogie qu'on ne veut le reconnaître à Pékin entre ce qui s'est produit à Takou et à Tientsin et ce qui vient de se passer sur la frontière russe. A Takou et surtout à Tientsin, il y avait sans doute des Boxeurs pour servir de paravent ; mais ce sont les réguliers chinois qui ont attaqué les troupes alliées, et le gouvernement chinois se serait incontestablement arrogé les bénéfices et même le mérite de la victoire, s'il y avait eu victoire. Dans sa lettre à l'empereur allemand, l'empereur de Chine s'exprime ainsi : « Toutes les puissances étrangères furent prises du soupçon que le gouvernement impérial chinois était de connivence avec les populations pour persécuter les chrétiens. La conséquence de ce soupçon fut d'abord la prise du fort de Takou ; les hostilités commencèrent ; la situation devint de plus en plus embrouillée. » Cette manière d'écrire l'histoire, bien qu'elle vienne d'une plume, ou, dans le cas dont il s'agit, d'un pinceau impérial, manque d'exactitude. Sans doute les puissances ont eu, dès le premier moment, des soupçons très graves contre le gouvernement chinois, et celui-ci n'a encore rien fait d'efficace pour les dissiper ; mais ce n'est pas à cause de ces soupçons que Takou a été pris, c'est parce que les forts de la place avaient tiré les premiers contre les escadres étrangères. De même, à Tientsin, ce sont les réguliers chinois, maîtres de la ville indigène, qui ont ouvert le bombardement contre la ville européenne et contre les troupes qui l'occupaient : de là est venue la riposte qui a fait tomber la ville indigène

entre les mains des alliés. Sur la frontière russe, ce sont encore les Chinois qui ont été les agresseurs. Ici et là, ils ont entendu faire acte militaire et prendre l'offensive. A Takou, les vaisseaux étrangers leur paraissaient être une avant-garde incommode et menaçante : ils les ont attaqués. A Tientsin, les troupes alliées leur produisaient la même impression : ils ont cru habile de fondre sur elles avant l'arrivée des renforts qui devaient si formidablement augmenter leur force. Sur les deux points, ils se sont trompés dans leurs calculs, parce qu'ils se sont trouvés les plus faibles ; mais leurs calculs en eux-mêmes étaient judicieux et s'inspiraient des bons principes de l'art de la guerre. Sur la frontière russe, ils ont pris également l'initiative : pourquoi ? Parce qu'ils n'ignoraient pas que des concentrations importantes, bien que trop lentes à notre gré, se formaient de ce côté, et qu'ils ont voulu les empêcher ou les troubler. C'était là un acte de guerre qui aurait été habile s'il avait été appuyé de forces suffisantes : mais nous espérons bien que la supériorité moscovite ne tardera pas à se manifester avec éclat. Quoi qu'il en soit, ce bref récit des événements montre que les Chinois, avec une présomption toute nouvelle chez eux, ont partout attaqué. Ils l'ont fait avec vigueur et précision ; néanmoins ils n'en ont pas moins été battus et ils le seront encore. C'est après l'avoir été à Takou et à Tientsin qu'ils ont commencé à comprendre leur imprudence et qu'ils ont changé de méthode. Ils ont alors parlé de conciliation et de paix. Ils ont cherché des médiateurs. Ils ont esquissé les plaidoyers, qu'ils se proposent évidemment de développer plus tard. Il y a, en tout cela, beaucoup plus de réflexion que de spontanéité ; et il n'y a rien surtout qui soit de nature à dissiper notre défiance. Nous sommes convaincus que les Chinois ne se repentent que de n'avoir pas réussi et qu'ils ne céderont devant nos exigences, quelque légitimes qu'elles puissent être, que dans la mesure étroite où ils seront contraints de le faire.

Et cela doit déterminer notre conduite à leur égard. En présence d'une diplomatie aussi subtile et dont nous connaissons aujourd'hui la duplicité raffinée, nous serions inexcusables de nous laisser duper. C'est ce qui arriverait à coup sûr si nous ne continuions pas d'être jusqu'au bout les plus forts, et d'en donner aux Chinois une conviction tellement évidente qu'ils ne puissent pas s'y tromper. Bien loin de ralentir l'envoi de nos renforts, il faut au contraire l'accélérer. On commence d'ailleurs, — et nous ne parlons pas seulement de la France, — à s'apercevoir que l'affaire est sérieuse, et nous sommes déjà assez loin, tant les uns que les autres, des quelques milliers

d'hommes que nous étions d'abord proposés de diriger sur l'Extrême-Orient. Malgré les protestations d'amitié qu'il a adressées à la Chine, le Japon a mis sur pied des forces considérables, qui ont déjà bien mérité de la civilisation dans l'assaut de Tientsin. Toutes les grandes puissances ont eu au même degré le sentiment du devoir qui s'imposait à elles. L'Italie elle-même, bien que le peu de succès de ses anciennes prétentions en Chine fût de nature à la décourager, n'a pourtant pas voulu rester à l'écart des autres, et elle a fait un effort très honorable pour marquer que, dans une œuvre intéressant la collectivité européenne, on devait toujours lui réserver sa place. Nous aurons donc bientôt une armée imposante à Tientsin, et nous n'hésiterions pas, s'il le fallait, à augmenter encore le nombre et la force de ses régimens. Est-ce à dire que nous soyons résolus, quoi qu'il arrive, à marcher sur Pékin et à y entrer au fracas du canon ? Si nous pouvons éviter d'aller à Pékin, tant mieux ; mais cela ne dépend pas de nous, cela dépend des Chinois. Quant à nous, nous devons conserver pendant toutes les négociations la possibilité d'une marche sur la capitale, et même en augmenter continuellement la facilité. Alors on nous donnera les satisfactions que nous sommes en droit d'exiger, mais qu'on nous refuserait certainement, si nous n'avions pas sous la main un sûr moyen de les obtenir.

Li-Hung-Chang, à Shanghai, a eu une intéressante conversation avec le correspondant du *Times*, à qui il a d'ailleurs paru vieilli, fatigué, inférieur à lui-même : l'avenir montrera si cette impression est exacte. Li est affectivement très âgé ; mais il n'a pas donné, dans son gouvernement de Canton, le sentiment que ses facultés fussent affaiblies. Seulement, il compte trop sur sa finesse et sur notre simplicité. A l'entendre, les finances de la Chine ne lui permettent de payer aucune indemnité. A l'en croire, nous devons nous tenir pour très satisfaits si on nous rend nos ministres, et cette satisfaction devra nous tenir lieu de toutes les autres. Mais surtout, a-t-il répété, que l'armée des alliés se garde bien de faire un pas dans le sens de Pékin : ce serait le signal des massacres qui ont été évités jusqu'ici ! C'est précisément cette menace de Li-Hung-Chang, déguisée sous un conseil, qui donne à croire que le gouvernement chinois a pu avoir la détestable pensée de retenir les ministres étrangers comme otages. Lorsqu'il les affirme vivans, il dit sans doute la vérité ; mais pourquoi n'ajoute-t-il pas qu'ils sont libres et qu'ils peuvent correspondre avec leurs gouvernemens, sinon parce qu'ils sont prisonniers et condamnés au mutisme ? Si on leur rendait la liberté, ils ne manqueraient pas d'en profiter pour

rejoindre Tientsin, et on veut les garder comme un en-cas, afin de faire de leur vie même un des élémens de la négociation future. Si on les laissait parler, les récits qu'ils feraient provoqueraient peut-être une indignation telle, que cette négociation deviendrait impossible. Ces calculs perfides et ces craintes probablement fondées apparaissent à travers les confidences de Li-Hung-Chang ; mais, si les craintes du vice-roi sont sérieuses, du moins ses calculs sont-ils vains. Nous n'accepterons jamais la question comme il la pose, et, pour qu'il ne puisse y avoir à ce sujet aucun doute, nous devons exiger, avant toute négociation, que nos ministres et que les étrangers qui voudront les suivre soient dirigés sur Tientsin et mis sous la protection directe de l'armée internationale. Sinon, les événemens suivront leur cours inévitable et, ayant fait notre devoir, nous dirons : Advienne que pourra. S'il y a du sang versé, il sera vengé, et dans des conditions telles que la Chine ne pourra jamais en perdre le souvenir. Le vice-roi du Yunnan a échappé à ces justes représailles en nous rendant M. François sans conditions, car nous n'en aurions accepté aucune. Il y a là un exemple digne d'être médité et surtout d'être imité. Nous ne savons, de ce qui se passe, que ce que disent tous les journaux, et s'il y a, comme c'est probable, quelques échanges d'idées entre les divers cabinets, nous en ignorons le secret : mais nous n'avons pas besoin qu'on nous le dise pour être sûr qu'aucune puissance ne consentirait à entrer en rapport avec un gouvernement qui n'aurait pas, avant tout, assuré la sécurité et la liberté des agens diplomatiques confiés à sa sauvegarde. Son impuissance même, à cet égard, devrait lui être imputée à crime. En tout cas, on ne discute pas avec un gouvernement qui n'offre aucune garantie, et quelle garantie pourrait-il offrir, s'il n'a même pas la force de dissiper les attroupemens qui, depuis plus d'un mois, assiègent et canonnent les légations étrangères ?

Il est à souhaiter que la situation se modifie dans le sens d'une détente. Hier encore, cela paraissait absolument impossible : aujourd'hui, il n'en est plus tout à fait de même, et, si les assurances que nous prodigue le gouvernement chinois sont confirmées par les faits, il dépendra de lui seul d'amener une solution où les puissances, après avoir montré leur force, puissent faire preuve de clémence. Mais il ne s'en tirera pas à aussi bon compte que Li-Hung-Chang a paru le croire en causant avec le correspondant du *Times*. Les assurances de bonne volonté ne suffiront pas : il faudra des garanties sérieuses et des gages réels. La destitution de quelques fonctionnaires ne suffira pas : il faudra des châtimens vraiment expiatoires. Les événemens qui vien-



ment de se dérouler ne se réparent pas par l'expression de quelques regrets, par le désaveu de quelques personnes, ou même par le paiement de quelques indemnités. Complice ou incapable, le gouvernement chinois a encouru des responsabilités plus lourdes, sur lesquelles, dans l'ignorance des événements, nous ne pouvons pas nous prononcer encore, mais qui seront certainement rendues effectives. L'usage qu'il a fait de sa propre liberté nous autorise ou plutôt nous oblige à prendre des précautions contre le retour de pareils excès. Évidemment, les armées alliées, après s'être montrées à Tientsin, ne rentreront pas purement et simplement, dès le lendemain, dans leurs pays respectifs. Probablement l'escadre internationale, que Li-Hung-Chang peut voir se réunir à Shanghai, a son but et saura l'atteindre. De même, les légations étrangères à Pékin ne pourront pas rester à la merci d'une populace naturellement fanatique, ou artificiellement fanatisée. Il y a là des conséquences inévitables d'une situation qui a trop duré. Mais, si le gouvernement chinois veut en éviter de plus graves encore, il n'a pas un moment à perdre pour le dire : et il devra tenir un tout autre langage que celui qui orne la correspondance de l'empereur Kuang-Su.

Au moment de terminer, les journaux nous apportent la tragique nouvelle de l'assassinat du roi d'Italie. Nous ne pouvons aujourd'hui faire autre chose que d'exprimer pour notre part la réprobation indignée qu'un tel crime soulèvera dans tout le monde civilisé. Ce n'est l'heure ni de se livrer à de longs commentaires, ni de songer à tracer, du souverain qui vient de succomber, un portrait historique. Mais il semble bien que, si jamais prince n'eut à aucun degré figure de tyran, et par conséquent dût être à l'abri de cette sorte d'attentat, c'était le roi Humbert. Pourtant, — après combien de tentatives manquées! — voici que la folie sanguinaire a trouvé son chemin jusqu'à lui. Sa mort s'ajoute à celle du président Carnot, de M. Canovas, de l'impératrice Élisabeth d'Autriche. Quelques divisions artificielles ou temporaires que la politique s'efforce de maintenir entre les peuples les mieux faits pour mettre en commun leurs joies et leurs tristesses, la France se sentira de toutes façons très près de la nation voisine en ce jour de cruelle épreuve.

---

# ESSAIS ET NOTICES

---

## COUP D'ŒIL SUR LES CONSTITUTIONS ACTUELLES DES ÉTATS-UNIS ET DE LA FRANCE

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT (1)

---

Dans sa préface au premier volume de la *Bibliothèque internationale du Droit public*, publiée sous la direction de MM. Max Boucard et Gaston Jéze (*le Gouvernement parlementaire en Angleterre*, par A. Todd), M. Casimir-Perier a signalé avec juste raison l'importance politique de cette entreprise. Si l'on veut rechercher la meilleure forme de gouvernement, non pas seulement en théorie mais en pratique, il est bon de s'éclairer des expériences déjà faites dans les diverses nations qui offrent un champ convenable aux études de législation comparée. Au point de vue parlementaire, l'Angleterre devait tenir le premier rang : car c'est chez elle que cette forme de gouvernement a pris naissance et qu'elle s'est développée, transformée, depuis la grande Charte, ou du moins depuis la *Déclaration des Droits*. C'est de ses exemples que se sont inspirés les États qui ont aujourd'hui adopté ce régime, avec les différences résultant de leurs origines, de leur histoire, de leur position et de leurs mœurs. Après l'Angleterre, on devait attendre les États-Unis d'Amérique, issus de l'Angleterre et affranchis de sa domination avec le concours de la France ; et les éditeurs de cette collection avaient une raison toute spéciale pour l'offrir, en second lieu, au

(1) Ces pages ont été écrites pour servir d'introduction à la traduction française du livre de M. Woodrow Wilson qui a pour titre : *Le Gouvernement congressionnel*, étude sur la politique américaine ; Paris. Giard et Brière, 16, rue Soufflot, 1 vol. in-12.

public français ; c'est que les États-Unis ont avec la France une affinité de plus.

Tandis, en effet, que l'Angleterre, à travers ses révolutions, est restée monarchique, la France, à l'exemple des États-Unis, est devenue république. Elle a, comme les États-Unis, son président élu pour un temps limité, elle a deux Chambres, une Chambre des représentants et un Sénat ; mais là s'arrêtent les ressemblances, et les différences sont profondes. Elles ne tiennent pas seulement à la diversité des races, elles tiennent au mode de formation des deux nationalités. En France, c'est la royauté qui a fait l'unité de la nation : royauté procédant de la loi des Francs sous Clovis, et de l'empire romain comme de la royauté franque sous Charlemagne ; effacée pendant un temps par la féodalité, mais prévalant à la fin, grâce à la suprématie qu'elle tenait de son titre et ramenant, sans défaillance, toutes les parties de la Gaule à l'unité nationale, œuvre capitale, maintenue et fortifiée par la Révolution. En Amérique, ce sont des colonies, formées indépendamment les unes des autres, qui, s'affranchissant du joug de la métropole et associées dans la lutte, se sont, après la victoire, constituées en nation.

C'est de là que part le livre de M. W. Wilson.

L'objet de ces essais, dit-il, n'est pas de présenter d'une manière complète la critique du gouvernement des États-Unis ; il est simplement de mettre en relief les traits les plus caractéristiques de la pratique du système fédéral. Prenant le Congrès comme le pouvoir central et prédominant du système, l'objet de ces essais est d'illustrer tout ce qui touche au Congrès.

Il faut pourtant que le lecteur se rappelle ce que l'auteur suppose trop bien connu, je veux dire quelles sont les différentes pièces de la machine dont il se propose d'apprécier le jeu dans son livre :

Pouvoir législatif attribué à un Congrès qui se compose d'un Sénat et d'une Chambre des représentants : la Chambre des représentants nommée pour deux ans, en nombre déterminé pour chaque État ; le Sénat comptant deux sénateurs par chaque État et renouvelable par tiers tous les deux ans ;

Pouvoir exécutif confié à un Président, nommé pour quatre ans en même temps qu'un Vice-Président, son remplaçant de droit en cas de destitution, de démission ou de mort.

On aimerait à suivre, d'étape en étape, les évolutions qu'a subies en réalité la constitution américaine depuis qu'elle a été signée le 17 septembre 1787. M. Wilson, je l'ai dit, ne le fait pas : il s'attache surtout à la juger telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. Disons qu'il n'en

pense pas tout le bien possible ; et je ne sais si le lecteur français trouvera dans ce tableau des traits applicables à la réforme de notre constitution : une Chambre des représentans, divisée en grands comités qui sont comme autant de petites législatures menées par leurs *leaders* (p. 113) ; une Chambre où la discussion est étranglée par un règlement draconien (p. 122) ; où les *bills* n'ont chance de passer que par des suspensions du règlement obtenues presque subrepticement à la dernière heure (p. 123) ! Et qui est-ce qui crée ces comités presque souverains ? Est-ce le vote de la Chambre tout entière ? Est-ce au moins le sort ? Non : c'est le *speaker* ou président de la Chambre, homme de parti ; et il les compose absolument comme il le veut (p. 158) ! Nos réformateurs qui songent aux comités de la Convention ne prendront assurément pas modèle sur ces comités d'Amérique ; ils ne prendront pas non plus modèle sur le Sénat des États-Unis pour réformer notre Sénat, qu'ils attaquent, dans les projets de revision, comme empiétant sur les droits de la Chambre. Qu'ils lisent cette page du livre de M. Wilson :

La conduite du Sénat, quand il s'agit de *bills* financiers, rend inutiles les efforts laborieux de la Chambre.

Le Sénat possède, par précédent, le droit d'amendement le plus complet pour ces lois aussi bien que pour toutes les autres.

La constitution ne dit pas dans quelle Chambre les projets de loi pour l'affectation des crédits devront être proposés d'abord. Elle dit simplement que tous les projets de loi pour la fixation des recettes doivent venir de la Chambre des représentans, et que, dans l'examen de ces projets, le Sénat peut proposer ou accepter des amendemens comme pour les autres lois (art. 1, sect. VII) ; mais « par une pratique aussi ancienne que le gouvernement lui-même, la prérogative constitutionnelle de la Chambre a été considérée comme s'appliquant à tous les *general appropriation bills*, » et on a accordé au Sénat les droits d'amendement les plus étendus.

#### Dans quel esprit se feront ces amendemens ?

La Chambre haute peut y ajouter ce qu'elle veut ; elle peut s'écarter complètement des stipulations de la Chambre, et y ajouter les dispositions législatives d'un caractère tout à fait nouveau, qui changent non seulement le montant, mais l'objet des dépenses, et qui font avec les matériaux que leur a envoyés la Chambre populaire des choses d'un caractère tout différent. Les *appropriation bills*, tels qu'ils sortent de la Chambre des représentans, pourvoient à des dépenses très inférieures aux crédits demandés dans les *estimates* ; quand ils reviennent du Sénat, ils proposent des crédits de plusieurs millions de plus, car cette assemblée moins sensible a porté les dépenses presque, sinon complètement, au niveau du chiffre des *estimates*.

Comment s'en tire-t-on ?

Après avoir subi l'épreuve d'un examen rigoureux au Sénat, les *appropriation bills* reviennent à la Chambre avec de nouveaux chiffres. Mais, quand ils reviennent, il est trop tard pour que la Chambre les remette au creuset du comité de la Chambre entière. Le comité des appropriations de la Chambre n'a guère présenté ses *bills* avant le milieu de la session, on peut en être certain; une fois arrivés au Sénat, ils ont été soumis au comité correspondant; le rapport de cette commission a été discuté avec la lenteur qui caractérise la façon de procéder de la Chambre haute; de sorte que les derniers jours de la session ne sont pas éloignés quand les *bills* sont renvoyés à la Chambre avec toutes les modifications que leur a fait subir le Sénat. La Chambre n'est guère disposée à accepter les changemens importants introduits par le Sénat; mais on n'a plus le temps d'engager une querelle avec la Chambre haute, à moins de prendre le parti de prolonger la session jusqu'au milieu des chaleurs de l'été, ou de rejeter le *bill* en acceptant tous les ennuis d'une session extraordinaire. Si c'est la courte session, qui se termine, d'après la constitution, le 4 mars, on n'a que l'alternative encore plus désagréable de laisser régler les appropriations par la nouvelle Chambre.

Il y a donc là aussi des conflits.

Voilà pourquoi il est d'usage de régler ces conflits au moyen d'une conférence entre les deux Chambres. La Chambre rejette les amendemens du Sénat sans les lire; le Sénat refuse énergiquement de céder; il s'ensuit une conférence dirigée par une commission de trois membres de chaque Chambre; on arrive à un compromis en amalgamant des propositions contraires, de façon à ne donner la victoire à aucun des deux partis... (p.171-174).

Quant au pouvoir exécutif, nous offre-t-il plus d'exemples à suivre, soit dans l'élection du Président, soit dans l'exercice de ses droits?

Pour l'élection du Président, rappelons encore ce que M. Wilson n'avait pas à apprendre à ses concitoyens, mais ce qu'un lecteur français doit savoir.

Chaque État nomme un nombre d'électeurs égal à la totalité des sénateurs et des députés qu'il a le droit d'envoyer au Congrès. Ce corps électoral nomme tout à la fois et le Président et le Vice-Président, qui n'est, comme on vient de le voir, que sa doublure, un *en-cas*, mais qui, du vivant du Président, a pourtant un rôle : il préside le Sénat. Le vote se fait distinctement pour chacun d'eux dans chaque État, et les deux listes contenant tous les noms, avec indication des suffrages obtenus, sont envoyées au siège du gouvernement. Si l'un des candidats obtient pour la présidence la majorité absolue, il est proclamé Président; sinon, la Chambre des députés choisit immédiatement, au scrutin, parmi les trois qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages; mais, dans ce choix du Président fait à la Chambre, les votes sont pris par État,

la représentation de chaque État n'ayant qu'un seul vote. Les deux tiers des États représentés constituent le *quorum* nécessaire pour la validité du vote; et, le *quorum* atteint, l'élection se fait à la majorité des États.

Les rouages, convenons-en, sont un peu compliqués; mais on y voit cet avantage: c'est que le collège électoral est dissous une fois la besogne faite, et on estime que le Président se trouve ainsi dégagé de tous liens envers ses électeurs. Est-ce bien sûr? car, en dernier lieu, l'élection peut dépendre du vote de la Chambre; et le Président a-t-il aussi pleinement le pouvoir exécutif qu'on le prétend? Que dire de l'intrusion du Sénat dans le pouvoir exécutif, de ses réunions en « sessions exécutives, » de la part qu'il prend non seulement à la conclusion des traités (cela en effet est bien aussi du domaine législatif), mais dans la nomination des ambassadeurs et même des fonctionnaires civils?

Le Président, dit l'auteur, n'a point de voix dans les décisions du Sénat au sujet de ses transactions diplomatiques ou au sujet des matières pour lesquelles il le consulte; et cependant, si l'on n'a point de voix dans la décision, il n'y a pas consultation. Quand il ferme ses portes et qu'il se rend à la « session exécutive, » le Sénat ferme ses portes au Président aussi bien qu'au reste du monde. Il ne peut répondre aux objections que fait le Sénat à ses déterminations que par le moyen encombrant et insuffisant d'un message, ou par les bons offices d'un sénateur qui veut bien lui offrir son concours, mais qui n'a point d'autorité. Bien souvent même le Président ne peut pas savoir qu'elles ont été les objections du Sénat. Il est obligé d'aborder cette assemblée comme un domestique qui confère avec son maître et qui est naturellement plein de respect pour ce maître (p. 252).

Pour les nominations, l'intervention du Sénat est sans doute plus contestée :

Ce sont les nominations, dit l'auteur, qui amènent le plus de désaccord entre le Président et son seigneur le Sénat (p. 254).

Et il ajoute :

Quand on examine les rapports du Sénat avec les fonctions civiles et les abus qui accompagnent ces rapports, on discute une phase du gouvernement par le Congrès qui promet d'être bientôt un simple souvenir historique (p. 256).

Il faut dire d'ailleurs que cette pratique ne résulte pas de la constitution: c'est une des évolutions abusives qu'elle a subies et sur laquelle on peut revenir.

Mais le Sénat, à qui l'auteur reproche d'être « le seigneur du Président, » n'a-t-il pas pour président le Vice-Président des États-Unis? Que fait ce membre du pouvoir exécutif à la tête du plus haut organe du corps législatif?

Il ne serait pas convenable, sans doute, dit l'auteur, de ne pas dire un mot du président du Sénat dans une étude sur le Sénat; et cependant il y a très peu de chose à dire du Vice-Président des États-Unis. Sa position est extraordinairement insignifiante et très incertaine. En apparence et strictement parlant, il ne fait point partie de la législature, — il n'en est évidemment pas membre, — et cependant ce n'est pas non plus un fonctionnaire de l'exécutif... C'est simplement un fonctionnaire judiciaire chargé de régler les actes d'une assemblée dont les réglemens ont été faits sans son avis et ne sont point changés d'après son avis.

Et il conclut :

Ce qu'il y a de plus embarrassant dans l'examen de ses fonctions, c'est qu'en montrant qu'il y a peu de chose à dire sur son compte, on a évidemment dit tout ce qu'il y a à dire (p. 259, 260).

Dans cet examen critique des pouvoirs publics aux États-Unis comme ils sont aujourd'hui, ce que l'auteur a surtout devant les yeux, c'est la constitution de l'Angleterre, non pas dans sa totalité : la constitution de l'Angleterre, défalcation faite de la royauté et des lords ! Son idéal, c'est la Chambre des communes avec un ministère formé selon l'esprit qui y domine. La Chambre des communes, c'est le Congrès comme il le veut, et le ministère, un vrai comité de gouvernement; les deux réunis réalisent pour lui le gouvernement congressionnel. *Le Gouvernement congressionnel*, c'est le titre de son ouvrage et l'objet de ses vœux. Mais ce Gouvernement congressionnel, c'est dans nos souvenirs le Gouvernement conventionnel : en Amérique, la Convention tempérée, il est vrai, par le fédéralisme; chez nous, la Convention avec son Comité de salut public; nous ne sommes pas tentés d'y revenir. Quant au présent, ni le pouvoir législatif en France, partagé, à titre égal, entre deux Chambres issues, quoique par deux modes différens, d'un même suffrage, ni le pouvoir exécutif, qui a toutes les prérogatives d'une monarchie constitutionnelle, n'ont rien à envier au système américain, — à une condition pourtant, c'est que les deux Chambres sachent se maintenir dans les limites respectives de leurs droits, et le Président de la République, user du sien. Quoi qu'il en soit des projets de décentralisation que l'on agite aujourd'hui, il est certain qu'on n'ira pas en France jusqu'à reconstituer nos anciennes

provinces en donnant à chacune d'elles une législature qui lui soit propre ; et quant à l'élection du Président, il me paraît douteux qu'un système qui, en Amérique, met tout le pays en agitation pendant toute une année, un an sur quatre, soit jugé préférable au procédé qui, chez nous, peut réduire la crise à une seule journée tous les sept ans.

En somme, tout n'est pas à imiter dans le tableau que nous présente l'auteur, ni à recommander dans les tendances qu'il manifeste ; mais, indépendamment des renseignemens précieux qu'il nous fournit, il nous donne un bon exemple à suivre : c'est de faire, comme il le fait pour l'Amérique, l'examen impartial de notre propre état. Voyons d'où vient le mal dont nous souffrons, s'il résulte de notre constitution même ou de la façon dont on la pratique. Notre constitution, par les facilités qu'elle offre à la revision, comporte toutes les réformes ; l'examen que M. Wilson nous suggère nous montrera si c'est elle que nous devons réformer.

HENRI WALLON.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

# SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

---

## L'ANNEXION DE LA THESSALIE

(1878-1882)

---

L'annexion de la Thessalie au royaume de Grèce a été l'un des accords qui, dans le dernier quart de ce siècle, ont le plus coûté d'efforts à la diplomatie, après avoir paru d'abord facile à conclure. C'est un épisode émouvant en lui-même, puisqu'il a résolu, au profit d'un État chrétien, l'un des nombreux problèmes de la question orientale ; mais il est aussi fort intéressant au point de vue spécial de la négociation qui a démontré, par ses péripéties et par son dévouement, combien ce qu'on appelle « le concert européen, » lors même qu'il paraît établi et confirmé par des déclarations unanimes, reste encore susceptible de fluctuations, de subtilités et de réticences. On verra, je crois, par le récit qui va suivre, les inconvénients et les dangers d'une politique indécise entre le droit ancien et le droit moderne, poursuivie pendant trois ans à travers des contradictions assez étranges et des débats confus où la paix de l'Orient et la dignité des Puissances ont été parfois en péril. Faute de direction précise, de prudence au début, et, plus tard, de clarté dans l'expression d'une volonté ferme, l'Europe a failli paralyser ses propres décisions, et n'a réalisé qu'incomplètement sa pensée première. Ayant suivi le cours des faits dès leur origine jusqu'à leur fin, en qualité de

secrétaire du Congrès et de la Conférence de Berlin, et, ultérieurement, comme ministre à Athènes, je puis les retracer avec exactitude à l'aide des documens publics et de mes souvenirs personnels, et j'espère, après vingt ans écoulés, être en état de les apprécier avec une complète impartialité.

## I

La question des frontières helléniques, si mal délimitées en 1830 que le prince Léopold, devenu depuis roi des Belges, avait pour cette raison refusé le trône de Grèce, était restée depuis lors une de ces affaires que la diplomatie s'attache à écarter, ne sachant comment les résoudre. En face d'intérêts difficiles à concilier au gré des deux États en cause et des combinaisons internationales, les grandes Cours avaient préféré s'en remettre au temps et à l'action des éventualités inconnues. Cependant la Grèce n'avait cessé de revendiquer une extension de territoire au Nord, en invoquant sa sécurité extérieure, l'avenir de sa race, et la stabilité de sa situation politique. Elle s'était agitée en ce sens chaque fois que l'Orient avait été troublé. Ses vellétés conquérantes, au moment de la guerre de Crimée, avaient amené la France et l'Angleterre à occuper le Pirée : depuis, elle avait trompé son activité par de stériles luttes parlementaires et par une révolution dynastique, tout en épiant, avec une anxiété croissante, les incidens plus ou moins graves qui se produisaient dans le Levant. Enfin, au cours de la guerre turco-russe de 1877-1878, elle avait, malgré les Puissances, accentué son attitude. Après quelques démonstrations offensives en Thessalie, tout en reculant devant les injonctions des Cabinets, elle avait eu soin de donner à sa retraite l'apparence d'une concession dont ils devaient lui savoir gré. Cette habile manœuvre devait avoir de grosses conséquences : par ce témoignage calculé de confiance en l'Europe, la Grèce profitait, pour la première fois, d'une chance favorable à ses ambitions. Il lui était sans doute impossible de dire qu'on lui eût promis autre chose qu'une bienveillance générale, mais elle se flattait, non sans raison, d'obtenir, à la paix, de sérieux avantages, et, dès que les représentans des diverses Cours furent arrivés à Berlin, en juin 1878, pour le Congrès, elle sollicita hardiment l'accès de la haute assemblée.

En droit strict, elle n'y pouvait prétendre, n'étant ni grande Puissance, ni belligérante. Elle n'était même pas directement intéressée dans les questions territoriales soulevées par le traité de San Stefano qui, d'après les déclarations officielles, devait être l'unique objet des délibérations européennes. Cet acte, en effet, ne mentionnait les provinces de race grecque appartenant à l'Empire ottoman que pour stipuler en leur faveur un règlement administratif analogue à celui de la Crète. Une telle clause, d'ordre purement moral, ne justifiait pas la demande de la Grèce : si on l'accueillait, on sortait du programme fixé, et, comme il était évident que la Grèce visait une rectification de frontières, on allait au-devant d'une difficulté très grave et très délicate, étrangère même à l'instrument diplomatique dont il s'agissait de modifier les dispositions. Il y avait donc lieu de penser que l'Europe, jusqu'alors fidèle à la tradition de 1830, absorbée d'ailleurs par l'étude du traité turco-russe, ne compliquerait pas son travail en consentant à discuter de nouvelles revendications. De plus, l'intervention du gouvernement athénien surexcitait inévitablement les espérances de l'hellénisme, risquait de provoquer d'inquiétantes dissertations sur les limites naturelles, le droit des races, la volonté des populations, et d'engager ainsi le Congrès dans l'examen inattendu de diverses théories, peut-être même de l'amener à des manifestations compromettantes.

Toutes ces considérations étaient fondées assurément ; elles furent cependant écartées, et, dès l'ouverture du Congrès, il n'était pas douteux, d'après les entretiens particuliers des plénipotentiaires, qu'un autre courant d'idées s'était établi, et que les délégués grecs seraient autorisés à réclamer devant eux l'agrandissement de leur pays. Cette entente préalable était surprenante au premier abord ; mais, en étudiant plus attentivement les choses, il n'était pas trop malaisé de discerner les motifs divers dont s'inspiraient les Cours et qui, depuis quelque temps, avaient modifié leurs anciens systèmes et préparé leur évolution. Plusieurs circonstances avaient exercé une influence dominante sur les opinions antérieures, et il est nécessaire de les rappeler pour faire comprendre les faits qui vont suivre.

D'une part, les Puissances gardaient rancune à la Porte d'avoir fait échouer la Conférence de Constantinople et entrepris la guerre malgré leurs conseils ; tout en cherchant à prévenir une extension démesurée de l'influence russe en Orient, elles trou-

vaient assez juste que la Turquie subit les conséquences de sa défaite, et ne voyaient pas d'inconvénient à ce qu'un autre État, qui ne leur portait pas ombrage, recueillit en partie les bénéfices de la lutte. D'un autre côté, la Grèce venait de leur marquer de la déférence en retirant ses troupes de la Thessalie : ses instances permanentes les avaient peu à peu accoutumées à l'idée d'une combinaison favorable à ses intérêts et d'une répartition plus équitable des élémens ethnographiques sur ses frontières. Le royaume représentait dans ces contrées le plus important des groupes chrétiens et les principes majeurs de la civilisation occidentale : son souverain était justement entouré de l'affectueuse estime des grandes Cours, tant par ses mérites personnels que par ses alliances de famille : on avait l'expérience des troubles intérieurs et extérieurs que l'exiguïté du territoire grec avait suscités depuis cinquante ans ; enfin, au moment où l'on allait exiger du Tsar victorieux une sensible atténuation du traité qu'il avait conclu, on jugeait opportun de témoigner quelque sympathie à un pays orthodoxe dont la Russie avait toujours envisagé la cause avec sollicitude.

Indépendamment de ces impressions d'ordre général, chacun des Cabinets avait des raisons spéciales pour admettre volontiers qu'une satisfaction fût concédée à la Grèce. A Paris et à Londres, les souvenirs historiques, les traditions artistiques et littéraires, la pensée politique triomphante à Navarin, s'accordaient avec le système récent de l'émancipation progressive des races chrétiennes pour conseiller une intervention nouvelle. L'Italie ne pouvait refuser son concours à un peuple qui demandait des avantages qu'elle-même avait si longtemps sollicités, et dont les vues, d'ailleurs, n'inquiétaient pas ses ambitions. La Russie devait se féliciter d'un accroissement de la Grèce comme d'une approbation de sa politique séculaire. Le prince de Bismarck était ostensiblement malveillant pour la Turquie : en choisissant pour la représenter au Congrès le muchir Méhémet-Ali, renégat prussien, la Porte, — il me l'a dit lui-même, — avait inconsciemment froissé son patriotisme : en dehors de cette répugnance secondaire, il savait que le commerce germanique cherchait à étendre dans le royaume grec ses relations industrielles, qu'un courant d'idées bienveillantes à la Grèce s'était développé dans l'Allemagne lettrée et savante à la suite des fouilles d'Olympie ; en outre, il ne lui déplaisait pas que l'assemblée présidée par lui fût, dans

la question grecque, comme en toute autre, l'arbitre souverain de la paix orientale. Quant à l'Autriche-Hongrie, constamment défavorable jusqu'alors à la cause hellène, il lui eût été impossible de maintenir avec autorité la doctrine du *statu quo*, au moment même où elle se concertait avec les Puissances pour la remise entre ses mains de l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine. C'est ainsi que, sans être converties à l'hellénisme tel qu'on le comprend à Athènes, toutes les Cours étaient bien disposées pour la Grèce, et inclinaient à préférer des combinaisons flexibles et opportunes aux rigides systèmes d'autrefois.

Leurs tendances se manifestèrent sur-le-champ. Dès sa première séance pratique, le Congrès évoqua l'affaire grecque et discuta même, non pas seulement si les délégués hellènes seraient entendus, — ceci était accepté d'avance, — mais encore s'ils assisteraient à toutes les séances où il serait question de leur race et s'ils prendraient part à la délibération. Une proposition aussi excessive indiquait clairement à quel point leurs intérêts étaient sympathiques à la haute assemblée, et il s'en fallut de peu qu'elle ne fût accueillie. Lord Salisbury la soutint par des réflexions bien flatteuses pour l'amour-propre des Hellènes. Il attribua au royaume, en ce qui concernait les populations congénères, un rôle analogue à celui des Russes vis-à-vis des Slaves, et fit remarquer que, ceux-ci ayant pour avocat un puissant Empire, il était juste que les sujets hellènes de la Turquie fussent défendus au Congrès par les représentans de la Grèce libre. Cette thèse inattendue offrait sans doute au Cabinet d'Athènes la perspective séduisante d'une intervention morale, mais on remarquera qu'elle ne spécifiait pour lui aucun accroissement matériel : elle le conviait à des développemens oratoires, mais ne lui assurait rien de solide. Les plénipotentiaires français, mieux inspirés, en aperçurent aussitôt le péril ou plutôt la stérilité. Repoussant la motion anglaise, qu'ils estimaient trop vague, ils proposèrent de recevoir, sans doute, les délégués, mais seulement « lorsqu'il s'agirait de fixer le sort des provinces limitrophes du royaume. » Cette rédaction paraissait restreindre le champ d'action de la Grèce, mais en réalité elle servait mieux ses ambitions territoriales et immédiates, en donnant un but précis à la discussion future et en indiquant d'avance l'éventualité d'une modification de la frontière. Nous voulions, comme l'a dit ensuite M. Waddington, éviter « de trop agrandir la sphère des observations et

de la compétence » du Cabinet d'Athènes, mais nous lui présentions la certitude d'une acquisition déterminée. Les plénipotentiaires ottomans ne s'y méprirent point, car ils repoussèrent également le projet anglais et le nôtre : le premier, parce qu'il autorisait l'ingérence d'un État étranger dans leurs affaires intérieures; le second, parce qu'il visait directement la situation de deux provinces de l'Empire.

Les Puissances hésitaient entre les deux opinions : l'Autriche-Hongrie et l'Italie, sous prétexte « de donner plus de latitude à la délibération, » se ralliaient à lord Salisbury, Le prince de Bismarck, craignant précisément d'ouvrir un trop vaste espace aux réclamations grecques, approuvait, au contraire, le texte français; le prince Gortchakof en jugeait de même, peu soucieux évidemment d'autoriser un autre État que la Russie à protéger les chrétiens d'Orient. Enfin, le Congrès, après un scrutin où les voix se trouvèrent également partagées, convint de considérer la proposition anglaise comme un amendement qui n'avait pas eu la majorité, et adopta la nôtre. Il demeura donc entendu que les délégués hellènes ne seraient admis que dans la séance où l'on discuterait la rectification des frontières. C'est ainsi qu'en refusant à la Grèce une faveur injustifiée et d'une portée mal définie, nous lui rendions un signalé service; elle se trouvait sur un terrain circonscrit, il est vrai, mais très favorable : l'Europe, en l'invitant à traiter exclusivement devant elle la question territoriale, autorisait par cela même toutes ses espérances. Son objectif était concentré, mais c'était l'Épire et la Thessalie.

## II

Les deux plénipotentiaires hellènes estimèrent sur-le-champ, et à toute sa valeur, l'excellente situation qui leur était faite, et conformèrent exactement leur attitude et leur langage aux intentions des Cours. Ils étaient, d'ailleurs, l'un et l'autre, parfaitement capables d'agir avec finesse et sûreté. Le chef de mission, M. Th. Delyannis, homme d'État avisé, éloquent et de formes gracieuses, avait appris, par une longue pratique de la vie parlementaire, l'art de s'accommoder aux circonstances, de ne vouloir que le possible, et de saisir les chances heureuses. Il occupait alors sur la scène politique de son pays un rang, sinon aussi élevé

que celui de M. Coumoundouros, du moins presque égal à celui de M. Tricoupis, dont il devait être plus tard le rival souvent victorieux. Son auxiliaire à Berlin, M. Rangabé, poète célèbre et diplomate érudit, ministre du roi en Allemagne, s'y était concilié les sympathies générales par le charme et l'affabilité de son esprit. Lorsqu'ils furent introduits au palais Radziwill, pendant la neuvième séance du Congrès, la haute assemblée les accueillit avec une significative bienveillance.

M. Delyannis avait apporté un discours substantiel, préparé avec un soin extrême, et que j'ai inséré *in extenso* au protocole. Sans désavouer les aspirations théoriques de l'hellénisme, il y démontrait, en s'abstenant de toute digression aventureuse, les dangers de la situation présente et la nécessité, pour le royaume aussi bien que pour la paix orientale, d'un agrandissement du territoire constitué en 1830. Il ne pouvait négliger de parler de la Crète, dont la cause est si chère à son pays, mais il déclarait que son gouvernement, se bornant à demander les deux provinces limitrophes et cette île, reconnaissait que « c'était là, pour le moment, tout ce qui pouvait être fait pour lui. » Il terminait en priant instamment le Congrès « de mettre fin, par une annexion nécessaire, à un état de choses qui ne pouvait se prolonger. » M. Rangabé fit ensuite entendre, dans une rapide improvisation, quelques observations complémentaires sur les agitations permanentes que l'exiguïté du territoire et sa configuration défectueuse provoquaient chez une nation dont il rappela en termes émus les antiques souvenirs, les luttes héroïques et le génie civilisateur.

Les deux délégués se retirèrent sans que le grave et correct auditoire eût manifesté la moindre impression. Après leur départ, aucune parole relative à leurs discours ne fut même prononcée, et la séance se poursuivit sur d'autres sujets : mais, sous cette solennelle indifférence, il était facile de discerner que leur langage avait paru élevé et prudent, qu'on en avait apprécié les développemens patriotiques et modestes. En principe, le succès n'était pas douteux : ils s'agissait, maintenant, de savoir quelles en seraient la mesure et les formes concrètes. Or, c'était là le point délicat. Le moment critique était venu.

On ne peut méconnaître ici qu'en réalité l'affaire avait été engagée dans des conditions fort incertaines. D'abord, les plénipotentiaires n'étaient pas bien fixés eux-mêmes sur la portée effective et pratique de leur ingérence : persuadés de leur autorité

souveraine, ils n'avaient pas envisagé mûrement, lorsqu'ils autorisaient la démarche des délégués hellènes, les moyens d'assurer l'exécution des décisions qu'elle provoquait et faisait prévoir. En outre, ils avaient négligé toute entente avec la Porte, ce qui était assez étrange, puisque enfin il s'agissait d'obtenir d'elle la cession d'une partie de son territoire. Il semblait cependant que ce fût par là qu'il eût fallu commencer, et que le premier point dût être de savoir comment on ferait respecter la décision qu'on allait prendre, et le second, de poursuivre avec la Turquie des pourparlers dont il était moralement impossible de l'exclure. Autrement, les Cours risquaient de se trouver en face de ses refus, acculées soit à une conciliation qu'il eût été meilleur alors de tenter au préalable, soit à des mesures violentes auxquelles on ne voulait point recourir. On s'avancait donc dans la brume.

Deux circonstances que je dois rappeler, et que les rares survivans du Congrès retrouveront sans doute comme moi dans leurs souvenirs, expliquent sa conduite assez aventureuse. D'un côté, la haute assemblée, dont les membres étaient les ministres dirigeans et les ambassadeurs de toutes les grandes Puissances, se considérait, avec raison d'ailleurs, comme l'Europe elle-même, c'est-à-dire l'ensemble des élémens qui, lorsqu'ils sont réunis, gouvernent le monde : le siècle n'avait vu que deux fois, à Vienne en 1815, à Paris en 1856, des assises aussi solennelles. Or le Congrès de Berlin, appelé à régler entre la Russie et la Turquie les conséquences d'une guerre sanglante, à mettre d'accord, s'il était possible, les intérêts slaves et l'existence de l'Islam, et à préparer une paix durable, regardait l'affaire grecque comme un accessoire, et, plein de confiance dans le prestige de son autorité suprême, ne supposait pas une opposition à sa volonté, ou, s'il la supposait, n'admettait pas qu'elle pût être prolongée ni sérieuse. Quant à l'échange d'idées qu'il eût été convenable d'établir avec la Porte sur la question grecque, il faut bien dire que la position des plénipotentiaires ottomans était trop effacée dans ce cénacle pour que leurs collègues eussent la pensée de les associer par une discussion intime aux projets de l'Europe. J'ai rappelé plus haut que le renégat Méhémet-Ali était assez mal vu ; Sadoullah-Pacha, bien qu'ambassadeur à Berlin, n'avait aucun crédit, et pour Carathéodory, qui était de race et de religion grecques, on supposait son influence médiocre à Constantinople, surtout dans l'affaire hellène. Je l'ai beaucoup connu et estimé : c'était un



homme d'un mérite supérieur et d'une loyauté parfaite, d'une incontestable fidélité à son souverain, mais il paraissait, avec quelque raison, investi d'une mission ingrate ; il ne pouvait, au cours de la négociation, se montrer conciliant sous peine d'être suspect, et son intervention semblait à la fois singulière et inutile. C'est ainsi que le Congrès, aussi bien par la conviction de son ascendant moral que par suite de ses dispositions personnelles envers les représentans de la Turquie, avait été entraîné à agir sans tenir compte d'une résistance prévue peut-être, mais qu'il croyait négligeable et transitoire. Il n'avait donc aucun doute sur la légitimité non plus que sur le succès de son entreprise, lorsque après avoir élucidé les affaires des Bulgares, des Roumains, des Bosniaques et des Monténégrins il aborda, le 5 juillet 1878, dans sa treizième séance, l'examen des frontières turco-grecques.

### III

Le texte de l'ordre du jour indiquait simplement l'étude de l'article 15 du traité de San Stefano, relatif, comme je l'ai déjà dit, aux institutions locales que le Sultan accordait à ses sujets hellènes. Mais l'assemblée l'abandonna aussitôt, et, sans s'occuper de ce texte insignifiant, entra de plain-pied dans l'ordre d'idées tout autrement intéressant qu'elle avait en vue, c'est-à-dire dans l'examen d'une nouvelle répartition des provinces limitrophes. Le programme de la délibération était réglé d'avance : il avait été convenu que la France, en sa qualité de Puissance protectrice et, de plus, comme auteur du document qui avait admis les délégués de la Grèce à présenter leurs demandes, prendrait l'initiative d'une proposition formelle et exposerait les motifs et les grandes lignes de la modification territoriale qu'il serait expédient de déterminer.

M. Waddington, notre ministre des Affaires étrangères, prit donc la parole dès que la séance fut ouverte. J'ai concentré au protocole, en lui conservant sa forme oratoire, sa chaleureuse improvisation. Il obtint ce brillant succès qu'une assemblée accorde toujours à l'expression éloquente de sa propre pensée. Après s'être défendu de toute intention défavorable à la Turquie, il déclara que l'intérêt de la paix générale exigeait une rectification de frontières ; que la Grèce ne pouvait pas vivre dans

les conditions actuelles et « sans les golfes d'Arta et de Volo avec les territoires adjacens; » que cette annexion serait à l'avantage réciproque du royaume agrandi et de l'empire ottoman, délivré d'une cause d'agitations et de conflits. Sans doute, il n'entendait pas demander à la Porte « des sacrifices impossibles, » non plus que satisfaire « les aspirations excessives » de l'hellénisme, mais il regardait comme utile de tracer une ligne générale qui indiquerait « la mesure des intentions des Puissances » et servirait de base aux pourparlers ultérieurs auxquels les deux États seraient conviés. Cette ligne suivrait « la vallée du Salamyrias (ancien Pénée) sur le versant de l'Égée, et celle du Calamas du côté de la mer Ionienne. » M. Waddington s'abstint de parler de la Crète et termina sa harangue en disant que, « pour faciliter le succès des négociations, les Puissances étaient prêtes à offrir leur médiation directe aux parties intéressées. »

Les plénipotentiaires d'Italie et d'Autriche donnèrent aussitôt à ce projet leur entier assentiment. Lord Beaconsfield, tout en considérant que le tracé était « discutable, » promit son adhésion complète « au vote unanime des Cours. » Il éloigna la pensée de mesures coercitives, « mais s'attacha longuement à démontrer que la frontière présente était « un péril et un désastre, » qu'en la modifiant, on n'avait point pour but « de partager un État vieilli » mais, au contraire, de prévenir des troubles, et de « fortifier l'empire ottoman. » Il exprima dans la péroraison de ce discours, prononcé, contre l'usage, en langue anglaise, « l'espoir et même la conviction » que le Sultan accueillerait « une conclusion équitable. » Le prince Gortchakof, envisageant les argumens de la France et de l'Angleterre comme inspirés « par la même idée mère, » accepta notre projet. Le chancelier allemand n'éleva aucune objection.

Carathéodory-Pacha présenta seul, au nom de son gouvernement, des considérations contraires. Il le fit avec beaucoup d'énergie et de dignité, en donnant lecture d'une note préparée en apparence pour répondre aux allégations des délégués hellènes, mais qui, par le fait, combattait en même temps l'argumentation des précédens orateurs. Il affirma que les agitations antérieures dont la Porte déclinait la responsabilité ne devaient pas être attribuées à la constitution géographique et politique des provinces limitrophes, et qu'au surplus les réclamations du Cabinet d'Athènes étaient étrangères à l'objet de la réunion européenne.

Après avoir ainsi soutenu que la Turquie n'était point la cause des troubles permanens qu'on invoquait contre elle et, en outre, décliné la compétence du Congrès dans la question des frontières, il se refusa catégoriquement, et avec une nuance d'ironie, à accepter la thèse assez paradoxale des avantages qu'une cession de territoire apporterait à son pays, et déclara que son souverain voulait précisément conserver les provinces qui lui appartenaient, non seulement en vue de ses intérêts propres, mais en vue des intérêts des populations et du maintien de la paix.

Ces divers discours ne furent suivis d'aucune discussion contradictoire et approfondie. Le Congrès se borna à adopter le tracé de M. Waddington sans indiquer quelle portée pratique il attribuait à son vote. Il ne fut même plus question de l'affaire jusqu'à la dix-huitième séance, où, le prince de Bismarck ayant fait incidemment allusion au vœu exprimé par l'assemblée, Carathéodory-Pacha s'empressa de demander que le mot de « bons offices » fût substitué à celui de « médiation, » et constata que la Porte « n'avait pas donné son consentement à une rectification de frontières et se réservait d'en entretenir les Cabinets. » Ce langage fut assez mal accueilli : les plénipotentiaires conservèrent le terme de « médiation », et le chancelier allemand crut devoir établir de nouveau l'autorité du Congrès, en faisant remarquer, sous une forme hautaine, que « les six Puissances demeuraient toujours libres de s'entendre entre elles, sur ce point, en dehors de la Turquie. » Ces observations divergentes ne furent relevées par personne, et aucune explication ne fut provoquée au sujet du sens réel du treizième protocole. On en resta sur ces termes vagues, et il résulta une situation fort singulière : 1° la Grèce estimait que les Puissances, en indiquant une ligne précise, s'étaient engagées à la sauvegarder ; 2° les Puissances n'avaient donné aucun commentaire de leur texte et s'étaient réservé le droit de régler les choses sans le concours de la Porte ; 3° la Turquie ne se jugeait point liée, n'ayant pas adhéré au tracé, et restait cependant sous le coup d'une ingérence souveraine dans ses affaires ; libre de rendre stériles ses propres négociations avec la Grèce, elle était en même temps astreinte à une médiation indéfinie.

Ajoutons que le Traité de Berlin n'élucida pas le problème : il renvoyait, dans son article 24, les deux parties à s'entendre sur la rectification de frontières indiquée au treizième protocole, et mentionnait la médiation éventuelle, sans rien préciser davan-

tage. L'initiative de l'Europe, accentuée au fond, mais obscure dans la forme, autorisait à la fois la surexcitation des Grecs et la résistance de la Porte. Comme il est impossible de croire que des hommes d'État aussi expérimentés n'aient point aperçu ces antinomies, j'ai toujours pensé qu'ils les ont laissées subsister volontairement, pour ne pas embarrasser la politique respective de leurs Cours d'une solution soudaine et impérieuse, espérant que leur ascendant amènerait une conclusion amiable, et qu'en tout cas, lorsque les Cabinets seraient plus libres de leur étude, ils demeureraient maîtres de prendre, conformément à la volonté du Congrès, une décision définitive et suprême. Satisfaits de s'être prononcés, ils entendaient sans doute éviter une action trop précipitée et trop rude, et donner aux deux parties intéressées, aussi bien qu'à eux-mêmes, les ressources de la réflexion et du temps. Leur intention était excellente, sans doute, mais ils entraient, comme on va le voir, dans une voie bien lente et périlleuse.

#### IV

La gravité de la situation indéterminée où le Congrès laissait les affaires grecques se révéla dès la première heure. A peine les plénipotentiaires s'étaient-ils séparés que les deux États conviés à s'entendre attestèrent par des manifestations contradictoires les divergences absolues de leur politique. Le Cabinet d'Athènes et l'opinion publique dans tout le royaume s'empressèrent de montrer la joie la plus vive, en affectant, ce qui était prématuré, sans doute, mais fort habile, de considérer la ligne indiquée par le treizième protocole et à laquelle se référait le Traité, comme désormais acquise, et les pourparlers à suivre avec la Porte comme une simple formalité. Quatre jours après la clôture du Congrès, le gouvernement du roi se déclara prêt à procéder au travail de rectification de la frontière. La Turquie, de son côté, se hâta de prendre position, et publia, le 8 août, un mémorandum résolument contraire à la conciliation souhaitée par les Puissances : ce document net et fier qualifiait sévèrement les prétentions de la Grèce, les déclarait « contraires à tous les principes du droit, » refusait de reconnaître l'abandon de l'Épire et de la Thessalie comme une œuvre pacificatrice, » maintenait sur ces provinces, « heureuses,

disait-il, sous les lois de l'Empire, » les droits du propriétaire légitime, en appelait à l'Europe elle-même « de l'opinion émise par ses représentans » et repoussait catégoriquement toute annexion comme une faute et une injustice. Les deux adversaires, au lieu de préparer l'accord, croisaient le fer.

Je ne sais si les Cabinets furent très surpris de ces dispositions ; il est certain, du moins, qu'ils les envisagèrent avec inquiétude : ils sentaient leur responsabilité engagée dans le conflit, la Grèce frémissante, la Turquie hostile. En cette conjoncture, fallait-il proposer aussitôt la médiation prévue, ou bien essayer d'abord de moyens moins solennels ? La France suggérait l'envoi à Constantinople d'une note identique et collective : l'Angleterre insistait pour que l'on attendît l'effet des conseils que son ambassadeur, M. Layard, était chargé de faire entendre au Sultan. Ce fut cet avis qui prévalut, et l'on se reprit à espérer mieux de l'avenir, lorsqu'on sut que la Porte, sous l'influence de ce diplomate, avait consenti à réunir ses commissaires à ceux de la Grèce dans la ville de Prévéza. Il est vrai que le grand vizir Khéredine-Pacha ne cachait point que les concessions de son maître ne seraient pas celles qu'on avait visées à Berlin ; mais, enfin, c'était un pas en avant, et, malgré les observations pessimistes de M. Waddington, l'on parut croire que, les deux parties étant en présence, les prétentions rivales pourraient être atténuées.

Ce fut le contraire qui arriva. Dès la première séance de la commission de Prévéza, en février 1879, Mouktar-Pacha, donnant au terme de rectification de frontières un sens général et flottant, affirma que le tracé du protocole treize était une simple opinion dont la Porte n'avait pas à tenir compte. Les agens grecs, raisonnant à l'inverse, regardaient ce même tracé comme un verdict de l'Europe et une décision immuable. Le dissentiment s'accrut dans les séances suivantes, et Mouktar-Pacha, écartant comme inadmissible la ligne du Pénée et du Calamas, en offrit une tellement restreinte que la discussion devenait inutile. La commission se sépara le 19 mars, et, l'affaire revenant intacte devant les Puissances, la Grèce, dès le 4 avril, invoqua leur médiation.

Celles-ci, déçues par l'échec de cette première tentative et ne pouvant cependant renoncer à l'espoir d'un compromis qui les dispenserait d'intervenir, se trouvèrent alors de plus en plus anxieuses. Leur embarras est visible dans la longue série de notes et de dépêches qu'elles échangèrent pour régler leur action

commune. Au fond, elles ne s'entendaient pas d'une manière bien précise sur les textes du protocole et du traité de Berlin. M. Waddington leur conservait une portée effective, et démontrait même l'opportunité de la cession de l'Épire dans une note développée sur les conditions ethnographiques de cette province habitée par 237 000 chrétiens, et seulement 47 000 musulmans. Il appréciait comme décisif l'accord unanime des Cabinets. Quant à lord Salisbury, il penchait tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre : il semblait parfois n'attribuer qu'un caractère général aux indications du Congrès, et parfois, comme dans une dépêche du 19 juin, il se montrait très favorable à l'annexion des territoires en cause : il émettait même cet aphorisme « qu'une politique consistant à réduire les bornes de l'Empire proportionnellement à sa puissance actuelle était seule capable d'en assurer l'existence. » Les autres Cours n'étaient pas moins incertaines : elles ne pouvaient dire qu'elles eussent adjugé l'Épire et la Thessalie à la Grèce, et il était toutefois visible qu'elles n'avaient pas considéré les actes du Congrès comme l'expression d'une simple opinion platonique, puisqu'elles avaient concentré leur pensée dans une formule géographique. Leurs idées, évidemment, n'étaient pas bien fixées, et elles hésitaient, en tout cas, à interposer leur médiation sans avoir épuisé tous les moyens possibles de se soustraire à cette procédure compromettante. C'est pourquoi elles résolurent de l'ajourner encore en reprenant, sous une autre forme, les pourparlers de Prévéza. Cette fois, ce fut à Constantinople que des plénipotentiaires ottomans et hellènes furent invités à se réunir. Le Sultan désigna le ministre et le sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, Safvet et Sawas-Pacha, et le roi Georges, ses ministres à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, MM. Coundouriotis et Braïlas Arméni.

Sans doute il peut arriver parfois qu'en changeant le lieu d'une négociation et les hommes qui la conduisent, on la modifie elle-même ; mais, quand il s'agit d'une difficulté de principe et de prétentions directement contraires, le dissentiment reparaît n'importe où l'on traite et quels que soient les agents des adversaires. Les objections réciproques se reproduisirent donc immédiatement à Constantinople, et après quelques séances, encore bien qu'on eût pris le protocole de Berlin pour base tout en admettant qu'il pût être amendé, on dut reconnaître que cette concession même était inutile, et que jamais une discussion entre les deux

États intéressés n'aboutirait à un accord. Les Turcs renouvellèrent leur opposition fondamentale à toute annexion, ou n'offrirent que quelques districts en se réservant de les restreindre encore : le protocole n'était à leurs yeux qu'une vaine formule. Les Grecs, au contraire, se croyaient fondés à élargir cette base, puisqu'elle n'était plus considérée comme fixe : ils réclamaient donc la chaîne de l'Olympe et la faite extrême des hauteurs septentrionales, tandis que la Porte ne concédait que les hauteurs méridionales, excluant les vallées en cause, si bien que, dans cette hypothèse presque ironique, la Grèce n'aurait eu que la vue de la Thessalie et de l'Épire. Vainement, à la dernière heure de ces stériles entretiens, M. Waddington suggéra, dans l'espoir d'en finir, de substituer la ville de Metzovo à Janina qui resterait aux Turcs ; ce projet mixte ne satisfit personne : il était clair que, bon gré mal gré, on devait en venir à l'ingérence directe de l'Europe, en un mot, à la médiation. Les Puissances hésitaient cependant encore, et l'année 1879 se termina avant qu'elles fussent parvenues à s'y résoudre.

Sur ces entrefaites, une crise ministérielle, amenée par des incidens de politique intérieure, se produisit en France. M. de Freycinet remplaça M. Waddington aux Affaires étrangères et à la présidence du Conseil. Heureusement pour la Grèce, le nouveau ministre ne lui était pas moins favorable que son prédécesseur. Son esprit élevé et délicat s'inspirait des mêmes traditions libérales. Il apprécia sur-le-champ la situation avec le plus ferme jugement, la sagacité la plus prudente. Sans désavouer ouvertement la dernière proposition de M. Waddington, il se montra fort résolu à ne pas laisser la question s'égarer davantage en dehors des principes posés à Berlin et se dénaturer par des interprétations vagues. Le Cabinet anglais, livré aux oscillations réitérées d'une diplomatie incertaine, gênait sensiblement nos efforts : tandis que nous soutenions avec énergie que le tracé de Berlin, même avec l'amendement de Metzovo, était une « délimitation rationnelle » et conforme à la pensée des Cours, lord Salisbury en revenait à considérer l'initiative du Congrès comme un « simple conseil, » puis, s'écartant de ce système, invoquait « l'action morale de l'Europe, produite avec décision ; » puis, enfin, changeant de tactique au moment où on le croyait rallié à la médiation directe, demandait la nomination d'une commission technique, qui eût entraîné de nouvelles lenteurs en remettant l'affaire à des agens subal-

ternes. On examinait cette proposition, que M. de Freycinet, sans la repousser absolument, estimait fâcheuse et inutile, lorsqu'un fait considérable et inattendu changea l'aspect des choses : en mai 1880, le Cabinet tory fut renversé. M. Gladstone prit la place de lord Beaconsfield, et lord Granville celle du marquis de Salisbury au *Foreign Office*. En ce qui concerne spécialement la question grecque, on peut dire que le rôle de ce dernier était épuisé : il était nécessaire que la diplomatie anglaise prit une attitude moins indécise et contribuât ainsi à préparer une solution urgente.

Le ministère whig eut le mérite d'apercevoir qu'on était un peu lassé par tant de pourparlers sans issue, et qu'il était temps pour l'Europe, aussi bien que pour les deux États intéressés, de substituer la médiation à des attermoiements dangereux. Il alla donc droit au but et proposa : 1° l'envoi à la Porte d'une note collective la mettant en demeure d'exécuter le protocole ; 2° en cas de refus, la réunion d'une Conférence d'ambassadeurs, soit à Paris, soit à Berlin, assistée de délégués pour les travaux topographiques. Ce plan de campagne, qui simplifiait les choses et remettait aux Puissances la direction de l'affaire, fut immédiatement accueilli par les grandes Cours. Elles décidèrent, en outre, que les Cabinets d'Athènes et de Constantinople ne prendraient point part à la discussion et seraient seulement avisés de la convocation et des décisions des plénipotentiaires. On voulait éviter ainsi de remettre en présence la Grèce et la Turquie ; mais n'était-ce pas, et pour la seconde fois, trop présumer de l'autorité européenne ? Était-il correct de prétendre disposer d'un territoire sans se concerter avec la Puissance qui le possédait ? et, en laissant à la négociation son vice originel, n'allait-on pas au-devant des mêmes difficultés ? La Porte, il est vrai, acceptait la médiation, mais elle avait pris soin de réserver formellement « son indépendance et la liberté de ses propres délibérations : » notre ambassadeur à Constantinople prévenait qu'elle entendait maintenir ses offres dérisoires et qu'elle qualifiait de « suicide » l'abandon de l'Épire et de la Thessalie. Le Cabinet de Vienne demandait avec une anxiété prévoyante « comment les décisions de la Conférence seraient exécutées ? » Sans doute, l'Europe, en intervenant, mettait un terme à des pourparlers aléatoires et obscurs, mais il y avait bien des nuages à l'horizon.

Il faut reconnaître que M. de Freycinet les avait aperçus et s'efforçait au moins d'en diminuer le péril. Il présentait et re-



doutait des équivoques et s'attacha à les éviter par la netteté de son langage. Il eut soin, dans une dépêche du 13 juin 1880, de déterminer exactement les lignes qui devaient être la base des travaux de la Conférence et de la délégation technique : le cours du Calamas, le partage des eaux depuis le massif du Pinde jusqu'à l'Olympe et à la mer Égée, c'est-à-dire les trois places de Larisse, de Metzovo et de Janina. En même temps, pour être encore plus clair, M. de Freycinet précisa le mandat des représentans de l'Europe, appelés à rédiger « une décision » indiquant le tracé et notifiée ensuite simultanément aux deux parties « avec l'invitation de s'y conformer. » D'après ce document, qui ne souleva aucune objection de la part des autres Cours, il ne semblait pas qu'il pût subsister aucune incertitude sur le caractère de l'œuvre qu'on allait accomplir. Quoi qu'il dût advenir plus tard de précautions aussi sages, M. de Freycinet avait formulé un programme circonscrit, et posé les termes de la question.

## V

La Conférence s'était réunie à Berlin sur ces entrefaites. Elle était présidée par le prince Hohenlohe, secrétaire d'État par intérim aux Affaires étrangères, qui représentait, avec une incontestable compétence et aussi une expérience profonde, la politique de l'Empire allemand. Les autres plénipotentiaires étaient les ambassadeurs des Puissances auprès de l'Empereur : pour l'Autriche-Hongrie, le comte Széchenyi, diplomate de haute distinction, doué des qualités les plus conciliantes, et dont l'esprit n'était pas moins agréable que ferme ; pour la France, le comte de Saint-Vallier, qui, par son intelligence de premier rang, son élégance sévère, son instruction solide et la forte trempe de sa nature séduisante et énergique, était assurément alors l'un des hommes d'État les plus éminens de l'Europe ; pour l'Angleterre, lord Odo Russell, qui apportait dans la négociation une science politique pour ainsi dire héréditaire ; pour l'Italie, le comte de Launay, vieilli dans la carrière, ancien membre du Congrès comme son collègue de France ; enfin, pour la Russie, M. Sabourow, naguère ministre à Athènes, et qui connaissait à fond les affaires orientales. Les souvenirs du Congrès, où j'avais rempli les fonctions de secrétaire, avaient paru aux ambassadeurs me désigner pour

le même poste auprès de la Conférence : M. de Freycinet, avec un empressement bienveillant, m'avait autorisé à l'accepter ; j'avais pour collaborateur M. Busch, le savant conseiller intime du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne.

Il avait été entendu que, pour relier la Conférence à la tradition du Congrès, le plénipotentiaire français prendrait le premier la parole et présenterait, comme autrefois M. Waddington, la proposition du tracé. M. de Saint-Vallier s'acquitta de cette tâche en reproduisant la ligne frontière définie par M. de Freycinet quelques jours auparavant. Son texte fut accepté dès la première séance, et sans réserve, par l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne : le plénipotentiaire d'Autriche le prit *ad referendum*, en laissant pressentir son adhésion prochaine. L'ambassadeur russe, loin de le contester, manifesta l'intention de développer davantage les acquisitions de la Grèce. La Conférence demeurait donc fidèle à la politique du Congrès, et elle était même tellement résolue à la maintenir, qu'elle écarta, sans délibération et avec une égale indifférence, un document turc renouvelant les propositions que la Porte avait précédemment énoncées, et une note grecque réclamant des territoires plus étendus. Elle accorda, il est vrai, par courtoisie, aux projets de M. Sabourow un examen approfondi, mais, dès le 25 juin, l'ambassadeur russe ayant renoncé lui-même à son plan et le comte Széchenyi s'étant rallié au programme français, elle vota notre tracé à l'unanimité. Une nouvelle démarche de l'ambassadeur ottoman qui persistait à exclure Larisse et Janina fut repoussée par un dédaigneux ordre du jour. La commission technique avait, de son côté, déterminé en détail la délimitation adoptée dans sa forme générale, et la Conférence, en approuvant ses conclusions, déclarait cette frontière excellente au double point de vue diplomatique et stratégique, et « conforme à l'esprit et aux termes du Congrès de Berlin. »

L'Acte final fut donc rédigé en ce sens. Préparé par M. de Saint-Vallier et par moi, étudié ensuite par la Conférence, il rappelait d'abord que, les négociations directes entre les deux États intéressés ayant échoué, les Puissances interposaient légitimement la médiation prévue par le traité de Berlin. La ligne frontière adoptée par les plénipotentiaires était ensuite décrite minutieusement suivant le travail topographique des délégués spéciaux. Après diverses recommandations relatives à la liberté des cultes et aux propriétés particulières en Épire et en Thessalie, à la dette

ottomane, à la navigation du canal de Corfou, et à la répression du brigandage, ce document se terminait par l'invitation, adressée « en conséquence » au Sultan et au Roi des Hellènes, d'accepter le tracé « unanimement réglé » par les cours médiatrices. On procéda immédiatement à la signature, puis, dans une brève allocution, le prince Hohenlohe prononça la clôture de nos séances, et déclara que l'Acte final « était la manifestation solennelle de la volonté de l'Europe. »

## VI

Tout semblait terminé. Qui donc eût osé croire qu'on était au début d'une nouvelle campagne ? On regardait que les Puissances avaient, cette fois, dit le dernier mot et comprimé toute résistance de la Porte ; le ministre de Grèce à Berlin recevait les félicitations générales ; la délivrance de l'Épire et de la Thessalie paraissait un fait accompli et désormais intangible. La situation, en effet, n'était plus la même qu'à l'issue du Congrès : si l'on avait pu, à la rigueur, discuter la valeur d'un protocole mentionné laconiquement et presque sous forme incidente dans un traité consacré à d'autres objets, maintenant les Puissances, spécialement assemblées, avaient affirmé leur « volonté » en qualité de médiatrices, et de la manière la plus « solennelle », selon les expressions mêmes du président de la Conférence. On avait devant soi, non plus une simple phrase, mais bien un instrument diplomatique parfaitement significatif et régulier. Comment supposer que la Turquie entrerait en lutte contre un acte aussi péremptoire, et, ce qui eût paru plus étrange encore, que les grandes Cours laisseraient remettre en cause la question qu'elles pensaient avoir souverainement résolue ? En dépit de ces raisonnemens fort justes, telle était cependant la surprise qui nous était réservée.

Serrons ici les choses de plus près. L'Acte final était, sans doute, l'œuvre du tribunal le plus élevé qui pût être appelé à statuer sur une question internationale ; il exprimait en termes incontestablement clairs la pensée unanime des Puissances ; le tracé était conforme à tous les principes de la géographie stratégique : toutes les déclarations du document européen étaient décisives. Mais il lui manquait cet élément majeur qui seul peut donner de la force aux combinaisons plus ou moins légitimes de la diplo-

matie, à savoir une clause exécutoire. Les plénipotentiaires de la Conférence, bien instruits à cet égard des hésitations de leurs Cours, avaient laissé subsister dans leur travail la grave lacune du texte élaboré par le Congrès. Or, aux yeux de la Porte, — en ceci très logique, — du moment que l'Acte final était dépourvu de toute formule impérieuse, que nulle disposition matérielle n'en assurait la réalisation, il ne valait pas mieux que le protocole et l'article du traité de Berlin. Elle refusa donc hardiment les cessions territoriales édictées par la Conférence et prétendit évoquer de nouveau l'affaire à Constantinople. C'était son droit strict, puisqu'elle n'était pas et ne pouvait pas être contrainte à se soumettre. D'autre part, la Grèce manifestait l'intention de suppléer à l'absence de la clause exécutoire en accomplissant l'annexion par les armes, et prenait d'inquiétantes mesures. De sorte que la perspective d'un conflit militaire se dressait devant les médiateurs, et qu'au moment même où ils s'imaginaient avoir tout pacifié, ils se trouvaient en face d'animosités réciproques plus belliqueuses que jamais.

Dans ces conjonctures, leur premier mouvement fut tout à fait sage et correct. Ils confirmèrent hautement l'œuvre de leurs plénipotentiaires. Une note collective du 25 août 1880, rédigée par le Cabinet anglais, répondit aux objections de la Porte : il y était dit que, la Conférence ayant agi « après mûre délibération et à la suite d'un examen attentif, » les Puissances n'admettaient pas « que la discussion fût rouverte » et « s'en tenaient » à la ligne fixée. Les ambassadeurs à Constantinople étaient invités, en conséquence, à n'accepter aucun débat sur le fond, et à entendre seulement les communications ottomanes « sur l'évacuation des territoires et leur remise au gouvernement grec. » La Turquie se trouvait ainsi mise en demeure : c'était la droite voie, mais il fallait n'en pas sortir. Or ce fut précisément au lendemain de cette manifestation que se produisit dans les conseils de l'Europe le revirement le plus imprévu. Les Puissances, abandonnant brusquement l'attitude indiquée dans leur note, imitèrent, si je puis dire, les eaux de l'Europe, qui remontent tout à coup le détroit qu'elles viennent de descendre, et s'appliquèrent non seulement à ne pas suivre la ligne de conduite qu'elles venaient de déterminer, mais encore, — ce qu'on n'eût jamais supposé, — à dénaturer le sens des textes élaborés par la Conférence.

On a attribué, surtout en Grèce, ce changement de direction

au nouveau ministre des Affaires étrangères de France, M. Barthélemy Saint-Hilaire, appelé, en septembre 1880, à remplacer, M. de Freycinet. Cette opinion n'est pas exacte. Il est vrai que, plus tard, M. Barthélemy Saint-Hilaire a pris, comme je le dirai tout à l'heure, une très grande part à cette campagne singulière et l'a poursuivie avec ardeur; mais, au moment où il arriva au pouvoir, il n'avait certainement pas une influence assez grande en Europe pour la provoquer. Bien plus, en sa qualité d'helléniste, il était sympathique à la Grèce, et il en était de même de M. Jules Ferry, président du Conseil, qui avait autrefois représenté la France auprès du roi Georges. J'ajouterai, en invoquant ici un fait personnel, que l'un des premiers actes du nouveau Cabinet fut ma nomination au poste de ministre à Athènes, et qu'en élevant à ces hautes fonctions le rédacteur des protocoles du Congrès et de la Conférence, le gouvernement prétendait, au contraire, montrer son bon vouloir à la Grèce et son adhésion aux documens de Berlin. Mes instructions, datées du 13 novembre, étaient conçues dans cet esprit. Sans doute, M. Barthélemy Saint-Hilaire me recommandait de prévenir « toute politique agressive, » d'inviter les Hellènes à la patience, et de leur faire comprendre que toute violence de leur part nous conduirait à « leur refuser notre concours; » mais en même temps il affirmait « que nos sentimens n'avaient pas varié; » il se ralliait à la constante politique de M. Waddington et de M. de Freycinet; il estimait comme eux que les provinces épiro-thessaliennes « étaient une cause de faiblesse pour la Turquie, » et reconnaissait que les Puissances « avaient donné à la Grèce un titre dont la valeur ne pouvait être contestée. » Je n'avais donc à débattre aucune question de principe. Aussi bien, le discours écrit que j'adressai au Roi en lui remettant mes lettres de créance, et qui fut depuis entièrement approuvé à Paris, demeurait strictement fidèle à la pensée manifeste des précédens négociateurs. Tout en insistant, comme je le devais, sur « l'efficacité des voies pacifiques, » sur « la nécessité d'une politique prudente, » j'exprimais la conviction « que les légitimes aspirations de la Grèce se réaliseraient dans un avenir peu éloigné, et conformément aux décisions qui avaient servi de base à la médiation européenne. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'avait donc pas alors l'intention de discuter le protocole et l'Acte final, et je crois pouvoir dire qu'il fût demeuré sur le terrain où ses prédécesseurs s'étaient

placés, s'il eût trouvé les autres Cours résolues à ne point s'en écarter. Mais, dans les quelques semaines qui suivirent son accession au pouvoir, le sentiment de l'Europe se trouva profondément modifié sous l'action de diverses causes. Les Cabinets ressentaient des inquiétudes de plus en plus vives sur l'issue de leur entreprise : la Porte repoussait les conclusions de la note collective du 25 août et affirmait avec un redoublement d'énergie ses droits souverains ; elle opposait à nos efforts une argumentation dilatoire, une force d'inertie particulièrement pernicieuse ; d'un autre côté, la conduite de la Grèce, l'irritation croissante des groupes politiques à Athènes autorisaient à redouter quelque tentative imprudente, et les Puissances émues, effrayées même des dispositions témoignées par les deux adversaires, recherchaient avec anxiété les moyens de conjurer une crise. Ce fut alors qu'avec le désir d'atténuer leur propre responsabilité, d'apaiser les susceptibilités de la Porte, de décourager les ambitions menaçantes de l'hellénisme et de préparer une transaction, elles s'attachèrent à étudier les élémens de la question pour échapper, s'il était possible, par quelque subterfuge, à la pression des textes embarrassans. Le style pondéré de la diplomatie, les euphémismes traditionnels de son langage se prêtent toujours assez bien à des explications plus ou moins restrictives, soit des intentions, soit des termes. C'est ainsi qu'en soulevant des doutes sur la véritable pensée du Congrès et de la Conférence, et en usant de la flexibilité des expressions, les Puissances en étaient venues à considérer comme très vagues les actes qu'elles avaient signés. Déjà, au cours des pourparlers antérieurs à la Conférence, quelques incertitudes sur la portée réelle des documens du Congrès s'étaient glissées dans la discussion, mais on ne s'y était pas arrêté ; elles semblaient dissipées depuis qu'une nouvelle réunion avait développé et confirmé la pensée première. Ces appréciations incidentes et isolées furent cependant le point de départ d'un système qui transformait, par une série d'atténuations ingénieuses, la décision de Berlin en un conseil bienveillant, en un simple vœu optimiste et idéal, en une sorte de dissertation académique, et qui défigurait ainsi l'authenticité morale d'un jugement européen.

Jamais, sans doute, cette thèse n'a été l'objet d'une entente formelle entre les Cours, mais elle était devenue insensiblement une manière de programme d'autant plus volontiers admis que la situation se faisait plus critique et que les intérêts de la paix

paraissaient plus pressans ; elle était entrée ainsi dans le domaine des idées générales bien avant que le gouvernement français n'ait cru devoir, non seulement y adhérer, mais la soutenir avec vivacité en présence de circonstances de plus en plus graves. Il est d'ailleurs très probable que les Puissances n'eussent pas accentué une théorie aussi fâcheuse pour leur autorité et même pour la dignité de leur conduite, si elles eussent rencontré moins d'obstination à Constantinople, et surtout si le Cabinet d'Athènes avait montré des dispositions moins irréductibles. Mais la Grèce, en affectant la résolution inébranlable de n'entendre à aucune concession sur le texte de Berlin, de l'ériger même en dogme impératif, de l'exécuter, enfin, au besoin par la force, augmenta leur mécontentement, leur inquiétude, et leur désir de sortir du cercle où l'on prétendait les enfermer. Il est certain que, dès notre première entrevue, M. Coumoundouros m'avait expressément affirmé « ne pouvoir et ne vouloir » s'écarter des clauses de l'Acte final, et il avait tenu le même langage à mes collègues. En outre, le roi Georges, répondant à mon discours, avait rappelé avec fermeté que ces clauses « avaient réglé les nouvelles frontières d'une façon définitive et irrévocable. » Ces manifestations hautaines avaient, en vertu d'une loi psychologique bien connue, incité l'Europe à soutenir une opinion contraire, et à réagir contre une volonté et des définitions aussi exclusives. Elle se trouva ainsi engagée dans une controverse rétrospective, captieuse, et disons-le, fort inutile, puisque, sans rien désavouer, elle avait toujours la ressource d'invoquer au besoin, pour une transaction, l'aspect nouveau des circonstances et son droit irrécusable de préserver par-dessus tout la sécurité de l'Orient.

On pouvait d'autant mieux s'abstenir de cette polémique aventurée, et bien espérer d'une diplomatie claire et correcte, que, malgré l'émotion du peuple grec et les démonstrations calculées de son gouvernement, nous avions la chance heureuse d'avoir affaire à une nation dont la réflexion corrige souvent les vivacités passagères, à un souverain d'une haute sagesse, et à un ministre expérimenté. Nous savions qu'avec un patriotisme non moins ferme que celui de ses sujets, le roi Georges était doué d'une rare clairvoyance, connaissait le fort et le faible de la situation, et aussi, — ce qui est la qualité maîtresse d'un chef d'État, — envisageait les choses sans entraînement sentimental, avec le sens le plus juste des véritables intérêts de son pays. Quant à M. Cou-

moundouros, c'était un parlementaire modéré, un tacticien habile qui, soit dans les conseils de la Couronne, soit dans les rangs de l'opposition, avait, de longue date, appris l'art de manœuvrer, de prendre le vent, de tenir compte des incidens, un orateur expert, un diplomate de l'école d'Ulysse. Il était donc permis d'avoir confiance à la fois dans la prudence du prince et dans la perspicacité de son ministre, pourvu qu'on insistât, avec cette courtoisie affectueuse à laquelle la Grèce est toujours sensible, en faveur d'une combinaison suffisante, et surtout qu'on facilitât au Cabinet, par une pression amiable et sérieusement motivée, la résistance aux tentatives violentes et à l'argumentation intéressée de ses adversaires politiques.

Malheureusement, l'idée d'équivoquer sur le caractère de la médiation avait fait son chemin : on s'était persuadé qu'il fallait à tout prix, pour détourner la Grèce de revendications inflexibles et inopportunes, donner une apparence obscure aux actes du Congrès et de la Conférence, les envelopper de commentaires nuageux, et reconquérir sa liberté d'action en subtilisant sur la propriété des termes et sur les intentions réelles des plénipotentiaires. M. Barthélemy Saint-Hilaire, jusque-là incertain ou du moins sans initiative, simplement disposé à s'associer, dans l'ensemble de l'affaire, au concert européen, se trouva enfin séduit par ce système, qu'il crut avantageux à la cause supérieure de la paix générale. Il en devint le partisan avec une sincérité parfaite, mais aussi avec une ardeur excessive qui l'en a fait considérer à tort comme l'auteur principal et a rassemblé sur lui, à cette époque, les animosités et les rancunes des Hellènes. Mais, tout en rectifiant cette fausse donnée sur sa conduite antérieure, on ne saurait méconnaître qu'il s'est laissé entraîner à jouer un rôle trop actif dans cet épisode diplomatique. La France, qui avait pris le premier rang dans les délibérations de Berlin, était au moins autorisée à garder en ceci une certaine réserve qui eût été aisément comprise. Au contraire, notre ministre des Affaires étrangères entra dans la discussion avec autant d'empressement que si la théorie lui eût été personnelle, ce qui n'était guère d'accord avec notre attitude constante au cours des négociations. Il mit au service de cette thèse, dans une série de dépêches et de circulaires surabondantes, une dialectique serrée, dogmatique et militante, une éloquence affirmative peu usitée dans le langage international. En déclarant avec tant de précision



que les documens provoqués par nous-mêmes n'étaient qu'une « tentative de conciliation, » l'expression d'un désir platonique, « une sentence morale sans aucune force exécutoire, » en représentant ainsi l'Europe comme s'étant livrée à une simple phraséologie et à une sorte d'exercice oratoire, n'allions-nous pas au delà même de la pensée des Cours? Était-ce à nous qu'il appartenait de contester la valeur des textes dont nous avons été les principaux auteurs? Enfin, ne risquions-nous pas d'aggraver les difficultés présentes, en fournissant nous-mêmes à la Turquie des argumens qui semblaient justifier sa résistance, et en exaspérant l'opinion publique de la Grèce par des réticences qu'elle assimilait presque à un désaveu?

## VII

Il me paraît superflu d'insister davantage sur l'attitude de l'Europe en cette circonstance et sur ces dissertations réitérées, et je me borne à constater qu'elles rendirent beaucoup plus malaisés les pourparlers que nous devons poursuivre à Athènes. Elles suscitaient en effet, autour de nous, des sentimens fort nuisibles au succès de nos pacifiques efforts, car nous ne pouvions nous flatter un instant de faire accepter par le gouvernement grec des raisonnemens qui infirmaient ses titres et compromettaient ses plus chères espérances. Quant à moi, obligé, par les directions instantes qui m'étaient adressées, de m'y référer dans mes entretiens avec le Roi et son ministre, je sentais que, malgré mes précautions oratoires et la haute courtoisie de mes interlocuteurs, l'esprit de Sa Majesté restait inaccessible et froidement sévère, et M. Coumoundouros m'opposait des réfutations passionnées et défiantes. Partout en Grèce, la conduite des Cabinets était appréciée en termes indignés, parfois ironiques : le pays devenait plus ombrageux que jamais et plus exalté : nos conseils n'étaient plus écoutés qu'avec une sourde colère et parfois des protestations impatientes : mes collègues craignaient des résolutions extrêmes et soudaines, et se heurtaient comme moi à des controverses obstinées. Les Puissances suivaient une fausse route. Il était impossible d'y persévérer, et urgent d'abandonner le mauvais terrain où l'on s'était placé : je ne cachais pas à mon gouvernement nos intenses inquiétudes.

Je suis heureux de dire ici que M. Barthélemy Saint-Hilaire comprit comme nous la nécessité de clore un débat stérile. Il avait été entraîné par les tendances de son esprit philosophique à trop développer une discussion spéculative ; mais, justement ému des dangers qui pouvaient compliquer inopinément l'œuvre commune, il estima, avec une véritable sagacité politique, qu'il était temps de provoquer une solution par les procédés pratiques de la diplomatie. Sans abandonner son opinion personnelle, il en laissa de côté la manifestation didactique, et mit en avant une combinaison irréprochable dans la forme, susceptible assurément d'amener l'entente jusqu'alors cherchée en vain. Il proposa, par une circulaire du 10 décembre, de tout remettre à un arbitrage souverain des Cabinets médiateurs. C'était un projet très acceptable, qui avait le double avantage de soustraire la question aux appréciations passionnées des deux adversaires et de leur donner la garantie de l'équité de l'Europe. La question entraînait ainsi dans une nouvelle phase, et il était permis d'entrevoir un accommodement. Il est vrai, que la règle substantielle de l'arbitrage étant l'adhésion anticipée et formelle des parties au verdict éventuel, leur consentement à cette procédure demeurait aléatoire : la Porte devait prévoir d'inévitables sacrifices et la Grèce renoncer d'avance à la revendication totale des territoires qu'elle avait cru obtenir. Mais enfin, comme, — en retournant le raisonnement, — la Turquie était certaine que l'arbitrage lui offrirait des conditions préférables à celles de l'Acte final, et la Grèce assurée ainsi d'acquisitions très étendues, il y avait lieu d'espérer qu'on parviendrait à les convaincre. Les Cabinets, quel que fût le scepticisme de plusieurs d'entre eux à cet égard, résolurent, faute de mieux, de suivre cette voie. Les ambassadeurs à Constantinople et les ministres à Athènes reçurent donc en même temps l'ordre de faire tous leurs efforts pour que les deux États intéressés souscrivissent à ce moyen terme. Mes collègues et moi, tout en appréciant les chances de succès qui nous étaient indiquées, n'en gardions pas moins quelques inquiétudes sur l'accueil qui serait réservé en Grèce à nos démarches instantes.

La proposition étant d'origine française, je devais la présenter le premier à M. Coumoundouros. Je le trouvai, comme je le pensais bien, fort mal disposé au début de l'entretien. La polémique précédente l'avait blessé, et il n'envisageait qu'avec répugnance

une procédure qui, sous une autre forme, remettait en cause les décisions de Berlin. Je lui représentai alors avec conviction qu'il fallait sortir de l'impasse, que le refus d'une intervention bienveillante des Puissances compromettrait les meilleurs intérêts hellènes, qu'une telle défiance indisposerait toutes les Cours ; je lui démontrai en même temps que la transaction indispensable serait nécessairement avantageuse au royaume, et d'autant plus que la Grèce aurait augmenté les sympathies de l'Europe en accédant à son désir et se confiant à sa justice.

Le vieux ministre paraissait peu touché de ces raisonnemens ; il voyait avant tout que l'arbitrage, même le meilleur, réduirait la ligne de Berlin : sans doute, la Grèce serait agrandie, mais dans des proportions fort restreintes, et il envisageait beaucoup plus ce qu'elle n'aurait pas que ce qu'elle pourrait recevoir. Il persistait à soutenir que tout valait mieux pour elle que l'abandon de ses droits, et il épilouait longuement sur les bases et les garanties de l'arbitrage. Sans m'arrêter à ces considérations rétrospectives, je le ramenai à l'état présent des choses, plaçant exclusivement sous ses yeux les biens réels qui lui étaient offerts, et en même temps les terribles hasards d'une lutte inégale contre la Turquie ; je fis appel à son patriotisme, en ajoutant qu'il risquait de perdre la proie pour l'ombre. J'obtins enfin, — et c'est tout ce que je pus faire, — une réponse dilatoire : il ne refusait pas, mais voulait attendre « ce que lui dirait l'Europe entière. » Je compris aussitôt que, d'une part, il n'entendait céder que devant notre volonté ferme et unanime, et que, d'autre part, il désirait savoir si la Porte, en repoussant l'arbitrage, ne lui épargnerait pas la peine de se résoudre.

Le ministre d'Allemagne, que je rencontrai au sortir de cet entretien, s'en montra fort satisfait ; il estima comme moi, que si la Turquie acceptait, M. Coumoundouros suivrait le mouvement : dans le cas contraire, peu nous importait sa décision. La grande affaire était qu'il ne m'eût pas opposé une fin de non-recevoir, et c'était bien en ce sens que j'avais manœuvré. Mes collègues furent de cet avis, se trouvèrent encouragés, et se mirent en campagne pour bien convaincre le président du Conseil de notre parfait accord, insister sur mes démonstrations, et empêcher que les conseils d'amis imprudens ou les injonctions de ses adversaires ne l'entraînaient à la négative. Nous réunîmes donc tous nos efforts, non seulement auprès de lui, mais auprès des principaux

hommes politiques, surtout ceux de l'opposition, qui escomptaient une crise, repoussaient toute concession, et flattaient ainsi le sentiment public qui nous était contraire. Ce fut un travail fort malaisé, mais je démêlai cependant, sous les âpretés du langage de M. Tricoupis, que cet homme d'État de haute valeur, tout en déclamant, comme on dit, « pour la galerie, » eût fort hésité, s'il eût été ministre, à prendre la responsabilité d'un refus. J'en conclus que M. Coumoundouros, trop fin pour être dupe de la tactique de ses ennemis, oserait encore moins risquer la grosse aventure. Il traînait en longueur pour ne pas se compromettre, l'oreille tendue vers Constantinople, ne voulant point prendre les devans, mais prêt à joindre son adhésion à celle que donnerait la Porte, et à se faire, en tout état de cause, un mérite auprès de nous de n'avoir point rejeté la proposition de l'Europe.

L'événement justifia son calcul. Il n'avait pas eu tort d'attendre : la Porte allait le dégager. Nous apprîmes bientôt que, sans se laisser intimider, elle déclinait catégoriquement l'arbitrage. Soit qu'elle eût été confirmée dans sa volonté par les hésitations antérieures des Cours, soit plutôt que leur ingérence obstinée lui fût plus que jamais suspecte, elle répondit qu'il lui était impossible de se soumettre à une procédure « qui, par sa nature même, pouvait la condamner à des sacrifices auxquels elle ne saurait consentir. » Bien plus, usant d'une stratégie à la fois habile et audacieuse, et attaquant de front la position, elle invoqua les principes méconnus, réclama la direction de l'affaire, en exigeant qu'elle fût discutée à Constantinople avec elle et sous son contrôle, et déclarant que l'Europe devait s'entendre avec le Sultan, et chez lui, puisqu'on lui demandait un fragment de son Empire.

## VIII

Ainsi tout avait échoué, et les Puissances subissaient un rude mécompte. Elles avaient essayé, depuis le Congrès, de toutes les ressources du métier : négociations à distance entre elles, réunions spéciales d'agens désignés par les deux États intéressés, conciliabules des ambassadeurs, médiation européenne, déclarations effectives et indications géographiques ; sans parler des suggestions et des conseils, on avait battu les chemins de traverse,

présenté des interprétations captieuses, sollicité les textes, tour à tour avancé et reculé en tâtonnant dans des voies obliques, présenté en dernier ressort un projet d'arbitrage non moins inutile que tout le reste. Maintenant les Puissances se trouvaient acculées, soit à prendre des résolutions impérieuses et comminatoires dont leur prudence s'était toujours détournée, soit à accepter, sur l'injonction du gouvernement turc, le débat direct qu'elles avaient constamment éludé. Leur patience et leur amour-propre étaient soumis à une pénible épreuve.

Mais enfin leur amour de la paix était si grand et si sincère, le noble désir de conciliation dont s'était inspirée leur politique vacillante demeurait si tenace dans leurs conseils, qu'après en avoir quelque temps délibéré, elles se décidèrent à risquer cette négociation suprême, et à donner ainsi un dernier gage de bonne volonté. Elles en étaient loin à l'époque du Congrès et de la Conférence, mais le temps et l'expérience les avaient instruites, et d'ailleurs elles estimaient, avec un sentiment élevé de leur mission que, plus on est fort, plus il y a de dignité vraie à montrer de la condescendance et de la longanimité. On ne saurait que louer la résolution qu'elles prirent alors d'accueillir la demande légitime de la Porte, tout en se réservant, en cas d'échec, d'imposer une conclusion. « Le maintien de la paix, écrivait M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Tissot, nous paraît un intérêt si essentiel, que nous n'hésitons pas à faire l'épreuve du moyen qui s'offre aujourd'hui de travailler à un accord. » Il était clair toutefois que les Puissances n'entendaient pas se laisser jouer par la Porte : elles faisaient remarquer qu'elles comptaient de sa part sur des offres notablement plus larges que les précédentes, et ces expressions révélaient le fond de leur pensée. La Turquie devait se résigner à des cessions considérables, et la Grèce à des prétentions plus modestes ; sinon, l'Europe interviendrait de haut, selon son droit et son devoir : en un mot, l'heure de la transaction était venue.

Certes ces prévisions étaient justes, l'on se rapprochait du but ; mais, comme si, dans cette affaire, les meilleurs calculs dussent être constamment déjoués, ce n'était pas encore cette combinaison qui devait procurer le dénoûment. On voit par là combien on avait eu d'illusions en s'imaginant que la question pouvait être tranchée par un simple protocole du Congrès et en ne voyant pas qu'il fallait dès l'origine ou se concerter avec la Porte ou se résigner à une intervention vigoureuse. En vérité,

même après tant de travail, les obstacles, contre toute attente, n'étaient pas encore écartés. Le programme des cours ne paraissait pas bien déterminé, la Turquie ne voyait dans la complaisance de l'Europe qu'un motif de persévérer dans sa résistance, la Grèce était plus effervescente que jamais. J'apporterai sur ce dernier point des témoignages personnels très précis. Je surpris, au lendemain de l'adhésion donnée par les Cabinets à la proposition ottomane, M. Coumoundouros extrêmement irrité, protestant avec un redoublement d'énergie contre ce qu'il considérait comme une défaillance, contre les pourparlers qui allaient commencer, contre toute modification éventuelle des actes de Berlin. L'opposition, encore plus violente, l'accusait formellement d'avoir, en temporisant, trahi la cause de l'hellénisme. M. Tricoupis osa même un jour me déclarer que, si l'Épire était exclue, la Grèce devait repousser fièrement l'offre de la Thessalie. Je réfutai ce sophisme sur un ton sévère en lui disant que je ne discuterais même pas cette parole, puisque un tel refus serait un attentat contre la patrie, la Grèce n'ayant pas le droit de replacer ainsi, par une manœuvre inique, une province de sa race sous le joug ottoman. C'étaient là des excès de langage, mais, ce qui devenait plus grave, le pays s'accoutumait aux idées belliqueuses, une crise ministérielle semblait prochaine, et nous redoutions à chaque instant quelque mesure compromettante, quelque incident de frontière qui eût déconcerté nos efforts. Déjà, malgré nos représentations véhémentes, l'appel des réserves avait été décidé, sous une forme, il est vrai, assez vague, mais c'était un fâcheux symptôme, et nous insistions auprès de nos gouvernements pour qu'une résolution européenne, à la fois satisfaisante et rapide, coupât court aux objections et aux fièvres de la Grèce en la plaçant devant l'autorité d'un fait accompli. J'eusse mieux souhaité pour elle, sans doute, mais il fallait avant tout la préserver d'entraînements qui lui eussent été funestes.

Telle était bien aussi la pensée des Cabinets, qui s'empressèrent de notifier à M. Coumoundouros l'ouverture des négociations de Constantinople, ce qui impliquait pour la Grèce le devoir de ne les point troubler et d'en attendre l'issue. Mais une difficulté à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure empêchait encore qu'on n'agit aussi vite que nous l'eussions désiré : les Puissances, unanimes dans la volonté d'en finir, n'étaient pas tout à fait d'accord sur les termes de la conclusion. En outre, les dispositions de la

Porte ne semblaient point être devenues meilleures que par le passé. Les entrevues des ambassadeurs avec les ministres ottomans furent donc, pendant tout un mois, fort agitées et incertaines. Le Traité de Berlin étant livré à la discussion, on se trouvait en présence de propositions arbitraires et mal concertées. On étudiait un peu confusément les lignes de Larisse, de Trikala, de Metzovo, ou bien on examinait l'idée d'une cession de la Crète suggérée assez inopinément par l'Allemagne ; mais, dans cette hypothèse, la Turquie refusait tout autre territoire, tandis que les ambassadeurs persistaient à réclamer l'extension de la frontière grecque sur le continent. On reprenait alors le projet de délimitation : la Porte excluait le golfe de Volo et Préveza ; notre ambassadeur demandait les hauteurs de l'Olympe. Au milieu de ces combinaisons diverses, le gouvernement ottoman profitait de l'embarras visible des Cours pour maintenir ses réserves et obstruer les issues. Les pourparlers traînaient en longueur et l'on commençait à redouter qu'une délibération si embrouillée et si hésitante n'aboutît qu'à un avortement. La France était décidée à se rallier à l'opinion des autres Cabinets, mais encore fallait-il qu'un projet obtint l'adhésion générale. Il était évident qu'une impulsion décisive pouvait seule conjurer une crise, entraîner les dissidens, triompher de l'inertie calculée de la Porte et calmer la nervosité des Hellènes.

Cette impulsion vint enfin à se produire, et l'on peut dire que, dans la situation et par la force des choses, elle était en quelque sorte inévitable. L'Europe était lassée de tant de projets contradictoires et de temporisations vaines, et il ne se pouvait faire qu'une heureuse occasion ne fût offerte par quelque une des Cours à l'impatience des autres. Ce furent les Cabinets d'Allemagne et d'Angleterre qui provoquèrent ce mouvement unanime d'où dépendait la solution. Une entente intervint entre eux pour des propositions cette fois claires, suffisamment équilibrées, et, à la rigueur, acceptables. Elles avaient été secrètement ébauchées à Berlin, un peu avant les négociations de Constantinople et en prévision de leur insuccès, par le prince de Bismarck et M. Goschen, ambassadeur britannique qui se rendait alors à son poste auprès du Sultan. Il n'en avait pas été question tant qu'on s'était flatté que les plénipotentiaires et la Porte réussiraient à préparer un projet commun ; mais, lorsqu'il fut sensible que la délibération s'égarait et risquait fort d'échouer, le gouvernement anglais, d'ac-

cord avec l'Allemagne, prit l'initiative d'une démarche qui devait, comme il arrive toujours dans les assemblées flottantes où apparaît un avis très net et très accentué, concentrer les suffrages épars et précipiter le dénouement.

Son intervention se présenta sous la forme éminemment correcte et diplomatique d'une dépêche adressée par lord Granville à l'ambassadeur anglais à Vienne et communiquée en même temps aux grandes Cours. Dans ce document, daté du 21 mars 1881, le principal secrétaire d'État de la Reine replaçait la question sur le terrain dont on n'aurait dû jamais s'éloigner en principe, à savoir les décisions de Berlin. Il n'insistait pas sans doute sur « le maintien intégral » de la ligne adoptée alors, mais il affirmait qu'on ne pouvait pas la perdre de vue « en appréciant les espérances raisonnables de la Grèce et des populations congénères, » lesquelles, ajoutait-il, « étaient parfaitement fondées à croire que, dans l'opinion de toutes les Puissances, la rectification de frontière devait prendre pour base une ligne traversant les vallées du Calamas en Épire et du Pénée en Thessalie. » Après avoir ainsi déterminé le tracé général et repoussé implicitement les théories dont on avait prétendu envelopper la pensée des Cabinets médiateurs, il faisait remarquer qu'agir autrement « diminuerait l'influence de l'Europe » et que, tout en tenant « un langage énergique à la Grèce, » on devait satisfaire « ses légitimes espérances et ses justes revendications. »

En somme, les Puissances, en adhérant aux déclarations qui leur étaient soumises, étaient mises en mesure d'attester de nouveau la dignité et la liberté de leur ingérence, de réprimer les ambitions exagérées des Grecs tout en assurant un agrandissement considérable du royaume, et de donner à la Turquie, avec une fermeté inéluctable, un avertissement sévère : la Porte n'avait plus qu'à renoncer au système des refus obstinés ou des offres malséantes qu'elle n'avait cessé d'opposer à la volonté de l'Europe. Aussi leur assentiment fut-il immédiat et unanime. Elles reconnaissaient dans ce programme leurs intentions communes, l'esprit du Congrès et de la Conférence. La France, en particulier, y trouvait la consécration de la politique qu'elle avait inaugurée à Berlin, et, sinon tous ses projets, du moins une grande partie du plan qu'elle avait alors proposé. Quant aux deux États intéressés, ils pouvaient s'accommoder honorablement d'un arrangement éventuel qui laissait à l'un des territoires qu'il



avait redouté de perdre et attribuait à l'autre assez d'avantages pour qu'il se pût consoler de sa déception. Puis le concert européen se manifestait désormais avec une énergie absolue, sans hésitations ni faux-fuyans, et dans ces conditions-là, qui sont si rares, il triomphe toujours.

Les ambassadeurs, bien instruits par leurs gouvernemens, certains d'accomplir une œuvre viable, conduisirent dès lors les choses avec rapidité. Le programme était fixé : ils l'exécutèrent en peu de jours, laissant de côté leurs préférences respectives et les objections secondaires : ils adjugèrent à la Grèce Larisse et Volo ; ils établirent à l'ouest la frontière au thalweg de l'Arta, ce qui réservait l'Épire à la Turquie. Ils décidèrent le démantèlement des deux places de Prévéza, qui restait turque, et de Punta, qui devenait grecque. Il ne fut pas question de la Crète. Le Sultan gardait ainsi Janina et Metzovo ; le Roi Georges obtenait toute la Thessalie et même un fragment d'Épire, le district d'Arta. La question se trouva de la sorte définitivement réglée. Je ne sais si la Porte avait prévu ce résultat de la procédure qu'elle avait réclamée elle-même, mais enfin elle se sentait maintenant circonvenue par les Puissances ; elle avait pris part aux négociations conduites à Constantinople sur son désir, ce qui sauvegardait sa dignité et l'engageait en même temps : elle eut le bon esprit de comprendre que toute résistance serait inutile, et elle s'inclina en silence. De ce côté-là, et quels que fussent les ressentimens et les arrière-pensées, il n'y avait donc rien à craindre.

Mais il n'en fut pas de même à Athènes. Le gouvernement n'avait pas été consulté : M. Coumoundouros demandait à être entendu ; l'opposition s'exagérait singulièrement les sympathies britanniques. M. Tricoupis affirmait à la tribune qu'en cas de guerre, l'Angleterre viendrait à la rescousse. Nous avions à prévenir sur-le-champ des manifestations aventureuses. Les Puissances ne perdirent pas un instant pour démontrer leur volonté immuable ; lord Granville démentit les assertions étranges de M. Tricoupis, et nous reçûmes, mes collègues et moi, l'ordre de signifier au Cabinet grec, sans aucun retard, que la solution actuelle était « substituée à celle de Berlin » par un arrêt sans appel ; que l'adhésion immédiate de la Grèce était nécessaire ; enfin, que la bonne volonté des Cours à son égard, et les annexions mêmes, étaient à ce prix. Une note collective, rédigée par les ambassadeurs à Constantinople et que nous fûmes invités à remettre

au premier ministre, résumait ces injonctions péremptoires : « Les gouvernemens, disait ce texte, entendent, dans l'intérêt de la paix générale, s'arrêter à cette solution, qui doit être considérée dès lors comme une décision de l'Europe... Ils sont convaincus que le cabinet d'Athènes ne voudra pas s'exposer au complet isolement qui serait la première et inévitable conséquence de son refus. »

Cette éventualité n'était pas vraisemblable, car cette longue affaire était évidemment mûre. Toutefois mon récit serait incomplet, si je ne rappelais, en peu de mots, les dernières difficultés que nous eûmes à surmonter. Nous étions en présence d'un peuple très ardent, qui ne se résignait pas à l'abandon de l'Épire. M. Coumoundouros écouta d'un air profondément triste la lecture de la note collective, et, sans la discuter, se borna à nous promettre une prochaine réponse dont il ne nous fit pas pressentir le sens. D'autre part, l'opposition déclara notre document inacceptable ; M. Tricoupis jeta feu et flammes en invoquant « l'honneur de la Grèce ; » les orateurs de la rue et la plupart des journaux sommaient le gouvernement de repousser la conclusion offerte. Quand je revis le premier ministre, je le trouvai inquiet, très ému ; il me regardait, sous ses gros sourcils blancs, d'un air énigmatique et morne. Sans revenir sur le fond de l'affaire que j'estimais absolument réglée par l'Europe, je me bornai à le mettre en garde contre la fallacieuse tactique de ses adversaires, qui n'affectaient l'intransigeance que pour se rendre populaires à ses dépens, et le placer, s'ils l'intimidaient par leurs clameurs, dans une situation impossible vis-à-vis des Puissances... Je lui représentai, au contraire, le sachant accessible à cet argument d'ordre supérieur, qu'un homme d'État tel que lui devait dédaigner les agitations factices et les déclamations vaines, et qu'en prenant avec courage une résolution conforme aux intérêts de la Grèce, il aurait dans l'histoire l'enviable honneur d'avoir prévenu des désastres certains et attaché son nom à la réunion pacifique d'une riche province au patrimoine de la patrie.

En le quittant, et bien qu'il ne m'eût rien promis, je ne doutais pas de son adhésion, mais je me défiais de la forme qu'il donnerait à sa réponse. Elle nous parvint en effet, quelques jours plus tard, assez enchevêtrée et d'apparence ambiguë : le vieux politicien hellène, héritier des traditions verbeuses de sa race, était passé maître dans l'art de voiler sa pensée sous une insidieuse

phraséologie. Au premier abord, le document qu'il nous adressa semblait n'être qu'une dissertation anxieuse et amère sur les défauts de la nouvelle frontière et les déceptions de son pays. Tout en affirmant son respect pour les grandes Cours, le ministre rappelait leurs anciennes promesses, invoquait le sentiment de son pays, à travers de longues circonlocutions, ne consentait ni ne refusait expressément, et même ses formules réservées, l'aspect de l'argumentation, paraissaient indiquer des dispositions défavorables. Mais, en étudiant de plus près ce texte obscur, et en négligeant le remplissage oratoire, nous aperçûmes qu'avec une habileté calculée, M. Coumoundouros y avait glissé un passage qui révélait ses intentions véritables ; ce n'était qu'une phrase presque incidente, mais qui contenait implicitement l'acceptation du compromis que l'ensemble de la réponse semblait écarter : il se disait prêt, en effet, à prendre possession des territoires cédés ; or, cette seule parole annulait toutes les considérations précédentes, destinées à contenter les politiciens grecs. A l'aide de cet artificieux détour, M. Coumoundouros se dispensait d'accueillir ouvertement la transaction, mais il se fiait à notre perspicacité pour le comprendre ; en réalité il acceptait la note collective, puisqu'il en revendiquait la conséquence pratique, à savoir l'annexion des territoires qu'elle avait désignés. C'est en ce sens que nous eûmes soin d'interpréter sa réponse en la transmettant à nos gouvernemens.

Ceux-ci eussent pu sans doute exiger davantage, mais, avec beaucoup de finesse et de bonne volonté, ils se hâtèrent de déclarer l'adhésion de la Grèce comme acquise, coupèrent court à toute explication ultérieure, et consentirent seulement, sur la demande instante de M. Coumoundouros, à lui promettre verbalement, pour fortifier sa situation personnelle, « qu'ils s'intéresseraient aux populations chrétiennes restées en dehors de la future frontière. » L'entente était donc désormais complète, et les ambassadeurs procédèrent aussitôt avec la Porte à la rédaction du traité qui consacrait l'œuvre de la médiation dans les termes que j'ai indiqués plus haut : ils y joignirent quelques paragraphes accessoires sur le partage de la dette, les propriétés et la liberté religieuse des musulmans en Thessalie. L'instrument diplomatique fut signé le 24 mai 1881. Cinq semaines plus tard, le 2 juillet, une convention turco-grecque contenant le texte international régla les relations des deux États limitrophes. L'entreprise commencée au

Congrès de Berlin se trouvait ainsi achevée après trois ans d'efforts. Le Traité ne réalisait qu'une partie des intentions primitives, mais enfin l'Europe avait rattaché à un État chrétien une province chrétienne, associé des populations de même race suivant le principe des nationalités, et, momentanément du moins, pacifié la péninsule des Balkans.

## IX

C'était l'honneur de cette longue campagne. Mais, si maintenant, après avoir constaté l'importance indéniable du résultat, on examine l'ensemble des négociations qui se sont succédé pendant cette laborieuse période, on devra, je crois, reconnaître qu'elles ont été bien défectueuses, et qu'elles n'ont pas été conduites avec la sûreté de vues et la fermeté de main qu'on est fondé à attendre du concert international. Si nous récapitulons les divers incidens que nous avons étudiés, nous verrons les Puissances tantôt hautaines et entreprenantes au point de ne pas même s'occuper des répugnances ottomanes, tantôt reculant devant elles jusqu'à leur devenir trop complaisantes, surexcitant tour à tour et rebutant les espérances grecques, s'embarrassant elles-mêmes et s'aventurant à travers des raisonnemens qui semblaient démentir leur propre langage. Elles ont un instant failli perdre la direction de l'affaire qu'elles avaient engagée et paru douter de leur force et de leur droit. Lorsque, à la dernière heure, elles se sont montrées clairvoyantes et résolues, encore ont-elles dû substituer à la solide frontière délimitée par leurs représentans une combinaison arbitraire et incorrecte qui laissait en présence, sur un terrain mal constitué, les rancunes défiantes de la Porte et les ambitions des Hellènes. De sorte qu'après avoir été tenues longtemps en échec, elles n'ont obtenu qu'une demi-victoire. Or, tout se retrouve en politique, et l'avenir devait prouver une fois de plus qu'il ne faut pas se fier aux transactions boiteuses et aux résignations transitoires : on a vu en effet, cinq ans plus tard, en 1886, la paix menacée par une nouvelle crise turco-grecque, et nous venons d'assister, il y a trois ans, au douloureux spectacle d'un de ces conflits sanglans que le hasard des événemens et une mauvaise délimitation des territoires limitrophes provoquent si aisément chez des peuples voisins et rivaux.

Néanmoins, et ces réserves faites, comme, après tout, les idées élevées et généreuses ont en elles-mêmes une vertu féconde, même lorsque les oscillations des hommes et les obstacles matériels ont entravé leur marche et restreint leur étendue, un grand événement s'était accompli : l'affranchissement d'un groupe chrétien considérable, l'annexion de la Thessalie, étaient entrés désormais dans le droit public européen. Et ce fait est devenu évident plus tard, lorsque, malgré les épreuves que la guerre avait infligées à la Grèce, les Puissances ont empêché la Turquie victorieuse de récupérer la province que le Traité du 24 mai 1881 avait irrévocablement séparée de l'Empire. Assurément la situation de l'Épire et de la Macédoine en face du développement slave et bulgare reste précaire et complexe, et il se présente de ce côté bien des ténèbres devant le siècle qui s'ouvre : mais enfin l'intervention européenne, fidèle à l'inspiration du Congrès, a défendu la cause du plus faible et de la liberté, et elle a su préserver son œuvre. Il est juste de savoir gré à la diplomatie de cet effort, et d'estimer à toute sa valeur politique et morale un succès dû à l'initiative française et à l'action unanime des grandes Cours. A l'heure actuelle, surtout, où d'autres populations, soit en Orient, soit ailleurs, sont moins heureuses que ne l'ont été alors les Hellènes de la Thessalie, la Grèce doit se féliciter d'avoir rencontré des sympathies qui ne se prodiguent pas, et, ce qui est plus rare encore, un concours efficace et persévérant.

C<sup>o</sup> CHARLES DE MOÛY.

---

# LA GRANDE MADEMOISELLE

---

## IV (1)

### LA RÉGENCE. — NOUVEAUX PROJETS DE MARIAGE. LES IDÉES RELIGIEUSES. MADEMOISELLE DANS L'OPPOSITION.

---

#### I

Louis XIII était mort le 14 mai 1643. Paris fut le jour suivant dans une agitation extraordinaire. On attendait le nouveau roi, le petit Louis XIV, âgé de moins de cinq ans. La cour ayant annoncé qu'elle arriverait par le Roule et le faubourg Saint-Honoré, la moitié de la population se porta au-devant d'elle sur la route de Saint-Germain, le reste s'entassa dans les rues que devait suivre le cortège. A neuf heures du matin, et malgré un vent insupportable, chacun était à son poste dans la ville, ou en marche vers le pont de Neuilly. « Jamais tant de carrosses et tant de peuple ne sortirent de Paris, » dit Olivier d'Ormesson, qui passa la journée, avec sa famille, à une fenêtre du faubourg Saint-Honoré. On voulait voir qui suivrait la reine Anne d'Autriche et qui ne la suivrait point. On voulait essayer de lire sur le visage des courtisans. La France attendait de la régente le changement de gouvernement qu'on avait espéré en vain à la mort de Richelieu, et

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1<sup>er</sup> octobre 1899, et du 15 février 1900.

Paris s'était chargé de l'en remercier d'avance par une ovation. Personne ne connaissait les idées d'Anne d'Autriche ; mais il y avait cependant une chose dont on se croyait sûr, et qui suffisait pour la rendre populaire : la veuve de Louis XIII n'aurait jamais de premier ministre ; elle avait trop souffert de la tyrannie de Richelieu.

Le flot des Parisiens rencontra le cortège royal à Nanterre et embarrassa considérablement sa marche. « Depuis Nanterre jusqu'aux portes de cette grande ville, dit M<sup>me</sup> de Motteville, toute la campagne était remplie de carrosses, et ce n'était partout qu'applaudissemens et bénédictions. » A l'entrée du Roule, il fallut écouter un premier discours officiel, du prévôt des marchands, auquel la régente répondit brièvement « qu'elle ferait instruire son fils de la bienveillance qu'il devait avoir pour ses sujets (1). » La foule devenait compacte et les acclamations assourdissantes. On avançait si lentement qu'il était six heures du soir quand Anne d'Autriche monta l'escalier du Louvre en faisant dire qu'elle n'en pouvait plus, et qu'elle remettait les réceptions au lendemain. Le samedi 16 fut en effet consacré aux harangues et révérences. Le lundi suivant, la reine mena son fils au Parlement, où elle fut déclarée régente « avec pleine, entière et absolue autorité, » contrairement aux volontés exprimées par Louis XIII dans son testament. Le soir de cette séance mémorable, une foule rayonnante s'étouffait dans les appartemens du Louvre. Les grands se voyaient déjà les maîtres de la France. Tout à coup, une nouvelle extraordinaire se murmure dans un coin, court, éclate, fait le tour des salons : à peine rentrée du Parlement, la reine s'est servie de son nouveau pouvoir pour nommer le cardinal Mazarin chef de son conseil. On se regarde, les uns atterrés, les autres ayant peine à réprimer un sourire. Les grands avaient aidé Anne d'Autriche à saisir l'autorité parce qu'ils la croyaient incapable d'en user, et elle avait l'air de se révéler femme d'initiative et d'énergie. En réalité, elle avait agi en femme déjà dirigée ; mais il fallut quelque temps pour s'en apercevoir.

La reine-mère avait quarante et un ans, de beaux yeux, de beaux cheveux, de belles mains, une tournure majestueuse et de l'esprit naturel. Son éducation avait été aussi sommaire que celle de la Grande Mademoiselle. Anne d'Autriche savait lire et écrire,

(1) *Registres de l'Hôtel de Ville.* — Collection Danjou.

et c'était tout ; elle n'avait jamais ouvert un livre, et parut à son conseil, au début de la régence, un vrai miracle d'ignorance. Elle connaissait toutefois assez bien le personnel politique de la France, son goût pour l'intrigue l'ayant instruite de bien des choses sur bien des gens. Elle avait aussi beaucoup appris sur le monde à la comédie et dans les belles conversations, ses deux passe-temps favoris. Très facile dans le commerce ordinaire, par indifférence plutôt que par bonté, elle surprit le monde officiel, à son arrivée au pouvoir, par sa promptitude à élever la voix dès qu'on la contrariait ou qu'on lui résistait ; elle prenait alors un « fausset aigre » et perçant d'un effet désagréable. D'autres surprises attendaient ses contemporains, dont l'opinion ne lui a jamais été équitable ; ils la virent trop en beau, comme M<sup>me</sup> de Motteville, ou trop en laid, comme Retz. Anne d'Autriche n'était ni une « sottie » ni une « grande reine. » C'était une Espagnole, restée Espagnole dans ses idées et ses sentimens. Elle avait l'imagination de sa race ; ayant une revanche à demander à la vie, il était à prévoir que cette revanche serait romanesque. Sa piété comportait trop de petites pratiques pour les Parisiens. « Elle communie souvent, écrivait une amie ; elle révère les reliques des saints ; elle est dévote à la Vierge et pratique souvent dans ses besoins les vœux, les présens et les neuvaines par lesquels les fidèles espèrent obtenir des grâces du ciel (1). » Le seul gouvernement qu'elle comprit était celui de sa patrie : la monarchie absolue ; quand la reine prenait son fausset pour crier : « Taisez-vous !... taisez-vous ! » aux députés du Parlement, qui en étaient extrêmement choqués, elle croyait remplir son devoir de depositaire de l'autorité de son fils.

Le nouveau premier ministre était Sicilien d'origine, et du même âge que la régente. Il avait été nonce du Pape à Paris pendant deux ans (1634-1636). Le 4 janvier 1640, on l'avait vu arriver à la cour de France et s'y installer, sans qu'on sût à quel titre. Richelieu se servait de lui, et l'on apprit dans la suite qu'il lui avait écrit de son lit de mort : « Je vous remets mon ouvrage entre les mains, sous l'aveu de notre bon maître, pour le conduire à sa perfection. » Louis XIII l'ayant aussitôt « appelé dans ses conseils, » toujours sans fonctions nettement définies, Mazarin s'occupa dans l'ombre et le silence à se créer des relations et des

(1) Motteville.



appuis. Il ne se montrait nulle part. A la mort de Louis XIII, on ne le vit ni à l'entrée de son successeur à Paris, ni à la séance du Parlement pour l'établissement de la régence. On le crut reparti pour l'Italie. Les Parisiens ne le connaissaient pas de vue ; Olivier d'Ormesson, très répandu dans le monde et assistant par métier au conseil du roi, parle de Mazarin, alors que celui-ci était premier ministre depuis six mois, comme s'il le voyait pour la première fois. On lit dans son *Journal* : — « Le samedi matin 4 novembre (1643), au conseil, où vint M. le Cardinal Mazarin, après avoir été attendu par M. le Chancelier une demi-heure ; il prit la place de chef du conseil et signa les arrêts le premier, et écrivait : le cardinal *Massarini*. Il se trouva d'abord étonné, ne sachant l'ordre du conseil et ne sachant les noms ; il ôtait à chacun son chapeau et paraissait ne rien entendre aux affaires de finances. Il est grand, de bonne mine, bel homme, le poil châtain, un œil vif et d'esprit avec une grande douceur dans le visage. M. le Chancelier l'instruisait, et chacun s'adressait à lui... »

Mazarin avait mieux à faire, dans son intérêt, que de parader pour le public. Il voulait se rendre inamovible, et nous savons par quel moyen ; lui-même en a instruit la postérité par ses carnets de poche (1), où l'on suit jour par jour les phases de ses relations avec la régente. Il est parfaitement clair, par ses réflexions, que c'est au cœur de la reine qu'il en voulait. — *Carnet d'août 1643*. « Si je croyais ce qu'on raconte, que Sa Majesté se sert de moi par nécessité, sans aucune inclination, je ne resterais pas trois jours ici. » A propos de ses ennemis : — « Enfin ils s'entendent de mille façons et font mille intrigues pour diminuer ma chance auprès de Sa Majesté. » Un peu plus loin : — « On épluche ma vie, et on en conclut que je suis *impotente*. » Les amies de la reine ont averti cette princesse que son ministre la compromettait : — « La supérieure des Carmélites a parlé contre moi. Sa Majesté a pleuré, et a dit que, si on lui en reparlait, elle ne reviendrait plus. » Les idées à donner à la reine, les recommandations à lui faire, sont inscrites de peur d'oubli : — « On me dit que Sa Majesté s'excuse tous les jours, par la nécessité, des démonstrations qu'elle me fait. C'est un point si délicat, que Sa Majesté doit avoir compassion si j'en parle souvent. » « Je n'ai pas le droit

(1) Conservés à la Bibliothèque nationale. Ils sont écrits en trois langues : italien, espagnol et français. Mazarin se servait de l'espagnol quand il pensait à la reine.

d'avoir des doutes, après que Sa Majesté, dans l'excès de sa bonté, m'a assuré que rien ne pourrait m'abattre de la place qu'elle a daigné me donner dans sa faveur ; mais, malgré tout, la crainte étant le compagnon inséparable de l'affection, etc. » Dans le *Carnet* suivant (fin de 1643 et début de 1644), ses affaires ont marché : — « La jaunisse, causée par un amour excessif. » La preuve qu'il se sent fort, c'est qu'il se permet des observations : — « Sa Majesté devrait s'appliquer à me gagner le cœur de tous ceux qui la servent, en faisant passer par mes mains toutes les grâces qu'ils reçoivent. » Il en vient à dicter à la reine son langage ; on a retrouvé dans les *Carnets* le texte des paroles prononcées par Anne d'Autriche en différentes occasions.

Pendant qu'il soutenait contre l'entourage de la reine une lutte encore sourde, la France vivait des instans délicieux. La détente appelée de tant de vœux s'était produite. Une immense espérance versait l'apaisement aux uns et rendait le courage aux autres. La victoire resplendissante de Rocroy (19 mai 1643), survenant au lendemain de la mort de Louis XIII, avait paru aux foules le signe que Dieu prenait sous sa garde l'enfant-roi et sa mère. Cette croyance s'affermissait dans les esprits chaque fois que l'on regardait vers les champs de bataille, transportés maintenant au delà des frontières, ou vers les gouvernemens étrangers, témoins inquiets de nos rapides progrès. Nous avons eu de belles années à la face de l'Europe, depuis Rocroy jusqu'aux traités de Westphalie, de beaux succès, militaires ou diplomatiques, dont une juste part de gloire doit revenir au ministre qui les avait préparés. Aux yeux de nos ennemis du dehors, Mazarin justifiait amplement la confiance de Richelieu et le choix d'Anne d'Autriche. C'était lui qui avait fait nommer le duc d'Enghien général en chef à vingt-deux ans. Ce fut lui qui devina Turenne et l'alla chercher, lui qui rédigea pour nos plénipotentiaires, avec le juste sentiment de notre nouvelle puissance, l'ordre de « tenir bon (1) » sans s'occuper des autres nations et de leurs résistances.

La plupart des Français ne reconnurent ses services que longtemps après. Cependant, Retz dit positivement que Mazarin fut populaire à Paris dans les premiers mois de son ministère : — « L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable

: (1) *Mémoire du roi aux plénipotentiaires* (6 janvier 1644) : — « Il ne faut pas s'étonner de tout ce que disent nos ennemis ; — c'est à nous à tenir bon ; il est indubitable qu'ils se rangeront peu à peu. »

Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse... L'accès était tout à fait libre, les audiences aisées, l'on dînait avec lui comme avec un particulier. » L'arrestation du duc de Beaufort (2 septembre 1643) et la dispersion des Importans étonnèrent sans effrayer. Chacun gardait ses vastes espoirs. L'ancien parti de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche espérait revenir aux affaires, imposer la paix générale et substituer l'alliance espagnole à l'alliance protestante. Les grandes familles espéraient reprendre leur autorité aux dépens de celle du roi. Le Parlement espérait jouer un grand rôle politique. Le peuple espérait la paix ; on lui disait que la reine avait pris un ministre tout exprès pour la faire. La cour tout entière, du premier prince du sang au dernier des laquais, vivait du matin au soir dans l'espoir d'une grâce ou d'un présent, et il n'y avait de déçus que ceux, bien rares, qui n'avaient rien demandé, car « on ne refusait rien. » On donnait les dignités, les places, l'argent, ce qu'on avait et ce qu'on n'avait pas. La Feuillade disait qu'il n'y avait plus que quatre petits mots dans la langue française : — « La reine est si bonne ! »

Tant de bonheurs particuliers finissant par donner l'illusion d'un bonheur public, Paris avait témoigné sa satisfaction en s'amusant. Il s'amusait le jour, il s'amusait la nuit, avec l'extraordinaire capacité de plaisir qui l'a toujours distingué. Petits et grands « ne respiraient, dit Saint-Evremond, que les jeux et l'amour. » La Grande Mademoiselle avait gardé une grande reconnaissance à ces temps de joyeuse ivresse : — « Les premiers mois de la régence, dit-elle en ses *Mémoires*, furent les plus beaux que l'on pût souhaiter... Ce n'étaient que réjouissances perpétuelles en tous lieux ; il ne se passait presque point de jours qu'il n'y eût des sérénades aux Tuileries ou dans la place Royale. » Le deuil du feu roi n'arrêtait personne, pas même sa veuve, qui passait ses soirées au Jardin de Renard, le premier en date de nos casinos, et y acceptait des soupers. Le retour de l'hiver, en dépeuplant les promenades, ne ralentit pas l'élan universel ; Paris se contenta de changer de plaisirs : — « L'on dansa fort partout, poursuit Mademoiselle, et particulièrement chez moi, quoiqu'il

ne convienne guère d'entendre des violons dans une chambre noire. » Notez que Mademoiselle, à l'en croire, était alors indigne-ment gênée dans sa liberté et ses plaisirs. Elle avait perdu l'indulgente M<sup>me</sup> de Saint-Georges (1) et s'entendait très mal avec sa nouvelle gouvernante, la comtesse de Fiesque, qui avait entrepris de la discipliner et se permettait de la punir. Mademoiselle se trouvait trop grande, à seize ans, pour être mise « en prison » comme une petite fille, et courait se venger; de représailles en représailles, elle fut une fois sous clef « cinq ou six jours. »

Il s'était produit dans son entourage un autre changement dont les suites furent plus sérieuses, Louis XIII mourant avait permis à Monsieur de faire venir sa seconde femme, à condition de répéter en France la cérémonie de leur mariage. La princesse Marguerite de Lorraine arrivait à la cour avec une réputation d'héroïne de roman qui n'était pas pour déplaire à sa belle-fille. Quand elle avait commis, il y avait de cela douze ans, ce que les jurisconsultes de Richelieu appelaient son « crime de rapt » sur la personne de Gaston d'Orléans, les événemens les avaient séparés au sortir de l'église, et Madame s'était trouvée bloquée dans Nancy par l'armée française. Elle mit une perruque et des habits d'homme, se barbouilla le visage de suie, traversa nos lignes dans le carrosse d'un cardinal, fit vingt lieues à cheval et réussit à rejoindre Monsieur en Flandre. Le monde admira sa hardiesse. La fidélité conjugale, si peu dans les mœurs du temps, dont elle fit preuve pendant une nouvelle séparation de neuf années, la rangea définitivement parmi les femmes en dehors de l'ordinaire. Paris était curieux de la connaître. On s'empressa à Meudon (27 mai 1643) pour la voir descendre de carrosse et retrouver, après tant de traverses, le cher et volage époux qu'elle avait réussi à fixer. Sa belle-fille l'accompagnait : — « J'allai au-devant d'elle à Gonesse, rapporte Mademoiselle, d'où elle alla à Meudon sans passer par Paris; elle ne voulait pas y venir qu'elle ne fût en état de saluer Leurs Majestés, ce qu'elle ne pouvait faire parce qu'elle n'était pas habillée de deuil. Nous arrivâmes tard à Meudon, où Monsieur s'était rendu pour l'y recevoir, et il la trouva dans la cour : leur abord se fit en présence de tous ceux qui l'accompagnaient. Tous les assistans furent dans un grand étonnement de voir la froideur avec laquelle ils s'abordèrent, vu que les persécutions que

(1) Morte en février 1643.

Monsieur avait souffertes du Roi et du cardinal de Richelieu au sujet de ce mariage n'avaient fait qu'assurer la constance de Monsieur pour Madame. » Ils éprouvaient un grand embarras. C'est une épreuve que de se retrouver au bout de neuf ans. Monsieur avait peu changé, sauf qu'il était sujet maintenant à des accès de goutte qui le gênaient pour pirouetter. Madame parut fanée et fagotée; mais on l'attendait à l'œuvre.

Leur mariage régularisé, ils vinrent s'établir au palais du Luxembourg. La cour vit une femme accablée et dolente, une malade imaginaire qui se croyait toujours près d'expirer : « Elle ne sortait presque jamais, raconte M<sup>me</sup> de Motteville; elle disait que la moindre agitation la faisait évanouir. Et j'ai vu quelquefois Monsieur se moquant d'elle, contant à la reine qu'elle communiait dans son lit plutôt que d'aller dans sa chapelle qui était proche, sans qu'elle parût avoir aucune maladie considérable. Quand elle venait chez la reine, en deux ans une fois, elle se faisait apporter en chaise; mais avec tant de façons, que son arrivée au Palais-Royal était toujours célébrée à l'égal d'un petit miracle. Souvent elle n'était qu'à trois pas du Luxembourg qu'il fallait la rapporter, comme étant attaquée de plusieurs maux qu'elle disait sentir, et qui ne paraissaient nullement. » Monsieur lui faisait l'effet d'un foudre de guerre. Elle lui prêchait la prudence du matin au soir, le grondait du matin au soir, par inquiétude ou pour toute autre raison, et lui le supportait, ne bougeait de chez sa femme, tout en se moquant d'elle très librement. Madame « aimait Monsieur ardemment. » Monsieur le lui rendait avec le décousu qui était la marque de son naturel : — « On peut dire qu'il l'aimait, dit M<sup>me</sup> de Motteville, mais qu'il ne l'aimait pas souvent. » Ce ménage original parut aux Parisiens n'avoir rien d'héroïque, pas plus d'un côté que de l'autre. Mademoiselle ne tarda pas à se désoler d'entendre perpétuellement recommander la prudence à son père, à qui elle ne n'en trouvait déjà que trop, et ses relations avec sa belle-mère, cordiales au début, devinrent de pure bienséance. — « Je faisais tout mon possible, disait-elle plus tard, pour me conserver ses bonnes grâces, que je n'aurais jamais perdues, si elle ne m'avait donné sujet de les négliger. » Elles étaient trop différentes; elles ne pouvaient rien l'une pour l'autre.

## II

Les deuils de Mademoiselle l'avaient détournée de la grande affaire de son mariage. Elle se reprit bientôt à y songer. Il n'y avait pas d'apparence que Madame s'en occupât; c'était trop fatigant pour elle. Monsieur, d'autre part, trouvait trop d'agrément à jouir de la fortune de sa fille pour travailler à la marier. Mademoiselle n'espérait qu'en la reine, et elle ne tarda pas à avoir la preuve que la régente, ou plutôt son ministre, veillaient en effet sur elle et sur ses belles principautés. En 1644, le roi d'Espagne Philippe IV, frère d'Anne d'Autriche, perdit sa femme. C'était notre ennemi, et c'eût été folie que de lui donner des droits quelconques sur des provinces françaises. Mademoiselle vit seulement qu'il avait une couronne, et que cette couronne lui convenait; elle avait l'esprit très court en politique. Elle s'imagina, d'après des indices demeurés obscurs, que Philippe IV pensait à l'épouser, et vécut dans l'attente de l'envoyé espagnol chargé de la demander à son père. Il semble difficile qu'elle ait rêvé tout ce qu'elle raconte à ce propos, et qu'il n'y ait pas eu tout au moins une intrigue de subalternes : — « La reine, dit-elle, me témoigna qu'elle souhaitait passionnément (ce mariage). Le cardinal Mazarin m'en parla dans ce sens-là, et me dit de plus qu'il avait des nouvelles d'Espagne par où il apprenait que cette affaire y était désirée. La reine et lui en parlèrent quelque temps à Monsieur et à moi; et, par un feint empressement de bonne volonté, ils nous leurrèrent tous deux de cet honneur, quoiqu'ils n'eussent aucune intention de nous obliger. Néanmoins la bonne foi était telle, de notre part, que nous ne nous apercevions pas qu'il n'y en avait point de la leur, de sorte qu'il leur fut aisé d'é luder l'affaire, comme ils firent en effet, et l'on cessa tout d'un coup d'en parler. » Sur ces entrefaites, un Espagnol fut mis à la Bastille. Mademoiselle est toujours restée persuadée qu'il était venu pour elle, que Mazarin le savait, et que l'arrestation de « ce pauvre misérable » n'eut pas d'autre cause. La seule chose certaine, c'est qu'il ne fut plus question de rien, et que Philippe IV se remaria avec une Autrichienne.

La « brouillerie des affaires d'Angleterre » valut à Mademoiselle un prétendant plus sérieux. La reine Henriette, fille de notre Henri IV et femme de Charles I<sup>er</sup>, était venue demander un asile

à la France. Le Louvre se trouvait vide ; Anne d'Autriche l'avait abandonné (7 octobre 1643) pour le Palais-Royal, plus commode, plus dans le goût nouveau. On logea la reine d'Angleterre au Louvre, où cette pauvre femme fut immédiatement possédée de l'idée de marier son fils aîné, dont l'avenir n'était qu'incertitudes et menaces, avec la riche cousine des Tuileries. Ses avances furent accueillies froidement par Mademoiselle. La femme de Charles I<sup>er</sup> ouvrait la série des rois en exil dont Paris a été successivement l'auberge, et elle l'ouvrait mal, à cause de l'imprévoyance des souverains de jadis. Ils n'étaient pas familiers, comme ceux de notre temps, avec la pensée des révolutions, et ne songeaient pas à prendre leurs précautions. Jamais ils ne mettaient un seul écu de côté, jamais ils ne s'assuraient contre la mauvaise fortune en faisant de bons placemens à l'étranger, chez des banquiers discrets. La perte de leur trône les jetait sans sol ni maille à la charge des autres monarques, dont la bourse pouvait être plate ou la bonne volonté courte.

La reine d'Angleterre fut tout d'abord comblée en France d'honneurs et de belles paroles. Les courtisans mirent leurs habits de gala, « avec broderies d'or et d'argent (1), » pour l'aller recevoir à Montrouge. La régente lui « donna toujours la droite. » Mazarin lui annonça une pension de « douze cents francs par jour. » Il était impossible de faire les choses plus généreusement ou avec plus de galanterie. La souveraine déchue prit cette fantasmagorie au sérieux, et demeura tout étourdie en s'éveillant un beau matin dans la misère : — « Elle parut durant quelques mois, rapporte la Grande Mademoiselle, en équipage de reine ; elle avait avec elle beaucoup de dames de qualité, des filles d'honneur, des carrosses, des gardes, des valets de pied. Cela diminua petit à petit, et peu de temps après rien ne fut plus éloigné de sa dignité que son train et que son ordinaire. » Il fallut brocancer l'argenterie et les bijoux. Les dettes suivirent de près. La petite cour du Louvre devait au boulanger et ne payait pas les gages des domestiques. M<sup>me</sup> de Motteville, venant avec une amie rendre visite à la reine d'Angleterre, la trouva presque seule : — « Elle nous montra une petite coupe d'or dans quoi elle buvait, et nous jura qu'elle n'avait d'or, de quelque manière que ce pût être, que celui-là. Elle nous dit de plus que... tous

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

ses gens étaient venus lui demander de l'argent, et lui avaient dit qu'ils la quitteraient si elle ne leur en baillait : ce qu'elle n'avait pu faire. »

Le spectacle de ce dénuement, joint au tour tragique que prenait « le malheur des affaires d'Angleterre, » avait de quoi donner à réfléchir. Le jeune prince de Galles n'était pas, pour l'instant, un parti séduisant. — « Si je l'épousais, disait sa grande cousine, je ne pourrais jamais m'empêcher de vendre tout mon bien et le hasarder pour conquérir son royaume. » Elle ajoute avec sa franchise coutumière : — « Mais aussi ces pensées-là m'effrayaient un peu, parce que, ayant toujours été heureuse et nourrie dans l'opulence, ces réflexions m'épouvantaient fort. » Il aurait fallu que la personne et l'humeur du prétendant plaidassent pour lui. Si le prince de Galles avait été un nouveau Cid, la Grande Mademoiselle, — sa vie entière nous en est garante, — aurait méprisé joyeusement la prudence. Elle l'aurait épousé, et serait partie avec lui « pour conquérir leur royaume. » Mais on lui montrait un écolier timide, son cadet de trois ans, plus occupé de chasse que de politique, ne sachant pas où en étaient ses propres affaires, et qui lui faisait la cour gauchement, en perroquet, pour obéir à Madame sa mère. Quand la reine d'Angleterre avait oublié de lui faire la leçon et de lui préparer son discours, il restait coi, ne desserrant les dents que pour dévorer de « grosses viandes. » A un dîner de cérémonie chez la régente, « il ne mangea point d'ortolans et se jeta sur une énorme pièce de bœuf et sur une épaule de mouton, comme s'il n'eût eu que cela : son goût, poursuit Mademoiselle, me parut n'être pas délicat, et je fus bien honteuse qu'il ne fût pas aussi bon en cela qu'il le témoignait avoir sur ce qu'il pensait pour moi. » Après ce même dîner, on les laissa en tête à tête. — « Il y fut un quart d'heure sans me dire un seul mot : je veux croire que son silence venait plutôt de respect que de manque de passion. J'avoue le vrai, qu'en cette rencontre, j'eusse souhaité qu'il m'en eût moins rendu. » Le jeune prince s'acquittait en conscience des choses à sa portée, comme de regarder longuement sa cousine ou de tenir le flambeau tandis qu'on la coiffait; mais il n'avait rien à lui dire, n'étant qu'un grand garçon à l'âge bête, et pas plus un Chérubin ou un Fortunio qu'un Rodrigue : — « Point de douceurs, » déclare Mademoiselle. Pas davantage, — chose plus grave avec elle, — de ces propos magnifiques et sonores auxquels les élèves de Corneille reconnaissaient



les héros. Elle le prit en dédain ; ses *Mémoires* précisent le jour et l'occasion.

En 1647, sur la fin de l'hiver (1), il y eut au Palais-Royal une représentation suivie de bal. Nous savons par la *Gazette de France* qu'on jouait « la tragi-comédie d'*Orphée*, en musique et en vers italiens. » Anne d'Autriche, qui se défiait du goût de sa nièce, l'avait fait coiffer et habiller devant elle. — « L'on fut trois jours entiers, écrit Mademoiselle, à accommoder ma parure : ma robe était toute chamarrée de diamans avec des houpes incarnat, blanc et noir ; j'avais sur moi toutes les pierreries de la couronne et de la reine d'Angleterre, qui en avait encore en ce temps-là quelques-unes de reste. L'on ne peut rien voir de mieux ni de plus magnifiquement paré que je l'étais ce jour-là, et je ne manquai pas de trouver beaucoup de gens qui surent me dire assez à propos que ma belle taille, ma bonne mine, ma blancheur et l'éclat de mes cheveux blonds ne me paraient pas moins que toutes les richesses qui brillaient sur ma personne. » Après la pièce, on dansa sur un grand théâtre très éclairé, au fond duquel se trouvait un trône, élevé de trois marches et couvert d'un dais. — « Le roi ni le prince de Galles ne se voulurent point mettre sur ce trône ; j'y demeurai seule ; de sorte que je vis à mes pieds ces deux princes et ce qu'il y avait de princesses de la cour. Je ne me sentis point gênée en cette place... Tout le monde ne manqua pas de me dire que je n'avais jamais paru moins contrainte que sur ce trône ; et que, comme j'étais de race à l'occuper, lorsque je serais en possession d'un où j'aurais à demeurer plus longtemps qu'au bal, j'y serais encore avec plus de liberté qu'en celui-là. » Elle considérait de sa place le prince de Galles, et le trouvait de minute en minute plus petit garçon et plus pauvre diable : — « Mon cœur le regardait du haut en bas aussi bien que mes yeux ; j'avais alors dans l'esprit d'épouser l'Empereur. »

L'idée d'être Impératrice s'était présentée à elle l'année d'avant, en apprenant que Ferdinand III était devenu veuf. Le favori de Monsieur, l'abbé de La Rivière, s'était empressé de dire à Mademoiselle, pour s'en faire bien venir, « qu'il fallait qu'elle épousât l'Empereur, » ou à tout le moins le frère de l'Empereur, l'archiduc Léopold. — « Je lui dis que j'aimais mieux l'Empereur. »

(1) Le 8 mars, d'après la *Gazette de France*. Mademoiselle place cette fête en 1646 ; c'est une erreur.

Ce discours n'eut de suites que dans l'esprit de Mademoiselle, où l'idée jeta des racines. Paris en fut informé le soir même, — Mademoiselle n'était pas secrète, — et d'autres que La Rivière en profitèrent pour lui faire leur cour. On lui venait conter que la cour de Vienne, et l'Allemagne entière, l'appelaient de leurs vœux; elle le croyait. Anne d'Autriche lui déclara le soir du bal, « en l'habillant,.. qu'elle souhaitait passionnément cette affaire-là, et qu'elle y ferait tout son possible. » Elle le crut, sans remarquer que la reine s'était servie précisément des mêmes termes lors du projet espagnol. Mazarin lui affirmait de temps à autre « qu'il y travaillait,... qu'absolument il ferait cette affaire. » Elle ne le croyait pas, et en même temps elle le croyait. Monsieur lui représenta, dans l'un de ces momens où il se rappelait tout à coup ses devoirs de père, que l'Empereur était vieux et qu'elle « ne serait pas heureuse en ce pays-là. » Elle répliqua qu'elle « pensait plus à l'établissement qu'à la personne. » Gaston promit alors « d'y contribuer de tout ce qu'il pourrait » et elle le crut. — « Ainsi, dit-elle, la pensée de l'Empire occupait si fort mon esprit, que je ne regardais plus le prince de Galles que comme un objet de pitié. »

Cette marotte, qui d'ailleurs n'empêchait pas d'autres projets, fut d'une ténacité qui passe l'imagination. Ferdinand III s'étant remarié, Mademoiselle disait en riant : — « L'Impératrice est grosse, et elle mourra en accouchant. » La nouvelle Impératrice mourut en effet, en couches ou autrement. Voilà Mademoiselle en campagne, résolue, pour plus de sûreté, à s'occuper elle-même de ses affaires. Un gentilhomme nommé Saujon, qu'elle aimait parce qu'il était un peu fou, noua des correspondances qu'il lui montrait en grand mystère, et voyagea jusqu'en Allemagne, pour négocier en dessous, à l'encontre de toute règle et de toute étiquette, le mariage d'une petite-fille de France. Saujon se permettait de broder sur les instructions qu'il avait reçues. L'une de ses lettres ayant été interceptée, il fut arrêté et mis en prison. Le bruit courut qu'il avait voulu enlever sa maîtresse et la mener épouser l'archiduc Léopold. Mademoiselle ne fit d'abord qu'en rire : — « L'on me connaissait trop bien pour croire que je fusse capable de m'être mis dans la tête un dessein aussi chimérique et aussi ridicule. » Mazarin interrogea lui-même Saujon. Il eut beau le retourner, il n'en tira que la vérité; Mademoiselle n'avait eu « aucune connaissance » de la lettre surprise. La régente et

Monsieur prirent cependant ou feignirent de prendre l'affaire au sérieux, et il en résulta une scène violente.

Un après-midi (1), au Palais-Royal, l'abbé de La Rivière prévint Mademoiselle, en passant, que son père et sa tante étaient dans une grande colère contre elle. Presque au même moment, Monsieur sortit de la salle du conseil et appela sa fille : — « J'entrerais dans la galerie de la Reine ; M<sup>lle</sup> de Guise, qui était avec moi, me suivit. Monsieur lui ferma la porte au nez avec assez de furie ; ce qui m'eût dû effrayer, si ma conscience m'eût causé quelques remords. J'étais fort tranquille, je me sentais innocente de l'accusation formée contre moi ; j'avancai vers la Reine qui me salua d'une mine en colère ; elle dit à M. le cardinal Mazarin : — « Il faut attendre que son père soit venu. » Je me mis dans une fenêtre, qui était plus élevée que le reste de la galerie, et j'écoutai là avec toute la fierté qu'on peut avoir quand on a la raison de son côté... Comme Monsieur fut venu, la Reine commença d'un ton assez aigre : « Nous savons, votre père et moi, les menées que vous avez avec Saujon et les grands desseins qu'il avait. » Je répondis que je n'en avais nulle connaissance ; que j'avais bien de la curiosité de savoir ce que Sa Majesté voulait dire, et qu'elle me ferait bien de l'honneur de me l'apprendre. »

On voit le tableau. Anne d'Autriche surexcitée, et parlant avec le fameux fausset qui lui donnait une teinte de vulgarité. En face d'elle, juchée sur son embrasure de fenêtre et la regardant du haut en bas, la Grande Mademoiselle, calme et insolente. A côté de la reine, ce pauvre Monsieur, la tête plutôt basse, car il redoutait les sorties de sa fille. Un peu en arrière, le cardinal Mazarin, qui s'amusait beaucoup et ne s'en cachait point. La partie n'était pas égale ; on ne pouvait reprocher à Mademoiselle qu'un projet en l'air qu'elle désavouait avec mépris, le disant digne des Petites-Maisons, tandis que ce n'étaient point des choses en l'air que les têtes de Cinq-Mars et de Chalais, livrées par Monsieur, ou les interrogatoires humiliants subis par la reine au temps de Richelieu. — « Il est fort beau, disait Anne d'Autriche, qu'une personne qui est attachée à votre service, pour récompense vous lui mettiez la tête sur l'échafaud. — Au moins ce sera le premier, ripostait sa nièce. — Répondez donc à ce qu'on vous demande, » reprenait la reine. « J'obéis, poursuit Mademoiselle,

(1) Le 6 mai 1648, d'après Olivier d'Ormesson.

et lui dis que, comme je n'avais jamais été interrogée, je ne savais pas répondre à ce qu'elle me demandait. M. le cardinal Mazarin, qui était de sang-froid et qui écoutait cela, remarquait tout ce que je disais et en riait... La conversation me parut longue; les répétitions qui ne nous sont pas agréables paraissent toujours telles, et effectivement elle dura une heure et demie; ce qui m'ennuya; et comme je vis que, si je ne m'en allais, cela ne finirait point, je dis à la Reine : « Je crois que Votre Majesté n'a plus rien à me dire. » Elle me répliqua que non : je fis la révérence, et sortis assez victorieusement de ce combat, mais fort en colère. Comme je sortais, l'abbé de La Rivière voulut me parler; je déchargeai ma colère contre lui, et m'en allai chez moi, où la fièvre me prit. »

Mademoiselle a négligé de nous dire qu'avant de se retirer, elle avait fait une algarade à l'imprudent Gaston, qui avait voulu glisser un mot pour appuyer la reine. — « Elle reprocha à Monsieur, rapporte M<sup>me</sup> de Motteville d'après Anne d'Autriche, que s'il avait voulu, il l'aurait mariée à l'Empereur; et lui sut marquer qu'il lui était honteux de n'être pas son protecteur dans cette occasion, où il semblait que sa gloire était attaquée. »

Les courtisans avaient écouté avec beaucoup de curiosité de la pièce voisine, sans parvenir à distinguer les paroles. — « Nous entendîmes, poursuit M<sup>me</sup> de Motteville, le bruit des accusations et de la défense; et, quoiqu'il n'y eût que trois personnes qui parlassent, le ministre n'ayant point voulu montrer en cette rencontre qu'il eût part à la réprimande, le vacarme fut si grand, que nous, qui étions dans le cabinet voisin, demeurâmes occupés du désir de savoir le succès et le détail de cette querelle. Mademoiselle sortit de ce lieu avec un visage plus altier que honteux, et ses yeux paraissaient plus remplis de colère que de repentir... La Reine me fit l'honneur de me dire le soir que, si elle avait eu une fille qui l'eût traitée de même manière que Mademoiselle avait traité son père, elle l'aurait bannie de la cour pour jamais, et l'aurait enfermée dans un couvent. »

Le lendemain, l'on mit des gardes aux portes de ses appartemens, ce « qui était une manière de prison, » et La Rivière lui vint défendre de la part de Monsieur « de voir qui que ce fût, qu'elle n'eût confessé tout ce qu'elle savait...; mais elle demeura toujours ferme et constante dans la négative. » Elle tint bon dix jours, quoique malade de chagrin. On ne parlait d'autre chose

dans Paris : — « Elle a été traitée par la Reine d'insolente en présence de Monsieur, écrivait Olivier d'Ormesson dans son *Journal*. Elle dénie hardiment le fait, désavoue Saujon et ses lettres, et parle fort courageusement. » Le onzième jour, ce fut Monsieur qui céda ; il lui permit de recevoir. La cour et la ville affluèrent sur-le-champ aux Tuileries. L'opinion était pour elle, à cause de la conduite de Monsieur, qui trahissait, au jugement des contemporains, ses devoirs envers sa maison, en ne soutenant pas sa fille, innocente ou coupable : — « Je dis (à la reine), rapporte M<sup>me</sup> de Motteville, que Mademoiselle avait raison de ne point avouer... et, soit que cela fût vrai ou qu'il ne le fût pas, que Monsieur avait tort de l'abandonner..., car une fille n'est point blâmable de penser à son établissement ; mais il n'est pas honnête qu'on le sache, ni qu'elle paraisse y avoir travaillé. » La raison de cet abandon en aggravait le mauvais effet. Mademoiselle avait manifesté, à sa majorité, le désir d'entrer en possession des biens qui lui venaient de sa mère. Elle avait réclamé ses comptes de tutelle à son père, qui avait trouvé cela fort mauvais ; il avait la prétention de garder la fortune de sa fille, « sans lui donner que ce qu'il lui plaisait pour l'entretien de sa maison. » Il alléguait pour se justifier qu'il était toujours gêné. — « Plusieurs fois je lui ai ouï dire (1) que sa fille alors le nourrissait ; qu'il était un gueux, qu'elle était riche, et que sans elle il n'aurait pas eu quelquefois du pain. » Ses gémissemens ne touchaient personne ; le monde se souvenait que le frère de Louis XIII avait eu en se mariant un million de revenu (2), et l'on jugeait sévèrement ses repréailles envers sa fille. On avait pris, au surplus, l'habitude de ne rien attendre de bon de sa part : — « Personne, écrivait d'Ormesson, ne peut bien espérer de la conduite de Monsieur. »

La première fois que le père et la fille se revirent, — l'entrevue eut lieu dans la bibliothèque du Luxembourg, — ce fut le père qui eut l'air du coupable : — « Il changea de visage, dit Mademoiselle, et me parut fort interdit. Il voulut me faire une réprimande et commença du ton dont on les fait ; il sentit qu'il était plutôt obligé à me faire des excuses qu'à me gronder ; il prit ce parti-là sans toutefois le croire prendre. » Mademoiselle pleura beaucoup, Monsieur eut les larmes aux yeux, et ils se quittèrent

(1) Motteville.

(2) Environ six millions de notre monnaie.

raccommodés en apparence. Au Palais-Royal, où Mademoiselle se rendit ensuite, l'accueil d'Anne d'Autriche fut de glace. Sa nièce le soutint avec fierté, sentant sur elle les regards de toute la cour, mais elle ne pardonna jamais à la reine, et fut plus résolue que jamais à se chercher elle-même un mari. Parmi les fautes de Mazarin qui ont contribué à la Fronde, la moindre n'a pas été son obstination à ne pas marier la Grande Mademoiselle. Les inconvénients de la chose, on peut même dire les dangers, étaient réels et sérieux; un ministre n'avait pas le droit de les négliger. Ils pouvaient toutefois se tourner ou s'atténuer, tandis qu'il sautait aux yeux que rien n'adoucirait pour cette princesse orgueilleuse l'humiliation de rester sans « établissement, » et qu'elle ne serait pas un adversaire méprisable : elle s'en flattait, et avec raison. « Je suis, écrivait-elle, fort méchante ennemie, étant fort colère et fort emportée, et cela, joint à ce que je suis née, peut bien faire trembler mes ennemis. »

### III

Deux ans (1) avant la scène tragi-comique du Palais-Royal, l'empereur Ferdinand III avait failli être la cause non moins innocente d'une vraie catastrophe pour la princesse qui aspirait avec tant de passion à partager son trône. Cette turbulente personne, aussi libre d'esprit qu'indépendante de caractère et n'ayant guère qu'une religion de bienséance, fut amenée par l'ambition à un parti en contradiction singulière avec ses démarches et toutes ses inclinations. S'étant mise par politique à faire les gestes et à prendre les attitudes de la dévotion, elle tomba dans son propre piège, et se trompa elle-même au point de vouloir entrer au couvent. Il n'est pas d'exemple plus curieux de la puissance de l'auto-suggestion.

C'était avant le départ de Saujon pour l'Allemagne. — « Le désir d'être Impératrice, dit Mademoiselle, qui me suivait partout, et dont l'effet me paraissait toujours proche, me faisait penser qu'il était bon que je prisse par avance les habitudes qui pouvaient être conformes à l'humeur de l'Empereur. J'avais ouï dire qu'il était dévot, et, à son exemple, je la devins si bien, après en avoir feint l'apparence quelque temps, que j'eus pendant huit jours le

(1) Un an, d'après les *Mémoires* de M<sup>lle</sup> de Montpensier, mais elle s'est trompée de date, chose qui lui arrive souvent.

désir de me faire religieuse aux Carmélites, dont je ne fis confiance à personne. J'étais si occupée de ce désir que je ne mangeais ni ne dormais, et j'en eus une inquiétude si grande que, jointe à celle que j'ai naturellement, l'on appréhenda fort que je ne tombasse dangereusement malade. Toutes les fois que la Reine allait dans les couvens, ce qui arrivait souvent, je demeurais seule dans l'église; et, occupée de toutes les personnes qui m'aimaient et qui regretteraient ma retraite, je me mettais à pleurer; ce qui paraissait en cela un effet du détachement de moi-même en était un de la tendresse que j'ai. Seulement je puis dire que pendant ces huit-jours-là l'Empire ne m'était rien. Je n'étais pas sans avoir quelque vanité de quitter le monde dans une pareille conjoncture... »

Mademoiselle mit enseigne de dévotion, si j'ose ainsi parler. Elle multiplia les signes extérieurs de sa conversion : — « Je n'allais point au Cours, je ne mettais point de mouches ni de poudre sur mes cheveux; la négligence que j'avais pour ma coiffure les rendait si malpropres et si longs que j'en étais toute déguisée; j'avais trois mouchoirs de cou, qui m'étouffaient en été, et pas un ruban de couleur, comme si j'eusse voulu avoir l'air d'une personne de quarante ans;... je n'avais de satisfaction qu'à lire la vie de sainte Thérèse... » Personne ne s'étonnait alors des démonstrations de ce genre; l'usage ne s'opposait pas à ce qu'on fit part au public des crises intimes que les âmes d'à présent lui dérobent le plus soigneusement. On s'étonna seulement que la pensée du cloître fût venue à Mademoiselle, et l'on en fit des railleries qui la piquèrent au vif : — « Je raillai aussi, et me défendis d'y avoir seulement pensé. » Le plus étonné de tous fut Monsieur, quand il entendit sa fille lui déclarer qu'elle « aimait mieux servir Dieu que d'avoir toutes les couronnes du monde. » Il se mit en colère. Mademoiselle supplia qu'il n'en fût plus question, et ainsi finit la comédie.

L'incrédulité avait été unanime dans le public; il n'était vraiment pas possible de se représenter la Grande Mademoiselle en carmélite. Venant de toute autre, son projet n'aurait excité qu'un mouvement de curiosité. La cour de France était habituée à voir les siens entrer dans les cloîtres, en dehors même des nombreuses jeunes filles vouées à la vie religieuse par leurs familles. Dans le désert spirituel où agonisait la France catholique à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>, le voile et le froc

avaient été la grande ressource, la seule dans beaucoup de cas, des âmes chez lesquelles rien n'avait pu tuer le sentiment religieux. Elles aspiraient au couvent comme au seul asile que leur offrit un âge sans foi, dans lequel l'état de dégradation du clergé, qu'un Bérulle ou un Vincent de Paul ne pouvaient contempler sans une amère douleur, avait abouti à l'anéantissement du christianisme dans une partie des campagnes et à la multiplication des libertins dans les classes supérieures. Sauf de saintes, mais rares exceptions, l'Église de France donnait à tous ses degrés l'exemple du mépris des choses de l'Église. Nous avons déjà parlé (1) de ces élégans cavaliers, prélats à leurs momens perdus, pour qui un évêché était une sinécure comme une autre, n'entraînant aucun devoir à sa suite, et qui menaient loin de leurs troupeaux des vies de luxe et de plaisir. L'épiscopat en était infesté et déshonoré. — « Passant brusquement, dit un écrivain ecclésiastique (2), des plaisirs de la cour aux austères devoirs du sacerdoce, sans autre préparation qu'une ordonnance royale due peut-être à d'inavouables sollicitations, souvent nommés évêques avant même que d'avoir reçu les saints ordres, ces prélats de rencontre apportaient à l'Église les âmes les moins ecclésiastiques du monde. » On vit des évêques et des cardinaux distribuer les bénéfices de leur diocèse à la basse domesticité de leur maison, à leurs valets de chambre, leurs cuisiniers, leurs barbiers, leurs laquais (3).

Le bas clergé, abandonné à lui-même, s'était abîmé dans l'ignorance et le désordre. La façon dont il se recrutait aggravait le mal d'année en année. Le droit de présentation aux cures appartenait généralement aux abbayes et se transmettait d'un titulaire à l'autre. Or, ce titulaire était presque toujours incapable de faire un bon choix, ou seulement un choix décent; la cour donnait les abbayes à des enfans au berceau, bâtards de princes ou cadets de grands seigneurs, à des soldats, des courtisans, des protégés laïques de toute origine et de toute profession. Henri IV en donna à des protestans et à des femmes; Sully en avait quatre, la belle Corisande possédait Châtillon-sur-Seine où avait été élevé saint Bernard. Ces « abbés » de fantaisie se mettaient peu en peine de chercher de bons curés. D'ailleurs, où les auraient-ils pris? L'Église de France manquait de pépinières de prêtres;

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, p. 836 et suite.

(2) M. l'abbé M. Houssaye, *le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*.

(3) *Saint François de Sales*, par Fortunat Strowski.



c'était l'une des causes principales du mal. — « Comme les séminaires n'existaient point encore et que les écoles presbytérales tombaient en ruine, aucune étude sérieuse ne préparait à la réception des saints ordres ceux qui s'engageaient, en les recevant, à devenir la lumière du monde. Dès qu'un jeune homme savait assez de latin pour expliquer un évangile de la messe et entendre le bréviaire, on le jugeait capable d'être élevé au sacerdoce. Ce que devenaient l'administration des sacrements et l'instruction religieuse en de telles mains, il est facile de le concevoir. On trouvait des prêtres qui baptisaient sans faire aucune onction, qui bénissaient des mariages sans en avoir les pouvoirs, qui ne savaient même pas la formule de l'absolution, qui se permettaient de changer, d'abréger, de transposer à leur gré les augustes paroles du plus redoutable des mystères. Voués au mutisme, ces pasteurs indignes désertaient la chaire : plus de prêches, plus de catéchisme ; le peuple, privé de toute instruction, ignorait... parfois même jusqu'à l'existence de Dieu (1). »

Les mœurs allaient de pair avec l'instruction. Après l'office, — sauf toujours les exceptions, mais elles étaient rares, — le curé de campagne s'en venait au cabaret avec ses paroissiens, sans même ôter son surplis, et ce n'était pas encore le plus grave : il donnait en tout et toujours des exemples lamentables. — « On peut dire avec vérité et avec horreur, s'écriait l'austère Bourdoise, l'ami de M. de Bérulle, que tout ce qui se fait de plus mal dans le monde est ce qui se fait par les ecclésiastiques. » Le Père Amelotte s'exprimait avec plus d'énergie encore. « Le nom de prêtre, écrivait-il, était devenu synonyme d'ignorant et de débauché. » On en est à se demander si les milliers de villages qui n'avaient plus de curés, n'ayant plus d'églises ni de presbytères depuis les guerres de religion, étaient plus à plaindre que ceux où de pareils hommes provoquaient le peuple du matin au soir, par leur conduite, à manquer de respect aux représentans de Dieu sur la terre. Il ne semble pas que les paroisses entièrement abandonnées fussent enfoncées dans des ténèbres religieuses ou morales plus épaisses, dans des superstitions plus grossières ou plus abominables que celles où les « pasteurs indignes » ne servaient de guides à leurs ouailles que vers le mal. Les unes et les autres n'étaient plus chrétiennes que de nom ; l'œuvre des pre-

(1) M. l'abbé M. Houssaye, *loc. cit.*

miers missionnaires des Gaules était à recommencer dans la moitié des campagnes de France.

La situation était à peine meilleure pour le catholicisme dans le monde de l'aristocratie. Lorsque saint Vincent de Paul, par une malchance qui ne devait pas rester unique dans sa carrière, fut nommé (1610) aumônier de la reine Marguerite, première femme de Henri IV, il fut bouleversé de ce qu'il entendait tout autant que de ce qu'il voyait : il était tombé dans une cour aux trois quarts païenne (1). Le libertinage d'esprit passait alors pour une élégance, et la mode s'en prolongea très avant dans le xvii<sup>e</sup> siècle. La jeunesse dorée se plaisait à répéter d'après Vanini que l'homme doit obéir à la « loi naturelle ; » que le vice et la vertu sont des produits du climat, du tempérament et de l'alimentation ; que « les enfans qui naissent avec l'esprit faible sont par là d'autant plus propres à faire de bons chrétiens. » La piété n'était pas tout à fait morte dans les hautes classes ; on le vit bien lors de la renaissance triomphale qui, de cette religion expirante, fit le catholicisme des Bossuet et des Bourdaloue ; mais la piété ne s'avouait pas entre gens du bel air : — « Dans un certain monde élégant, frivole et corrompu, l'impiété et le bel esprit marchaient de pair. On n'était pas complètement un homme à la mode, si l'on n'assaisonnait ses discours d'un grain d'athéisme (2). » Sous Louis XIII, dont la bigoterie veillait de près chez les autres sur l'appareil extérieur de la dévotion, le ton changea dans l'entourage immédiat de la royauté ; chacun rentra son incrédulité et se remit à pratiquer dévotement ; mais il fallut longtemps pour que les cœurs se rendissent. On a remarqué (3) que Richelieu avait parmi ses familiers plusieurs libertins avérés et affichés, et qu'il ne s'en scandalisait point, à condition qu'ils lui fussent dévoués et qu'ils eussent de l'esprit. Longtemps après Richelieu, en plein règne de Louis XIV, le grand Condé et la princesse Anne de Gonzague, promis tous deux aux « merveilleuses victoires de la grâce (4), » mais des plus mécréans de la cour en attendant « le miracle, » s'amuserent à jeter au feu un morceau de la vraie croix pour voir s'il brûlerait. Le courant libertin, quoique très alangué après la Fronde, ne se terra défini-

(1) Cf. *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, par Chantelauze.

(2) M. l'abbé Houssaye, *le Cardinal de Bérulle et Richelieu*.

(3) F.-T. Perrens, *les Libertins en France au XVII<sup>e</sup> siècle*.

(4) Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.

tivement, et encore ! que dans le dernier tiers du xvii<sup>e</sup> siècle, pour reparaître au suivant « plus clarifié, mais non moins puissant (1). »

La « ville » s'était toujours mieux défendue que la cour contre le libertinage d'esprit, et l'on sait qu'elle comprenait, avec la bourgeoisie haute et moyenne, une certaine quantité de noblesse d'excellente souche, qui s'abstenait d'aller au Louvre ou au Palais-Royal parce qu'elle n'y aurait pas eu, faute d'une charge ou d'un titre, le rang auquel sa qualité lui donnait droit ; M<sup>me</sup> de Sévigné n'était pas « de la cour » ; elle ne fut jamais que « de la ville. » Le monde parlementaire, qui avait un pied à la cour et l'autre à la ville, avait conservé, à le prendre en gros, beaucoup de religion et de tenue morale ; il y a plaisir à pénétrer avec Olivier d'Ormesson, par son *Journal*, dans l'un de ces intérieurs intelligens et sérieux où la piété, la gravité des mœurs étaient de tradition et de règle. Les mêmes remarques s'appliquent aux parlementaires de la province. En général, la bourgeoisie française n'avait pas encore été libre penseuse, sauf quelques infiltrations datant du règne de Henri IV, et le peuple des villes était resté plus ou moins pratiquant ; celui de Paris avait même gardé de la Ligue un grand attachement à ses curés.

Malgré ces points lumineux, l'ensemble du tableau était tout propre, dans les commencemens de Louis XIII, à inspirer l'horreur du monde aux créatures de foi ardente et d'esprit mystique, comme il y en a toujours eu en France. On a déjà vu qu'elles se jetaient dans les cloîtres ; mais c'était trop souvent pour y retrouver les dégoûts spirituels et les scandales qui leur avaient fait fuir familles et amis. En dépit de réformes isolées, « la plupart des couvens et des abbayes n'en demeuraient pas moins livrés à une honteuse licence (2). » De quelque côté que l'on tournât les yeux, les sujets d'humiliation et de douleur l'emportaient de beaucoup sur les autres pour les rares prélats « de foi et de zèle » disséminés dans les diocèses. Le contraste présenté par la France protestante leur rendait plus douloureuse encore la contemplation des plaies de leur propre Église ; il était tout à l'avantage des réformés.

Nous ne faisons ici que de l'histoire, et non de la théologie.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*.

(2) M. l'abbé Houssaye, *Bérulle et l'Oratoire*.

Diverses raisons, n'ayant rien à voir avec le principe même de leur croyance, concouraient à rendre la minorité protestante infiniment plus morale que la majorité catholique. La plus forte, peut-être, de ces raisons, était le désavantage social qui s'attachait à la qualité de réformé. Une minorité qui se sent surveillée par un milieu hostile se surveille elle-même de très près, si elle a la moindre prudence et que l'orgueil ou la vanité ne l'aient point aveuglée. Elle se débarrasse en outre, par un processus naturel, des âmes peureuses ou intéressées qui jugent trop onéreux d'appartenir au parti des tracassés. Ce fut presque toujours l'intérêt qui fit rentrer la noblesse protestante dans l'Église romaine. Il y avait tant de profit à se faire catholique, que peu à peu, un à un, les seigneurs se rangèrent à la religion qui rapportait les commandemens militaires, les grades, les gouvernemens, tous les honneurs comme toutes les charges lucratives. Le protestantisme, s'il en fut affaibli, en fut encore plus épuré. Des causes analogues assuraient à son clergé des conditions de recrutement très supérieures, à ne prendre que l'ensemble, à celles qui perdaient le clergé catholique. Un pasteur n'avait à attendre ni abbaye, ni bénéfice d'aucune sorte. En mettant tout au mieux, il faisait une mauvaise affaire. Sa place n'avait rien qui pût tenter les favoris des grands, ni même leurs laquais, et ce fut un grand bonheur pour l'Église réformée. On n'y entraît que tyrannisé par la vocation, et il n'y avait pas de danger que ses ministres la laissassent périlcliter entre leurs mains. Ils travaillaient avec un zèle quelque peu farouche à entretenir dans les âmes cette vie intérieure qui peut seule obtenir un accord intime entre les actes d'un homme et les sentimens religieux dont il fait profession. Sous leur influence, le protestant de la bourgeoisie ou du peuple ne se contentait pas de pratiquer sa religion : il la vivait, donnant l'exemple d'une austérité de mœurs et d'une intelligence de la charité auxquelles ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage. — « La pauvreté, a dit Bourdaloue, parmi nos hérétiques, n'était ni négligée ni délaissée. Il y avait entre eux, non seulement de la charité, mais de la police et de la règle dans la pratique de la charité. Soyons de bonne foi et ne leur refusons pas la justice qui leur est due. En certaines choses ils nous ont dépassés. Ils ont eu de l'érudition, de la science. Ils ont été charitables envers leurs pauvres, sévères dans leur morale. » — « Le catholicisme n'était pas chrétien : eux, ils étaient chrétiens, » a

dit énergiquement le dernier biographe de François de Sales (1), et ce mot résume tout, éclaire tout.

Telle était la situation, lorsqu'une petite phalange d'hommes admirables entreprit de relever les églises catholiques de leurs ruines matérielles et morales. François de Sales fut l'ouvrier de la première heure de cette œuvre difficile. Il était venu à Paris en 1602. Il fut frappé de la science de nos théologiens d'une part, de leur froideur religieuse de l'autre. Ce n'est pas un Du Perron qui serait resté court, comme lui, François de Sales, dans une controverse avec un hérétique. Ce n'est pas non plus Du Perron qui aurait persuadé l'hérétique, toujours comme François de Sales, par la seule chaleur d'une dévotion amoureuse. — « Il vit des sages et non des chrétiens, » dit l'un de ses biographes (2), et voici ce qu'il connut, d'un autre côté, en fréquentant les gens du monde : — « Il était resté dans quelques âmes une ardeur religieuse qui s'était comme repliée sur elle-même ; ces âmes vivaient en dedans ; elles vivaient d'une vie intérieure. Isolées, sans direction, elles se cherchaient, se rencontraient par hasard ou à dessein, se comprenaient entre elles, alors que les autres ne les comprenaient pas, se conseillaient, s'encourageaient, et, dans ce triste état de dispersion où le siècle les condamnait, elles rêvaient l'union et la douce intimité du monachisme... » Ce spectacle accrut les doutes de François de Sales sur l'utilité des controverses. Il lui semblait que nos théologiens se trompaient de route, qu'ils méconnaissaient « la puissance de la piété, » et qu'ils feraient de meilleure besogne en travaillant à réveiller le sentiment religieux dans les foules qu'en les accablant de leurs raisonnemens. Sa propre tâche se dessinait lentement devant ses yeux. Elle consistait à « accroître la piété,... non pas celle qui s'isole du monde, vit dans les couvens et, enlevant au monde l'exemple de la ferveur, éteint tous les foyers du sentiment religieux : mais bien celle qui s'accommode à la vie « commune, »... celle qui « instruit à la vie civile et forme un homme pour le monde. » Il en vint à n'avoir plus d'autre but que d'amener un « réveil religieux et sentimental, » afin que les cœurs catholiques s'ouvrissent à la vérité qui faisait la force des réformés : la vie religieuse « n'est pas une attitude », les pratiques ne sont pas ce qui sauve l'homme, mais bien le changement de

(1) M. Fortunat Strowski.

(2) *Id.*, *loc. cit.*

son cœur, la « transformation intime et profonde de sa personnalité. » Chacun sait avec quelle ardeur, quelle tendresse, il marcha vers son but, combien fut profonde la révolution qu'il opéra dans les âmes, petit à petit, par sa parole et, surtout, par ses écrits. Peu de livres ont eu autant d'éditions que l'*Introduction à la vie dévote* (1).

Il avait fréquenté à Paris un jeune prêtre nommé Pierre de Bérulle, ambitieux à sa façon, qui était tourmenté, lui aussi, de l'état misérable du catholicisme. Après avoir beaucoup songé aux remèdes, en avoir causé avec Vincent de Paul, Bourdoise, François de Sales et d'autres pieux amis, M. de Bérulle avait résolu de se donner à la tâche colossale de la réforme du clergé. En 1611, il fonda à Paris la maison de l'Oratoire, dont l'objet était de mettre fin « à l'inutilité de tant d'ecclésiastiques (2). » Les débuts furent modestes, le développement rapide. Moins de quinze ans après sa première messe, l'Oratoire comptait en France près de cinquante maisons, d'où essaimaient sans interruption, pour remplir les fonctions les plus diverses, des prêtres que ne liait « aucun vœu solennel de religion. » Ils se répandaient en missionnaires à travers la France, prêchant et confessant, catéchant les enfans et instruisant les parens, rapprenant, en un mot, le christianisme aux populations qui l'avaient oublié. Ils se mêlaient au reste du clergé en acceptant des cures ou des aumôneries, et agissaient sur lui par l'exemple d'une dignité de vie et d'un respect du sacerdoce qui relevaient les autres prêtres à leurs propres yeux. On appelait de partout les disciples de M. de Bérulle à diriger des séminaires. De nombreux ecclésiastiques venaient dans ses maisons se pénétrer de son esprit, qu'ils allaient ensuite répandre dans leurs paroisses ou communiquer à leurs élèves. Quelques Oratoriens trouvaient même qu'on parlait trop de chez eux. M. de Bérulle répondit à leurs plaintes : — « Et moi, j'en suis bien aise, la congrégation n'étant établie que pour fournir de dignes ministres et de bons ouvriers à l'Église. » Il savait qu'il aurait beau donner jusqu'au dernier de ses élèves, ce ne serait pas encore assez pour régénérer ce grand corps du clergé français,

(1) Cf. le *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, par M. F. Brunetière. La première édition de l'*Introduction* est de 1608, le *Traité de l'amour de Dieu*, de 1612.

(2) Le mot a été repris par Bossuet. Il dit dans un de ses sermons, en parlant des pasteurs indignes : « Leur inutilité, leur ignorance nous les a fait mépriser. »

et il tenait à honneur de semer du moins la moisson, s'il ne devait pas lui être donné d'assister à la récolte.

Un troisième collaborateur, Vincent de Paul, être délicieux et adorable, avec sa figure mal équarrie, ses manières de paysan et sa soutane rapiécée, s'employait de son côté à rendre au monde un élément qui lui manquait depuis longtemps : la bonté. On était dur ; les leçons de douceur et de miséricorde de l'Évangile s'étaient effacées de la mémoire de ceux-là mêmes qui avaient mission de les enseigner. La bonté commença de rentrer dans les relations humaines sous l'influence du « père Vincent. » La sienne était sans bornes et contagieuse. Quand on le voyait attacher de l'importance aux souffrances des gens du peuple et soutenir que les criminels sont des hommes, qu'on n'a pas le droit de ne pas traiter en hommes, le courtisan ricanait, haussait les épaules, et sentait cependant qu'il y avait en France, grâce à ce rustique, quelque chose de nouveau et de très doux. Quand il institua les Sœurs de Charité, qu'il fonda successivement l'œuvre des forçats, pour secourir et consoler ces misérables, l'hospice des Enfants-Trouvés, celui des Vieillards et l'Hôpital-Général, où vingt mille pauvres étaient nourris et entretenus, une vénération qu'accompagnait le plus souvent une tendresse infinie entoura sa personne et le soutint dans ses difficultés. Il devint aux yeux du public un être à part, en possession de représenter la pitié dans une société qui s'étonnait de la gagner à son contact. Des personnes que leur passé ne semblait pas avoir préparées aux bonnes œuvres s'y jetèrent avec passion à la suite de Vincent de Paul et, non contentes de prodiguer leur argent et leurs peines, firent aux malheureux le don beaucoup plus rare de leur cœur.

Son action s'exerçait avec la même vigueur en faveur de la religion ; M. de Bérulle eut en lui son meilleur allié. Une maison spéciale de missionnaires, organisée et présidée par M. Vincent, aidait les Oratoriens à reconquérir les campagnes au christianisme. Les jeunes ecclésiastiques à la veille d'être ordonnés recevaient sa forte empreinte au moyen de « retraites » instituées dans cette même maison, et dont Bossuet avait gardé un souvenir reconnaissant. Enfin, et ce fut le plus difficile, il tint tête à Mazarin, sous la régence d'Anne d'Autriche, dans le conseil de conscience chargé de guider la reine pour la collation des évêchés et des bénéfices. La lutte fut chaude et dura dix ans. — « Mazarin,

dit Chantelauze (1), avait mis, en quelque sorte, la simonie en honneur : il ne distribuait jamais de bénéfices aux plus dignes et aux plus vertueux, mais aux plus offrans ou à ceux qui se dévouaient corps et âme à sa politique. » M. Vincent se mit en travers des mauvais choix, et il réussit d'abord, avec l'appui de quelques prélats influens, et de gens de bien des deux sexes formant ce que la cour baptisa « le parti des saints, » à empêcher beaucoup de nominations scandaleuses, en éveillant les scrupules de la régente. Les carnets de Mazarin renferment de nombreuses allusions à l'impatience que lui causait l'intervention de ce bonhomme dans ses affaires. Le cardinal se promit de se débarrasser du conseil de conscience, dès qu'il se sentirait assez fort. Il voulait « disposer à son gré et sans aucune contradiction des bénéfices, comme de tout le reste... et quelques années après (ce conseil) fut entièrement aboli, à cause que le père Vincent, qui en était le chef, étant un homme tout d'une pièce qui n'avait jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour dont il ne connaissait pas les manières, fut aisément tourné en ridicule (2). » C'était le temps où Anne d'Autriche ne savait plus résister à son ministre. Maître de la feuille des bénéfices, Mazarin se fit la part du lion ; vers la fin de sa vie, il « avait réuni sur sa propre tête l'évêché de Metz et plus de trente gros bénéfices d'un revenu considérable (3) ; le reste avait été aux « plus offrans. » Le père Vincent était complètement battu pour la réforme du clergé.

A côté de ces trois chevaliers de la foi, François de Sales, M. de Bérulle et Vincent de Paul, et en communauté de vues avec eux sur la morale, sinon sur le dogme, le sévère Saint-Cyran et Port-Royal apportaient au relèvement religieux le puissant appoint de leur ferveur, presque terrible dans sa magnificence chez l'auteur des *Lettres chrétiennes et spirituelles*, plus touchante, bien que toujours grave et saine, chez les religieuses et les solitaires du couvent fameux. C'est à l'influence de Saint-Cyran que me paraît convenir tout particulièrement la *Pensée* de Joubert : — « Les jansénistes ont porté dans la religion plus d'esprit de réflexion et plus d'approfondissement ; ils se lient davantage de ses liens sacrés ; il y a dans leurs pensées une austérité

(1) *Saint Vincent de Paul et les Gondi.*

(2) Motteville.

(3) Chantelauze, *loc. cit.*



qui circonscrit sans cesse la volonté dans le devoir ; leur entendement, enfin, a des habitudes plus chrétiennes. » Port-Royal des Champs, moins farouche, se permettait les « fêtes d'amour » dépeintes par M. Jules Lemaitre : — « Cette vallée de Port-Royal est un des coins de la France les plus augustes, les plus imprégnés d'âme. C'est une terre sacrée. Car cette vallée a abrité la vie intérieure la plus intense peut-être qui ait été vécue dans notre patrie. Là ont médité et prié les âmes les plus profondes, les plus repliées sur elles-mêmes, les plus obsédées par le mystère de leur destinée spirituelle. Nulles, dans ce vertige de l'esprit attentif à son propre gouffre, n'ont paru douter davantage de la liberté humaine, et n'ont pourtant montré une volonté plus forte (1). » François de Sales aimait Port-Royal, qu'il appelait ses « chères délices ; » M. de Bérulle et Vincent de Paul étaient liés avec Saint-Cyran, et tous ensemble travaillaient avec ardeur à l'œuvre commune, en attendant l'heure des divergences dogmatiques. La tourmente où Port-Royal a sombré ne doit pas nous masquer cette période d'heureuse entente et de féconde collaboration, qui assura l'impulsion décisive à la renaissance catholique.

Nulle part en France leurs efforts à tous n'avaient rencontré autant de résistance qu'à la cour. Les courtisans de Louis XIII allaient à la messe parce qu'il le fallait pour être dans ses bonnes grâces, mais la plupart n'en trouvaient que plus élégant de braver à la fois Dieu, le diable et le roi, en commettant par derrière mille impiétés. Le « parti des saints, » dont il a été question tout à l'heure, ne s'était pas formé sans peine, malgré la pression des idées nouvelles, et n'avait pas vécu longtemps. Mazarin n'était pas homme à tolérer autour d'Anne d'Autriche des gens qui contre-carraient son influence sur d'autres sujets encore plus intimes et plus importants que le conseil de conscience. Les tracasseries qu'il leur suscita confirmèrent le public dans l'idée que la seule chose à faire, quand on était de la cour et qu'on avait été touché de la grâce, était de fuir cet « amas de guêpes, » selon l'expression de François de Sales, pour s'aller cacher dans un cloître parmi les « avettes, » fournisseuses de miel. La Grande Mademoiselle n'avait fait que suivre le train ordinaire des choses en envisageant sa retraite du monde comme la suite naturelle de son brusque accès de dévotion.

(1) Discours prononcé à Port-Royal, le 26 avril 1899, au centenaire de Racine.

Il fut heureux pour elle, et encore plus pour le couvent destiné à l'honneur de la recevoir, que son père ait eu de son côté, et précisément le même jour, l'un de ses rares accès de bon sens. Mademoiselle et le couvent l'avaient échappé belle.

## IV

La crise religieuse de Mademoiselle avait duré six grands mois, au bout desquels la poudre et les mouches reparurent et la princesse se réconcilia avec le monde : — « Je recommençai, dit-elle, à prendre goût pour les divertissemens, de sorte que j'étais avec plaisir aux promenades, aux divertissemens et aux comédies. Cela ne servit qu'à modérer l'excès de l'austérité où je m'étais réduite; il resta toujours dans mon cœur les sentimens de la dévotion qui m'avaient pensé conduire jusqu'aux Carmélites. » D'autres idées avaient fait diversion : la politique s'emparait d'elle. C'était le domaine d'élection des femmes de cet âge romantique. Elles y ont été toutes-puissantes, comme il est douteux qu'elles le redeviennent jamais sous le code le plus féministe, car les droits inscrits dans les lois ne sont rien auprès des privilèges conférés par les mœurs. Elles ont décidé de la guerre et de la paix, fait la loi à nos ministres et signé des traités avec nos rois, sans autre titre sinon qu'elles étaient belles et spirituelles. Richelieu avait dû compter avec elles. Mazarin les redoutait : — « Nous en avons trois, écrivait-il à don Luis de Haro, qui seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois grands royaumes : la duchesse de Longueville, la princesse Palatine et la duchesse de Chevreuse. » Cette dernière était le vétéran du trio, étant née avec le siècle. — « Elle avait l'esprit fort, dit Richelieu (1), une beauté puissante dont elle savait bien user, ne s'amollissant par aucune disgrâce, et demeurant toujours en une même assiette d'esprit. » Retz a complété le portrait. — « Elle aimait sans choix, et purement parce qu'il fallait qu'elle aimât quelqu'un. Il n'était même pas difficile de lui donner, de partie faite, un amant; mais, dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement. » Son esprit joignait la vivacité à la force. Elle avait des idées « si brillantes qu'elles paraissaient comme des éclairs, et si sages qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les

(1) *Mémoires.*

siècles. » Un si rare génie, tourné vers l'intrigue dès la tendre jeunesse, avait rendu celle qui le possédait l'une des plus dangereuses personnes du royaume. M<sup>me</sup> de Chevreuse, amie intime d'Anne d'Autriche, avait été pour son coup d'essai la cheville ouvrière de la conspiration Chalais. Il lui en revint la gloire d'être à vingt-cinq ans une exilée politique, et de s'en venger comme l'aurait pu faire un vieil homme d'État. Elle forma par sa seule industrie une ligue contre la France et parut aux alliés une si grande figure, que l'Angleterre, battue et cherchant la paix, mettait parmi ses conditions le rappel d'une femme à qui son roi « portait une particulière affection. » Richelieu céda et se souvint de ne plus exiler M<sup>me</sup> de Chevreuse. Lors de l'intrigue espagnole qui aboutit à l'affaire du Val-de-Grâce, il tâcha de la garder, de peur d'une nouvelle ligue. Elle lui coula entre les doigts. Cela se passait en 1637.

La duchesse de Chevreuse s'enfuit à travers toute la France, à cheval et déguisée en homme. Elle ne s'était jamais tant amusée, et ce n'était pourtant pas ce qui lui avait manqué dans la vie. Son mari et Richelieu faisaient courir après elle pour la supplier de ne pas s'en aller. Il fallait se cacher, ruser, et les aventures foisonnaient. Une dame qui l'avait logée en passant s'éprit de ce beau garçon et lui fit une déclaration. Ses guides l'initiaient à la tenue et aux propos des hommes, quand ils se croient entre hommes et dispensés de se gêner. Elle couchait un jour sur le foin, le lendemain dans l'un de ces vastes lits de nos pères où il était d'usage de mettre plusieurs personnes, qu'elles se connussent ou non. Elle gagna ainsi les Pyrénées, Madrid où elle tourna la tête au roi d'Espagne, Londres où on la fêta, et devint le chef officiel des ennemis de Richelieu. Louis XIII expirant lui fit l'excès d'honneur d'interdire solennellement (1) sa rentrée en France. Elle accourut d'autant plus vite à Paris, persuadée qu'elle allait régner sous le nom d'Anne d'Autriche. Le 14 juin 1643, M<sup>me</sup> de Chevreuse revoyait la reine après dix ans de séparation, et trouvait la place prise par Mazarin : il y avait un mois, jour pour jour, que le roi était mort. Elle se mit aussitôt en devoir de déloger le cardinal ; mais cela n'était point si facile.

La princesse Palatine, — avant son mariage, Anne de Gonzague (2), — était belle à ravir et douée aussi du génie des grandes

(1) Dans la *Déclaration pour la régence* (21 avril 1643).

(2) Née en 1616.

affaires. — « Je ne crois pas, dit Retz, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. » Cependant, elle ne débuta point par la politique ; il lui semblait avoir un meilleur emploi à faire de sa jeunesse. Elle la donna au plaisir, et réussit à étonner la cour de France, qui en avait tant vu, par le nombre et le piquant de ses aventures. C'était encore une de ces belles dames qui couraient les grandes routes déguisées en cavaliers ou en moines, et que personne ne s'étonnait de rencontrer n'importe où, dans une situation singulière pour une princesse. Il n'y avait pas de bornes à leur fantaisie. Anne de Gonzague se donna pendant cinq ans pour M<sup>me</sup> de Guise, femme d'Henri de Guise, archevêque de Reims, le même qui épousa ensuite M<sup>me</sup> de Bossut (1). Un beau jour, elle reprit son nom de fille, « comme si de rien n'était, » rapporte la Grande Mademoiselle, revint tranquillement à la cour et eut le talent de se faire épouser, entre deux « galanteries », par le prince Palatin (2), le plus jaloux des hommes. — « Tout céda, dit Bossuet (3), au charme secret de ses entretiens. »

Vers la trentaine, elle obéit à son génie en prenant rang parmi les femmes politiques, avec M<sup>me</sup> de Longueville, qui n'avait pour tout génie que ses cheveux blonds et ses yeux charmans, et n'en faisait pas moins marcher les hommes ; avec l'altière Montbazon, éclatante et superbe, mais trop vicieuse, et trop utilitaire dans le vice, même pour son temps ; avec la duchesse de Châtillon, beauté impérieuse qui se fit peindre la main sur un lion à face humaine, et ce lion à la ressemblance du grand Condé ; avec tant d'autres, qui se jouèrent pendant la Fronde, dans la mesure de leurs forces, de l'honneur et de la vie des hommes, de la souffrance universelle, de l'existence de la patrie ; avec la Grande Mademoiselle enfin, éveillée aux idées sérieuses par le danger qui menaçait sa maison.

La fille de Gaston d'Orléans avait grandi dans la pensée que la branche cadette de la maison de France, — la sienne, — pouvait arriver à tout. C'était depuis plus d'un siècle la leçon de l'histoire. De Charles VIII à Louis XIII, la couronne ne s'était transmise que deux fois du père au fils ; dans tous les autres cas, elle était passée aux frères ou à des cousins. Les collatéraux de

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

(2) Édouard, prince Palatin, était l'un des cadets de l'électeur Palatin Frédéric V.

(3) *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

la famille royale avaient pris l'habitude de se sentir très près du trône, d'où une importance et des attitudes qui ont été souvent funestes au repos du pays. Gaston d'Orléans avait touché la couronne du bout du doigt avant la naissance de Louis XIV, et il ne s'était servi de son titre d'héritier présomptif qu'à des fins malfaisantes. Depuis qu'il avait des neveux, il vivait dans l'attente de ce que ferait pour lui l'étoile des branches cadettes, et reprenait espoir à la moindre alerte. Louis XIV eut la petite vérole à neuf ans et fut en danger de mort. Son oncle manifesta publiquement sa joie : — « On but à la santé de Gaston I<sup>er</sup>. L'on avait déjà partagé les charges (1). » On avait aussi disposé du frère du roi : — « La reine fut avertie que l'on faisait dessein d'enlever le petit Monsieur, la nuit d'un samedi au dimanche que le roi était très mal, et, pour l'empêcher, le maréchal de Schomberg fut toute la nuit à cheval avec la compagnie des gens d'armes ; et de tout ce Monsieur fit des excuses. »

La cour avait encore à se défendre, sous la régence d'Anne d'Autriche, contre une seconde branche cadette, qui suppléait à l'infériorité du rang par l'intelligence et l'audace. Les prétentions des Condés avaient été l'un des premiers soucis de Mazarin ministre. Elles étaient vastes, et soutenues avec habileté par M. le Prince, homme supérieur, quoiqu'il ne payât pas de mine. Les gens de son âge l'avaient connu beau. La débauche, l'avarice et l'abandon de soi en avaient fait un petit vieux « sale et vilain (2), » tout vouûté, tout ridé, avec de gros yeux rouges, de longs cheveux gras passés derrière l'oreille, une barbe inculte et des vêtements sordides. Richelieu avait été obligé de lui faire dire de se nettoyer et de changer de souliers quand il venait chez le roi (3). Son âme était crasseuse comme sa personne. M. le Prince avait l'humeur hargneuse et grossière et il appartenait à la famille des rapaces ; ayant débuté avec dix mille livres de rentes, il en eut un million (4) avant de mourir, sans les charges et les gouvernemens. On tenait sa poche en l'approchant, et cela ne servait à rien ; tout entraît dans sa bourse et rien n'en ressortait. Mais, quand son cher argent n'était pas en cause, M. le Prince devenait un autre homme. Alors il « aimait la justice et suivait la rai-

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

(2) *Motteville.*

(3) *Duc d'Aumale, Histoire des princes de Condé.*

(4) 800 000 selon d'autres.

son (1). » Il défendait l'État contre les brouillons et l'argent de l'État contre tout le monde. Il se rendait précieux dans les conseils par son équité, la sûreté de son jugement, sa connaissance parfaite des institutions du royaume, du chaos de nos lois, de la situation des partis, des tenans et aboutissans d'un chacun. A défaut d'affection, il inspirait une crainte bienfaisante qui forçait le respect.

Considérable par lui-même, M. le Prince l'était encore par deux de ses enfans, le duc d'Enghien et M<sup>me</sup> de Longueville. Il lui semblait donc que les Condés, tout compte fait, valaient bien les d'Orléans, et qu'ils pouvaient prétendre à être avec eux sur un pied d'égalité vis-à-vis de la sacro-sainte étiquette ; on verrait ensuite où cela mènerait. Une lutte s'établit entre les deux familles pour des détails symboliques, tels que l'alignement d'un tapis ou le portage d'une queue de robe, qui ne nous paraissent des bagatelles que parce que la tradition monarchique s'est perdue chez nous. M. le Prince et Gaston avaient de perpétuelles picroteries au conseil du roi, devant une galerie attentive à marquer les coups. Les vraies batailles avaient lieu aux cérémonies officielles, entre M<sup>me</sup> la Princesse, hardie à empiéter, et la Grande Mademoiselle, résolue à défendre ses prérogatives de petite-fille de France. Toutes les deux y apportaient la même ardeur ; elles en étaient héroïques et burlesques. Le 5 décembre 1644, elles avaient été désignées pour assister ensemble à un service solennel à Notre-Dame. D'après l'ordre des préséances, Mademoiselle devait y avoir le pas sur M<sup>me</sup> la Princesse. Cette dernière se fit saigner, pour avoir un prétexte de ne pas aller défiler derrière Mademoiselle. Apprenant cela, Mademoiselle prit un lavement, pour se mettre dans l'impossibilité d'aller défiler sans avoir M<sup>me</sup> la Princesse derrière elle. Saint-Simon les aurait admirées ; c'était ainsi qu'il comprenait le dévouement aux privilèges du rang. Mais les choses n'en restèrent pas là. Anne d'Autriche, soufflée par Mazarin, se fâcha contre sa nièce. Monsieur, poussé par la reine, menaça Mademoiselle de la « faire porter de force (2) » à Notre-Dame. Il fallut céder et partir.

L'aigreur réciproque éclatait pour des futilités comme l'affaire des *lettres tombées* (août 1643), qui eut son contre-coup sur la Fronde, de l'avis unanime des contemporains, et qui fait honte

(1) *Mémoires de Lenet.*

(2) *Journal d'Olivier d'Ormesson.*

tant elle est sotte. M<sup>me</sup> de Montbazon avait ramassé des lettres d'amour échappées de quelque poche. Sa charité publia qu'on avait reconnu l'écriture de M<sup>me</sup> de Longueville. C'était faux. Anne d'Autriche condamna M<sup>me</sup> de Montbazon à aller présenter des excuses à l'hôtel de Condé, rempli pour la circonstance des amis de la famille. — « Monsieur y était, rapporte la Grande Mademoiselle, et je ne pus à mon égard me défendre d'y aller, bien qu'alors je n'eusse pas d'amitié pour M<sup>me</sup> la Princesse ni pour pas un de sa famille; néanmoins je ne pouvais avec bienséance dans cette occasion prendre un parti contraire au sien, et c'était là un de ces devoirs de parenté dont l'on ne se peut défendre. » Le cœur n'y était pas. Les Condés n'y furent pas trompés, et cette misérable histoire jeta de l'huile sur un feu que Mazarin ne cessait, d'autre part, d'attiser, trouvant son intérêt, et aussi celui de la couronne, à ce que les deux branches cadettes fussent mal ensemble. — « Se voyant pressé de toutes parts, disent les *Mémoires* d'un anonyme, le cardinal crut que, pour maintenir sa fortune, il fallait de nécessité diviser les maisons d'Orléans et de Bourbon, afin que, se balançant l'une par l'autre, il pût demeurer ferme au milieu et se rendre nécessaire à toutes deux. » L'affaire des *lettres tombées* lui avait paru un coup du ciel. Il en tira si bon parti que, « depuis ce temps fatal, le Luxembourg et l'hôtel de Condé ne gardèrent presque plus de mesure. On regarda toujours le duc d'Orléans et le duc d'Enghien comme deux chefs de partis contraires, auxquels chacun se ralliait selon ses intérêts et son inclination (1). »

Mazarin ne pouvait pas se laisser renverser; son étoile était trop belle. Il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir que le premier ministre avait à sa disposition, quand il venait de conférer avec sa souveraine, des argumens d'un autre genre, et d'infiniment plus de poids auprès d'une femme, particulièrement d'une femme vieillissante, que la raison politique ou la raison tout court. Anne d'Autriche n'était pas veuve depuis quatre mois qu'Olivier d'Ormesson notait dans son *Journal* que le cardinal « était reconnu pour le tout-puissant. » La reine commettait pour lui des imprudences de petite pensionnaire amoureuse. Elle s'était mise à le recevoir le soir, portes ouvertes, sous prétexte de s'in-

(1) *Mémoires* anonymes et manuscrits. M. Chéruel en a publié des fragmens avec le *Journal* d'Olivier d'Ormesson. L'auteur paraît avoir été un commensal de l'hôtel de Condé.

struire des affaires. La conférence devint tous les jours plus longue, et, un beau soir, les portes se fermèrent au grand scandale de toute la cour, et ne se rouvrirent plus. A Rueil, elle voulut le faire monter auprès d'elle dans sa petite voiture de jardin. Mazarin eut la sagesse de refuser, et l'étourderie de l'accompagner le chapeau sur la tête, « dont tout le monde était étonné (septembre 1644). » Quelques semaines plus tard, tout Paris savait à qui était destiné certain appartement en réparation au Palais-Royal, avec passage secret pour aller « commodément » chez la reine. Afin que personne n'en ignorât, la *Gazette* du 19 novembre avait publié le communiqué suivant : — « La Reine a remontré en plein conseil qu'attendu l'indisposition du cardinal Mazarin, et qu'il lui fallait tous les jours passer avec grande peine tout au travers de ce grand jardin du Palais-Royal (1), et voyant qu'à toute heure il se présentait de nouvelles affaires pour lui communiquer, elle trouvait à propos de lui donner un appartement dans le Palais-Royal, afin de conférer plus commodément avec lui de ses affaires. L'intention de Sa Majesté a été approuvée par MM. les Ministres et avec applaudissement, de sorte que, lundi prochain (21 novembre), Son Éminence doit en prendre possession. » L'indiscrétion d'Anne d'Autriche finissait par gagner le favori. Il se permit deux fois, à Rueil et à Fontainebleau, de déloger la Grande Mademoiselle pour se rapprocher de la reine. La première fois, Mademoiselle dévora l'affront et fut chercher un gîte dans le village. La seconde, la patience lui échappa. — « Le bruit de Paris, écrivait d'Ormesson, est que Mademoiselle a parlé hardiment à la Reine sur ce que le cardinal voulait prendre son appartement pour en être plus proche (septembre 1645). »

Plusieurs historiens croient à un mariage secret entre la régente et son ministre. Il n'en existe aucune preuve, à moins d'accepter pour telle une lettre ambiguë du cardinal à la reine, sur les gens qui cherchent à lui faire « du mal » dans son esprit. — « Ils n'y gagneraient rien, dit Mazarin, parce qu'enfin [le cœur de la reine et celui de Mazarin (2)] sont unis ensemble par des liens que vous-même êtes tombée d'accord plus d'une fois avec moi

(1) Il habitait un palais qui est devenu la Bibliothèque nationale.

(2) Les mots entre parenthèses sont en chiffres ou en langage convenu dans l'original. Nous suivons pour cette correspondance la traduction donnée par M. Ravenel dans son édition des *Lettres du Cardinal Mazarin à la Reine*, etc.



qu'ils ne pouvaient être rompus, ni par le temps ni par quelque effort qu'on y fit. » Quelques lignes plus bas, il réclame sa pitié, — Mazarin était alors en exil, — pour « cet enfant, » c'est-à-dire lui-même : — « Il le faut compatir, car c'est une étrange chose pour cet enfant de se voir marié et séparé en même temps, et qu'on poursuit toujours pour apporter des obstacles à son mariage (27 octobre 1651). » Ce texte, déjà si obscur, peut être pris dans un sens figuré. Il a donc besoin d'être appuyé de preuves morales, tirées des façons d'être de la reine avec Mazarin, et des changemens que l'âge ou les circonstances apportèrent à leurs relations. Nous noterons ces fluctuations en temps et lieu. Pour l'instant, nous en sommes à la lune de miel, légitime ou non ; on en place le début à la fin du mois d'août 1643, ou dans les six semaines qui suivirent (1).

Le public observait avec irritation le roman royal. Après avoir accueilli d'assez bonne grâce le ministère Mazarin, la population s'unissait dans un sentiment de mépris et de haine pour le bel Italien qui savait arriver par les femmes. Les amis de la reine redoublaient leurs avertissemens, et n'y gagnaient que d'être disgraciés. L'un de ses plus anciens serviteurs, La Porte, qui avait fait ses preuves de dévouement, osa lui dire en face « que tout le monde parlait d'elle et de Son Éminence d'une manière qui la devait faire songer à elle... Elle me demanda qui m'avait dit cela. Je lui dis : « Tout le monde, » et que cela était si commun qu'on ne parlait d'autre chose. Elle devint rouge et se mit en colère... (2). » M<sup>me</sup> de Brienne, femme du secrétaire d'État, ayant eu la même hardiesse, raconta aux siens « que plus d'une fois Sa Majesté rougit jusque dans le blanc des yeux (3). » Anne d'Autriche trouvait des lettres anonymes dans son lit. Elle entendait fredonner par les rues de Paris des chansons qu'il ne tenait qu'à elle de comprendre. Enfin, un jour qu'elle écoutait un service à Notre-Dame, elle eut la surprise d'être entourée par une bande de femmes du peuple qui se jetèrent à ses pieds en lui criant « qu'elle dissipait le bien de son pupille ; qu'elle avait un homme chez elle qui prenait tout (4). »

C'était en effet le grand grief, beaucoup plus sensible, il faut

(1) Voyez les *Problèmes historiques*, de Jules Loiseleur.

(2) *Mémoires de La Porte*.

(3) *Mémoires de Brienne le jeune*.

(4) *Journal d'Olivier d'Ormesson*. Cette scène eut lieu le 19 mars 1645.

l'avouer, que le regret de l'abaissement de la reine. Mazarin était le plus éhonté voleur qui ait jamais dévoré un pays à la faveur du pouvoir. Donnant donnant, avec lui, et sans se cacher. On était prévenu ; on n'avait qu'à ne rien demander, si l'on ne voulait pas y mettre le prix. Au besoin, il relançait les gens. Bussy-Rabutin fut averti par un billet du grand Condé d'avoir à verser, « et sans délai, sept mille cinq cents livres » pour le pot-de-vin d'une petite charge ; on possède le billet (1) de Condé, qui a soin de déclarer qu'il « a eu commandement de mander ceci. » Monglat raconte (2) qu'Anne d'Autriche sollicitait un jour une grosse charge pour l'une de ses créatures. Son protégé fut tarifé à 100 000 écus. La reine mère, piquée, marchandait : elle ne put obtenir de rabais. Il est vrai que la lune de miel était alors bien loin.

Les coffres de l'État étaient mis en coupe réglée. Les millions s'entassaient dans ceux du favori, cependant que nos soldats mouraient de faim à la frontière, que les créanciers de l'État n'étaient point payés, que la cour de France « commençait à paraître dans une nécessité honteuse (3), » et qu'il fallait la force armée pour arracher les impôts aux campagnes ruinées par les passages des troupes, les pillages, voleries, abus et désordres de toutes sortes. Cependant « le pauvre M. le Cardinal, » ainsi que l'appelait la reine en parlant de lui, donnait des fêtes d'un luxe insolent et dépensait millions sur millions en fantaisies. J'ai déjà dit que ses importans services en politique étrangère, qui l'ont montré grand ministre par plusieurs côtés, passaient inaperçus en France, peut-être à cause de l'absence de journaux. D'indifférent, Mazarin devint vite impopulaire. Dans les commencemens de sa faveur, Anne d'Autriche avait pu acheter le silence des courtisans. Nous l'avons montrée semant l'argent et les faveurs à pleines mains : « La reine donne tout » était passé en dicton. Le courtisan ravi sollicitait les dons les plus extravagans et il les obtenait. — « On accorda des privilèges, des monopoles à exploiter ou à vendre ; chacun imaginait les taxes les plus incroyables, les plus bizarres, pour s'en faire attribuer le profit : une dame de la cour obtint de la régente un droit d'impôt sur toutes les messes qui se célébraient à Paris (4). » Le 13 janvier 1644, le conseil du

(1) Il est du 24 mars 1645.

(2) *Mémoires*.

(3) Motteville.

(4) *La misère au temps de la Fronde*, par Alph. Feillet.

roi employa une partie de sa séance à refuser « quantité » de dons accordés par la reine, « tous ridicules et qui seraient à faire rire (1). » La manne royale tarissait. Quand elle fut à sec, et le trésor vide, on cessa de se gêner. Il s'éleva contre le favori un long murmure, bientôt changé en clameur, et qu'Anne d'Autriche ne parvenait pas à faire taire; ses efforts ne servaient plus qu'à lui aliéner l'opinion, sans profit pour Mazarin : — « L'amour qu'on avait eu jusqu'alors pour la reine, dit M<sup>me</sup> de Motteville, commença peu à peu à diminuer parmi les peuples. Cette puissance si absolue qu'elle donna au cardinal Mazarin fit qu'elle perdit la sienne; et, pour trop désirer qu'il fût aimé, elle fut cause qu'il fut haï. » D'impopulaire, Mazarin devint exécré, et le mépris l'emporta encore sur la haine, pour des raisons assez bonnes, mais que la noblesse française aurait mieux fait de voir avant la fin de la pluie d'or. Elles ne sont nulle part aussi bien expliquées que dans un *Dialogue des morts* composé par Fénelon pour son élève le duc de Bourgogne.

Richelieu et Mazarin sont les personnages du dialogue. Chacun fait valoir son œuvre politique et critique celle de l'autre. Mazarin en vient à reprocher à Richelieu d'avoir été cruel et sanguinaire : — « Vous avez bien fait pis aux Français, lui repart Richelieu, que de répandre leur sang : vous avez corrompu le fond de leurs mœurs; vous avez rendu la probité ridicule. Je n'avais que réprimé l'insolence des grands; vous avez abattu leur courage, dégradé la noblesse, confondu toutes les conditions, rendu toutes les grâces vénales. Vous craigniez le mérite; on ne s'insinuit auprès de vous qu'en vous montrant un caractère d'esprit bas, souple, et capable de mauvaises intrigues. Vous n'avez même jamais eu la vraie connaissance des hommes; vous ne pouviez rien croire que le mal, et tout le reste n'était pour vous qu'une belle fable : il ne vous fallait que des esprits fourbes, qui trompassent ceux avec qui vous aviez besoin de négociier, ou des trafiquans qui vous fissent argent de tout. Aussi votre nom demeure avili et odieux. » Le portrait est ressemblant, bien qu'il ne montre que l'une des faces du modèle, et la plus vilaine. Il est curieux qu'il ait été composé pour l'arrière-petit-fils d'Anne d'Autriche.

La Grande Mademoiselle comptait parmi les plus hostiles à Mazarin. Elle se montre très dure pour lui dans ses *Mémoires*;

(1) *Journal* d'Olivier d'Ormesson.

mais la singularité de ses jugemens sur le Cardinal, pour ne pas dire leur ridicule, en affaiblit considérablement l'intérêt. Mazarin péchait, à son avis, par le manque d'intelligence. Il n'avait ni « capacité, » ni « jugement; » sa conduite envers les princes du sang le prouvait de reste. Un ministre qui marchandait la puissance aux branches cadettes, piliers du trône, selon Mademoiselle, et qui les écartait au lieu de s'appuyer dessus, était manifestement « le plus malhabile homme du monde, » en même temps que le plus indigne. On ne se privait pas impunément — Mademoiselle écrivait ces choses sans rire — des talens militaires d'un Gaston d'Orléans, et l'on eût évité bien des malheurs en gouvernant le royaume d'après ses conseils. Le devoir des bons serviteurs de la couronne était d'unir leurs forces pour chasser le Cardinal, et ce devoir souriait de toutes les façons à Mademoiselle. Il était du bel air d'appartenir à l'opposition; les « personnes de qualité » pouvaient difficilement s'en dispenser, à moins de liaisons particulières avec Mazarin, et les femmes pas plus que les hommes, depuis qu'elles s'étaient mises à s'occuper des affaires publiques avec l'ardeur que leur sexe apporte à tout ce qu'il entreprend.

: La politique était devenue le passe-temps favori des ruelles à Paris et dans les châteaux. On commençait toute petite à avoir une opinion sur le gouvernement. — « Or çà, ma grand'maman, disait la petite Montausier à M<sup>me</sup> de Rambouillet, parlons d'affaires d'État, à cette heure que j'ai cinq ans. » La grand'maman aurait eu mauvaise grâce à refuser, car sa chambre bleue était quelque peu responsable du nouveau divertissement. Avec les premiers salons parisiens était née une opposition à leur ressemblance, spirituelle et moqueuse, très taquine, qui ne fait de mal qu'à ceux qui s'en préoccupent, mais devient alors extrêmement dangereuse. L'esprit y joue le rôle principal; on renverse un ministère avec un bon mot, on ferait une révolution plutôt que de sacrifier un trait d'esprit. C'était fait pour les Françaises, grandes artistes en conversation. L'opposition des salons leur apportait des plaisirs de choix, toutes sortes de sensations amusantes et raffinées, et leur ouvrait, par surcroît, une large porte sur un champ d'influence où les femmes n'avaient pénétré jusqu'alors qu'exceptionnellement. Elles se précipitèrent dans la place et y sont encore, faisant et défaisant les gouvernemens ou du moins y tâchant, par conviction sans aucun doute, mais aussi pour l'amour de l'art.

La Grande Mademoiselle suivit la mode. Elle fréquenta les gens mal en cour, dit beaucoup de mal du premier ministre et se fit traiter de « brouillonne (1), » sans savoir précisément où elle en voulait venir. Ce Mazarin qu'elle prenait pour un pauvre d'esprit avait emmêlé avec tant d'art les fils de toutes les prétentions et de toutes les cabales, que les plus fins s'y perdaient et ne reconnaissaient plus ni leurs propres intérêts ni leurs vrais amis. Monsieur, par exemple, qui avait de l'esprit à revendre, n'aurait pas pu expliquer pourquoi il donnait tort à sa fille et l'abandonnait, — lui si jaloux de ses prérogatives et si mal avec M. le Prince, — toutes les fois que Mademoiselle s'embarquait à défendre leur maison contre les usurpations des Condés. C'était le secret de Mazarin, ce n'était pas celui de Monsieur. Après en avoir versé des larmes amères, dans la pensée que son père ne l'aimait plus et lui voulait du mal, Mademoiselle prit son parti de ne compter que sur elle-même pour tout ce qu'elle avait à faire dans la vie.

Elle avait une vingtaine d'années et était dans son plein épanouissement de belle fille saine et fraîche. Son extérieur est décrit avec une certaine complaisance dans un *Portrait* écrit par elle-même (2). « Je suis grande, dit-elle, ni grasse ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge assez bien faite, les mains et les bras pas beaux, mais la peau belle, ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait; mes cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour en est beau; le nez grand et aquilin; la bouche ni grande ni petite, mais façonnée et d'une manière fort agréable; les lèvres vermeilles; les dents point belles, mais pas horribles aussi; mes yeux sont bleus, ni grands ni petits, mais brillans, doux et fiers comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en faire manquer. J'ai une fort grande négligence pour mon habillement, mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté; je la hais fort: je suis propre; et, négligée ou ajustée, tout ce que je mets est de bon air; ce n'est pas que je ne sois incomparablement mieux, ajustée, mais la négligence me sied moins mal qu'à une autre, car, sans me flatter, je dépare moins ce que

(1) Motteville.

(2) *La Galerie des Portraits de M de Montpensier*. Nouvelle édition, avec des notes, par M. Édouard de Barthélemy (Paris, 1860, Didier).

je mets, que ce que je mets ne me pare... Dieu... m'a donné une santé et une force nonpareille : rien ne m'abat, rien ne me fatigue, et il est difficile de connaître les événemens de ma fortune et les déplaisirs que j'ai par mon visage, car il est rarement altéré. J'ai oublié de dire que j'ai un teint de santé qui répond à ce que je viens de dire : il n'est pas délicat, mais il est blanc et vif. »

Le caractère de la Grande Mademoiselle à son entrée sur la scène politique, avant les leçons de l'expérience et de la mauvaise fortune, est représenté avec vivacité dans un autre *Portrait* (1), par un anonyme. — « Cette princesse du sang des rois et des princes, dit l'auteur inconnu, est hautaine, hardie, et d'un courage plus mâle que n'est d'ordinaire celui d'une femme. On peut dire avec vérité qu'elle est une amazone, et qu'elle est plus capable de manier les armes que le fuseau... Elle est fière, entreprenante, et libre à parler, et ne peut rien souffrir de tout ce qui lui semble contraire à sa pensée ; elle n'a jamais aimé les ministres du roi ni de son père, parce qu'il fallait qu'elle eût quelque déférence pour eux... Son humeur est impatiente, son esprit actif et son cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend... ; elle ne sait ce que c'est que la dissimulation et dit ses sentimens sans se soucier de quoi que ce soit. »

D'autres contemporains ont dit son « air brusque et délibéré, » sa « vivacité trop extrême et son inquiétude naturelle ; » d'autres ont chanté en vers l'aversion de « la Pallas de notre âge » pour « Vénus », sûrs de lui être agréables, car elle était la première à dire : « Je n'ai point l'âme tendre, » et il lui plaisait qu'on le sût. On a blâmé sa rudesse et ses emportemens, raillé ses prétentions à savoir la guerre et son affectation à en discourir ; on lui a trouvé beaucoup de grands défauts, et peu des qualités qui rendent une femme aimable : on ne lui a jamais reproché une petitesse, une bassesse, une lâcheté, une action fausse ou déloyale. La Grande Mademoiselle n'a jamais trahi, jamais menti. Elle a toujours été vaillante et généreuse. Ce n'est pas sa faute si la nature, en la faisant fille, lui avait donné une mine et des inclinations un peu trop « mâles. »

ARVÈDE BARINE.

(1) *Les Portraits de la Cour* (Collection Danjou, vol. VIII).

---

# UNE DISPARITION

## RÉCIT MARITIME

---

On fut très surpris, dans le monde de la marine à Portland, quand on sut que le beau trois-mâts italien entré la veille au bassin des Docks, le *Città di Messina*, avait été, durant la nuit, furtivement abandonné par tout son équipage. Le lieutenant lui-même comptait parmi les déserteurs. Il ne restait à bord que le second, le cambusier, le pilotin et l'un des deux mousSES. Si bien que le capitaine, — un grand maigre, à la figure ravagée, aux cheveux tout gris, — avait dû, dès le matin, courir chez son consul lui exposer sa détresse. Vers midi, tous deux s'étaient rendus ensemble chez Roslyn, le fameux marchand d'hommes. On s'était entendu, après avoir longtemps débattu les conditions. Roslyn allait procurer un équipage complet; il en répondait, bien que n'ignorant point les bruits qui couraient sur le capitaine Molfredo.

Ces bruits, cependant, étaient tels qu'ils devaient donner beaucoup à réfléchir. Les déserteurs s'accordaient pour représenter le capitaine comme hanté d'idées de persécution. C'était, miracle, disaient-ils, que le *Città* n'eût pas péri dans sa traversée de Sydney à Portland, car le capitaine restait des journées entières sans monter sur la dunette, lançant ses ordres à tort et à travers. Et puis les hommes lui trouvaient parfois des yeux fixes si étranges qu'il leur faisait peur. Sans compter qu'il avait des rigueurs absurdes, comme de les consigner tous. A Sidney, les officiers seuls avec le maître d'équipage avaient eu la permission de

descendre à terre. Furieux, les hommes s'étaient promis qu'aus sitôt sur la côte d'Amérique, ils rompraient leur engagement. On voit qu'ils avaient tenu parole.

— Il aura bien du mal, Roslyn, à recruter vingt-deux hommes et un officier, disaient en fumant leur pipe les *stevedores* du quai. Ce capitaine italien a une drôle de façon!

— Bah! un Roslyn peut tout oser et toujours réussir. Avec ses poings à assommer un buffle, son œil effronté, il fait marcher comme des moutons les plus indisciplinés matelots. Ne sont-ce pas tous de grands enfans que les marins? Celui qui sait les prendre en fait ce qu'il veut. Je vous dis, moi, que, lorsqu'il leur aura fait signer leur engagement, — et c'est une question de verres de whiskey, — il les conduira tous à bord sans recourir aux policemen. Quant à trouver un lieutenant, on paiera ce qu'il faudra, et voilà tout... Du reste, Roslyn n'est jamais embarrassé.

— Faut croire! Vous savez comment il est parti de Sacramento?

— Non.

— Eh bien! là-bas, il avait fait tous les métiers, banquier, *manager* pour mineurs, etc. Il est intelligent, très débrouillard, mais joueur comme les cartes. Une nuit le faisait riche, mais la suivante le laissait sans le sou. A la fin, une partie d'enfer, qu'il avait engagée avec un propriétaire de mines du Colorado, lui raffa tout ce qu'il possédait, argent, marchandises, chevaux, jusqu'à sa montre, — bijou de grand prix. Il ne lui restait que son mobilier. Il proposa à son partenaire de le lui jouer contre 2 000 dollars.

— Allons donc, fit l'autre, mais vous êtes marié, mon cher, vous avez des enfans!... Où voulez-vous qu'ils gisent, quand vous n'aurez plus de meubles?

— Ça, c'est mon affaire, grogna Roslyn, mais, si je perds, je vous jure que demain, à midi, mon mobilier sera à la salle de vente.

— Soit! comme vous voudrez, après tout, fit son adversaire.

On reprit les cartes. Au petit jour, Roslyn rentrait au logis, réveillait femme et enfans, en leur sifflant un petit air de sa façon, puis, flegmatique : « Lizzie, dit-il à sa femme, une Anglaise de bonne famille que sa tournure de forban, ses longs che-



veux bouclés avaient séduite ; Lizzie, il faut se lever. On va venir chercher notre mobilier tout à l'heure. J'ai perdu. Je paie...

L'Anglaise écouta en silence. Elle connaissait le gaillard, depuis cinq ans qu'ils étaient mariés. Il lui en avait fait voir ! Elle se leva, se vêtit, habilla ses deux enfans, puis, les prenant par la main, s'en alla sans un mot, sans même se retourner. On ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus.

— Vrai ? Et qu'est-ce qu'il a dit, Roslyn ?

— Ce n'est pas un méchant homme. Il fut très affecté de cette disparition. Même, il mit des annonces dans les journaux, promettant une bonne récompense à qui lui indiquerait le lieu de retraite de sa femme. Au bout d'un mois, ne voyant rien venir, il prit Sacramento en exécration et décida d'en partir.

C'est alors qu'ayant entendu dire que notre ville prenait beaucoup d'extension, que c'était maintenant le port par où sortaient les bois de l'Orégon et les grains du Far-West, il vint ici s'établir marchand d'hommes. Vous savez que c'est le plus rude métier qui soit ; que cette racaille de matelots de tous les pays, quand ils ont bu, sont capables de tout ; mais, bah ! Roslyn n'a peur de rien, il ferait n'importe quoi pourvu qu'il puisse ramasser assez d'argent pour faire sa partie. Il n'y a que cela pour lui. On dit qu'un jour, au Mexique, l'auberge où il jouait fut secouée par un tremblement de terre. Tous les joueurs filaient affolés, lui ne bougea même pas ; il continuait à fumer sa pipe.

— Enfin, tant mieux s'il gagne quelques centaines de piastres avec le capitaine italien !

— Dans huit jours, il les aura reperdues !... Non seulement il tripote les cartes, mais il spéculé sur tout. Certes, il a du flair, le gaillard, mais pas l'ombre de patience. L'an dernier, il avait acheté une bonne concession de mine, mais il s'en est dégouté trop vite. Il l'a revendue à un Canadien qui, lui, est en train d'y récolter une fortune.

— Je sais, mais il est le premier à en rire, car il ne tient pas absolument à l'argent ; ce qu'il recherche avant tout, c'est des émotions.

— Alors, avec la vie qu'il mène, il est servi à souhait !

Le soir même du jour où Roslyn avait conduit toute sa bande à bord du *Città*, il invita le capitaine italien à dîner. On s'en fut à la taverne, où Roslyn, grand mangeur et fort buveur, commanda un menu soigné. On allait s'en donner !

Mais son convive lui parut une pauvre fourchette. Ils étaient là en face l'un de l'autre, l'Américain, une sorte de colosse velu, la face large, une touffe de poils rudes au menton, mangeant sans arrêter, les coudes sur la table, superbe de carrure, ne répondant que par monosyllabes grémelés du fond de la gorge à l'incessant babil de l'Italien.

Celui-ci, si maigre qu'il n'avait guère que la peau sur les os, tout vouûté, avec des cavités aux tempes, aux joues, aux yeux, s'agitait fiévreusement. Il mangeait à peine et prenait seulement un peu de petit champagne sucré, puis il s'interrompait de parler pour tousser, — une toux rauque et dure.

— Diable! mais vous ne buvez rien, vous!

— Je ne le peux plus. Je ne devrais même boire que de l'eau.

— Il y a donc quelque chose de cassé dans votre machine?

L'Italien parut ennuyé de la question et ne répondit que par un soupir.

Quand le dîner fut fini, Roslyn proposa une partie. Molfredo accepta. L'Italien d'abord perdit jusqu'à 300 dollars, tout ce qu'il avait sur lui, puis il les regagna. A la fin, il s'en tira avec 100 piastres de perte. Alors, satisfait de s'être un peu refait, il rejetait les cartes et, d'un ton maussade, murmurait que vraiment Roslyn était « trop en veine. »

Le lendemain, le capitaine dut garder le lit. Toute infraction au régime se traduisait pour lui, paraît-il, par les plus douloureuses crises. Roslyn alors se rendit à son bord pour offrir à l'Italien sa revanche.

— Non! pas aujourd'hui, fit le capitaine d'une voix éteinte. Peut-être demain. Et encore?... Je sens que vous me porterez malheur.

— Et pourquoi donc?

— J'ai mon idée.

— Mais enfin, quoi?

— Rien. Seulement, hier, si j'avais fait attention à certaine chose,... je n'aurais pas joué avec vous.

— Ah! mais, gronda avec colère le marchand d'hommes, que voulez-vous dire? Et, frappant la table du poing : — Sachez qu'il n'y a pas un être vivant qui puisse se vanter d'avoir jamais accusé Roslyn de tricher!

Sur la face bilieuse du capitaine, une grimace apparut qui voulait être un sourire. Puis, en secouant la tête : « Allons,

allons... Nous ne sommes pas de la même race, Mister Roslyn : sans cela, vous m'auriez déjà compris. Calmez-vous, je ne songe pas à vous offenser... Je voulais dire que vous êtes bien plus dangereux... pour moi... que si vous trichiez.

— Expliquez-vous, sacrebleu !

— Je suis d'un pays, voyez-vous, où l'on croit aux influences, aux sortilèges, aux sorts jetés. Nous autres, du Sud, — je suis de Reggio de Calabre, — nous fuyons l'approche de certains êtres, *redoutables* pour telle personne, *inoffensifs* pour telle autre. Ainsi, il y a huit ans, j'ai eu pour second un homme dont le regard ne pouvait se poser sur mes yeux sans que je ressentisse aussitôt une commotion. J'eus d'emblée le pressentiment qu'il me serait fatal. Cependant, au lieu de me séparer de lui, de le débarquer au premier port, je crus pouvoir lutter contre sa *jettatura*. Résultat : pendant le voyage même, ma femme a succombé à un mal si mystérieux qu'aucun médecin n'a pu l'expliquer ! Un peu plus tard, j'embarquai, par malechance, un cuisinier qui avait aussi le mauvais œil. C'était un mulâtre. Je compris cette fois que, si jamais ses yeux rencontraient les miens sans qu'aussitôt je touche du fer, c'en était fait ! Aussi, quand il m'approchait à table, je ne cessais de serrer mon couteau de la main gauche. Hélas ! un instant d'oubli devait me perdre. C'était par le travers de l'île Tristan d'Acunha, un vendredi et un 13. Il y avait grosse mer, le vent faisait rage, et nous avions dû mettre à la cape. J'étais en train de déjeuner, quand, sur le pont, un grand cri s'éleva : « L'artimon est rompu ! » Je me levai en sursaut, mais, à ce moment, un fracas d'agrès tombans me fit peur. A la porte de la cabine, je me heurtai, tout en courant, au cuisinier. Nos yeux se croisèrent, mais moi, je ne le remarquai pas, tant je songeais au danger de ce mât qui allait pendre sur notre flanc, si bien que j'oubliai complètement l'autre péril, le mauvais œil ! Cet oubli allait avoir des conséquences terribles.

Le capitaine parlait à voix basse, tout en passant rapidement une main décharnée sur sa barbe.

— Que vous est-il donc arrivé ? demanda Roslyn.

— Toute ma petite fortune se trouvait à Naples dans une banque puissamment riche, la banque Capellani. Eh bien ! quand j'arrivai en Europe, j'appris qu'elle avait fait faillite. Et savez-vous quel jour elle avait sauté ? *Ce même vendredi 13 janvier !*

— C'est étonnant, ma parole ! grommela le marchand

d'hommes, qui se mit à regarder au fond des yeux le capitaine.

— Il y a quelque chose de plus étonnant encore, et ceci vous expliquera ma phrase, que je n'aurais pas joué avec vous, si j'avais plus tôt remarqué certaine chose, c'est que...

Le capitaine rapprocha sa chaise de celle de Roslyn, lui prit la main, et lui parlant presque dans l'oreille :

— C'est que... ces deux hommes qui me furent néfastes... avaient tous deux, *comme vous...* des anneaux d'or aux oreilles.

— Bizarre !

Roslyn se croisa les bras. Il songeait. Son imagination inventive entrait en campagne. Une idée étrange commençait à germer dans son esprit.

Morbleu ! il devait y avoir un coup à tenter avec un homme sur qui on pouvait exercer une influence pareille. Mais quel coup ?

Alors il ralluma sa pipe, en tira silencieusement quelques bouffées, puis, se préparant à partir, s'informa de l'heure précise à laquelle le capitaine comptait lever l'ancre le surlendemain.

— Six heures !

Au moment où, quittant le *Città di Messina*, il descendait la passerelle, Roslyn se croisa avec l'agent d'une compagnie d'assurances.

— Tiens, Gottlieb, que venez-vous faire ici ?... Vous pensez donc qu'il y a de l'argent à gagner pour vous ?

— Peut-être ; je vais proposer au capitaine de l'assurer contre le risque de mort par accident.

— Vous ne faites donc plus l'incendie ?

— Non, il y a trop de concurrence, tandis que mon nouveau genre accidents prend bien.

— C'est pourtant fièrement scabreux d'assurer les équipages du long cours. Comment une compagnie sérieuse peut-elle engager de pareilles opérations ?

— Vous avez raison ; mais ma Compagnie n'assure que des individus isolés, et couvre seulement le cas où, le navire arrivant à bon port, l'homme assuré a seul péri. Or, remarquez-le bien, les matelots ne s'assurent pas, les officiers seuls s'assurent. Comme ceux-ci ne montent pas dans la voilure et ne se risquent guère sur les gaillards par gros temps, ils courent très peu de dangers de chute ou d'enlèvement à la mer. Aussi ma Compagnie

peut-elle se contenter d'une prime très modique, 0 fr. 25 par deux cents piastres.

Généralement les capitaines, surtout ceux qui sont mariés, ne résistent pas à la tentante perspective de voir leur famille subitement enrichie, s'ils meurent eux-mêmes par accident. Tous, d'ailleurs, en partant d'ici pour l'Europe, — des traversées d'au moins trois mois! — ont de l'argent, si bien que je fais pas mal d'affaires. Avec les Allemands, les Scandinaves et les Français, je réussis facilement... Les Anglais sont plus durs à la détente. Quant aux Italiens, je n'en vois pas souvent.

— Attendez, dit Roslyn, qui depuis un moment se pinçait le nez d'un air absorbé. Est-ce que je pourrais, moi, vous demander d'assurer pour mon compte la vie d'un officier ?

— Évidemment, à la seule condition que l'assuré n'ignorât pas l'opération.

— Bon... parfait!...

Et le marchand d'hommes se mit à frotter l'une contre l'autre ses larges mains, en même temps qu'une flamme s'allumait au fond de ses prunelles.

— Est-ce que par hasard vous voudriez engager une affaire ? demanda l'assureur.

— Eh, eh! on ne sait pas... Ça dépend... Quel serait le maximum à toucher en cas de mort ?

— *Le maximum?*... Oh, oh!... 20 000 dollars!

— C'est peu !

— Ma foi, moi, je ne puis pas engager la Compagnie pour plus ; mais, si vous voulez que je télégraphie à San Francisco, je pense bien qu'on m'autorisera à doubler la somme.

— Alors, topez, j'accepte... Télégraphiez... Je vous prends 40 000 dollars sur la vie de Molfredo pour son voyage d'ici à Liverpool ; entendu!... Seulement j'exige que vous ne l'avertissiez qu'au moment où je vous le dirai. Ça va-t-il ?

— Ça va!... N'est-ce pas, vous avez bien compris ? Vous ne palperez les 40 000 dollars que si Molfredo périt accidentellement pendant la traversée. Mais le *Città di Messina* devra, lui, parvenir sain et sauf à destination.

— *All right!* J'ai compris.

Alors les deux hommes se serrèrent vigoureusement la main.

— Ma foi, Gottlieb, je suppose que cette affaire vous suffit, et que vous allez laisser le capitaine tranquille.

— Soit!... Un client comme vous, qui fait le double du maximum, on n'a rien à lui refuser.

Le *Città di Messina* commençait à larguer ses amarres; son remorqueur sifflait; le pilote Fred Simons venait de revêtir son suroit et se préparait à descendre dans le petit canot pour gagner le bord du voilier, quand Gottlieb, s'approchant du pilote: « Tenez, Fred, mon ami, voulez-vous me rendre un service? Voici une lettre pour le capitaine. Comme elle lui sera plutôt désagréable, et que c'est un homme assez singulier, ayez bien soin de ne la lui remettre qu'au moment où, votre pilotage terminé, vous quitterez son navire pour rentrer au port. Vous entendez ?

— Parfaitement, monsieur Gottlieb, à vos ordres.

— Combien de milles restez-vous à bord du trois-mâts ?

— Cinq à six, pas plus.

— Bon ! Alors, au moment de repartir, vous ordonnerez à un matelot de porter la lettre, en disant que vous n'aviez pas pensé à la remettre plus tôt... Il l'aura toujours avant la nuit, n'est-ce pas ? C'est ce qu'il faut ; bien merci... Et pour votre peine, pilote, en rentrant chez *Mistress Simons*, une belle oie farcie vous attendra : un cadeau de *Roslyn* !

Le pilote écarquillait ses yeux. — Ma foi, fit-il gaiement, ce sera un rôti vite gagné. J'aurais, je vous le promets, fait la commission pour rien. — A demain, Fred ! — A demain, monsieur Gottlieb.

. . . . .

Le pilote est rentré la nuit dernière. Il vient remercier le marchand d'hommes de son oie grasse. La bête paraît superbe; *Mistress Simons* s'occupe de la mettre à la broche. Servie sur une marmelade de pommes au jus de citron, elle promet, dit-il, un repas succulent. *Roslyn* l'interrompt: « Et le capitaine *Molfredo* quelle tête a-t-il faite en lisant la lettre de l'assureur ? — Je n'en sais trop rien, car je la lui ai fait porter par un matelot, et, tandis que l'homme montait sur la dunette, je dégringolais l'échelle de corde. De mon bateau, à quelques encâblures, j'ai bien aperçu ensuite le capitaine, mais le jour était à peu près tombé... Je ne pense pas qu'il ait lu tout de suite, parce qu'il manœuvrait pour venir près du vent... Seulement, une douzaine de minutes plus tard, tandis que mes deux hommes dirigeaient le cotre, j'ai pris ma longue-vue et j'ai miré vers le trois-mâts.

— Et alors ?

— Ma foi, je n'en suis pas très sûr, parce que, je vous le répète, il faisait déjà assez sombre, et que les feux placés à chaque extrémité de la passerelle de l'Italien n'éclairaient guère ; pourtant, il m'a bien semblé voir le capitaine qui agitait les bras. Je crois même qu'il m'a crié quelque chose dans son porte-voix, mais je ne tenais pas à comprendre, me souciant peu de remonter à bord de son bâtiment, s'il avait eu une commission à me donner. Cet homme, reprit le pilote, est plus qu'à moitié toqué. Par instans, il vous regarde avec des yeux qui semblent brûler comme braise. Ses matelots en ont peur, et vos nouveaux engagés, à ce qu'il paraît, regrettent déjà d'être sous ses ordres. Il y aura du grabuge, pour sûr !

— Mais, vous avez dû dîner avec lui ?

— Dîner... si ça s'appelle dîner ! car il ne mange presque pas. Il boit de l'eau minérale et du lait. Il a dans sa cabine une chèvre qu'il traite lui-même.

— Bon, bon ! ça va bien ! murmurait Roslyn.

Il reprit avec un rire épais :

— Alors vous, pilote, ça ne vous dirait rien de rester trois mois en tête à tête avec un paroissien de cet acabit-là ?

— Ma foi, non !... Et, s'il ne se met pas tout l'équipage à dos avant même d'être arrivé au cap Horn, cela m'étonnera. Le service est dur à bord, et il faut être un rude lascar pour faire marcher un équipage de vingt-huit lurons de toutes nationalités, surtout ceux que vous lui avez donnés.

La face du marchand d'hommes s'épanouissait à vue d'œil. Il lâcha un joyeux juron, et envoyant une bourrade au pilote :

— *All right!*... Fred, vous souperez tantôt de bon appétit... Et moi aussi !

Le pilote avait une fameuse envie d'en savoir un peu plus long... On ne donne pas d'ordinaire une belle oie grasse pour une lettre portée ! Mais le pilote réfléchit que le marchand n'était point de ceux qu'on fait jaser, et il retint la question qu'il avait au bord des lèvres.

Le voyage du *Città di Messina* dut être singulièrement mouvementé, à en juger par la relation du livre de bord, — dont voici quelques extraits, de la main du capitaine :

« 15 novembre (peu après le passage de la ligne et le navire

se trouvant par le travers des côtes du Pérou). — Les hommes commandés pour aller pendant l'après-midi travailler à la peinture des mâts refusent de se lever de leurs cadres. Un nommé Muller, Allemand, déclare d'un air insolent que, sur les grands navires, on ne travaille pas l'après-midi. « Pourtant, est-il venu dire ensuite, si vous l'exigez absolument, capitaine, nous irons. » Ces gens-là ne me connaissent pas. J'ai répondu qu'il y avait eu refus d'obéissance et complot, que c'était acquis, noté, et que les coupables en répondraient devant qui de droit à l'arrivée. Ainsi, l'équipage prouve déjà, par son attitude, qu'il prépare un mauvais coup.

« J'aurai soin d'être toujours armé et l'œil au guet.

« 21 décembre (dans les parages de la Patagonie). — De nouveau leur insubordination vient de se trahir. Un vol a eu lieu dans la cale. A cinq heures du matin, les hommes du quart, étant ivres, refusent le lavage du pont. Je suis prévenu, je me lève et j'ordonne au maître d'équipage une fouille dans le poste. Plusieurs bouteilles de cognac sont trouvées sous les couchettes.

« Un peu plus tard, un matelot menace de mort le second. Le pilotin me rapporte ce fait étrange, que le lieutenant Brown, un Anglais, au lieu de venir au secours du second, son chef, s'est croisé les bras et s'est mis à rire. Oh ! oh !... alors le lieutenant serait le meneur secret des révoltés ?

28 décembre. — Le mouvement paraît s'accuser. J'avais cru un instant que les hommes en voulaient autant au second qu'à moi et songeaient à nous supprimer tous les deux ; mais non, le second cherchait à me donner le change. En effet, il y avait aux fers un nommé Coffin, un Gallois, un affreux drôle que le marchand d'hommes de Portland a dû me donner exprès. Ce Coffin avait frappé le second après l'avoir menacé. Or, le Gallois a brisé ses fers, les a jetés par le hublot, et, quand l'homme de veille est entré dans son cachot, il s'est rué sur lui, l'a terrassé, et s'est évadé. J'ai alors fait venir le second et lui ai dit que j'allais de nouveau faire empoigner son agresseur, qu'on attacherait avec de solides cordes. Le second m'a répondu qu'il trouvait que Coffin avait été assez puni d'un acte commis alors qu'il était ivre, et m'a demandé de pardonner. Je n'ai rien dit, mais je comprends maintenant que le second doit être du complot. Peut-être est-ce lui qui a touché la plus forte part de l'argent que Roslyn a distribué à ceux qui doivent m'assassiner ? car, si Roslyn



a risqué une forte somme sur ma tête, c'est qu'il avait en mains les moyens de se défaire de moi. Aussi, maintenant, je ne ferme plus l'œil, même la nuit. Je ne quitte guère ma cabine, et dans chaque poche de ma veste j'ai un revolver chargé.

*3 janvier.* — Jusqu'ici, c'était la bordée de tribord qui me semblait la plus dangereuse. Maintenant, celle de bâbord parait pire. Beaucoup d'hommes se disent malades. Ils ont soi-disant des clous aux mains, — et ces clous ont disparu le lendemain! Cela n'est pas naturel. Je relève le fait comme indice des plus suspects. La révolte couve. De quelle façon éclatera-t-elle?

*14 janvier.* — J'éprouve divers symptômes qui me donnent à penser, si abominable que cela paraisse, qu'on est en train de m'empoisonner. Ils n'osent sans doute pas en arriver à une agression ouverte, les lâches! Ils sont dix au moins, et, à dix, ils ne se risquent pas contre un homme seul et épuisé!

« Quant à douter qu'ils ont glissé du poison dans mes aliments, impossible! J'en ai eu tout à l'heure la preuve. Étant à dîner avec le second et le lieutenant, je me mis à dire que je ressentais de vives douleurs d'intestins : « Pourtant, ai-je repris en feignant de plaisanter, je ne suppose pas que l'on veuille m'empoisonner! » A peine avais-je prononcé ces paroles que le lieutenant devenait pâle comme un mort. Il se levait en sursaut et allait se coller au lambris, les yeux hagards, la mâchoire inférieure affaissée et pendante. Il refusa ensuite de revenir et disparut.

— Eh bien! dis-je au second, vous avez vu tout à l'heure quel effet de terreur j'ai produit sur ce misérable? Vous en témoignerez plus tard?

« Le second a répondu en haussant les épaules : « Mon Dieu, comme vous vous faites des idées, capitaine! »

« — Oui, je me fais une idée, lui ai-je répliqué d'une voix tonnante, c'est que tout le monde à bord veut ma mort, vous aussi!

« Le second a été cloué net. Il n'a plus osé rien dire. Il sent que je vois clair dans son jeu.

*30 janvier.* — Le charpentier vient me prévenir ce matin que le navire fait eau. Aussitôt j'ordonne à tout l'équipage de se mettre aux pompes; quelques minutes s'écoulent, et j'apprends que les pompes fuient, ayant sans doute été démolies d'avance.

« Qu'est-ce que cela prouve, sinon que les conjurés veulent couler le navire et se sauver dans des barques en profitant de ce que nous ne sommes pas loin des côtes du Brésil?

« Aussitôt, je sors de ma cabine, revolver au poing, et marchant droit sur le lieutenant : « Si, d'ici un quart d'heure, vous n'avez pas dégagé les pompes, je vous brûle la cervelle ! » Le coquin a eu le cynisme de répondre, d'un air d'indifférence : « Bien sûr, qu'on va les dégager. Nous [y sommes aussi intéressés que vous, capitaine ! » Dix minutes après, les pompes marchaient.

*5 février.* — Je suis resté deux jours couché, et ils n'ont pas osé venir m'achever... Du reste, je les attendais. Le premier qui aurait franchi mon seuil, je l'étendais raide sur le carreau.

*7 février.* — Je vais mieux, ne prenant plus que le lait de ma chèvre. Mais l'équipage devient ironique à mon égard. On me nargue ; sans doute, ils sont sûrs d'arriver à leurs fins. Roslyn va gagner les 200 000 livres que lui rapportera ma mort. Ce que je voudrais bien savoir, c'est quelle somme il a versée à chacun des matelots qu'il a achetés... Je le saurai !

*8 février.* — J'ai fait venir cette nuit le pilotin dans ma chambre sous un prétexte quelconque : il ne se méfiait pas. Alors, je lui ai mis brusquement mon revolver sur le front en déclarant qu'il allait périr s'il n'avouait pas. Le pilotin s'est mis à pleurer, m'a demandé grâce et a avoué finalement avoir reçu 500 francs de Roslyn pour me tuer. Il a confessé aussi que le chef des assassins était le lieutenant. J'en étais sûr ! Sans doute, quand il va se voir découvert, cet homme tentera un éclat, mais je le consignerai avec un factionnaire à la porte de sa chambre... Pourvu que ce factionnaire ne le laisse pas sortir !

*9 février.* — Le lieutenant, lorsque je lui ai prescrit de prendre les arrêts, a eu l'aplomb de me répondre que j'étais fou. Il a ajouté qu'en arrivant en Europe, il se plaindrait à son consul. Quelle impudence !

*10 février.* — Aujourd'hui, je me suis levé très souffrant. Toute la nuit j'avais enduré le martyre avec des douleurs le long de la colonne vertébrale, — toujours le poison ! — Alors, pour en finir, j'ai réuni l'équipage autour du grand mât, tous les hommes debout, moi assis sur une chaise — pas d'officiers, bien entendu. Je leur ai dit que je savais, que plusieurs d'entre eux me trahiraient, comme Notre Seigneur avait été trahi par Judas.

« Il y a eu une émotion énorme parmi les hommes, mais ils ne disaient rien.

« J'ai continué en déclarant que, certes, je ne réussirais peut-être pas à les empêcher d'achever leur forfait, mais que la jus-

lice humaine, sans parler de la justice de Dieu, châtierait terriblement les coupables.

« Quelques hommes m'ont paru très ennuyés que leurs projets fussent démasqués, mais c'est tout. J'espérais un bon mouvement de leur part. Je les ai interpellés par leur nom. Aucun n'a bougé. Pas d'illusions : ils sont pourris jusqu'à la moelle.

« Alors, je leur ai ordonné de déguerpir, et ils sont tous partis sans qu'un seul eût le courage de rester. Quelle sale engeance !

*11 février.* — Ça va de mal en pis. Ce matin, le second étant entré me faire un rapport, je lui ai dit ce que je pensais de l'attitude de l'équipage à mon égard. Il a marmotté entre ses dents un je ne sais quoi qui avait l'air de signifier que j'avais raison, mais on voyait bien qu'il ne le pensait pas, de sorte que je me suis fâché, car je ne veux pas qu'on me traite comme un enfant. Alors, il a haussé les épaules. Je lui ai aussitôt déclaré qu'il était un insolent ; même, je crois, je l'ai souffleté. Bref, nous nous sommes battus. Tout d'un coup il a dit : « Pardon, capitaine, j'ai tous les torts. Je ferai ce que vous voudrez. Dois-je me rendre à ma chambre ?

— Non, malheureux, aux fers, comme un simple matelot.

« Il était tellement épouvanté devant mon énergie qu'il n'a pas protesté... Il a seulement demandé qui dirigerait le navire, puisque déjà le lieutenant était consigné.

— Moi, ai-je répondu. N'est-ce donc pas assez ? Je veille pour tout le monde. Est-ce que je me couche ? Voilà quinze jours que je ne me suis pas déshabillé.

— Capitaine, a-t-il fait en gémissant, je vais aux fers puisque vous l'exigez, mais, de grâce, veillez ! le baromètre baisse, nous arrivons dans la région des cyclones.

— Monsieur, cela, c'est mon affaire, je connais mon métier !

« Eh bien ! cette double exécution n'a pas désarmé mes assassins.

« Deux heures plus tard, le maître d'équipage vint me dire que les voiles étaient masquées (1), et cela par suite d'un mauvais coup de barre. Le timonnier eut l'audace de prétendre que c'était moi qui, faute d'être monté sur le pont, — comme si un homme de mon expérience a besoin de monter sur le pont pour cela ! — lui avais donné une fausse indication.

(1) Collées devant les mâts par le vent, au lieu d'être gonflées par derrière.

« Ce soir, il vente fort : c'est ennuyeux, car le voilier n'a pas, je crois, une bonne stabilité, et je ne sais comment les ordres que je donnerai seront exécutés.

« ... Les hommes rôdent autour de moi avec des yeux étranges. Il y en a un, Mathias, dont la manche m'a paru recéler quelque chose d'anguleux ; ce doit être un couteau. C'est lui, peut-être, qui est désigné pour me frapper...

*12 février.* — Abomination, infamie ! Ma chèvre vient de succomber. Le mousse prétend qu'elle est morte de faim. Ce gamin ment. Il est certain que je surveillais sa nourriture pour qu'ils ne l'empoisonnent pas, mais elle avait assez à manger. Il est clair que la bande, sachant que, maintenant, pour être à l'abri de leur poison, je ne me nourrissais plus que du lait de ma chèvre, l'ont empoisonnée. Je suis à leur merci..., à moins de découvrir l'endroit où ils cachent l'arsenic.

« Sauvé ! Tout à l'heure, profitant de ce que le second est aux fers, je me suis glissé sans bruit dans sa chambre. Là, j'ai trouvé, dans la toilette, une poudre blanche un peu grasse qui doit être l'arsenic. J'ai pris cette boîte, je l'ai cachetée avec de la cire. A l'arrivée à Liverpool, je la remettrai aux magistrats.

*13 février.* — La nuit porte conseil. C'est toujours la nuit que les idées me viennent. Je souffre cruellement. On dirait que du plomb fondu me descend de la base du crâne aux reins... Enfin, je lutterai jusqu'au bout, face aux assassins... J'ai eu l'idée d'exiger de nouveaux aveux du pilotin. En somme, en y mettant le temps, j'arrive généralement à lui faire dire tout ce que je veux. Donc, armant mon revolver, j'ai prononcé ce seul mot : Parle !

« Il a répondu sans lever les yeux : « Oui, capitaine, je parlerai... demain. Mais aujourd'hui, vous avez mieux à faire que de m'écouter. Je vous conseille de descendre dans la soute aux toiles de rechange. Comme on n'y va jamais, c'est là que les conjurés cachent leurs papiers, leur argent, et aussi les bouteilles de cognac qu'ils vous ont volées. » Puis, aussitôt, il s'est écrié : « Oh ! qu'ai-je dit?... Gardez-moi le secret, sinon ils vont me tuer ; non, de grâce, n'y allez pas ! »

« Ah ! mais, au contraire, si ! je vais y aller et tout de suite. D'abord la mer grossit et d'ici une heure elle sera peut-être si forte que je ne pourrai plus descendre par la petite échelle de fer... »

Ces lignes sont les dernières que le capitaine ait écrites. La

suite est de la main du second. Le livre de bord se continue ainsi, à la date du 14 :

« Hier, moi Brown, second, ai pris le commandement du navire. L'équipage est venu me retirer des fers, disant que le capitaine était disparu et que le navire allait périr. Toute la nuit nous avons lutté contre la tempête. Quelques avaries... Durant ce temps, aucune nouvelle de notre chef. Personne ne sait ce qu'il est devenu ou tout au moins ne veut me dire ce qu'il sait. Le pauvre homme était si singulier dans ces derniers temps qu'il a dû se jeter à la mer. Je ne vois pas d'autre explication, au moins quant à présent. »

A l'arrivée dans le port de Liverpool, le second s'empressa d'aller tant au consulat d'Italie qu'aux magistrats du comté faire ses déclarations.

Les autorités ordonnèrent une enquête. Le coroner la dirigea avec le plus grand zèle, assisté du consul. Tout l'équipage fut interrogé homme par homme et à plusieurs reprises. De cette enquête, que nous résumons ici, il résulte que le capitaine Molfredo était atteint depuis fort longtemps d'hallucinations du caractère le plus pernicieux. Déjà, une première fois, dans l'Océan Indien, puis durant la traversée de Sidney à Portland, il avait été pris de colères soudaines, incompréhensibles, au cours desquelles il proférait, on ne sait contre qui, des menaces terribles. Aussi nombre d'hommes, persuadés qu'un pareil chef les conduisait à leur perte, désertèrent-ils à Portland, ce qui obligea le capitaine à engager d'autres matelots. Le lieutenant, un Maltais, refusa également de rester.

Les hommes qui manquaient furent remplacés par les soins d'un marchand d'hommes nommé Roslyn, avec qui le capitaine semblait d'abord dans les meilleurs termes. Cependant, le *Città di Messina* n'eut pas plutôt levé l'ancre que Molfredo éclatait en menaces furieuses contre ce Roslyn qui, soi-disant, voulait le faire assassiner, afin de gagner deux cent mille francs. Par la suite l'équipage devait souvent entendre le capitaine proférer ces propos et bien d'autres du même genre, auxquels personne à bord n'a jamais rien compris.

D'ailleurs, entre temps, le capitaine était repris de ses crises nerveuses. Quand elles arrivaient à leur paroxysme, le malheureux voyait partout des fantômes. Deux fois, pendant la nuit, il tira des

coups de revolver sur des ennemis qu'il prétendait l'avoir assailli. Le lendemain, au jour, retrouvant les balles dans les boiseries de sa cabine, il était tout honteux et avouait que, par instans, il perdait la raison.

Chez cette âme inquiète et tourmentée, les moindres incidens tournaient au drame. Les hommes se plaignaient-ils du travail excessif qui leur était imposé malgré la chaleur, aussitôt le capitaine les accusait de braver son autorité, de se préparer sourdement à la révolte; quelques bouteilles « chapardées » à la cambuse se transformaient en un pillage général de vivres « afin d'affamer le navire. »

Une fois, par gros temps, le trois-mâts fit un peu d'eau. Les pompes, asséchées par un long manque d'usage, commencèrent par mal fonctionner. Le capitaine voulut à toute force qu'on les eût crevées, afin de faire sombrer le navire.

Cependant, quand on arriva dans les parages du Cap Horn, où la température est froide, l'état du capitaine parut s'améliorer. Il mangeait d'assez bon appétit et causait de choses et d'autres assez librement; mais ce ne fut qu'un trop court répit. Dès qu'on remonta vers la Ligne, ses hallucinations le reprirent. D'abord il cessa de manger, prétendant qu'on l'empoisonnait; puis il se barricada dans son salon, ne montant plus jamais sur la passerelle, criant ses ordres par une fenêtre, ne permettant à personne de l'approcher, sauf le mousse, et encore!...

Plus que jamais, il se persuada qu'il y avait à bord un complot général pour l'assassiner. Deux fois, pendant la nuit, il fit réveiller le pilotin et lui fit subir un interrogatoire. Terrorisé par les menaces du capitaine, le pilotin, un garçon d'ailleurs assez faible d'esprit, un peu hystérique, finit par se laisser suggérer toutes sortes de machinations, qu'il racontait ensuite avec force détails dramatiques. Il prétend aujourd'hui ne pas même savoir ce qu'il a dit, n'ayant songé qu'à sauver sa vie.

En février, Molfredo devint tout à fait fou. Ce fut chez lui un délire de persécution bien caractérisé. Il fit consigner successivement le lieutenant et le second. Ce dernier dut même se rendre aux fers sur l'ordre exprès que lui en intima son chef. Comme celui-ci ne montait jamais plus sur la dunette, le navire dut se gouverner à peu près seul, aucun officier n'étant là pour surveiller la manœuvre, et les ordres étant souvent donnés si mal à propos qu'un jour les voiles furent masquées.

Quand les hommes comprirent qu'il y allait maintenant de leur existence à laisser les choses aller à la débandade, ils n'eurent plus d'autre pensée, sans doute, que de se débarrasser rapidement de leur capitaine. Que se passa-t-il?... Tout ce qu'on sait, c'est que, le 13, Molfredo disparut soudain.

Il paraît que, le soir, personne n'entendant le moindre bruit du côté des appartemens du capitaine, l'un des mousses se glissa en rampant jusqu'à la porte, et l'ouvrit. La cabine était déserte. Le mousse revint prévenir le poste.

Alors les hommes descendirent chercher le second et le lieutenant, et les deux officiers, prenant des lanternes, cherchèrent dans tous les coins du bâtiment. Ils n'auraient trouvé aucune trace de leur chef.

« L'attention des magistrats enquêteurs ayant été particulière-  
« ment attirée par les dernières lignes qu'eût tracées le capi-  
« taine, celles où il parlait de la soute aux voiles de rechange,  
« les magistrats se sont rendus à bord, dit le procès-verbal d'en-  
« quête, et sont descendus dans cette soute, — du moins l'un  
« d'entre eux, car la soute est de faibles dimensions. L'examen  
« des lieux révèle que, sur une des voiles, une large tache a dû  
« être lavée récemment. Tache de quoi? Peut-être de sang. Il  
« faut dire qu'on pénètre dans la soute en question par un trou  
« ovale percé dans le plafond garni d'une courte échelle de fer.  
« Le trou n'est guère plus large que le corps d'un homme. Il  
« se peut que le capitaine, au moment même où il n'avait  
« encore que le bas du corps d'engagé, ait été frappé d'un coup  
« de couteau et soit tombé sans même pousser un cri. Ensuite  
« on l'aurait jeté à la mer.

« Pressé de questions, le pilotin s'est quelque peu troublé;  
« mais jamais il n'a cessé de répéter avec énergie qu'il n'avait  
« nullement parlé au capitaine de la soute aux voiles. »

Les magistrats restèrent persuadés, à l'air gêné de certains hommes, que l'équipage devait savoir comment avait péri le capitaine. Mais, ne pouvant baser une accusation sur des indices aussi vagues, et, d'autre part, contraints de s'avouer que les matelots étaient presque excusables d'avoir voulu se débarrasser d'un chef qui allait causer leur perte, ils préférèrent proposer au jury un verdict déclarant que le capitaine Molfredo avait dû se détruire en se précipitant dans les flots.

Le rapport des magistrats est complété par un post-scriptum ainsi conçu :

« Un des officiers du bord nous a remis, après que notre rapport était rédigé, une lettre datée de Portland, émanant de l'agent d'une compagnie d'assurances accidens, où il est relaté que le nommé Roslyn, marchand d'hommes, le même qui fournit au capitaine Molfredo un nouvel équipage, avait assuré la vie de celui-ci pour une somme énorme. Donc ce Roslyn avait intérêt à ce que le capitaine périt pendant la traversée, ce qui induirait à penser que peut-être aurait-il tramé avec l'équipage un complot pour faire disparaître M. Molfredo.

« Engagés sur cette piste, nous avons repris l'interrogatoire des officiers et matelots. Le second nous a déclaré que, si le capitaine a réellement été tué par l'équipage, le meurtre n'a eu qu'une cause, la crainte de tous que Molfredo ne fit chavirer le navire, qu'il n'était plus capable de diriger; mais, quant à avoir été soudoyés, il affirme que non. En ce cas, dit-il, c'est tout de suite, au départ de Portland, que le capitaine aurait disparu, et non après trois mois et demi de traversée. D'ailleurs, selon lui, Roslyn est un habile homme, mais non un assassin. Il a profité de ce que, l'assurance de la vie d'un tiers étant licite, il lui semblait probable que Molfredo, chez qui il devinait un commencement de délire, se tuerait ou serait tué pendant cette longue traversée de quatre à cinq mois. Spéculateur effréné, Roslyn a mis sur cette probabilité, non sans se dire, vraisemblablement, que la nouvelle d'un pari engagé sur sa mort allait sans doute hâter l'éclosion de la folie chez Molfredo. Et après? Ce qu'a fait le marchand d'hommes est indélicat, déclare le consul, mais nullement criminel.

« C'est également notre avis; aussi pensons-nous qu'il n'y a pas à modifier les conclusions précédentes. »

Le verdict du jury, après quelque hésitation, fut : *mort accidentelle*, si bien que l'affaire passa à peu près inaperçue dans ce port immense qu'est Liverpool.

Et maintenant, retournons à Portland.

Eh bien! Roslyn, par nonchalance, venait d'y faire faillite, pour s'être trop témérairement lancé dans une affaire de prospection d'or.

Son actif parut mince, quand les créanciers le comparèrent



au passif, lequel atteignait le chiffre de 30 000 piastres. Comme ils le lui reprochaient, Roslyn riposta, avec son flegme ordinaire, qu'il suffisait d'attendre l'arrivée du *Città di Messina* à Liverpool, et que, ce jour-là, les assurances de San Francisco régleraient 40 000 dollars, ce qui paierait tout le monde. Il lui resterait même, comme il disait, de quoi « faire le garçon. » Donc, il fallait ne toucher à rien, le laisser en paix, et ne pas « braire comme des ânes. »

Mais les créanciers sont d'ordinaire gens peu patients. Aussi réclamèrent-ils, d'une seule voix, la vente à l'encan des frusques, du mobilier, de l'auberge, et des créances du marchand d'hommes.

Roslyn rentra chez lui furieux.

Le soir même, il se rendait chez un brasseur nommé Chambers, son principal créancier. A peine dans la boutique, Roslyn déclarait à Chambers qu'il lui laissait le choix ou d'une balle dans l'œil ou de prendre l'engagement de le laisser tranquille. Chambers, homme avisé et riche, tenait à son œil. Il y tenait même énormément. On causa, le brasseur se faisant raconter par le menu comment le marchand d'hommes avait eu l'idée de spéculer sur la vie du capitaine. Roslyn parlait bien ; au bout d'un quart d'heure, le créancier fut tout à fait convaincu. Il réclama seulement une petite commission de dix pour cent sur la somme à toucher de l'assurance, moyennant quoi, il s'engageait à décider, de gré ou de force, tous les autres créanciers à se taire.

Puis, un beau matin, un télégramme reçu par les assureurs leur apprit à la fois la bonne arrivée du *Città* à Liverpool, la disparition de son capitaine, et le verdict très catégorique du jury déclarant Molfredo mort par accident. La somme à payer était lourde, mais, puisqu'il faudrait quand même y venir, quelle belle réclame que de payer très vite ! L'assurance s'exécuta.

Aujourd'hui Roslyn est riche, mais ces gens de Portland, qui ont douté de son étoile, le « dégoûtent. » Il va partir pour le Klondyke, où il compte ouvrir un Music-Hall monstre.

MASSON-FORESTIER.

---

# LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

---

## L'HABILLEMENT (1)

---

### II. — COSTUMES ET CHAUSSURES

Il est des femmes laides sur qui les belles robes pleurent, et de jolies personnes à qui la nature laisse tout porter avec charme, jusqu'à des oripeaux ou des guenilles. Il est de « petites bourgeoises » qui ont, pour « se mettre, » un goût inné ; il est aussi de « grandes dames » faites « comme quatre œufs » — ainsi que disaient nos pères, là où nous disons aujourd'hui « faites comme quatre sous, » pour désigner celles qui s'habillent mal. — Il est, dans tous les pays et à tous les âges, des corps auxquels nulle mode ne semble convenir ; d'autres, au contraire, sur qui les tons violens s'associent sans dureté et les nuances pâles sans fadeur, que les tissus moulent sans indécence ou drapent sans banalité. Mais, jeunes ou vieilles, les créatures féminines demeurent toutes plus ou moins coquettes, en vraies filles de cette Ève qui demanda un costume dès qu'elle eut perdu son ingénuité et pris conscience de son sexe.

#### I

Ce sexe, que nous appelons « beau, » l'est peut-être surtout par sa parure, tandis que le nôtre, par ses vêtements, est considé-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février.

rablement enlaidi. Entre hommes et femmes, d'ailleurs, la démarcation extérieure par la toilette est assez moderne : la robe d'une vierge grecque ou romaine ne différait guère, soit comme forme, soit comme tissu, de celle de son frère. De même en France, durant tout le moyen âge, la cotte hardie, le *gipon* ou le *corset*, n'étaient pas, au temps de saint Louis, plus féminins que masculins ; la robe d'un marmiton était plus commune et coûtait moins cher que celle d'un chevalier ; mais la coupe était la même pour une servante ou pour un maçon, pour une bourgeoise ou pour un archer. Lorsque, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le sexe fort, dans son ensemble, adopta le vêtement ajusté et que la jupe flottante demeura seulement le signe distinctif de quelques catégories, — les « gens de robe longue, » — magistrats, docteurs ou prêtres, les seigneurs et les dames opulentes continuèrent à rivaliser de luxe, bien que sous des accoutremens différens.

Pour les uns comme pour les autres, ce chapitre de dépense ne paraît pas avoir augmenté depuis les temps féodaux jusqu'aux derniers règnes de la monarchie. La France des derniers Valois ou des Bourbons n'eut rien à envier, pour la pompe des atours, à celle des âges antérieurs ; mais elle ne les surpassa pas comme on serait tenté de le croire. En 1328, une robe de drap doublée de soie noire, destinée à la Reine, coûtait (en monnaie de nos jours, ainsi que les chiffres suivans) 1 900 francs. Une autre, de velours cendré, montait à 4 000 francs et une de velours violet, doublée de menu vair, à 9 000 francs. C'est là dedans que les princesses étaient vraiment « parées comme des chasses, » semblables à celles des contes de fées. Il y avait mieux encore : ces étoffes d'or et d'argent fin, dont notre xix<sup>e</sup> siècle ne voit plus, au théâtre ou dans les églises, que de pâles imitations. La duchesse de Bourgogne se commandait, en 1375, une robe de drap d'or de Chypre, semée de paons, qu'elle payait 12 500 francs.

Je n'ai rencontré nul chiffre aussi élevé de Henri IV à Louis XVI : en 1740, une robe de velours ciselé de fleurs naturelles, d'où sortaient des fleurs d'or et d'argent, se vend 5 700 francs ; une autre toilette de cérémonie, en 1785, atteint 6 500 francs. C'est le maximum des prix qui me sont passés sous les yeux. Mais, durant la même période, la facture détaillée d'un costume de seigneur exceptionnellement fastueux arrive au total de 6 200 francs.

Et si, laissant de côté ces types extraordinaires, nous consi-

dérons les habillemens de gala de la haute société depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, nous les trouverons de valeur à peu près analogue pour les femmes de qualité et pour les gentilshommes de cour, c'est-à-dire variant entre 1 000 et 1 500 francs. Mille francs seront payés, au xvi<sup>e</sup> siècle, aussi bien pour un « corset » d'homme, en velours, avec bordures et franges d'or, que pour une robe de femme en taffetas de Gênes avec cote de satin bleu. Sous Louis XIV, les toilettes de « présentation, » en satin brodé ou en peluche couleur de feu, que M<sup>me</sup> de Maintenon offre à sa belle-sœur d'Aubigné, valent environ 1 200 francs ; et c'est aussi 1 200 francs que paie le duc de Nemours pour ses habits complets. Encore faut-il ne « prendre du galon » qu'avec discrétion ; car les galons d'argent qui côtoient le bord du vêtement, en sillonnent le dos, en encadrent les poches ou les revers, peuvent être, à eux seuls, tarifés jusqu'à mille francs. De ces atours somptueux, les riches d'autrefois n'en avaient pas sans doute un grand nombre ; leur budget ne l'eût pas permis : l'entretien annuel d'une fille de France, sœur de Louis XIII, figurait pour 40 000 francs d'aujourd'hui dans les comptes de la maison royale ; mais une très grande dame comme la vicomtesse de Rohan ne disposait, pour sa toilette et celle de sa fille, au siècle précédent, que d'une pension de 11 000 francs.

Les modes étaient d'ailleurs très changeantes, presque autant que de nos jours. A distance, l'œil ne perçoit que faiblement ces mutations ; ce qui nous fait à peine l'effet d'une nuance dans l'aspect d'un surcot ou d'une tunique, d'un pourpoint ou d'un justaucorps, constituait une révolution pour les intéressés. Même l'on peut dire que, depuis quatre-vingts ans, la mode, pour les hommes, a varié moins que jadis : il y a beaucoup plus de dissemblance entre un contemporain de Charles VII et un contemporain de Louis XII, ou entre le sujet de Henri IV et celui de Louis XIV, qu'il n'y en a entre deux bourgeois de 1825 et de 1900. Le citoyen du xix<sup>e</sup> siècle ne connaît d'autre magnificence, d'autre recherche d'étiquette, que l'uniforme habit noir. Il a fallu, pour en venir là, que les armures tombassent pièce à pièce et les broderies fleur à fleur : « C'est, disait un poète, la raison humaine qui a perdu toutes ses illusions, et qui en porte elle-même le deuil afin qu'on la console. »

D'illusions, les dames n'en ont perdu aucune ; elles n'ont pas besoin d'être consolées. Pendant que s'accomplissait, chez les

hommes, ce sacrifice à l'économie et à l'égalité, qui remplaçait les broderies, les dentelles et les plumes, les culottes courtes et les étoffes claires, les boucles et les bijoux, par un frac abordable pour toutes les situations et toutes les fortunes, pendant le développement de cette longue série d'abnégations masculines, nos moitiés intraitables n'ont cessé de s'attifer à la grecque, à la turque, à la chinoise, à la Marie-Stuart, à la Médicis, de se costumer en bergères Watteau ou en marquises Louis XV. Si bien que, dans le ménage actuel, l'épouse fleurie, enrubannée, constellée, triomphante, enveloppée d'une atmosphère invisible de vénusté qui s'évapore autour d'elle, apparaît à côté du mari résigné, sombre, éteint et plat.

Félicitons les femmes de n'avoir fait aucune concession à la tendance niveleuse des toilettes, de n'avoir point entendu raison sur ce qui touchait à leur beauté ; mais reconnaissons qu'elles obéissent elles-mêmes, en esclaves, à la tyrannie de modes qui souvent furent absurdes et, ce qui est plus grave, parfois hideuses. Ces modes, nul ne sait qui les ordonne ; les couturiers, qui sont censés les diriger, avouent n'avoir sur elles presque aucune influence. C'est un souffle qui passe, mystérieux et irrésistible ; quelque chose comme le vent qui soulève, à certaines heures, les peuples, ou apporte les épidémies ; bien qu'avec moins de dommages, puisque le résultat est, au pis aller, d'obliger pour quelque temps à des déformations artificielles des êtres que la nature avait harmonieusement bâtis.

Le siècle qui finit en a connu d'assez mémorables : la taille, remontée jusque sous les bras ou descendue jusque sur les reins ; les hanches, démesurément élargies par les paniers empruntés à l'ancien régime ; telle autre partie du corps follement amplifiée par des « tournures » postiches, puis dissimulée, escamotée par de laborieux déplacements ; les jambes, tantôt perdues au centre de cages ovoïdes, — les crinolines, — que soutenaient des cerceaux d'acier, tantôt ficelées en boudins dans des fourreaux qui paralysaient tout mouvement ; les bras, un moment cachés sous des manches dont l'ample bouffissure rappelait le pantalon d'un zouave, et découverts peu après, en tenue de soirée, sous une épaulette de ruban, si étroite qu'elle ne permettait plus de porter la main à ses cheveux sans immodestie.

De ces modes, les moins gracieuses ont même succès et souvent même durée que les plus seyantes ; l'élite élégante y répugne

peut-être au fond de soi, mais elle finit tout de même par les accepter : vers 1860, au temps des crinolines, lorsque les Françaises portaient sur elles pour 4 200 000 kilos de ruban d'acier, on eut aussi de faux ventres appelés des « demi-termes. » Si le bon ton voulait un jour que les femmes s'appliquassent, au haut du dos ou au bas de l'estomac, la bosse de Polichinelle, sans nul doute elles se la mettraient dans toutes les contrées policées sans exception, et il ne faudrait pas plus de six mois pour universaliser cette gibbosité; car ce domaine de l'habillement féminin ne connaît nulle frontière et les décrets internationaux et anonymes, par qui la matière est réglée, bien différens en cela des protocoles de conférences diplomatiques, ne souffrent aucun retard.

Le corset, soit qu'il épouse du plus près possible les contours réels, soit qu'il les corrige dans une vue esthétique, soit qu'il les repétrisse au gré d'engouemens passagers, est la pièce essentielle et génératrice de l'ajustement moderne. Lui-même est assez récent. Du moins tel qu'il apparaît aujourd'hui; le *mot* de corset, aussi vieux que notre langue, signifiait naguère une sorte de corsage et l'*idée* est bien plus vieille encore : les femmes de l'antiquité se servaient de bandelettes, disposées les unes sur les autres, pour serrer leur taille, effacer leurs épaules, soutenir leurs seins et en augmenter l'importance. Les dames du xv<sup>e</sup> siècle obtenaient certains des effets que produit le corset actuel, — cet « instrument de gêne et de mensonge, » comme l'ont nommé ses adversaires, — au moyen de poches rembourrées, cousues au bon endroit sur la chemise.

Le « corps piqué, » inventé sous Catherine de Médicis et mis par elle en grande vogue, était une terrible armature de bois, d'ivoire ou de métal, inflexible et inextensible. Ambroise Paré rapporte avoir vu sur sa table de dissection de jolies femmes à taille fine, « leurs côtes chevauchant les unes par-dessus les autres. » Pour faire « un corps bien *espagnolé*, disait Montaigne, quelle géhenne ne souffrent-elles pas, guindées et sanglées avec de grosses coches jusques à la chair vive. Oui, quelquefois à en mourir! » Allez au musée de Cluny voir le corset de fer de cette époque, l'assertion de Montaigne ne vous semblera pas exagérée. — « Espagnoliser » un corps, c'était lui donner la taille dont les beautés de la péninsule voisine ont le privilège. Chacun sait, en effet, — mais les fabricans de corsets le savent mieux que personne, — combien sont différemment construites les femmes des

divers pays d'Europe : il faut, pour chaque nation, des modèles tout différens.

La forme extérieure des corps fashionables change d'ailleurs tous les quatre ou cinq ans, suivant les bienséances que les couturiers imposent. Le corset se fait tantôt en fuseau et tantôt en corbeille ; la mode, suivant ses caprices, enchante successivement et les grasses et les maigres. Ce fut récemment au tour de ces dernières de se réjouir ; la silhouette féminine passa brusquement de l'image fidèle d'une amphore antique, à l'aspect d'un verre de lampe, puis d'une bougie, puis d'un simple crayon. Les médecins voyaient arriver à leurs consultations des dames éplorées qui leur disaient : « Docteur, donnez-moi ce que vous voudrez, empoisonnez-moi, mais faites-moi maigrir ! » Et, comme le simple massage n'opérait pas assez vite, ces clientes recouraient à la corsetière, confidente des opulences de leur personne. Ces artistes dociles inventèrent alors des harnachemens secrets et extraordinaires pour obtenir une minceur artificielle ; à qui se jugeait trop forte encore ils répondaient, en manière de consolation : « Il est vrai, madame, qu'on ne porte plus ni hanches, ni poitrine ; mais probablement tout cela *se portera* de nouveau l'an prochain. »

Le corset sur lequel, ou mieux contre lequel hygiénistes et moralistes ont, depuis deux siècles, écrit nombre de pages, est ainsi, suivant les variations du goût, suivant qu'il retranche ou qu'il multiplie, parfois malsain et parfois inoffensif. A cette innocente catégorie appartient une création contemporaine : le plastron baleiné, qui supprime les seins d'étope ou de caoutchouc et qui, moyennant une boucle intérieure, serrée à volonté, avante ou diminue le volume de la gorge, la fait paraître abondante ou réservée, et simule à ravir la fermeté moelleuse de la chair vivante. A travers mille vicissitudes le corset, de Charles IX à Louis XV, avait néanmoins progressé ; de nos jours il s'est transformé tout à fait : le corset « à combinaisons » de 1770, avec son busc épais descendant le long du torse comme une barre de fer, le corset « à poulies » de la Restauration, sont des machines indignes d'être comparées au corset moderne, souple comme un gant, contourné dans ses coutures pour s'adapter à tous les mouvemens, et pesant 200 grammes à peine.

Les perfectionnemens introduits, la création de grandes « usines à corsets », d'où sortent tous les types imaginables, depuis ceux de gros coutil pour les paysannes, jusqu'à ceux de

batiste moirée, de damas de soie, de satin broché, — les tissus varient de 0 fr. 75 à 20 francs le mètre et il en faut 50 centimètres, — ont révolutionné cette industrie depuis une trentaine d'années. On calculait, en 1870, qu'il existait à Paris 4 000 corsetières environ, établissant en moyenne un corset tous les deux jours; ce qui, d'après le nombre des ouvrières dans les autres villes de France, donnait un total de 1 500 000 corsets. Depuis cette époque, le chiffre d'affaires a triplé, le nombre des articles est quatre fois plus considérable et, tandis que le prix de chacun, considéré isolément, s'abaissait, la façon, la substance s'amélioraient.

Notre production annuelle peut être estimée à 55 millions de francs, dont un quart seulement pour le corset sur mesure; Paris fabrique à lui seul autant que la province. De cette somme, la main-d'œuvre absorbe 25 pour 100, représentée par environ 20 000 ouvrières et un millier d'ouvriers mâles. Les salaires varient de 6 et 8 francs par jour, pour quelques privilégiées, employées chez les grandes faiseuses, jusqu'à 1 fr. 50 pour les femmes qui travaillent chez elles en soignant leur ménage, ou pour les prisonnières des « maisons centrales » à qui les manufactures confient nombre de travaux. L'on m'a fait admirer de jolis petits corsets roses sortant des mains d'une jeune femme, détenue à Clermont pour avoir étranglé ses deux enfans.

L'une des grandes entreprises dont je viens de parler livre au commerce, à elle seule, 900 000 corsets par an, coupés, cousus, plissés, œilletés et apprêtés à la vapeur. Les scies tournantes découpent 36 pièces à la fois, en suivant le dessin tracé au crayon sur les tissus. Les divers morceaux, réunis en paquets par douzaines, sont portés aussitôt à la couture. L'ouvrage, si simple autrefois, est divisé en une foule d'opérations; au point qu'un corset, avant d'être fini, passe entre plus de vingt-cinq mains différentes. Mais il s'exécute aussi beaucoup plus vite : la machine à 4 ou 5 aiguilles fait 4 ou 5 coutures à la fois.

Nous devons constater ici que, sur le terrain des inventions mécaniques, qui presque toutes viennent des États-Unis, la supériorité des Américains est écrasante et s'affirme en mille détails. Ainsi un appareil, imaginé par eux, avait permis de poser les œillets de laçage dix fois plus vite qu'on ne pouvait faire auparavant; un effort tout récent a pour résultat d'accélérer cinq fois encore la rapidité de cette besogne. Au lieu d'incruster un par



un les 15 ou 18 œillets de chaque corset, la nouvelle machine, d'un seul coup, perce tous les trous et y loge en même temps les petits anneaux de cuivre. On donne un apprêt spécial au corset par l'injection de vapeur d'amidon, ce qui le rend plus solide et presque indéformable. Le garnissage y ajoute les dentelles ou les broderies. Enfin il est repassé sur des moules de cuivre chaud, nommés je ne sais pourquoi des « potences », qui communiquent aux « goussets » leur rondeur, aux baleines leur courbure définitive.

Le corset n'a plus alors qu'à être mis en carton ou en caisse, suivant sa destination plus ou moins lointaine : en voici d'alignés sur des bustes-annonces, du galbe le plus sympathique, en partance pour l'Australie et le Canada; d'autres salles sont uniquement consacrées aux commandes des magasins de nouveautés. Le corset en gros traverse des jours difficiles : telle fabrique de premier ordre, qui gagnait il y a vingt ans 15 pour 100 sur un chiffre d'affaires de 4 millions de francs, voit ses affaires décroître à l'étranger et ne réalise plus qu'un profit de 5 pour 100. Il faut beaucoup de capitaux, énormément de marchandises en magasin, des relations en tous pays, un personnel uniquement occupé à créer sans cesse des modèles : le « mignon » ou l'« aurore, » le « siamois » ou l'« impérial, » le « phœbus » ou le « trianon. » Sans parler des catégories intimes : du corset « tuteur » pour les tailles déviées, du « dorsal » pour les épaules à saillies non symétriques, de l'« abdominal, » de la « brassière, » des corsets « grossesse » ou « maternel, » ces derniers munis d'un boutonnage automatique pour les mères qui allaitent.

Tous les articles bon marché sont vendus à peu près au prix de revient; mais aussi la plus humble bourgeoise, l'ouvrière même, satisfait en quelque mesure désormais cette volupté discrète des dessous soignés. Le commerce de détail réalise d'ailleurs d'assez forts bénéfices : les articles payés par le marchand 13 et 28 francs, en gros, sont revendus 18 et 49 francs au public.

## II

La toilette des Français de l'un et l'autre sexe représente annuellement une dépense de deux milliards et occupe environ un million de personnes, tant ouvriers que patrons. De ces derniers, Paris en compte 2 000 pour le costume féminin, —

1 700 couturières et 300 maisons de confection, — d'importance très inégale, pour lesquels travaillent au moins 80 000 individus.

La concurrence des magasins de nouveautés ne semblerait pas avoir préjudicié depuis trente ans aux vêtemens sur mesure, si l'on en jugeait par le nombre des couturières parisiennes, qui n'a cessé de s'accroître : il était de 700 seulement en 1872. La plupart sont à la tête d'une quinzaine d'ouvrières; une centaine d'ateliers atteignent ou dépassent l'effectif de 50 personnes; enfin, six couturiers de premier ordre commandent un bataillon enjuponné de 400 à 600 employées, hiérarchisées en « grandes premières, » premières « de parties » et « de tables, » apprêteuses, garnisseuses, corsagières et « associées, » manchières ou manchottes, jupières, « bonnes mains, » mécaniciennes, collaborant à divers titres aux atours signés du nom célèbre.

Celui qui porte ce nom est tantôt un enfant du métier, comme M. J. Doucet, dont les grands parens vendaient en 1815 des bonnets sous une porte cochère, avant de s'établir marchands de vraies dentelles boulevard Saint-Martin; la seconde génération se fit une spécialité des points anciens et rares; la troisième passa, sous la République actuelle, de la lingerie aux costumes, où son succès lui permit d'élargir le théâtre de ses opérations, devenu trop étroit pour contenir sa gloire. D'une simple boutique de coiffeur sortit un autre établissement de couture, dont le fondateur, M. Félix Poussineau, prend une part active et intelligente aux œuvres philanthropiques d'aujourd'hui. Au salon de coiffure avait été annexé d'abord un rayon de chapeaux; après le chapeau vinrent naturellement les manteaux et les robes; puis, par la liaison naturelle des « trousseaux de mariées, » ce fut le tour de la lingerie.

Le couturier actuel, renouvelé du moyen âge, où les tailleurs avaient le monopole d'habillement des femmes de la noblesse et de la riche bourgeoisie, ne remonte pas au delà du second Empire. Sous Louis-Philippe les clientes apportaient leurs étoffes à des couturières, qui travaillaient uniquement à façon. Une d'elles, dans l'almanach Bottin de 1850, ajouta la première, à ses nom et adresse, cette formule : « Confections pour dames. Seule maison dans Paris où l'on trouve tout fait robes de femmes et d'enfans en tous genres. » Voyant que les couturières se mettaient à fournir des tissus, qu'elles achetaient au fur et à mesure de leurs besoins, le commis de l'un des principaux marchands

de soieries de la rue du Sentier convainquit son patron qu'il aurait avantage à créer de son côté un atelier de couture.

C'était un Anglais, nommé Worth, qui avait débuté à Londres, dès l'âge de treize ans, dans le commerce des châles, avant de venir chercher fortune à Paris. Rebuté d'abord par ses chefs, dont la vanité regardait ce métier d' « artisan » comme une déchéance, il obtint, à force d'insistance, l'autorisation de préparer quelques modèles, à chacun desquels il donnait une forme spéciale, les variant sans cesse dans le goût de l'étoffe, les appropriant aux diverses circonstances de la vie journalière. La taille féminine, dégagée, par l'adjonction des manches, du cache-mire et du mantelet qui la cachaient depuis longtemps, se fit voir au long des rues, d'abord indiquée, dessinée plus nettement ensuite, au grand scandale des personnes timides. L'instigateur de cette réforme, établi pour son propre compte (1858), passait peu à peu autocrate du goût, oracle et directeur de conscience sur les matières d'ajustement, aussi bien pour l'aristocratie du vieux continent que pour la ploutocratie du nouveau monde. Son nom britannique, naturalisé par la prononciation, devint celui d'une personnalité « éminemment parisienne, » et du reste son initiative avait été heureuse pour notre industrie.

Beaucoup d'autres ont suivi ses traces ; plusieurs l'ont égalé, sinon surpassé. De ces renommées, quelques-unes furent éphémères : la grande couture a ses favoris d'un jour, qui surgissent et disparaissent sans que l'on sache trop pourquoi. Le succès est souvent très rapide ; l'un des plus récemment parvenus à l'apogée de cette profession, où l'on commence par chiffonner des flots de rubans et où l'on finit par en garder un brin à la boutonnière, fit, la première année 375 000 francs d'affaires, la deuxième 750 000, la troisième 1 500 000 et la quatrième près de 3 millions de francs. Une publicité intelligente dans les hôtels lui valut des clientes étrangères ; il en recruta parmi la haute société française, en écrivant aux dames, dont il relevait les adresses dans quelque annuaire, des lettres *confidentielles* où il leur offrait des toilettes superbes à bas prix. Séduites par les chiffres, beaucoup vinrent, très intriguées de savoir qui avait donné leurs noms. — On leur répondit que c'était une amie, désireuse de garder l'incognito. — Elles firent une première commande, non renouvelée, parce que dans l'intervalle les prix haussèrent ; la maison était lancée.

Mais le sacrifice de plusieurs centaines de costumes ne suffit

point à amener ce résultat sans quelque besogne d'esprit, sans le don inné pour le métier d'habilleur. C'est ce don qui a permis à telle patronne âgée de dix-neuf ans, récemment mariée à un jeune employé de banque, de faire en peu de mois ronfler la réputation, de se créer un nom, une marque. Le « novateur dans l'art du vêtement de la femme, » suivant la qualité pompeuse que prend certain couturier, sur ses cartes de visite, est effectivement un homme notable et de prix, plus près que l'on ne pense du statuaire : « Pour un tailleur qui sent, interprète et rectifie la nature, disait bravement Michelet, je donnerais trois sculpteurs classiques. »

A qui veut attirer l'attention d'une clientèle blasée, il ne suffit pas d'apporter du neuf et de l'extraordinaire, d'avoir de l'inouï plein ses poches ; il faut découvrir au moment psychologique le modèle dont les lignes originales se substituent à la silhouette dont l'œil était las. Le croquis d'un pas dansé aux Folies-Bergère est apporté à tel grand faiseur, qui y puise son succès de l'hiver. Le crayon pourtant est source de déceptions fréquentes ; on se passionne pour une image que l'étoffe reproduit mal, que l'on ne parvient pas à « transcrire » dans la réalité. Un dessinateur renommé de nos principaux théâtres, établi couturier à son compte, mangea 600 000 francs en un an. On doit, pour bien atteindre le but, travailler le plus près possible de la nature, sur le corps féminin, à la fois élastique et rigide, vibrant tour à tour ou languoureux, pâte unique d'une plasticité mouvante.

A ceux qu'anime cette préoccupation constante, un détail, inaperçu pour d'autres, donne des idées de toilettes nouvelles. La robe à tunique, qui fit fureur sous Napoléon III, fut suggérée à Worth par la vue d'une blanchisseuse de village, accroupie au bord de la rivière. Pour ne pas mouiller sa jupe, elle avait pris soin de la relever sur son jupon. Ainsi troussée, la paysanne n'était guère séduisante ; mais la draperie de ces cotillons repliés fit imaginer une superposition gracieuse de deux tissus dont la contexture, les dessins, les coloris et les garnitures pouvaient être variés à l'infini. Un autre couturier réussit plus tard, en s'inspirant uniquement du xviii<sup>e</sup> siècle et des coupes Louis XV, qu'il remit en honneur. Un autre, plus près de nous encore, remonta jusqu'à l'antiquité, rêvant pour type de prédilection la statue de la victoire de Samothrace, poitrine bombée, ventre absent, enveloppée simplement plutôt que vêtue. Il reproduisit si bien ce

galbe que ses fanatiques affirmaient pouvoir reconnaître, entre vingt autres, la femme habillée chez lui.

Lorsqu'une mode nouvelle réussit, c'est chaque fois une branche industrielle qui se crée ou qui ressuscite. La mousseline de l'Inde, dont Bernardin de Saint-Pierre avait vêtu sa Virginie, reprit ainsi faveur au milieu de ce siècle; mousseline si nuageuse que la pièce passait par une bague d'enfant, si légère qu'il en fallait cent mètres pour peser deux livres. Puis, après une longue éclipse aussi, reparurent les lampas, les velours ciselés, malgré les répugnances des belles dames qui ne voulaient pas, disaient-elles, être vêtues comme des meubles. Ce fut, pour la fabrication lyonnaise qui languissait, le point de départ d'initiatives hardies. La Picardie trouvait, il y a quelques années, dans le succès des jupes « cloche, » dont chacune exigeait cinq mètres de crin, l'emploi rémunérateur d'une masse de bras ruraux à la mise en œuvre de ce produit précédemment oublié. Le public souvent résiste : contre le goût du drap, de la tenue anglaise et de la chemisette économique, très préjudiciable au luxe, de grandes maisons ont sourdement fait campagne, jusque dans la presse quotidienne; mais sans résultat.

« L'art du costume, me disait un couturier plein de son sujet, est régi par deux sortes de lois également impérieuses, les lois générales de l'esthétique et les lois particulières du vêtement. Leur ensemble constitue une théorie compliquée, dont l'homme qui connaît son métier à fond se pénètre avec un soin spécial. La part de l'innovation doit y être en parfait équilibre avec la part de la tradition, pour offrir quelque attrait imprévu qui pique et charme le regard. La revue des modes du passé est pour nous ce qu'est, pour le peintre, l'examen de l'œuvre des maîtres disparus; elle fait revivre à nos yeux une foule de formes et de combinaisons oubliées; elle nous révèle le secret des mille raffinemens qui ont servi à embellir les femmes des autres siècles, vivifie notre invention personnelle et nous empêche de nous engourdir dans les formules du présent.

« C'est aussi une mine de renseignemens où l'on puise des idées à pleines mains. L'imagination, la mémoire, ne fournissent pas toujours à point nommé ce qu'on désire. Alors les documens nous viennent en aide, on y trouve presque à coup sûr un ajustement, un ornement analogue à celui qu'on rêve et qu'il nous suffit d'adapter.

« Malgré tout, ajoute mon interlocuteur, il ne faudrait pas exercer trop longtemps notre profession. Nous sommes, comme les romanciers et les auteurs dramatiques, épuisés au bout d'une vingtaine d'années. Nous n'avons plus d'idées. Pour moi, j'ai lancé nombre de formes et essayé quantités de systèmes; j'ai su tirer du velours, par la coupe, le maximum de son éclat, en faisant tomber sur lui la lumière dans le meilleur sens; je suis parvenu, par la multiplication des coutures du corsage et par l'emploi de pièces symétriquement tissées, droite et gauche, à faire profiter la taille de la femme des fleurs et des dessins du damas; j'ai employé tous les tissus imaginables, avec ardeur, avec foi. Maintenant, concluait-il, non sans quelque mélancolie, je n'ai plus la foi. »

### III

L'on combinait naguère une robe pour chaque cliente; maintenant les modèles sont confectionnés d'avance pour la saison et montrés sur de belles filles, — les « mannequins, » — qui les font valoir. Ce petit truc est utile à la vente; en voyant un costume sur le dos de ces « mannequins » à tournure élégante, à taille de guêpe, la personne qui possède une taille d'éléphant est portée à croire que l'effet, sur elle-même, sera identique. Et l'idole jolie, tout au long du jour parée, passe sur sa robe de soie mince les riches toilettes, l'une après l'autre, suivant que ces dames les souhaitent voir. Puis, le soir venu, elle rentre, si elle est vertueuse, dans sa condition d'employée à 150 francs, comme la reine de théâtre dépose sa couronne ou le garçon de recettes la sacoche aux millions.

Celles-là ne sont en effet que des figurantes. Dans ces salons d'essayage où gisent les costumes en formation, où chaque visiteuse laisse son parfum intime; derrière ces portes d'où partent, impatients, des appels de voix fûtées : — On demande le corsage de M<sup>me</sup> X... La sortie de bal de M<sup>me</sup> Z... est-elle prête? — le long des corridors où frou-frouent les jupes soyeuses, triomphalement portées à bout de bras; dans ces temples de la coquetterie internationale, — car beaucoup d'étrangères ne viennent à Paris que pour s'habiller, — les grands rôles sont tenus par les « premières vendeuses » « Mademoiselle Henriette » ou « Madame Louise » sont là des personnages, largement appointés par le patron et

recevant en outre, de la part des clientes satisfaites, des cadeaux de prix, bibelots, bijoux, de l'argent même. Telle Américaine les gratifie, à son départ de Paris, de toute sa monnaie française dont le stock peut atteindre jusqu'à un millier de francs.

Les longues séances d'essayage prêtent à la causerie; il se crée, entre la femme qui habille et celle qui est habillée, un semblant d'intimité qui permet d'aborder toutes les questions. Entre la pose de deux épingles, ces demoiselles pénètrent bien des secrets, se chargent de bien des sortes de messages; elles ébauchent et négocient parfois des mariages véritables. Le chiffon abolit si bien les distances et autorise tant de familiarités! A la reine d'un pays voisin, dont les dessous étaient quelque peu négligés, une « première » qu'elle affectionne particulièrement ne se gêna pas pour dire, un jour qu'elle lui enlevait sa robe: « On n'imaginerait pas qu'une reine a un corset si sale! — C'est le vieux, répond la souveraine, donnez-moi vite un cache-corset. — Votre Majesté nous dit toujours que c'est le vieux, réplique imperturbablement la demoiselle, mais nous ne voyons jamais le neuf! »

Ce sont les vendeuses qui tracent le plan de la robe future et en font le prix, par un rapide calcul mental de l'étoffe et des accessoires, doublure, garniture, fleurs et broderies. Elles doivent autant que possible, pour guider les choix, se rappeler ou voir tout de suite à qui elles ont affaire, connaître l'entourage et les parentés de la dame, surtout le chiffre qu'elle ne dépassera pas; à celle-là il ne faut point montrer d'abord un tissu trop riche, parce qu'ensuite elle ne voudrait plus en agréer de moindres.

Devine-t-on au contraire, dans la nouvelle venue, quelque sujet opulent, mais timide, ou bien une de ces folles de parure, comme Paris en voit débarquer chaque printemps, les vendeuses habiles s'en emparent, l'entreprennent et, à telle cliente transformée par l'ajustement, heureuse de se voir embellie au delà de ses espérances, elles « arrivent à faire dépenser, » — c'est leur terme, — 50 000 francs dans une saison. Pour élevé qu'il soit, ce dernier chiffre n'a rien d'insolite. En l'espace de douze mois, une vieille Américaine, célèbre par son luxe, paya pour 290 000 fr. de factures à son couturier. De pareilles notes représenteraient un nombre inouï de robes moyennes, à 7 et 800 francs chaque; mais quelques articles exceptionnels suffisent à grossir rapidement le total: telle *bar maid* anglaise, épousée pour sa beauté par un

jeune clerk de la Cité, qui fit plus tard au Transvaal une prodigieuse fortune dans les spéculations minières, commandait à la fois une pèlerine de 70 000 francs en zibeline et un voile d'Alençon destiné à orner son manteau de cour, lors de sa présentation à la reine Victoria.

L'élégance masculine ne saurait, de nos jours, atteindre de semblables taux, quelque prodigue qu'on la suppose. D'après les confidences du tailleur le plus renommé, son meilleur client détient le « record » en ce genre avec une dépense annuelle d'environ 20 000 francs.

L'atelier où se préparent les robes comprend deux sortes d'ouvrières : les *coupeuses* qui débitent l'étoffe, les *apprêteuses* qui l'assemblent au moyen d'un bâti. Après un ou plusieurs essais, suivis des rectifications nécessaires, le travail se divise entre l'atelier des corsages et celui des jupes. Dans le premier, les « mécaniciennes » piquent les coutures, que rabattent ensuite les « petites mains » auxquelles est dévolu le finissage intérieur et la pose des baleines, noires, grises ou blondes : ces dernières beaucoup plus recherchées et coûtant, lorsque la pêche des fanons a été médiocre, jusqu'à 160 francs le kilo. Le corsage est alors remis aux *manchères*, puis aux *garnisseuses*, si spécialisées que les unes font presque exclusivement les boutonnières ou les bas de taille, d'autres les nœuds ou les fioritures légères. Corsagières ou jupières, ateliers de manteaux, de boléros ou de jaquettes, ont à leur tête une sorte d'entrepreneuse responsable à qui le patron paye à forfait les façons de chaque objet.

En ce qui concerne plus particulièrement l'industrie parisienne, les marchandises employées chez un grand couturier se composent d'abord de soieries, dans la proportion de 46 pour 100, de dentelles 13 pour 100 et de passementeries 41 pour 100. Les 30 pour 100 qui restent se répartissent entre les fourrures (8 pour 100), les broderies (7 1/2 pour 100), le juponnage (4 1/2 pour 100), le lainage (3 1/2 pour 100), les plumes (2 pour 100), les fleurs (1,15 pour 100), les baleines de corsage (0,85 pour 100); enfin les menues fournitures de lingerie, mercerie, étoffes de crin, dessous de bras, etc., atteignent ensemble 2 1/2 pour 100.

Au point de vue de la clientèle, les fortes maisons de la rue de la Paix ont calculé que les expéditions à l'étranger s'élevaient à 17 pour 100 du chiffre d'affaires; les livraisons aux commissionnaires, aux couturières américaines et allemandes qui vien-



nent au mois d'août cueillir de porte en porte les modes de la saison prochaine, représentent 8 pour 100; les ventes faites à *Paris* à des étrangers absorbent 38 pour 100; quant à la consommation française proprement dite, elle ne constitue que 37 pour 100 du total.

Ce total varie, suivant l'importance relative de chaque établissement, de 5 à 8 millions de francs, divisés entre 3 000 comptes environ, dont 7 à 800 nouveaux chaque année. Les titulaires de ces comptes sont de qualité très inégale sous le rapport de la fortune : nombre de dames riches, en France, ne se font pas habiller chèrement, tandis que beaucoup d'autres, médiocrement aisées, s'endettent pour se vêtir. S'assurer que ces dettes seront payées est une grosse préoccupation des fournisseurs. L'un d'eux eut naguère l'idée ingénieuse de coucher sur une « liste noire » les noms des insolvable convaincus. Le malheur voulut que cette liste secrète, imprimée à l'usage exclusif des membres de la corporation, tombât sous les yeux de l'un des débiteurs qui y figurait et qui mena, dans les journaux, un terrible tapage contre une entreprise si indiscrette.

Les commerçans renoncèrent à ce procédé, mais perfectionnèrent leurs moyens d'investigation. Lorsqu'une inconnue se présente, ils profitent du délai demandé pour l'essayage et, avant de donner un coup de ciseau dans le tissu, se procurent, sur le genre de vie de cette cliente nouvelle, des détails qui leur permettent d'évaluer le découvert qu'elle comporte. Ils n'ont pas toujours besoin de s'adresser à cet effet aux agences; on se prête entre confrères une assistance mutuelle sur ce chapitre; la mode aussi renseigne la couture, et aussi les bijoutiers ou autres négocios analogues, à charge de revanche. L'acheteuse de passage, logée à l'hôtel, est tenue de payer d'avancé.

Les aigrefins du monde entier ont l'œil sur cette proie qu'est le quartier de l'Opéra pour les objets de luxe, du luxe qu'ils veulent obtenir gratis. Tous les jours et particulièrement dans le plein de la saison, à l'époque du Grand Prix, arrivent, soit une débutante de la galanterie qui espère trouver, grâce aux robes qu'elle commande et qu'elle portera si gracieusement, le gentleman capable d'en acquitter le montant; soit des messieurs, de noms connus dans l'aristocratie européenne, qui sollicitent du crédit pour d'aimables compagnes, mais dont la garantie personnelle est trop mince en faveur de leurs protégées; leurs promesses,

ou même leurs billets, ne pouvant être acceptés nulle part.

Malgré les efforts de précaution du vendeur, ses pertes sont nombreuses. La délicatesse n'est pas toujours en honneur dans les couches sociales les plus élevées; il se trouve souvent des altesses qui paient mal ou qui ne paient pas. L'histoire de certaine princesse a défrayé la presse il y a quelques années; mais il est, au compte de familles souveraines, beaucoup d'autres créances irrécouvrables que le public ne connaît pas. Le crédit, vis-à-vis des clientes qui, plus ou moins exactement, finissent par s'acquitter, est une lourde charge chez les couturières, même les plus modestes. Un prédicateur influent a trouvé la question assez importante pour la traiter en chaire, dans des retraites consacrées aux femmes du monde. Il leur a fait un cas de conscience du retard qu'elles apportaient à régler leurs notes; il a cité l'exemple d'une petite patronne récemment établie, malade de la fièvre typhoïde et n'ayant pas un sou pour acheter des remèdes, tandis qu'on lui devait, par fractions de 150 à 700 francs, une somme assez notable qu'elle n'osait pas réclamer, crainte de déplaire.

Mais les femmes ne commanderaient pas, si elles savaient qu'on apportera la facture avec la robe; pénétrées de ce principe, les grosses maisons consentent des crédits dont l'ensemble monte, chez l'une d'elles, jusqu'à 6 ou 7 millions. Le capital flottant n'est pas sans réduire leur bénéfice net, dont l'importance est assez difficile à préciser à cause de la manière dont elles le calculent. Ici on l'estime à 30 pour 100, tandis qu'ailleurs on affirme qu'il n'excède pas 10 pour 100 du chiffre d'affaires. L'expert, commis par le tribunal de la Seine pour examiner les livres d'une couturière, dont les factures étaient taxées d'exagération par sa cliente, exposa, dans son rapport, que le prix de revient des marchandises ressortait à 43 pour 100 seulement du prix de vente; et l'avocat de la plaignante fit remarquer que, dans ces livres même, le prix d'achat des étoffes était déjà majoré, suivant un usage d'ailleurs général, pour parer à la dépréciation que subissent, d'une année à l'autre, les coupons invendus.

De ces soldes, quelques-uns sont utilisés, d'après leur nature et leur dimension, sous forme d'ombrelles, de jupons, de sachets ou de boîtes à gants. Mais le commerce des toilettes de luxe offre tant d'aléas qu'un ordre plus ou moins strict dans la gestion, une prudence plus ou moins sévère dans l'acceptation des commandes, fait varier singulièrement le profit définitif.

## IV

Tout autres, dans ce domaine du vêtement, sont le but, les moyens d'action, les chances de succès ou de perte du « confectionneur. » Sa clientèle, peuple et petite bourgeoisie, est immense, mais peu fortunée. Cependant elle est sensible à l'élégance. Pour obtenir sa faveur, il lui faut donc offrir un costume dont la tournure attrayante séduise à petits frais. L'émulation des fabricans d'étoffes, les progrès du machinisme dans la coupe et la couture ont permis de réaliser des économies incroyables.

Chaque année, sur la surface du globe, plus d'un million de nouvelles machines à coudre viennent accroître ou remplacer le stock précédemment en usage. D'une seule maison il en sort plusieurs milliers par jour. Construites en vue de besoins très diverses, capables de faire, en certaines spécialités, jusqu'à 2 000 points par minute, à « navette » ou à « chaînette, » à jour ou en zigzag, elles festonnent, soutachent, brodent, piquent, faufilent ou assemblent avec une précision mathématique et une rapidité vertigineuse.

Le travail leur arrive tout préparé par des appareils, dont le public peut suivre en ce moment la marche régulière dans les galeries de l'Exposition universelle au Champ-de-Mars. Avec la « machine à tracer, » il suffit d'appliquer des clichés reproduisant en relief un groupement de patrons et de tourner une manivelle; en quelques secondes, le cliché s'encre et ses lignes s'impriment sur le tissu avec une netteté parfaite. Une autre machine superpose les étoffes, pour en former des « matelas » destinés à être tranchés en bloc. Elle saisit automatiquement le bout de la pièce, transporte le pli à la longueur désirée, toujours dans le même sens, le juxtapose et le marge exactement, le coupe, puis reprend d'elle-même le pli suivant.

L'épaisseur moyenne de 5 centimètres ainsi obtenue, sur laquelle on place le morceau où les contours du patron ont été reproduits, est portée à un établi que traverse la « scie à ruban. » Cette mince lame d'acier, tournant à grande vitesse, a vite fait de découper l'empilage de drap, d'après les sinuosités que l'ouvrier l'oblige à suivre. Un dernier outil perce et marque les poches aux dimensions voulues. L'ensemble de ces procédés réduit au minimum les frais de fabrication et les déchets inutilisables qui vont

s'émiettant sur le parquet. Or, l'habile emploi de la matière entre pour beaucoup dans la science d'un coupeur : les économies que réalisent sur ce chapitre les entrepreneuses des grands magasins sont le plus clair de leur bénéfice. Si elles acceptent des façons à très bon marché, c'est parce qu'elles gagnent, sur cinq ou six costumes, que fournit une pièce, trois ou quatre mètres d'étoffe que leur adresse personnelle leur permet d'épargner.

La plupart des maisons de détail mettent en vente des « complets » pour hommes à partir de 50 francs. Quelques-unes commencent à 25 francs, d'autres à 13 fr. 75, et l'on peut aller plus bas encore. Le costume, offert au public pour 13 fr. 75, est acheté au fabricant 12 fr. 50. Les trois mètres de drap, à 2 fr. 30 chaque, qu'il absorbe communément, ne sont pas, on le devine, une substance bien précieuse. Cependant la solidité est assez grande, le teint seul en est fragile. Ce genre de tissu, inventé à Lisieux, a été imité et perfectionné à Vienne, en Autriche.

Il porte le nom de « renaissance, » sans doute parce qu'il se compose de vieux draps effilochés, mélangés en trame à du coton qui augmente leur tenue. Le tout, foulé fortement, reçoit après tissage l'impression d'un dessin flatteur. Dans sa vieillesse, le vêtement, mis au rebut, retourne par une pente fatale aux effilocheurs. « Il y a telles laines, me disait un confectionneur de Lille, que j'ai peut-être rachetées dix fois ou davantage, sans le savoir, à mesure qu'elles me reviennent, sous l'aspect d'étoffes neuves, de chez le fabricant qui les ressuscite. »

Sur ce genre de vêtements, non seulement le détaillant ne gagne rien, mais le modeste écart qui sépare le prix de vente du prix d'achat est loin de couvrir ses frais généraux ; d'autant mieux que c'est souvent sur ces sortes au rabais que porte le principal effort de sa réclame : l'affiche sensationnelle représentera un voyageur dans l'attitude de l'ébahissement, proférant les paroles suivantes : « Je viens de faire le tour du monde ; rien ne m'a plus étonné que les prix exceptionnels des vêtements de la maison X... ! » Ou bien encore un placard monstre posera cette question : « Trouvez la superbe jaquette, haute nouveauté d'Elbeuf, à 11 fr. 95 ? » — A quoi un second placard, deux jours après, répondra : « On trouve la superbe jaquette à 11 fr. 95 aux magasins de... »

Mais le client, une fois attiré, achète autre chose et peut-être une qualité supérieure, où le marchand trouve son compte. Au

demeurant, l'ouvrier actuel achète un costume « bourgeois ; » un costume *neuf*, c'est quelque chose ; nul ne l'a endossé avant lui ; tandis que son grand-père se fournissait chez le fripier et portait de vieilles hardes, souvent nuancées de pièces de rapport. « Les poètes, disait Regnier, s'en vont l'habit *cicatrisé*, courtisant les grands seigneurs. » Les seuls vêtemens que l'on eût naguère le droit de vendre tout faits étaient les vêtemens d'occasion.

Depuis un demi-siècle qu'elle existe, l'industrie des confectionneurs n'a cessé de grandir. Elle a d'abord conquis la masse populaire, puis elle a dépossédé les petits tailleurs qui travaillaient pour la bourgeoisie. Dès 1867, ceux-ci voyaient diminuer de moitié leur chiffre d'affaires ; depuis lors, ils ont à peu près disparu et les patrons de second ordre sont menacés de les suivre. Avec une clientèle toute locale, des frais proportionnellement lourds, l'obligation de se procurer, à prix peu avantageux parce qu'il achète par petites quantités, un assortiment de marchandises supérieur à son débit, — ce qui l'expose à des pertes sensibles, — le tailleur doit supporter une morte-saison de quatre à cinq mois. Il est condamné à payer très haut la main-d'œuvre et à consentir des crédits très longs aux acheteurs.

La maison de confection, au contraire, travaille au comptant, profite du chômage pour renouveler ses collections, utilise toutes ses matières premières, les écoule en tout lieu, et jouit des avantages de celui qui achète, produit et vend par masses. Seuls les grands tailleurs n'ont pas à redouter cette concurrence, parce que, pour leur public, la question d'argent n'existe pas.

Établis dans le Nord pour les qualités communes, à Lyon ou à Paris pour les articles moyens et soignés, de vastes ateliers centralisent l'habillement de plus des deux tiers de la population masculine. Quelques maisons unissent à l'industrie le commerce : *la Belle Jardinière* livre, par les mains de ses 2 500 employés, les vestons, pantalons et paletots, achetés en pièces à des centaines de fabriques, que 7 000 ouvriers des deux sexes façonnent pour elle. Dans ces usines à vêtir, la division du travail est poussée au point que telles boutonnières sortent exclusivement de certaines localités et qu'il n'est pas de costume qui ne passe, avant d'être livré, par les mains de trente personnes.

La confection féminine, plus jeune de vingt ans, s'est organisée sur les mêmes bases, bien que d'une manière un peu différente, pour répondre aux mêmes besoins. Elle faisait déjà, il y

a trente ans, moitié plus d'affaires que toutes les couturières de la capitale réunies et ses articles étaient demandés au dehors de préférence à tous autres. Durant les six ou sept mois que durèrent le siège et la Commune, les étrangers, dans l'impossibilité de communiquer avec Paris, portèrent leurs demandes à Berlin, qui, depuis quelque temps, s'était outillé pour produire le vêtement de femme à bas prix. La guerre terminée, on s'attendait à voir revenir cette clientèle; elle ne revint pas. On pensa que les marchands de Londres et de New-York s'étaient laissé momentanément séduire par le bon marché des produits allemands, mais que cet engouement serait éphémère; on fut promptement détrompé. Il arriva, sur le marché même de Paris, des articles berlinois d'un prix tellement inférieur que plusieurs de nos industriels, n'osant soutenir la lutte, se découragèrent et fermèrent leurs établissements. Le mal empira d'année en année; à l'extérieur, nos anciens débouchés nous furent enlevés un par un; en France, de nouvelles maisons disparurent et l'importation allemande s'accrut dans des proportions effrayantes. Non seulement nous avons perdu notre primauté d'autrefois, mais nous étions menacés d'un anéantissement complet. Cela dura jusqu'en 1880.

A ce moment, des hommes d'initiative tentèrent de restaurer la fabrication parisienne et d'écraser la concurrence allemande en produisant à meilleur marché qu'elle-même. La première chose à faire était d'économiser les frais de main-d'œuvre. A cet effet, ils s'entendirent avec nombre d'entrepreneurs qui prennent à forfait la couture et le finissage du vêtement de « série ». Ils leur fournirent les moyens d'organiser dans les quartiers populeux, comme Belleville, Montmartre, les Batignolles, de vastes ateliers. Les procédés de travail améliorés, on obtint de nos tisseurs des étoffes à meilleur marché. Enfin l'on créa au fond des campagnes des manufactures qui livrèrent certains matériaux, comme les broderies, à des conditions tout à fait économiques.

Ces efforts furent couronnés d'un plein succès. Dès 1883, la marche ascendante de l'importation allemande s'arrêta, puis commença à décroître et n'a pas cessé depuis lors de décliner. Nos fabricans, après avoir reconquis le marché français, ont repris pied en Angleterre et en Amérique, d'où on les avait complètement délogés, et l'étranger revint chez nous. Sauf le vêtement d'hiver, que l'Allemagne établit encore à des prix plus avantageux

que nous-mêmes, nos compatriotes remportent sur leurs rivaux des avantages marqués.

Mais l'âpreté de la lutte, où faillit se tarir une des sources les plus abondantes du travail national, montre à quel point les patrons sont peu maîtres de fixer à leur gré le taux des salaires qu'ils distribuent; et l'on ne doit pas manquer de s'en souvenir, lorsqu'on s'intéresse aux classes laborieuses et que l'on recherche les moyens pratiques d'améliorer leur sort.

Il semble, par un contraste facile à évoquer, que, dans le monde où se portent les toilettes, la femme, avec son luxe incomparablement plus grand que celui de l'homme, est la privilégiée; tandis que, dans le monde où les toilettes se font, elle est, avec son gain minime, la plus infortunée des créatures. Et, comme personne plus que les intéressées n'est appelé à souffrir de ce contraste, il est clair que, pour ces ouvrières frôlant tout le jour le luxe et faisant de leurs mains la beauté de clientes, peu douées souvent du côté de la nature, mais qui « veulent être jolies quand même, » la rancœur de leur condition devient plus amère. La tentation d'en sortir, par n'importe quel moyen, doit être terriblement aiguë, lorsqu'une ancienne camarade d'atelier, une *chanceuse*, depuis peu « arrivée, » leur envoie un bonjour amical du haut de sa calèche rangée le long du trottoir.

Comparé pourtant à l'ensemble de la corporation, le personnel des grandes maisons peut passer pour favorisé au point de vue du salaire! Il gagne en moyenne 4 fr. 50. Les salles où travaillent en commun les demoiselles de la couture n'engendrent aucune mélancolie, et les fusées de gaité, qui partent d'un coin ou de l'autre, confirment la sagesse de ce dicton antique que « rire est ce qui contente le plus et ce qui coûte le moins. »

Mais nous sommes en un moment de presse; vienne l'heure du chômage, beaucoup de ces chaises seront vides; et comment vivront alors celles qui les occupent aujourd'hui? D'autant plus que les licenciées sont les moins capables, par conséquent les moins payées durant les mois de forte besogne. Comment supprimer ces alternatives prodigieuses? Le 15 février, chez telle faiseuse connue, il n'avait été commandé encore que deux ou trois robes. Il y a des époques où les patrons n'ont pour ainsi dire rien à faire, bien qu'ils n'aient pas avouer ces mortes-saisons. L'un d'eux avait l'amour-propre de tenir éclairées jusqu'au milieu de la nuit les fenêtres de ses ateliers vides, afin de se donner,

aux yeux des passans, l'air de veiller. Le fait a été constaté par un inspecteur.

Cette veillée, dont le législateur a prononcé la suppression, les ouvrières lui sont unanimement favorables, tant que la loi ne pourra abolir le chômage périodique de quatre ou cinq mois par an. Ce mal, contre lequel la force publique est impuissante, la charité tente vainement d'y remédier : philanthropes ou religieux, qui ont formé les œuvres de patronage et d'assistance sur lesquelles a été plusieurs fois appelée l'attention des lecteurs de cette *Revue*, reconnaissent les premiers que ce sont là des palliatifs tout à fait insuffisans et presque chimériques. Une immense corporation de travailleurs ne peut pas normalement être à l'aumône, et nul ne concevrait qu'il en fût ainsi en un temps où le salaire s'est partout accru, du haut en bas de l'échelle, pour la moitié féminine du genre humain, depuis l'ouvrière de manufacture jusqu'à la simple « bonne à tout faire, » laquelle gagne *cinq fois plus aujourd'hui* qu'il y a cent ans.

Il est vrai que, pour rien au monde, la plupart des ouvrières de l'aiguille ne consentiraient à « se mettre en service, » à moins d'entrer, avec des gages de 100 francs par mois, dans des intérieurs opulens où elles s'occuperaient uniquement à coudre pour leurs maîtresses. Aux autres métiers d'appoint, aux tâches transitoires que leur offrent des institutions bienfaisantes, elles répugnent manifestement. Sur 50 qui viennent solliciter un jour ces ouvrages un peu vulgaires, 25 ne se présentent même pas le lendemain au poste indiqué, et, parmi les 25 qui sont venues une fois, le plus grand nombre n'y retourne pas les jours suivans.

Un puissant correctif à cette inaction désastreuse serait d'engager les dames qui s'intéressent aux questions sociales à ne pas se donner le mot pour commander toutes au même moment, comme elles font, des objets de toilette qu'elles exigent sans aucun retard ; mais personne ne peut sérieusement avoir une pensée aussi singulière. Ce que ni l'État, ni l'Église, ne sauraient améliorer avec des menaces ou des prières, l'intérêt privé, le brutal et sagace intérêt, maître du monde économique, se chargera de le réformer. Les maisons de confection, qui produisent en grand, font faire, par « séries » de tailles différentes, 500 ou 600 costumes du même modèle, aussi bien d'hommes que de femmes, tant d'hiver que d'été. Elles fabriquent à peu près tous les genres : peignoirs ou jupes, corsages ou matinées, manteaux



ou pèlerines, tabliers ou sorties de bal. Elles parcourent toute la gamme pour chaque nature d'objets, depuis l'extrême distinction jusqu'à l'extrême médiocrité.

Je visitais l'une d'elles au moment des premières communions. Cet acte religieux est source d'affaires importantes, parce qu'il occasionne d'assez fortes dépenses, même dans les milieux anticléricaux, — surtout dans ceux-là, m'a dit le chef d'un grand magasin populaire de Paris. — Aussi bien la France ne renferme-t-elle pas nombre de pieux sceptiques? Un barbier libre penseur de mon voisinage, le matin de la première communion de sa fille, affirmait que c'était bien là « le plus beau jour de sa vie. » — Tout ce que porte la famille ce jour-là doit être neuf; le père, la mère, s'habillent de neuf; la mère surtout, occasion favorable d'obtenir de son époux une toilette fraîche, alliance du profane et du sacré. Le confectionneur a prévu, pour toutes les bourses, un assortiment complet: aux fillettes pauvres il offre, pour 3 fr. 75, la robe, le corsage et le voile, avec un bonnet de 0 fr. 85; aux plus cossues, le bonnet de 15 francs, avec le costume de 130 fr., composé de deux jupes de mousseline étoffées d'un dessous en soie. La ceinture débute à 1 fr. 45 et s'élève jusqu'à 40 francs. Même variété pour les deux sexes, même échelle de prix pour les adultes que pour les enfans. Les stocks de vêtements de toutes sortes, accumulés sans relâche, aident à régulariser le travail dont les femmes vivent toute l'année. Par sa prévoyance et ses capitaux, cette industrie conjure les conséquences de la saison morte, en compensant la « mesure » par la « série, » l'atelier des commandes par les ateliers d'approvisionnement.

Mais, dit-on, le salaire distribué par ces derniers est d'une insuffisance notoire. Les entrepreneuses, avec qui traite le confectionneur et qui occupent chacune un certain nombre d'ouvrières, passent pour dévorer le profit des malheureuses qu'elles emploient, en leur payant des prix dérisoires de façon. L'imagination, l'intelligence, et aussi cette sorte de bon jugement appliqué à la profession manuelle que l'on nomme le « goût, » créent, parmi la classe laborieuse, une aristocratie, une bourgeoisie et un bas-peuple, bref une hiérarchie, où quelques-unes sont traitées très bien, d'autres assez bien, d'autres très mal; parce qu'on en a toujours assez de celles qui n'ont qu'une aiguille au bout des doigts et point d'idées dans les mains ni dans les yeux.

Or, les trois quarts des « petites mains » ne connaissent pas leur métier ; elles peuvent coudre, voilà tout. On ne veut plus faire d'apprentissage, c'est un trop gros sacrifice, et les enfans, casés trop jeunes par les parens, tant bien que mal, pour réaliser un gain immédiat, ne savent rien, pas même soutenir leurs points aux endroits où il est nécessaire. On ne peut se fier à elles et, si l'entrepreneuse n'existait pas, ces incapables mourraient de faim. Il est indispensable de les guider, de repasser le travail après elles pour obvier à la mauvaise fabrication. Si d'ailleurs on approfondit la moyenne des risques et des bénéfices de ces intermédiaires, le nombre de ceux qui s'enrichissent et de ceux qui se ruinent, on apprécie ce que valent, dans un prix de revient, leur activité et leurs efforts.

Encore faudrait-il, observe-t-on, que les plus déshéritées des ouvrières eussent de quoi vivre ; et l'on s'indigne contre ce que l'on a tôt fait d'appeler le « *sweating system*, » l'exploitation de la sueur. N'empêche que ceux mêmes qui parlent ainsi s'appliquent, quand ils achètent quelque chose, à payer le moins cher possible. Or les tarifs de façon rivalisent, les uns avec les autres, sur toute la surface du monde civilisé. Nécessairement les plus bas font la loi aux autres, et il existe des hameaux en Europe où les femmes gagnent six sous par jour.

Sans sortir de France, beaucoup d'entreprises installées en province, en Bretagne, à Nancy, à Châteauroux, font travailler autour d'elles des paysannes qui acceptent *en hiver*, — jamais en été, — des salaires très modestes. Toute l'année fonctionnent, auprès de centres miniers, de forges, de grandes usines où les hommes sont occupés, des ateliers analogues. C'est un bienfait pour ces ménages d'ouvriers et de cultivateurs. A Paris même, la femme mariée, la jeune fille vivant sous le toit paternel, sont heureuses d'un gain modique, qui augmente le bien-être du foyer et avec lequel la célibataire, isolée dans sa mansarde, consume ses forces sans « joindre les deux bouts, » suivant l'expression vulgaire.

Qu'en conclure, sinon que, pour les capacités médiocres ou ordinaires, la couture n'est un métier possible dans la capitale qu'à la condition d'habiter en famille ? Il n'y a là rien d'injuste ni d'immoral, rien dont on puisse faire un crime à la société ; d'autant qu'il existe, pour les femmes seules et indépendantes une infinité d'autres emplois, — et le nombre en augmente tous les

jours, — où les autres femmes, attachées au logis d'un mari ou d'un père, ne peuvent souvent lutter avec elles.

Au vêtement confectionné se rattache une industrie toute spéciale, celle des « modèles. » De nombreuses maisons, à Paris, ne s'occupent pas d'autre chose ; les plus importantes vendent à l'Amérique et à l'Angleterre. Si j'en crois une tradition dont je ne garantis pas l'exactitude, la vente des modèles outre-Manche daterait de loin : dès la fin du dernier siècle, on expédiait chaque semaine à Londres, paraît-il, une poupée de grande taille qui portait les modes de Paris. L'envoi se fit régulièrement, même pendant la Révolution et aux jours les plus sombres de la Terreur ; une seule fois il manqua d'arriver à la date ordinaire ; ce fut au mois d'octobre 1793, lorsque Marie-Antoinette venait d'être guillotinée. Les fabricans de modèles n'emploient qu'un personnel de choix, créateurs plutôt qu'ouvriers. Quelques-uns envoient encore des poupées, habillées de papiers dont la disposition reproduit très exactement la forme d'un costume que l'on peut, d'après elles, copier aisément. Sur ce terrain, l'Allemagne nous suit de près et exporte des « modèles français, » exécutés à Berlin d'après les nouveautés parisiennes.

## V

« Si tes bottes sont trop étroites, dit un proverbe kirghise, que t'importe que le monde soit vaste ; » maxime pleine de sagesse par où nous apprenons, à ne prendre cet aphorisme barbare qu'au sens propre, et en laissant de côté sa haute portée morale, que les descendants des Mongols, errans dans les steppes de l'Asie, sont sensibles, ainsi que nous-mêmes, aux influences d'une chaussure défectueuse sur la santé et même sur l'humeur. En fixant à 20 francs par personne, en moyenne, la part de la cordonnerie dans la dépense de chacun d'entre nous, on peut évaluer la production nationale à 800 millions de francs, auxquels il faut ajouter 100 millions d'exportation ; soit 900 millions dont le tiers est absorbé par la main-d'œuvre.

Quant aux matières premières, une petite partie seulement est d'origine française. Les meilleures peaux de bœuf ou de vache sortent des abattoirs de Paris, mais le second choix, les « saladeros, » viennent de l'Amérique du Sud et des Antilles ; grande quantité de veaux s'achètent en Allemagne, Autriche et

Hollande. Les moutons nous arrivent de plus loin : on les importe tout tannés des Indes. Quant aux chèvres et chevreaux, dont les grands marchés sont Londres et Marseille, c'est par la Turquie, l'Égypte, les Balkans qu'ils nous sont fournis. Les plus chers sont ceux de Kazan. La cordonnerie de luxe joint aux cuirs ordinaires l'antilope, le kangourou, le marsouin, au grain particulièrement lisse, le poulain, plus souple que tout autre, plus coûteux aussi, parce qu'on n'emploie qu'une partie prise sous la croupe, suivant une méthode dont les Russes gardèrent longtemps le secret.

A ces dépouilles animales se marient parfois d'autres substances : Romorantin eut, pendant vingt années, le monopole du façonnage des talons en bois pour bottines genre Louis XV ; nulle part, comme en Autriche, on ne sait tirer parti du carton pour donner de l'apparence aux semelles des chaussures bon marché ; enfin les vieux souliers, lorsque après avoir passé de pieds en pieds, ils terminent, au sein des choses innombrables, leur laborieuse et kilométrique carrière, ne sont pas encore tout à fait perdus. Tantôt on les met en pâte pour former un cuir factice, qui se dissimulera en certains coins invisibles des souliers neufs ; tantôt, après les avoir assouplis dans l'eau et dépouillés de leurs clous, qui se vendent à part, on y taille à l'emporte-pièce des empeignes de souliers d'enfants.

Avant d'être mises en œuvre, les peaux sont traitées de bien des manières, tannées ou « mégissées ; » ces dernières, trempées avec leur poil dans un bain de chaux, puis enduites d'une pâte sèche, d'un « habillage » fait avec des blancs d'œufs, de l'alun et de la farine, dont elles s'imprègnent et se « nourrissent. » Pour certaines préparations, comme celle du chevreau, les États-Unis rivalisent aujourd'hui avec la France, qui en avait naguère la spécialité. La nature et le travail créent, dans chaque sorte, des qualités multiples, dont les unes, creuses ou veineuses, valent moitié à peine des meilleures, sans défaut.

L'homme du métier reconnaît, à l'aspect du plus petit morceau de cuir, de quelle partie de l'animal il est tiré. Du reste, les diverses parties d'une même peau servent à divers usages : les semelles, par exemple, se font en vache, sauf pour les très grosses chaussures ; mais la partie extérieure vient du « croupon » et la partie intérieure du ventre. Celle-ci est généralement du cuir « scié, » divisé en plusieurs épaisseurs, dont la carrosserie achète

la « fleur, » c'est-à-dire l'épiderme ; tandis que les cordonniers se contentent du dessous, appelé « chair. » S'agit-il d'établir ces bottines jaunes, dont la mode s'est introduite depuis une dizaine d'années, il suffit de présenter le cuir à l'envers. En veut-on de blanches pour les enfans, on utilise le jeune veau, dit « mort-né, » dont le poil est rasé de près. Le mouton sert aux contreforts et aux doublures ; quant aux pantoufles ou aux souliers du plus bas prix, on les obtient en collant une « efflorescence » de peau sur du carton ou sur du feutre.

Quoique le pied passe, dans la personne humaine, pour la partie la moins intelligente, — on ne sait pourquoi, peut-être par son éloignement de la tête, — tellement que c'était il y a deux cents ans une locution courante de dire d'un sot « qu'il avait peu d'esprit hors des talons, » d'où sans doute l'expression moderne de « bête comme ses pieds, » l'habillement de ces extrémités inférieures n'en constitue pas moins un art très délicat parce qu'il est sans retouche possible.

Ni le cordonnier qui prend méticuleusement les largeurs de doigts et les saillies de cheville, après avoir tracé les contours de plante sur une feuille de papier, ni son client qui, pendant ces préliminaires, multiplie les avis et les conseils afin de n'être ni trop à l'étroit, ni trop au large, n'eussent imaginé, il y a trente ans, qu'un individu soucieux de sa toilette pût s'introduire sans humiliation dans des souliers fabriqués à la grosse par une usine.

C'est la botte  
Qui dénote  
L'homme vraiment élégant,

formulait excellemment le bottier fashionable de la *Vie parisienne*. Ambitieux de créer plus tard pareilles bottes, le jeune « bœuf, » — ainsi désigne-t-on l'apprenti, — commençait par poisser les fils et ajuster des soies de porc. Le grand jour venu où son patron lui mettait l'alène en mains, il était admis à une initiation dont la durée, avant de passer compagnon, était de cinq ou six années. Sous l'ancien régime, c'était plus grave encore : à voir les cérémonies, les sermens et les onctions laïques qu'il fallait pour affilier à Paris un cordonnier aspirant à la maîtrise, on eût dit qu'il s'agissait de graduer un docteur ou de consacrer un prêtre.

Le plus grand nombre, parmi ces « disciples de saint Crépin, »

ont déjà disparu devant le magasin de chaussures fabriquées à la mécanique. Le savetier seul résiste, le savetier chanteur de La Fontaine, confiné dans son travail de réfection économique. Le commerce des souliers tout faits débuta en 1820, par des exportations de « pacotilles » aux colonies. Mais le premier essai de division du travail ne s'affirma que vers 1855, après la découverte des appareils qui devait déposséder la piqueuse de bottines de son intéressant ouvrage. Jusqu'en 1880, ces produits, le plus souvent cloués ou vissés, grossiers étuis de cuir, étaient demeurés très inférieurs au « cousu-main. » Mais l'invention de machines, imitant exactement le travail de l'homme et adaptées aux besognes les plus complexes, accomplit alors une révolution rapide de la cordonnerie.

Les Américains en furent les auteurs. Il s'est produit chez eux, pour cette industrie où ils sont passés maîtres, comme pour beaucoup d'autres où ils réalisent chaque jour des progrès inouïs, ce phénomène paradoxal : *l'élévation des salaires y a engendré le bon marché de la main-d'œuvre* : l'économie obtenue par une machine est d'autant plus sensible et, par suite, l'intérêt que l'on trouve à l'employer est d'autant plus grand, que le travail manuel à qui elle se substitue coûtait plus cher. Il y a, dans ce cas, beaucoup de profit à imaginer des appareils nouveaux, parce que la vente en est énorme et assurée. Ces appareils, une fois trouvés, abaissent fort le prix de façon, mais non pas la paie de l'ouvrier, — les ouvriers américains en ont fait l'épreuve, ils *aiment* les machines ; — seulement la production augmente en excitant le consommateur par l'appât du bon marché.

L'émulation à combiner, dans toutes les branches imaginables, des mécaniques ingénieuses, n'est pas récompensée chez tous. Bien des capitalistes ont englouti des millions en tentatives infructueuses. Un seul crée le type parfait ; la fortune le récompense largement, mais la nation elle-même s'enrichit de son succès. La machine à coudre les semelles n'est vendue à nos industriels, par la compagnie Goodyear, que moyennant le paiement, en sus du prix principal, d'une redevance proportionnelle aux services qu'elle rend. Un cadran la surmonte et marque automatiquement le nombre de mille points, — celle que j'ai vue en était à 377 millions, — pour lesquels la vieille Europe doit, à la fin de chaque mois, payer le tribut à la jeune pupille transatlantique qu'elle émancipait hier.

Nombre d'outils américains ont marché longtemps, ou marchent encore dans nos usines, à des conditions identiques, rapportant à leurs inventeurs lointains 400 ou 500 francs par mois. Ils servent à piquer les tiges, à monter, estamper et fraiser, à « déformer, » — c'est-à-dire à polir, — les talons au moyen du mouvement alternatif d'un fer chauffé par un jet de gaz; ils servent aussi à percer et à coudre les boutonnières : un petit chariot, muni de tous ses organes actionnés par l'électricité, s'approche de l'étoffe fixée sur la table; il la troue, tandis que deux aiguilles, l'une droite, l'autre croche, formant et serrant tour à tour les boucles du fil, font en quelques secondes le tour de la fente, en y appliquant le garnissage de *milanaise* qui donne du relief. Le fonctionnement, malgré sa complication, est irréprochable et la mécanicienne qui y préside fait 350 boutonnières à l'heure, autant que 18 ouvrières de jadis.

L'État français, qui chauffe ses bureaux au bois et les éclaire à l'huile, exige que le brodequin militaire, pour lequel il paie 13 à 14 francs, et dont il fixe le nombre de clous sur les talons et les semelles, soit cousu et piqué à la main. La longueur des points est prévue par arrêté ministériel. N'empêche que le « godillot » est inférieur aux chaussures civiles et ne se recommande que par sa substance : d'épais « croupon » de bœuf.

Depuis que les fabricans ont dressé une échelle rationnelle et mathématique, comportant, pour chaque modèle, 150 à 300 pointures différentes, à moins d'avoir le pied difforme on peut se chausser tout fait. L'établissement des formes, me dit un manufacturier qui fait annuellement 3 millions d'affaires, est l'alchimie de notre métier. Ces morceaux de charme ou de hêtre, taillés suivant des patrons étudiés avec soin, varient en longueur depuis 0<sup>m</sup>,20 de long pour les femmes du Pérou, — les plus petits pieds du monde, — jusqu'à 0<sup>m</sup>,31 pour les négresses. Ce dernier chiffre correspond au maximum du pied d'homme, en France, tandis que les extrémités féminines de nos compatriotes sont *en moyenne* de 0<sup>m</sup>,25.

Affaire de régime non moins que de race : habitués à marcher pieds nus, les nègres ont des doigts développés en éventail, qui refusent d'entrer dans aucune chaussure, tandis que dans les pays où les dames marchent à peine, le pied se ramasse et s'accourcit. Cette exigüité n'est-elle pas payée trop cher? Señoritas hispano-américaines, beautés des harems orientaux, ne plaindrons-

nous pas celles à qui le climat ou la coutume interdit de faire usage de leurs jambes, nous autres dont l'œil est réjoui sans cesse par la Parisienne en mouvement? Spectacle pédestre infiniment délicat, depuis le glissement cadencé et ondulatoire jusqu'au trotinement ailé qui bat le sol à coups menus et légers.

L'assemblée des notables de 1597, gémissant sur l'excès des importations anglaises, affirmait que nos voisins d'outre-Manche remplissent le royaume d'articles de toutes sortes, « jusqu'à de vieilles bottes et savates, qu'ils font porter à pleins vaisseaux en Normandie! » Plaintes difficiles à admettre, semble-t-il, du moins pour les chaussures, étant donné leur bas prix habituel aux siècles passés. Les campagnards ne payaient leurs souliers que 0 fr. 90 sous Louis XI, soit, d'après la valeur relative de l'argent, 5 fr. 40 en monnaie de nos jours. Évalués aussi en monnaie contemporaine, des souliers à courroie pour la reine (1312) reviennent à 9 fr. 50; ceux du sire de La Trémoille (1400) coûtent 8 francs; les « escarpins » des gens de guerre sont vendus 4 francs au xvi<sup>e</sup> siècle, et l'on se procurait des « houseaux » en cuir de Cordoue, — le houseau couvrait, on le sait, la moitié de la cuisse, — pour 36 francs. Même bon marché aux temps modernes.

Cet article n'était vraiment onéreux que pour les raffinés, qui poussent la profusion jusqu'à la démence, comme Cinq-Mars à qui Louis XIII reprochait d'avoir 300 paires de bottes. Les souliers à talons rouges des gentilshommes montaient à 24 francs sous Louis XV; les mules mignonnes de toile d'argent à mouches d'or allaient encore plus haut; mais la masse de la population se procurait une paire de chaussures communes pour 6 ou 7 francs jusqu'à la Révolution.

La hausse des cuirs et des salaires avait enchéri jusqu'à nos jours, dans une proportion très forte, cette partie de l'habillement. La transformation récente l'a ramenée à des chiffres plus abordables. Il existe aujourd'hui, dans les bazars, des bottines de femmes depuis 5 francs; le détaillant les achète en fabrique 4 francs qui, chez le manufacturier, se composent de 2 fr. 50 de matière première, — « croûte » de vache pour les campagnes, mouton pour les sortes urbaines, — 1 franc de façon et 50 centimes de frais généraux et de bénéfice. De nombreux spécialistes d'une catégorie plus relevée offrent, pour un prix uniforme de 12 fr. 50, des chaussures qu'ils achètent, les unes 7 francs, les autres 11 francs, aux usines.



La cordonnerie mécanique fournit, pour un prix réduit de moitié, des marchandises identiques à celles que confectionnaient péniblement les artisans ordinaires; elle ne prétend pas remplacer les produits de grand luxe, la tenue de chasse des sportsmen ou les souliers de théâtre des actrices en vedette, copiés sur des tableaux du Louvre. D'abord elle ne suit la mode que de loin. Le bon ton ordonne-t-il maintenant de « porter » des pieds longs et minces, elle en est encore aux bouts carrés, « Carnot » ou « sénateur. » Puis l'artiste qui exige 55 francs pour une paire de bottines leur donne un degré de perfection, qu'apprécient eux-mêmes de riches fabricans de chaussures toutes faites, en s'adressant à lui pour leur consommation personnelle. Le bottier en renom met ses cuirs en magasin un an d'avance; comme il n'emploie que les morceaux de choix, une peau, qui rapporte six paires à la confection, ne lui en rendra pas plus de deux; ses « joigneurs, » monteurs et finisseurs sont des ouvriers du premier ordre. Ils savent, par de minutieux battages ou « étirages, » augmenter la fermeté de la substance et lui retirer tout son « prêtant, » afin de la rendre indéformable. Mais aussi la façon des tiges lui revient à 6 francs, celle des pieds à 12 francs, autant que la matière elle-même. Avec des frais généraux élevés et les pertes inhérentes au crédit, le profit net ne dépasse pas 16 pour 100; chiffre d'ailleurs respectable lorsqu'on atteint, comme la maison la plus en vogue, 750 000 francs de ventes annuelles.

## VI

Un penseur avisé qui se refuse à admettre, pour les ouvriers de l'Europe, le danger imminent de la concurrence des races jaunes ou noires, prétend que, dans les contrées où le salaire est très bas, l'absence de besoins vient uniquement de l'impossibilité de les satisfaire; que la civilisation, partout où elle pénètre, accroit en même temps et les ressources et les désirs. Et, symbolisant son idée avec humour, l'observateur dont je parle répondait finement à qui lui objectait qu'un sauvage de l'Afrique, le jour où il aurait tout au plus une chemise à se mettre sur le corps, ne souhaiterait rien de plus: « Le jour où il aura une chemise, eh bien! il ambitionnera de faire faire sa photographie. »

Les faits, de par le monde, semblent confirmer cette opinion. Le fellah d'Égypte, qui, depuis les Pharaons, n'était vêtu que

d'une longue blouse, commence, depuis qu'il est plus fortuné, à porter des caleçons. Le nègre du Brésil, occupé sous un soleil torride à la récolte du caoutchouc, sitôt qu'il a réalisé quelque économie, s'achète un chapeau haute forme, une redingote noire et un gilet blanc, puis se rend à la ville voisine, s'y grise jusqu'à rouler par terre, gâte ses habits, et retourne les poches vides à sa plantation. Il n'est pas jusqu'à ceux qui semblent le plus réfractaires à nos inventions occidentales, comme les Célestes, que l'on ne voyait, — avant la crise actuelle, — se précipiter à l'envi dans les wagons des chemins de fer récemment mis en service.

J'ai constaté les mêmes phénomènes dans le temps passé : les classes ouvrières, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, lorsque le bétail était à vil prix par rapport à la paie du manœuvre et que la valeur d'un mouton équivalait à trois ou quatre journées de moissonneur, la classe ouvrière mangeait de la viande et mettait des gants. Les gants de maçon, de laboureur, de servante, sont un article fréquent dans les comptes jusqu'à Louis XII et qui disparut ensuite, sans doute parce qu'il était devenu trop cher.

Si personne ne marche aujourd'hui pieds nus, le terme injurieux de « va-nu-pieds » n'étant plus guère qu'une figure; si même, dans notre république, ceux qui vont chercher fortune hors de leur village ne le quittent plus « en sabots, » — suivant une expression devenue, elle aussi, allégorique, — mais bien dans la troisième classe d'un train omnibus, le prolétaire actuel demeure les mains nues, du moins pour le sexe fort. Sur 100 paires de gants sortant des fabriques, les *deux tiers* sont à usage de femme. Mais rien n'empêche d'augurer que l'artisan se gantera, même pour effectuer son labeur. Il se fait déjà en Amérique des *steel protected gloves* à 2 fr. 50 la paire; ce sont des gants très forts, mais doux et souples, recouverts à l'intérieur de petites lamelles de métal pour éviter l'usure, employés par les ouvriers de la pierre, du fer, de la brique et autres métiers de fatigue. La « main calleuse du travailleur » est-elle donc un cliché menacé de disparaître de la vie réelle, pour se confiner dans la rhétorique électorale? Sans être aussi proches qu'aux États-Unis de l'heure où tout ouvrier sera, par sa mise, un *gentleman*, les gants, dont la fabrication occupe 150 000 personnes, deviennent de plus en plus chez nous un objet de nécessité. La France en exporte, il est vrai, bon nombre à l'étranger et nos industriels déploient, dans la recherche des débouchés, une ingéniosité

louable : les « gants de guerre, » — *war gloves*, — gants patriotiques pour dames, qui firent fureur à New-York il y a deux ans, au moment de la campagne de Cuba, parce que leur couleur bleue, leurs crispins et leur boutonnage doré rappelaient fidèlement la tenue militaire des troupes fédérales, venaient d'une maison française qui s'était procuré en Amérique une capote d'uniforme, pour en mieux reproduire la nuance et les attributs.

Parmi les gants exportés au dehors, quelques-uns nous reviennent sous une nationalité d'emprunt. Le Duc d'Aumale, un jour de chasse à Chantilly, vit arriver au rendez-vous certain cavalier qui, par une étude approfondie, était parvenu à se donner, jusque dans les plus minutieux détails, un aspect rigoureusement britannique : « Qui est ce monsieur, interrogea le prince, c'est un Anglais? — Non, Monseigneur. — Ah! reprit-il avec un sourire, alors c'est un imbécile. » Le snobisme mérite des égards; nombre de gants fabriqués à Milhau, dans le Rouergue, vont recevoir leurs boutons à Londres, d'où ils sont réexpédiés à Paris.

Milhau doit au fromage de Roquefort, issu du lait de ses brebis, d'être devenu un centre important de production des agneaux. Or la peau de gant vient exclusivement de l'agneau et du chevreau de lait, qui n'ont pas encore brouté d'herbe. La Toscane fournit des sortes fines, connues sous le nom de « gants de Turin; » mais les peaux étrangères, surtout celles de chèvres, souvent plates, maigres, nerveuses, sont d'une qualité inférieure. Les meilleurs chevreaux sont originaires de Tours et de Poitiers, où l'on pratiquait, sous Henri IV, l'art « d'accommoder les peaux de bœufs et autres en façon de buffle et chamois, qui sont, disait-on, de très bon service. » Cette industrie a disparu du Poitou; mais Annonay, Grenoble, Saint-Junien (Haute-Vienne), principaux centres de la mégisserie, tirent indifféremment de l'agneau et du chevreau, suivant leur préparation, des gants de « Suède, » de « chamois, » de « daim, » de « castor » ou de « chien. »

Il ne s'est jamais fait de gants en peau de chien; elle serait trop dure. Quant au poétique chamois du Tyrol qui, dans le *Tartarin* d'Alphonse Daudet, va boire le vin chaud chez l'aubergiste, il prête seulement son nom au gant d'ordonnance, que fournit la peau d'agneau, d'abord imbibée d'huile autant qu'elle en peut contenir, puis séchée et blanchie par une exposition plus ou moins longue au soleil et à la rosée. Le castor n'est autre chose qu'un « chamoisage » de premier choix. Le « Suède » s'ob-

tient en mettant à l'envers les peaux qui n'ont pas assez de « fleur » pour être glacées, et en lissant leur « chair » par un ponçage à la meule. Un gant, avant d'être porté, subit plus de 140 manipulations, y compris le cousage et la teinture, où il entre parfois des ingrédients bizarres. Les gants, classés avant la teinture, suivant la couleur qui leur sera propice, d'après leur grain ou leur brillant, arrivent à Paris découpés en trois morceaux : la main, le pouce et les fourchettes ; ils vont alors se faire coudre et piquer en Normandie, en Bretagne ou dans les Vosges.

La coupe n'était autrefois soumise à aucune règle fixe ; on déterminait à peu près la largeur, mais l'usage seul fixait la longueur des doigts ; de sorte que deux ouvriers différens ne donnaient pas les mêmes dimensions aux gants qui avaient la même pointure. Xavier Jouvin introduisit des proportions qui ont servi de base à un numérotage par lettres et par chiffres et à une collection de calibres, perfectionnés et simplifiés depuis cinquante ans que cette invention est tombée dans le domaine public.

Il ne se fait plus de gants brodés d'or, où les perles et les pierres précieuses se relevaient en bosse, tels qu'en portaient les Florentines au temps de Laurent le Magnifique ; il ne s'en fait plus d'ornés de peinture à la gouache, comme sous la Régence ; disparus sont les gants parfumés « à la Nérolis, » « à la Frangipane, » et aussi les gants empoisonnés, de sinistre mémoire. Les gants ne servent plus de cadeaux diplomatiques, et le gantelet de fer du chevalier est devenu le gant de coton du fantassin ; mais les gants contemporains sont sans doute mieux ajustés et il est certain que leur nombre augmente : en France, de 1830 à nos jours, la production annuelle a passé de 10 à 30 millions de paires.

V<sup>te</sup> G. D'AVENEL.

---

# LA MALARIA EN ITALIE

---

La première fois que je me rencontrai avec la Malaria, c'était en revenant d'Ostie à Rome, dans le temps de la moisson. De notre voiture nous apercevions, à quelque distance de la route qui suit le fleuve aux eaux troubles, comme d'énormes meules noirâtres, éparses dans la plaine fauve. Au-dessus de l'une d'elles une fumée montait. Intrigués, nous mîmes pied à terre et nous nous approchâmes : la meule était une cabane, ou plutôt un grand toit de branchages et de chaume directement appuyé sur le sol. Devant la trouée qui servait de porte, quelques enfans nous tendirent la main, avec des yeux apeurés. C'étaient de pauvres êtres hâves et lamentables : des corps rachitiques, des ventres ballonnés, des faces terreuses de vieillards. En glissant un regard dans l'ouverture de la cabane, on distinguait, à travers la fumée stagnante, une vingtaine de couchettes sordides. Quatre femmes gisaient là, sous un tas de ces couvertures rayées dont les Campagnoles font à leur guise un tablier ou un voile, grelottant la fièvre. Trois familles occupaient ce dortoir dressé en pleine campagne et qui devenait un hôpital, sans médecin et sans remèdes. Ceux qui tenaient debout travaillaient un peu plus loin, sous l'ardent soleil. Les haillons des femmes étaient le costume des montagnardes de la Sabine : mais au lieu de se draper amplement sur des corps massifs et durs, ils pendaient sur des membres réduits et desséchés. Pour qui avait admiré la force et la fierté de ce peuple dans l'air vif de la montagne, à la sortie des villages flanqués parfois d'enceintes cyclopéennes, il y avait une tristesse profonde à obser-

ver cette lente décrépitude, ces bras qui avaient peine à tenir la faucille, et ces visages chétifs et mesquins, où la souffrance et l'anémie avaient comme effacé les traits d'une race vieille et pure.

Depuis lors, en parcourant les régions qui s'étendent au sud de Rome, j'ai revu bien souvent de pareils misérables. J'ai connu les *ciociari* qui campent aux portes de Terracine, dans des huttes de sauvages, et qui, avec femmes et enfans, descendent du pays des Volsques, dans les mois où l'air de la plaine pontine est fatal. Une chose m'a frappé plus que l'atroce destinée de ces êtres qui viennent risquer leur vie pour un peu d'une nourriture qui n'est pas même du pain, c'est leur farouche résignation. Ils courent stoïquement les chances d'une bataille avec une Force qu'ils ne peuvent conjurer. Le paysan de tel village des montagnes latines va chaque année à la malaria, sans plus de souci du danger certain que n'en a le Calabrais sous la perpétuelle menace du tremblement de terre. Et ce n'est pas seulement l'homme courbé sur la houe qui s'abandonne ainsi à la nature ennemie. Ceux-là mêmes qui, mieux armés pour la lutte, se trouvent envoyés dans les régions malsaines et sont touchés par le fléau, sont vite domptés et incapables de résistance. Je me souviens d'un chef de gare toscan, exilé avec les siens dans une petite station de la vallée de l'Ofanto. La Compagnie, malgré les réclamations, avait négligé de relever la sentinelle perdue. L'homme avait vu mourir son enfant; sa femme était mourante; lui-même se sentait condamné. Il vaquait à sa besogne, avec des gestes de somnambule, sans une plainte. Comme les paysans assoupis dans les croyances primitives, on eût dit qu'il se savait livré à une puissance inévitable, et ses yeux agrandis et cernés par la fièvre semblaient fascinés par la déesse meurtrière à qui les magistrats de Rome ont jadis élevé des autels.

Pour les étrangers qui ont passé ou qui ont vécu en Italie, la malaria enferme de même, en trois syllabes harmonieuses, un mystère qui n'est pas sans beauté. Les voyageurs en manifestent une crainte superstitieuse, et croient accomplir un rite périlleux lorsque, tout chargés de manteaux et de plaids, ils vont voir le Colisée baigné dans le clair de lune. Les romanciers et les peintres empruntent volontiers un dénouement ou un sujet au fléau dont ils ne savent rien et dont ils concourent à entretenir la légende. Le mal qui, après une longue suite d'accès, conduit ses plus jeunes victimes à un marasme sénile, et qui parfois prend, vers

sa fin, des formes aussi brutales que le choléra, devient le poison de mancenillier qu'une « cosmopolite, » déçue par la vie, s'en va boire sur un lac, dans l'air glacé du soir, et qui, en quelques jours, aura doucement couché au tombeau la désespérée.

L'anémie profonde qui défigure ces visages livides que Dante a vus autrefois dans le val de Chiana, — *volti lividi e confusi*, — n'est plus, sur un tableau célèbre, qu'un mal ingénieux et artiste, qui pâlit le teint des brunes, sans flétrir la fleur des corps enfantins et des nuques blondes chargées de torsades dorées. Pour les *dilettanti*, il semble que l'air de mort qui flotte sur la terre des chefs-d'œuvre et des ruines soit le collaborateur d'une œuvre d'art : n'est-ce pas la malaria qui entretient le désert autour de la ville des empereurs et des papes, et qui préserve la majesté de Rome de la promiscuité d'une banlieue ? Livrer la plaine auguste à la prose des cultures maraîchères, ce serait, je gage, aux yeux de quelques-uns, se faire le complice des édiles qui, avec plus de bonne volonté que de goût, ont assaini de force la vieille Rome du Ghetto.

Quant aux citoyens et aux fonctionnaires politiques, avec cette indifférence au sort des humbles et des ignorans qui est encore la plaie morale de l'Italie nouvelle, ils ne prennent d'ordinaire aucun souci d'un mal qui épargne leur caste. De leur côté, les économistes ont négligé longtemps l'étude d'un fléau qui avait pour complices la chaleur des étés et la fraîcheur des nuits, et qui, régulier et implacable comme le cours du soleil, continuait à prélever sa dîme sur les générations successives. Bien rares sont encore en Italie les esprits clairvoyans et généreux qui ont mesuré le mal dans son étendue et sa profondeur, et qui ont voulu consacrer leur science et leur énergie à arracher au monstre son secret et sa proie. Quelques-uns pourtant ont réussi à se grouper sous les auspices de M. Giustino Fortunato, député au Parlement italien, et, maintenant, tout en répétant aux indifférens que la question de la malaria est pour l'Italie une question vitale, ils peuvent proclamer aussi qu'elle est une question résolue.

## I

Il y a vingt ans à peine qu'un premier cri d'alarme a été lancé. Une commission parlementaire revenait en 1880 d'un court

voyage sur les nouveaux chemins de fer, qui avait été, plus qu'une étude des réseaux, une exploration officielle des régions du Sud, ouvertes enfin aux voies de la civilisation moderne. Le résultat le plus saisissant de cette enquête fut la révélation d'un fait que personne, depuis l'Unité, n'avait encore soupçonné : un tiers du nouveau royaume était le royaume de la malaria !

Dans l'émotion de la découverte, on nomma des commissions et on rédigea des projets dont il sortit peu de chose. Mais, en même temps, on s'avisa d'adresser à tous les conseils d'hygiène une circulaire et un questionnaire. Quand les réponses eurent été recueillies, le bureau de la statistique au ministère de l'Intérieur compila avec les données fragmentaires une carte générale de la malaria en Italie, qui fut publiée, dès 1882, avec une éloquente dissertation du sénateur Torelli. Cette première carte se bornait à noter les régions où la malaria existait : c'était une carte des malades, encore imprécise et flottante. Dix ans plus tard, l'État fit établir une nouvelle carte à l'échelle d'un millionième, qui était entièrement composée avec des chiffres exacts et qui donnait, région par région, la proportion des décès causés par le fléau : c'est la carte des morts.

Les taches funèbres qui marquent une moyenne annuelle de 3 à 8 morts de malaria sur 1 000 habitans forment sur la silhouette de la péninsule des groupes nettement partagés. Depuis les Alpes jusqu'à Rome, la zone mortelle comprend seulement, avec trois flots dont le plus grand couvre une partie des lagunes, entre Venise et Comacchio, une île étalée largement sur la Maremme toscane, depuis Pise jusqu'à Civitavecchia. Une tache épaisse et sombre voile toute la campagne romaine et la plaine pontine. De là, en avançant jusqu'à l'extrême Sud, à peine trouve-t-on, sur chacun des deux versans, une région qui reste indemne. Si l'on excepte une partie de la Campanie et de la Terre de Bari, l'Italie méridionale est contaminée en tous sens. Au delà de Salerne, dans la Terre d'Otrante, dans les Calabres, les taches révélatrices se multiplient. Une longue et large traînée part de l'Adriatique au Nord-Ouest du Gargano et gagne le golfe de Tarente, après avoir passé ininterrompue sur la Capitanate et la Basilicate (1). Hors de la péninsule, l'angle Sud-Est de la Sicile est tout entier empoisonné, et la Sardaigne est d'un bout à l'autre

(1) Dr G. Pica, *la Basilicata e le sue condizioni igieniche e sanitarie*, avec une carte régionale de la malaria, Potenza, 1889.



jalonnée par les signes qui attestent que dans l'année la malaria prend à un village près du centième de ses habitans. Le mal n'est pas, comme on le croit d'ordinaire, limité aux rivages marécageux et aux vallées de torrens. En Sardaigne et dans l'Italie du Sud, il s'élève sur les collines et sur les plateaux. J'ai moi-même rencontré en pleine Basilicate, à peu de distance du mont Vulture, une cabane isolée à près de 900 mètres d'altitude, et dont les habitans se mouraient de fièvre.

On aurait d'ailleurs une idée bien insuffisante de la puissance du fléau, si l'on se contentait de compter des cadavres. Beaucoup d'hommes sont atteints par l'infection qui ne succombent ni à la « cachexie palustre, » ni aux formes singulières et terribles que revêtent les accès pernicieux. La malaria, d'ordinaire, est moins une maladie mortelle qu'un affaiblissement chronique qui prépare la voie à toutes les maladies aiguës : la plupart des « malariques » meurent d'une pneumonie ou d'une entérite et ne sont point comptés parmi les victimes de la Malaria. Pour juger des forces que l'antique fléau fait perdre à l'Italie, il faudrait pouvoir supputer le nombre des journées de maladie qu'il coûte et celui des hommes qu'il abat et qu'il éteint (1). Les statistiques ne pénètrent pas la masse obscure des travailleurs de la terre dont beaucoup aiment mieux mourir sur leur grabat que de se laisser emprisonner dans un hôpital. Mais on peut consulter, par exemple, les chiffres que deux médecins-majors ont tirés des documens du service de santé militaire (2). On apprendra que la malaria fait entrer dans les infirmeries ou les hôpitaux plus de 10 pour 100 des jeunes hommes qui ont subi au conseil de revision une sélection qui a écarté la plupart des malingres atteints de cachexie palustre. On comptera cinq garnisons où la moyenne des hommes immobilisés au moins pendant quelques jours dans l'année par la malaria atteint la moitié de l'effectif. Le petit détachement de Cosenza, en Calabre, a donné en trois ans, à lui seul, 1 485 cas de malaria.

Les statistiques publiées par les chemins de fer ne sont pas moins effrayantes. Sur l'ensemble des lignes contaminées, la moyenne des employés atteints dans une année est de 90 pour 100. Sur les lignes de Naples à Tarente et de Tarente à Reggio, il faut changer le personnel tous les six mois pour sauver les fiévreux ;

(1) *Per uno che ammazza, ne snerva cento* (Torelli).

(2) C. Sforza et R. Gigliarelli, *la Malaria in Italia*; Rome, 1885.

sur des lignes secondaires et qui n'ont pas de service de nuit, comme celle de Catane à Syracuse, on chauffe pendant les mois d'été des trains spéciaux qui ramènent le soir les employés des postes malsains à un centre plus salubre. Sur plus de 4 500 kilomètres de voies ferrées, les employés reçoivent, — toujours avec trop de parcimonie et de retard, — une provision de quinine et un supplément de solde destiné à améliorer leur maigre ordinaire, et à les rendre plus rebelles à l'étreinte du mal. La seule Compagnie des chemins de fer méridionaux, dont les lignes se trouvent déjà en déficit par suite des frais d'établissement et de la pauvreté du transit, paie, en dehors de toute dépense d'exercice, un tribut de plus d'un million à la malaria (1).

Que l'on juge d'après quelques chiffres exacts de tous les chiffres qui restent inconnus : c'est par dizaines de millions qu'il faudrait compter la perte d'argent qui vient s'ajouter aux pertes de vies, de temps et de forces. Mais quand on aurait pu énumérer en détail les ressources que la malaria enlève chaque année à un pays qui a besoin de toutes ses ressources pour tenir la place qu'il a reprise dans le monde, il faudrait encore faire entrer en ligne de compte les maux accessoires où la malaria intervient comme un facteur dont l'action échappe au calcul. La vieille maladie de la terre italienne n'est étrangère, on peut le prouver, à aucune des maladies sociales et politiques qui travaillent le jeune royaume.

## II

On a lu ici même de fortes études sur deux des périls les plus graves qui menacent l'Italie unifiée. En analysant, d'après les écrits italiens et d'après son enquête personnelle, le régime de la grande propriété, qui entretient sur le sol italien la lèpre des terres désertes (2) et l'émigration qui affaiblit le pays par une continuelle saignée (3), M. Goyau a dénoncé justement des responsabilités incontestables et des fautes inexpiables. Pourtant, si l'on veut apprécier en toute équité les tentatives du gouvernement actuel, il faut faire la part des traditions historiques et des

(1) T. Ricchi, *Maladies du personnel des chemins de fer italiens*, Bologne, 1894.

(2) Voyez la Revue du 1<sup>er</sup> janvier 1898. *Le régime de la grande propriété dans les Calabres*.

(3) Voyez la Revue du 1<sup>er</sup> septembre 1898. *L'émigration dans l'Italie méridionale*.

fatalités géographiques dont l'Italie moderne a recueilli le pesant héritage. Les erreurs humaines n'ont fait en Italie que continuer et qu'aggraver parfois l'œuvre d'un mal physique. M. Georges Goyau a tout le premier indiqué dans son étude l'action réciproque qu'ont exercée l'un sur l'autre ces deux phénomènes funestes, la persistance de la grande propriété et l'existence du miasme palustre. Si aujourd'hui les *latifundia* entretiennent la malaria, à l'origine la malaria a fait les *latifundia*. Pourquoi en effet, sur une si grande partie du sol italien, les habitations se trouvent-elles comme exilées loin des cultures ? Pourquoi, depuis la campagne romaine jusqu'aux rivages de la mer Ionienne, le laboureur n'est-il plus, sauf de rares exceptions, un fermier attaché à la terre, mais seulement un manœuvre à demi nomade ? Pourquoi les possesseurs de ces étendues fertiles et mornes ne résident-ils jamais au milieu de leurs domaines, et laissent-ils à des intendans rapaces l'administration de leurs biens et le gouvernement de leurs sujets ? Pourquoi tous ces hommes semblent-ils avoir peur de la terre ? C'est qu'elle est vraiment une ennemie, que le riche ne se soucie point d'affronter, et que le pauvre fuit le soir après l'avoir combattue tout le jour. Le travailleur affranchi par la possession d'un petit pécule ou d'une instruction primaire ne risquera point dans une lutte pareille sa vie ou celle des siens : il laissera le danger à ceux que l'extrême misère oblige à se soumettre. Les indigens de la Basilicate ou de la Calabre sont condamnés aux champs, comme d'autres, dans les pays du Nord, sont condamnés aux mines ; comme d'autres dans les houillères, ils travaillent, sous le libre soleil, en une atmosphère de grisou. Ni les uns ni les autres ne connaissent le propriétaire ou l'actionnaire qu'ils enrichissent. Pour que ces foules obscures donnent naissance à des hommes libres, il faudra que les forces hostiles qui déciment les travailleurs aient été vaincues par la science. La terre d'Italie ne sera aux paysans que lorsqu'elle ne sera plus à la malaria.

Il était légitime de chercher jusque dans l'irresponsable Nature l'origine d'un mal aussi ancien que les *latifundia*, auxquels Pline, dans un passage fameux de son *Histoire naturelle*, attribuait déjà la ruine de l'Italie. L'émigration qui chaque année emporte des milliers d'Italiens vers les Amériques est au contraire un mal nouveau. Avant 1860, on ne connaissait en Italie que l'« émigration temporaire » des Piémontais et des Lombards, qui

allaient gagner quelque argent au-delà des Alpes et revenaient au bout de peu de mois. C'est après la fondation de l'Unité que commence l'émigration permanente. Si pourtant l'on compare les statistiques régionales de la malaria et de l'émigration, on trouvera des coïncidences assez frappantes pour laisser croire que le premier de ces deux faits n'a pas été sans action sur l'autre. En effet, les paysans sont encore nombreux qui, fidèles au mal qu'ont accepté leurs pères, comme les *capannari* d'Ostie ou les *ciociari* de Terracine, n'essaient de se soustraire au fléau qu'en regagnant chaque soir un village éloigné, ou bien en remontant chaque année, le labour et la moisson finis, dans les montagnes d'où ils sont descendus. Mais ceux qui, plus nombreux chaque jour, prêtent l'oreille aux rumeurs de la ville et aux échos des pays lointains, et devant lesquels la trouée des voies ferrées a déchiré le voile d'antiques traditions qui enfermaient leur ignorance, comment résisteraient-ils aux promesses fantastiques des agents qui vont recrutant des hommes pour les terres transatlantiques, quand ils ne doivent laisser derrière eux qu'une terre maudite et un air empesté, et quand, à quitter la patrie, ils courent au moins la chance de sauver la force de leur corps et la vie de leurs enfans? C'est dans les régions de malaria que se sont étendus de temps immémorial les plus vastes *latifundia*; c'est de là que partent aujourd'hui, sans espoir ferme de retour, le plus d'émigrans : les bras menacent de manquer aux maîtres de la terre. S'il fallait aux remarques qui viennent d'être indiquées comme une consécration officielle, je citerais le passage du projet de loi de 1882 où était défini ainsi le « troisième degré » de la malaria : « La catégorie de la malaria très grave et mortelle comprend les pays où il est impossible de séjourner sans être exposé à prendre les fièvres, et où l'émigration est l'unique moyen de se soustraire au danger. »

Ainsi la malaria est, sinon la cause déterminante, au moins la condition première des maux économiques parmi lesquels se débat l'Italie. On la retrouve encore à l'origine du mal politique dont la gravité commence à effrayer tous ceux qui ne se laissent pas étourdir aux paroles ambitieuses. L'antagonisme entre le Nord et le Sud s'est réveillé menaçant. Les foules qui avaient marché de concert contre l'étranger, comme soulevées de terre par les clairons de l'épopée, sont retombées dans les difficultés d'un grand ménage en commun. Les doléances sont aussi vives d'un

côté que de l'autre et, il faut le dire, aussi injustes. La Lombardie accuse la Basilicate de lui être à charge et la traite en parente pauvre ; les Calabres, en revanche, accusent Rome de les exploiter comme un pays conquis. Ici encore il y a des coupables : on a pu montrer comment, par la rupture des traités de commerce et la fermeture des débouchés ouverts jusqu'alors aux Calabres et aux Pouilles, la nouvelle politique extérieure de l'Italie avait précipité une crise de politique intérieure (1). Mais, pour se convaincre qu'avec l'administration la plus circonspecte le mal se serait pourtant déclaré, il suffira de regarder de nouveau les cartes de la malaria. M. Bodio, l'éminent directeur de la statistique, remarque lui-même que, sur la carte qui indique la progression de la mortalité due à la malaria, l'Italie (avec les îles) se trouve nettement divisée en deux moitiés « par le parallèle de Rome. » Au Nord de cette ligne, il n'y a pas une province où l'on relève annuellement, pour 1 000 âmes, un cas de mort causé par la malaria. Au Sud, il n'y a pas une province qui, sur 1 000 habitants, n'en perde chaque année au moins 5 par le fait de la malaria ; en Basilicate, on arrive à plus de 11 ; en Sardaigne, à plus de 26.

Ces chiffres suffisent, je crois, à faire comprendre l'état d'infériorité singulière où la malaria met l'Italie reconstituée dans le concert des grandes nations européennes. Le temps est loin où l'endémie palustre régnait à Londres, où les Tourangeaux se menaçaient, en manière de juron, des « fortes fiebvres quartaines, » où Louis XIV, guéri d'une fièvre intermittente par la « cinchonine » du médecin Talbot, faisait connaître à son peuple, dans un placard officiel, « le remède anglois pour la guérison des fièvres. » Aujourd'hui on ne s'inquiète, à Londres, à Berlin ou à Paris, des fièvres paludéennes que pour les colons et les soldats envoyés dans les établissemens d'Afrique ou d'Asie. Mais, depuis l'annexion du royaume de Naples et l'établissement de la capitale au milieu de l'*Agro romano*, la maladie qui, pour l'Angleterre, l'Allemagne ou la France, reste une maladie *coloniale*, est devenue pour le royaume d'Italie une maladie *nationale*. Triste destinée d'un peuple énergique et ardent, que sa sobriété traditionnelle a jusqu'ici préservé de l'intoxication à laquelle ne savent pas résister les populations du Nord : la malaria, à elle

(1) G. Goyau, *l'Unité italienne et l'Italie du Sud-Est* (Revue du 1<sup>er</sup> sept. 1899).

seule, produit en Italie les mêmes ravages que le paludisme au Tonkin ou à Madagascar et que l'alcoolisme en France.

Les faits qui viennent d'être réunis semblent concourir à décharger la responsabilité des hommes qui, en Italie, ont présidé depuis trente ans aux destinées de l'État et des villes, en rejetant sur la malaria le poids des fautes dont elle est coupable ou complice. Il faut pourtant en venir à un aveu, le plus grave de tous ceux qui ont été formulés après l'enquête de 1880, et le plus oublié : dans l'Italie du Sud, *la malaria a augmenté depuis 1860*. Le sénateur Torelli, qui a porté l'accusation, a nommé les accusées, qui sont l'Italie nouvelle et la civilisation dont elle s'est faite l'initiatrice dans les provinces arriérées. Les travaux des routes et des chemins de fer ont été poussés de tous côtés sans qu'on eût songé aux précautions nécessaires. Les déblais et les remblais ont bouleversé le cours déjà capricieux des torrens ; des flaques d'eau de pluie ont croupi le long des voies dans les excavations laissées béantes. Puis il a fallu, pour poser les rails, des traverses par milliers, pour bâtir les gares et les cabanes de cantonniers, des planches et des poutres : les compagnies obtinrent sans peine d'abattre tous les arbres dont elles avaient besoin. Devant les locomotives, de larges brèches s'ouvrirent dans les antiques forêts. Et quand les provinces, les communes, les particuliers, durent payer les frais des vastes entreprises hâtivement poursuivies, c'est encore sur les bois que l'on préleva la taille. Les chemins de fer, les impôts, les spéculations ont rasé de leurs chênes et de leurs hêtres toute la Basilicate et la plus grande partie des Calabres. Les eaux, longtemps emprisonnées dans les rets des racines profondes, ont repris leur liberté funeste aux campagnes et aux hommes, et, sur les plateaux où naguère des villages prospéraient au pied des forêts tutélaires, la malaria a étendu son empire.

Ainsi, en voulant améliorer la condition de la grande colonie indigente et malade qu'elle avait incorporée à la mère-patrie, l'Italie, par une rencontre déplorable et singulière, a provoqué une aggravation de la maladie. Elle doit tout essayer maintenant pour guérir un mal que, sans y penser, elle a compliqué : c'est à la fois une nécessité urgente et un devoir impérieux. L'égalité entre le Nord et le Sud de l'Italie ne sera acquise et l'Unité ne sera consommée que lorsque toutes les bonnes volontés se seront unies contre le fléau qui attaque l'existence même de la patrie retrouvée.

## III

Pour atteindre la malaria, il fallait percer le mystère dont elle s'entourait. Avant d'agir, il fallait savoir. C'est des laboratoires qu'il convenait d'attendre l'ordre de bataille d'après lequel les législateurs devraient organiser pour la lutte les forces nationales. Or, depuis l'antiquité, les théories des savans qui s'étaient occupés de la maladie du peuple italien étaient construites avec les seules données de la tradition et de l'expérience populaire.

La malaria est de toutes les maladies infectieuses la première à laquelle on ait reconnu pour cause un parasite vivant. Le bon Varron, historien des plus antiques croyances italiotes et dépositaire des plus vieilles recettes agricoles, attribuait déjà les fièvres à d'invisibles animalcules qui naissent dans les lieux palustres (1).

Mais quel était le « milieu » qui servait à [ces ferments animés de foyer et de véhicule ? Sur ce point les avis étaient partagés. La plupart admettaient que les germes morbides, nés dans les eaux dormantes et saturées de putréfaction, se tenaient en suspension dans l'air des régions paludéennes : d'où le nom même de la maladie. D'autres faisaient venir le fléau sur l'aile des vents : on soupçonnait tantôt le vent chaud du Sud, tantôt les vents frais qui soufflent de terre ; quelques-uns imaginèrent que la malaria traversait la Méditerranée et venait s'abattre sur la terre italienne avec le sirocco tout chargé du sable brûlant des déserts africains. Suivant une opinion qui a trouvé jusqu'à nos jours de savans défenseurs et qui semble remonter à Hippocrate en personne, l'on prendrait les fièvres intermittentes, comme les fièvres continues analogues à la typhoïde, en buvant de l'eau stagnante. Il y a quinze ans, on admettait couramment que les germes résidaient non point dans les eaux, mais dans le sol humide, et l'on en était venu à créer pour la malaria une catégorie spéciale, celle des « maladies telluriques. » Ces opinions contradictoires s'accordaient en un seul point : toutes elles donnaient le rôle principal dans la production et la propagation du mal à l'un des élé-

(1) Crescunt animalia quedam minuta, quæ non possunt oculi consequi, et per aëra intus in corpus per os et nares perveniunt, atque efficiunt difficiles morbos (*De re rustica*, I, 12).

mens qui constituent le sol ou l'atmosphère, à un Être contre lequel l'homme ne peut se défendre que par la fuite, ou par des ouvrages de géant, à l'air, au vent, à l'eau ou à la terre.

Cependant les hypothèses accumulées pendant plusieurs siècles ont été en peu d'années réduites à néant. Dès que l'on raisonna sans préjugé, on s'aperçut qu'aucun des vents incriminés autrefois n'avait l'orientation qu'on lui avait prêtée pour les besoins de la théorie ; on remarqua un peu tard qu'entre les marais pontins et la campagne romaine, les montagnes latines formaient un obstacle couvert de vignobles prospères et de villas parfaitement saines ; on s'avoua que, si les miasmes couraient la mer, il était singulier qu'ils n'atteignissent pas les navires avant les côtes (1). Enfin on institua des observations et des expériences conduites avec une rigoureuse méthode. Il fut prouvé que ni l'absorption des eaux palustres, ni l'inoculation de la terre prise dans les lieux les plus redoutés ne provoquent d'accès. Après la ruine de toutes les hypothèses caduques, on reprit sur nouveaux frais les observations cliniques et les recherches microscopiques. Enfin, des études entreprises d'un bout à l'autre du monde savant concoururent à mettre en lumière des faits incontestables. Il est désormais certain que la malaria ne se respire, ni ne se boit, et que ce n'est point l'air, ni le vent, ni l'eau qui sert de véhicule au fléau, mais un vulgaire moustique : la déesse Fièvre est un insecte.

#### IV

Les deux observations initiales sur lesquelles repose la nouvelle théorie de la malaria n'ont pas été faites en Italie. C'est au docteur Laveran, aujourd'hui professeur à l'École du Val-de-Grâce, que revient l'honneur incontesté d'avoir observé, dès 1880, en Algérie, le parasite dont la présence dans le sang humain est la cause directe et unique de l'infection palustre. Ce parasite n'est pas un bacille, mais un protozoaire, qui, en vivant d'abord aux dépens des globules du sang, puis en se répandant dans le sérum sanguin, après la destruction du globule qu'il a dévoré, produit la fièvre et l'anémie (2). L'existence de la maladie scien-

(1) Tommasi-Crudeli, *Il Clima di Roma*, Rome, 1886.

(2) Pour les détails, on verra le *Traité du Paludisme*, publié par le professeur Laveran en 1898.



tifiquement expliquée, il restait à en expliquer la transmission. Le problème, désormais circonscrit, consistait à rechercher comment l'« hématozoaire de Laveran » pénètre de l'homme contaminé dans l'homme encore indemne. Plusieurs des savans qui, dans l'Europe entière, étudiaient le paludisme, et M. Laveran lui-même, entrevirent comme possible la solution qui aujourd'hui est établie comme certaine. Mais c'est le médecin anglais Ross qui, le premier, détermina rigoureusement l'agent de transmission d'une maladie analogue à la malaria humaine. Comme il étudiait dans l'Inde la malaria à laquelle sont sujets les oiseaux, il prit soin d'observer non seulement les oiseaux malades, mais encore les moustiques qui les harcelaient ; et, sous le microscope, il parvint à voir dans le corps d'un « moustique gris » croître et se reproduire avec une fantastique abondance les hématozoaires spéciaux qui provoquaient la maladie.

Pendant les savans italiens n'étaient pas restés inactifs. Plusieurs d'entre eux, et spécialement MM. Marchiafava, Celli et Golgi, avaient, par leurs recherches personnelles, confirmé la découverte de Laveran dans le temps où son hématozoaire, mal accueilli par les savans dont il contrariait les hypothèses, passait pour un mythe dans la plupart des laboratoires. Les études furent poussées avec zèle dans les principales facultés de médecine et particulièrement à Pavie et à Rome. La matière des expériences n'était que trop abondante. Les fiévreux se trouvaient partout : entre les soldats, les cantonniers, les laboureurs, on avait le choix.

Il ne fallut pas chercher bien longtemps pour réunir une collection de tous les moustiques italiens dans une salle de l'hôpital romain de Santo Spirito, que l'on appellera longtemps la *Camera delle zanzare*. Les médecins italiens approchaient du terme de leurs recherches, quand la Société pour l'Étude de la Malaria, fondée en 1898, vint donner aux chercheurs isolés les moyens d'étendre et de concerter leur action. Enfin les conclusions longuement préparées purent être formulées avec autorité, et, dans le courant de l'année 1899, elles furent livrées au public en une série de mémoires (1). L'œuvre des savans italiens avait été exactement une combinaison des deux découvertes

(1) Je citerai particulièrement l'étude complète de M. A. Celli, professeur à l'Université de Rome, *La malaria secondo le nuove ricerche*, dont une seconde édition a paru le 1<sup>er</sup> janvier 1900.

de Laveran et de Ross. MM. Grassi, Bignami, Bastianelli, Celli et Dionisi avaient concouru à prouver que la malaria se propage entre les hommes, de même qu'entre les oiseaux, par l'intermédiaire d'un seul moustique, qui est l'*Anopheles claviger*, et ils avaient décrit avec la plus minutieuse précision le cycle de transformations qu'accomplit dans le corps de ce moustique l'hématozoaire de la malaria humaine (1).

Koch, l'illustre bactériologiste allemand, avait de son côté entrepris des recherches sur les rapports de la malaria et des moustiques dans l'Afrique australe et pendant un premier voyage en Italie. Revenu à Rome au mois d'avril 1899, au moment où les savans italiens avaient apporté à la solution du problème les contributions décisives, peut-être conçut-il quelque humeur d'avoir été devancé. On engagea d'aigres polémiques sur des détails infimes ; on agita la déplorable question de priorité ; et la querelle, envenimée entre Italiens mêmes par des jalousies de collègues, occupa la presse pendant quelques jours. Si les savans consciencieux qui avaient travaillé pour la santé de leur patrie ont pu souffrir alors de voir leur œuvre méconnue et attaquée par leurs compatriotes, la revanche ne s'est pas fait attendre pour eux. La relation par laquelle le docteur Ross a rendu compte, au commencement de l'année 1900, des observations qu'il avait recueillies dans la colonie de Sierra-Leone, était, point par point, une confirmation de l'exposé publié plusieurs mois auparavant par MM. Grassi et Celli. Enfin, le 24 avril dernier, MM. Laveran et Blanchard, en demandant à l'Académie de Médecine de Paris la création d'une commission du Paludisme, ont cité comme exemple à imiter, avec les missions coloniales allemandes et les deux écoles anglaises de médecine tropicale, la Société italienne pour l'Étude de la Malaria.

L'histoire naturelle de la malaria, telle que MM. Grassi et Celli l'ont exposée lumineusement, est un exemple remarquable des théories nouvelles par lesquelles on explique la propagation des plus terribles contagions. « L'homme, écrit M. Celli, est l'hôte temporaire, et le moustique l'hôte définitif des parasites de la

(1) L'Université de Rome a envoyé à l'Exposition universelle, section d'Hygiène (attendant au Palais des Armées de Terre et de Mer), avec une carte murale de la malaria, des photographies de préparations microscopiques de l'hématozoaire et de l'*Anopheles*, qui forment la partie la plus importante de l'exposition sanitaire italienne.

malaria. Ceux-ci accomplissent dans le sang de l'homme un cycle de vie asexuée, tandis que dans le corps du moustique ils accomplissent le cycle de vie sexuelle, par lequel l'espèce de ces parasites se perpétue en dehors de l'homme. Ainsi l'infection circule pour ainsi dire de l'homme au moustique et du moustique à l'homme. » On le voit, l'homme et le moustique jouent ici le même rôle que l'homme et les parasites de toute espèce dans la terrible endémie qui sévit sur les Indes et qu'un malade ou un parasite niché sur le corps de quelque rat s'en va porter jusque sur les côtes d'Europe : l'histoire de la malaria est l'histoire de la peste. Pour l'un comme pour l'autre de ces deux fléaux, on ne peut déterminer sans doute, à côté des causes actuelles, les causes pour ainsi dire préhistoriques qui ont communiqué la maladie au premier être vivant qui l'aît contractée. Mais, dans l'enchaînement actuel des phénomènes, il faut, pour que la peste ou la malaria existent, des foyers *vivans* d'infection et de contamination.

Est-ce à dire que ni l'air, ni l'eau ne jouent aucun rôle dans le mal auquel les savans les plus scrupuleux ont conservé les noms anciens de mauvais air ou de fièvre des marais? Doit-on négliger, comme un amas de puérides superstitions, les observations réunies depuis de longs siècles par les ignorans qui ont connu le fléau pour en avoir souffert? Si les théories nouvelles heurtaient de front l'expérience traditionnelle, on serait en droit de les suspecter comme arbitraires ou au moins comme incomplètes. Mais, en vérité, les vieux aphorismes de la sagesse campagne et les révélations du microscope se trouveront d'accord, du moment où l'on aura observé que le savant distingue les agens immédiats qui déterminent le mal, tandis que le paysan se borne à considérer le milieu où se développent ces agens, qui lui restent inconnus. Quand Varron parle de l'air empoisonné, M. Celli pense aux moustiques qui l'habitent. Ainsi la tradition trouve sa justification et comme sa traduction dans le langage de la science. « Crains, dit le paysan, le souffle fétide des marais et des eaux stagnans. » Et le savant reprend : « C'est dans les eaux dormantes que naissent les moustiques : c'est là qu'ils vivent à l'état d'œuf, de larve et de nymphe, pour se répandre ensuite dans les airs. » — « Ne dors point près de la terre malsaine que tu as labourée ou moissonnée. » — « Le soir et la nuit, les moustiques, endormis et cachés pendant la journée, se mettent en chasse,

et vont inoculer à un homme le poison qu'ils auront puisé sur le corps d'un autre homme. » — « Jette sur tes épaules ton gros manteau sombre, quand le soleil décline à l'horizon. » — « La fraîcheur du couchant engourdit l'organisme et laisse les minuscules défenseurs du corps humain en état d'infériorité contre le virus progagé par l'aiguillon des insectes. » On pourrait écouter longtemps cette sorte de chœur alterné, et toujours on s'apercevrait que les deux voix redisent, en termes aussi différens que possible, des vérités identiques.

## V

Le savant qui, devant le sphinx de la Malaria, a trouvé le mot, serait moins utile que le paysan qui répète l'énigme, si, après d'ingénieuses découvertes, il n'avait toujours à offrir, en fait de prophylaxie, que les conseils d'hygiène populaire dont les ignorans se contentaient depuis plus de vingt siècles. Mais les médecins et les administrateurs, unis en Italie pour l'étude de la malaria, ont compris qu'en présence d'un danger national, la speculation, du moment où elle se sentait sûre d'elle-même, devait aussitôt commander une action. Les écrits de vulgarisation publiés depuis un an ont écarté des remèdes récents qui s'autorisaient de théories controuvées; ils en ont proposé d'anciens qui avaient été trop longtemps négligés; ils en ont indiqué de nouveaux.

Il y a vingt ans, quand la malaria passait pour un miasme que dégageaient les terres humides, les plantations d'eucalyptus, prônées par quelques savans, firent fureur dans l'Italie entière. On leur prêtait toutes les vertus. D'une part, les arbres d'Australie, dont la croissance est rapide et les racines toujours altérées, devaient agir sur le sol spongieux comme des rangées de pompes vivantes. D'autre part, on imaginait que l'action fébrifuge que les feuilles d'eucalyptus exercent en infusion allait se répandre à la ronde dans les âcres exhalaisons des grands arbres pâles. Avec une confiance que ne justifiait aucun précédent, on entama aux portes de Rome, en pleine terre de malaria, une vaste expérience. L'État s'entendit en 1880 avec les trappistes français qui dirigeaient aux « Trois Fontaines » une modeste exploitation agricole; autour du couvent, de vastes terrains furent, les uns

plantés en eucalyptus, les autres destinés à la culture, et l'on y établit une colonie de forçats, sous la protection du bois miraculeux. L'expérience aboutit à un désastre. Pour tirer d'affaire les malheureux qui tous avaient été atteints par les fièvres, il fallut 3 kilogrammes de quinine (4).

L'échec bruyant de cette tentative empirique est aisé à expliquer d'après la nouvelle théorie. Quelle action les eucalyptus et leur parfum pouvaient-ils exercer sur les causes réelles de la malaria? Loin d'être pour les moustiques une sorte d'épouvantail, ils leur offraient un abri favorable pendant les chaleurs du jour. Puis, quand même les arbres auraient asséché le sol où plongeaient leurs racines, pas un germe morbide n'aurait été détruit par ce drainage aérien : ni la terre, en effet, ni l'eau, ni l'air même ne semblent recéler le corpuscule qui provoque la malaria humaine, et qui est le parasite exclusif de l'homme et d'un insecte.

Pour que les eaux souterraines deviennent un foyer de fièvres, il faut qu'elles sortent de la terre et que, dans un repli du sol, elles affleurent à l'air libre. Ce qui est à craindre, ce n'est pas l'humidité profonde et cachée, c'est un peu d'eau amassée dans un creux. Point n'est besoin, pour répandre la malaria, d'un marécage ou d'un lac : toute mare, toute flaque dormante peut devenir un nid de moustiques. Dès lors il est facile de comprendre comment le travail humain est capable de provoquer ou de supprimer la malaria. Toute culture qui prend l'eau pour auxiliaire, comme les prés irrigués et les rizières, est en Italie un danger permanent ; aucune culture intensive n'est, à elle seule, un agent d'assainissement. En revanche, les villes peuplées affranchissent de la malaria la terre où elles s'élèvent. Entre les maisons pressées et sur le pavé poli, les eaux ne séjournent plus ; dans le sous-sol, les égouts forment un vaste réseau de drainage. Ainsi s'explique la destinée des cités de la Grande-Grèce. La construction de Sybaris, en plein pays de malaria, au milieu de torrens indomptables, a dû coûter bien des vies humaines ; mais, quand la ville a été construite, elle a vécu prospère, simplement parce qu'elle existait. Puis les Barbares ont passé, la ville a été rasée, et les eaux du ciel et de la montagne ont repris entre les ruines leur sommeil fatal, interrompu par l'industrie humaine. Rome, elle aussi, fut abandonnée à la malaria

(4) Tommasi-Crudeli, *il Clima di Roma*.

qu'elle avait jadis vaincue, lorsque, pendant le moyen âge, la population de la ville se trouva réduite à quelques milliers d'âmes et que l'enceinte impériale enferma un désert. On eût pu croire que la campagne, avec son air empesté, avait traversé les murailles et empiété à son tour sur la cité. Inversement, de nos jours, la brusque expansion de la nouvelle capitale a été suivie d'un assainissement immédiat. Chaque nouveau quartier qui s'est couvert de constructions a été un terrain enlevé à la malaria. En 1898, l'infection palustre n'a plus causé à Rome que 170 morts. La proportion, qui était encore en 1883 de 18 morts sur 10 000 habitans de la ville, s'est trouvée abaissée à moins de 3.

L'assainissement pour ainsi dire automatique des villes peut-il suggérer un moyen d'assainir les campagnes? Est-il possible, en d'autres termes, de pratiquer dans le sous-sol des terrains exposés à la malaria un drainage analogue aux égouts des villes et capable d'entraîner au loin les eaux superficielles? Cette question qui semble aujourd'hui grosse de difficultés, les premiers habitans du Latium l'avaient résolue, avec une grandeur de conception et une sûreté de méthode qui nous confondent. Le canal souterrain de la *Cloaca maxima*, qui drainait, dès le temps des rois, les eaux d'un quartier de Rome, semblait se continuer sur l'autre rive du Tibre, dans les flancs du Viminal et de l'Aventin, et, au delà du cercle que marqua l'enceinte d'Aurélien, très avant en pleine campagne, les collines étaient toutes forées de galeries qui s'y ramifiaient comme des terriers, et dont le réseau occupait tout autour de Rome un espace de plus de 100 kilomètres carrés. Peut-être ce travail gigantesque était-il antérieur à la république : les Romains en ont profité et l'ont entretenu sans qu'aucun de leurs écrivains en ait fait mention. Puis, après les invasions, le bienfait légué aux siècles à venir par un peuple dont le nom même est incertain fut oublié et perdu. Peut-on reprendre aujourd'hui une œuvre qui peut-être avait demandé plusieurs siècles? Peut-on se remettre à miner une à une les collines de l'*Agro romano*, pour enfermer les eaux dans les canaux d'une immense catacombe? Si l'on arrive enfin, après des efforts inouïs, à rendre à la vie toute la campagne de Rome, que fera-t-on pour les terres pontines? Ici, on ne trouve pas de collines à éventrer, mais bien une plaine à combler, dont le niveau est inférieur à la surface de la mer. Le problème est trop vaste et trop complexe, pour que jamais l'Italie sorte victorieuse d'une lutte avec les eaux.

D'ailleurs, ce combat inégal et interminable n'atteindrait directement aucune des deux causes de la malaria. Au lieu de s'enfoncer à nouveau dans les terriers qu'ont creusés les peuplades du Latium, au lieu de s'engager dans des entreprises hydrauliques dont aucun ingénieur ne peut prévoir les conséquences, n'est-il pas plus sage, maintenant que l'ennemi est signalé, de l'attaquer en face? L'eau n'est dangereuse que par le moustique dont elle reçoit les larves; le moustique n'est dangereux que par le parasite auquel il donne asile. Pour vaincre la malaria, commençons donc par donner la chasse à l'insecte et par faire la guerre au protozoaire.

La Société pour l'Étude de la Malaria a fait expérimenter une série de substances capables de tuer les anophèles, soit dans leurs œufs, leurs larves et leurs nymphes, soit dans leur état de complet développement. Dans la période primaire de leur développement, les moustiques ont besoin de l'eau qui les porte et de l'air qui entretient leur vie. On peut donc mêler aux eaux dormantes des substances toxiques pour ces insectes ou bien y verser des huiles essentielles comme le pétrole, qui, en interposant une couche vitreuse entre l'air et l'eau, étoufferont les œufs et les larves. Dans les maisons, on brûlera des poudres à base d'aniline, dont le parfum est mortel aux moustiques ailés. Les formules préconisées par les savans n'ont pas encore passé dans l'expérience commune; certains produits qui paraissent efficaces n'ont pas encore été abaissés à un prix populaire. Mais il faut songer que les recherches sont à peine entamées: comme l'écrivaient naguère deux savans italiens (1), après que l'État et les particuliers ont tout fait pour sauver la vigne de l'oïdium et du phylloxera, on saura faire le nécessaire pour garantir la vie de l'homme contre les moustiques de la malaria.

Cependant la destruction des insectes qui propagent le mal ne pourra jamais être complète, et, ce qui est plus grave, elle n'atteindra pas le mal dans sa vie profonde. Pour anéantir un moustique contaminé, il faudra une hécatombe de moustiques importuns et inoffensifs: et qui peut affirmer que, sur le nombre, les plus dangereux n'échapperont pas? Si l'on attaque sur les eaux la flottille des œufs et des nymphes, on prendra une peine incroyable pour supprimer non point un mal actuel, mais une

(1) A. Celli et O. Casagrandi, *Per la distruzione delle Zanzare* (*Atti della Società per gli Studi della Malaria*, I, 1899).

possibilité de mal. Il est démontré, en effet, qu'un moustique ne transmet point à ses descendans le poison de la malaria. Le moustique naît pur de toute infection : pour qu'il devienne à son tour le véhicule de la fièvre, il faut qu'il en puise le germe à sa source, qui est l'homme.

C'est donc, en dernière analyse, dans le malade qu'il faut combattre la malaria. Ici, nous ne trouvons pas les agens pernicieux diffus sur la surface indéfinie des eaux, ni dans la foule innombrable des habitans de l'air. Le mal se reconnaît à des symptômes assez clairs : si le médecin a le moindre doute, avec un filet de sang et un microscope, il peut l'éclaircir. La présence de l'hématozoaire dans les globules sanguins est un signe manifeste de contamination. Que maintenant on réfléchisse froidement au danger que constitue par sa seule présence l'homme atteint par le virus : là où il existe un seul malarique, il suffit d'un moustique pour contaminer un village ; là où il n'y a pas de malarique pour contaminer les moustiques, le mal ne peut pas apparaître. Ainsi la malaria est un type très net de maladie contagieuse : il faut la traiter non point comme une endémie, mais comme une épidémie.

Le premier devoir qui incombe à ceux qui ont compris la gravité du mal et qui aujourd'hui en connaissent les causes, c'est donc de guérir les hommes qui sont atteints de malaria. Heureusement, dans les cas qui ne sont ni trop anciens ni trop graves, les fièvres intermittentes admettent un remède spécifique : c'est la quinine, qui est pour l'hématozoaire de Laveran, dans les premières phases de son développement, un poison infailible. Déjà l'extension qui a été donnée à l'emploi d'un remède pour lequel les paysans italiens gardent encore une répugnance craintive a pu diminuer en peu d'années, sinon le chiffre des malades, au moins celui des victimes. De 55 987 morts que l'on a comptés en 1888, le total est descendu en 1898 à 14 378. Mais il reste beaucoup à faire pour que le salut pénétre dans les villages reculés. Déjà l'on s'apprête à demander qu'en Italie la quinine soit décrétee monopole, comme le tabac et le sel.

Ce serait peu encore que d'offrir aux malades les moyens de se soigner à bon marché. Il faudrait pouvoir les contraindre à absorber la poudre amère, et il faudrait surtout les empêcher, en vivant parmi les moustiques et les hommes, de contaminer à la ronde les mares, les champs et les villages. Le malarique est un



pestiféré. Du jour où le poison a pénétré dans son sang, il doit perdre sa liberté, qui constitue un péril public. On doit le condamner à l'isolement, dans quelque lazaret de montagne, où la terre sera sèche, où l'air sera pur, et où ne monteront pas les insectes qui naissent sur les eaux. Il redeviendra un citoyen maître de ses droits quand le sang de ses veines aura été désinfecté.

L'ultimatum que les écrits récemment publiés sur la malaria semblent poser aux pouvoirs publics n'a pas encore été officiellement formulé; mais on peut le résumer d'avance en deux mots : de la quinine et des *sanatoria*.

Ces deux remèdes ne peuvent être ni l'un ni l'autre appliqués à une population très nombreuse sans l'intervention de l'État. Le premier est d'usage facile; et ne demande qu'un sacrifice d'argent; le second est vraiment héroïque et, comme certaines des panacées que l'on propose contre l'alcoolisme, il semble requérir une dictature sanitaire. Mais, quels que puissent être les difficultés matérielles et les scrupules politiques, le moment est venu d'agir. Les amis de l'Italie attendent avec confiance les sanctions que le gouvernement italien voudra donner aux conclusions de la science italienne.

E. BERTAUX.

---

# A TRIANON

---

Il bruinait quelque peu lorsqu'une voiture de louage s'arrêta devant les Trianons. Un homme d'une quarantaine d'années, de tournure militaire, et dont la figure assez belle était en ce moment rembrunie par une expression de mauvaise humeur, en descendit.

— Et voilà que la pluie s'en mêle ! grommela-t-il entre ses dents. Quelle idée absurde j'ai eue là ! Non, c'est à n'y pas croire ! Il consulta sa montre.

— Pour m'achever, j'ai mal calculé le temps. Une demi-heure à faire le pied de grue ! Imbécile !

Celui qui s'apostrophait énergiquement ainsi jeta un coup d'œil sur les avenues qui vont rejoindre le bassin d'Apollon ; et, l'humidité y aidant, elles ne l'invitèrent pas à la promenade, si belles qu'elles fussent encore, en ces premiers jours de novembre, de la plus pénétrante, de la plus pathétique de toutes les beautés, celle que la mort menace, qui n'a plus qu'un instant, et qui en cet instant rapide se prodigue tout entière. Il n'y avait pas eu de chaleurs desséchantes cette année-là, et l'admirable parc de Versailles roulait, pour quelques jours encore, à perte de vue, une houle de feuillages diaprés.

— Monsieur désire visiter ? demanda un gardien.

M. de Bresle faillit répondre qu'il connaissait l'endroit assez bien et d'assez longue date pour pouvoir lui-même y servir de guide, mais, se ravisant, il saisit l'occasion de se mettre à l'abri.

— Soit, visitons. Rien que les petits appartemens de la Reine, s'il vous plaît. J'ai horreur de votre grand Trianon gâté par Louis-Philippe.

Le gardien le toisa avec autant d'indignation que s'il eût insulté une monarchie régnante, car vous ne verrez aucun gardien

de palais prendre, envers le passé dont il fait les honneurs, l'attitude indifférente qui conviendrait en république. Celui-ci restait, autant que tout autre, serviteur des rois défunts et vénérât jusqu'à la mémoire des petits soupers de Louis XV, dont il avait coutume, dans ce Trianon dédaigné, de préciser l'emplacement avec un soin religieux.

— Très bien, nous commencerons à rebours de l'ordinaire, dit-il avec une glaciale condescendance.

Puis, changeant de ton pour prendre celui d'un écolier qui récite :

— Ceci, Messieurs et Mesdames, est un simple pavillon construit par Gabriel en 1766; la reine Marie-Antoinette en fit sa résidence favorite.

Sans écouter les inutiles explications données à une famille d'Américains ignorans du français, l'officier, — c'en était un, à ne pas s'y tromper, — parcourait les réduits charmans qui pour lui recélaient des souvenirs moins anciens que ceux de Marie-Antoinette. Ne s'était-il pas réfugié avec *elle* ici, par un autre jour de pluie, — de pluie propice et délicieuse celle-là, — au temps où il arrivait à leurs premiers rendez-vous plus empressé, plus ému qu'il ne l'était aujourd'hui?

Pendant que le gardien faisait remarquer les sculptures des panneaux, expliquait la destination de chaque chambre, il écoutait une voix fraîche et vibrante lui répéter de ces mots qui semblent à un amant n'avoir jamais servi encore, bien qu'ils soient vieux comme le monde, il sentait un bras léger s'appuyer à son bras, il respirait un faible parfum de violette. Il était sous-lieutenant, amoureux de la plus jolie jeune fille de Versailles, cette Sylviane dont le nom précieux était maintenant en désaccord avec la figure d'une maîtresse de piano d'âge moyen, grave, dévote, estimable autant qu'estimée. Sa Sylviane du Petit Trianon, mal gardée par une mère infirme, se préparait à une carrière d'artiste qui devait, elle ne le confiait encore qu'à lui, la conduire à l'Opéra; ses études musicales lui assuraient, en attendant, une certaine liberté. De cette liberté ils profitaient, ils abusaient ensemble. Et quel cadre pour une idylle que ces innombrables bosquets aux noms mythologiques, que cette architecture de rocailles et de charmilles qui rappelle les fêtes d'été où le Roi Soleil promenait ses caprices olympiens! Quel exemple que celui des nymphes de tous les temps qui fuyaient afin d'être suivies! Sur

ces tapis verts caressés par tant de traînes de satin et foulés par tant de talons rouges, ce petit sous-lieutenant et cette petite bourgeoise n'étaient rien moins qu'un prince et une princesse, à l'intention de qui embaumaient les parterres, jaillissaient les jets d'eau et se déroulaient les longues perspectives ombreuses où Watteau fait marcher ses couples galans. Le grand parc les environna d'une féerie complice de celle de l'amour, il écarta de cette aventure les vulgarités de la vie étroite et mesquine, ce qui n'empêchait pas M. de Bresle de trouver tout ce qui avait été pour lui ivresse, prestige, poésie, enchantement, maussade et triste à mourir, quinze ans après. Ce solennel et ennuyeux Versailles !

Versailles aurait pu lui répondre : — Mais, l'ennui, vous le portez en vous ! Est-ce ma faute si vous êtes morose, incapable de gaieté, ni de rêve ? est-ce ma faute si vous n'avez plus les mêmes yeux, le même cœur ? est-ce ma faute si vous n'êtes plus jeune ?

Au fond, le commandant, — il était dans l'intervalle devenu commandant et ceci expliquait tout, — le commandant pensait moins de mal des jardins de Trianon ; les méandres ombreux de ce décor d'opéra-comique se prêtaient aux duos ininterrompus mieux que certaines allées droites où l'on est découvert d'une lieue. Ils avaient été pour lui ce que fut pour Faust le jardin de Marguerite, le jardin par excellence, un témoin, un confident, un allié dans la tentation ; ils avaient sinon décidé, du moins précipité la défaite des derniers scrupules de Sylviane. Peu après, d'ailleurs, l'idylle tournait au drame, l'intervention de parents soupçonneux qui tenaient en réserve pour leur fils une héritière de son monde ayant amené la catastrophe banale d'un changement de garnison.

Depuis lors, le commandant de Bresle n'était revenu à Versailles qu'une fois, la veille même, et sans que ce fût de son plein gré, tout simplement pour affaires.

Quarante-huit heures à passer dans cette ville où n'abondent pas les distractions. Sous quel prétexte aurait-il pu manquer d'aller rendre ses devoirs à une ancienne amie de sa famille, la baronne douairière d'Ussay ? Il s'était donc dirigé après dîner vers cet hôtel délabré du sévère quartier Saint-Louis. Le hasard voulut que M<sup>me</sup> d'Ussay, ce soir-là, eût convié quelques intimes au concert que lui donnaient, en guise de cadeau de fête, ses nombreux petits-enfants, des virtuoses de sept à douze ans.

Dès le seuil du salon M. de Bresle entendit applaudir les variations sur l'air : *Ah! vous dirai-je, maman!* tandis que des voix chevrotantes s'écriaient :

— Adorable! parfait! cher petit! Venez qu'on vous embrasse!  
C'est un amour!

Une dizaine de vieilles personnes des deux sexes se pâmaient d'aise dans les profondeurs de bergères en velours d'Utrecht jaune, à la lueur de deux lampes auxquelles on avait ajouté en signe de gala quelques bougies. Le piano, un antique piano vertical, faisait face à la porte; debout, auprès de lui, battant la mesure, guidant les petites mains inexpérimentées, se tenait une personne moins âgée que les autres, mais réduite cependant à l'état de ruine : Sylviane elle-même!

Oh! il ne l'aurait pas reconnue, si, à son entrée, elle n'eût rougi, tout son sang lui montant au visage d'une façon qui ressuscita soudain la jolie fille qu'elle avait été; ce ne fut qu'un éclair : l'instant d'après, le masque de fraîcheur était tombé; des yeux éteints dans un visage pâli, au menton trop accusé, aux joues creuses, voilà tout ce qui restait d'elle; nul homme n'eût songé à la regarder. Il faut croire qu'il n'était pas changé de la même façon, car M<sup>me</sup> d'Ussay, en l'apercevant, s'extasia sur sa bonne mine avec des cris joyeux. Quelques-unes des figures vénérables de ce cabinet d'antiquités se levèrent pour lui souhaiter une cordiale bienvenue; il fut présenté aux autres et M<sup>me</sup> d'Ussay le nomma par inadvertance à M<sup>lle</sup> Sylviane Roger. Voyant que celle-ci lui tendait la main avec un sourire, — elle avait encore le sourire très fin de ses petites dents serrées et blanches comme des grains de riz, — la bonne dame s'écria :

— Mais, au fait, vous devez vous connaître...

Sans l'ombre de malice d'ailleurs, par un simple rappel de dates; et Sylviane, se penchant vers le casier à musique, parut chercher très attentivement une valse qu'allait jouer l'ainée des petites d'Ussay.

— M<sup>lle</sup> Roger leur enseigne le piano à toutes..., elle est notre Providence, souffla la grosse baronne toujours oppressée par son asthme. Pauvre fille, tant de talent!... et tant de mérite!

— Pauvre fille? répéta M. de Bresle d'un ton interrogateur.

— Ne savez-vous pas que sa mère est morte? Je n'ai jamais connu d'union comparable à la leur. Et quelle digne personne que M<sup>me</sup> Roger!

La valse cependant se poursuivait d'une façon assez brillante; ce furent, à la fin, pour la jeune virtuose, des complimens dont le professeur eut sa part.

Sylviane se défendait en riant, mais elle jouissait du succès de ce petit monde empressé autour d'elle, qui lui parlait à l'oreille, grimpa sur ses genoux, se disputait son attention, la câlinait de mille manières; et elle semblait de nouveau rajeunie par le contact de cette jeunesse.

Après la *Marche turque*, qu'exécuta fort mal un petit garçon timide, tout près de fondre en larmes, si elle ne l'eût consolé, Sylviane s'assit au piano et accompagna une ronde chantée par les enfans. Comme elle se joignait aux chœurs pour les mettre en train, M. de Bresle ressentit une sorte de consternation; c'en était fait aussi de sa voix! Qu'était devenu le merveilleux soprano qui devait lui permettre d'aborder les premiers rôles du grand répertoire?

Mon Dieu! se dit-il, quinze ans suffisent-ils à faire tant de ravages? — Et il eut la sensation désagréable d'être lui-même vieux plus qu'il ne l'aurait cru.

On fit une ovation à l'auteur de la ronde.

— C'est elle! c'est M<sup>lle</sup> Roger, c'est notre Sylviane! s'écriaient les enfans en lui sautant au cou. Elle l'a écrite pour nous, pour nous tout seuls!

M<sup>lle</sup> Roger avait, dans cette société provinciale, où chacun la portait aux nues, la réputation d'un compositeur des plus distingués.

— Certes oui, pour vous tout seuls, répondit-elle gaiement, c'est son unique excuse.

Elle ne se mettait pas en avant, mais parlait quand on l'y provoquait, avec une simplicité, une aisance parfaite.

— Je ne la trouble pas du tout, pensa M. de Bresle; cette rouleur à ma vue n'a été que l'effet de la surprise; elle s'est ressaisie et ne fait plus la moindre attention à moi.

Il eût voulu savoir pourtant si elle ne gardait contre lui aucune amertume, mais les anciens amis qui l'accaparaient ne lui permirent pas de s'en assurer. Après le concert, on le poussa de force vers une table de whist. Tous ces obstacles et la réserve extrême de Sylviane, uniquement occupée du cercle d'enfans dont elle semblait être l'idole, motivèrent sans doute de sa part un mouvement inexplicable dans lequel sa volonté ne fut pour

rien, car il n'en eut conscience qu'après y avoir cédé. Lorsque, sur le point de partir, il s'inclina devant Sylviane, M. de Bresle lui dit très bas ce mot si souvent prononcé au temps lointain de leurs rendez-vous :

— Demain, quatre heures, à Trianon.

Elle n'avait pas paru entendre. Peut-être était-elle devenue prude et revêche? Peut-être les souvenirs qu'il évoquait lui faisaient-ils horreur? Peut-être avait-elle tout oublié, phénomène particulier à beaucoup de femmes?

— Tant mieux, pensa-t-il ensuite, tant mieux si elle ne vient pas!

Mais, l'ayant priée de venir, il ne pouvait manquer au rendez-vous! Quel démon lui avait soufflé cette imprudence qui ressemblait fort par surcroît à une impertinence? La spontanéité ne comptait plus depuis longtemps parmi ses défauts. Il se jugeait froid, réfléchi, et c'était sur lui l'opinion générale. Fallait-il croire que le sous-lieutenant dont sa haute raison reniait les fredaines fût revenu à l'improvisiste lui suggérer cette sottise délicate? — Rien d'impossible à cela, ils étaient tous plus ou moins des revenans chez M<sup>me</sup> d'Ussay. La réunion, aux enfans près, avait un caractère macabre, et le grand salon, sombre dans tous les coins, offrait la gaité d'une crypte.

Tout en parcourant avec distraction la suite de cabinets qui forme les appartemens de Marie-Antoinette, M. de Bresle s'interrogeait sévèrement sur sa conduite de la veille; plusieurs fois la même épithète qu'il s'était adressée déjà lui revint aux lèvres : — Imbécile! — Ce fut sa conclusion.

Laissant le gardien s'évertuer en vain, au profit de la famille étrangère, qui, habituée aux quinze étages des maisons de Chicago, regrettait en anglais que dans ce prétendu palais les plafonds fussent si bas, les pièces si petites, vraies cabines de bateaux à vapeur, et semblait au fond désappointée, — il resta longtemps en contemplation devant le buste de la Reine, qui, avait-il déclaré une fois, ressemblait beaucoup à Sylviane. — Oui, elle avait ce port de tête, cette jolie moue des lèvres, ce profil un peu busqué, mais des yeux beaucoup plus grands, armés de cils et de sourcils bruns qui formaient avec ses cheveux blonds un piquant contraste. Ils s'étaient attardés ensemble dans ce même boudoir, à causer, à préparer l'avenir, qui devait être si court! Mais, alors, le mot de durée n'avait point de sens; ils en

étaient à ce *toujours* chimérique dont les amans font de si bonne foi un si vain usage.

Malgré ses beaux raisonnemens, M. de Bresle sentait flotter autour de lui l'ancienne magie ; seulement elle restait pour lui inconciliable avec l'image terne, effacée de la pauvre maîtresse de piano, et il se répétait à lui-même : — Elle ne viendra pas, Dieu merci ! Elle ne peut pas venir. Je l'aurai offensée, révoltée... oui, je me suis donné un tort de plus, et si gratuitement ! Comment le réparer sans commettre de nouvelles maladroites ? D'ailleurs, je pars ce soir... Impossible !

Le gardien, malgré sa méfiance contre les visiteurs parlant anglais, qu'il croyait tous capables de briser ou de déchirer furtivement les reliques historiques confiées à ses soins, quitta un instant ses Américains de Chicago pour se mettre à la recherche du trainard qui l'inquiétait un peu, lui aussi. L'ayant retrouvé en contemplation devant certain buste, il le prit pour un des nombreux amoureux de la Reine et lui proposa d'entrer dans cette mignonne salle de spectacle où il semble que rien n'ait été changé depuis le temps où Marie-Antoinette chantait en habit de bergère *Blaise et Babet*, en attendant cette étrange représentation de la pièce révolutionnaire entre toutes, *le Mariage de Figaro*, jouée par une troupe de grands seigneurs qui semblaient se condamner eux-mêmes, si près du cataclysme final. Mais M. de Bresle n'en était pas aux réflexions philosophiques ; tout en arpentant la scène du côté cour au côté jardin et *vice versa*, il se rappelait les vellétés théâtrales de sa belle amie, et se demandait pourquoi elle n'y avait pas donné suite. Il eût préféré cela ; le succès d'une Sylviane d'Opéra, un peu légère, l'eût dégagé de tout remords, tandis que sa conscience le harcelait depuis qu'il avait vu ce visage défait, entendu cette voix brisée. Combien semblait-elle malade, et quelle pauvre petite robe de soie noire ! Ses cheveux surtout, son opulente et rebelle chevelure aux ondes impétueuses qui ne se laissait retenir par aucun peigne, aucun ruban et lui mettait au front comme une mousseuse auréole d'or bruni ! Qu'en restait-il ? hélas ! Deux bandeaux à tout jamais domptés, si lisses, si dociles, si exempts de caprice, leur blond flamboyant éteint une bonne fois comme sous une couche de cendre. Age à part, elle avait certainement souffert. Était-ce à cause de lui, qui n'en avait rien su ou qui plutôt n'avait jamais voulu y trop penser ? Car enfin, se disait-il, cela ne peut cepen-



dant s'appeler ni une séduction, — à moins que la séduction n'ait été réciproque, — ni un abandon, rien n'ayant été prémédité.

De quelque nom que cela s'appelât, il n'était plus tranquille maintenant. Consultant de nouveau sa montre, il sortit, un peu avant trois heures, du pavillon que la pauvre reine appelait « sa petite maison » sans soupçonner combien la calomnie prenait à la lettre ce nom déshonoré.

La bruine avait cessé de tomber lorsqu'il pénétra dans le jardin qu'il n'avait pas revu depuis le temps où à chaque arbre, à chaque allée il associait une espérance ou un souvenir. Le contraste des sentimens qu'il y avait laissés et de ceux qu'il y rapportait le frappa du genre d'effroi que nous causerait un fantôme impossible à reconnaître, venant dire : « Je suis ton moi disparu. » Plusieurs êtres se succèdent en nous, de l'adolescence à la tombe, et ils sont singulièrement étrangers les uns aux autres. Si enthousiaste, ce petit Jacques de Bresle ! si sincère, si dépourvu d'ambitions, sauf une seule, l'ambition d'être aimé, qui n'avait rien à faire avec celles dont étaient résultés depuis tous ses actes.

— Bah ! pensait-il, en s'exaltant au dédain, enfantillages que tout cela, qualités de jeunesse et de tempérament !

Mais ses qualités acquises, fruits amers de l'âge mûr, calculs, indifférence, science désenchantée de la vie, valaient-elles davantage ?

Les lieux où il pénétra lui parurent avoir subi la même métamorphose que lui-même. Pour eux aussi, l'hiver aride et sans fleurs allait bientôt commencer. Les préludes avaient, dans le désordre voulu de jardins agrestes, où tout semble pousser à l'aventure, un caractère plus étrange que sous les colonnades régulières du grand parc monumental, quelque chose de fantastique dans la mélancolie. Cette journée grise et tiède encore, était comme ouatée de vapeurs. A travers la buée enveloppante, ce paysage si artificiellement simple, créé par le caprice d'une jeune souveraine qui s'amusait à porter le pot au lait de Perrette sur sa tête vouée à l'échafaud, apparaissait irréel et flottant, tragique *Embarquement pour Cythère*. De la rivière s'élevaient vers le ciel fumeux d'autres fumées ; elles restaient accrochées aux branches des bouleaux et des charmes, à la pointe desquelles tremblaient ce qu'on eût pu prendre pour des papillons d'or et de pourpre prêts à s'envoler. Le grand pin du Mexique éployait au-dessus des eaux sa noire verdure fardée de nuances rosâtres cadavé-

riques ; celle des chênes, ses rivaux en taille et en vigueur, était à peine roussie. Sentinelles géantes, ils restaient feuillus au milieu de leurs compagnons moins robustes, à demi dépouillés par cet automne d'une clémence extraordinaire. Le gazon, le sable des allées disparaissaient cependant sous un tapis nuancé de feuilles expirantes, qui continuaient à tomber en pluie lente et molle, sans qu'aucun souffle de vent les poussât. Couleur de bronze, les roseaux, qui hérissaient de leurs lances brisées, en dérouté, la surface glauque du lac. Et, parmi tous ces ors de différens tons, mouillés de gris transparent, se jouait le furtif rayon de soleil qui dans les vieilles estampes forme une gloire, perçant de biais la bousculade des nuages. Au détour d'un sentier, M. de Bresle se trouva devant le Hameau ; les prétendus logis du curé, de la laitière et du bailli, assombris d'un linceul de lierre et clos à jamais sur les piquantes mascarades qu'ils pouvaient recéler, le firent passer de l'impression de la solitude à celle de la mort, la mort sans grandeur, sans lendemain éternel. Écaillés, dégradés, moussus, ils étaient plus tristes que des tombes.

Le balcon avancé d'une des fabriques abritait un banc rustique. M. de Bresle reconnut ce vieil ami et s'assit comme jadis, les yeux fixés sur l'embranchement des deux chemins par lesquels Sylviane pouvait venir. L'heure était passée de dix minutes et il se rappelait que jamais elle ne l'avait fait attendre, qu'elle l'avait même devancé plusieurs fois ; en ce cas, il l'apercevait de loin dissimulée derrière son ombrelle ouverte, se croyant invisible, parce qu'elle-même ne voyait pas, illusion qu'il plaisantait gaîment et dont elle riait toute la première, malgré sa grande peur d'être rencontrée, reconnue.

— Elle ne viendra pas ! se répéta-t-il pour la vingtième fois avec un mélange de soulagement et de dépit.

Certes, elle n'existait plus pour lui depuis de longues années, mais il eût été fâché au fond de ne plus exister pour elle si peu que ce fût, quoiqu'il redoutât par-dessus tout d'avoir eu sur sa vie une influence décisive. Nos sentimens humains sont complexes. Il eût été bien embarrassé de voir clair dans ceux qu'il éprouva lorsqu'elle surgit enfin à courte distance. Une inquiétude lâche dominait tout le reste, l'hypothèse qu'elle eût pu se méprendre, croire à un réveil soudain de l'ancien amour...

Elle avançait si semblable dans l'éloignement à la Sylviane qu'elle avait été ! Même démarche, légère et rythmée, même

silhouette générale, une maigreur, excessive pourtant, ayant respecté l'élégance harmonieuse des lignes. Bientôt il put distinguer sa toilette si unie, si modeste, l'humble costume de laine qui couvrirait le cachet par tous les temps. Dans cette absence presque affectée de recherche, il vit une abdicacion qui lui serra le cœur, et aussi une fierté qui le rassura. Elle ne lui avait évidemment prêté aucune velléité sentimentale, aucune intention de retour, même éphémère, vers ce qui n'était plus. Autrefois elle adorait la toilette; faute de mieux, elle paraît sa délicieuse personne d'ornemens sans valeur adroitement chiffonnés; un dangereux désir de plaire se trahissait à première vue chez Sylviane. Combien en était-elle loin aujourd'hui! On l'aurait crue attentive, au contraire, à n'être plus femme que le moins possible.

A mesure qu'elle approchait, M. de Bresle retombait cependant sous une sorte de charme, le charme indépendant du sexe et de l'âge qui se dégageait d'un sourire très doux éclairant ces traits flétris.

De loin elle semblait déjà répondre au premier mot qu'il lui adressa avec un mélange de contrition et d'embarras :

— Ainsi vous me pardonnez?...

— Quoi donc? de m'avoir demandé cette rencontre? Je vous en sais gré, au contraire,... si bon gré! Nous n'avions pas pu hier échanger un mot et j'ai beaucoup de choses à vous demander.

— Beaucoup de choses?... Voyons.

— Mon Dieu, presque tout ce qui vous concerne. Je vous ai suivi de mon mieux dans votre carrière, je me suis réjoui de votre avancement si rapide, que vous devez à une courageuse initiative. Oui, cette permutation qui vous a permis de faire campagne, une campagne périlleuse dans des climats meurtriers... J'ai trouvé cela très bien. Tous les jours, ici, on a prié pour vous. Oh! je ne parle pas de mes prières, elles doivent avoir peu de poids, mais de celles de mes amies, les bonnes religieuses de \*\*\*, qui obtiennent, bien entendu, tout ce qu'elles veulent. Je vous avais recommandé à elles. Aussi..., — elle toucha du bout du doigt la décoration de sa boutonnière, — vous leur devez cela, vous leur devez d'être guéri de votre blessure.

— Comme vous êtes au courant! s'écria-t-il, ravi de voir l'entretien prendre un cours si facile. Qui donc a pu vous informer?...

— Mais, la rumeur publique, à laquelle il fallait bien avoir recours, puisque je ne savais rien par vous.

— Si vous ne saviez rien, répliqua-t-il en essayant, avec une mauvaise foi toute masculine, de prendre l'avantage, c'était assurément de votre faute, car vous avez cessé de m'écrire la première.

Elle eut une de ses soudaines et juvéniles rougeurs.

— Sans doute, j'aimais mieux le silence; sur le silence on brode ce qu'on veut.

Et, avec plus de honte qu'il n'eût voulu l'avouer, M. de Bresle se rappela qu'elle avait en effet répondu follement et passionnément à ses premières lettres folles et passionnées; les autres n'étaient guère que celles qui préparent une rupture, en soignant les transitions. Comment se serait-elle prêtée à ce jeu misérable? Mais elle n'expliqua rien : d'un ton indifférent, au contraire, pour mettre fin à la confusion secrète qu'elle devinait, dont elle avait pitié :

— Vous ne supposez pas, dit-elle, que je veuille m'asseoir sur ce banc par une humidité pareille? Marchons plutôt.

Et ils marchèrent côte à côte, le long de la pièce d'eau sinueuse, en foulant le tapis de feuilles meurtries qui exhalait une odeur de déclin. Il la regardait de côté. A travers sa voilette, le profil spirituellement arqué lui paraissait jeune, malgré l'altération du fragile teint de blonde, malgré les petits plis gravés aux yeux et aux commissures des lèvres.

Avec l'audace d'un entêté, qui veut avoir le dernier mot, il reprit :

— Je ne sais trop ce que vous pouviez broder, comme vous venez de le dire, sur mon silence, mais le vôtre m'a fait beaucoup souffrir.

— Pas bien longtemps, répondit-elle, et son ironie était sans aucune aigreur. Pas bien longtemps, puisque vous vous êtes marié.

Il haussa imperceptiblement les épaules :

— Oh! le mariage ne prouve rien.

Elle éclata du rire argentin d'autrefois, un rire unique, le rire de Sylviane.

— Vraiment?... Quelle consolation pour moi qui suis restée vieille fille! M<sup>me</sup> d'Ussay semblait enchantée de ce mariage en me l'annonçant.

— Le monde est toujours enchanté du mariage d'autrui.

— Vous êtes heureux pourtant?

— Heureux, c'est un grand mot ; mais oui, j'aurais, — au gré du monde toujours, — des raisons de l'être.

Et il fit très correctement l'éloge de sa femme, maîtresse de maison accomplie, distinguée, raisonnable, oh ! pleine de mérite, sans se douter que Sylviane disait tout bas :

— Combien je haïrais d'être vantée sur ce ton ! Et d'ailleurs, s'il l'aimait, il ne me parlerait pas d'elle.

— Vous avez des enfans ?

— Non.

Ce non tomba sèchement, lancé d'une voix brève.

— Tant pis ! je la plains, je vous plains aussi ! Cette fête d'hier a dû vous être plutôt pénible en vous faisant sentir ce qui manque à votre foyer.

— Il y manque beaucoup d'autres choses et je ne crois pas que je serais dédommagé de leur absence par le fait d'avoir jeté quelques malheureux de plus dans la vie. Car, au temps où nous sommes, la vie, pour ceux qui réfléchissent, ne peut être au fond que misérable.

— Mieux vaut, il me semble, ne pas trop réfléchir, agir plutôt, aller de l'avant comme un soldat va au feu !

— Un soldat voit clairement son devoir et n'a pas de choix à faire.

— En donnant de nous-mêmes aux autres le plus possible, et sans mesure, nous sommes toujours certains de faire notre devoir ; c'est aussi, peut-être, le meilleur moyen de trouver son propre sort supportable. Après tout, ce mélange de joies rapides, de rudes accidens et de longues souffrances dont l'homme s'est plaint, je suppose, dans tous les siècles, c'est la vie ; mais j'ai l'air de prêcher, pardon... l'habitude invétérée de la pédagogie, vous savez ! Nous parlions des enfans. Moi, je les adore ; je suis pour mes petits élèves une maman. C'est vrai, n'ayant plus personne à moi, je me suis fait d'eux tous une famille. Même j'ai dans le nombre un amoureux.

— Cela ne m'étonne pas.

— Il a quatre ans et il m'adore, ce sont des attentions, des fleurs, des tendresses...

— Toujours coquette...

Ses dents brillèrent fines et blanches entre des lèvres dont l'incarnat avait pâli.

— Comme vous voyez.

Et ils firent quelques pas de plus sans parler. Le lac embrumé se brisait, un peu plus loin, en cascade. C'était le seul bruit de cette solitude, avec, par intervalles, le froissement soyeux d'une feuille tombant après tant d'autres sur l'épais tapis qui rendait leurs pas muets comme ceux de deux ombres. Tout à coup cependant M. de Bresle tressaillit et murmura : — Un espion !

Caché parmi les roseaux, à la façon du héron dans son nid, un intrépide paysagiste, les pieds dans le marécage, donnait tant bien que mal un corps, sur la toile posée devant lui, au dernier soupir du jardin. On ne distinguait guère que le chapeau informe rabattu sur ses yeux.

— Bah ! reprit tranquillement Sylviane, il est tout à sa peinture. D'ailleurs, sans le connaître, je le croirais discret. Ce doit être un brave homme..., un poète, puisqu'il comprend la beauté d'une journée comme celle-ci, un artiste consciencieux, puisqu'il risque des rhumatismes pour l'amour du vrai, un naïf, puisqu'il ose recommencer ce que Corot a tant de fois accompli d'une façon inimitable. Et quand ce serait un bavard, quel mal voulez-vous que cela nous fasse ?

— Je ne pensais qu'à vous, dit le commandant.

Elle eut un demi-sourire en songeant qu'autrefois il s'était soucié beaucoup moins de la compromettre.

— A mon âge, je ne crains plus rien ; il me faudrait commettre des excentricités invraisemblables pour amener mes amis à douter de moi. J'ai beaucoup d'amis, de très bons amis, j'en ai plus que je ne mérite. Les paroles du psaume : « Heureux celui dont les péchés sont couverts et dont les fautes sont pardonnées ! » pourraient s'appliquer à moi. Je n'ai jamais été volontairement hypocrite et pourtant je ne sais comment il se fait que l'opinion m'a toujours été clémente, de sorte que, parmi d'autres regrets, je n'ai pas celui d'avoir troublé la quiétude de ma pauvre chère mère ; elle a été sûre de moi jusqu'à la fin.

Si franche, si humble et si fière, allant si hardiment droit au but, sans arrière-pensée, sans se plaindre, sans accuser personne !

Une émotion dont il n'était pas maître serrait M. de Bresle à la gorge.

— Il y a longtemps que votre mère est morte ?

— Cinq ans...

— Et vous êtes toute seule ?...

— Mon Dieu, non, j'ai mon travail, mes élèves.

— C'est par déférence pour votre mère que vous avez renoncé au théâtre dont d'avance..., vous vous rappelez..., j'étais jaloux ? Elle feignit de ne pas entendre ses dernières paroles.

— J'ai perdu ma voix, voilà tout, quand... Vous l'ignoriez ? J'ai été très malade, une fièvre cérébrale, typhoïde, que sais-je ?... et jamais je ne me suis complètement remise... L'anémie, une faiblesse incurable a persisté ensuite ; bronchite sur bronchite avec cela. J'avais toujours eu la poitrine assez délicate et le climat un peu froid de Versailles ne m'était peut-être pas favorable après une pareille crise. Bref, ce que vous appelez ma belle voix n'est jamais complètement revenu..., et peu à peu il n'en est rien resté. Si le coup eût été brusque, mon chagrin, très grand déjà, aurait eu la violence du désespoir... Je n'y aurais pas résisté..., et même... ainsi... il me semble que je puis comprendre la douleur d'une mère perdant son unique enfant, car je n'avais que cela.

Ses paupières s'abaissèrent sur ce que M. de Bresle se figura être une larme, mais elle ne la laissa pas couler et reprit d'une voix à peine altérée :

— Tout est peut-être pour le mieux, en somme.

Il attendait, le cœur serré, qu'elle s'expliquât :

— Oui, je n'aurais pas eu la force de renoncer volontairement.

Quand elle le regarda de nouveau, c'était lui qui avait les yeux humides. Rien ne le touchait comme le courage, et certes cette femme si frêle n'en manquait pas.

Il lui prit la main, qu'il porta respectueusement à ses lèvres sans qu'elle se défendit, et répéta :

— Pardon !

Cette fois elle n'affecta pas de ne point comprendre, elle répondit avec élan :

— Ne vous reprochez rien ! Je vous ai dû peut-être le calme et la dignité de ma vie. Quand nous nous sommes rencontrés, aussi jeunes l'un que l'autre, je croyais avoir tous les droits possibles au bonheur, j'étais tentée par une carrière aventureuse, mille périls me menaçaient et je ne sentais en moi rien de ce qu'il faut pour les vaincre. Eh bien ! une première faute, une première peine m'a mise à l'abri.

— Et vous ne voulez pas que je dise que la vie est affreuse, s'écria-t-il, cette vie qui fait de nous des victimes ou des bourreaux dans je ne sais quel dessein obscur !

— Je ne me plains pas de la mienne, répondit Sylviane, qui en ce moment avait vingt ans par la grâce tendre et passionnée. J'ai eu ma part.

En même temps elle lui retirait sa main et reprenait :

— Mais parlons de vous.

Elle le pressa de questions directes auxquelles il dut bon gré mal gré répondre, révélant un peu plus que la somme commune d'égoïsme, d'orgueil et de sécheresse.

Il avait reçu beaucoup, mais voulu plus encore, par conséquent crié à l'injustice et supporté avec impatience les moindres désappointemens.

Avec un mépris hautain, il jugeait les tendances d'une époque où tout se renouvelle et se transforme au milieu d'une ébullition menaçante qui commanderait aux intérêts particuliers de se sacrifier à l'intérêt commun, tandis qu'ils n'ont jamais été plus âpres et plus envahissans. Et c'étaient des arrêts sans merci portés contre les hommes et contre les choses avec une étroitesse singulière chez un être de cette intelligence et de cette incontestable droiture, mais prisonnier quand même de ses exigences insatiables et de ses préjugés.

Longtemps, à cette déshéritée, il osa parler des déboires que lui avait apportés une carrière généralement enviée.

Sylviane l'écoutait sans interrompre, ne le plaignant, au fond, que d'être incapable de foi et de sacrifice. Si M<sup>me</sup> de Bresle, dont elle avait entendu dire beaucoup de bien, ne réussissait pas à le rendre heureux, il devait contribuer bien moins encore, pensait-elle, au bonheur de M<sup>me</sup> de Bresle. Oubliant à qui s'adressait son réquisitoire contre tout ce qui n'était pas lui, il laissait couler librement le flot d'amer pessimisme que, dans le monde, son apparente prospérité, le ton sarcastique et léger de ses discours, dissimulaient d'ordinaire, et il y trouvait une extrême jouissance qu'il colorait du nom d'abandon, d'épanchement.

— Voilà que l'averse recommence, dit-il enfin, s'interrompant tout à coup.

— Oui vraiment, il pleut, mettons-nous à l'abri.

Le pavillon octogone appelé le Temple de l'Amour s'offrait pour cela, mais la porte en était fermée à clef.

— C'est fini, dit-elle avec son joli sourire moqueur, c'est fini, on n'entre plus. Mais il devrait y avoir dans quelque coin un temple de l'Amitié plus hospitalier que celui-ci. N'importe, cette



pluie est légère; elle ne me gênera pas pour rentrer chez moi. Me reconduire?... Certes non, c'est de cela qu'on pourrait me gronder!

— Qui *on*?

— Mais Ursule, la vieille bonne de ma pauvre maman... Elle me gouverne en son nom avec une autorité qui ressemble à de la tyrannie.

— Ah! Sylviane, si je ne parlais pas demain! J'irais vous voir, nous causerions, et vous me feriez du bien comme vous m'en avez fait aujourd'hui.

— Supposez-vous vraiment que je vous autoriserais à franchir le seuil du vilain petit logis de la rue de Provence où je vis entre Ursule et ma chatte blanche, une vénérable relique d'autrefois, elle aussi? Vous qui parliez de ma coquetterie, où avez-vous l'esprit? A Trianon, c'est différent, j'y suis encore Sylviane ou son spectre, si vous voulez; mais, là-bas, je ne serais qu'une M<sup>lle</sup> Roger dont il ne me plaît pas que vous gardiez le souvenir.

— Pourquoi? Cette existence dépossédée, sans lumière et sans joie, que vous acceptez vaillamment, vous rend si grande, si intéressante au contraire! s'écria M. de Bresle avec plus de sentiment qu'il n'en aurait attendu de lui-même. Mais je n'y pourrai jamais penser, en effet, sans me trouver coupable, très coupable.

Elle devint grave et le laissa devant cette responsabilité qu'enfin il acceptait.

— Eh bien! répliqua-t-elle avec un dernier serrement de main, dites-vous aussi qu'il y a toujours moyen de réparer!

Les yeux de M. de Bresle l'interrogèrent; où voulait-elle en venir?

— Il faut, reprit Sylviane, être très bon, en souvenir de ceux qui nous aimèrent, pour ceux que nous avons maintenant le devoir d'aimer.

— Ah! murmura-t-il, — et certes en ce moment il croyait être sincère, — je n'ai aimé qu'une fois, et c'était...

— Je ne veux pas entendre son nom, dit-elle d'une jolie voix de jeune fille où tremblait la joie. Décidément voilà une éclaircie, j'en profite. Adieu, Jacques!

Comme alors, elle l'appelait Jacques. L'accent qu'elle y mit lui resta dans l'oreille et dans le cœur avec la ténacité d'un de ces parfums subtils qui vous pénètrent, vous enveloppent, ne veulent plus vous quitter.

Déjà, lorsqu'elle lui jeta cet adieu, Sylviane était loin, l'apparition s'évanouissait dans le labyrinthe des allées et des bosquets. Jacques de Bresle fit quelques pas précipités pour la suivre, mais il s'arrêta de lui-même... A quoi bon ? Tout avait été dit !

Un bizarre coucher de soleil qui ne se révélait que par un éclair livide à l'occident le retint quelques minutes encore, rivé à cette place, écoutant les réponses que la nature donne quelquefois à nos pensées.

— C'est un grand cœur, songeait-il. — Et le silence, si recueilli, si profond, était d'accord avec lui.

Puis M. de Bresle ajouta :

— Il y a quelque chose de plus beau et de plus rare encore que la vertu sans reproche...

— La fidélité à un seul, semblaient bruire les feuilles agitées par un coup de vent qui, si faible qu'il fût, les enleva par centaines. Et leur valse tourbillonnante était une ironie. Certes la vanité entraît pour quelque chose dans cet hommage tardivement rendu. Cependant il restait au fond de l'âme de Jacques comme une douceur, je ne sais quoi d'attendri, qui ne s'y trouvait pas auparavant, et il sentait que sa conscience prendrait souvent pour lui parler, quand elle voudrait être obéie, la voix de Sylviane. Une illumination fugitive, vive et crue comme celle de la lumière électrique, avait passé sur les jardins en même temps que ce coup de bise rapide ; après quoi, le crépuscule se répandit sans plus de transition, semant partout sa cendre fine et grise, qui eut vite fait d'effacer tous les jolis mensonges dont se compose le petit Trianon, fausses chaumières de faux villageois, grottes creusées à plaisir, cascades artificielles, bergeries sans moutons, détails puérils de toute sorte. Le paysage, dont on ne distinguait plus que les grandes masses et les lignes simplifiées, revêtait à mesure un caractère nouveau de calme et de vérité. M. de Bresle avait allumé un cigare et relevé le col de son paletot.

— Comme le jour tombe vite ! pensa-t-il, en prenant, d'un geste, congé de beaucoup de choses. Tout à l'heure ce sera la nuit.

TH. BENTZON.

---

UN

SECRÉTAIRE DE NAPOLEÓN I<sup>ER</sup>

LE BARON MENEVAL

---

I

Napoléon cherchait un jour dans son cabinet quelque note qu'il voulait montrer à l'un de ses ministres. Au milieu des papiers, ses regards tombèrent sur cette lettre commencée : « Chère amie, depuis trente-six heures, je n'ai pu quitter le cabinet de l'Empereur... » Il lut tout haut les deux premières lignes, et dit au ministre : « — Vous voyez qu'il trouve encore le temps d'écrire des douceurs à sa femme, et il se plaint ! »

L'homme qui avait dérobé à son travail coutumier trois minutes sur trente-six heures pour tracer ces lignes était le baron Meneval, Secrétaire du Portefeuille.

Né à Paris, en 1778, Claude-François Meneval, au sortir du collège Mazarin, pensa d'abord à écrire. Le vieux Palissot, l'auteur de la *Dunciade*, l'ayant pris en amitié, il devint un des familiers de la maison. Presque chaque soir, Palissot, qui ne sortait plus guère, recevait quelques amis. On jouait au whist et l'on causait littérature. Les habitués étaient Marie-Joseph Chénier, Talma, Saint-Ange, M<sup>lle</sup> Contat, de la Comédie-Française, Écouchard-Lebrun, Gabriel Legouvé, Domergue, Félix Nogaret. C'était le dernier salon littéraire de ce siècle finissant qui en avait eu de si brillants et de si fameux. Meneval se lia avec plusieurs amis de Palissot, notamment avec Domergue. Celui-ci le présenta un

beau jour à Louis Bonaparte, qui arrivait d'Égypte, porteur de dépêches du général en chef pour le Directoire. Cette rencontre décida de sa destinée. Meneval, qui devait être le secrétaire du plus grand conquérant des temps modernes et qui devait voir, de plus ou moins près, tant de batailles et de tueries, ne se sentait aucune vocation pour « les travaux de Mars, » comme on disait au cercle de Palissot. Il était d'ailleurs, dans sa première jeunesse, d'une santé très délicate. Atteint par la conscription de l'an VII, il fit pour obtenir une dispense mille démarches qui n'aboutirent qu'à retarder son ordre d'appel. Il fallut pourtant partir. Louis Bonaparte venait d'être nommé, fort opportunément pour Meneval, colonel du 5<sup>e</sup> dragons. Grâce à lui, le jeune homme fut incorporé dans ce régiment. Meneval ne fit qu'un semblant de service, et au bout de six mois, je ne sais sous quel prétexte, il obtint sa libération. Louis le présenta à Joseph Bonaparte, qui le prit pour secrétaire et l'emmena au Congrès de Lunéville. La paix signée (février 1801), Meneval revint avec Joseph au château de Morfontaine. Il y passa l'été dans une suite de décamérons.

Réceptions et fêtes se succédaient sans relâche. Le château était peuplé d'hôtes nombreux et aimables : les trois sœurs du Premier Consul, Mesdames Bacciochi, Leclerc et Murat, M<sup>me</sup> de Staël, M<sup>me</sup> de Boufflers, Lucien Bonaparte, le comte de Cobenzl, plénipotentiaire autrichien au Congrès de Lunéville, Miot, Røderer, Regnaud, Fontanes, Arnault, Palissot, invité à la prière de Meneval, Andrieux, Mathieu de Montmorency, Jancourt, l'abbé Casti, le poète italien qu'avait amené Cobenzl et que Pauline et Caroline s'amusaient follement à tourmenter, lui enlevant sa perruque ou brouillant l'échiquier quand il méditait un coup décisif. Souvent Lucien, qui habitait Plessis-Chamant, arrivait en voisin. Bonaparte vint une fois de la Malmaison. Les après-midi se passaient en parties de pêche, en promenades, en chasses à tir, en laisser-courre; le soir, c'étaient des lectures à haute voix, des concerts improvisés, des comédies de paravent, des charades en action où Cobenzl, le grand metteur en scène, le boute-en-train du château, et les sœurs du Premier Consul tenaient les premiers rôles. Heureuses années du Consulat, sitôt glacées par l'étiquette impériale, sitôt assombries par le drame de Vincennes, sitôt oubliées dans le fracas des conquêtes, sitôt effacées dans le cœur débordant d'ambitions, de jalousies et de ressentiment de Caroline et des frères de l'Empereur !

Encore très jeune (il avait vingt-quatre ans), insoucieux de l'avenir, sans grande ambition, jaloux de son indépendance et aimant le plaisir, Meneval ne souhaitait que demeurer au cabinet de Joseph. Cette situation lui donnait peu de travail, beaucoup d'agrément et autant de liberté qu'il en voulait. Un beau matin du mois de mars 1802, Joseph lui annonça que le Premier Consul désirait le voir. « — Son intention, dit-il confidentiellement, est de vous attacher à son cabinet. Il a à se plaindre de Bourrienne. Lorsque vous serez bien au courant, il le congédiera, et vous prendrez sa place. » Le premier sentiment de Meneval fut la consternation. Il supplia Joseph de détourner Bonaparte de ce projet, alléguant qu'il ne se sentait nullement propre aux fonctions qu'on lui destinait et que, d'ailleurs, il tenait par-dessus tout à son indépendance. Joseph le raisonna, lui dit que « ce serait folie de repousser cette avance de la fortune que son amitié lui avait ménagée. » Bernadotte, qui vint se mêler à l'entretien, se mit aussi en frais de paroles pour déterminer Meneval. « — Comment refuser, s'écria-t-il, le bonheur de vivre auprès d'un si grand homme, d'être le témoin continuel des inspirations de son génie ! » Étrange démonstration de la part d'un homme qui, précisément à cette époque, complotait de renverser le Premier Consul en marchant sur Paris avec l'armée de l'Ouest !

Meneval comprenait bien quels avantages lui apporterait l'entrée au cabinet du Premier Consul, quel puissant intérêt il trouverait dans le commerce continu de Bonaparte. Tout de même, ce n'était pas l'agréable existence qu'il rêvait. Il était loin d'être décidé, quand, le 2 avril au matin, il reçut un billet de Duroc lui annonçant que le Premier Consul le recevrait aux Tuileries à cinq heures de l'après-midi. C'était un ordre. A l'heure sonnante, il était introduit par Duroc, gouverneur du Palais, dans le salon de M<sup>me</sup> Bonaparte. Joséphine l'accueillit avec bonté, lui parla du motif qui l'amenait aux Tuileries, écouta et combattit les objections qu'il ne craignit pas d'émettre. Au moment où elle venait de lui apprendre que le Premier Consul le retiendrait à dîner, Louis entra, puis Hortense, et la conversation devint générale. Cependant les heures s'écoulaient. Un peu après neuf heures, Meneval entendit un pas pressé dans un petit escalier communiquant au salon. Il sentit à son émotion qu'il allait se trouver en présence du Premier Consul. « M<sup>me</sup> Bonaparte, raconte-t-il, me présenta à lui. Il daigna m'accueillir avec une aménité qui dissipa

la crainte respectueuse dont j'étais saisi. Il passa rapidement dans la salle à manger. Je suivis M<sup>me</sup> Bonaparte et sa fille. Pendant le dîner, qui ne dura pas plus de vingt minutes, le Premier Consul m'adressa plusieurs fois la parole. Il me parla de mes études et de Palissot avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent à l'aise et me firent juger combien cet homme, qui portait sur le front et dans les yeux un caractère de supériorité si imposant, était doux et facile dans la vie privée. »

Rentré dans le salon, Bonaparte se promena un quart d'heure en causant avec Davout, qui commandait alors l'infanterie de la garde des Consuls, puis il disparut soudain par le petit escalier. Meneval, à qui il n'avait pas dit un mot de l'objet pour lequel il l'avait appelé aux Tuileries, demanda à M<sup>me</sup> Bonaparte s'il devait se retirer. Elle l'en dissuada, l'assurant que le Premier Consul ne l'avait pas oublié, qu'il le ferait appeler. Meneval attendit jusqu'à onze heures. Un valet de chambre entra et l'invita à le suivre. Je laisse la parole à Meneval pour le récit si curieux et si vivant de son installation au cabinet de Bonaparte. « Nous descendîmes un escalier qui nous conduisit à une petite porte munie d'un guichet où mon guide frappa. Dans la disposition d'esprit où j'étais, il me sembla que j'arrivais dans un lieu d'éternelle clôture et je levai involontairement les yeux pour voir si je ne lirais pas, au-dessus de cette porte, les vers désespérés du Dante. Un huissier qui avait approché sa tête du guichet ouvrit la porte et me fit entrer dans un petit salon faiblement éclairé. Aussitôt nommé, je fus introduit dans une pièce où je vis le Premier Consul assis devant un bureau. Un flambeau à trois branches, recouvert d'un réflecteur, répandait dans ce cabinet une clarté douteuse qui luttait avec l'éclat que jetait le feu allumé dans la cheminée. Le Premier Consul me tournait le dos, occupé de la lecture d'un papier qu'il acheva sans faire attention à mon entrée. Il se tourna ensuite de mon côté; j'étais resté debout près de la porte. Je m'approchai de lui. Après m'avoir regardé un instant d'un œil perçant, il me dit qu'il voulait m'attacher à son cabinet. Il me demanda si je me sentais de force à entreprendre la tâche qui me serait imposée. Je lui répondis avec un peu d'embarras que je me défiais de mes forces, mais que je ferais tous mes efforts pour mériter sa confiance. Je gardais à part moi mes objections parce que je savais qu'il ne les aimait pas. Il ne parut pas mécontent de ma réponse; car il s'approcha de moi d'un air souriant, quoiqu'un

peu sardonique, et vint me tirer l'oreille, ce que je savais être une faveur. Ensuite il me dit : « C'est bien. Revenez demain à sept heures du matin, et venez directement ici ! »... Le lendemain, je retournai aux Tuileries. A ma première vue, l'huissier m'introduisit dans le cabinet, où je ne trouvai personne. Le Premier Consul était dans son salon avec M. Gaudin, ministre des Finances ; j'attendis pendant près de deux heures. Il arriva enfin, tenant à la main un papier. Sans paraître faire attention à mon installation dans son cabinet, comme si j'en eusse été l'hôte habituel, il me dicta une note pour le ministre des Finances avec une volubilité telle que je pus à peine le comprendre et écrire la moitié de ce qu'il me dictait. Sans me demander si j'avais entendu et si j'avais achevé d'écrire, il me prit le papier des mains et ne me permit pas d'essayer de le relire. Comme je lui fis remarquer que c'était un griffonnage illisible, il me dit que c'était une matière qui était familière au ministre et qu'il saurait bien s'y reconnaître. Je n'ai jamais su si M. Gaudin avait pu déchiffrer ce spécimen de mon écriture. Je craignais que mon papier ne me revînt avec une demande d'explications que j'aurais été dans l'impossibilité de donner ; mais je n'en entendis plus parler. »

Quelques semaines après l'entrée de Meneval au cabinet, Bonaparte congédia Bourrienne, qui lui servait de secrétaire intime depuis 1797. Déjà au commencement de janvier, Bourrienne, à la suite d'une violente algarade du Premier Consul, avait dû quitter ses fonctions. Mais Bonaparte, n'ayant personne pour le remplacer, l'avait repris. Désormais Meneval était là. Bonaparte jugeait depuis longtemps que, pour un secrétaire intime, Bourrienne aimait trop l'argent et les affaires d'argent. « Quand je lui dictais, disait-il à Sainte-Hélène, et qu'il lui arrivait d'avoir à écrire des millions, ce n'était pas sans un mouvement sur toute sa figure, un lèchement de lèvres, une certaine agitation sur sa chaise, qui plus d'une fois m'avait porté à lui demander ce qu'il avait. » Le procès des frères Coulon, qui prouva que Bourrienne s'était entremis pour leur faire obtenir du ministre de la Guerre une importante fourniture, précipita la résolution de Bonaparte. Un matin, sans autre préambule, il lui dit d'un ton sévère : « — Remettez à Meneval les papiers et les clés que vous avez à moi. Que je ne vous retrouve point ici. » Plus tard, Bourrienne fut nommé ministre à Hambourg, mais il ne rentra jamais en grâce. De Hambourg, il sollicita et fit solliciter pour lui la Légion d'hon-

neur. Meneval avait l'ordre formel de ne point répondre. Il prit néanmoins sur lui d'en reparler à l'Empereur : — « Écrivez à Bourrienne que, comme il sacrifie au veau d'or, je le récompenserai avec de l'argent. Quant à la Légion d'honneur, je ne la donne qu'à ceux que j'estime. » Napoléon avait pourtant nommé Grand-Aigle M. de Talleyrand!

## II

C'est ainsi que Meneval succéda à Bourrienne. Ce n'était pas une sinécure que d'être l'unique secrétaire d'un homme comme Napoléon, qui disait avec raison n'avoir jamais connu de limite à son travail. Meneval couchait aux Tuileries, et y prenait ses repas à la table de Duroc et des aides de camp de service. Levé dès sept heures, il ouvrait, lisait et classait toutes les lettres, de façon à les présenter en ordre à l'Empereur. Napoléon jetait par terre les lettres qui lui paraissaient sans importance (c'était ce qu'il appelait « faire le meilleur de sa besogne »), griffonnait un mot sur la marge de quelques-unes, et dictait les réponses aux autres. Puis commençait la dictée des longues notes pour les ministres et les ambassadeurs, des lettres aux souverains, des instructions détaillées aux commandans de corps d'armée et d'escadre, aux préfets, aux directeurs des ministères. On a publié environ 27 000 lettres de Napoléon, et il en a écrit peut-être deux ou trois fois plus. Sa correspondance contenait toute l'administration de l'Empire (qui, sans compter l'Illyrie et les îles Ioniennes, avait cent trente départemens), les finances, la diplomatie, les opérations militaires, enfin les relations avec les États tributaires, l'Italie, Naples, l'Espagne, la confédération du Rhin. Il dictait une moyenne de quinze lettres par jour. « Je faisais tout par moi-même, écrit-il à Sainte-Hélène, et presque tout par la voie de mon cabinet. Aussi je ne pouvais avoir et je n'avais en effet nul secret pour Meneval. » Napoléon précipitait ses paroles au point que la plume la plus rapide ne pouvait les transcrire. Meneval notait les idées et les expressions caractéristiques, et, avec sa grande habitude du style de Napoléon, il reconstituait les lettres en mettant les dictées au net. Certains jours, l'Empereur travaillait dans son cabinet le matin et tout l'après-midi. Souvent il se relevait la nuit; il faisait parfois réveiller Meneval. Si Napoléon avait écrit seul, Meneval, en entrant le matin, trouvait



sur son bureau un monceau de brouillons qu'il s'occupait de recopier et de mettre en ordre. Si par hasard l'Empereur, occupé ailleurs, était vingt-quatre heures sans venir dans son cabinet, Meneval avait l'ordre de le faire chercher à travers les Tuileries pour lui rappeler que le cabinet serait bientôt encombré de lettres non répondues.

A Saint-Cloud, à Compiègne, à Rambouillet, à Fontainebleau, au grand Trianon, le travail est le même. S'il y a une chasse, elle ne commence qu'à midi pour finir à deux heures, et encore a-t-on dîné au rendez-vous. L'Empereur ne se plaît qu'à papperasser. En partant pour la chasse ou pour la promenade ou pour quelque gala, il dit : « — Oh ! mon cher cabinet, quelle peine à te quitter ! » Et bientôt il y raccourt en disant : « — Oh ! mon cher cabinet, je te retrouve ! » Meneval, dans une lettre intime écrite de Saint-Cloud, admire, tout en la déplorant un peu, la terrible activité de l'Empereur : « Quel métier que celui de souverain, si tous les princes ressemblaient à celui-ci ! Quant à moi, j'ai travaillé hier avec l'Empereur depuis midi jusqu'à deux heures du matin. Ce matin, j'étais au travail à sept heures, il en est onze. L'Empereur, qui est parti à huit heures pour aller chasser entre Versailles et Villepreux, rentre au moment même. Je vais courir un quart d'heure à cheval dans le parc pendant qu'il va déjeuner. »

La guerre n'interrompt pas le service de Meneval. De 1805 à 1807, il suit l'Empereur au camp de Boulogne, en Allemagne, en Autriche, en Prusse, en Pologne. Sa correspondance est toujours nombreuse. Le lendemain d'Austerlitz, Napoléon dicte la proclamation à l'armée, le bulletin de la bataille et quatre lettres ; l'avant-veille d'Iéna, il dicte le deuxième bulletin de la Grande Armée, une longue note sur le traitement et la solde des prisonniers de guerre, officiers et soldats, un ordre général pour Berthier, des instructions détaillées pour Lannes, pour Murat, pour Soult, pour Davout, un ordre à Duroc, deux lettres à Talleyrand, une lettre au roi de Prusse, une lettre à Joséphine, en tout près de mille lignes.

Depuis l'entrée de Meneval au cabinet, l'Empereur avait voulu plusieurs fois le marier. Joséphine lui avait même proposé plusieurs partis. Meneval préférait choisir lui-même. Il épousa, à la fin de septembre 1807, une jeune fille de quinze ans, M<sup>lle</sup> Virginie Comte de Montvernot. L'Empereur mit 50 000 francs dans la cor-

beille, mais il ne laissa pas longtemps Meneval à sa lune de miel. Dès le 15 novembre, il l'emmena en Italie. En 1808, Meneval accompagne l'Empereur à Bayonne, d'où il envoie « une drogue bien rare, du quinquina, à ce bon M. Palissot, » revient avec lui à Erfurt, qui est alors un musée vivant de souverains, reprend la route des Pyrénées et le suit jusqu'au fond de l'Espagne. Dans ses lettres à sa jeune femme, le secrétaire de l'Empereur témoigne plutôt de la commisération pour les Espagnols, « ces pauvres gens qu'aveuglent l'ignorance et le fanatisme. » Mais il a de la haine contre les Anglais. Il écrit d'Arévalo, le 24 décembre 1808 : « Je désire bien que nous joignons ces coquins d'Anglais qui nous font faire une si vilaine corvée, et qu'on leur fasse éprouver un peu des misères de la guerre ; il y a quinze ans qu'ils nous en font porter tout le poids, sans en rien ressentir parce qu'ils ont la prudence de ne pas se compromettre. » — De Bénévente, le 31 décembre : « Nous courons à perdre haleine après ces maudits Anglais qui sont bien l'exécration de la terre. Tu ne te fais pas l'idée du mal qu'ils font ici. Ils mettent le feu partout, tuent tous les chevaux à coups de pistolet, enlèvent les bestiaux, chassent les habitans, détruisent les ponts, renversent tout, pierre sur pierre ; enfin, c'est une désolation. »

En 1809, Meneval suit l'Empereur jusque sur le champ de bataille de Wagram. En 1810, il va avec lui à Compiègne au-devant de la nouvelle Impératrice : « L'Empereur, écrit-il le 28 mars, n'a pu retenir l'impatience qu'il avait de connaître l'Impératrice ; il est allé à sa rencontre dans une calèche, avec le roi de Naples, suivi d'un seul piqueur, au delà de Soissons, et l'a ramenée avec lui à Compiègne. Il a voulu ainsi lui épargner la fatigue de tout le cérémonial préparé. Elle a été reçue ici par une trentaine de jeunes filles dont l'une lui a fait un compliment en lui présentant des fleurs... Tu attends à présent que je te parle de sa personne. Je l'ai trouvée pour mon compte une fort belle femme. Elle a les traits un peu gros ; mais, quoique sa figure ne soit pas bien régulière, l'ensemble en est très agréable. Il y a un mélange de candeur et de noblesse répandu dans toute sa personne. Elle est grande et d'une taille superbe, a une belle peau et beaucoup de fraîcheur, et, quand elle aura passé quelques mois à Paris, elle sera la plus belle femme de la cour pour la tournure et la carnation. Elle n'a pas été trop embarrassée en entrant ni en recevant le compliment ; elle était seulement un

peu émue, mais n'avait rien de gauche... La petite fête a été bien peu de chose. L'Impératrice s'est retirée immédiatement chez elle, a soupé avec l'Empereur et la reine de Naples, et s'est couchée sans voir personne. » Meneval, toujours fort discret dans ses lettres, n'en dit pas davantage. Il faut se reporter à ses *Mémoires* pour être mieux renseigné : « L'Empereur imita la conduite que tint Henri IV dans une pareille circonstance. Un appartement avait été préparé pour l'Empereur à l'hôtel de la Chancellerie, mais son impatience ne lui permit pas de se soumettre à cette partie du cérémonial. Il ne quitta pas le château, laissant le champ libre aux conjectures. »

Meneval accompagna encore Napoléon en Russie, mais ce fut sa dernière campagne. Il était déjà souffrant avant de passer la frontière ; son mal empira par les fatigues de la marche, l'excès du travail, l'émotion et la tristesse profonde qu'il ressentit de l'incendie de Moscou. Il écrit le 16 septembre 1812 : « La pauvre ville de Moscou est en feu ; elle brûle depuis hier soir d'une manière épouvantable. C'est un spectacle à la fois horrible et imposant que l'embrassement d'une ville dix fois plus grande que Paris. Je me figure que le jour du Jugement dernier doit beaucoup ressembler à cela. C'est le gouverneur russe qui, en partant, a légué ce malheur à la ville pour nous priver des ressources que nous y aurions trouvées. Il y avait de quoi nourrir, abreuver, habiller, chausser, coiffer toute l'armée pendant un an. » Autre lettre du 25 septembre : « Ma mélancolie n'avait pas besoin de l'aliment qu'elle trouve dans le déplorable aspect qu'offre Moscou. J'ai eu la curiosité de parcourir hier les principaux quartiers. J'ai marché trois heures au milieu des décombres, des cendres et de la fumée, sans rencontrer une âme vivante, si ce n'est de loin en loin quelque misérable femme russe, couverte de haillons et cherchant sous les débris quelques guenilles échappées aux flammes. Une pluie continue et un ciel nébuleux n'égayaient pas le tableau. Je suis rentré dans un abattement qui dure encore. » Du 19 octobre au 5 décembre, Meneval suivit l'armée en retraite, étendu dans une calèche que, par égard pour lui, l'Empereur avait exceptée de la destruction générale des voitures. A Samorgoni, « lieu célèbre, dit-il, par l'Académie des ours, car c'est ici qu'on excelle à leur apprendre la danse et autres exercices, » Murat lui donna un traîneau. Il gagna rapidement Wilna, Kowno, Kœnigsberg, Metz et arriva

mourant à Paris. Il y resta six semaines au lit et deux mois en convalescence.

Sur sa demande, Fain lui avait été adjoint comme archiviste du Cabinet. Bien que sa tâche journalière se trouvât ainsi un peu allégée, il était trop affaibli pour reprendre son service quand l'Empereur partit pour Erfurt en avril 1813. Napoléon dut se résigner à se séparer de lui, non sans chagrin, car il avait pour « son Menevalot », comme il l'appelait familièrement, une sincère affection. A Essling, étant monté sur un moulin pour observer l'ennemi, il vit Meneval, qui se trouvait près de là, tomber soudain par terre. Il descendit en hâte, le fit relever, et, s'apercevant que ce qu'il croyait une blessure d'arme à feu n'était qu'un coup de pied de cheval, il lui dit : « — Allez-vous-en bien vite. Vous m'avez fait une grande peur. » A Sainte-Hélène, il parlait souvent de lui : « Joseph, disait-il, m'avait donné en Meneval un véritable trésor. Il était doux, réservé, zélé, fort secret, travaillant en tout temps et à toute heure. Il ne m'a jamais donné que satisfaction et agrément, et je l'ai fort aimé... J'ai failli le tuer à force de travail, et j'ai dû le mettre en convalescence auprès de Marie-Louise, chez laquelle son emploi n'était plus qu'un canonicat. »

Ce canonicat était la charge de Secrétaire des commandemens de l'Impératrice et Reine. Meneval y conserva les appointemens de Secrétaire du Portefeuille, soit 24 000 francs. L'Empereur lui avait donné en outre une dotation annuelle de 30 000 francs, un cadeau de noce de 50 000 francs, la qualité et le traitement de maître des requêtes au Conseil d'État; il l'avait fait chevalier de la Couronne de Fer, officier de la Légion d'honneur et baron de l'Empire. Il l'inscrivit pour 100 000 francs sur son testament. Comme disaient les soldats : « Si le tondu fait tuer les gens, il sait aussi les récompenser. »

### III

En 1814, Meneval se fit un point d'honneur de ne point quitter Marie-Louise. De Blois, il l'accompagna à Vienne, puis à Aix, d'où il revint avec elle à Schönbrunn. Dès les premiers jours, il avait pressenti les desseins de la cour de Vienne. « L'Impératrice, écrivait-il en passant à Bâle, le 3 mai, se porte assez bien et soutient sa position avec plus de calme qu'elle n'en aurait, je crois,

si elle la sentait dans toute son étendue. On la cajole beaucoup. Je la prémunis contre les pièges. Elle promet d'être ferme et de ne pas se laisser empaumer, mais je redoute sa malheureuse facilité et cette habitude de passivité que son éducation lui a fait contracter... Peut-être me laissé-je égarer par une chimère en croyant qu'on serait bien aise de la retenir toute sa vie en Autriche, de s'emparer, en son nom, d'un pays qui lui donnerait une ombre de souveraineté : alors, plus aucun moyen de se rapprocher de l'Empereur et d'en recevoir des conseils, ce que l'on redoute par-dessus tout. »

L'année que Meneval passa en Autriche fut la plus pénible de sa vie. Il était comme en exil, au milieu des ennemis de son maître et de son pays, en butte au soupçon et à l'espionnage. Il voyait se développer l'odieuse intrigue où devait si doucement succomber la faible Marie-Louise. Pour Metternich, toute arme était bonne contre une femme, fût-elle la propre fille de son souverain. Il imagina de l'asservir à sa politique par la galanterie. Quand, au mois de juin 1814, Marie-Louise partit pour les eaux d'Aix, on se défait encore, et non sans raison, de ses sentimens à l'égard de Napoléon. Il fut donc décidé qu'elle laisserait son fils à Schönbrunn et qu'elle aurait auprès d'elle un chambellan autrichien pour lui servir de conseil. L'empereur d'Autriche, qui ne pensait pas à mal, avait désigné le vieux prince Esterhazy; mais Metternich, mieux avisé, choisit le général comte Neipperg. Il lui donna comme instruction secrète de faire oublier Napoléon à Marie-Louise, « en poussant les choses jusqu'où elles pourraient aller. »

Et que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement?

— De plaire à cette femme et d'être son amant.

Dans les nombreuses lettres qu'il écrivit de Schönbrunn à sa femme, Meneval note discrètement, mais très clairement pour qui sait lire entre les lignes, les progrès de cette intrigue politico-galante : « 10 novembre 1814. Je t'ai touché un mot du changement qui s'est opéré en mon absence (1) dans la tête et dans le cœur de l'Impératrice. Cela n'a point dégénéré depuis que je suis ici, bien au contraire, mais on lui tolère tout, pourvu qu'elle oublie son mari et même son fils. » — « 15 novembre. Le général Neipperg est chambellan, grand écuyer, ministre de

(1) Meneval avait été passer deux mois à Paris pendant que Marie-Louise était aux eaux d'Aix en Savoie.

l'Impératrice. Il a été envoyé à Aix pour résider auprès d'elle pendant son séjour aux eaux. Il l'a accompagnée dans ses courses en Suisse. L'empereur d'Autriche le conserve à Vienne auprès de sa fille, quoique nommé à l'ambassade de Turin. Ce général a la confiance intime de l'Impératrice. Comme il est bon musicien, il passe toutes les soirées jusqu'à minuit à faire de la musique avec elle. » — « 17 novembre. Ce malheureux défaut de dissimulation et de mensonge s'est développé chez l'Impératrice à un point extrême. Voilà où mène la nécessité de cacher ses actions. Je ne puis t'exprimer comme il m'en coûte de te faire voir sous un jour si défavorable une personne que nous regardions comme un ange. Mais si tu savais combien cela me pèse sur le cœur! A qui puis-je m'épancher, si ce n'est dans le sein de mon unique amie? » — « 26 novembre. L'Impératrice se porte à merveille. La musique l'a absorbée tout entière, et elle y devient très forte. Elle chante aussi beaucoup et avec une grande assurance, je ne pourrais pas ajouter avec beaucoup de justesse! Enfin, c'est un de ses passe-temps les plus agréables et qui lui fait oublier bien des *souvenirs importuns*. »

Au commencement d'avril 1815, un envoyé de Fouché, M. de Montrond, remit à Meneval un billet du duc de Vicence. Ce billet portait : « Il est de la plus haute importance pour l'Empereur de savoir exactement ce qui se passe à Vienne. » Meneval n'hésita pas sinon à tout dire, du moins à tout faire comprendre : « L'esprit de l'Impératrice, écrivit-il dans sa lettre du 8 avril à Caulaincourt, est tellement travaillé par le cabinet autrichien qu'elle n'envisage son retour en France qu'avec terreur. *Tous les moyens possibles* ont été employés pour l'éloigner de l'Empereur. Le général Neipperg a un grand ascendant sur elle... Dimanche dernier, l'Impératrice m'a dit qu'un acte du Congrès lui assurait Parme et qu'elle avait pris la résolution irrévocable de ne jamais se réunir à Napoléon... L'Impératrice est vraiment bonne au fond, mais bien faible! Il est fâcheux qu'elle n'ait pas eu un meilleur entourage et que Mesdames de M... et de B... n'aient pas eu plus d'élévation. »

L'œuvre de Metternich était accomplie. Le général Neipperg avait achevé sa très agréable et très profitable conquête. Rien ne retenait plus Meneval loin de la France. Il partit le 7 mai après avoir vu une dernière fois le roi de Rome, qui venait d'être enlevé à sa mère et à sa gouvernante française, et séquestré au Palais impérial de Vienne. Il lui demanda s'il avait quelque chose à

faire dire à son père. L'auguste enfant jeta un indicible regard de défiance sur sa nouvelle gouvernante et sur les Autrichiens qui se trouvaient là ; puis il se retira, triste et silencieux, à l'autre extrémité du salon, dans l'embrasure d'une fenêtre. Meneval l'y suivit. Alors le petit prince, l'attirant tout contre la croisée, lui dit très bas : « — Monsieur Meva, vous lui direz que je l'aime toujours bien. »

A son retour à Paris, Meneval vit souvent l'Empereur. Lui dit-il toute la vérité ? Ni lui ni Napoléon n'en ont rien laissé savoir. L'Empereur ensevelit au fond de son âme le douloureux secret. Il chargea Meneval de rédiger un rapport officiel sur la conduite du cabinet autrichien à l'égard de l'Impératrice et du Prince Impérial. Il comptait, par la publication de ce document, soulever l'opinion de la France et de l'Europe contre la cour de Vienne. Mais le Mémoire, où Meneval s'était naturellement efforcé de présenter Marie-Louise comme une victime sans reproche, ne fut pas rendu public. Pendant que Meneval le rédigeait, l'Empereur avait réfléchi. Il pensa que cette publication n'aurait d'autre résultat que d'enlever tout espoir à ceux qui croyaient encore à l'arrivée, comme gage de paix, du Prince Impérial et de Marie-Louise.

Après la seconde abdication, Napoléon avait demandé à son ancien secrétaire de l'accompagner en exil. Mais Meneval, qui avait quitté la Malmaison pour une nuit, apprit à Paris, le matin, le départ soudain de l'Empereur. Il ne put le rejoindre à Rochefort. Plus tard, il sollicita du gouvernement anglais l'autorisation d'aller partager la captivité de Sainte-Hélène. Toutes ses démarches restèrent vaines. Bien que très jeune encore, Meneval vécut volontairement dans la retraite. Il demeura fidèle au souvenir du grand homme qu'il avait connu si intimement, pour qui il avait été un si utile et si dévoué serviteur, et dont personne autant que lui n'avait si longtemps possédé la confiance.

Le baron Meneval mourut le 20 avril 1850. En 1830, il avait revu le drapeau tricolore ; l'année de sa mort, il pouvait déjà entrevoir, prête à sortir pour la seconde fois des faisceaux de licteurs de la République, l'Aigle Impériale.

HENRY HOUSSAYE.

---

# LES ŒUVRES DE MER

---

La *Société des Œuvres de mer*, fondée en 1895 sous la présidence de l'amiral Lafont, a pour objectif de faire croiser des *navires-hôpitaux* sur les lieux des grandes pêches, et de porter ainsi sur place à nos pêcheurs du large des secours matériels et moraux. Quand on se rappelle que, jusqu'à cette date, nos 16 000 pêcheurs de la haute mer vivaient pendant de longs mois dans un isolement farouche, il est facile d'apprécier l'utilité de l'œuvre entreprise par les hommes de cœur qui ont fondé cette Société et de comprendre la chaude sympathie qu'a rencontrée pareille œuvre d'assistance partout où il a été possible d'en faire connaître le noble but.

Avant d'exposer le fonctionnement de la Société des Œuvres de mer, faisons d'abord connaissance avec ces pêcheurs du large trop longtemps négligés, pour ne pas dire ignorés.

## I

Par leur rude métier et les dangers qu'ils bravent, les marins des grandes pêches constituent pour ainsi dire, par rapport aux pêcheurs du littoral, une espèce de caste vaillante et fière.

La grande pêche se pratique loin de nos côtes; c'est la pêche du large, la pêche de la haute mer; les Anglais disent « de la mer profonde » (*deep-sea*).

Pour les marins français les lieux de grande pêche sont :

Terre-Neuve, avec 10 000 pêcheurs;

L'Islande, avec 4 000 pêcheurs;

La mer du Nord, avec 2 000 pêcheurs;

Ce qui représente au total 16 000 pêcheurs du large.



Si les lieux de pêche sont nettement délimités, les ports d'armement en France pour cette pêche ne forment pas de groupes séparés; ils sont même très enchevêtrés. En effet, sur la partie de nos côtes qui arme pour la grande pêche, et qui s'étend du Nord au Sud, depuis Dunkerque jusqu'à Paimpol, voici comment y sont répartis les principaux ports d'armement :

Fécamp, Granville et Saint-Malo arment pour Terre-Neuve;  
 Dunkerque, Saint-Brieuc, Binic et Paimpol pour l'Islande;  
 Boulogne et Fécamp pour la mer du Nord.

A Terre-Neuve, nos lieux de pêche sont d'abord le *grand banc de Terre-Neuve*, où, en somme, tout le monde a le droit de pêcher, ensuite une partie de la côte de la grande île de Terre-Neuve.

Le grand banc, situé au Sud-Est de Terre-Neuve et d'une dimension sensiblement égale à celle de cette île, est un vaste plateau sous-marin sur lequel les navires de pêche peuvent faire mordre leurs ancres, le fond y étant généralement de 60 mètres. Autrefois, il y a deux cents ans, Anglais et Français se disputaient Terre-Neuve, et les marins des deux nations qui en exploitaient la pêche y étaient mélangés, échangeant souvent force horions. Le traité d'Utrecht (1713) régle les droits de chacun de la manière suivante : les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon étaient cédés en toute propriété à la France; l'Angleterre restait souveraine de la grande île de Terre-Neuve avec cette restriction qu'une partie de la côte Nord serait exclusivement réservée aux pêcheurs français, qui d'ailleurs ne pourraient y élever que des constructions de fortune en rapport strict avec leurs besoins pour la pêche. Après quelques rectifications librement consenties des deux parts, la *côte française (French-shore)* s'étend actuellement, en passant par le Nord, du cap Raye à l'Ouest au cap Saint-Jean à l'Est (1).

A une époque relativement récente, sont survenues des difficultés fondées par les Anglais sur un prétexte bien étrange : certes ils ne déniaient pas à nos compatriotes le droit de pêche, mais certains de ces derniers ayant renoncé à la morue pour la capture du homard, de ce fait, disent les Anglais, les conventions internationales sont violées, parce que ce n'est plus de la pêche, attendu que le homard n'est pas un poisson. Voilà assurément un bien curieux exemple de l'influence que peut avoir sur les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1899, la *Question de Terre-Neuve*, par M. Paul Fauchille.

rapports diplomatiques le progrès en histoire naturelle, car pareille objection n'aurait jamais pu être faite au bon vieux temps où l'on définissait ainsi le homard : « poisson rouge qui marche à reculons. » En réalité, sinon les Anglais en général, du moins les Anglais qui habitent Terre-Neuve nous voient d'un œil impatient et jaloux pêcher sur la côte Nord de leur île et ne manquent jamais l'occasion de nous manifester leur mauvaise humeur. En attendant mieux, ils se vengent platoniquement en dénommant la partie de côte qui nous est réservée la *soi-disant côte française* (*so called French-shore*); mais le traité d'Utrecht reste pourtant en vigueur.

Il faut bien constater que la pêche sur le *French-shore*, qui, dans le principe, était très florissante, et qui, à une époque relativement récente, occupait encore plus de 1 000 marins, tend de plus en plus à diminuer, alors que la pêche du banc augmente tous les jours. La raison dominante de ce fait est incontestablement que, pour le moment du moins, la morue donne plus sur le banc que sur le *French-shore*; mais c'est précisément pour cela que, sous prétexte d'un appauvrissement de la côte, il serait souverainement imprudent, — même en échange d'une compensation sérieuse, — de nous dessaisir de nos droits sur le *French-shore*; car, le courant de morue étant essentiellement capricieux et changeant, il peut parfaitement se faire qu'à un moment donné le précieux butin, délaissant le banc et se portant vers le Nord, vienne rendre à nos établissemens leur ancienne prospérité.

Nos pêcheurs du *French-shore* mouillent leurs navires dans les baies et ne vivent plus à bord pendant la période de pêche. Ils élèvent à terre avec des planches des bâtimens de fortune, dits *chauffauds*; c'est là qu'ils habitent et que chaque jour ils manipulent la morue au retour de la pêche, qui se fait généralement à la senne comme sur notre littoral méditerranéen.

Les neuf dixièmes au moins de nos pêcheurs de Terre-Neuve exploitent le banc, et, pour donner une idée de l'activité de la pêche dans ces parages, rappelons qu'en moyenne, par an, nos pêcheurs y captent 136 millions de morues.

Sur le banc, après avoir jeté l'ancre, les équipages mettent à l'eau des embarcations à fond plat, remarquablement légères et faciles à manœuvrer, des *doris* qui, d'autre part, pouvant s'em-piler à bord comme des soucoupes, sont de ce fait très peu encombrantes. Le *doris* est d'origine américaine; c'est vers 1865

que nos pêcheurs, abandonnant leurs anciennes chaloupes trop lourdes, ont adopté le doris.

Dans chacune de ces frêles embarcations les pêcheurs vont deux par deux tendre de longues cordes armées de lignes. Chaque corde (*tanti*) longue de 120 mètres porte 100 lignes (avançon ou empis) de 1 mètre, et par conséquent autant de hameçons.

Un doris part en général avec 10 *tantis* roulés dans des mannes en osier, ce qui représente 1000 hameçons par doris. Les lignes tendues pour la nuit, c'est à quatre heures du matin que les pêcheurs partent pour les relever. Cette opération leur prend au moins cinq heures; de retour à bord, il leur faut encore autant d'heures pour réparer les avaries et fixer l'appât; après quoi, ils repartent dans leurs doris pour mettre à l'eau les engins. C'est alors seulement que, brisés de fatigue, ils ont le temps de souffler.

La question qui préoccupe particulièrement nos pêcheurs est celle de l'appât (*boëtte*), car, pas de morue sans appât. Voilà pourquoi on les voit très ingénieusement faire successivement usage de tout ce qui est utilisable; c'est ainsi que comme amorce se succèdent dans le cours de la saison de pêche: le hareng du printemps, le capelan (petit poisson), l'encornet (espèce de seiche) et le hareng d'automne.

En résumé, sur le banc, la manœuvre des lignes constitue un travail constant, à peine interrompu par des repas pris à la hâte et quelques heures de sommeil; on peut ajouter que le travail y est intense, car on y constate tous les symptômes de ce qu'on pourrait appeler la fièvre de la pêche. Pas un seul jour de repos, sauf quand il y a tempête sur le banc, que le pont du navire est balayé par les lames, et que par prudence on est obligé de hisser à bord les doris. C'est donc seulement pendant la tourmente que nos pêcheurs peuvent se reposer.

En Islande, c'est encore la morue qui constitue le butin. La zone de pêche est la mer qui baigne la côte Sud de l'Islande. Cette zone remonte un peu sur la côte Ouest et d'une manière plus sensible sur la côte Est. Les navires de pêche, de tonnage inférieur par rapport à ceux du banc, ne mettent pas d'embarcations à la mer, comme à Terre-Neuve. C'est de leur bord même que les marins se livrent à la pêche, d'une manière très simple d'ailleurs: ils pêchent à la ligne comme cela se voit sur nos paisibles rivières, avec cette différence que, la gaule étant inutile et hors de saison,

ils tiennent à la main la corde de la ligne. Chaque marin a son poste marqué par une encoche sur le rebord du navire. Quand un navire est en pêche, on voit donc tous les hommes de l'équipage rangés sur le même bord, du côté du vent naturellement, pour ne pas engager leurs lignes.

En Islande comme à Terre-Neuve, ce n'est pas tout que de pêcher la morue ; il faut encore la préparer pour la conservation. Mais cette manipulation (*tranchage*) de la morue a été décrite bien des fois ici même ; il est donc inutile d'y revenir.

Dans la mer du Nord, le butin cherché par nos pêcheurs du large est surtout le hareng. Ce poisson voyage par bandes ; il y a de vrais passages, dont il faut savoir profiter. L'expérience acquise par les pêcheurs leur a permis d'établir jusqu'à un certain point les lois présidant à ces passages. Ils ne manquent pas de s'y conformer. D'une manière générale, les bateaux commencent la saison de pêche au Sud des îles Shetland ; puis, tous les quinze jours, ils se déplacent vers le Sud et terminent la saison en face de Douvres. Quelques navires, agrandissant leur rayon de pêche, pénètrent jusque dans la mer d'Irlande.

Tous nos pêcheurs du large sont dignes d'intérêt ; cependant, selon les lieux de pêche, certains d'entre eux sont soumis à des épreuves particulièrement pénibles.

Nos marins de la mer du Nord pêchent de mai en novembre, et viennent, trois ou quatre fois pendant leur campagne, décharger dans les ports de France leurs barriques pleines de harengs. Il est vrai qu'après avoir réparé à la hâte leurs avaries et complété leurs approvisionnements, ils reprennent immédiatement la mer, mais cela n'empêche pas que de tous nos pêcheurs du large ce sont eux qui restent le moins longtemps isolés.

En Islande, les pêcheurs ne s'éloignent jamais beaucoup de la terre. En cas d'accident, ils peuvent en peu de temps aborder la côte, qui est pauvre, il est vrai, mais foncièrement hospitalière. C'est encore là pour nos marins un état d'isolement relatif.

Quant à nos pêcheurs de Terre-Neuve, ce sont incontestablement les plus isolés de tous. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que nombre de navires de pêche, ceux de Fécamp surtout, gagnent directement le banc, y restent mouillés pendant six mois, et reviennent en France sans aucune relâche.

Il paraîtra donc naturel que, pour donner une idée des conditions pénibles dans lesquelles vivent nos marins des grandes

pêches, nous prenions comme exemple nos pêcheurs du banc, en considération de leur nombre, de la nature difficile de leur pêche et de leur isolement prolongé.

Voyons d'abord leur habitation.

Les navires du banc sont naturellement pontés; ce sont même de très gros bateaux, afin de pouvoir tenir la mer dans des parages tourmentés. Sous le pont, l'espace est partagé en trois compartimens : à l'arrière le logement du capitaine, à l'avant le logement de l'équipage. Ces deux compartimens des extrémités sont aussi restreints que possible en vue de laisser au troisième, celui du milieu, le développement le plus important, car c'est dans ce dernier, qui constitue pour ainsi dire le magasin, que l'on met la morue.

A notre point de vue, le compartiment qu'il est le plus intéressant d'étudier est celui de l'avant, le *poste de l'équipage*.

Ce poste n'a qu'une issue, en haut, sur le pont; c'est par là qu'entrent à faible dose l'air et la lumière et que descendent les hommes par une échelle verticale. Dans ce poste obscur, on trouve un poêle, et contre les parois une série d'enfoncemens étagés, représentant autant de couchettes pour deux. Heureusement que, sauf pour prendre un peu de sommeil, les hommes, toujours au travail, n'ont pas le temps de stationner dans leur poste encombré. Bien entendu que, pour se coucher, les pêcheurs ne se déshabillent jamais et ne quittent même pas leurs grandes bottes de pêche.

Par sa nature elle-même, la campagne de pêche sur le banc expose nos marins à des périls nombreux :

D'abord, pour se rendre sur le banc, les navires de pêche courent les risques de rencontrer les glaces, soit sous forme de banquise ou glaces de surface, au milieu desquelles ils peuvent rester immobilisés, soit sous forme de montagnes de glaces (*icebergs*) contre lesquelles ils peuvent se briser, comme cela est arrivé au *Vaillant* en 1897; car c'est précisément à la même époque, au commencement de la belle saison, que ces amas de glaces se détachent des régions polaires et sont emportés par les courans vers le Sud où ils viennent heureusement se fondre dans les eaux chaudes du *Gulf-stream*. Ce n'est qu'au Sud du *Gulf-stream* que la navigation est à l'abri des glaces; or, les navires banquiers doivent passer au Nord; d'où pour eux le danger des glaces flottantes.

Arrivés et mouillés sur le banc, bien que ce soit la bonne

saison de ces parages, les navires n'en courent pas moins, pendant toute la campagne, les chances de stationner de longs mois dans une mer toujours mauvaise quand même. Mais le danger tout spécial au banc de Terre-Neuve est la très grande fréquence du brouillard, qu'il n'est pas rare de voir durer plus d'une semaine sans discontinuation. Or, jusqu'à présent, pour gagner quelques heures sur la durée de leur traversée, excités par la concurrence, grisés par le *Struggle for life*, les très nombreux paquebots qui relient New-York à l'Europe n'hésitent pas à prendre le banc en écharpe, et l'on conçoit quels dégâts peuvent faire, en temps de brouillard, dans la flottille des pêcheurs, ces paquebots rivalisant de vitesse. Mais ce n'est pas tout ; même au milieu du brouillard, les pêcheurs ne chôment pas. Les doris continuent à circuler pour manœuvrer les lignes, et chaque année le nombre est toujours grand de ces frêles embarcations qui, désorientées et perdues dans le brouillard, ne rejoignent plus leur navire.

Enfin, en dehors des chances de mer, par la nature spéciale de leur industrie, les pêcheurs sont couramment exposés à se blesser avec les hameçons, blessures fréquemment suivies de complications d'une gravité extrême, d'où une augmentation sensible du tribut que ces braves gens payent à la maladie, sinon à la mort.

Pour fixer les idées sur les conditions particulièrement sévères dans lesquelles se font les grandes pêches, nous ne trouvons pas un chiffre plus démonstratif que celui des pertes subies par les pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande pendant la campagne de pêche de 1897.

En 1897, les 10500 pêcheurs de Terre-Neuve ont perdu 266 hommes par les causes suivantes :

Par naufrages (6 navires naufragés) . . . . .	143
Disparus en mer (doris en dérive) . . . . .	65
Par blessures ou maladies . . . . .	58
Total . . . . .	266

Ce qui donne comme mortalité, pour six mois, 26 p. 1000.

Pendant la même campagne, nos pêcheurs d'Islande au nombre de 3 718, ont perdu 86 hommes, soit 23 p. 1000.

En totalisant, nous voyons qu'en définitive nos 14 218 pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande ont perdu, — en six mois, ne l'oublions pas, — 352 hommes, ce qui donne comme mortalité 25 p. 1000.

Ce dernier chiffre est à retenir. Quelques comparaisons suffiront pour en faire ressortir l'éloquence. D'abord, en temps de paix, c'est-à-dire en temps ordinaire, pendant la même période (six mois), sur 1 000 hommes d'effectif, notre armée, comme du reste la marine de guerre anglaise, ne perd que 3 hommes, c'est-à-dire huit fois moins que la flottille de nos pêcheurs ; la marine autrichienne en perd moins encore : 2. Comparons maintenant les pertes de nos pêcheurs à celles que subissent les armées dans les conditions dramatiques d'une bataille. D'après la statistique médicale établie pour la campagne d'Italie (1859) par le médecin inspecteur Morache, actuellement Directeur du service de santé du xviii<sup>e</sup> corps, dans les deux batailles de Magenta et de Solferino, nous avons perdu 25 p. 1 000. Or c'est exactement la proportion des pertes subies dans chaque campagne de pêche par nos marins de Terre-Neuve et d'Islande.

Il ne faut pas croire que nous ayons choisi avec préméditation l'année 1897 pour soutenir notre thèse ; nous avons pris 1897 tout simplement parce que c'est à cette date qu'a été établie pour la première fois la mortalité des pêcheurs par les médecins que la Marine a mis à la disposition des *Œuvres de mer*.

D'ailleurs les chiffres de la mortalité à Terre-Neuve pendant la campagne de pêche de 1898 prouvent également que, tout en admettant certaines oscillations annuelles, faciles à prévoir, la mortalité de nos pêcheurs n'en reste pas moins toujours à un taux malheureusement très élevé.

En 1898, nos 10 650 pêcheurs de Terre-Neuve ont perdu 213 des leurs ; en voici le détail :

1 <sup>o</sup> Disparus en mer :	
a. Naufrages (6 navires) . . . . .	77
b. Doris en dérive (13 doris) . . . . .	28
c. Chutes à la mer . . . . .	37
2 <sup>o</sup> Décédés par suite de traumatisme ou de maladie . . . . .	71
	213
Total . . . . .	213

Ce qui donne comme mortalité 20 p. 1 000. On peut donc dire que, chaque année, nos pêcheurs qui se rendent à Terre-Neuve et en Islande courent sensiblement les mêmes risques que s'ils allaient prendre part à deux grandes batailles rangées.

Cette seule considération doit suffire pour attirer les sympa-

thies sur nos pêcheurs du large, qui, soumis à l'inscription maritime, constituent d'autre part la réserve de notre armée de mer. Existe-t-il un autre groupe humain de travailleurs payant un plus lourd tribut à la maladie et à la mort ?

Et pourtant, ce n'est qu'à une époque relativement récente que, chez nous comme à l'étranger, l'opinion publique s'est émue de la situation pénible des pêcheurs du large, et que l'initiative privée a songé à leur porter assistance.

Grâce au ciel, en France, la *Société des Œuvres de mer*, comme nous le verrons, a résolu rapidement, du premier coup et d'une manière totale, ce problème complexe de l'assistance aux marins des grandes pêches ; mais, avant d'aborder ce sujet qui est l'objectif dominant de cette étude, il nous paraît bon, pour préparer le terrain, de rappeler les tâtonnements et les efforts tentés aussi bien à l'étranger qu'en France en vue d'assister efficacement les pêcheurs de la haute mer.

Commençons par l'étranger, en suivant l'ordre chronologique.

## II

En 1877 fut créée en Angleterre la *Société de l'hôpital Saint-Jean* (*Saint John hospital association*).

Au fond, c'est une émanation, un rameau du grand ordre militaire et religieux des *Frères de Saint-Jean de Jérusalem*, fondé à Jérusalem bien avant les croisades et dont sont déjà sorties tant de confréries célèbres, par exemple l'ordre des *Templiers* si malmenés par Philippe le Bel.

Cette Société de l'hôpital Saint-Jean a pour but principal de vulgariser par des conférences les secours que peuvent, en l'absence du médecin, se porter les travailleurs. Les centres où se font ces conférences sont surtout les ports d'armement pour la pêche, et c'est précisément à ce point de vue que cette société nous intéresse ; mais la Société s'occupe encore des milieux miniers et industriels. Ce n'est pas tout : la Société, très prospère, a pu créer des hôpitaux où les jeunes filles des meilleures familles donnent l'exemple du dévouement aux malades ; elle est même particulièrement fière de compter dans ses rangs, comme éléments très actifs, des membres de la famille royale. Naturellement elle est sous le patronage de la Reine.

En 1882 s'est fondée en Allemagne, sous l'impulsion d'un



chirurgien célèbre, le Dr Esmarch, de Kiel, une grande association qui, tout en adoptant les statuts de la Société anglaise de l'hôpital Saint-Jean, est principalement consacrée aux pêcheurs ; c'est l'*Association samaritaine allemande (Deutscher Samariter Verein)*. Dans chaque bourg des côtes allemandes, cette Société organise des conférences, au nombre de cinq par chaque centre, pour expliquer aux pêcheurs les soins médicaux urgents qu'en l'absence du médecin, ils peuvent s'administrer. Le docteur Esmarch a résumé ces conférences dans un *Catéchisme des premiers secours (Katechismus zur ersten Hülfeleistung)* si bien compris que la princesse Christian de Sleswig-Holstein, fille de la reine d'Angleterre, l'a traduit en anglais pour servir au Centre de Windsor de la Société de l'hôpital Saint-Jean.

Comme on le voit, jusque-là, l'assistance aux pêcheurs consistait à leur donner, sur terre ferme, d'excellents conseils. C'était insuffisant. C'est aux Anglais que revient l'honneur d'avoir réalisé un progrès énorme en faisant un pas décisif dans l'assistance, c'est-à-dire en portant secours aux marins sur les lieux mêmes de la pêche.

La vérité est qu'ils y furent incités principalement par le désir de combattre certains trafics malsains que des bateaux connus sous le nom de *dutch-coper* pratiquaient sur les lieux de pêche de la mer du Nord. Ces bateaux, sortis généralement des ports de Hollande, et qui extérieurement présentaient l'aspect respectable d'un bateau de pêche, venaient offrir aux pêcheurs, contre remboursement onéreux, une grande variété de marchandises et surtout d'affreuse eau-de-vie. Chose inouïe, sur le *dutch-coper* on ne fêtait pas seulement Bacchus, mais encore Vénus ! A un moment donné, le scandale fut même tel que la diplomatie s'en émut et échangea des notes.

Pour rendre la physionomie de ces étranges navires de commerce varié, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce qu'écrivait dans les *Archives de médecine navale* de juillet 1892 le docteur Valence, de la Marine, qui, servant dans la mer du Nord, avait pu y étudier cette surprenante industrie.

« Le *dutch-coper* est un navire ayant les allures et le tonnage d'un bateau de pêche ordinaire, mais que l'œil exercé du pêcheur reconnaît bien. Cinq ou six hommes d'équipage avec un patron montent ce bateau de commerce, qui vient vendre du tabac à bon marché. Mais ce n'est pas sur ce produit que se font

les profits, et la cargaison comprend autre chose : c'est l'alcool sous toutes ses formes, cet alcool brûlant qu'aime le palais et le gosier du pêcheur, l'eau-de-vie anisée, le schnap de Hollande et différens mélanges aussi inférieurs. Le patron du *dutch-coper*, c'est l'usurier cherchant bénéfice partout, amadonnant, dès le début, son client par l'offre de quelques verres, puis se faisant payer, faute d'argent, en filets, en voiles, en poisson.

« De ces bateaux, il y en a beaucoup, mais leur nombre a diminué, ce genre de commerce rencontrant peu à peu moins d'amateurs à cause de la réaction des Sociétés de tempérance, de l'instruction et de l'esprit d'épargne des pêcheurs, de la facilité de vendre le poisson aux bateaux à vapeur, etc. Nous n'en sommes plus au temps où sur les bancs du Nord, au milieu des flottilles de pêche des nationalités diverses, il se passait des orgies de toutes sortes. Cependant, si les bateaux de femmes ont disparu, il faudra encore lutter longtemps pour voir le cabaret flottant disparaître, car le pêcheur, à certains momens, ne résistera pas devant l'offre d'un litre d'eau-de-vie. »

Ce fut donc, dans le principe, pour combattre, spécialement dans la mer du Nord, sur place et avec des bateaux spéciaux, l'influence démoralisante du *dutch-coper* qu'en 1884 se constitua en Angleterre, et toujours sous le patronage de la reine, la *Mission des pêcheurs de la haute mer* (*Mission to deep sea fishermen*). Telle était bien la préoccupation dominante de la mission au début, puisque le premier navire qu'elle fit croiser dans la mer du Nord portait le nom d'*anti-coper*. Le rôle précis de ce bateau était de faire aux cabarets flottans une concurrence écrasante en vendant aux pêcheurs à prix coûtant des vêtemens, du linge, des vivres et du tabac. Mais bientôt, son œuvre prospérant et ses navires se multipliant, la Mission, qui au début s'était contentée de combattre le mal, résolut de faire directement le bien en portant aux pêcheurs des secours moraux, religieux et médicaux. Elle embarqua sur ses navires, munis d'un hôpital approprié, un médecin et un pasteur, et l'*anti-coper* devint le *navire-hôpital* (*hospital vessel*).

Le rôle du médecin y est tout indiqué; il donne des consultations et soigne les malades hospitalisés à bord. Quant au pasteur, il distribue des bibles, des livres, des journaux; il lutte surtout contre l'alcoolisme à l'aide du *pledge*, serment que font les pêcheurs enclins à la boisson de ne pas boire de spiritueux

pendant une période déterminée; enfin, il procure aux pêcheurs les secours de leur religion, et, chaque dimanche, à bord du navire-hôpital, l'office réunit en grand nombre les pêcheurs dont les bateaux se trouvent dans les mêmes parages.

La Mission est en pleine prospérité; elle avait déjà, il y a trois ans, 14 navires croisant, 12 dans la mer du Nord, et les 2 autres sur les côtes du Labrador. L'année dernière, elle vient d'inaugurer ses croisières sur le banc de Terre-Neuve. Son budget annuel, alimenté par les dons volontaires (*voluntary contributions*), dépasse 500 000 francs. Détail important à signaler en vue d'en faire un exemple contagieux chez nous : souvent un navire complet est offert comme cadeau à la Mission; dans ce cas, le nouveau bateau-hôpital porte le nom du généreux donateur.

Voilà ce qu'on a fait, comme assistance pour les pêcheurs du large, à l'étranger et surtout en Angleterre; voyons maintenant, dans le même ordre d'idées, ce qui a été fait en France tant par l'État que par l'initiative privée.

On sait que depuis Colbert, d'après la loi de l'inscription maritime, tous les marins, les pêcheurs comme les autres, restent à la disposition de l'État et sont soumis à la tutelle de la Marine de guerre. Il est donc naturel que la Marine, qui, du reste, a droit de police et de justice sur tous les inscrits, se soit préoccupée d'améliorer, par de sages réglementations, leur situation en mer. A ce point de vue, la première règle importante que nous avons à signaler est l'ordonnance royale du 4 août 1819, par laquelle un coffre à médicamens était imposé à tout navire du commerce, pêcheur ou non, avec l'obligation d'embarquer un médecin, dès que l'équipage dépassait quarante hommes. Il en résulta que certains bateaux de pêche au moins avaient un médecin, docteur ou officier de santé. Contre cette obligation d'embarquer un médecin, les armateurs ne cessèrent pas un moment de lutter et finirent par obtenir, en 1859, qu'un étudiant en médecine muni de huit inscriptions pourrait tenir la place du médecin. Cette concession ne mit pourtant pas fin aux réclamations des armateurs, et le décret du 17 septembre 1864, qui n'imposait le médecin que pour les équipages dépassant 100 hommes, leur donna radicalement gain de cause, puisque, en réalité, en dehors des paquebots, les navires du commerce n'atteignent jamais ce chiffre d'effectif. Naturellement, à partir de cette époque, on n'a jamais plus vu de médecin sur les navires de pêche.

Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1892, et pourtant le coffre à médicamens, dont la composition remontait à plus de soixante-dix ans, était absolument démodé et insuffisant. Mais, à partir de 1892, on constate avec plaisir que des efforts incessans ont été faits pour assurer l'assistance à nos pêcheurs, tant de la part de la Marine que de la part de l'initiative privée. Sous l'impulsion de l'amiral Gervais, chef d'État-major général, la Marine, en 1893, a imposé aux armateurs, pour leurs navires de pêche, un coffre à médicamens longuement et sagement étudié, auquel est adjointe une instruction médicale très claire que les marins désignent sous le nom pittoresque de *médecin de papier*. Ces dispositions sont prises surtout en vue des secours urgens.

La preuve que la Marine n'a pas mal fait les choses est que, dans le numéro d'avril 1895 d'une Revue allemande spécialement consacrée aux pêcheurs (1), nous trouvons la traduction de ces deux documens (composition du coffre et instruction médicale) avec ce commentaire : « Il serait désirable qu'une commission, composée de pêcheurs expérimentés, de capitaines et de médecins, réglât cette question des secours médicaux à bord des bateaux allemands ; les instructions françaises pourraient servir de modèle. »

Nous arrivons enfin, comme couronnement de l'assistance pour nos pêcheurs du large, à l'œuvre bienfaisante entreprise par l'initiative privée : nous voulons parler de la *Société des Œuvres de mer*.

### III

C'est en 1895, avons-nous dit, que s'est constituée la *Société des Œuvres de mer* avec l'amiral Lafont comme président et M. Bailly, ancien lieutenant de vaisseau, comme secrétaire général. Dès le début, son programme de bonne et saine philanthropie a été complet, car son objectif était de faire croiser sur les lieux de pêche des navires-hôpitaux pour porter directement à nos pêcheurs secours et assistance. Ajoutons de plus que la Société n'a pas perdu de temps, puisque, moins d'un an après la création de l'œuvre, le 21 avril 1897, son premier navire-hôpital, le *Saint-Pierre*, partait pour le banc de Terre-Neuve.

Dès les premiers jours de sa création, la Société n'avait pas

(1) *Mitteilungen des deutschen Seefischereivereins.*

manqué d'étudier et de reconnaître les avantages d'un navire à vapeur comme bateau-hôpital pour rendre plus rapide et plus efficace l'assistance; mais, ce dernier genre de navire coûtant très cher comme construction et comme entretien, au moins le double d'un navire à voiles, et la prévision des ressources futures étant forcément aléatoire, la Société, pressée d'entrer en action, dut se résigner à se contenter, pour le moment, de navires à voiles.

Le type de navire définitivement adopté par la Société, sur les données de M. Normand, l'ingénieur-constructeur bien connu du Havre, vice-président d'ailleurs de la Société, peut se résumer ainsi : trois-mâts-goélette de 37 mètres de long (33<sup>m</sup>,80 de l'étrave à l'étambot), 7<sup>m</sup>,80 de large, 3<sup>m</sup>,60 de creux et 3 mètres de tirant d'eau; navire élégant, solide, bon marcheur et très manœuvrant. Un navire de commerce de cette taille serait de 300 tonneaux, mais, grâce à ses formes très fines, le bateau-hôpital a un tonnage réduit d'un quart.

En somme, les navires-hôpitaux des œuvres de mer, tout en ayant l'élégance d'un yacht, possèdent avant tout une solidité qui leur permet de braver les assauts des mers tourmentées qu'ils fréquentent. Leur aménagement intérieur est parfait au point de vue de leur mission : tout le centre du bateau, — sur une superficie de 110 mètres carrés, — est consacré au service des marins pêcheurs et des malades; on pourrait à la rigueur y hospitaliser jusqu'à trente malades dans des lits à roulis simples et fort ingénieux, conçus par le secrétaire général de l'œuvre, M. Bailly, et l'un des médecins de la Marine mis à la disposition de la Société, M. le docteur du Bois Saint-Sévrin. Mais, en pratique, le nombre des malades n'atteint jamais ce chiffre, parce que le but du bateau-hôpital n'est pas de garder tous les malades à bord jusqu'à complète guérison. Agir ainsi ne serait pas sage, car le navire serait bientôt plein. La mission des navires-hôpitaux est tout autrement comprise : ces navires croisent sur les lieux de pêche, recueillent les malades atteints d'affections graves; mais, dès qu'ils ont passé en revue la flottille de pêche, et reçu à bord de cinq à dix malades en moyenne, ils vont les déposer dans les hôpitaux à terre, c'est-à-dire à l'hôpital de Saint-Pierre pour Terre-Neuve et de Reikiavick pour l'Islande; après quoi, ils recommencent immédiatement une nouvelle croisière sur les lieux de pêche.

Pour donner une idée du travail incessant des bateaux-hôpitaux

voici le résumé de la campagne du navire le *Saint-Pierre* à Terre-Neuve, en 1898 : parti de Saint-Malo, son port d'armement, le 6 avril, il n'est rentré en France que le 20 octobre, après une campagne de 198 jours, dont 143 à la mer et 55 de relâches multiples, mais nécessaires, à Saint-Pierre pour y déposer les malades. Il a fait cinq croisières sur le banc, c'est-à-dire qu'à cinq reprises, il a pu passer en revue la flottille de pêche, ce qui lui a permis de communiquer sur leur signal 322 fois avec des navires de pêche ; enfin il a hospitalisé 35 malades graves.

En 1899, ce même navire-hôpital a fait également cinq croisières sur le banc et a hospitalisé 34 malades graves.

Le personnel d'un navire-hôpital est à l'effectif de 24, y compris le capitaine, le médecin et l'aumônier. Le médecin donne des consultations, fait des pansemens, recueille à bord et soigne les malades graves. En considération du métier particulièrement pénible que fait ce médecin, par suite des transbordemens continuels de bateau à bateau, souvent par grosse mer, il était bon d'avoir un docteur qui ne fût pas novice comme marin ; d'autre part, jusqu'à présent, pas un seul médecin civil n'a fait d'offres de service à la Société. Pour résoudre la difficulté, la Société a fait appel à des médecins de la Marine, que le ministre s'est toujours empressé de mettre gracieusement à sa disposition.

D'ailleurs, chaque fois qu'un navire-hôpital a pris armement, plusieurs jeunes officiers du corps de santé de la Marine n'ont jamais manqué de s'offrir très simplement, et la Société n'a eu que l'embarras du choix. Il résulte de ceci qu'à bord le médecin est seul à ne pas être à la solde de la Société.

La présence d'un aumônier à bord n'est pas moins nécessaire et justifiée que celle du médecin. Elle est nécessaire du fait que les pêcheurs constituent un groupe profondément religieux. Elle est justifiée par cette considération que les pêcheurs font vraiment campagne, au point même, comme nous l'avons vu, de courir des risques équivalens à ceux de deux batailles rangées, et que, quand nos matelots, comme nos soldats d'ailleurs, font campagne, l'État a bien soin, conformément aux réglemens en vigueur, de leur fournir des aumôniers. A ce propos, nous profitons de l'occasion pour rappeler que, contrairement à ce que croient nombre de gens y compris des parlementaires imparfaitement documentés en pareille matière, la règle est la même pour nos soldats et pour nos matelots. Dans leurs dépôts des

équipages, les matelots n'ont pas plus d'aumôniers que les soldats dans leurs casernes ; mais, quand ils font campagne, aux uns comme aux autres l'État donne des aumôniers. La vérité est qu'en pratique nos matelots sont moins favorisés que nos soldats, car tous les navires de guerre n'ont pas d'aumônier, et très rares même sont ceux qui en possèdent.

D'autre part, sur un navire-hôpital, en dehors des secours religieux qu'il accorde, l'aumônier est encore chargé avec raison d'une foule de détails dans le service du bord : c'est lui qui délivre des journaux, des livres et surtout des objets de première nécessité (jerseys, mitaines, etc.) dont certains pêcheurs peuvent se trouver inopinément dépourvus ; c'est encore lui qui distribue les lettres venues de France. Il est bien entendu que ces délivrances se font gratuitement, et qu'il en est de même des journées d'hôpital, car rien ne se paye à bord.

De tous les services rendus aux pêcheurs par les Œuvres de mer celui qui certainement les touche le plus est la distribution des lettres, ce qui leur permet d'entretenir des relations avec leur famille et leur pays, alors qu'autrefois, des pères de famille pouvaient rester six mois sur le banc sans recevoir de nouvelles de leur foyer. Les navires-hôpitaux seuls, grâce à leurs croisières intensives, pouvaient assurer convenablement ce service. Entre deux croisières ils poussent une pointe à terre pour y déposer dans les hôpitaux les malades recueillis. Ce moment de contact leur permet de remettre à la poste les lettres confiées par les pêcheurs et d'y prendre les lettres venues de France pour les pêcheurs auxquels ils les distribuent dans leur prochaine croisière. Rien que sur le banc de Terre-Neuve, le navire-hôpital a ainsi transmis 5 929 lettres en 1898, et 9 831 en 1899.

Quand la saison de pêche est terminée, et que sonne l'heure de rentrer en France, les navires-hôpitaux couronnent leur campagne en rapatriant dans d'excellentes conditions de confort les pêcheurs malades et convalescens attardés dans les hôpitaux à terre, et c'est ainsi qu'ont été rapatriés de Saint-Pierre (Terre-Neuve), 21 malades en 1897, 22 en 1898, et 20 en 1899.

L'assistance des Œuvres de mer pour Terre-Neuve a, de plus, installé à Saint-Pierre, en vue des pêcheurs en relâche et de ces enfans si intéressans, les *graviers*, un local ou *Maison de famille*, où ces braves gens peuvent venir passer leurs soirées, et où ils trouvent dans des salles bien éclairées des livres, des

journaux du pays et tout ce qui est nécessaire pour écrire à leur famille.

La Maison de famille instituée dès 1896 a reçu :

En 1895. . . . .	14 000	visiteurs.
— 1896. . . . .	18 006	—
— 1897. . . . .	39 167	—
— 1898. . . . .	40 568	—
— 1899. . . . .	41 300	—

Cette progression constante du nombre des visiteurs démontre que la Maison de famille est de plus en plus appréciée par les pêcheurs. C'est autant de gagné sur les cabarets où se dépensent l'argent et la santé.

Pour compléter l'étude de l'action bienfaisante des OEuvres de mer sur nos pêcheurs du large, nous ne devons pas négliger d'ajouter qu'avant le départ pour les lieux de pêche, la Société fait donner dans les ports d'armement, par ses médecins, des conférences sur la démonstration du coffre à médicaments et sur les soins médicaux d'urgence que l'on peut administrer aux malades et blessés en l'absence de médecin. Cette précaution est sage, car, malgré la clarté de leur *médecin de papier*, les capitaines auraient certainement de l'hésitation à faire usage du coffre à médicaments, si, au préalable, une conférence pratique, vraie leçon de choses, ne les habitait pas au maniement de ce coffre.

La meilleure preuve de la vitalité d'une œuvre est la résistance qu'elle oppose aux coups du sort. A ce point de vue, la Société des OEuvres de mer a fait la preuve complète; car, si jamais œuvre ne fut plus éprouvée, jamais non plus on n'en vit réagir avec plus de vaillance.

En vérité, on peut dire que la Société des OEuvres de mer sort d'une série noire. Sans compter les accidens que l'on a pu réparer, elle a perdu deux navires, le premier sur la côte de Terre-Neuve en 1896, le second tout récemment, en avril 1899, sur les côtes d'Islande.

Le premier venait de déposer des malades à l'hôpital Saint-Pierre. Il cherchait à regagner le banc au plus vite; forcé de louvoyer au milieu d'un brouillard épais, des courans le détournèrent peu à peu de sa route et il vint se briser sur un rocher. Le dernier, en Islande, courait parallèlement à la côte; il se croyait sûr de sa route; mais, dans ces parages, il n'est pas rare que des perturbations magnétiques dues au sol volcanique de



l'Islande viennent fausser les indications de la boussole; c'est ce qui arriva dans ce cas. Le navire-hôpital, se fiant à sa boussole, était sans inquiétude alors qu'il courait à sa perte, et il fit naufrage sur un banc de sable, là ou d'ailleurs venaient de se perdre deux navires à vapeur anglais. Heureusement que, si, dans ces deux accidents douloureux, il y a eu perte matérielle, les équipages ont été sauvés.

Pour apprécier de sang-froid les pertes subies par les Œuvres de mer, il est nécessaire de bien se pénétrer au préalable des conditions particulièrement dangereuses dans lesquelles manœuvrent ses navires-hôpitaux, avec cette aggravation que ces navires tiennent la mer et circulent presque constamment, alors que les navires-pêcheurs, arrivés sur le banc, mouillent et ne se déplacent plus. Ne sait-on pas, néanmoins, que rien qu'à Terre-Neuve, parmi la flottille de pêche, on a malheureusement compté six naufrages en 1897, et pareil nombre encore en 1898?

Les croisières intensives que font les navires-hôpitaux dans des mers mauvaises sont tout autre chose que la navigation d'un yacht de plaisance sur la mer bleue.

La vérité est que, sur les lieux des grandes pêches, les navires de secours comme les navires de pêche payent et continueront à payer un large tribut aux inéluctables chances de mer.

Il faut donc que la Société des Œuvres de mer, — dont la direction est confiée à des hommes particulièrement compétents, à des marins habitués à la lutte ardente et tenace, — n'éprouve pas un seul instant de défaillance, et puise dans ces malencontreux accidents les motifs d'une nouvelle ardeur pour combattre la mauvaise fortune.

Tel est en effet le spectacle réconfortant que nous offre à l'heure actuelle cette courageuse Société d'assistance.

Les débuts ont été durs, mais, comme tout finit par s'égaliser en ce monde, il y a tout lieu d'espérer, comme compensation, qu'après la série noire, viendra la bonne série.

Quoi qu'il en soit, les résultats déjà obtenus par la Société des Œuvres de mer sont sérieux et tangibles. Elle a fait croiser ses navires-hôpitaux à Terre-Neuve et en Islande; elle a installé à Terre-Neuve une *Maison de famille*, ce qui lui a permis de combattre par des actes l'affreux alcoolisme, cette plaie atroce des lieux de pêche.

Les dépenses de la Société sont élevées, car chacun de ses

navires armés coûte environ 120 000 francs pour être complètement prêt à marcher, et son entretien annuel est de 40 000 francs. Si la Société a pu fonctionner, c'est naturellement grâce à la générosité publique. Pour exciter et régulariser le concours des âmes généreuses, des comités de dames se sont constitués, d'abord à Paris et le long du littoral : à Boulogne, Fécamp, le Havre, Brest, Quimper, Nantes, Saint-Malo, Vannes et Bayonne. Tout récemment le courant de sympathie en faveur des OEuvres de mer a gagné l'intérieur et de nouveaux comités de dames viennent de se créer à Pau, La Rochefoucauld, Lyon, Dijon et Reims. Tout fait espérer que le mouvement ne fera que s'accroître, ce qui permettra enfin à la Société d'agrandir son action et de réaliser son programme complet, qui dès le principe a toujours été le même, mais auquel doivent correspondre les ressources nécessaires. Voici en quoi consiste à présent ce programme : faire croiser un troisième bateau-hôpital dans la mer du Nord pour nos pêcheurs qui en sont encore privés, et transformer les navires à voile en navires à vapeur, ce qui les mettra à l'abri de certaines chances de mer et surtout augmentera considérablement leur rendement dans la voie de l'assistance.

A l'heure actuelle, la Société a sur chantier un navire-hôpital à vapeur, qui pourra faire la campagne de pêche de 1901.

Il n'échappera à personne que la Société des OEuvres de mer se présente avec des caractères nouveaux, particuliers et bien tranchés, qui la distinguent de la plupart des autres Sociétés similaires.

D'abord, ce n'est pas exclusivement à des faibles et à des vaincus qu'elle porte assistance, mais bien à des lutteurs par excellence, les *Travailleurs de la mer*.

En second lieu, loin de constituer un outillage manœuvrant à vide en prévision d'éventualités hypothétiques, la Société des OEuvres de mer, toujours agissante et efficace, obtient immédiatement le résultat cherché. N'est-ce pas dans cette tension soutenue de l'esprit et cette activité constante que réside le secret de sa vitalité?

Enfin, pour terminer, nous ne devons pas négliger de faire remarquer qu'à la création des OEuvres de mer a correspondu immédiatement, en vue d'assister tous les gens de mer en général, un concours d'efforts merveilleux dont il est bon de donner un aperçu.

Jusqu'en 1895, les œuvres en faveur des marins, en France, se bornaient à la *Société de sauvetage des naufragés*, et à l'excellente Société fondée par M. de Courcy pour secourir les veuves et orphelins des marins naufragés.

En 1895 est fondée la Société des œuvres de mer. Aussitôt des maisons de famille et d'hospitalité pour les marins sont créées dans différents ports : elles sont en pleine activité à Dunkerque, Bordeaux, Nantes, Marseille, La Rochelle, Rochefort.

D'autres sont en voie de formation ou de développement, notamment à La Chaume (les Sables-d'Olonne).

Des Sociétés de secours mutuels et d'assurances pour les marins sont en train de se fonder dans tous les ports.

La dernière-née de ces œuvres d'assistance est celle des *Orphelins de la mer*. Son but est de placer les orphelins de marins dans d'honnêtes familles d'autres marins, qui acceptent cette charge moyennant une légère pension de cent francs par an. Ces enfants, élevés avec ceux des pêcheurs chez lesquels ils demeurent, se forment comme eux à la vie de la mer.

Enfin, des missionnaires danois établis en Islande ont pu, avec le concours d'un membre du clergé français, et l'aide du gouvernement français, ouvrir un hôpital à Faskrudfiord, sur la côte Est de l'Islande où il était très désiré par nos pêcheurs. Ce sont des sœurs françaises qui dirigent cet hôpital.

Dans ce réveil de sympathie pour nos marins, dans ce concours actif pour leur porter assistance, n'est-il pas juste de reconnaître qu'il y a autre chose qu'une simple coïncidence et que l'exemple salubre a été donné surtout par la *Société des Œuvres de mer*?

D<sup>r</sup> BONNAFY.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LES CRIMES PASSIONNELS

---

« Qui comptera les tasses de poison, les coups de poignard et les coups de revolver que l'amour a fait donner, les bols de vitriol qu'il a fait jeter, les nœuds coulans qu'il a formés?... » Cette statistique imposante et instructive, M. Louis Proal n'a pas même essayé de la dresser dans son livre sur *le Suicide et le Crime passionnels* (1), puisqu'il serait plus facile de compter les arbres de la forêt ou les cailloux du rivage. Toutefois il a réuni un ensemble de faits qui est très propre à nous renseigner sur quelques-unes des manifestations les plus curieuses et les plus communes de la passion célébrée par les poètes. Ce sont, comme dans une vision d'hôpital ou de champ de carnage, des corps meurtris, lacérés, déchiquetés, des plaies béantes, des membres brisés, des blessures d'où s'échappent des flots de sang. Des hommes, des femmes, de tout âge et de toute condition, des jeunes filles, des enfans même, se précipitent par-dessus le rebord des fenêtres ou le parapet des ponts, allument des réchauds, vident des fioles de laudanum, se défoncent la tête à coups de pistolet, la poitrine à coups de couteau, ou bien, pareils à des fauves, la tête congestionnée, les yeux fous, voyant rouge, ils s'acharnent contre l'être que tout à l'heure ils couvraient de leurs baisers, et, poussant des cris de rage où se mêlent d'étranges soupirs, ils redoublent les coups sans que la vue même de leur victime étendue morte puisse apaiser leur frénésie. Et celui qui conduit cette danse plus macabre que l'autre, c'est l'enfant divin, l'Amour, volupté des hommes et des dieux.

(1) M. Louis Proal, *le Crime et le Suicide passionnels*, 1 vol. in-8°, Alcan.

Ce recueil de crimes passionnels, M. Proal ne s'est pas borné à le bourrer de faits, pour le seul plaisir d'étaler sous nos yeux les tableaux d'une sorte de musée des horreurs ; mais, à l'aide des observations qu'il a pu faire à l'audience ou dans son cabinet de juge d'instruction et de procureur de la République, il s'est proposé d'étudier la psychologie de l'amoureux criminel, de la femme délaissée, de l'assassin par jalousie, du meurtrier par honneur, du suicidé par amour contrarié. Magistrat lettré, il a voulu rapprocher des types créés par la littérature les cas fournis par la réalité. « La peinture de l'amour, de ses égarements et de ses crimes est le principal objet du théâtre. Il y a peu de tragédies sans meurtre et sans suicide d'amour. Dans *Andromaque*, par exemple, il y a un meurtre, celui de Pyrrhus, et deux suicides, ceux d'Oreste et d'Hermione. Dans *Bajazet*, il y a trois meurtres, ceux de Bajazet, de Roxane, et d'Orcan, et un suicide, celui d'Atalide. C'est une tuerie. La plupart des héros de théâtre sont des héros de cour d'assises. La littérature copie le crime passionnel, comme le crime passionnel copie la littérature. Pour savoir si la peinture littéraire du crime d'amour est fidèle, il n'est donc pas inutile de rapprocher les assassins amoureux du théâtre des assassins amoureux que juge la cour d'assises... Après tous les commentaires qui ont été donnés sur le théâtre de Corneille et de Racine, j'ose espérer que ce commentaire par la cour d'assises ne manquera pas d'intérêt. » Ce que peut avoir de déplaisant et de pénible ce « commentaire par la cour d'assises, » on le devine aisément. Je me hâte de remarquer qu'il fait tort à la plupart des œuvres auxquelles on l'applique, et que le principe même n'en saurait être accepté. L'atmosphère morale de nos tragédies, celle du théâtre antique ou celle des drames de Shakspeare, n'est pas l'atmosphère des tribunaux. Entre Hermione et l'ouvrière vitrioleuse, entre Othello et le garçon qui plante son tranchet dans le dos de sa mattresse, il y a des différences essentielles et dont on ne tient pas compte dans ce système d'assimilations. Recherchant les causes des crimes passionnels, M. Proal indique surtout l'imitation des types littéraires : c'est même la seule sur laquelle il insiste. Si une moitié de son livre est réservée à énumérer et décrire les crimes passionnels, l'autre moitié est consacrée à en étudier la contagion par le roman et par le théâtre. Peu à peu cette impression ressort que, si le cœur humain n'avait pas été perverti par la littérature, jamais le crime n'eût souillé la face du monde. On s'attend que l'auteur va requérir contre les écrivains de théâtre et les conteurs et les citer à la barre comme accusés de complicité de meurtre. Autant vaudrait con-

taster à la littérature le droit d'exister. Elle nous doit une image fidèle de la vie, et, si les passions de l'amour ne sauraient être l'unique sujet de ses peintures, on serait pareillement embarrassé pour lui interdire une matière aussi riche en émotions que fertile en enseignemens. Les écrivains qui nous parlent d'amour s'engagent du même coup à en parler avec vérité : s'ils ne nous en montraient que les charmes et non les hontes, c'est alors qu'ils feraient œuvre mauvaise. Qu'ils comprennent donc leur responsabilité! elle est grande. Qu'ils se soucient de leur dignité! elle a tôt fait d'être compromise. Qu'ils mesurent les limites où les enferment et les intérêts de la morale et les conditions mêmes de leur art! Mais qu'ils maintiennent leurs droits, un jour contre les anathèmes des théologiens, un autre jour contre les condamnations des criminalistes et des juges d'instruction dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces réserves indiquées, il n'est que juste de reconnaître ce qui fait la valeur du livre de M. Proal. Il aide à mettre en lumière l'absurdité d'un sophisme aujourd'hui presque universellement répandu. Dans la classification des crimes, on s'accorde à faire au crime passionnel une place à part : on le range dans une catégorie d'exception et de faveur. On convient que ce n'est pas un crime pareil aux autres et que le meurtrier par amour ne saurait être confondu dans la foule des meurtriers. On s'intéresse à lui, on le plaint, on l'excuse : ce n'est pas assez de dire qu'il peut compter sur beaucoup d'indulgence : il devient objet de sympathie et d'admiration. A peine les journaux nous ont-ils appris qu'un amant a frappé mortellement sa maîtresse, et pour peu que le crime se soit commis dans des conditions qui en augmentent l'atrocité, il se remue au fond des âmes on ne sait quelle sentimentalité trouble. Des gens parfaitement honnêtes, dont la conduite est irréprochable et le jugement droit, se surprennent à être plus émus qu'indignés. Des femmes attachées à leurs devoirs, fermes sur les principes, et qui ne sont pas dénuées de délicatesse morale, se rencontrent dans une même fièvre de curiosité avec le bataillon des femmes galantes et l'armée des détraquées avides de sensations. Vienne le jour des débats, la salle s'emplira d'une foule où toutes les classes de la société seront représentées et communieront dans une même angoisse. Et douze bourgeois pacifiques, amis de l'ordre et de la régularité des mœurs, rapporteront un verdict d'acquiescement.

Cette sympathie pour le crime passionnel, c'est elle dont on peut dire qu'elle a ses origines dans la littérature : entendez, dans la nôtre. Car il s'est de tout temps commis des crimes par amour, et de tout

temps la littérature les a représentés ; mais elle ne les glorifiait pas. Ici même il est nécessaire de marquer une différence et de mettre notre littérature classique hors de cause. Les personnages que l'amour rend criminels, notre tragédie les présente comme les victimes d'une sombre folie : elle en fait des monstres, non pas des héros. Elle considère que la passion est un fléau, attendu qu'elle nous enlève la maîtrise de nous-mêmes et qu'elle nous fait, jusque dans nos actes, subir « passivement » une impulsion étrangère à notre raison et à notre volonté, c'est-à-dire à nous. La passion est une cause de diminution de l'être : bien loin qu'elle l'élève au-dessus de lui, elle le fait déchoir et elle l'abaisse. Telle est la vérité, celle que proclame le bon sens, celle dont on a commencé à s'écarter depuis que Jean-Jacques Rousseau nous a proposé de voir dans la passion une vertu. De ce renversement des notions tout le reste a procédé, et de ce sophisme initial toute une série de conséquences a découlé logiquement. Pour l'école romantique, l'amour ne mérite son nom que s'il est un amour passionné ; nous sommes loin du temps où Pascal affirmait que l'amour et la raison, ce n'est qu'une même chose : au contraire, la folie devient une condition essentielle de l'amour et elle fait partie de sa définition. Démesuré, violent, absorbant tout l'être, brisant tous les obstacles, renversant toutes les lois, cet amour frénétique ressemble à une attaque ; c'est un « cas » proposé aux études de la science aliéniste. D'autre part, les romantiques se font un jeu d'embellir et de poétiser le crime : meurtre et suicide leur semblent infiniment louables ; ils se plaisent à mettre en scène les types nouveaux et extravagans de l'assassin vertueux et du bandit héroïque. Par un enchaînement naturel, ils en viennent à conclure que l'amour trouve dans le meurtre sa suprême expression. Il faut un crime à une grande passion. Celui dont l'amour recule devant le meurtre, celui-là ne sait pas aimer. L'amour se prouve par sa criminalité. C'était l'avis de Stendhal, un des esprits les plus faux qui se soient rencontrés parmi nous, et dont l'influence pèse encore si lourdement sur notre littérature. Il ne se lasse pas d'enregistrer les plus vulgaires faits divers et de les exalter pour la beauté qu'il y trouve et pour l'énergie qu'ils révèlent. « Cette nuit, il y a eu deux assassinats. Un boucher presque enfant a poignardé son rival. L'autre assassinat a eu lieu près de Saint-Pierre, parmi les Transtévérins ; c'est aussi un mauvais quartier, dit-on, superbe à mes yeux ; il y a de l'énergie, c'est-à-dire la qualité qui manque le plus au xix<sup>e</sup> siècle. » Nulle part autant qu'en Italie il ne constate de facilité et de promptitude à tirer le poignard, et c'est

bien pourquoi l'Italie est à ses yeux la terre d'élection. De tous ces paradoxes, débités en cent façons, répandus par le livre, par le théâtre, par les journaux, mis en aphorismes par les beaux esprits à prétentions de penseurs, en analyses quintessenciées à l'usage des délicats, en drames et en romans-feuilletons à l'usage du peuple, un faux idéal s'est dégagé. L'homme qui a pu aimer jusqu'au crime, on pense qu'il était plus que d'autres capable d'amour. C'était un privilégié, un être d'élite. Quelle dut être la violence d'un amour qui pouvait se porter à de telles extrémités, et quelle la douceur ! Quelles caresses que celles qui, sitôt, pouvaient se changer en menaces ! Quelle volupté que celle dont l'ivresse fut exaltée par le voisinage du danger ! Pour nous qui restons à l'abri de ces tempêtes et de ces fureurs, nous pouvons bien nous applaudir d'une tranquillité qui a son charme ; mais avouons que, faute d'avoir souffert de ces sublimes égaremens, nous aurons ignoré le grand amour.

Or, il y a beaucoup de sortes d'amour et qui n'ont entre elles d'autre rapport que d'être désignées par le même nom. C'est une duperie de vouloir les imposer pareillement à notre admiration, comme si nous devions juger de la même manière ce qu'il y a en nous de plus noble et ce qu'il y a de plus bas. L'amour peut être un sentiment dans lequel nous mettons le meilleur de notre âme et les aspirations les plus relevées de notre nature. Il est fait alors de ce besoin que nous avons de ne pas être à nous-mêmes l'unique fin de notre existence, mais de nous détacher de nous, de mourir à nous pour revivre en autrui. L'oubli de soi, le dévouement, l'esprit d'abnégation et de sacrifice en font partie intégrante. Cet être que nous préférons à nous-mêmes, nous voulons lui plaire, au beau sens du terme, c'est-à-dire que nous voulons mériter son estime et nous rendre dignes de lui. Nous sommes donc induits à nous réformer, à corriger en nous ce qu'il y avait de défectueux, et forts d'une énergie nouvelle, nous devenons capables de grandes choses. Nous marchons plus sûrement sur la route et nous y parvenons plus haut, parce que devant nous une étoile brillait... L'amour ainsi entendu, et celui-là seulement, est admirable. Mais ce n'est pas cet amour-là qui devient meurtrier.

Dans l'amour qui tue, le premier élément que nous apercevons, c'est le désir des sens. C'est l'amour sensuel qui rend méchant, haineux, violent. Un lien étroit rattache la volupté à la cruauté : les preuves qui l'attestent ne sont que trop nombreuses et trop éclatantes : on les puiserait à pleines mains dans l'histoire. Les cultes voluptueux de l'antiquité s'accompagnaient de scènes sanglantes. Les princes les



plus fameux par leur cruauté l'ont été aussi bien par leur frénésie de jouissance. Le débauché est méchant : une des formes de la débauche consiste justement à aviver le plaisir par le spectacle de la souffrance. C'est ici que les faits recueillis par le juge d'instruction peuvent servir d'utiles renseignemens : « Le désir de la possession est quelquefois si violent, qu'il s'irrite d'un simple retard. J'ai observé, rapporte M. Proal, le cas d'un jeune homme qui a tué sa fiancée parce qu'elle refusait de se donner à lui avant le mariage. La mère de la jeune fille lui ayant fait observer qu'il l'aurait à Pâques, il répondit : « A Pâques, c'est trop tard, je ne puis pas attendre... » L'homme devient féroce pour satisfaire ses désirs sexuels; il prend le couteau pour frapper la femme qui lui résiste, comme le mâle chez les animaux se sert de ses ongles et de ses dents pour soumettre la femelle à ses désirs ou se venger de sa résistance. » Il est naturel qu'il en soit ainsi : j'entends que cela est dans la nature. Car c'est ici l'obscur région où ne brille aucune lueur d'humanité supérieure. Ce que nous y trouvons, réduites à elles seules et unies ensemble, ce sont ces forces aveugles et brutales disposées par la nature en vue de la conservation de l'espèce : l'instinct du meurtre par lequel l'être se protège contre ce qui lui fait obstacle, l'instinct du sexe par lequel il se reproduit.

Un second élément est l'amour-propre avec toutes ses nuances, depuis l'orgueil jusqu'à la fatuité. Comme nous nous adorons nous-mêmes, nous ne pouvons ni supporter, ni même comprendre qu'on ne rende pas à notre personne le même culte que nous lui décernons. Qu'on nous compare à d'autres et que ce ne soit pas pour nous préférer, voilà une idée qui ne nous entre pas dans l'esprit. Pour ne pas apercevoir cette éclatante supériorité qui est en nous et qui nous distingue du reste de l'univers, il faut donc qu'on le fasse exprès et qu'on y mette de la malice. Nous n'admettons pas qu'il y ait en nous quelque chose qui puisse déplaire, ou, si par malheur nous le découvrons, c'est alors que notre fureur ne connaît plus de bornes. Est-ce bien moi qu'on repousse, moi qu'on dédaigne, moi qu'on trahit ? Je consens à avouer que j'aime, et cet amour que j'offre, au lieu de l'accepter avec des démonstrations de joie et un débordement de reconnaissance, on le refuse, comme si toute la félicité de la terre n'y était pas contenue. Quel outrage et qui mérite bien d'être puni ! Ou c'est après expérience faite qu'on déclare ne pas avoir trouvé dans cet amour toutes les satisfactions annoncées. Une femme que j'ai tenue dans ces bras que voici n'est pas désormais possédée par mon image et pour toujours

vibrante du plaisir qu'elle me doit! Elle s'inquiète, et, songeant que l'amour n'eût pas trouvé de si ardens panégyristes, s'il ne proccrait de plus vives jouissances, elle les demande à un autre. Quoi de plus humiliant pour mon amour-propre? Quelle blessure plus directe et plus intime? Quelle injure plus insupportable que celle qui atteint en moi précisément ma vanité de mâle? Si encore nous étions seuls à connaître l'affront qui nous est fait! Mais d'autres en seront informés. Ces autres, nous croyons les voir qui se moquent de nous. C'est notre rival, ce sont des amis, ce sont des indiscrets, c'est un public toujours avide d'entendre conter les mésaventures de ce genre, et prêt à s'en égayer. Des yeux sont sur nous dont nous sentons le regard malicieux et hostile. Puisque ces yeux réclament un spectacle, on leur en donnera donc un et qui vaille la peine. Mieux vaut passer pour odieux que pour ridicule. La douleur de l'affront peut disparaître dans les satisfactions du cabotinage.

L'exaspération de l'orgueil est plus fréquente chez l'homme, la jalousie est plus commune chez la femme. La jalousie est généralement tenue pour une preuve d'amour. En fait on constate que la jalousie peut exister sans l'amour. Une femme est jalouse d'un mari qu'elle n'aime pas : un mari punit l'infidélité d'une femme qu'il trompe. Bien plutôt la jalousie est un indice de caractère : elle trouve son aliment dans l'humeur de celui qui l'éprouve, beaucoup plus souvent que dans les actes de celle qui l'inspire. Un jaloux est un maniaque toujours prêt à prendre pour des réalités les chimères que forge son imagination. M. Proal cite l'exemple d'un mari de cinquante-neuf ans qui, jaloux de sa femme, âgée de cinquante et un ans et dont il avait dix enfans, la frappa de quinze coups de poignard, bien qu'elle ne lui eût jamais donné le moindre motif de soupçonner sa conduite. La jalousie est ensuite et surtout un effet de l'égoïsme. Malheureuse avec moi, plutôt qu'heureuse avec un autre! c'est le mot que nous arrache la jalousie; et c'est donc que nous n'aimions en autrui que nous-mêmes et notre propre plaisir.

Enfin le crime passionnel dénote toute sorte de traits de caractère, sauf un pourtant, qui est l'énergie. Ceux qui tuent par amour sont ceux qui, à l'occasion, tueraient pour d'autres causes. Il arrive souvent que leur casier judiciaire fût déjà abondamment rempli. Ils sont de tempérament brutal : la colère leur met aussitôt une arme à la main : ils saisissent celle que leur profession tient à leur portée. Il paraît que les cordonniers figurent en belle place sur la liste des crimes passionnels : ce n'est sans doute pas que les cordonniers soient

les plus amoureux des hommes ou les plus énergiques, mais ils appartiennent à une classe sociale où les discussions ont tôt fait d'engendrer les coups. Chez les femmes, chez les jeunes filles, chez les enfans, si ce n'est pas la poussée du sang qui conduit au meurtre et au suicide, c'est la prédominance des nerfs. On remarque qu'il y a un rapport entre la recrudescence des crimes passionnels et le développement du nervosisme. Le nerveux, en effet, est à la merci de ses impressions. Il s'émeut, il souffre, il est incapable de réagir. Tantôt il devient la proie de l'idée fixe, et il ne trouve pas en lui la force suffisante pour en écarter l'obsession. Tantôt il cède à l'impulsion immédiate, et il ne parvient pas à mettre entre elle et l'acte qui suit le temps nécessaire à la réflexion. Dans les deux cas, c'est la volonté qui, anémiée, atténuée, impuissante, n'a pas rempli sa fonction. Brutalité ou nervosisme, violence ou impressionnabilité malade, ce sont autant de noms de la faiblesse.

Sensualité qui voisine avec la cruauté, amour-propre blessé, égoïsme déçu, brutalité du tempérament, exaspération des nerfs, défaillance de la volonté libre, voilà ce que l'analyse révèle chez les auteurs de crimes passionnels : ce qu'elle n'arrive pas à trouver parmi les élémens dans lesquels leur acte se décompose, c'est un atome de véritable amour.

Une fois dépouillé de sa poésie mensongère, privé de sa fausse auréole, ramené à ses causes véritables et réduit à sa laideur foncière, il reste à apprécier le crime passionnel, comme on fait tous les crimes, au double point de vue du danger social et de l'infraction à la loi morale. Heureux, en vérité, les assassins par amour, puisqu'ils trouvent auprès des juges eux-mêmes, et des moins suspects de prévention en leur faveur, des excuses inattendues ! M. Proal les déclare moins dangereux que d'autres, car, dit-il, ils ne recommencent pas. Cette catégorie n'a pas de récidivistes. Une femme peut dormir sans crainte auprès de l'amant qui a tué la maîtresse qu'elle remplace. Qui a empoisonné n'empoisonnera pas. Le crime passé est ici une garantie pour l'avenir. Faible garantie, puisque, les mêmes conditions se trouvant réunies, les mêmes causes produiraient les mêmes effets. Il y suffirait d'une occasion. Pour établir d'ailleurs le danger du crime passionnel, il n'est pas nécessaire que l'assassin recommence, et c'est bien assez qu'il ait pu commencer. Songez en effet que, contre le criminel de profession, nous sommes en garde et nous avons certains moyens de défense : il y a des verrous aux portes, et des gendarmes au coin des rues. Contre les excentricités de l'amour, la société n'est ni avertie, ni

armée. Car la violence qui couvait au fond du cœur du futur meurtrier, rien ne faisait prévoir qu'elle dût un jour éclater. Voici donc un homme dont le caractère semblait sociable, dont les mœurs étaient régulières, la conduite était droite et raisonnable. Il a toujours vécu dans un milieu honnête : il a reçu l'éducation des principes et celle de l'exemple. Il est entouré de tout ce qui rend la vie plus agréable et plus facile : fortune, élégance, distinctions de la naissance et du rang. Il est dans toutes les conditions qui doivent faire qu'on ne soit pas même effleuré par la tentation du crime, et qu'on se tienne parfaitement tranquille dans une société où l'on occupe une place si confortable. Supposez qu'une lubie d'amour lui passe par la tête. Ce n'est plus un homme que vous avez devant vous, c'est un forcené qui frappe au hasard. Le crime passionnel est celui qui, sans antécédens, sans préparation, sans apprentissage, éclate tout à coup : c'est en ce sens qu'on n'en imagine pas de plus dangereux.

Aussi bien l'existence même de la société est liée à un principe : à savoir que l'individu n'a pas le droit de se faire justice. Dans l'état de barbarie, l'individu venge son injure personnelle ; dans l'état de civilisation, il délègue à la communauté le soin de réparer le tort qui lui a été fait. Ni le créancier n'a le droit de se venger du débiteur qui n'acquitte pas sa dette, ni le débiteur n'a le droit de se venger du créancier qui le fait poursuivre. Ni le patron n'a le droit de se venger du domestique qui l'a mal servi, ni le domestique du patron qui l'a renvoyé. Où donc la femme prendrait-elle le droit de se venger de l'amant qui l'a trahie ? Où, le mari de tuer la femme qui l'a trompé ? Signalons en passant une erreur communément accréditée et que répètent à l'envi tous les littérateurs qui s'occupent de la question de l'adultère. Comme le remarque M. Proal, parmi les erreurs juridiques qui circulent dans le monde, il n'en est pas de plus répandue que celle qui attribue au mari le droit de tuer sa femme et son complice surpris en flagrant délit d'adultère. Il cite l'exemple d'un mari qui, ayant assassiné l'amant de sa femme et tenté de tuer celle-ci, déclara à l'instruction qu'il avait agi conformément à la légalité, puisqu'il avait sur eux droit de vie et de mort. Cette erreur a servi de base à l'argumentation d'écrivains même instruits et fourni le dénouement de cent pièces de théâtre. Dans *le Supplice d'une Femme*, le mari dit à l'amant : « J'ai interrogé la loi et lui ai demandé quels moyens elle m'offrait. Je puis vous tuer, elle et vous. » Dans *Diane de Lys*, le mari refuse de se battre avec l'amant. « A quoi bon me battre avec vous, demande-t-il, quand j'ai le droit de vous tuer ? » Et il le tue. Dans *l'Affaire Clémenceau* et dans *la Femme*

*de Claude*, le mari tue également en vertu de son droit. Mais quoi ! ce droit n'existe pas. La loi le conteste en termes exprès ; et l'erreur des romanciers réformateurs et des dramatises sociologues vient de ce que, par ignorance du langage juridique, ils ont mal interprété ces termes. La loi déclare que « le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable. » Or, l'excuse ne supprime pas la culpabilité : elle l'affirme bien plutôt et sert uniquement à abaisser la peine. On peut même croire que, si le législateur a admis ici l'excuse, c'est pour atteindre plus sûrement le mari coupable de meurtre, et qu'il a prévu le cas où, plutôt que d'appliquer une peine trop rigoureuse, les tribunaux préféreraient renvoyer le mari indemne. Alexandre Dumas fils s'était fait le grand théoricien de la vengeance sentimentale. Il en a déterminé les circonstances et réglé les conditions. — Homme, si tu as épousé la guenon de Nod, tue-la ; femme, si tu as épousé le vibrion, tue-le ! — Cette légitimité ou cette légalité de l'assassinat a été son principal argument pour réclamer le rétablissement du divorce. Du jour, affirmait-il, où le mari pourra répudier la femme adultère, il n'aura plus de raisons d'exercer contre elle son droit de vengeance. L'expérience n'a pas justifié ces prévisions. Le divorce a été rétabli : on a continué de frapper l'infidèle. Le nombre des divorces augmente tous les jours : le nombre des vengeances maritales ne diminue pas. C'est que, la vengeance n'ayant jamais été un droit, elle n'a pu être remplacée par l'exercice d'un autre droit. C'est que, la vengeance n'ayant jamais été un acte raisonnable, elle continue à se passer de raisons : elle n'est qu'un effet de la colère qui se satisfait par le meurtre.

Encore la loi sociale peut-elle attribuer une « excuse » au meurtrier ; la loi morale ne lui en connaît pas. Le commandement est formel : « Tu ne tueras pas » ; hors le cas de légitime défense, quiconque y contrevient abdique son caractère d'homme. Attenter aux jours d'autrui, ce n'est pas toujours tuer sa victime, mais c'est sûrement tuer en soi la personne morale. Cette personne morale ne subsiste, et même elle n'est créée que par la domination de la volonté sur l'instinct. Les médecins eux-mêmes en tombent d'accord. « Les centres supérieurs, qui résident dans la région frontale, dit le docteur Magnan, règlent et modèrent les appétits et les instincts, qui ont pour base organique la vaste région située en arrière de la pariétale ascendante. » Qui donc prétend que la morale n'a pas de secours à attendre de la physiologie ? Et que souhaitent les moralistes les plus sévères, si ce

n'est d'imposer un frein aux désordres qui ont pour théâtre « la vaste région située en arrière de la pariétale ascendante? » Les religions, les morales, les codes et les catéchismes n'ont d'autre objet que d'augmenter chez nous la force de résistance à cette poussée d'en bas. Les idées de devoir, de justice, de charité, de pitié, ces créations de notre esprit, n'ont d'autre objet que d'y faire contrepoids. La civilisation les développe à travers le monde et l'éducation les développe chez l'individu. A mesure que nous y sommes plus fortement attachés, nous devenons davantage des hommes. C'est tout ce travail, accompli en vue de substituer à l'état de nature l'état d'humanité, qui se trouve défait d'un seul coup dans la minute du crime; et c'est bien pourquoi, dans cette minute, nous retombons exactement au rang de la brute.

Une considération ajoute encore à l'odieux du crime passionnel. C'est le seul qui n'ait pas son origine dans la nécessité ou tout au moins dans la poursuite d'un avantage matériel. A vrai dire, tel est bien l'argument que font valoir en sa faveur ses avocats. Comment comparer, demandent-ils, celui qui assassine pour s'approprier le bien d'autrui et celui qui frappe pour venger son honneur? Dans l'acte du premier, il n'y a rien que les plus vulgaires mobiles; l'acte du second peut être une erreur, c'est une erreur où il entre de la générosité. Telle est l'opinion des jurés qui, propriétaires petits ou grands, n'admettent pas que la propriété puisse être menacée. M. Proal, en la reproduisant et en la prenant à son compte, montre une fois de plus qu'il ne parvient pas à se dégager entièrement lui-même du préjugé sentimental qu'il travaille à combattre. En effet, parmi tant de droits qu'on invoque aujourd'hui et pour lesquels on a inventé des formules inattendues, s'il en est un qui mérite d'être au moins discuté, c'est le droit à la subsistance. Nous n'avons peut-être ni le droit à l'insurrection, ni le droit à la diffamation, ni le droit à l'amour, mais nous avons le droit de ne pas mourir de faim. La famine, qui fait sortir le loup du bois, met un couteau dans la main de l'homme. On tue pour voler quarante sous. La vie sociale a créé toutes sortes de besoins factices. Ils conspirent avec la paresse, avec les mauvais exemples, avec d'autres excitations, pour mettre le voleur sur le chemin du meurtre. Le crime passionnel se suffit à lui-même et trouve sa fin en lui.

Dans quelle mesure enfin est-il juste de prétendre que dans le crime passionnel la responsabilité soit atténuée? On compare l'ivresse de la vengeance à celle du vin. Mais l'ivrogne reste coupable d'avoir bu. On compare la fureur de la passion à un accès de folie. On parle d'im-

pulsions irrésistibles. Mais l'impulsion irrésistible n'est pas un fait constaté : c'est une hypothèse que ceux-là surtout qui en bénéficient ont intérêt à mettre en circulation. Dans la plupart des cas, le crime passionnel a exigé un temps de préparation, des combinaisons qui nécessitent le concours de la volonté. D'ailleurs, la théorie de l'irresponsabilité ne se limite pas au crime par amour, et il y a toute une école qui prétend ne voir dans les assassins que des malades, dignes d'être soignés plutôt que d'être punis. C'est la question même du droit de punir qui se trouve ainsi mise en jeu : elle est trop grave pour que nous songions ici à l'aborder. Au surplus, pour atténuer la responsabilité du criminel d'amour, tout ce qu'on trouve de mieux, c'est donc de l'assimiler à l'ivrogne ou au fou furieux. Cela nous suffit, notre dessein n'étant que de ruiner le préjugé qui fait du crime passionnel un « beau crime. »

Ce préjugé n'est pas à la veille de disparaître : il est trop enraciné dans les esprits ; trop de causes, et de trop puissantes, concourent à l'entretenir, puisqu'il trouve une complicité dans les plus mauvais de nos penchans. C'est une raison de plus pour le dénoncer, et c'est bien pourquoi nous avons tenu à signaler le livre de M. Proal. Les mots eux-mêmes contribuent ici à accréditer l'erreur, et le langage sert à la répandre. En parlant de crime d'amour, on fait bénéficier le crime de tout ce que le nom seul de l'amour éveille en nous de souvenirs tendres et d'émotions poétiques. Mais dire qu'on tue par amour, c'est abuser des mots, et l'amour n'est ici que le prétexte ou le prête-nom : le fait est qu'on tue par férocité, on tue par vanité, on tue par suggestion maladive, on tue par cabotinage, on ne tue pas par amour. Le crime passionnel est pareil aux autres : il est preuve, non de sensibilité ou d'énergie, mais de bestialité : il n'est que l'explosion des pires instincts, que tout le travail des siècles n'a pu supprimer : il est le réveil effroyable de la brute qui sommeille au fond de nous. Et la curiosité qu'il excite, le frémissement de sympathie par lequel on l'accueille, l'indulgence dont on le fait profiter, ce sont autant de signes que, sous le vernis de notre civilisation, sous la parure de nos élégances, et chez ceux ou celles qui se croient le plus à l'abri des faiblesses et des souillures, subsiste quand même la tare originelle de notre nature.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UNE IDYLLE ANGLAISE

---

*Love and Mr. Lewisham*, par H. G. Wells, 1 vol. Londres, 1900.

M. Lewisham a dix-huit ans. Il rêve de devenir un grand homme, et de remplir le monde de la gloire de son nom ; mais, en attendant, il s'acquitte le plus consciencieusement qu'il peut de ses modestes fonctions de maître-répétiteur dans un collège du comté de Sussex. Au mur de la chambre qu'il habite il a cloué deux feuilles de papier, dont l'une contient le *schema* de ce que devra être sa vie quand il aura obtenu son diplôme de *bachelier ès arts*, et dont l'autre règle l'emploi de ses journées, heure par heure, jusqu'à son examen. Et c'est dans cette chambre que nous le trouvons assis devant sa table, certaine après-midi, s'efforçant de concentrer toute son attention sur les premiers vers d'une ode d'Horace.

On n'était encore qu'à la fin de mars ; mais l'air rayonnait d'une lumière ambrée, des nuages blancs glissaient sur le bleu du ciel, les arbres semblaient parsemés d'une poussière verte, et la journée de printemps excitait les oiseaux à de tumultueux chants de joie : une journée excitante, ranimante, provocante, une véritable avant-courrière de l'été. La nature entière attendait l'été : le sol chauffé se fendillait au-dessus des germes en travail, et l'on percevait dans les bois de sapins le fin crépitement des bourgeons qui s'ouvraient. Et ce n'était pas seulement dans le sol, dans les arbres, et dans l'air que se faisait sentir le vif aiguillon du réveil de la nature : il se faisait sentir aussi dans le jeune sang de M. Lewisham, sommant celui-ci de s'éveiller et de vivre, — mais d'une tout autre façon que ne l'indiquait son *schema*.



Et M. Lewisham, pendant qu'il tourne machinalement les pages de son dictionnaire, ne peut s'empêcher de se rappeler la gracieuse figure d'une jeune fille qu'il a aperçue à l'église, le dimanche précédent, en compagnie des parens d'un de ses élèves. Qui est-elle? A quoi pense-t-elle? Et comme les vers d'Horace sont parfois obscurs! Mais soudain le jeune homme entend, sur le trottoir de la rue, au-dessous de sa fenêtre, un léger bruit de pas. « Il se dressa d'un seul bond, allongea le cou, et, à travers son inutile lorgnon et la vitre épaisse, il regarda. Il vit passer rapidement un chapeau orné de fleurs blanches, l'épaule d'une jaquette, et tout juste les deux pointes d'un nez et d'un menton. Pas de doute, c'était la jeune fille qui était venue à l'église avec les Frobisher! Il la reconnut d'autant plus sûrement que, cette fois-là aussi, il ne l'avait vue que de profil, du haut de la galerie. » Puis la vision disparaît, et M. Lewisham, honteux de sa distraction, retourne à son héroïque combat avec l'ode d'Horace.

Mais, le lendemain, il s'avise fort à propos que son « emploi du temps » ne lui défend point de travailler en plein air : de sorte que le voici qui transporte son Horace dans une allée du parc, aussi près que possible de la maison de l'élève Frobisher. Et lentement il va, sous les vieux arbres, sans prendre garde au vent frais qui le fouette au visage, mais sans parvenir non plus à se demander une bonne fois ce que signifient les deux vers qu'il se répète du bout des lèvres :

*Tu, nisi ventis  
Debes ludibrium, cave!*

Et voici que son attention, s'étant aventurée dangereusement jusqu'au sommet de la page, fit un écart sur le côté, et tout de suite s'élança, avec une incroyable vitesse, au fond de l'avenue... Une jeune fille s'avavançait vers lui, avec un chapeau de paille orné de fleurs blanches. Son occupation, à elle aussi, était littéraire : elle était en effet occupée à écrire, tout en marchant, et si occupée que, évidemment, elle ne le voyait pas.

Des émotions tout à fait déraisonnables s'abattirent sur M. Lewisham, — des émotions que ne saurait à coup sûr expliquer la simple hypothèse d'une rencontre fortuite. Quelque chose fut murmuré qui ressemblait singulièrement à : « C'est elle! » Il s'avança d'un pas plus décidé, tenant son livre ouvert dans sa main, prêt à faire retraite derrière ses pages, si la jeune fille relevait les yeux. Le mot *ludibrium*, dont il était en train de chercher le sens, disparut entièrement de l'horizon de sa pensée. Mais elle, sans doute, — pensait-il, — ne se rendait nul compte de son approche, toute à son mystérieux travail d'écriture. Que pouvait-elle écrire? Il eût bien aimé le savoir. Avec ses yeux baissés, elle avait sur son visage une expression enfantine. Sa courte jupe flottante découvrait ses souliers et ses chevilles. Il nota la grâce, l'aisance de ses pas. Une image de santé, et de légèreté, et de

lumière, c'était cela qui s'avancait vers lui ; une chose absolument étrangère à son *schema*, — ce fut lui-même qui s'en fit la remarque, un quart d'heure après...

Enfin leurs yeux se rencontrèrent.

M. Lewisham, qui se piquait d'être connaisseur en fait d'yeux, fut tout à fait hors d'état de distinguer la nuance de ces yeux-là. Elle, avec indifférence, le dévisagea une seconde, mais, sans doute, ne trouva en lui rien qui valût d'être vu, car aussitôt elle rejeta son regard du côté des arbres, et elle passa, et M. Lewisham n'eut plus devant lui que l'avenue déserte, un grand vide baigné de soleil, garni de verdure.

L'incident était clos.

Ou plutôt l'incident serait clos, en effet, sans le hasard providentiel d'un coup de vent, qui apporte soudain jusque sous les pieds de M. Lewisham la feuille de papier où écrit la jeune fille. Et M. Lewisham s'empresse de ramasser la feuille ; et il découvre qu'elle est toute remplie d'une même petite phrase, répétée un très grand nombre de fois. Cette phrase, il se le rappelle, c'est celle qu'il a imposée la veille, comme pensum, à l'élève Frobisher. L'inconnue était occupée à faire le pensum de Frobisher : elle trichait M. Lewisham ! Celui-ci en éprouva un moment d'indignation, et son indignation l'arma de courage.

Elle l'aborda. « Pardon, monsieur, pourriez-vous me rendre ma feuille de papier ? » — dit-elle, d'une voix tout essoufflée par sa course. Elle était moins haute que lui, d'un ou deux pouces. « As-tu remarqué ses lèvres entr'ouvertes ? » murmurait en aparté la Mère-Nature à l'oreille de M. Lewisham. Et un peu d'inquiétude se lisait dans les yeux.

— En vérité, — dit-il, s'efforçant de raidir sa voix, — c'est mal à vous, de faire ce que vous faites là !

— De faire quoi ?

— Ceci !... Pensum !... Pour mon élève !

La jeune fille s'excuse, prend toute la faute sur elle, pour innocenter son petit cousin. Mais M. Lewisham, désolé de sentir qu'il rougit sans cesse plus fort, lui coupe la parole pour s'excuser lui-même. « Je vous assure, je vous assure que jamais je ne donne de punition que lorsque c'est indispensable. Je m'en suis fait une règle. Toujours je m'en fais une règle ! Toujours, je vous assure ! » Après quoi, il s'empresse de promettre que non seulement Frobisher ne sera point puni de sa fraude, mais que du pensum même il sera dispensé. « — Rien de plus simple, c'est tout naturel ! — ajoute-t-il. — Oh ! non, bien d'autres, à votre place, refuseraient de le faire. Les maîtres d'école ne sont point, d'ordinaire, si... chevaleresques ! » Chevaleresque ! Pour ce mot, M. Lewisham aurait volontiers promis à la jeune fille de

dispenser l'élève Frobisher de tout pensum futur. Et, lorsque la jeune fille, lui ayant tendu la main très amicalement, s'apprête à reprendre sa promenade sous les arbres, il la retient, pour l'avoir près de lui une minute encore : il la prie de lui donner, en souvenir, la feuille de papier désormais inutile.

Enfin elle s'en va ; et lui, debout au milieu de l'avenue, avec son Horace dans une main et le pensum dans l'autre, il ne peut se défendre de la suivre des yeux. « Son cœur battait avec une rapidité extraordinaire. Comme elle semblait légère, comme elle semblait vivante ! De petites flagues rondes de lumière couraient sous ses pieds, tandis qu'elle s'avancait. Et elle marchait d'un pas tantôt lent et tantôt rapide, regardant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais sans regarder en arrière, jusqu'à ce qu'elle eut atteint la grille de l'avenue. Là elle jeta un regard en arrière, vers lui, lui adressa un geste d'adieu, et disparut. »

C'est le soir de ce beau jour que M. Lewisham, à sa grande surprise, découvre brusquement qu'il est amoureux. Un élément nouveau s'est introduit dans sa vie, que son *schema* n'avait point prévu. Et le lendemain et les jours suivans M. Lewisham ne prend même plus la peine d'emmener avec lui les *Odes* d'Horace sous les arbres de l'avenue. Toutes ses heures de liberté, il les passe dans l'avenue, ce qui ne l'empêche point de paraître toujours surpris comme d'un accident miraculeux, et de l'être en effet, quand il voit la jeune fille s'avancer vers lui. Un matin, tandis qu'il l'entretient avec enthousiasme de Carlyle, qu'il l'engage à lire, le principal du collège vient à passer près de lui ; et ce hargneux personnage ne manque pas de remonter, le soir, à son subordonné, tout ce que sa conduite a de scandaleux. Mais l'amour, avec l'aide du printemps, a déjà fait de tels ravages dans le cœur du jeune homme que celui-ci, deux jours après, refuse audacieusement de se charger d'un service supplémentaire, que son principal prétend lui imposer : car, croyant être libre jusqu'à quatre heures, il a projeté une grande promenade avec son amie. Et, sitôt finie sa classe du matin, il monte dans sa chambre, brosse ses cheveux avec un soin extrême, les relève pittoresquement sur le côté, essaie tour à tour l'effet de toutes ses cravates, secoue la poussière de ses bottines, noircit à l'encre les coudes un peu usés de sa jaquette, non sans s'être à mainte reprise considéré dans sa glace, et non sans découvrir, pour la première fois, que son nez aurait gagné à être plus court. Dès une heure, il est dans l'avenue, devant la maison des Frobisher ; à trois heures, le cœur tout bondissant de joie, il voit la jeune fille sortir de la maison. Et tous deux s'émerveillent du hasard qui les réunit.

— Je savais que je vous verrais aujourd'hui! — dit M. Lewisham. — Je le sentais!

— Et c'était la dernière fois que nous avions l'occasion de nous rencontrer! — lui répondit-elle avec non moins de franchise. — Après-demain, lundi, je retourne à Londres. Oui, j'ai trouvé une place. Car, je ne vous l'ai pas dit, je suis sténographe et j'écris à la machine. Je viens de quitter l'école, la *Grogram School*! Et j'ai trouvé une place dans une maison.

— Ainsi vous connaissez la sténographie? — fit-il. — Voilà donc ce qui explique la plume avec laquelle vous écriviez, l'autre jour, ce pensum... Vous savez que je l'ai toujours?

Elle sourit, et ses sourcils se relevèrent. — Oui, tenez, ici! — ajouta M. Lewisham en montrant une poche de sa jaquette, à l'endroit de son cœur.

— Ce pré que voici, — poursuivit-il, — en traversant ce pré, derrière la colline, il y a une porte..., et cette porte va... je veux dire conduit dans le sentier qui court le long de la rivière. Y avez-vous été?

— Non! dit-elle.

— C'est la plus belle promenade de Whortley. Elle mène à Immering Common. Vous *devez* absolument, avant de partir!

— Tout de suite? — demanda-t-elle. Et ses yeux brillèrent.

— Pourquoi pas?

— Mais j'ai dit à Mrs Frobisher que j'étais rentrée à quatre heures, — dit-elle

— C'est une excursion qu'on n'a pas le droit de ne pas faire! Les arbres bourgeonnent, les joncs poussent, et tout le long du bord, dans la rivière, il y a des milliers de petites fleurs blanches qui flottent sur l'eau... Je ne sais pas leur nom, mais elles sont charmantes... Puis-je marcher en avant, pour vous montrer le chemin...?

Et le jeune couple se mit en route à travers le pré, à l'étonnement infini de Mrs Frobisher, qui les regardait d'une de ses fenêtres. Ils marchaient d'un pas résolu, et ils trouvaient l'univers entier plein d'éclat et de douceur pour leur agrément. Toutes les choses qu'ils découvrirent, et se dirent l'un à l'autre, cette après-midi, en descendant vers la rivière! Que le printemps était merveilleux, que les jeunes feuilles étaient charmantes, les bourgeons admirables, les nuages éblouissants : tout cela dit avec un air de suprême originalité. Et leur naïve surprise à constater que tous deux étaient d'accord sur ces nouveaux plaisirs!

Ils prirent d'abord le sentier qui court parmi les arbres, au-dessus de la rivière; mais, avant qu'ils eussent fait trois cents pas, la jeune fille, naturellement, s'en repentit, et regretta qu'ils n'eussent point pris le sentier de halage, qu'elle voyait à ses pieds, de sorte que M. Lewisham eut à trouver un endroit d'où elle pût descendre. Un bon arbre, précisément, présentait ses racines en manière de balustrade; elle s'y accrocha d'une main, et descendit en donnant l'autre main à son compagnon.

Puis un petit rat d'eau, occupé à laver ses moustaches, leur fournit l'occasion d'un nouveau contact de leurs mains, et d'une nouvelle intimité de murmures et de silence. Après quoi, Lewisham résolut de cueillir pour son amie une fleur de mauve, au péril, — jugèrent-ils, — de sa vie : et il la

cueillit, remplissant d'eau une de ses bottines par la même occasion. Et devant l'écluse, là où le sentier s'écarte de la rive, ce fut elle qui l'étonna par un exploit inattendu : car il la vit soudain grimper le long d'un des poteaux de l'écluse, en s'aidant de ses mains, et puis, — image de lumière et de grâce. — sauter légèrement jusqu'à terre...

— Voyez ! — dit-il soudain, — une averse, là-bas ! — Et ils coururent ensemble. Elle riait en courant, et cependant sa course était rapide et légère. Pour la faire sortir d'une haie, il l'attira des deux mains ; il délivra sa jupe de l'attaque d'une ronce amoureuse ; et ils parvinrent enfin à un petit hangar où reposait une énorme herse. La jeune fille s'assit sur la herse et sembla hésiter. — Il faut que j'ôte mon chapeau, dit-elle, la pluie va le tacher. — Ainsi il eut l'occasion d'admirer la sincérité de ses boucles, dont jamais, au reste, il n'avait douté. Elle se baissa sur son chapeau, un mouchoir en main, tamponnant une à une les gouttes argentées. Lui, cependant, se tenait debout sur le seuil du hangar, considérant la vallée autour de lui, à travers le doux voile de l'ondée d'avril.

— Il y a de la place pour deux, sur cette herse ! — lui dit-elle. Il fit d'abord un geste de refus, puis entra et s'assit près d'elle, tout près d'elle, presque la touchant. Il éprouvait un désir frénétique de la prendre dans ses bras ; mais il sut retenir sa folie. — Je ne sais pas même votre nom ! — lui dit-il, cherchant dans la conversation un abri contre le tourbillon de ses pensées.

— Henderson, dit-elle.

— Miss Henderson ?

Elle sourit, et fit mine d'hésiter à répondre. Puis : — Mais oui, sans doute, miss Henderson ! — Elle avait des yeux extraordinaires. Jamais encore il n'avait éprouvé ce qu'il éprouvait. Il rêvait de lui demander son prénom, il rêvait de l'appeler « chérie » et de voir ce qu'elle en dirait. Il se plongeait, tout entier, dans une description de son principal...

Le murmure de la pluie, sur leurs têtes, faiblit et cessa, et le soleil éclaira vivement le lointain des bois, au delà d'Immering. — Partons, maintenant ! dit-elle soudain. La pluie s'est arrêtée.

— Ce petit sentier va droit à Immering, dit M. Lewisham.

— Mais.., et quatre heures ?

Il tira sa montre, et ses sourcils se froncèrent : sa montre marquait quatre heures et un quart !

— N'est-il point quatre heures bientôt ? — demanda-t-elle. Et, soudain, ils se trouvèrent face à face avec la perspective de la séparation. Lewisham, lui aussi, était de « service » à quatre heures : mais la chose lui parut sans aucune importance. — Est-ce nécessaire, tout à fait nécessaire, que vous rentriez ? — demanda-t-il. — J'ai... j'ai à vous parler !

— N'est-ce point ce que vous avez fait ?

— Non, ce n'est point cela ! Et puis... non !

Elle se tenait debout devant lui, les yeux dans ses yeux — C'est que j'ai bien promis de rentrer à quatre heures ! — dit-elle. — Mrs. Frobisher a un thé.

— Et jamais, peut-être, nous n'aurons l'occasion de nous retrouver !

— Eh bien ?

Lewisham, tout d'un coup, se sentit pâlir. — Ne me quittez pas encore ! — s'écria-t-il après un silence, et avec une détresse dans la voix. — Ne me quittez pas ! Restez encore un instant ! un petit instant... Vous pourriez... vous pourriez vous perdre en chemin !

Il se tut de nouveau.

— J'ai tant rêvé de vous parler ! — reprit-il. — La première fois que je vous ai vue... D'abord je n'osais pas... Je ne savais pas si vous me laisseriez parler... Et maintenant, à l'instant où commence mon bonheur, vous partez !

— Non, dit-elle alors, en traçant une courbe avec la pointe de son soulier. — Non, je ne partirai pas encore !

Lewisham retint à grand-peine son envie de crier. — Vous voulez bien venir jusqu'à Immering ? — dit-il. Et tandis qu'ils s'avançaient dans l'étroit sentier, à travers l'herbe mouillée, il se mit à lui dire, avec une simple franchise, combien il tenait à sa société. — Je ne voudrais point échanger ce plaisir pour tout l'univers, — disait-il. — Et peu m'importe de manquer mon « service ! » Peu m'importe tout ce qui pourra m'arriver, pourvu que nous ayons à nous cette après-midi !

— Et peu m'importe aussi à moi, — dit-elle.

— Merci d'être venue ! — reprit-il, dans un élan de reconnaissance. — Oh ! merci d'être venue ! — Et il prit la main de la jeune fille et la tint dans la sienne. Ils marchèrent, la main dans la main, jusqu'à l'entrée du village. Leur héroïque résolution de tout sacrifier à cette promenade leur avait donné un sentiment singulier de camaraderie. — Je ne puis pas vous appeler Miss Henderson ! — déclara-t-il — Il faut que vous me disiez votre prénom. — Éthel — Éthel, — dit-il, et il la regardait, et il recueillait son courage en la regardant, — Éthel, c'est un joli nom. Mais aucun nom n'est assez joli pour vous, *ma chérie* !...

A Immering, les deux jeunes gens entrent dans la boutique d'une dame qui les appelle « ses enfans » et leur sert, à un prix d'un bon marché tout à fait incroyable, d'excellent thé et des gâteaux excellens. Et ils cueillent des fleurs, et, malgré l'approche du soir, c'est par le chemin le plus long qu'ils reviennent à Whortley. « Ils allaient, pleins de la découverte de leur mutuel amour, et en même temps si pleins de la timidité de l'adolescence que pas une seule fois le mot *amour* ne leur vint aux lèvres. Mais, à mesure qu'ils causaient, et que le doux crépuscule descendait autour d'eux, leurs discours et leurs cœurs devenaient plus intimes... Quand, enfin, ils arrivèrent aux premières rues de Whortley, les arbres silencieux étaient noirs comme de l'encre, et la lune montrait à découvert son pâle visage, et les yeux d'Éthel brillaient comme des étoiles. Elle portait toujours, dans ses mains, les fleurs et les branches d'arbres qu'il lui avait cueillies. Dans le lointain, la fanfare de Whortley, — qui jouait, ce soir-là, pour la première fois en plein air, — rythmait avec lenteur un air sentimental. — J'aime tant

la musique! — dit Éthel. — Et moi aussi! — répondit M. Lewisham.» Ils traversent les rues, ils passent devant le collège, où ils voient, à travers la fenêtre, le principal assis dans la chaire de son répétiteur. Et, devant la maison des Frobisher, enfin, ils se disent adieu. « Ainsi finit la première journée d'amour de M. Lewisham. »

Je n'ai pas résisté à la tentation de citer, presque en entier, ce prologue du nouveau roman de M. H. G. Wells. Les chapitres qui le suivent sont peut-être, cependant, d'un intérêt plus varié et plus instructif. Ils nous apprennent comment l'Amour a continué à contrarier les *schemas* successifs de M. Lewisham. Ils nous montrent le jeune homme installé à Londres, — car son principal l'a naturellement congédié dès le lendemain de sa promenade à Immering Common; — ils nous le montrent poursuivant au *South Kensington Institute* ses études scientifiques, avec une ardeur qui lui vaut, outre l'estime de ses maîtres et de ses camarades, la tendre admiration d'une étudiante en lunettes; ils nous le montrent s'avancant d'un pas léger et sûr dans la voie nouvelle où il s'est engagé, jusqu'au jour où un irrésistible élan le pousse à sacrifier une fois de plus ses projets d'avenir, pour épouser Éthel, sa première amie, retrouvée par hasard après un long oubli. Et c'est alors un simple, vivant et touchant tableau des espoirs et des déceptions, des doux rêves et des tristes réalités de la vie d'un jeune ménage pauvre sur le pavé de Londres : un tableau si plein à la fois d'émotion et de vérité qu'il suffirait, à lui seul, pour faire de *l'Amour et M. Lewisham* un des plus beaux romans biographiques qu'ait produits la littérature anglaise depuis *David Copperfield* et *Martin Chuzzlewit*. Mais il y a, dans les chapitres du prologue que j'ai cités, — ou plutôt, hélas! il y a dans le texte original de ces chapitres, — un charme tout particulier de fraîcheur juvénile; le style même y est printanier, comme les sentimens et les paysages; et, lorsque, d'un commun mouvement, le jeune homme néglige d'aller faire sa classe, et la jeune fille d'assister au *thé* de Mrs. Frobisher, le lecteur en éprouve autant de plaisir que si, jamais encore, il n'avait lu l'histoire d'un premier amour.

Peut-être, seulement, plus d'un lecteur aura-t-il peine à croire que cette gracieuse idylle soit l'œuvre de M. Wells, l'auteur de *la Machine à explorer le temps*, de *la Guerre des Mondes* (1), et d'autres fantaisies

(1) Ces deux ouvrages de M. Wells ont été traduits en français, et fort bien traduits, par M. Henry D. Davray, qui nous donnera sans doute, bientôt, une traduction de *Love and Mr. Lewisham*.

scientifiques qui lui ont valu d'être appelé « le Jules Verne anglais. » Car ni le début de *l'Amour et M. Lewisham*, ni le roman tout entier n'ont à coup sûr rien de scientifique, si ce n'est que le héros, dans un de ses *schemas*, se promet de devenir professeur d'histoire naturelle ; et l'ouvrage de M. Wells n'est pas, non plus une fantaisie, — poussant, au contraire, si loin l'exactitude réaliste des peintures et de l'analyse qu'on a parfois l'impression de lire une autobiographie plutôt qu'un roman. Pas une fois M. Lewisham ne tente de monter dans la lune : il se borne à vivre devant nous sa petite vie, à aimer, à souffrir, à rêver, à lutter contre le manque d'argent, à se quereller avec sa jeune femme et à l'embrasser. Tout au plus assiste-t-il, certain soir, à une séance de spiritisme : encore n'est-ce que pour découvrir la fraude du *medium*, qui se trouve être, d'ailleurs, une sorte de philosophe, intarissable en réflexions profondes sur la beauté et l'utilité de la bêtise humaine. Nulle trace, dans tout cela, de la manière habituelle du « Jules Verne anglais ; » et je ne serais point surpris que les compatriotes de M. Wells lui sussent mauvais gré d'avoir ainsi brusquement changé de manière, pour se montrer à eux sous un jour imprévu.

La vérité est, pourtant, que M. Wells, s'il a changé de manière, n'a pas changé d'esprit ni de talent. Car sa *Machine à explorer le temps*, sa *Guerre des Mondes*, ses *Contes du temps et de l'espace*, toutes ses fantaisies scientifiques étaient infiniment plus différentes qu'elles ne paraissent l'être de *Cinq semaines en ballon* ou du *Docteur Ox* ; et déjà on y pouvait deviner, sans trop d'effort, l'humoriste sentimental qui vient d'écrire *l'Amour et M. Lewisham*. La science n'y servait, en somme, que de prétexte, et déjà l'intention était toute morale. Dans la *Machine à explorer le temps*, par exemple, le plus célèbre de tous ses romans, M. Wells visait surtout à nous montrer ce que serait, probablement, l'humanité future. Son héros n'employait l'extravagante machine que pour nous transporter avec lui dans les siècles à venir, où il nous faisait assister à la sinistre déchéance de notre espèce, victime de l'excès de civilisation. Et c'est là, encore, un trait qui distingue M. Wells de l'ordinaire des romanciers scientifiques. Non seulement le « Jules Verne anglais, » dans ses tableaux de l'humanité future, ne se borne pas à imaginer les circonstances extérieures de la vie, non seulement il apporte tout son effort à se représenter les pensées et les sentimens des hommes qui naîtront après nous, mais jamais il ne manque d'affirmer que ces pensées et ces sentimens seront plus misérables encore que les nôtres, en raison même du soi-disant « progrès » dont nous sommes si fiers !



Ce romancier scientifique a consacré la plupart de ses ouvrages à railler le « progrès, » à prouver les dangers d'une civilisation fondée sur la science. Il a essayé, en quelque sorte, de déduire de notre situation morale présente ce que sera la situation morale de nos descendants, si l'humanité s'obstine dans la funeste voie où elle s'est engagée. Et tantôt, comme dans *la Machine à explorer le temps*, il nous a fait voir des hommes amollis par le bien-être matériel, atrophies par le développement anormal de l'intelligence, tantôt, comme dans *les Contes du Temps et de l'Espace*, il nous en a fait voir d'autres, abrutis par l'égoïsme, par l'oubli du rêve et la perte de la foi ; ou bien encore, dans *l'Île du docteur Moreau*, il nous a offert un saisissant exemple de l'impuissance de l'homme contre la nature. Sous l'appareil scientifique, dans tous ces romans, apparaît une incessante satire de la science. Et la satire se retrouve dans *la Guerre des Mondes*, où l'auteur n'invente une invasion de la terre par les habitans de la planète Mars que pour avoir une nouvelle occasion d'étaler, à nos yeux, le spectacle de notre faiblesse et de notre ignorance.

Ainsi l'œuvre de M. Wells n'a jamais eu rien de commun avec celle de M. Jules Verne. Bien plutôt qu'aux *Voyages extraordinaires*, ses fantaisies pourraient faire songer aux *Voyages de Gulliver*, dont je crois, d'ailleurs, que quelques-unes d'entre elles sont directement inspirées. Mais, tandis que l'ironie de Swift s'en prend à l'essence même de la nature humaine, l'ironie de M. Wells a peut-être, à la fois, moins d'étendue et plus de portée. Elle s'en prend surtout à notre conception présente de la vie, qui, en nous lançant à la poursuite d'un idéal de bonheur irréalisable, nous détourne sans cesse davantage des sources naturelles de notre bonheur. M. Wells est avant tout un moraliste. De même que la fantaisie scientifique, l'ironie n'est, chez lui, qu'à la surface. Et, s'il raille avec tant de zèle notre science et notre progrès, c'est que, par instinct comme par réflexion, il place au-dessus de ces dangereuses chimères la simplicité de cœur, la bonté et l'amour.

Peut-être, comme son M. Lewisham, a-t-il eu à vingt ans le culte de Carlyle. Sa morale, en tout cas, ressemble fort à celle de ce grand poète, et il n'y a pas jusqu'à sa fantaisie qui, parfois, n'évoque le souvenir de *Sartor Resartus*. Mais, qu'il ait eu pour maître Carlyle ou Dickens, ses romans scientifiques étaient animés, déjà, du même esprit qui vient de s'exprimer, avec une force toute particulière, dans son récit des aventures d'amour de M. Lewisham. Tout en nous divertissant par la description d'appareils bizarres ou d'expériences invraisemblables, ils nous enseignaient que la science la plus savante ne sait

encore que peu de chose, que toutes les soi-disant « conquêtes » de notre civilisation n'ont d'effet que de nous appauvrir, et que l'homme ne doit point espérer de vaincre la nature, mais doit, au contraire, se soumettre à elle avec résignation. Et c'est aussi ce que nous enseigne *l'Amour et M. Lewisham*, tout en nous émouvant par le gracieux spectacle, sans cesse varié, de deux jeunes cœurs entraînés l'un vers l'autre.

A la dernière page du roman, M. Lewisham, décidément revenu de ses illusions, s'amuse à relire les vieilles feuilles où il inscrivait ses rêves d'avenir. Aucun de ces rêves ne s'est réalisé. Le jeune homme n'a connu ni la gloire, ni la fortune ; le mariage même ne lui a pas apporté toutes les satisfactions qu'il en attendait. Mais, en fin de compte, il se sent heureux. Il vit. Il aime sa femme et sa femme l'aime. Il règle ses désirs sur les moyens qu'il a de les réaliser. Et ni des choses ni des hommes il n'espère plus que ce qu'ils peuvent lui offrir.

« Et cependant, songea-t-il, c'est presque comme si la vie m'avait joué un tour ! Me donner si peu, après m'avoir tant promis !

« Bah ! Ma carrière ! Mais j'ai eu une carrière, et je vais en avoir une plus importante encore, quand sera né l'enfant qui doit naître. Père ! Pourquoi désirerais-je quelque chose de plus ?..

« Oui, c'est cela, la vie ! Cela seul est la vie ! Pour cela seul nous sommes nés ! Et toutes ces autres choses..., toutes ces autres choses..., elles ne sont rien qu'une sorte de jeu !..

« Un jeu ! »

Il jeta de nouveau les yeux sur le *schema*, qu'il tenait en main pour le déchirer. Et il hésita. La vision se dressa devant lui, une dernière fois, de cette carrière harmonieusement arrangée, de cette suite élégante de travaux et de succès. Alors il serra les lèvres, et, délibérément, il déchira en deux la feuille jaunie. Puis il la plia et la déchira encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût réduit le *schema* en d'innombrables petits morceaux de papier. Il avait l'impression de déchirer, du même coup, tout ce qui restait en lui de son ancien *moi*.

« Un jeu ! » murmura-t-il de nouveau, après un long silence.

Telle est la philosophie de M. Wells. C'est elle qu'on devine au fond de ses romans scientifiques, et qui donne à quelques-uns d'entre eux une portée que n'ont guère les ouvrages de ce genre. Mais jamais elle ne nous est encore apparue aussi nettement que dans cette simple et charmante histoire d'amour. Et jamais encore M. Wells n'a aussi clairement prouvé qu'il était plus et mieux qu'un « Jules Verne anglais. »

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 août.

Nous n'avons pu qu'annoncer, il y a quinze jours, à l'heure tardive ou elle nous parvenait, la nouvelle de l'assassinat du roi d'Italie; et aujourd'hui il est déjà tard pour en parler comme nous l'aurions voulu. Tous les journaux ont donné des détails sur l'odieuse tragédie; presque tous ont exprimé avec force le sentiment de réprobation qu'elle inspire. Nous disons presque tous, parce qu'il y a eu des exceptions. Sans doute, personne ne s'est égaré jusqu'à approuver le crime: on commence toujours par le condamner. Mais, cette formalité remplie, on philosophe sur le fond de l'affaire, et on en arrive volontiers à conclure que, s'il y a des régicides, c'est qu'il y a des rois. Pourquoi y a-t-il des rois? Évidemment ils ont tort, et leur existence seule est une provocation au meurtre. Le défaut de cet argument est que les anarchistes n'assassinent pas seulement les rois: nous savons de reste que les présidents de république ne sont pas à l'abri de leurs entreprises. Ils ne ménagent pas davantage les femmes les plus inoffensives, comme l'impératrice d'Autriche. Les simples ministres, comme M. Canovas del Castillo, ne sont pas plus en sûreté que les souverains ou que les présidents. Tout ce qui sort de la foule, soit par le mérite personnel, soit par la naissance; tout ce qui brille ou simplement reluit; tout ce qui, pour un motif ou pour un autre, attire les regards et peut les irriter, relève de la conspiration internationale à laquelle appartiennent Bresci et Salson: car Paris, comme Monza, a été le théâtre d'un autre attentat qui, grâce au ciel, n'a pas abouti. Si le poignard ou le revolver des régicides se tourne de préférence contre les rois, ce n'est pas pour ces derniers un privilège de leur rang: dans tous les gouvernements, quels que soient leur forme et leur nom, les

anarchistes trouvent une poitrine à viser. Il n'y a pas de révolution politique, ni probablement de révolution sociale, qui puisse les satisfaire et les désarmer. Aussi longtemps qu'un homme sera plus en vue que les autres, il servira de cible à quelque scélérat ou à quelque fou. Ceux qui leur cherchent des excuses, sous prétexte de donner des explications, ont donc beaucoup à faire, et ils ne sont pas encore au bout de leurs peines. La vérité est que le crime des anarchistes est inspiré par le plus bas des sentiments, la haine et l'envie du misérable pour tout ce qui est au-dessus de lui. Il y a des journaux, il y a des partis qui exploitent ce sentiment, tout en condamnant du bout des lèvres les excès auxquels il se porte. Et encore ne les condamnent-ils souvent que parce qu'ils les jugent inefficaces. A quoi bon ? disent-ils. Cela ne sert à rien ; cela ne peut que compromettre. Ils jugent le fait matériel indépendamment de toute considération morale, sans paraître se douter que, quand bien même le crime produirait le résultat qu'il se propose, il n'en resterait pas moins un crime, et que la sévérité avec laquelle on doit le juger n'en serait nullement atténuée. Contre toutes ces perversions de la conscience, on ne peut qu'élever une protestation indignée.

Une victime de plus vient de s'ajouter à la liste déjà longue que le nihilisme ou l'anarchisme ont si cruellement remplie depuis un quart de siècle, et à coup sûr une des plus innocentes. Jamais roi n'a moins que le roi Humbert abusé de son pouvoir. Il a scrupuleusement respecté la charte libérale de son pays. Il a présidé au fonctionnement normal des institutions que l'Italie s'était données, sans essayer d'y faire violence, ni même d'y exercer une pression sensible. Il a été vraiment un souverain constitutionnel. Si nous jugions, nous aussi, de la légitimité d'un acte d'après ses conséquences matérielles, nous dirions qu'il était bien inutile d'assassiner le roi Humbert. Qu'importe, en effet, que le roi d'Italie s'appelle de tel nom ou de tel autre, Humbert ou Victor-Emmanuel ? C'est pourtant à cela que se réduit le changement qui vient d'avoir lieu. Le crime de Monza n'a eu d'autre conséquence que d'unir dans un même sentiment toutes les consciences de l'univers, et ce n'est pas celle-là que les anarchistes se proposaient en armant la main de Bresci. L'impression en France n'a guère été moins vive que l'émotion en Italie. Malgré les dissensions qui les ont parfois divisées, les deux nations n'ont pas cessé de se sentir solidaires : elles le sont par le sang, et plus encore par ce qu'il y a de commun dans leur longue et glorieuse histoire. Il aurait fallu peu de chose pour que le roi Humbert fût chez nous populaire. Au moment de sa

mort, on ne s'est rappelé que ce qui le rendait sympathique. L'homme était loyal, simple et bon. Tous ceux qui l'approchaient étaient séduits par sa bonne grâce un peu brusque, et lui restaient attachés. Il n'avait certes pas mérité de tomber sous la balle d'un assassin.

Le nouveau roi était assez loin de l'Italie au moment de l'attentat : il venait de quitter Athènes, et il a fallu un certain temps pour que la triste nouvelle lui arrivât. Les premières paroles qu'il a adressées à son peuple montrent combien son cœur de fils a été atterré par ce cruel événement. Le roi Humbert était dans la force de l'âge : tout faisait croire qu'il régnerait encore longtemps, et nul, à coup sûr, ne le désirait plus ardemment que le prince de Naples. La vie de celui-ci a été discrète ; il a évité plutôt que recherché les occasions de se produire. On sait seulement de lui que son éducation a été surtout militaire, et aussi qu'il a des habitudes laborieuses, un esprit éclairé et pénétrant, une volonté qui paraît ferme. Il a épousé la princesse Hélène de Montenegro. Nous n'en tirons aucun augure pour les tendances de sa politique ; les alliances souveraines ont été, dans le passé, une trop abondante source d'illusions et d'erreurs pour qu'on puisse, aujourd'hui surtout, y chercher le secret de l'avenir. La grâce et le charme de la jeune reine suffisent à expliquer la recherche dont elle a été l'objet, et à cet égard elle continuera dignement celle en qui le peuple italien avait mis sa tendresse et qu'avec une sorte de familiarité respectueuse il appelait « la Marguerite des Marguerites. » Il est donc probable qu'au moins à ses débuts, le nouveau règne sera la continuation de l'ancien ; mais, précisément pour ce motif, tout le monde prévoit qu'il ne sera pas exempt, à l'intérieur, de grandes difficultés. Nous n'avons pas à dire lesquelles ; on les connaît : ce sont celles d'hier. Les dernières années du roi Humbert en ont été assombries. Il y a deux ans, l'émeute a éclaté dans les rues de Milan et de quelques autres villes du royaume : elle a été rudement réprimée. Ces souvenirs sont d'autant plus présents aux esprits, qu'ils y ont été maladroitement entretenus par la politique, d'ailleurs impuissante, des ministères qui se sont succédé depuis lors, jusqu'à celui d'aujourd'hui exclusivement. Des mesures préventives et répressives ont été proposées, sous forme de lois, au parlement, qui les aurait votées sans doute, si l'opposition n'avait pas pris le parti de les combattre par l'obstruction. L'obstruction n'a d'autre résultat que d'empêcher, mais elle empêche, et souvent d'une manière très efficace. La dissolution de la Chambre et le recours au corps électoral n'ont pas changé la situation ; ils l'ont seulement aggravée en épuisant sans profit une

ressource qui aurait pu être utile au commencement d'un autre règne. Les passions sont restées de part et d'autre très exaltées, comme le prouvent les invites que M. Sonnino a adressées au ministère de reprendre la politique de combat du général Pelloux. M. Saracco a repoussé les armes dangereuses qu'on lui offrait. Mais que fera demain le roi Victor-Emmanuel? On a cherché dans son manifeste, sans l'y trouver, l'indication de ses idées politiques. On avait tort de l'y chercher, et il a eu raison de ne pas l'y mettre. Un ministère peut faire un programme; encore savons-nous à quel point il est vain généralement; mais un roi ne peut pas engager tout un règne, et, lorsqu'il a dit qu'il respecterait les lois constitutionnelles et les libertés publiques, il a épuisé tout ce qu'il avait à dire. Ce n'est pas à ses discours qu'il faut attendre Victor-Emmanuel III, mais à ses actes. Le ministère actuel, présidé par un vieillard octogénaire, n'a jamais été regardé que comme un ministère d'attente : il ne saurait être définitif. Quels seront les prochains ministres du jeune roi? Avec quelles idées arriveront-ils au pouvoir? On se le demande en Italie, non sans quelque impatience. On a parlé d'une trêve des partis; mais tout le monde a le sentiment qu'elle sera dans les mots beaucoup plus que dans les choses, parce qu'elle n'est pas dans les cœurs. En réalité, aucun parti n'est disposé à désarmer, même provisoirement. Victor-Emmanuel III aura un lourd fardeau à porter. Il pourra, au moins pendant quelque temps encore, se borner à continuer au dehors la politique adoucie que son père avait adoptée dans ces dernières années; mais, au dedans, il devra prendre des résolutions personnelles et rapides. C'est là que les partis l'attendent.

Si l'horreur que nous cause le crime de Monza avait pu être augmentée, elle l'aurait été par la sinistre parodie que Salson en a faite à Paris. Heureusement, le shah de Perse a été préservé, et nous en avons été quittes pour une émotion que lui-même n'a pas paru éprouver. L'impassibilité dont il a fait preuve est la marque d'une grande force d'âme : ce souverain est un homme. Sa vie était pour nous doublement précieuse et sacrée, puisqu'il était notre hôte et que nous avions la charge de sa sécurité. Quelle n'aurait pas été notre douleur, si, malgré la plus grande vigilance, les coups de l'assassin avaient porté? Il ne faut pour cela que la surprise d'un moment, et cette surprise peut se produire dans tous les pays du monde. La Perse elle-même n'en a pas été exempte, puisque le prédécesseur du shah actuel a été victime d'un meurtre. Mais au moins le meurtrier persan avait ou

croyait avoir dans son fanatisme religieux, et dans les persécutions dont sa secte avait été l'objet, un prétexte à son crime. Il n'en est pas de même de Salson. Ce n'est pas à Mouzaffer-ed-Dine qu'il en voulait, ce n'est pas même au shah de Perse, c'est au souverain quelconque qui passait devant ses yeux. L'anarchiste se propose de tuer une idée, un principe, comme si on tuait les principes et les idées, et si le poignard ou le revolver n'y était pas impuissant. Le roi est mort, vive le roi ! c'est le cri qu'on pousse dans tous les pays monarchiques, et, depuis que les anarchistes multiplient les assassinats, ils n'ont encore réussi à faire aucune révolution, ni grande ni petite, dans aucun pays. S'il était arrivé malheur à Mouzaffer-ed-Dine, un autre shah aurait été proclamé en Perse, et le cours des choses y aurait continué comme auparavant. Mais nous aurions eu un poids très lourd sur la conscience et un immense regret au cœur.

Depuis quelques jours, les Puissances ont enfin reçu des nouvelles directes de leurs ministres en Chine. Ces dépêches ne contiennent encore que des détails sommaires sur le sombre drame qui s'est déroulé à Pékin, et nous n'en aurons sans doute de complets que lorsque nous pourrons causer avec nos ministres autrement que par télégrammes chiffrés. Mais enfin ces ministres vivent, à l'exception du baron de Ketteler, et, au milieu de la crise effroyable qu'il vient de traverser, il ne semble pas que le corps diplomatique ait été particulièrement éprouvé. Cependant nous ne sommes pas encore complètement rassurés. Sans doute, le fait que nos ministres sont sains et saufs est un allègement sensible à l'angoisse que nous avons éprouvée pendant six semaines, sinon davantage. Mais il s'en faut de beaucoup que tout soit terminé, et la situation reste compliquée, obscure, troublante. Le télégramme de M. Pichon pose de la manière la plus claire la première question que les puissances ont à résoudre : est-il indispensable ou non d'aller à Pékin ?

La lecture des journaux donnerait à croire que cette question est tranchée et que la nécessité d'une marche sur Pékin ne fait plus de doute pour personne. D'autres symptômes encore, ou même des manifestations formelles faites par certains gouvernemens, semblent indiquer aussi qu'il y a une résolution prise. Cependant le télégramme de M. Pichon jette un nouveau jour sur l'affaire, et donne à croire, d'abord que le Tsong-li-Yamen espère encore désarmer les puissances en leur rendant leurs ministres intacts, et ensuite que certains gouvernemens seraient peut-être disposés à voir là une solution provisoire-

ment satisfaisante, qui permettrait de discuter et de négocier en dehors de toute préoccupation immédiate. Faut-il les désapprouver ? Tel n'est pas notre avis. Nous ne tenons nullement à aller à Pékin, si nous n'y sommes pas absolument obligés, et cela non pas tant à cause des difficultés ou des hasards que nous pourrions rencontrer sur la route qu'à cause des très graves problèmes qui se poseraient le lendemain. Il est un peu naïf de penser qu'une fois arrivées là, les puissances, satisfaites de l'effet moral qu'elles auraient produit, n'auraient rien de plus pressé que de s'en retourner. Croit-on, par exemple, que l'empereur Guillaume renforce encore son corps expéditionnaire et qu'il envoie à Tientsin, pour commander l'armée internationale, un homme aussi considérable que le maréchal de Waldersee, uniquement pour faire une démonstration militaire ? L'Angleterre, de son côté, pousse avec énergie à la marche en avant, et M. Brodrick, dans son impatience, a plusieurs fois annoncé à la Chambre des communes qu'elle était commencée, alors qu'elle ne l'était certainement pas encore. Les Anglais, occupés comme ils le sont au Transvaal, n'ont pas beaucoup de troupes de débarquement à Tientsin, et ils éprouveraient à coup sûr de grandes difficultés à en augmenter sensiblement la quantité, encore bien plus la qualité ; mais leur puissance maritime est intacte, formidable, et complètement disponible. On sait que l'amiral Seymour, après sa malencontreuse expédition sur la route de Pékin, a quitté Tientsin pour se rendre à Shanghai sur ses vaisseaux. Ce brave marin s'était évidemment trompé d'élément : le voilà rendu à celui qui lui convient. Estime-t-on que ce soit pour n'y rien faire ? Nous ne parlons pas des autres, ne voulant pas passer en revue les intérêts de toutes les puissances ; mais nos intérêts, à nous, nous ne les apercevons pas du tout à Pékin. Nous avons peu de chose à faire au Nord de la Chine, et, bien que nous ne puissions, ni nous ne devons pas nous séparer du reste de l'Europe dans une œuvre qui paraît entreprise pour la défense de la civilisation ; bien que notre place soit marquée dans l'armée des alliés, et que nous continuions de l'occuper ; bien que nous n'admettions pas enfin qu'on aille à Pékin sans nous, nous n'avons pourtant, en dehors de la sécurité de nos ministres et de nos protégés, aucun motif de pousser l'affaire jusqu'à la dernière extrémité. Nos intérêts sont concentrés au Sud de la Chine : et encore, si nous avons là des vues d'avenir, ne devons-nous mettre aucune hâte à les réaliser. Le champ de notre action utile y est assez limité, et, si chacune des puissances qui auraient participé à la marche sur Pékin arrivait ensuite à des prises de possession effectives, notre part proportion-



nelle, même en l'étendant aussi loin que nos ambitions légitimes peuvent le comporter, ne maintiendrait pas l'équilibre entre les autres et nous. Voilà pourquoi notre politique doit être conservatrice en Chine. Rien ne serait plus imprudent de notre part que d'imprimer au vieil édifice un ébranlement capable de le renverser. Si nos ministres avaient été massacrés, ces considérations, quelle qu'en puisse être la valeur, auraient cédé à des devoirs impérieux. Il aurait fallu marcher sur Pékin et y frapper un grand coup. Mais le crime n'a pas été commis. Nous demandons sans cesse qu'on nous mit en communication avec nos ministres. S'ils vivent encore, disions-nous, qu'on nous transmette une dépêche écrite par eux; l'emploi du chiffre confidentiel fera foi de l'authenticité du document. Nous avons enfin reçu un télégramme de M. Pichon. Il faut bien reconnaître que la situation n'est plus la même.

Ce télégramme de M. Pichon est très important; il est aussi assez embarrassant, parce qu'il présente la marche sur Pékin comme nécessaire, et qu'il semble même l'imposer. Le corps diplomatique a été informé, dit-il, par le Tsong-li-Yamen, que les puissances auraient, à plusieurs reprises, demandé son départ de Pékin sous escorte: en conséquence, le gouvernement chinois a prié le corps diplomatique de régler lui-même les conditions de ce départ et d'en fixer la date. Mais ce sont maintenant les ministres qui ne veulent pas partir! Déjà une dépêche du ministre des États-Unis avait présenté des objections à cet exode: le nôtre les confirme et les précise. A l'entendre, le corps diplomatique ne peut quitter Pékin que si les forces alliées viennent l'y chercher. Ces forces devraient être assez nombreuses pour assurer la sécurité de 800 étrangers, dont 200 femmes ou enfans, et de 3 000 chrétiens indigènes qu'il est impossible d'abandonner au massacre. En aucun cas, une escorte chinoise ne serait admissible. Il y a donc 3 000 chrétiens chinois à Pékin, et le corps diplomatique ne sépare pas leur sécurité de la sienne? Cela fait honneur à tous les ministres, et notamment à M. Pichon qui exerce notre protectorat sur les catholiques en Extrême-Orient: on ne l'accusera pas de négliger les devoirs qui lui incombent de ce chef, quelque difficiles qu'ils soient à remplir. M. Pichon ajoute: « Nous répondons au Tsong-li-Yamen que nous ne pouvons quitter nos postes sans instructions de nos gouvernemens, auxquels nous en référons. » Il y a donc lieu de croire que les autres gouvernemens ont reçu des télégrammes analogues, et qu'ils auront à s'entendre entre eux à ce sujet. Nous ne leur donnerons pas de conseils; ce serait une grande témérité. L'opinion de

notre ministre doit peser beaucoup dans la balance. Mais cette opinion est-elle unanime parmi les ministres européens, ou parmi leurs gouvernemens? Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que le gouvernement russe a autorisé M. de Giers à rejoindre Tientsin avec une escorte chinoise, après s'être fait donner toutes les garanties nécessaires à sa sécurité. On comprend la gravité de cette décision. D'autre part, la présence de 3 000 chrétiens change, il faut l'avouer, les élémens du problème; car, si nous pouvons exiger du gouvernement chinois qu'il ramène lui-même nos compatriotes à Tientsin en le rendant responsable de leur vie, il est plus délicat de lui imposer encore l'obligation de remettre lui-même entre nos mains 3000 de ses propres sujets, fussent-ils chrétiens. Nous ne savons pas quelle résolution sera prise; mais l'entraînement qui portait déjà la plupart des puissances à se prononcer pour la marche sur Pékin ne peut qu'augmenter à la lecture du télégramme de M. Pichon. Quelques jours avant l'arrivée de ce document au quai d'Orsay, une dépêche de Shanghai portait que Li-Hong-Chang avait annoncé que le gouvernement chinois faisait escorter les ministres jusqu'à Tientsin. Li-Hong-Chang était exactement informé: telle était bien l'intention du Tsong-li-Yamen. Comment Li-Hong-Chang, comment le Tsong-li-Yamen, surtout si les puissances avaient demandé en effet à maintes reprises l'envoi des ministres à Tientsin, auraient-ils pu prévoir que ceux-ci refuseraient d'y aller avec une escorte chinoise? M. Pichon donne sans doute à cela de sérieuses raisons: mais son télégramme nous place, et place le gouvernement chinois, en présence d'une situation nouvelle.

Il faut donc croire que les ministres, les étrangers et les 3 000 Chinois assiégés à Pékin ont des moyens de se maintenir assez longtemps encore, dans le cas où ils seraient attaqués de nouveau, et ce cas n'a rien d'in vraisemblable: il est même fort à craindre que la marche sur Pékin n'y soit le signal d'une nouvelle explosion de fureur fanatique. Dès lors, la question est de savoir dans quel délai une colonne expéditionnaire peut arriver sous les murs de la capitale. Les nouvelles parfaitement contradictoires, bien que quelques-unes eussent un caractère officiel, qui ont couru depuis plusieurs jours, les unes affirmant, les autres niant avec énergie que la marche en avant était commencée, ne peuvent que jeter du trouble dans les esprits. Non seulement elles nous laissent perplexes sur une vérité qu'il est si difficile de démêler, mais elles font craindre que l'accord le plus parfait ne règne pas, quoi qu'on en ait dit, entre les puissances. On sait

déjà que certaines difficultés, ou pour le moins certaines hésitations se sont produites sur le choix de l'officier général qui serait chargé de commander le corps expéditionnaire. Il avait d'abord été question d'un Japonais, et cela aurait peut-être été dû à l'importance du contingent japonais, au courage qu'il a montré dans maintes circonstances et aux services qu'il a rendus : cependant un pareil choix devait soulever des objections, et on ne voit pas trop les vieilles armées de l'Europe rangées sous le commandement supérieur d'un officier japonais : ce serait aller un peu vite dans la voie de l'assimilation. Les Anglais auraient accepté malaisément un général russe, et les Russes un général anglais. Le contingent italien est trop faible pour que l'honneur du commandement suprême soit dévolu à son chef. La France, pour les motifs que nous avons indiqués plus haut, n'a montré aucune prétention à jouer le rôle principal. La place restait libre à l'Empereur allemand : il en a profité, et on a appris tout à coup que le maréchal de Waldersee allait partir pour l'Extrême-Orient. Nous ignorons si les puissances ont été au préalable pressenties sur ce choix, ou si on s'est contenté de leur en proposer ensuite l'acceptation. Des souvenirs sur lesquels il est inutile d'insister ont pu, au premier moment, nous causer une impression de malaise, à la pensée qu'une troupe française serait éventuellement commandée par un officier allemand : peut-être faut-il s'en affranchir. Nous n'avons aucune opposition à faire à la désignation du maréchal de Waldersee. Seulement, s'il va à Tientsin, quand arrivera-t-il ? Au plus tôt dans deux mois, ce qui paraîtra bien tard. A la vérité les derniers renforts ne sont pas encore partis, ou ils ne partent que ces jours-ci pour la Chine ; mais il n'est pas prouvé qu'il faille inévitablement les attendre pour accentuer le mouvement sur Pékin. L'heureux combat de Peï-Tang en est la preuve. Obligera-t-on l'armée alliée, même si elle se sent en force de marcher immédiatement sur la capitale à attendre patiemment l'arrivée du maréchal de Waldersee ? Faudra-t-il qu'elle s'arrête, si la fortune la favorise et si elle trouve la voie libre devant elle ? Le contingent allemand refusera-t-il d'aller de l'avant, ou mettra-t-il même moins d'ardeur à le faire jusqu'à l'arrivée du maréchal de Waldersee ? Pour tous ces motifs, qui ne tiennent en rien à la personne d'un officier dont tout le monde reconnaît la grande valeur, il aurait sans doute mieux valu désigner un général qui fût dès maintenant arrivé à Tientsin et à la tête de ses troupes. Et enfin, M. Pichon, lorsqu'il a écrit son télégramme, ne calculait vraisemblablement pas que la marche de la colonne de secours ne pourrait commencer que dans deux mois ! Qui

sait si la colonie étrangère, dans les conditions où elle se trouve et que nous connaissons encore si imparfaitement, est en mesure de tenir jusque-là? Autant de questions qui se pressent dans l'esprit, et qui y restent malheureusement sans réponse.

Deux exagérations sont à craindre : celle qui consisterait à avoir trop de confiance dans la sincérité du gouvernement chinois, et celle qui consiste à n'en avoir systématiquement aucune. Nous sommes bien revenus de la première, mais il nous arrive parfois de tomber dans la seconde. Le gouvernement chinois mérite à coup sûr qu'on se défie de lui; toutefois, il commence à se rendre compte des responsabilités qu'il a encourues, et, loin de les accrottre, il s'efforce évidemment de les diminuer. Peut-il conduire de Pékin à Tientsin, sans danger pour leur sécurité, la colonie étrangère et au besoin nos protégés? Est-il assez fort pour cela, assez maître de ses propres troupes, assez sûr de ses officiers? Naturellement, nous l'ignorons; mais, s'il peut le faire, il devient de plus en plus certain qu'il le désire. Seulement, s'il le désire aujourd'hui, rien ne prouve qu'il le voudra encore demain, car il obéit successivement à des influences contraires, s'exerçant sur lui tantôt dans le sens de la modération, tantôt dans celui du plus aveugle fanatisme. On croit voir chez lui de la mauvaise foi, et sans nul doute il y en a; mais il y a aussi, comme dans tous les gouvernements à la fois faibles et violens, de l'inquiétude et de la versatilité. C'est ce dont nous ne tenons pas suffisamment compte. Un autre travers auquel cèdent quelques-uns d'entre nous est de vouloir, pour mieux intimider les Chinois, user contre eux de réciprocité, et employer contre eux des moyens barbares, parce qu'ils l'ont fait contre nous. Ce serait descendre à leur niveau. Plusieurs journaux ont parlé de faire de Li-Hung-Chang un otage, et un membre de la Chambre des communes a même demandé au gouvernement s'il n'aurait pas recours à cette menace. M. Brodrick a répondu que l'Angleterre avait informé le gouvernement chinois qu'il serait tenu personnellement responsable, si les membres des légations ou d'autres Européens étaient maltraités; mais il a ajouté qu'il ne croyait pas qu'en faisant de plus amples notifications de ce genre, on atteignit un résultat utile. M. Delcassé, on s'en souvient, s'est servi de ce procédé à l'égard du gouverneur du Yunnan, et cela a réussi. Qu'on agisse de même envers les membres du gouvernement chinois, nous le comprenons aussi; mais pourquoi? Parce que le gouverneur du Yunnan était vraiment et directement responsable de la vie de M. François, comme les membres du gouvernement chinois le sont de celle

de nos ministres. Au contraire, Li-Hung-Chang n'y peut rien. S'il était à Pékin, peut-être n'y serait-il pas lui-même en parfaite sécurité. Il ne l'y aurait certainement pas été d'une manière constante depuis deux mois. Tout récemment encore, l'Impératrice a fait décapiter deux membres du Tsong-li-Yamen, parce qu'ils étaient suspects de tendances favorables à la civilisation occidentale, et cette nouvelle a, paraît-il, produit une forte impression sur Li-Hung-Chang. Il est dangereux de placer les gens dans l'alternative d'être décapités par les uns ou fusillés par les autres; en pareil cas, le danger le plus rapproché agit sur eux le plus fortement. D'autres moyens, et de plus sérieux, seront nécessaires en présence des difficultés présentes. Les indiquer n'est pas notre rôle : nous nous bornons à exposer aussi clairement que possible, tous les quinze jours, la situation du moment.

Une véritable révolution s'est produite à Belgrade, sous la forme la plus imprévue et, en somme, la plus douce : le jeune roi Alexandre s'est marié. Il était amoureux, il a épousé la femme qu'il aimait, sans demander la permission de personne. Après tout, il était libre de le faire, non seulement parce qu'il est roi, mais parce que ni son père, ni sa mère, ne lui avaient donné le spectacle d'une de ces unions qui sont un exemple; il a pu assez légitimement se dispenser de chercher auprès d'eux une inspiration et un conseil. Non pas que nous confondions, au point de vue moral, la très digne et très respectable reine Nathalie avec le roi Milan; mais enfin la fausseté de sa situation a pesé sur elle, et on comprend que le roi Alexandre ait fini, au milieu de ces querelles domestiques, par éprouver une lassitude où sa confiance a sombré. S'il en a souffert, la Serbie l'a fait encore bien davantage : le roi Milan n'a pas été précisément son bon génie. Et ce n'est pas l'intelligence qui lui a manqué, mais bien d'autres qualités à l'absence desquelles l'intelligence ne supplée pas. Malgré tout, il était resté le véritable maître de la Serbie. Si son fils régnait nominalement sur elle, il régnait despotiquement sur lui. Il s'était fait nommer généralissime de l'armée serbe, et, quoiqu'il ne l'eût pas autrefois conduite à la gloire, il avait acquis sur elle un grand ascendant. Cela lui inspirait une sécurité qui s'est trouvée trompeuse. Les absents ont tort, dit le proverbe : c'est pendant que Milan n'y était pas, — il était tranquillement aux eaux de Carlsbad, — qu'Alexandre s'est marié. Il a épousé une ancienne dame d'honneur de sa mère, plus âgée que lui d'une douzaine d'années : il est vrai qu'il est lui-même très jeune, et cela

explique tout. Au surplus, ces considérations de personnes ne nous touchent pas. Qu'importe, en somme, que le roi Alexandre ait fait un mariage jugé par les experts du protocole bien ou mal assorti? Cela ne regarde que lui. Il n'a cherché que son bonheur, et nous lui souhaitons de l'avoir trouvé. Mais, en même temps, il a accompli un acte politique: il s'est émancipé. C'est du jour de son mariage que date le premier de son règne. Quant à savoir ce que sera ce règne, nous ne nous risquons pas à le prédire. Étouffé sous la personnalité encombrante de son père, le jeune roi n'a pas pu jusqu'ici dégager la sienne: peut-être y réussirait-il mieux désormais. Quoi qu'il en soit, après le premier moment de surprise, la nouvelle de son mariage a été bien accueillie en Serbie, parce qu'on y a vu aussitôt une rupture inévitable avec Milan. Et, en effet, la rupture s'est produite. Milan, parti à la hâte de Carlsbad, a marché sur Belgrade, mais il s'est arrêté à Vienne, et il a envoyé de là sa démission de généralissime. Alexandre l'a acceptée. Il a fait plus, il a nommé à la hâte un successeur à son père. Il a fait plus encore, mais moins bien: il a donné à sa femme un régime qui appartenait à sa mère et l'on peut trouver que ce dernier acte n'est pas de très bon goût. La Serbie ne voit qu'une chose, c'est qu'elle est débarrassée de Milan. Quant aux puissances étrangères, le mariage d'Alexandre n'a pas laissé d'en intéresser quelques-unes. Milan était tout dévoué à la politique autrichienne: il a suffi qu'Alexandre s'affranchît de sa tutelle pour qu'on se montrât satisfait à Saint-Pétersbourg. Les premières félicitations adressées au roi Alexandre sont venues de là, et elles ont été des plus cordiales. Cela veut-il dire que le nouveau règne va prendre du jour au lendemain une orientation nouvelle? Rien ne le prouve; mais il est naturel qu'on ait regardé d'un bon œil, en Russie, la disparition d'une influence qui s'exerçait constamment et systématiquement à Belgrade dans un sens peu favorable aux intérêts moscovites. On voit que le mariage d'un jeune roi peut avoir beaucoup de conséquences: peut-être les exagère-t-on. Cependant s'il est vrai, comme l'a assuré Alexandre, que le ménage royal et la politique serbe seront désormais deux choses tout à fait distinctes, la Serbie sentira d'autant mieux le bienfait de cette séparation qu'elle y était moins habituée.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT SOIXANTIÈME VOLUME

---

### QUATRIÈME PÉRIODE — LXX<sup>e</sup> ANNÉE

---

JUILLET — AOUT 1900

---

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

	Pages.
LE DERNIER BIENFAIT DE LA MONARCHIE. — LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE. — III. OUVERTURE ET ACTES DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. . . . .	5
TCHELOVEK, troisième partie, par Th. BENTZON. . . . .	46
VISITE A PASCAL, par M. A. SUARÈS. . . . .	100
LA FRANCE ET LE MOUVEMENT ANTI-ESCLAVAGISTE AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. G. BONET- MAURY. . . . .	132
LA PSYCHOLOGIE DU SPORT, par M. le baron PIERRE DE COUBERTIN. . . . .	167
LE SOCIALISME MUNICIPAL, par M. J. BOURDEAU. . . . .	180
POÉSIE, par M <sup>me</sup> la comtesse M. DE NOAILLES. . . . .	211
REVUE SCIENTIFIQUE. — LA TONOMÉTRIE, par M. A. DASTRE. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	229

#### Livraison du 15 Juillet.

LE POÈTE MARTIAL, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. . . . .	244
TCHELOVEK, dernière partie, par Th. BENTZON. . . . .	280
EN ÉMIGRATION, par M. ÉTIENNE LAMY. . . . .	317
A TRAVERS L'INDO-CHINE. — LE HAUT LAOS ET LE MÉKONG, par M <sup>me</sup> ISABELLE MASSIEU. . . . .	356
PATRIOTISME ET HUMANITARISME. — ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, par M. GEORGES GOYAU. . . . .	385
REVUE LITTÉRAIRE. — L'ŒUVRE DU SYMBOLISME, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	431

	Pages.
REVUES ÉTRANGÈRES. — LE DERNIER ROMAN DE SIENKIEWICZ, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	443
CORRESPONDANCE. — LA FLOTTE ET L'ARMÉE COLONIALE, par M. le contre-amiral DE PENFENTENYO. . . . .	455
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	468

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

LA QUESTION MORALE EST-ELLE UNE QUESTION SOCIALE? par M. ALFRED FOULLÉE, de l'Académie des sciences morales. . . . .	481
LA DERNIÈRE CONFESSION, par HALL CAINE. . . . .	513
PARLEMENS ET PARLEMENTARISME, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	565
L'ART A L'EXPOSITION DE 1900. — LES DIEUX DE L'HEURE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	386
A TRAVERS L'INDO-CHINE. — LE HAUT LAOS ET LE MÉKONG, par M <sup>me</sup> ISABELLE MASSIEU. . . . .	607
FRANÇOIS RABELAIS, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. . . .	630
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — LES EXPÉDITIONS ANTARCTIQUES, par M. A. DASTRE. . .	673
BOXEURS ET SOCIÉTÉS SECRÈTES EN CHINE, par M. le comte BONI DE CASTEL-LANE, député. . . . .	689
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	701
ESSAIS ET NOTICES. — LES CONSTITUTIONS ACTUELLES DES ÉTATS-UNIS ET DE LA FRANCE, par M. HENRI WALLON, de l'Académie des Inscriptions. . . . .	714

#### Livraison du 15 Août.

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE. — L'ANNEXION DE LA THESSALIE (1878-1882), par M. le comte CHARLES DE MOUY. . . . .	721
LA GRANDE MADemoisELLE. — IV. LA RÉGENCE. — MADemoisELLE DANS L'OPPOSITION, par ARVÈDE BARINE. . . . .	758
UNE DISPARITION, <i>Récit maritime</i> , par M. MASSON-FORESTIER. . . . .	799
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — L'HABILLEMENT. — II. COSTUMES ET CHAUSURES, par M. le vicomte GEORGE D'AVENEL. . . . .	818
LA MALARIA EN ITALIE, par M. ÉMILE BERTAUX. . . . .	853
A TRIANON, par TH. BENTZON. . . . .	874
UN SECRÉTAIRE DE NAPOLÉON I <sup>er</sup> . — LE BARON MENEVAL, par M. HENRY HOUS-SAYE, de l'Académie française. . . . .	891
LES ŒUVRES DE MER, par M. le docteur BONNAFY. . . . .	904
REVUE LITTÉRAIRE. — LES CRIMES PASSIONNELS, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	924
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE IDYLLE ANGLAISE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	947













UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY  
BERKELEY

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE  
STAMPED BELOW

Books not returned on time are subject to a fine of  
50c per volume after the third day overdue, increasing  
to \$1.00 per volume after the sixth day. Books not in  
demand may be renewed if application is made before  
expiration of loan period.

JUL 13 1920

2544337Y

REC'D LD

SEP 18 '63-12 M

MAR 10 1981

REC. CIR. JUN 10 1982

MAY 8 1983 .2

REC. CIR. SEP 1 '83

JAN 04 1993

AUTO DISC CIRC JAN 05 '93

JUL 24 1996

JUL 17 1996

CIRCULATION DEPT.

AUG 1 1997

RECEIVED

SEP 03 1997

CIRCULATION DEPT.

7-13-20

Fialon.

JUL 17 1920

Z

U. C. BERKELEY LIBRARY



CD42446840

AP  
20  
R34  
1900:4

50m-7,'19



